Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
13, rue d'Anthouard-55100 VERDUN
Tél. 03 29 86 15 70-Fax. 03 29 86 89 30
secretariat@federation-peche-meuse.fr
www.federation-peche-meuse.fr

Etat des lieux des cours d'eau meusiens

&

Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles de la Meuse

Novembre 2006

Comité de suivi

C.S.P.

Agence de l'Eau Seine Normandie

Agence de l'Eau Rhin-Meuse

D.D.A.F.

Conseil Général de la Meuse

D.D.E.

D.I.R.E.N. Lorraine

V.N.F.

Préfecture de la Meuse

Chambre d'Agriculture de la Meuse

Fédération de la Meuse pour la Pêche et la
Protection du Milieu Aquatique
13, rue d'Anthouard
55100 Verdun
Tel. 03 29 86 15 70 – Fax 03 29 86 89 30
www.federation-peche-meuse.fr

Le mot du Président

La Directive Cadre sur l'Eau, dans son objectif d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau en 2015, demande aux collectivités piscicoles de mener une gestion cohérente et respectueuse des cours d'eau.

Le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (P.D.P.G.), imposé aux Fédérations de Pêche par la loi sur l'eau s'inscrit pleinement dans ce cadre et participe à la réhabilitation des milieux aquatiques grâce à une méthode innovante en matière de gestion piscicole.

En effet, la méthodologie du P.D.P.G. est organisée autour du principe fondamental de gestion patrimoniale qui consiste à mettre en valeur les aptitudes du milieu à produire naturellement du poisson : le P.D.P.G. réalise un diagnostic de l'état des milieux aquatiques à partir de leur peuplement piscicole, indicateur de la qualité du fonctionnement écologique, puis, en réponse à ce diagnostic, il propose des actions de gestion raisonnées et cohérentes pour un retour au bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

La Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, soucieuse de participer à la réhabilitation des rivières meusiennes, vient d'achever son P.D.P.G., en collaboration avec le Conseil Supérieur de la Pêche, les Agences de l'Eau Rhin-Meuse et Seine-Normandie, le Conseil Général, la DIREN, la DDAF, la DDE, la Chambre d'Agriculture et les services de la Navigation, qui lors des réunions du Comité de suivi en ont amélioré et validé le contenu.

Notre P.D.P.G. doit maintenant être activé, la Fédération de la Meuse et ses 63 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (A.A.P.P.M.A.) ont pris l'engagement de mettre en place les actions nécessaires à sa réalisation et pour cela, le partenariat de tous sera sollicité : il devra surtout être poursuivi et étendu, notamment avec les acteurs de terrain que sont les Communautés de communes.

Le monde associatif de la pêche, par son P.D.P.G. et sa mise en œuvre, participera donc ainsi au bon état écologique de nos cours d'eau dont veut se doter toute l'Europe.

Le Président

Jean ROUSSEAU

Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
13, rue d'Anthouard-55100 VERDUN
Tél. 03 29 86 15 70-Fax. 03 29 86 89 30

Etat des lieux des cours d'eau meusiens

Novembre 2006

Localisation des contextes

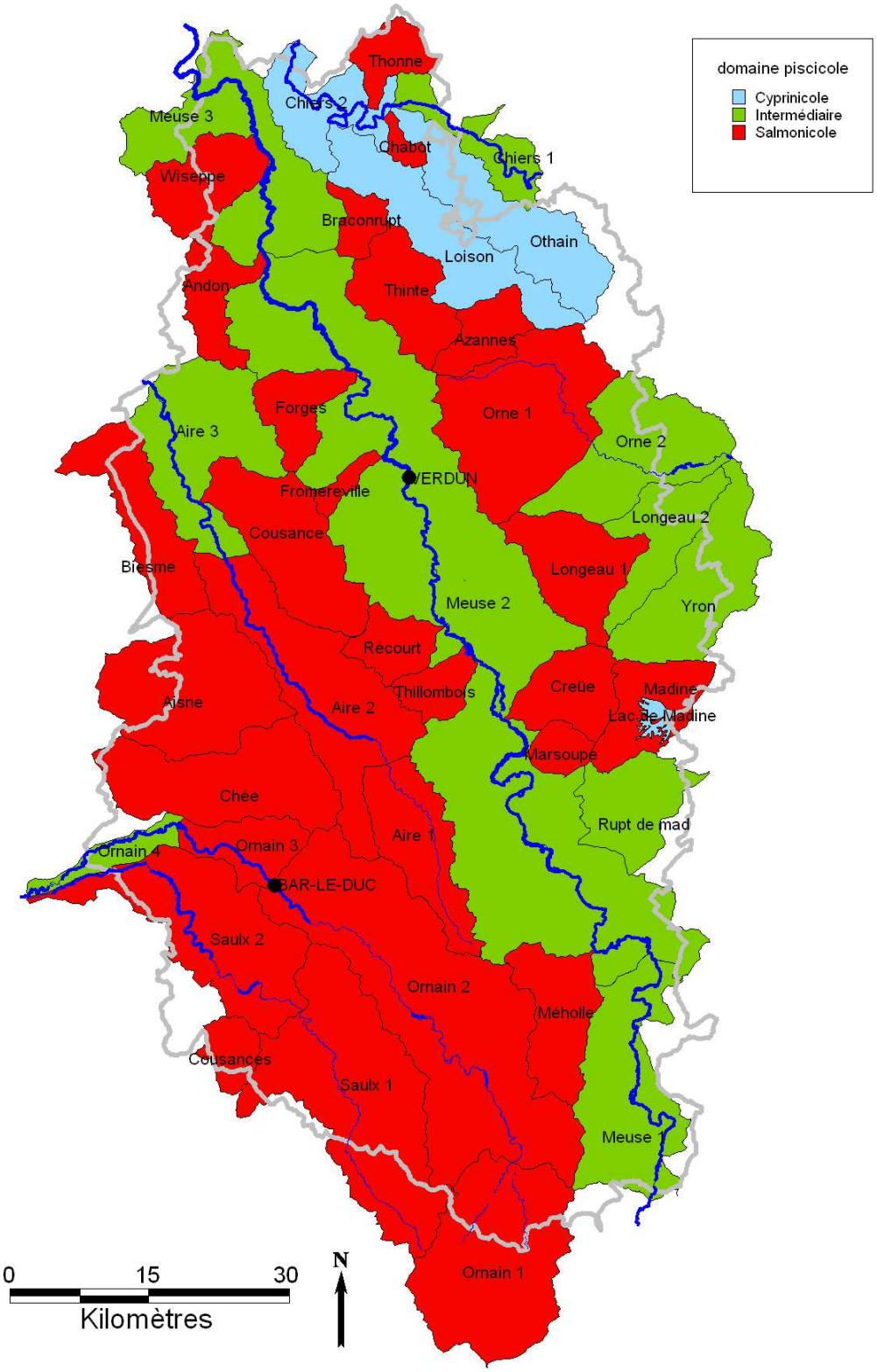

SOMMAIRE

Introduction…… **1**
I. Présentation des cours d'eau meusiens…….... **2**
I.1. Généralités sur le département 2
I.2. Bassins versants 2
II. Structure des fiches « Etat des lieux »…… **4**

DOCUMENT TECHNIQUE **13**
Bassin de la Meuse……. **13**
Meuse 1 *14*
Meuse 2 *33*
Meuse 3 *79*
Méholle *105*
Marsoupe *122*
Creüe *132*
Thillombois *146*
Récourt *158*
Fromeréville *169*
Forges *178*
Andon *190*
Wiseppe *206*
Bassin de la Saulx…….. **221**
Saulx 1 *222*
Saulx 2 *238*
Cousance *258*
Chée *272*
Bassin de l'Ornain…… **289**
Ornain 1 *290*
Ornain 2 *304*
Ornain 3 *332*
Ornain 4 *344*
Bassin de l'Aisne…… **357**
Aisne *358*
Biesme *376*
Bassin de l'Aire…….. **390**
Aire 1 *391*
Aire 2 *402*
Aire 3 *420*
Cousances *435*

Bassin de la Moselle……... **452**
Rupt de Mad *453*
Madine *465*
Lac de Madine *477*
Bassin de l'Orne……. **484**
Orne 1 *485*
Orne 2 *504*
Yron *518*
Longeau 1 *534*
Longeau 2 *549*
Bassin de la Chiers……. **563**
Chiers 1 *564*
Chiers 2 *579*
Othain *596*
Azannes *613*
Loison *624*
Thinte *639*
Braconrupt *651*
Chabot *661*
Thonne *672*
Bibliographie…….. **685**
Liste des abréviations…… **688**
Glossaire……. **690**
Annexes…….. **697**

Etat des lieux des cours d'eau meusiens

La réalisation du Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (P.D.P.G.) de la Meuse a nécessité une réactualisation des connaissances sur les cours d'eau meusiens.

En effet, le seul document de synthèse à ce sujet, à notre disposition, était le Schéma Départemental de Vocation Piscicole (S.D.V.P.), datant de 1988.

Les évolutions intervenues entre temps (travaux réalisés, mise en place d'assainissement, évolution des barrages, de la qualité de l'eau, nouvelles méthodes d'analyse…) justifient cette mise à jour des données sur les cours d'eau, c'est pourquoi, parallèlement à la réalisation du P.D.P.G., la Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques a décidé de réaliser cet état des lieux.

Même s'il se veut être une actualisation de l'ancien S.D.V.P., ce nouvel état des lieux ne suit pas le même cadre : la nature des données recensées n'est pas exactement la même (des données supplémentaires ont été ajoutées ou approfondies) et le découpage des cours d'eau est différent : ce dernier suit en effet le découpage en contextes* de la méthodologie P.D.P.G. afin d'être cohérent avec celui-ci (le département de la Meuse a été découpé en 43 contextes piscicoles qui ne tiennent pas forcément compte des limites administratives ; cf. P.D.P.G. 55).

Le présent document fournit une présentation générale des cours d'eau du département et regroupe les fiches « état des lieux » de chaque contexte. Ces fiches sont également disponibles sur le CD-Rom « Etat des lieux et P.D.P.G. de la Meuse », associées à leurs fiches P.D.P.G. respectives.

*les mots soulignés en bleu sont expliqués dans le glossaire

I. Présentation des cours d'eau meusiens :

I.1 Généralités sur le département :

Le département de la Meuse présente un réseau hydrographique bien développé avec 4 333 km de cours d'eau au total.

Ce réseau hydrographique est partagé entre deux grands bassins :

- le **bassin Rhin-Meuse,** à l'est, qui comprend la Meuse et ses affluents ainsi que tous les cours d'eau de la plaine de la Woëvre (Chiers, Orne, Rupt de Mad…). Ce bassin est le plus important sur le département : il représente 65% du linéaire de cours d'eau et 58% de la superficie du département.
- le **bassin Seine-Normandie** qui, quant à lui, regroupe tous les cours d'eau situés à l'ouest de la Meuse : Saulx, Ornain, Aisne et Aire. Celui-ci représente 35% du linéaire de cours d'eau et 42% de la superficie du département.

A ces cours d'eau naturels s'ajoutent les masses d'eau artificielles que constituent :

- **le canal de l'Est** (107 km dans le département) qui double la Meuse dans ses tronçons non navigables ;
- **le canal de la Marne au Rhin** (98 km environ) qui longe la vallée de l'Ornain sur presque sa totalité dans le département ;
- **le Lac de Madine**, plan d'eau artificiel de 1100 ha, dans la plaine de la Woëvre.
  (Ainsi que l'étang de **Morinval** (HL10) dans le bassin de la Chée)

I.2 Bassins versants :

Pour des raisons de clarté et de facilité, 8 grands bassins versants ont été identifiés, dans lesquels sont répartis les 43 contextes du département :

- bassin de la Meuse (avec ses affluents sauf la Chiers) : 12 contextes
- bassin de la Saulx : 4 contextes
- bassin de l'Ornain : 4 contextes
- bassin de l'Aisne : 2 contextes
- bassin de l'Aire : 4 contextes
- bassin de la Moselle : 3 contextes
- bassin de l'Orne : 5 contextes
- bassin de la Chiers. : 9 contextes

➢ Bassin de la Meuse :

La Meuse prend sa source à 409 m d'altitude, à Pouilly-en-Bassigny, en Haute-Marne. Elle traverse la France, la Belgique et les Pays-Bas pour aller se jeter dans la Mer du Nord après un parcours de 950 km.

Dans le département, la Meuse parcourt environ 245 km. Elle traverse longitudinalement le territoire, de Brixey-aux-Chanoines à Pouilly-sur-Meuse, et le partage en 3 grandes unités :

- au centre, la **vallée de la Meuse** et les **côtes de Meuse** ;
- à l'est la **plaine de la Woëvre** ;
- à l'ouest : un secteur à la topographie plus marquée correspondant à l'**Argonne**, les **Côtes de Bars**, **plateau barrois**… (bassin Seine-Normandie).

Sur tout son cours dans le département, la Meuse possède de nombreux petits affluents descendant des côtes de Meuse, très favorables à la truite fario. Parmi les plus importants en taille on trouve : la Méholle, la Creüe, l'Andon et la Wiseppe (ainsi que la Chiers).

Le canal de l'Est, qui emprunte la vallée de la Meuse à partir de Pagny-sur-Meuse fonctionne avec une alternance de dérivations éclusées en by-pass de sections de Meuse « sauvage » avec des sections de Meuse canalisées et naviguées.

Le canal de l'Est constitue une entrave importante à la circulation piscicole, interdisant la remontée de poissons vers les affluents en rive droite de la Meuse.

- **Bassin de la Saulx :**

La Saulx prend sa source en Haute-Marne, à Germisay à environ 350 m d'altitude. Elle s'écoule ensuite en Meuse et en Marne où elle conflue avec la Marne au niveau de Vitry-le-François après 127 km.

En Meuse, la Saulx parcourt environ 90 km sur la partie sud du Plateau Barrois. Elle possède 3 grands affluents : l'Orge, l'Ornain (cf. bassin suivant) et la Chée.

Remarque : la Cousance est classée dans ce bassin mais n'est pas un affluent de la Saulx, elle conflue directement dans le Marne à Chamouilley (Haute-Marne).

- **Bassin de l'Ornain :**

L'Ornain prend naissance à la confluence de deux ruisseaux : l'Ognon et la Maldite, en amont de Gondrecourt-le-Château, en Meuse. Ces deux ruisseaux prenant respectivement leurs sources en Haute-Marne et dans les Vosges.

L'Ornain traverse d'est en ouest le plateau barrois pour se jeter dans la Saulx en Marne, au niveau d'Etrepy, après 120 km.

Dans la Meuse, l'Ornain parcourt environ 106 km et reçoit de nombreux petits affluents dont les principaux sont la Barboure, le Noitel, le r. de Salmagne et le Naveton.

Le canal de la Marne au Rhin emprunte la vallée de l'Ornain : de nombreux prélèvements sont réalisés dans l'Ornain ou ses affluents pour alimenter le canal.

- **Bassin de l'Aisne :**

L'Aisne prend sa source dans l'Argonne, en Meuse, à Sommaisne, par environ 250 m d'altitude. Elle parcourt 280 km (dont 24 en Meuse) pour aller se jeter dans l'Oise, à Compiègne.

Le réseau hydrographique du bassin de l'Aisne est très développé et l'Aisne est rapidement grossie par ses affluents, à son entrée en Marne elle passe en deuxième catégorie piscicole.

Parmi ses principaux affluents on peut citer la Marque et le Thabas, ainsi que la Biesme et l'Aire (la confluence de tous ces cours d'eau se fait hors du département de la Meuse).

➢ Bassin de l'Aire :

L'Aire prend sa source en Meuse, à St Aubin-sur-Aire, à environ 350 m d'altitude. Elle s'écoule en direction du nord-ouest et traverse une partie de l'Argonne puis après 143 km, elle conflue avec l'Aisne en amont de Mouron, dans les Ardennes.

Dans le département, la rivière parcourt près de 100 km et possède de nombreux affluents dont les principaux sont : l'Ezrule, la Cousances et la Buante.

L'Aire perd son caractère salmonicole près d'Auzéville-en-Argonne et devient plutôt intermédiaire : elle passe d'ailleurs en deuxième catégorie à ce niveau.

➢ Bassin de la Moselle (hors bassin de l'Orne) :

Deux cours d'eau du département de la Meuse font partie du bassin versant de la Moselle (hors bassin de l'Orne) : le Rupt de Mad et un de ses affluents, le ruisseau de la Madine.

Le Rupt de Mad prend sa source dans les côtes de Meuse puis traverse la plaine argileuse de la Woëvre avant de retrouver les terrains calcaires du plateau de Haye, en Moselle, où il conflue dans la Moselle à proximité d'Arnaville après une cinquantaine de kilomètres, dont une quinzaine dans la Meuse.

➢ Bassin de l'Orne :

L'Orne prend sa source dans les côtes de Meuse, sur la commune d'Ornes à environ 320 m d'altitude. Elle parcourt 80 km pour se jeter dans la Moselle à Amnéville.

L'ensemble du réseau hydrographique de l'Orne s'écoule dans la plaine de la Woëvre. Les principaux affluents de l'Orne dans la Meuse sont : le ruisseau de Vaux, le ruisseau d'Eix, le ruisseau de Butel et l'Yron (et son affluent le Longeau).

➢ Bassin de la Chiers :

La Chiers constitue l'un des plus importants affluents de la Meuse : elle prend sa source au Luxembourg puis traverse une partie de la Belgique avant d'entrer en France, en Meurthe-et-Moselle. Elle passe ensuite en Meuse puis dans les Ardennes où elle conflue avec la Meuse après 112 km, à Remilly-Aillicourt.

Dans le département de la Meuse, la Chiers parcourt environ 42 km, ses affluents principaux sont l'Othain, le Loison et la Thonne.

II. Structure des fiches « Etat des lieux » :

Contexte « X » - Etat des lieux

I. Situation du contexte :

Code contexte	Code département- numéro du contexte* – domaine piscicole – état fonctionnel exemple : 5502-SP : contexte salmonicole perturbé n°2 de la Meuse
Zone hydrographique	Référence de la zone hydrographique définie au niveau de la BD Carthage
Masse d'eau	Référence des masses d'eau superficielle correspondant au drain principal du contexte
Limite amont	Localisation/ repère de la limite amont du contexte
Limite aval	Localisation/ repère de la limite aval du contexte
Cours d'eau	Toponyme du cours d'eau principal du contexte
Type de contexte	Domaine piscicole (salmonicole, Intermédiaire, Perturbé) et état fonctionnel du contexte (conforme, perturbé, dégradé)
Espèce repère	Espèce caractéristique du contexte (Truite fario, Brochet, couple truite/brochet)
Carte IGN	Référence des cartes IGN 1/25000 ayant une emprise sur le contexte

*La numérotation des contextes est aléatoire : pour un même bassin, les contextes amont sont toujours les premiers ; le bassin de la Meuse a été numéroté en premier puis les bassins ont été pris du sud vers le nord en commençant par la partie Seine-Normandie.

Carte 1 : Localisation du contexte « X » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1 Substrat hydrogéologique :

Présentation et localisation des principales unités hydrogéologiques du contexte (BD RHF : Base de Données sur le Référentiel Hydrogéologique Français)

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « X ».

2.2. Réseau hydrographique :

Présentation des principaux cours d'eau constituant le réseau hydrographique du contexte

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
1	2	3	4	5	6	7

1 : Code hydrographique du cours d'eau ou du tronçon défini au niveau de la BD Carthage
2 : Nom du cours d'eau concerné
3 : Nom du cours d'eau avec lequel il conflue
4 : Rive de confluence (droite ou gauche)
5 : Longueur du cours d'eau ou du tronçon (BD Carthage)
6 : Largeur moyenne estimée du cours d'eau (Poincarré, SDVP 55, données de terrain)
7 : Pente moyenne calculée à partir des cartes IGN au 1/25000.

2.2.2. Topographie :

Profil en long du drain principal sur le contexte.

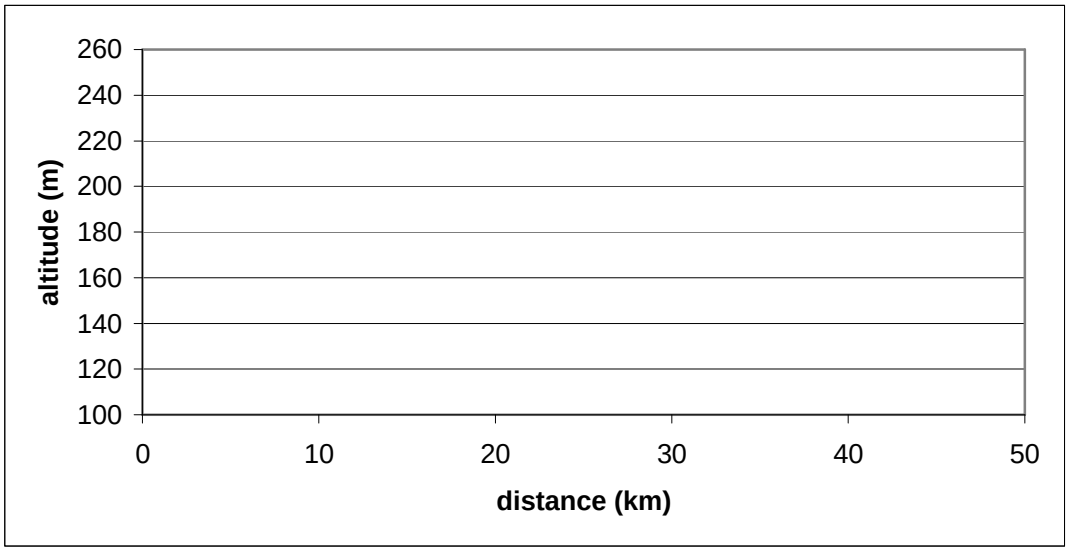

Pente naturelle moyenne : $^{0}/_{00}$

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

	janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	annee
debits (m3/s)	Débits mensuels moyens sur la période de suivi												
Qsp (l/s/km2)	Débits spécifiques mensuels moyens sur la période de suivi												

Module interannuel (m^3/s)	Débit moyen inter-annuel en $m^3. s^{-1}$
QMNA ½ (m^3/s)	Débits mensuels d'étiage de fréquence biennale
QMNA 1/5 (m^3/s)	Débits mensuels d'étiage de fréquence quinquennale

Histogramme des débits mensuels moyens ($m^3. s^{-1}$)

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

Carte 3 : Sensibilité aux assecs estivaux.*

*carte réalisée à partir des différentes études de bassins, des observations réalisées par la Fédération ou communiquées à celle-ci (notamment enquête auprès des AAPPMA).
Assec total : tronçons ayant été observés sans eau lors des différentes campagnes
Assec partiel : tronçons ayant été observé en étiage sévère lors des différentes campagnes.

Remarque : l'enquête auprès des AAPPMA utilisée ici a été effectuée en 2003, année particulièrement sèche.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

Synthèse des derniers inventaires piscicoles disponibles sur le contexte, soit par le suivi d'une station en réseau (RHP), soit de manière ponctuelle.
En cas d'absence de données récentes pour le contexte, ce sont les données de l'ancien SDVP qui ont été reprises.

- Zones de frai :

Carte 4 : Localisation des principaux sites de frayères

La carte est établie à partir de données issues d'enquêtes auprès des AAPPMA, des connaissances de terrain des Agents Techniques du CSP et de l'ancien SDVP et toute autre étude relatant ces données.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

La qualité physico-chimique de l'eau est décrite, pour chaque altération prise en compte, par une classe et un indice de qualité d'eau : (données disponibles au moment du traitement des contextes (SEQ V2))

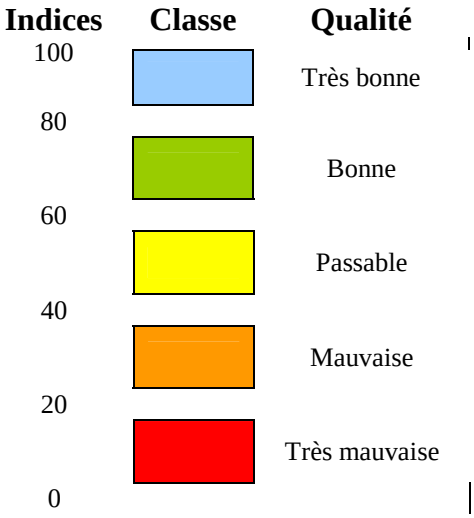

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
1	2	3	4	5	6	7	8	9

1 : Cours d'eau concerné par l'échantillonnage
2 : Libellé de la commune sur laquelle le prélèvement a été effectué

3 : Matières Organiques et OXydables : consomment l'oxygène présent dans l'eau
4 : Matières AZOTées (hors nitrates) : contribuent à la prolifération d'algues et à l'eutrophisation.
5 : Matières PHOSphorées : provoquent des prolifération végétales
6 : PArticules En Suspension : troublent l'eau et gênent la pénétration de la lumière, entraînent le colmatage du milieu.
7 : Nitrates : gênent la production d'eau potable et favorisent le développement de matières organiques.

8 : Année de mesure
9 : Origine des données collectées. Il s'agit soit d'un opérateur, soit d'un réseau de mesure particulier.

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
1	2	3	4	5	6	7

1 : Cours d'eau concerné par l'échantillonnage
2 : Libellé de la commune sur laquelle l'indice a été calculé
3 : Composante diversité taxonomique de l'IBGN : il s'agit du nombre de taxons récoltés ? Cette valeur traduit la diversité du milieu.
4 : Groupe faunistique indicateur : il s'agit du taxon indicateur le plus polluo-sensible prélevé sur la station de mesure. Cette valeur traduit la qualité physico-chimique du milieu.
5 : Note IBGN : valeu de l'indice permettant d'appréhender la qualité du milieu.
6 : Année de mesure
7 : Origine des données collectées

Remarque : démarche reconduite pour les indices diatomées et poissons.

- Qualité physique :

Cet aspect de la qualité est donné pour certains contextes du bassin Rhin-Meuse ayant fait l'objet d'une étude dans le cadre de l' « Evaluation de la qualité du milieu physique des cours d'eau du bassin Rhin-Meuse », par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

Listing et présentation des AAPPMA du contexte.

Carte 5 : Répartition des AAPPMA du contexte

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Domanial ou non domanial (privé)
CATEGORIE	1ère ou 2ème catégorie piscicole
POLICE PECHE	Organisme compétent en matière de police de la pêche sur le contexte
POLICE EAU	Organisme compétent en matière de police de l'eau sur le contexte
GESTIONNAIRE	Organismes détenteurs de droits de pêche sur le contexte

3.3. Communes et population :

Sont recensées ici les communes ayant une emprise sur le bassin versant du contexte avec une distinction entre les communes traversées par un réseau hydrographique ou non.

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
1	2	3	4

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
1	2	4

1 : Code de la commune défini par l'INSEE
2 : Nom de la commune concernée
3 : Nom du ou des cours d'eau traversant le territoire communal (parfois hors agglomération)
4 : Population communal selon le recensement de 1999.

Une précision sur les structures intercommunales du contexte est réalisée ici afin de connaître les potentialités en matière de gestion des cours d'eau.

3.4. Zones particulières, réglementation…

Pour évaluer l'intérêt écologique global du contexte, un recensement des différents périmètres de protection ou particuliers est réalisé : ZNIEFF 1 et 2, ZICO, Arrêté de protection de biotope, Espaces Naturels Sensibles, Sites Natura 2000, sites inscrits et classés…

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Les données agricoles sont issues du RGA 2000 et ont été traitées par contexte pour donner un aperçu de l'activité agricole sur l'aire d'étude. Les données des RGA 1988 et 1979 sont également présentées afin de faire ressortir les principales évolutions de ces activités.

Carte 6 : Pourcentage de SAU par communes et UGB

La carte montre, par commune, les effectifs d'UGB ainsi que le ratio entre la superficie communale et la Surface Agricole Utile.

4.2. Les rejets :

Sont présentés ici les principaux rejets connus susceptibles d'avoir un impact sur le fonctionnement des milieux aquatiques. (les rejets diffus ne sont pas mentionnés mais sont présents sur tous les contextes)

4.3. Les prélèvements :

Carte 7 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

La carte présente les principaux prélèvements en eau connus ainsi que l'usage qui en est fait (AEP, irrigation, industrie…).

4.4. Historique des pollutions :

Par manque de temps, cette rubrique a rarement été mise à jour : les données fournies ont pour origine une étude de la DDAF datant de 2000.

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

Listing et présentation des caractéristiques des principaux ouvrages transversaux du contexte (seuils, barrages, digues d'étang…)
Ces données sont issues de l'exploitation des bases existantes et d'une campagne de recensement en collaboration avec le CSP.

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
1	2	3	4	5	6	7	8

1 : Nom de l'ouvrage, quand il est connu
2 : Usage, s'il est connu, auquel est dédié l'ouvrage
3 : Présence ou absence d'une dérivation au niveau de l'ouvrage
4 : Date de l'arrêté préfectoral d'exploitation quand il est connu
5 : Caractéristiques principales de l'ouvrage
6 : Franchissabilité de l'ouvrage, estimée pour la truite
7 : Différence de hauteur de lame d'eau entre l'amont et l'aval de l'ouvrage
8 : Commune sur laquelle est situé l'ouvrage.

4.6. Extraction de granulats :

Liste des carrières ou des secteurs d'exploitation connus.

4.7. Principaux plans d'eau :

Sont recensés ici les plans d'eau de plus d'un hectare listés au niveau de la base départementale papier. C'est à partir de cette superficie qu'ils sont estimés potentiellement impactant sur le milieu. Toutefois, en cas de multiplication de plans d'eau de superficie inférieure sur le contexte, ces derniers pourront être pris en compte.

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
1	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**

1 : Référence du plan d'eau dans la base départementale réalisée sur papier
2 : Nom usuel du plan d'eau
3 : Surface en eau
4 : Statut réglementaire du plan d'eau
5 : Localisation et type du prélèvement alimentant le plan d'eau
6 : Localisation du rejet
7 : Commune d'implantation du plan d'eau.

Carte 8 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques

La carte précise la localisation géographique :
- des principaux ouvrages et de leur franchissabilité
- des principaux travaux réalisés dans le lit des cours d'eau
- des principaux plans d'eau de plus de 1 ha.

DOCUMENT TECHNIQUE

BASSIN DE LA MEUSE

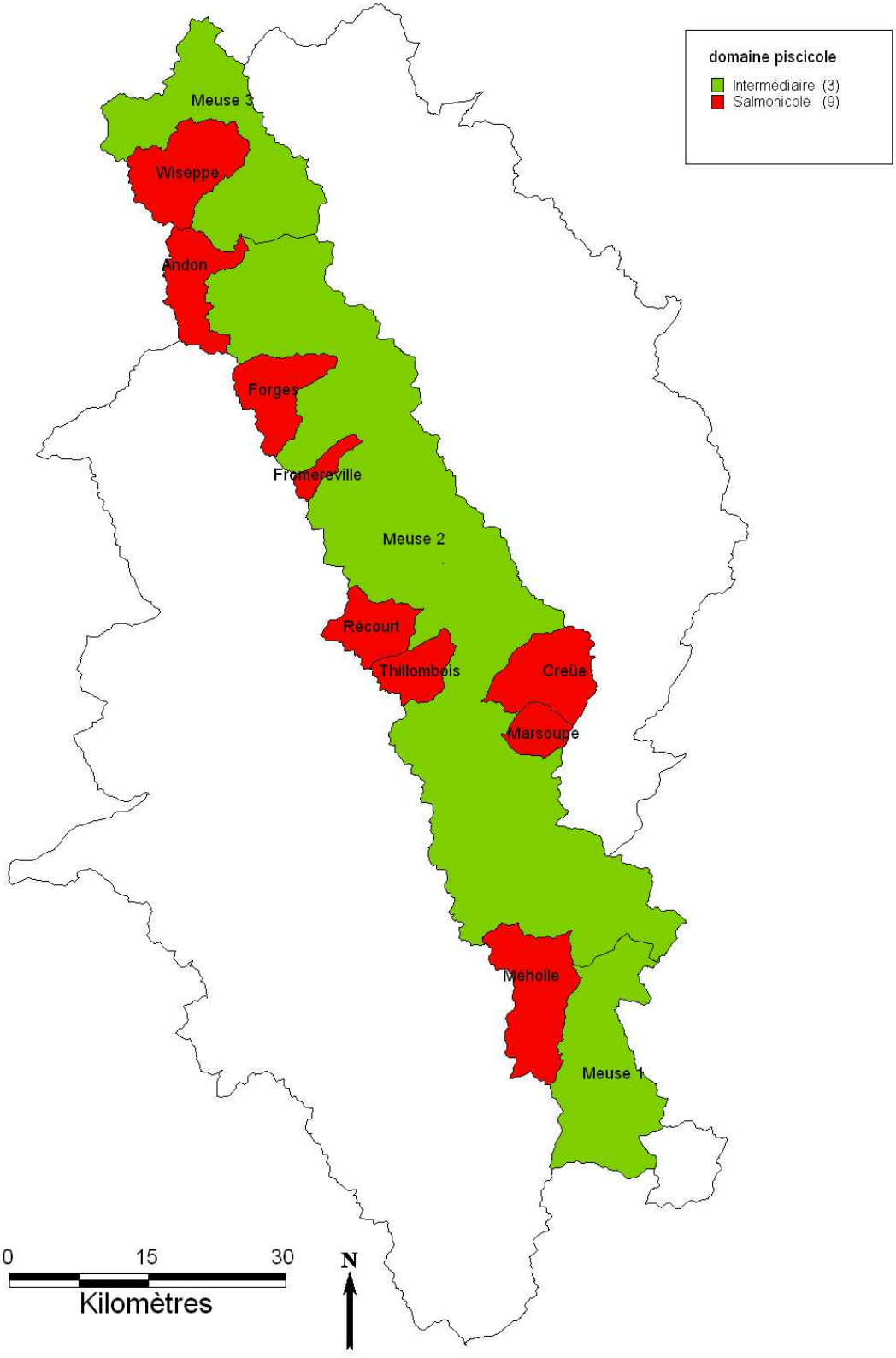

Contexte Meuse 1 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5501-IP
Zone hydrographique	B210/ B130 à B135
Masse d'eau	RB_B13 / RB_B21
Typologie AERM	Gd cours d'eau à eaux calmes et tempérées en région calcaire
Limite amont	Limite départementale Meuse/Vosges
Limite aval	Pagny sur Meuse
Cours d'eau	La Meuse
Type de contexte	Intermédiaire perturbé
Espèce repère	Truite+brochet
Carte IGN	3215E – 3216E

Le contexte « Meuse 1 » se situe à l'extrême sud du département. Il est limitrophe avec les Vosges et la Meurthe et Moselle.

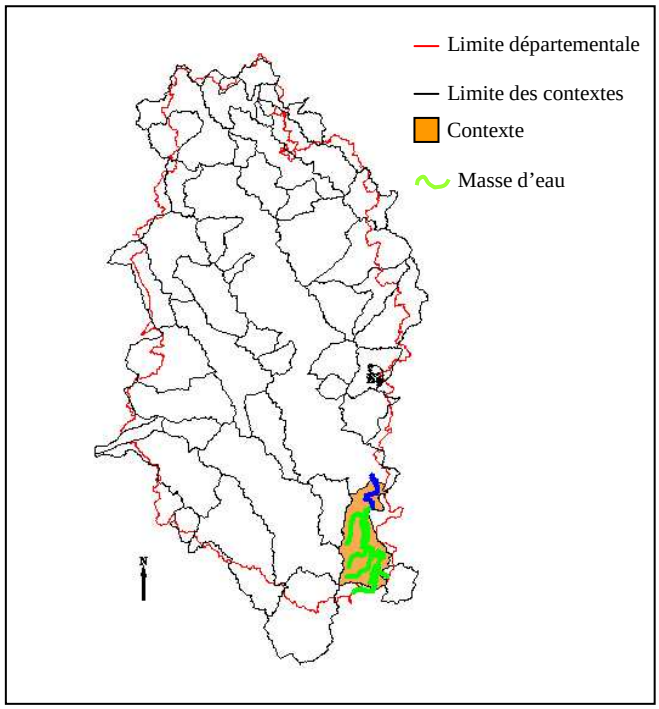

Carte 1 : Localisation du contexte « Meuse 1» dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1 Substrat hydrogéologique :

La rivière Meuse traverse des formations alluvionnaires ainsi que des formations calcaires fissurées de l'Oxfordien moyen. Les alluvions de la Meuse sont constituées de dépôts limono-graveleux et argilo-calcaires. Elles sont parfois recouvertes par des horizons limoneux à limono-argileux de quelques mètres. Ces niveaux assurent une certaine protection contre les infiltrations directes des eaux de surface.

Les formations de l'Oxfordien moyen et supérieur sont représentées par des calcaires récifaux, marno-calcaires et calcaires gréseux. On les trouve sous les alluvions, souvent en relation hydraulique directe avec les alluvions dont ils assurent l'alimentation. Ces formations sont vulnérables car plus ou moins sensibles à d'éventuelles pollutions en fonction de leur degré de fissuration et de karstification. (Données DDAF 55).

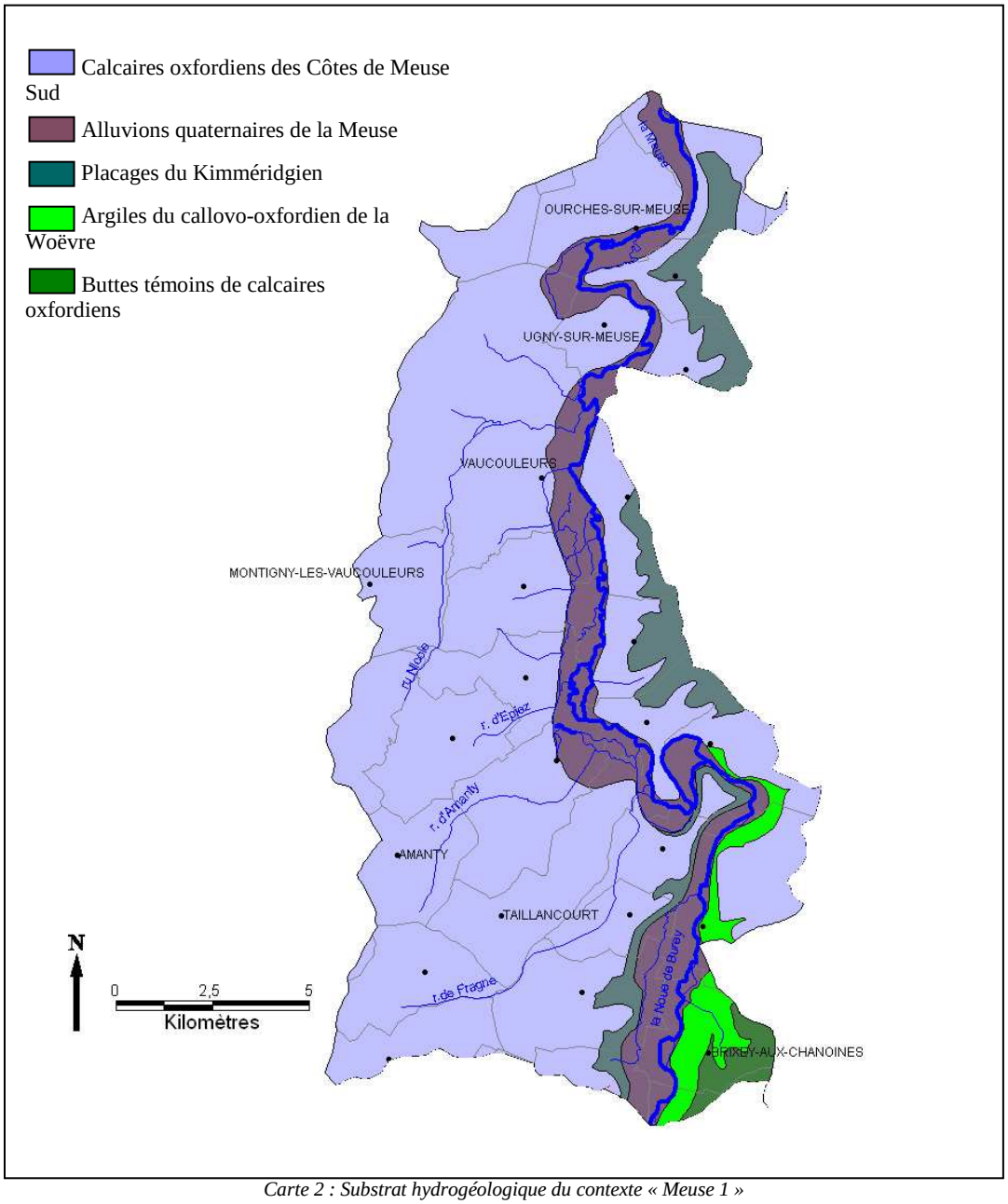

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Meuse 1 »

2.2. Réseau hydrographique :

La Meuse prend sa source à 409m d'altitude, à Pouilly en Bassigny, en Haute-Marne. Elle traverse la France, la Belgique et les Pays-Bas pour aller se jeter dans la Mer du Nord, après un parcours de 950 km.

Le contexte « Meuse 1 » correspond au tronçon le plus en amont de la Meuse dans le département. Il s'agit de la « Meuse sauvage », le fleuve ne subit pas encore l'influence des canaux, notamment celui de l'Est qui, en aval, emprunte sa vallée.

Il existe tout de même une ancienne dérivation en rive gauche de la Meuse (la Haute-Meuse), aujourd'hui canalisée : le canal de la Haute-Meuse. L'ouvrage permettant d'alimenter ce canal avec les eaux de la Meuse n'étant plus fonctionnel, les apports viennent de différents affluents, le principal étant la Vaise. Il existe d'autre part de nombreux écoulements

superficiels secondaires entre la Meuse et le canal de la Haute Meuse qui constituent des zones de fort intérêt piscicole (refuge, frayères…).

Sur le contexte, les affluents (une quinzaine, majoritairement répartis en rive gauche) sont tous de première catégorie piscicole (excepté le canal de la Haute Meuse).

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro	Cours d'eau	Confluence	Rive	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B2100000/B1350000 B1340000/B1330000 B1320000/B1300000	La Meuse	/	/	51	26	0,57
B1320300	La Noue de Burey	Meuse	G	6,2	2,3	2,42
/	r. Jean de Toul	Meuse	D	1,7	0,6	35,88
B1320400	r. de la Fragne	Haute Meuse	G	9,8	2,6	9,90
/	canal sous le Rocher	Haute Meuse	G	2,2	2	0,91
B1320371	Rivière de Chêtre	Meuse	D	3,6		0,28
B1330201	La Haute Meuse	Meuse	G	2,6	3	1,54
B1330420	r. d'Amanty	Haute Meuse	G	7,3	1	16,85
B1330470	r. de Vaise	Canal de la Haute Meuse	G	1	2,5	0,00
B1330490	r. d'Epiez	Canal de la Haute Meuse	G	2,5	1,5	23,20
/	r. de Villiers	Canal de la Haute Meuse	G	1,6	1,7	33,13
B1350300	r. de Nicole (r. de Montigny)	Meuse	G	12,6	2	6,75
/	r. de Gombervaux	Meuse	G	4	1	15,50
B2100361	r. de Chanteraine (canal du Moulin)	Meuse	D	3		0,33
B1340201	canal Haute Meuse	Meuse	G	9	6	0,44
/	Petits affluents	/	G et D	7,9	1,7	26,35

2.2.2. Topographie :

Profil en long de la Meuse sur le contexte « Meuse 1 »

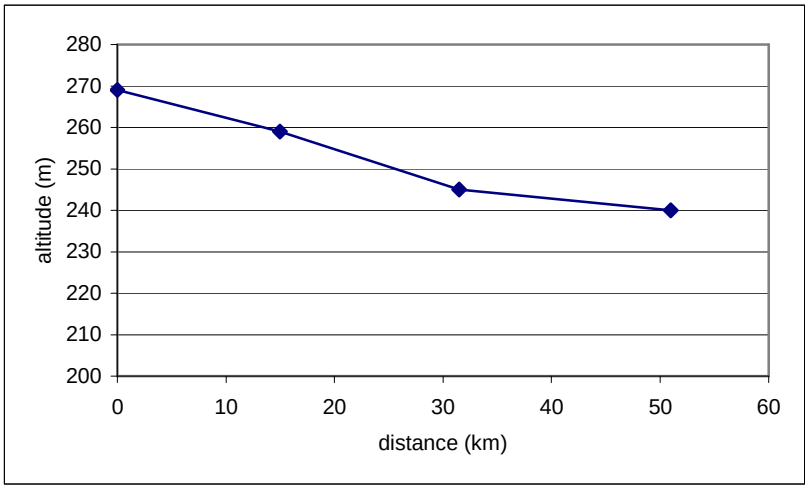

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 0,57‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

La Meuse à Vaucouleurs :

	janv.	Fév.	Mars	avr.	Mai	juin	juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
debits (m3/s)	44.80	43.00	32.20	23.70	14.40	8.480	5.570	3.050	3.640	11.30	22.30	42.30	21.10
Qsp (l/s/km2)	26.1	25.0	18.7	13.8	8.4	4.9	3.2	1.8	2.1	6.6	13.0	24.6	12.3

Module interannuel (m^3/s)	21.10 [19.10 ;23.10]
QMNA ½ (m^3/s)	2.200 [2.000 ;2.500]
QMNA 1/5 (m^3/s)	1.500 [1.300 ;1.800]

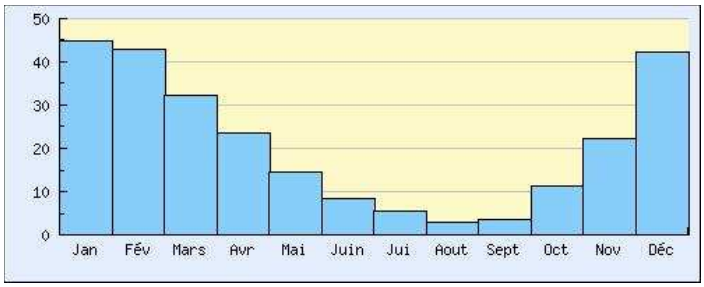

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

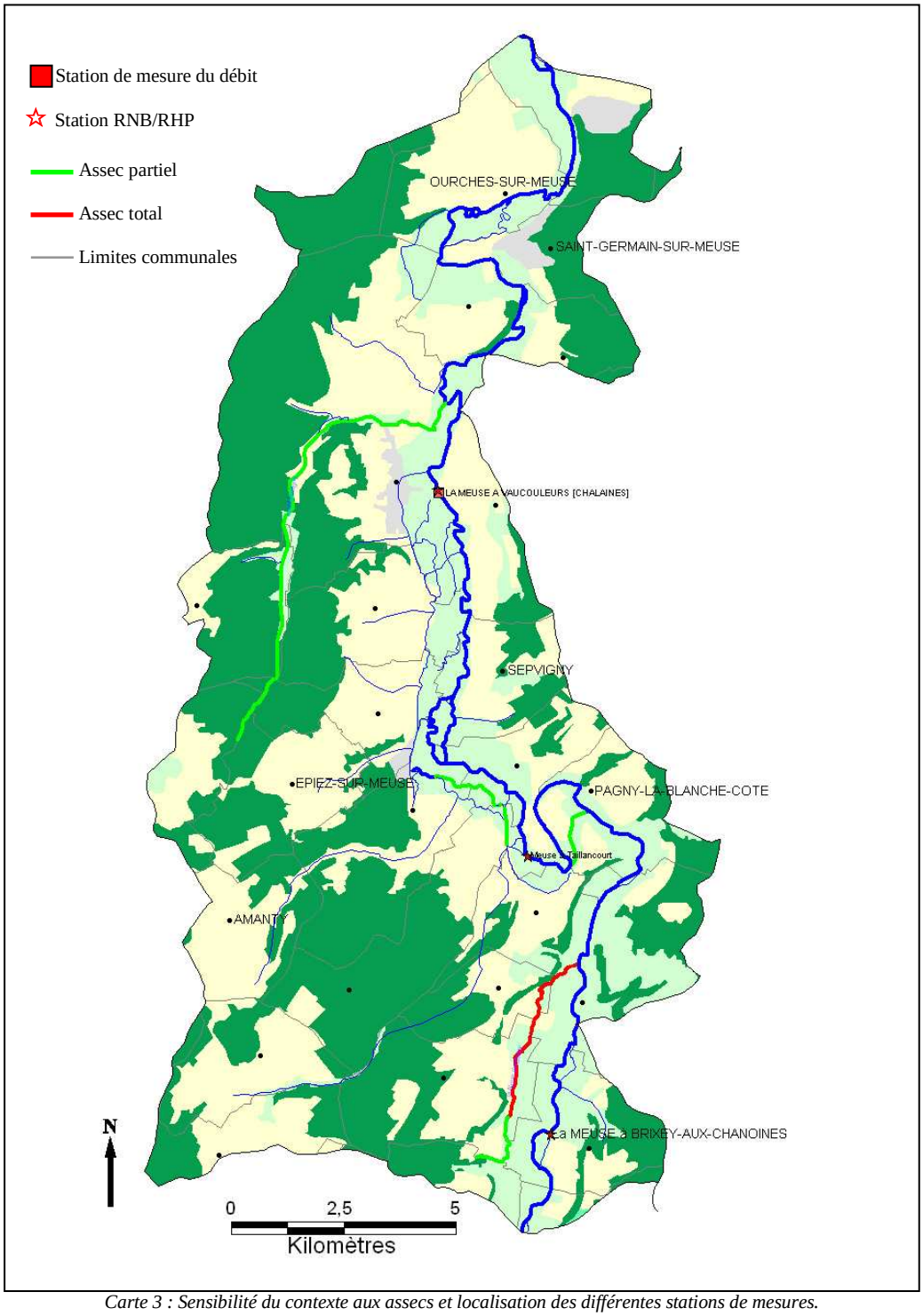

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

- données RHP : pas de station sur le contexte « Meuse 1 »

- Station référence DCE :

La Meuse à Taillancourt (2005)
Surface prospectée : 1250 m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
CHA	1	2
VAI	30	12
LOF	5	10
HOT	2	260
BAF	6	182
VAN	1	37
LOR	9	22
GOU	35	59
CHE	10	604
BOU	1	<<
GRE	1	4
GAR	19	244
TAN	1	38
CCO	<<	50
ABL	9	10
ROT	<<	<<
BRB	<<	16
BRE	<<	10
PER	2	56
BRO	<<	37
OCL	**<<**	*
Total : 21	**132**	**1653**

- Zones de frai :

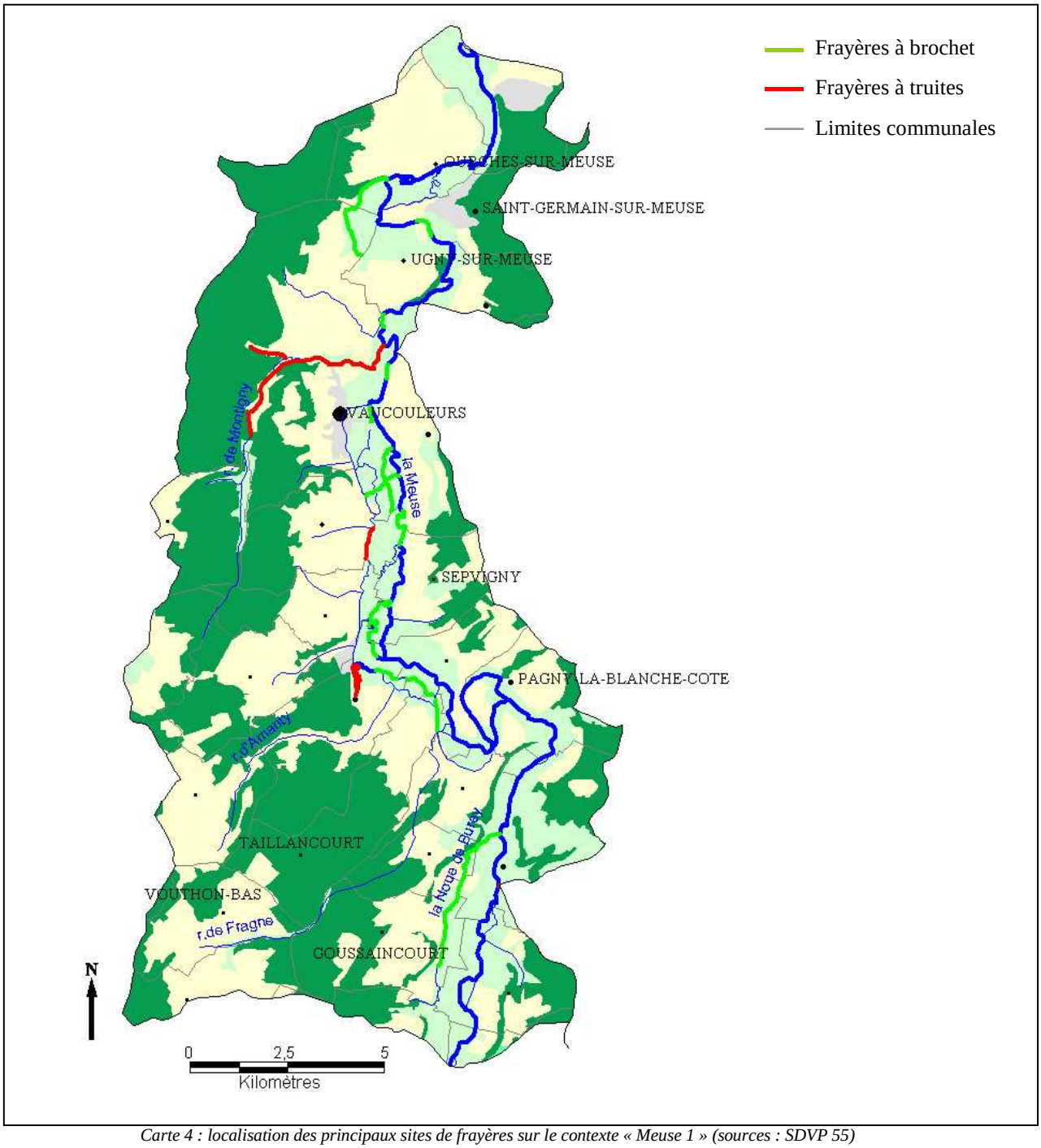

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères sur le contexte « Meuse 1 » (sources : SDVP 55)

Ce tronçon est riche en annexes hydrauliques et écoulements secondaires offrant de bonnes potentialités de frai pour le brochet.

Les possibilités de frai de la truite fario se cantonnent à quelques affluents, notamment le ruisseau de Montigny et la Vaise.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
La Meuse	Brixey aux Chanoines	53	58	65	69	58	2003	RNB
La Meuse	Chalaines	62	62	72	65	56	2003	RNB

Très bon Passable Très mauvais
Bon Mauvais

La station de mesure de Brixey-aux-Chanoines représente la qualité de la Meuse à son entrée dans le département. Celle-ci est globalement moyenne, notamment du fait des teneurs en azote et nitrates, témoins d'une emprise agricole importante en amont.

A Chalaines la qualité semble s'améliorer légèrement, ce qui peut s'expliquer par une bonne capacité d'autoépuration du cours d'eau.

- Qualité biologique :
  - IBGN :

/

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
La Meuse	Taillancourt	10,6	Moyenne	2005	Réseau référence
La Meuse	Brixey aux Chanoines	12,1	Moyenne	2004	RNB
La Meuse	Brixey aux Chanoines	10,4	Moyenne	2003	RNB
La Meuse	Brixey aux Chanoines	11	Moyenne	2002	RNB
La Meuse	Brixey aux Chanoines	12,2	Moyenne	2001	RNB
La Meuse	Brixey aux Chanoines	11,1	Moyenne	2000	RNB
La Meuse	Chalaines	10,4	Moyenne	2004	RNB
La Meuse	Chalaines	14,4	Bonne	2003	RNB
La Meuse	Chalaines	11,5	Moyenne	2002	RNB
La Meuse	Chalaines	11,6	Moyenne	2001	RNB
La Meuse	Chalaines	10,9	Moyenne	2000	RNB

  - IPR :

Rivière	Station	Classe	IPR	Date	Origine
La Meuse	Taillancourt	moyenne	23,47	2004	FBI DCE RM

- Qualité physique : (1998)

Indice général	Excellent à correct	Assez bon	Moyen à Médiocre	Mauvais	Très mauvais
% de linéaire	0	87	13	0	0

La qualité physique de la Meuse sur ce tronçon est globalement bonne : cela s'explique par une occupation des sols encore relativement naturelle, un lit majeur bien préservé des aménagements hydrauliques et des berges de bonne qualité.

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

AAPPMA de Pagny la Blanche Côte

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 248

Empoissonnement :

Origine des poissons déversés :

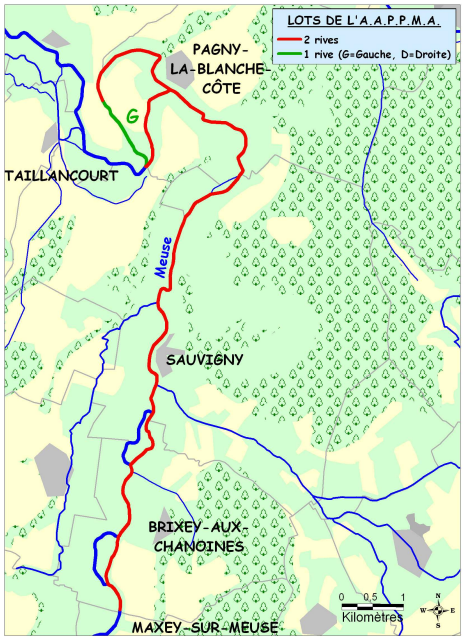

AAPPMA de Vaucouleurs

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : la haute Meuse,
ruisseau Ru Nicole, Montigny, Aroffe

Effectifs de pêcheurs : 290

Empoissonnement :
6000 alevins, 250 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

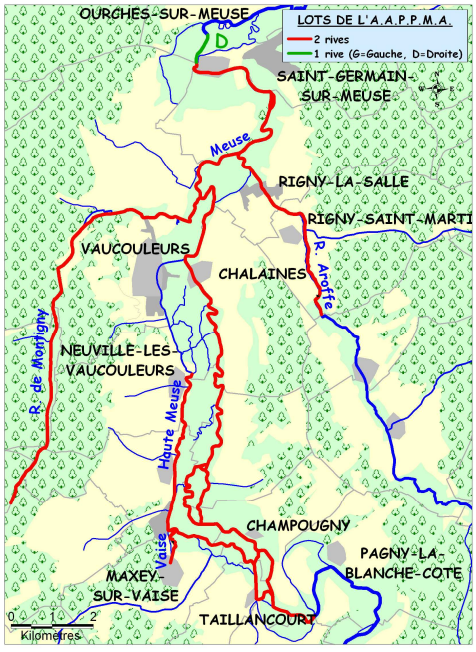

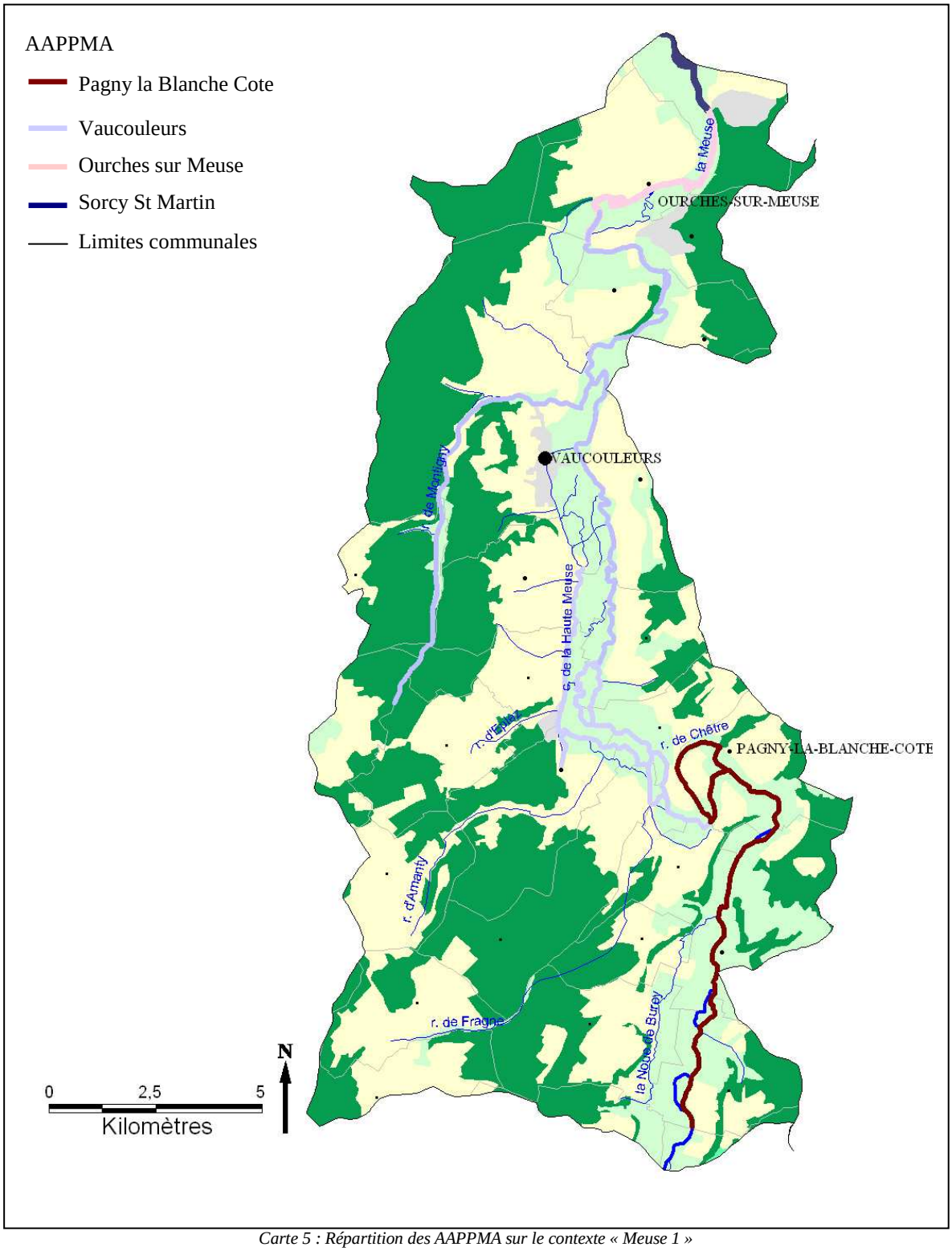

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Meuse 1 »

AAPPMA d'Ourches-Foug

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : Canal de la Marne au Rhin

Effectifs de pêcheurs : 157

Empoissonnement :

Origine des poissons déversés :

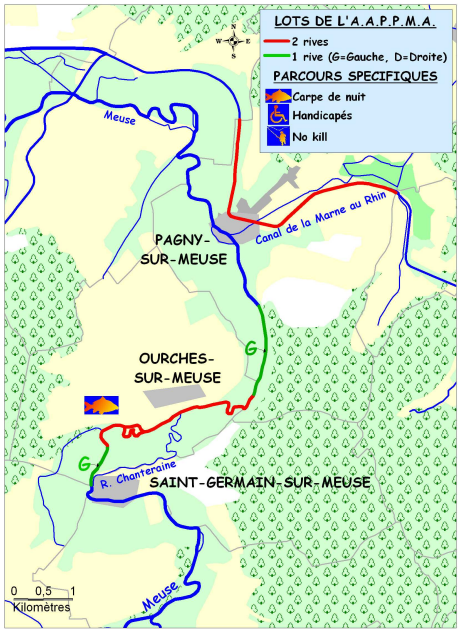

AAPPMA de Sorcy

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : Canal de l'Est,
canal de la Marne au Rhin

Effectifs de pêcheurs : 394

Empoissonnement :
150 kg arc en ciel
150 kg bro + 50, 100 kg bro – 50

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron
Etang fédéral

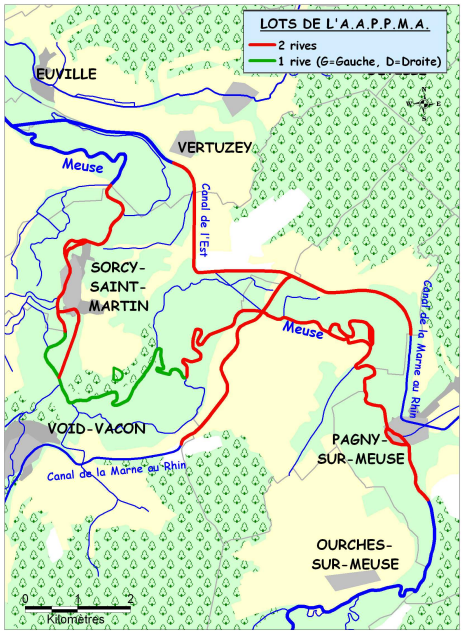

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	2ème et 1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDE (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
GESTIONNAIRE	AAPPMA : Pagny la Blanche Cote, Vaucouleurs, Ourches, Sorcy St Martin Particuliers Collectivités

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55005	AMANTY	r. d'Amanty	49
55026	BADONVILLIERS-GERAUVILLIERS	ru Nicole (Montigny)	134
55080	BRIXEY-AUX-CHANOINES	La Meuse	88
55088	BUREY-EN-VAUX	canal de la Haute Meuse	115
55089	BUREY-LA-COTE	la Noue de Burey	73
55097	CHALAINES	la Meuse	309
55100	CHAMPOUGNY	r. de chère	80
55173	EPIEZ-SUR-MEUSE	r. d'Epiez	43
55217	GOUSSAINCOURT	r. la prêle (Noue de Burey)	105
55328	MAXEY-SUR-VAISE	la Haute Meuse	331
55344	MONTBRAS	La Haute Meuse	27
55350	MONTIGNY-LES-VAUCOULEURS	ru Nicole (Montigny)	76
55381	NEUVILLE-LES-VAUCOULEURS	canal de la Haute Meuse	146
55396	OURCHES-SUR-MEUSE	la Meuse	173
55397	PAGNY-LA-BLANCHE-COTE	La Meuse r. de chère	222
55398	PAGNY-SUR-MEUSE	la Meuse	918
55433	RIGNY-LA-SALLE	la Meuse	325
55456	SAINT-GERMAIN-SUR-MEUSE	r. de Chanteraine	243
55474	SAUVIGNY	la Meuse	223
55485	SEPVIGNY	La Meuse	82
55503	TAILLANCOURT	Haute Meuse	121
55522	UGNY-SUR-MEUSE	la Meuse	123
55533	VAUCOULEURS	r. de Chanteraine	2319
55574	VOUTHON-BAS	r. de Fragne	73
88293	MAXEY-SUR-MEUSE	La Meuse	/

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
54205	FOUG	/
54306	LAY-SAINT-REMY	/
55436	LES ROISES	42
55475	SAUVOY	69
55520	TROUSSEY	325
55573	VOID-VACON	1600
55575	VOUTHON-HAUT	80
88219	GREUX	/

Structures intercommunales :

- **Communauté de Communes du Val des Couleurs*** (2000) : Brixey-aux-Chanoines, Burey-en-Vaux, Burey-la-Côte, Chalaines, Champougny, Epiez-sur-Meuse, Goussaincourt, Maxey-sur-Vaise, Montbras, Montigny-les-Vaucouleurs, Neuville-les-Vaucouleurs, Pagny-la-Blanche-Côte, Rigny-la-Salle, St Germain-sur-Meuse, Sauvigny, Sepvigny, Taillancourt, Ugny-sur-Meuse, Vaucouleurs, Rigny-St-Martin
- **Communauté de Communes de Void-Voicon*** : Ourches-sur-Meuse, Pagny-sur-Meuse, Troussey, Void-Voicon, Sorcy-St-Martin, Laneuville-au-Rupt, Ménil-la-Horgne, Bovée-sur-Barboure, Naives-en-Blois, Saulvaux, Boviolles, Méligny-le-Grand, Méligny-le-Petit, Reffroy, Marson-sur-Barboure, Villeroy-sur-Méholle.
- **Communauté de Communes du Val d'Ornois** : Amanty, Badonvillers-Gerauvilliers, Vouthon-Bas, Vouthon-Haut, Les Roises, Gondrecourt-le-Château, Tréveray, Demange-aux-Eaux, Houdelaincourt, Abainville, St Joire, Mauvages, Bonnet, Dainville-Bertheléville, Chassey-Beaupré, Delouze-Rosières, Baudignécourt, Vadauville-le-Haut, Horville-en-Ornois.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

Remarque : l'ensemble de la Meuse sur le contexte a fait l'objet d'un programme de restauration : les travaux sont achevés et l'entretien va commencer.

3.4. Zones particulières, réglementation…

Sont répertoriés sur le contexte :

- 1 ZNIEFF de type 2 : « Vallée de la Meuse de St Mihiel à Commercy » (10384)
- 5 ZNIEFF de type 1 :
  - « Sous Chaput-Bonapré » (15901)
  - « Les Chenevières » (01863)
  - « Maxey sur Vaise, les Rolmes » (15815)
  - « Fond de Bona » (08793)
  - « La Blanche Côte et Côte sur le Preye » (07526)
- 4 périmètres Natura 2000 :
  - « Vallée de la Meuse » (n°98)
  - « Forêt de la Vallée de la Méholle » (29)
  - « Pelouses de Pagny la Blanche Côte » (02)
  - « Forêts de Gondrecourt-le-Château » (30)

- 1 ZICO : « Vallée de la Meuse » (64)
- 3 Espaces Naturels Sensibles :
  - « Prairies mosanes entre Ourches et Pagny »
  - « Bois d'Epiez, vallon du Ru Nicole et les Roches »
  - « Blanche Côte et Tête des Rousseaux ».

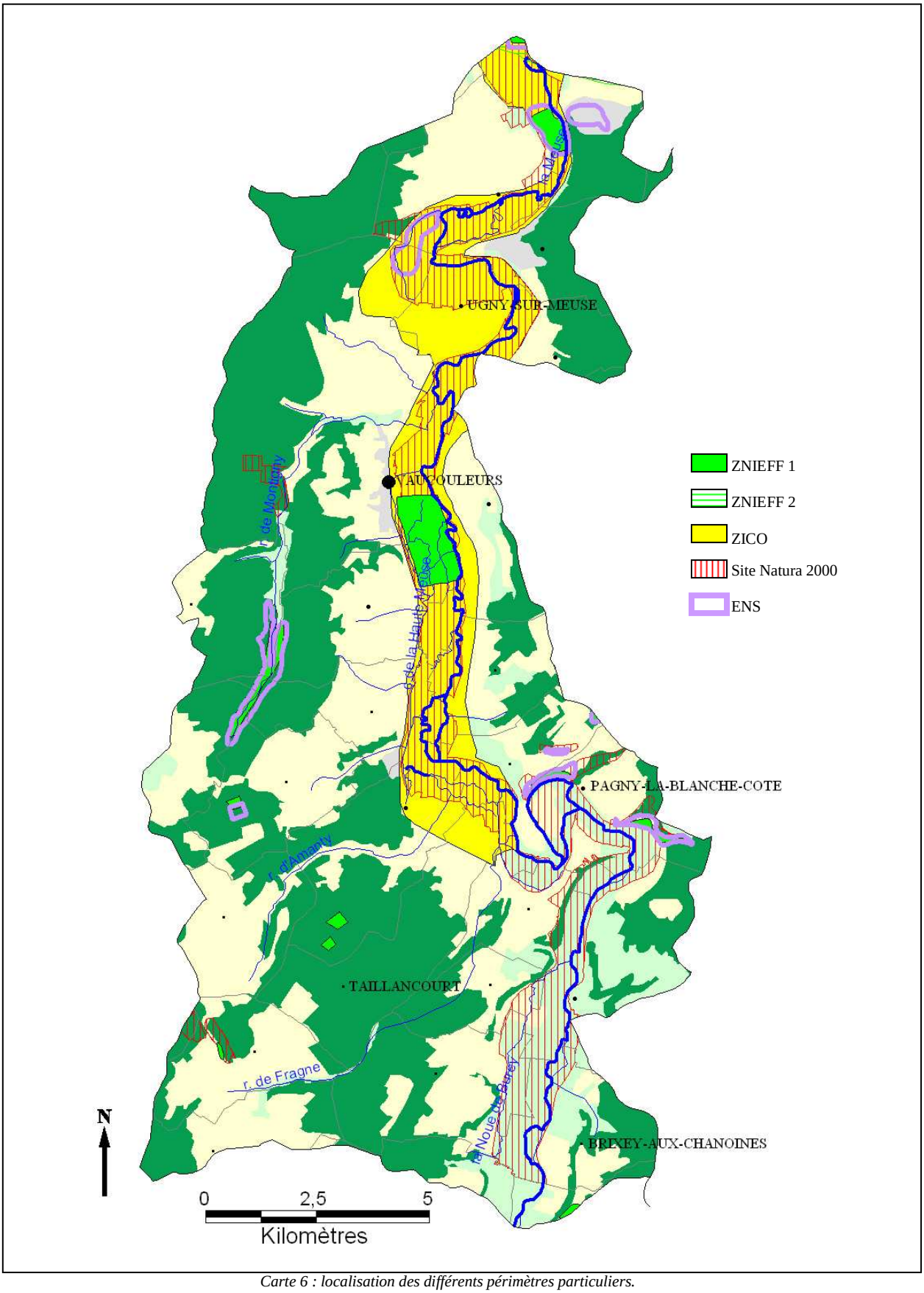

Carte 6 : localisation des différents périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Evolutions des activités agricoles et de leur répartition entre 1979 et 2000 sur le canton de Vaucouleurs				
Année considérée		1979	1988	2000
Superficie affectée au bassin versant (ha)		21243		
SAU (ha)		8667	8798	9196
SAU (%)		40,7	41,4	43,3
Superficies agricoles*				
Superficie toujours en herbe	ha	3760	3123	2507
	%BV	17,7	14,7	11,8
Maïs	ha	192	/	297
	%BV	0,9	S	1,4
Céréales	ha	4121	4333	4142
	%BV	19,4	20,4	19,5
Cultures industrielles	ha	192	850	1381
	%BV	0,9	4	6,5
Cheptel				
Bovins	Effectifs	8053	7308	7748
	Nb. De têtes par ha de BV	0,4	0,3	0,36
Ovins	Effectifs	1697	1013	2065
	Nb. De têtes par ha de BV	0,08	0,05	0,1
Porcins	Effectifs	391	22	29
	Nb. De têtes par ha de BV	0,02	/	/

* les pourcentages ont été calculés sur l'ensemble du bassin versant de la Meuse Amont (différent de celui du contexte) (données DDAF 55)

Les cultures

La SAU représente près de la moitié de la superficie et la culture industrielle (colza) progresse au détriment de la surface toujours en herbe.

Les forêts

La section amont de la Meuse est une région bien boisée : le taux de boisement est de l'ordre de 40% de la surface du bassin versant. Le canton de Vaucouleurs compte la plus grande superficie de forêt sur le tronçon.

UGB et proportion de SAU par rapport à la surface communale :

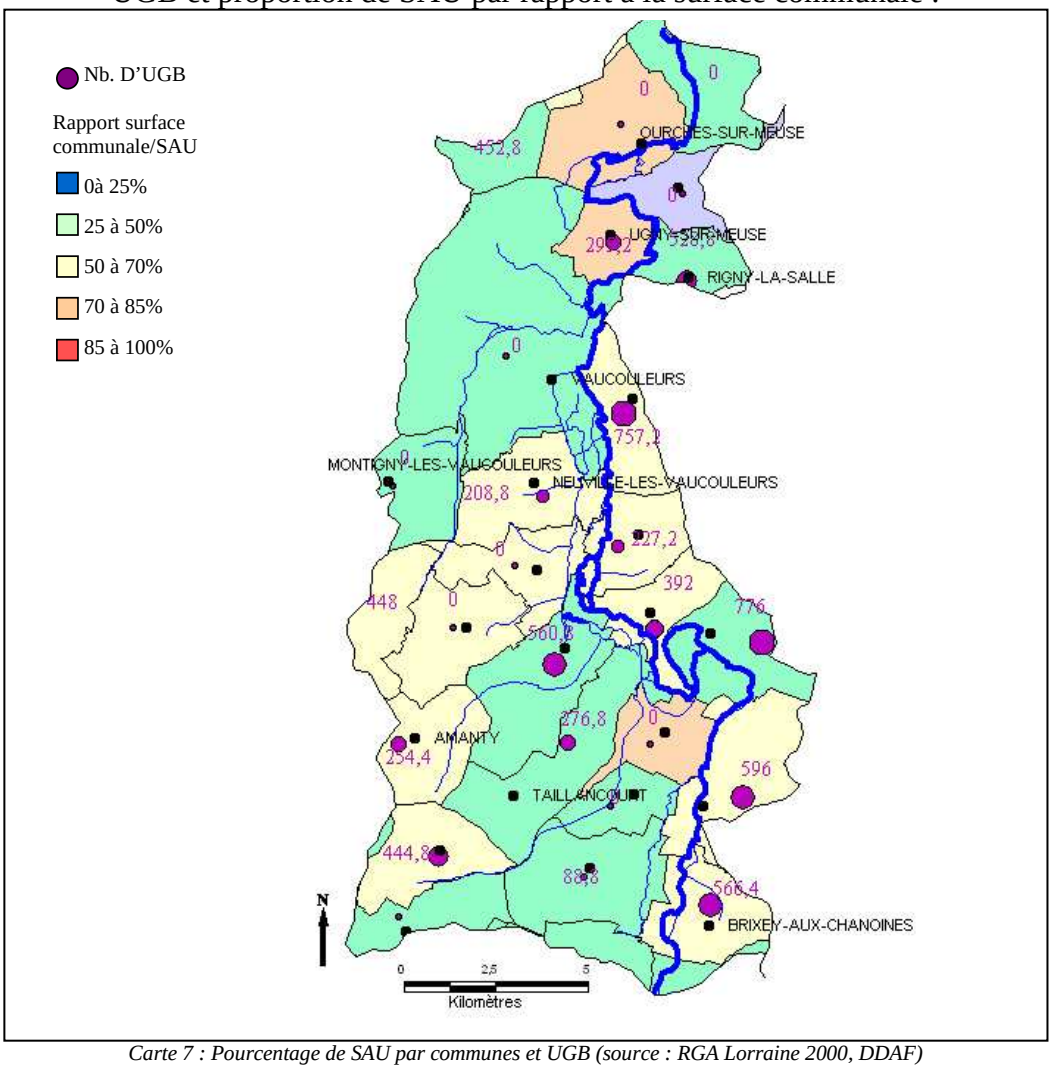

Carte 7 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Commune	Milieu récepteur	Date ouverture	Capacité (EH)	Rendements)				Type de traitement
				MO	MES	MP	NR	
St Germain/Meuse	Meuse	1976	300	36	/	21	0	
Pagny/Meuse	Meuse	1970	1400	40	/	9	0	Boues activées Aération prolongée

Les stations de St Germain-sur-Meuse et de Pagny-sur-Meuse (situées toutes deux en aval de la commune de Vaucouleurs) présentent d'importants dysfonctionnements qui ne permettent pas de traiter les effluents des communes raccordées de manière satisfaisante. Toutefois, les rejets en Meuse sont très faibles du point de vue de la pollution organique ce qui ne doit pas entraîner de perturbation majeure du milieu naturel.

4.2.2. Rejets industriels :

/

4.3. Les prélèvements :

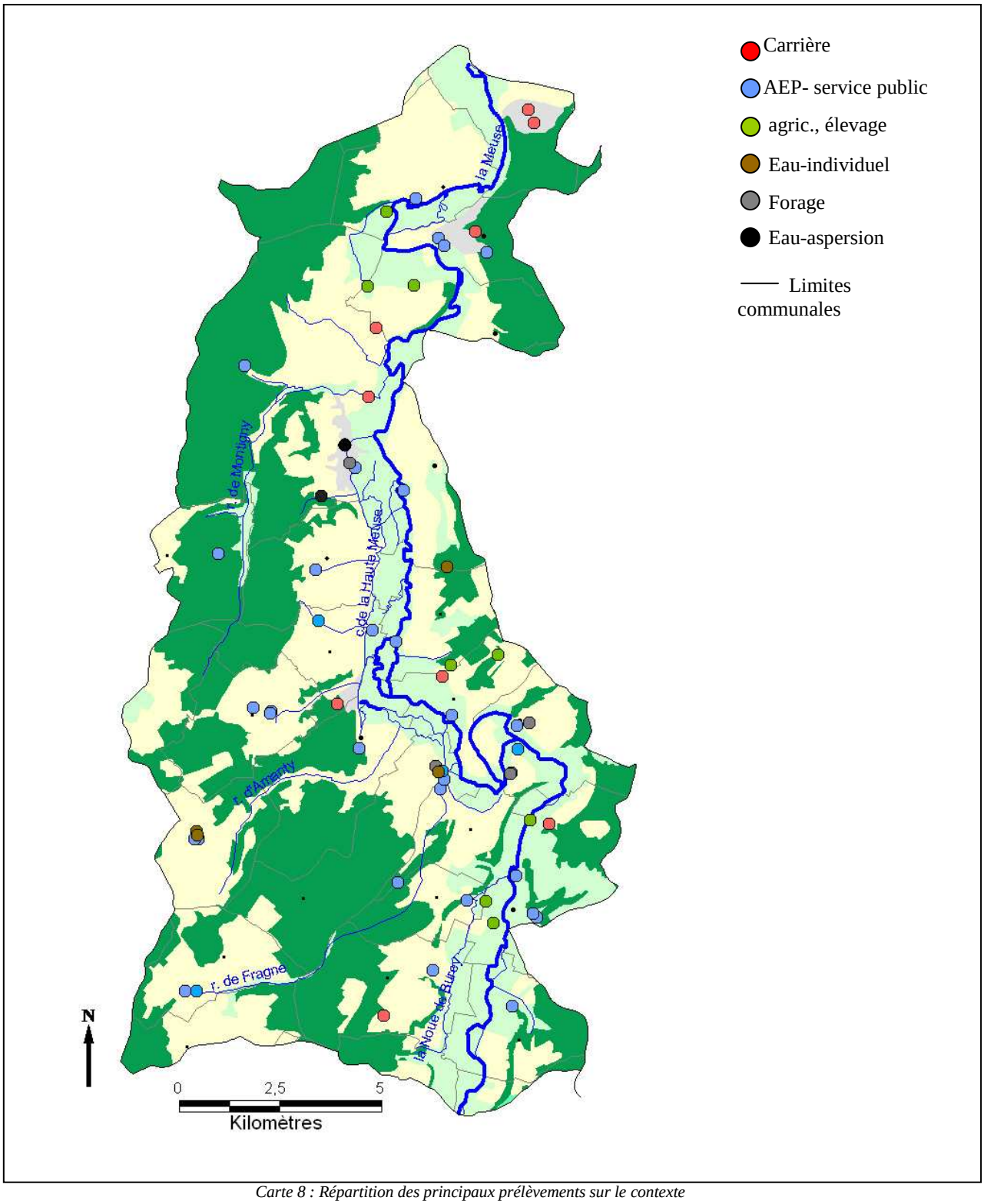

Carte 8 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

	Date	Origine	Ville	Nature	Observations
1996	24/04	Particulier	?	MO	Pollution du Ruisseau de Montigny (ou Ru Nicole) par rejet d'environ 56000 L d'engrais azoté liquide. Mortalité piscicole quasi-totale observée sur près de 4 km à l'aval du point de rejet.

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

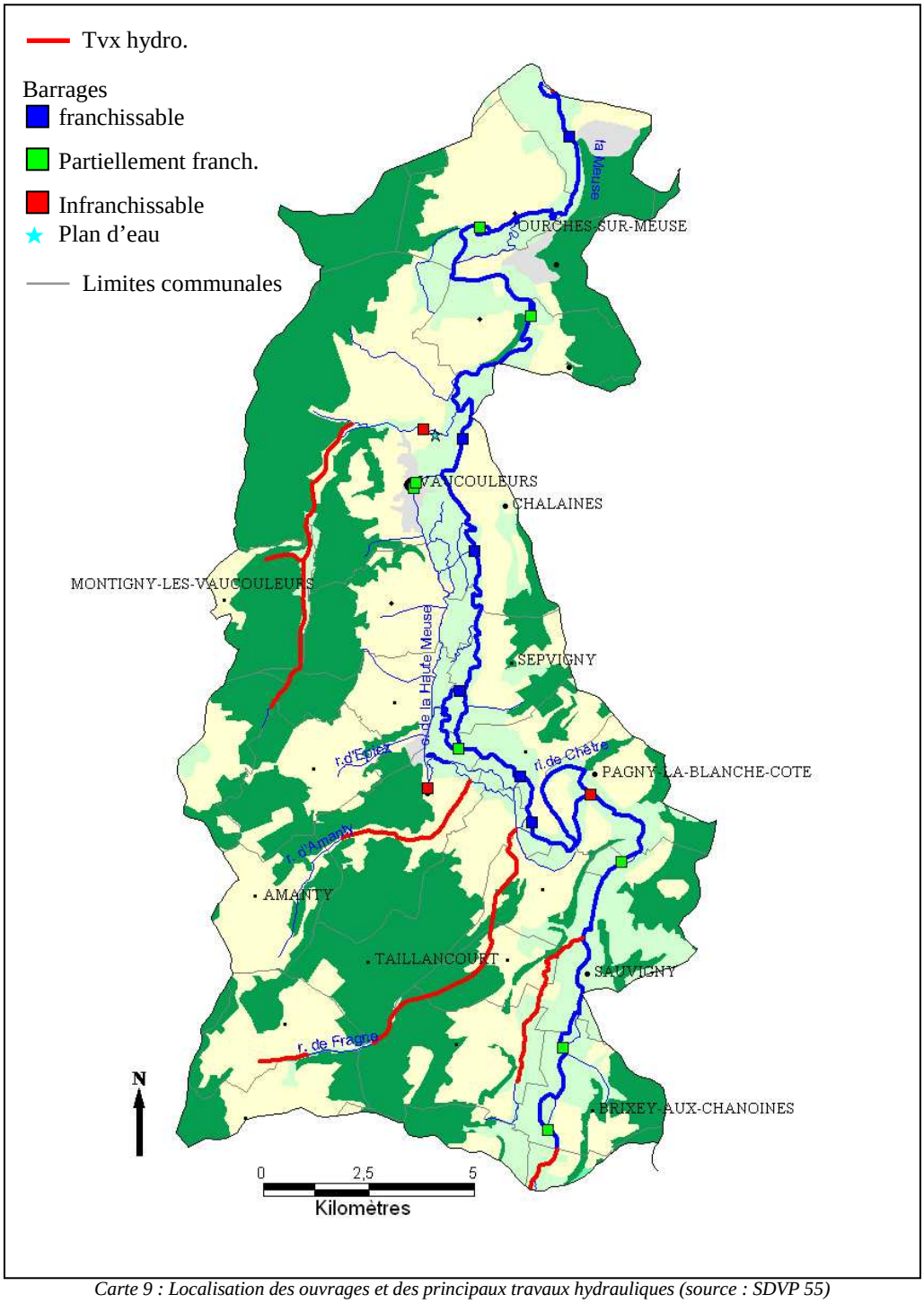

Carte 9 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

Principaux ouvrages :

Nom	Usage	Dériva-tion	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
digue du Gué de Chermont	Répartition des eaux entre Meuse et Haute Meuse	non	1659	Seuil fixe	franchissable	0	TAILLANCOURT
Moulin de la Roche	désaffecté	oui	AP 12/06/1879	Seuil fixe	franchissable	0.8	CHALAINES
Moulin du petit Chalaines	désaffecté	oui	AP 07/02/1878	Seuil fixe	franchissable	0	VAUCOULEURS
Moulin de Sepvigny	désaffecté		AP 23/03/1873	Seuil fixe	franchissable	0.5	SEPVIGNY
Moulin de Champougny	désaffecté	oui	/	Seuil fixe	franchissable	0	CHAMPOUGNY
Moulin de Brixey aux Chanoines	désaffecté	oui	AP 16/04/1877	Seuil fixe+vannes	Partiellement franchissable	1.1	BRIXEY-AUX-CHANOINES
Moulin de Tusey	désaffecté	/	/	/	Infranchissable	2	VAUCOULEURS
Moulin de Maxey sur Vaise	désaffecté		AP 06/02/1861		Infranchissable	1.5	MAXEY-SUR-VAISE
Moulin de Pagny la Blanche Côte	microcentrale	oui	AP 12/06/1879	Seuil fixe+vannes décharge	Infranchissable	1.3	PAGNY-LA-BLANCHE-COTE
Moulin de Traveron	désaffecté	oui	AP 17/12/1872	Seuil fixe+vannage	Partiellement franchissable	1.5	SAUVIGNY
Moulin de Sauvigny	désaffecté	oui	aucune	Seuil fixe	Partiellement franchissable	1.2	BRIXEY-AUX-CHANOINES
Barrage d'Ourches	désaffecté »	oui	AP 16/02/1873	Seuils fixes	Partiellement franchissable	1,2	OURCHES
Barrage d'Ugny	désaffecté »	oui	AP 01/08/1855	Seuil fixe	Partiellement franchissable	1	UGNY
Barrage du Souchet	prise d'eau		AP 23/03/1873	Seuil fixe+palplanche+enrochement	Partiellement franchissable	0.6	CHAMPOUGNY
Moulin de Longor	désaffecté	oui	AP 17/11/1877	Seuil fixe	franchissable	1	PAGNY-SUR-MEUSE
Vannage de Vaucouleurs 1				2 vannes	Partiellement franchissable	1	VAUCOULEURS
Vannage de Vaucouleurs 2				3 vannes+pare-ment vertical	Partiellement franchissable	1	VAUCOULEURS

4.6. Extraction de granulats :

Néant.

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
VAUC01	La Ballastière	1	Non déclaré	?	?	Vaucouleurs

Contexte Meuse 2 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5502 – IP
Zone hydrographique	B 210 à 213/ B221 à 225/ B230 à 236 / B300 à 307
Masse d'eau	RB_B30 / RB_B23/ RB_B22 / RB_B21
Typologie AERM	Gd cours d'eau à eaux calmes et tempérées en région calcaire/ Affl : r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Limite amont	r. Pré le Loup/ Pagny/Meuse
Limite aval	r. de l'Andon
Cours d'eau	Meuse
Type de contexte	Intermédiaire perturbé
Espèce repère	Truite + Brochet
Carte IGN	3111O 3111^{E} 3112 E 3212O 3113^{E} 3213O 3214O 3214^{E} 3215^{E}

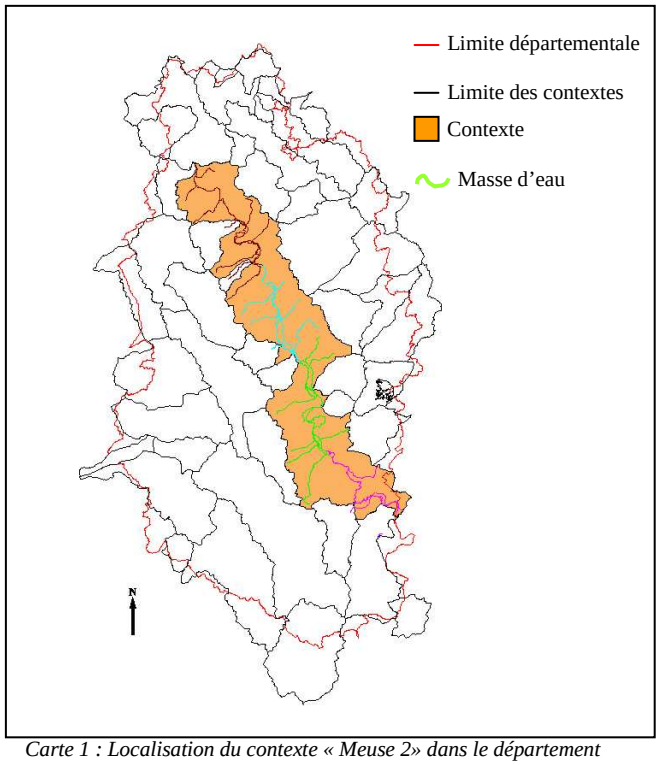

Carte 1 : Localisation du contexte « Meuse 2» dans le département de la Meuse.

Le contexte « Meuse 2 » correspond au tronçon intermédiaire de la Meuse dans le département. Il se situe au centre du département et représente le plus grand contexte en Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

La rivière Meuse traverse des formations alluvionnaires ainsi que des formations calcaires fissurées de l'Oxfordien moyen. Les alluvions de la Meuse sont constituées de dépôts limono-graveleux et argilo-calcaires. Elles sont parfois recouvertes par des horizons limoneux à limono-argileux de quelques mètres. Ces niveaux assurent une certaine protection contre les infiltrations directes des eaux de surface.

Les formations de l'Oxfordien moyen et supérieur sont représentées par des calcaires récifaux, marno-calcaires et calcaires gréseux. On les trouve sous les alluvions, souvent en relation hydraulique directe avec les alluvions dont ils assurent l'alimentation. Ces formations sont vulnérables car plus ou moins sensibles à d'éventuelles pollutions en fonction de leur degré de fissuration et de karstification. (Données DDAF 55)

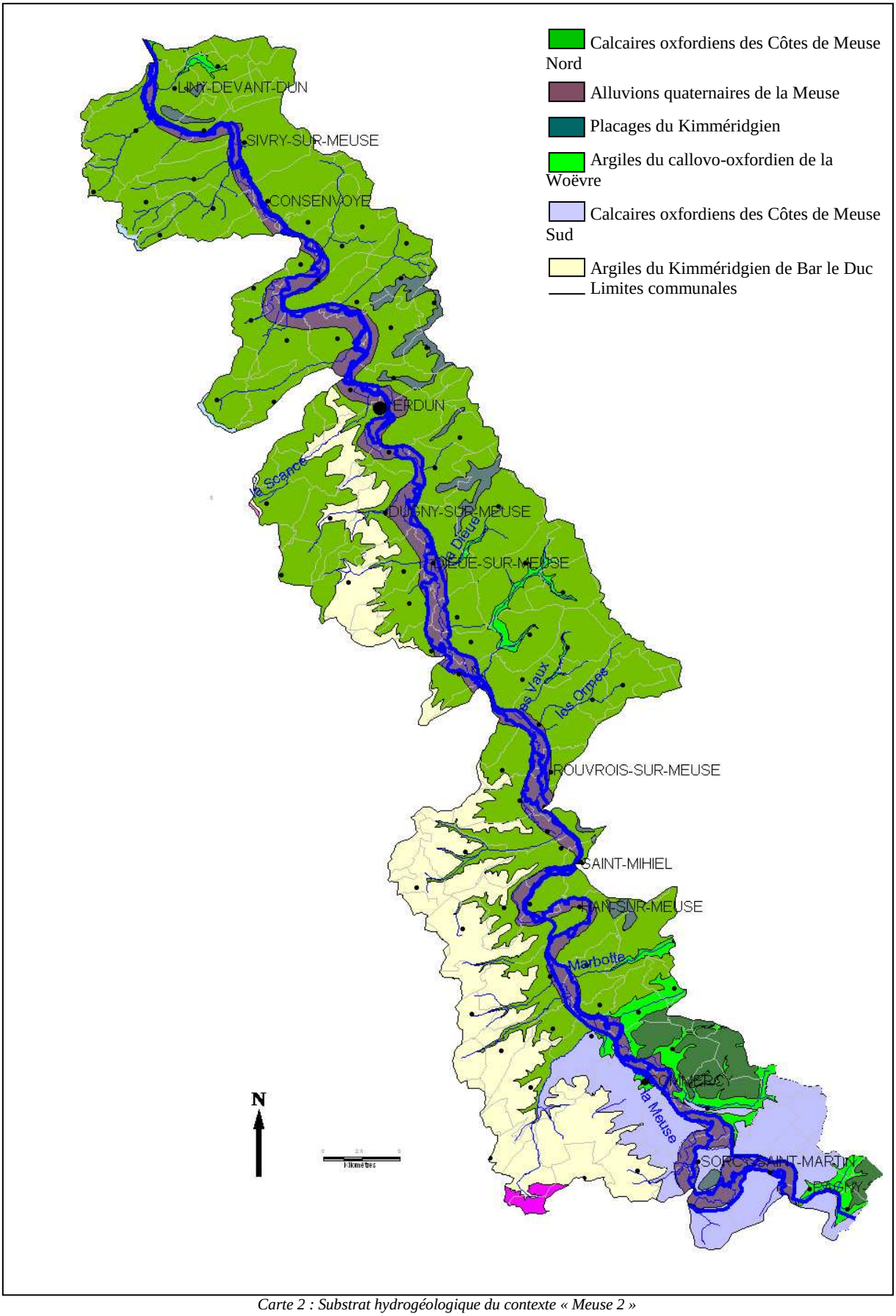

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Meuse 2 »

2.2 Réseau hydrographique :

Le contexte « Meuse 2 » correspond à un tronçon de la Meuse d'environ 170 Km, auquel s'ajoutent une soixantaine d'affluents de première catégorie piscicole et une quinzaine de deuxième catégorie piscicole (correspondant pour la plupart à des écoulements entre Meuse et canal).

La particularité du contexte tient à la présence du Canal de l'Est qui fonctionne avec une alternance de dérivations éclusées en by-pass de sections de Meuse « sauvage » avec des sections de Meuse canalisées et naviguées.

Le canal de l'Est pose en outre un problème pour la circulation des poissons : les confluences des ruisseaux de première catégorie avec le canal sont assurés par des dispositifs actuellement infranchissables pour les salmonidés quittant la Meuse pour coloniser les zones de frayères.

On distingue deux types de dispositifs :

- les siphons : l'affluent passe sous le canal de l'Est. (La pression de l'eau dans le siphon, l'obscurité, l'encombrement et la hauteur de chute sont autant de facteurs qui interdisent le franchissement des siphons par les poissons) ;
- la confluence directe par déversoir : le canal de l'Est intercepte alors purement et simplement l'affluent, avec parfois une restitution des débits non consommés vers l'aval du cours. Si l'avalaison est possible, la remontée depuis l'aval du canal reste impossible car les écoulements depuis les déversoirs sont ponctuels (maintien du niveau du canal) et les hauteurs de chute parfois trop importantes.

De plus, l'eau restituée vers l'aval par les déversoirs provient essentiellement du canal, l'attrait pour les salmonidés est donc moindre (température plus élevée, débit plus faible et irrégulier, absence éventuelle de l'attrait olfactif du milieu propice à la reproduction…)

Remarque : les affluents de première catégorie piscicole captés par le canal se retrouvent en deuxième catégorie à l'aval du canal.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro	Cours d'eau	Confluence	Rive	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B2100000/B2120000/ B21300000 B2210000 à B2250000 B2300000 à B2360000 B3010000 à B3070000	La Meuse	/	/	170	35	0,46
	Fond de la Nivolette	Meuse	G	1,13	/	14,2
	Ravin de la Charbonnière	Ravin de Vacherauville	G	2,4	/	34,6
	Ravin de la Prêle	/		1,38	/	13,0
B3030660	Ravin de Molleville	Meuse	D	7,86	/	15,0
B3020460	Ravin de Vacherauville	Meuse	D	7,67	/	7,7
	Ravin du Bois des Caures	Rav. de Molleville	G	3,35	/	27,5
B3020460	Ravin du Fays	Rav. de Vacherauville	D	1,82	/	25,3
B2340560	r. la Noue de Han	r. Billonneau	G	1,12	0,8	21,4
B2310720	r. d'Apparot	r. Rupt	G	3,76	1,5	7,7
B3010500	r. de Bamont	Meuse	G	11,07	2,55	5,8
B2360300	r. de Belrupt	Meuse	D	2,92	2,25	9,2
B2130550	r. de Béquillon	Meuse	D	4,44	2,5	5,0
B2340660	r. de Beudat	r. Dieue	G	1,79	0,7	17,3
B2340540	r. de Billonneau	Meuse	G	5,31	1,35	7,3
B3030360	r. de Chattancourt	Meuse	G	4,88	2	5,1
B2200300	r. de Chonville (Saulx)	Meuse	G	7,94	3,6	4,8
B3060520	r. de Domfontaine	r. Ménomé	D	2,44	1,6	30
	r. de Hadonville			1,75	1,9	28,6
B2210470	r. de Girouet	Meuse	G	9,06	4,15	5,6
B3050480	r. de Guénoville (Moulin)	Meuse	G	9,06	3,25	8,4
B2100690	r. de Jacob le Boucher	Meuse	G	1,65	2	23,7
B3020710	r. de la Claire	Meuse	G	4,04	2,4	4,7
B2340620	r. de la Dieue	Meuse	D	7,08	3,25	5,1
	r. de la Fontaine aux Anes	/		1,38		25,4
B2230390	r. de la Fontaine Gillotte	r. Martincourt	G	2,91	1	14,8
B2340540	r. de la Fontaine des Malades	/		1,27	0,8	14,9
B2320420	r. de la Fontaine du Terme	Meuse	G	0,97	1,6	3,1
B2340540	r. de la Petite Chaussée	r. Billonneau	G	1,82	1	24,7
B2210360	r. de la Marbotte	Meuse	D	8,65	1,95	5,2
B2230340	r. de Martincourt	Meuse	G	0,99	0,9	8,1
B3050560	r. de Ménomé	r. Guénoville	G	3,63	1,5	13,5
B2340410	r. de Nazingue	Meuse	D	2,41	1,1	6,6
B3070470	r. des Norentes	Meuse	G	2,86	3,5	21,3
B3070370	r. de Ponthieu	r. Wassieu	G	2,96	1,9	22,3
B2250630	r. de Rémivau	r. des Ormes	D	4,41	1,3	27
B2310300	r. de Rupt	Meuse	D	9,29	2,9	8,5
B3050560	r. des Septsarges	r. Ménomé	D	1,79	1,5	16,8
B2340620	r. des Fontaines Brillantes	/		2,20	0,8	9,5
B2100530	r. des Hautes Bruyères	Meuse	D	2,5		4,8
B3060340	r. des Jonquettes (Butel)	Meuse	G	7,27	2,1	9,8
B2250610	r. des Ormes	Meuse	D	4,86	0,6	5,1
	r. des Sources de Punais	/	/	1,32		34,2
B2250710	r. des Vaux	Meuse	D	8,73	2	5,4
B3050800	r. du Chaufour	r. Guénoville	D	2	1,3	11,5

Code hydro	Cours d'eau	Confluence	Rive	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B2350380	r. du Franc Ban	Meuse	G	10,6	3	4,4
B2210550	r. du Ménil	Meuse	G	6,27	2,75	9,9
B2200400	r. du Plane	r. Chonville	G	1,74	1,5	11,5
B2100500	r. du Val de l'Ane	Meuse	G	2,37		1,7
B3070510	r. de la Doua	Meuse	D	5,62	1,2	6,6
	r. la Hayotte	Meuse	G	2,47		0,4
B3000300	r. la Scance	Meuse	G	11,66	4	6,6
B2130300	r. l'Aulnois	Meuse	D	7,38	4	5,1
B2200300	r. l'Aviot	r. Chonville	D	8,04	3,65	11,4
B2130300	r. le Breuil		/	2,14	0,8	11,2
B2250300	r. le Hamboquin	Meuse	G	3,49	2	0,6
B2220500	r. le Royat	Meuse	G	6	0,4	0,2
B2230340	r. le Réhaut	Meuse	G	9,61	1,5	4,5
B3070310	r. le Wassieu	Meuse	G	4,43	2,6	13,1
B2230410	r. Notrevau	r. Réhaut	G	4,98		9,2
B2120340	Rupt de Laneuville	Meuse	G	3,78	2,25	10,3
	Affluents sans nom		/	88	1,4	
B3060452	r. de Brouzel	Meuse	D	1,02	2,55	6,9
B2250521	r. de Rompierre	Meuse	D	1,68	3,2	0,6
B2250540	r. la Prêle	Meuse	D	3,27		1,2
	r. la Scancière	Meuse	D	0,75		0
B2360421	r. Ste Vanne	Meuse	G	3,35		0,9
	Fossé de la Pousette	Meuse	G	1,77		1,1
B2360440	r. de la Noué	Meuse		3,11		0,6
B2120470	r. de la Noue	Meuse		2,21	2,5	0
B2210390	r. de Mont	Meuse		3,97	7	0,8
B2100650	r. de Frasne	Meuse		3,61		0,3
B3030520	r. de Ham	Meuse	D	2,22		0,9
B2340391	r. de la Noue de la Maix	Meuse		5,62		0,5
	Affluents sans nom			54,41		
B2100072/B2120072 B2130072 B2200072 à B2250072 B2300072 à B2360072 B3010072 à B3070072	Canal de l'Est	Meuse		90	20	
B2100092	Canal de la Marne au Rhin			19		

Affluents 1ère catégorie

Affluents 2ème catégorie

* affluents passant sous le canal de l'Est Branche Nord (siphons)

** affluents intégralement captés par le canal.

Remarques :

- les ruisseaux de Vaux et des Ormes confluent directement dans le canal mais il n'existe aucun déversoir en rive gauche : le lit du cours d'eau à l'aval du canal est donc supprimé.
- Le Nazingue présente un petit vannage en rive gauche qui reste perpétuellement fermé et donc le lit de ce ruisseau est complètement asséché à l'aval du canal.

2.2.2. Topographie :

Profil en long de la Meuse sur le contexte « Meuse 2»

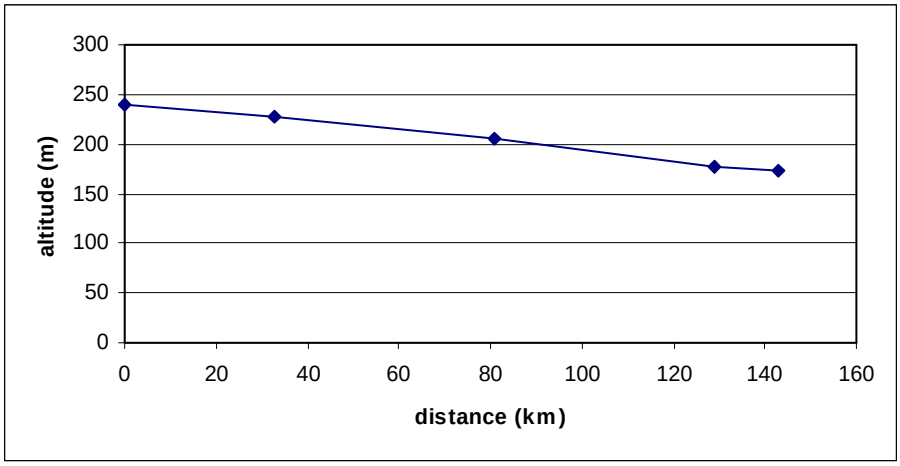

Pente naturelle moyenne : 0,46‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

La Meuse à Commercy

	janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	année
debits (m3/s)	53.80	50.00	42.00	24.20	13.70	6.560	5.080	3.260	3.610	8.200	30.40	44.50	23.60
Qsp (l/s/km2)	23.5	21.8	18.3	10.6	6.0	2.9	2.2	1.4	1.6	3.6	13.3	19.4	10.3

Module interannuel (m^3/s)	23.60 [17.90;29.40]
QMNA ½ (m^3/s)	1.600 [1.000;2.400]
QMNA 1/5 (m^3/s)	0.870 [0.490;1.300]

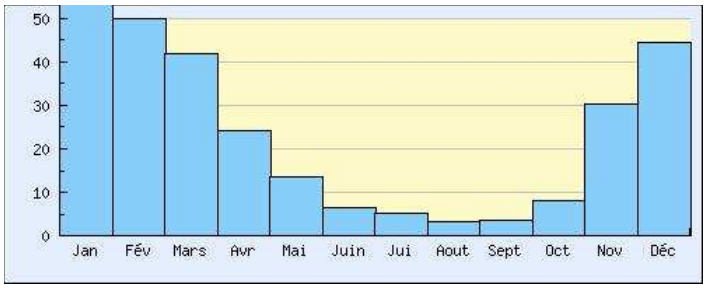

La Meuse à Saint-Mihiel :

	janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	année
debits (m3/s)	61.70	64.60	48.80	38.20	22.90	14.20	9.240	6.010	6.920	14.10	28.50	51.20	30.30
Qsp (l/s/km2)	24.3	25.4	19.2	15.0	9.0	5.6	3.6	2.4	2.7	5.6	11.2	20.2	11.9

Module interannuel (m^3/s)	30.30 [27.50;33.20]
QMNA ½ (m^3/s)	3.500 [3.100;4.000]
QMNA 1/5 (m^3/s)	2.300 [2.000;2.700]

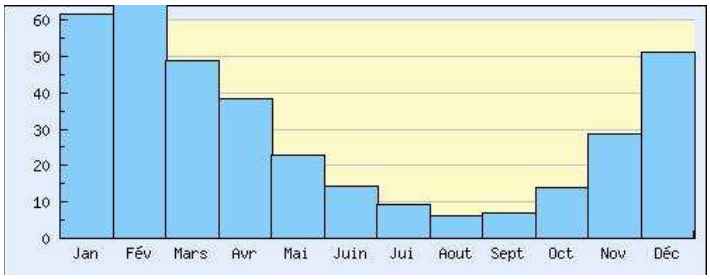

La Scance à Verdun :

	janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	année
debits (m3/s)	0.661	0.670	0.551	0.575	0.404	0.289	0.216	0.170	0.146	0.174	0.325	0.523	0.390
Qsp (l/s/km2)	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Module interannuel (m^3/s)	0,390 [0,347 ; 0,434]
QMNA ½ (m^3/s)	0,130
QMNA 1/5 (m^3/s)	0,100

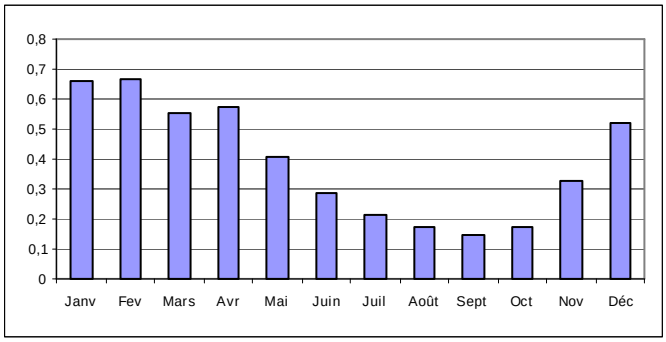

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

Beaucoup d'affluents de la Meuse, traversant des terrains calcaires, ont une capacité d'accueil naturellement limitée du fait de leurs faibles débits estivaux, cependant, seuls quelques uns tombent complètement en assec (cf. carte 3, page suivante).

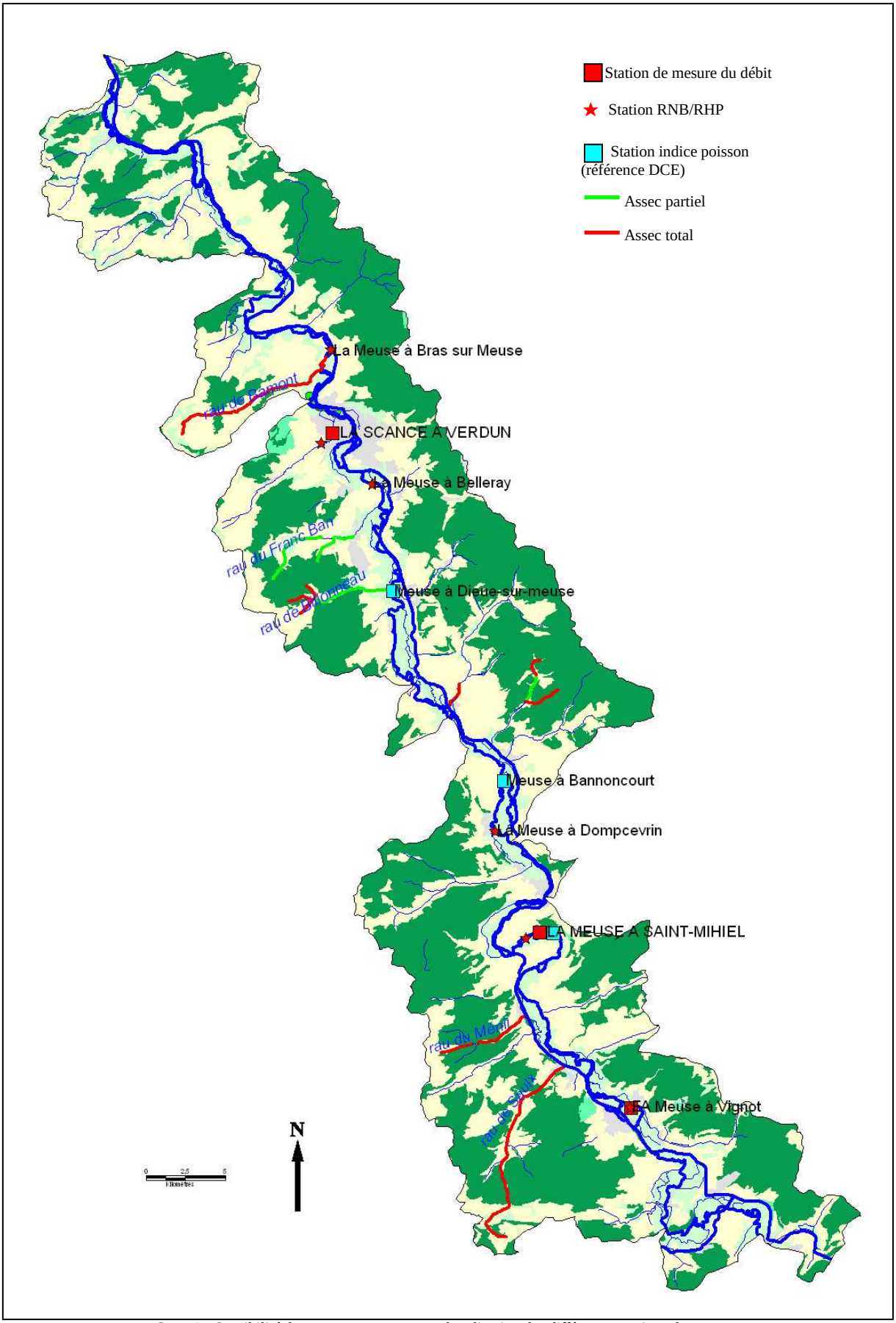

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

- données RHP :

La Meuse à Han-sur-Meuse (2005)
Surface : 1262,5m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	biomasse (g/100m²)
LPX	<<	10
CHA	1	2
VAI	51	42
LOF	6	17
HOT	<<	1
BAF	3	4
VAN	1	6
LOR	<<	3
GOU	18	44
CHE	11	290
BOU	12	13
GRE	<<	<<
GAR	8	152
TAN	1	193
CCO	1	3
CMI	<<	2
ABL	7	4
BRB	<<	<<
BRE	<<	<<
EPT	1	1
PER	1	24
BRO	<<	63
PES	<<	1
Total : 23	**122**	**875**

Le peuplement piscicole à Han-sur-Meuse est globalement de bonne qualité : à chaque campagne la richesse spécifique est importante (une vingtaine d'espèces) et la biomasse très élevée : cela témoigne d'une bonne productivité de l'écosystème et de la richesse des habitats.

Les populations de carnassiers sont bien structurées et des espèces patrimoniales indicatrices de qualité sont régulièrement trouvées (Loche de rivière, Lamproie, Bouvière) : cela s'explique par la bonne qualité physique sur le secteur (présence de lônes et prairies inondables).

- réseau référence DCE : 2005

La Meuse à Bannoncourt

surface prospectée : 5000m².

Espèces	Densité (ind/100m²)	biomasse (g/100m²)
CHA	<<	<<
VAI	22	24
LOF	1	4
LPP	<<	2
HOT	<<	1
BAF	1	2
VAN	1	15
LOT	<<	7
LOR	<<	1
GOU	5	24
CHE	2	90
BOU	4	3
GAR	2	32
TAN	1	11
CAS	<<	<<
ABL	1	1
ROT	<<	3
EPT	1	<<
PER	<<	5
BRO	<<	7
Total : 20	**41**	**231**

Bonne richesse spécifique. Peuplement dominé par des espèces rhéophiles (CHA VAI LOF HOT BAF VAN GOU CHE) qui cohabitent avec des espèces plus lentiques (BOU TAN ABL GAR CAS BRO). Assez peu de brochet sur la station.

La Meuse à Dieue sur Meuse

Surface prospectée : 1275

Espèces	Densité (ind/100m²)	biomasse (g/100m²)
LPX	<<	9
CHA	<<	1
VAI	73	64
LOF	4	9
HOT	1	3
BAF	4	163
VAN	3	26
LOT	<<	25
LOR	<<	3
GOU	21	52
CHE	15	454
BOU	6	4
GRE	<<	3
GAR	9	69

TAN	<<	12
CCO	<<	<<
CMI	<<	1
ABL	3	3
ROT	<<	1
BRB	<<	2
BRE	1	1
EPT	3	1
PER	<<	9
BRO	<<	376
OCL	<<	*
Total : 25	152	1291

- données hors réseau :

prospection Loche d'étang, 2004/2005 :

La Meuse à Troyon, 2004
Surface : 60m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	biomasse (g/100m²)
LOR	2	17
TAN	2	<<
EPT	2	2
LOE	2	103
Total : 4	**8**	**123**

La Meuse à Troyon, 2005
Surface : 1200m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	biomasse (g/100m²)
VAI	1	1
LOF	1	3
LOR	1	2
GOU	1	13
CHE	1	21
GRE	<<	2
GAR	3	51
TAN	<<	9
ABL	<<	1
BRB	<<	<<
PER	1	29
BRO	<<	79
LOE	<<	5
Total : 13	**9**	**216**

La Meuse à Tilly-sur Meuse, 2005
Noue le Sonne
Surface : 460m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	biomasse (g/100m²)
VAI	1	<<
LOF	1	4
CHE	<<	206
BOU	<<	<<
GAR	1	2
TAN	2	116
EPI	<<	<<
EPT	<<	<<
BRO	2	1261
Total : 9	**7**	**1589**

Ma Petite Meuse à Maizey, 2004
Surface : 285m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	biomasse (g/100m²)
VAI	1	<<
LOF	1	4
CHE	<<	206
BOU	<<	<<
GAR	1	2
TAN	2	116
EPI	<<	<<
EPT	<<	<<
BRO	2	1261
Total : 9	**7**	**1589**

La Meuse à Dieue-sur-Meuse, 2004
Noue du Cul Reboulet
Surface : 1720m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	biomasse (g/100m²)
VAI	4	3
LOR	1	8
CHE	<<	140
BOU	<<	1
GAR	<<	21
TAN	1	30
ROT	<<	11
BRB	<<	<<
EPT	<<	<<
PER	<<	17
BRO	<<	118
LOE	<<	10
Total : 12	**6**	**359**

Le Ruisseau de Mont à Sampigny, 2004
Surface : 795m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	biomasse (g/100m²)
CHA	1	*
LOF	<<	*
BAF	<<	*
GAR	13	27
BRB	<<	*
EPT	1	1
PER	1	*
BRO	1	*
Total : 8	**17**	**/**

- Zones de frai : (carte 4)

Les zones de frayères à truite sont actuellement très réduites sur les affluents : ceci s'explique d'une part par les importantes opérations de curage et recalibrage qui ont été réalisées dans les années 1960 et d'autre part par l'impossibilité des géniteurs à remonter pour frayer.

Il faut noter que les affluents en rive droite de la Meuse offrent de bonnes potentialités d'habitat et de reproduction pour la truite (nombreuses sources, traversée de terrains boisés, écoulements des côtes de Meuse, grand linéaire…) mais fonctionnent aujourd'hui, pour la plupart, en circuit fermé à cause du canal, infranchissable.

En rive gauche, la plupart des affluents sont encore accessibles mais ils sont moins propices à la truite car les débits sont plus faibles, du fait de l'importance des infiltrations karstiques, et l'occupation des sols est moins favorable (cultures, prairies).

Le contexte présente également de nombreuses potentialités pour la reproduction du brochet, cependant, la plupart des sites de reproduction sont aujourd'hui non fonctionnels car inaccessibles ou ne possédant pas les bonnes conditions d'inondation (les fluctuations trop rapides des niveaux d'eau ne permettent pas le maintien d'une lame d'eau suffisamment longtemps sur les sites).

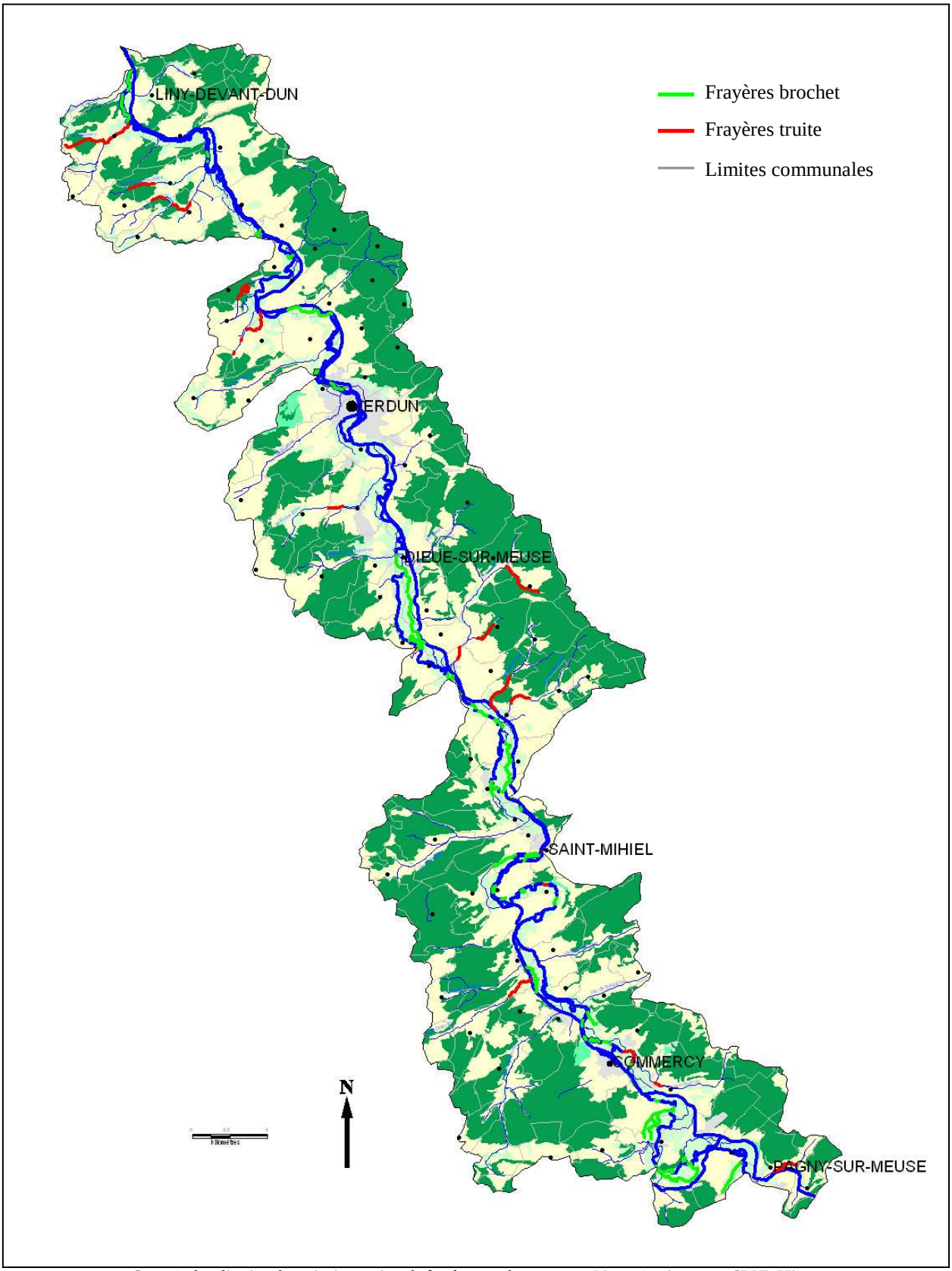

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères sur le contexte « Meuse 2 » (sources : SDVP 55)

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
La Meuse	St Mihiel	60	60	66	81	62	2003	RNB
La Meuse	St Mihiel	54	59	59	6	52	2002	RNB
La Meuse	St Mihiel	60	59	51	61	53	2001	RNB
La Meuse	St Mihiel	62	70	62	64	55	2000	RNB
La Meuse	Dompcevrin	64	65	61	85	63	2003	RNB
La Meuse	Dompcevrin	59	60	67	39	55	2002	RNB
La Meuse	Dompcevrin	64	64	68	66	50	2001	RNB
La Meuse	Dompcevrin	73	73	63	71	55	2000	RNB
La Meuse	Belleray	63	62	76	84	63	2003	RNB
La Meuse	Belleray	59	59	71	59	52	2002	RNB
La Meuse	Belleray	58	58	65	71	51	2001	RNB
La Meuse	Belleray	71	71	65	71	53	2000	RNB
La Meuse	Bras sur Meuse	57	56	70	85	62	2003	RNB
La Meuse	Bras sur Meuse	56	56	70	63	54	2002	RNB
La Meuse	Bras sur Meuse	66	60	62	72	52	2001	RNB
La Meuse	Bras sur Meuse	72	72	58	69	53	2000	RNB
La Scance	Verdun	50	40	5	90	62	2003	RNB
La Scance	Verdun	57	38	2	56	37	2002	RNB
La Scance	Verdun	52	29	1	56	43	2001	RNB
La Scance	Verdun	57	11	1	54	39	2000	RNB

Très bon Passable Très mauvais
Bon Mauvais

La qualité de l'eau est très variable selon les années sur le contexte. Elle reste tout de même bonne à passable dans la majorité des cas.
La Scance par contre présente une qualité très inférieure allant de passable à très mauvaise. Cela peut s'expliquer en partie par la présence importante d'activités polluantes sur son cours (industries, agriculture intensive…).

- Qualité biologique :
  - IBGN :

La Meuse est un cours d'eau trop important pour la méthodologie IBGN.

- IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
La Meuse	Bannoncourt	13,2	Bonne	2005	Réseau référence
La Meuse	Dieue sur Meuse	14,1	Bonne	2005	Réseau référence
La Meuse	St Mihiel	15,7	Bonne	2005	Réseau référence
La Meuse	St Mihiel	14,6	Bonne	2004	RNB
La Meuse	St Mihiel	14,1	Bonne	2003	RNB
La Meuse	St Mihiel	12,8	Moyenne	2002	RNB
La Meuse	St Mihiel	11,7	Moyenne	2000	RNB
La Meuse	Dompcevrin	13,1	Bonne	2004	RNB
La Meuse	Dompcevrin	12,1	Moyenne	2003	RNB
La Meuse	Dompcevrin	11,2	Moyenne	2000	RNB
La Meuse	Belleray	14,4	Bonne	2004	RNB
La Meuse	Belleray	13,1	Bonne	2003	RNB
La Meuse	Belleray	14,1	Bonne	2002	RNB
La Meuse	Belleray	11,8	Moyenne	2000	RNB
La Meuse	Bras sur Meuse	12,7	Moyenne	2004	RNB
La Meuse	Bras sur Meuse	13,6	Bonne	2003	RNB
La Meuse	Bras sur Meuse	15,3	Bonne	2002	RNB
La Meuse	Bras sur Meuse	10,5	Moyenne	2000	RNB
La Scance	Verdun	10,8	Moyenne	2003	RNB
La Scance	Verdun	11,1	Moyenne	2002	RNB
La Scance	Verdun	10,3	Moyenne	2001	RNB
La Scance	Verdun	9,7	Moyenne	2000	RNB

- IPR :

Rivière	Station	Classe	IPR	Date	Origine
La Meuse	Han sur Meuse	Moyenne	23,1	2004	Réseau référence
La Meuse	Han sur Meuse	Mauvaise	30,4	2003	RHP
La Meuse	Han sur Meuse	Mauvaise	29	2002	RHP
La Meuse	Han sur Meuse	Moyenne	20,7	2001	RHP
La Meuse	Bannoncourt	Moyenne	20,7	2004	Réseau référence
La Meuse	Dieue sur Meuse	Moyenne	24,3	2004	Réseau référence

- Qualité physique : (1998)

Indice général	Excellent à correct	Bon	Moyen à Médiocre	Mauvais	Très mauvais
% de linéaire	6	77	15	2	

La qualité physique de la Meuse sur le contexte est globalement bonne grâce notamment à des aspects satisfaisants du milieu : occupation semi-naturelle des sols, végétation et structure des berges, bon équilibre de la végétation aquatique…

Le lit majeur est relativement bien préservé des atteintes liées aux aménagements hydrauliques classiques de lutte contre les inondations (rectification, recalibrage, endiguement).

Des baisses de la qualité physique sont toutefois observées ponctuellement, les causes majeures étant :

- la réduction des annexes hydrauliques et de l'inondabilité du lit majeur,
- la présence de barrages,
- la canalisation des tronçons navigués,
- l'urbanisation,
- le manque d'entretien de la ripisylve…

Il faut également noter que le lit mineur de la Meuse a tendance actuellement à s'homogénéiser (comblement des fosses, homogénéisation du fond…) à cause de l'augmentation des débits relative aux activités humaines (en aval des barrages, après recalibrage, drainage, curage…). On observe alors une baisse des espèces lentiques au profit d'espèces plus rhéophiles.

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin : (cf. carte 5).

AAPPMA d'Ourches-Foug **Cours d'eau :** la Meuse **Autres lots :** Canal de la Marne au Rhin **Effectifs de pêcheurs :** 157 **Empoissonnement :** **Origine des poissons déversés :**	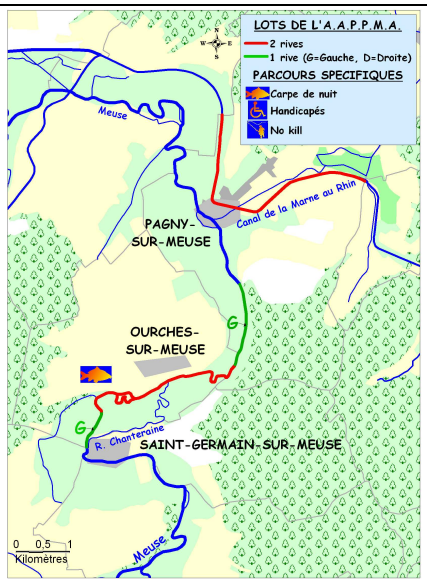

AAPPMA de Sorcy

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : Canal de l'Est,
canal de la Marne au Rhin

Effectifs de pêcheurs : 394

Empoissonnement :
150 kg arc en ciel
150 kg bro + 50, 100 kg bro - 50

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron
Etang fédéral

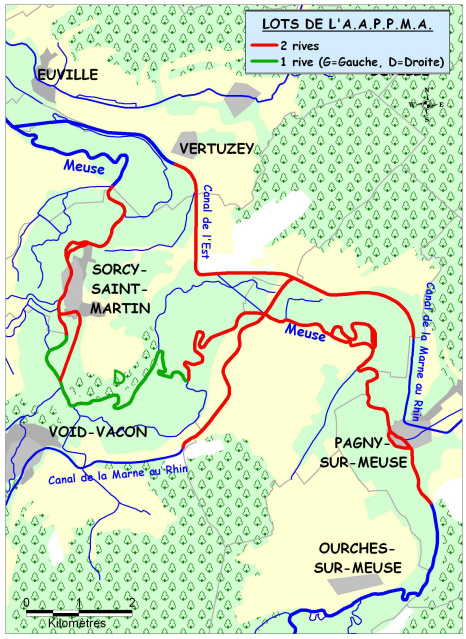

AAPPMA de Void-Vacon

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : Canal de la Marne au Rhin
ruisseau le Vidus

Effectifs de pêcheurs : 257

Empoissonnement :

Origine des poissons déversés :

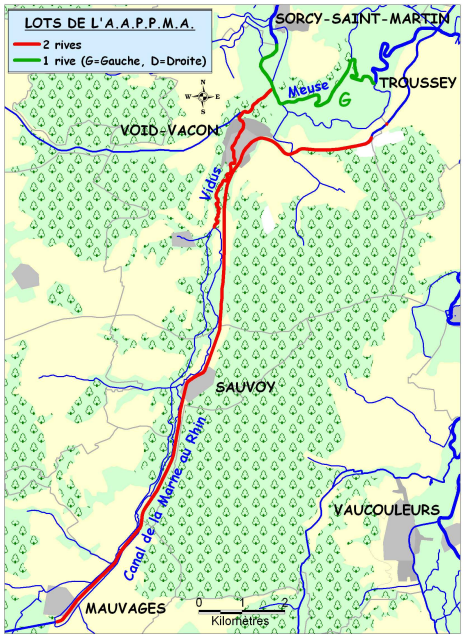

AAPPMA de Commercy

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : canal de l'Est, ruisseau Aulnois

Effectifs de pêcheurs : 630

Empoissonnement :

100 kg fario, 100 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :

Pisciculture du Vaucheron

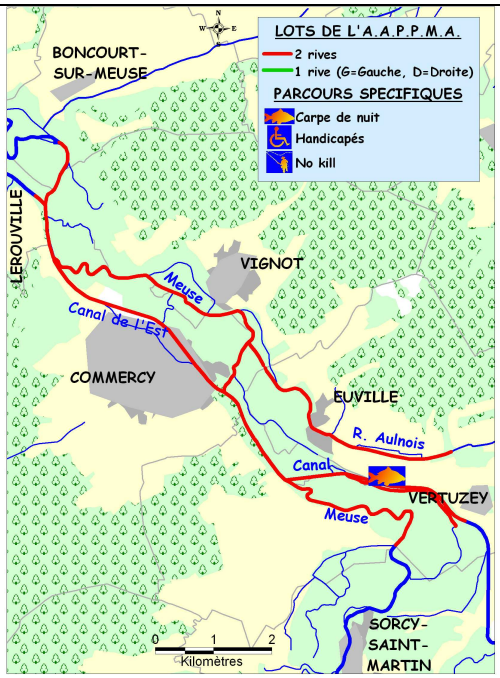

AAPPMA de Lérouville

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : Canal de l'Est, ruisseau de Saulx

Effectifs de pêcheurs : 105

Empoissonnement :

Origine des poissons déversés :

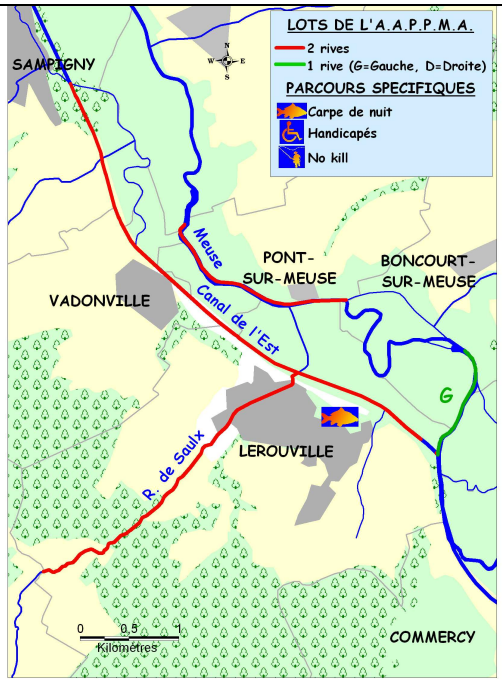

AAPPMA du Centre Meuse

Cours d'eau : la Meue

Autres lots : la Meuse canalisée
Canal de l'Est, ruisseau la Marbotte, Girouet

Effectifs de pêcheurs :

Empoissonnement :
150 kg fario, 200 k arc en ciel
100 kg perche,100 kg bro + 50

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron
Etang fédéral

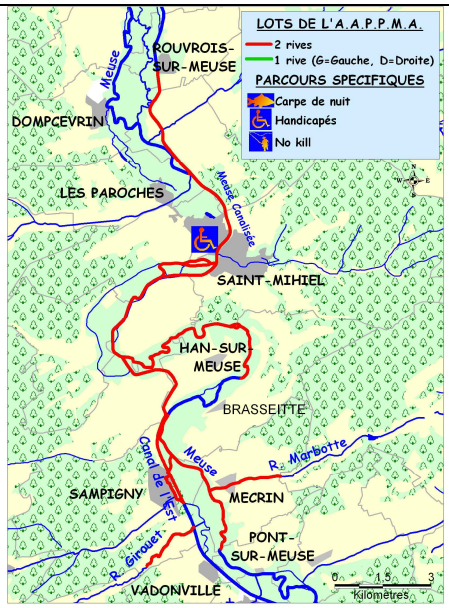

AAPPMA de Maizey

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 100

Empoissonnement :
100 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

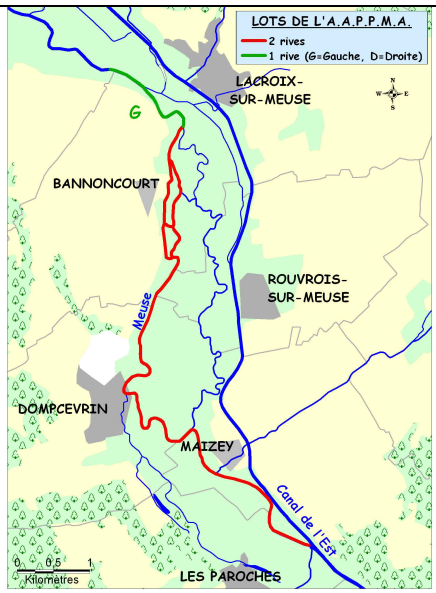

AAPPMA de Lacroix

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : Canal de l'Est, ruisseau de Vaux,l'Ormes, Thillombois, Rupt
plans d'eaux (Sancière-Troupuant)

Effectifs de pêcheurs :

Empoissonnement :
100 kg fario, 50 kg arc en ciel
150 kg bro + 50

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron
Etang fédéral

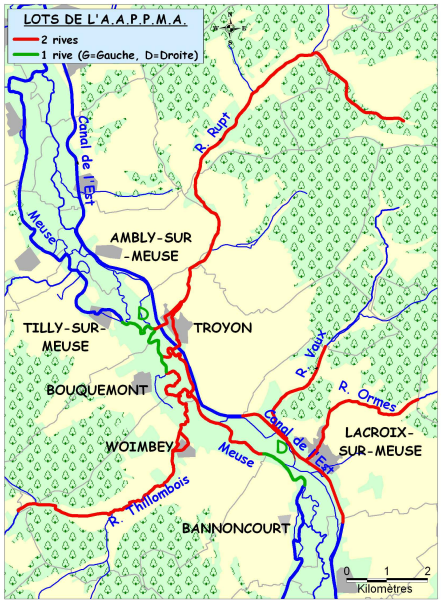

AAPPMA de Dieue

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : Canal de l'Est,ballastières
Ruisseau de la Dieue, du Franc Ban

Effectifs de pêcheurs : 601

Empoissonnement :
150 gk fario, 150 kg arc en ciel
100 kg gardon, 200 kg brochet - 50

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron
Etang fédéral

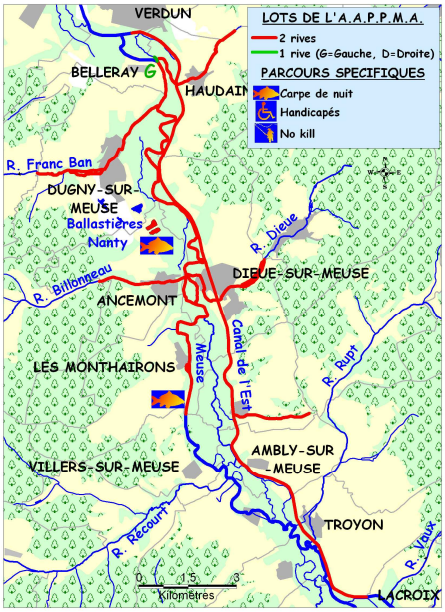

AAPPMA de Verdun

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : canalde l'Est, Pré-l'Evêque
Etang du Wameau, étang du Danjean

Effectifs de pêcheurs : 1701

Empoissonnement :
220 kg fario, 900 kg arc en ciel
100 kg carpe, 50 kg perche, 200 kg bro + 50

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron
Etang fédéral

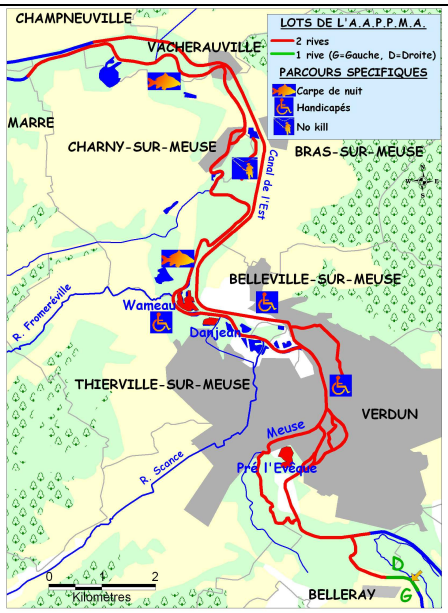

AAPPMA de Longwy-Meuse

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : canal de l'Est

Effectifs de pêcheurs : 817

Empoissonnement :

Origine des poissons déversés :

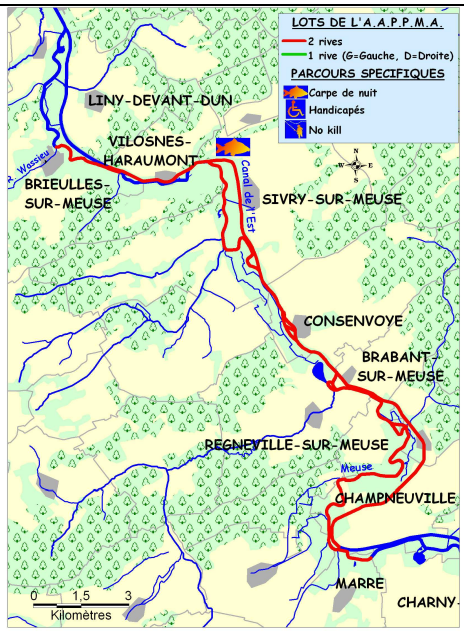

AAPPMA de Doulcon

Cours d'eau : la Wiseppe

Autres lots : Ruisseau Froide Fontaine, Wassieu et de l'Andon

Effectifs de pêcheurs : 113

Empoissonnement :
280 kg fario, 260 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

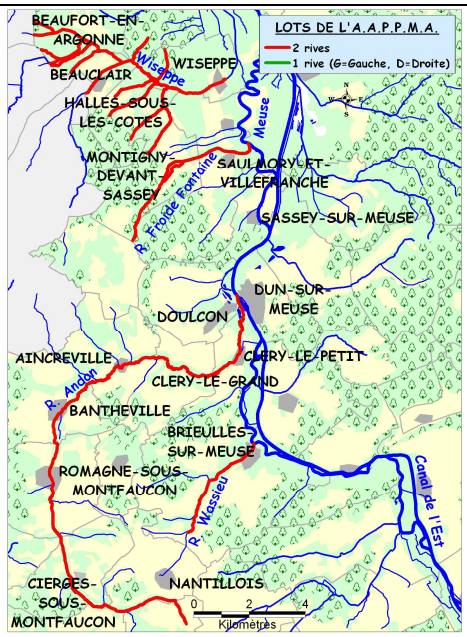

AAPPMA de Dun

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : canal de l'Est

Effectifs de pêcheurs : 435

Empoissonnement :
100 kg fario, 200 arc en ciel
150 kg bro + 50, 150 kg bro - 50

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron
Etang fédéral

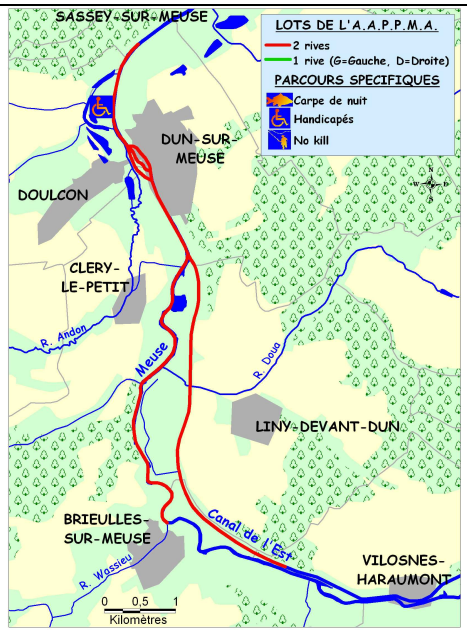

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé et public
CATEGORIE	2ème et 1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	SNNE, DDAF, DDE
GESTIONNAIRE	AAPPMA : Foug, Sorcy, Void, Commercy, Lérouville, St Mihiel, Maizey, Lacroix/Meuse, Dieue/Meuse, Verdun, Longwy, Doulcon, Dun/Meuse Particuliers Collectivités

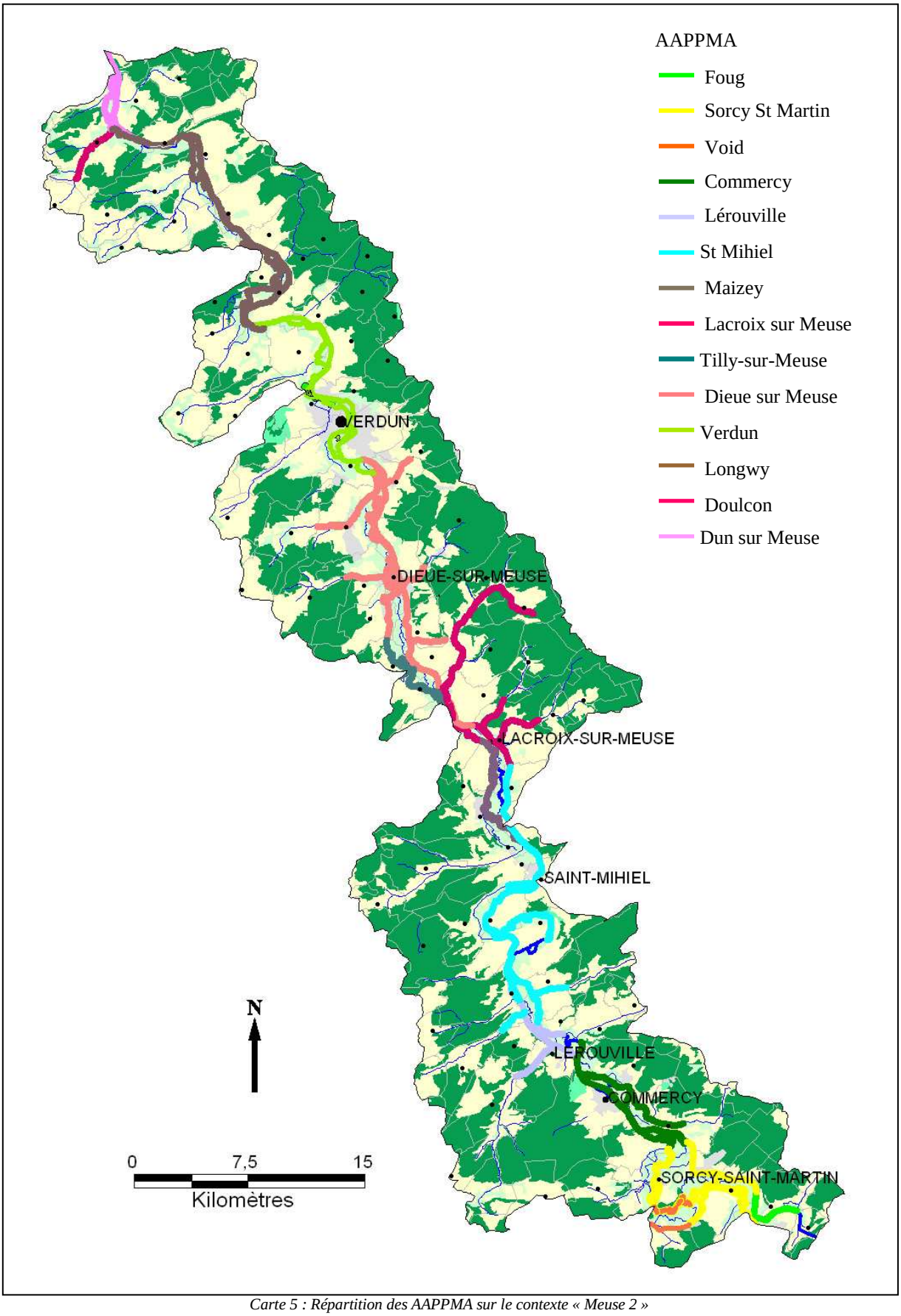

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Meuse 2 »

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55007	AMBLY-SUR-MEUSE	La Meuse	260
55009	ANCEMONT	La Meuse r. Billonneau	600
55012	APREMONT-LA-FORET	La Marbotte	343
55027	BANNONCOURT	Meuse r. Rompierre	197
55039	BEAUMONT-EN-VERDUNOIS	r. de Vacherauville	0
55042	BELLERAY	La Meuse	452
55043	BELLEVILLE-SUR-MEUSE	La Meuse	3213
55045	BELRUPT-EN-VERDUNOIS	r. de Belrupt	488
55047	BETHELAINVILLE	r. de Bamont	179
55054	BISLEE	La Meuse	68
55058	BONCOURT-SUR-MEUSE	La Meuse	352
55064	BOUQUEMONT	La Meuse	108
55070	BRABANT-SUR-MEUSE	La Meuse	91
55073	BRAS-SUR-MEUSE	La Meuse	600
55078	BRIEULLES-SUR-MEUSE	r. le Wassieu	332
55099	CHAMPNEUVILLE	La Meuse	109
55102	CHARNY-SUR-MEUSE	r. de Bamont	472
55106	CHATTANCOURT	r. de Chattancourt	181
55111	CHAUVONCOURT	La Meuse	474
55114	CHONVILLE-MALAUMONT	r. de Saulx	158
55119	CLERY-LE-PETIT	r. de Norentes	208
55122	COMMERCY	c. de l'Est/ Meuse	7163
55124	CONSENVOYE	La Meuse	289
55127	COURCELLES-EN-BARROIS	/	38
55518	COUSANCES-LES-TRICONVILLE	la Doeuille	123
55137	CUISY	r. du Moulin	46
55139	CUMIERES-LE-MORT-HOMME	r. de Chattancourt	0
55146	DANNEVOUX	r. de Guénoville	212
55154	DIEUE-SUR-MEUSE	La Meuse	1454
55157	DOMMARTIN-LA-MONTAGNE	r. de Remivau	45
55159	DOMPCEVRIN	La Meuse	372
55160	DOMPIERRE-AUX-BOIS	r. de Rémivau	46

Communes chevauchant le contexte

Code INSEE	Commune	Population
55032	BAUDREMONT	50
55048	BETHINCOURT	35
55060	BONZEE	359
54086	BOUCQ	0
55071	BRANDEVILLE	145
55076	BREHEVILLE	209
55105	CHATILLON-SOUS-LES-COTES	133
55115	CIERGES-SOUS-MONTFAUCON	55
55118	CLERY-LE-GRAND	72
55140	CUNEL	18
55164	DOUAUMONT	6
55170	ECUREY-EN-VERDUNOIS	153
55171	EIX	223
55179	ERNEVILLE-AUX-BOIS	176
55183	ETRAYE	57
55189	FLEURY-DEVANT-DOUAUMONT	0
55196	FREMEREVILLE-SOUS-LES-COTES	78
55210	GIMECOURT	32
55212	GIRAUVOISIN	76
55228	HANNONVILLE-SOUS-LES-COTES	540
55237	HAUDIOMONT	213
55274	LAMORVILLE	298
55172	LES EPARGES	59
55334	MENIL-LA-HORGNE	135
55338	MILLY-SUR-BRADON	149
55346	MONTFAUCON-D'ARGONNE	315
55355	MONTZEVILLE	168
55361	MOULAINVILLE	118
55365	MURVAUX	147
55384	NICEY-SUR-AIRE	123
55404	PIERREFITTE-SUR-AIRE	269
55420	RECOURT-LE-CREUX	81
55428	REVILLE-AUX-BOIS	134

55165	DOULCON	c. de l'Est	457
55166	DUGNY-SUR-MEUSE	Meuse	1324
55167	DUN-SUR-MEUSE	La Meuse	774
55184	EUVILLE	La Meuse	1455
55192	FONTAINES-SAINT-CLAIR	la Doua	43
55193	FORGES-SUR-MEUSE	La Meuse	135
54205	FOUG	Hautes Bruyères	0
55197	FRESNES-AU-MONT	le Rehaut	94
55200	FROMEREVILLE-LES-VALLONS	r. de Bamont	232
55204	GENICOURT-SUR-MEUSE	c. de l'Est	239
55206	GERCOURT-ET-DRILLANCOURT	r. de Guénoville	137
55258	GEVILLE	le Breuil	498
55220	GRIMAUCOURT-PRES-SAMPIGNY	La Doeuille	92
55229	HAN-SUR-MEUSE	c. de l'Est	253
55236	HAUDAINVILLE	c. de l'Est	898
55239	HAUMONT-PRES-SAMOGNEUX	r. de Molleville	0
55263	KOEUR-LA-GRANDE	/	160
55264	KOEUR-LA-PETITE	La Meuse	304
55268	LACROIX-SUR-MEUSE	La Meuse	608
55269	LAHAYMEIX	/	79
55276	LANDRECOURT-LEMPIRE	Franc Ban	178
55278	LANEUVILLE-AU-RUPT	r. de Laneuville	149
54306	LAY-SAINT-REMY	La Meuse	0
55286	LEMMES	r. de Marbotte	190
55288	LEROUVILLE	La Meuse	1413
55347	LES MONTHAIRONS	La Meuse	392
55401	LES PAROCHES	Meuse le Rehaut	369
55292	LINY-DEVANT-DUN	r. de Norentes	185
55307	LOUVEMONT-COTE-DU-POIVRE	r. de Vacherauville	0
55312	MAIZEY	Meuse	181
55321	MARRE	La Meuse	153
55329	MECRIN	La Meuse	231
55330	MELIGNY-LE-GRAND	l'Aviot	89
55333	MENIL-AUX-BOIS	r. du Ménil	40
55341	MOIREY-FLABAS-CREPION	/	115
55360	MOUILLY	r. de Rupt	109

55462	SAINT-MAURICE-SOUS-LES-COTES	337
55465	SAINT-REMY-LA-CALONNE	63
55489	SIVRY-LA-PERCHE	281
55497	LES SOUHESMES-RAMPONT	314
55498	SOUILLY	281
55555	VILLE-DEVANT-BELRAIN	23
55570	VILLOTTE-SUR-AIRE	214

55375	NANTILLOIS	r. le Wassieu	74
55385	NIXEVILLE-BLERCOURT	la Scance	428
55394	ORNES	r. de Vacherauville	6
55396	OURCHES-SUR-MEUSE	La Meuse	173
55398	PAGNY-SUR-MEUSE	Meuse	918
55407	PONT-SUR-MEUSE	Meuse r. de Chonville	149
55415	RANZIERES	r. de Rupt	70
55422	REGNEVILLE-SUR-MEUSE	La Meuse	36
55433	RIGNY-LA-SALLE	La Meuse	325
55444	ROUVROIS-SUR-MEUSE	c. de l'Est	183
55448	RUPT-DEVANT-SAINT-MIHIEL	r. de Martincourt Réhaut	56
55449	RUPT-EN-WOEVRE	r. de Rupt	308
55454	SAINT-AUBIN-SUR-AIRE	l'Aviot	157
55460	SAINT-JULIEN-SOUS-LES-COTES	r. de Béquillon	142
55463	SAINT-MIHIEL	La Meuse	5344
55468	SAMOGNEUX	La Meuse	41
55467	SAMPIGNY	canal de l'est	795
55472	SAULVAUX	l'Aviot	116
55482	SENONCOURT-LES-MAUJOUY	la Noue de Han	81
55484	SEPTSARGES	r. des Septsarges	62
55487	SEUZEY	r. de Rémivau r. Ormes	87
55490	SIVRY-SUR-MEUSE	La Meuse	348
55492	SOMMEDIEUE	La Dieue r. de Beudat	1002
55496	SORCY-SAINT-MARTIN	c. de la Marne au Rhin	974
55505	THIERVILLE-SUR-MEUSE	Meuse r. de Bamont	3537
55512	TILLY-SUR-MEUSE	La Meuse	227
54534	TRONDES	Hautes Bruyères	0
55520	TROUSSEY	La Meuse	325
55521	TROYON	Meuse r. de Vaux	216
55523	VACHERAUVILLE	r. de Vacherauville	127
55526	VADONVILLE	La Meuse	242
55540	VAUX-LES-PALAMEIX	r. des Vaux	26
55545	VERDUN	la Scance	21267
55553	VIGNOT	l'Aulnois	1308
55566	VILLERS-SUR-MEUSE	la Noue de la Maix	209

55571	VILOSNES-HARAUMONT	La Meuse	214
55573	VOID-VACON	Meuse r. de Laneuville	1600
55580	WAVRILLE	/	50
55584	WOIMBEY	La Meuse	108

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes de Charny/Meuse** (2002, siège : Charny/Meuse) : Belleville/Meuse, Bras/Meuse, Charny/Meuse, Fromereville-les-Vallons, Chattancourt, Montzéville, Marre, Vacherauville, Champneuville, Vaux-devant-Damploup, Samogneux, Béthincourt, Douaumont, Ornes, Beaumont-en-Verdunois, Bezonvaux, Cumières-le-Mort-Homme, Fleury-devant-Douaumont, Haumont-près-Samogneux, Louvemont-Côtes-de-Poivre.

- **Communauté de communes de la Petite Woëvre*** (2002, Apremont la Forêt) : Geville, Apremont-la-Forêt, Broussey-Raulecourt, St Julien-sous-les-Côtes, Ramburcourt, Xivray-et-Mauvoisin, Loupmont, Bouconville-sur-Madt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Girauvoisin, Montsec, Varnéville, Richecourt, Lahayville.

- **Communauté de communes de Souilly** (2002, Ancemont) : Ancemont, Nixeville-Blercourt, Les Monthairons, Les Souhesmes-Rampont, Souilly, Tilly/Meuse, Villers/Meuse, Lemmes, Landrecourt-Lempire, Ville-sur-Cousance, Rambluzin-et-Benoite-Vaux, Récourt-le-Creux, Senoncourt-les-Maujouy, Julvécourt, Heippes, Vadelaincourt, St André-en-Barrois, Osches.

- **Communauté de communes de Verdun*** (2002, Verdun) : Verdun, Thierville-sur-Meuse, Haudainville, Sivry-la-Perche, Béthelainville.

- **Communauté de communes du Canton de Fresnes en Woëvre*** (1997, Fresnes en Woëvre) : Fresnes-enWoëvre, Hannonville-sous-les-Côtes, Bonzée, Haudiomont, Woël, Thillot, Villers-en-Woëvre, Herbeuville, Manheulles, St Hilaire-en-Woëvre, Hennemont, Saulx-lès-Champlon, Combres-sous-les-Côtes, Harville, Mouilly, Watronville, Labeuville, Ronvaux, Pareid, Moulotte, Villers-sous-Pareid, Avillers-Ste-Croix, Doncourt-aux-Templiers, Latour-en-Woëvre, Trésauvaux, St Rémy-la-Calonne, Les Eparges, Pintheville, Dommartin-la-Montagne, Riaville, Maizeray.

- **Communauté de communes du Pays de Commercy*** (1998, Commercy) : Commercy, Euville, Lérouville, Vignot, Boncourt-sur-Meuse, Vadonville, Mécrin, Chonville-Malaumont, Pont-sur-Meuse.

- **Communauté de communes du Sammiéllois*** (St Mihiel) : St Mihiel, Sampigny, Lacroix-sur-Meuse, Chauvoncourt, Dompcevrin, Les Paroches, Koeur-la-Petite, Han-sur-Meuse, Troyon, Bannoncourt, Rouvrois-sur-Meuse, Maizey, Koeur-la-Grande, Seuzey, Ranzières, Bislée, Dompierre-aux-Bois, Vaux-lès-Palameix.

- **Communauté de communes du Val Dunois** (2001, Doulcon) : Dun-sur-Meuse, Doulcon, Sivry-sur-Meuse, Brieulles-sur-Meuse, Vilosnes-Haraumont, Dannevoux, Cléry-le-Petit, Montigny-devant-Sassey, Liny-devant-Dun, Milly-sur-Bradon, Murvaux, Bantheville, Mont-devant-Sassey, Saulmory-et-Villefranche, Sassey-sur-Meuse, Aincreville, Villers-devant-Dun, Nantillois, Cléry-le-Grand, Fontaines-Ste-Claire, Cunel.

- **Communauté de Communes de Void-Vacon*** (Void-Voicon) : Void-Vacon, Sorcy-St-Martin, Pagny-sur-Meuse, Troussey, Ourches-sur-Meuse, Laneuville-au-Rupt, Ménil-la-Horgne, Bovée-sur-Barboure, Naives-aux-Bois, Saulvaux, Boriolles, Méligny-le-Grand, Sauvay, Broussey-en-Blois, Méligny-le-Petit, Reffroy, Marson-sur-Barboure, Villeroy-sur-Méholle.

- **Communauté de Communes du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue*** (Dieue sur Meuse) : Dieue-sur-Meuse, Dugny-sur-Meuse, Sommedieue, Belrupt-en-Verdunois, Belleray, Rupt-en-Woëvre, Ambly-sur-Meuse, Génicourt-sur-Meuse.

- **Communauté de Communes de la région de Damvillers** : Damvillers, Bréhéville, Azannes-et-Soumazannes, Ecurey-en-verdunois, Dombras, Merles-sur-Loison, Brandeville, Lissey, Réville-aux-Bois, Moirey-Flabas-Crépion, Romagne-sous-les-Côtes, Delut, Vittarville, Ville-devant-Chaumont, Etraye, Peuvillers, Wavrille, Rupt-sur-Othain, Chaumont-devant-Damvillers, Gremilly.

- **Communauté de Communes de Montfaucon-Varennes-en-Argonne*** : Varennes-en-Argonne, Montfaucon, Consenvoye, Romagne-sous-Montfaucon, Forges-sur-Meuse, Gercourt-et-Drillancourt, Cheppy, Boureuilles, Esnes-en-Argonne, Avocourt, Véry, Brabant-sur-Meuse, Malancourt, Epinonville, Montblainville, Septsarges, Cierges-sous-Montfaucon, Gesnes-en-Argonne, Cuisy, Regneville-sur-Meuse, Charpentry, Vauquois, Baulny.

(Communes appartenant au contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

Des travaux de restauration sont engagés sur l'ensemble de la Meuse dans ce contexte : ils sont pour la plupart achevés et en cours d'entretien, sauf dans le secteur de Verdun à Dun/Meuse où les actions commencent seulement.

3.4. Zones particulières, réglementation…

La richesse du contexte est illustrée par le nombre de zones particulières présentes :

- 112 ZNIEFF de type 1, dont les « Prairies humides inondables de la Vallée de la Meuse entre Woimbey et Ambly sur Meuse et entre St Mihiel et Lacroix sur Meuse ».
- 1 ZNIEFF de type 2 : « Vallée de la Meuse de St Mihiel à Commercy »
- 2 ZICO dont « la Vallée de la Meuse »
- 5 périmètres Natura 2000, dont les « Marais de Pagny sur Meuse », « la Vallée de la Meuse, secteur de Sorcy St Martin »
- 2 sites classés et 1 site inscrit.
- Une quarantaine d'Espaces Naturels Sensibles

Ces différents classements de la vallée de la Meuse illustrent bien la relative préservation du lit majeur de la Meuse sur le contexte.

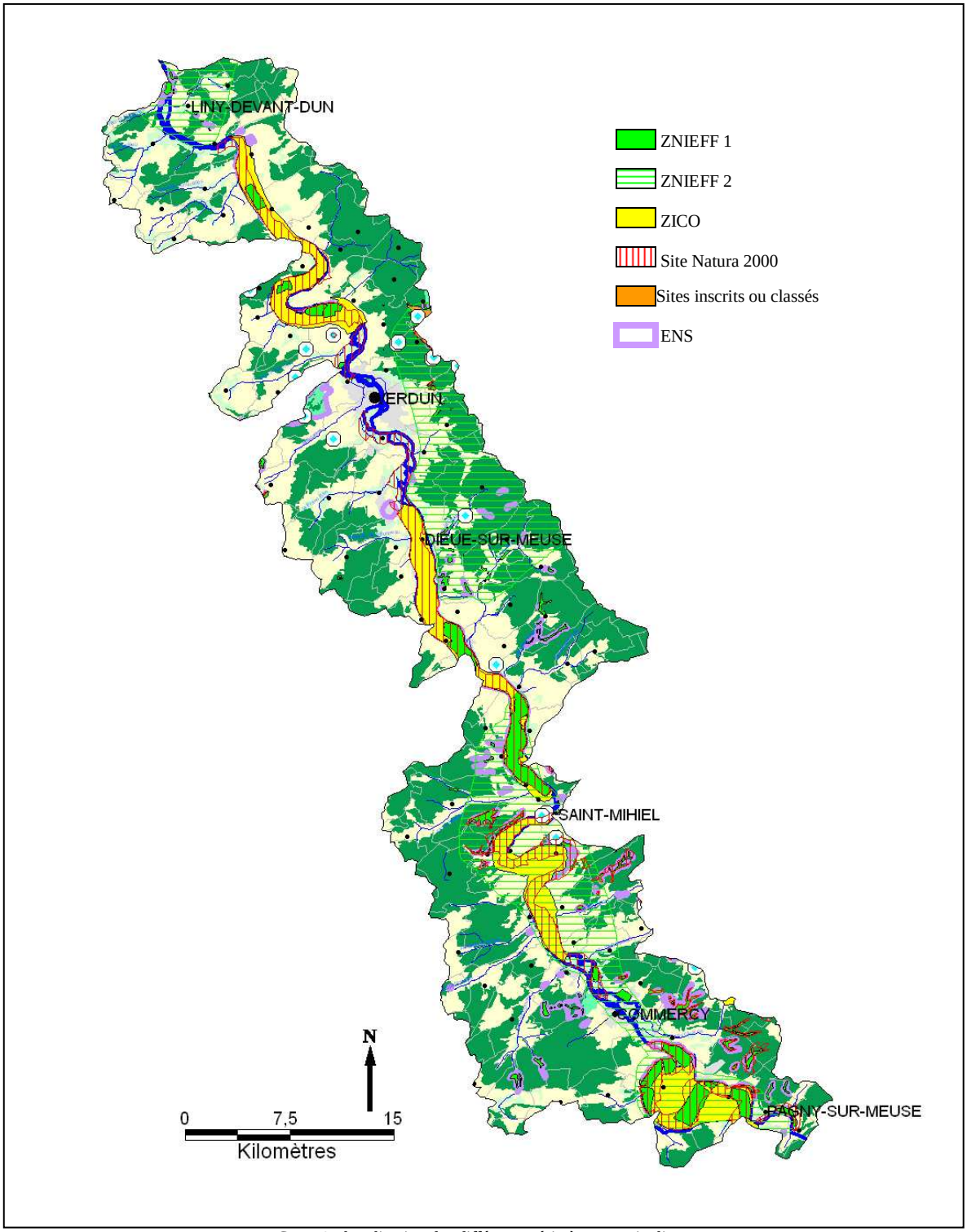

Carte 6 : localisation des différents périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Evolutions des activités agricoles et de leur répartition entre 1979 et 2000 sur le bassin versant de la Meuse intermédiaire*				
Année considérée		1979	1988	2000
Superficie affectée au bassin versant (ha)		136690		
SAU (ha)		54814	59375	58141
SAU (%)		40	43	42,5
Superficies agricoles*				
Superficie toujours en herbe	ha	27338	25014	20503
	%BV	20	18,3	15
Maïs	ha	2460	3417	2939
	%BV	1,8	2,5	2,15
Céréales	ha	22143	25561	24057
	%BV	16,2	18,7	17,6
Cultures industrielles	ha	1093	4647	6698
	%BV	0,8	3,4	4,9
Cheptel				
Bovins	Effectifs	47798	42941	40198
	Nb. De têtes par ha de BV	0,35	0,3	0,29
Ovins	Effectifs	5861	4188	764
	Nb. De têtes par ha de BV	0,04	0,03	0,005
Porcins	Effectifs	3522	2051	7561
	Nb. De têtes par ha de BV	0,02	0,015	0,05

* les données correspondent aux moyennes des données des cantons de Commercy, St Mihiel, Pierrefitte, Vigneulles, Souilly, Fresnes, Verdun, Charny, Montfaucon. (données DDAF 55)

Les cultures

La SAU connaît une légère diminution depuis 1979 mais reste cependant importante puisqu'elle est supérieure à 40% de la surface du bassin versant en 2000.
Les cultures céréalières et surtout industrielles sont en nette progression depuis 1979, au détriment des surfaces toujours en herbe.

L'élevage

La tendance observée depuis 1979 est une diminution des cheptels de bovins et surtout d'ovins. Par contre le cheptel porcin connaît une nette augmentation.

En ce qui concerne l'élevage, la tendance observée du dernier recensement agricole de l'année 2000 est une nette diminution des cheptels bovins et plus particulièrement ovins sur ce tronçon de Meuse. En revanche, l'élevage porcin connaît une expansion importante. En effet, le cheptel porcin passe de 0.8 unité environ par km^2 de bassin versant à 7.1 unités, soit 6222 têtes.

Les forêts

La section moyenne de la Meuse est relativement bien boisée : le taux de boisement est de l'ordre de 40%

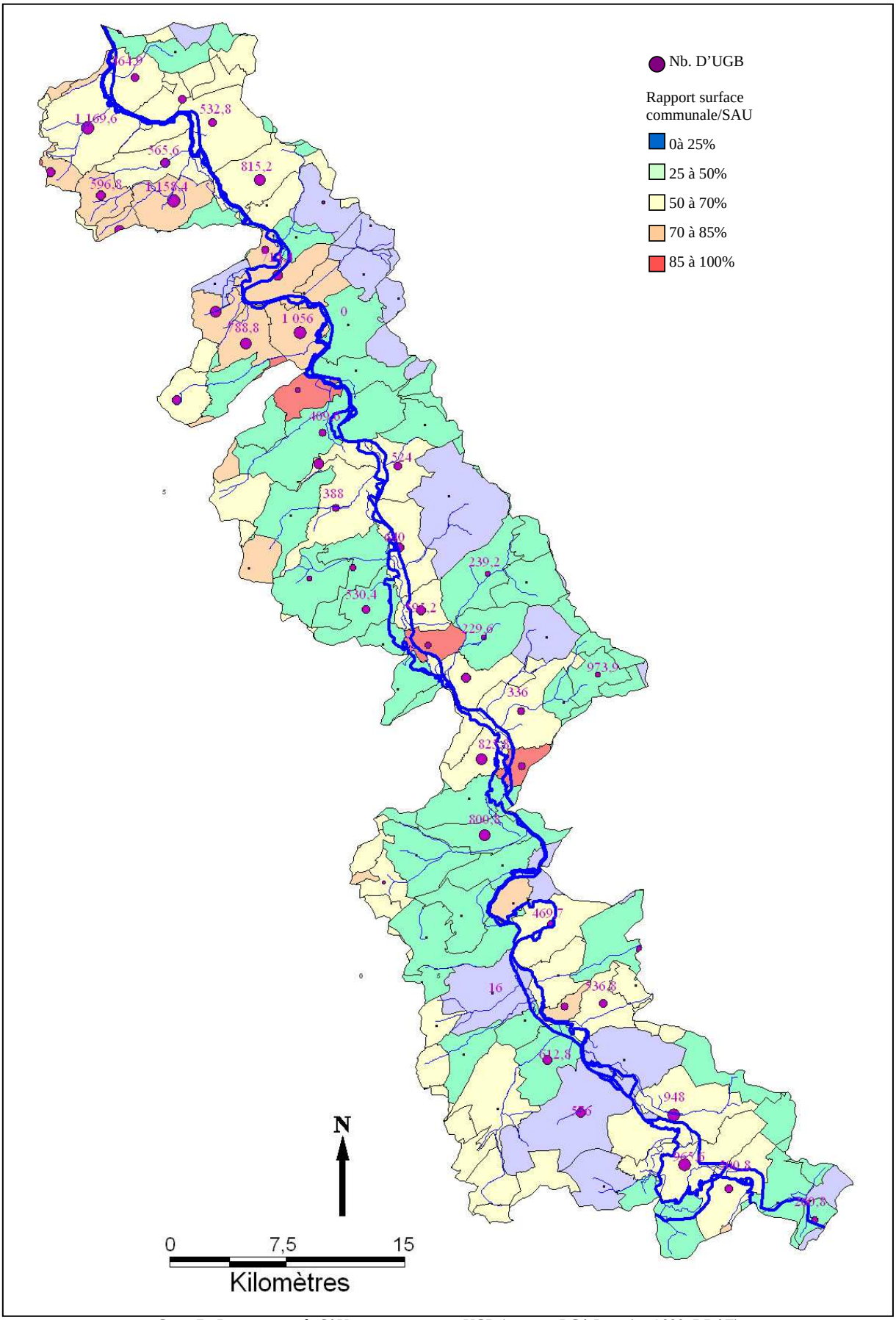

Carte 7 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Commune	Milieu récepteur	Date ouverture	Capacité (EH)	Rendements 2000				Type de traitement
				MO	NO	NR	P	
Pagny/Meuse	Meuse	1970	1400	42	0	0	9	Boues activées Aération prolongée
Void-Vacon	r. Jacob le Boucher	1979	1000	89	0	40	39	Lagune Disques biologiques
Sorcy St Martin	Meuse	1985	1000	77	0	69	0	Boues activées Aération prolongée
Commercy (+Vignot)	r. des Roises	1983	11200	94	0	93	78	Dénitrification :anoxie Déphospahatation physico-chimique Boues activées moyenne charge
Lérouville				95	0	73	68	
St Mihiel (+Chauvoncourt +les Paroches)	Meuse	1990	9855	96	0	93	74	Dénitrification : anoxie Déphosphatation physico-chimique Boues activées Aération prolongée
Euville	l'Aulnois	1990	1500	89	0	85	51	Boues activées Aération prolongée
Boncourt/Meuse	Meuse	1999	550	96	0	89	52	/
Verdun (+Thierville+Belleville)	Meuse	1994	36300	94	0	91	92	Dénitrification par anoxie Bassin aération faible charge Déphosphatation physico-chimique

Les stations d'épuration urbaines sur ce tronçon de la Meuse moyenne sont dans l'ensemble assez performantes et rejettent une eau de bonne qualité.

La station de Sorcy Saint Martin connaît quelques dysfonctionnements en période pluvieuse avec des départs de boues dans l'effluent.

La station de Lérouville refoule parfois vers le ruisseau de Chonville alors que les rejets doivent se faire dans la Meuse.

4.2.2. Rejets industriels :

- **Pagny sur Meuse**

COREPA *(LORMET CFF RECYCLING)*	Traitement physique et valorisation de métaux de récupération non ferreux	Autorisation 24/08/95 (mise en demeure de respecter le taux de valorisation de 77 % le 19/02/01)	Salariés : 31 Les eaux industrielles tournent en circuit fermé ; les pertes étant compensées par l'apport d'eaux pluviales. Rejet isolé : les eaux pluviales de ruissellement transitent par une unité de tamisage et de traitement physico-chimique avant de réintégrer le processus. Les eaux pluviales en surplus sont rejetées dans le R. du Marais (affluent de la Meuse).
Centre de regroupement des Supermarchés Mousquetaires (ZI des Herbus)	Entrepôts de stockage	Autorisation	Pas d'utilisation d'eau excepté pour le réseau sanitaire. Pas de rejets d'origine industrielle.
France DECHETS Centre d'enfouissement technique de classe2	Stockage de déchets d'amiante-ciment	Autorisation 15/12/93 modifiée les 18/03/98 et 05/08/99	Les eaux susceptibles d'être contaminées par la retombée de fibres d'amiante libérées dans l'atmosphère (seule contamination possible) sont recueillies dans des alvéoles de stockage. Les eaux de ruissellement passent dans un bassin de contrôle avant rejet.

- **Sorcy Saint Martin**

Société Fromagère de Sorcy (1922) BESNIER	Transforma-tion de produits laitiers et fabrication de fromage à pâte molle de type coulommiers	Autorisation 12/06/97	Salariés : 175 **Station d'épuration biologique sur site (25000 E.H.).** Rejet isolé : les eaux pluviales sont collectées et rejetées dans le Canal de l'Est B.N. après passage dans un système dessableur-déshuileur. Les eaux usées de lavage sont envoyées via le réseau séparatif vers la station d'épuration biologique du site. Les rejets d'eaux épurées se font en Meuse à 5 km en amont de Void Vacon. Polluants entrants (1994) :2260 kg DCO /j ; 1330 kg DBO5 /j; 490 kg MES /j Polluants sortants (2001) : 13.6 kg MO /j ; 14.5 kg MES /j.
Société des Fours à Chaux de Sorcy (1903) LHOIST FRANCE	Extraction et fabrication de chaux	Autorisation 11/01/91	Salariés : 88 Rejet isolé : le refroidissement des installations se fait en circuit ouvert par eau pompée dans le Canal de l'Est B.N. (286 m3/j). cette eau est ensuite rejetée dans le Canal avec les eaux sanitaires et pluviales. Rejet raccordé : grâce au réseau séparatif, les eaux de ruissellement rejoignent le réseau communal après décantation.
S.A. DUPUIS FILS (1887)	Travail du bois pour la fabrication de sièges	Autorisation 29/09/81 modifiée les 02/12/85 et 06/03/89	Salariés : 85 Rejet isolé : les eaux de lavage sont rejetées dans un bras de Meuse après passage dans un séparateur à hydrocarbure. Les eaux domestiques suivent le même chemin après décantation et dégraissage. Les eaux pluviales ne sont pas collectées. Les eaux usées sont décantées et les déchets solides sont envoyés à la centrale d'incinération de Tronville-en-Barrois.

- **Euville**

Société Nouvelle SALSMANN	Usine de travail du bois (parqueterie, scierie)	Autorisation 27/08/81 modifiée le 06/05/86	Salariés : 46 Cuvettes de rétention des produits de traitement du bois étanches pour éviter la pénétration dans le sol ou l'écoulement des produits.

- **Commercy**

TREFILEUROPE FRANCE	Usine de travail et de traitement des métaux (travail du fil d'acier de petit diamètre)	Autorisation 10/05/91 modifiée le 06/10/92	Salariés : 160 **Station d'épuration sur site** . Rejet isolé : les eaux de pluie non souillées ainsi que les eaux de refroidissement sont rejetées directement au milieu naturel (Meuse ou Canal des Forges ?). Les eaux industrielles (1200 m3/j max.) sont collectées et traitées dans l'installation d'épuration du site pour détoxication avant rejet en Meuse (déviation du Canal de l'Est B.N.). Une partie des eaux traitées est recyclée en tête de station. Polluants (2001) : 0.1 kg/j de pollution toxique Le traitement sur site a pratiquement un rendement de 100% .
SAUVAGEOT COMMERCY SOUDURES	Poste de soudure	Autorisation	Pas de rejet ni d'utilisation d'eau.
S.A. INDUSTRIES CHIMIQUES I.C.P.H.	Fabrication de purificateur	Déclaration	Salariés : 17 Pas de rejets industriels.

- **Han sur Meuse**

SURFACE SCIENCES FRANCE *(HUNSTMAN) (1969)*	Fabrication de produits surfactants destinés aux industries de la cosmétologie et de la détergence	Autorisation 09/06/00 modifiée le 29/11/01 SEVESO I	Salariés : 230 **Station d'épuration biologique sur site.** Rejet isolé : les eaux résiduaires et les eaux de lavage sont traitées par la station d'épuration biologique du site avant leur rejet en Meuse (Pk 291.58). Les eaux de refroidissement circulent en circuit fermé. Les eaux pluviales passent dans un bassin de rétention et sont ensuite envoyées dans la station ou rejetées en Meuse en fonction des analyses effectuées. Polluants (1997): 252.6 kg DCO /j; 86.6 kg DBO5 /j 19.2 kg MES /j Polluants (2001) : 142 kg DCO /j (avec un rendement épuratoire 97 % pour la DCO)

- **Saint Mihiel**

Coopérative Agricole EMC2	Stockage d'engrais liquide, solide et de produits phytosanitai-res	Autorisation 07/05/96	Salariés : 2 Pas de rejet. Les cuves de rétention sont étanches.
HUOT	Fonderie robinetterie	Autorisation 26/09/85	Salariés : 218 Rejet raccordé à la **station d'épuration urbaine de St Mihiel.** Dispositif de prétraitement. Traitement de surface en circuit fermé depuis 1986. Rejets accidentels dans le Ruisseau la Marsoupe.

- **Chauvoncourt**

PIERSON DIFFUSION	Fabrication de meubles de style Travail du bois	Autorisation 07/09/72 modifiée les 16/09/76 et 16/07/84	Rejet isolé et raccordé : les eaux résiduaires sont évacuées vers le milieu naturel ou le réseau urbain en fonction des analyses de qualité effectuées. Les eaux boueuses des cabines de peinture sont recueillies et prises en charge par une entreprise spécialisée dans ce type de déchets.
GENTE Cuisines	Fabrication de meubles		

- **Maizey**

SALADE MINUTE	Triage Lavage de produits frais	Autorisation	Salariés : 160 Pas de rejets de type industriel. Rejet des eaux de lavage dans la Creüe puis en Meuse. Rejets importants de chlore et de matières organiques

- **Lacroix sur Meuse**

Coopérative Agricole EMC2	Stockage d'engrais liquide, solide, de céréales et de produits phytosanitai-res	Déclaration 1982 et 1986 Mise en demeure 07/05/96 (situation adm.)	Salariés : 2 Pas de consommation ni de rejet d'eau. Les eaux pluviales sont rejetées sans traitement dans un fossé s'écoulant jusqu'à la Meuse.

- **Récourt le Creux**

Cuisines DELWEL	Fabrication de meubles		

- **Génicourt sur Meuse**

Cuisines SACEL	Fabrication de meubles		

- **Dieue sur Meuse**

BERTHOLD S.A.	Centrale à béton	Autorisation 07/09/99	Rejet isolé : Les eaux de lavage ainsi que les eaux pluviales de voirie se retrouvent dans le circuit d'eaux pluviales de l'établissement avant d'être rejetées dans un fossé menant au Canal de l'Est B.N. en attente d'un raccordement sur le réseau de la collectivité. Pas de rejet industriel.
FROMAGERIE HENRI HUTIN (HOCHLAND FRANCE) (1981)	Production et commerce de fromages à pâte molle et fraîche	Autorisation 22/09/89	Salariés : 324 **Station d'épuration biologique sur site.** Rejet isolé en Meuse après épuration sur site. Les eaux pluviales et eaux de refroidissement sont recyclées avant rejet au Canal de l'Est B.N. Les eaux résiduaires (industrielles et usées) sont traitées en station avant rejet dans la Meuse. Polluants (rejet max. 1989) : 135 kg DCO /j ; 27 kg DBO5 /j ; 71 kg MES /j. (en tenant compte des apports d'eau de la Sté LORRAINES GLACES). Polluants (2001) : 39 kg DCO /j.; 9.6 kg MES /j.

- **Sommedieue**

Les Bois de la Dieue	Fabrication de meubles		

- **Dugny sur Meuse**

FOURS A CHAUX de DUGNY (1927)	Traitement et stockage des résidus de centrale thermique au charbon obtenus à partir de la chaux	Autorisation 15/11/82 modifiée 6 fois avant le 10/03/95	Salariés : 122 Rejet isolé : les eaux d'infiltration de la Meuse et de la nappe phréatique inondent les étages inférieurs de l'exploitation carrière. Cette eau est pompée et rejetée dans le Ruisseau le Fran-Ban (affluent de la Meuse). Les eaux de ruissellement et de percolation sont drainées et utilisées en circuit fermé pour l'exploitation (pas de rejet en Meuse). Polluants : pas de pollution organique mais danger de contamination par les métaux.

- **Verdun**

GIMER Recyclage (groupe PAPREK) (21/10/99)	Transformation et broyage de déchets industriels banals plastiques	Autorisation 18/01/01 changement d'exploitant 05/11/01	Salariés : 6 **Station d'épuration urbaine de Belleville-sur-Meuse.** Rejet raccordé : les eaux pluviales rejoignent le réseau collectif après passage dans un dispositif séparateur d'hydrocarbures. Il n'y a aucune eau de lavage ni de rinçage. Les eaux pluviales souillées et eaux usées sont traitées dans la station d'épuration urbaine de Belleville-sur-Meuse.
BAJOLET S.A. (Elastomères de Lorraine)	Fabrication de pièces en caoutchouc	Autorisation 14/09/01	Salariés : 15 (en 1995) **Station d'épuration urbaine de Belleville-sur-Meuse.** Les eaux de refroidissement (eau+glycol) circulent en circuit fermé et sans rejet. Rejet raccordé : les eaux pluviales sont collectées et raccordées au réseau urbain. Les eaux sanitaires sont dirigées vers la station d'épuration de Belleville-sur-Meuse. Les eaux de traitement (lavage) sont évaporées pour récupérer le sel.

ALBERTUS (Z.I. de Regret)	Dépôt de ferrailles et vieux métaux avec activités de récupération	Autorisation 16/12/87 modifiée pour extension le 22/05/90	Rejet isolé : les eaux industrielles collectées sont dirigées vers la station d'épuration (de l'usine ?). Les eaux de pluie et eaux de ruissellement non souillées pourront être rejetées au milieu naturel après vérification de la teneur en hydrocarbures. Les autres eaux pluviales ou de lavage seront collectées dans un bassin de rétention étanche et enlevées par une entreprise spécialisée.
Les Liants de l'Est	Fabrication de bitume	Autorisation 22/12/00	Pas de rejets industriels. **Station d'épuration urbaine de Belleville-sur-Meuse.** Les eaux sanitaires ainsi que les eaux pluviales, après passage dans un séparateur d'hydrocarbures, rejoignent la station d'épuration de Belleville-sur-Meuse.
MARTINOT	Déposante de matières de vidange	Demande d'ouverture 29/01/90	Salariés: 3 Aucun rejet dans le réseau hydrographique. Les déchets récupérés lors du dégrillage et les boues provenant des bassins de décantation sont stockés sur une aire étanche et évacués vers une décharge contrôlée.

- **Belleville sur Meuse**

Sté d'Exploitation des Abattoirs de Verdun (S.E.A.V.) et SOCOPA EST	Abattoir de bovins et d'ovins. Découpe et vente de viande et d'abats d'animaux.	Autorisation 16/12/92 demande d'extension en cours (2002)	Salariés : 45 Rejet raccordé : les eaux usées sont traitées par la **station d'épuration urbaine de Belleville-sur-Meuse**. (Ce raccordement est régi par une convention qui fixe les valeurs limites de rejet vers la station pour les affluents de l'abattoir). Les eaux pluviales sont prétraitées dans un dispositif dessableur-déshuileur puis rejetées en Meuse. Après accord, la S.A. PROGILOR effectue l'enlèvement journalier des sous-produits d'abattoir tels que le sang ou les viscères pour éviter tout écoulement vers le milieu naturel. Polluants entrants (2000) : 1125.5 kg DCO /j ; 322 kg MES /j.
ETS TONNER & FILS (1969)	Récupéra - tion de ferraille et métaux non ferreux. Chantier et dépôt	Autorisation 01/98	Rejet isolé : la gestion des eaux usées se fait de manière autonome dans l'attente d'un raccordement au réseau collectif. Les huiles de vidange usagées, les liquides de frein et de refroidissement sont récupérées et les batteries stockées avec précaution. Les eaux pluviales seront collectées, réutilisées ou rejetées, après décantation dans la citerne, au réseau public selon les besoins. (projet)

Groupement des Producteurs de Bovins de la Meuse (G.P.B.M.)	Commerce de gros bestiaux. Porcherie.	Demande d' autorisation 27/03/91	Salariés : 25 Pas de rejets industriels. Stockage des effluents d'élevage.
TRI MEUSE ENVIRONNE-MENT (1926) (DECTRA)	Centre de tri, de conditionne-ment et de transfert des déchets	Demande d' Autorisation Janv.2001	Salariés : 44 **Station d'épuration urbaine de Belleville-sur-Meuse.** Pas de rejet d'effluents d'origine industrielle. Rejet raccordé : les eaux sanitaires sont rejetées dans le réseau urbain et traitées dans la station d'épuration de la ville après passage dans une fosse septique. Les eaux pluviales de toiture et de voirie sont stockées et traitées par un système débourbage-déshuilage. Les eaux pluviales non collectées sur la commune rejoignent le milieu naturel par infiltration des fossés ou rejet direct dans le Canal de l'Est B.N.

- **Bras sur Meuse**

Coopérative Agricole EMC2	Dépôt d'engrais liquide, solide et de céréales	Autorisation 29/07/80 modifiée plusieurs fois et dernière-ment le 07/05/96	Pas de rejets d'origine industrielle. Les eaux pluviales sont collectées, recyclées et non rejetées au milieu naturel. Les cuvettes de rétention sont étanches.

- **Charny sur Meuse**

S.A.S. PROGILOR	Equarrissage de bovins, porcs moutons et volailles	Autorisation 22/08/96	Salariés : 81 **Station d'épuration biologique sur site.** Rejet isolé dans la Meuse L'activité génère d'importantes quantités d'eau. Les jus d'égouttage sont recyclés dans les cuiseurs de l'établissement. Les eaux résiduaires sont actuellement traitées dans la station d'épuration biologique interne à l'entreprise avec un rendement épuratoire pour la DCO de 99 % . Le réseau eaux usées / eaux pluviales est séparatif. Polluant (2001) : 21 kg DCO /j. (rejets non conformes en 2001).

- **Consenvoye**

Coopérative Agricole EMC2	Stockage d'engrais liquide, solide et produits phytosanitai-res. Centre de stockage de céréales	Autorisation 30/09/92 modifiée le 07/05/96	Salariés : 2 Aucune utilisation ou rejet d'eaux industrielles. Les cuvettes de rétention doivent être étanches. Rejet raccordé : les eaux pluviales polluées en azote sont valorisées par épandage agricole. Les eaux vannes sont traitées dans une fosse septique avec filtre épurateur. Les eaux usées des lavabos rejoignent le réseau urbain après passage dans un bac dégraisseur.

- **Cléry le Petit**

FROMAGERIE BEL	Industrie laitière Fabrication de fromages dits pâtes pressées	Autorisation 15/09/93	Salariés : 231 Rejet isolé : les eaux souillées sont traitées dans la **station d'épuration biologique par boues activées du site** avant rejet en Meuse. Le sérum récupéré de la fabrication est préconcentré et livré à LACTOSERUM sur la Z.I. de Baleycourt (Verdun). Pour le refroidissement en circuit fermé des installations, l'eau prélevée dans l'Andon (affluent de la Meuse) est rejetée après filtrage. Les eaux pluviales collectées dans un réseau séparatif sont rejetées dans l'Andon. Polluants (1990) : 59.7 kg MO /j ; 27 kg MES /j ; 21.6 kg P /j ; (109 kg DCO /j). Polluant (2001) : 40 kg DCO /j. ; 36 kg MES /j.. (rendement épuratoire pour la DCO de 97 %) ;
Coopérative Agricole EMC2	Stockage d'engrais liquide, solide et produits phytosanitaires. Centre de stockage de céréales	Autorisation 06/03/01 poursuite de l' exploitation des installations	Salariés : 2 (3 en été) Aucune utilisation ou rejet d'eaux industrielles. Rejet isolé : les eaux polluées par les égouttures d'engrais liquide sont récupérées, stockées provisoirement en cuve avant d'être confiées à un agriculteur pour épandage. Les eaux résiduaires : les eaux pluviales sont rejetées en Meuse après passage dans un dispositif débourbeur-déshuileur et les eaux vannes subissent un traitement d'assainissement autonome.

- **Doulcon**

Champagne Céréales	Dépôt d'engrais simples solides à base de nitrates. Silo de stockage de céréales.	Déclaration 19/01/91 changement de propriétaire 07/06/99	Ni rejet ni consommation d'eau. Pas de stockage d'engrais liquide.

4.3. Les prélèvements :

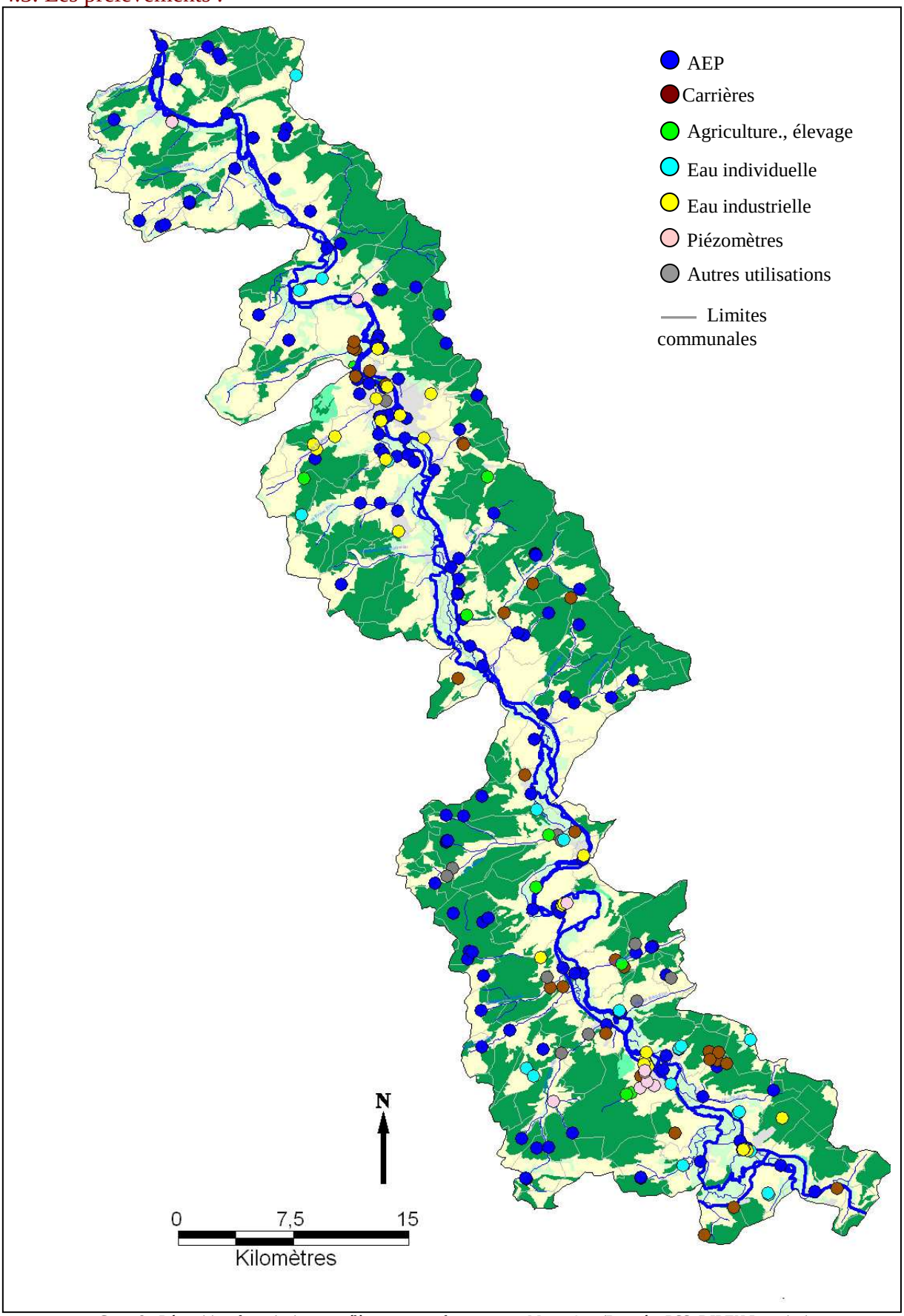

Carte 8 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte « Meuse 2 ». (Données BSS, DIREN Lorraine)

4.4. Historique des pollutions :

Principaux rejets accidentels sur le contexte :

	Date	Origine	Ville	Nature	Observations
1998	13/10	Particulier	Lacroix/M.	MO	Rejet de purin dans le Ruisseau des Deux Noues. Contamination forte sur quelques centaines de mètres (cas de mortalité piscicole dans le ruisseau en période d'étiage).
2000	02/07	Ets HUOT	St-Mihiel	HC	Rejet d'hydrocarbures dans le R. la Marsoupe.
	01/10	Particulier	Marcheville	HC	Déversement de 500 L de fuel dans le R. de l'Aulnois. Pas de mortalité piscicole mais le ruisseau est touché par la contamination sur 2 km. Perturbation certaine de la faune benthique.

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

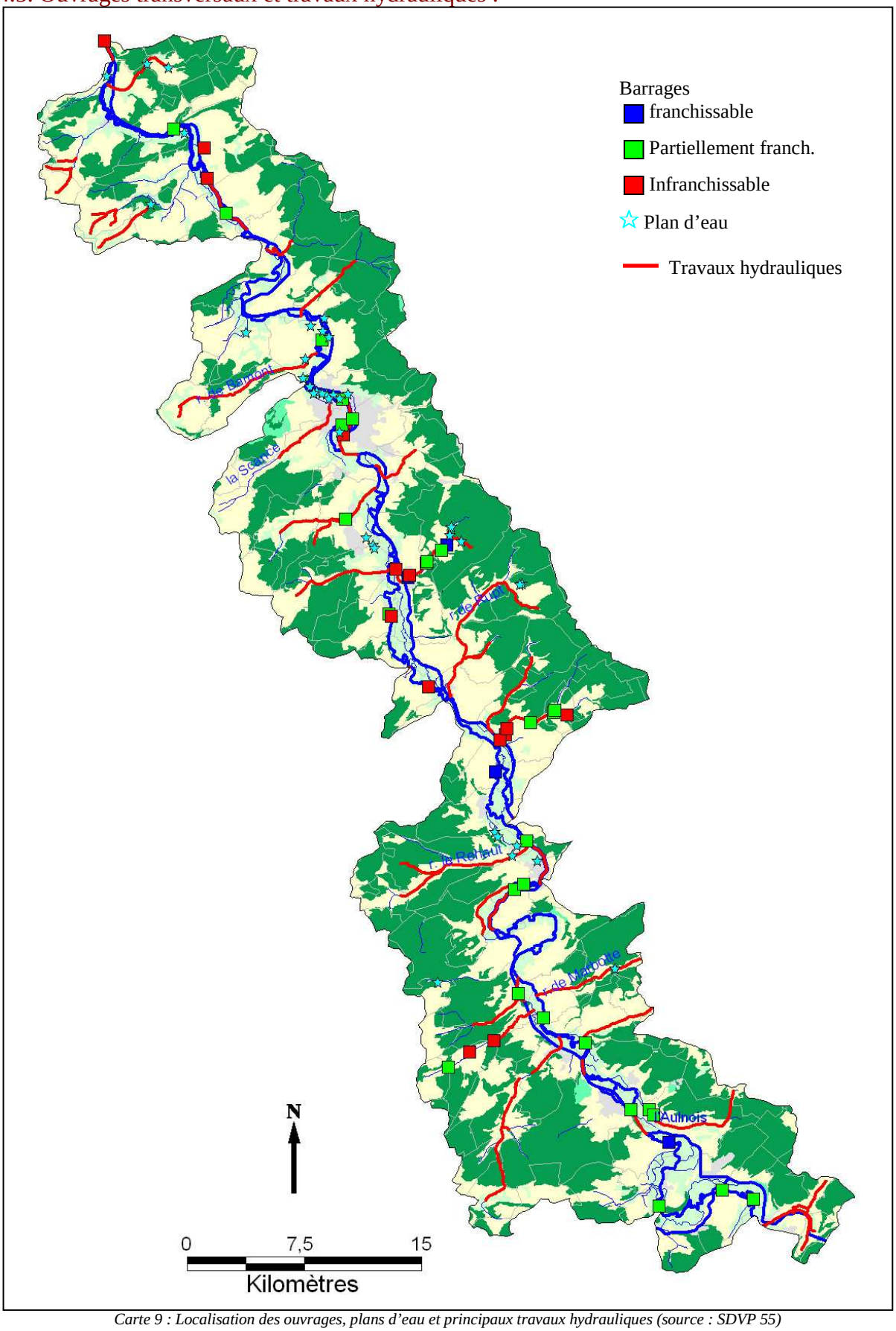

Carte 9 : Localisation des ouvrages, plans d'eau et principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

Principaux ouvrages :

Nom	Usage	Dériva-tion	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
BARRAGE DE BANNONCOURT	Désaffecté			seuil	Franchissable	0	BANNONCOURT
BARRAGE DE BELLEVILLE	prise d'eau			seuil	Partiellement franchissable	2.2	BELLEVILLE-SUR-MEUSE
BARRAGE DE BONCOURT	prise d'eau			seuil+vannage	Partiellement franchissable	1.5	BONCOURT-SUR-MEUSE
BARRAGE DE CHARNY/MEUSE	microcentrale			seuil+vannage	Partiellement franchissable	1.8	CHARNY-SUR-MEUSE
BARRAGE DE COMMERCY	prise d'eau			seuil	Partiellement franchissable	2.5	COMMERCY
BARRAGE DE CONSENVOYE	dérivation			seuil	Partiellement franchissable	1.5	CONSENVOYE
BARRAGE DE DUN/MEUSE 2	prise d'eau			seuil	Infranchissable	2.16	DUN-SUR-MEUSE
BARRAGE DE MAIZEY	prise d'eau			seuil	Partiellement franchissable	2.2	MAIZEY
BARRAGE DE MECRIN	microcentrale			seuil	Partiellement franchissable	2	MECRIN
BARRAGE DE MONTMEUSE	prise d'eau			seuil	Partiellement franchissable	2	CHAUVON-COURT
BARRAGE DE MORVAUX	prise d'eau			seuil	Partiellement franchissable	1	SAINT-MIHIEL
BARRAGE DE SIVRY	prise d'eau			seuil	Infranchissable	2	DANNEVOUX
BARRAGE DE SIVRY				seuil	Infranchissable	2	SIVRY-SUR-MEUSE
BARRAGE DE TILLY/MEUSE	prise d'eau			seuil	Infranchissable	1.3	TILLY-SUR-MEUSE
BARRAGE DE TROUSSEY	prise d'eau			seuil	Partiellement franchissable	0.9	TROUSSEY
BARRAGE DE VILOSNES	prise d'eau			seuil	Partiellement franchissable	1.2	VILOSNES-HARAUMONT
BARRAGE DES MONTHAIRONS	microcentrale			seuil	Infranchissable	1.4	LES MONTHAIRONS
BARRAGE DU GRAND GUEULARD	microcentrale			seuil	Infranchissable	2	VERDUN
FILATURE ANGELSBERG	prise d'eau		AP 16/06/1824	seuil	Infranchissable	2	DIEUE-SUR-MEUSE
LA FEIGNEURE	désaffecté			seuil	Franchissable	1	SOMMEDIEUE
MOULIN BAS	désaffecté		AP 03/09/1857	seuil	Partiellement franchissable	0.4	COUSANCES-LES-TRICONVILLE
MOULIN CHARLIER	plan d'eau			seuil	Partiellement franchissable	2	SOMMEDIEUE

MOULIN DE DUGNY				seuil	Partiellement franchissable	3	DUGNY-SUR-MEUSE
MOULIN DE GIROUET	désaffecté		AP 21/09/1881	seuil	Infranchissable	2	GRIMAUCOURT-PRES-SAMPIGNY
MOULIN DE GRIMAUCOURT	désaffecté		?	seuil	Infranchissable	2.5	GRIMAUCOURT-PRES-SAMPIGNY
MOULIN DE LACROIX	désaffecté		AP 01/08/1862	seuil+vannage	Infranchissable	1.5	LACROIX-SUR-MEUSE
MOULIN DE LACROIX/MEUSE				siphon	Infranchissable	1.5	LACROIX-SUR-MEUSE
MOULIN DE PUTY	désaffecté			seuil+vannage	Partiellement franchissable	2	VERDUN
MOULIN DE TROUSSEY	microcentrale			seuil	Partiellement franchissable	1.2	TROUSSEY
MOULIN DE VILLE ISSEY	désaffecté	oui	AP 28/09/1872	seuil	Franchissable	1.2	EUVILLE
MOULIN DES AULNOIS	prise d'eau	oui	OR 07/11/1830	seuil	Partiellement franchissable	1	SEUZEY
MOULIN DES AVIOTS	alim plan d'eau			seuil	Partiellement franchissable	2	LACROIX-SUR-MEUSE
MOULIN D'EUVILLE	désaffecté			seuil+vannage	Partiellement franchissable	0.5	EUVILLE
MOULIN DU BAYON (pisciculture)	Pisciculture		OR 03/11/1827	seuil	Infranchissable	1	LACROIX-SUR-MEUSE
MOULIN GRIMAULT	désaffecté		AP 09/08/1856	seuil+vannage	Infranchissable	2	DIEUE-SUR-MEUSE
MOULIN DE LA BESSONNIERE	microcentrale			seuil	Partiellement franchissable	0.5	DIEUE-SUR-MEUSE
MOULIN L'EVEQUE	désaffecté			seuil	Partiellement franchissable	1.9	VERDUN
MOULIN PERIGNON	désaffecté			seuil+vannage	Franchissable	0	DIEUE-SUR-MEUSE
MOULINS DE SORCY	désaffecté	oui	AP 08/08/1868	seuil	Partiellement franchissable	1.5	SORCY-SAINT-MARTIN
SCIRIE DE SAMPIGNY				vannage	Partiellement franchissable	1	SAMPIGNY
SCIRIE DE SOMMEDIEUE	désaffecté			seuil+vannage	Partiellement franchissable	1	SOMMEDIEUE
TOURNERIE DE SOMMEDIEUE	désaffecté			seuil	Infranchissable	1.5	SEUZEY
TOURNERIE DES GROSELIERS	prise d'eau	oui	AP 25/02/1891	seuil	Partiellement franchissable	1	SEUZEY
USINE DE MONTHAIRONS				microcentrale	Partiellement franchissable	1.4	LES MONTHAIRONS
	ancienne laiterie			seuil	Partiellement franchissable	1.2	EUVILLE

Remarque : projet d'aménagement de ralentisseurs de crues :
L'EPAMA (Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents) met au point un projet d'aménagement de l'ensemble du bassin versant de la Meuse pour réduire les risques d'inondations.
L'aménagement prévu comporte
- huit retenues en lit majeur (Void, St Mihiel, Tilly / Meuse, Dieue/ Meuse, Consenvoye, Dun/ Meuse, Mouzon, Haudrecy) permettant d'augmenter le volume de rétention et l'écrêtement des crues moyennes à fortes, sans impact sur les petites crues et les étiages.
- des protections localisées sur les sites particulièrement sensibles : recalibrage, coupures de boucles, remplacement des barrages à aiguilles par des barrages à clapets, endiguement…

4.6. Extraction de granulats :

- Lit mineur :
  - Dragage d'entretien des sections navigables pour le maintien de la cote d'enfoncement.
  - Extraction « Pellet » : jusqu'en 1990. De l'écluse de Liny devant Dun à 500m en aval de Vilosnes.

- Lit majeur :
Anciennes extractions :
  - aval de Dieue/ Ancemont – Rive gauche
  - aval de St Mihiel/Chauvoncourt-Rive gauche.

Gravières :
- Dun sur Meuse et Doulcon : « Lac Vert » : communication avec l'Andon.
- Charny / Bras : anciennes extractions
- Belleville / Thierville : anciennes extractions en aval immédiat de l'agglomération verdunoise. Communications temporaires avec la Meuse (en hautes eaux).

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
MARB01	Etang de Ronval	6	Pisciculture	r. de Marbotte	r. de Marbotte	Apremont
CHAU01	Ballastière aux Petites Barres	4.41	Eau close	/	/	Chauvoncourt
COBA01	Etang des Malochiers	1.87	Eaux libres	r. des Neufs Prés	r. des Neufs Prés	Courcelles en Barrois
PARO01	Ballastière Contant	1.91	Eau close	/	/	Les Paroches
PARO02	Bras Etang	1.43	Eau close	r. Hamboquin	r.Hamboquin	Les Paroches
PARO03	Ferme Chanteraine	2	Pisciculture	r. de Chanteraine	r. Hamboquin	Les Paroches
PARO04	Etang sur Meuse	1	Eau close	/	/	Les Paroches
ANCE01	Ballastière des Thermes Nord	7.02	Sablière - eau close	Nappe	Aucun	Ancemont
ANCE02	Ballastière des Thermes Sud	4.2	Sablière - eau close	Nappe	Aucun	Ancemont
BELL01	Ballastière, la Perche	3	Eau close	Infiltration	Infiltration	Belleville sur Meuse
BELL02	Etang du Wameau	9.55	Eau libre	Nappe Meuse	/	Belleville sur Meuse
BELL03	Ballastière	4	Eau close	/	/	Belleville sur Meuse

BELL04	Ballastière de la Warde	1	Eau close	/	/	Belleville sur Meuse
BRAS01	Ballastière, Dessous Bras	3.27	Ballastière - eau close	Nappe phréatique	Infiltration	Bras sur Meuse
CHAR01	Ballastière du, Carr,	4.97	Ballastière - eau close	Meuse lors de crues	/	Charny sur Meuse
CHAR02	Ballastière des Parts de la Tour	3	Ballastière - eau close	Infiltration	Infiltration	Charny sur Meuse
CHAR03	Etang de sous l'Ancien Moulin	1	Eau close	Aucun	Aucun	Charny sur Meuse
CHAR04	Ballastière de la Cumine	3.21	Sablière - eau close	Infiltration	Infiltration	Charny sur Meuse
DUGM01	Ballastière du Fond de la Vaux	5.8	Ballastière - eau close	Infiltration	Infiltration	Dugny sur Meuse
FOCL01	Etang de la Doua	0.9	Pisciculture	Source		Fontaine Saint Clair
GEDR01	Etang de Guénoville	3	Eau close	Source	r. de Guénoville,	Gercourt Drillancourt
MARR01	L'étang de la Papeterie	2	Pisciculture	Source, dérivation	r. de Claire	Marre
MOUI01	Etang de Pineaumont et vaux de la Suède 01	0.85	Pisciculture	Sources et eaux de ruissellement	Etang de Pineaumont 02, eaux de ruissellement	Mouilly
MOUI02	Etang de Pineaumont et vaux de la Suède 02	0.9	Pisciculture	Sources et eaux de ruissellement	Affluent	Mouilly
SOMM01	Etangs des Bas de Beudat (x3)	1.5	Eau libre	r. de Beudat - prise d'eau	r. de Beudat, eaux de surface	Sommedieue
SOMM02	Domaine de Sommedieue	4	Pisciculture	Source et r. de La Dieue	La Dieue, eaux de surface	Sommedieue
SOMM03	Etang des Epiches	6	Eau libre	En barrage sur le r. de la Dieue	r. de La Dieue	Sommedieue
THIE04	Ballastière du Paquis Bertin	9	Eau libre 2ème catégorie	Nappe	/	Thierville sur Meuse
THIE01	Ballastière de la Fosse aux Moines	7	Eau close	Nappe Meuse	/	Thierville sur Meuse
THIE05	Ballastière de Denjean	2	Eau close	Nappe Meuse	/	Thierville sur Meuse
THIE02	Ballastière, Bailly	1	Eau close	Nappe Meuse	/	Thierville sur Meuse
THIE03	Ballastière du Nigricolis	10	Eau close	/	/	Thierville sur Meuse
VACH01	Ballastière de la Forge	1.68	Eau close	Nappe Meuse	/	Vacherauville
VERD01	Ballastière du Pré, l'Evêque	10	Eau close	Infiltration	Infiltration	Verdun
VIHA01	Etang du Pré, de la Coude	1.03	Eau close	/	/	Vilosnes Haraumont

Contexte Meuse 3 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5503 – IP
Zone hydrographique	B311 àB315
Masse d'eau	RB_B30/ B31/ B32
Typologie AERM	Gd cours d'eau à eaux calmes et tempérées en région calcaire/ Affl : r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Limite amont	r. de l'Andon (Dun/Meuse)
Limite aval	r. des Moulins (Pouilly/Meuse)
Cours d'eau	La Meuse
Type de contexte	Intermédiaire perturbé
Espèce repère	Truite + brochet
Carte IGN	3110O 3111O 3111E 3110E

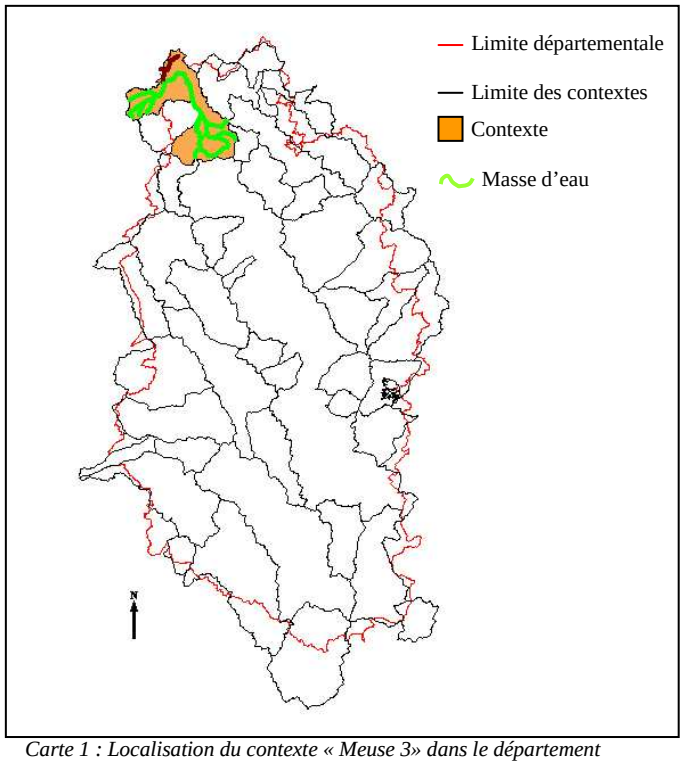

Carte 1 : Localisation du contexte « Meuse 3» dans le département de la Meuse.

Le contexte « Meuse 3 » correspond au tronçon le plus aval de la Meuse dans le département.
Il est donc situé à l'extrême nord du département, limitrophe voire chevauchant les Ardennes.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

A partir de Dun sur Meuse, la Meuse quitte les calcaires oxfordiens des Côtes de Meuse Nord pour évoluer sur les argiles de la plaine de la Woëvre.

Elle retrouve ensuite des calcaires oxfordiens : ceux des côtes de Meuse Ardennaise.

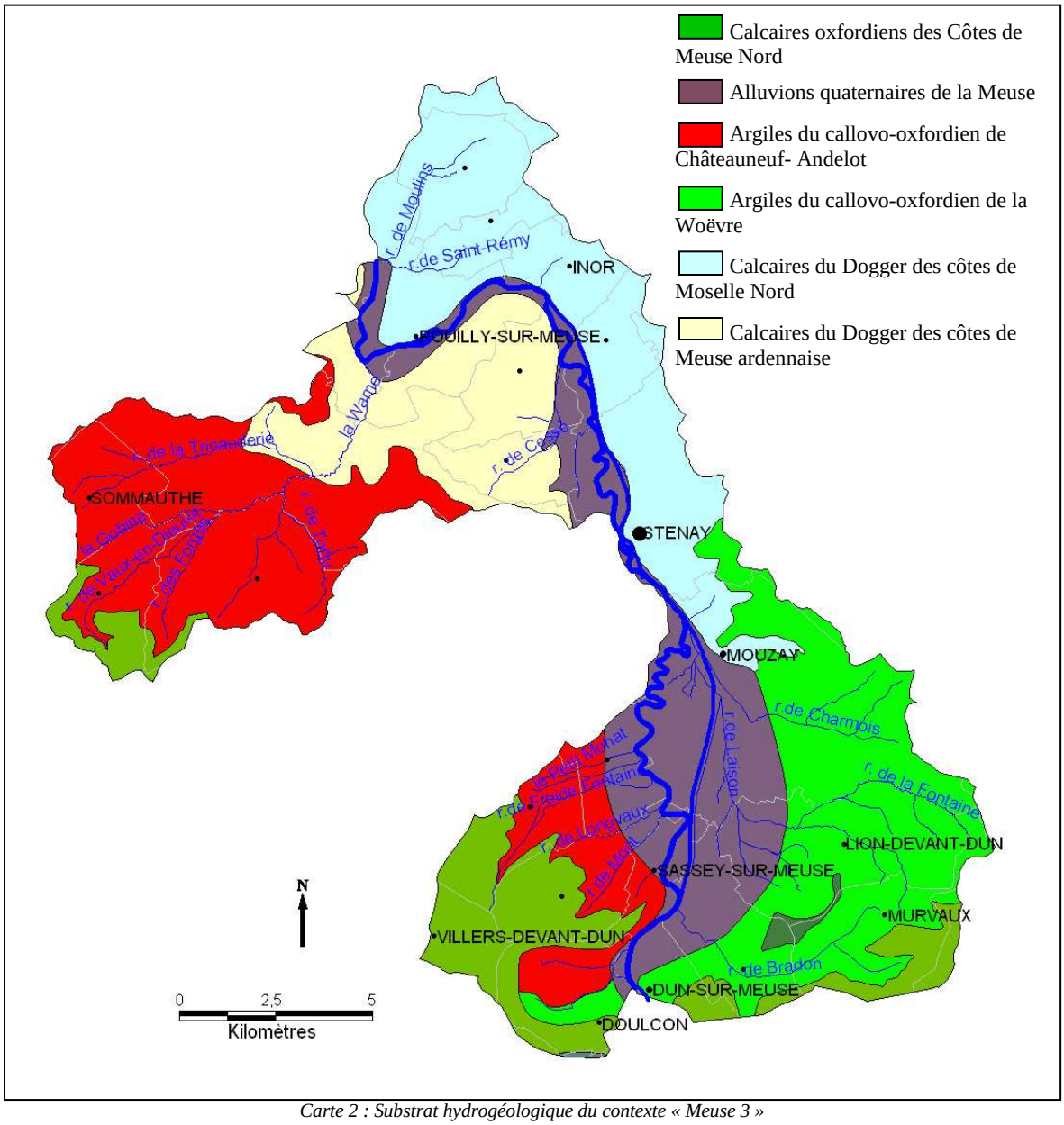

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Meuse 3 »

2.2. Réseau hydrographique :

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro	Cours d'eau	Confluence	Rive	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B3110000/ B3120000/ B3150000	La Meuse	/	/	24,5	44	0,43
B3120072/ B3070000/ B3110000/ B3200000/ B3150000	La Meuse canalisée	/	/	13,3	44	0,43
B3150072	Canal de l'Est	Meuse	D et G	15,4	20	/
	Fond de Réhat	Bradon	G	2,06		22,8
B3120320	Fossé le Grand Mohat	Meuse	G	3,21		9,6
	r. de Habessaux	Laison	G	1,07		9,4
B3160730	r. de la Tricauderie	Wame	G	7,59		7,2
	r. de l'Epinette	Laison	G	2,33		7,3
	r. de Lion devant Dun	Epinette	G	2,58		5,8
B3160550	r. des Forges	Wame	D	6,43		11,0
	r. des Prés Marais			4,04		0,0
	r. des Trois Arches	Laison	G	1,54		0,0
	r. du Bois de Deffoy	La Fontaine	G	1,74		10,3
	r. du Bois de la Carpière	La Fontaine	G	1,77		7,9
B3110420	r. de Bradon	Meuse	D	7,10	2	5,9
	r. de Cervizy	Meuse	D	1,09		6,4
B3150400	r. de Cesse	Meuse	G	4,50	2,9	28,3
B3120750	r. de Charmois	Meuse	D	6,49	1,9	8,2
B3110720	r. de Froide Fontaine	Meuse	G	7,77	3,6	7,8
B3110380	r. de Jupille	Vielle Meuse	G	2,06	2,6	6,8
B3120620	r. de la Fontaine	Laison	D	6,57	3	4,1
B3120550	r. de Laison	Meuse	D	11,48	3	4,6
B3110670	r. de Longvaux	Meuse	G	2,61	3	12,3
B3110610	r. de Mont	Meuse	G	3,45	3	7,8
B3200350	r. de Moulins[1]	Meuse	D	3,72		5,6
B3200470	r. de Saint-Rémy	r. Moulins	G	2,92		8,6
B3160340	r. de Tortu	Wame	D	4,53		9,1
B3160480	r. de Vaux-en-Dieulet	r. des Forges	G	5,32		12,6
B3110340	r. des Archets	Vielle Meuse	G	2,54		3,9
B3110550	r. des Gaules	Meuse	G	1,16		18,9
B3150510	r. du Fond de Noue	Meuse	D	1,12		82,5
B3200350	r. du Fond des Vignes	r. Moulins	D	1,85		48,6
B3150480	r. la Caure	Cesse	G	1,14	1,2	9,6
B3160650	r. de la Gobine	r. Forges	G	4,03		11,7
B3160300	r. de la Wame	Meuse	G	10,79		0,4
B3120340	r. le Petit Mohat	Meuse	G	2,64		9,8
B3110321	Vieille meuse	Meuse	G	1,34		0,0
	Affluents sans nom	/	G et D	17,92		12,0

1 : Le r. des Moulins passe en siphon sous la Meuse pour alimenter le bras de Vincy (hors contexte).
Cours d'eau 1ère catégorie
Cours d'eau 2ème catégorie

2.2.2. Topographie :

Profil en long de la Meuse sur le contexte « Meuse 3»

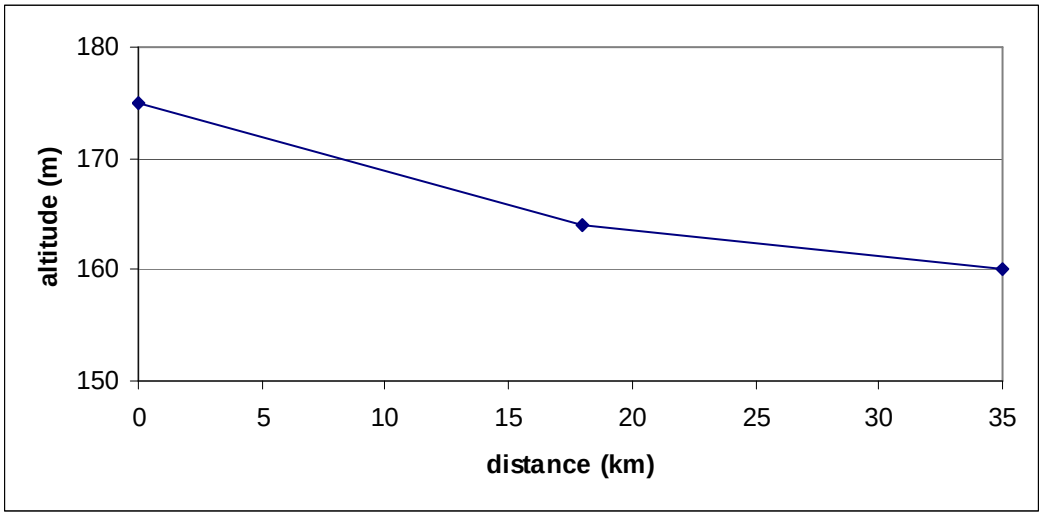

Pente naturelle moyenne : 0,43‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

La Meuse à Stenay

	janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	année
debits (m3/s)	89.30	93.10	75.80	62.30	40.60	27.70	19.50	14.20	14.40	20.40	39.90	68.80	46.90
Qsp (l/s/km2)	22.9	23.8	19.4	16.0	10.4	7.1	5.0	3.6	3.7	5.2	10.2	17.6	12.0

Module interannuel (m^3/s)	46.90 [42.30;51.50]
QMNA ½ (m^3/s)	9.900 [8.900;11.00]
QMNA 1/5 (m^3/s)	7.100 [6.200;7.900]

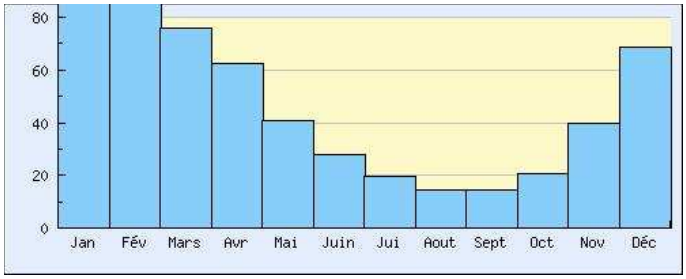

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

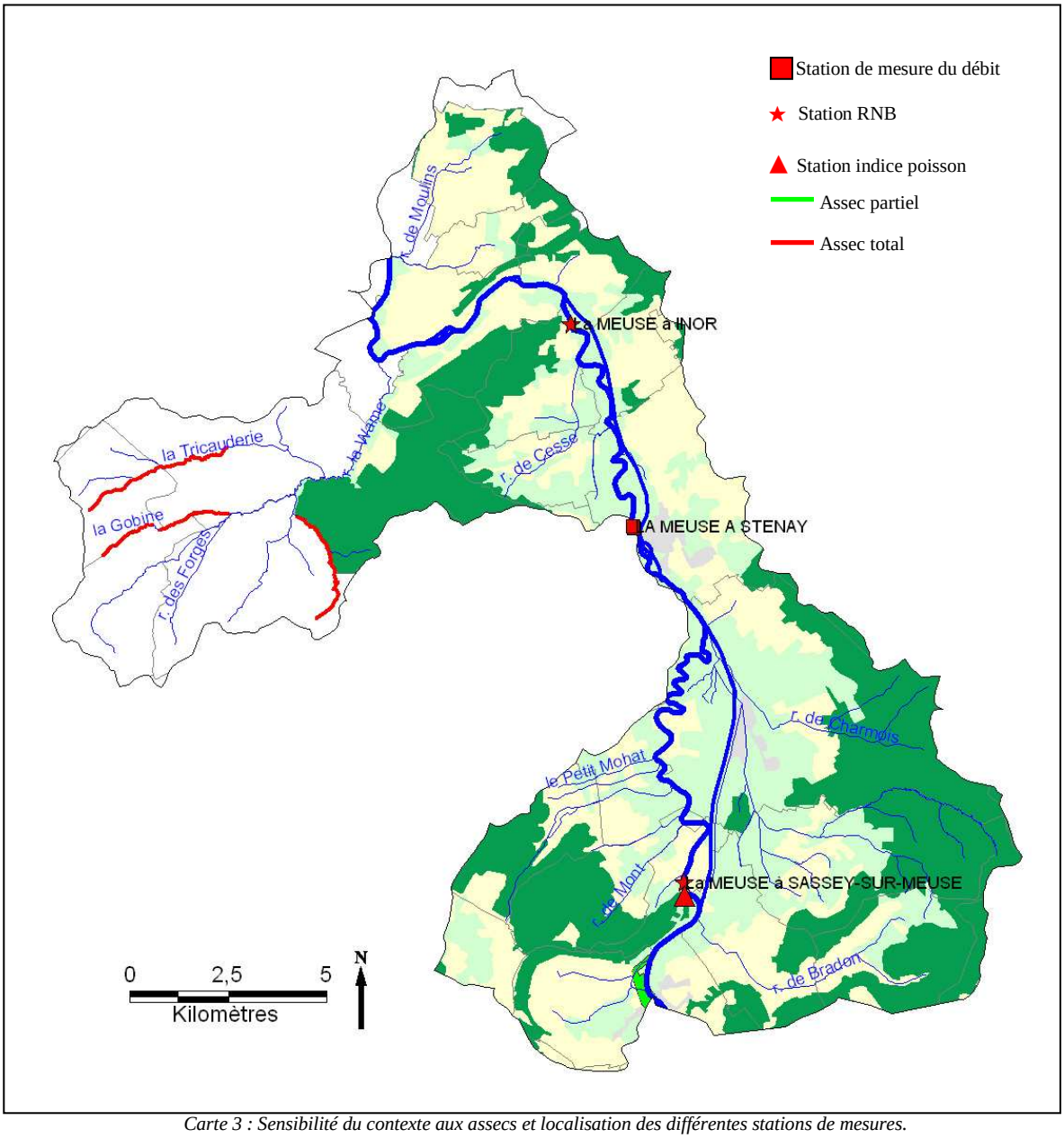

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

Sur ce tronçon, la plupart des affluents s'écoulent sur un substrat argileux et sont donc naturellement moins soumis aux infiltrations et moins sensibles aux étiages estivaux.

Les assecs de certains tronçons de la Tricauderie, la Gobine et le Tortu sont principalement dus à la présence d'étangs, responsables d'une évaporation estivale importante (données SDVP 08).

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

- données RHP :

La Meuse à Sassey-sur-Meuse : 2005

Surface : 1162m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	biomasse (g/100m²)
CHA	<<	1
VAI	<<	1
LOF	<<	1
HOT	<<	1
BAF	1	9
VAN	4	17
LOT	<<	70
LOR	1	5
GOU	19	84
CHE	9	724
BOU	1	3
GRE	<<	2
GAR	27	518
TAN	<<	108
ABL	27	21
ROT	<<	<<
BRB	1	58
BRE	1	363
PER	9	165
BRO	1	114
Total : 20	**102**	**2263**

Le peuplement piscicole à Sassey est très diversifié (capture d'une vingtaine d'espèces à chaque campagne), ce qui témoigne de la diversité des habitats sur le secteur.

La biomasse est élevée et prouve la bonne productivité de la Meuse sur le secteur. Les carnassiers sont généralement bien représentés, notamment le brochet, le peuplement est de bonne qualité.

Evolution des effectifs de brochets sur la station de Sassey-sur-Meuse, depuis 1998 :

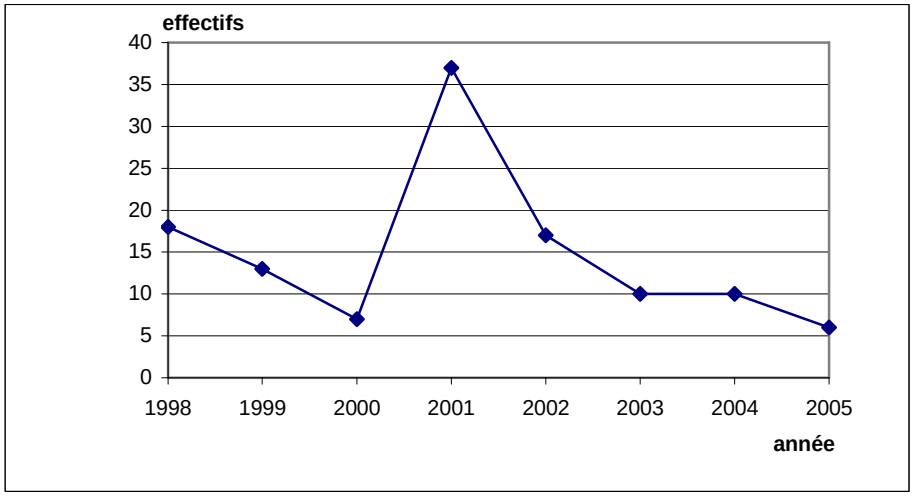

- Données hors réseau : prospection Loche d'Etang, 2004,2005 :

La Meuse à Mouzay, 2005
Contrefossé du canal de l'Est
Surface : 190m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	biomasse (g/100m²)
VAI	2	1
LOR	6	64
GAR	1	<<
TAN	12	240
CAS	5	91
PER	2	70
BRO	1	<<
LOE	4	144
Total : 8	**33**	**611**

La Meuse à Mouzay, 2005
Noue de Peuvilley, les Oeillons
Surface : 120m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	biomasse (g/100m²)
LOR	6	40
TAN	5	98
LOE	34	942
Total	**45**	**1079**

La Meuse à Pouilly/Meuse, 2005
Noue les Pâtureaux
Surface : 680m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	biomasse (g/100m²)
GAR	3	54
TAN	2	757
CAS	1	52
ABH	1	<<
ROT	30	191
BRE	<<	158
PER	1	20
BRO	5	1701
PES	<<	1
Total : 9	**43**	**2936**

La Meuse à Mouzay, 2004
Noue les Closeraies
Surface : 420m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	biomasse (g/100m²)
HOT	<<	3
VAN	1	9
GOU	<<	4
CHE	<<	10
BOU	3	5
GAR	81	693
TAN	4	354
CAS	6	110
ABL	41	150
ROT	5	92
BRB	3	24
PER	<<	10
BRO	<<	173
LOE	4	119
Total : 14	**150**	**1756**

- Zones de frai :

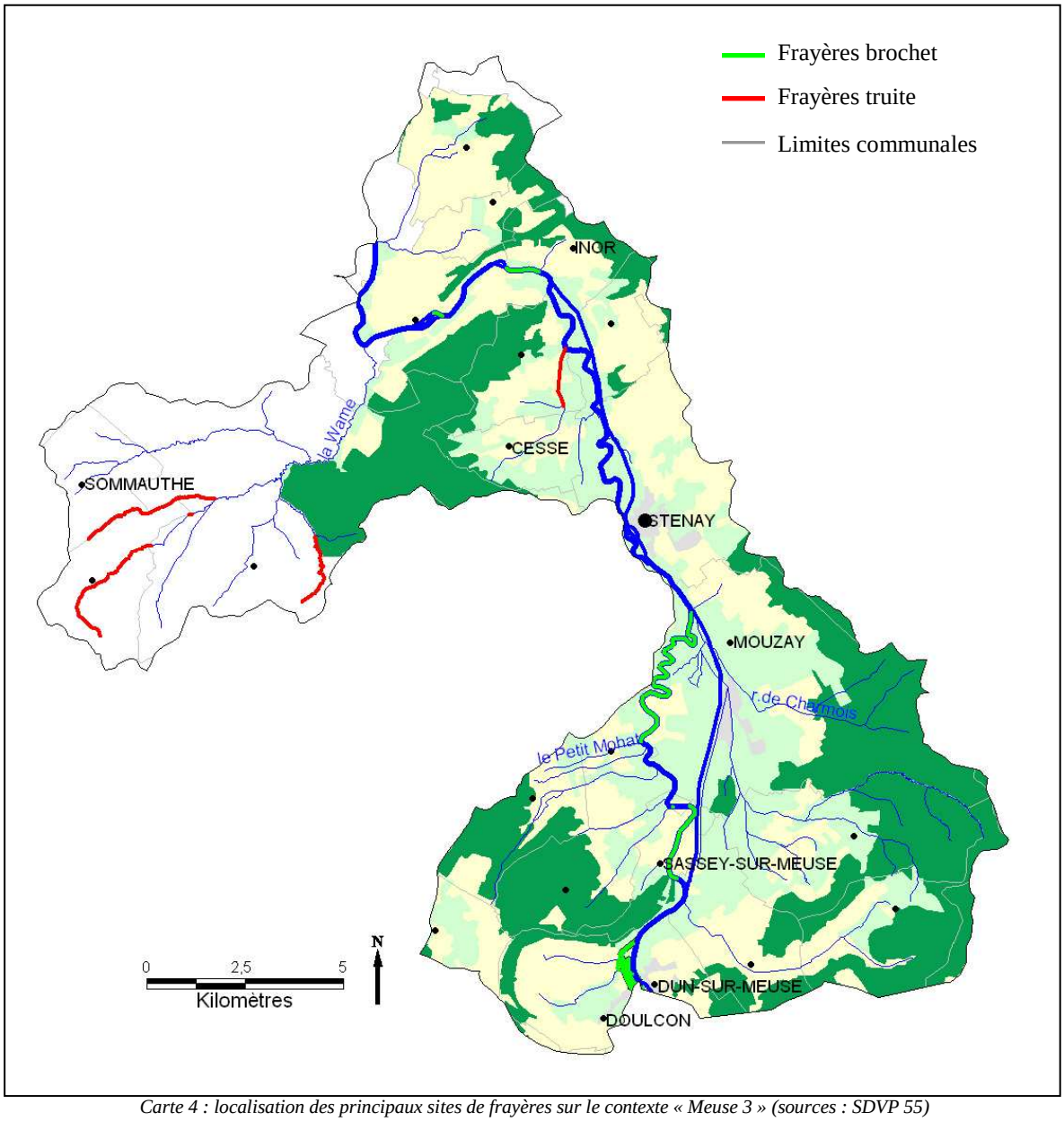

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères sur le contexte « Meuse 3 » (sources : SDVP 55)

Ce tronçon de la Meuse présente encore de nombreuses annexes hydrauliques et écoulements secondaires potentiellement propices à la fraie du brochet. Cependant, la majorité d'entre elles ne sont pas fonctionnelles car elles ne communiquent plus avec le cours principal.

D'autre part, certains affluents semblent présenter des conditions favorables à la reproduction de la truite fario, sous réserve d'accessibilité aux géniteurs susceptibles de remonter de la Meuse.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Meuse	Sassey/ Meuse	66	62	75	65	51	2003	RNB
Meuse	Sassey/ Meuse	58	58	62	33	53	2002	RNB
Meuse	Sassey/ Meuse	66	66	68	69	50	2001	RNB
Meuse	Sassey/ Meuse	76	59	63	70	53	2000	RNB
Meuse	Inor	62	64	74	64	50	2003	RNB
Meuse	Inor	55	55	65	11	50	2002	RNB
Meuse	Inor	61	64	59	39	51	2001	RNB
Meuse	Inor	62	62	59	48	53	2000	RNB

Très bon Passable Très mauvais
Bon Mauvais

La qualité de l'eau de la Meuse est assez variable selon les années. La pollution par les nitrates, matières phosphatées et matières en suspension sont le reflet des perturbations d'origine anthropique sur le secteur : agglomérations, agriculture et industrie.

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Meuse	Sassey/ Meuse	34	4	13	2004	RNB
Meuse	Sassey/ Meuse	35	4	13	2003	RNB
Meuse	Sassey/ Meuse	34	6	15	2001	RNB
Meuse	Sassey/ Meuse	23	6	12	2000	RNB

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
La Meuse	Sassey/ Meuse	13	Bonne	2003	RNB
La Meuse	Sassey/ Meuse	12,2	Moyenne	2002	RNB
La Meuse	Sassey/ Meuse	11,5	Moyenne	2000	RNB
La Meuse	Inor	11	Moyenne	2003	RNB
La Meuse	Inor	10,4	Moyenne	2000	RNB

  - IPR :

Rivière	Station	Classe	IPR	Date	Origine
La Meuse	Sassey / Meuse	Bonne	18,1	2004	RHP
La Meuse	Sassey / Meuse	Passable	32,2	2003	RHP
La Meuse	Sassey / Meuse	Passable	29,8	2002	RHP
La Meuse	Sassey / Meuse	Bonne	21,0	2001	RHP
La Meuse	Sassey / Meuse	Bonne	13,4	2000	RHP

- Qualité physique : (1998)

Indice général	Excellent à correct	Bon	Moyen à Médiocre	Mauvais	Très mauvais
% de linéaire	0	46	54	0	0

La qualité physique de la Meuse se dégrade sur ce tronçon par rapport aux sections amont. En effet, elle passe d'un indice bon à moyen/médiocre.

Ceci s'explique, d'une part, par le fait que sur ce contexte, 35% du tronçon de Meuse correspondant est canalisé, induisant une diminution de la diversité morphologique du lit mineur.

D'autre part, les chutes de niveau de la qualité physique sont également dus à des perturbations ponctuelles : urbanisation, industries, barrages, manque d'entretien des berges…

Cependant, en dehors de ces zones d'agglomérations, le lit majeur de la Meuse reste de bonne qualité, offrant à la flore et à la faune de très bons habitats et des zones de refuges (vallée de la Meuse dans le secteur de Stenay = zone Natura 2000).

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

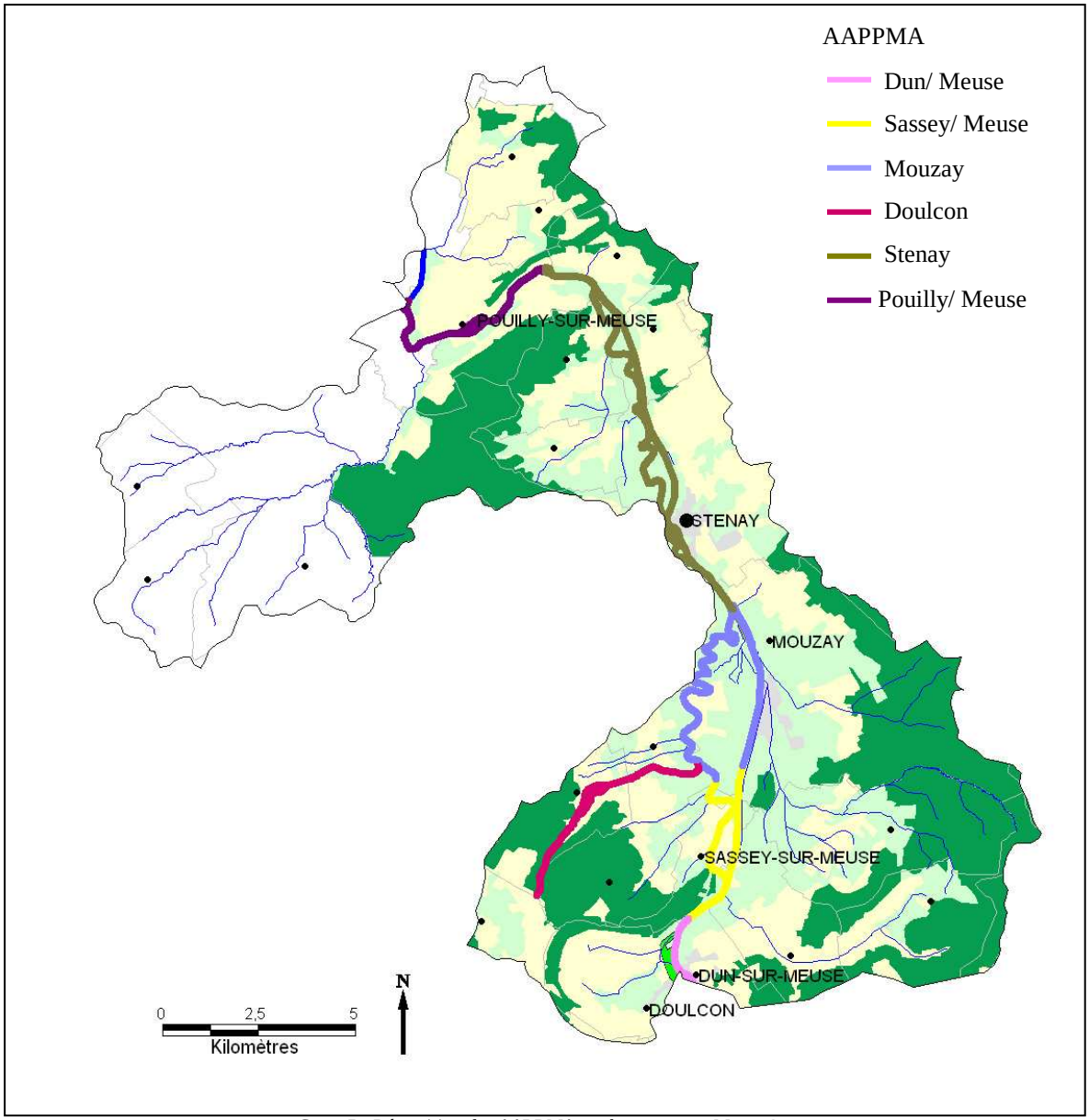

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Meuse 3 »

AAPPMA de Dun

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : canal de l'Est

Effectifs de pêcheurs : 435

Empoissonnement :
100 kg fario, 200 arc en ciel
150 kg bro + 50, 150 kg bro - 50

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron
Etang fédéral

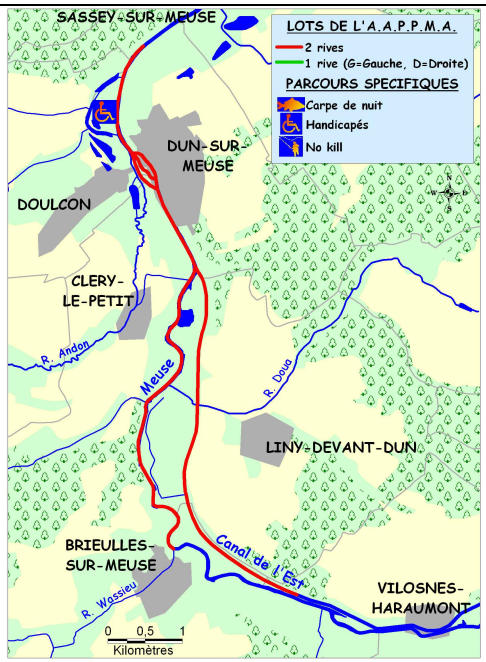

AAPPMA de Sassey

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : canal de l'Est

Effectifs de pêcheurs : 110

Empoissonnement :
50 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

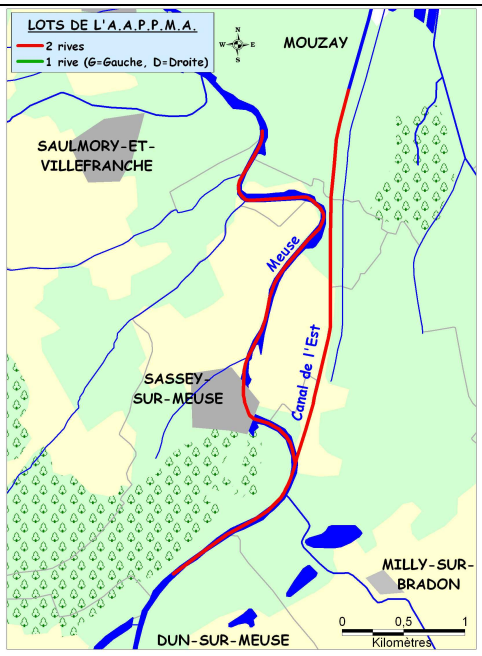

AAPPMA de Doulcon

Cours d'eau : la Wiseppe

Autres lots : Ruisseau Froide Fontaine, Wassieu et de l'Andon

Effectifs de pêcheurs : 113

Empoissonnement :

280 kg fario, 260 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :

Pisciculture du Vaucheron

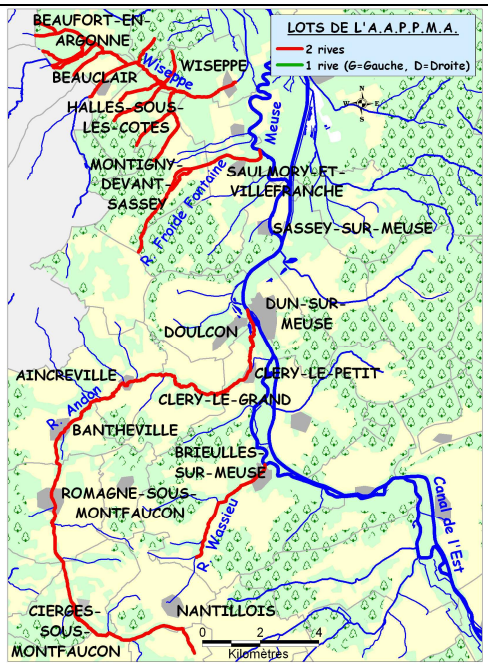

AAPPMA de Mouzay

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : canal de l'Est, le Lage

Effectifs de pêcheurs : 236

Empoissonnement :

150 kg bro + 50, 50 kg bro - 50

Origine des poissons déversés :

Etang fédéral

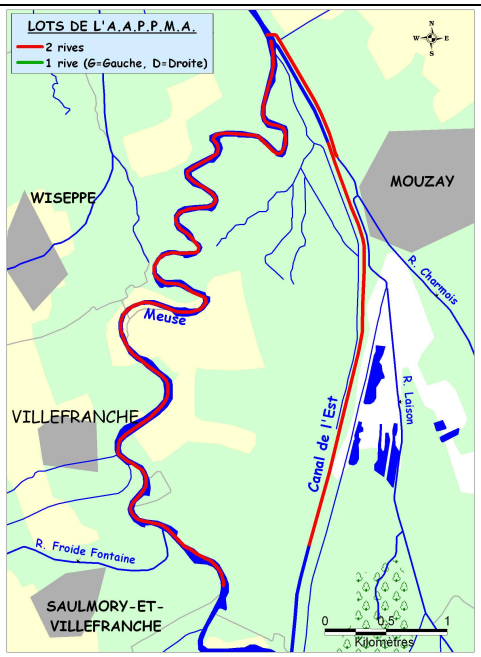

AAPPMA de Stenay

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : ruisseau la Wiseppe, canal de l'Est, étang de la Dodanne

Effectifs de pêcheurs : 587

Empoissonnement :
100 kg perche, 200 kg bro - 50

Origine des poissons déversés :
Etang fédéral

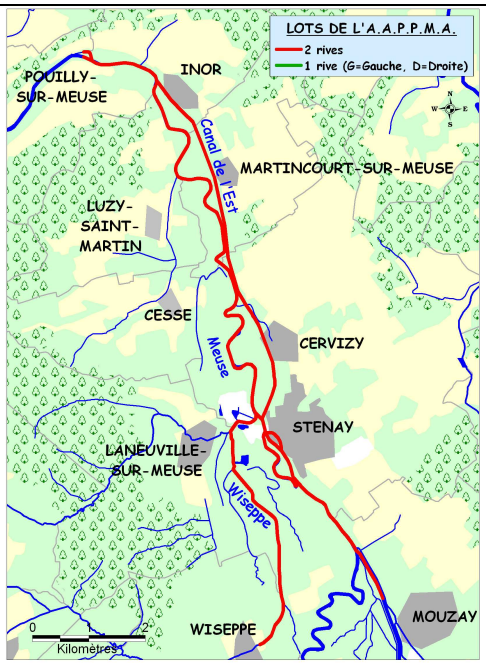

AAPPMA de Pouilly

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 88

Empoissonnement :

Origine des poissons déversés :

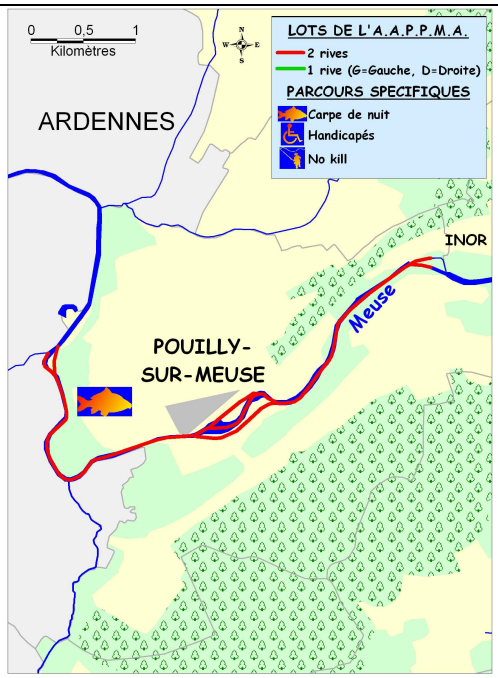

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé et public
CATEGORIE	2ème et 1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	SNNE, DDAF, DDE
GESTIONNAIRE	AAPPMA : Dun/ Meuse, Sassey/ Meuse, Doulcon, Mouzay, Stenay, Pouilly/Meuse Particuliers Collectivités

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
8055	BEAUMONT-EN-ARGONNE	r. la Wame	433
8059	BELVAL-BOIS-DES-DAMES	r. de la Forge	51
8252	LETANNE	La Meuse canalisée	104
8311	MOUZON	r. de Moulins	2615
8424	SOMMAUTHE	la Gobine	109
8463	VAUX-EN-DIEULET	la Gobine	69
55018	AUTREVILLE-SAINT-LAMBERT	r. de Saint-Rémy	46
55095	CESSE	r. de Cesse	130
55165	DOULCON	Meuse canalisée	457
55167	DUN-SUR-MEUSE	Vieille Meuse	774
55250	INOR	la Meuse	205
55279	LANEUVILLE-SUR-MEUSE	la Wame	439
55293	LION-DEVANT-DUN	r. de Laison	155
55310	LUZY-SAINT-MARTIN	la Meuse	112
55323	MARTINCOURT-SUR-MEUSE	la Meuse	66
55338	MILLY-SUR-BRADON	canal de l'Est	149
55345	MONT-DEVANT-SASSEY	r. de Mont	127
55349	MONTIGNY-DEVANT-SASSEY	le Petit Mohat	183
55362	MOULINS-SAINT-HUBERT	r. du Fond des Vignes/ r. de Moulins	162
55364	MOUZAY	r. du Bois de la Carpière/ Meuse	775
55365	MURVAUX	r. de Bradon	147
55408	POUILLY-SUR-MEUSE	Meuse canalisée	184
55469	SASSEY-SUR-MEUSE	la Meuse	100
55471	SAULMORY-ET-VILLEFRANCHE	le Petit Mohat	106
55502	STENAY	Meuse/ Fond de Noue	3126

Communes chevauchant le contexte

Code INSEE	Commune	Population
8176	FOSSE	/
8269	MALANDRY	/
8376	SAILLY	/
8437	TAILLY	/
8466	VAUX-LES-MOUZON	78
55004	AINCREVILLE	86
55025	BAALON	276
55037	BEAUFORT-EN-ARGONNE	173
55071	BRANDEVILLE	145
55118	CLERY-LE-GRAND	72
55119	CLERY-LE-PETIT	208
55306	LOUPPY-SUR-LOISON	122
55391	OLIZY-SUR-CHIERS	184
55561	VILLERS-DEVANT-DUN	84
55582	WISEPPE	97

Structures intercommunales :

- **Communauté de Communes du Val Dunois** (Doulcon, 2001) : Dun/Meuse, Doulcon, Sivry/Meuse, Brieulles/Meuse, Vilosnes-Haraumont, Dannevoux, Cléry-le-Petit, Montigny-devant-Sassey, Liny-devant-Dun, Milly sur Bradon, Murvaux, Bantheville, Mont-devant-Sassey, Saulmory et Villefranche, Sassey/Meuse, Aincreville, Villers-devant-Dun, Nantillois, Cléry le Grand, Fontaines St Clair, Cunel.
- **Communauté de Communes du Pays de Stenay*** (Stenay, 1999) : Stenay, Mouzay, Laneuville/Meuse, Bâalon, Inor, Pouilly/Meuse, Olizy/Chiers, Beaufort en Argonne, Moulins St Hubert,

Brouennes, Cesse, Halles sous les Côtes, Luzy St Martin, Lanovilly, Wiseppe, Beauclair, Nepvont, Martincourt sur Meuse, Autréville St Lambert.
(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

Remarque : l'ensemble de la Meuse sur le contexte a bénéficié d'un programme de restauration par les collectivités : les travaux sont terminés et l'entretien en cours.

3.4. Zones particulières, réglementation…

Le lit majeur de la Meuse étant encore relativement préservé, de nombreux secteurs sont remarquables et bénéficient d'un classement. On trouve sur le contexte :

- 6 ZNIEFF de type 1 dont les deux plus importantes sont les prairies en aval et en amont de Stenay (01878 et 01879) ;
- 1 ZNIEFF de type 2 : La vallée de la Meuse à Stenay
- 1 site Natura 2000 (n°82) : La Vallée de la Meuse, secteur de Stenay : inscrit au nom de la directive Habitat et de la directive Oiseaux.
- 1 ZICO : Vallée de la Meuse (ZICOLE04).
- 11 Espaces Naturels Sensibles

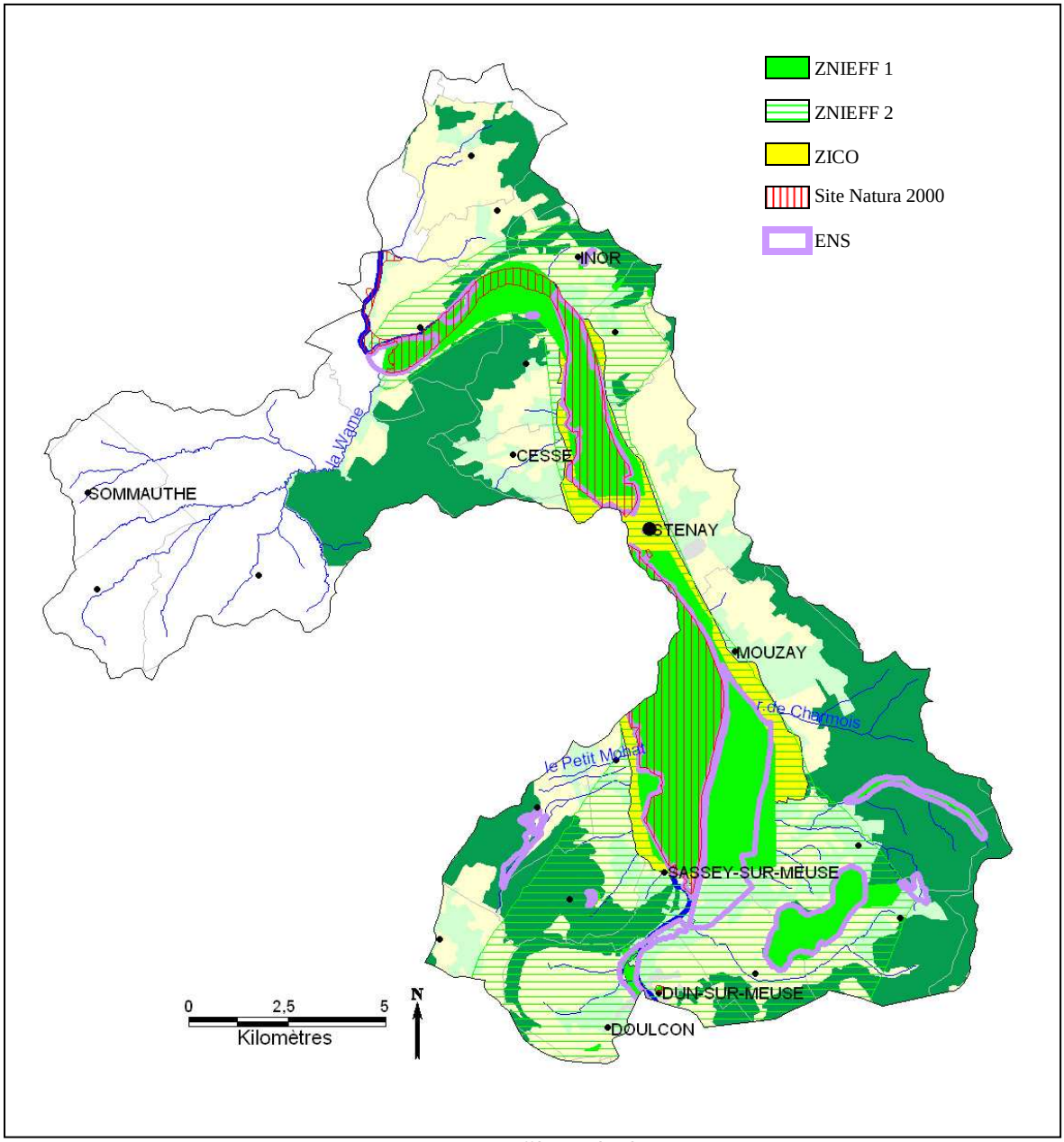

Carte 6 : Localisation des différents périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Evolutions des activités agricoles et de leur répartition entre 1979 et 2000 sur le bassin versant de la Meuse aval*				
Année considérée		1979	1988	2000
Superficie affectée au bassin versant (ha)		34075		
SAU (ha)		18178	17944	17029
SAU (%)		53	52	50
Superficies agricoles*				
Superficie toujours en herbe	ha	9166	7940	6781
	%BV	26,9	23,2	19,9
Maïs	ha	920	1261	1090
	%BV	2,7	3,7	3,2
Céréales	ha	5316	6236	6406
	%BV	15,6	18,3	18,8
Cultures industrielles	ha	/	1158	1908
	%BV	?	3,4	5,6
Cheptel				
Bovins	Effectifs	28219	18946	18639
	Nb. De têtes par ha de BV	0,8	0,55	0,54
Ovins	Effectifs	2750	1316	757
	Nb. De têtes par ha de BV	0,08	0,04	0,02
Porcins	Effectifs	903	1429	>2758
	Nb. De têtes par ha de BV	0,03	0,04	0,08

* les données correspondent aux moyennes des données des cantons de Dun sur Meuse et Stenay (données DDAF 55)

Les cultures

La SAU connaît une légère diminution depuis 1979, cependant elle reste assez élevée puisqu'elle représente encore, en 2000, 50% du territoire.

Les cultures céréalières et industrielles (colza) ont tendance à augmenter, au détriment de la Surface Toujours en Herbe (STH).

L'élevage

Comme pour les contextes amont, les cheptels bovins et surtout ovins ont tendance à diminuer alors que les cheptels porcins augmentent fortement.

Les forêts

La section avale de la Meuse est la moins boisée : les forêts ne représentent qu'environ 35% de l'occupation des sols.

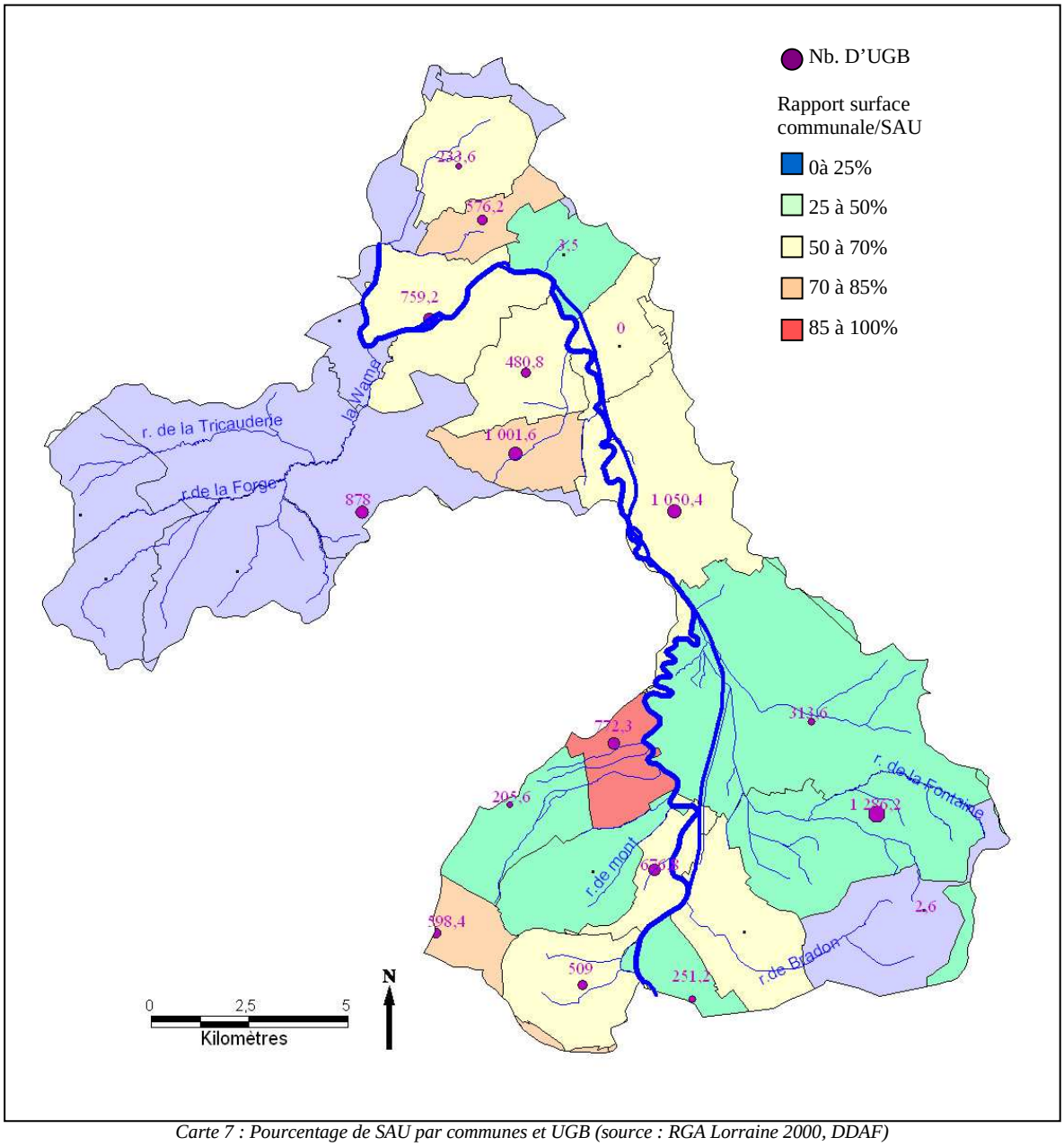

Carte 7 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Commune	Milieu récepteur	Date ouverture	Capacité (EH)	Rendements 2000				Type de traitement
				MO	NO	NR	P	
Stenay (+ Mouzay)	Meuse	1994	6300	96	0	89	81	Boues activées Aération prolongée Dénitrification par anoxie Déphosphatation physico-chimique

4.2.2. Rejets industriels :

- **Dun sur Meuse** :

Coopérative Agricole EMC2	Stockage d'engrais liquide	Autorisation 07/05/96	Pas de rejet d'eaux à caractère industriel. Les cuves de rétention et réservoirs sont étanches. Les eaux pluviales polluées par de l'azote sont traitées et non rejetées au milieu naturel.

- **Stenay**

Fonderie d'Acier de Lorraine (F.A.L.) (1986)	Fabrication de pièces en acier, brutes et usinées.	Autorisation 02/07/96 modifiée le 27/05/02	Salariés : 76 Rejet isolé : le rejet des eaux résiduaires (eaux de refroidissement) s'effectue dans le Canal de l'Est B.N. et majoritairement dans le Canal des Moulins, affluent de la Meuse. Les eaux pluviales, après décantation, rejoignent le Canal des Moulins. Les eaux vannes subissent un assainissement autonome en attendant un possible raccordement au réseau collectif.

Les Abattoirs de Stenay S.A. (01/04/97) *et* *SOMPA*	Abattage de porcs. Découpe et vente de viandes.	Autorisation Dossier en cours pour 2002 Extension des activités	Salariés : 16 Rejet raccordé à la **station d'épuration urbaine** . (rejet des eaux épurées en Meuse en aval de la ville). Ces rejets sont régis en terme de quantité et de qualité par une convention entre les 2 parties datant du 01/07/00. Les eaux polluées sont collectées et dirigées sur la station d'épuration urbaine de Stenay, après un ouvrage de prétraitement de type flottateur. Les eaux de lavage des véhicules sont soumises aux processus de débourbage et déshuilage avant rejet dans le réseau pluvial collectif. Les eaux sanitaires rejoignent le réseau collectif des eaux usées. Polluants entrants en station (1998): 119 kg DCO /j. ; 56 kg DBO5 /j ; 10 kg MES /j. ; 1.2 kg P /j. Polluants entrants autorisés (selon convention 2000) : 290 kg DCO /j. ; 198 kg DCO /j. ; 80 kg MES /j. et 5 kg P /j. (valeurs maximales de rejet). A terme, les effluents de l'abattoir représenteront 45% de la charge polluante (DCO, DBO5) entrante en station d'épuration communale. Surveiller qu'il n'y ait pas rejets de l'abattoir vers la station lors des pointes de rejet du réseau d'assainissement communal.
AHLSTROM PACKAGING (1926)	Fabrication et commercia-lisation de papiers cartons	Autorisation 30/07/84 modifiée les 30/03/87 06/01/94 changement d'exploitant le 09/10/01	Salariés : 225 **Station d'épuration biologique et physico-chimique.** Rejet isolé en Meuse non canalisée après passage des eaux usées dans la station d'épuration biologique et physico-chimique du site. Les boues sortantes de station sont valorisées en agriculture. Les eaux pluviales de ruissellement sont collectées dans des bassins de rétention et envoyées à la station d'épuration du site. Mesures quotidiennes des paramètres de qualité des effluents (pH, DCO, MES …) avant rejet. Prélèvement d'eau en Meuse (122000 m3 en 1985) utilisée pour la fabrication du papier. Polluants (1984) : 350 kg MES /j. Polluants organiques (2001) : 605 kg DCO /j., 136 kg MES /j., 94 kg DBO5 /j., 18 kg P /j., 147 kg N /j., 4 kg AOX /j. (composés organochlorés) ; et 0.5 kg Zn /j., (rendement épuratoire de 94 % pour la DCO).

Coopérative Agricole EMC2	Stockage de céréales, d'engrais liquide et de produits agropharma-ceutiques	Autorisation 01/12/83 modifiée les 06/04/89 28/03/96 et 30/04/96	Pas de rejet d'eaux à caractère industriel (ni lavage ni refroidissement). Les cuves de rétention et réservoirs doivent être étanches (en prévision de pollutions accidentelles). Les eaux pluviales sont récoltées dans un réseau indépendant enterré. Les eaux usées sont raccordées à un bac dégraisseur avant d'être évacuées dans le réseau collectif d'eaux pluviales.

4.3. Les prélèvements :

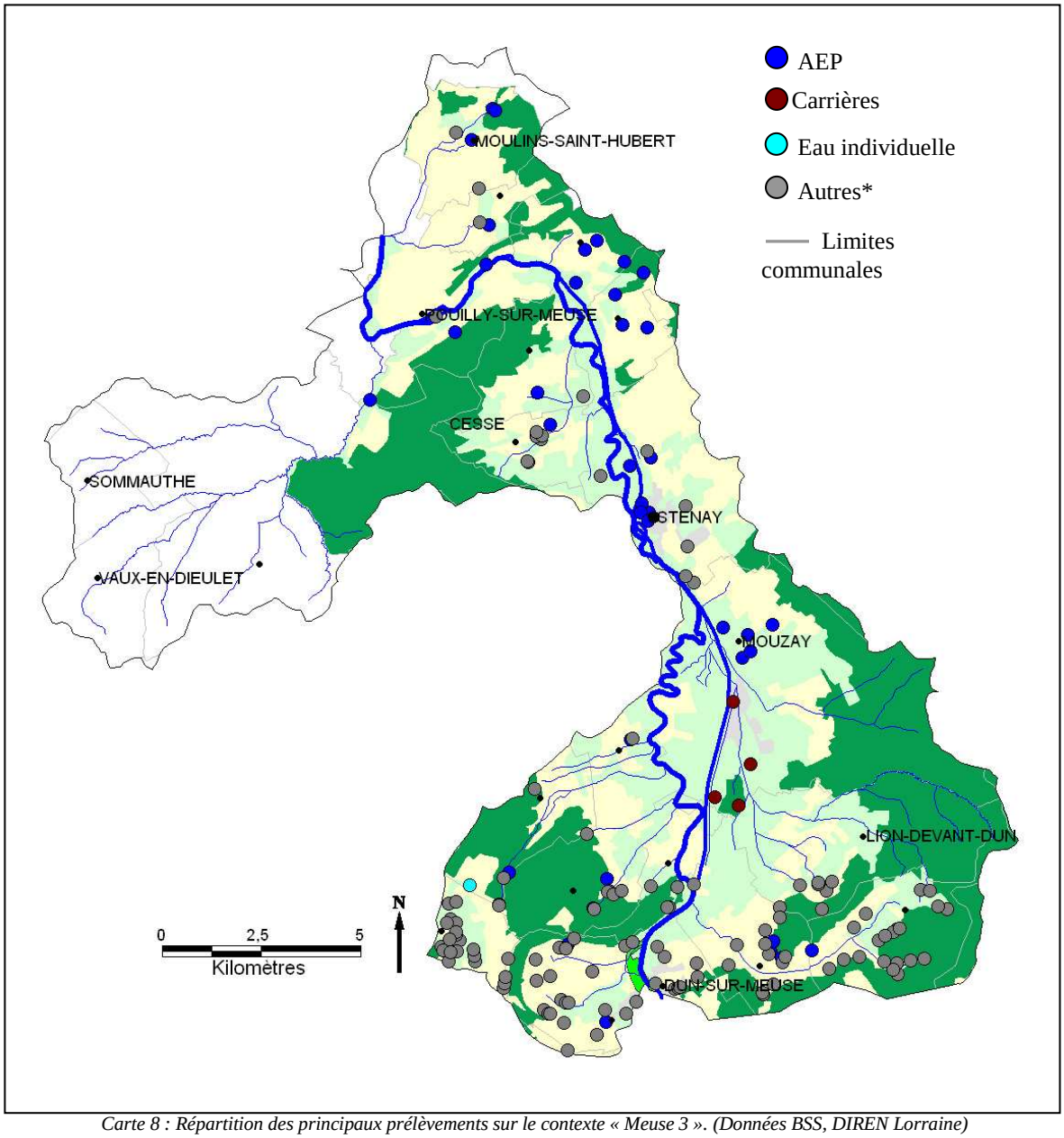

Carte 8 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte « Meuse 3 ». (Données BSS, DIREN Lorraine)

*La catégorie « autre » regroupe ici majoritairement des sondages effectués pour la recherche d'eau. On trouve également des sources et des puits.

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

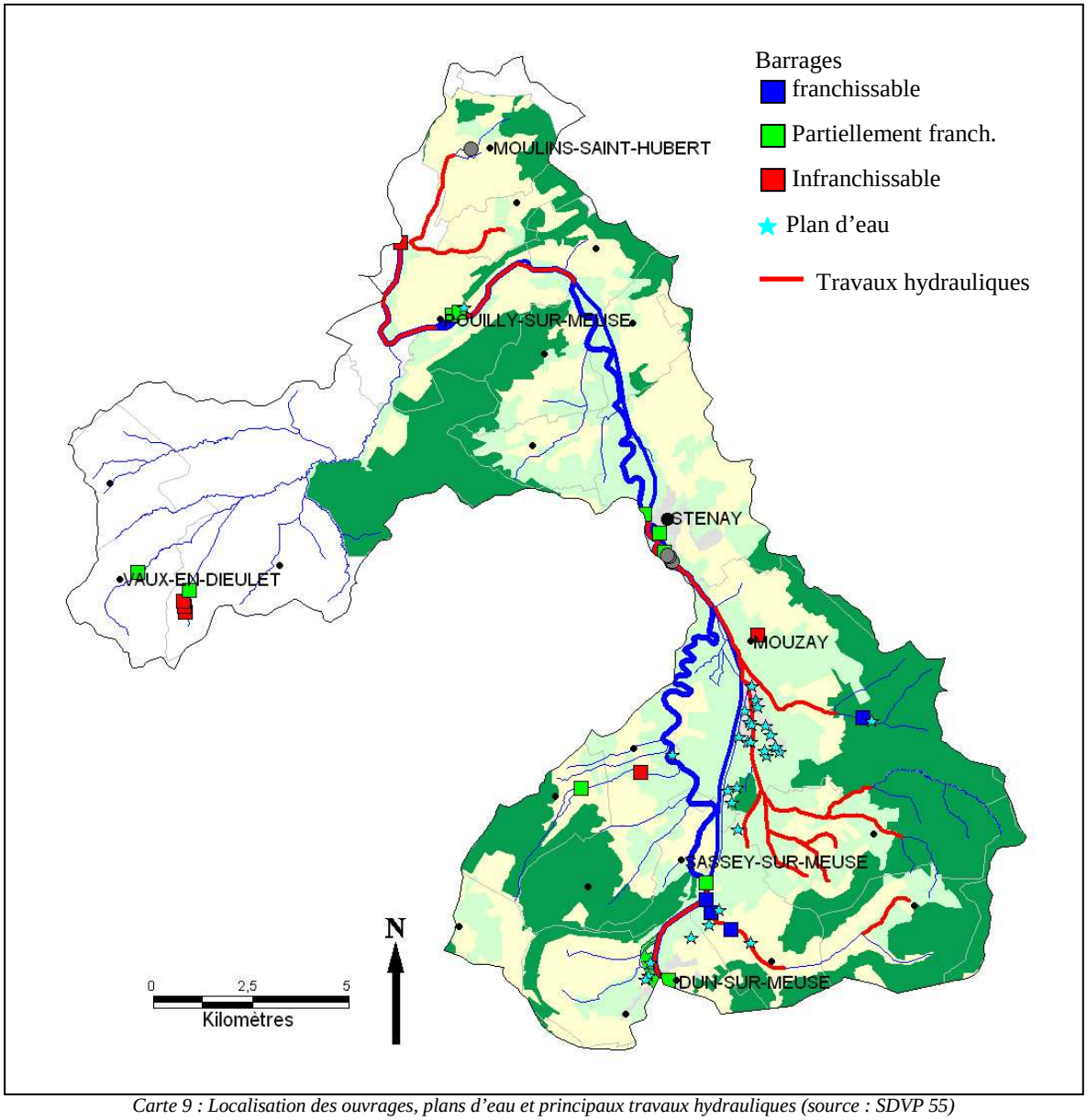

Carte 9 : Localisation des ouvrages, plans d'eau et principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

Remarque : à noter : la présence de 7 plans d'eau non géoréférencés sur cette carte (département des Ardennes) sur les ruisseaux le Tortu, la Gobine, La Wame et le r. de Vaux en Dieulet (cf. § 4.7).

Principaux ouvrages :

Nom	Usage	Dériva-tion	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Usine de Dun/Meuse				microcentrale	Infranchissable	2.16	DUN-SUR-MEUSE
Usine de Stenay				microcentrale	Partiellement franchissable	1.35	STENAY
Usine de Pouilly				microcentrale	Partiellement franchissable	1.8	POUILLY-SUR-MEUSE
Barrage de Dun sur Meuse 1	Navigation + microcentrale	oui	/	Seuil + turbine	Partiellement franchissable	2.16	DUN-SUR-MEUSE
Barrage de Pouilly sur Meuse	Navigation+ microcentrale	oui	/	Seuil+ turbines	Partiellement franchissable	1.4	POUILLY-SUR-MEUSE
Barrage de Stenay 2	Navigation + microcentrale	oui	/	Seuils + turbines	Infranchissable	1.74	STENAY
Barrage de Sassey	prise d'eau navigation	non	/	Barrage à aiguille	Partiellement franchissable	1.7	MILLY-SUR-BRADON
Barrage de Stenay 1	prise d'eau navigation	non	/	Barrage à aiguille	Partiellement franchissable	2,5	STENAY
	ancien moulin			seuil	?	1	MOULINS-SAINT-HUBERT
Barrage de Stenay	ancien moulin			seuil	Partiellement franchissable	1.8	STENAY
Barrage de Stenay 3	microcentrale			seuil	?	1.5	STENAY
Barrage de Stenay 4	microcentrale			seuil	?	1.5	STENAY
	plan d'eau			digue	Franchissable	0	MILLY-SUR-BRADON
	plan d'eau			digue	Franchissable	0	MOUZAY
Vannage de Milly sur Bradon				siphon	?	0	MILLY-SUR-BRADON
Moulin de Saulmory				seuil	Infranchissable	2	SAULMORY-ET-VILLEFRANCHE
Moulin de Montigny				seuil	Partiellement franchissable	5	MONTIGNY-DEVANT-SASSEY
Moulin de Mouzay				seuil	Infranchissable	2	MOUZAY
Chute 1 de l'ancien Château de Belval	chute	non	/	seuil	infranchissable	2	BELVAL-BOIS-DES-DAMES
Chute 2 de l'ancien Château de Belval	chute	non	/	seuil	infranchissable	2	BELVAL-BOIS-DES-DAMES
Chute 3 de l'ancien Château de Belval	chute	non	/	seuil	infranchissable	1.5	BELVAL-BOIS-DES-DAMES

3 seuils successifs de l'ancien Moulin de Belval				seuil	Partiellement franchissable	0.3	BELVAL-BOIS-DES-DAMES
Seuil de l'ancien Moulin de Vaulx en Dieulet				seuil	Partiellement franchissable	0.3	VAUX-EN-DIEULET
Siphon	Passage sous la Meuse	non		siphon	Infranchissable	0	LETANNE

Remarque : projet d'aménagement de ralentisseurs de crues :
L'EPAMA (Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents) met au point un projet d'aménagement de l'ensemble du bassin versant de la Meuse pour réduire les risques d'inondations.
L'aménagement prévu comporte
- huit retenues en lit majeur (Void, St Mihiel, Tilly / Meuse, Dieue/ Meuse, Consenvoye, Dun/ Meuse, Mouzon, Haudrecy) permettant d'augmenter le volume de rétention et l'écrêtement des crues moyennes à fortes, sans impact sur les petites crues et les étiages.
- des protections localisées sur les sites particulièrement sensibles : recalibrage, coupures de boucles, remplacement des barrages à aiguilles par des barrages à clapets, endiguement…

4.6. Extraction de granulats :

- Lit mineur :

- Lit majeur :
Concentrations de gravières (exploitation en cours ou anciennes) :
- Stenay (avec sous-bassin Wiseppe)
- Mouzay : zone d'extraction importante située à l'Est du canal et de la D964.
- Milly sur Bradon : anciennes gravières dont l'une est traversée par le ruisseau de Bradon

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
DOUL01	Ballastière du Gravier	5,61	Ballastière - eau close	Infiltration	Infiltration	Doulcon
DOUL03	Etang du Vidi / la Redoute	1,37	Eau libre	Rejet de drainage	Eaux de fond	Doulcon
DUNM01	Etang de la Haie Julien	2,09		Nappe Meuse		Dun sur Meuse
DUNM02	Ballastières de l'Aigle (x2)	4,11	Ballastières - eaux closes	Infiltration	Infiltration	Dun sur Meuse
MIBR01	Ballastière des Epurchies	2,38	Eau close			Milly sur Bradon
MIBR02	Etang du Breuil	7,5	Eau libre	Le ruisseau du Bradon	Le ruisseau du Bradon - Meuse	Milly sur Bradon
MIBR03	Ballastière du Paquis Etang	3,87	Eau close	Source		Milly sur Bradon
MIBR04	Ballastière du Pré, Madine	8	Gravière - eau libre	Infiltration	Infiltration	Milly sur Bradon

MOUZ12	Etang de Saint Sertel	3	Pisciculture	Eaux de ruissellement	Fossé, eaux de surface et de fond	Mouzay
MOUZ01	Ballastière n°1	4	Eau close	Infiltration	Infiltrat ion	Mouzay
MOUZ02	Ballastière n°2	8	Eau close	Infiltration	Infiltrat ion	Mouzay
MOUZ04	Ballastière n°4	4	Eau close	Infiltration	Infiltrat ion	Mouzay
MOUZ03	Ballastière n°3	4	Eau close	Infiltration	Infiltrat ion	Mouzay
MOUZ07	Ballastière de la Catelinette	5	Eau close	Infiltration	Infiltration	Mouzay
MOUZ13	Ballastière	4	Eau close	Nappe	Pas de rejet	Mouzay
MOUZ15	Ballastière	2	Eau close	Nappe	Pas de rejet	Mouzay
MOUZ14	Ballastière	7,05	Eau close	Nappe	Pas de rejet	Doulcon
MOUZ09	Ballastière du Gu, Bivaux	2	Eau close			Doulcon
MOUZ16	Ballastière du Sentier de Villefranche	2,15	Eau close	Nappe Meuse		Dun sur Meuse
MOUZ19	?	0				Dun sur Meuse
MOUZ05	Ballastière de la Fare	4	Eau close	Infiltration	Infiltration	Milly sur Bradon
MOUZ10	Ballastière du Pré Larache 2	1,5	Eau close		Nappe, eau de fond	Milly sur Bradon
MOUZ11	Ballastière de Pré le Prêtre	4,8	Eau close			Milly sur Bradon
MOUZ06	Ballastière	4	Eau close	Infiltration	Infiltration	Milly sur Bradon
MOUZ18	?	0				Mouzay
MOUZ08	Ballastière du Pré Larache 1	6,84	Eau close	Infiltration	Infiltration	Mouzay
MOUZ17	?	0				Mouzay
POUM01	Etang des Batardets	2,21		Infiltration	La Meuse (en hautes eaux)	Mouzay
SAVI01	Etang des Accrues de Chionville	1,01	Eau close	Nappe Meuse		Mouzay
/	Belval Bois des Dames	7,66	Eau libre	La Wame	La Wame	Belval Bois des Dames
/	Belval Bois des Dames	2,55	Eau libre	La Wame	La Wame	Belval Bois des Dames
/	Belval Bois des Dames	5	Eau libre	La Wame	La Wame	Belval Bois des Dames
/	Sommauthe	0,1	Eau libre	La Gobine	La Gobine	Sommauthe
/	Vaux en Dieulet	0,03	Eau libre	r. de Vaux en Dieulet	r. de Vaux en Dieulet	Vaux en Dieulet
/	Vaux en Dieulet	0,08	Eau libre	r. de Vaux en Dieulet	r. de Vaux en Dieulet	Vaux en Dieulet
/	Vaux en Dieulet	0,05	Eau libre	r. de Vaux en Dieulet	r. de Vaux en Dieulet	Vaux en Dieulet

Contexte Méholle – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5504-SC
Zone hydrographique	B211
Masse d'eau	FR_RB_21
Typologie AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Limite amont	Source
Limite aval	Confl. Meuse
Cours d'eau	Méholle (Vidus)
Type de contexte	Salmonicole conforme
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3215O 3216O 3215E

Le contexte « Méholle » est situé en rive gauche de la Meuse amont, dans le sud du département.

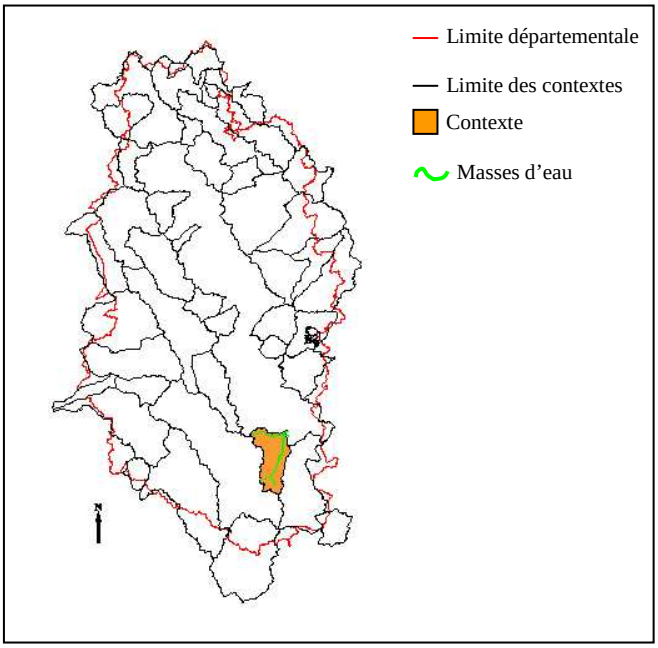

Carte 1 : Localisation du contexte « Méholle » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

Le contexte Méholle repose sur deux types de formations hydrogéologiques :

- le ruisseau la Méholle (puis Vidus) s'écoule sur les calcaires oxfordiens des côtes de Meuse sud (avant de rejoindre les alluvions quaternaires de la Meuse à la confluence) ;
- les affluents de la Méholle (tous en rive gauche), coulent sur les argiles du Kimméridgien de Bar-le-Duc.

En marge ouest du contexte commencent les calcaires du Tithonien de Commercy et du Barrois.

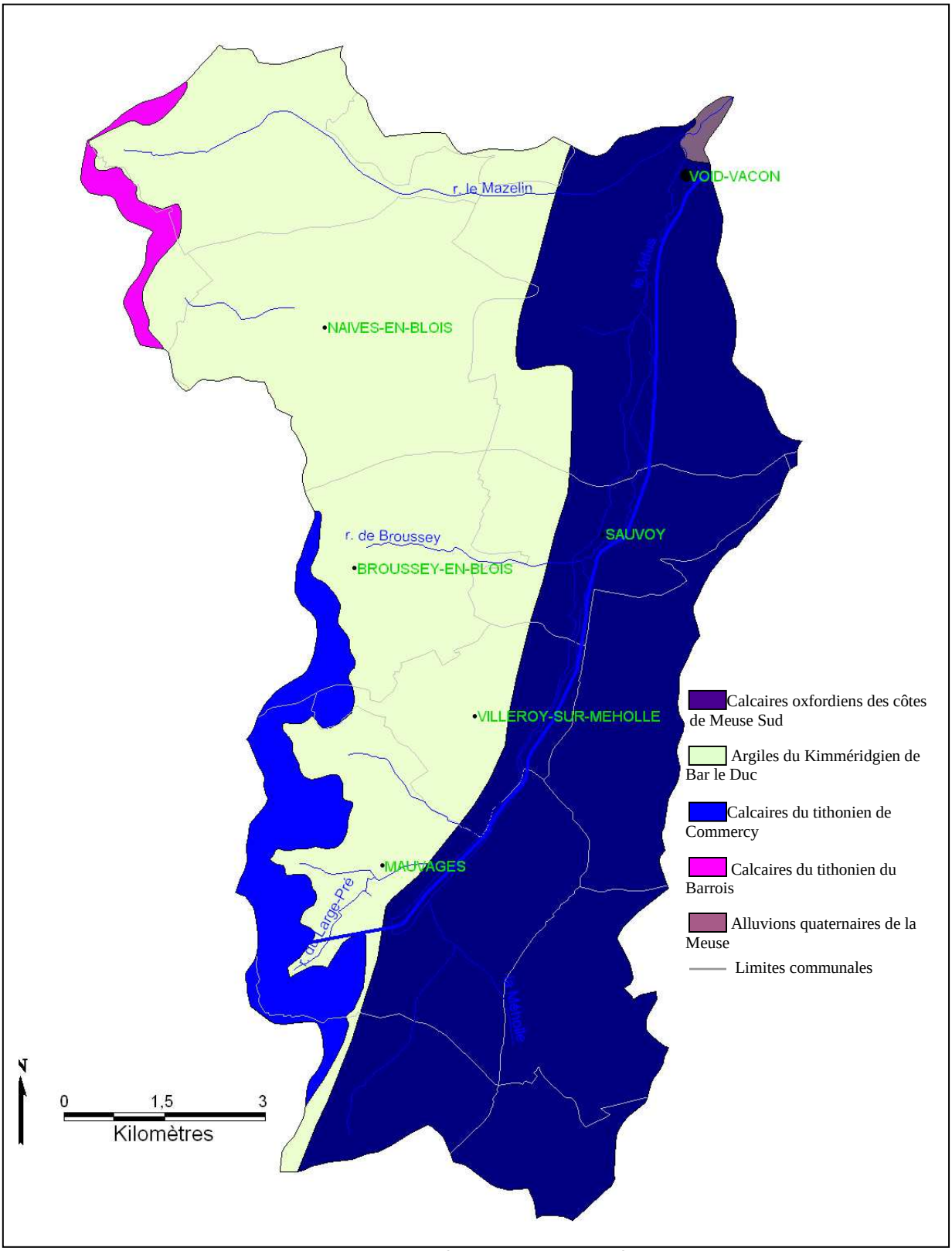

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Méholle »

2.2. Réseau hydrographique :

La Méholle prend sa source à l'extrême sud-est de la commune de Mauvages, au lieu dit « Fraicul », à 302 m d'altitude.

Le ruisseau coule en direction du nord sur environ 18 km et se gonfle de six affluents, tous en rive gauche.

Au niveau de la confluence du ruisseau de Vacon, la Méholle devient le Vidus.

Le contexte « Méholle » est également traversé par le canal de la Marne au Rhin qui emprunte la vallée de la Méholle du bief de partage dit de Mauvages au bief n°13 par lequel le canal franchit en surplomb la vallée de la Meuse.

Différentes prises d'eau servent à l'alimentation du canal :

- Prise d'eau de Vacon : prise d'eau permettant une alimentation gravitaire du bief 13 par la Méholle (peut-être utilisé dans le sens inverse (bief 13 vers Méholle) pour permettre le pompage vers le bief de partage.
- Prise d'eau de Villeroy : alimentation gravitaire du canal par la Méholle
- Station de pompage de Vacon : relève les eaux du ruisseau de Vacon pour permettre l'alimentation gravitaire du bief de partage de Mauvages (par une rigole d'amenée entièrement bétonnée et comportant des siphons, adossée sur tout son cours au flanc gauche de la vallée de la Méholle.).

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro	Cours d'eau	Confluence	Rive	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (%0)
B2110300	La Méholle (= Vidus)	Meuse	G	17,6	5	3,9
B2110500	r. le Mazelin	Méholle/Vidus	G	9,4	2	10,4
B2110460	r. de Vacon	Méholle	G	1	1	6
B2110420	r. de Broussey	Méholle	G	3,4	1,8	8,5
B2110330	r. du Large-Pré	Méholle	G	3,2	1	16,3
B2110360	r. de Loyotte	r. Large-Pré	G	1,2	1	68,3
B2110-	Affluents sans nom	Méholle	G	5,9	0,8	10,4
B2110092	Canal de la Marne au Rhin	/	/	15,7	20	/

2.2.2. Topographie :

Profil en long de la Méholle sur le contexte « Méholle » :

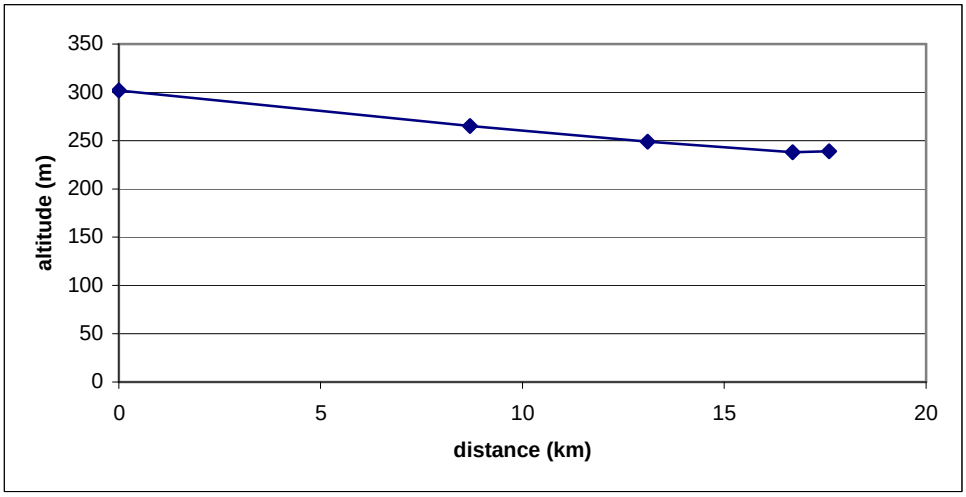

Pente naturelle moyenne : 3,9 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits **:**

Pas de station de mesure sur le contexte.
Débits caractéristiques calculés pour la période 1971 à 1990, DIREN Lorraine :

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km²)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
Méholle	Mauvages	18		0,002	0,002
Méholle	Villers-sur-Méholle	33,9		0,011	0,008
Méholle	Sauvoy	50		0,003	0,002
Méholle	Vacon	70,8		0,069	0,059
Méholle	Amont confl. Vacon et prise navigation	72,6		0,086	0,074
Méholle	Aval confl. Vacon et prise navigation	85,2		0,305	0,225
Méholle	Void	86,8		0,330	0,245
Méholle	Confl. Meuse	108,3	1,77	0,205	0,155

- Sensibilité aux assecs estivaux : (enquête auprès des AAPPMA et brigade départementale du CSP, 2003)

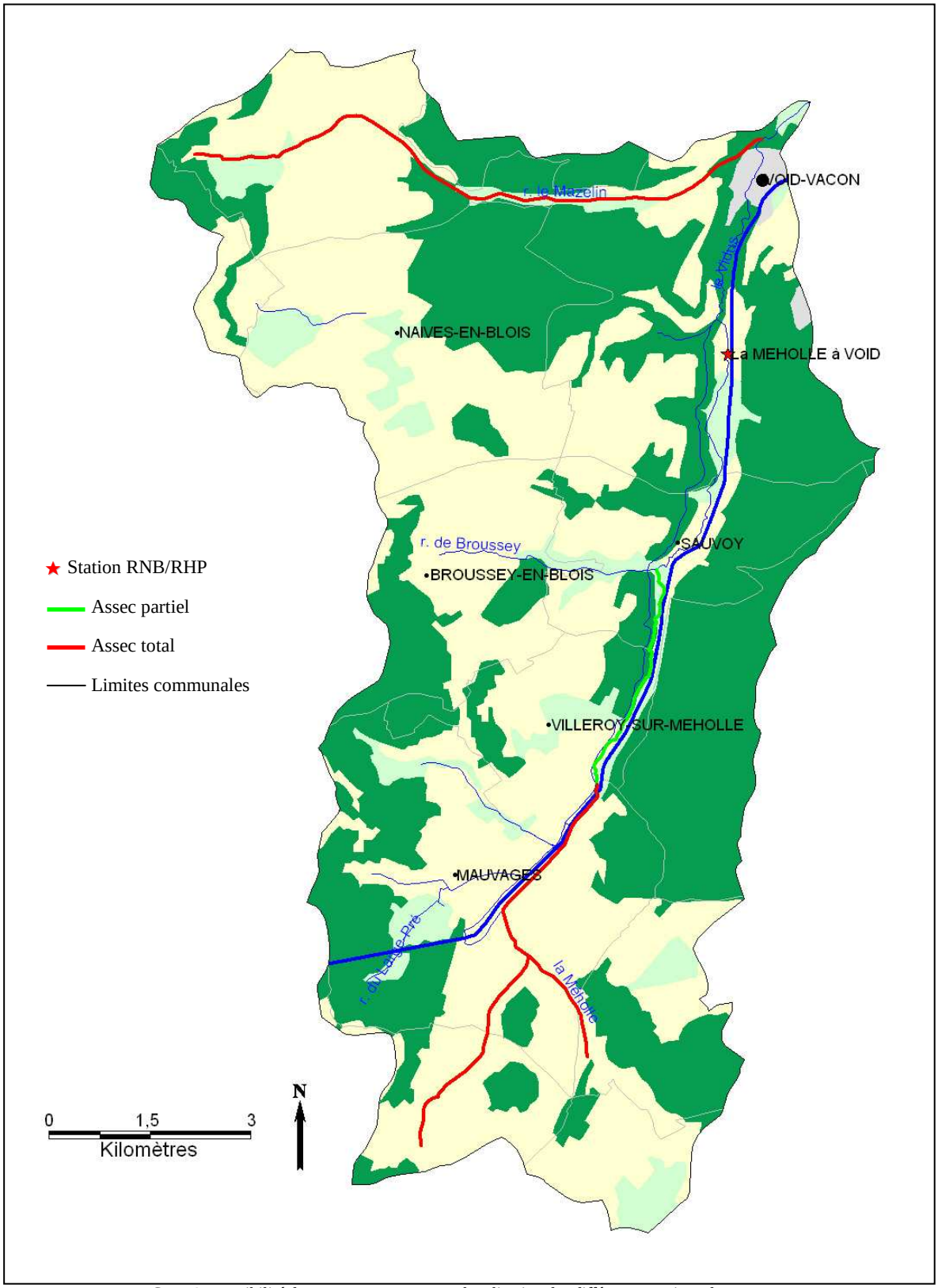

Carte 3 : sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

  - données RHP : pas de station

  - Autres données : étude vétérinaire, 1999

Surface prospectée : 250m²
Analyse des données :

Espèces	Densité (ind/100m²)	Biomasse (g/100m²)
TRF	13	876
VAI	<<	3
Total : 2	**14**	**879**

- Zones de frai :

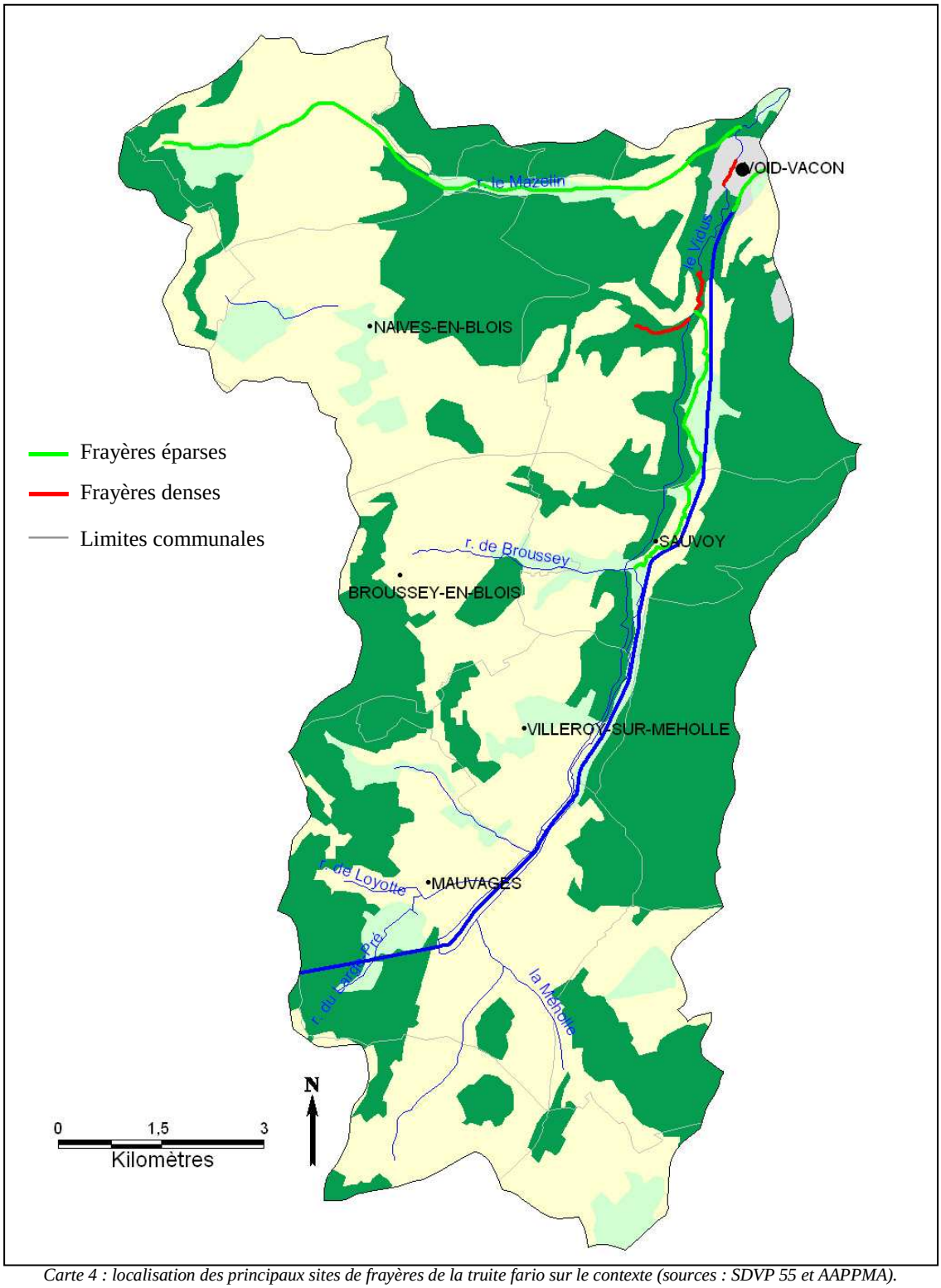

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères de la truite fario sur le contexte (sources : SDVP 55 et AAPPMA).

On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.

Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Méholle	Void	82	80	81	64	44	2005	RNB
Méholle	Void	80	81	80	73	39	2004	RNB
Méholle	Void	61	68	35	71		2003	RNB
Méholle	Void	56	60	78	70	46	2002	RNB

Très bon Passable Très mauvais

Bon Mauvais

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Méholle	Void	38	9	19	2004	RNB
Méholle	Void	45	8	20	2003	RNB

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
Méholle	Void	18,7	Très bonne	2002	RNB

  - IPR :

/

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Méholle ».

AAPPMA de Void-Vacon

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : Canal de la Marne au Rhin
ruisseau le Vidus

Effectifs de pêcheurs : 257

Empoissonnement :

Origine des poissons déversés :

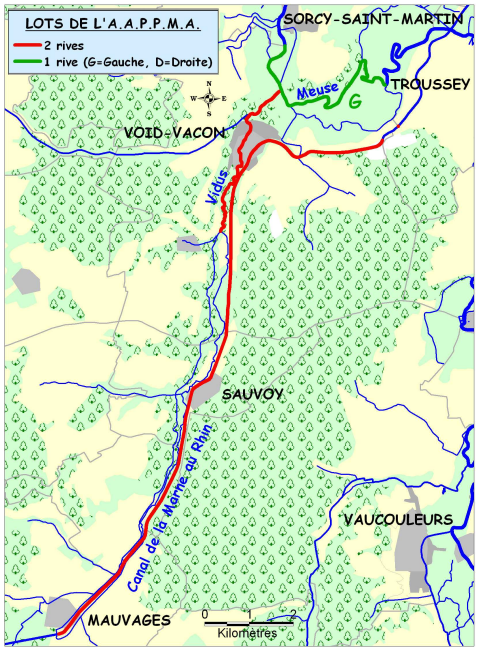

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55
POLICE EAU	DDE 55 SNNE
GESTIONNAIRE	AAPPMA : Void Particuliers Collectivités

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55084	BROUSSEY-EN-BLOIS	r. de Broussey	62
55148	DELOUZE-ROSIERES	Affl.	137
55327	MAUVAGES	Méholle r. Large-Pré c. Marne au Rhin	237
55330	MELIGNY-LE-GRAND	Affl.	89
55334	MENIL-LA-HORGNE	r. le Mazelin	135
55350	MONTIGNY-LES-VAUCOULEURS	Méholle	76
55368	NAIVES-EN-BLOIS	r. le Mazelin	116
55475	SAUVOY	Méholle r. de Broussey c. Marne au Rhin	69
55496	SORCY-SAINT-MARTIN	Vidus	974
55559	VILLEROY-SUR-MEHOLLE	Méholle c. Marne au Rhin	29
55573	VOID-VACON	Méholle c. Marne au Rhin r. le Mazelin r. de Vacon	1600

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
55026	BADONVILLIERS-GERAUVILLIERS	134
55066	BOVEE-SUR-BARBOURE	121
55278	LANEUVILLE-AU-RUPT	149
55533	VAUCOULEURS	2319

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes de Void-Vacon*** : Void-Vacon, Sorcy-St-Martin, Pagny-sur-Meuse, Troussey, Ourches-sur-Meuse, Laneuville-au-Rupt, Ménil-la-Horgne, Bovée-sur-Barboure, Naives-en-Blois, Saulvaux, Boviolles, Méligny-le-Grand, Sauvoy, Broussey-en-Blois, Méligny-le-Petit, Reffroy, Marson-sur-Barboure, Villeroy-sur-Méholle.
- **Communauté de communes du Val des Couleurs*** : Vaucouleurs, Montigny-les-Vaucouleurs
- **Communauté de communes du Val d'Ornois** : Mauvages, Delouze-Rosières, Badonvillers-Gérauvillers.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le contexte :

- 1 site Natura 2000 : « Forêt de la Vallée de la Méholle »
- 1 ZNIEFF 1 : « Vallons en forêt de Vaucouleurs »
- 5 Espaces Naturels Sensibles :
  - « Forêt de Naives »
  - « Source de Vacon »
  - « Forêts en vallée de la Méholle »
  - « Faille de Mauvage »
  - « Pelouse de Mauvage ».

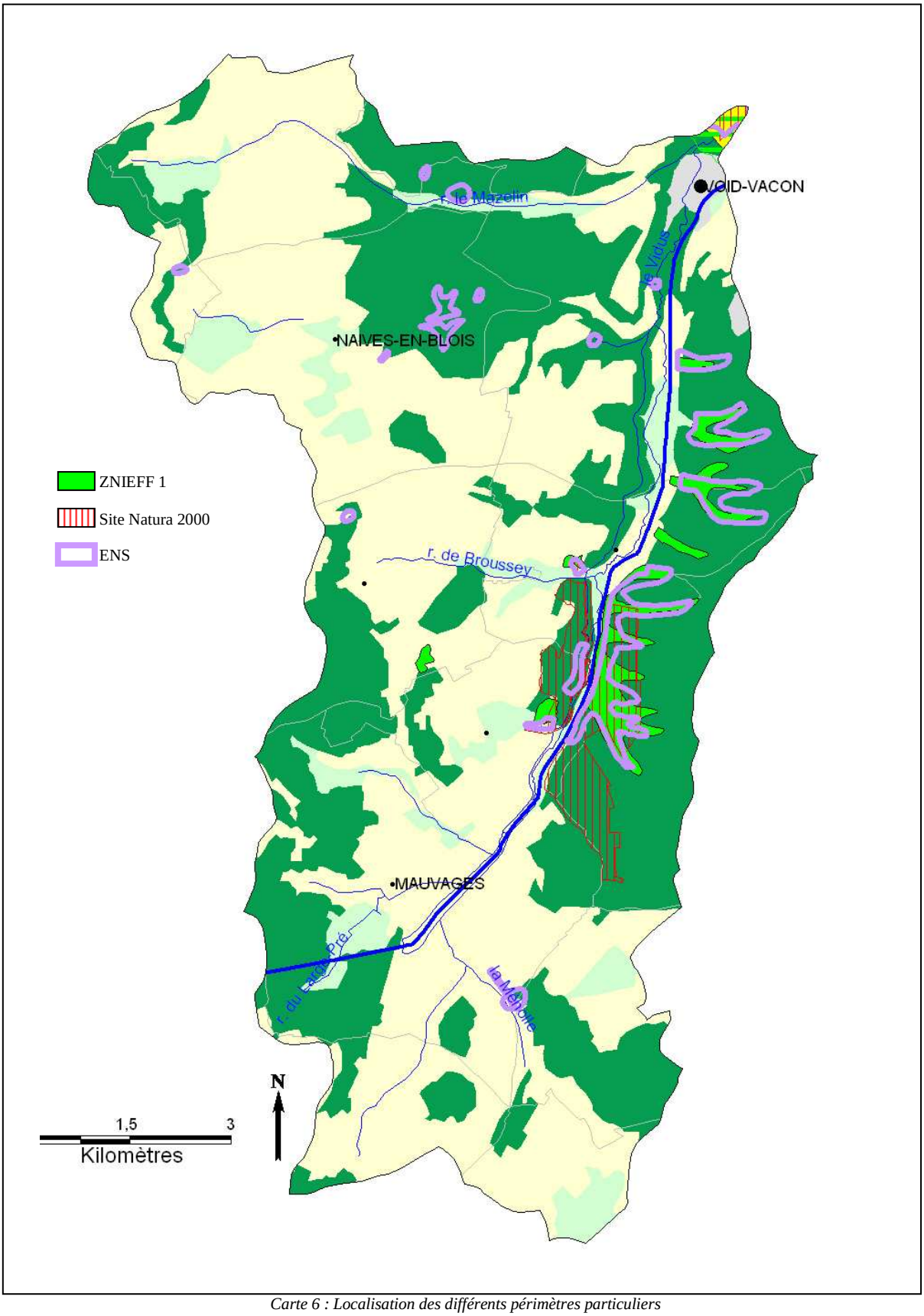

Carte 6 : Localisation des différents périmètres particuliers

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Superficie affectée au bassin versant (ha)		18697
SAU (ha)		9909
SAU (%)		53
Cheptel		
UGB	Effectifs	2019
	Nb. De têtes par ha de BV	0,1

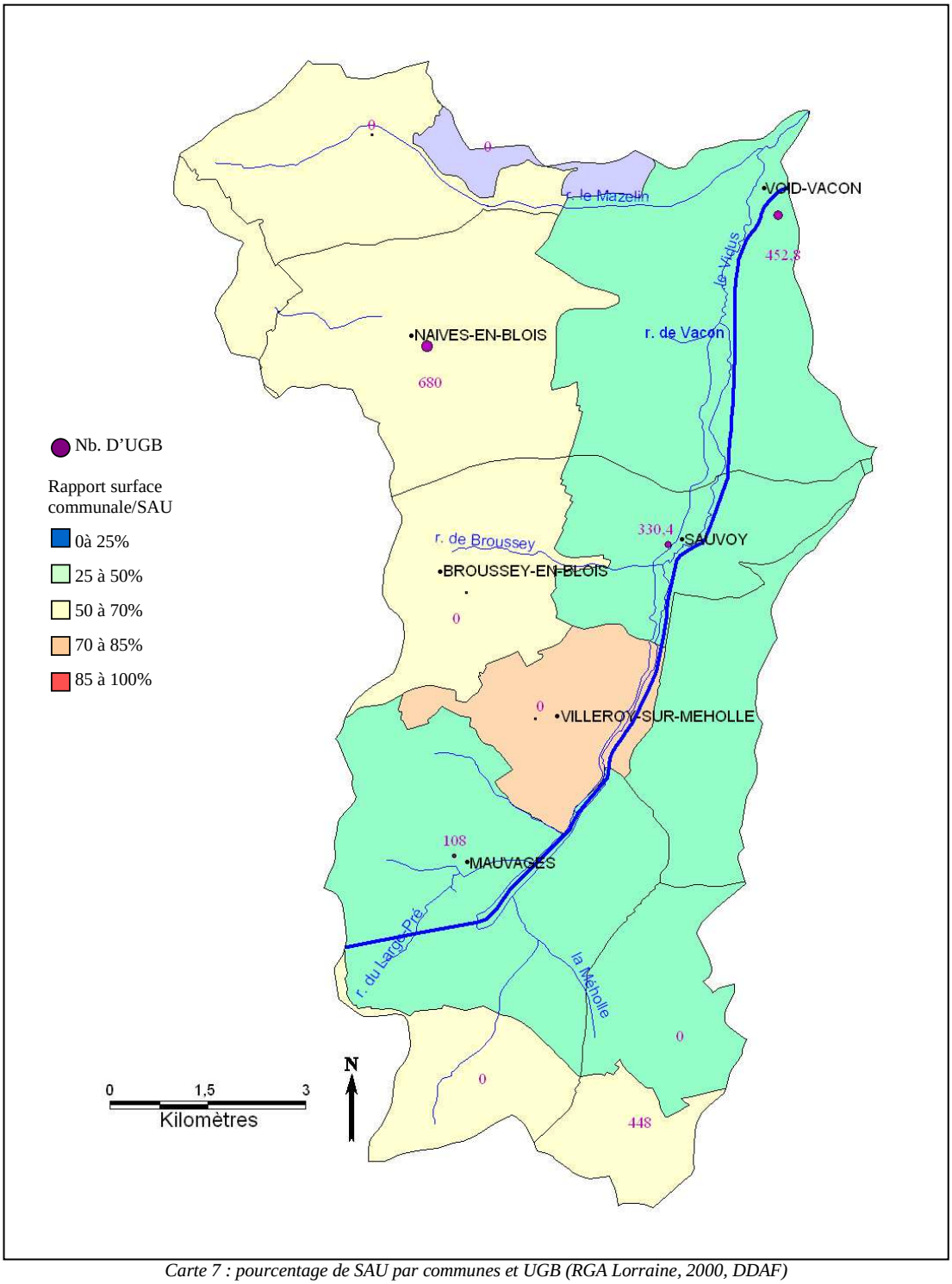

Carte 7 : pourcentage de SAU par communes et UGB (RGA Lorraine, 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'épuration collectif sur le contexte.

4.2.2. Rejets industriels :

Néant

4.3. Les prélèvements :

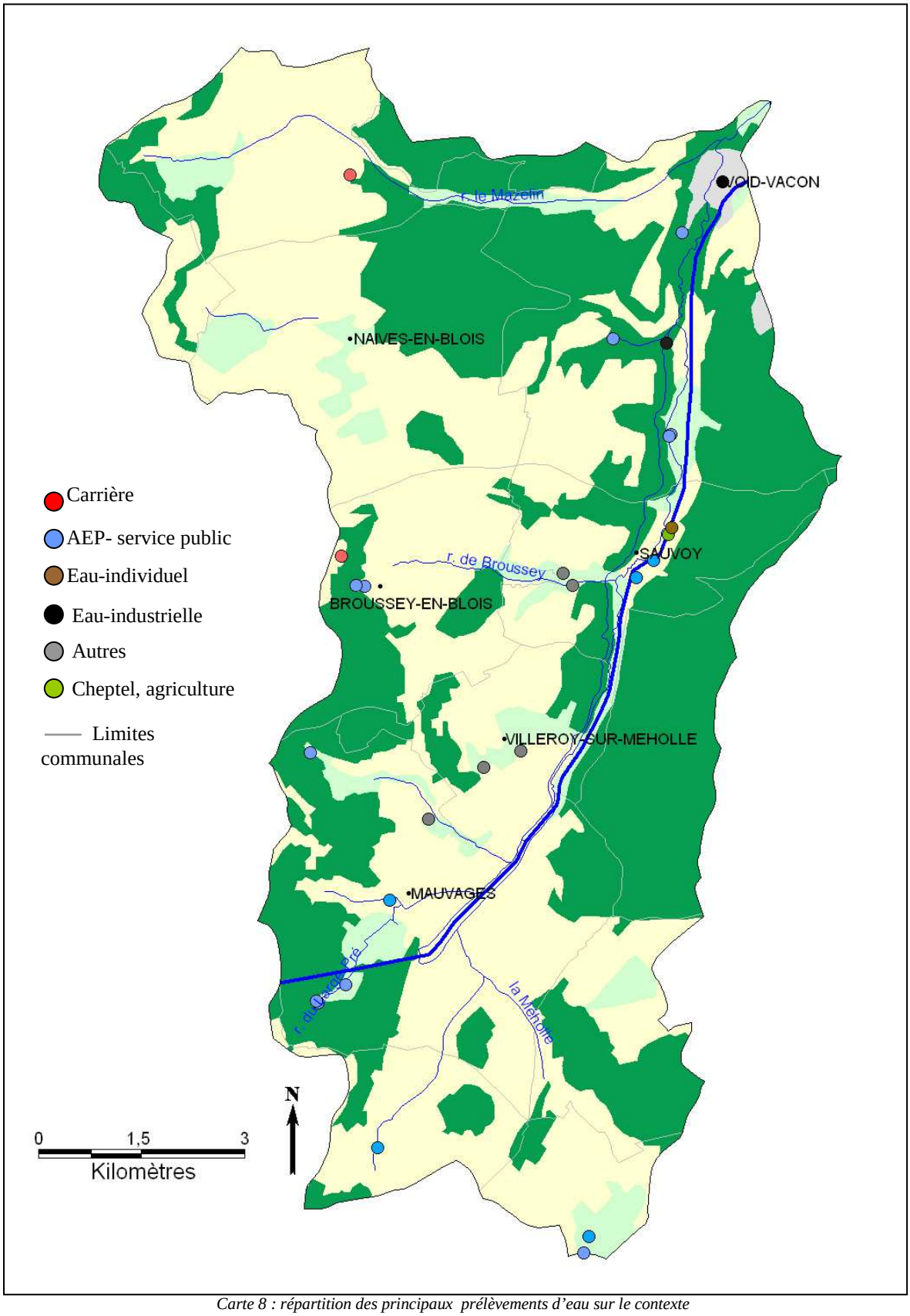

Carte 8 : répartition des principaux prélèvements d'eau sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

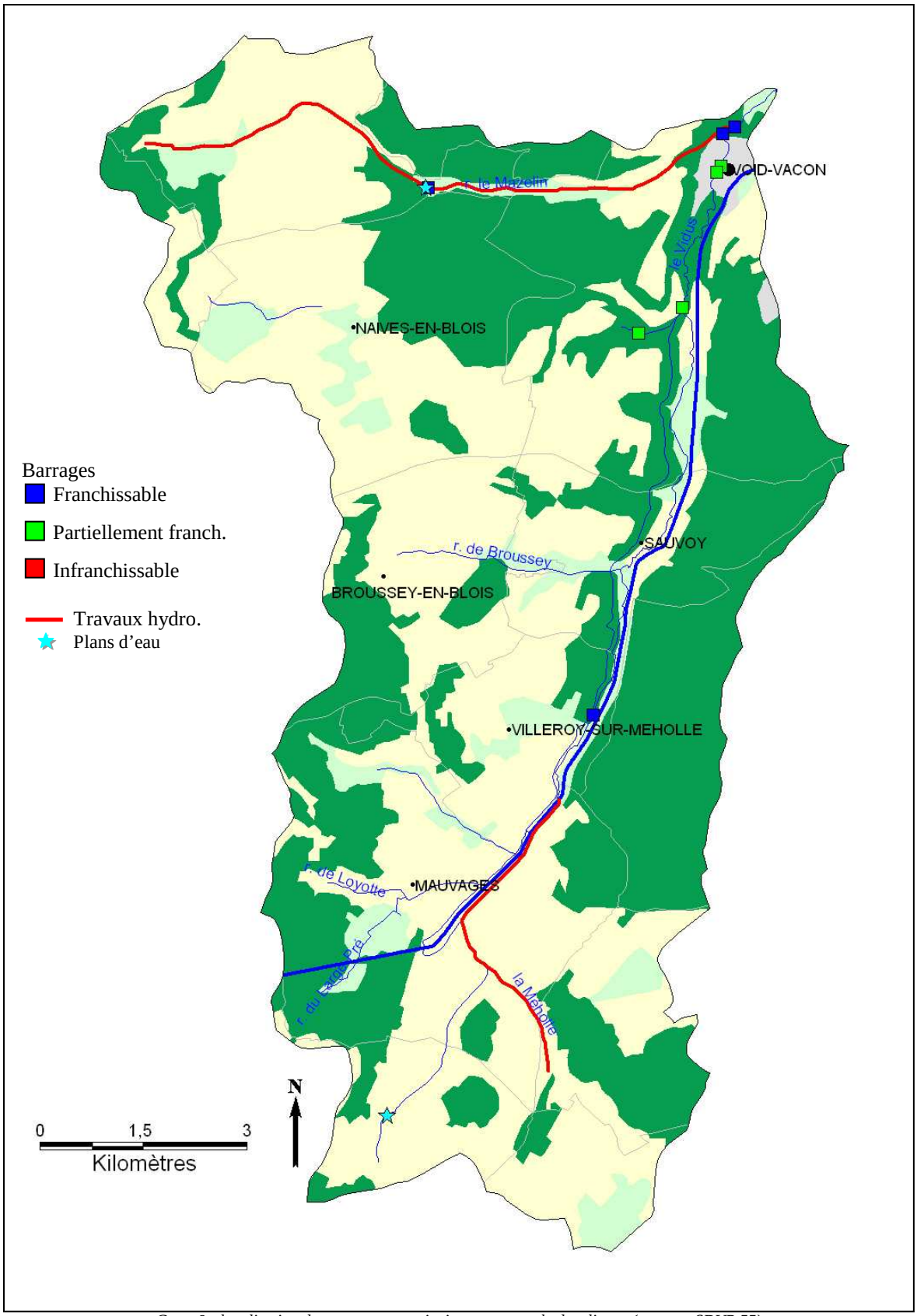

Carte 9 : localisation des ouvrages et principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Principaux ouvrages :

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
	plan d'eau			digue	Franchissable	0	MENIL-LA-HORGNE
Ancienne papeterie de Void	désaffecté	Oui	AP 15/02/1861	seuil	Franchissable	0.3	VOID-VACON
Ancien Moulin des Champs	désaffecté	Oui	AP 18/03/1856	seuil	Franchissable	0.1	VOID-VACON
Moulin de la Ville	désaffecté	Oui	AP 18/03/1836	seuil	Partiellement franchissable	0.6	VOID-VACON
Moulin de Vacon	désaffecté		AP 22/02/1897	seuil	Partiellement franchissable	1.5	VOID-VACON
Moulin de Villeroy	prise d'eau	Oui	AP 14/08/1873	seuil	Franchissable	0	VILLEROY-SUR-MEHOLLE
Barrage de Vacon (ancienne tréfilerie)	prise d'eau	Oui	AP 11/04/1859	seuil+vannage	Partiellement franchissable	2	VOID-VACON
Vannage de Void	Maintien lame d'eau		/	vannage	Partiellement franchissable	0.8	VOID-VACON

4.6. Extraction de granulats :

Néant.

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
ROSI01	Les Gonvas	1.5	Eaux libres	Sources	r. de Rosières	Delouze-Rosières
MENI01	Etang de Rieval	1	/	r. de Mazelin	r. de Mazelin	Ménil-la-Horgne

Contexte Marsoupe – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5505- SC
Zone hydrographique	B222
Masse d'eau	RB_B22
Typologie AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Meuse canalisée
Cours d'eau	Marsoupe
Type de contexte	Salmonicole conforme
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3214O 3214E

Le contexte « Marsoupe » est situé en rive droite de la Meuse intermédiaire.

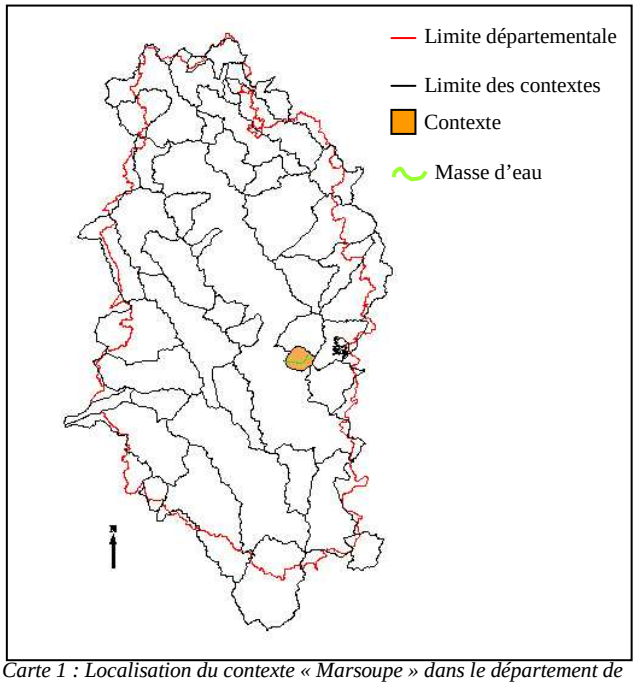

Carte 1 : Localisation du contexte « Marsoupe » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

L'ensemble du réseau hydrographique du contexte « Marsoupe » s'écoule sur des formations calcaires avant de rejoindre les alluvions quaternaires de la Meuse.

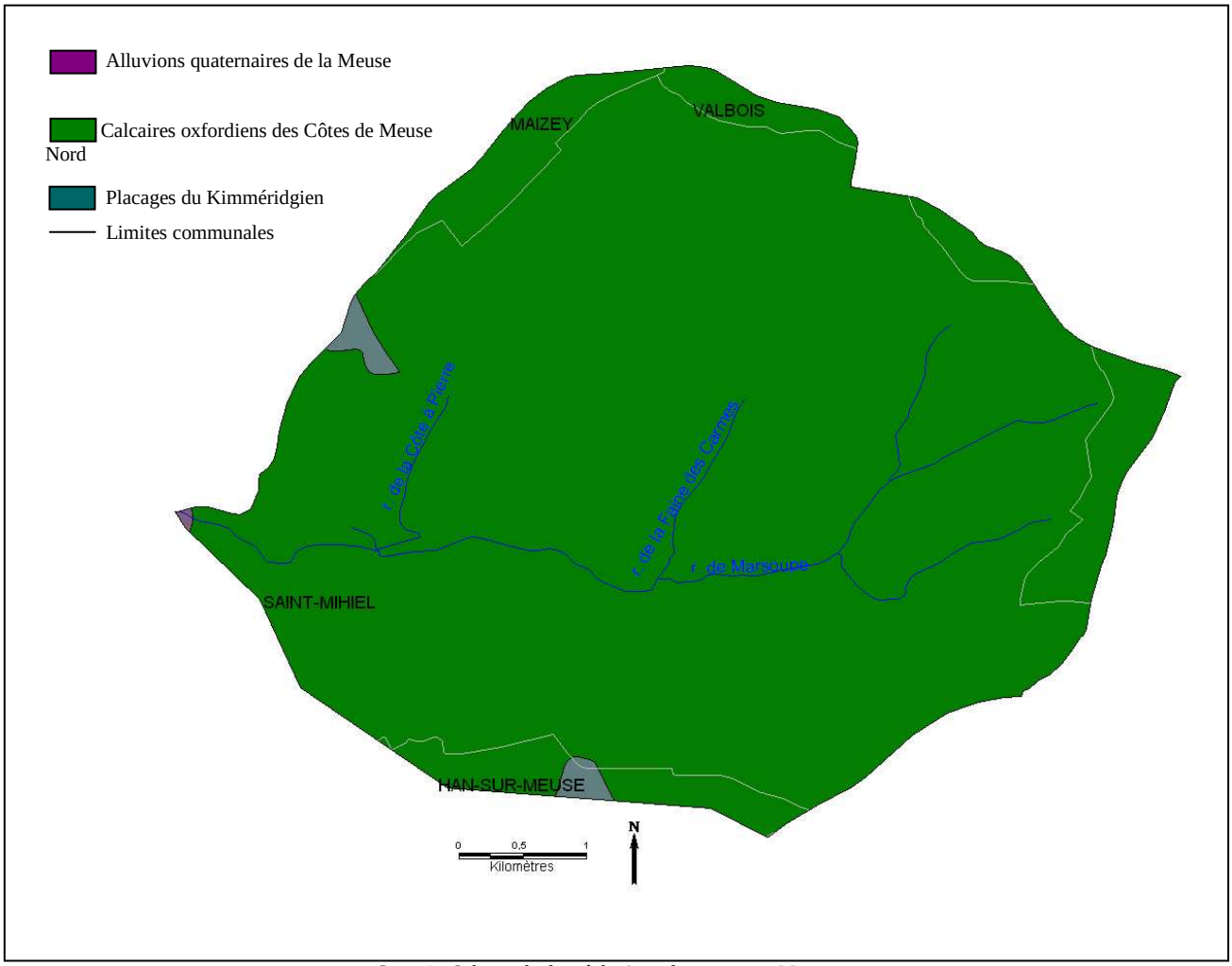

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Marsoupe»

2.2. Réseau hydrographique :

Le contexte Marsoupe est un petit contexte (environ 30 Km²) et présente un linéaire hydrographique d'environ 15 Km.

Le cours d'eau principal, la Marsoupe, prend sa source au lit dit « la Fontaine St Christophe », sur la commune de St Mihiel, à 280 m d'altitude et rejoint la Meuse canalisée dans l'agglomération de St Mihiel, qu'elle traverse en souterrain.

La Marsoupe se gonfle de quatre petits affluents, dont le ruisseau de la Fontaine des Carmes, très favorable à la reproduction de la truite et à l'écrevisse à pieds blancs.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B2220570	r. de Marsoupe	Meuse canalisée	D	7,7	3,5	9,1
B2220-	r. de la Côte à Pierre	Marsoupe	D	1,6	1,1	8,8
B2220-	r. de la Fontaine des Carmes	Marsoupe	D	1,6	0,7	15,6
B22206	Affluents sans nom	Marsoupe	G	3,8	0,8	39

2.2.2. Topographie :

Profil en long de la Marsoupe sur le contexte « Marsoupe » :

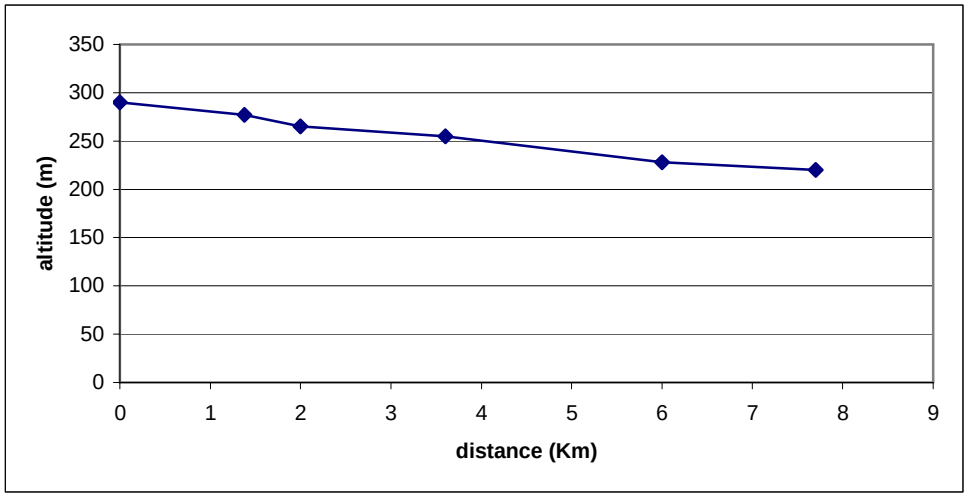

Pente naturelle moyenne : 9,1‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Pas de station de mesure du réseau de suivi sur le contexte.
Débits caractéristiques calculés pour la période 1971 à 1990 : (DIREN Lorraine)

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km²)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
Marsoupe	Ferme de Vieux Etang	5,7		0,012	0,008
Marsoupe	Marsoupe	15,7		0,024	0,016
Marsoupe	Amont St Mihiel	21,6		0,200	0,135
Marsoupe	Confl. Meuse	31,8	0,410	0,230	0,155

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

Malgré le substrat calcaire, la Marsoupe ne connaît pas d'assec.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

- Réseau RHP : Pas de station

- Zones de frai :

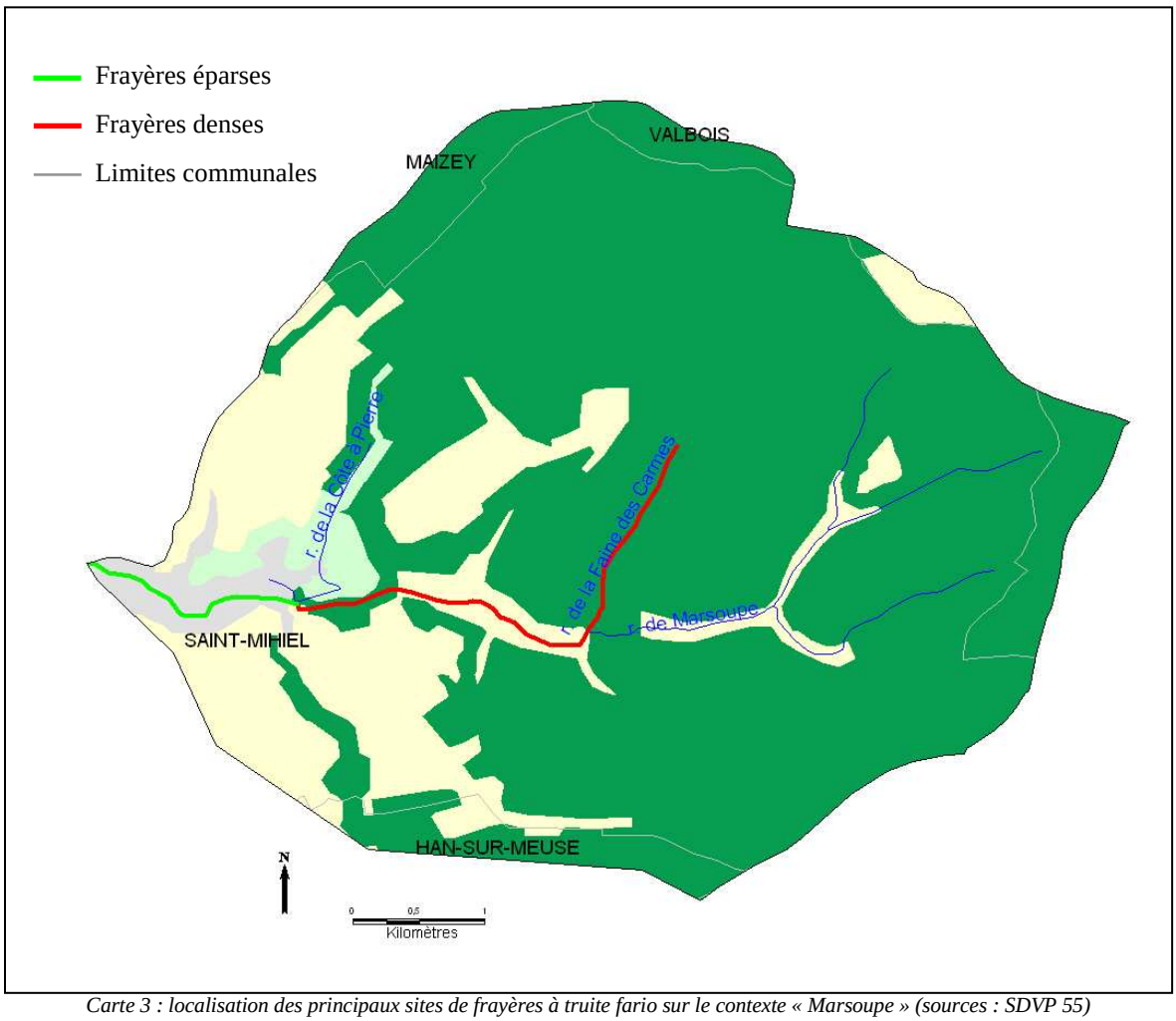

Carte 3 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Marsoupe » (sources : SDVP 55)

Remarque : On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

2.2.5. Qualité de l'eau :

Aucune station de mesure sur le contexte.

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

Aucune AAPPMA sur le contexte.

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55
POLICE EAU	DDAF 55
GESTIONNAIRES	Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55463	SAINT-MIHIEL	Marsoupe	5344

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
55012	APREMONT-LA-FORET	343
55093	BUXIERES-SOUS-LES-COTES	284
55229	HAN-SUR-MEUSE	253
55312	MAIZEY	181
55530	VALBOIS	99

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes de St Mihiel*** : St Mihiel, Sampigny, Lacroix-sur-Meuse, Chauvoncourt, Dompcevrin, Les Paroches, Koeur-la-Petite, Han-sur-Meuse, Troyon, Bannoncourt, Rouvrois-sut-Meuse, Maizey, Koeur-le-Grande, Seuzey, Ranzières, Bislée, Dompierre-aux-Bois, Vaux-les-Palameix. (communes du contexte)

* Codecom possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le contexte :
- 1 site Natura 2000 : « Hauts de Meuse, complexe d'habitats éclatés »
- 2 ZNIEFF type 1 : « Vau de Bœuf » et « CD119 St Mihiel ».
- 1 site classé : « Vieux Chêne de la Fontaine des Carmes ».
- 2 ENS : « Vallée de la Marsoupe » et « Anciennes carrières souterraines à St Mihiel ».

Le contexte empiète également sur une ZNIEFF de type 2, en extrême aval : « la Vallée de la Meuse de St Mihiel à Commercy ».

Les communes bordant le contexte font partie du Parc Naturel Régional de Lorraine, partie ouest.

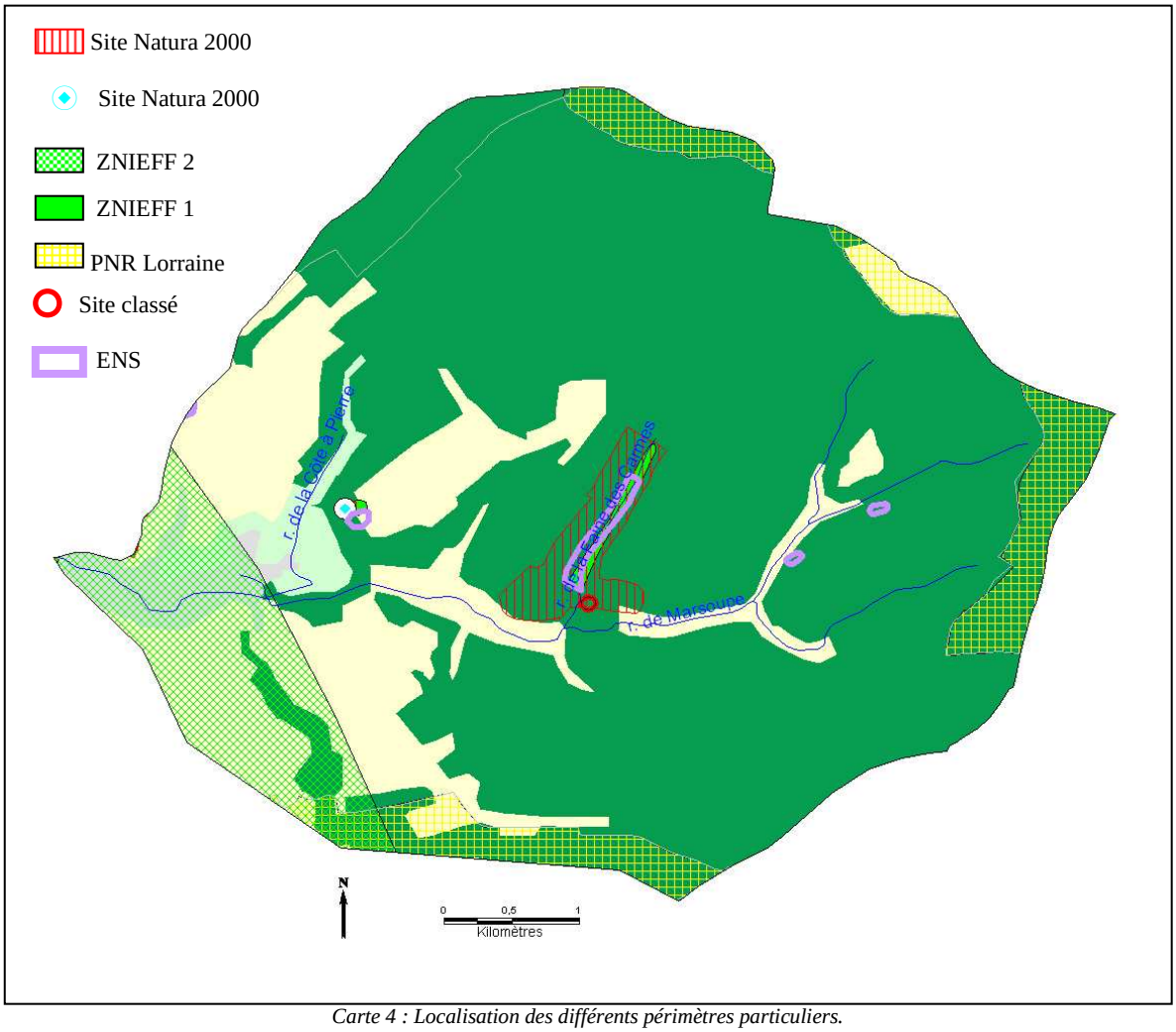

Carte 4 : Localisation des différents périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Situation agricole en 2000 sur la commune de St Mihiel		
Superficie affectée au bassin versant (ha)		3300
SAU (ha)		670
SAU (%)		20,3
Cheptel		
UGB	Effectifs	0
	Nb. De têtes par ha de BV	0

La quasi-totalité du contexte est situé sur la commune de St Mihiel qui ne connaît pas une activité agricole très importante puisque seulement 20% de sa surface est en SAU et qu'on ne recense pas d'élevage. Il faut toutefois noter que les parcelles cultivées sont majoritairement situées en bordure de cours d'eau.

La forêt représente quant à elle plus de la moitié du contexte.

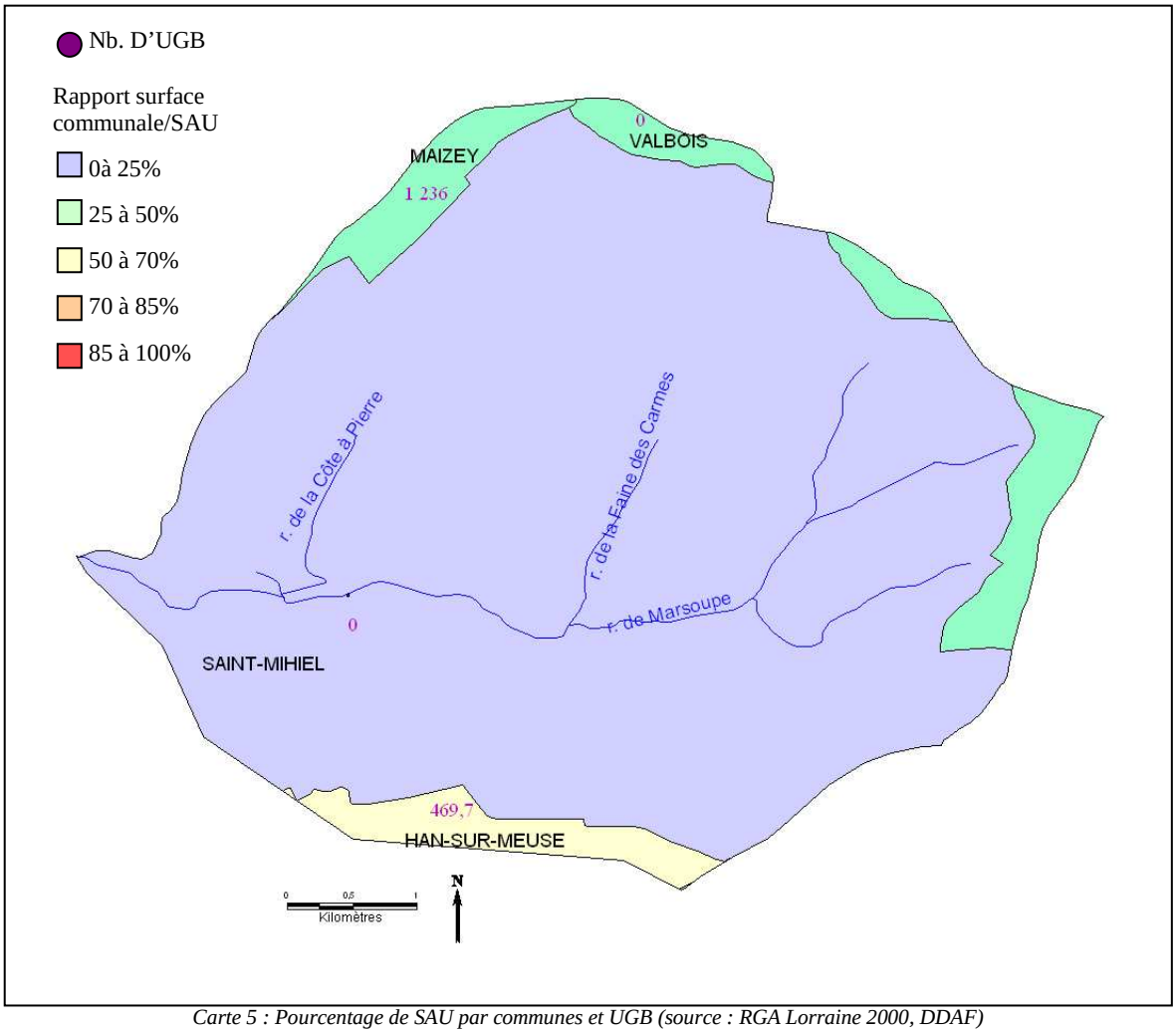

Carte 5 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'assainissement collectif sur le contexte « Marsoupe ».

4.2.2. Rejets industriels :

/

4.3. Les prélèvements :

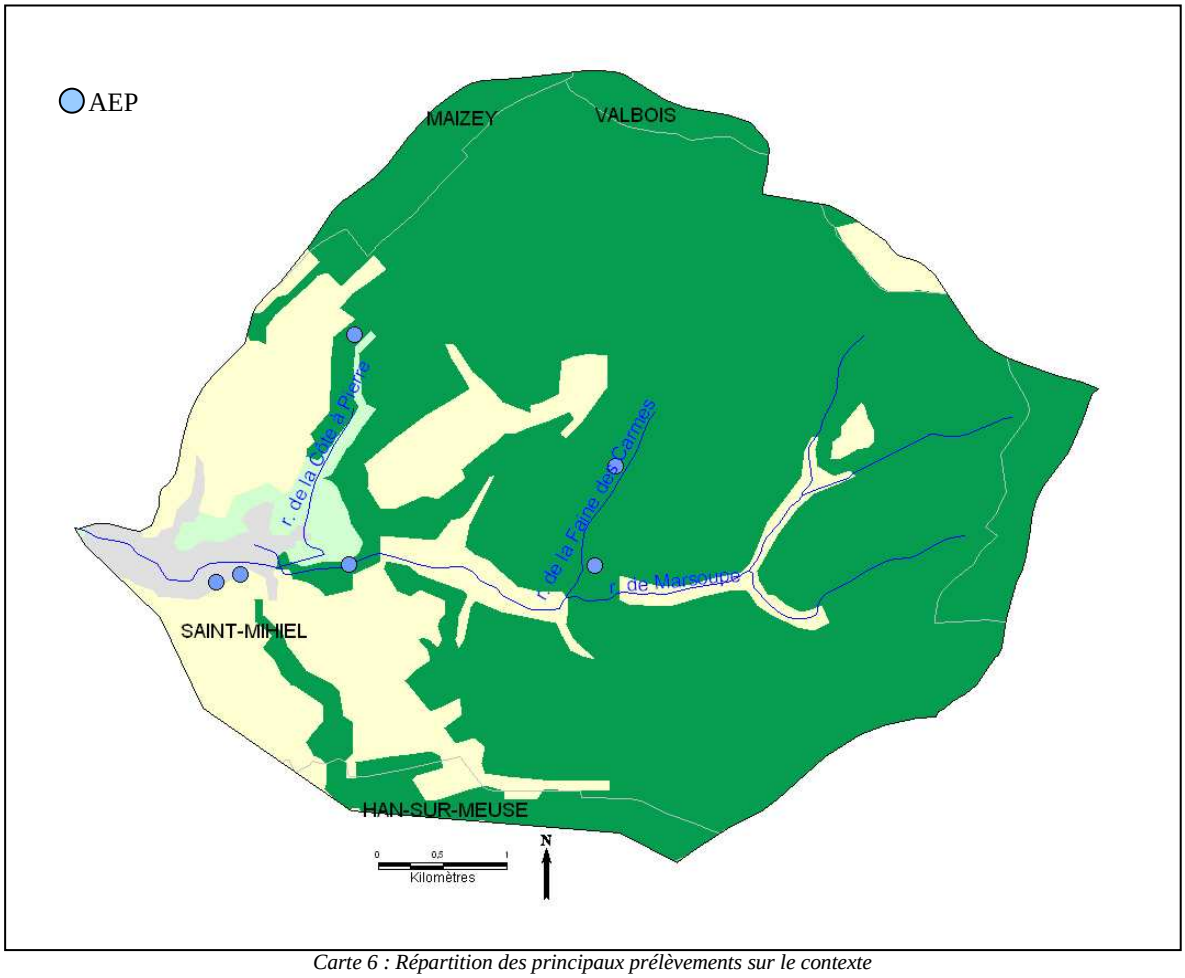

Carte 6 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

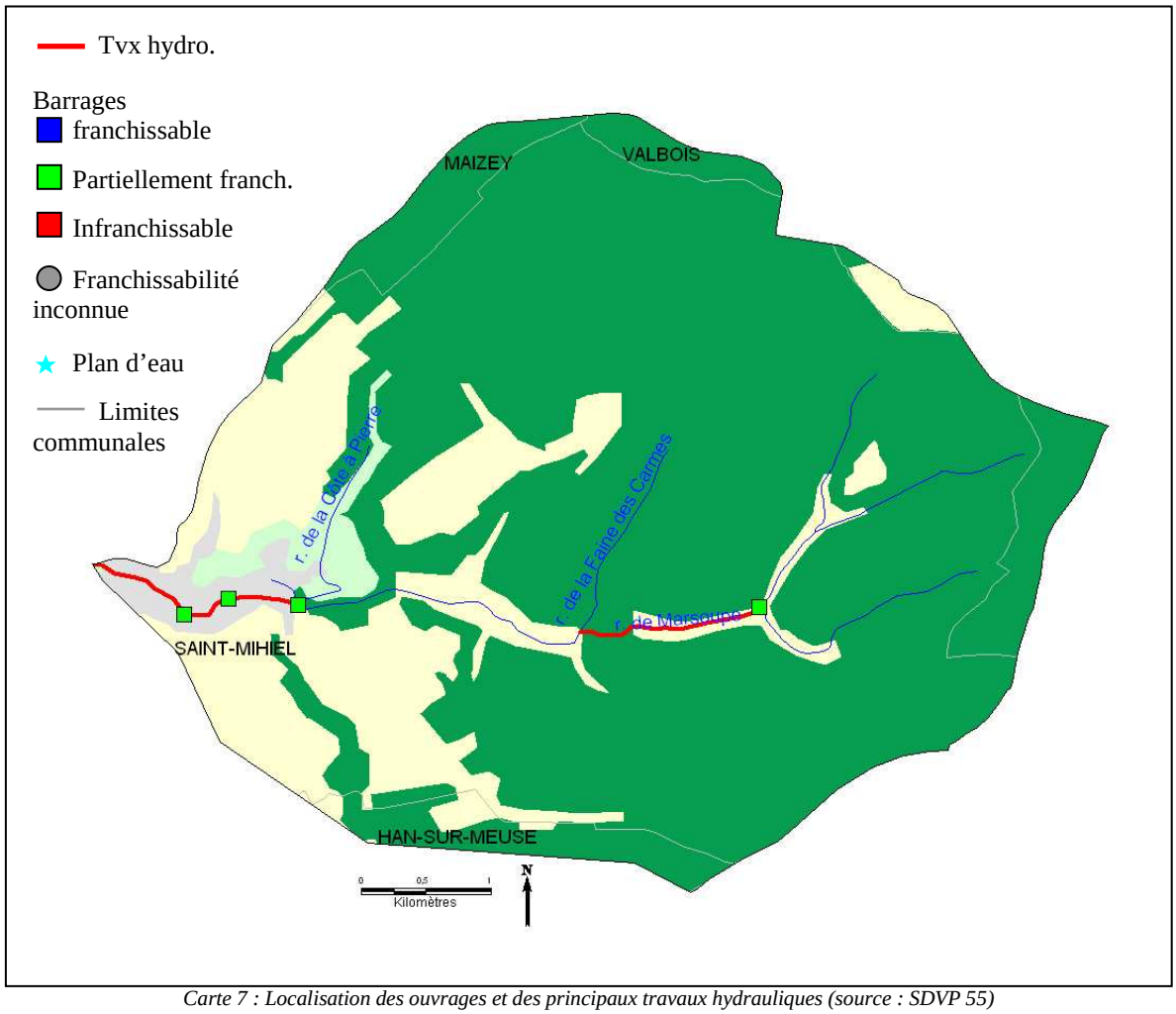

Carte 7 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Tous les ouvrages du contexte sont franchissables lors des hautes et moyennes eaux, cependant, il faut noter que la Marsoupe traverse toute l'agglomération de St Mihiel en souterrain (environ 1,5 km), aussi la possibilité de remontée des géniteurs de la Meuse sur le contexte est discutable.

Principaux ouvrages :

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Barrage de Bulgnévaux	Prise eau pisciculture	oui	/	Vannage	Partiellement franchissable	0,6	St Mihiel
Ancien Moulin du Vieux étang	désaffecté		/	seuil	Partiellement franchissable	1,2	St Mihiel
Ancien moulin	désaffecté			seuil	Partiellement franchissable	1	St Mihiel
				seuil	Partiellement franchissable	1	St Mihiel

Nature des principaux travaux effectués
- dans St Mihiel : couverture de la Marsoupe
- en amont, travaux de recalibrage, curage et redressement.

4.6. Extraction de granulats :
Néant

4.7. Principaux plans d'eau :
Néant

Contexte Creüe – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5506- SP-
Zone hydrographique	B224
Masse d'eau	RB_B22
Typologie masse eau AERM	r. à eaux vives et tempérées en région calcaire
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Meuse canalisée
Cours d'eau	Creüe
Type de contexte	Salmonicole perturbé-
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3214O 3214^{E} 3213O 3213^{E}

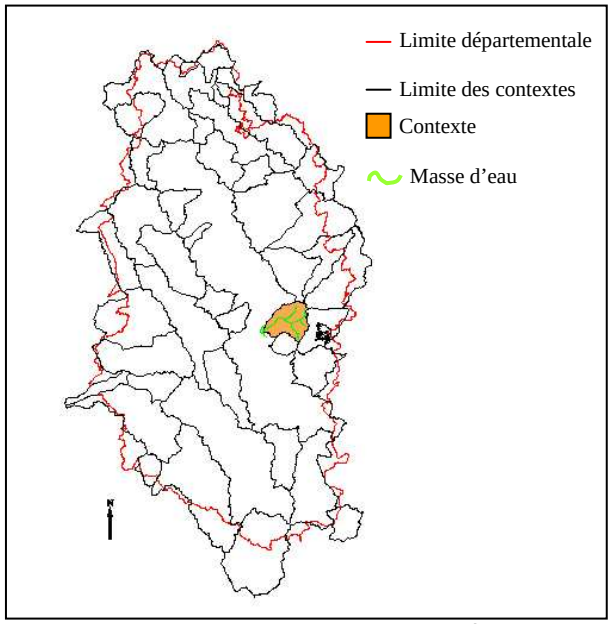

Carte 1 : Localisation du contexte « Creüe » dans le département de la Meuse.

Le contexte « Creüe » se situe au centre-est du département de la Meuse, il fait partie du bassin versant de la Meuse intermédiaire.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

Les sources de la Creüe et de ses affluents naissent dans les calcaires oxfordiens des Côtes de Meuse Nord puis s'écoulent sur des argiles, ce qui limite les infiltrations karstiques.

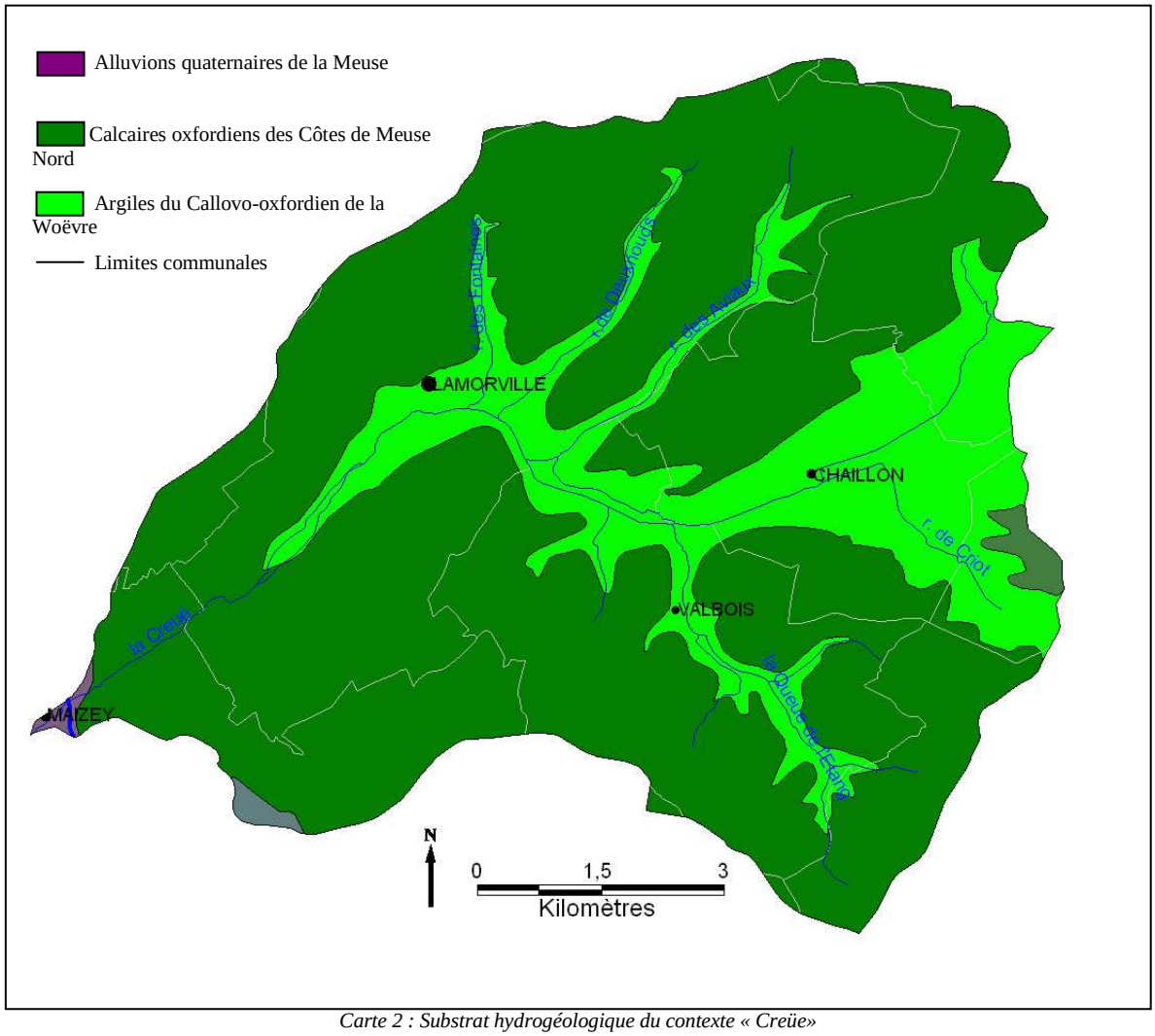

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Creüe»

2.2. Réseau hydrographique :

Le contexte « Creüe » est un petit contexte (82 Km²) mais présente un réseau hydrographique assez important :

La Creüe prend sa source au lit dit « Loussot », à l'amont du village de Creüe, à 315 m d'altitude.

Elle parcourt environ 18 Km vers le sud-ouest avant de se jeter dans le canal de l'Est qui restitue, par surverse, les débits non consommés dans le cours aval, vers la Meuse (l'eau restituée provient essentiellement du canal : l'attrait pour les salmonidés de la Meuse est donc moindre. De plus, pour maintenir le niveau du canal, les débits restitués sont irréguliers, ce qui rend la remontée aléatoire car le franchissement du déversoir n'est pas toujours possible.)

Elle reçoit sur son parcours cinq grands affluents qui représentent un linéaire d'une vingtaine de kilomètres et sont eux-mêmes gonflés de petits rus.

Ces affluents offrent de bonnes potentialités pour la truite, notamment les ruisseaux de Bosmard et des Deuxnouds (pente, substrat, qualité de l'eau adaptés).

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B2240300	La Creüe	Meuse	D	18,3	3,5	5,4
B2240600	r. des Fontaines	Creüe	D	2,5	1,2	9,6
B2240500	r. de Deuxnouds	Creüe	D	4,2	4	11,7
B2240540	r. de Bosmard (= Aviaux)	Creüe	D	5,5	2,25	9,6
B2240400	r. de la Queue de l'Etang	Creüe	G	5,5	2,15	19,1
B2240430	r. des Bons Prés	r. Queue de l'Etang	D	1,6	0,9	19,4
B2240360	r. de Criot	Creüe	G	3,2	1,35	10,3
B224-	Affluents sans nom	/	D et G	6,3	0,8	28

2.2.2. Topographie :

Profil en long de la Creüe sur le contexte « Creüe » :

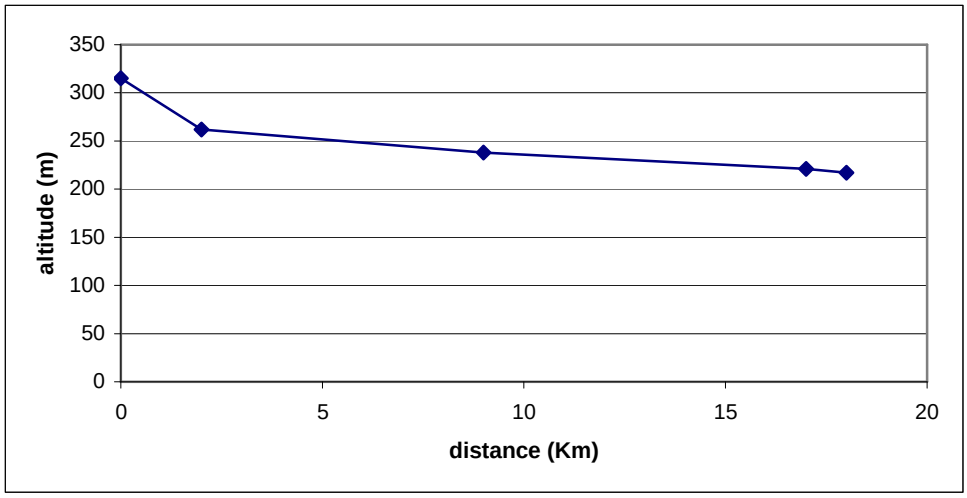

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 5,4‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Pas de station de mesure du réseau de suivi sur le contexte.
Débits caractéristiques calculés pour la période 1971 à 1990 : (DIREN Lorraine)

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km²)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
Creüe	Chaillon	5,8	/	0,019	0,013
Creüe	Aval r. Savonnières	29,2	0,420	0,055	0,037
Creüe	Amont Spada	65	0,980	0,180	0,120
Creüe	Amont rejet canal	79,6	1,22	0,090	0,060
Creüe	Aval rejet canal	80	1,22	0,150	0,099
Creüe	Confl Meuse	81,6	1,25	0,150	0,100

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

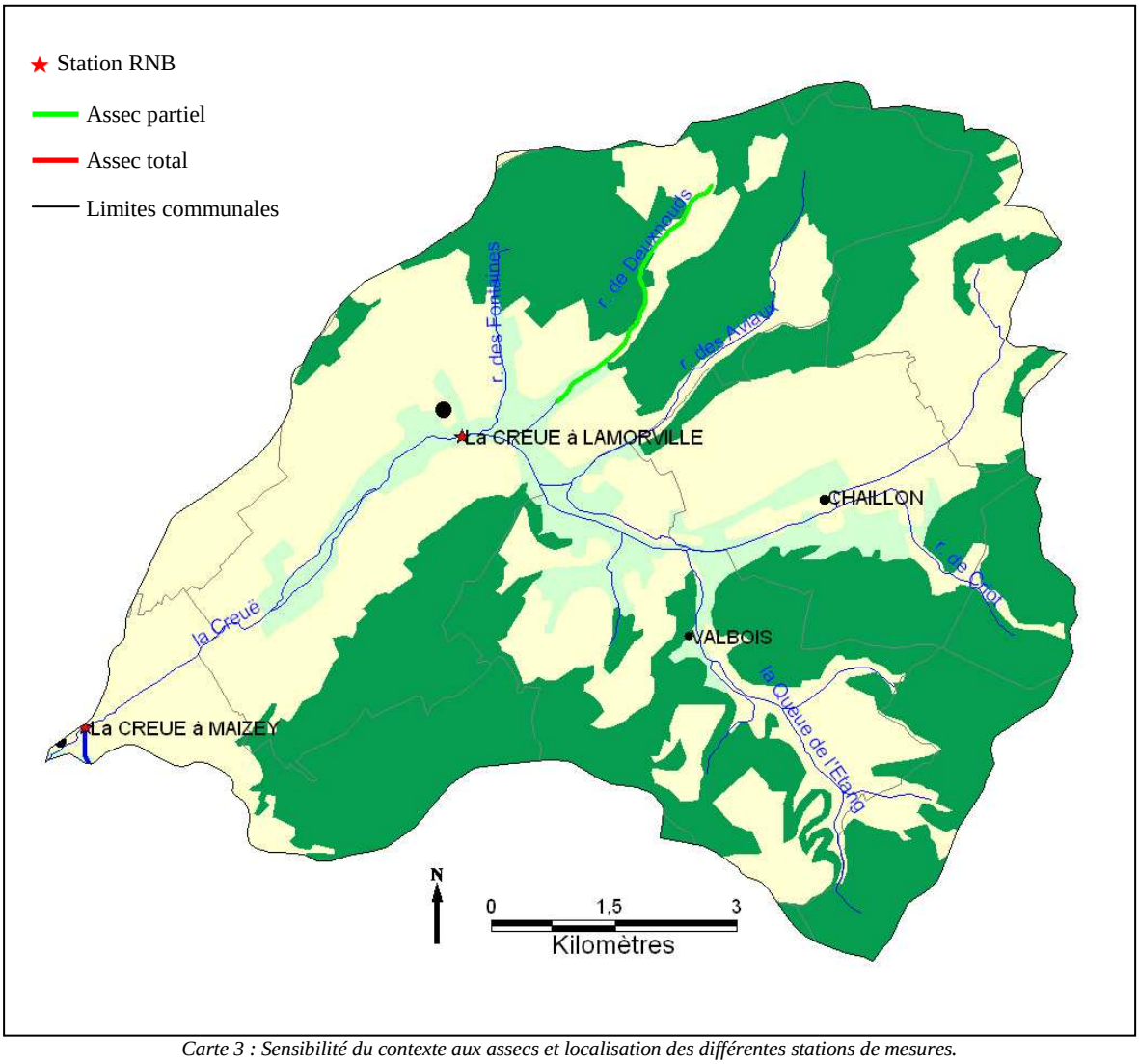

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

La majorité du réseau hydrographique s'écoulant sur un substrat argileux, les pertes sont naturellement faibles et n'entraînent pas de véritables assecs.

Cependant, la présence d'un captage d'eau potable aux sources du ruisseau des Deuxnouds (Syndicat Laffon De Ladebat) entraîne une baisse sensible du débit du ruisseau en été se traduisant par un étiage sévère.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

- Réseau RHP :

Pas de station RHP sur le contexte.

- Autres données :

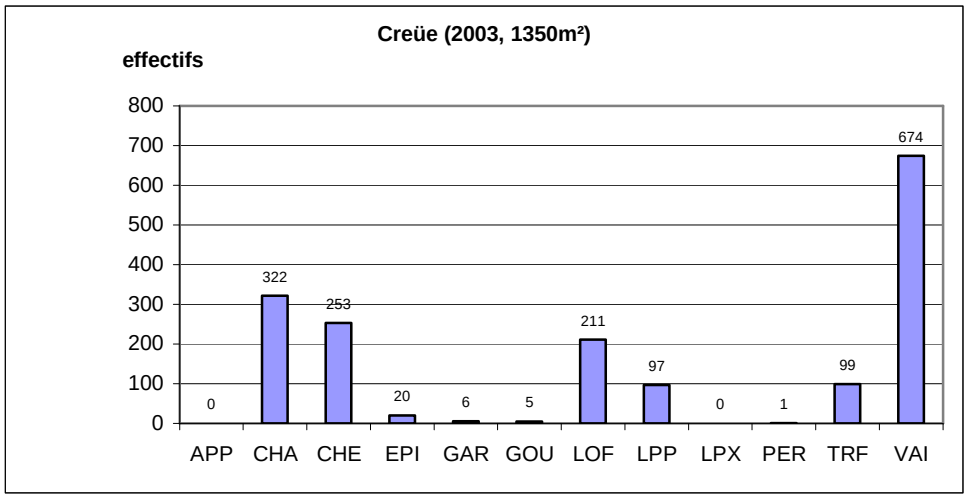

La Creüe présente un peuplement conforme : la truite et ses espèces d'accompagnement sont bien représentées.

Les espèces plus lentiques comme le gardon ou la perche sont probablement issues d'étangs.

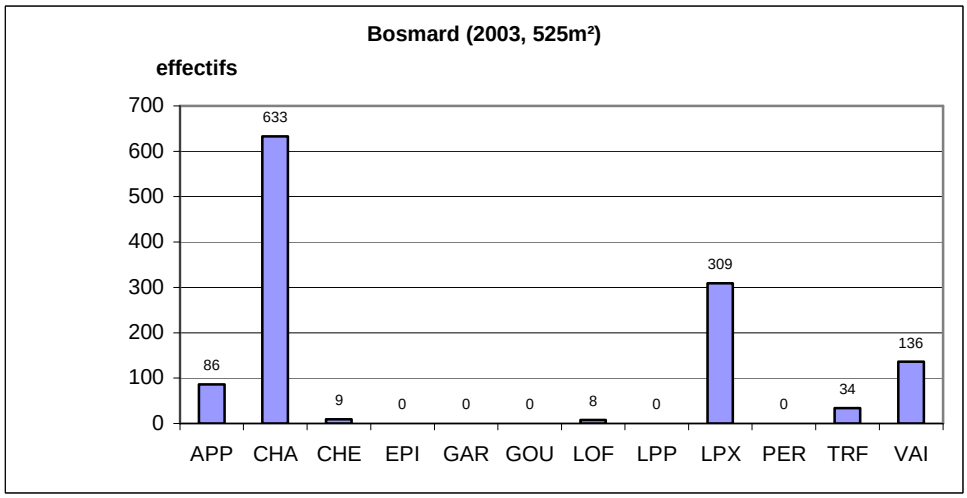

Il faut noter la présence de l'écrevisse à pied blanc sur le ruisseau de Bosmard, indicatrice d'une bonne qualité d'eau.

Le peuplement observé est conforme à un peuplement piscicole théorique : la truite et ses espèces d'accompagnement (chabot, vairon) sont bien représentées.

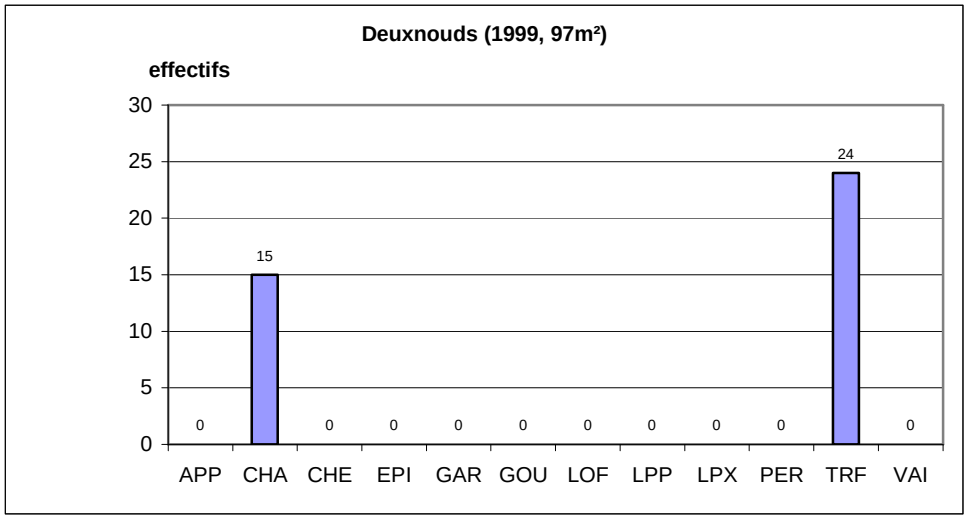

- Zones de frai :

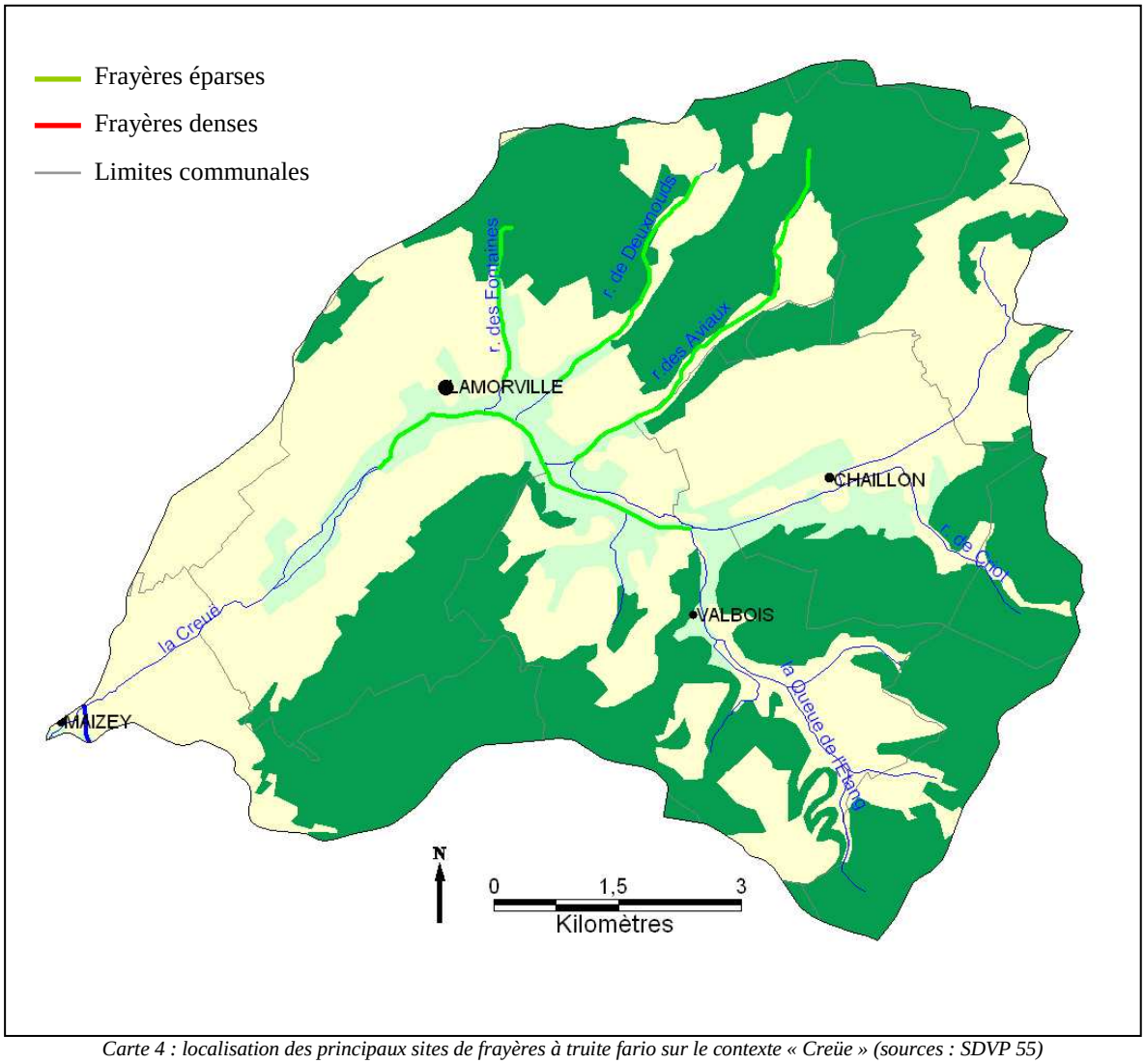

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Creüe » (sources : SDVP 55)

Le contexte « Creüe » possède de très bonnes potentialités de reproduction pour la truite, notamment sur les affluents (substrat adapté, pente favorable, bonne qualité d'eau,

température…), cependant, il fonctionne en autonomie car la remontée de géniteurs de la Meuse est rendue impossible par la présence du canal (cf. § 2.2).

Le Bosmard et le ruisseau des Deuxnouds sont particulièrement propices au frai de la truite, possédant une très bonne granulométrie (nombreuses truitelles et truites observées à l'amont de ces cours d'eau en mars 2006). Il faut toutefois noter, pour le ruisseau de Bosmard, un passage infranchissable au niveau de l'Abbaye de l'Etanche (situé en amont, ce passage affecte assez peu la reproduction).

Le ruisseau des Deuxnouds, quant à lui est affecté par le captage AEP qui peut, à certaines périodes diminuer sensiblement les débits du ruisseau (surtout en période d'étiage, ce qui affecte peu la reproduction).

Les sites de grossissement étant par contre relativement limités sur le contexte, les truites autochtones restent de petite taille.

Remarque : On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

2.2.5. Qualité de l'eau :

Aucune station de mesure sur le contexte.
Mesures effectuées dans le cadre des travaux du TGV Est Européen :

Cours d'eau	Station	Date	Qualité générale	Paramètre déclassant	Qualité « Azote »	Qualité « Phosphore »	Potentialités biologiques
Creüe	Relincourt	Oct 1999	1B	Sat. O2	N2	P1	bonnes
Creüe	Relincourt	Mai 2000	2	Sat. O2	N2	P4	Médiocres
Creüe	Amont confl. Bosmard	Oct 1999	1A	/	N2	P1	Bonnes
Creüe	Amont confl. Bosmard	Mai 2000	3	MES	N2	P3	Médiocres
Creüe	Pont de Lavignéville	Oct 1999	2	Sat. O2	N2	P1	Passables
Creüe	Pont de Lavignéville	Mai 2000	2	Sat. O2	N2	P3	Passables
Creüe	Chaillon	Oct 1999	1B	Sat. O2	N3	P3	Médiocres
Creüe	Chaillon	Mai 2000	Hors classe	MES	N3	P5	Mauvaises
Bosmard	Amont confl. Creüe	Oct 1999	2	Sat O2	N2	P1	Passables
Bosmard	Amont confl. Creüe	Mai 2000	2	Sat. O2	N2	P2	Passables

Très bon Passable Très mauvais
Bon Mauvais

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

2006 : aquisition par l'AAPPMA de Lacroix-sur-Meuse des lots de pêche depuis Chaillon jusqu'au territoire de Spada inclus.

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55
POLICE EAU	DDAF 55
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Lacroix/Meuse Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55093	BUXIERES-SOUS-LES-COTES	r. Queue de l'Etang	284
55096	CHAILLON	r. le Criot La Creüe Le Bosmard	110
55245	HEUDICOURT-SOUS-LES-COTES	r. le Criot	228
55274	LAMORVILLE	La Creüe Le Bosmard r. Deuxnouds r. des Fontaines	298
55312	MAIZEY	La Creüe Canal de l'Est	181
55530	VALBOIS	La Creüe r. la Queue de l'Etang r. des Bons Prés r. de Bosmard	99
55551	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL	La Creüe	1458

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
55160	DOMPIERRE-AUX-BOIS	46
55268	LACROIX-SUR-MEUSE	608
55444	ROUVROIS-SUR-MEUSE	183
55462	SAINT-MAURICE-SOUS-LES-COTES	337
55463	SAINT-MIHIEL	5344

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes du Sammiellois*** : St Mihiel, Sampigny, Lacroix-sur-Meuse, Chauvoncourt, Dompcevrin, Les Paroches, Koeur-la-Petite, Han-sur-Meuse, Troyon, Bannoncourt, Rouvrois-sut-Meuse, Maizey, Koeur-le-Grande, Seuzey, Ranzières, Bislée, Dompierre-aux-Bois, Vaux-les-Palameix.
- **Communauté de Communes du Pays de Vigneulles-lès-Hattonchâtel* :** Vigneulles-lès-Hattonchâtel, St Maurice-sous-les-Côtes, Lamorville, Buxières-sous-les-Côtes, Lachaussée, Heudicourt-sous-les-Côtes, Beney-en-Woëvre, Chaillon, Nonsard-Lamarche, Valbois.

(communes du contexte)

* Codecom possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

Le contexte est sur le territoire du Parc Naturel Régional de Lorraine, partie ouest.
On recense également :
- Site Natura 2000 : « Hauts de Meuse, complexe d'habitats éclatés »
- ZNIEFF 1 : Pelouses, lieux dits Chichouy et la Roche.
- ZNIEFF 2 : Vallée de la Meuse, de St Mihiel à Commercy.
- 2 Espaces Naturels Sensibles : « Sablière de Lavignéville » et « Rembert-Côte et Belle-Vue ».

Réserves de pêche : ruisseau de Bosmard, Deuxnouds et Fontaines.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Situation agricole en 2000 sur les communes de Lamorville, Chaillon, Valbois et Maizey		
Superficie affectée au bassin versant (ha)		7847
SAU (ha)		3531
SAU (%)		45
Cheptel		
UGB	Effectifs	2529
	Nb. De têtes par ha de BV	0,3

Le bassin de la Creüe fait partie du bassin versant de la Meuse intermédiaire et suit les mêmes évolutions :

Cultures :

La SAU a tendance à légèrement diminuer mais reste assez importante puisqu'elle représente environ 45% du bassin versant.

Les cultures céréalières et industrielles (colza) augmentent au détriment de la surface toujours en herbe.

Elevage :

La tendance observée est une baisse des cheptels bovins et ovins et une augmentation du cheptel porcin.

Forêt :

Plus dispersée, la forêt occupe environ 1/3 du bassin versant.

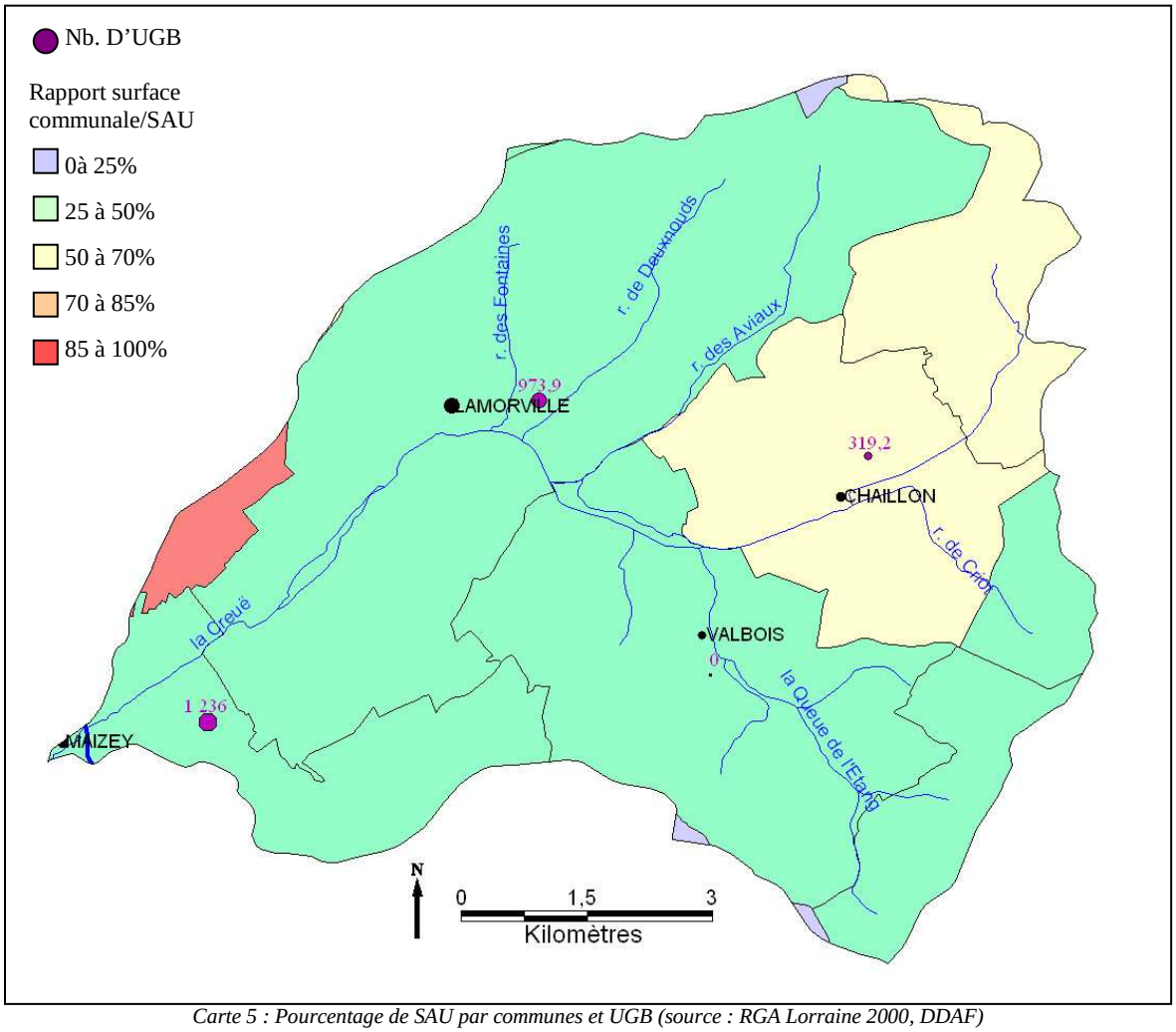

Carte 5 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'épuration collectif sur le contexte « Creüe »

4.2.2. Rejets industriels :

A noter, l'usine d'ensachement de salades à Maizey qui pose (encore ?) des problèmes de rejets dans la Creüe de matières organiques et chlorures.

4.3. Les prélèvements :

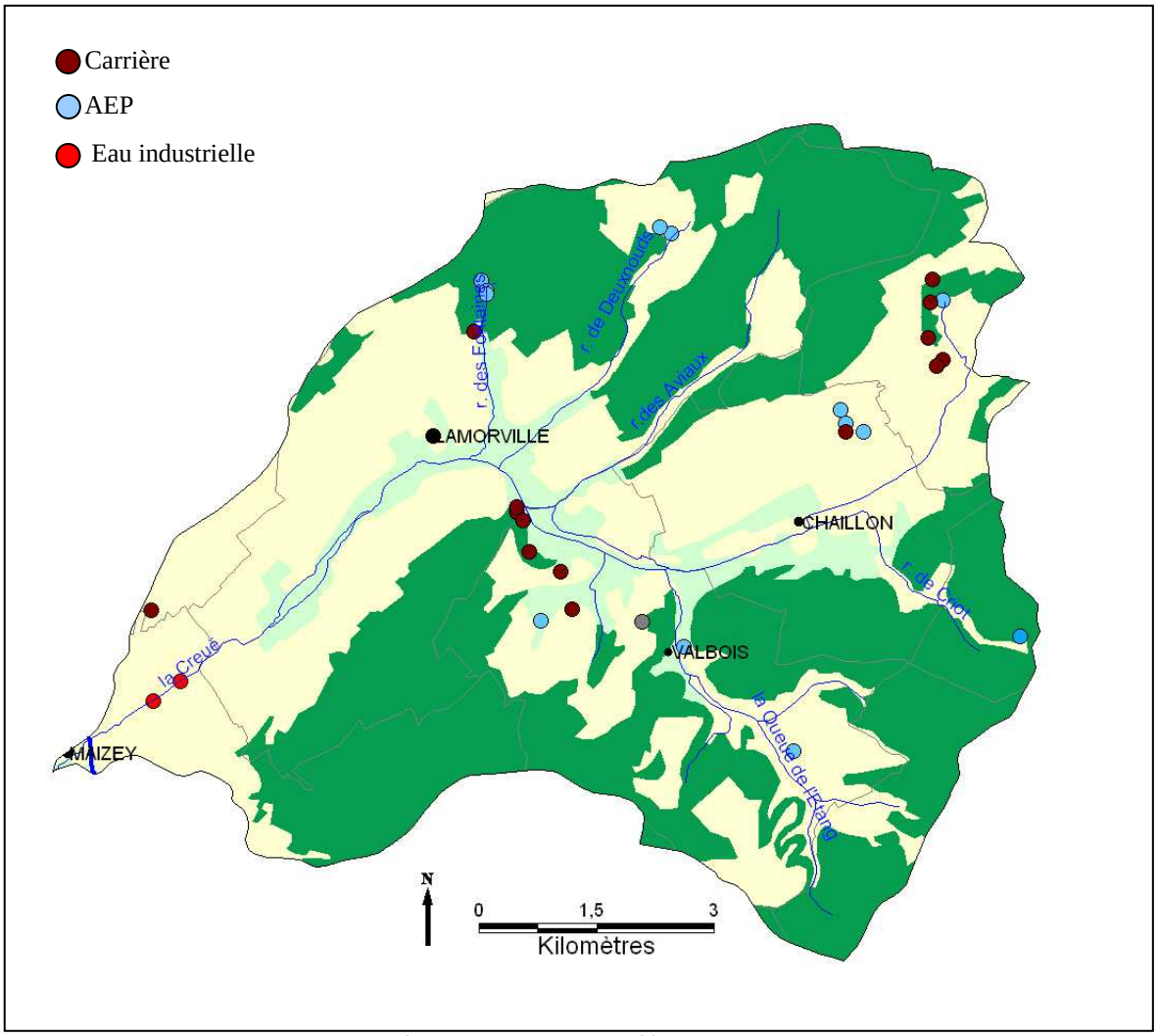

Carte 6 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

	Date	Origine	Ville	Nature	Observations
2001	24/01	Particulier	Creüe	HC	Déversement par le biais d'un collecteur d'eaux pluviales de 150 L de fuel. Aucun cas de mortalité piscicole détecté mais l'impact de l'effluent certain sur la vie aquatique est certain.

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

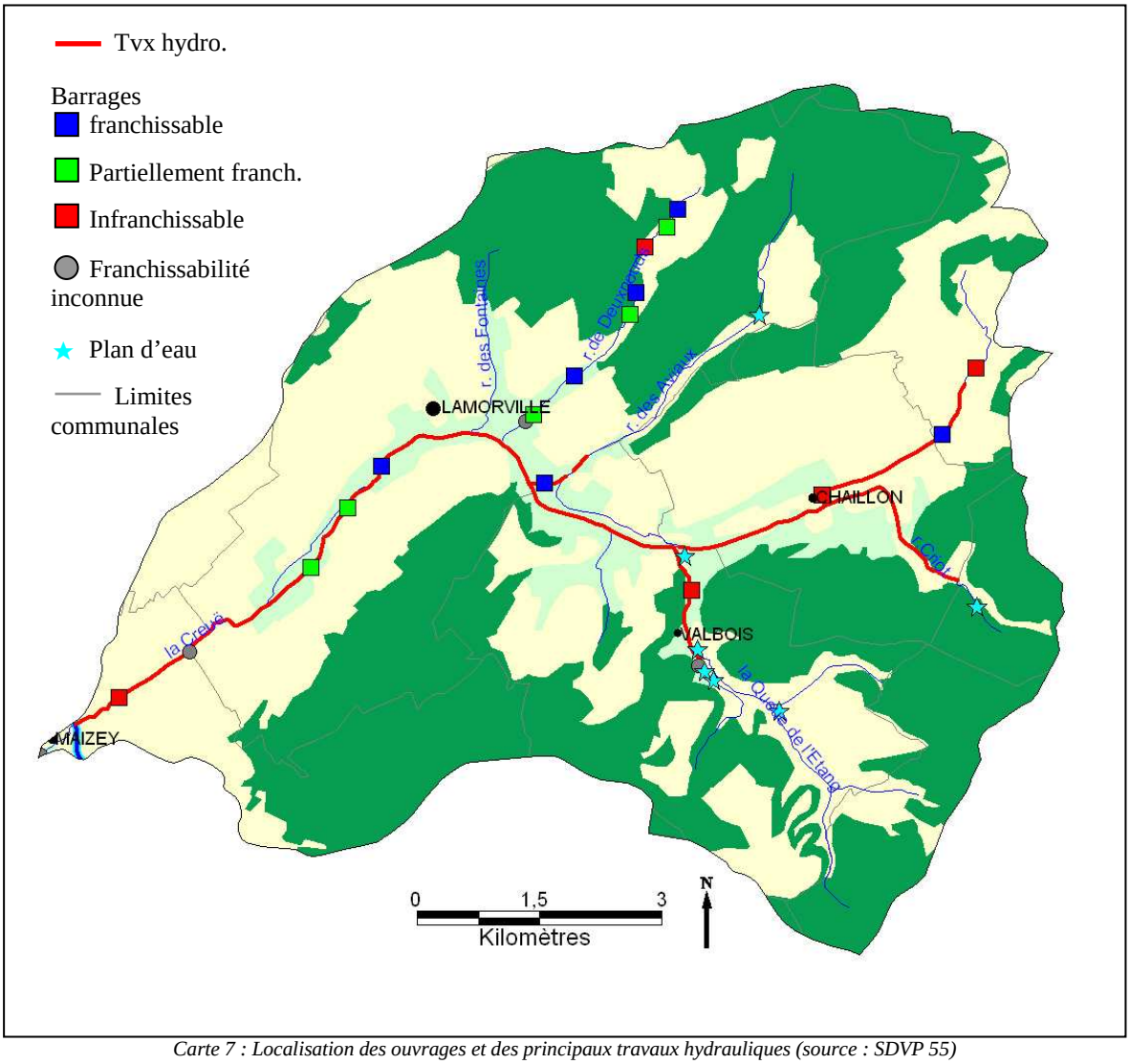

Carte 7 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

Nature des principaux travaux effectués :

- recalibrage et reprofilage intégral de l'ensemble du cours de la Creüe (1968 à 1971)
- rectification du tracé aval du ruisseau de Bosmard pour l'installation de la LGV (2003 ?)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Le contexte « Creüe » présente de nombreux ouvrages, dont 6 sont infranchissables (dont l'étang de l'Abbaye de l'Etanche sur le Bosmard). A ce cloisonnement interne du milieu s'ajoute l'infranchissabilité quasi permanente (sauf période de très hautes eaux) du canal qui

isole le contexte en empêchant la remontée de géniteurs potentiels de la Meuse : la population de truites fario du contexte fonctionne donc en circuit fermé, ce qui peut provoquer, à terme un appauvrissement génétique de la population. On constate également que les truites, trouvant de très bonnes conditions de reproduction sur le contexte mais peu de zones de grossissement, restent de petite taille (truite adulte < 25 cm).

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
	désaffecté			seuil	Inconnue	1	MAIZEY
Buse LGV	ligne LGV	Non		busage	Franchissable	0	LAMORVILLE
Buse LGV	ligne LGV	Non		busage	Franchissable	0	LAMORVILLE
Buse LGV	ligne LGV	Non		busage	Franchissable	0	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL
	plan d'eau			digue	Inconnue	?	VALBOIS
Déversoir Canal de l'Est	Canal	non		déversoir	Partiellement franchissable	?	MAIZEY
Moulin Haut de Maizey	désaffecté			seuil	Infranchissable	2	MAIZEY
Moulin de Relincourt	désaffecté		OR 31/12/1834	seuil	Partiellement franchissable	0.8	LAMORVILLE
Moulin de Chaillon	désaffecté			seuil	Infranchissable	2.5	CHAILLON
Fabrique de bois	désaffecté			seuil	Partiellement franchissable	0.8	LAMORVILLE
Moulin de Bottegneule	désaffecté			seuil	Franchissable	0.8	LAMORVILLE
Moulin de Deuxnouds	désaffecté			seuil	Franchissable	0	LAMORVILLE
Moulin de Rondé	désaffecté		OR 24/09/1834	seuil	Infranchissable	2.5	LAMORVILLE
Batterie des Aubles	désaffecté			seuil	Partiellement franchissable	1	LAMORVILLE
Moulin de Cugnot	désaffecté		AP 09/09/1862	seuil	Franchissable	0	LAMORVILLE
Fabrique de Bois	désaffecté		AP 11/1852	seuil	Partiellement franchissable	0.8	LAMORVILLE
Moulin de Varvinay	désaffecté			seuil+vannage	Infranchissable	2	VALBOIS
Moulin Bas de Creue	plan d'eau			seuil	Infranchissable	0.7	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL
Prise eau Lavignéville	prise d'eau		AP 11/08/1976	seuil	Partiellement franchissable	0.8	LAMORVILLE
Vannage de Spada	prise d'eau			vannage	Partiellement franchissable	1	LAMORVILLE

4.6. Extraction de granulats :

/

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
HEUD03	Plan d'eau de la Vallée de Criot	?	eaux closes	ruissellement	r. du Criot	Heudicourt sous les Côtes
DEBO01	Etang de Rombois*3	3.83	/	r. des Aviaux, ruissellement	r. des Aviaux	Lamorville
VARV02	Etang du Pré Saint Jean	1.5	Pisciculture	r. de Varvinay	La Creue	Valbois
SAVW01	Etang de Brandevaux*5	5.77	Eaux libres	r. des Bons Prés	r. de la queue de l'Etang	Valbois
VARV01	Etang le Close 1	2.75	/	étang, affluent	Etang le Close 2	Valbois
VARV03	Etang le Close 2	1.7	Eaux libres	Etang le Close 1	r. de la Queue de l'Etang	Valbois
VARV06	Etang la Vigne	0.8	Pisciculture	r. de la Queue de l'Etang	r. de la Queue de l'Etang	Valbois

Contexte Thillombois – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5507 –SC
Zone hydrographique	B230
Masse d'eau	RB23
Typologie AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Limite amont	Source
Limite aval	Confl. Meuse
Cours d'eau	Thillombois
Type de contexte	Salmonicole conforme
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3214O 3213O 3113^{E}

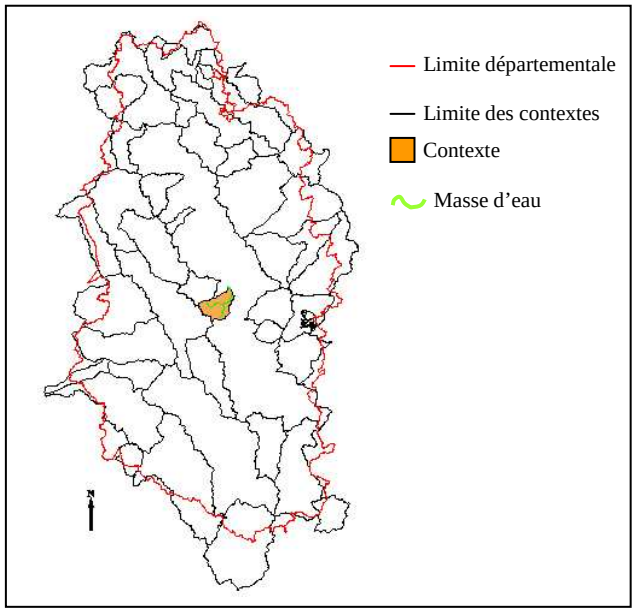

Carte 1 : Localisation du contexte « Thillombois » dans le département de la Meuse.

Le contexte « Thillombois » est situé au centre du département de la Meuse, en rive gauche du fleuve Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

On trouve sur la partie amont du contexte des argiles du Kimméridgien de Bar-le-Duc, dans lesquels le réseau hydrographique prend naissance. Les cours d'eau s'écoulent ensuite sur un substrat calcaire de l'Oxfordien avant d'atteindre les alluvions quaternaires de la vallée de la Meuse.

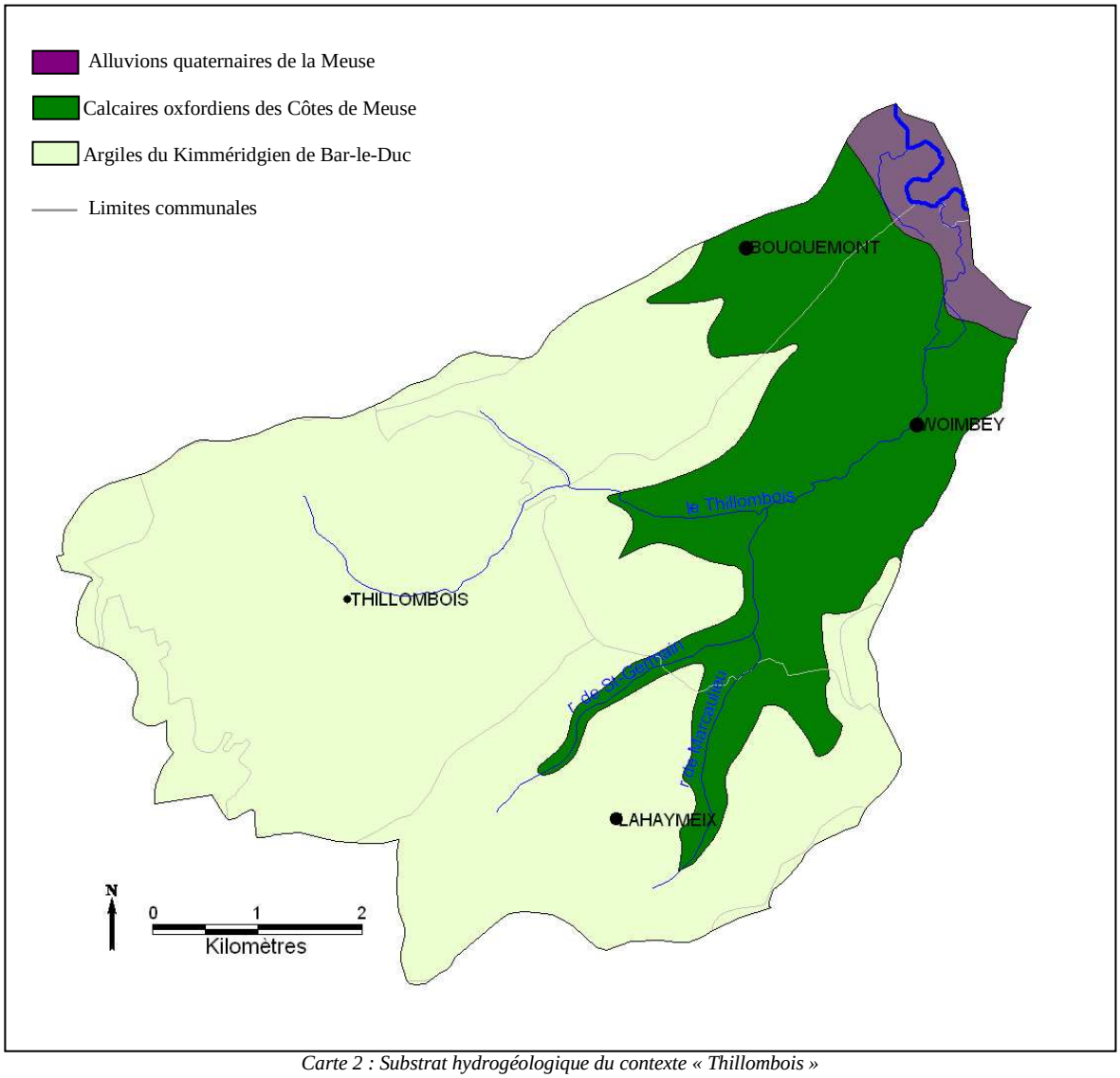

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Thillombois »

2.2. Réseau hydrographique :

Le Thillombois prend sa source sur la commune de Thillombois, au lieu dit « la source du Vaux Marion » à environ 275 m d'altitude.

Il s'écoule ensuite vers l'Est et reçoit son affluent principal : le ruisseau de St Germain, lui-même gonflé du ruisseau de Marcaulieu.

Après un parcours d'une dizaine de kilomètres, le Thillombois rejoint une divagation de la Meuse dans laquelle il se jette en rive gauche par une confluence directe.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B2300310	Thillombois	Meuse (divagation)	G	10,2	3,9	6,3
B2300400	r. de St Germain	Thillombois	D	4,4	1,5	13,9
B2300370	r. de Marcaulieu	St Germain	D	3	1,2	21,7
B230-	Affluent	Thillombois	G	1,2	1	35

2.2.2. Topographie :

Profil en long du Thillombois sur le contexte « Thillombois » :

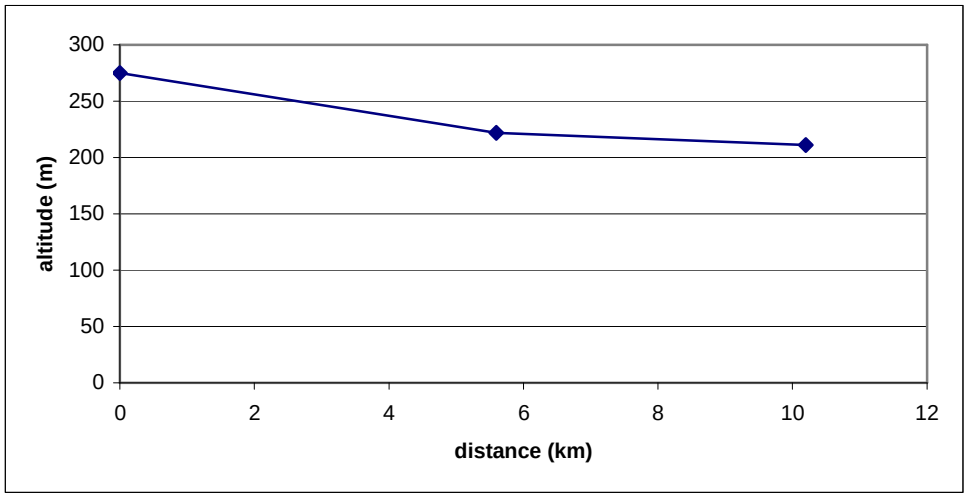

Pente naturelle moyenne : 6,3‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Pas de station de mesure du réseau de suivi sur le contexte.
Débits caractéristiques calculés sur la période 1971-1990, DIREN Lorraine.

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km^2)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
Thillombois	Thillombois	12,2	0,205	0,005	0,003
Thillombois	Woimbey	18,6	0,295	0,003	0,002
Thillombois	Confl. Meuse	38	0,545	0,120	0,079

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

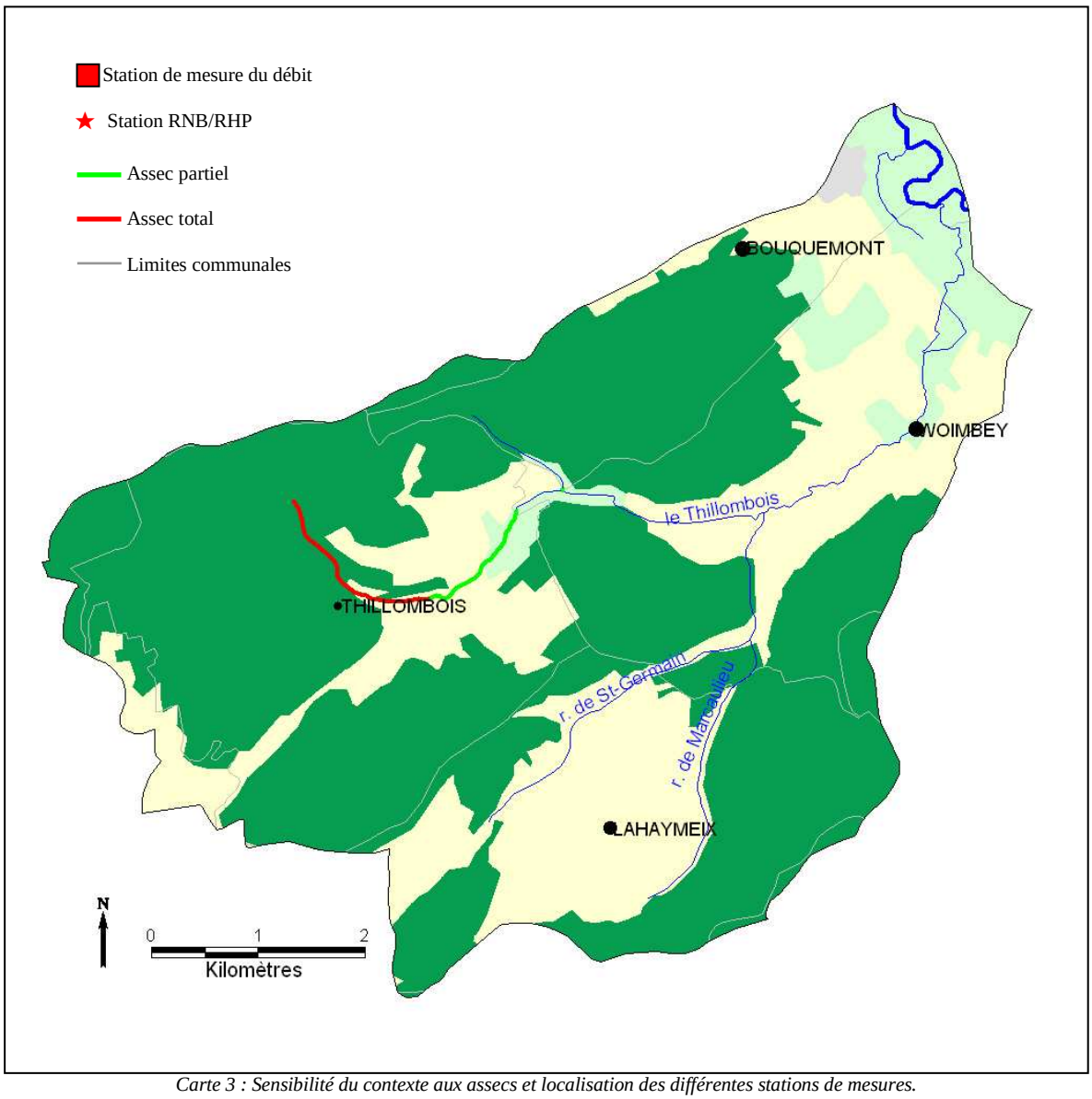

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

- Réseau RHP :

Pas de station RHP sur le contexte.

- Autres données :

Pêche de sauvetage travaux LGV, 2003 : surface prospectée : 198m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
EPT	22	18
LOF	3	10
TRF	18	1217
Total : 3	**43**	**1245**

- Zones de frai :

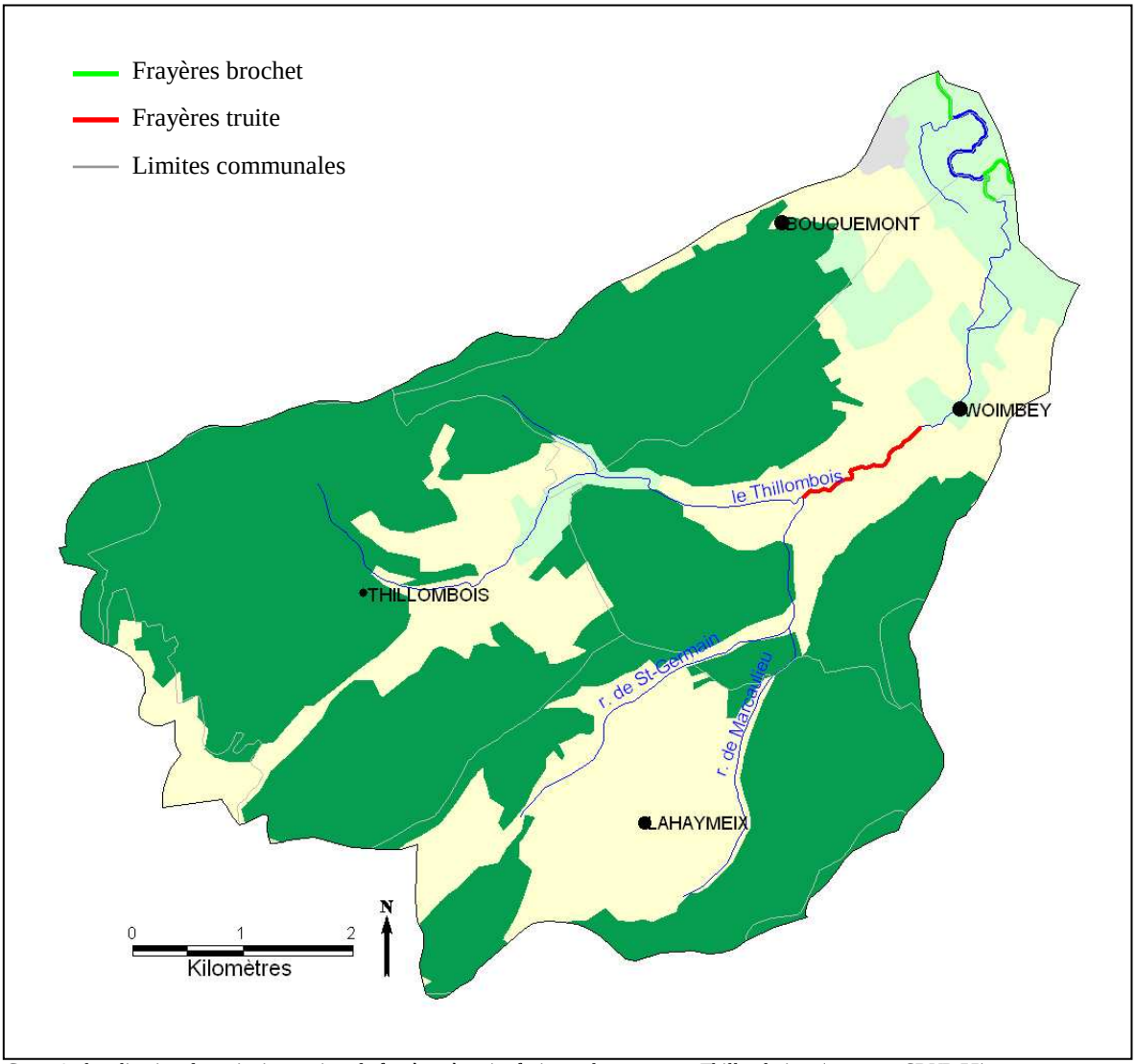

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Thillombois » (sources : SDVP 55)

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Aucune station de mesure sur le contexte

- Qualité biologique :
  - IBGN : pas de données
  - IBD : pas de données
  - IPR : pas de données

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

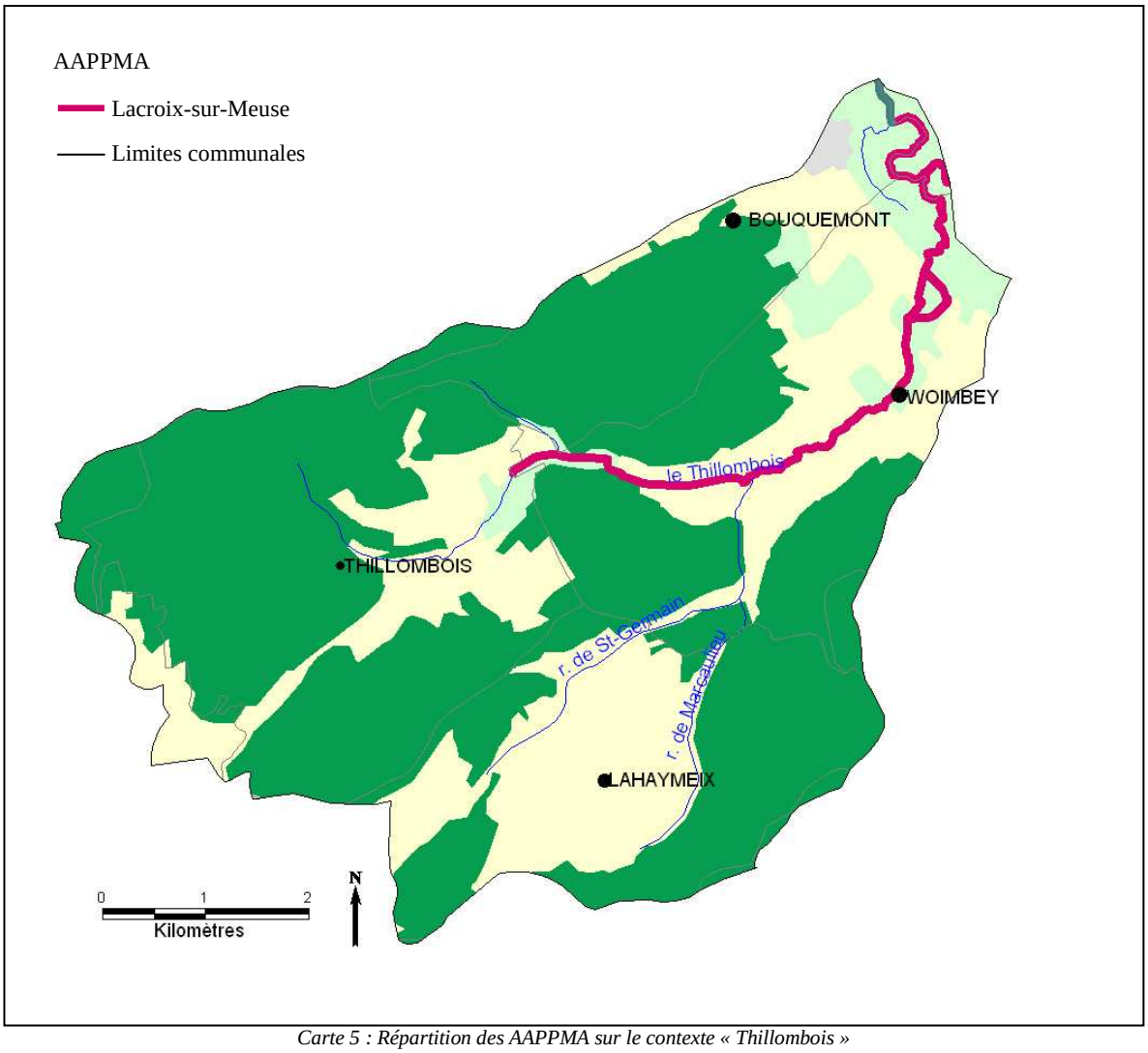

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Thillombois »

AAPPMA de Lacroix

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : Canal de l'Est,
ruisseau de Vaux,l'Ormes, Thillombois, Rupt
plans d'eaux (Sancière-Troupuant)

Effectifs de pêcheurs :

Empoissonnement :
100 kg fario, 50 kg arc en ciel
150 kg bro + 50

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron
Etang fédéral

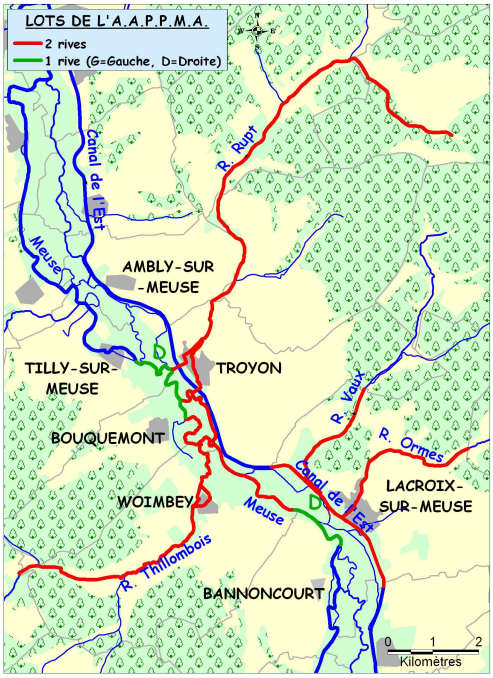

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55
POLICE EAU	DDAF 55
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Lacroix/Meuse Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55064	BOUQUEMONT	affluent	108
55269	LAHAYMEIX	r. St Germain r. Marcaulieu	79
55506	THILLOMBOIS	Thillombois	35
55521	TROYON	Meuse	216
55584	WOIMBEY	Thillombois	108

Communes chevauchant le contexte

Code INSEE	Commune	Population
55027	BANNONCOURT	197
55129	COUROUVRE	62
55159	DOMPCEVRIN	372
55404	PIERREFITTE-SUR-AIRE	269
55411	RAMBLUZIN-ET-BENOITE-VAUX	103
55512	TILLY-SUR-MEUSE	227

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes entre Aire et Meuse*** : Pierrefitte-sur-Aire, Vilotte-sur-Aire, Erize-la-Brûlée, Erize-St-Dizier, Longchamps-sur-Aire, Nicey-sur-Aire, Bouquemont, Woimbey, Fresnes-au-Mont, Lavallée, Lahaymeix, Neuville-en-Verdunois, Courouvre, Lignière-sur-Aire, Rupt-devant-St Mihiel, Baudrémont, Levoncourt, Courcelles-en-Barrois, Thillombois, Belrain, Gimécourt, Ville-devant-Belrain.

- **Communauté de communes de Souilly** : (Tilly-sur-Meuse, Rambluzin-et-Benoîte-Vaux)
- **Communauté de communes du Sammiellois*** : (Dompcevrin, Troyon)

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

Quelques périmètres chevauchent le contexte mais ils ne concernent que la vallée de la Meuse, donc l'extrême aval du contexte :

- Site Natura 2000 : Vallée de la Meuse (n°98)
- ZNIEFF type 1 : Prairies humides inondables de la Vallée de la Meuse entre Woimbey et Ambly-sur-Meuse
- ZICO : Vallée de la Meuse (n°64)
- Espace Naturel Sensible : « Prairies mosanes de Génicourt aux Paroches ».

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Situation agricole sur le contexte Thillombois en 2000 (communes de Woimbey, Thillombois, Lahaymeix et Bouquemont)		
Superficie affectée au bassin versant (ha)		4852
SAU (ha)		1795
SAU (%)		37
Cheptel		
UGB	Effectifs	666
	Nb. De têtes par ha de BV	0,13

Le contexte Thillombois suit les même évolutions que l'ensemble du bassin versant de la Meuse : les cultures augmentent au détriment des surfaces toujours en herbe.

La surface agricole est toutefois relativement faible grâce à la présence significative de forêts (environ 50% du contexte), cependant, les activités agricoles sont dominées, sur le contexte, par l'agriculture intensive.

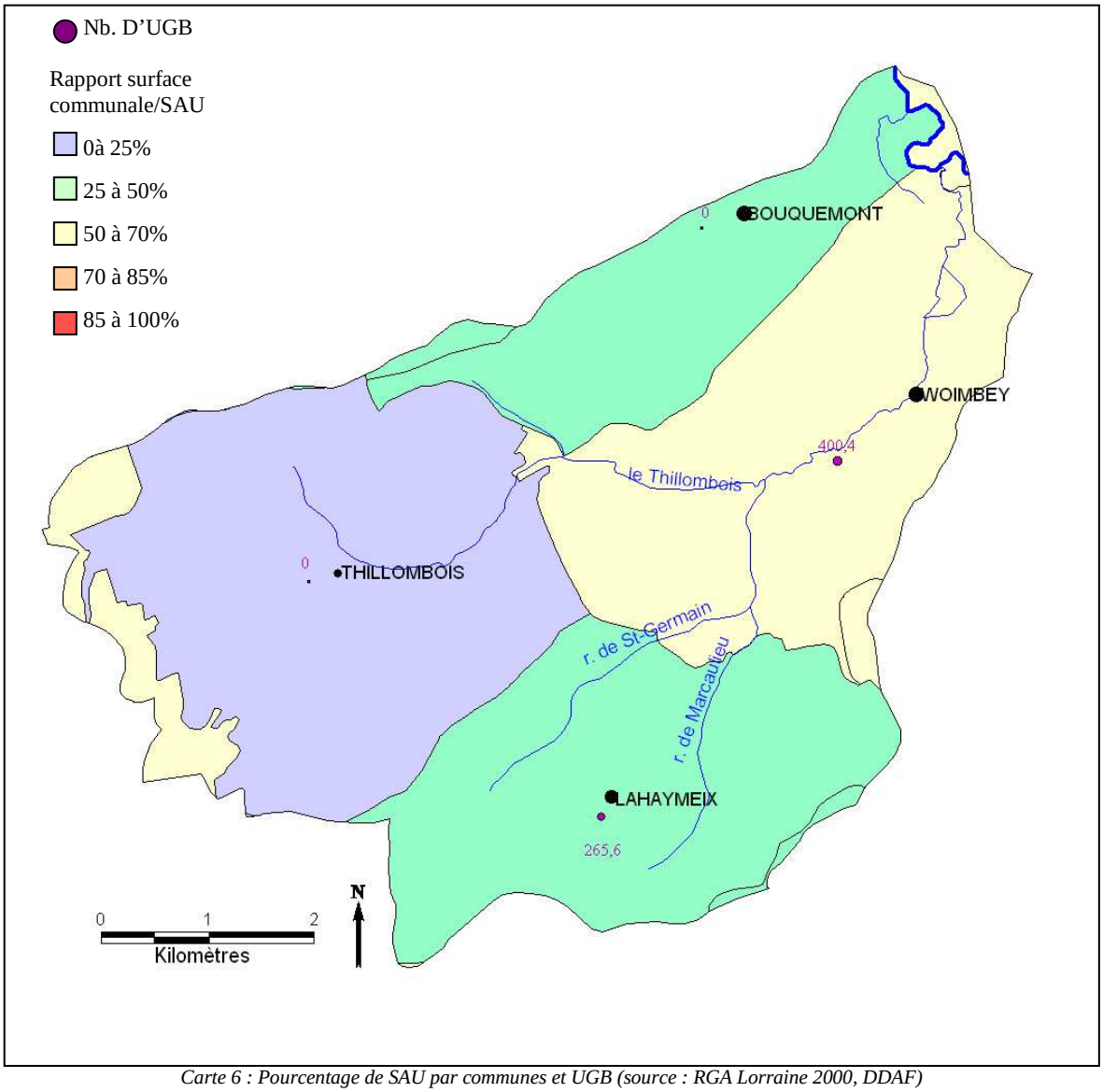

Carte 6 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'assainissement collectif sur le contexte.

4.2.2. Rejets industriels :

Aucun rejet significatif sur le contexte.

4.3. Les prélèvements :

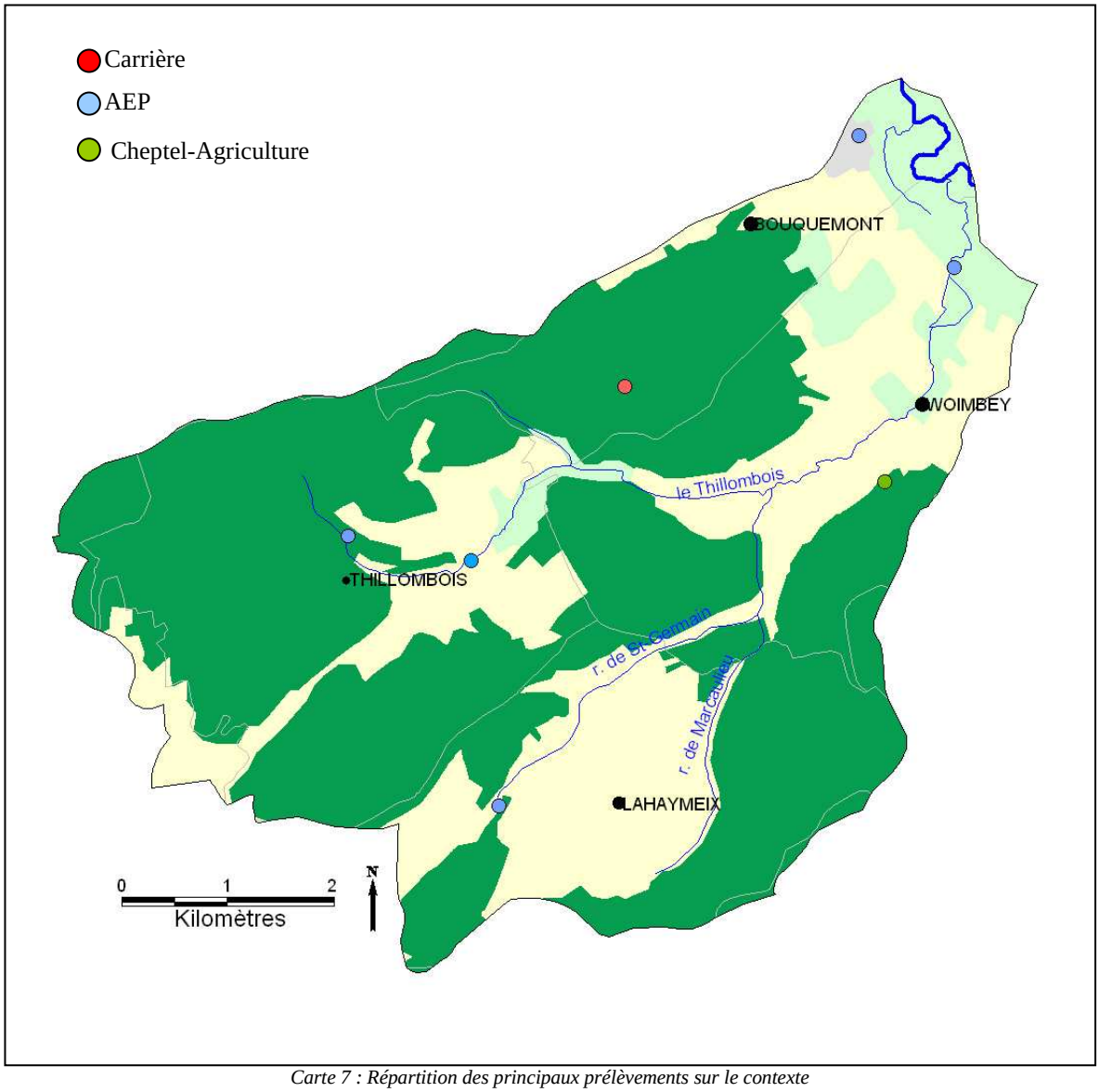

Carte 7 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

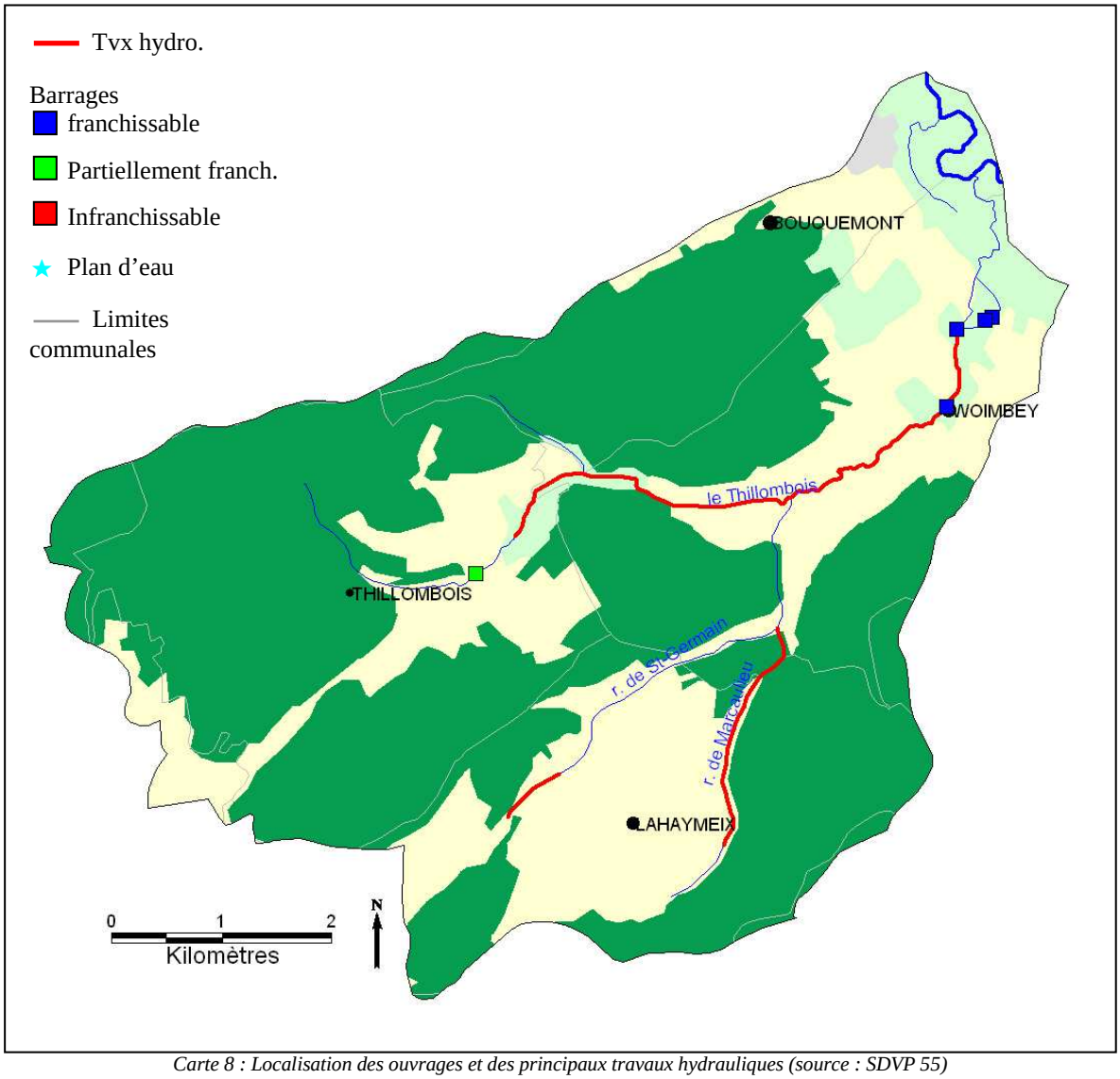

Carte 8 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
	ligne tgv		/	busage	Franchissable	0	WOIMBEY
			/	seuil	Partiellement franchissable	1	THILLOMBOIS
seuil de Woimbey	désaffecté		/	seuil	Franchissable	1.5	WOIMBEY
Ancien Moulin de Woimbey	désaffecté	non	/	seuil	Franchissable	0	WOIMBEY
Barrage de Woimbey	désaffecté		AP 27/08/1969	seuil+vannage	Franchissable	0.3	WOIMBEY

4.6. Extraction de granulats :

/

4.7. Principaux plans d'eau :

Aucun plan d'eau sur le contexte.

Contexte Récourt – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5508 –SP-
Zone hydrographique	B233
Masse d'eau	RB-B23
Typologie AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Limite amont	Source
Limite aval	Confl. Meuse
Cours d'eau	Récourt
Type de contexte	Salmonicole perturbé-
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3113^{E} 3211O

Le contexte « Récourt » est situé au centre du département de la Meuse, en rive gauche du fleuve Meuse.

Carte 1 : Localisation du contexte « Récourt » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

La majorité du réseau hydrographique du contexte « Récourt » s'écoule sur un substrat argileux, ce qui limite les pertes par infiltration. Seule une petite partie à l'aval du contexte repose sur des calcaires avant de rejoindre les formations alluvionnaires de la vallée de la Meuse.

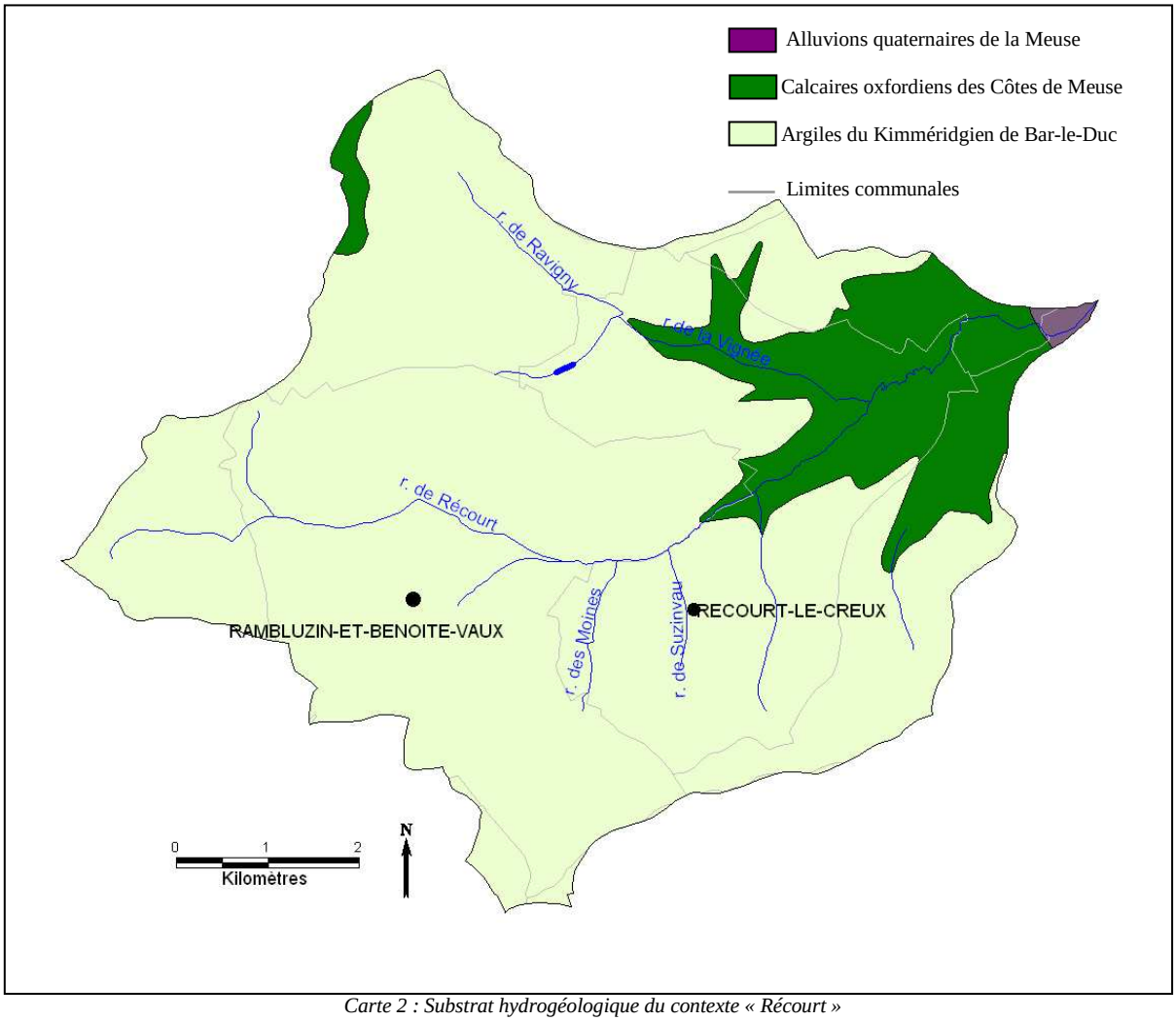

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Récourt »

2.2. Réseau hydrographique :

Le ruisseau de Récourt prend sa source sur la commune d'Heippes, à environ 290 m d'altitude.

Il parcourt 13 Km d'ouest en est pour se jeter dans la Meuse au niveau de Tilly-sur-Meuse.

Sur son parcours, le Récourt reçoit six affluents, dont le ruisseau de la Vignée, le ruisseau des Moines et le ruisseau de Suzinvau pour les plus importants.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B2330420	Récourt	Meuse	G	13,3	3,6	6,4
B2330510	r. de la Vignée	Récourt	G	4,6	1,9	7,6
B2330520	r. de Ravigny	r. la Vignée	G	2,5	1,9	14,8
B2330-	Fond de Narsevau	Récourt	D	2,5	1,5	22,8
B2330490	r. de Suzinvau	Récourt	D	1,3	0,7	50
B2330470	r. des Moines	Récourt	D	1,8	1,90	10
B2330-	r. du Pré Samiat	Récourt	D	1,3	1,5	15,4
B2330-	Affluent sans nom	Récourt	G	1,3		32,3

2.2.2. Topographie :

Profil en long du Récourt sur le contexte « Récourt » :

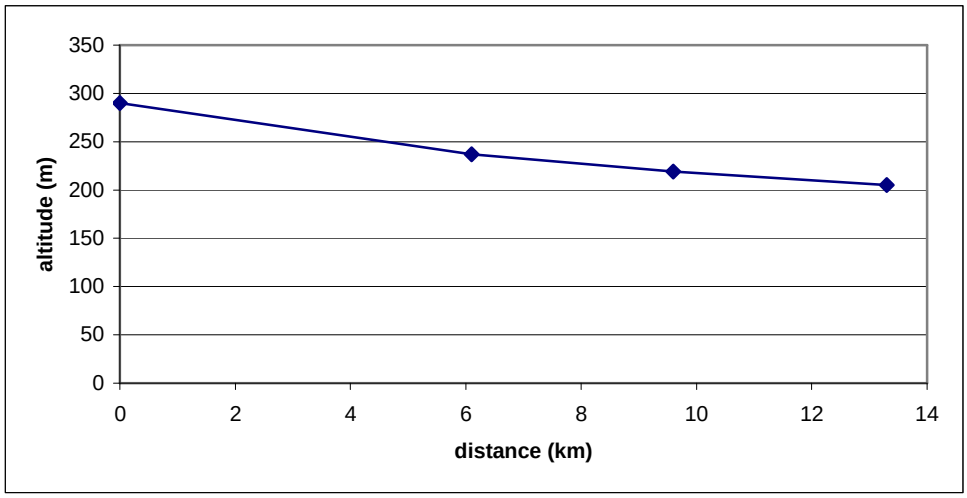

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 6,4‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Pas de station de mesure du réseau de suivi sur le contexte.
Débits caractéristiques calculés pour la période 1971-1990, DIREN Lorraine.

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km²)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
Le Récourt	Amont r. des Moines	8	/	0,069	0,045
Le Récourt	Amont r. la Vignée	28,1	0,535	0,047	0,031
Le Récourt	Confl. Meuse	52,2	0,950	0,022	0,011

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

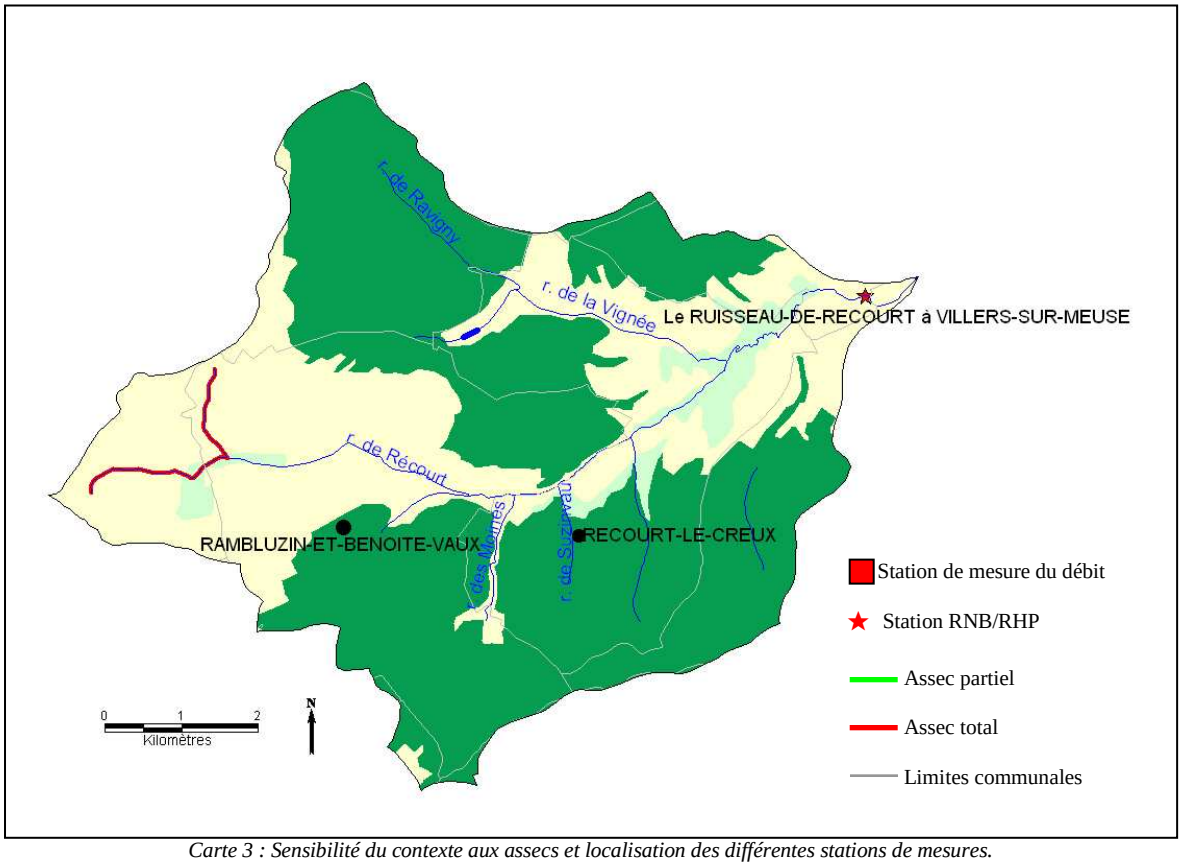

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

Le contexte reposant majoritairement sur des argiles, les infiltrations sont naturellement limitées, seule la zone des sources subit parfois des étiages sévères voire des assecs.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

- Réseau RHP :

Pas de station RHP sur le contexte.

- Autres données :

/

- Zones de frai :

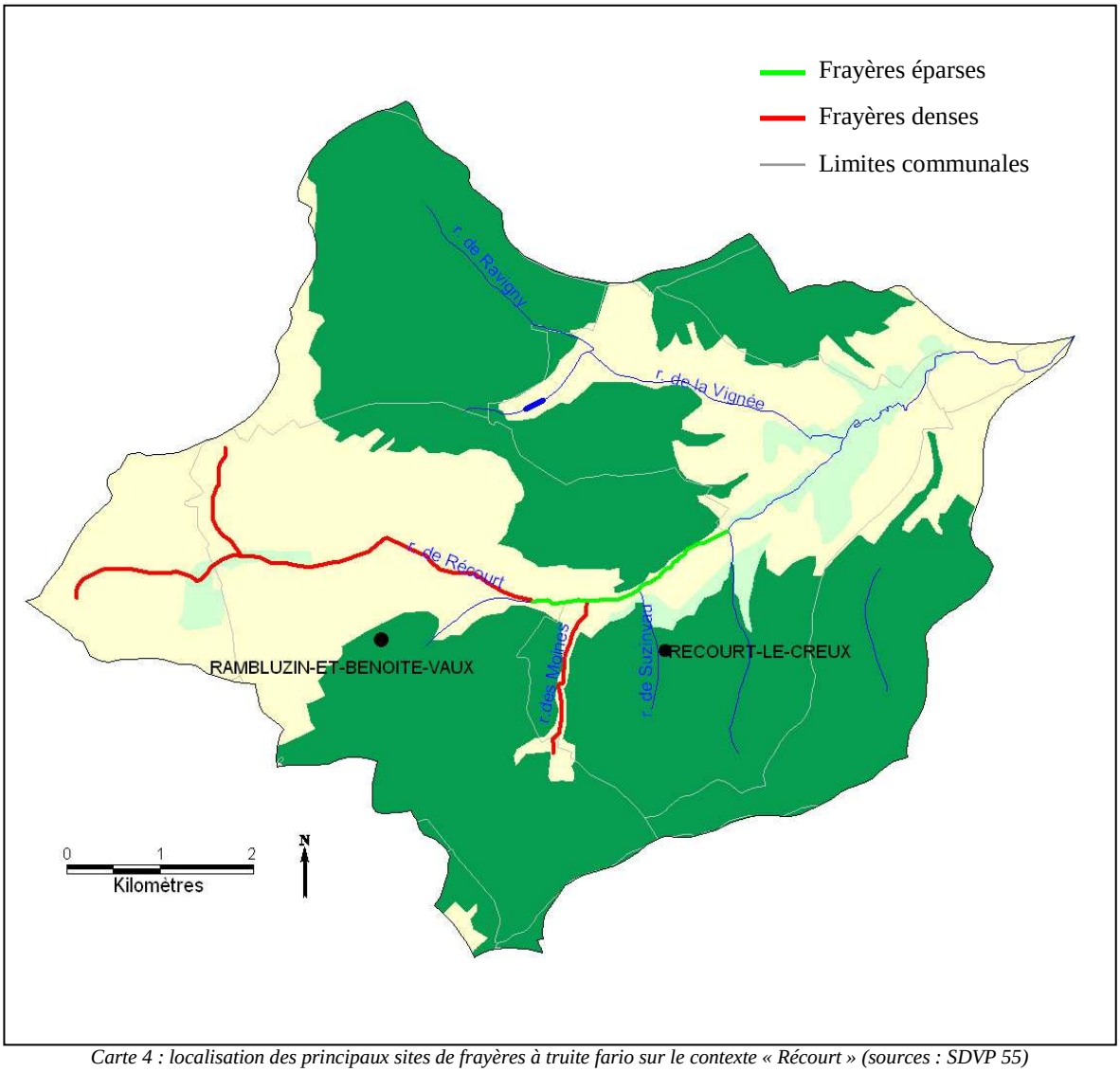

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Récourt » (sources : SDVP 55)

Les travaux de recalibrage éffectués à l'aval de Récourt-le-Creux ont largement diminué les potentialités de reproduction sur ce secteur.

En amont et sur le ruisseau des Moines, par contre, les zones favorables à la reproduction sont encore bien représentées.

Toutefois, un barrage infranchissable à Récourt-le-Creux rend impossible la remontée des géniteurs potentiels de la Meuse vers les frayères.

Remarque : On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

En 1992, la station de mesure à Villers-sur-Meuse mettait en évidence une bonne qualité de l'eau du Récourt (qualité 1B), depuis cette date, il n'existe aucune autre mesure sur le contexte.

- Qualité biologique :
  - IBGN : pas de données
  - IBD : pas de données
  - IPR : pas de données

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

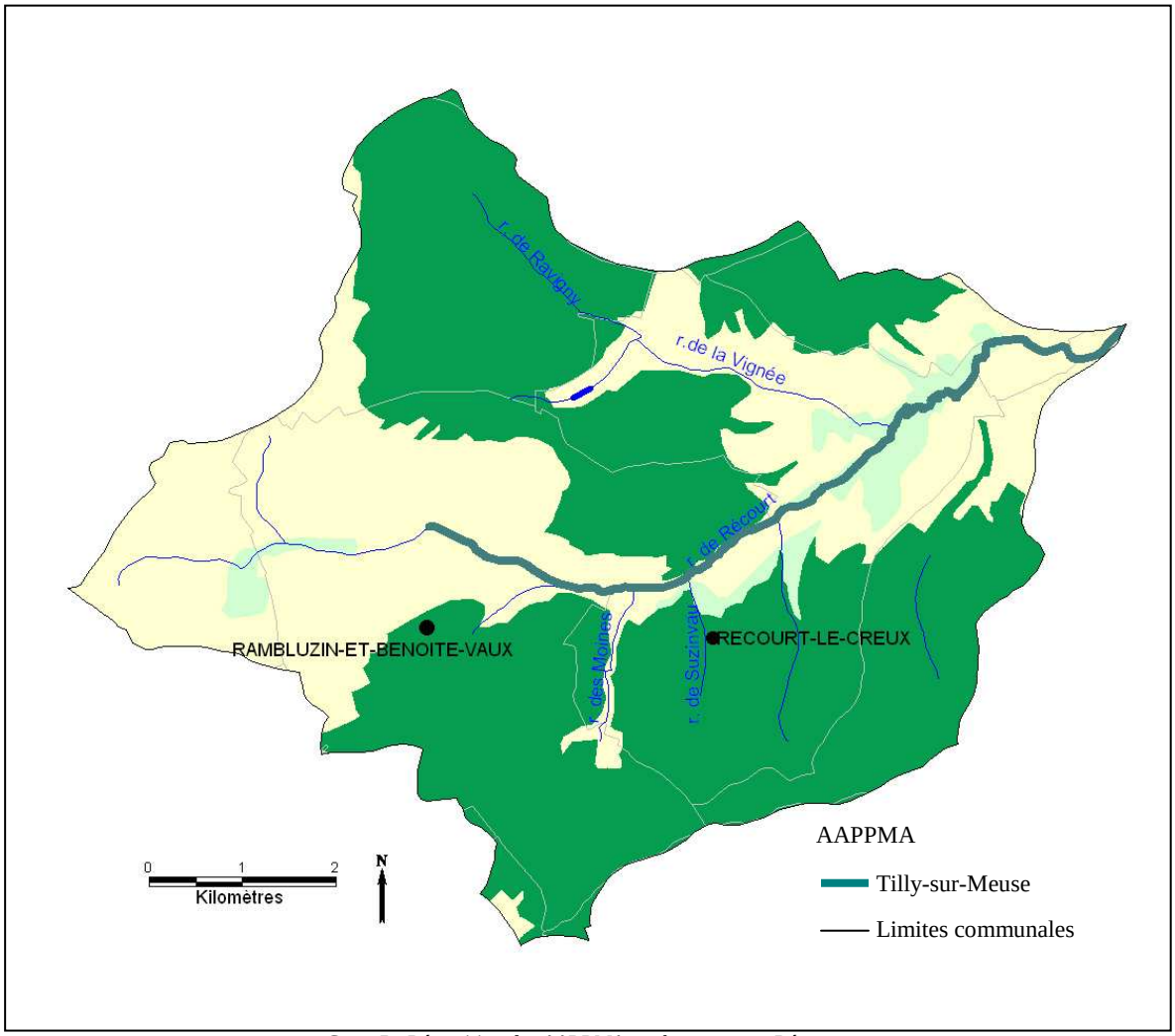

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Récourt»

AAPPMA de Tilly

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : ruisseau le Récourt

Effectifs de pêcheurs : 132

Empoissonnement :
1000 truitelles 6/10, 200 kg fario
100 kg perche, 100 kg bro – 50

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron
Etang fédéral

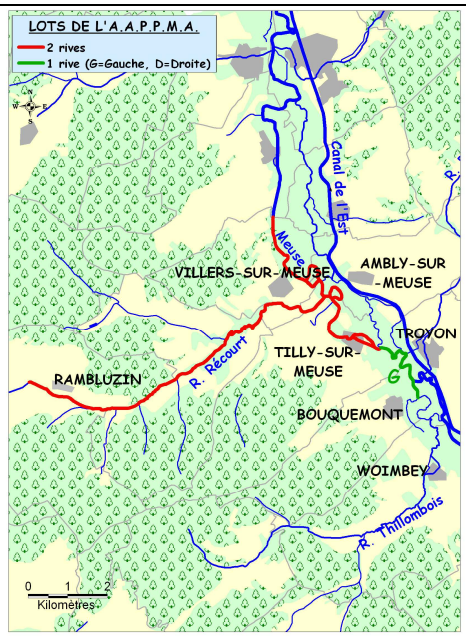

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55
POLICE EAU	DDAF 55
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Tilly/Meuse Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55007	AMBLY-SUR-MEUSE	Récourt Meuse	260
55241	HEIPPES	Récourt	78
55411	RAMBLUZIN-ET-BENOITE-VAUX	Récourt	103
55420	RECOURT-LE-CREUX	Récourt r. des Moines r. Suzinvau r. de la Vignée	81
55498	SOUILLY	r. Ravigny	281
55512	TILLY-SUR-MEUSE	Récourt Meuse	227
55566	VILLERS-SUR-MEUSE	Récourt Meuse	209

Communes chevauchant le contexte

Code INSEE	Commune	Population
55129	COUROUVRE	62
55254	LES TROIS-DOMAINES	119
55347	LES MONTHAIRONS	392
55380	NEUVILLE-EN-VERDUNOIS	68
55482	SENONCOURT-LES-MAUJOUY	81
55506	THILLOMBOIS	35

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes de Souilly** : Ancemont, Nixéville-Blercourt, Les Monthairons, Les Souhesmes-Rampont, Souilly, Tilly-sur-Meuse, Villers-sur-Meuse, Lemmes, Landrecourt-Lempire,

Ville-sur-Cousances, Rambluzin-et-Benoîte-Vaux, Récourt-le-Creux, Sénoncourt-les-Maujouy, Julvécourt, Heippes, Vadelaincourt, St-André-en-Barrois, Osches.

- **Communauté de communes entre Aire et Meuse*** : Pierrefitte-sur-Aire, Villotte-sur-Aire, Erize-la-Brûlée, Erize-St-Dizier, Longchamps-sur-Aire, Nicey-sur-Aire, Bouquemont, Woimbey, Fresnes-au-Mont, Lavallée, Lahaymeix, Neuville-en-Verdunois, Courouvre, Lignières-sur-Aire, Rupt-devant-St-Mihiel, Baudrémont, Levoncourt, Courcelles-en-Barrois, Thillombois, Belrain, Gimécourt, Ville-devant-Belrain.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

Au niveau de la confluence, le contexte empiète sur les sites Natura 2000 et ZICO « Vallée de la Meuse ».

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

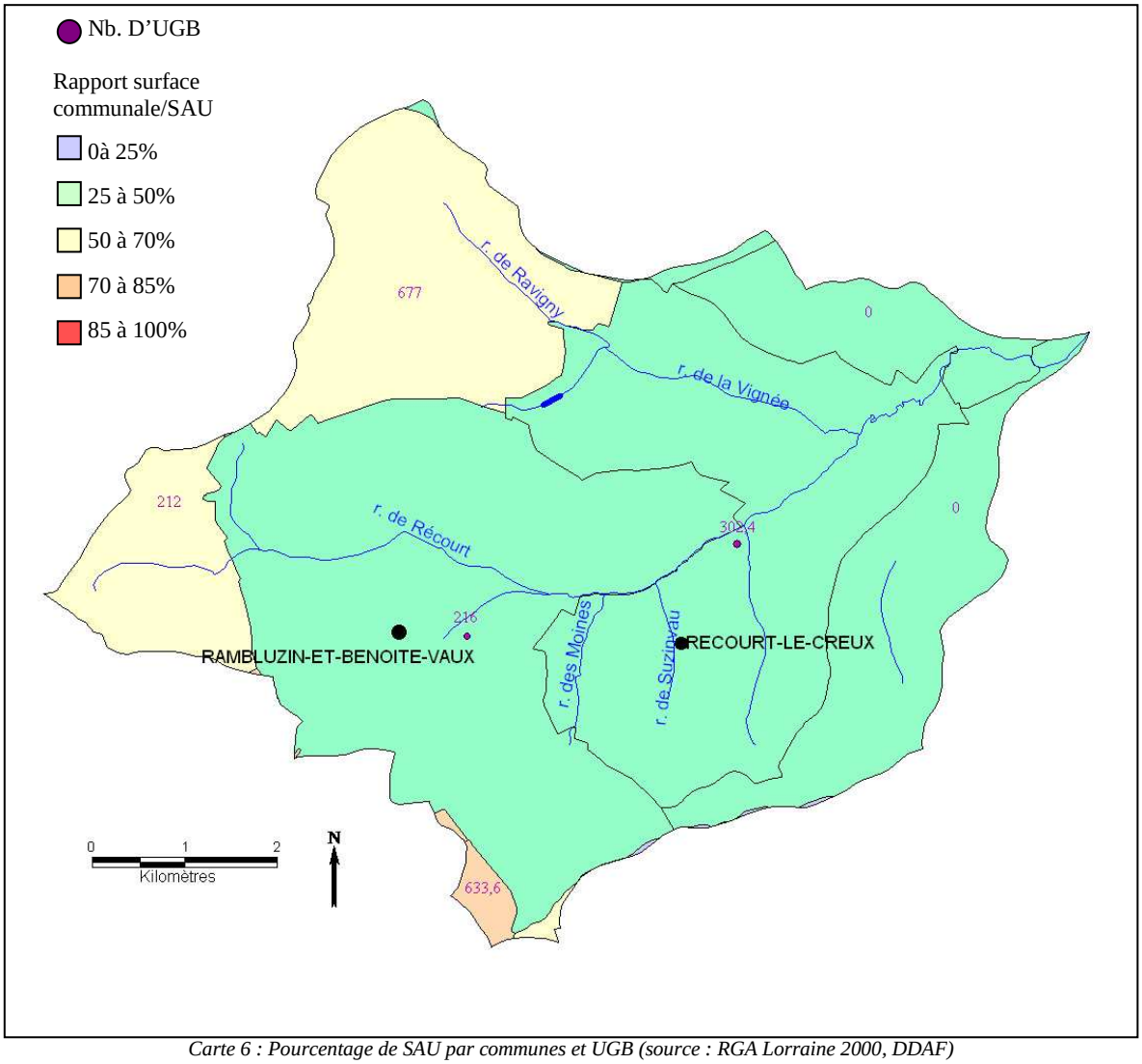

Carte 6 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

Le contexte « Récourt » suit les mêmes évolutions que l'ensemble du bassin de la Meuse : les surfaces cultivées tendent à augmenter au détriment des surfaces toujours en herbe.

La SAU représente environ 48% de la surface du contexte et l'élevage n'est pas très développé (0,15 UGB/ha).

Le reste du contexte est occupé par les forêts.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucune station d'épuration sur le contexte.

4.2.2. Rejets industriels :

Néant

4.3. Les prélèvements :

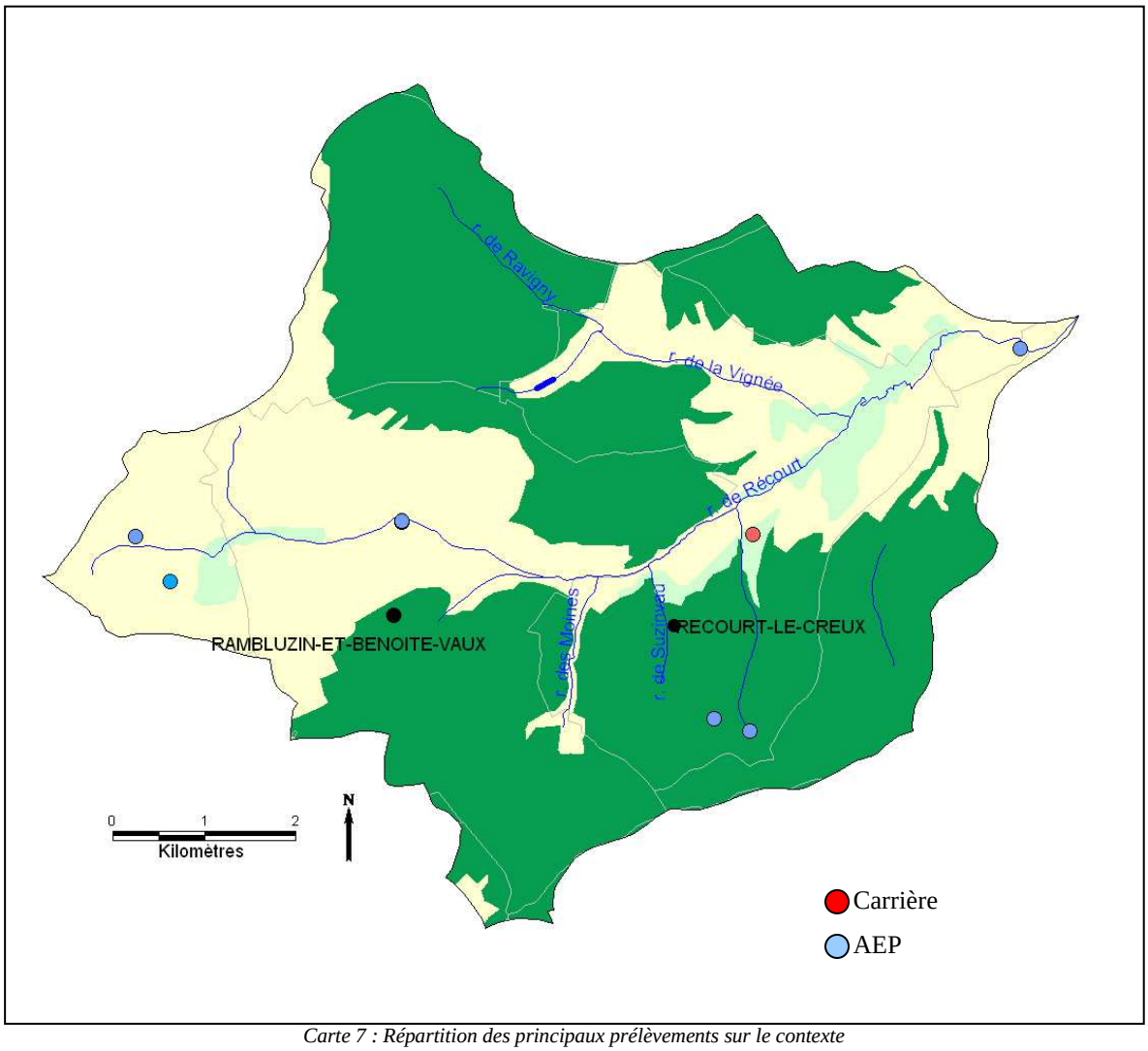

Carte 7 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

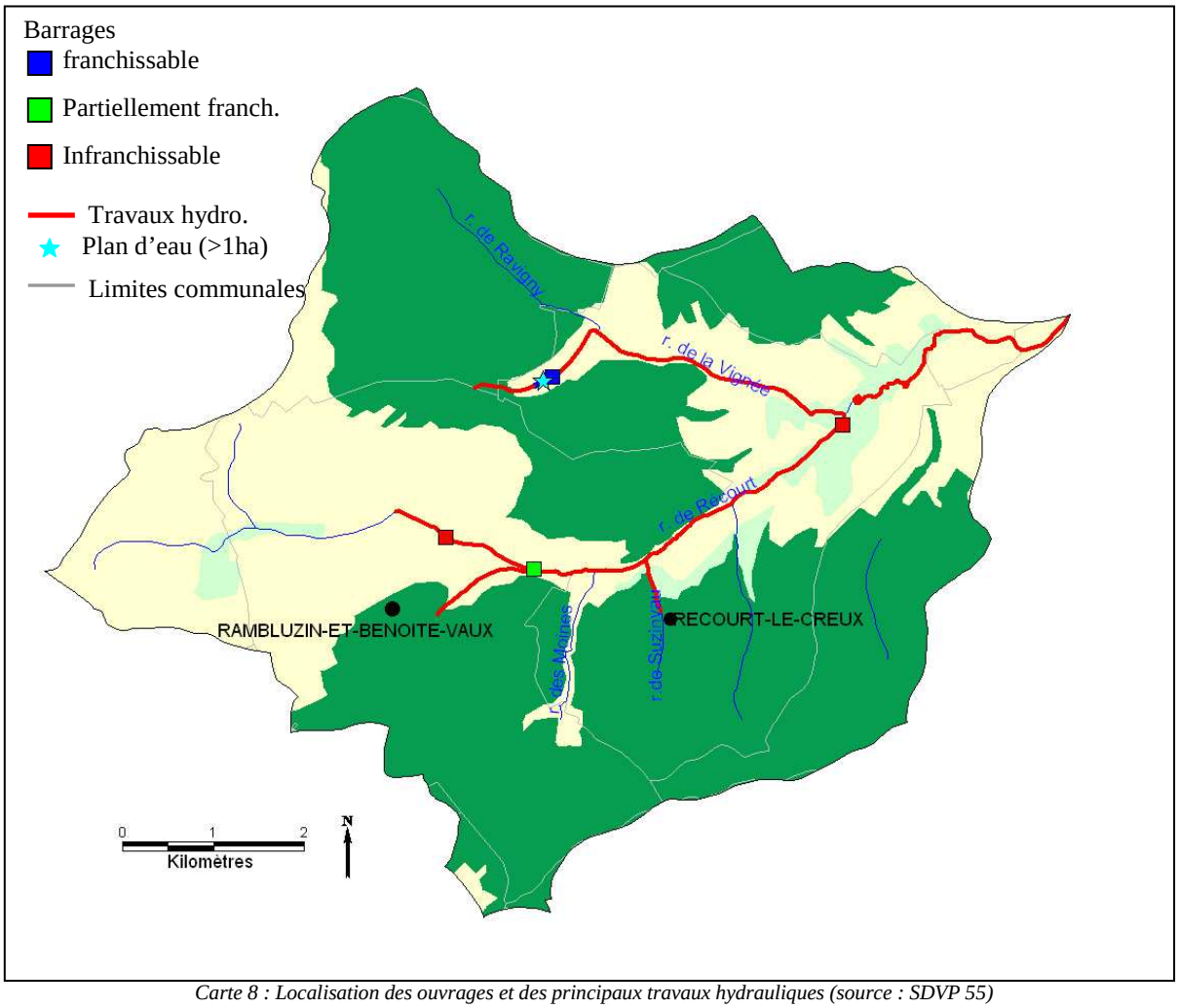

Carte 8 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Digue de l'Etang de la Vignée	plan d'eau		/	digue	Franchissable	0	RECOURT-LE-CREUX
Moulin de Recourt	désaffecté		/	seuil	Infranchissable	1.8	RECOURT-LE-CREUX
Moulin bas de Rambluzin	désaffecté	oui	/	seuil	Partiellement franchissable	1	RAMBLUZIN-ET-BENOITE-VAUX
Moulin haut de Rambluzin	désaffecté	oui	/	seuil	Infranchissable	2	RAMBLUZIN-ET-BENOITE-VAUX

Nature des principaux travaux effectués :
- Recalibrage et reprofilage intégral de Récourt-le-Creux à la confluence avec la Meuse (1984) ;
- Curages et recalibrages discontinus en aval de Rambluzin (1982).

4.6. Extraction de granulats :

Néant.

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
RECR01	Etang de la Vignée	1,75		r. La Vignée	r. la Vignée	Récourt le Creux

Contexte Fromeréville – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5509 –SP-
Zone hydrographique	B301
Masse d'eau	RB_B30
Typologie AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Limite amont	Source
Limite aval	Confl. Meuse
Cours d'eau	Fromeréville
Type de contexte	Salmonicole perturbé-
Espèce repère	Trutie fario
Carte IGN	3112^{E} 3113^{E}

Le contexte « Fromeréville » est un minuscule. contexte (17 km²) situé en rive gauche de la Meuse.

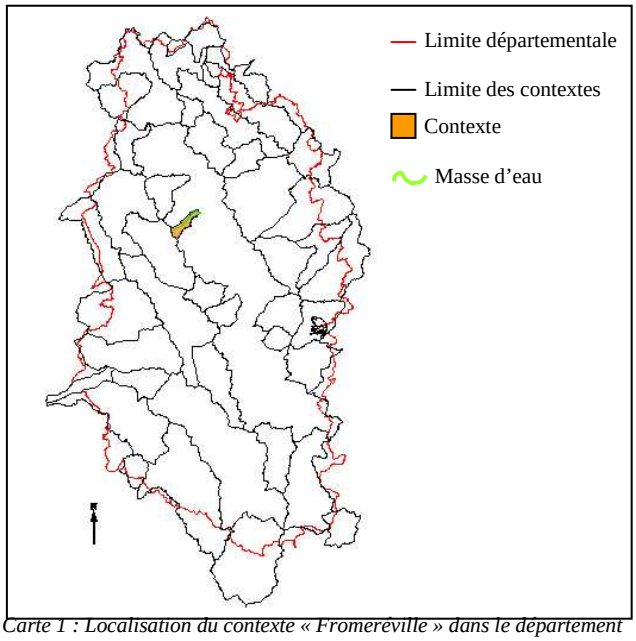

Carte 1 : Localisation du contexte « Fromeréville » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

L'ensemble du réseau hydrographique du contexte « Fromeréville » s'écoule sur un substrat calcaire, jusqu'à la vallée de la Meuse où sont représentés les alluvions du quaternaire.

Le contexte ne semble pourtant pas subir beaucoup de pertes karstiques : aucun assec ou étiage sévère n'étant observé.

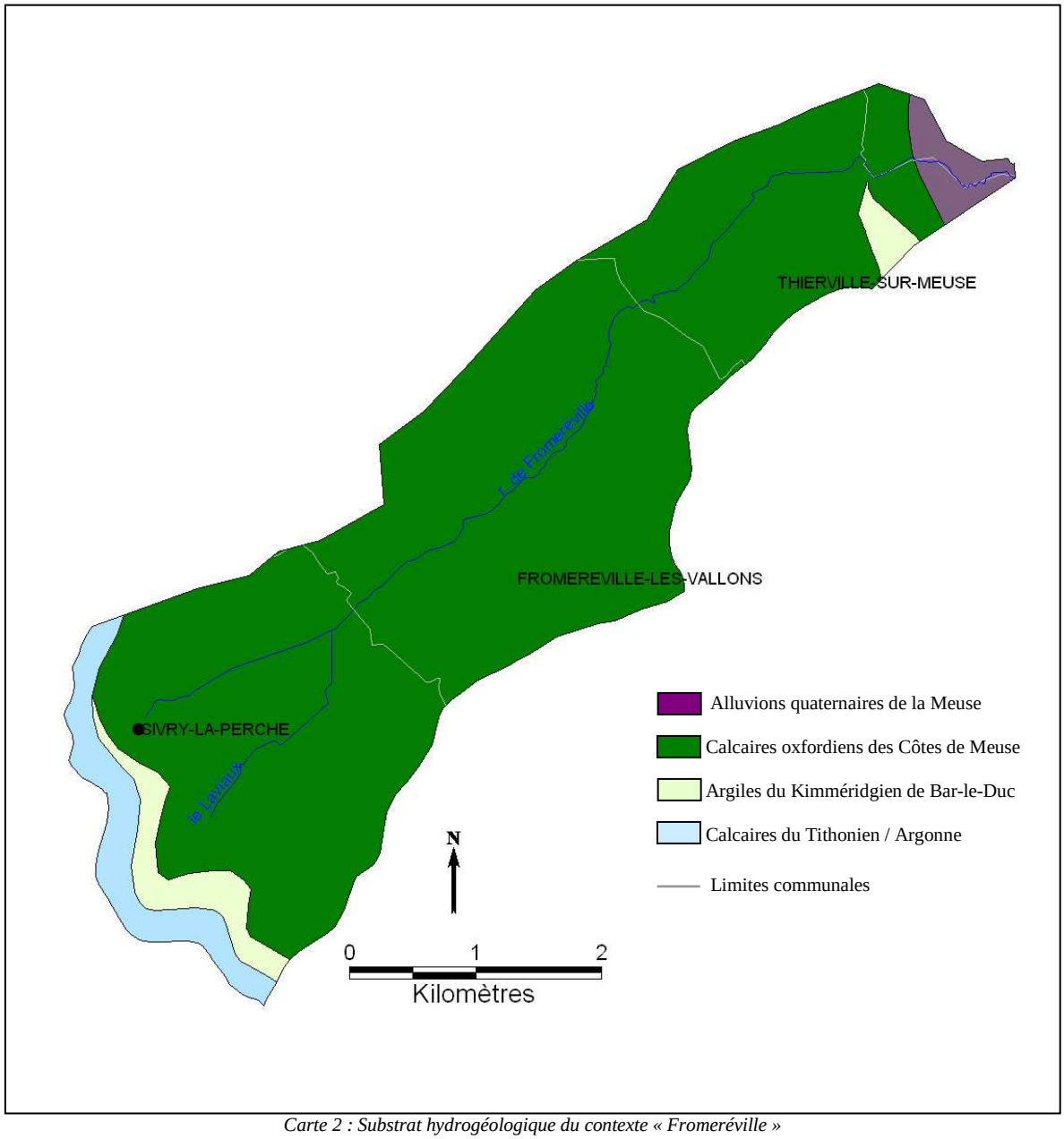

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Fromeréville »

2.2. Réseau hydrographique :

Le ruisseau de Fromeréville prend sa source à Sivry-la-Perche, à environ 258 m d'altitude. Il ne possède qu'un affluent : le Fossé le Laviaux qui conflue en rive droite à environ 2 km des sources.

Le ruisseau de Fromeréville parcourt ensuite 9,5 Km dans une direction sud-ouest/ nord-est avant de se jeter dans la Meuse sur la commune de Charny-sur-Meuse.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B3010350	Ruisseau de Fromeréville	Meuse	G	9,5	3	6,8
B3010410	Fossé le Laviaux	Fromeréville	D	2	2	10

2.2.2. Topographie :

Profil en long du ruisseau de Fromeréville sur le contexte « Fromeréville » :

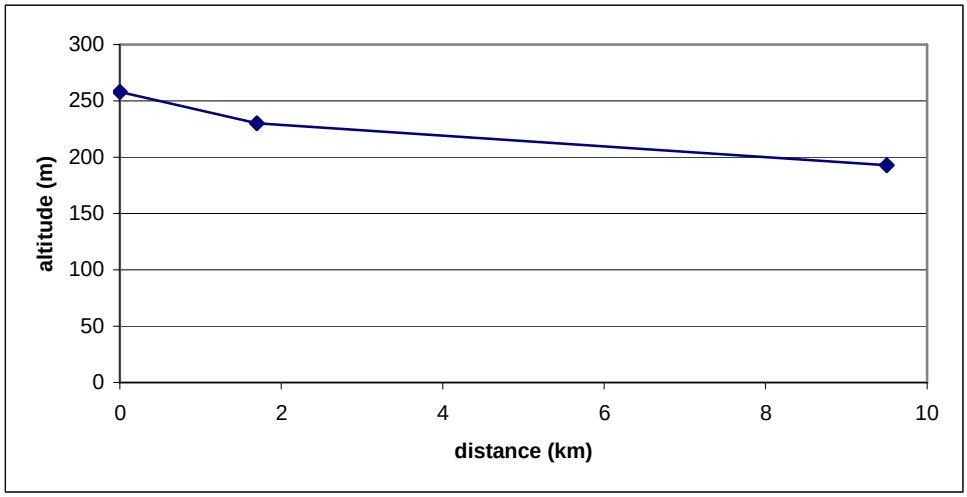

Pente naturelle moyenne : 6,8‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Débits caractéristiques calculés pour la période 1971-1990, DIREN Lorraine :

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km²)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
Fromeréville	Fromeréville-les-Vallons	7,8	/	0	0
Fromeréville	Ferme de Choisel	14,7	0,235	0,013	0,009
Fromeréville	Confluence Meuse	19,1	0,295	0,030	0,020

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

Malgré son parcours sur un substrat calcaire, le ruisseau de Fromeréville ne subit pas d'assec. Aucune station de mesure du débit ni de la qualité de l'eau n'existe sur le contexte.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

- Réseau RHP : pas de station

- Zones de frai :

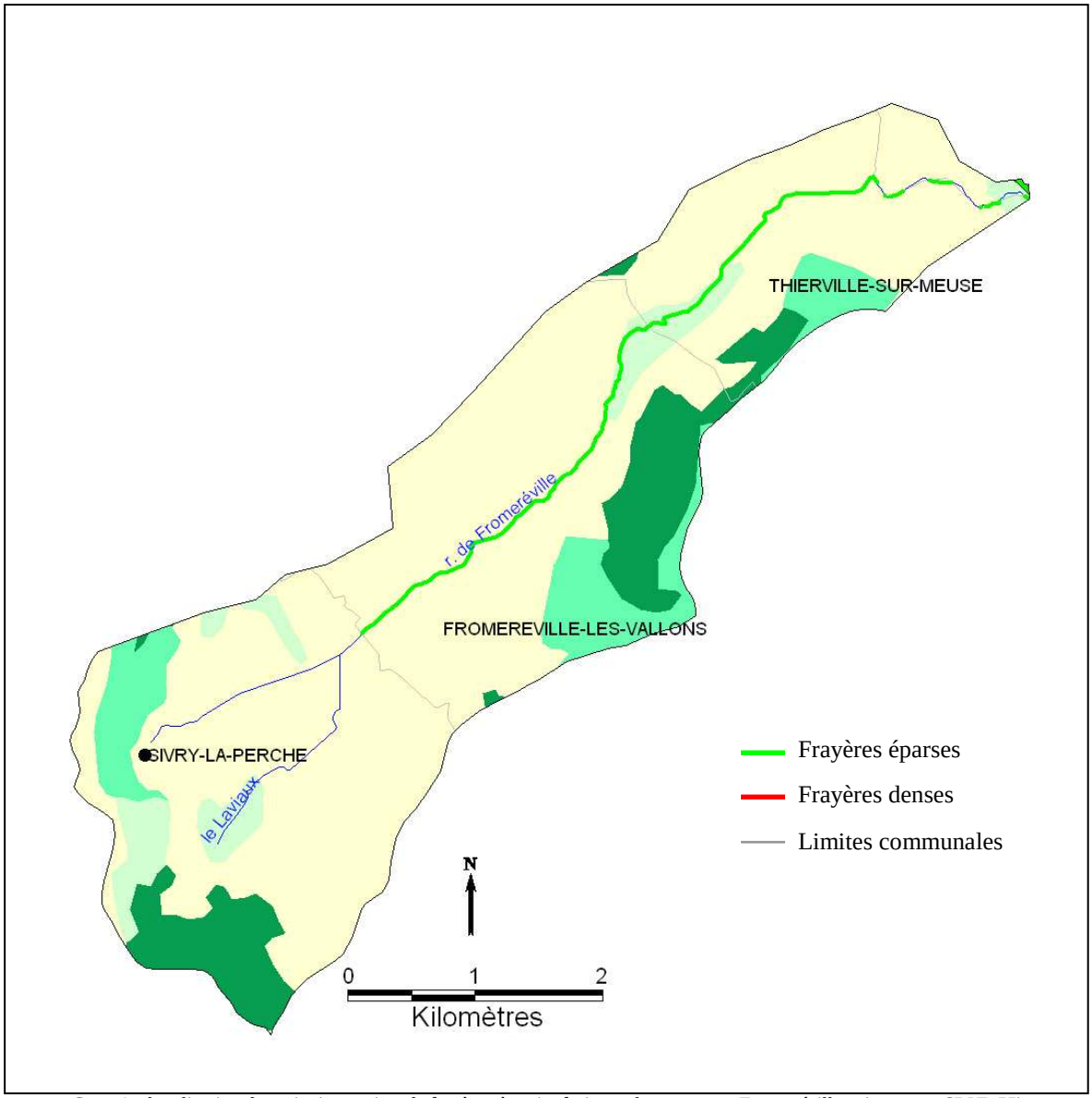

Carte 3 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Fromeréville » (sources : SDVP 55)

Remarque : On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :
- RNB : pas de station

- Qualité biologique :
  - IBGN : pas de données
  - IBD : pas de données
  - IPR :

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

Aucune AAPPMA sur le bassin

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55
POLICE EAU	DDAF 55
GESTIONNAIRES	Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55102	CHARNY-SUR-MEUSE	Fromeréville Meuse	472
55200	FROMEREVILLE-LES-VALLONS	Fromeréville	232
55489	SIVRY-LA-PERCHE	Fromeréville Laviaux	281
55505	THIERVILLE-SUR-MEUSE	Fromeréville	3537

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes de Verdun*** : Verdun, Thierville-sur-Meuse, Haudainville, Sivry-la-Perche, Béthelainville.
- **Communauté de communes de Charny-sur-Meuse** : Belleville-sur-Meuse, Bras-sur-Meuse, Charny-sur-Meuse, Fromeréville-les-Vallons, Chattancourt, Montzéville, Marre, Vacherauville, Champneuville, Vaux-devant-Damloup, Samogneux, Béthincourt, Douaumont, Ornes, Beaumont-en-Verdunois, Bezonvaux, Cumières-le-Mort-Homme, Fleury-devant-Douaumont, Haumont-près-Samogneux, Louvemont-Côte-du-Poivre.

(communes du contexte)

* Communauté de communes possédant la compétence hydraulique.

Remarque : les codecoms du secteur de Verdun à Dun-sur-Meuse n'ont pris aucune initiative de mise en place de programmes pluriannuels d'entretien sur la Meuse et ses affluents, contrairement au reste du bassin versant.

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le contexte « Fromeréville » :

- 2 sites Natura 2000 : « Corridor de la Meuse : gîtes de chiroptères et plateau de Douaumont » et « Pelouses de Sivry-la-Perche et Nixeville »
- 1 ZNIEFF de type1 : « Côte du Barrois à Sivry-la-Perche »
- 2 Espaces Naturels Sensibles : « Terrain militaire à Thierville et Fromeréville » et « Côte de Frana et de Sivry-la-Perche ».

Le contexte empiète également, à l'extrême aval, sur le site Natura 2000 « Vallée de la Meuse ».

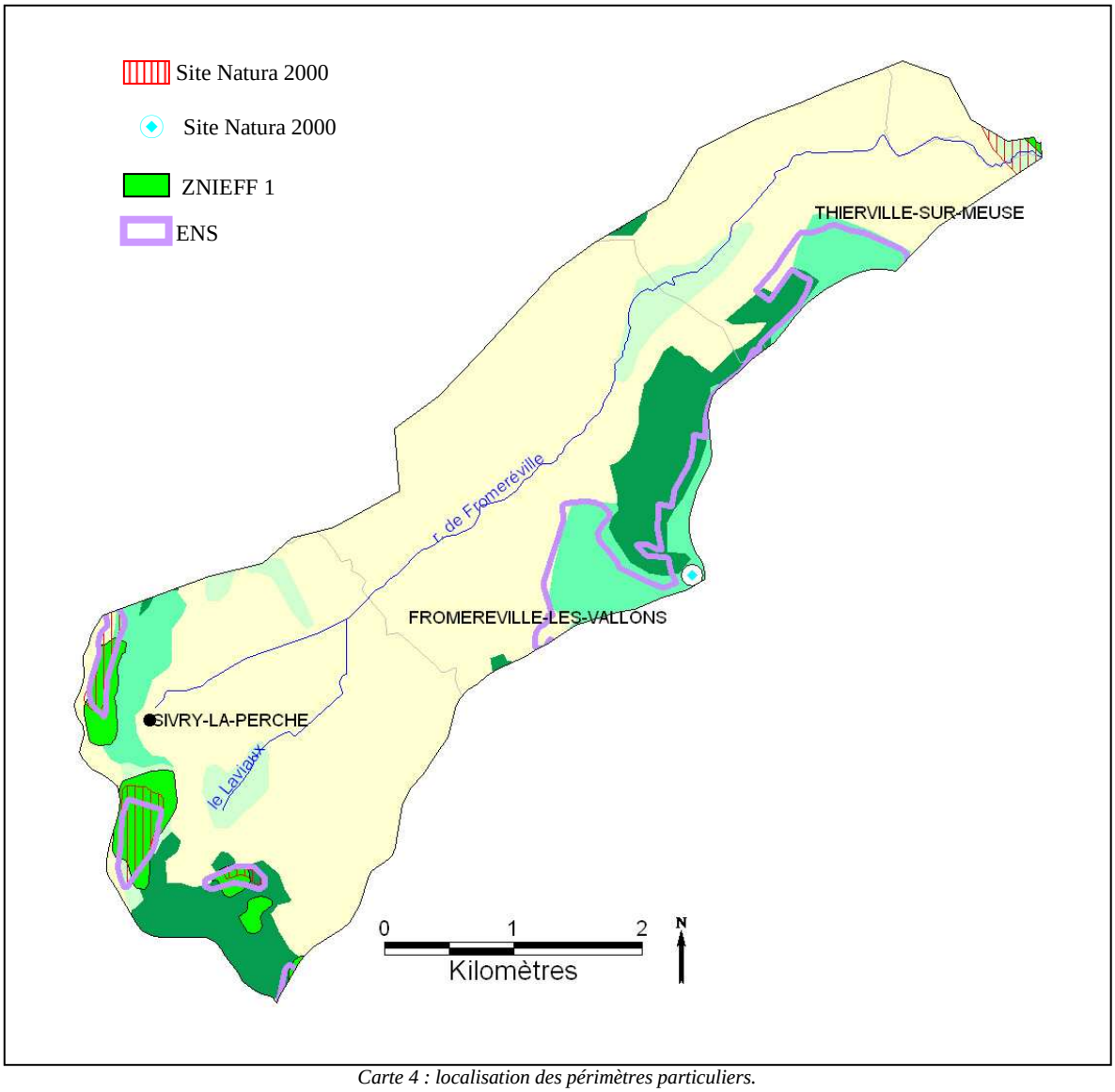

Carte 4 : localisation des périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

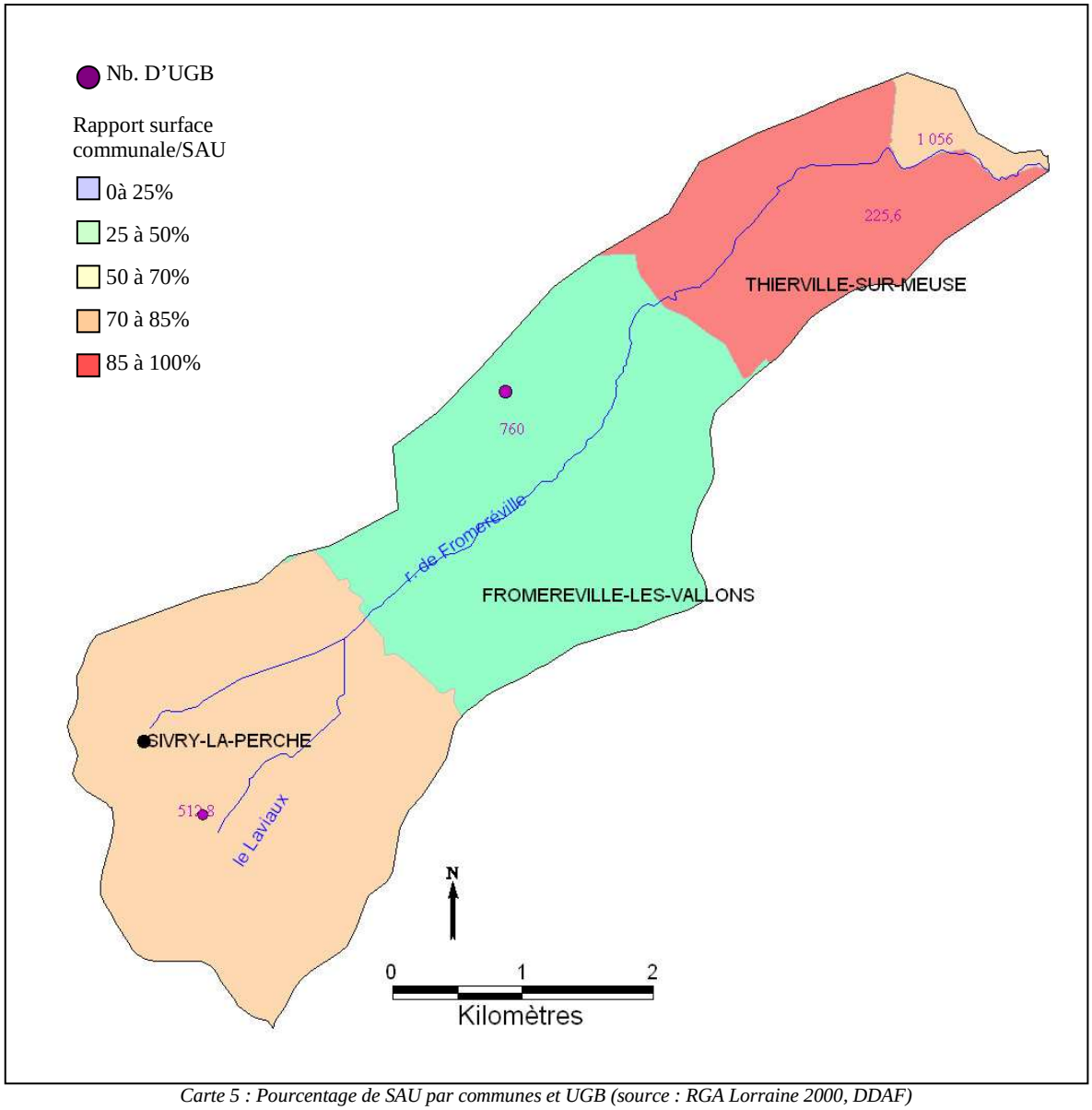

Carte 5 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

L'activité agricole est particulièrement importante sur le contexte « Fromeréville » : en effet, en 2000, la SAU représente environ 70% de la superficie du bassin versant et l'élevage est estimé à environ 0,3 UGB/ha.

Le contexte « Fromeréville » connaît les mêmes évolutions que le bassin de la Meuse dans son ensemble, c'est-à-dire que les surfaces toujours en herbes ont tendance à disparaître au profit des surfaces cultivées.

Cette occupation des sols par l'agriculture laisse peu de place aux forêts qui ne représentent qu'environ 10% du territoire.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'assainissement collectif sur le contexte.

4.2.2. Rejets industriels :

Néant

4.3. Les prélèvements :

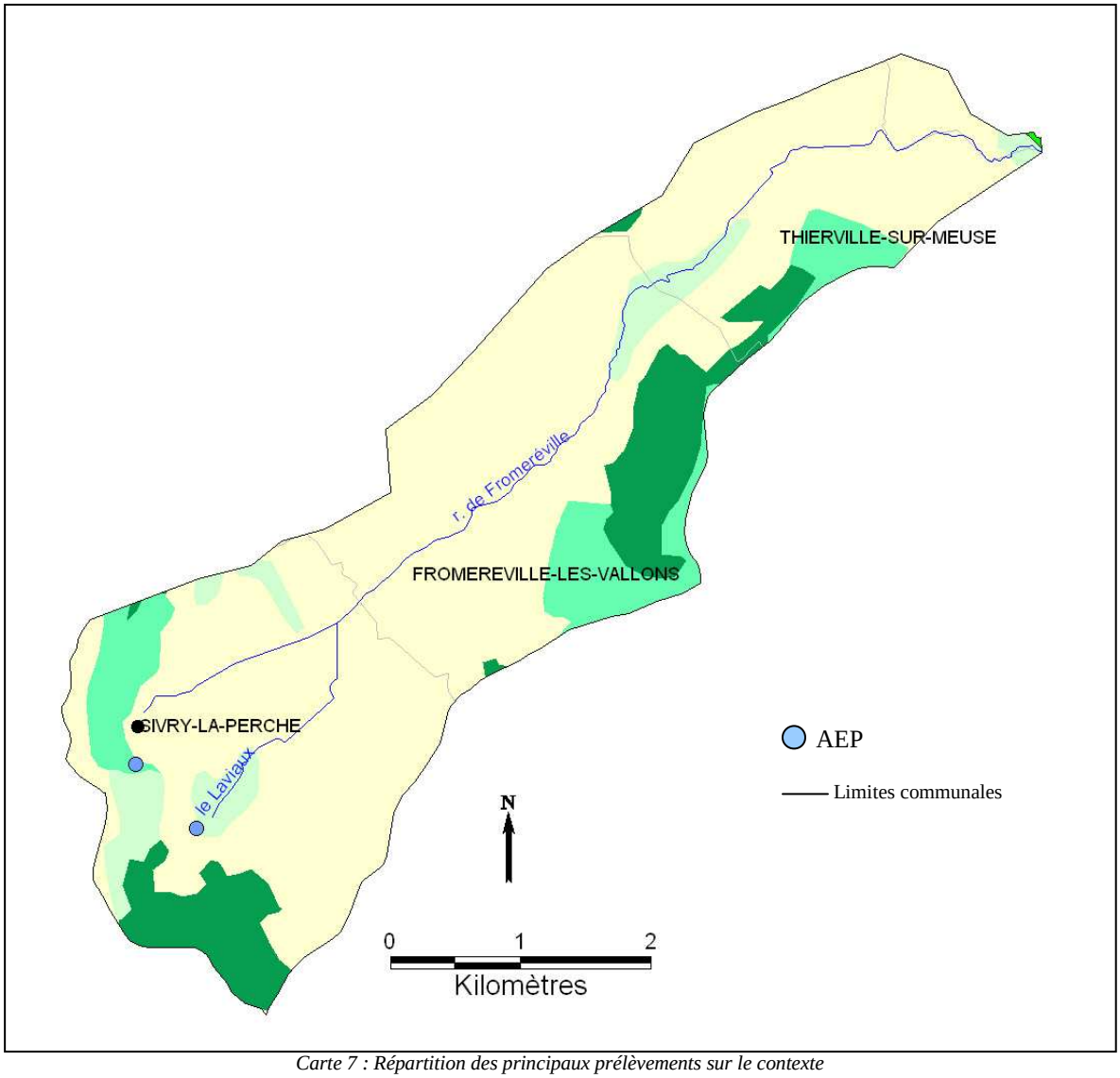

Carte 7 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

Aucune pollution particulière recensée.

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

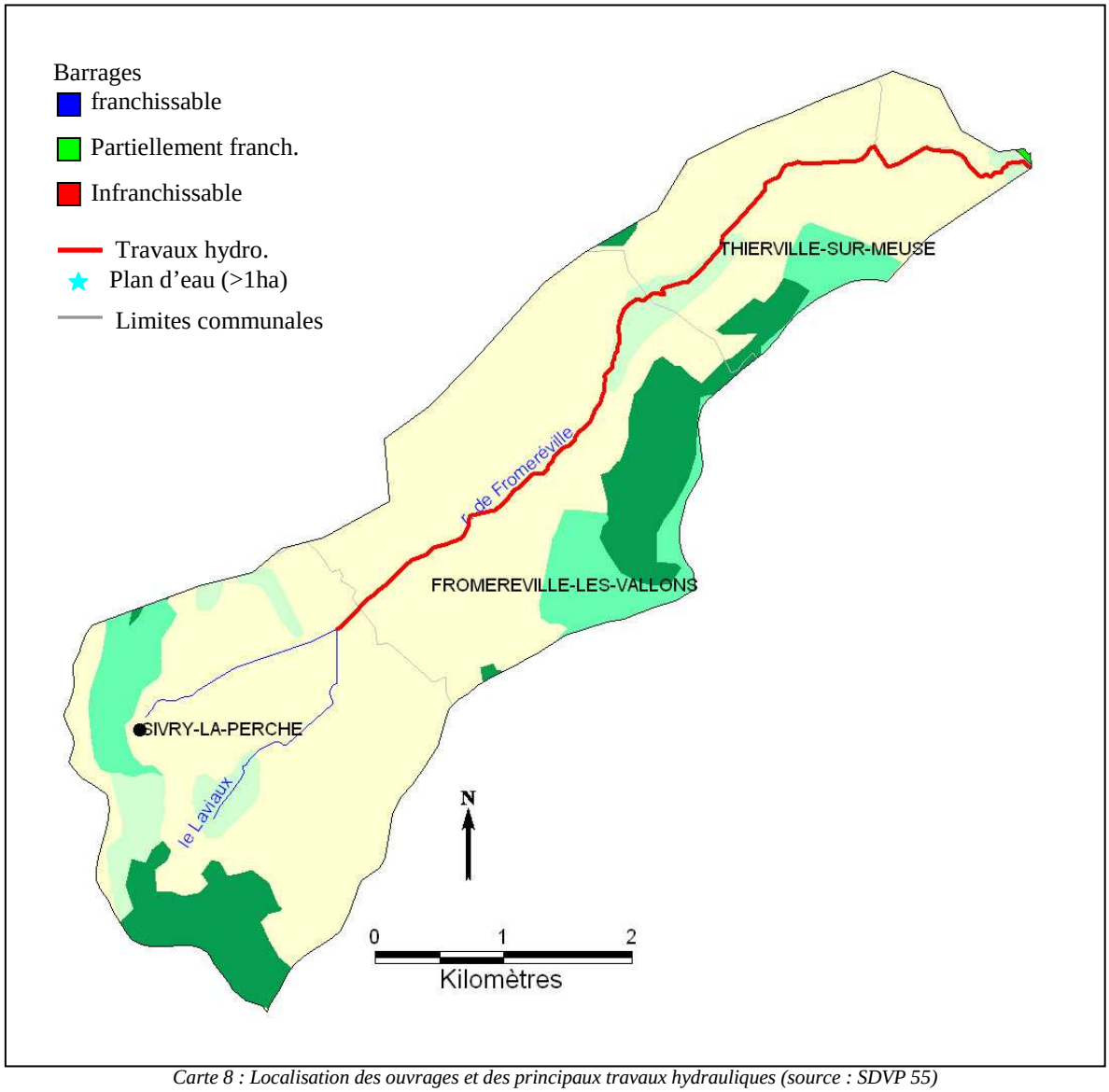

Carte 8 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

4.6. Extraction de granulats :

Néant.

4.7. Principaux plans d'eau :

Néant.

Contexte Forges – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5510-SC
Zone hydrographique	B304
Masse d'eau	RB_B30
Typologie AERM	r. à eaux vives et tempérées en région calcaire
Limite amont	Source
Limite aval	Confl. Meuse
Cours d'eau	Forges
Type de contexte	Salmonicole conforme
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3112O 3112^{E}

Le contexte « Forges » correspond à un affluent . rive gauche de la Meuse intermédiaire.

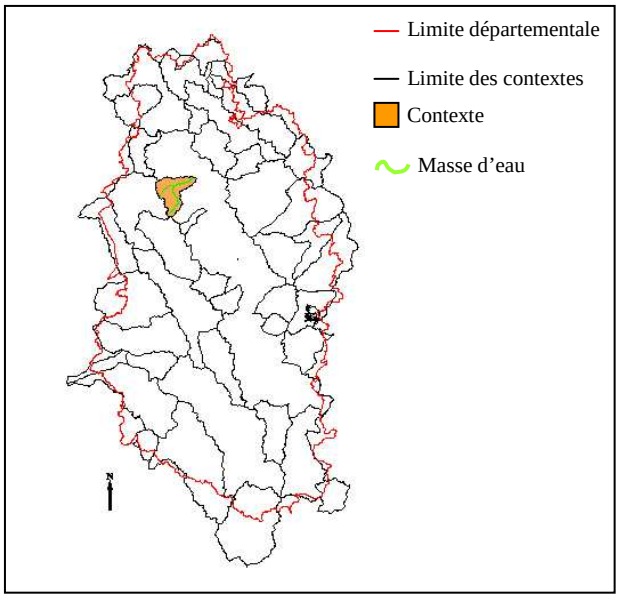

Carte 1 : Localisation du contexte « Forges » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

L'ensemble du réseau hydrographique du contexte « Forges » s'écoule sur un substrat calcaire, jusqu'à la vallée de la Meuse où sont représentés les alluvions du quaternaire.

Le contexte ne semble pourtant pas subir beaucoup de pertes karstiques : aucun assec ou étiage sévère n'étant observé (cf. carte 3).

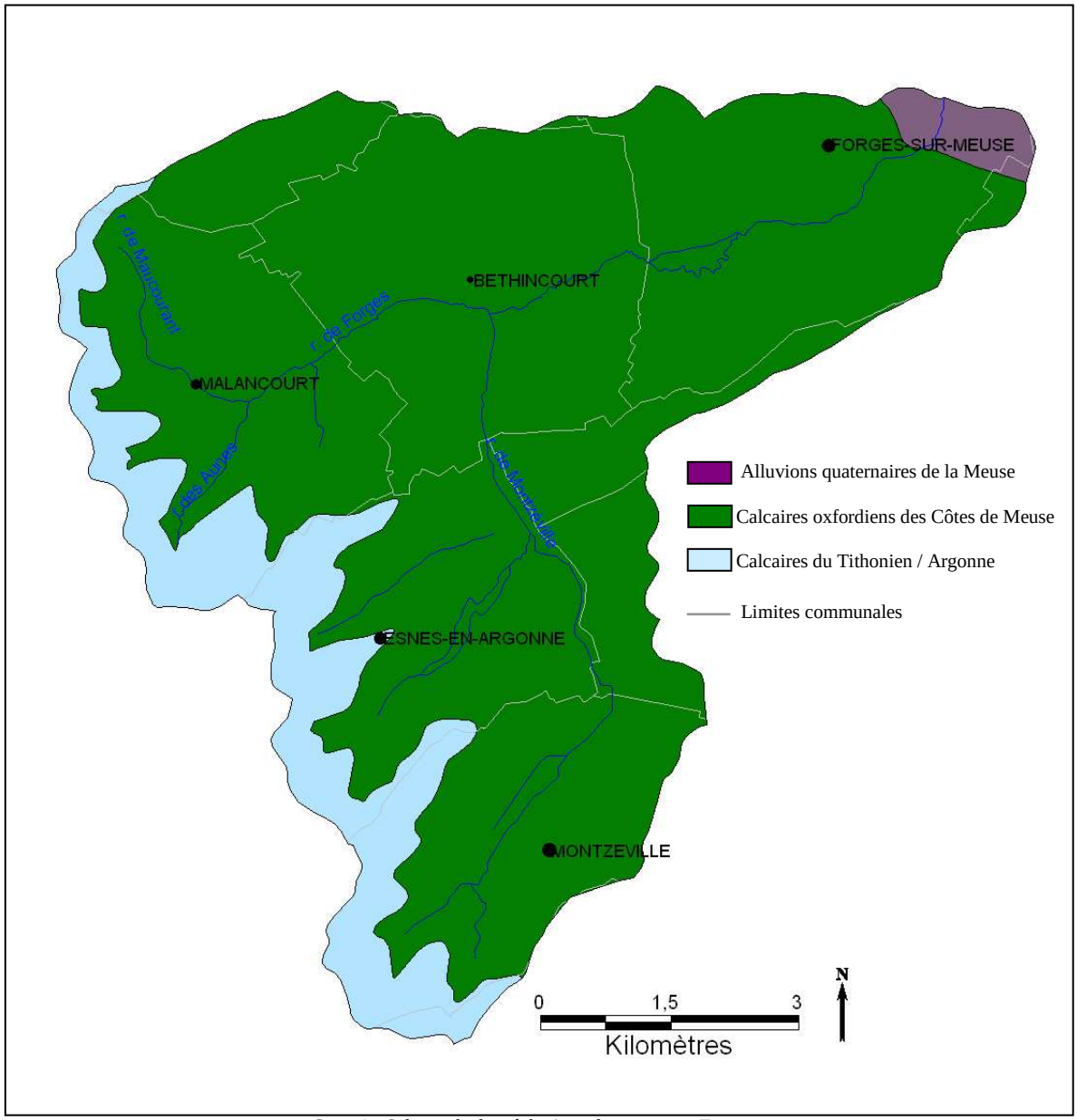

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Forges »

2.2. Réseau hydrographique :

Le ruisseau de Forges prend sa source sur la commune de Malancourt, à environ 255m d'altitude. Il se nomme tout d'abord ruisseau des Aunes, jusqu'à la confluence de son premier affluent : le ruisseau de Maucourant. Le ruisseau de Forges est ensuite grossit par un autre cours d'eau : le ruisseau de Montzéville avant de confluer avec la Meuse, après une douzaine de kilomètres au niveau de Forges-sur-Meuse.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B3040300	r. de Forges	Meuse	G	12,8	6	5,7
B3040320	r. de Maucourant	r. de Forges	G	2,8	2,9	12,9
B3040410	r. de Montzéville	r. de Forges	D	9	2	8
B3040470	r. d'Esne	r. de Montzéville	G	5	1,6	5
B3040-	Affluents sans nom	/	/	3,3	1	14

2.2.2. Topographie :

Profil en long du ruisseau de Forges sur le contexte « Forges » :

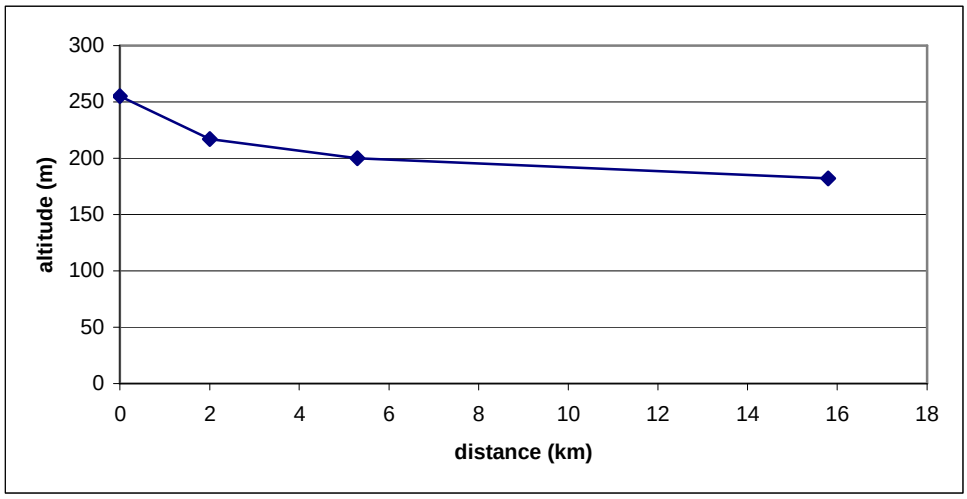

Pente naturelle moyenne : 5,7‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Débits caractéristiques calculés pour la période 1971-1990, DIREN Lorraine :

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km²)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
r. de Forges	Malancourt	8,2		0,013	0,009
r. de Forges	Amont r. Montzéville	20,6		0,016	0,011
r. Montzéville	/	27,5	0,355	0	0
r. de Forges	Aval r. Montzéville	48,1		0,016	0,011
r. Forges	Ancien village de Forges/Meuse	58,7		0,165	0,110
r. de Forges	Confl. Meuse	65,6	0,825	0,180	0,120

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

Malgré son parcours sur un substrat calcaire, le ruisseau de Forges ne subit pas d'assec.
Aucune station de mesure du débit ni de la qualité de l'eau n'existe sur le contexte.
On trouve par contre une station du réseau de référence DCE.

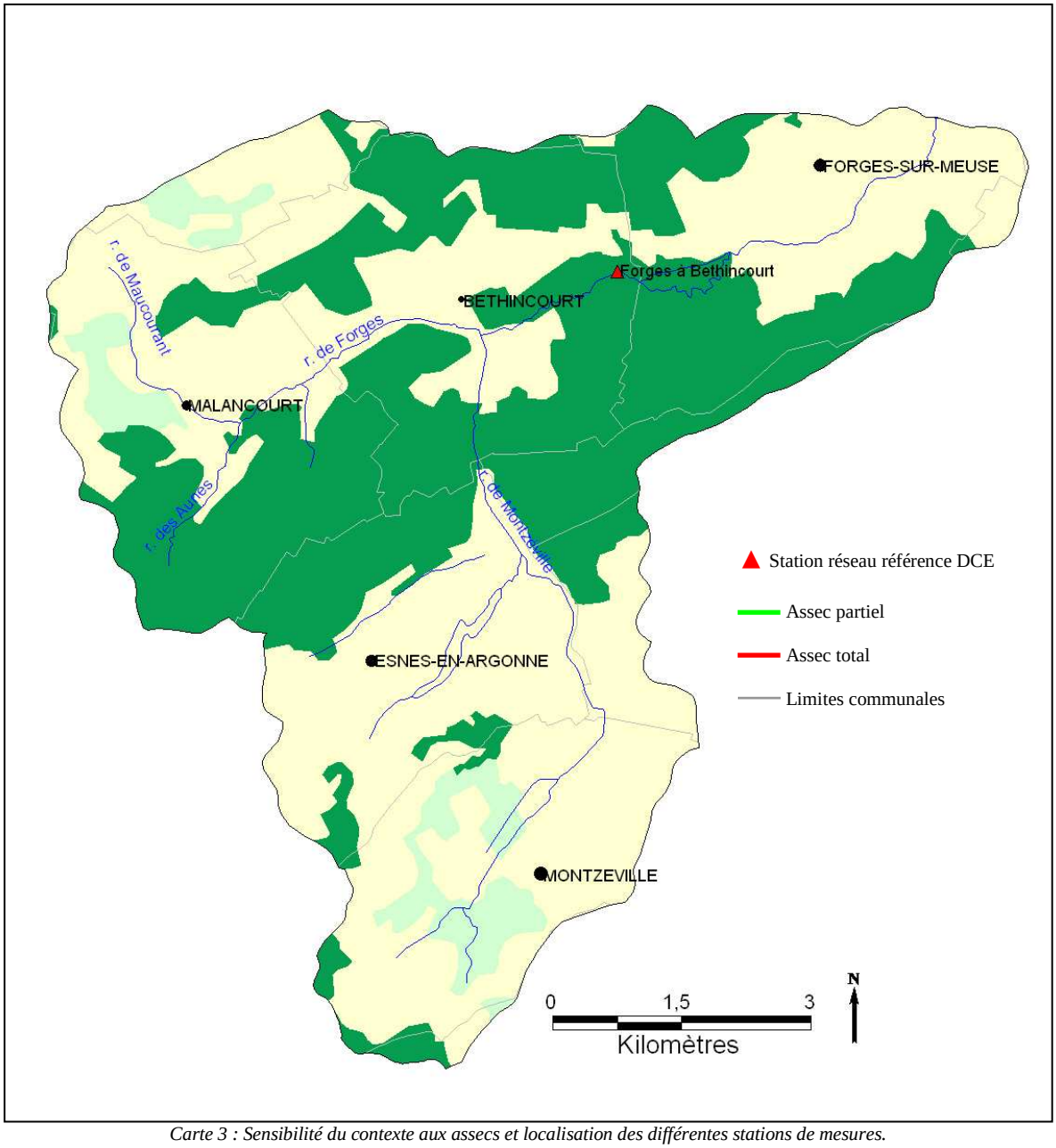

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

- Réseau RHP : pas de station

- Réseau de référence DCE :

Le Ruisseau de Forges à Bethincourt, 2005
Surface prospectée : 850,5 m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
TRF	28	928
CHA	19	86
LOF	<<	5
LPP	<<	6
VAN	2	73
CHE	<<	107
GAR	<<	10
ROT	<<	3
EPT	<<	<<
PER	<<	29
Total : 10	**49**	**1246**

On observe un peuplement salmonicole conforme, avec une forte densité de truites de toutes classes de taille.

On peut par contre noter la présence de quelques espèces issues de plans d'eau : gardon, perche…

- Zones de frai :

L'ensemble du cours du ruisseau de Forges est potentiellement favorable à la reproduction de la truite, cependant, ce sont dans les parties amont que sont le plus souvent observées les fraies.

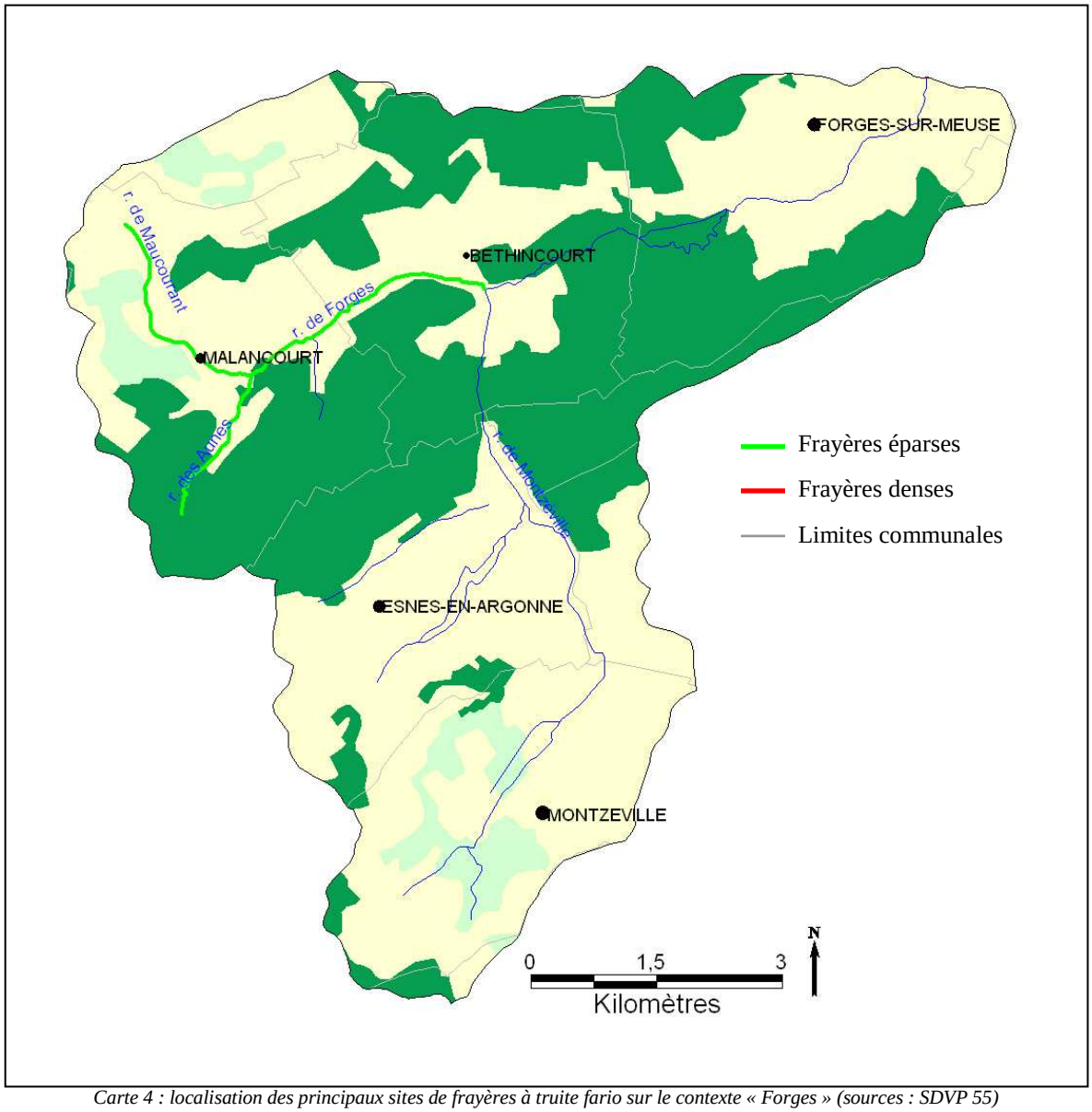

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Forges » (sources : SDVP 55)

Remarque : On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :
- RNB : pas de station
- Réseau référence DCE :

La station de mesure « le ruisseau de Forges à Bethincourt » indiquait en 2005 une bonne qualité de l'eau. Le seul paramètre déclassant étant le pourcentage en O2 dissous.

- Qualité biologique :
  - IBGN : pas de données
  - IBD : pas de données

- IPR :

Rivière	Station	Classe	IPR	Date	Origine
Forges	Bethincourt	2	7,58	2005	Station référence DCE

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

Aucune AAPPMA sur le bassin

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55
POLICE EAU	DDAF 55
GESTIONNAIRES	Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55048	BETHINCOURT	r. Forges r. de Montzéville	35
55106	CHATTANCOURT	r. de Montzéville	181
55180	ESNES-EN-ARGONNE	r. d'Esnes r. de Montzéville	119
55193	FORGES-SUR-MEUSE	r. de Forges Meuse	135
55313	MALANCOURT	r. de Forges r. Maucourant	88
55355	MONTZEVILLE	r. de Montzéville	168

Communes chevauchant le contexte

Code INSEE	Commune	Population
55047	BETHELAINVILLE	179
55137	CUISY	46
55139	CUMIERES-LE-MORT-HOMME	0
55206	GERCOURT-ET-DRILLANCOURT	137
55346	MONTFAUCON-D'ARGONNE	315
55422	REGNEVILLE-SUR-MEUSE	36

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes de Montfaucon-Varennes-en-Argonne*** : Varennes-en-Argonne, Montfaucon d'Argonne, Consenvoye, Romagne-sous-Montfaucon, Forges-sur-Meuse, Gercourt-et-Drillancourt, Cheppy, Boureuilles, Esnes-en-Argonne, Avocourt, Véry, Brabant-sur-Meuse, Malancourt, Epinonville, Montblainville, Septsarges, Cierges-sous-Montfaucon, Gesnes-en-Argonne, Cuisy, Regnéville-sur-Meuse, Charpentry, Vauquois, Baulny.
- **Communauté de communes de Charny-sur-Meuse** : Belleville-sur-Meuse, Bras-sur-Meuse, Charny-sur-Meuse, Fromeréville-les-Vallons, Chattancourt, Montzéville, Marre, Vacherauville, Champneuville, Vaux-devant-Damloup, Samogneux, Béthincourt, Douaumont, Ornes, Beaumont-en-Verdunois, Bezonvaux, Cumières-le-Mort-Homme, Fleury-devant-Douaumont, Haumont-près-Samogneux, Louvemont-Côte-du-Poivre.
- **Communauté de communes de Verdun* :** (Bethelainville).

(communes du contexte)

* Communauté de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le contexte « Forges » :

- 1 site Natura 2000 : « Corridor de la Meuse : gîtes de chiroptères et plateau de Douaumont »
- 3 Espaces Naturels Sensibles :
  - « Forêt alluviale du ruisseau de Forges »
  - « Galerie des Allemands en forêt du Mort-Homme »
  - « Côte du Barrois à Montzéville ».
- 2 ZNIEFF de type1 :
  - « Pelouse sur la cote du Barrois au nord de Montzéville »
  - Tunnel allemand 1914-1918 de la Forêt du Mort-Homme.

Le contexte empiète également, à l'extrême aval, sur la ZICO « Vallée de la Meuse » et le site Natura 2000 « Vallée de la Meuse ».

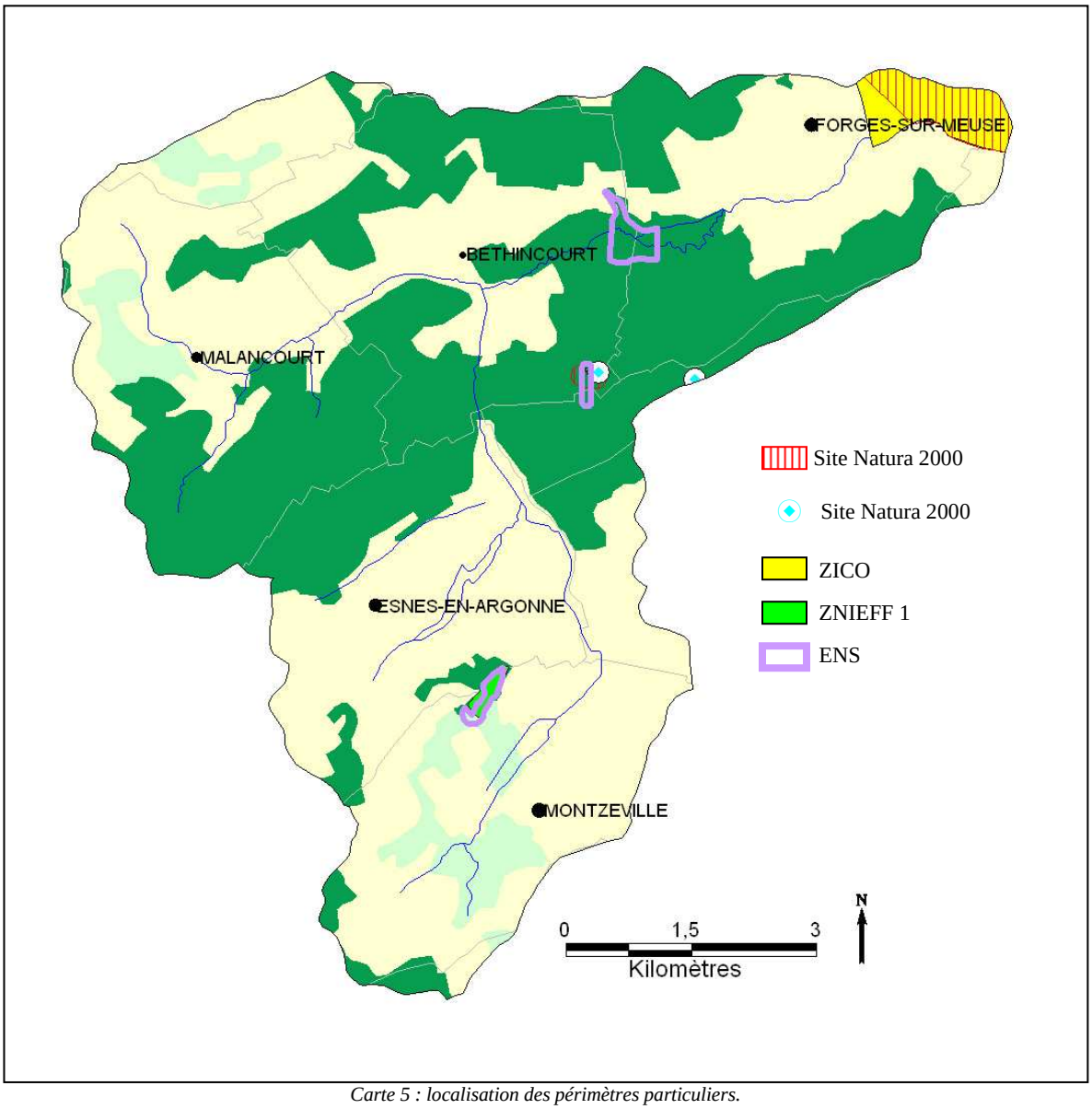

Carte 5 : localisation des périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

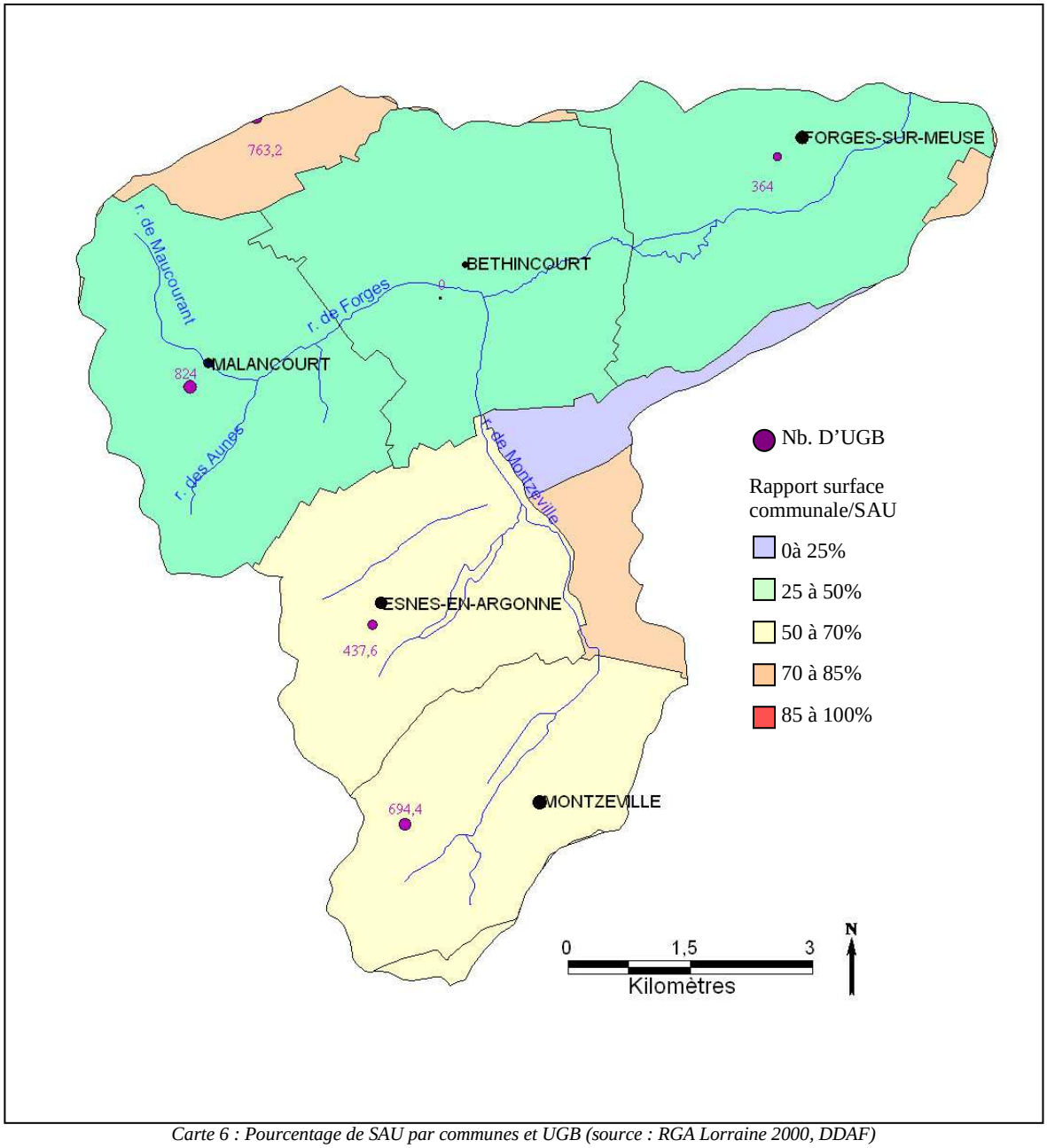

Carte 6 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

Le contexte « Forges » connaît les mêmes évolutions que le bassin de la Meuse dans son ensemble, c'est-à-dire que les surfaces toujours en herbes ont tendance à disparaître au profit des surfaces cultivées. En 2000, la SAU représente environ 57% du contexte et l'élevage est estimé à environ 0,4 UGB/ha.

La forêt sur le contexte représente environ 1/3 de la surface.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'assainissement collectif sur le contexte.

4.2.2. Rejets industriels :

Aucune activité polluante particulière sur le contexte.

4.3. Les prélèvements :

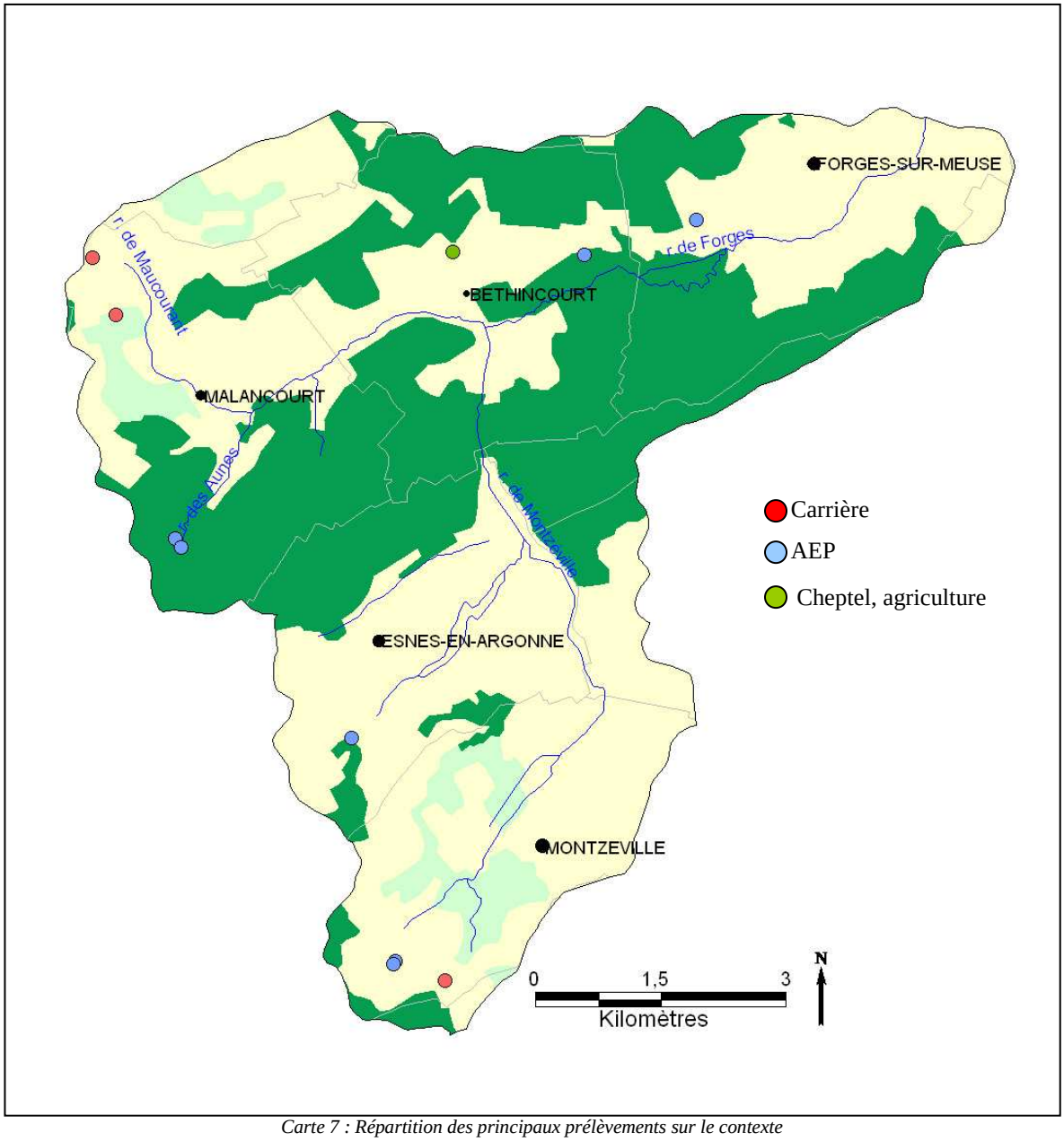

Carte 7 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

Aucune pollution particulière recensée.

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

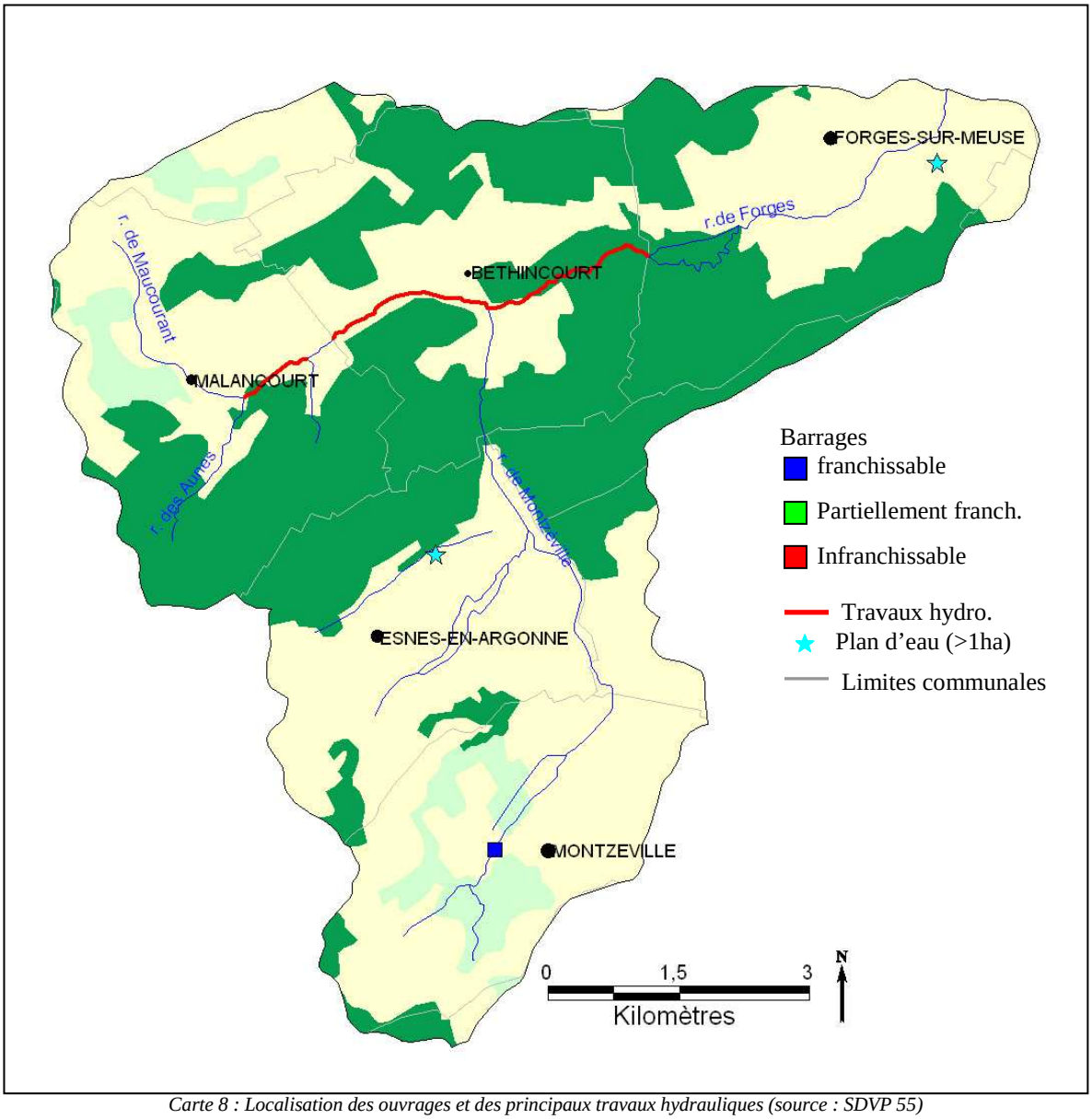

Carte 8 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Busage de Monzéville		non	/	busage	Franchissable	0	Montzéville

Nature des principaux travaux effectués :
- Dans la forêt domaniale : dédoublement du cours par un axe secondaire d'écoulement rectiligne.
- En amont : sections localement curées, recalibrées et reprofilées.

4.6. Extraction de granulats :

Néant.

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
ESNA01	Etang de la Gelée	1.6	eau libre	source, affluent	affluent	Esnes-en-Argonne
FOME01	Etang de la Femme Morte	1.08	Eau close	Source	Fossé, eaux de surface	Forges sur Meuse

Contexte Andon – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5511-SP-
Zone hydrographique	B310
Masse d'eau	RB-B31
Typologie AERM	r. à eaux vives et tempérées en région calcaire
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Meuse
Cours d'eau	Andon
Type de contexte	Salmonicole perturbé -
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3111O 3112O

Le contexte Andon correspond à un affluent rive gauche de la Meuse aval. Il est situé au nord-ouest du département, à la limite de la Marne et des. Ardennes.

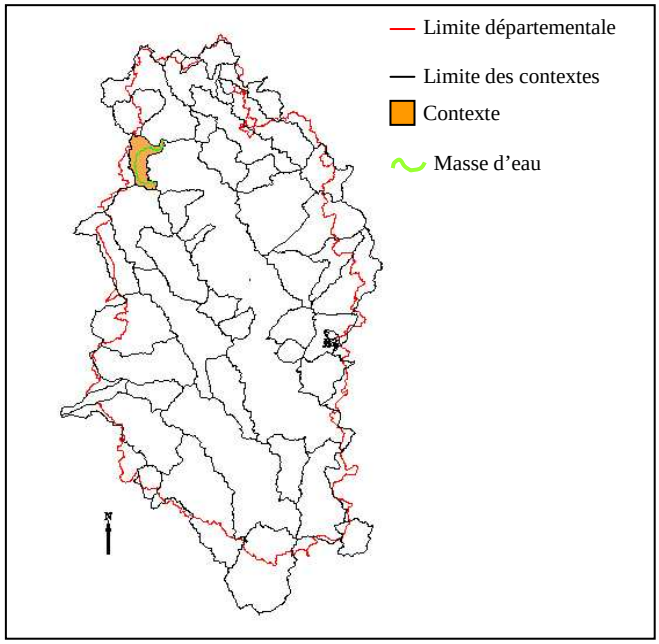

Carte 1 : Localisation du contexte « Andon » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

L'ensemble du réseau hydrographique du contexte « Andon » s'écoule sur les calcaires oxfordiens des Côtes de Meuse Nord.

Les cours d'eau sont donc soumis aux infiltrations karstiques plus ou moins importantes provoquant des étiages importants (voir assecs en amont) sur une grande partie du linéaire.

L'ouest du contexte est bordé par les sables verts de l'Albien qui constituent les limites du massif de l'Argonne.

A l'est, le contexte rejoint la vallée de la Meuse et ses formations alluvionnaires.

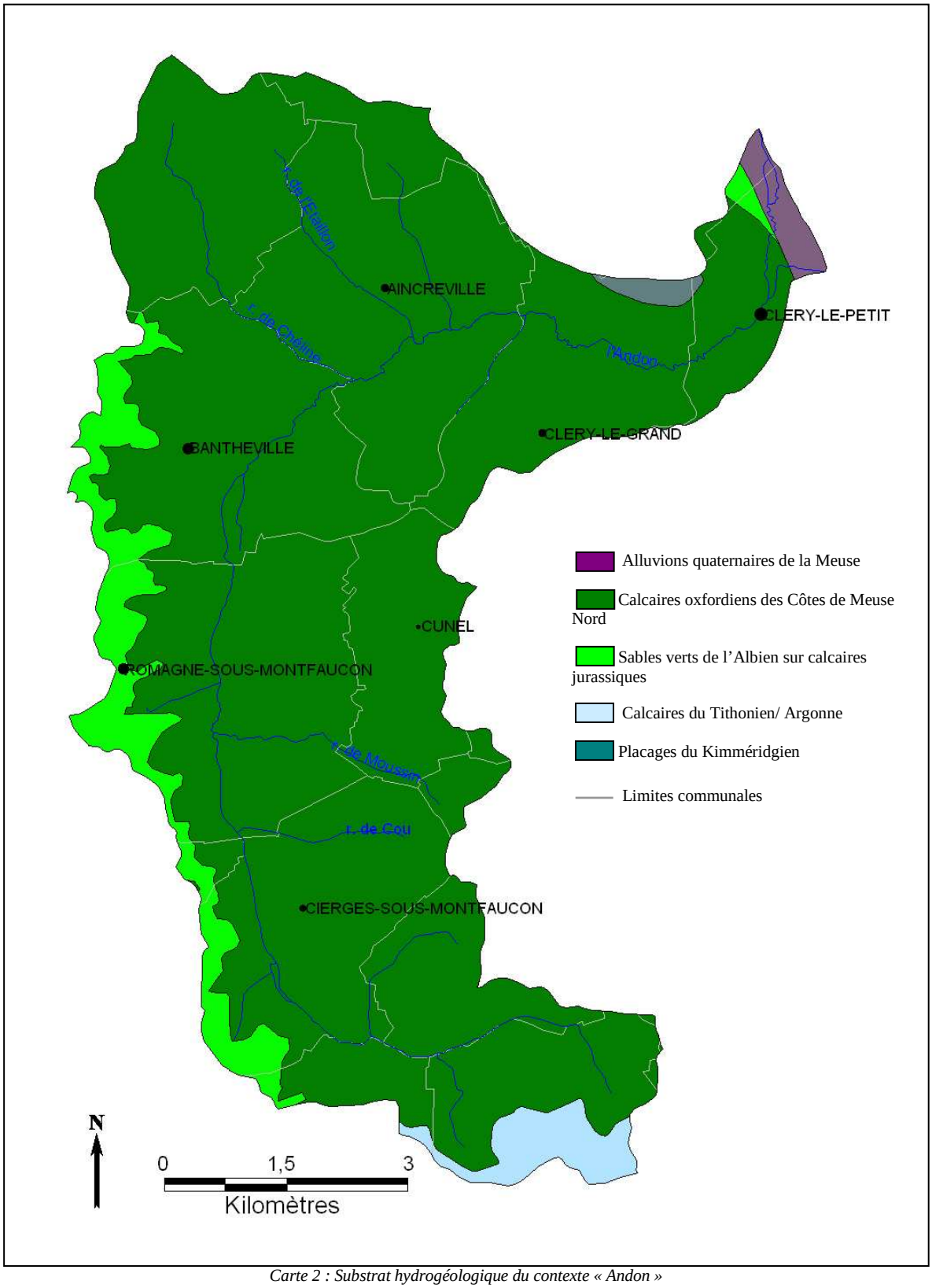

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Andon »

2.2. Réseau hydrographique :

L'Andon prend sa source sur la commune de Montfaucon d'Argonne, au lit dit le « Trou des Cailloux », à environ 268m d'altitude.

Il parcourt ensuite 25 Km, dans une direction sud-nord puis ouest-est, et reçoit une dizaine d'affluents représentant un linéaire d'environ 23 Km.

En aval, au niveau de Cléry-le-Petit, l'Andon se sépare en deux bras : le bras sud (nommé r. de la Tranchée) se jette dans la Meuse en aval de Dun-sur-Meuse ; le bras nord (= Andon), se jette dans la Meuse canalisée, à Dun-sur-Meuse (déversoir libre).

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B3100300	Andon	Meuse canalisée	G	25	5,50	3,9
B3100811	r. de la Tranchée	Meuse	G	1	4	9
B3100740	r. de l'Etaillon	Andon	G	3,1	3	24,8
B3100600	r. de Chéline	Andon	G	4,5	2,20	17,8
B3100490	r. de Nantrisé	Andon	G	1	1,20	17
B3100420	r. de Moussin	Andon	D	3,2	1,40	12,2
B3100380	r. de Cou	Andon	D	2,1	3	15,2
B3100310	r. de Walipré	Andon	G	1,4	2	17,9
B310-	Affluents sans nom	Andon	G et D	7	1,5	24

2.2.2. Topographie :

Profil en long de l'Andon sur le contexte « Andon » :

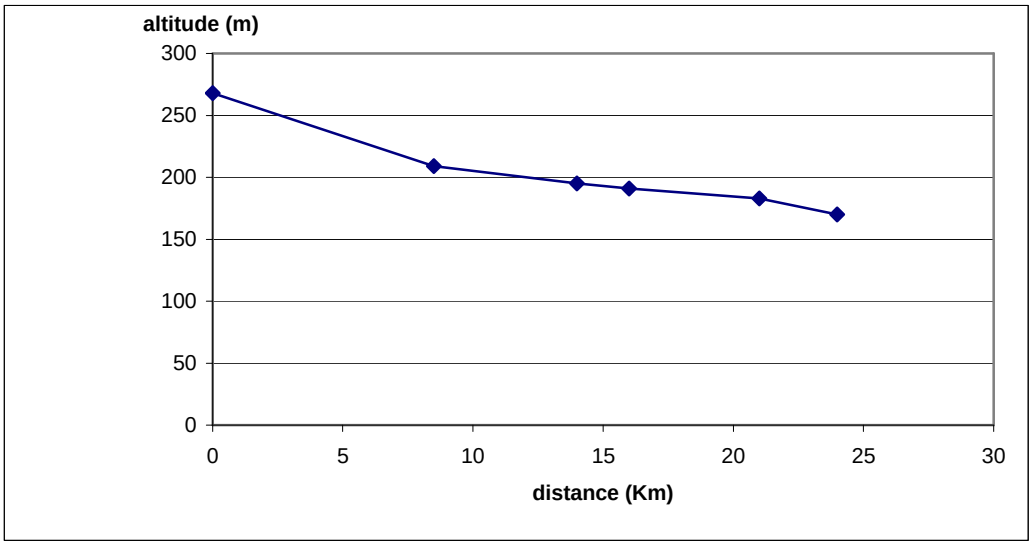

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 3,9‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

L'Andon à Cléry-le-Grand (station hors service), DIREN, données calculées sur 13 ans (1972-1985)

	janv.	Fév.	Mars	avr.	Mai	juin	juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Annee
debits (m3/s)	1.670	1.860	1.430	1.060	0.766	0.458	0.409	0.246	0.175	0.435	0.784	1.520	0.896
Qsp (l/s/km2)	27.3	30.5	23.5	17.4	12.6	7.5	6.7	4.0	2.9	7.1	12.9	24.9	14.7

Module interannuel (m^3/s)	0.896 [0.735 ;1.060]
QMNA ½ (m^3/s)	0.120 [0.092 ;0.170]
QMNA 1/5 (m^3/s)	0.077 [0.052 ;0.100]

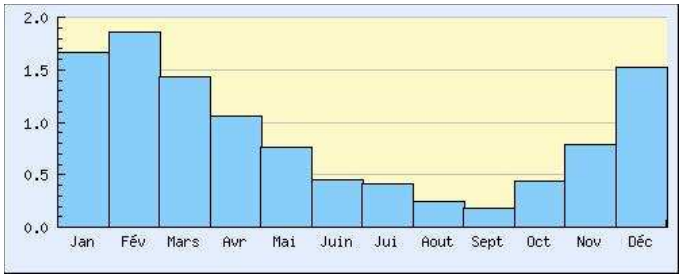

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

L'ensemble du cours de l'Andon connaît un étiage important en été dû aux caractéristiques naturelles du contexte (substrat calcaire). Ce phénomène a toutefois été amplifié par les interventions humaines sur les cours d'eau (redressement, recalibrage…), notamment à l'amont du contexte où les travaux hydrauliques ont été plus sévères.

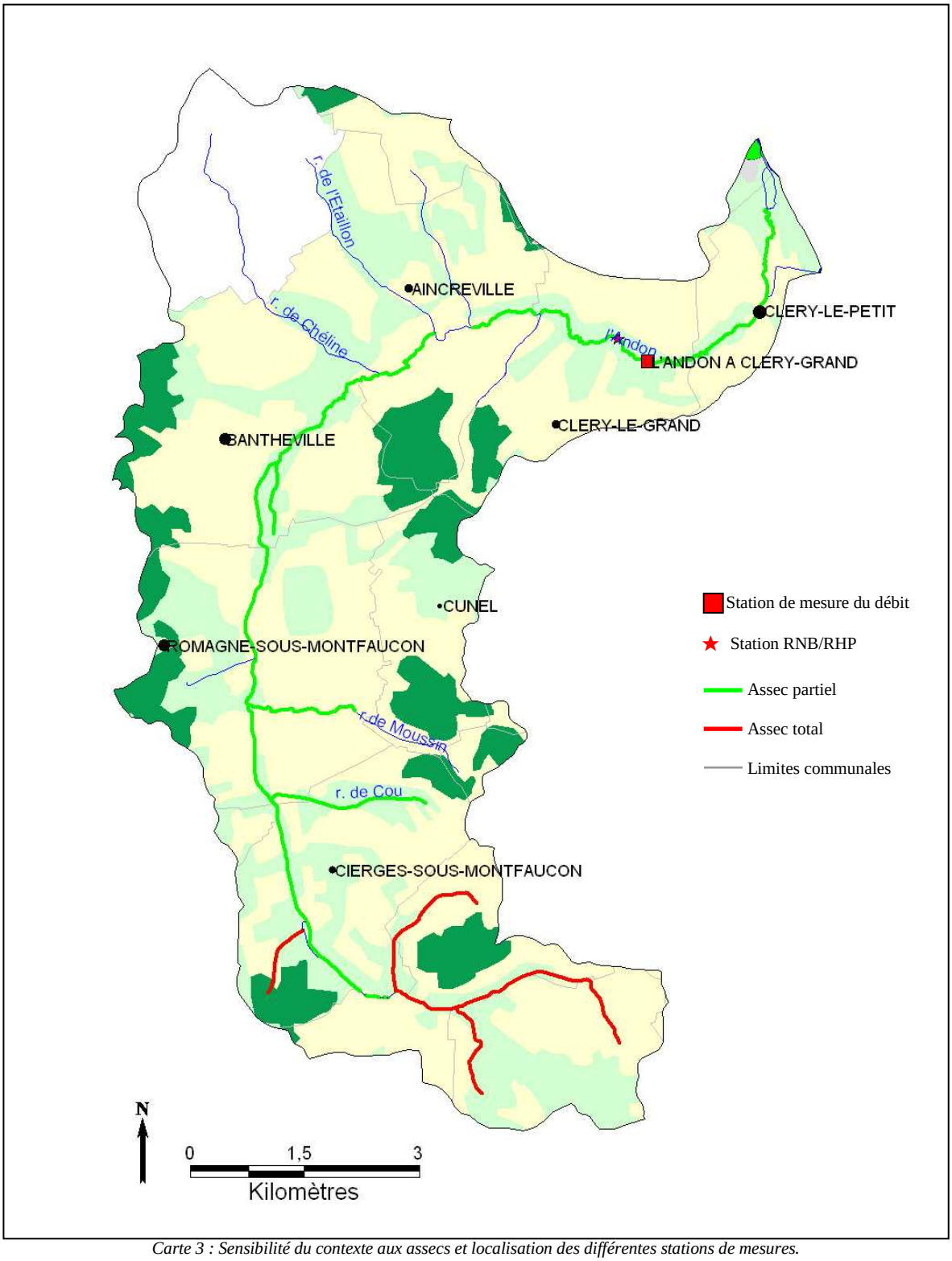

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement : Pas de données
- Zones de frai :

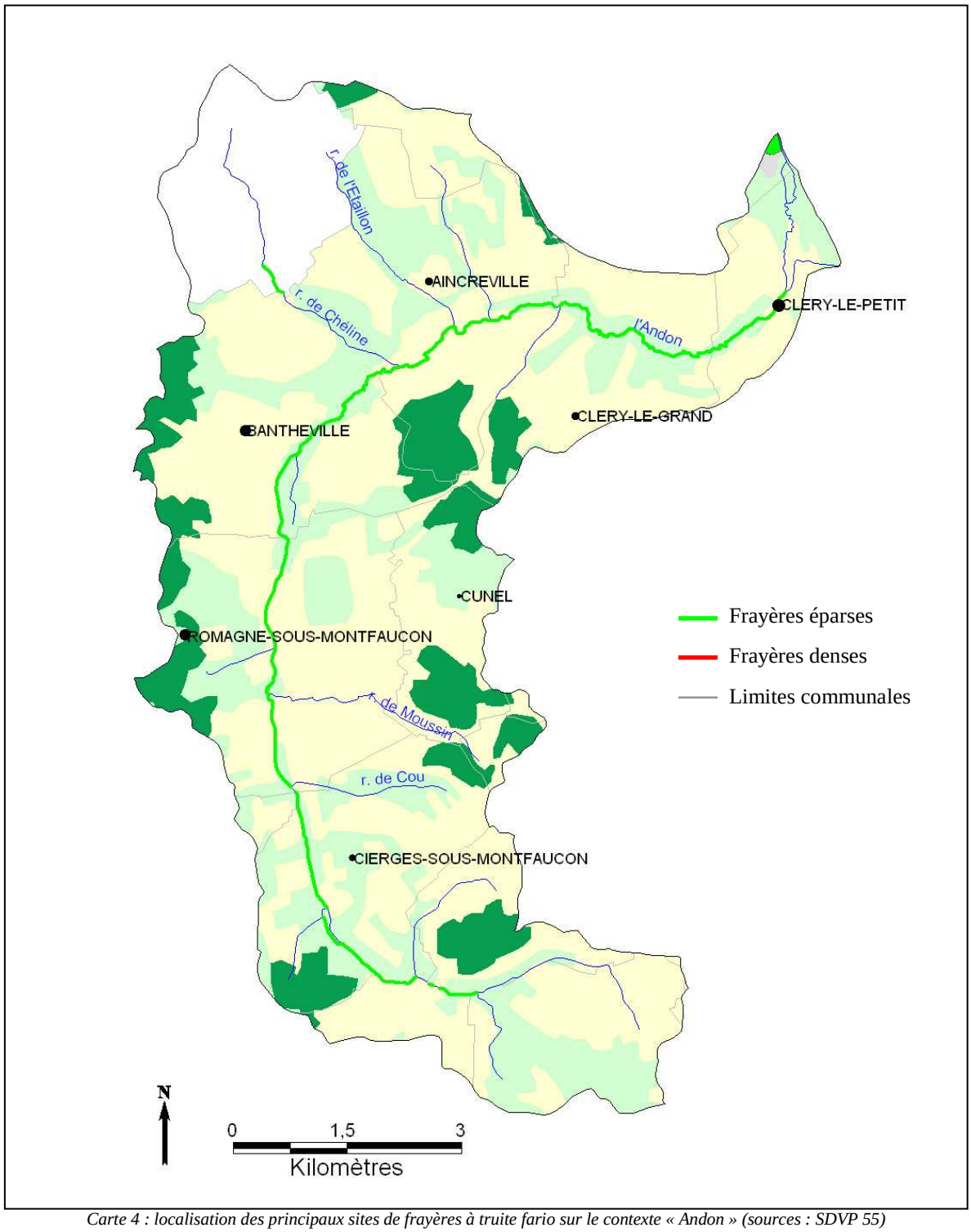

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Andon » (sources : SDVP 55)

L'ensemble du cours de l'Andon possède encore de bonnes potentialités pour la reproduction de la truite : substrat favorable, pente, sinuosité, ripisylve développée… qui peuvent toutefois être altérées par le colmatage, la présence d'ouvrages ou embâcles infranchissables (manque d'entretien global du cours d'eau)…
Les affluents, ayant subit plus de modifications, semblent moins favorables (tracé rectiligne, absence de ripisylve…), sauf le ruisseau de Chéline et un affluents rive gauche à Romagne-sous-Montfaucon où de la reproduction de truite est avérée.

Remarque : On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Andon	Cléry-le-Grand	51	42	66	67	41	1996	RNB
Andon	Cléry-le-Grand	49	49	54	44	37	1995	RNB
Andon	Cléry-le-Grand	41	59	57	49	26	1994	RNB
Andon	Cléry-le-Grand	33	57	59	54	40	1993	RNB

Très bon | Passable | Très mauvais
Bon | Mauvais

La qualité de l'eau reste passable à mauvaise de 1993 à 1996 où on note une amélioration des paramètres matières phosphatées et particules en suspension.
Le manque de données plus récentes ne permet de mettre en évidence une amélioration durable de la qualité de l'eau.

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Andon	Cléry-le-Grand	27	5	12	1996	RNB
Andon	Cléry-le-Grand	25	5	12	1995	RNB
Andon	Cléry-le-Grand	36	6	15	1994	RNB
Andon	Cléry-le-Grand	29	6	14	1993	RNB

A l'inverse de la qualité physico-chimique, la qualité biologique semble se dégrader entre 1993 et 1996, cependant, cette tendance ne peut être confirmée sans données supplémentaires.

  - IBD : Pas de données
  - IPR : Pas de données

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

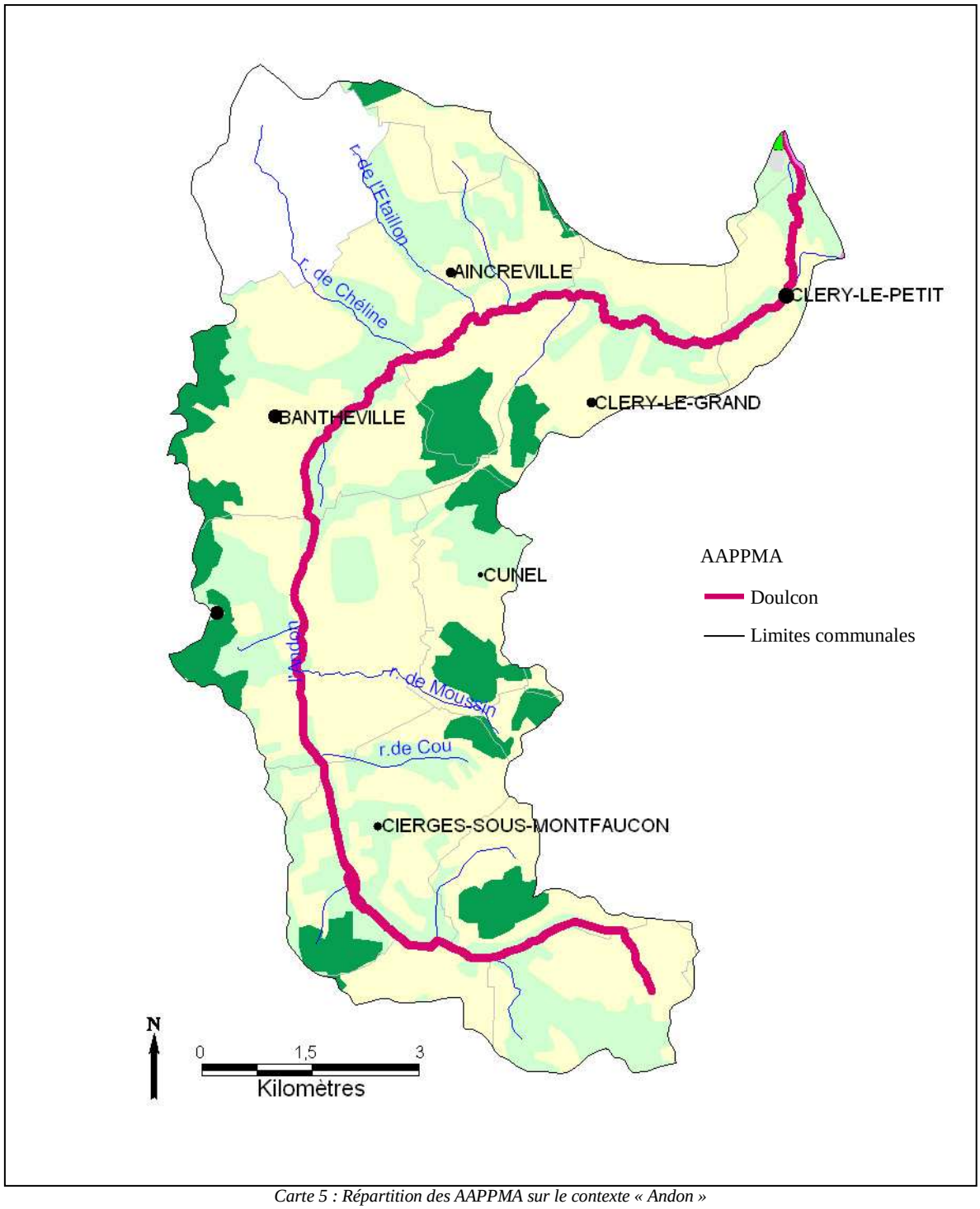

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Andon »

AAPPMA de Doulcon

Cours d'eau : la Wiseppe

Autres lots : Ruisseau Froide Fontaine, Wassieu et de l'Andon

Effectifs de pêcheurs : 113

Empoissonnement :
280 kg fario, 260 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

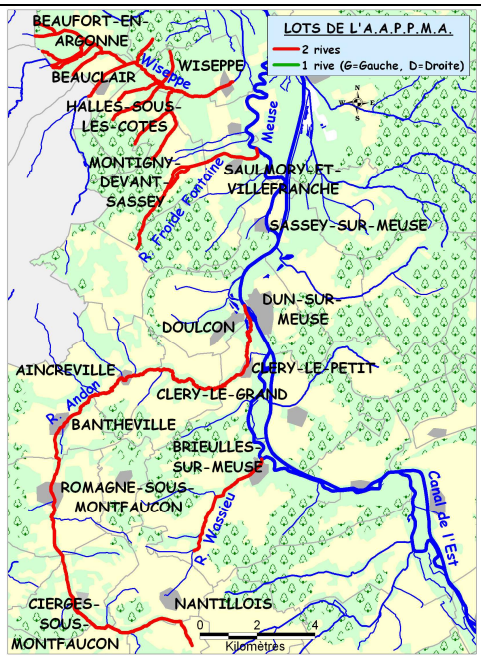

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55
POLICE EAU	DDAF 55
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Doulcon Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
8437	TAILLY	r. Chéline	206
55004	AINCREVILLE	Andon Etaillon	86
55028	BANTHEVILLE	Andon Chéline	140
55115	CIERGES-SOUS-MONTFAUCON	Andon r. de Cou	55
55118	CLERY-LE-GRAND	Andon	72
55119	CLERY-LE-PETIT	Andon	208
55140	CUNEL	R. de Moussin	18
55165	DOULCON	Andon	457
55167	DUN-SUR-MEUSE	Andon r. de la Tranchée	774
55174	EPINONVILLE	Andon	76
55208	GESNES-EN-ARGONNE	Andon	53
55346	MONTFAUCON-D'ARGONNE	Andon	315
55375	NANTILLOIS	Andon	74
55438	ROMAGNE-SOUS-MONTFAUCON	Andon r. de Nantrisé r. de Moussin	166
55561	VILLERS-DEVANT-DUN	Affluent	84

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
55078	BRIEULLES SUR MEUSE	332
55484	SEPTSARGES	62

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes du Val Dunois** : Dun-sur-Meuse, Doulcon, Sivry-sur-Meuse, Brieulles-sur-Meuse, Vilosnes-Haraumont, Dannevoux, Cléry-le-Petit, Cléry-le-Grand, Montigny-devant-Sassey, Liny-devant-Dun, Lion-devant-Dun, Milly-sur-Bradon, Murvaux, Bantheville, Mont-devant-Sassey, Salmory-et-Villefranche, Sassey-sur-Meuse, Aincreville, Villers-devant-Dun, Nantillois, Fontaine-St-Clair, Cunel.
- **Communauté de communes de Montfaucon-Varennes-en-Argonne*** : Varennes-en-Argonne, Montfaucon-en-Argonne, Consenvoye, Romagne-sous-Montfaucon, Forges-sur-Meuse, Gercourt-et-Drillaucourt, Cheppy, Boureuilles, Esnes-en-Argonne, Avocourt, Véry, Brabant-sur-Meuse, Malancourt, Epinonville, Montblainville, Septsarges, Cierges-sous-Montfaucon, Gesnes-en-Argonne, Cuisy, Regnéville-sur-Meuse, Charpentry, Vauquois, Baulny.

(communes du contexte)

* Codecom possédant la compétence hydraulique

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le contexte :

- Un site Natura 2000 (n°82) : Vallée de la Meuse, secteur de Stenay
- Une ZNIEFF 1 : Eglise communale d'Aincreville, combles

Le contexte chevauche également :

- Une ZNIEFF 2 : Vallée de la Meuse à Stenay.

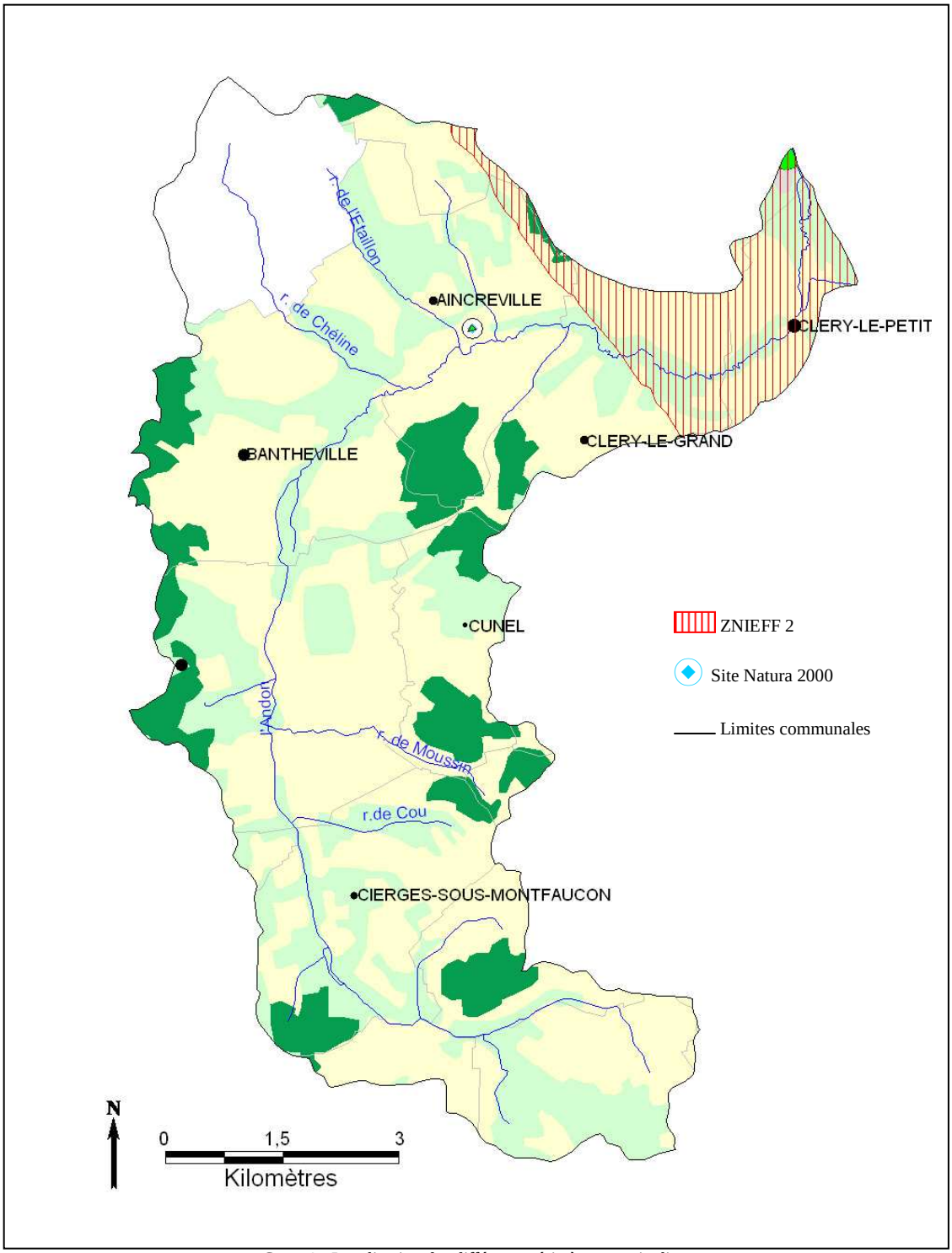

Carte 6 : Localisation des différents périmètres particuliers

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Le contexte Andon est fortement soumis aux activités agricoles puisque la SAU représente environ 70% du bassin versant. (cf. carte 7)

Cependant, le contexte ne suit pas la tendance générale du bassin de la Meuse qui consiste à remplacer les surfaces en herbe par des cultures industrielles ou céréalières, puisque les sols de fond de vallée restent encore exclusivement voués à la prairie naturelle. L'élevage domine donc avec environ 0,6 UGB/ ha.

Seule la partie amont est occupée par des terres cultivées.

La forêt quant à elle est quasiment absence du contexte : seuls quelques petits bosquets éparses subsistent aux marges du contexte.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Il n'existe aucun dispositif d'épuration collectif sur le contexte.

4.2.2. Rejets industriels :

Pas de rejet industriel recensé dans l'Andon.
Il est à noter cependant des prélèvements d'eau pour le refroidissement des installations et des impacts en cas de pollution accidentelle de l'activité suivante :

Raison sociale : Fromagerie BEL à Cléry-le-Petit.
Activité : Industrie laitière
Décision administrative : Autorisation du 15/09/93
Rejet isolé : les rejets des eaux polluées après passage dans la station d'épuration biologique du site se font en rivière Meuse. Seules les eaux ayant servies au refroidissement des installations sont restituées après filtrage dans l'Andon.

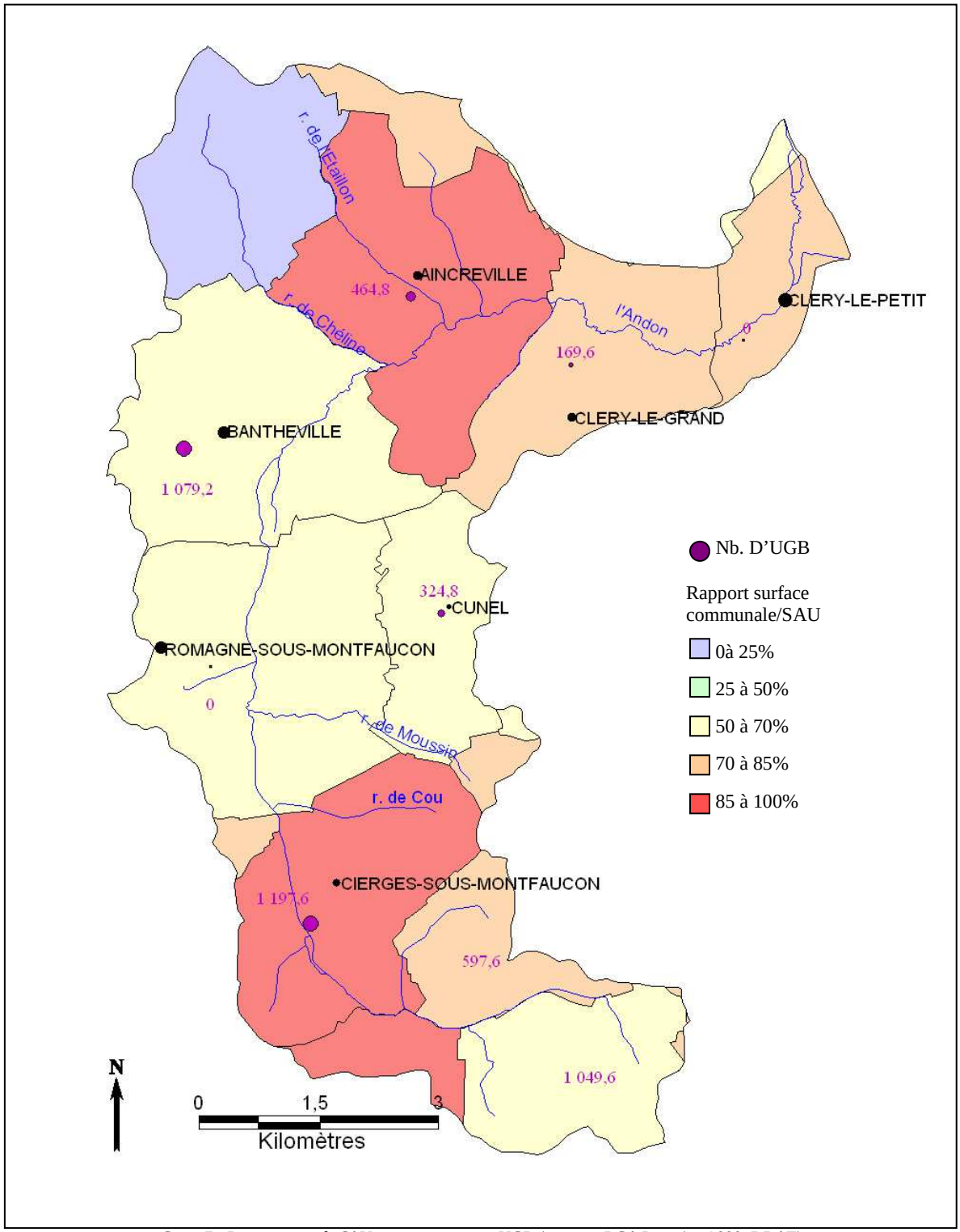

Carte 7 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.3. Les prélèvements :

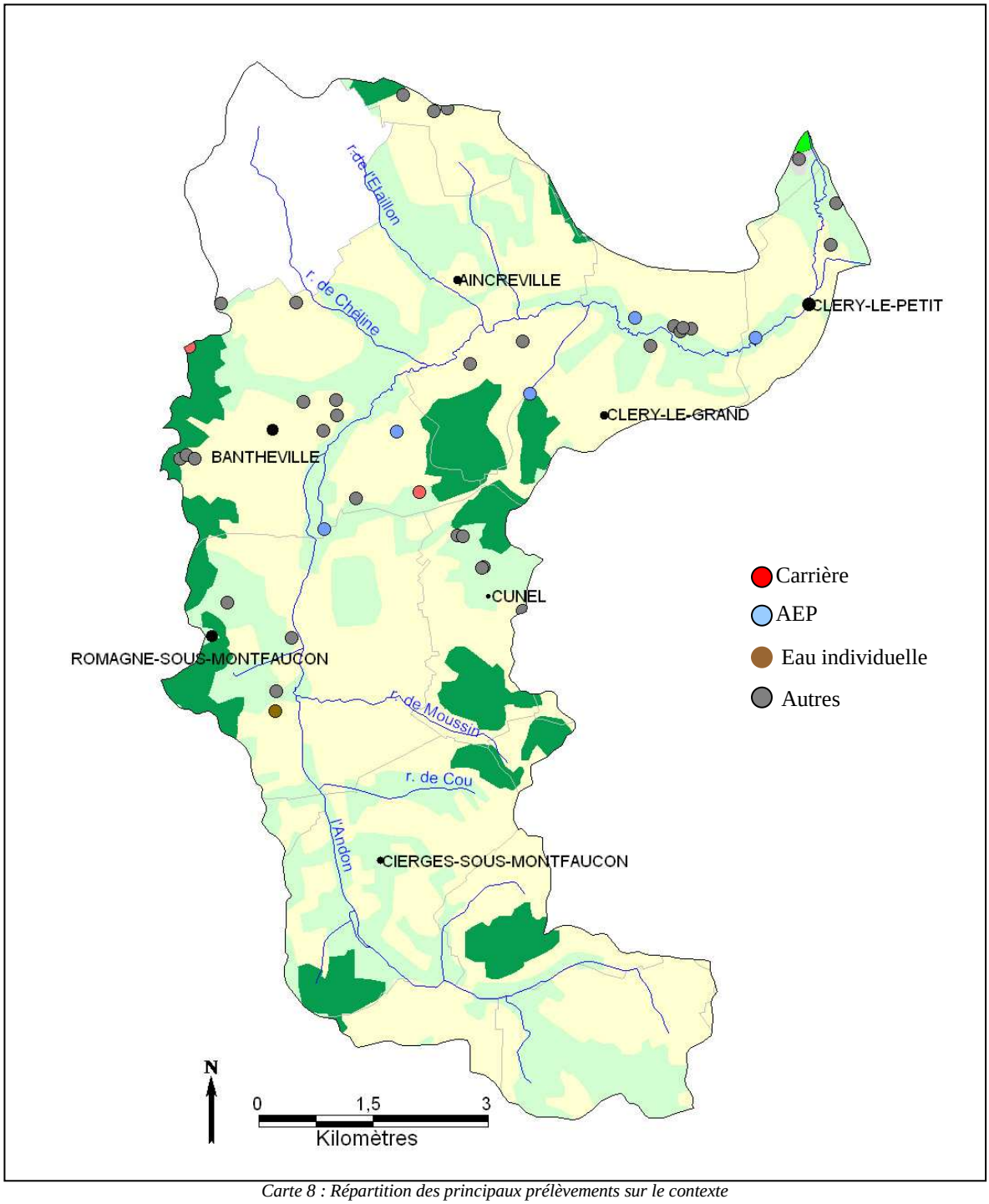

Carte 8 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

Les prélèvements de la catégorie « autres » correspondent pour la majorité des cas à des puits. Les carrières responsables de prélèvements ne sont actuellement plus exploitées.

4.4. Historique des pollutions :

	Date	Origine	Ville	Nature	Observations
1999	12/09	FROMAGERIE BEL	Cléry-le-Petit	Ammoniac	Déversement accidentel dans le milieu naturel d'environ 100 L d'ammoniac causant une mortalité importante de poissons (environ 100 kg).

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

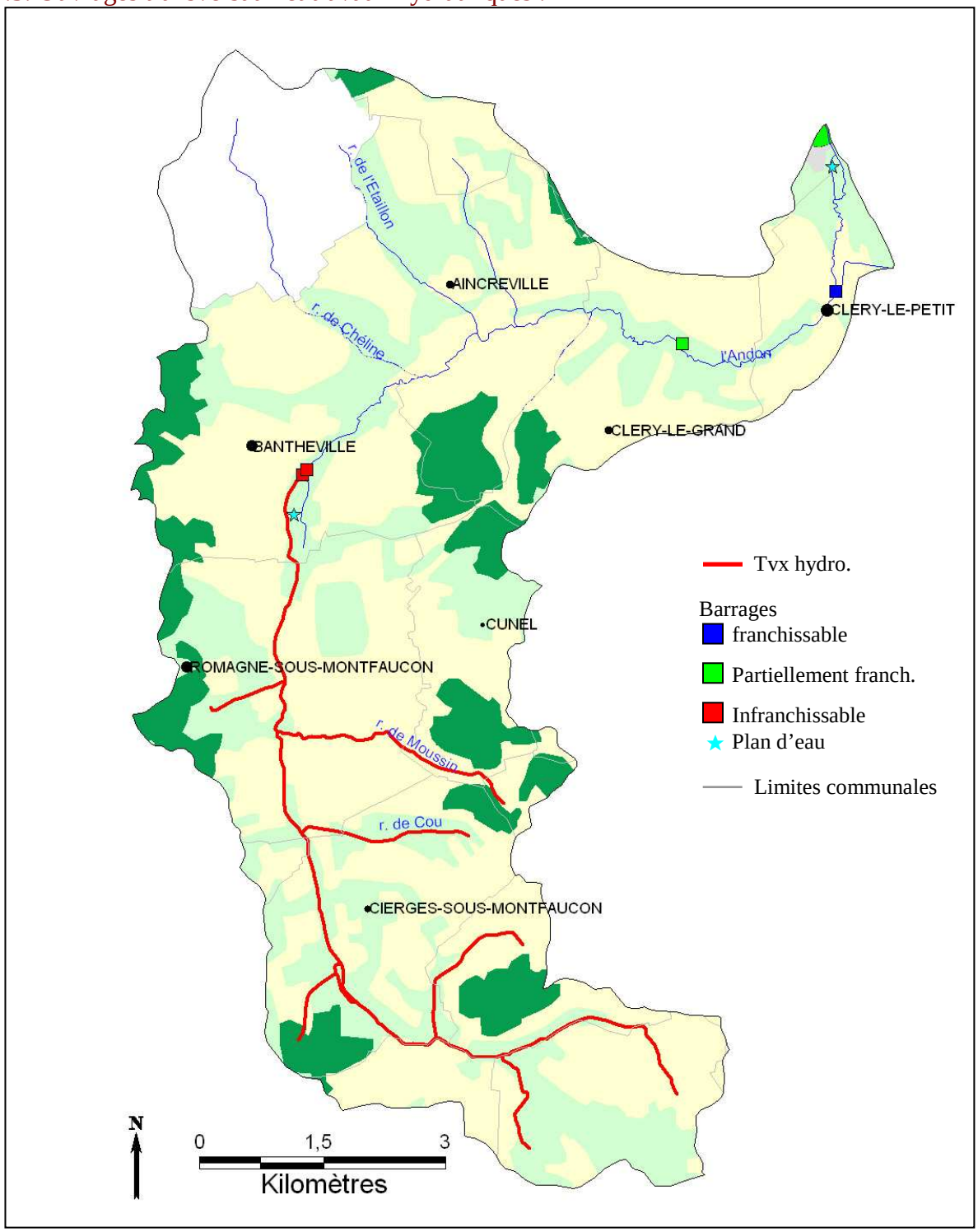

Carte 9 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poisson.

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Barrage de Cléry-le-Petit	Prise d'eau	non	/	Seuil+radier+ buse	Franchissable	0.5	CLERY-LE-PETIT
Moulin de Bantheville	Electricité Autoconsom-mation		/	Turbine + vannes	Infranchissable	2.5	BANTHEVILLE
Moulin de Cléry-le-Grand	désaffecté	oui	/	Seuil+ vannes	Partiellement franchissable	1	CLERY-LE-GRAND
Usine de Baintheville	Electricité			microcentrale	Infranchissable	2	BANTHEVILLE

Principaux travaux effectués :

- En amont de Romagne : les cultures deviennent plus présentes et les cours d'eau ont subit des rectifications pour les besoins du remembrement (redressement, curage, recalibrage…) : tronçons rectilignes et pauvres en ripisylve.
- Recalibrage assez sévère en amont de Bantheville pour favoriser l'écoulement et éviter les inondations dans le village de Romagne (DDAF, 1996)

4.6. Extraction de granulats :

Extractions anciennes en aval du contexte, dans la plaine alluviale de la Meuse, notamment le Lac Vert.

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
BANT01	Etang des Avis	0,98	Pisciculture	Source	Le Landon, eaux de fond	Bantheville
DOUL04	Le Lac Vert Plage	5,5	Eau libre	Andon	Andon	Doulcon

Contexte Wiseppe – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5512 –SP
Zone hydrographique	B313 / B314
Masse d'eau	FRRB_B31
Typologie AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Limite amont	Source
Limite aval	Confluence Meuse
Cours d'eau	Wiseppe
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3110O 3111O 3010^{E} 3011^{E}

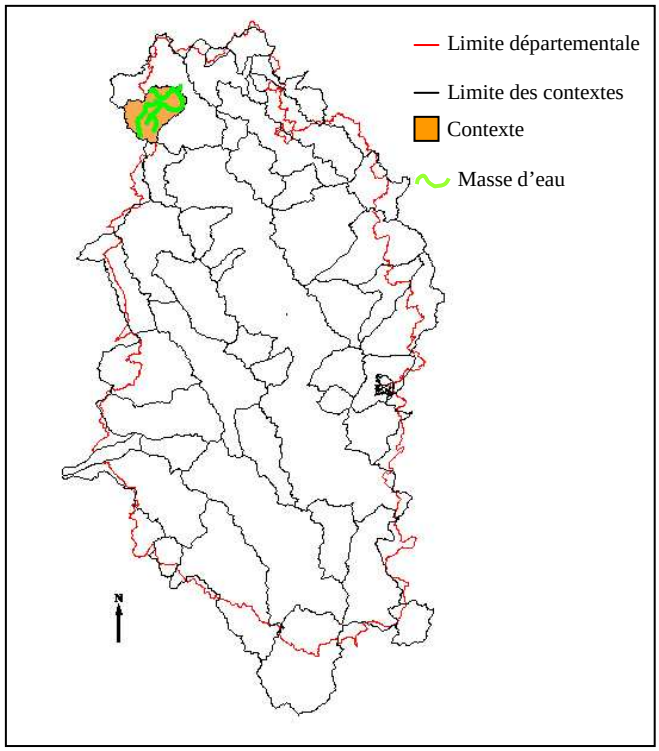

Carte 1 : Localisation du contexte « Wiseppe » dans le département de la Meuse.

Le contexte « Wiseppe » se situe au nord-ouest du département de la Meuse. La moitié du contexte se trouve dans le département des Ardennes.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

La majeure partie du réseau hydrographique du bassin de la Wiseppe s'écoule sur les argiles du Callovo-oxfordien, ce qui limite les pertes par infiltration.

La partie sud du contexte est constituée par les calcaires oxfordiens des Côtes de Meuse Nord et le réseau hydrographique y est très limité.

La partie avale du bassin de la Wiseppe chevauche les alluvions quaternaires de la vallée de la Meuse.

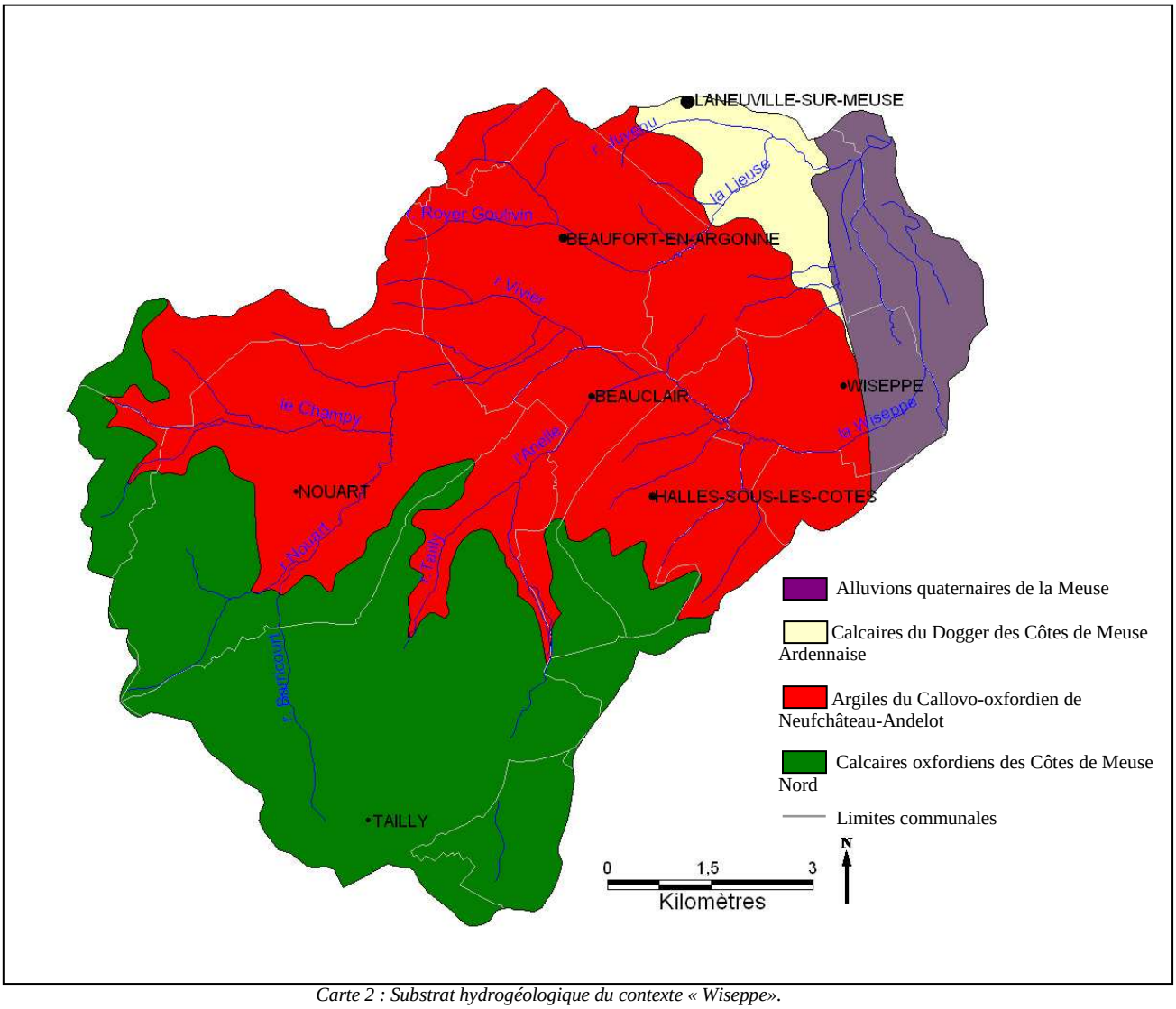

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Wiseppe».

2.2. Réseau hydrographique :

La Wiseppe est un affluent de première catégorie de la Meuse.

Elle prend sa source dans les Ardennes, à 265 m d'altitude, dans la Forêt Domaniale de Remonville. Le ruisseau est tout d'abord nommé ruisseau de Barricourt puis ruisseau de Nouart avant de devenir Wiseppe.

Elle parcourt environ 23 Km et se gonfle d'une vingtaine d'affluents, représentant un linéaire de presque 72 Km, avant de se jeter dans la Meuse, en rive gauche, à proximité de Stenay.

La Wiseppe draine un bassin versant d'environ 95 Km², dont près de la moitié est situé dans les Ardennes.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B3140200/ B3130200	la Wiseppe	Meuse	G	22,40	4,5	4,46
B3130510	r. le Champy	Wiseppe (r. Nouart)	G	5,18		19,29
B3140470	r. de Tasson	r. Rinousau	D	2,06	1,8	20,91
B3130700	r. de la Gravelotte	Wiseppe	D	1,36	1,2	3,67
B3140420	r. de l'Etang	Wiseppe	D	2,20	2	15,92
B3140450	r. de Rinousau	Wiseppe	D	2,54	2,3	18,10
B3130860	r. de Tailly	Anelle	D	3,17		13,86
B3140840	r. du Juvenu	Lieuse	G	2,64		20,10
B3140550	r. la Lieuse	Wiseppe	G	8,41	2,2	4,16
B3130720	r. l'Anelle	Wiseppe	D	6,78	2	7,53
B3130680	r. les Goffes	Wiseppe	D	1,90	0,9	3,69
B3140640	r. Royer Goulivin	Lieuse	D	2,35		2,98
B3130660	r. Vivier	Wiseppe	G	2,34		5,12
B314-	Noue Cornette	Wiseppe	D	0,99		1,01
B313-/ B314-	Affluents sans nom	/	/	29,83	1,7	19,15

2.2.2. Topographie :

Profil en long de la Wiseppe sur le contexte « Wiseppe » :

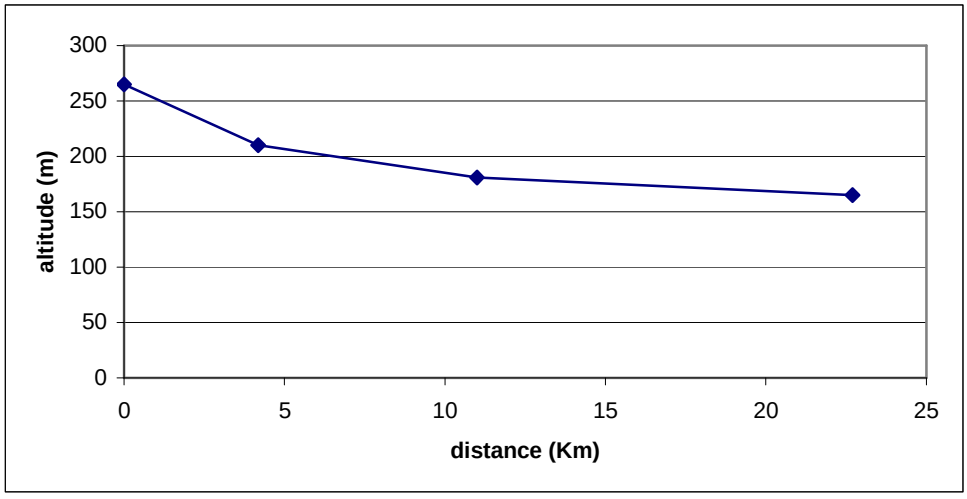

Pente naturelle moyenne : 4,46‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Pas de station de mesure du réseau de suivi sur le contexte.
Débits caractéristiques calculés pour la période 1971 à 1990 : (DIREN Lorraine)

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km²)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
Wiseppe	Barricourt	5	/	0,006	0,004
Wiseppe	Nouart	8,2	/	0,031	0,020
Wiseppe	Amont du r. de Champy	18	0,275	0,059	0,039
Wiseppe	Amont de l'Anelle	32,3	0,535	0,070	0,046
L'Anelle		20	0,260	0,090	0,060
Wiseppe	Aval Anelle	52,3	0,800	0,160	0,105
Wiseppe	Wiseppe	66,4	0,950	0,205	0,140
Wiseppe	Confluent de la Meuse	89,5	1,18	0,150	0,100

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

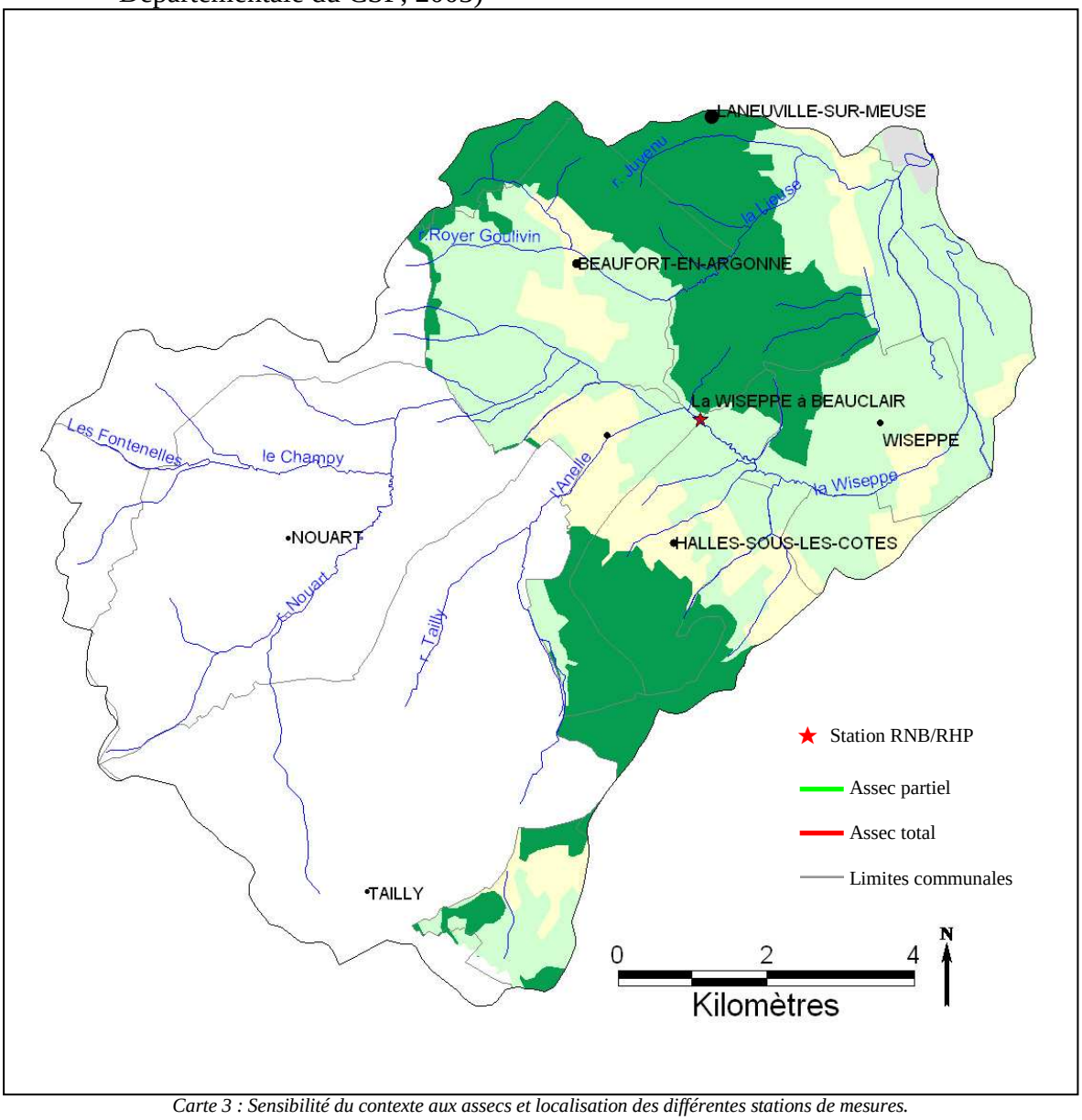

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

La majorité du réseau hydrographique s'écoulant sur un substrat argileux, les pertes sont naturellement faibles et n'entraînent pas d'assecs importants.

D'autre part, aucun prélèvement anthropique n'influe significativement sur les débits des cours d'eau du contexte.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

Pas de station RHP sur le contexte.
Prélèvement 2001 : la Wiseppe à Nouart :

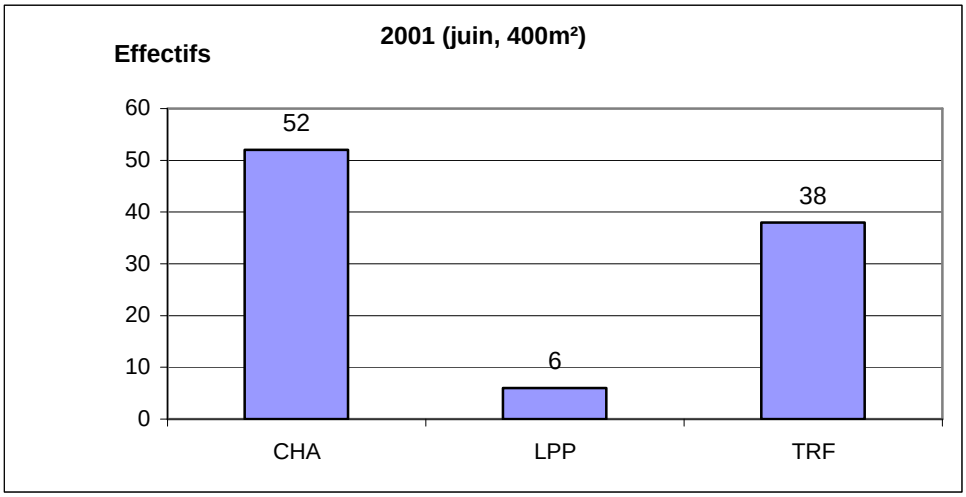

- Zones de frai :

Malgré le nombre important d'affluents, assez peu de frayères ont été recensées sur le contexte (cf. carte 4).

Le tronçon amont, dans les Ardennes reste peu agressé et présente encore des atouts favorables à la vie et la reproduction des salmonidés.

La partie Meusienne ayant été assez fortement modifiée présente, par contre, peu (voire aucune) de potentialités pour la reproduction de la truite.

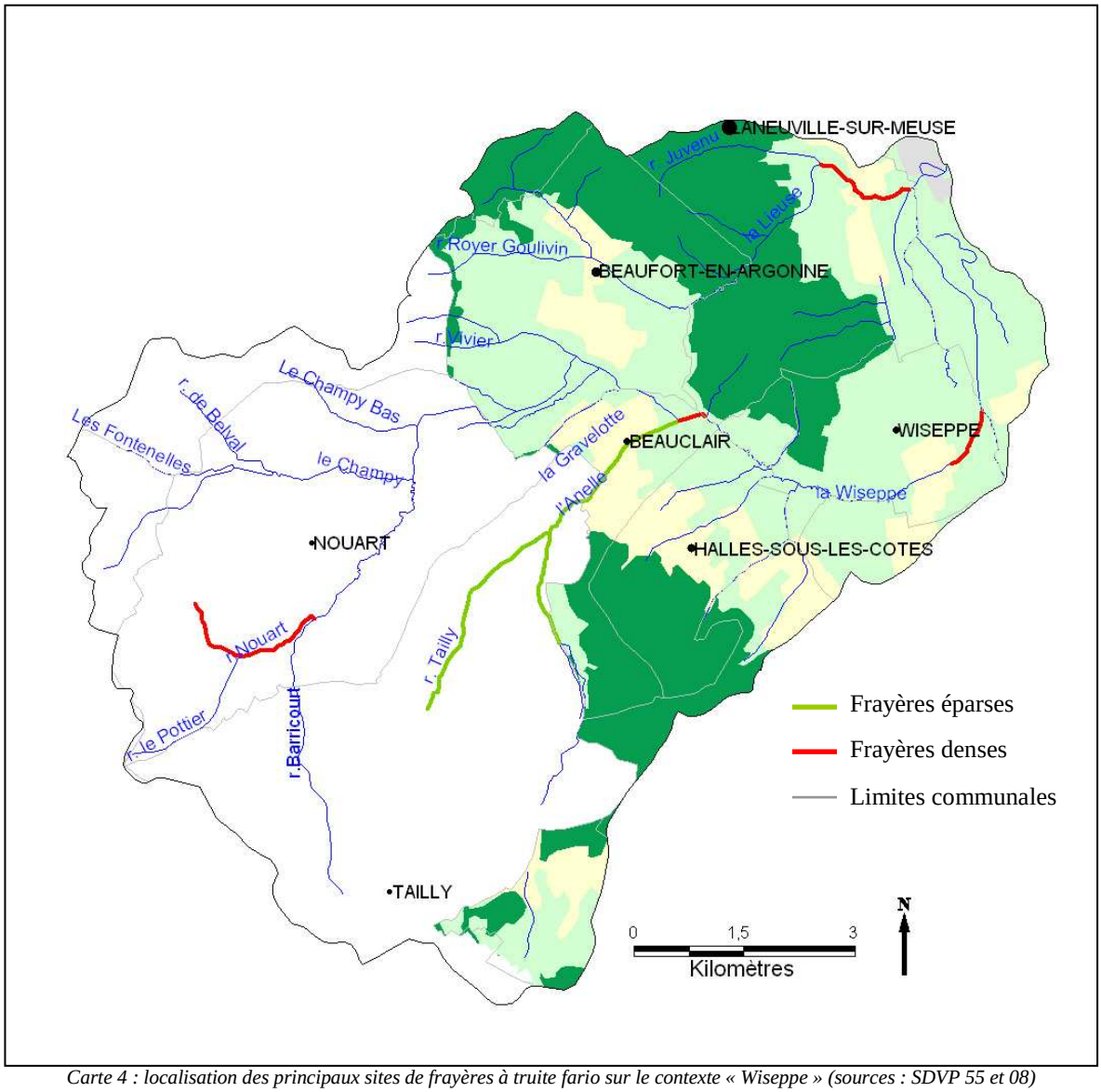

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Wiseppe » (sources : SDVP 55 et 08)

Remarque : On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Wiseppe	Beauclair	63	56	72	63	52	2003	RNB
Wiseppe	Beauclair	57	59	74	62	53	2002	RNB
Wiseppe	Beauclair	57	57	58	51	52	2001	RNB

Très bon Passable Très mauvais
Bon Mauvais

La station de Beauclair, située en aval du bassin versant donne un aperçu de la qualité de l'eau sur l'ensemble du contexte.

La qualité de la Wiseppe varie de bonne à passable, avec semble-t-il une tendance à l'amélioration depuis 2001.

Les altérations observées, notamment concernant les paramètres nitrates et matières azotées, sont principalement dues aux rejets d'origine urbaine (absence de dispositifs d'épuration sur le contexte) et d'origine agricole.

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Wiseppe	Beauclair	33	8	17	2003	RNB
Wiseppe	Beauclair	23	6	12	2001	RNB

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
Wiseppe	Beauclair	11,5	passable	2003	RNB
Wiseppe	Beauclair	11,9	passable	2002	RNB

  - IPR :

/

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

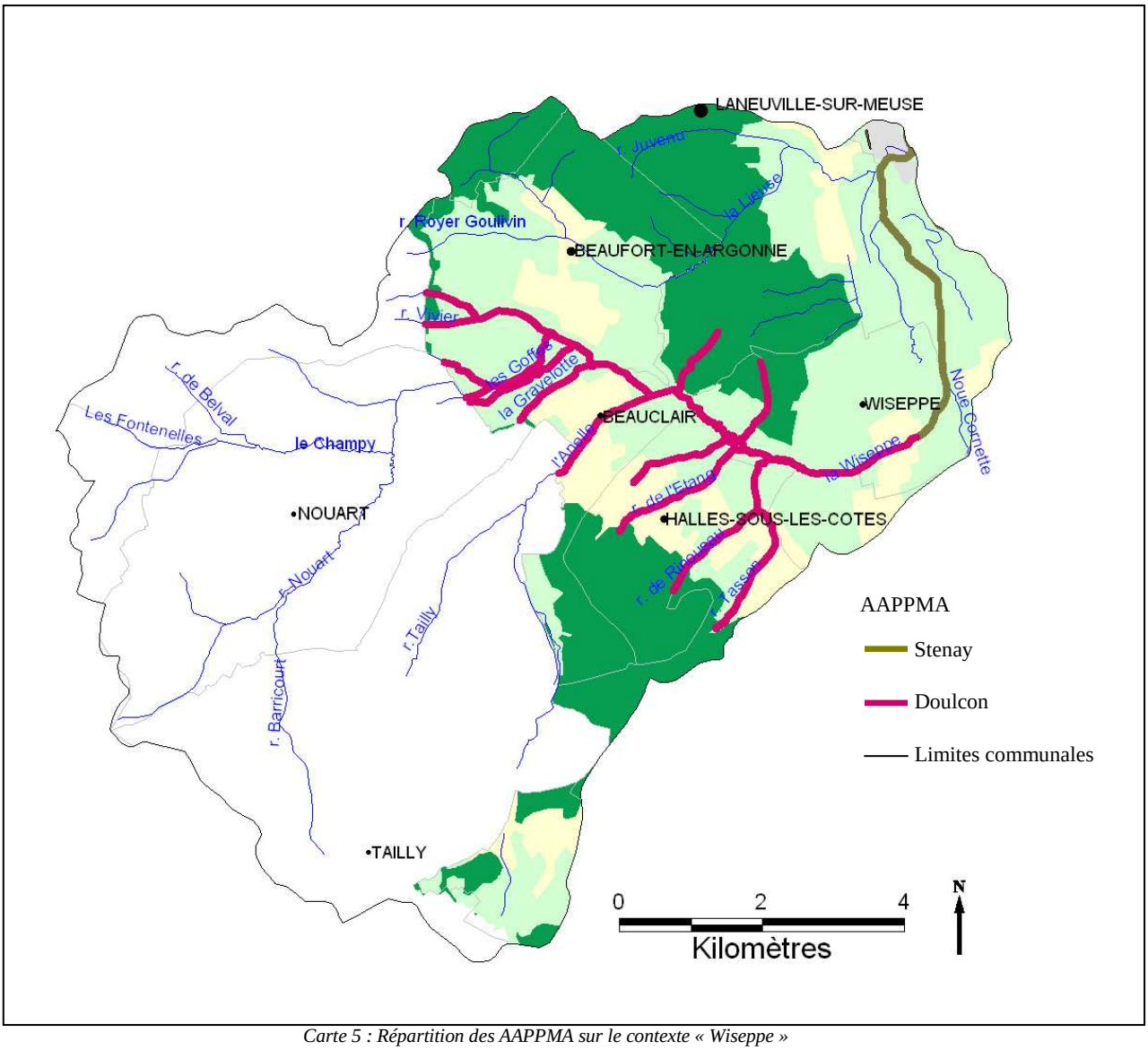

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Wiseppe »

AAPPMA de Doulcon

Cours d'eau : la Wiseppe

Autres lots : Ruisseau Froide Fontaine, Wassieu et de l'Andon

Effectifs de pêcheurs : 113

Empoissonnement :
280 kg fario, 260 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

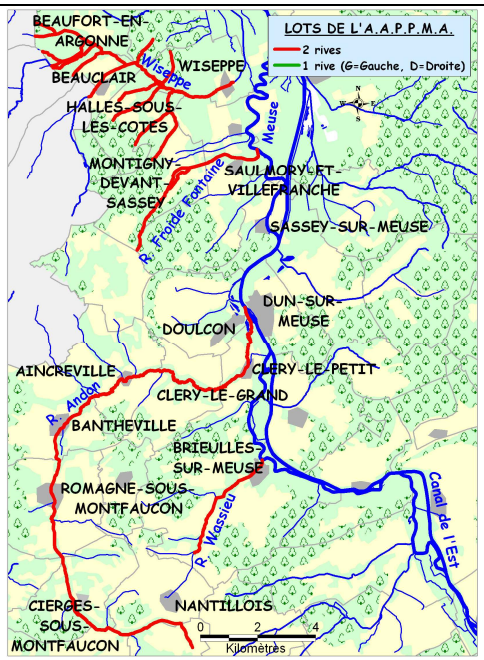

AAPPMA de Stenay

Cours d'eau : la Meuse

Autres lots : ruisseau la Wiseppe, canal de l'Est, étang de la Dodanne

Effectifs de pêcheurs : 587

Empoissonnement :
100 kg perche, 200 kg bro – 50

Origine des poissons déversés :
Etang fédéral

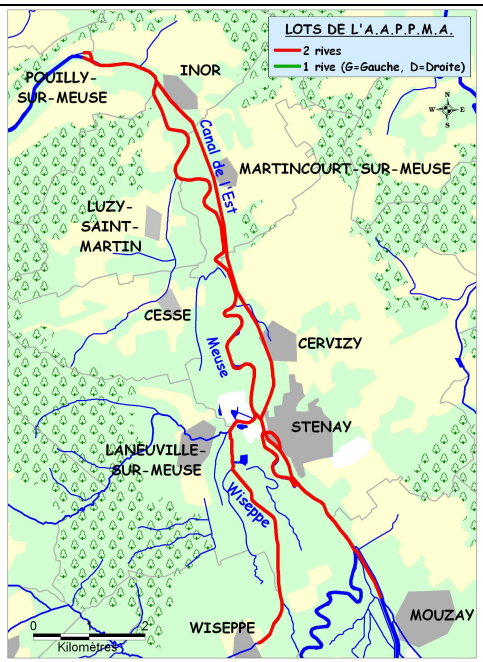

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55 et 08
POLICE EAU	DDAF 55 et 08
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Stenay, Doulcon Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
8059	BELVAL-BOIS-DES-DAMES	r. Royer Goulivin r. Vivier r. le Champy	51
8176	FOSSE	r. le Champy	75
8326	NOUART	r. de Nouart r. le Champy	140
8437	TAILLY	r. de Tailly r. l'Anelle r. Barricourt	206
55036	BEAUCLAIR	Wiseppe Anelle	86
55037	BEAUFORT-EN-ARGONNE	Wiseppe La Lieuse r. Vivier r. Royer Goulivin	173
55225	HALLES-SOUS-LES-COTES	r. de Blanchien (Tasson) r. de l'Etang	125
55279	LANEUVILLE-SUR-MEUSE	r. du Juvenu La Lieuse Wiseppe	439
55349	MONTIGNY-DEVANT-SASSEY	r. de Tasson r. Rinousau	183
55471	SAULMORY-ET-VILLEFRANCHE	r. de Blanchien (Tasson) Wiseppe	106
55502	STENAY	Wiseppe	3126
55561	VILLERS-DEVANT-DUN	Anelle	84
55582	WISEPPE	Wiseppe	97

Structures intercommunales :

- **Communauté de Communes du Pays de Stenay*** : Stenay, Mouzay, Laneuville-sur-Meuse, Baâlon, Inor, Pouilly-sur-Meuse, Olizy-sur-Chiers, Beaufort-en-Argonne, Moulins-St-Hubert, Brouennes, Cesse, Halles-sous-les-Côtes, Luzy-St-Martin, Lanouilly, Wiseppe, Beauclair, Nepvont, Martincourt-sur-Meuse, Autréville-St-Laurent.
- **Communauté de Communes du Val Dunois** : Dun-sur-Meuse, Doulcon, Sivry-sur-Meuse, Brieulles-sur-Meuse, Vilosnes-Haraumont, Dannevoux, Cléry-le-Petit, Montigny-devant-Sassey, Liny-devant-Dun, Lion-devant-Dun, Milly-sur-Bradon, Murvaux, Bantheville, Mont-devant-Sassey, Saulmory-et-Villefranche, Sassey-sur-Meuse, Aincreville, Villers-devant-Dun, Nantillois, Cléry-le-Grand, Fontaines-St-Clair, Cunel.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

Quelques ZNIEFF et ZICO empiètent sur le contexte « Wiseppe » :

- Znieff 1 : Prairies en amont de Stenay (01878)
- Znieff 1 : Les Pâquis, les Neufs Prés (08800)
- Znieff 2 : Vallée de la Meuse à Stenay
- ZICO : Vallée de la Meuse.

On recense également deux périmètres Natura 2000 :

- n° 82 : Vallée de la Meuse, secteur de Stenay
- n° 34 : Forêt de Dieulet.

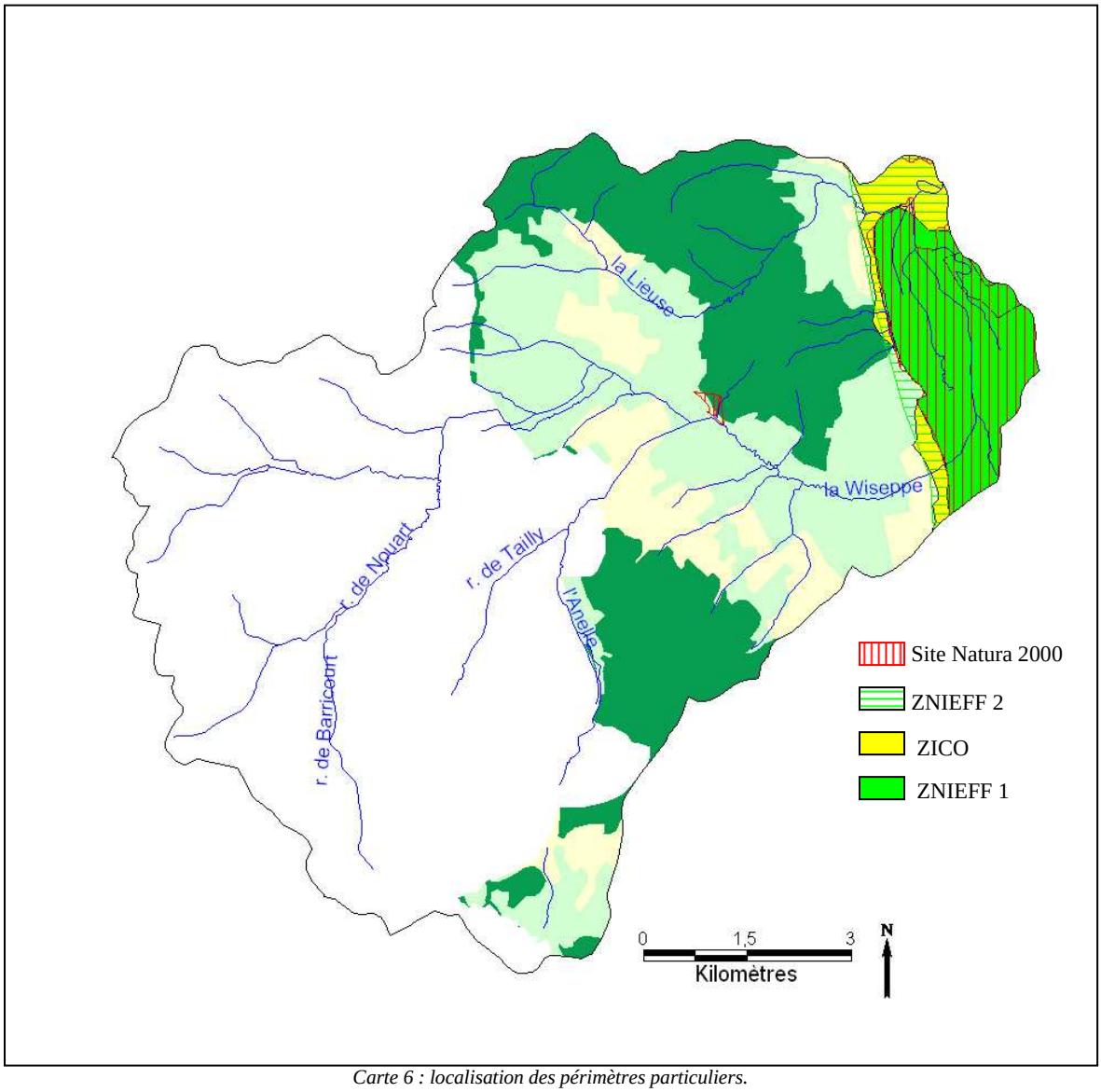

Carte 6 : localisation des périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Le bassin de la Wiseppe ne possède pas beaucoup de culture mais est dominé par l'élevage, avec une moyenne de 0,5 UGB/ha.

La forêt est assez dispersée et occupe environ un tiers du bassin versant.

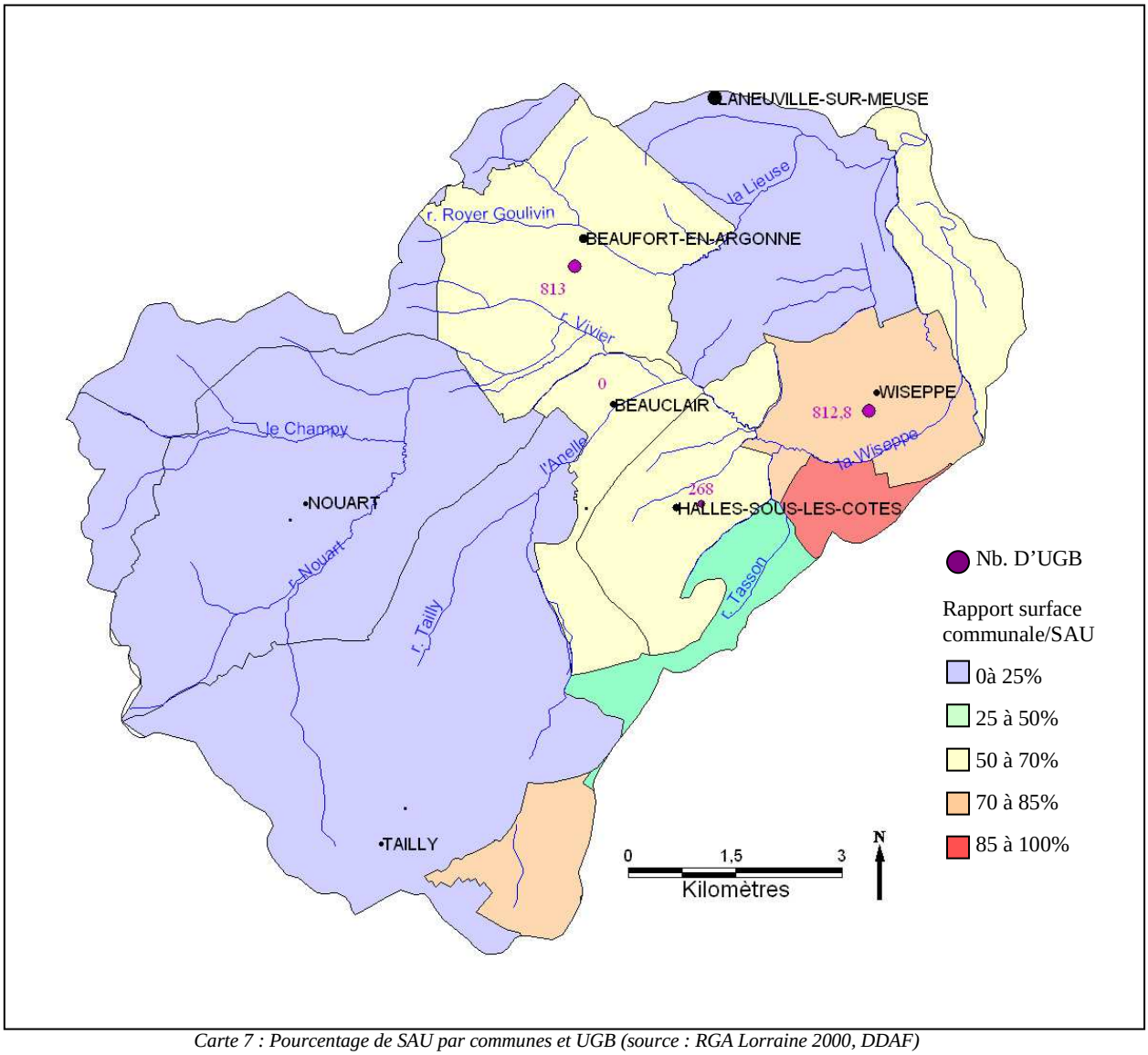

Carte 7 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

Remarque : les données concernant les communes Ardennaises ne sont pas renseignées (Tailly, Nouart).

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'épuration collectif sur le contexte « Wiseppe » à ce jour.
Un projet de mise en place d'une épuration collective pour les communes de Wiseppe, Beaufort, Beauclair et Halles-sous-les-Côtes est en cours.

4.2.2. Rejets industriels :

Aucune industrie sur le contexte Wiseppe.

4.3. Les prélèvements :

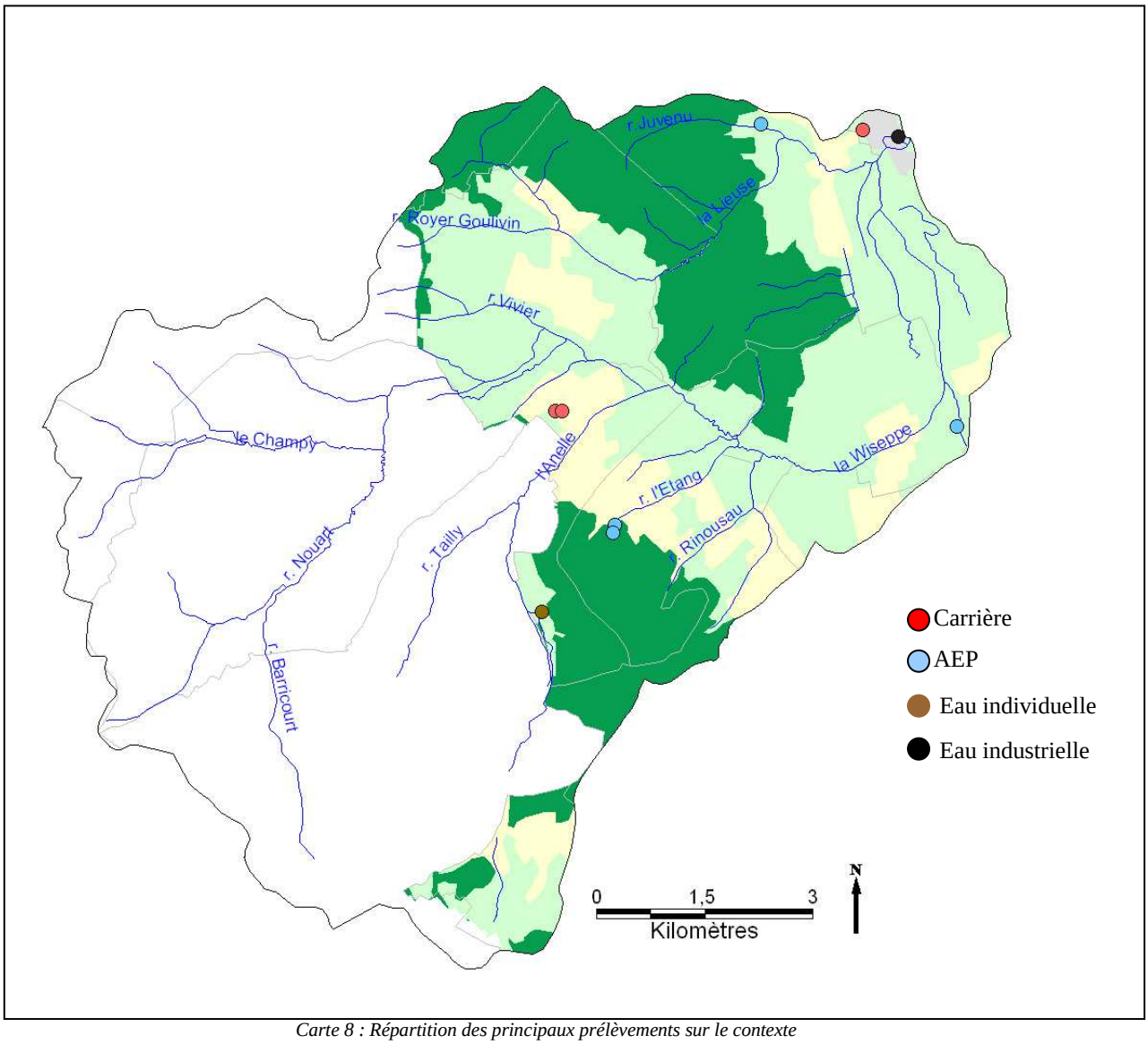

Carte 8 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

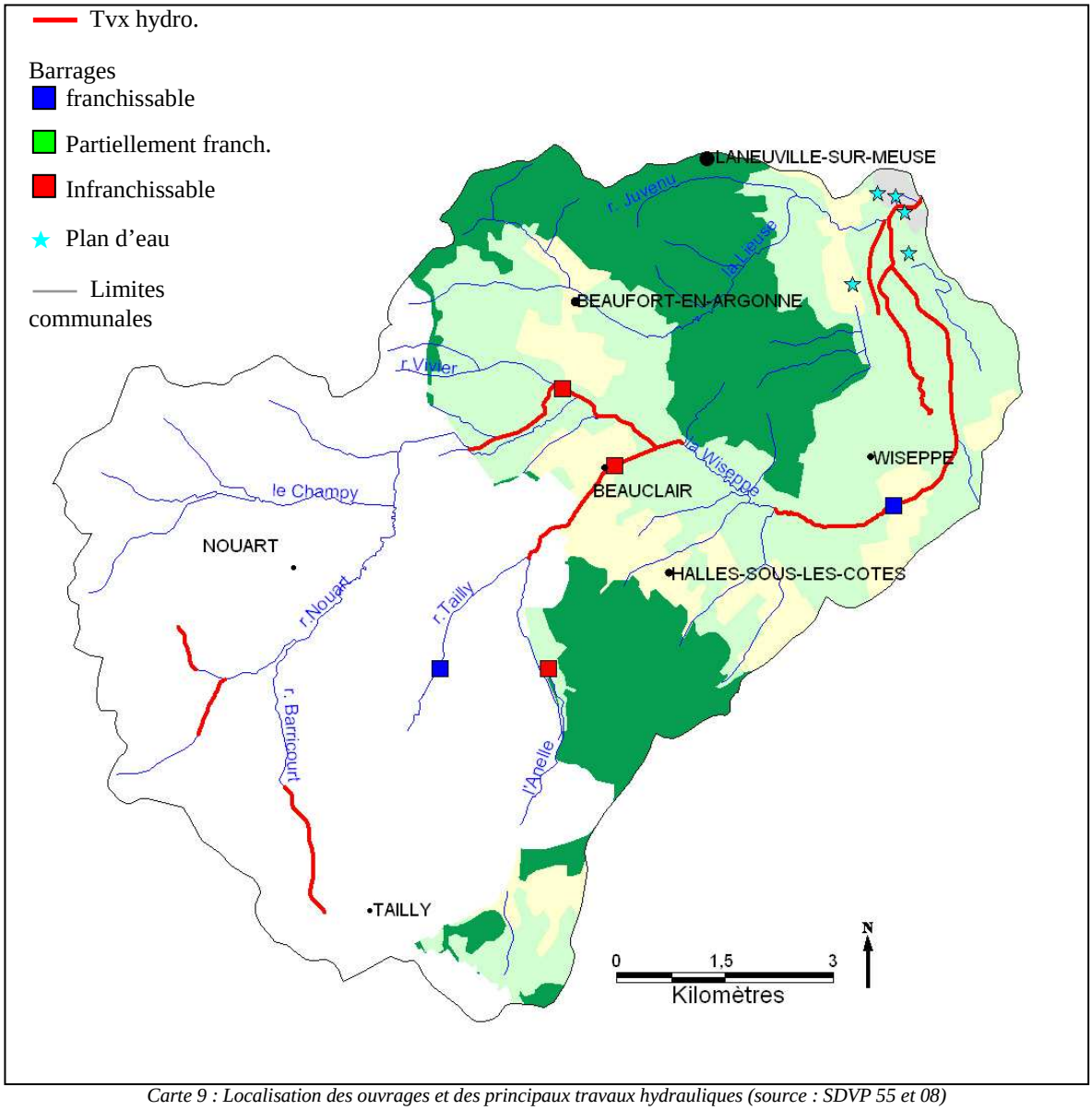

Carte 9 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55 et 08)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Chutes des Forgettes	en état		/	chute en pierre	Infranchissable	3	BEAUCLAIR
Moulin de Beaufort	désaffecté	oui	/	seuil	Infranchissable	0	BEAUFORT-EN-ARGONNE
Moulin de Beauclair	désaffecté		/	seuil	Infranchissable	1,5	BEAUCLAIR
Seuil		non	/	seuil	Partiellement franchissable	0,8	WISEPPE
Chutes de Tailly	en état		/	chute en pierre	Franchissable	1	TAILLY

Nature des principaux travaux effectués :

- Recalibrage/ reprofilage. Redressement particulièrement sévère dans la partie aval : déplacement du lit (aval de Wiseppe).

4.6. Extraction de granulats :

Gravières de Stenay.

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
LANM01	Etang du Nive	0,92	Eaux libres	Source, eaux ruissellement	Fossé, eaux de surface et de fond	Laneuville sur Meuse
STEN01	Ballastière du Pâquis des Moutons	3,12	Eau close	Infiltration	Infiltration	Stenay
STEN04	La Pâquis des Cochons	1,62		Wiseppe		Stenay
STEN02	Ballastière aux Quatre Arches	1,5	Ballastière	Eaux de ruissellement	Wiseppe, fossé avec vannage	Stenay
	Etang de la Dodanne	2	eaux closes			Stenay
	Etang des Forgettes					
	Etang de Nouart					

BASSIN DE LA SAULX (Marne)

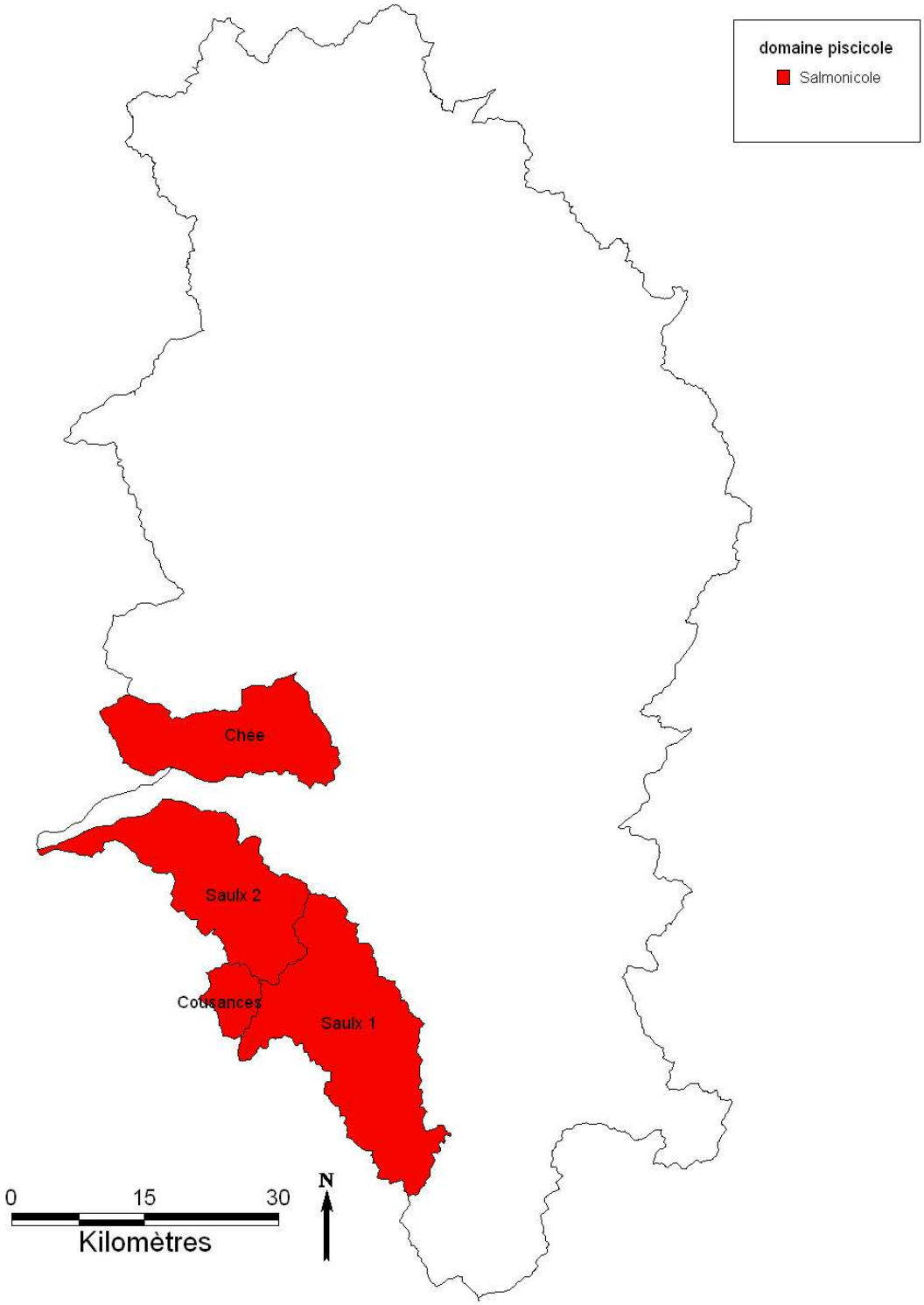

Contexte Saulx 1 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5513-SP
Zone hydrographique	F551
Masse d'eau	FRHR120 : La Saulx de sa source au confluent du r. St Sébastien (inclus)
Limite amont	Source
Limite aval	Confluence r. de Nant
Cours d'eau	La Saulx
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite
Carte IGN	3116^{E} 3117^{E} 3216O 3115W 3115^{E}

Le Contexte « Saulx 1 » se situe au sud du département de la Meuse et chevauche le département de la Haute Marne.

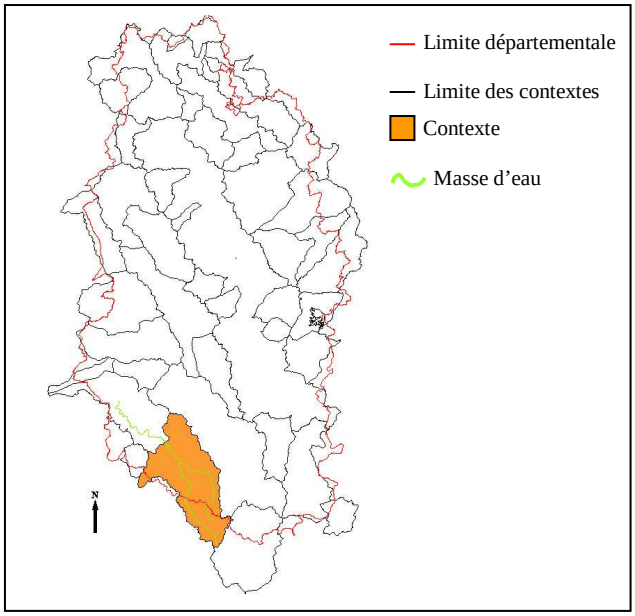

Carte 1 : Localisation du contexte « Saulx 1 » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

La majeure partie du contexte est située sur les calcaires portlandiens du Barrois (carte 2). Ces derniers possèdent un réseau karstique développé bien emprunté par les cours d'eau.

La zone hydrologique correspondante sur le contexte (« F551 ») est définie comme une zone :

- Captage moyenne
- Géologie calcaire
- Classe d'altitude 2

La vallée de la Saulx traverse la région en direction Sud-est/ Nord-ouest parallèlement aux zones d'affleurement du Portlandien et du Kimméridgien. Cette vallée est uniquement creusée dans les calcaires du Banonien inférieur (= Portlandien inférieur), elle est très étroite et ses affluents sont peu importants

Des alluvions modernes de nature argilo-sableuse tapissent la vallée de la Saulx.

Tous les affluents droits de la Marne sont alimentés par des nappes aquifères kimméridgiennes. La Saulx possède aussi une nappe alluviale.

C'est une région karstique : les entonnoirs et gouffres sont nombreux, ils proviennent de la dissolution des calcaires du Banonien. L'Orge affluent de la Saulx disparaît dans les calcaires du Portlandien entre Couvertpuis et Dammarie-sur-Saulx.

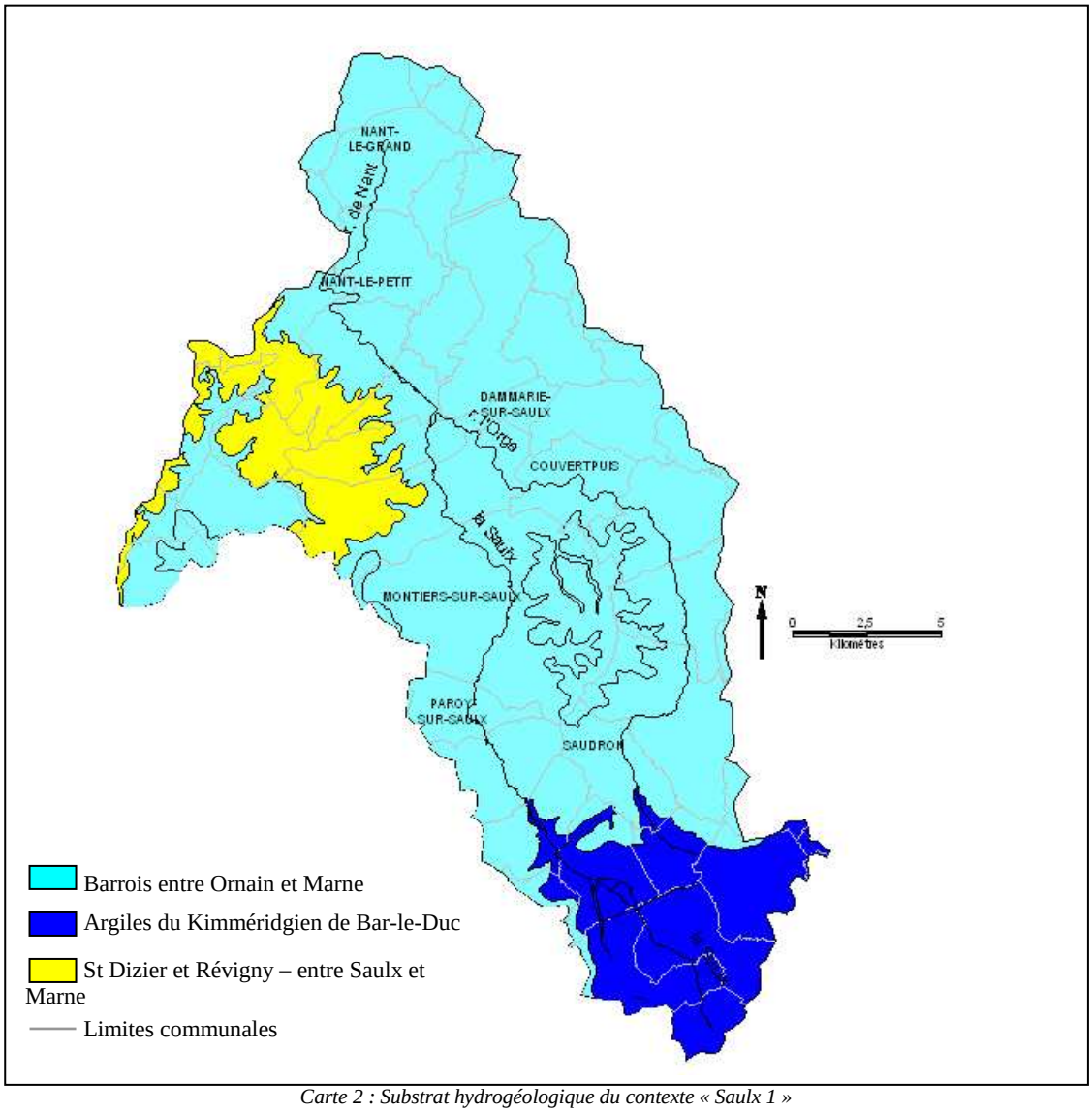

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Saulx 1 »

2.2. Réseau hydrographique :

Le contexte « Saulx 1 » possède un réseau hydrographique peu développé : la Saulx sur ce secteur possède un grand affluent : l'Orge qui ne conflue pas vraiment avec elle puisque son cours devient souterrain avant la confluence (phénomènes karstiques).

Il existe ensuite quelques petits affluents (5 à l'amont et 1 à l'aval) qui représentent un linéaire total de moins de 20 km.

La Saulx prend sa source sur la commune de Germay, à environ 350 m d'altitude. Sa longueur sur le contexte est de 38,4 km pour une pente moyenne de3, 7 ‰.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro	Cours d'eau	Confluence	Rive	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (%0)
F5500200	La Saulx	/	/	38,4	6	3,7
F5510600	r. de l'Orge	Saulx	D	20,5	2	4,8
F5529000	Ruisseau de Nant	Saulx	D	6,3	2,5	8,6
F5504000	Ruisseau de Charfou	Saulx	D	1,8		13,6
/	Ruisseau de Courbière	Saulx	D	2,5		6,4
F5502000	Ruisseau de la Saur	Saulx	G	3,3		1,8
/	Affl. Saur 1	Saur	G	1,7		2,9
/	Affl. Saur 2	Saur	G	2		2,9

2.2.2. Topographie :

Profil en long de la Saulx sur le contexte « Saulx 1 » :

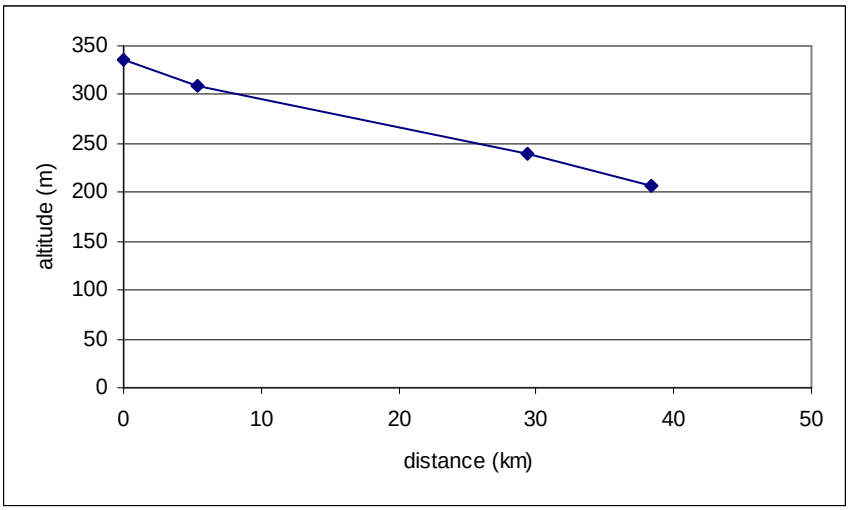

Pente naturelle moyenne : 3,7 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits

La Saulx à Pancey sur Saulx (BV = 40 m²) : données 1970-1986, DIREN Lorraine.

	Janv.	Fév.	Mars	avr.	Mai	juin	juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
debits (m3/s)	1,26	1,27	0,839	0,539	0,419	0,220	0,255	0,104	0,082	0,577	0,904	1,38	0,652

Module interannuel (m^3/s)	0,652
QMNA ½ (m^3/s)	0,012
QMNA 1/5 (m^3/s)	0,004

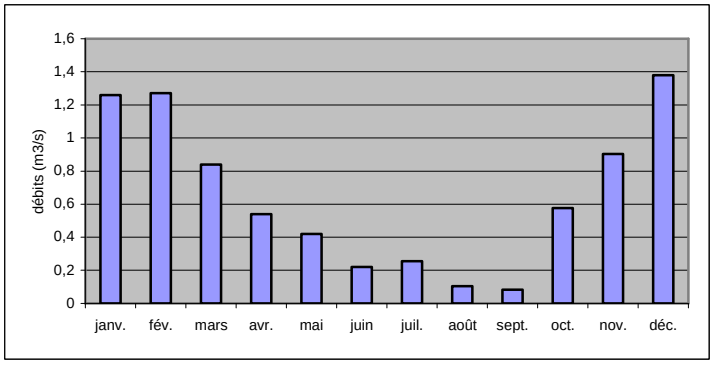

- <u>Sensibilité aux assecs estivaux</u> (enquête auprès des AAPPMA et Brigade départementale du CSP, 2003):

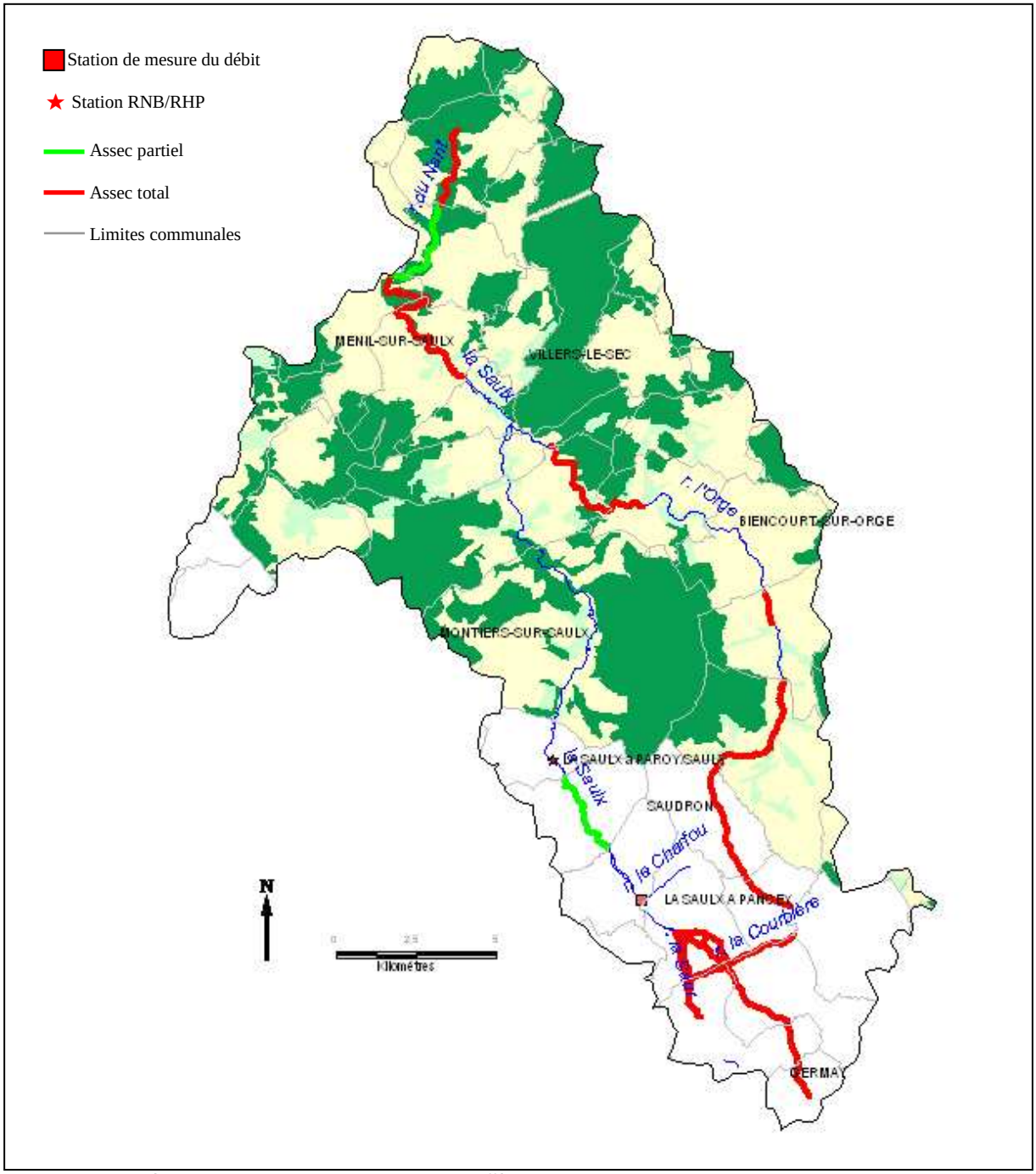

Carte 3 : Sensisbilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesure.

Des assecs annuels sévères et durables (> à 3 mois) sont le résultat naturel des pertes karstiques sur le contexte.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

  - données RHP : (dernières pêches)

La Saulx à Paroy sur Saulx (03520040) :

Surface prospectée : 1200 m²

Analyse des captures 1986 :

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
CHA	0,7	2,1
CHE	11	67,1
LOF	1,2	5,8
TAN	0,1	51,7
TRF	6	1375
Total	**19**	**1501,7**

  - données hors réseau :

La Saulx à Echenay (2001) :

Surface prospectée :600m²

Analyse des captures :

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
BRO	<<	240,6
CHA	4	21,28
CHE	<<	260,8
EPT	<<	0,32
LOF	10	34,52
TRF	2	488,92
VAI	29	55,83
Total	**45**	**1102,27**

La composition spécifique du peuplement est satisfaisante à l'exception de la présence de brochet en provenance d'étangs.

Cependant, les densités sont faibles, notamment pour la truite fario.

La Saulx à Le Bouchon sur Saulx (1988) :

Surface pêchée : 800m²

Analyse des captures :

Espèces	Densité (ind/100m²)
CHA	9
CHE	10,25
GAR	0,4
GOU	3,6
LOF	19
LPP	0,13
PER	0,13
TRF	4
VAI	18,6
VAN	2,6

L'Orge à Saudron (2001) :
Surface pêchée : 262,5m²
Analyse des captures :

Espèces	Densité (ind/100m²)
EPT	8
LOF	72
PSR	1,5

- Zones de frai :

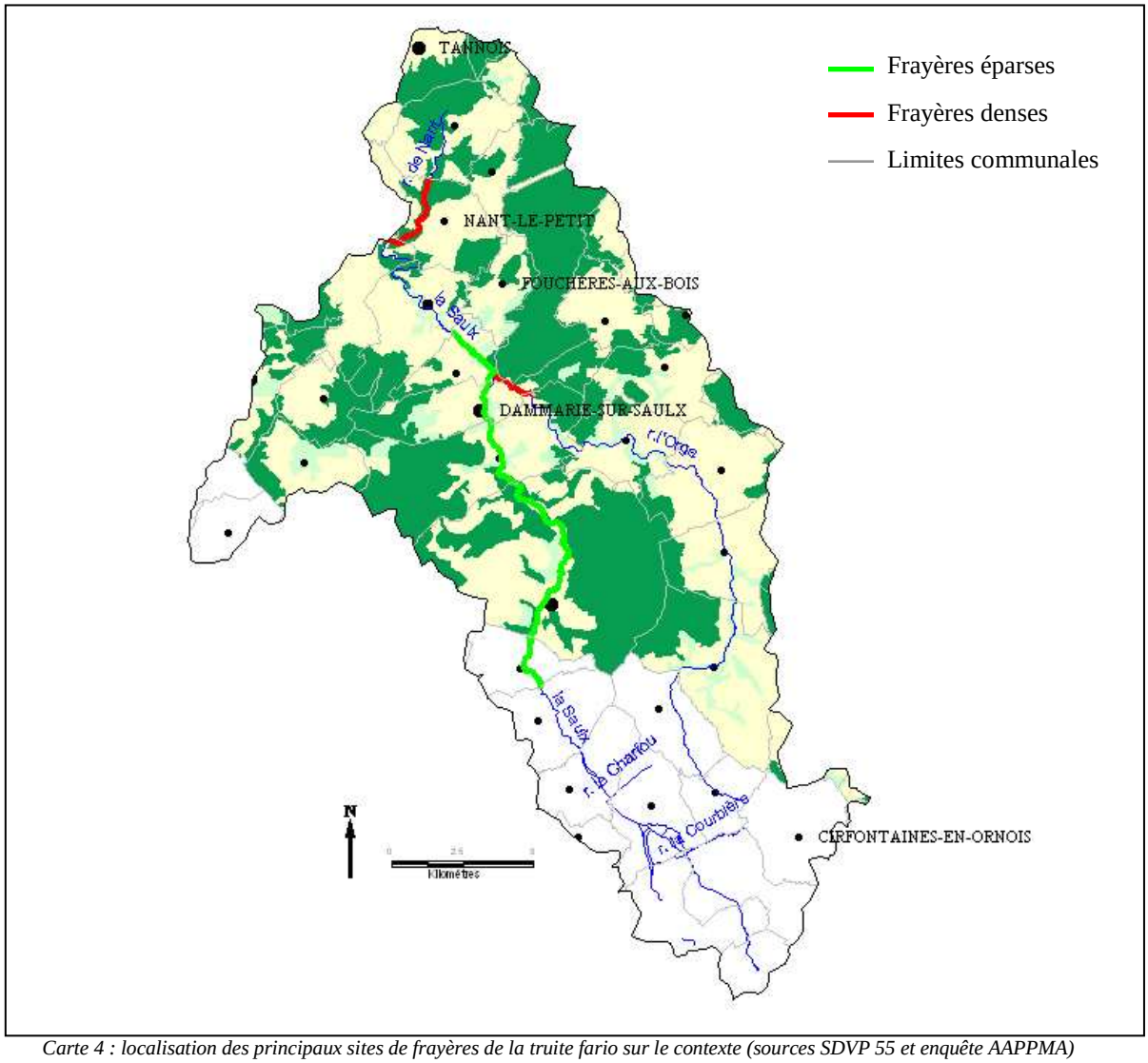

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères de la truite fario sur le contexte (sources SDVP 55 et enquête AAPPMA)

On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique : SEQ Eau Version 2

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Saulx	Paroy/ Saulx	67	58	75	80	41	2002	RNB
Orge	Couvertpuis	92	53	80	80	62	2003	RT Marne

80-100 Très bon | 40-60 Passable | 0-20 Très mauvais
60-80 Bon | 20-40 Mauvais

Les activités agricoles et le défaut d'épuration des eaux domestiques peuvent être responsables des teneurs relativement élevées en matières azotées et nitrates.

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Saulx	Ménil/Saulx	14	2	6	2004	SANEP
Saulx	Ménil/ Saulx	21	3	9	2004	SANEP
Saulx	Dammarie/ Saulx	21	6	12	2004	SANEP
Saulx	Morley	27	6	13	2004	SANEP
Saulx	Morley	30	6	14	2004	SANEP
Saulx	Paroy/Saulx	31	5	13	2003	RNB
Saulx	Paroy/Saulx	37	8	18	2001	RNB
Saulx	Paroy/Saulx	35	6	15	1999	RNB
R. de Nant	Nant le Petit	21	7	13	2004	SANEP

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
Saulx	Paroy/ Saulx	16,5	bonne	2004	RNB
Saulx	Paroy/Saulx	13,4	bonne	2003	RNB

  - IPR :

/

Les indices biotiques témoignent d'une aptitude biogénique correcte mais inférieure au potentiel du site.

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

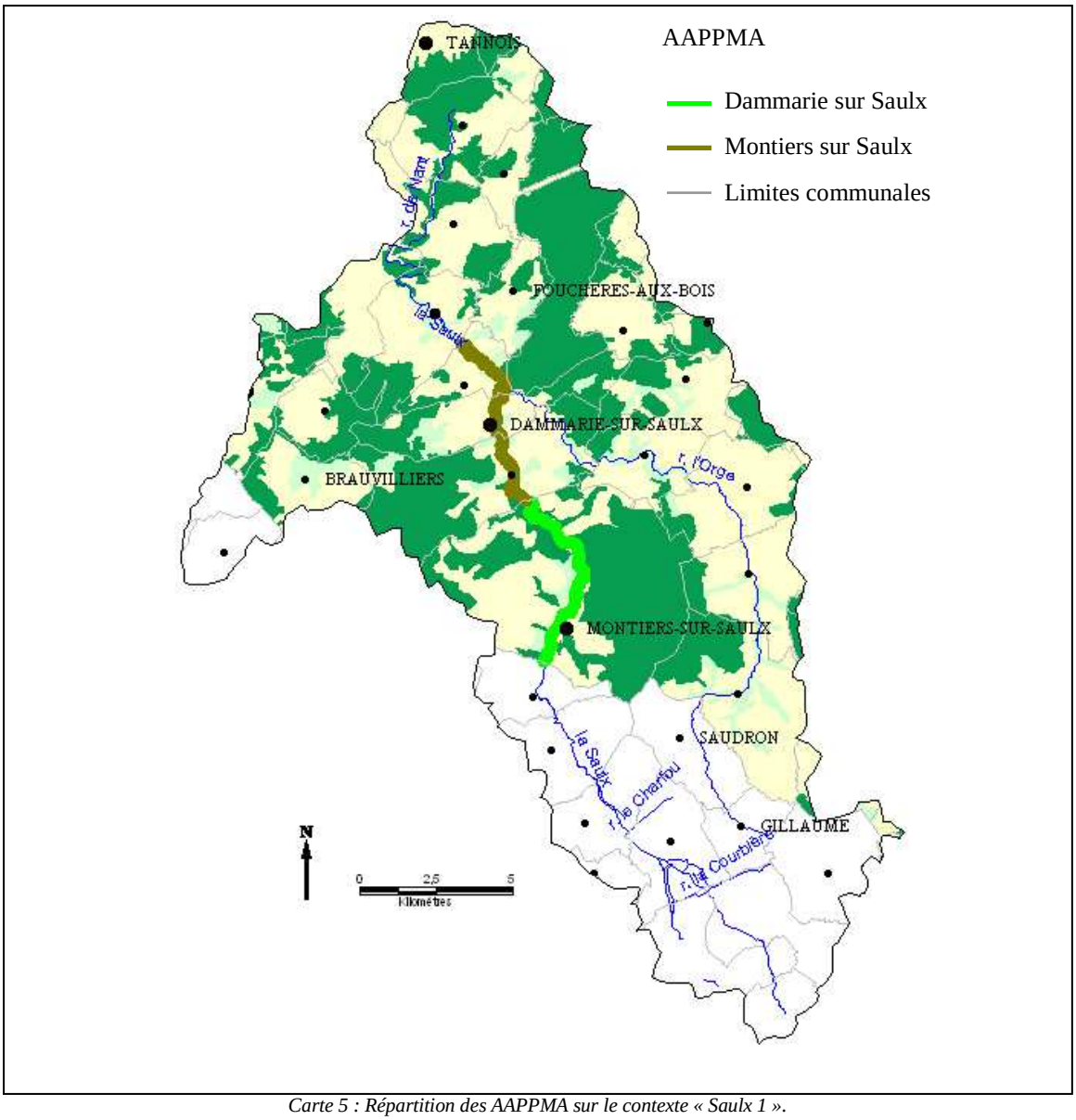

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Saulx 1 ».

AAPPMA de Dammarie sur Saulx

Cours d'eau : la Saulx

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs :49

Empoissonnement :
100 kg de fario, 100 kg d'arc en ciel

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

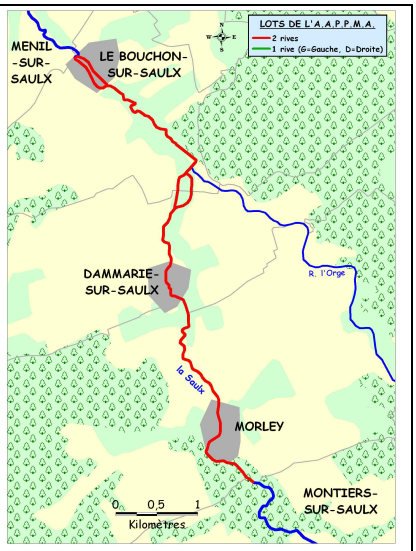

AAPPMA de Montiers sur Saulx

Cours d'eau : la Saulx

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 22

Empoissonnement :
150 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

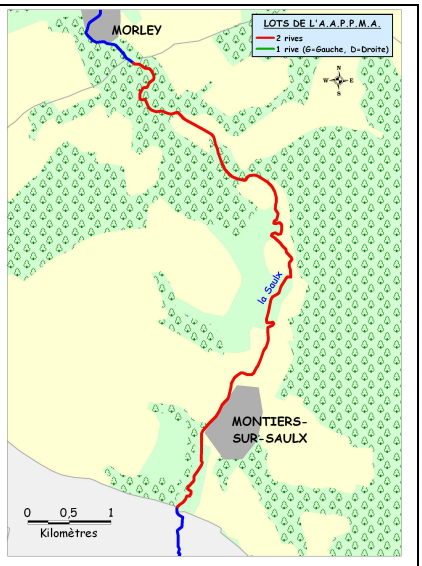

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55 et 52
POLICE EAU	DDE 55 et 52
GESTIONNAIRE	AAPPMA : Dammarie/Saulx, Montiers/Saulx Propriétaires Collectivités

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
52181	ECHENAY	La Saulx	101
52184	EFFINCOURT	La Saulx	89
52218	GERMAY	La Saulx	/
52222	GILLAUME	ruisseau l'Orge	26
52288	LEZEVILLE	ruisseau l'Orge	/
52376	PANCEY	La Saulx	67
52378	PAROY-SUR-SAULX	La Saulx	44
52463	SAUDRON	ruisseau l'Orge	/
52491	THONNANCE-LES-MOULINS	La Saulx	/
55051	BIENCOURT-SUR-ORGE	ruisseau l'Orge	167
55061	LE BOUCHON-SUR-SAULX	La Saulx	220
55087	BURE	ruisseau l'Orge	86
55133	COUVERTPUIS	ruisseau l'Orge	91
55144	DAMMARIE-SUR-SAULX	La Saulx	417
55335	MENIL-SUR-SAULX	La Saulx	221
55348	MONTIERS-SUR-SAULX	La Saulx	470
55359	MORLEY	La Saulx	202
55373	NANT-LE-GRAND	r. de Nant	68
55374	NANT-LE-PETIT	La Saulx	91
55430	RIBEAUCOURT	ruisseau l'Orge	93
55501	STAINVILLE	La Saulx	380

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
52004	AINGOULAINCOURT	10
52131	CIRFONTAINES-EN-ORNOIS	81
52203	FONTAINES-SUR-MARNE	/
52347	NARCY	/
55015	AULNOIS-EN-PERTHOIS	429
55059	BONNET	200
55075	BRAUVILLIERS	151
55104	CHASSEY-BEAUPRE	141
55195	FOUCHERES-AUX-BOIS	137
55214	GIVRAUVAL	280
55215	GONDRECOURT-LE-CHATEAU	1402
55221	GUERPONT	307
55246	HEVILLIERS	144
55261	JUVIGNY-EN-PERTHOIS	146
55291	LIGNY-EN-BARROIS	5265
55300	LONGEAUX	216
55315	MANDRES-EN-BARROIS	151
55326	MAULAN	89
55352	MONTPLONNE	189
55376	NANTOIS	113
55459	SAINT-JOIRE	282
55477	SAVONNIERES-EN-PERTHOIS	471
55504	TANNOIS	434
55516	TREVERAY	753
55519	TRONVILLE-EN-BARROIS	2065
55543	VELAINES	1013
55562	VILLERS-LE-SEC	137

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes de la Haute Saulx*** : Montiers sur Saulx, Ribeaucourt, Bure, Mandres en Barrois, Biencourt sur Orge, Couvertpuis, Hevillers, Villers le Sec, Morley, Brauvillers, Dammarie sur Saulx, Le Bouchon sur Saulx, Ménil sur Saulx, Pouchières aux Bois.

- **Communauté de communes de la Saulx et du Perthois*** : Nant le Petit, Stainville, Juvigny en Perthois, Aulnois en Perthois, Cousances les Forges, Rupt aux Nonains, Haironville, Saudrupt, Monplonne, Bazincourt sur Saulx, Brillon en Barrois, Ville sur Saulx, Lisle en Rigault, Lavincourt, Savonnière-en-Perthois, Baudonvilliers, Sommelonne, Ancerville.

- **Communauté de communes Centre Ornain*** : Ligny-en-Barrois, Tronville-en-Barrois, Velaines, Salmagne, Guerpont, Givrauval, Menaucourt, Chanteraine, Longeaux, Naix-aux-Forges, Silmont, St Amand-sur-Ornain.

- **Communauté de communes du Val d'Ornois** : Gondrecourt-le-Château, Tréveray, Demange-aux-Eaux, Haudelaincourt, Abainville, St Joire, Mauvages, Bonnet, Dainville, Bertheléville, Chassey-Beaupré, Delouze-Rosières, Badonvillers-Gérauvillers, Baudignicourt, Vouthon-Haut, Vouthon-Bas, Amanty, Les Roises, Harville-en-Ornois

(communes du contexte)

* codecom possédant la compétence hydraulique.

En Haute-Marne :

- **Communauté de communes des Deux-Vallées** : Echenay, Pancey, Gillaumé, Aingoulaincourt…

- Communauté de communes du Val du Rongeant
- Communauté de communes des Quatre Vallées

3.4. Zones particulières, réglementation…

La Saulx est classée en cours d'eau migrateur mais la liste des espèces n'étant pas encore sortie, les dispositions réglementaires ne prennent pas encore effet.
Au Nord-Ouest du contexte se situe le site Natura 2000 n°95 : « Gîtes du Perthois » (Gîtes à Chauves-souris), ainsi que les Espaces Naturels Sensibles « Carrières aériennes de Savonnières-devant-Bar » et « Carrières du Perthois ».
L'ensemble du contexte est également en zone d'action prioritaire pour la mise aux normes des bâtiments d'élevage.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Superficie affectée au bassin versant (ha)		67020
SAU (ha)		37531
SAU (%)		56
Cheptel		
UGB	Effectifs	8217
	Nb. De têtes par ha de BV	0,16

Avec 56% de SAU, l'agriculture est bien présente sur le contexte et connaît l'évolution classique du département : augmentation des surfaces cultivées, notamment cultures industrielles et céréalières au détriment des surfaces toujours en herbe.

La forêt est encore bien présente sur le contexte (environ 1/4 du contexte) mais elle est assez dispersée.

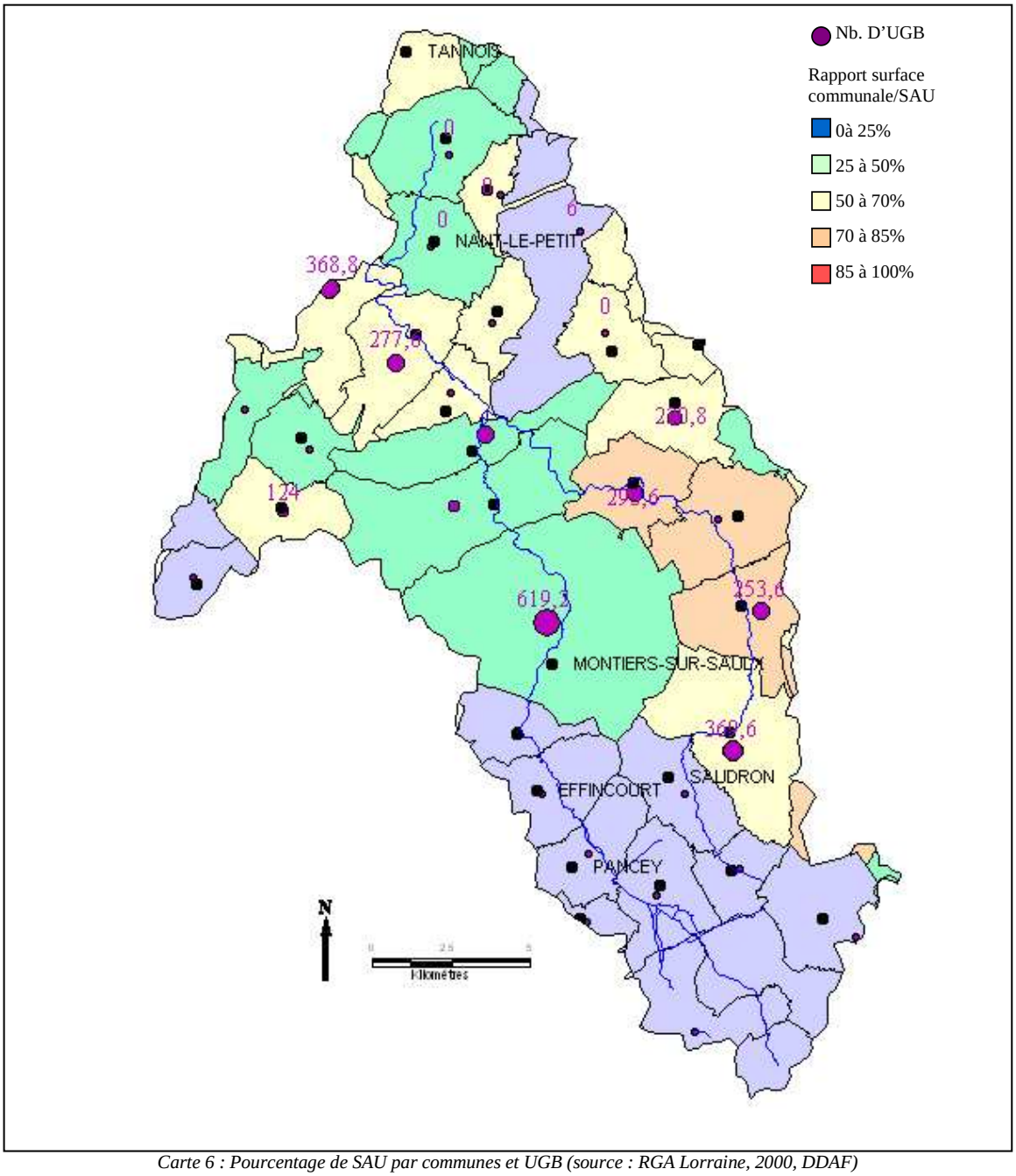

Carte 6 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine, 2000, DDAF)

Remarque : Les données concernant la proportion de SAU par communes ainsi que les UGB sont issues du Recensement Général Agricole de Lorraine ; Les chiffres concernant les communes en Haute Marne ne sont pour l'instant pas renseignés.

4.2. Les rejets :

4.2.1. Rejets urbains : (données 2004, AESN)

Il existe deux stations d'épuration des eaux usées sur le contexte : à Nant le Grand (r. de Nant) et à Ménil sur Saulx.

Commune	Milieu récepteur	Date d'ouverture	Capacité (EQH)	Rendement				Traitement
				MES	MO	NR	MP	
Ménil sur Saulx	Saulx	1994	1650	74	86	50	53	Nitrification traitement biologique
Nant le Grand	r. de Nant	2004	100	?	?	?	?	?

4.2.2. Rejets industriels : (données 2004, AESN)

Commune	Raison sociale	Rendement				Rejet (kg/jour)				Exportation déchets	Rejet milieu naturel	Rejet raccordé
		MES	MO	NR	MP	MES	MP	NR	MO			
Biencourt sur Orge	Fromagerie Gillard	1	0,6	0,39	0,36	0	210	4	7	N	O	N
Morley	Protéines graisses ind. Lorraine	1	1	1	0	0	0	0	0	O	N	N

4.3. Les prélèvements :

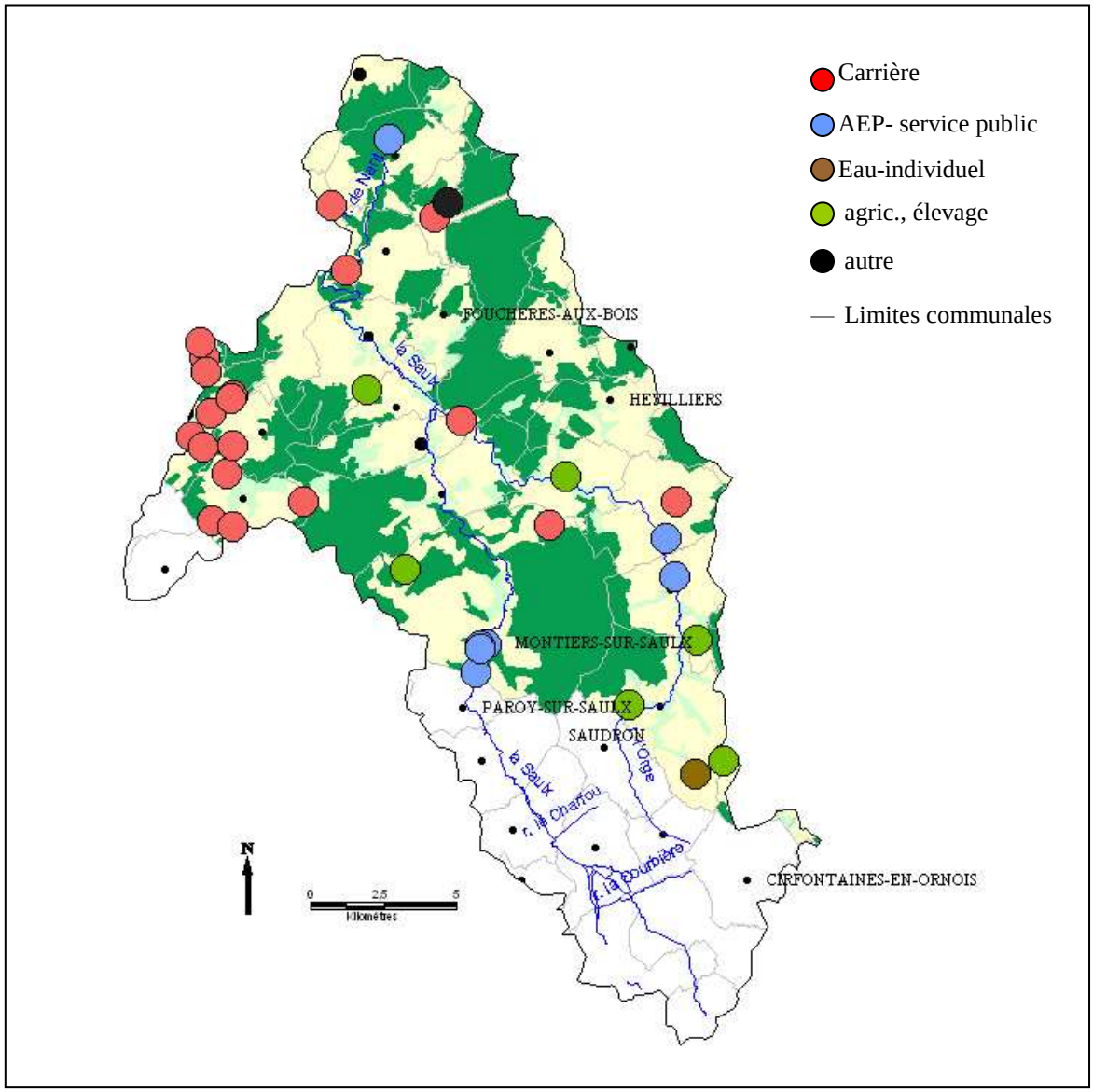

Carte 7 : Répartition des principaux prélèvements.

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

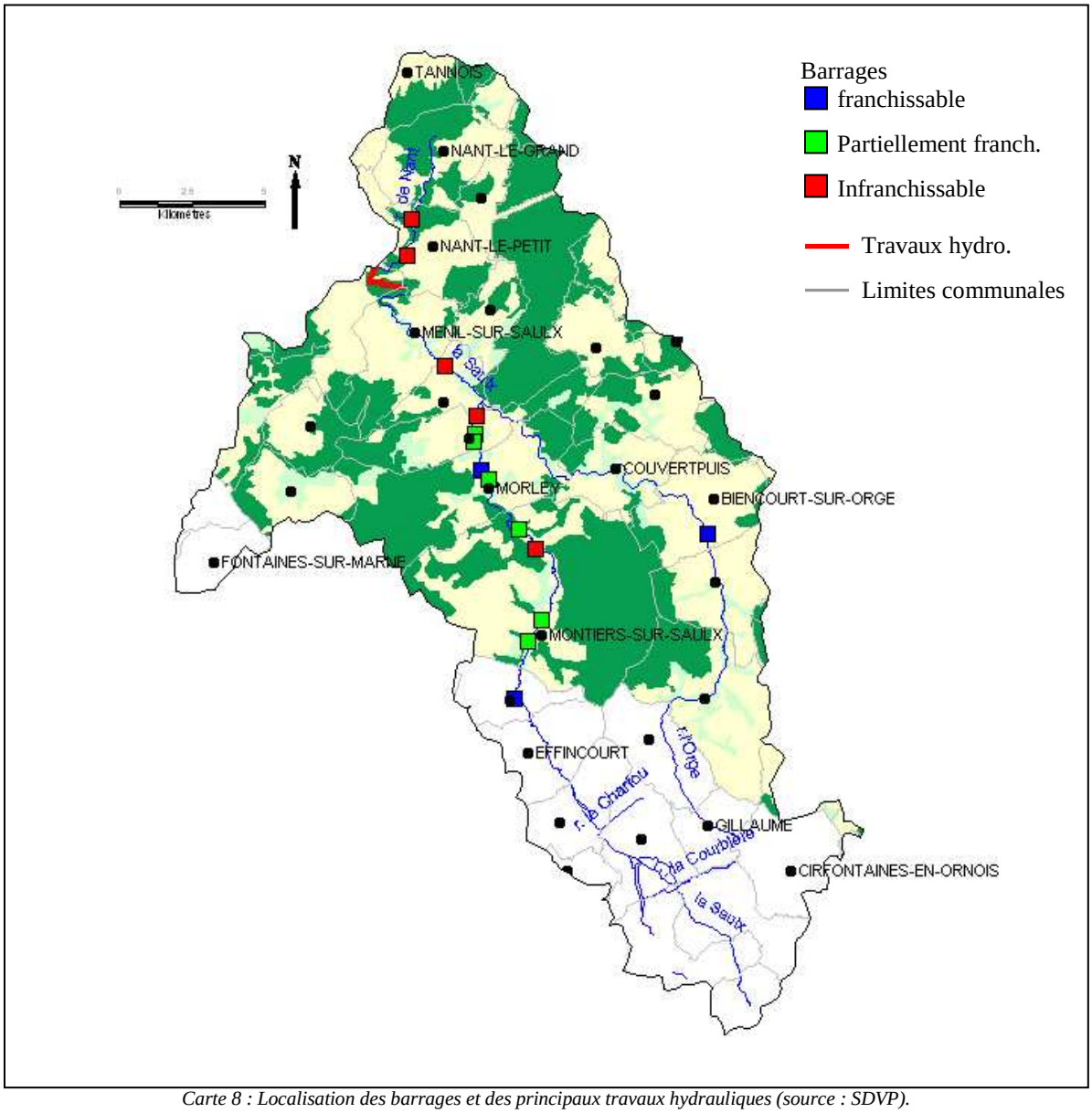

Carte 8 : Localisation des barrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP).

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Principaux ouvrages :

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
					Franchissable	0	PAROY-SUR-SAULX
					Infranchissable	3	NANT-LE-PETIT
					Infranchissable	1.5	NANT-LE-PETIT
Moulin Bas du Bouchon sur Saulx	désaffecté	oui	AP 19/12/1928	seuil fixe + vanne	Infranchissable	2	LE BOUCHON-SUR-SAULX
Barrage du fourneau de Dammarie	Dérivation pour fonderie	oui	?	vannage	Infranchissable	2.5	DAMMARIE-SUR-SAULX
vannage à Dammarie	désaffecté	non	AP 24/05/1869	vannage	Partiellement franch.	1.5	DAMMARIE-SUR-SAULX
ancien moulin de Dammarie	désaffecté	oui	Ordonnance roy. 26/03/1843	vannage	Partiellement franch.	1.2	DAMMARIE-SUR-SAULX
ancien fourneau de Morley	désaffecte	non	AP 29/06/1912	vannage	Franchissable	1	MORLEY
ancien moulin de Morley	désaffecté	oui	AP 31/08/1878	vannage	Partiellement franch.	2	MORLEY
ancien bocard de la Malmaison	désaffecté	oui	OR 19/01/1842	seuil	Partiellement franch.	1	MONTIERS-SUR-SAULX
barrage des anciens Bocards	désaffecté	oui	OR 25/11/1843	seuil	Infranchissable	2.5	MONTIERS-SUR-SAULX
anciennes forges de Montiers	désaffecté	oui	Décrêt impérial 21/05/1853	seuil	Partiellement franch.	1.6	MONTIERS-SUR-SAULX
Ancien moulin de Montiers	désaffecté	oui	AP 27/12/1913	seuil	Partiellement franch.	1.8	MONTIERS-SUR-SAULX
ancien moulin de Biencourt sur Orge	désaffecté	non	?	seuil	Franchissable	0	BIENCOURT-SUR-ORGE

4.6. Extraction de granulats :

Néant.

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
	Plan d'eau d'Harméville	0,06	Enclos piscicole	Saulx	Saulx	Harméville
	Plan d'eau de Pancey	/	Eau close			Pancey/ Saulx

Contexte Saulx 2 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5514-SP
Zone hydrographique	F554
Masse d'eau	FRHR120 : La Saulx de sa source au confluent du r. St Sébastien FRHR121 : La Saulx du confluent du r. St Sébastien au confluent de la Chée
Limite amont	r. de Nant
Limite aval	Confluence Ornain
Cours d'eau	La Saulx
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite
Carte IGN	3014^{E} 3015^{E} 3015W

Le contexte « Saulx 2 » se situe au sud-est du département de la Meuse et en partie sur le département de la Haute Marne.

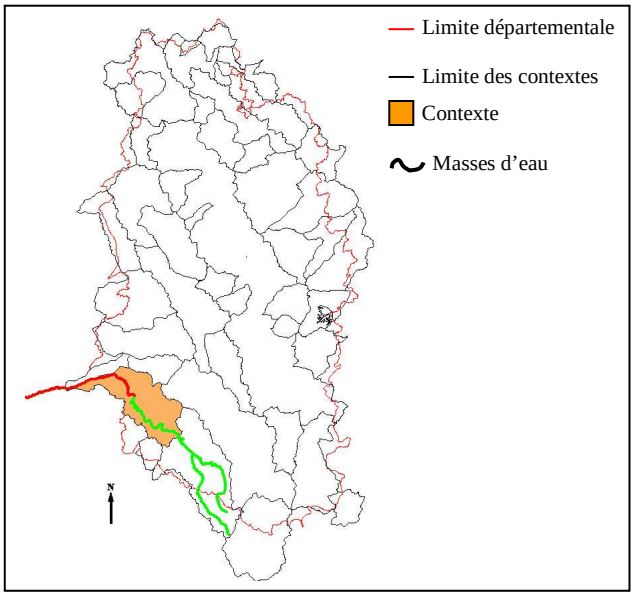

Carte 1 : Localisation du contexte « Saulx 2 » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

La plus grande partie du contexte repose sur les calcaires portlandiens du Barrois (jurassique). Au niveau de Contrisson, la rivière quitte le plateau du Barrois pour atteindre la plaine du Perthois (carte 2).

La zone hydrographique « F554 » correspond à une zone :
- de captage moyenne,
- de géologie siliceuse,
- d'altitude de classe 1.

La vallée de la Saulx traverse la région en direction Sud-est/ Nord-ouest parallèlement aux zones d'affleurement du Portlandien et du Kimméridgien. Cette vallée est uniquement creusée dans les calcaires du Banonien inférieur (= Portlandien inférieur), elle est très étroite et ses affluents sont peu importants

Des alluvions modernes de nature argilo-sableuse tapissent la vallée de la Saulx.

Tous les affluents droits de la Marne sont alimentés par des nappes aquifères kimméridgiennes. La Saulx possède aussi une nappe alluviale.

C'est une région karstique : les entonnoirs et gouffres sont nombreux, ils proviennent de la dissolution des calcaires du Banonien.

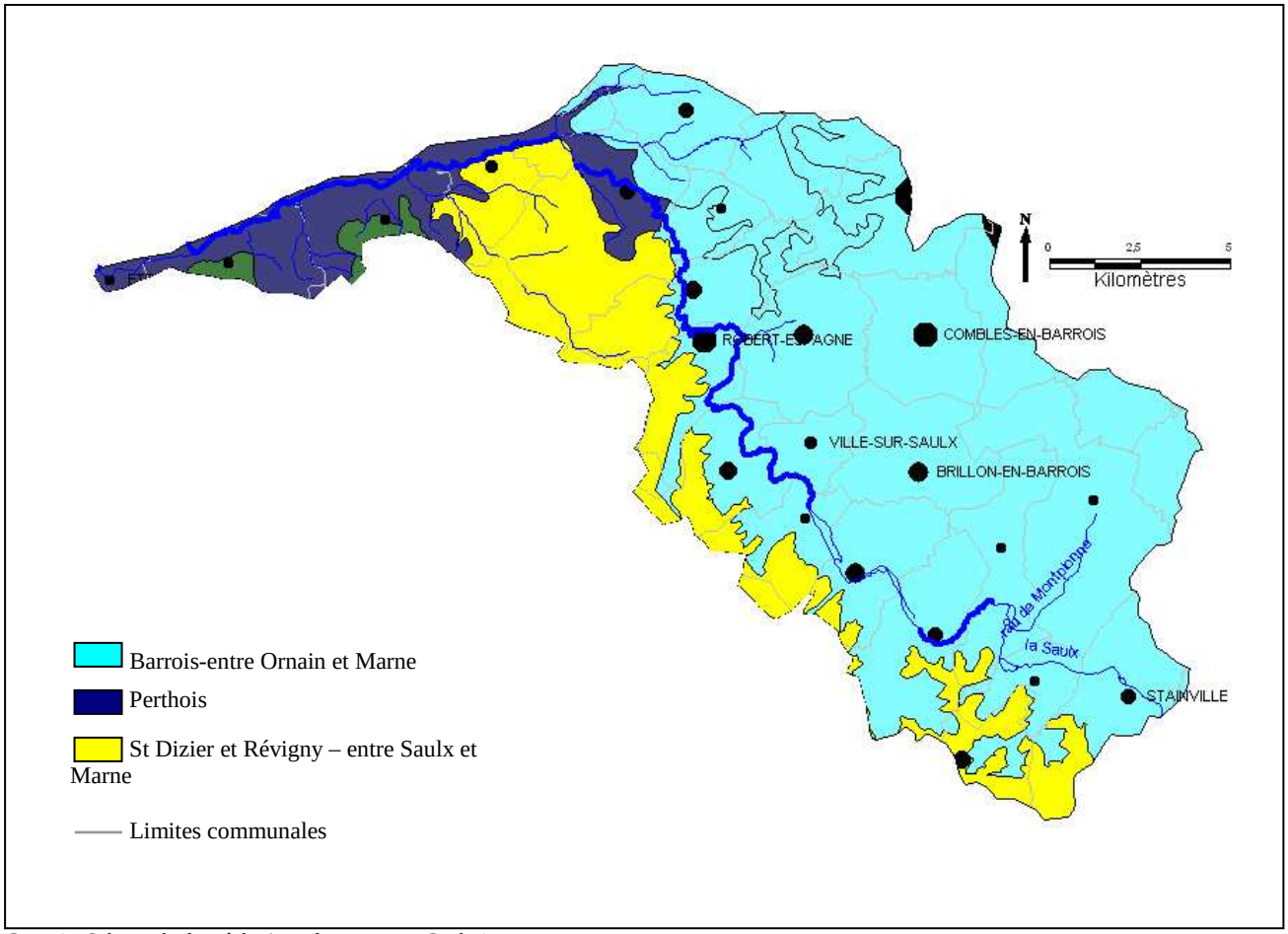

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Saulx 2 »

2.1.Réseau hydrographique :

Sur le contexte « Saulx 2 », la Saulx parcourt environ 55 kilomètres en se dirigeant tout d'abord vers le nord-ouest puis elle bifurque brusquement vers l'ouest, au niveau de Contrisson.

On ne trouve sur le contexte qu'une dizaine de petits affluents, tous regroupés au nord (sauf les ruisseaux de Montplonne et Saint-Sébastien).

Le ruisseau de Montplonne est un site exceptionnel pour la reproduction de la truite fario et a pour cela été classé en arrêté de protection de biotope depuis 1994. Le ruisseau étant particulièrement sensible aux étiages, du fait de pertes karstiques, des pêches de sauvetage sont effectuées chaque année pour récupérer les truitelles.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro	Cours d'eau	Confluence	Rive	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (%0)
F5530200	La Saulx	/		54,8	13	1,5
F5532000	r. de Montplonne	Saulx	D	4,8	3	12,3
F5539000	r. de St Sébastien	Saulx	D	1,5	2	8,7
F5541000	r. de la Doue	Saulx	G	3	3,3	4,7
F5542000	r. de la Beuse	Saulx	D	7,5	2,5	4,7
F5543000	r. de Serainval	Saulx	D	5,1	2,7	9,4
F5545000	r. La Laume	Saulx	G	4,9	2	8,0
F5547000	r. du Pont de la Dame	Saulx	G	3,4		14,1
F55-	Petits affluents	Saulx	D et G	25	1,5	22,8

2.2.2. Topographie :

Profil en long de la Saulx sur le contexte « Saulx 2 » :

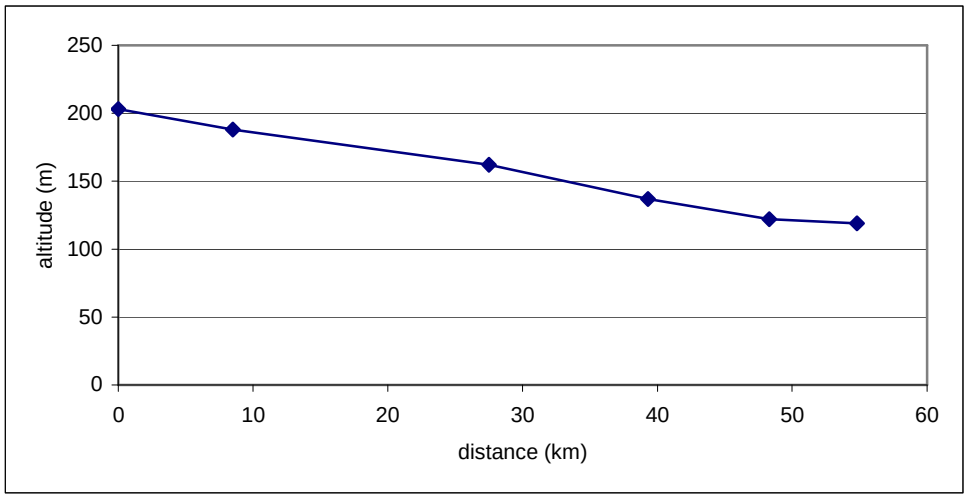

Pente naturelle moyenne : 1,5 ‰

2.2.3.Caractéristiques hydrologiques :

- Débits **:**

La Saulx à Mogneville (synthèse 1968-2005, DIREN Champagne-Ardennes).

	Janv.	Fév.	Mars	avr.	Mai	juin	juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Annee
debits (m3/s)	14.00	14.80	11.20	8.380	5.500	3.710	3.600	2.860	2.730	4.180	7.690	12.30	7.540
Qsp (l/s/km2)	29.3	31.0	23.5	17.6	11.5	7.8	7.5	6.0	5.7	8.8	16.1	25.7	15.8

Module interannuel (m^3/s)	7.540
QMNA ½ (m^3/s)	1,600
QMNA 1/5 (m^3/s)	1,200

- Sensibilité aux assecs estivaux : (enquête auprès des AAPPMA et brigade départementale du CSP, 2003)

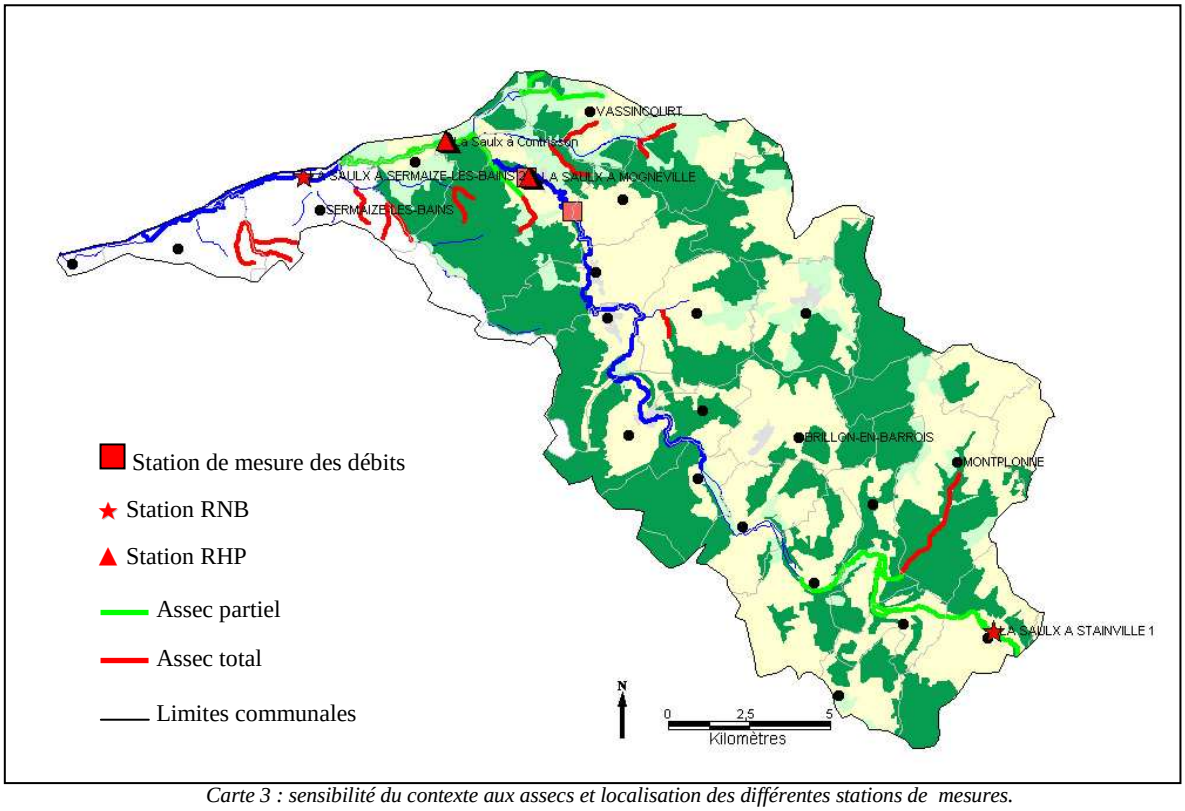

Carte 3 : sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

Les assecs affectant les petits affluents sont dus au substrat géologique assez perméable sur le contexte.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

  - données RHP : (dernières pêches)

La Saulx à Contrisson (03550005) : 1998
Surface prospectée : 840 m²
Analyse des captures :

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
CHA	3	25
TRF	3	1109
VAI	30	40
LOF	3	14
GOU	1	33
CHE	7	1791
VAN	<<	22
BAF	2	711
GAR	1	129
Total	**50**	**3874**

La Saulx à Mognéville (03550066) 2005
Surface prospectée : 1440m²
Analyse des captures :

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
TRF	4	757
TAC	<<	72
OBR	3	412
CHA	2	5
VAI	34	90
LOF	6	32
LPP	<<	4
BAF	1	193
VAN	2	263
CHE	1	490
EPI	1	1
ANG	<<	11
Total	**54**	**2330**

On peut noter une belle population de truite fario et une belle population d'ombre commun, en extension (différentes classes d'âge représentées).
Les densités de capture sont faibles, dues au faible nombre de vairons (ressource alimentaire pour la truite et l'ombre).

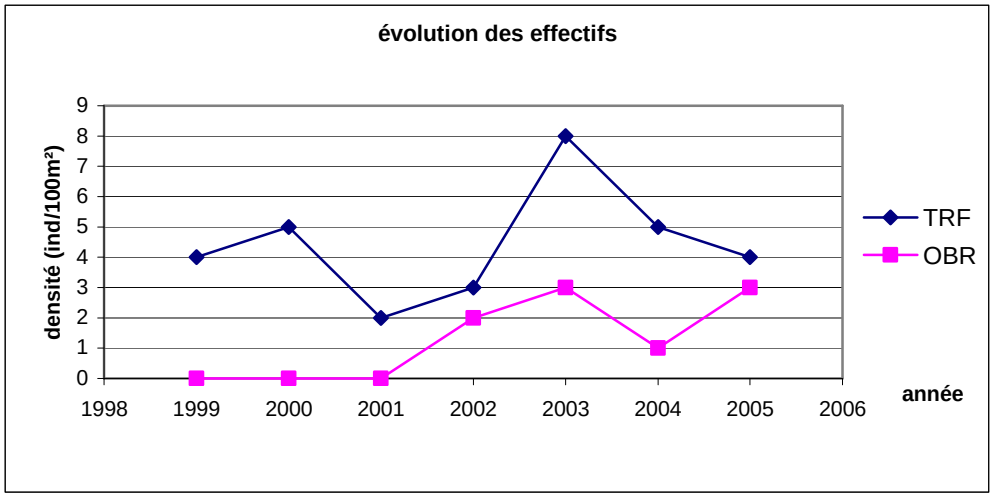

- Réseau de référence DCE :

La Saulx à Rupt-aux-Nonains : 2005
Surface prospectée :1600m²
Captures :

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
TRF	16	1398
CHA	27	101
VAI	7	12
LOF	1	3
LPP	<<	11
CCO	<<	111
EPI	<<	<<
EPT	2	1
Total	**53**	**1637**

- Autres données :

Monplonne : Pêche de sauvetage 2005 :

	Age	Effectif
Truite fario	0+	6147
	1+	895
	2+ et 3+	50
	4+	21

- Zones de frai :

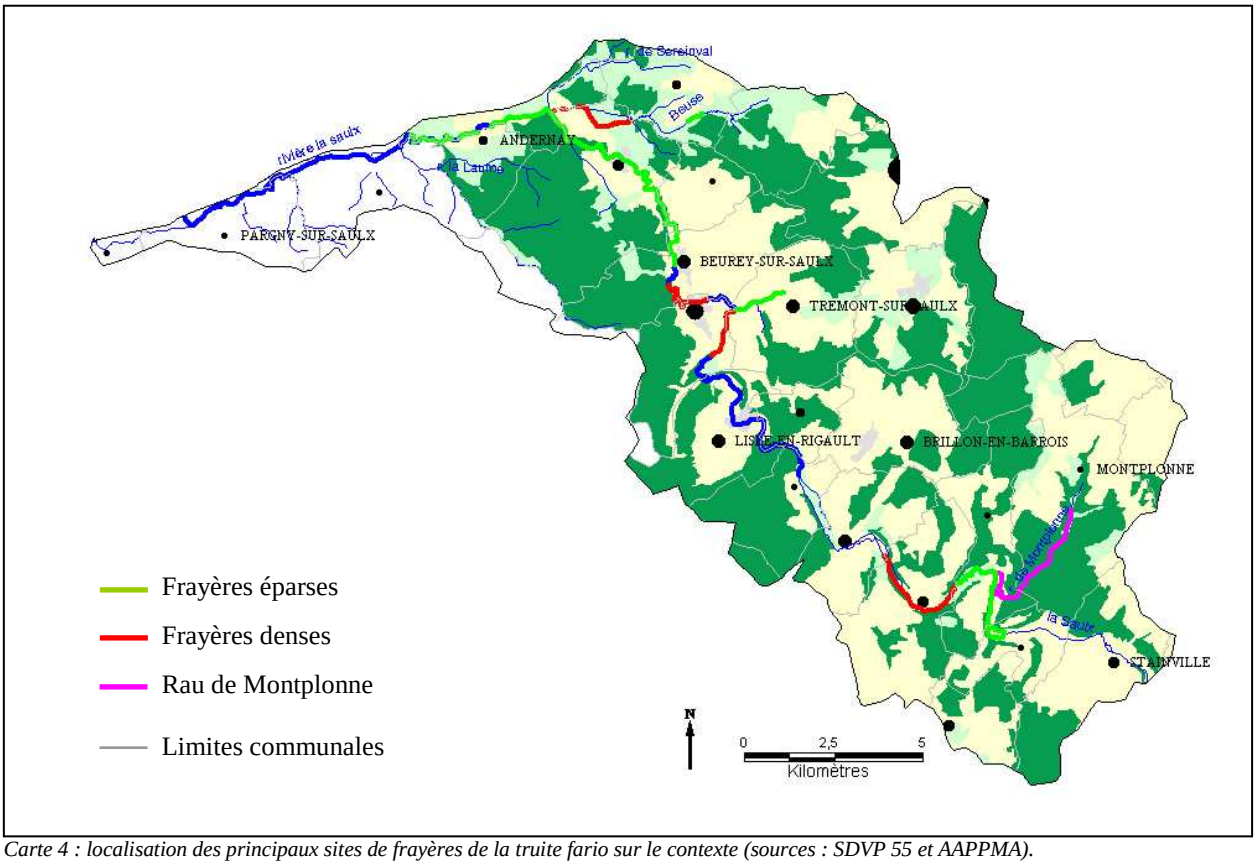

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères de la truite fario sur le contexte (sources : SDVP 55 et AAPPMA).

On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

Le ruisseau de Montplonne est un site exceptionnel pour la reproduction de la truite. Etant régulièrement en assec, le CSP procède chaque année à des pêches électriques de « sauvetage » pour transférer les truitelles vers des tronçons en eau.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Saulx	Sermaize les Bains	52	53	74	80	54	2003	RTMarne
Saulx	Robert-Espagne	81	56	62	80	55	2003	RTMarne
Saulx	Stainville	55	42	55	84	23	2003	RTMarne

Très bon Passable Très mauvais

Bon Mauvais

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Saulx	Lavincourt	25	7	14	2004	Etude ponctuelle
Saulx	Stainville	36	6	15	2004	Etude ponctuelle
Saulx	Bazincourt	26	8	15	2004	Etude ponctuelle
Saulx	Rupt aux Nonains	31	8	16	2004	Etude ponctuelle
r. de Montplonne	Montplonne	16	2	6	2004	Etude ponctuelle
Saulx	Sermaize les Bains	33	7	16	2003	RNB
Saulx	Robert-Espagne	54	8	20	2003	RNB
Saulx	Stainville	25	6	13	2001	RNB

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
Saulx	Robert-Espagne	13,4	bonne	2003	RT Marne
Saulx	Stainville	16,6	bonne	2005	RNB
Saulx	Stainville	15,4	bonne	2004	RNB
Saulx	Stainville	15,4	bonne	2003	RNB
Saulx	Stainville	14,7	bonne	2002	RNB
Saulx	Rupt-aux-Nonains	15,4	bonne	2005	Réseau référence DCE

  - IPR :

Rivière	Station	Classe	IPR	Date	Origine
Saulx	Rupt-aux-Nonains	2	10,5	2004	Station référence DCE

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

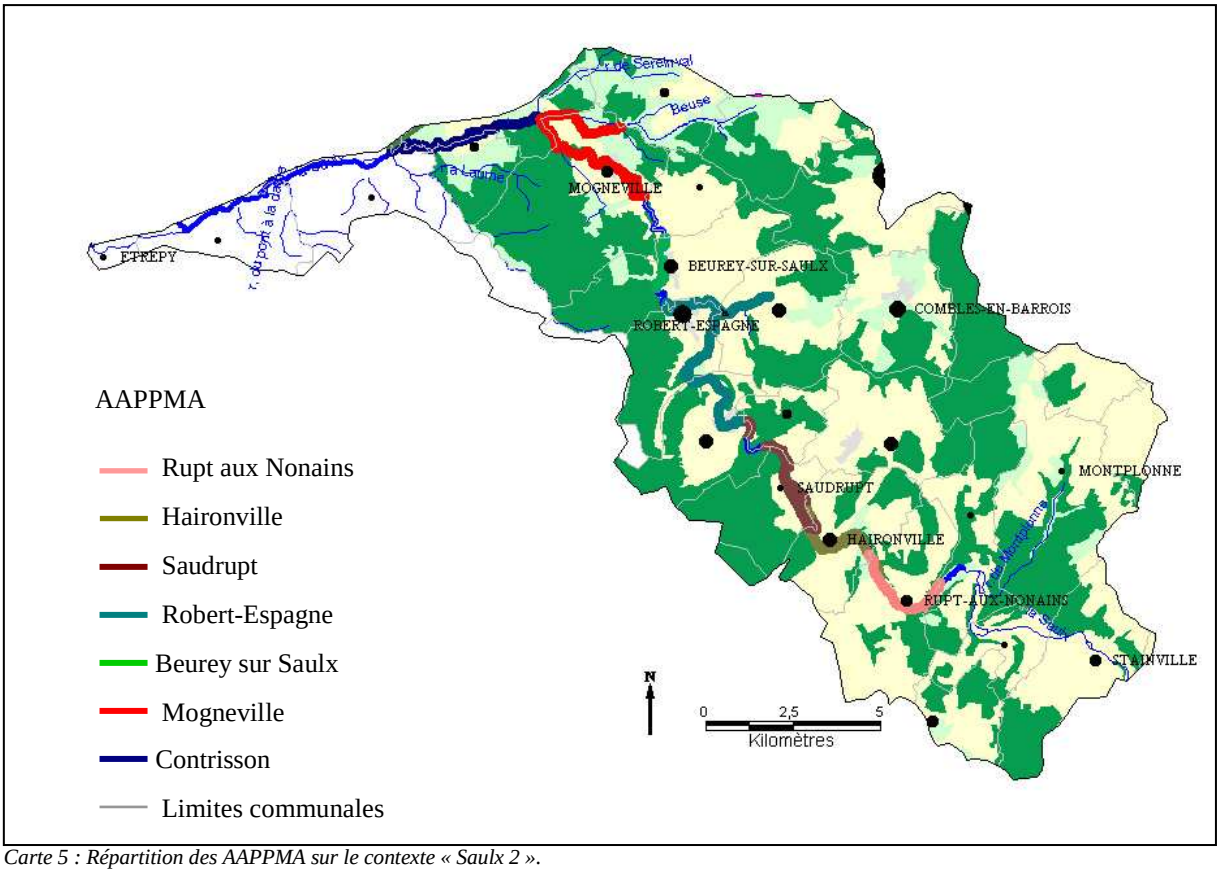

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Saulx 2 ».

AAPPMA de Rupt-aux-Nonains **Cours d'eau :** la Saulx **Effectifs de pêcheurs** : 94 **Empoissonnement :** **Origine des poissons déversés :**	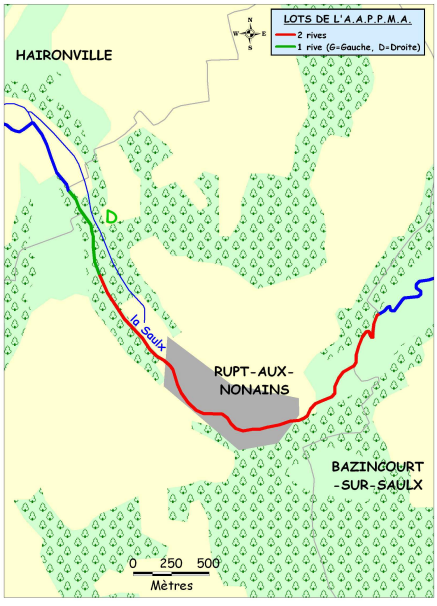

AAPPMA d'Haironville

Cours d'eau : la Saulx

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 135

Empoissonnement :

3000 alevins, 300 kg fario

Origine des poissons déversés :

Pisciculture du Vaucheron

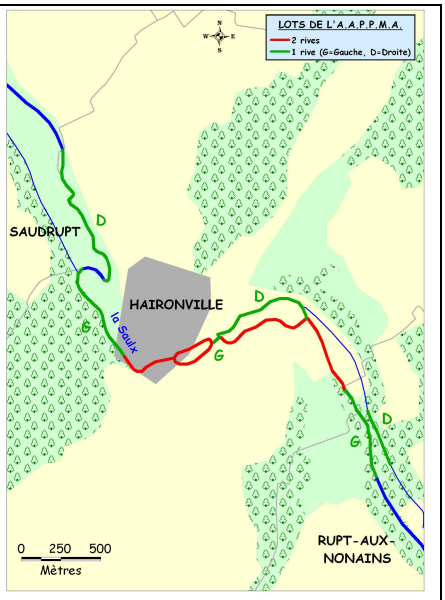

AAPPMA de Saudrupt

Cours d'eau : la Saulx

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : env. 120

Empoissonnement :

Origine des poissons déversés :

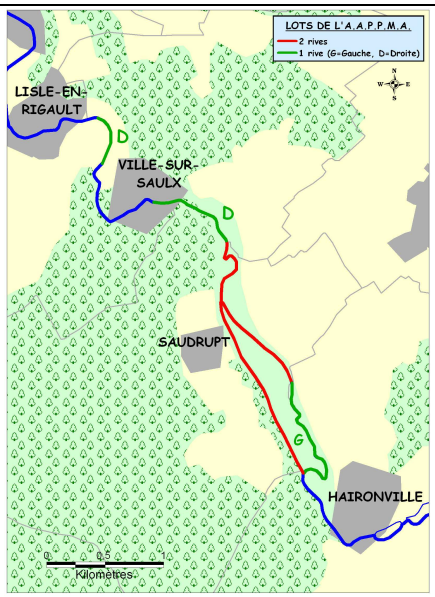

AAPPMA de Robert-Espagne

Cours d'eau : la Saulx
Ruisseau St-Sébastien

Autres lots : Etang de Trémont sur Saulx

Effectifs de pêcheurs : 176

Empoissonnement :
25000 alevins, 300 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

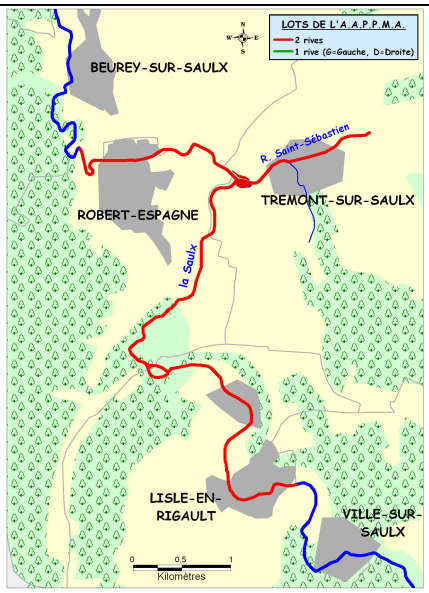

AAPPMA de Beurey sur Saulx

Cours d'eau : la Saulx

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 52

Empoissonnement :
2000 alevins, 70kg fario, 60 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

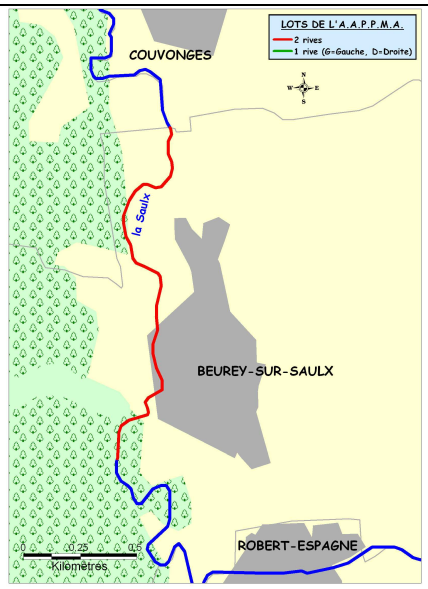

AAPPMA de Mognéville

Cours d'eau : la Saulx

Autres lots : Etang 2ème cat.

Effectifs de pêcheurs : 60

Empoissonnement :
150 kg fario
50kg carpes, 40 kg tanches, 40kg gardons
25 kg perches, 30 kg brochets +50

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du vaucheron

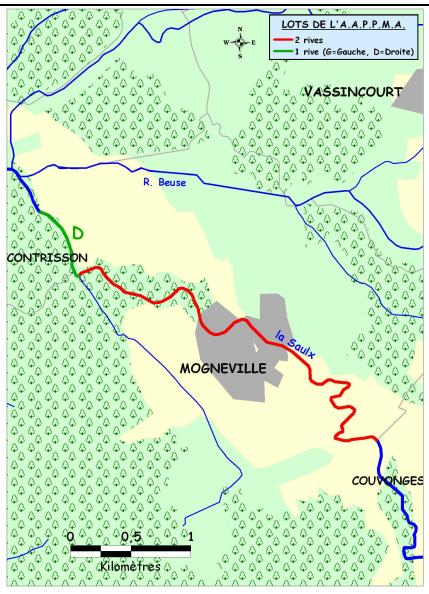

AAPPMA de Contrisson

Cours d'eau : la Saulx
Canal Marne au Rhin

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 71

Empoissonnement :
3000 alevins,100 kg fario, 140 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

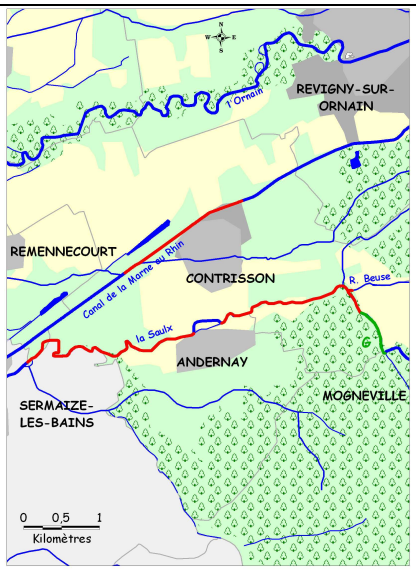

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55 et 52
POLICE EAU	DDE 55 et 52
GESTIONNAIRE	AAPPMA : Rupt aux Nonains, Haironville, Saudrupt, Robert-Espagne, Beurey, Mogneville, Contrisson Particuliers Collectivités

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
51144	CHEMINON		640
51240	ETREPY	Canal de la Marne au Rhin	141
51423	PARGNY-SUR-SAULX	Saulx	2174
51531	SERMAIZE-LES-BAINS	r. la Laume	2180
51583	TROIS-FONTAINES-L'ABBAYE		245
55011	ANDERNAY	r. la Laume	234
55035	BAZINCOURT-SUR-SAULX	r. de Montplonne	169
55049	BEUREY-SUR-SAULX	Saulx	504
55125	CONTRISSON	Saulx	693
55134	COUVONGES	Saulx	116
55224	HAIRONVILLE	Saulx	579
55284	LAVINCOURT	Saulx	61
55296	LISLE-EN-RIGAULT	Saulx	539
55340	MOGNEVILLE	Saulx	406

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
55015	AULNOIS-EN-PERTHOIS	429
55029	BAR-LE-DUC	18079
55079	BRILLON-EN-BARROIS	615
55120	COMBLES-EN-BARROIS	822
55186	FAINS-VEEL	2369
55302	LONGEVILLE-EN-BARROIS	1290
55374	NANT-LE-PETIT	91
55476	SAVONNIERES-DEVANT-BAR	558
55494	SOMMELONNE	483
55504	TANNOIS	434

55352	MONTPLONNE	r. de Montplonne	189
55366	VAL-D'ORNAIN	Beuse	916
55424	REMENNECOURT	Saulx	70
55427	REVIGNY-SUR-ORNAIN	Sereinval	3733
55435	ROBERT-ESPAGNE	Saulx	850
55447	RUPT-AUX-NONAINS	Saulx	358
55470	SAUDRUPT	Saulx	207
55501	STAINVILLE	Saulx	380
55514	TREMONT-SUR-SAULX	Saulx	623
55531	VASSINCOURT	Beuse	321
55568	VILLE-SUR-SAULX	Saulx	311

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes des Pays de la Saulx et du Perthois*** : Stainville, Juvigny en Perthois, Nant le Petit, Monplonne, Bazincourt sur Saulx, Brillon en Barrois, Ville sur Saulx, Lisle en Rigault, Saudrupt, Haironville, Rupt aux Nonains, Cousances les Forges, Aulnois en Perthois, Ancerville, Lavincourt, Sommelonne, Baudonvilliers, Savonnières-en-Perthois
- **Communauté de communes de Révigny sur Ornain*** : Révigny-sur-Ornain, Contrisson, Laimont, Mognéville, Laheycourt, Neuville-sur-Ornain, Nettancourt, Vassincourt, Noyers-Auzécourt, Brabant-le-Roi, Andernay, Rancourt-sur-Ornain, Sommeilles, Couvonges, Villers-aux-Vents, Remennecourt.
- **Communauté de communes de Bar-le-Duc*** : Bar-le-Duc, Fains-Véel, Longeville-en-Barrois, Val d'Ornain, Naives-Rosières, Robert-Espagne, Combles-en-Barrois, Behonne, Trémont-sur-Saulx, Savonnières-devant-Bar, Beurey-sur-Saulx, Vavincourt, Resson, Chardogne, Rumont.
- **Communauté de communes de la Saulx et de la Bruxenelle** (Marne) : Sermaize-les-Bains, Pargny-sur-Saulx, Cheminon, Maurupt-le-Montois, Trois-Fontaines-l'Abbaye, Etrepy.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le contexte :

- 1 ruisseau en arrêté de protection de biotope : le Ruisseau de Montplonne
- 1 site Natura 2000 (n°95) : « Gîtes du Perthois » (Chauves-souris)
- 2 ZNIEFF de type 1 : « Lieux-dits les Cores et les Chantillons » ; « Andernay, Fontaine Bouillante, Robert-Espagne, gouffres en forêt ».
- 1 site inscrit : « Vallée de la Saulx » (SI55035A) à Bazincourt-sur-Saulx.
- 5 Espaces Naturels Sensibles :
  - « Forêt de Jean d'Heurs »
  - « Versant nord du bois de la Jeaux et Vau Gobert »
  - « Carrières souterraines de Ville-sur-Saulx »
  - « Grottes du cimetière de Combles-en-Barrois »
  - « Forêt de versant nord à Rupt-aux-Nonains ».

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Superficie affectée au bassin versant (ha)		46998
SAU (ha)		22418
SAU (%)		47,7
Cheptel		
UGB	Effectifs	6740,7
	Nb. De têtes par ha de BV	0,2

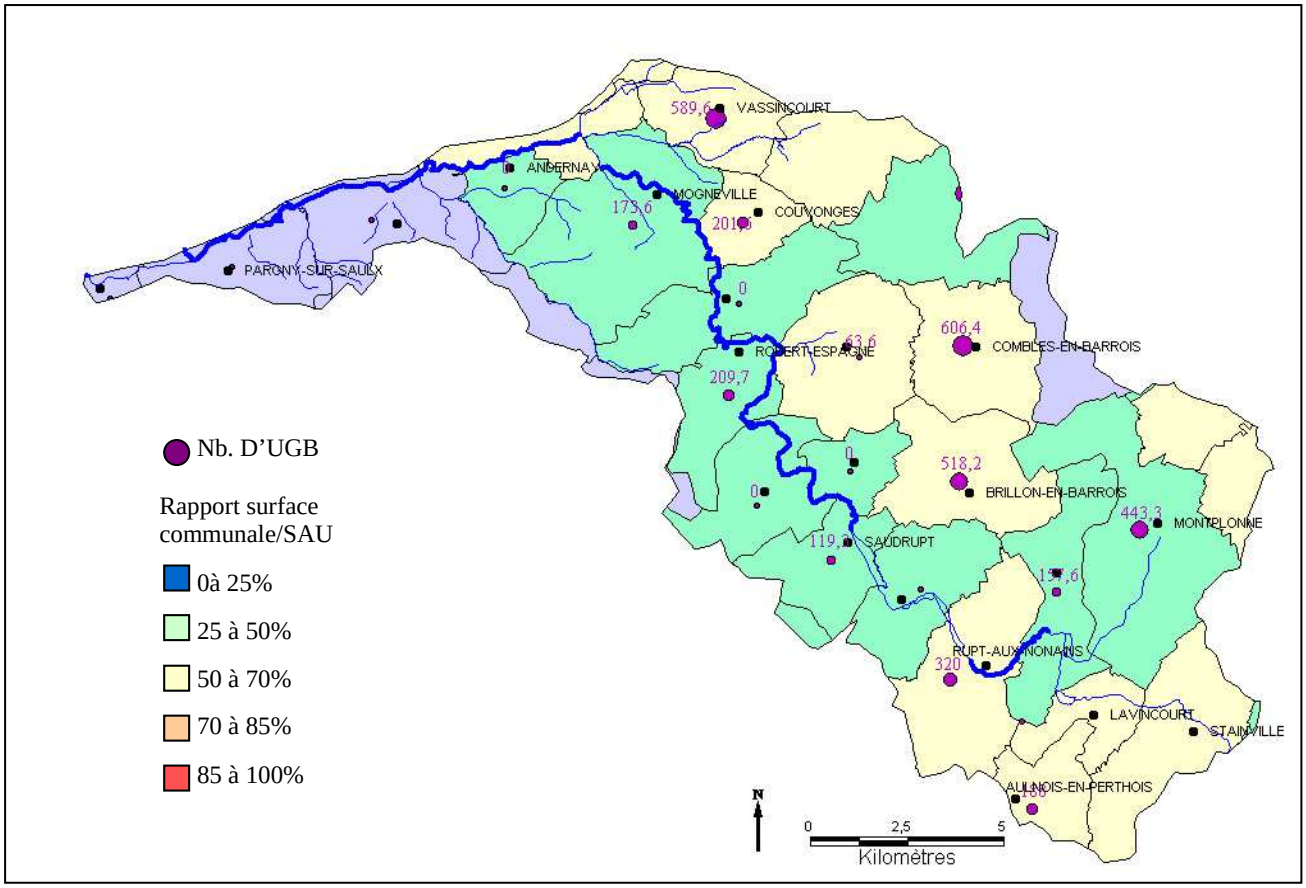

Carte 6 : pourcentage de SAU par communes et UGB (RGA Lorraine, 2000, DDAF)

Remarque : Les données concernant la proportion de SAU par communes ainsi que les UGB sont issues du Recensement Général Agricole de Lorraine : les chiffres ne sont donc pas renseignés pour l'instant pour les communes du département de la Haute Marne (représentées en violet sur la partie sud de la carte).

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Il existe cinq stations d'épuration des eaux usées sur le contexte :

Commune	Milieu récepteur	Date d'ouverture	Capacité (EQH)	Rendement				Traitement
				MES	MO	NR	MP	
Aulnois en Perthois	Saulx	1978	500	90	80	30	30	Biologique
Brillon en Barrois	Saulx	1988	600	89	80	55	52	Lagune
Haironville	Saulx	1990	800	95	91	91	8	Nitrification Traitement biologique
Lisle en Rigault	Saulx	1998	1100	95	94	96	93	Nitrification Traitement biologique
Mognéville	Saulx	2000	2700	98	96	92	86	Nitrification Traitement biologique

4.2.2. Rejets industriels :

INDUSTRIES ET DATES D'EXPLOITATION	ACTIVITE	DECISION	TYPE DE RESEAU
MORLEY			
PROGILOR *(avant 1975)*	Equar-rissage	Autorisation 05/10/2000	Salariés : 21 Les eaux de ruissellement sur les circulations passent par un débourbeur et sont ensuite rejetées dans la Saulx. Il n'y a aucun autre rejet dans la Saulx : les eaux usées à haut risque (jus d'égouttage) sont collectées et traités à Etreux (02), les eaux à bas risque (lavage des camions) sont collectées et traitées sur le site de Charny
RUPT AUX NONAINS			
Société GABRIEL *(1958)*	Pisciculture	Autorisation 20/10/1958 demande actua. Le 28/08/2001	Salariés : 27 Dérivation de la quasi totalité du débit d'étiage mais la totalité de l'eau est restituée au milieu.

HAIRONVILLE

SEVP auto	Dépôt de véhicules hors usage et récupération de pièces	Autorisation 19/05/1992	Salariés : Rejet raccordé : les eaux des aires de lavage passent par un débourbeur et sont ensuite envoyées à la station d'épuration d'Haironville
Société des Forges		29/05/1980	Salariés : 770 Rejet direct des eaux de ruissellement Rejet isolé : les eaux de l'usine sont collectées et reliées à la station d'épuration de l'usine

SAUDRUPT

Société GABRIEL	Pisciculture et abattage du poisson		Salariés : Rejet isolé : les eaux de l'atelier d'abattage subissent un traitement et dégraissage **Polluants** : 16 kg MO /j ; 5.1 kg MES/j

ROBERT ESPAGNE

SARL SOLD'INDUS	Dépôt et valorisation de rebuts de profilés métalliques	Autorisation 12/04/2001	Salariés : Situation hors captage eau potable Installation individuelle pour les eaux sanitaires. Les eaux de ruissellement sur le site peuvent concerner la Saulx via un fossé d'une longueur de 2 km
SARL François Frères	Démolition, dépollution véhicules auto	Autorisation 29/05/1996	Salariés : 15 Situation hors captage eau potable Raccordement des parkings à un réservoir de récupération intégrale des effluents avec séparateur à hydrocarbures, filtres et débourbeur Assainissement autonome pour les eaux sanitaires
SARL PROFONTAL	Fonderie aluminium 2ème fusion	Autorisation 18/11/1985	Salariés : Aucun rejet Les effluents sont collectés puis enlevés par une entreprise spécialisée

MOGNEVILLE

Société GABRIEL	Pisciculture		Salariés : Débits prélevés : 1 à 2.5 m^3/j (en étiage, tout le débit est utilisé pendant la nuit) **Polluants** : 143 kg DBO/j ; 638 kg MES/j ; 47.8 kg MES/j

CONTRISSON

GALVA-MEUSE	Galvanisation et laminage	Autorisation 24/03/1988	Salariés : 125 Rejet isolé : les eaux industrielles sont traitées en station physico-chimique sur site (env. 500 litres/j) et rejetées dans le canal de la Marne au Rhin

4.3. Les prélèvements :

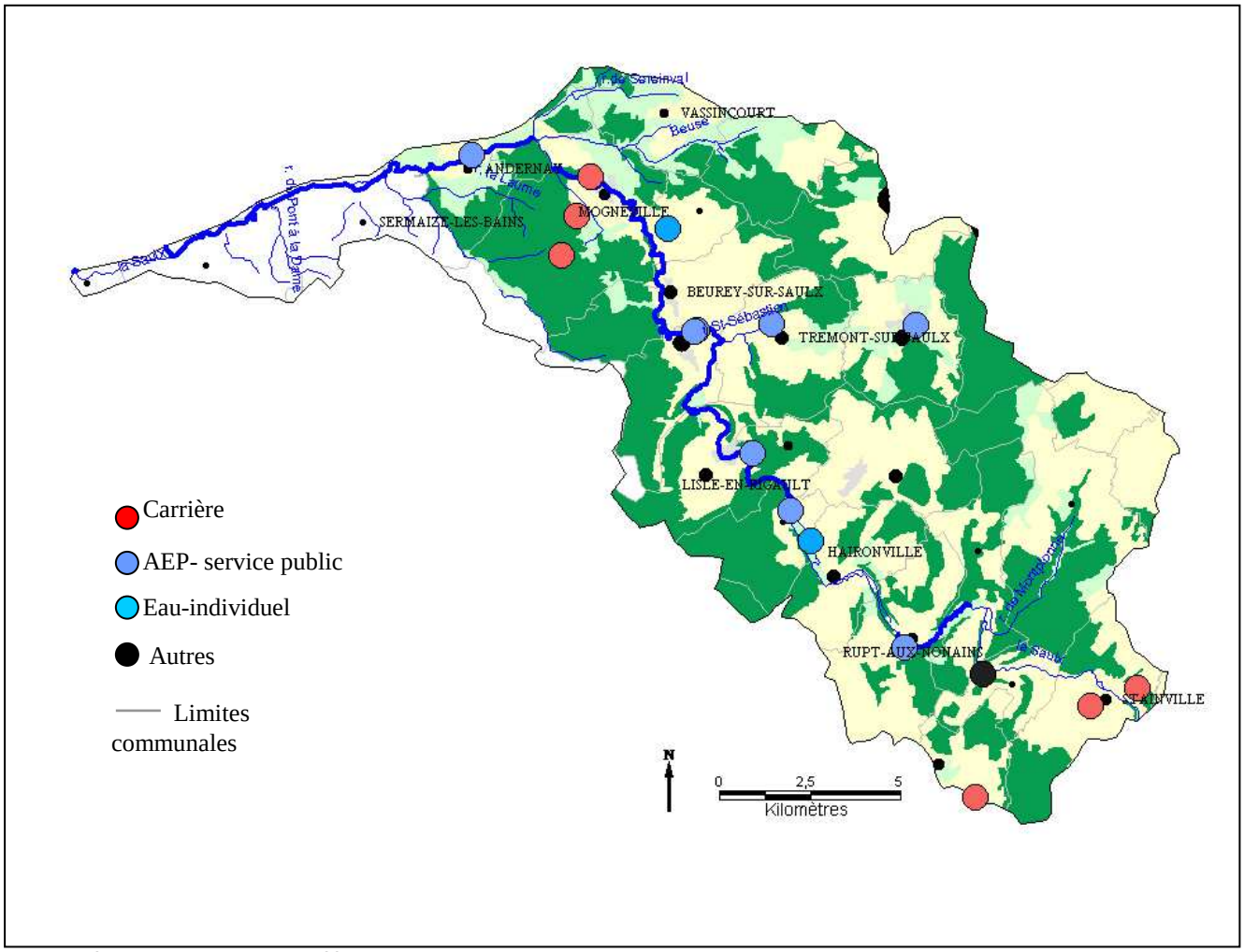

Carte 7 : répartition des principaux prélèvements d'eau sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

	Date	Milieu récepteur	Origine	Ville	Nature	Observations
2001	21/05	Saulx	Pisciculture	Rupt	Eau de javel	**Dépigmentation des poissons et mortalité piscicole** sur plus de 200 mètres de rivière dues au déversement de 10 litres d'eau de javel pure lors du nettoyage d'un bac décanteur dégraisseur Pollution identique au 04/10/92

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

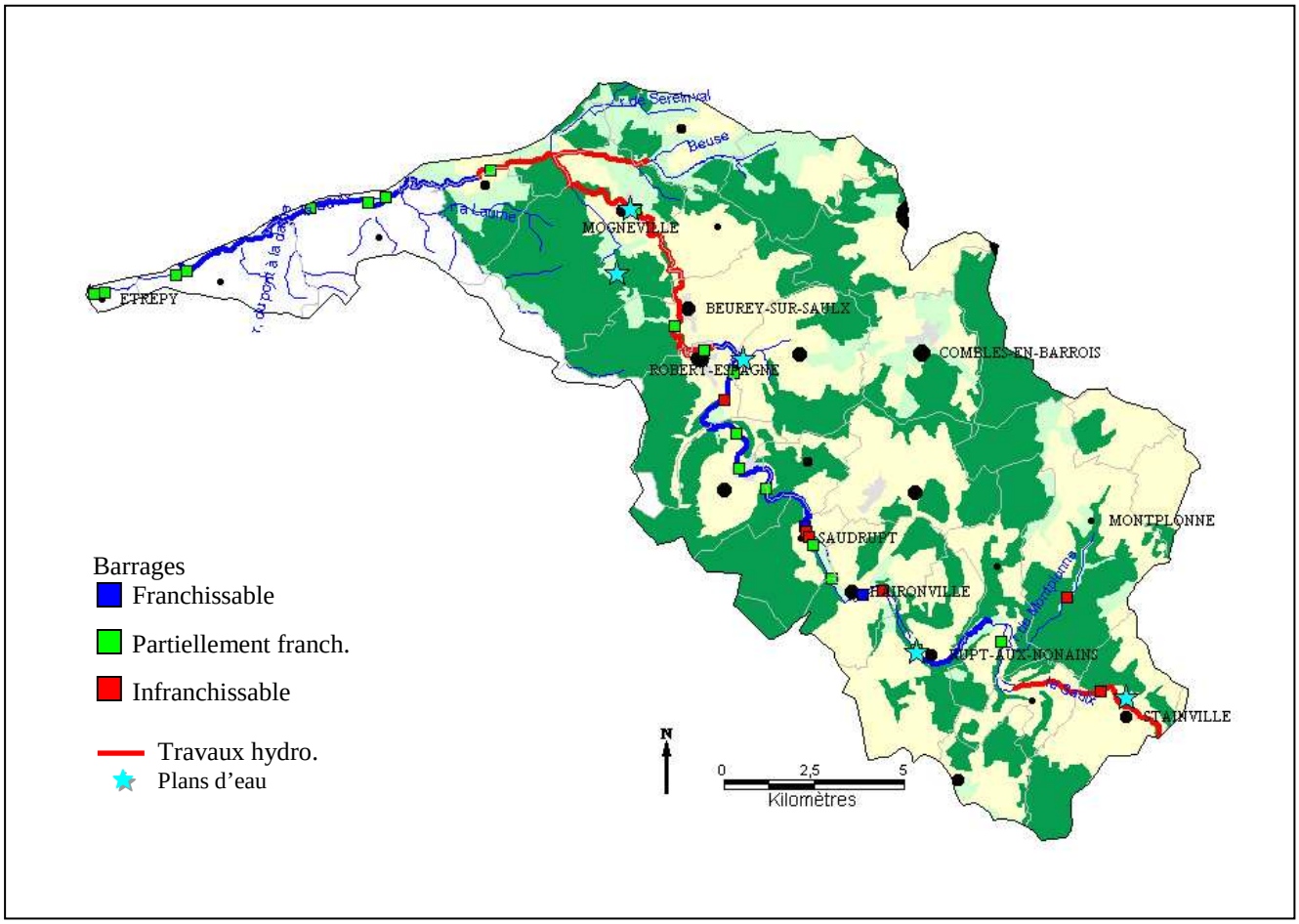

Carte 8 : localisation des ouvrages et principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55 et 51)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Principaux ouvrages :

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Barrage du château d'Etrepy	Alimentation des douves	oui	?	Vannes+seuil	Partiellement franchissable	2.5	ETREPY
déversoir du Moulin d'Etrepy					Partiellement franchissable	1	ETREPY
Ancien Moulin de Pargny sur Saulx	désaffecté	oui	?	Vannes+seuil	Partiellement franchissable	2	PARGNY-SUR-SAULX
déversoir du Moulin de Pargny sur Saulx					Partiellement franchissable	2	PARGNY-SUR-SAULX
Seuil de prise d'eau pour canal de la Marne au Rhin	Prise d'eau	oui	?	seuil	Partiellement franchissable	1	SERMAIZE-LES-BAINS
Ancien Moulin de Sermaize les Bains	loisir	oui	?	Seuil+vannes	Partiellement franchissable	2	SERMAIZE-LES-BAINS
Moulin d'Andernay	Alimentation bassins pisciculture	oui	AP 20/06/1862	Seuil fixe + hausses + vannes	Partiellement franchissable	2	ANDERNAY
Moulin pisciculture de Mognéville	Alimentation des bassins pisciculture	oui	AP 13/02/1855	Seuil fixe + hausses + vannes	Partiellement franchissable	2	MOGNEVILLE
Barrage de Beurey	Electricité/ autoconso.	Oui	AP 02/1844	Seuil fixe + vannes	Partiellement franchissable	2	BEUREY-SUR-SAULX
Barrage de Robert Espagne	Electricité/ Vente EDF	oui	AP 19/06/1852	Seuil fixe + vannettes + turbines	Partiellement franchissable	2.2	ROBERT-ESPAGNE
Barrage de Rennesson	désaffecté	oui	AP 5/08/1822	Seuil fixe + vannettes	Partiellement franchissable	0	TREMONT-SUR-SAULX
Ancien moulin de Trémont	désaffecté	non	AP 23/11/1867	vannes	Infranchissable	0	TREMONT-SUR-SAULX
Ancienne usine amont de Trémont	désaffecté	oui	AP 28/10/1873	Vanne+ vannette	Franchissable	0,5	TREMONT-SUR-SAULX
Barrage de Pont sur Saulx	Electricité/ Autoconso.	Oui	OR 14/10/1847	Seuil fixe + vannnes	Infranchissable	3	ROBERT-ESPAGNE
Barrage de Jeand'heurs	Electricité/ Vente à EDF	oui	AP 25/07/1860	Vannes	Infranchissable	3	LISLE-EN-RIGAULT
Barrage du château de Jeand'heurs	Electricité/ Vente EDF	oui	AP 4/09/1836	Seuil fixe + hausses mobiles+ vannes	Partiellement franchissable	2	LISLE-EN-RIGAULT
Barrage de la papeterie de Jeand'heurs	Pompage industriel	oui	AP 31/08/1860	Seuil fixe + vannes	Partiellement franchissable	2.5	LISLE-EN-RIGAULT
Barrage de l'ancienne papeterie de Ville sur Saulx	Electricité/ Vente EDF	oui	AP 18/09/1852	Seuil fixe + vannes + turbines	Partiellement franchissable	2.2	LISLE-EN-RIGAULT
Ancien moulin d'Haironville	désaffecté	oui	?	Seuil fixe	Franchissable	0	HAIRONVILLE
Barrage des Forges d'Haironville	désaffecté	oui	AP 11/11/1837	vannes	Infranchissable	3	HAIRONVILLE
Ancien Moulin-pisciculture de Rupt aux Nonains	Alimentation bassins pisciculture	non	AP 11/09/1961	Vannes + turbine	Partiellement franchissable	1.2	RUPT-AUX-NONAINS

Moulin de Bazincourt	Electricité/ Autoconso.	Oui	AP 4/11/1852	Seuil fixe + vannes	Partiellement franchissable	0.7	BAZINCOURT-SUR-SAULX
Ancien Moulin de Montplonne	désaffecté		?		Infranchissable	2	MONTPLONNE
Moulin de Stainville	Electricité/ Autoconso.	Oui	?	Seuil+vannage	Infranchissable	2.5	STAINVILLE

4.6. Extraction de granulats :

Néant.

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
MOGN01	l'Etang	1.2	eau libre	source, ruisseau de la Doue	ruisseau de la Doue	Mogneville
MOGN02	Pisciculture Gabriel	0	pisciculture ICPE	La Saulx	La Saulx	Mogneville
RUNO01	Le Moulin	1.2	Pisciculture	La Saulx	La Saulx	Rupt-aux-Nonains
STAI01	Etang le Patigot	1	Ballastière	/	Affluent	Stainville
TRSA01	Etang de la Garenne	2.3	Pisciculture	ruisseau St Sebastien	ruisseau St Sebastien – Saulx	Tremont sur Saulx

Contexte Cousance – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5515-SC
Zone hydrographique	F527
Masse d'eau	FRHR113A
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Marne
Cours d'eau	Cousance
Type de contexte	Salmonicole conforme
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3116O 3115O

Le contexte « Cousance » se situe au sud du département de la Meuse et chevauche la Haute-Marne.

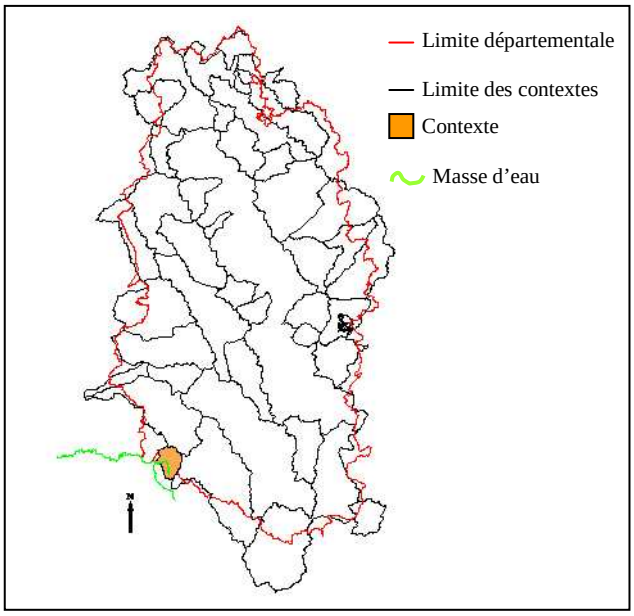

Carte 1 : Localisation du contexte « Cousance » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

L'ensemble du réseau hydrographique s'écoule sur un substrat calcaire à l'origine de pertes et de résurgences.

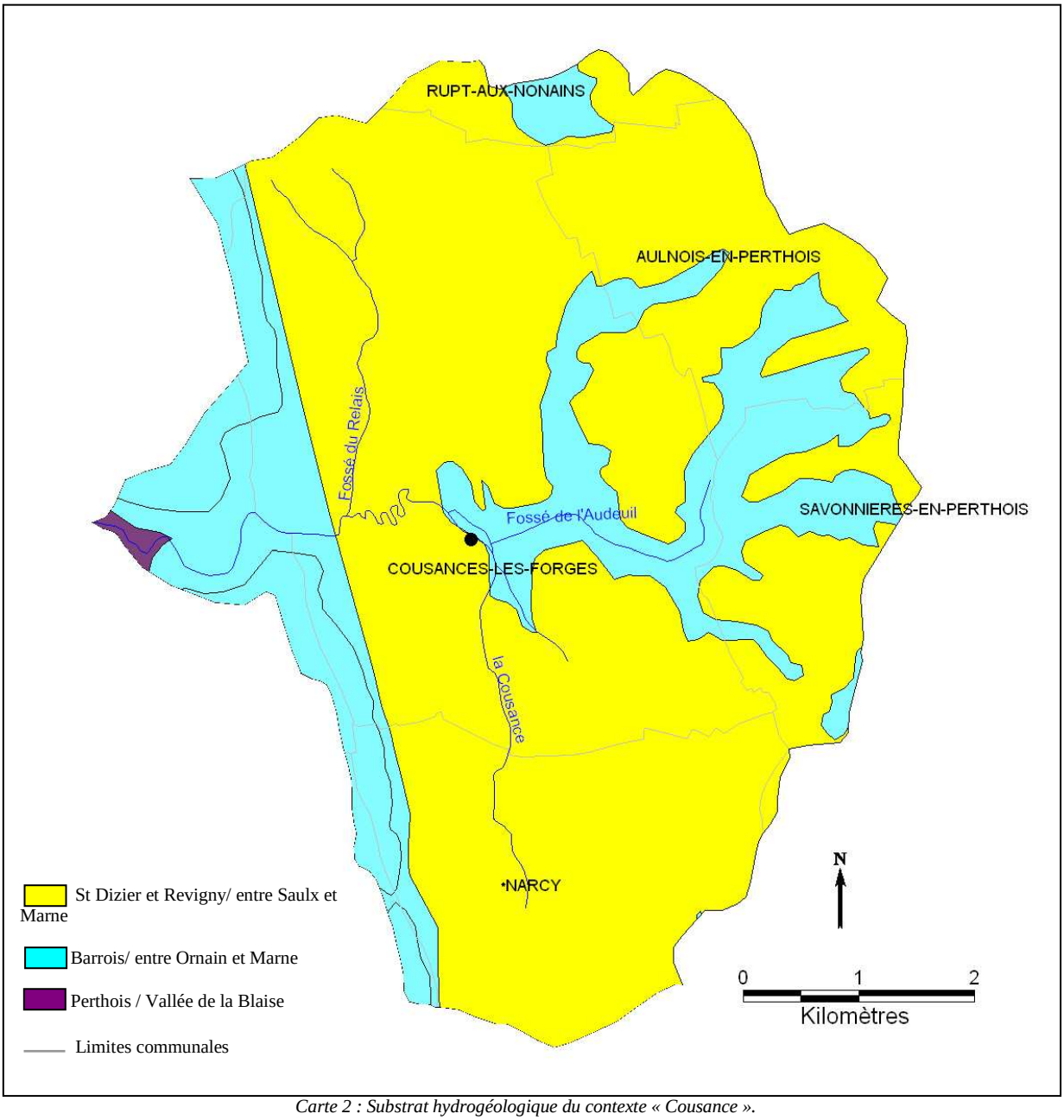

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Cousance ».

2.2. Réseau hydrographique :

La Cousance prend sa source en Haute-Marne, sur la commune de Narcy, par environ 180 m d'altitude.

Elle s'écoule d'abord vers le nord puis bifurque vers l'ouest au niveau de Cousances-les-Forges.

La Cousance reçoit deux affluents puis se jette dans la Marne à Chamouilley.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
F5270600	Cousance (=fossé noues)	Marne	D	8,7	4	3,4
F5274000	Fossé d'Audeuil	Cousance	D	2,6	1,9	21,9
F5278000	Fossé du relais	Cousance	D	3,4	2,1	8,2
F527-	Affluents sans nom	/	/	1,9	1	15

2.2.2. Topographie :

Profil en long de la Cousance sur le contexte « Cousance » :

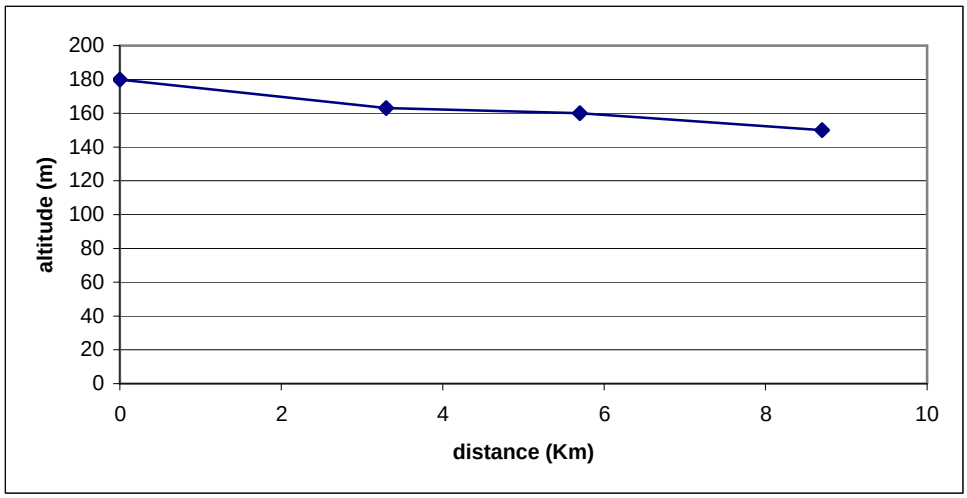

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 3,4‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Pas de données.

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

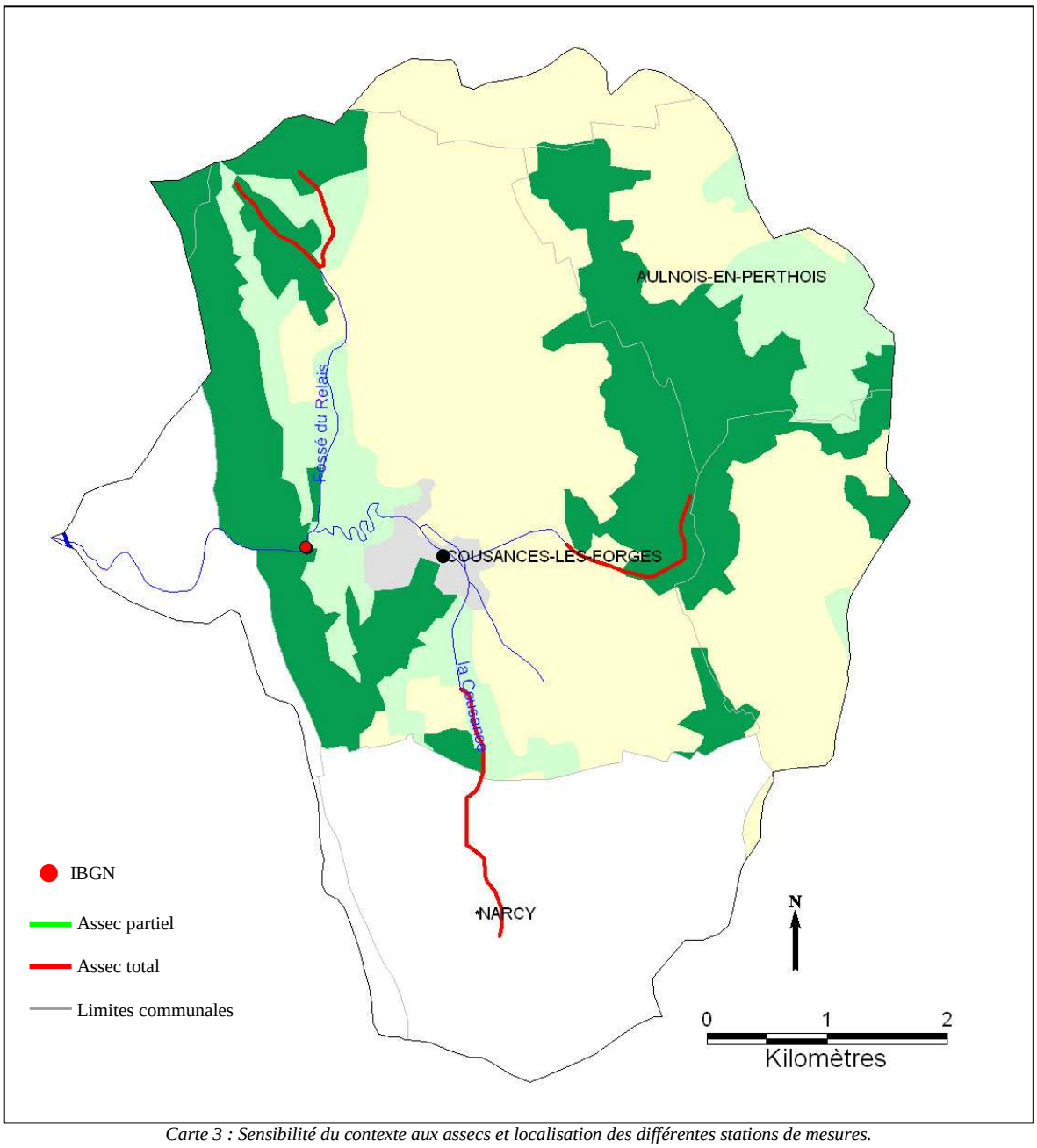

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

Pas de station RHP sur le contexte.

- Zones de frai :

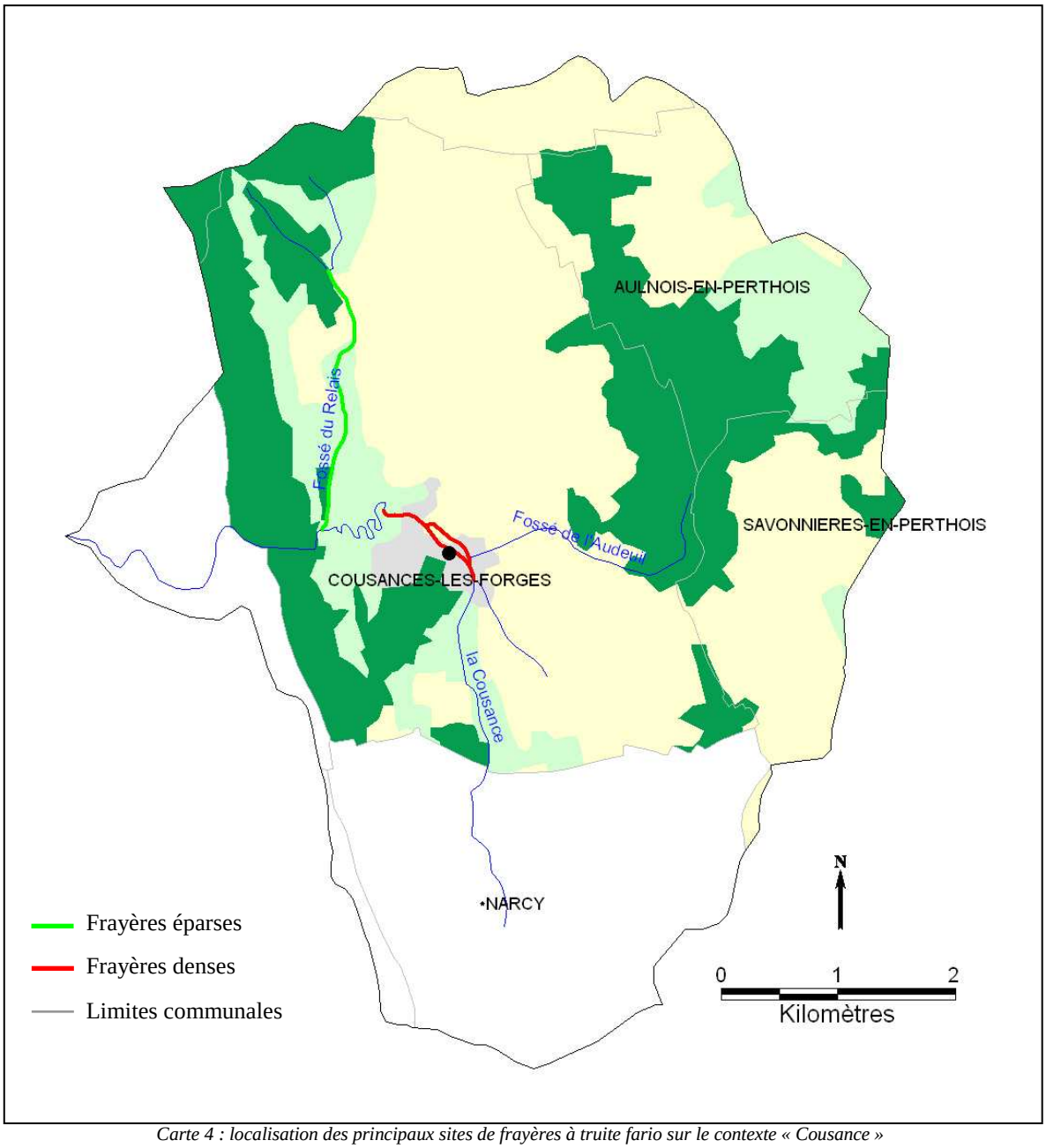

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Cousance »

Remarque : On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Pas de données.

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Cousance	Cousances-les-Forges	21	3	9	2004	SANEP

  - IBD :

/

  - IPR :

/

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

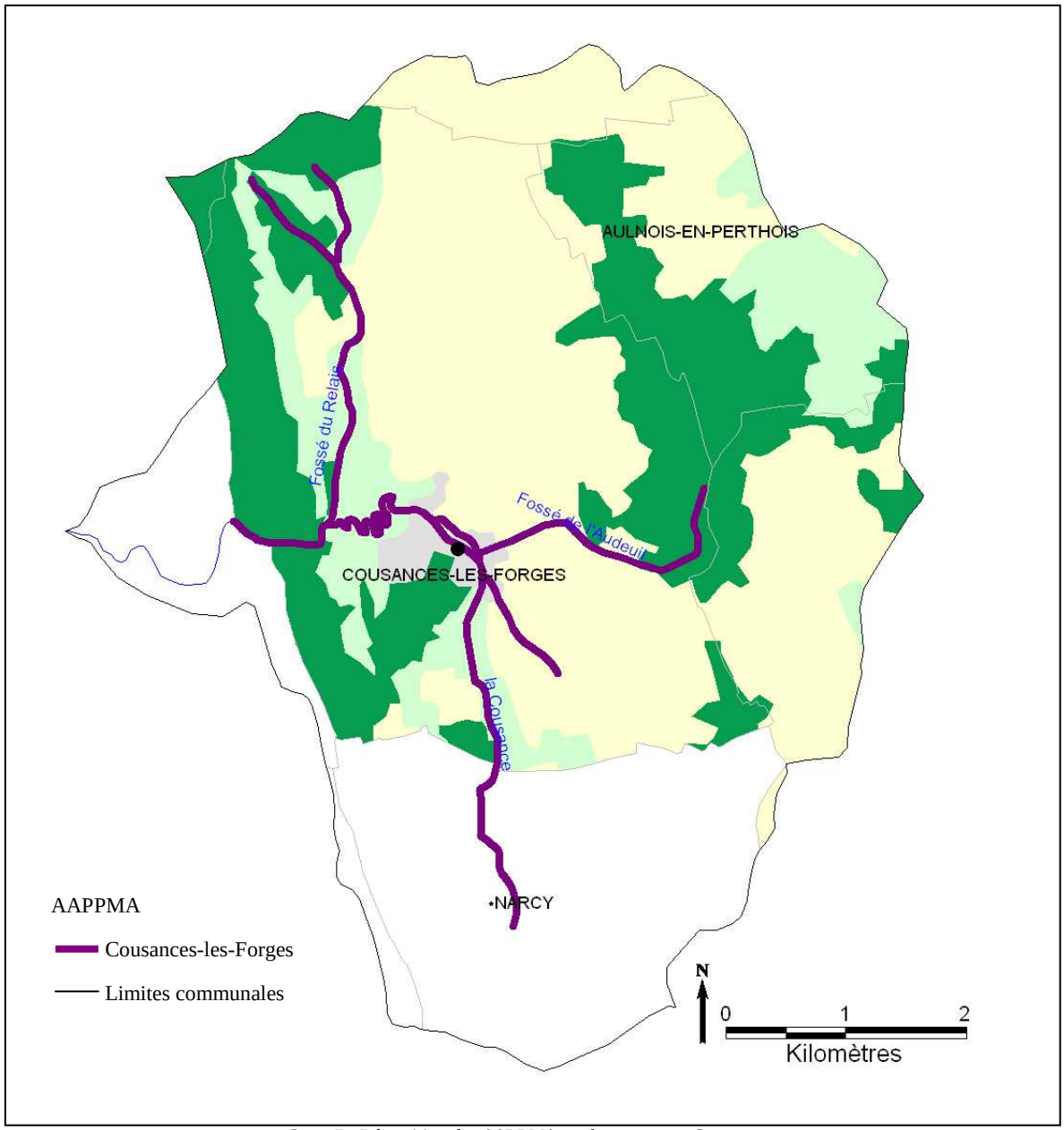

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Cousance »

AAPPMA de Cousances les Forges

Cours d'eau : la Cousance

Ruisseau Audeuil, ruisseau Relais

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 32

Empoissonnement :

2000 alevins, 60 fario

Origine des poissons déversés :

Pisciculture du Vaucheron

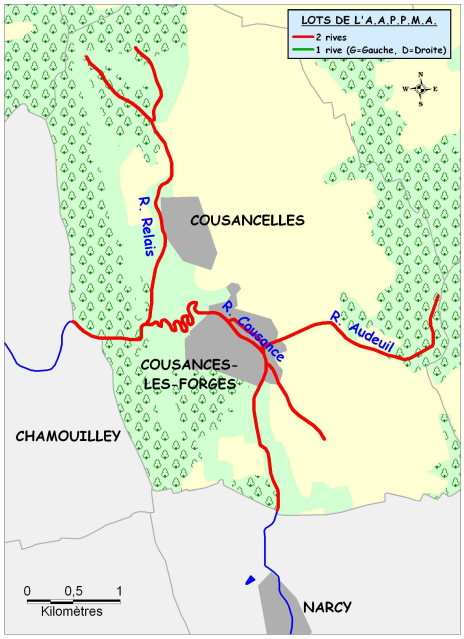

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDAF
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Cousances-les-Forges Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
52099	CHAMOUILLEY	Cousance	883
52347	NARCY	Cousance	249
55132	COUSANCES-LES-FORGES	Cousance Fossé du Relais Fossé d'Audeuil Affluents	1747

Communes chevauchant le contexte

Code INSEE	Commune	Population
55015	AULNOIS-EN-PERTHOIS	429
55447	RUPT-AUX-NONAINS	358
55477	SAVONNIERES-EN-PERTHOIS	471

Structures intercommunales :

- Communauté de Communes du Canton de la Saulx et du Perthois* : Ancerville, Cousances-les-Forges, Brillon-en-Barrois, Haironville, Lisle-en-Rigault, Sommelonne, Baudonvilliers, Savonnières-en-Perthois, Stainville, Rupt-aux-Nonains, Ville-sur-Saulx, Saudrupt, Bazincourt-sur-Saulx, Montplonne, Juvigny-en-Perthois, Nant-le-Petit, Lavincourt.

- Communauté de Communes de la Vallée de la Marne (Haute-Marne) : Eurville-Bienville, Bayard-sur-Marne, Chevillon, Chamouilley, Rachecourt-sur-Marne, Roches-sur-Marne, Osne-le-Val, Narcy, Fontaine-sur-Marne. (communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le contexte :
- 1 site Natura 2000 : « Gîtes du Perthois : gîtes à chauves-souris ».
- 1 ZNIEFF 1 : « Carrières d'Aulnois-en-Perthois ».
- 2 Espaces Naturels Sensibles : « Carrière aérienne de Savonnières-en-Perthois » et « Carrières du Perthois ».

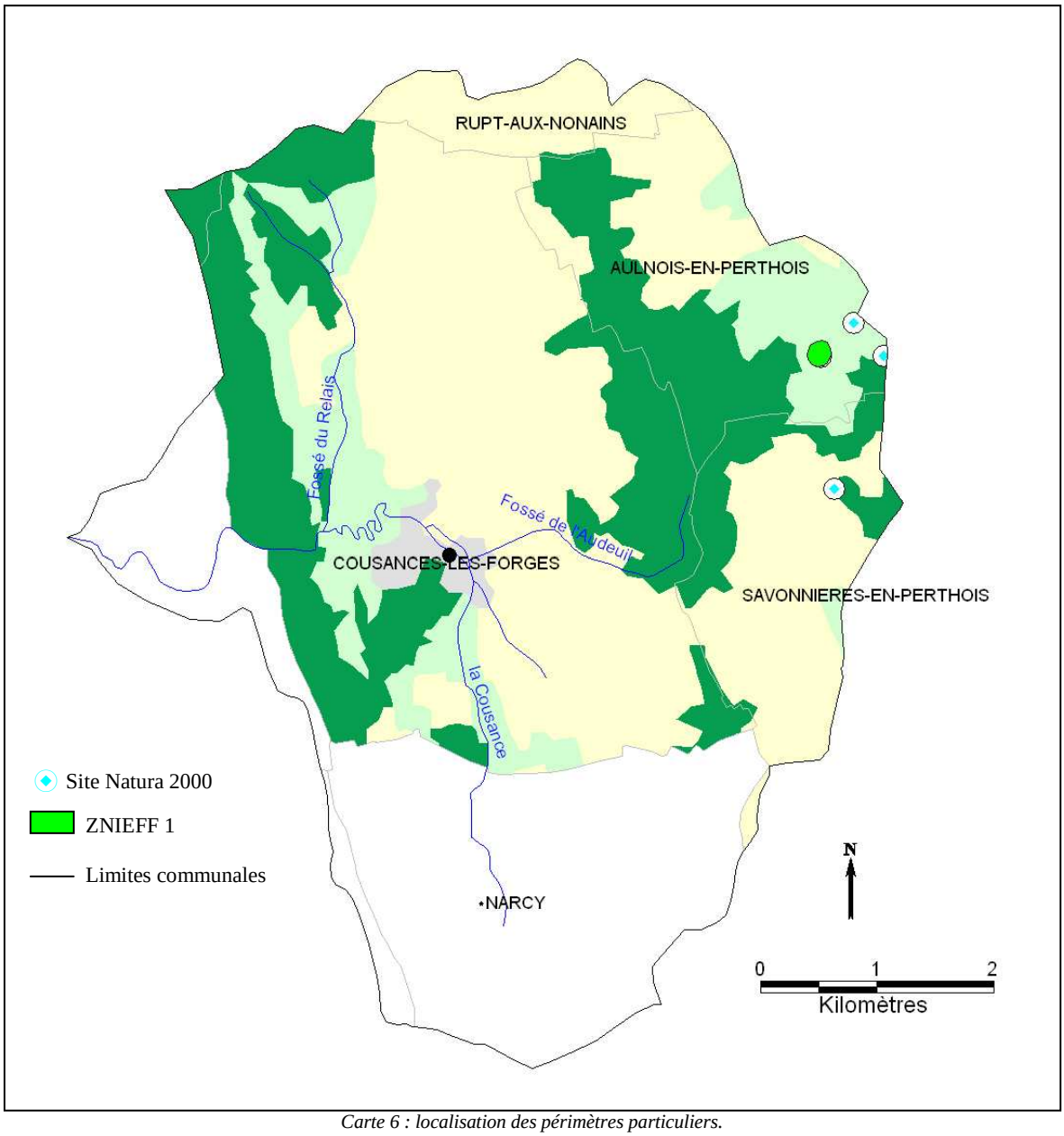

Carte 6 : localisation des périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Situation agricole en 2000		
Superficie considérée (ha)		3895
SAU (ha)		2103
SAU (%)		54
Cheptel		
UGB	Effectifs	409
	Nb. De têtes par ha de BV	0,1

L'agriculture est relativement bien développée : comme pour le reste du département, l'évolution de l'utilisation des sols se fait en faveur des cultures industrielles et céréalières au détriment des surfaces toujours en herbe.
L'élevage est assez peu développé sur le contexte.
La forêt quant à elle est moyennement développée, avec environ 35% de recouvrement du contexte.

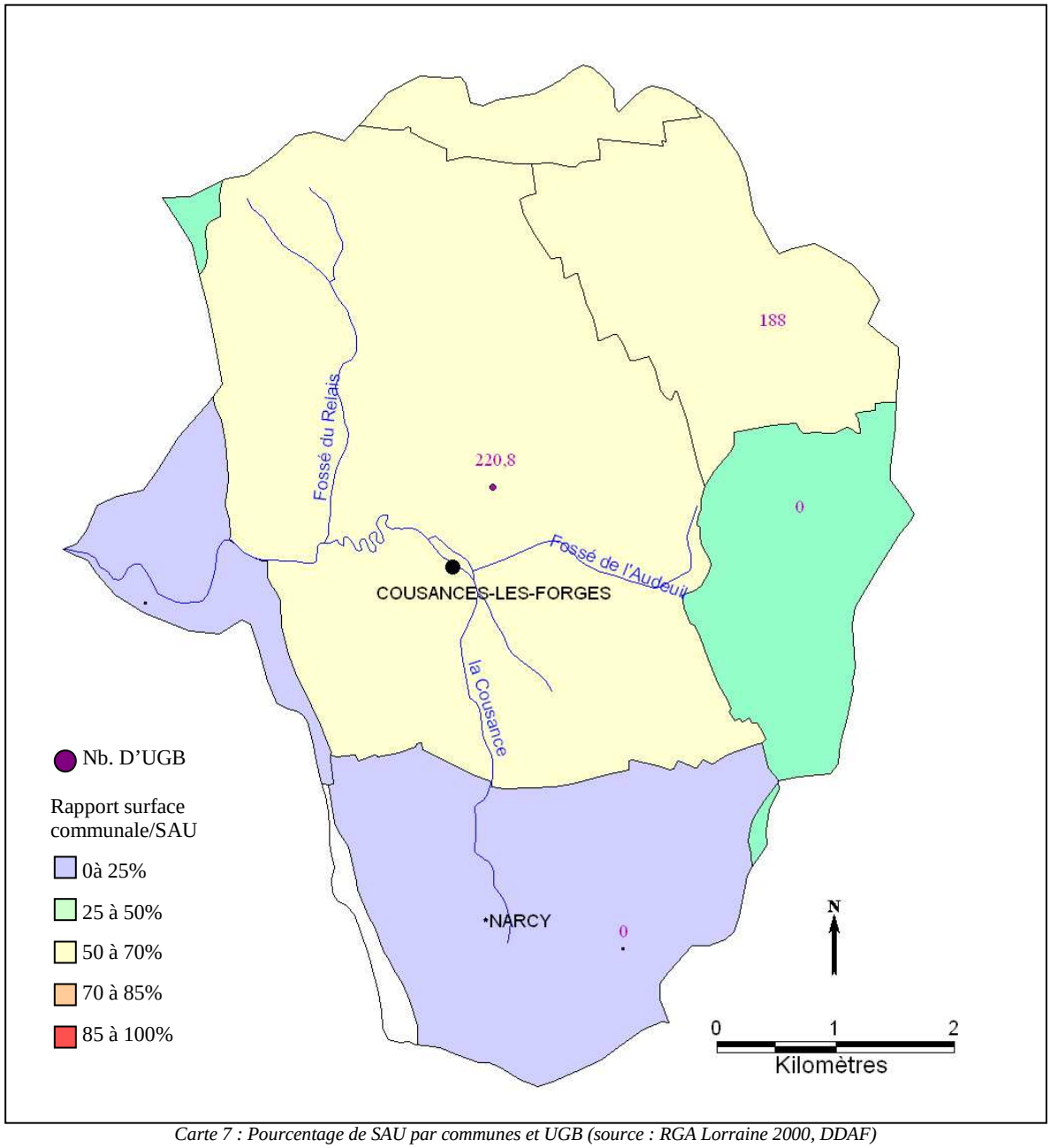

Carte 7 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Commune	Milieu récepteur	Date d'ouverture	Capacité (EQH)	Rendement				Traitement
				MES	MO	NR	MP	
Cousances-les-Forges	Cousance	1997	3000					Biologique Nitrification, dénitrification, déphosphatation chimique

4.2.2. Rejets industriels :

Pas d'activité industrielle polluante sur le contexte.

4.3. Les prélèvements :

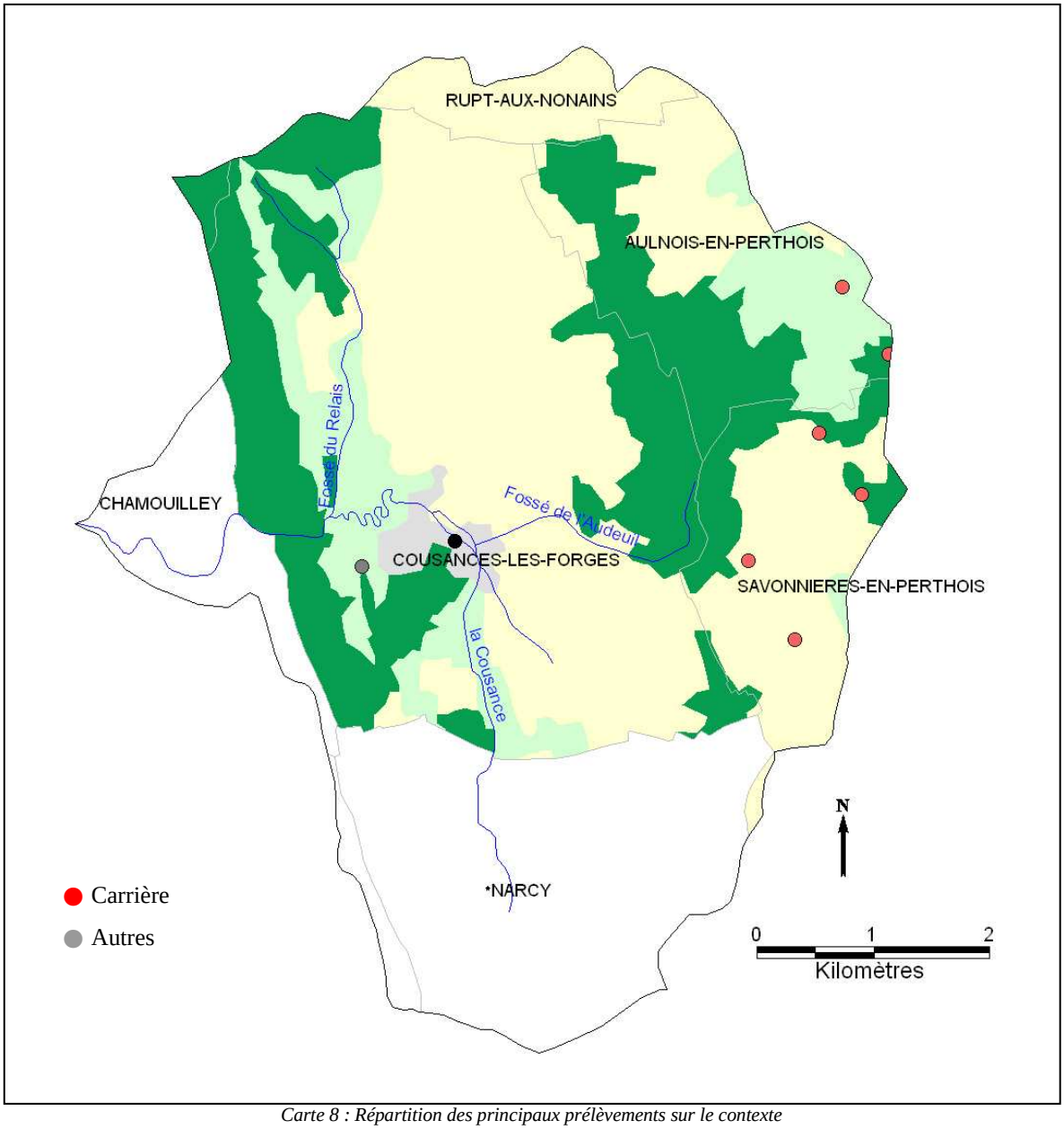

Carte 8 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

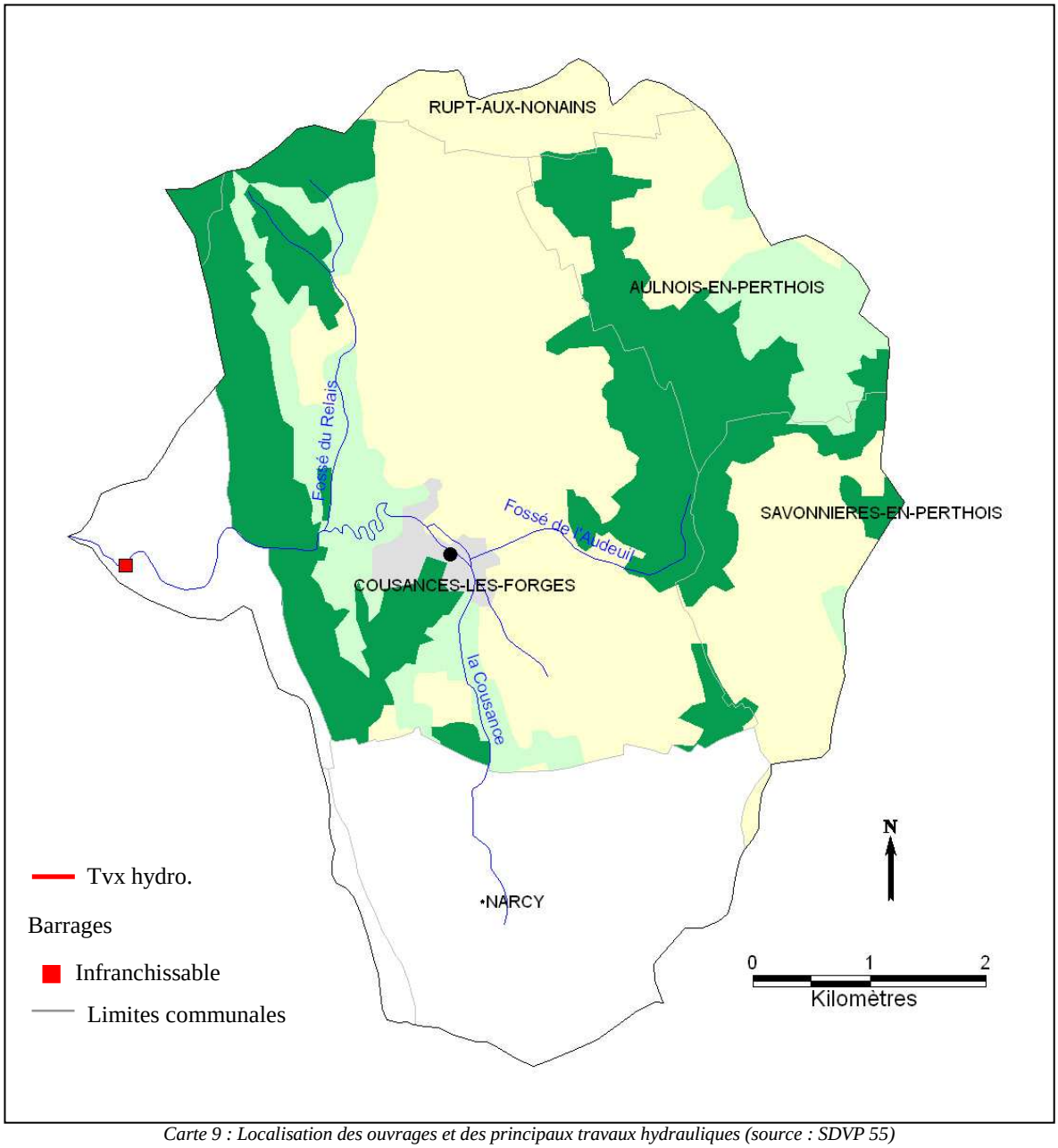

Carte 9 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Vannage	/	/	/	/	Infranchissable	1,5	Chamouilley

4.6. Extraction de granulats :

/

4.7. Principaux plans d'eau :

/

Contexte la Chée – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5516-SP
Zone hydrographique	F580
Masse d'eau	HR124 : « la Chée, de sa source au confl. Du r. de Nausonce »
Limite amont	Source
Limite aval	Confluence r. de Nausonce
Cours d'eau	La Chée
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite
Carte IGN	3014 E ; 3114 O ; 3114 E

Le contexte « Chée » se situe à l'ouest du département de la Meuse, limitrophe de la Marne.

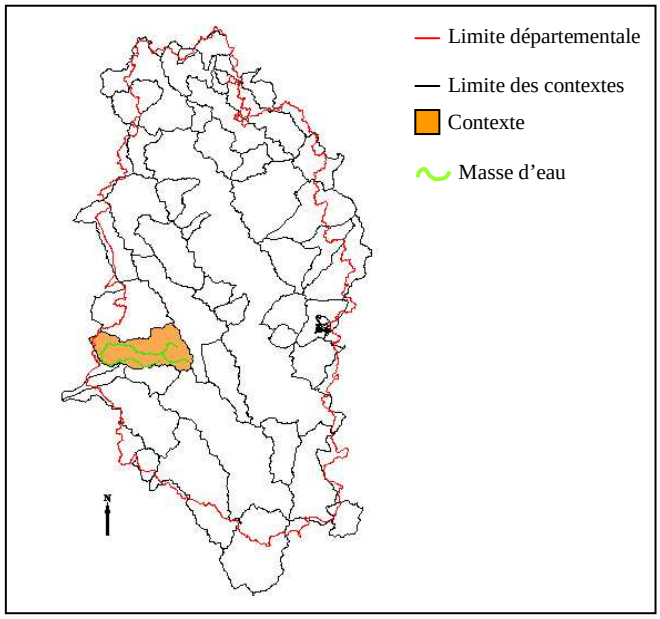

Carte 1 : Localisation du contexte « Chée » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

Le contexte Chée repose sur trois domaines hydrogéologiques :

- Les calcaires du Tithonien
- Les alluvions de l'Ornain,
- Les bordures de l'Argonne Sud.

Les calcaires du Tithonien, largement majoritaires sur le contexte constituent un aquifère discontinu à surface libre.

Ce contexte correspond à une masse d'eau souterraine de la zone hydrogéologique « F580 ». Elle est définie comme une zone de :

- captage petite,
- géologie calcaire,
- altitude de classe 2.

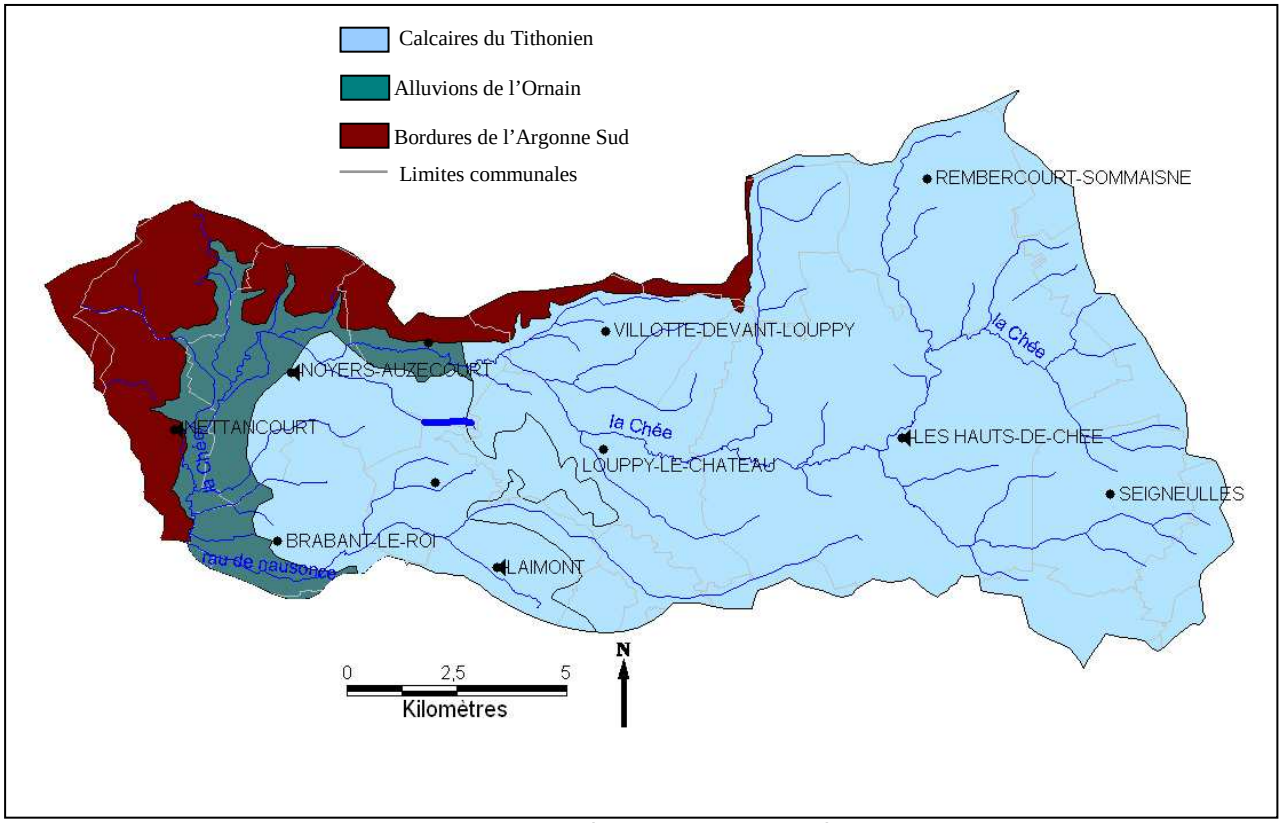

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Chée».

2.1.Réseau hydrographique :

La Chée prend sa source à 12,5 km au Nord de Bar le Duc soit à 6 km de Vavincourt, dans le vallon des Marats par 324 m d'altitude. Elle coule :

- D'abord vers le Nord-ouest puis vers l'Ouest après Marat la Petite, enfin vers le Sud-Ouest inscrivant autour de Rond-Buisson une vaste boucle. Chaque changement de direction coïncide avec un confluent,
- Elle rallie le ruisseau de Rembercourt,
- Entre Condée-en-Barrois et Génicourt-sous-Condé elle s'enfle ensuite de La Petite Chée venue de Seigneulles,
- En filant vers l'Ouest, elle absorbe La Melche (186 m altitude) qui se gonfle elle-même de plusieurs sources dont la Fontaine de Wassoncourt,
- A Louppy le Château, elle est rejointe par la Source Ste Anne,
- Les ruisseaux du Cru, Le Fluant, La Dignée et le Brouillot l'abordent successivement avant d'effleurer Laheycourt,
- A Auzécourt, la rivière rencontre la décharge de l'étang du Grand Morinval puis elle reçoit les eaux du ruisseau de Suizy,
- La Chée s'échappe vers le Sud-est et, avant d'abandonner le département de la Meuse après 35 km de voyage, une dernière rivière se joint à elle : la Nausonce qui jaillit au Nord-est de Chardogne par 202 m d'altitude.

La rivière entre alors sur le département de la Marne où un cours d'eau meusien vient encore gonfler son cours : Le Clomérupt. La Chée conflue avec la Saulx au niveau de Vitry en Perthois.

Son bassin versant au niveau de Nettancourt (limite interdépartementale) est de 16 000 hectares.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (%0)
H51438	Brouillot	Chée	G	1,5	2	4,0
H51426	Chée	Saulx	D	33,4	6	5,6
H51435	Cru	Fluant	G	3,6	2,4	11,1
H51437	Dignée	Chée	D	4,6	1,2	9,8
	Dignée affluent1	Dignée	G	1,1		18,2
	Dignée affluent2	Dignée	G	1,4		15,7
H51436	Fluant	Chée	D	4,2	1,8	11,2
H514	Froide fontaine	Nausonce	D	1,7	1,1	17,1
H51443	Galiotte	Chée	G	5,1	2,25	9,2
H51426	Gignauru	Chée	D	4,9		8,0
	Gignauru affluent	Gignauru	D	1,3		5,4
H51433	La Melche	Chée	D	8,4	2,5	6,9
	La Melche affluent1	Melche	G	2,3		10,0
	La Melche affluent2	Melche	G	1,2		12,5
H51434	Lineuse	Chée	G	5,5	2,2	8,0
H51444	Nausonce	Chée	G	17,9	4,5	6,0
H51439	Pt Morinval	Chée	G	4	4	5,0
H51431	Rembercourt	Chée	D	7	2,3	6,9
	Ru de Marne	Rembercourt	G	1,9	1,6	6,8
H51445	Rubhan	Nausonce	G	2,9	1,5	11,7
H51426	Suizy	Chée	D	4,7	1,85	6,4
	Suizy affluent	Suizy	D	1,5		10,0
	Toulmont	Froide fontaine	G	3,7	1,1	9,7
	Affluents aval	Chée		9,2		9,9
	Affluents amont	Chée		24,6		21,3

2.2.2. Topographie :

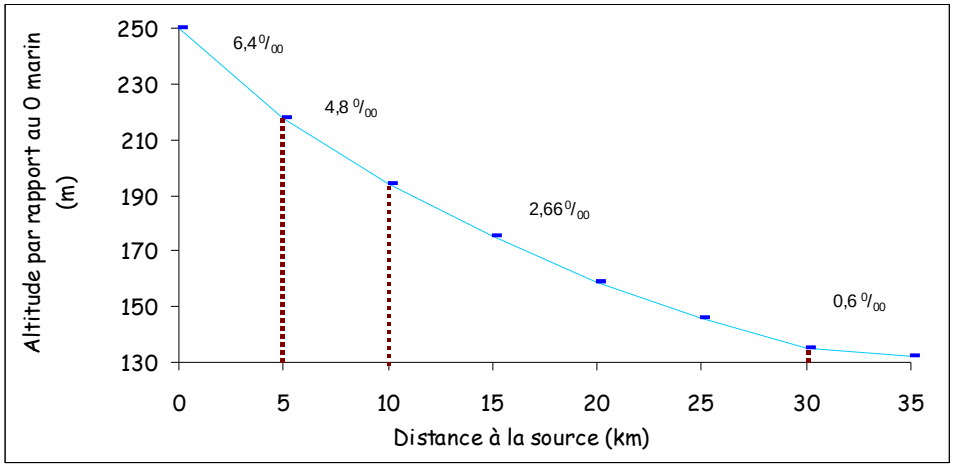

Pente naturelle moyenne : 3.37 °/00

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

	janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	année
debits (m3/s)	3.040	2.960	2.220	1.810	1.050	0.698	0.616	0.416	0.362	0.942	1.560	2.940	1.540
Qsp (l/s/km2)	26.9	26.2	19.7	16.0	9.3 #	6.2	5.5	3.7	3.2	8.3	13.8	26.0	13.7

Module interannuel (m^3/s)	1.540 [1.410;1.680]
QMNA ½ (m^3/s)	0.140 [0.110;0.170]
QMNA 1/5 (m^3/s)	0.080 [0.062;0.098]

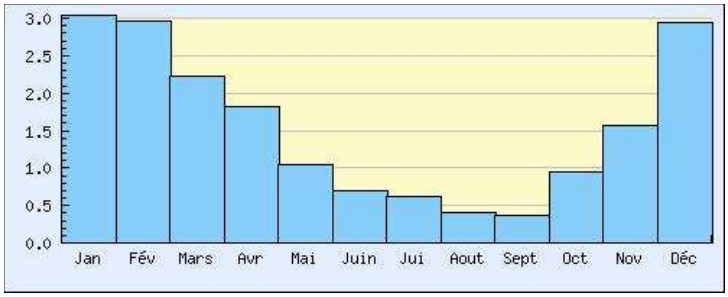

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

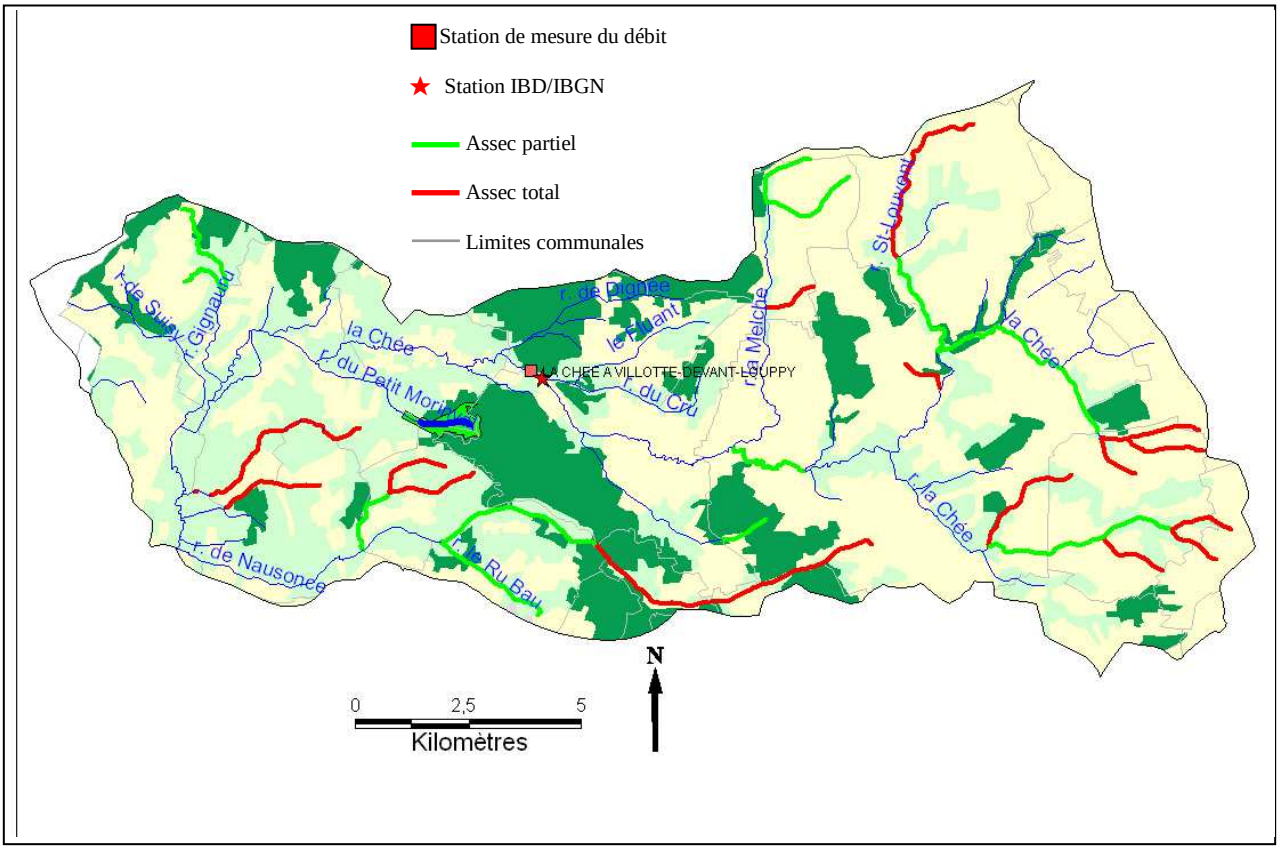

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

La zone calcaire du contexte s'étendant jusqu'à Louppy le Château offre des milieux favorables à la reproduction, cependant, le maintien sur place des géniteurs est limité par les dimensions des cours d'eau et leurs débits estivaux réduits.
En aval, les capacités d'accueil sont accrues mais les zones de reproduction sont plus rares (sauf sur certains affluents).

- Peuplement :
- Réseau RHP :

Aucune station RHP sur le contexte.

- Autres données :

Sondage piscicole, 1982
Surface prospectée :?

Espèces	Densité (ind/100m²)	Biomasse (%)
CHA	4	
TRF	3	4
VAI	38	2
LOF	5	1
HOT	3	19
BAF	9	12
SPI	3	1
VAN	10	12
LOT	3	18
GOU	9	7
CHE	5	12
PER	3	3
GAR	4	8
ABL	2	
ROT	1	

- Zones de frai :

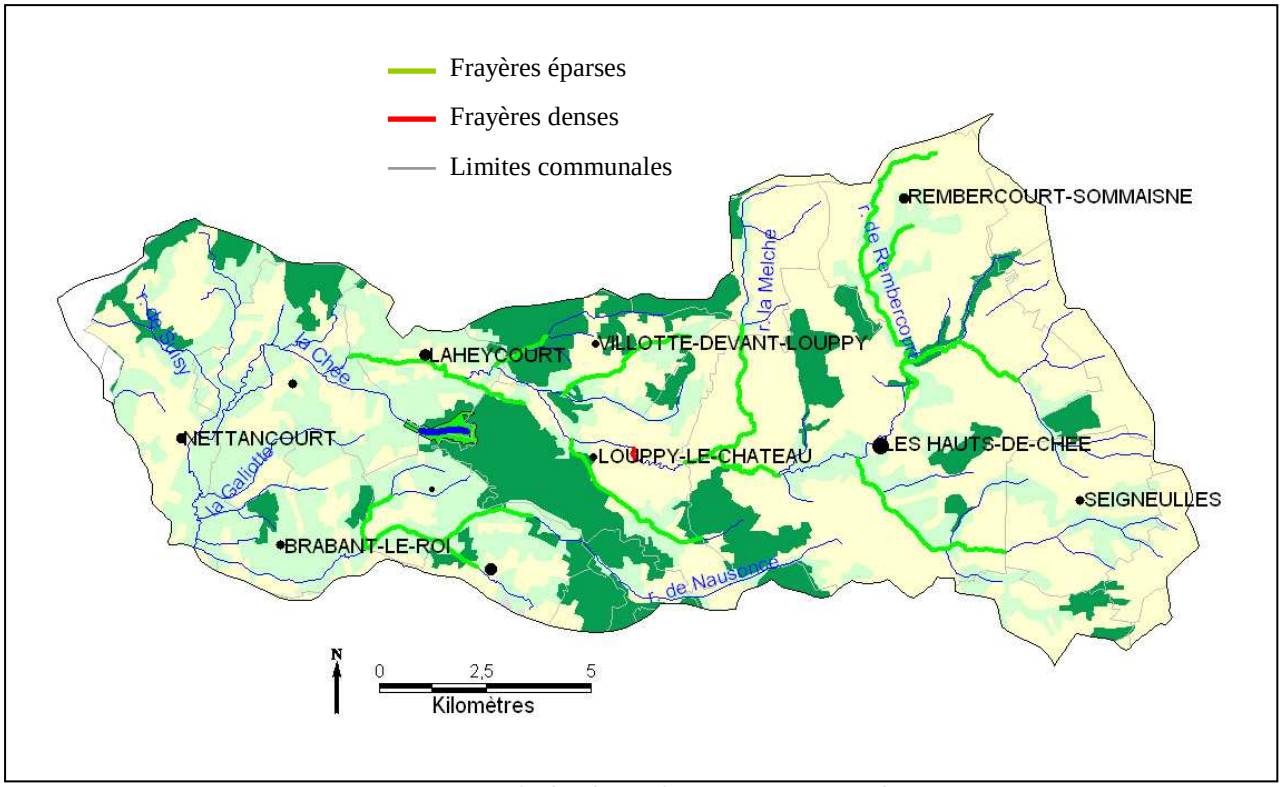

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Chée » (sources : SDVP 55)

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Chée	Villotte devant Louppy	60	58	69	80	51	2003	RTMarne
Chée	Bettancourt la Longue	60	59	75	75	58	2003	RTMarne

Très bon Passable Très mauvais

Bon Mauvais

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
La Chée	Villote-devant-Louppy	45	7	19	2003	RTMarne
La Chée	Bettancourt la Longue	40	7	17	2003	RTMarne

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
La Chée	Villotte-devant-Louppy	12.6	Moyenne	2003	RTMarne
La Chée	Bettancourt la Longue	12,5	Moyenne	2003	RTMarne

  - IPR :

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

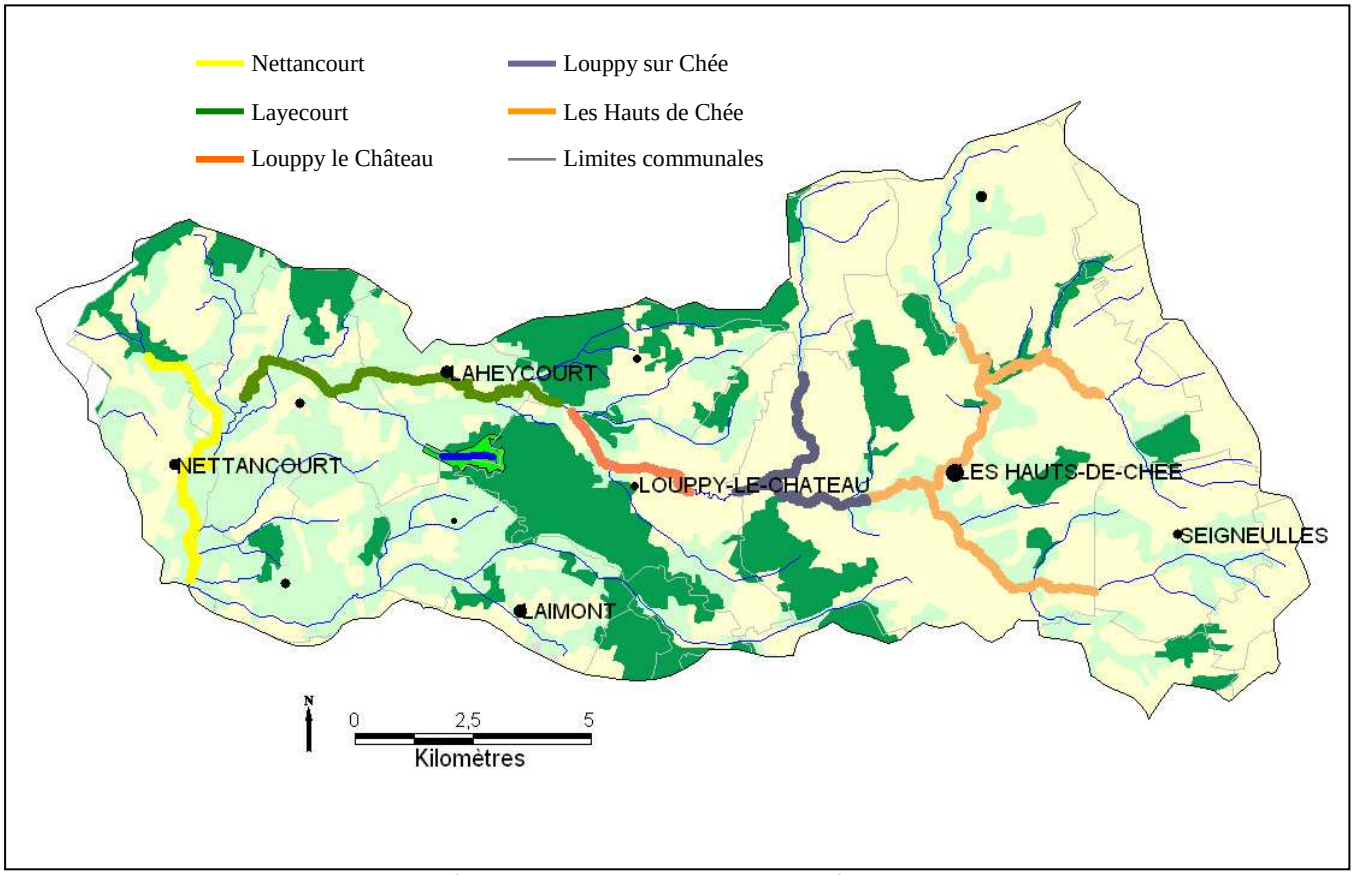

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Chée »

AAPPMA de Nettancourt

Cours d'eau : la Chée

Autres lots : ruisseau de Suisy

Effectifs de pêcheurs :

Empoissonnement : 48
210 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

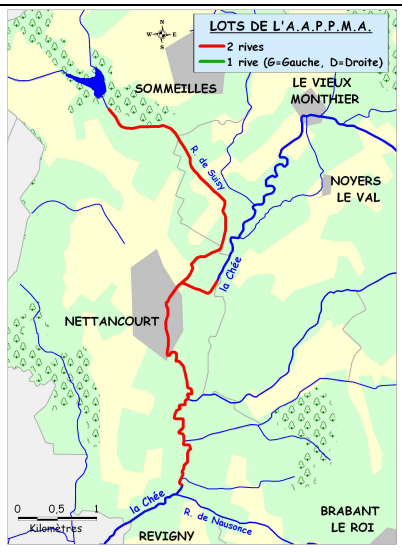

AAPPMA de Laheycourt

Cours d'eau : la Chée

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 78

Empoissonnement :
3000 alevins, 3000 truitelles 6/10,
100 kg fario, 100 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

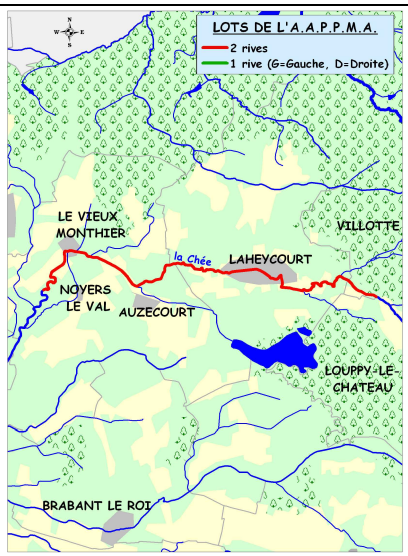

AAPPMA de Louppy-le-Château

Cours d'eau : la Chée

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 13

Empoissonnement :
50 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

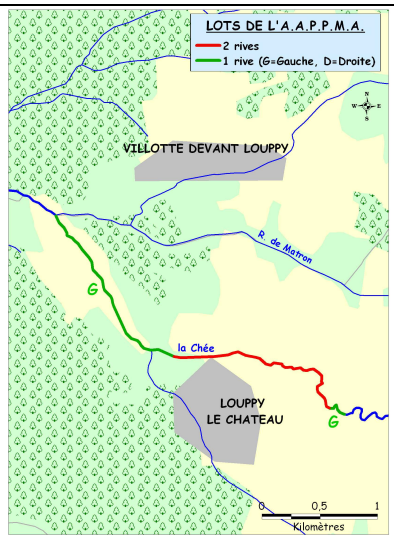

AAPPMA de Louppy sur Chée

Cours d'eau : la Chée

Autres lots : Ruisseau la Melche

Effectifs de pêcheurs : 51

Empoissonnement :
150 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

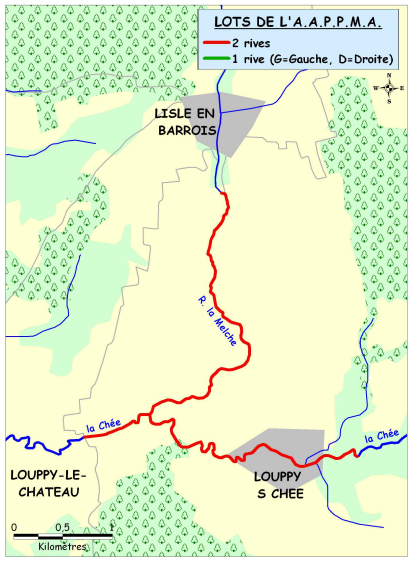

AAPPMA des Hauts de Chée

Cours d'eau : la Chée
la Petite Chée, ruisseau de Rembercourt

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 63

Empoissonnement :
130 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

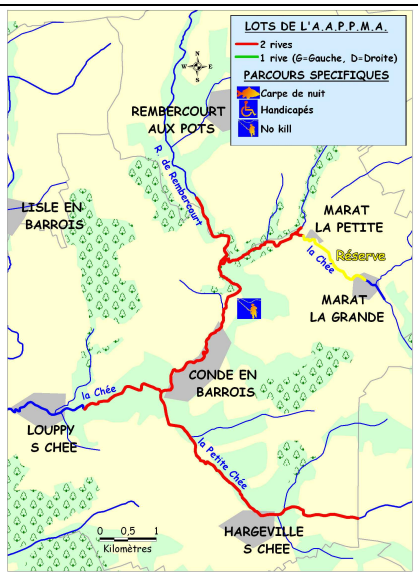

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55
POLICE EAU	DDE 55
GESTIONNAIRE	AAPPMA : Nettancourt, Laheycourt, Louppy le Château, Louppy sur Chée, Les hauts de Chée Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55069	BRABANT-LE-ROI	r. de Froide Fontaine r. Nausonce	241
55123	LES HAUTS-DE-CHEE	r. la Chée	771
55175	ERIZE-LA-BRULEE	r. le Fontenat	199
55271	LAHEYCOURT	r. du Petit Morinval	388
55272	LAIMONT	r. le Ru Bau	455
55295	LISLE-EN-BARROIS	r. Melsche	51
55304	LOUPPY-LE-CHATEAU	la Chée	172
55366	VAL-D'ORNAIN	r. de Nausonce	916
55378	NETTANCOURT	la Chée	290

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
51130	CHARMONT	/
51442	POSSESSE	/
55101	CHARDOGNE	294
55128	COURCELLES-SUR-AIRE	58
55177	ERIZE-LA-PETITE	64
55369	NAIVES-ROSIERES	907
55382	NEUVILLE-SUR-ORNAIN	354
55427	REVIGNY-SUR-ORNAIN	3733
55446	RUMONT	88
55532	VAUBECOURT	264
55541	VAVINCOURT	430

55388	NOYERS-AUZECOURT	r. du Petit Morinval	246
55423	REMBERCOURT-SOMMAISNE	La Chée	321
55442	RAIVAL	La Chée	228
55479	SEIGNEULLES	r. le fonténat	201
55560	VILLERS-AUX-VENTS	Fossé de Toulmont	105
55569	VILLOTTE-DEVANT-LOUPPY	r. de Dignée la Chée	174

Structures intercommunales :

- **Communauté de Communes de Révigny-sur-Ornain*** : Révigny-sur-Ornain, Contrisson, Laimont, Mogneville, Laheycourt, Neuville-sur-Ornain, Nettancourt, Vassincourt, Noyers-Auzécourt, Brabant-le-Roi, Andernay, Raucourt-sur-Ornain, Sommeilles, Couvonges, Villers-aux-Vents, Remennecourt.
- **Communauté de Communes de Triaucourt-Vaubécourt** : Les Hauts de Chée, Seuil d'Argonne, Rembercourt-Sommaisnes, Nubécourt, Beausite, Vaubécourt, Raival, Seigneulles, Louppy-le-Château, Villotte-devant-Louppy, Chaumont-sur-Aire, Lavoye, Les Trois Domaines, Autrécourt-sur-Aire, Evres, Ippécourt, Foucaucourt-sur-Thabas, Waly, Erize-la-Petite, Courcelle-sur-Aire, Pretz-en-Argonne, Brizeau, Lisle-en-Barrois, Beaulieu-en-Argonne.

(communes du contexte)

* Codecom possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le contexte :

- 1 ZICO : « Etang d'Argonne »
- 1 ZNIEFF 1 : « Etang du Grand Morinval »
- 3 Espaces Naturels Sensibles :
    - « Etang du Grand Morinval »
    - « Cimetière de Sommeilles »
    - « Prairies humides à Sommeilles »

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Evolutions des activités agricoles et de leur répartition entre 1979 et 2000				
Année considérée		1979	1988	2000
Superficie affectée au bassin versant (ha)		19343		
SAU (ha)		10700	12871	13752
SAU (%)		55	66,5	71
Superficies agricoles				
Superficie toujours en herbe	ha	5222,6	5609	4758
	%BV	27	29	24,6
Maïs	ha	580	967	580
	%BV	3	5	3
Céréales	ha	3965	5029	5416
	%BV	20,5	26	28
Cultures industrielles (colza)	ha	164	1064	1547
	%BV	0,85	5,5	8
Cheptel				
Bovins	Effectifs	10429	11496	12000
	Nb. De têtes par ha de BV	62	59	62
Ovins	Effectifs	2518	2252	858
	Nb. De têtes par ha de BV	13	12	4-5
Porcins	Effectifs	C	C	C
	Nb. De têtes par ha de BV			

Cultures :
La Surface Agricole Utile a augmenté de 7% de 1988 à 2000 et occupe aujourd'hui presque les trois quarts du bassin versant.

Elevage :
Les résultats toujours confidentiels sur les élevages porcins et ovins ne permettent pas d'évaluer ici leur importance.
Celui des bovins n'a pas évolué depuis 1979, il reste égal à 60 têtes au km^2.

UGB et proportion de SAU par rapport à la surface communale :

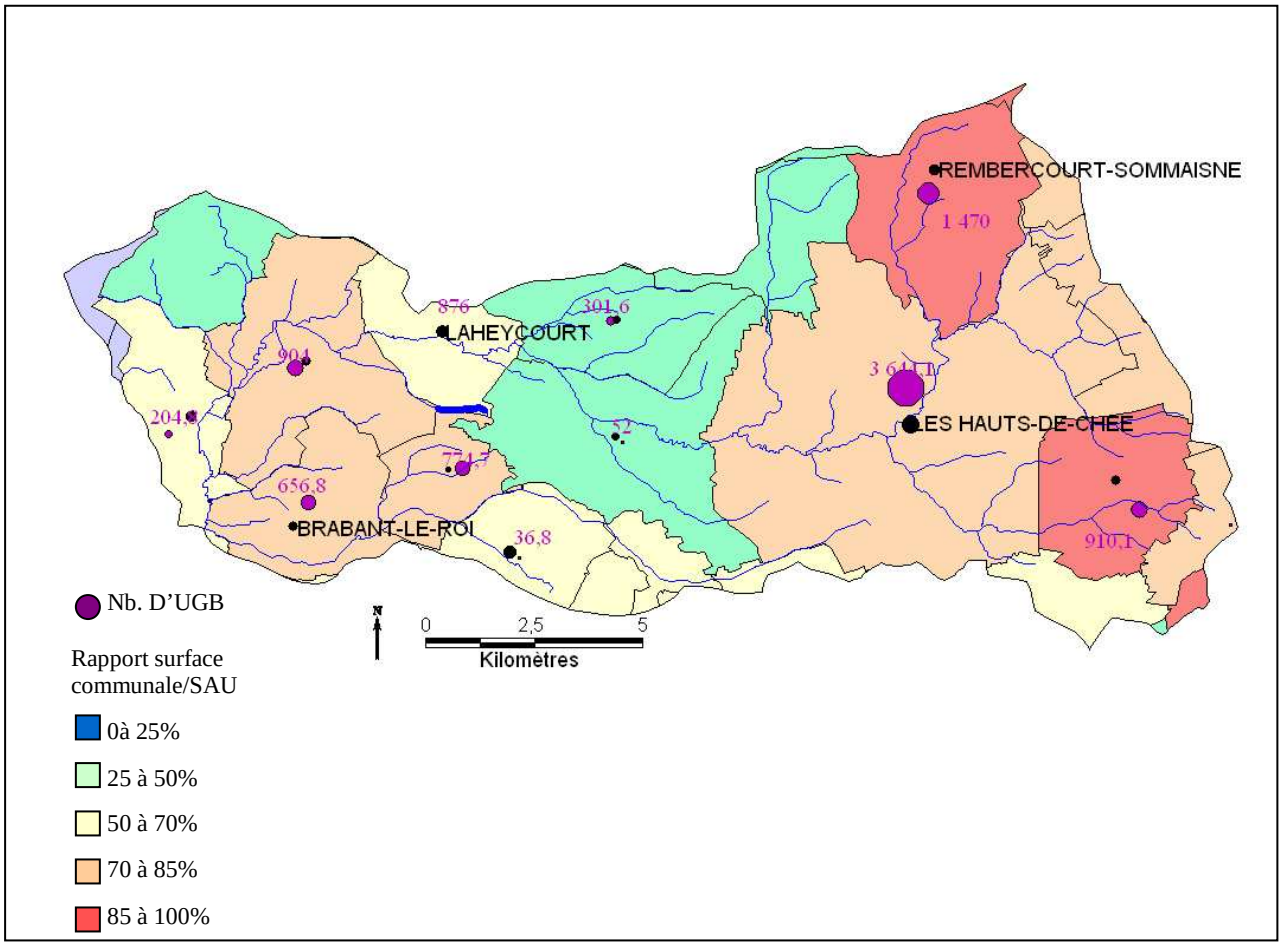

Carte 6 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'assainissement collectif sur le contexte.

4.2.2. Rejets industriels :

Néant.

4.3. Les prélèvements :

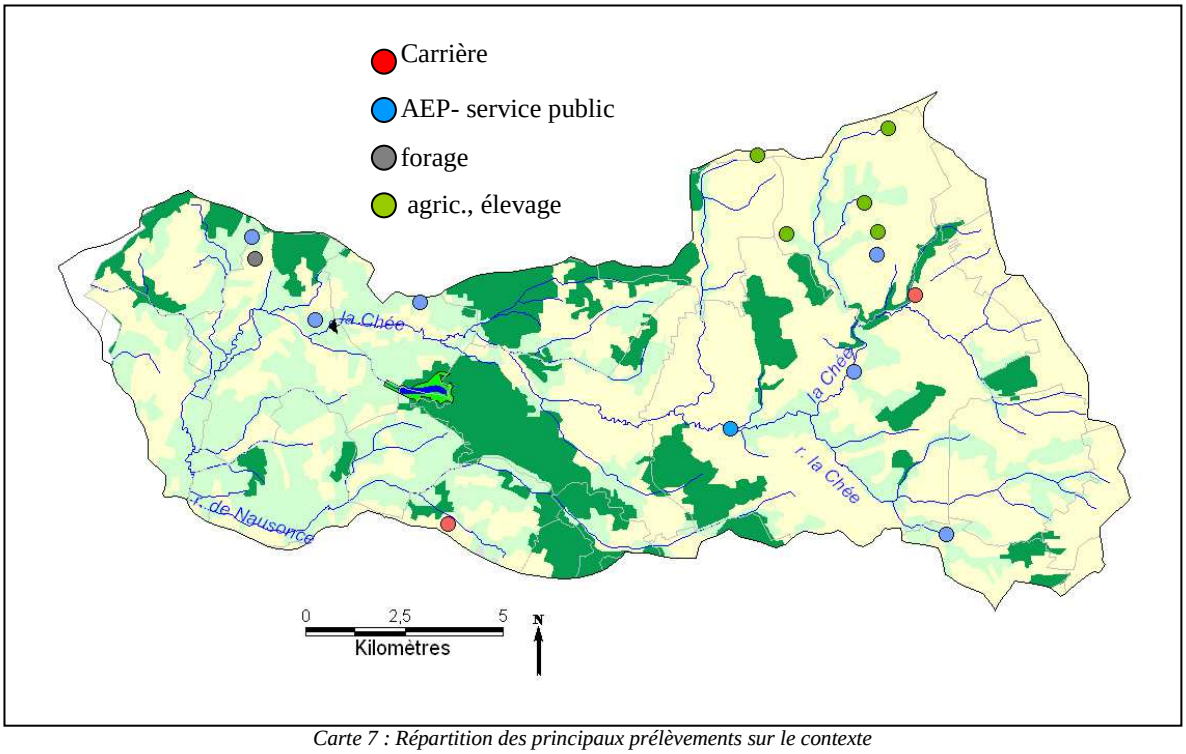

Carte 7 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

	Date	Origine	Ville	Nature	Observations
1999	01/04	Exploitant agricole	-	MO	Rejet accidentel et indirect de 30 mètres cubes de lisier de porc. **Pas de mortalité piscicole**.
	10/04	Particulier	-	HC	Ecoulement de 30 litres de gasoil via le réseau d'égouts. **Aucune incidence sur la faune et la flore aquatiques**

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

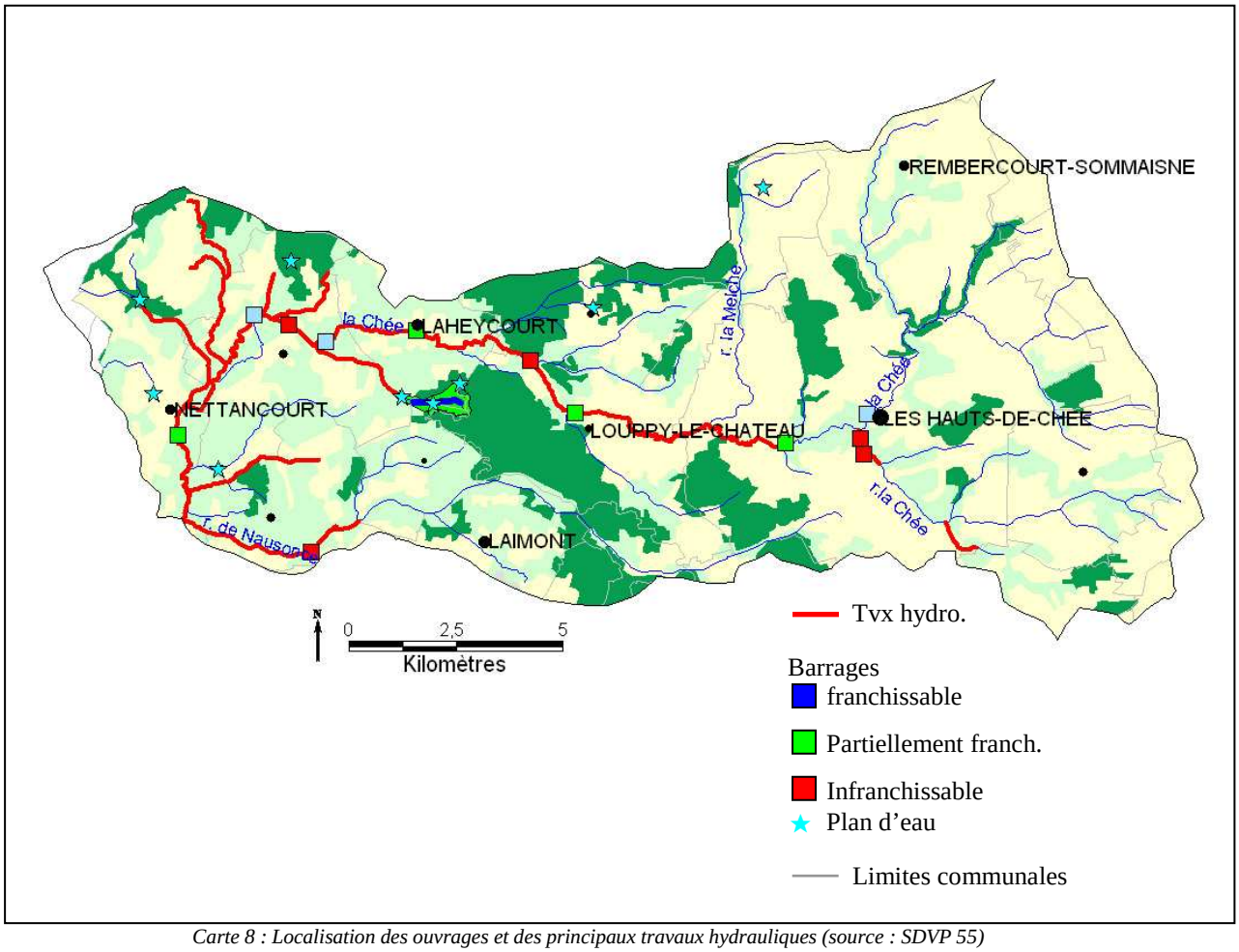

Carte 8 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Moulin de Nettancourt	désaffecté	/	AP du 29/07/1927	Vannes	Partiellement franchissable	1.2	NETTANCOURT
Prise d'eau de la Pte Chée	/	/	/	Seuil fixe	Franchissable	0.5	NOYERS-AUZECOURT
« Gros Moulin »d'Auzécourt	Non utilisé	non	AP du 19/12/1982	Vannes + turbine	Infranchissable	3.5	NOYERS-AUZECOURT
« Petit moulin » d'Auzécourt	désaffecté	oui	AP du 14/05/1855	vannes	Franchissable	0	NOYERS-AUZECOURT
« Moulin bas » de Laheycourt	désaffecté	oui	AP du 02/03/1855	vannes	Partiellement franchissable	1.8	LAHEYCOURT
Moulin de Matron	Prod. Elect. Usage domestique	non	AP du 07/02/1855	Seuil fixe + vanne	Infranchissable	3.5	VILLOTTE-DEVANT-LOUPPY
Moulin de Louppy le Château	désaffecté	non	AP du 30/03/1855	Vannes	Partiellement franchissable	2	LOUPPY-LE-CHATEAU
Moulin de Louppy sur Chée	désaffecté	oui	/	Seuil fixe	Partiellement franchissable	1.5	LES HAUTS-DE-CHEE
Moulin de Condé	désaffecté	oui	/	Seuil fixe+vanne	Infranchissable	5	LES HAUTS-DE-CHEE
Scierie de Condé en Barrois	désaffecté	oui	/	vannes	franchissable	1	LES HAUTS-DE-CHEE
Moulin de Brabant	désaffecté	oui		seuil	Infranchissable	3	BRABANT-LE-ROI

Nature des principaux travaux effectués :

- Essartement,
- Curage mécanique (discontinu sur le secteur amont, quasi continu en aval de Louppy-le-Château/ Laheeycourt),
- Recalibrage par rectification d'une berge,
- Reprofilages ponctuels,
- Enrochements des berges.

4.6. Extraction de granulats :

Néant.

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
AUZE01	Etang des Gouterelles	1	eau libre	source	fosse	Auzecourt
LAHE01	Etang de la Carpière	2.5	/	source	étang de Morinval	Laheycourt
LAHE02	Etang le petit Morinval	6.5	fonde en titre	Etang du grand Morinval	ruisseau du Petit Morinval	Laheycourt
LAHE03	Etang le grand Morinval	68	fonde en titre	ruissellement	étang du Petit Morinval	Laheycourt
LIBA09	Etangs des Merchines	0	/	/	/	Lisle-en-Barrois
NOVA01	Etang de bois Dame Anne	1.86	eau libre	ruisseau la Galiotte	ruisseau la Galiotte	Noyers
SOMI02	Etang du Moulin	7.5	pisciculture	ruisseau de Suisy, affluent	ruisseau de Suisy	Sommeilles
NETT02	Etang la grange aux champs	1.77	/	ruissellement	la Chée	Nettancourt
VILO01	/	0	pisciculture	Source	affluent	Villote Devant Louppy

BASSIN DE L'ORNAIN

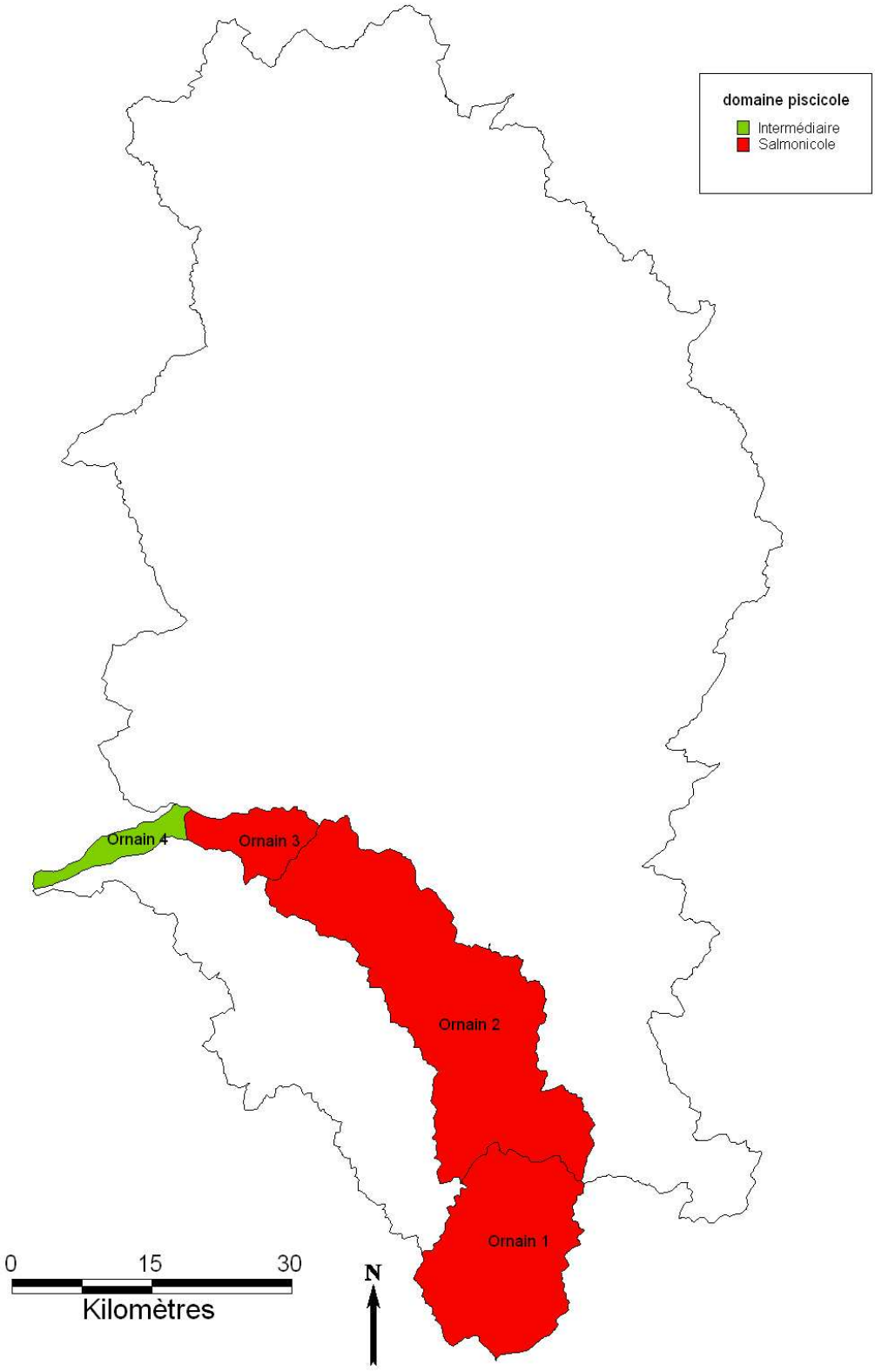

Contexte Ornain 1 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5517- SC
Zone hydrographique	F561
Masse d'eau	HR122A « l'Ornain de sa source au confluent de la Barboure (inclus) »
Limite amont	Sources
Limite aval	Confluence r. Maldite, r. Ognon
Cours d'eau	la Maldite l'Ognon
Type de contexte	Salmonicole conforme
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3216O 3217O 3216E

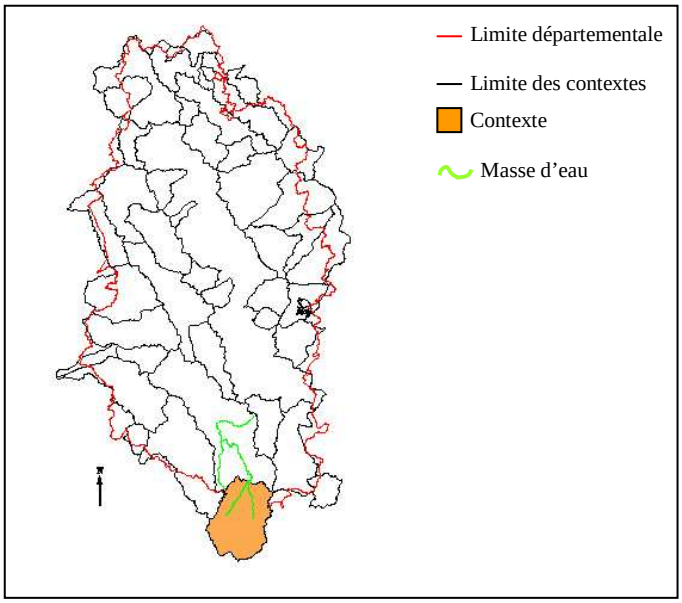

Carte 1 : Localisation du contexte « Ornain 1 » dans le département de la Meuse.

Le contexte « Ornain 1 » se situe à l'extrême sud du département et chevauche les Vosges et la Haute-Marne.
Il correspond aux sources de l'Ornain.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

La quasi-totalité du contexte repose sur les calcaires oxfordiens des Côtes de Meuse Sud, fortement propices aux phénomènes karstiques responsables d'importantes infiltrations.

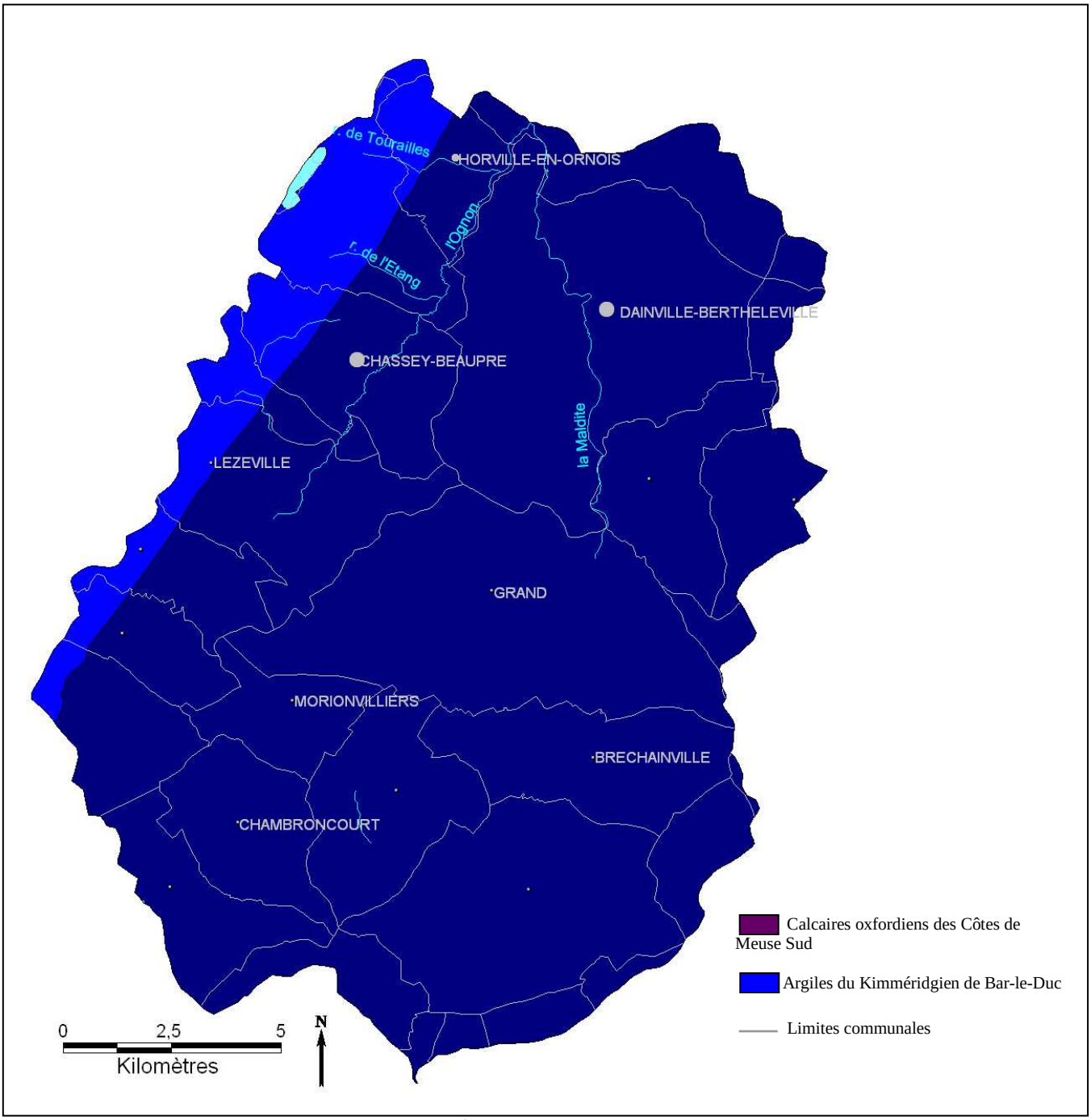

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Ornain 1».

2.2. Réseau hydrographique :

L'Ognon et la Maldite sont les deux ruisseaux qui donnent naissance, lors de leur confluence (à 3 km en amont de Gondrecourt-le-Château), à la rivière Ornain.
La Maldite ne possède aucun affluent. Ce ruisseau au cours très irrégulier, du fait des phénomènes karstiques, prend sa source à Grand, dans les Vosges par environ 330 m d'altitude. Elle rejoint l'Ognon après un trajet vers le Nord d'environ 12,5 km.
L'Ognon prend sa source à Lézeville, en Haute-Marne, par environ 330 m d'altitude. Il s'écoule dans une direction Nord-Est et se gonfle de deux petits affluents (r. de l'Etang et r. de Naillemont) avant de confluer avec la Maldite au bout de 13 km.

Ces ruisseaux présentent de réelles potentialités de reproduction grâce à leur diversité et leurs caractéristiques, cependant, les débits estivaux, très faibles, voire nuls, limitent la capacité d'accueil car ne permettent pas le maintien des populations sur place.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
F5600400	La Maldite	Ognon	D	12,5	3	2,9
F5610600	L'Ognon	Maldite	G	13,3	3,5	2,6
F5613000	r. de l'Etang	Ognon	G	3	1	11,7
F5614000	r. de Naillemont	Ognon	G	3,5	1	11,4

2.2.2. Topographie :

Profil en long de l'Ognon sur le contexte « Ornain 1 » :

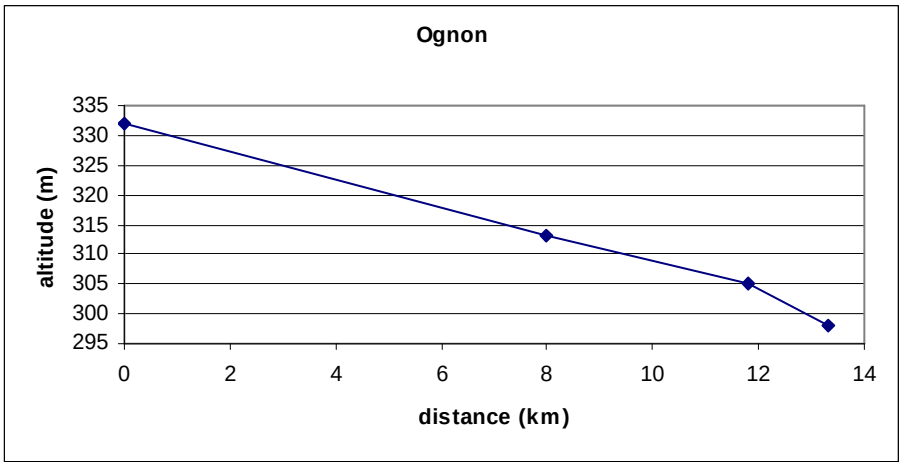

Pente naturelle moyenne : 2,6‰

Profil en long de la Maldite sur le contexte « Ornain 1 » :

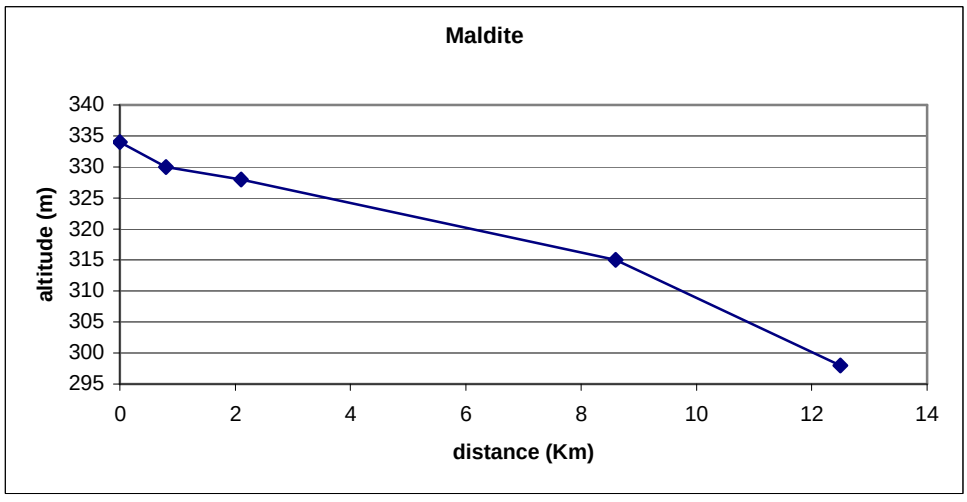

Pente naturelle moyenne : **2,9‰**

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Pas de station de mesure sur le contexte.

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

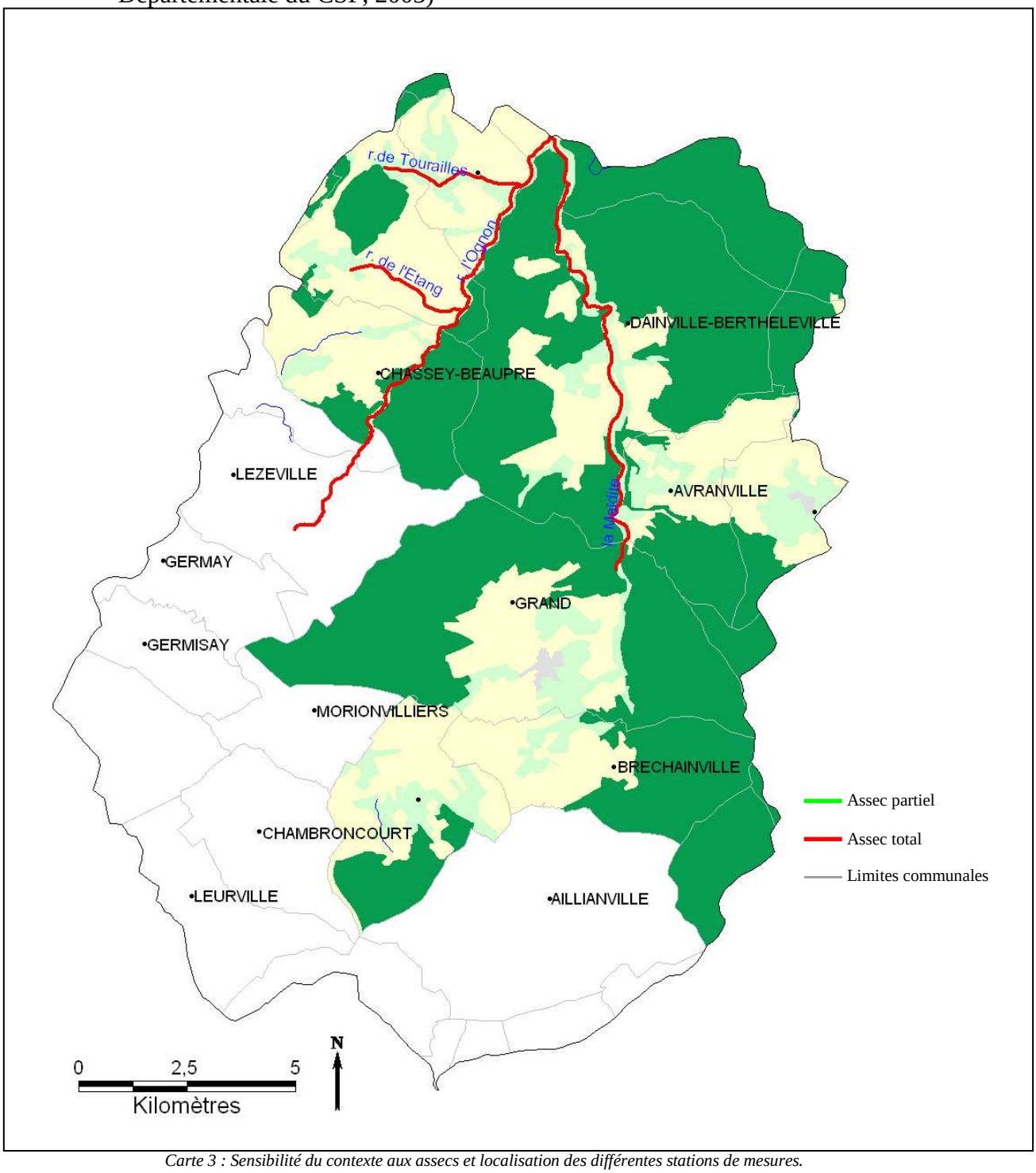

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

Les assecs observés tous les ans sur le contexte sont le résultat naturel des pertes karstiques dues au substrat calcaire.

Il faut cependant noter que les pompages des activités humaines aggravent ce phénomène naturel.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

Pas de station RHP sur le contexte.

- Zones de frai :

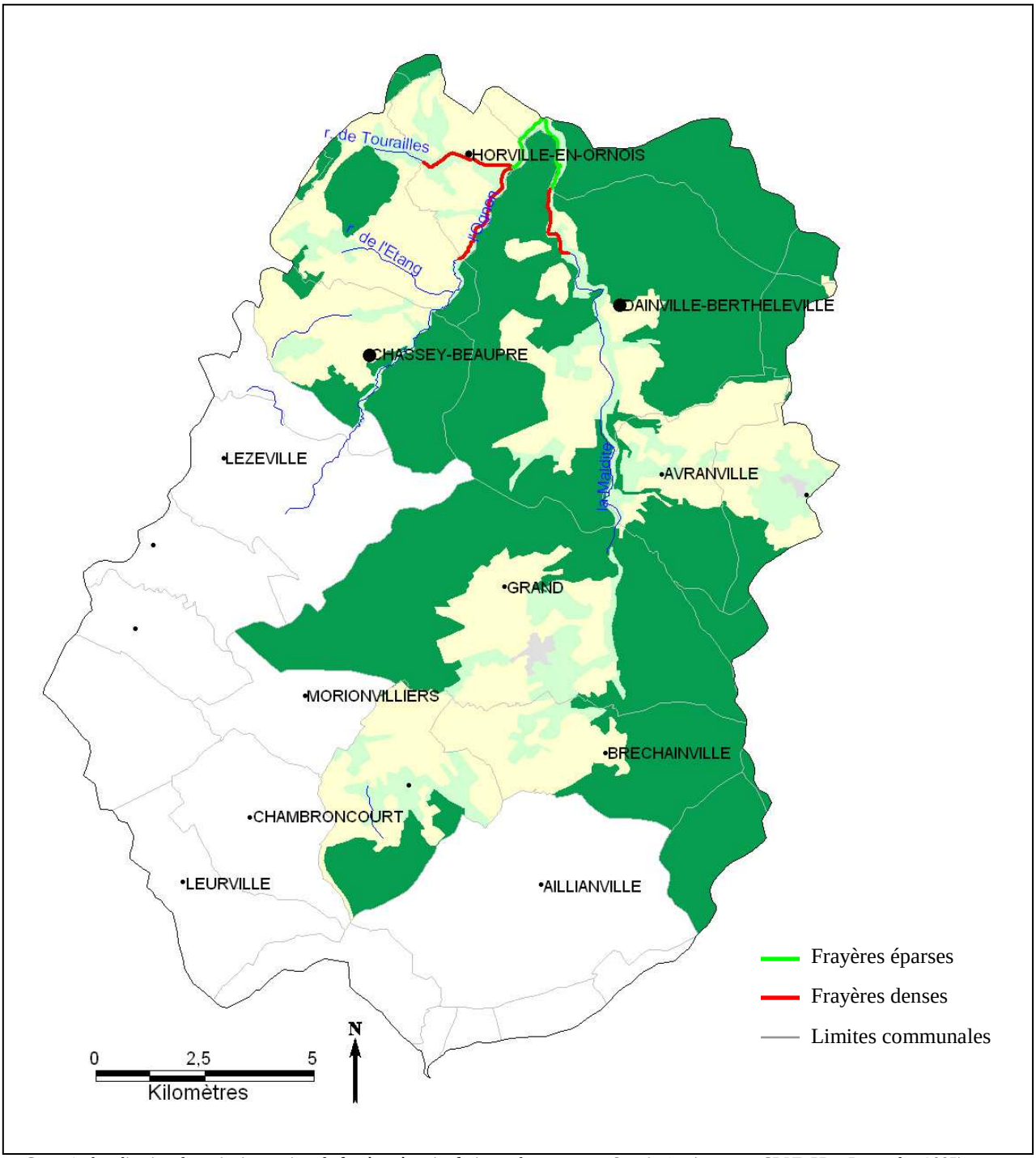

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Ornain 1 » (sources : SDVP 55 et Rozanska, 2005)

Remarque : On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

La Maldite est un ruisseau qui offre de nombreuses possibilités de frai, cependant, la présence d'un ouvrage infranchissable à Danville-Bertheléville (cf. carte 9) empêche son exploitation maximale.
L'Ognon possède également de bonnes potentialités pour la reproduction de la truite, mais le manque d'eau et la pollution diffuse sont susceptibles de perturber cette reproduction.

Toutefois, ces zones sont d'une grande importance pour les géniteurs remontant de l'Ornain qui trouvent ici les conditions favorables à leur reproduction.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Il n'existe aucune station de mesure de la qualité sur le contexte « Ornain 1 », cependant, la faible densité de population, l'importance des prairies et des forêts dans l'occupation des sols, et l'observation de nombreux invertébrés (larves d'odonates…) laisse supposer une qualité de l'eau relativement bonne (pas de colmatage important ni de signes d'eutrophisation visibles).

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

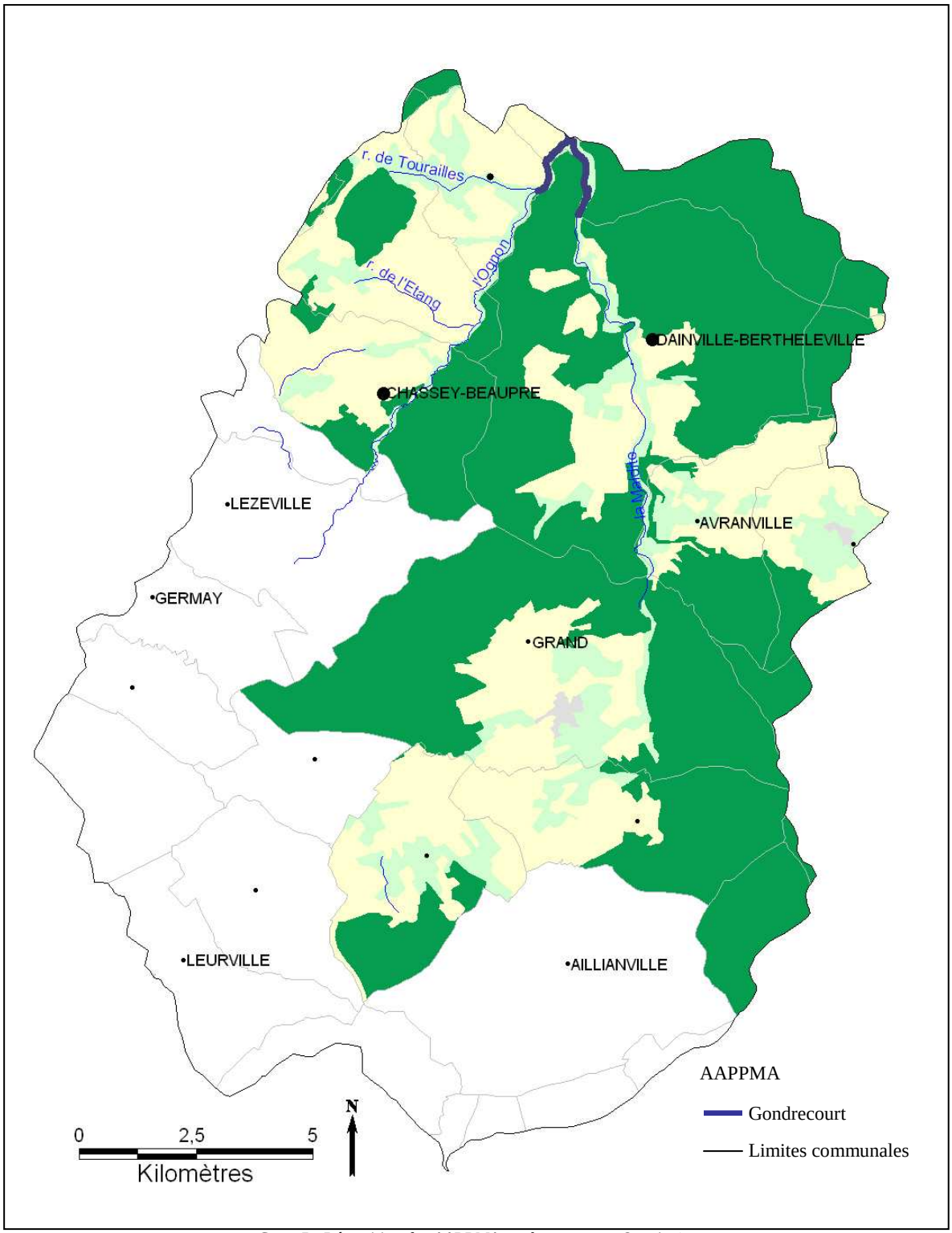

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Ornain 1 »

AAPPMA de Gondrecourt le Château

Cours d'eau : l'Ornain
la Maldite, l'Ogno n

Autres lots : Canal de la Marne au Rhin, Etang de la Machère

Effectifs de pêcheurs : 175

Empoissonnement :
350 kg fario, 65 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

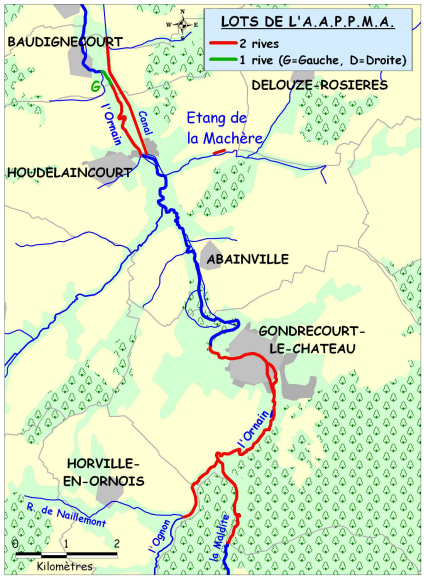

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDE 55 (jusqu'au 31/12/06) DDAF 55 (à partir du 01/01/07)
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Gondrecourt Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Structures intercommunales :

- Communauté de communes du Val d'Ornois : Gondrécourt-le-Château, Tréveray, Demange-aux-eaux, Houdelaincourt, Abainville, St Joire, Mauvages, Bonnet, Dainville-Bertheléville, Chassey-Beaupré, Delouze-Rozières, Badonvilliers-Gérauvilliers, Baudignécourt, Vouthon-Haut, Vouthon-Bas, Vaudeville-le-Haut, Horville-en-Ornois, Amanty, Les Roises.

- Communauté de communes du Val du Rongeant (Haute-Marne) : Poissons, Noncourt-sur-le-Rongeant, Epizon, Lezéville, Thonnance-les-Moulins, Montreuil-sur-Thonnance, Cirfontaine-en-Ornois, Annonville.

- Communauté de communes du canton de St Blin (Haute-Marne) : Manois, St-Blin, Aillianville, Vesaignes-sous-Lafauche, Lafauche, Leurville, Orquevaux, Humberville.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
52131	CIRFONTAINES-EN-ORNOIS	Ognon	81
52288	LEZEVILLE	Ognon	107
55104	CHASSEY-BEAUPRE	Ognon	141
55142	DAINVILLE-BERTHELEVILLE	Maldite	140
55215	GONDRECOURT-LE-CHATEAU	Ognon Maldite	1402
55247	HORVILLE-EN-ORNOIS	Ognon r. des Tourailles	51
88025	AVRANVILLE	Maldite	71
88212	GRAND	Maldite	
88477	TRAMPOT	affluent	126

Code INSEE	Commune	Population
52003	AILLIANVILLE	185
52097	CHAMBRONCOURT	41
52187	EPIZON	0
52218	GERMAY	61
52219	GERMISAY	27
52256	LAFAUCHE	109
52286	LEURVILLE	101
52289	LIFFOL-LE-PETIT	355
52342	MORIONVILLIERS	24
52369	ORQUEVAUX	92
52407	PREZ-SOUS-LAFAUCHE	337
52517	VESAIGNES-SOUS-LAFAUCHE	146
55059	BONNET	200
55315	MANDRES-EN-BARROIS	151
55534	VAUDEVILLE-LE-HAUT	54
55575	VOUTHON-HAUT	80
88074	BRECHAINVILLE	46
88102	CHERMISEY	0

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le contexte :
- 1 site Natura 2000 : « Forêts de Gondrecourt-le-Château »
- 3 Espaces Naturels Sensible :
    - « Coteaux forestiers en vallée de l'Ognon »
    - « Etangs de Beaupré »
    - « Massif forestier de Gondrecourt ».
- 4 ZNIEFF de type 1 :
    - « Bois de la Faye/Gondrecourt-le-Château / Les Clairs Chênes : friches » (n°15812)
    - « Sur la Côte Lorgney » (n°08067)
    - « Vallée de l'Ognon » (n°08839)
    - « Friches et Carrières dans la vallée de la Maldite ».

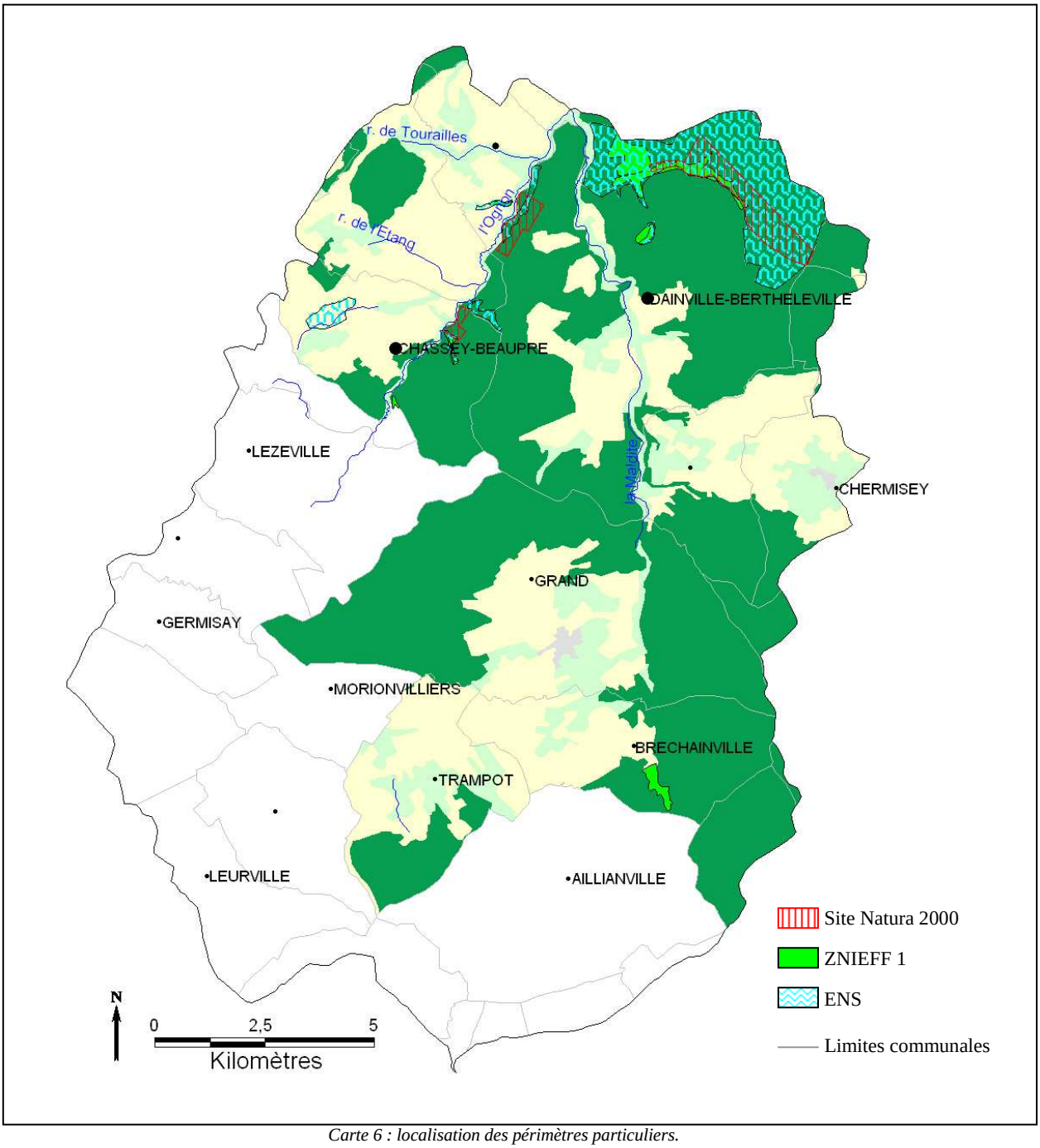

Carte 6 : localisation des périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

L'agriculture est relativement peu développée sur ce contexte, par rapport à d'autres secteurs du département. La SAU reste inférieure à 50% et les prairies occupent l'essentiel des fonds de vallées.
L'élevage représente seulement 0,05 UGB par ha (données meusiennes uniquement).
La forêt, bien représentée occupe environ 1/4 de la superficie considérée (hors communes Haute-Marnaises).

Activités agricoles en 2000*		
Superficie affectée au bassin versant (ha)		31679
SAU (ha)		14572
SAU (%)		46
Cheptel		
UGB	Effectifs	1528
	Nb. De têtes par ha de BV	0,05

* Les communes de la Haute-Marne n'ont pas été prises en compte pour les calculs.

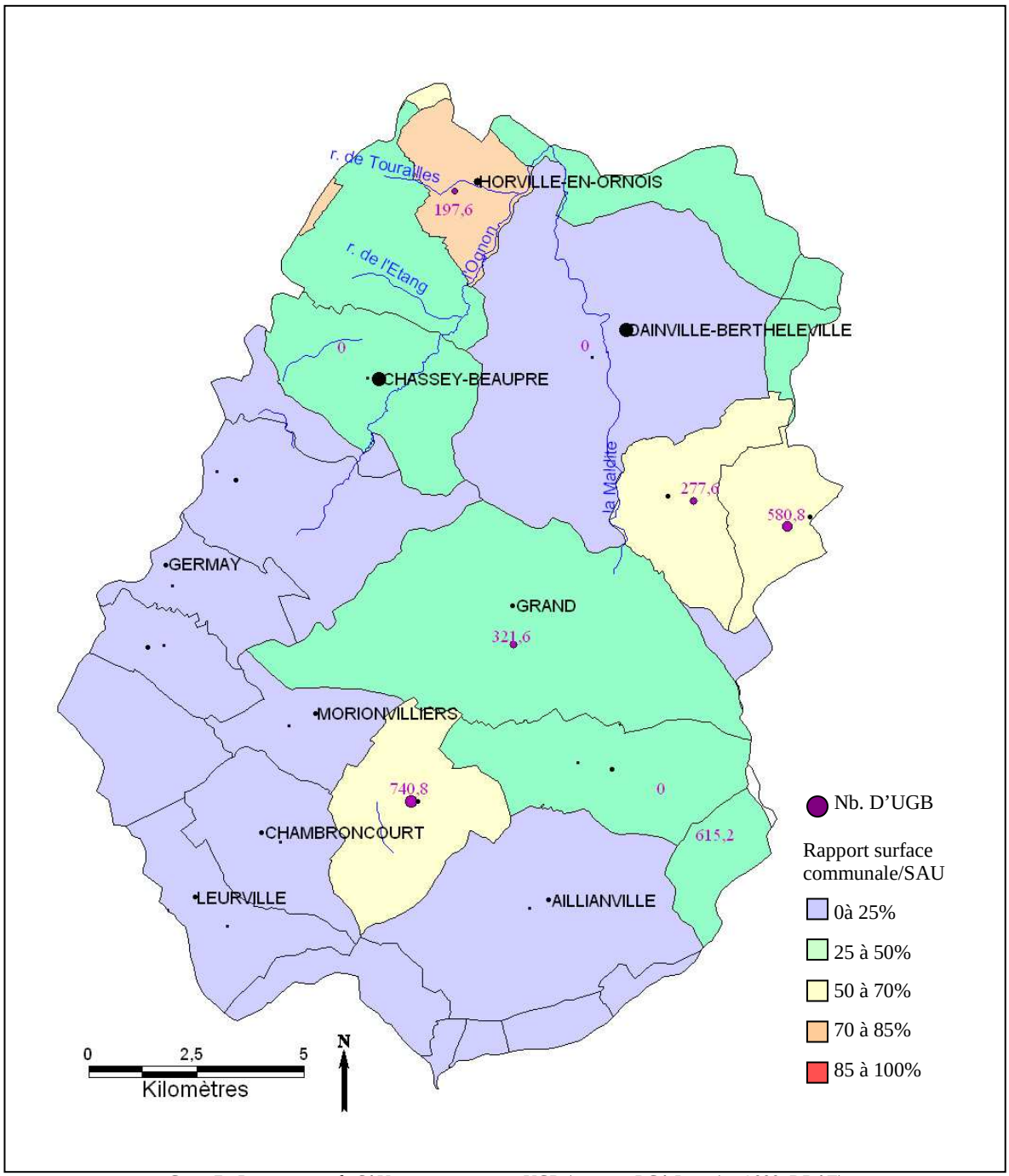

Carte 7 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

Remarque : les données concernant les communes de Haute-Marne ne sont pas renseignées.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'épuration collective sur le contexte « Ornain 1 ».

4.2.2. Rejets industriels :

Aucune industrie polluante sur le contexte « Ornain 1 ».

4.3. Les prélèvements :

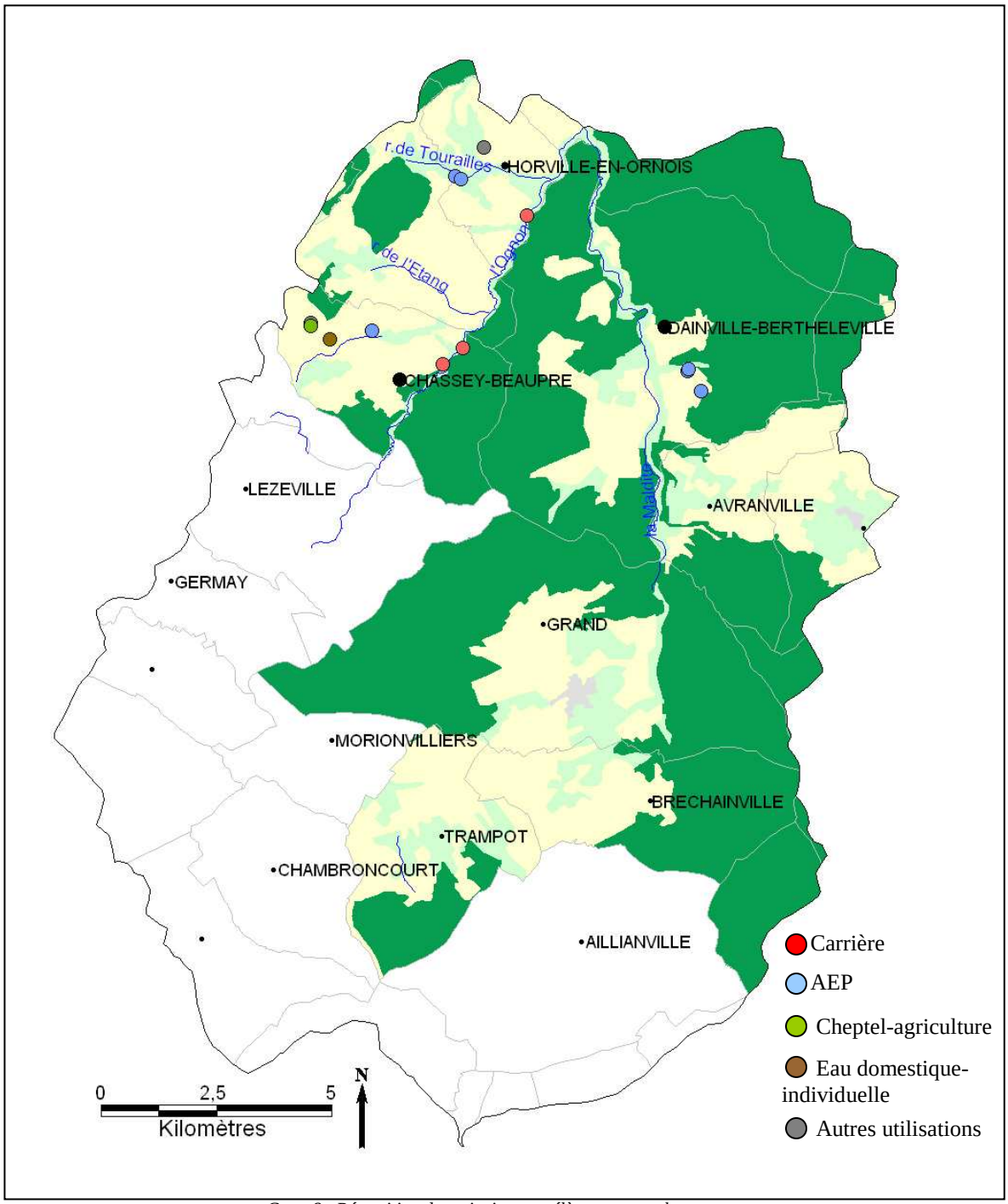

Carte 8 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

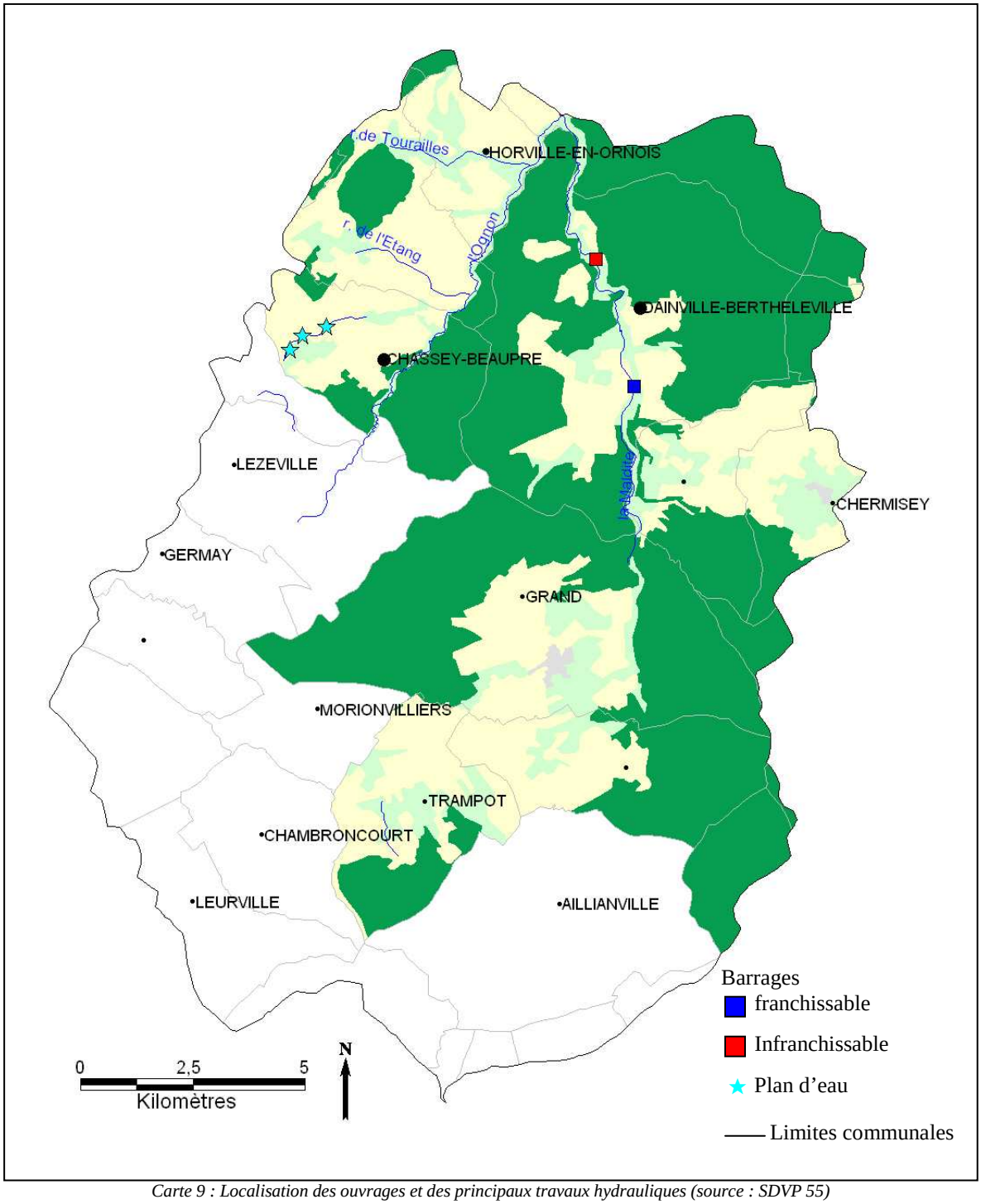

Carte 9 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;

- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Ancien Fourneau de Bertheléville	désaffecté	/	AP 21/01/1876	Seuil fixe + vanne de décharge	infranchissable	>1,50	DAINVILLE-BERTHELEVILLE
Ancien Moulin Haut de Dainville	désaffecté		AP 14/03/1899	Seuil fixe + vanne de décharge	franchissable	0	DAINVILLE-BERTHELEVILLE

4.6. Extraction de granulats :

Néant

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
CHAS01	Etang du petit Moulin	8.39	Fondé en titre	affluent	étang du Fourneau	Chassey-Beaupré
CHAS02	Etang du Fourneau	8.64	Fondé en titre	étang du Petit Moulin	affluent	Chassey-Beaupré
CHAS03	Etang de Ste Lusine	10.6	Pisciculture	Sources	Etang du Petit Moulin	Chassey-Beaupre

Contexte Ornain 2 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5518- SP
Zone hydrographique	F562
Masse d'eau	HR504 « Canal de la Marne au Rhin » HR122A « L'Ornain de sa source au confluent de la Barboure » HR122B « L'Ornain du confluent de la Barboure (exclu) au confluent du Naveton (inclus) »
Limite amont	Confluence Maldite/Ognon
Limite aval	r. le Naveton
Cours d'eau	Ornain
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3115O 3114O 3114^{E} 3115^{E} 3215O 3216O

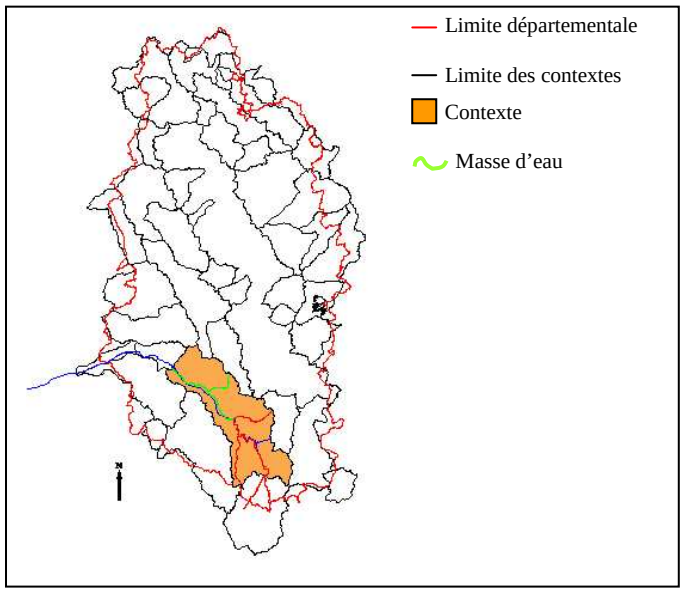

Carte 1 : Localisation du contexte « Ornain 2 » dans le département de la Meuse.

Le contexte « Ornain 2 » se situe au sud du département, il constitue le plus grand contexte de l'Ornain.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

Les fonds de vallée du contexte sont constitués par l'étage Kimméridgien du Jurassique, à dominance marneuse, donc globalement imperméable.

Le reste du contexte est occupé par les calcaires du Portlandien qui affleurent très largement et constituent le plateau calcaire du Barrois.
Les calcaires de la vallée sont le siège de phénomènes karstiques.

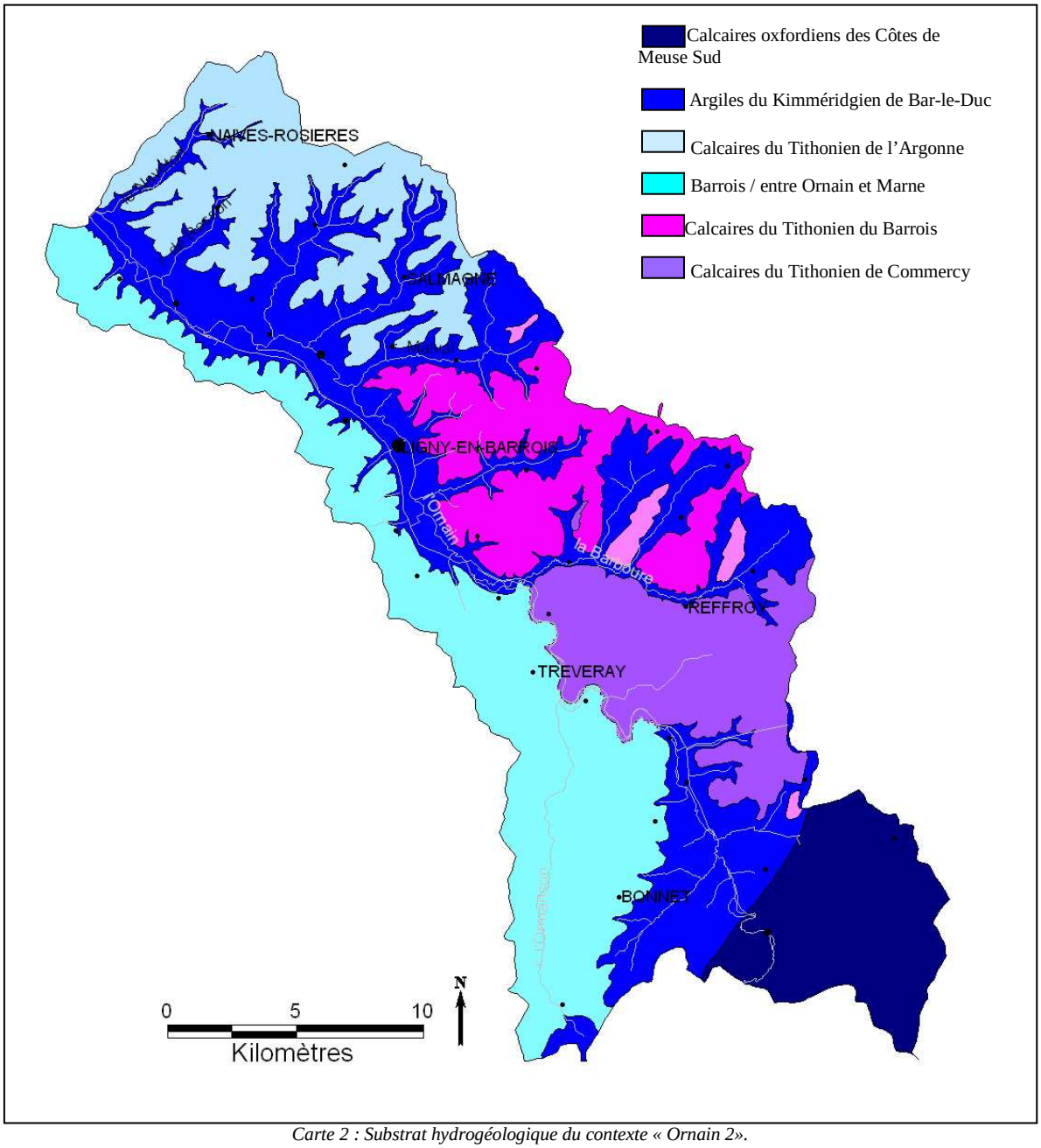

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Ornain 2».

2.2. Réseau hydrographique :

Le contexte « Ornain 2 » présente un réseau hydrographique fort développé : l'Ornain parcourt sur ce tronçon une soixantaine de kilomètres, après la confluence des ruisseaux de la Maldite et de l'Ognon, qui lui donnent naissance (contexte « Ornain 1 »).
Il est doublé du canal de la Marne au Rhin qui emprunte sa vallée à partir de Demange-aux-Eaux et parcourt, lui, 37 Km. L'Ornain se gonfle de nombreux affluents (une vingtaine) dont les principaux sont : l'Ormançon, la Barboure, le r. de Noitel, le r. de Malval, de Salmagne, de Culey et de Resson, ainsi que le Naveton.
Tous les cours d'eau du contexte sont en première catégorie piscicole (excepté le canal de la Marne au Rhin : 2ème catégorie) et appartiennent au domaine privé (sauf canal). L'Ornain devient domanial à la sortie de Bar-le-Duc (contexte « Ornain 3 »).

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
F5620400 F5640400 F5660400 F5680400	Ornain	/	/	60	10,6	1,9
F5620092 F5650092 F5660092 F5680092	Canal de la Marne au Rhin	/	/	37	20	
F5621000	r. des Peux	Ornain	G	1,5	1,5	13,3
F5623000	r. de Richecourt	Ornain	G	6		7,7
F5623100	r. des Noues	r. Richecourt	D	1,7		7,1
F5630600	r. l'Ormançon	Ornain	G	15,6	3,5	6,9
F5650600	Rivière la Barboure	Ornain	D	14	2	5,5
F5652000	r. de Méligny	Barboure	D	5,6	0,6	9,8
F5661000	r. des Grandes Fontaines	Ornain	G	2,5		10,4
F5663000	r. de Noitel	Ornain	D	7,5	1,45	12,8
/	r. de Tatonval	Noitel	G	1		35
F5666000	r. des Annonciades	Ornain	G	1,8	1,7	8,9
F5670600	r. de Malval	Ornain	D	10,3	3,1	8,7
F5672000	r. du Clocher	Malval	G	2,2	1	33,2
F5671000	r. de Vaudière	Malval	G	1,8	1,3	15
F5681000	r. de Salmagne	Ornain	D	9,5	3,25	11,4
F5682000	r. de Culey	Ornain	D	8,4	3,1	9,9
F5682200	r. des Quatres Fossés	Culey	D	2	1	21,5
F5682300	r. de Bumont	Culey	G	1,7	1,2	32,4
F5685000	r. de Resson	Ornain	D	4,5	2,5	17,3
F5687000	r. le Naveton*	Ornain	D	7,6	3,5	11,1
F5687500	r. de la Haute Prairie	Naveton	D	2,5	1,3	14,8
F5686000	r. l'Etue	Ornain	G	1,6	1,3	19,4
/	Affluent	Ornain	D	5		12,6
/	La Lochère	Barboure	D	4,6	0,75	8,5
/	Affluent 2	Culey	D	3,4		15,6
F5624000	r. de Machères	Ornain	D	4	1,5	9,8

* Le Naveton coule sur une grande longueur en souterrain, à Bar-le-Duc pour le passage sous la route, sous le canal et sous la voie ferrée avant de rejoindre l'Ornain. (environ 250m).

2.2.2. Topographie :

Profil en long de l'Ornain sur le contexte « Ornain 2 » :

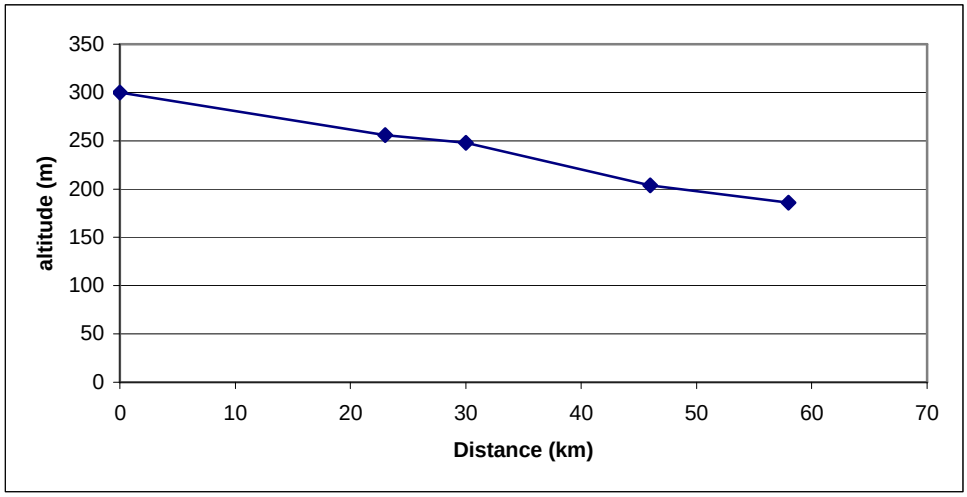

Pente naturelle moyenne : 1,9 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

L'Ornain à Tronville-en-Barrois : (DIREN Champagne-Ardennes)

	janv.	Fév.	Mars	avr.	Mai	juin	juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
debits (m3/s)	18.50	16.20	12.70	8.010	3.720	1.910	1.660	1.250	2.210	3.840	10.60	15.80	8.000
Qsp (l/s/km2)	27.6	24.	19.0	11.9	5.5	2.8	2.5	1.9	3.3	5.7	15.8	23.5	11.9

Module interannuel (m^3/s)	8,0
QMNA ½ (m^3/s)	0.760 [0.590 ;0.970]
QMNA 1/5 (m^3/s)	0.480 [0.350 ;0.620]

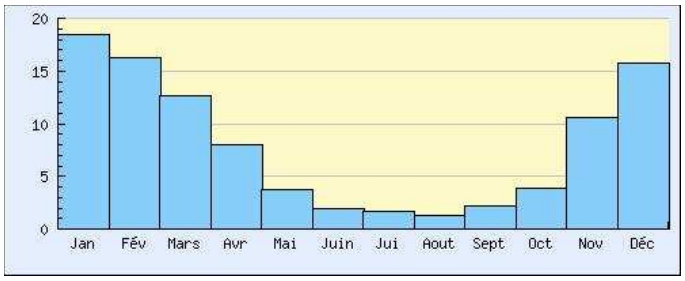

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

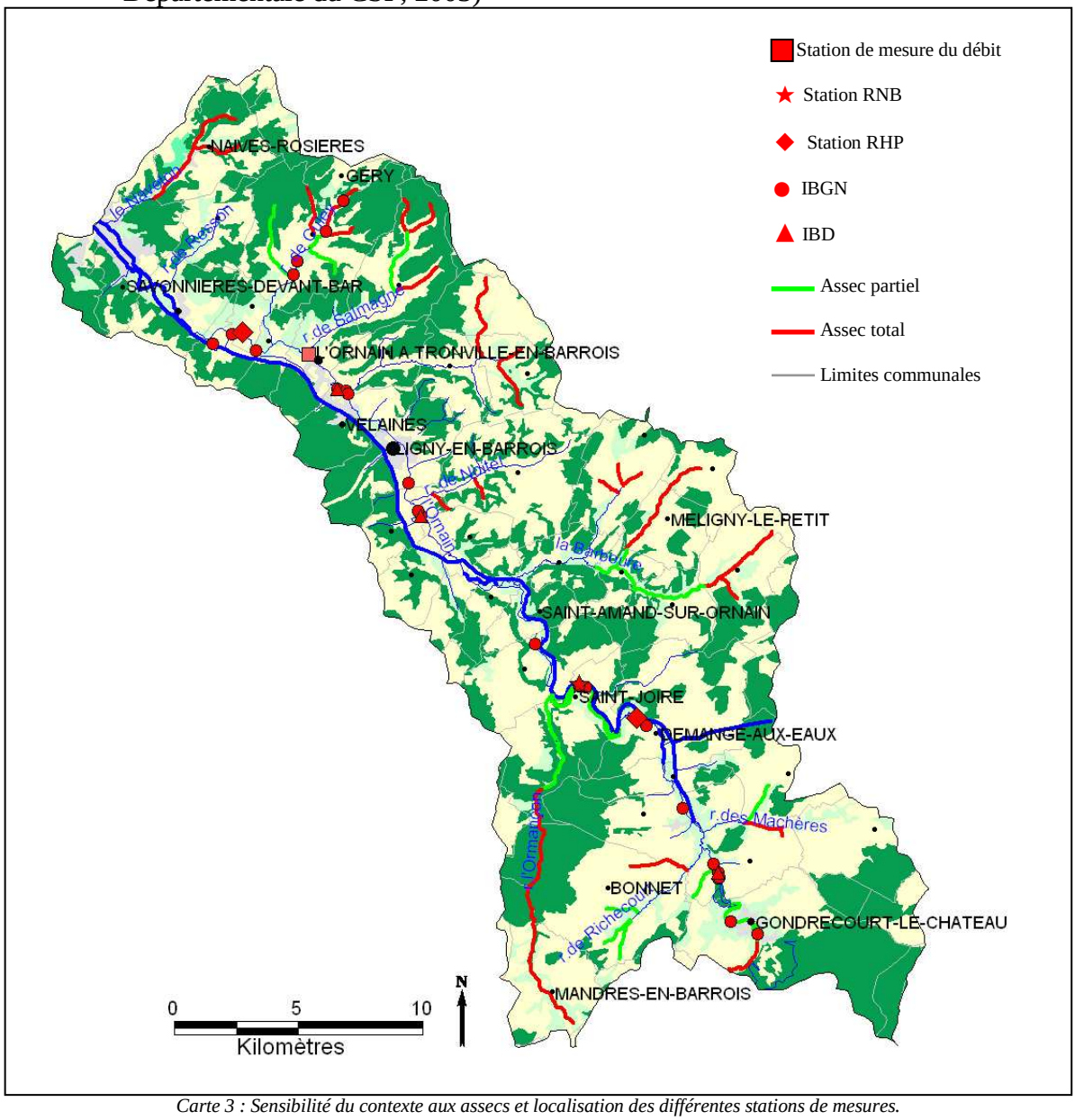

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

Les fonds de vallées étant principalement occupés par les argiles du Kimméridgien, les infiltrations karstiques sont limitées, donc les assecs modérés, sauf au niveau des têtes de bassins reposant sur un substrat calcaire.
Il faut toutefois noter qu'au cours de l'année, l'Ornain traverse deux périodes très contrastées : une période de hautes eaux qui s'étend de novembre à mars-avril et une période de basses eaux de mai à octobre.
La variabilité des débits sur le contexte est fortement influencée par les circulations karstiques (pertes et émergences) mais aussi par les prélèvements pour l'alimentation du canal de la Marne au Rhin.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

- Réseau RHP : (dernières pêches)

L'Ornain à Demange-aux-Eaux : (1998)
Surface prospectée : 960 m²
Analyse des captures :

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
CHA	3	16
TRF	2	274
VAI	20	23
LOF	33	72
LPP	<<	8
GOU	<<	<<
CHE	5	1623
VAN	1	154
BRO	<<	93
GAR	1	189
ABL	<<	<<
EPI	<<	<<
EPT	1	1
Total : 13	**66**	**2453**

13 espèces ont été recensées : le peuplement est dominé par les espèces d'accompagnement de la truite (vairon, loche franche et chabot).
Excepté le chevesne, les cyprinidés rhéophiles (constituant le groupe principal de ce type de milieu (B6)), sont absents (hotu, barbeau, spirlin) ou discrets (vandoise, goujon).
La capture d'une ablette et de quelques gardons et vandoises permet cependant de réduire un peu l'écart de 1997, séparant le peuplement observé du peuplement théorique.
Le peuplement est d'assez bonne qualité. Les vidanges du canal sont toutefois à l'origine d'introduction d'espèces de deuxième catégorie.

L'Ornain à Silmont : (2005)
Surface prospectée : 1360m²
Analyse des captures :

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
LPX	<<	5
TRF	2	461
CHA	1	2
VAI	33	85
LOF	1	4
VAN	1	39
GOU	10	213
CHE	3	1469
GAR	1	119
ROT	<<	32
PER	<<	71
Total : 11	**52**	**2502**

Le peuplement est mixte : il est dominé par les cyprinidés rhéophiles (chevesne, goujon, vandoise, rotengle) qui cohabitent avec la truite et ses espèces d'accompagnement (vairon, chabot, loche franche).
La population de truites est faible mais reste stable par rapport aux années précédentes (cf. graphique suivant).
Il faut noter l'absence de juvéniles de truites due au manque de zones propices à la reproduction sur le secteur à cause de l'influence du barrage sur la station.

Evolution des populations de truites et de vairon sur la station depuis 1998 :

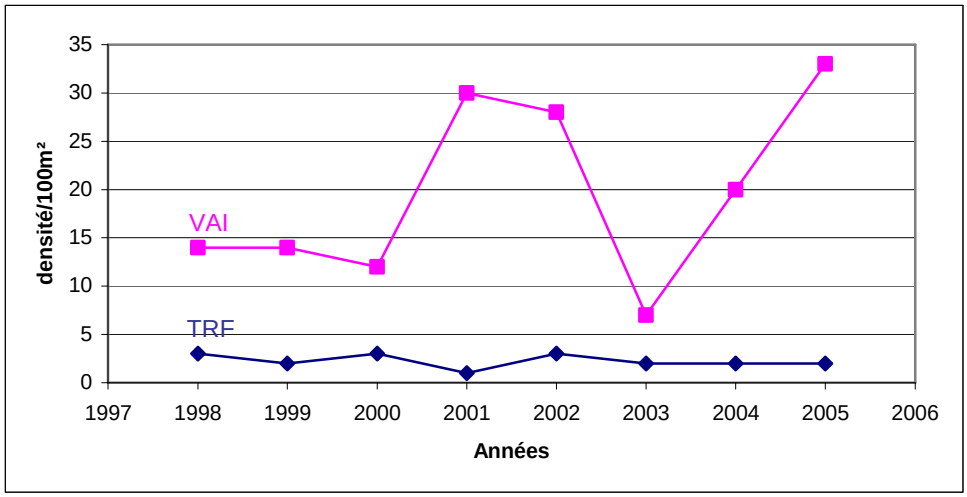

- Zones de frai :

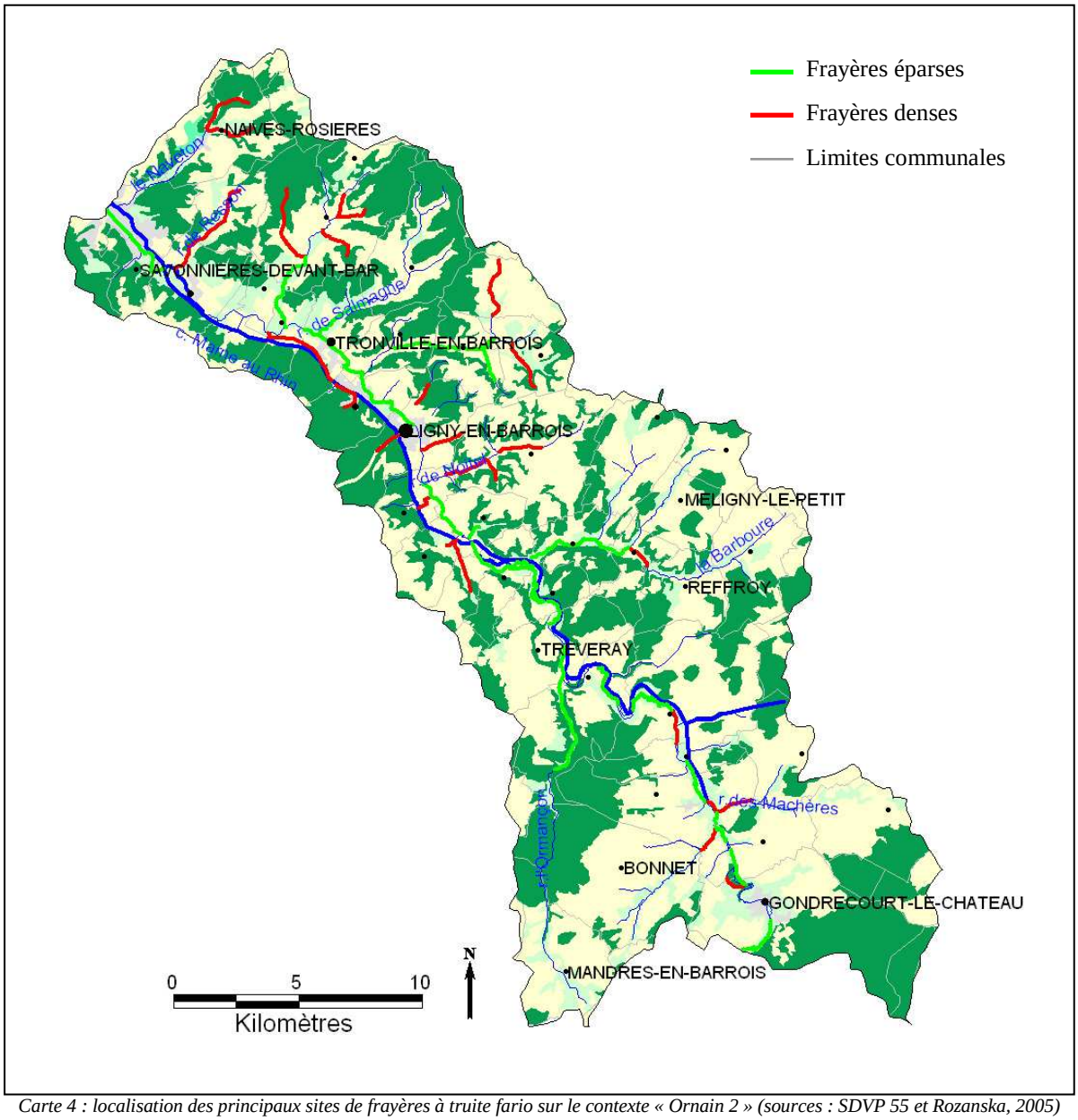

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Ornain 2 » (sources : SDVP 55 et Rozanska, 2005)

Remarque : On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

L'Ornain présente de bonnes potentialités pour la reproduction de la truite (substrat, débit, diversité…), cependant, la présence de nombreux barrages sur le contexte réduit fortement ces potentialités du fait de l'effet de bief induit qui engendre une perte de zones favorables à la reproduction (colmatage du substrat, ralentissement du courant, augmentation de la profondeur…).
Les affluents proposent également de bonnes zones de reproduction, sous réserve d'accessibilité aux géniteurs.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Ornain	St Joire	64	74	79	81	50	2003	RNB
Ornain	St Joire	84	71	54	80	54	2001	RNB

Très bon Passable Très mauvais

Bon Mauvais

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
r. de Culey	Loisey-Culey	12	2	5	2004	SCE
r. de Culey	Géry	16	7	11	2004	SCE
r. de Culey	Loisey-Culey	18	7	12	2004	SCE
r. de Culey	Loisey-Culey	21	6	12	2004	SCE
Ornain	St Joire	36	7	16	2003	RNB
Ornain	St Joire	34	7	16	2002	RNB
Ornain	St Joire	42	7	18	2001	RNB
Ornain	Abainville	26	6	13	2003	RNB
Ornain	Abainville	27	4	11	2002	QuantitéC
Ornain	Girauval	50	7	20	2003	RNB
Ornain	Nançois-sur-Ornain	53	8	20	2003	RNB
Ornain	Gondrecourt	23	4	10	2002	QuantitéC
Ornain	Houdelaincourt	20	5	10	2002	QuantitéC
Ornain	Demange-aux-Eaux	28	7	14	2002	QuantitéC

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
Ornain	St Joire	14,3	Bonne	2005	RNB
Ornain	Abainville	18	Très bonne	2003	RTMarne
Ornain	Girauval	15,6	Bonne	2003	RTMarne
Ornain	Nançois-sur-Ornain	11,9	Moyenne	2003	RTMarne

  - IPR :

Rivière	Station	Classe	IPR	Date	Origine
Ornain	Silmont	2	15,86	2004	RHP
Ornain	Silmont	2	15,6	2003	RHP
Ornain	Silmont	2	15,03	2002	RHP
Ornain	Demange-aux-Eaux	3	23,05	1998	RHP

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

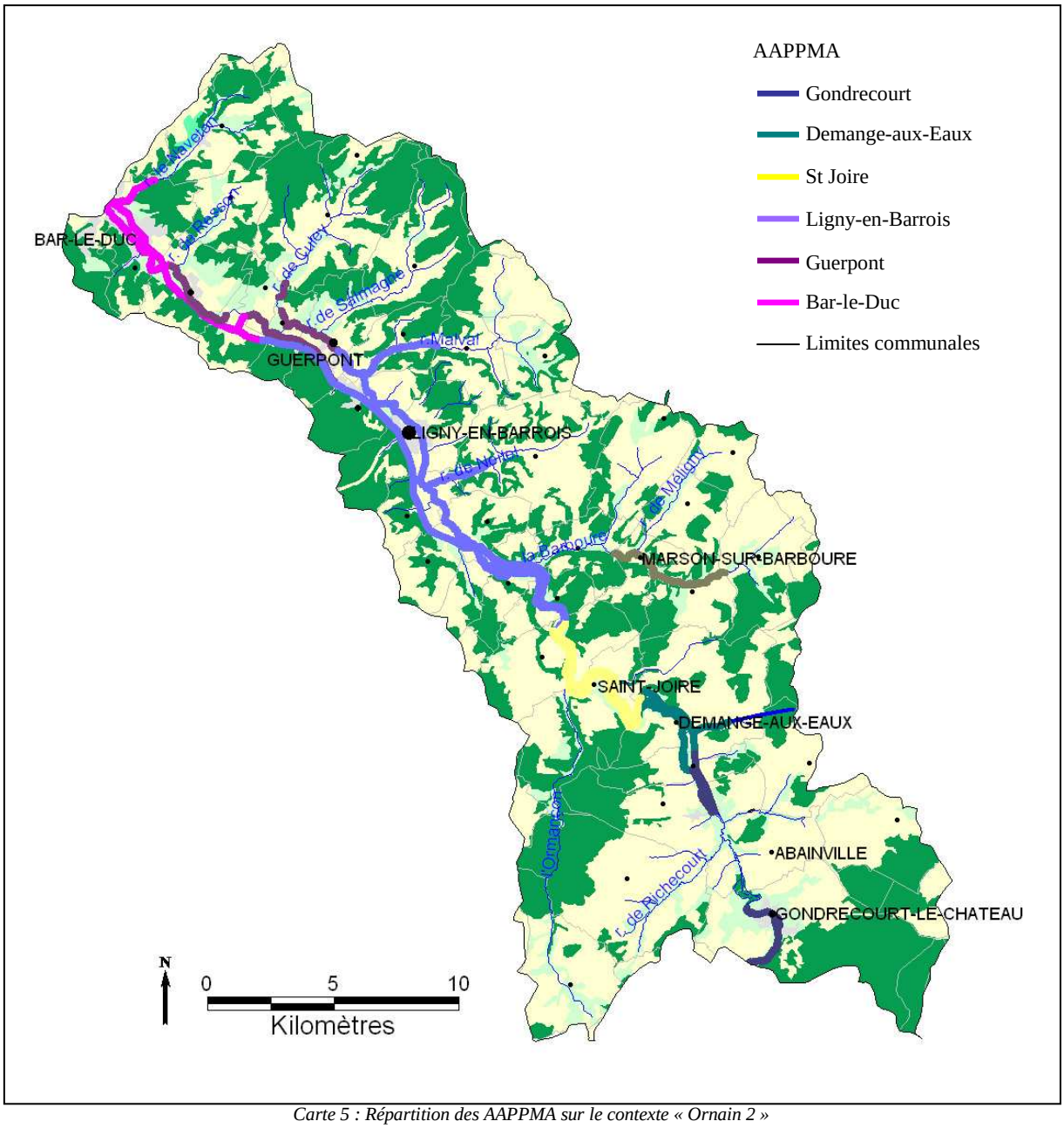

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Ornain 2 »

AAPPMA de Gondrecourt le Château

Cours d'eau : l'Ornain
la Maldite, l'Ognon

Autres lots : Canal de la Marne au Rhin, Etang de la Machère

Effectifs de pêcheurs : 175

Empoissonnement :
350 kg fario, 65 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

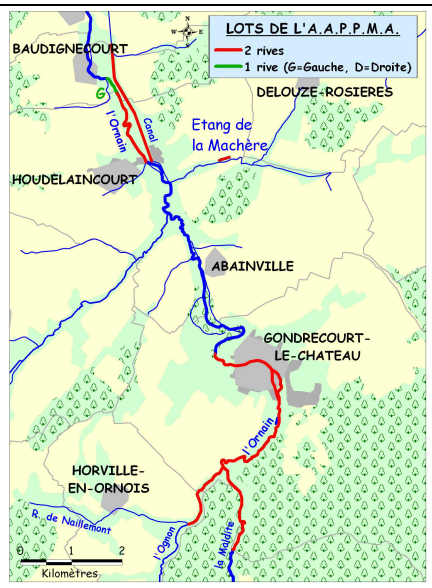

AAPPMA de Demange aux-Eaux

Cours d'eau : l'Ornain
Canal de la Marne au Rhin

Effectifs de pêcheurs : 61

Empoissonnement :
25000 œufs, 2000 alevins
200 kg fario, 50 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

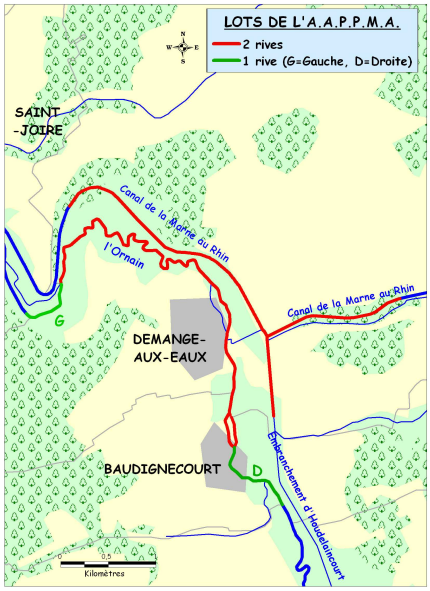

AAPPMA de Saint Joire

Cours d'eau : l'Ornain

Autres lots : Canal de la Marne au Rhin

Effectifs de pêcheurs : 123

Empoissonnement :

300 kg fario

Origine des poissons déversés :

Pisciculture du Vaucheron

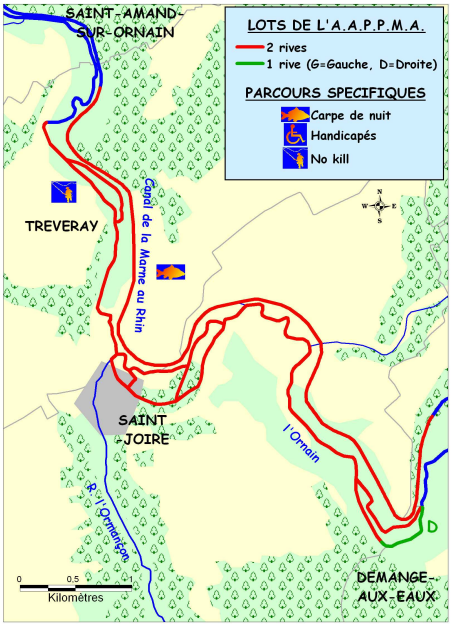

AAPPMA de Ligny en Barrois

Cours d'eau : l'Ornain

Autres lots : ruisseau Malval, ruisseau de Noitel

Canal de la Marne au Rhin

Effectifs de pêcheurs : 431

Empoissonnement :

30000 alevins, 310 kg fario, 220 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :

Pisciculture du vaucheron

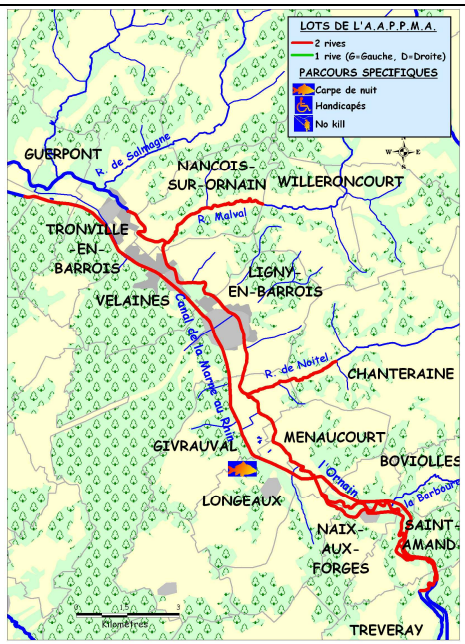

AAPPMA de Guerpont

Cours d'eau : l'Ornain

Ruisseau de Culey, ruisseau de Resson

Canal de la Marne au Rhin
Ruisseau de Brabant

Effectifs de pêcheurs : 183

Empoissonnement :

4000 alevins, 3000 truitelles 6/10,

240 kg fario, 170 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :

Pisciculture du Vaucheron

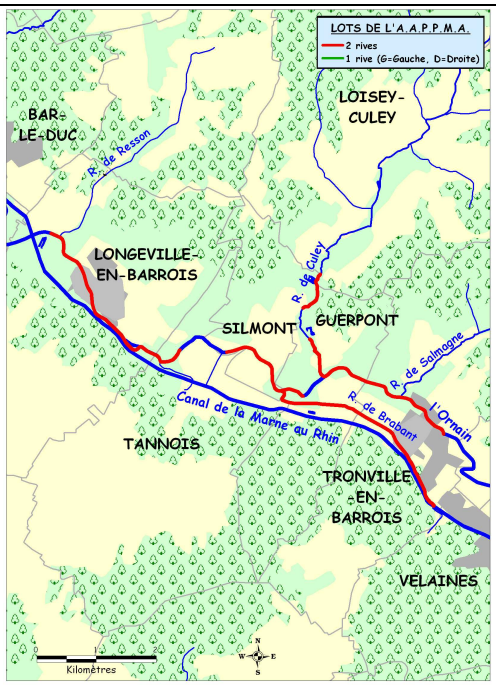

AAPPMA de Bar le Duc

Cours d'eau : l'Ornain

le Naveton (réserve)

Autres lots : , Ballastière de Mussey

Canal de la Marne au Rhin

Effectifs de pêcheurs : 583

Empoissonnement :

25000 alevins, 600 kg fario,

100 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :

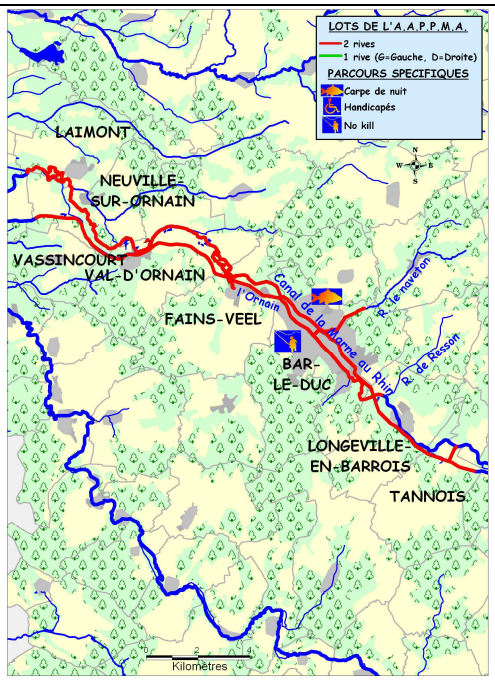

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé et public (canal)
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDE 55 (jusqu'au 31/12/06) DDAF 55 (à partir du 01/01/07)
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Gondrecourt, Demange, Ligny, Guerpont, Bar-le-Duc. Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55001	ABAINVILLE	Ornain	323
55029	BAR-LE-DUC	Ornain	18079
55030	BAUDIGNECOURT		100
55059	BONNET		200
55066	BOVEE-SUR-BARBOURE	Barboure	121
55067	BOVIOLLES		93
55148	DELOUZE-ROSIERES		137
55150	DEMANGE-AUX-EAUX	Ornain	549
55179	ERNEVILLE-AUX-BOIS		176
55207	GERY		66
55214	GIVRAUVAL	Ornain	280
55215	GONDRECOURT-LE-CHATEAU	Ornain	1402
55221	GUERPONT	Ornain	307
55248	HOUDELAINCOURT		350
55291	LIGNY-EN-BARROIS	Ornain	5265
55298	LOISEY-CULEY	r. Culey	476
55300	LONGEAUX	Ornain c. Marne au Rhin	216
55302	LONGEVILLE-EN-BARROIS	Ornain c. Marne au Rhin r. Resson	1290
55315	MANDRES-EN-BARROIS	Ormançon	151
55322	MARSON-SUR-BARBOURE	Barboure	48
55330	MELIGNY-LE-GRAND	r. de Méligny	89
55331	MELIGNY-LE-PETIT	r. de Méligny	60
55332	MENAUCOURT	Ornain c. Marne au Rhin	257

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
52131	CIRFONTAINES-EN-ORNOIS	81
55005	AMANTY	49
55026	BADONVILLIERS-GERAUVILLIERS	134
55041	BEHONNE	801
55051	BIENCOURT-SUR-ORGE	167
55084	BROUSSEY-EN-BLOIS	62
55087	BURE	86
55141	DAGONVILLE	79
55178	ERIZE-SAINT-DIZIER	181
55246	HEVILLIERS	144
55247	HORVILLE-EN-ORNOIS	51
55282	LAVALLEE	84
55326	MAULAN	89
55327	MAUVAGES	237
55430	RIBEAUCOURT	93
55446	RUMONT	88
55454	SAINT-AUBIN-SUR-AIRE	157
55518	COUSANCES-LES-TRICONVILLE	123
55541	VAVINCOURT	430
55574	VOUTHON-BAS	73
55575	VOUTHON-HAUT	80

55358	CHANTERAINE	r. de Noitel	240
55368	NAIVES-EN-BLOIS	r. de Méligny	116
55370	NAIX-AUX-FORGES	Ornain c. Marne-au-Rhin	205
55371	NANCOIS-LE-GRAND	r. Vaudières r. de Malval	61
55372	NANCOIS-SUR-ORNAIN	Ornain c. Marne au Rhin	431
55376	NANTOIS	r. des Grandes Fontaines	113
55421	REFFROY	Barboure	58
55426	RESSON	r. de Resson	427
55452	SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN	Ornain c. Marne au Rhin	86
55459	SAINT-JOIRE	Ornain c. Marne au Rhin	282
55466	SALMAGNE	r. de Salmagne	321
55472	SAULVAUX	r. La Lochère	116
55476	SAVONNIERES-DEVANT-BAR	Ornain c. Marne au Rhin	558
55488	SILMONT	Ornain c. Marne au Rhin	202
55504	TANNOIS	Ornain c. Marne au Rhin	434
55516	TREVERAY	Ornain c. Marne au Rhin	753
55519	TRONVILLE-EN-BARROIS	Ornain c. Marne au Rhin	2065
55543	VELAINES	Ornain c. Marne au Rhin	1013
55581	WILLERONCOURT	r. Malval	119

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes de Bar-le-Duc*** : Bar-le-Duc, Fains-Véel, Longeville-en-Barrois, Val-d'Ornain, Naives-Rosières, Robert-Espagne, Combles-en-Barrois, Behonne, Trémont-sur-Saulx, Savonnières-devant-Bar, Beurey-sur-Saulx, Vavincourt, Resson, Chardogne, Rumont.
- **Communauté de communes Centre Ornain*** : Ligny-en-Barrois, Tronville-en-Barrois, Velaines, Salmagne, Guerpont, Givrauval, Menaucourt, Chanteraine, Longeaux, Naix-aux-Forges, Silmont, St-Amand-sur-Ornain.
- **Communauté de communes du Val d'Ornois** : Gondrecourt-le-Château, Tréveray, Demange-aux-Eaux, Houdelaincourt, Abainville, St Joire, Mauvage, Bonnet, Dainville-Bertheléville, Chassey-Beaupré, Delouze-Rosières, Badonvilliers-Gérauvilliers, Baudignécourt, Vouthon-Haut, Vouthon-Bas, Vaudeville-le-Haut, Horville-en-Ornois, Amanty, Les Roises.
- **Communauté de communes de Void-Vacon*** : Void-Vacon, Sorcy-St-Martin, Pagny-sur-Meuse, Troussey, Ourches-sur-Meuse, Laneuville-au-Rupt, Ménil-la-Horgne, Bovée-sur-Barboure, Naives-en-Blois, Saulvaux, Boviolles, Méligny-le-Grand, Sauvoy, Broussey-en-Blois, Méligny-le-Petit, Reffroy, Marson-sur-Barboure, Villeroy-sur-Méholle.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le site :

- 2 sites Natura 2000 :
  - Bois de Demange, St Joire (n°28)
  - Forêts de Gondrecourt-le-Château (n°30)

- 12 ZNIEFF de type I, dont la « Vallée de l'Ormançon entre St Joire et Mandres-en-Barrois » et le « Vallon de Gondrecourt ».

- Plusieurs Espaces Naturels Sensibles dont : « Massif forestier de Gondrecourt » et « Bois de la vallée de l'Ormançon ».

- 1 Site inscrit : « Ville Haute de Bar-le-Duc »
- 1 Site classé : « Parc municipal de Ligny-en-Barrois ».

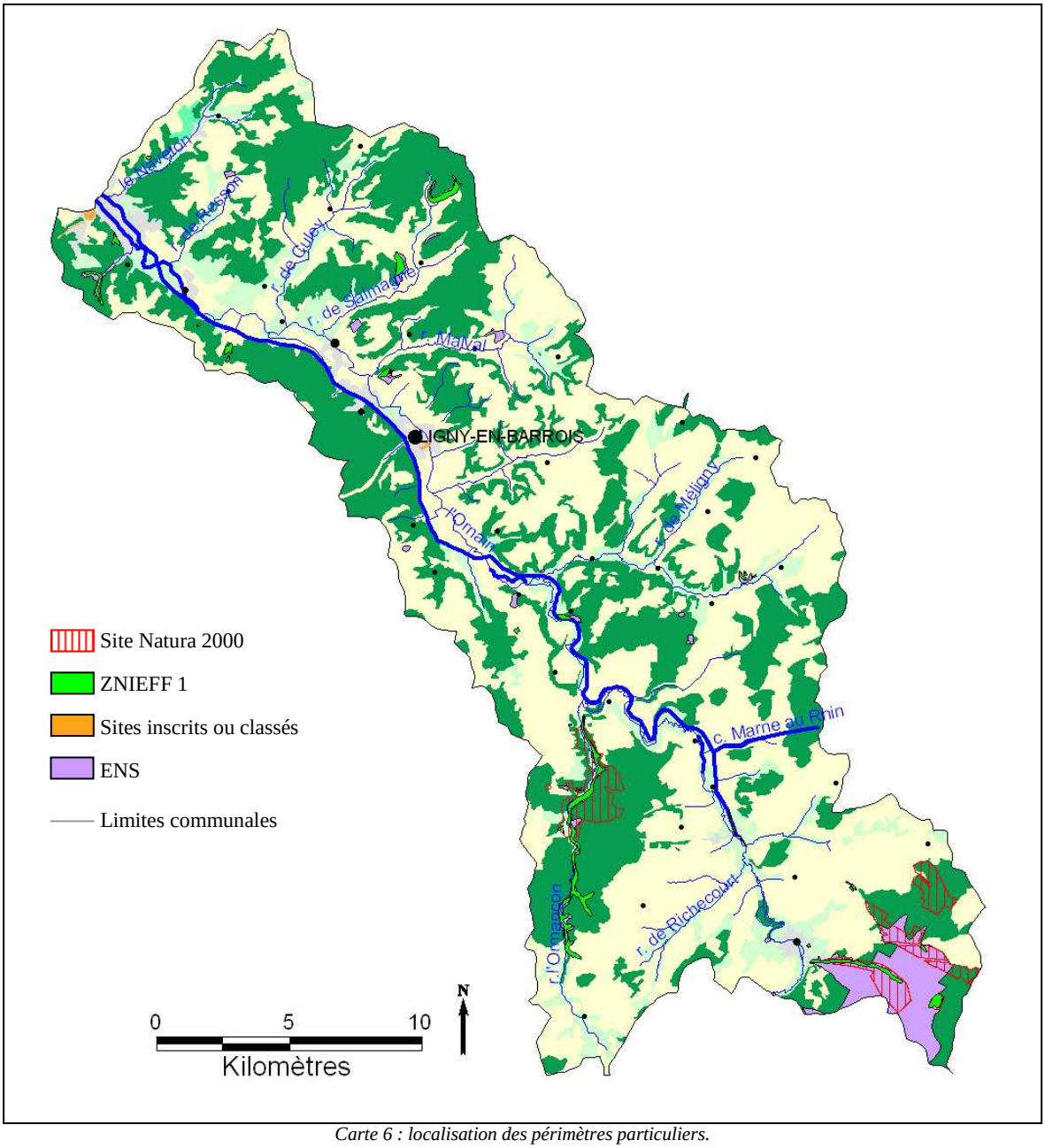

Carte 6 : localisation des périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Evolutions des activités agricoles et de leur répartition entre 1970 et 1998*			
Année considérée		1970	1998
Superficie affectée au bassin versant (ha)		51658	
SAU (ha)		21968	22255
SAU (%)		42	43
Superficies agricoles			
Superficie toujours en herbe	ha	9040	7232
	%BV	17,5	14
Maïs	ha	258	646
	%BV	0,5	1,25
Céréales	ha	8265	10590
	%BV	16	20,5
Cultures industrielles (colza)	ha	516	3099
	%BV	1	6
Cheptel			
Bovins	Effectifs	13687	11232
	Nb. De têtes par ha de BV	0,26	0,22
Ovins	Effectifs	5642	7029
	Nb. De têtes par ha de BV	0,11	0,14
Porcins	Effectifs	2251	1890
	Nb. De têtes par ha de BV	0,04	0,036

*Cantons pris en compte : Bar-le-Duc, Bar-le-Duc Nord, Bar-le-Duc Sud, Ligny-en-Barrois, Gondrecourt-le-Château.

Les cultures :

Durant ces 20 dernières années, la surface occupée par les terres cultivables (SAU) n'a pas évolué, elle s'étend toujours sur environ 43% de la superficie tenue par les 5 cantons assimilés à l'étendue du bassin versant de l'Ornain sur le contexte « Ornain 2 ».

Les cultures sont davantage concentrées dans le bassin amont jusque Ligny en Barrois ; le canton de Gondrecourt-le-Château représente à lui seul 53% de la SAU.

Si les superficies restent constantes quelque soit le canton, les vocations des SAU évoluent au profit des céréales, de la culture industrielles mais au détriment de la STH bien que cette dernière soit encore bien représentée (14 % du bassin versant).

L'élevage :

L'élevage porcin déjà faible au recensement de 1970 a considérablement reculé, il est aujourd'hui quasi inexistant dans les 4 cantons aval (sauf Vavincourt). Seul dans la région de Gondrecourt il a doublé à plus de 1700 têtes.

Celui des ovins n'a dans l'ensemble pas souffert : les cantons de Ligny en Barrois et Gondrecourt se partagent l'essentiel du cheptel en légère augmentation depuis 1970.

Les forêts :

Les surfaces boisées couvrent une superficie assez importante de l'ordre de 40% de la superficie du bassin versant. Celles-ci sont réparties essentiellement dans le bassin amont (Gondrecourt et Ligny en Barrois), en rive gauche de l'Ornain.

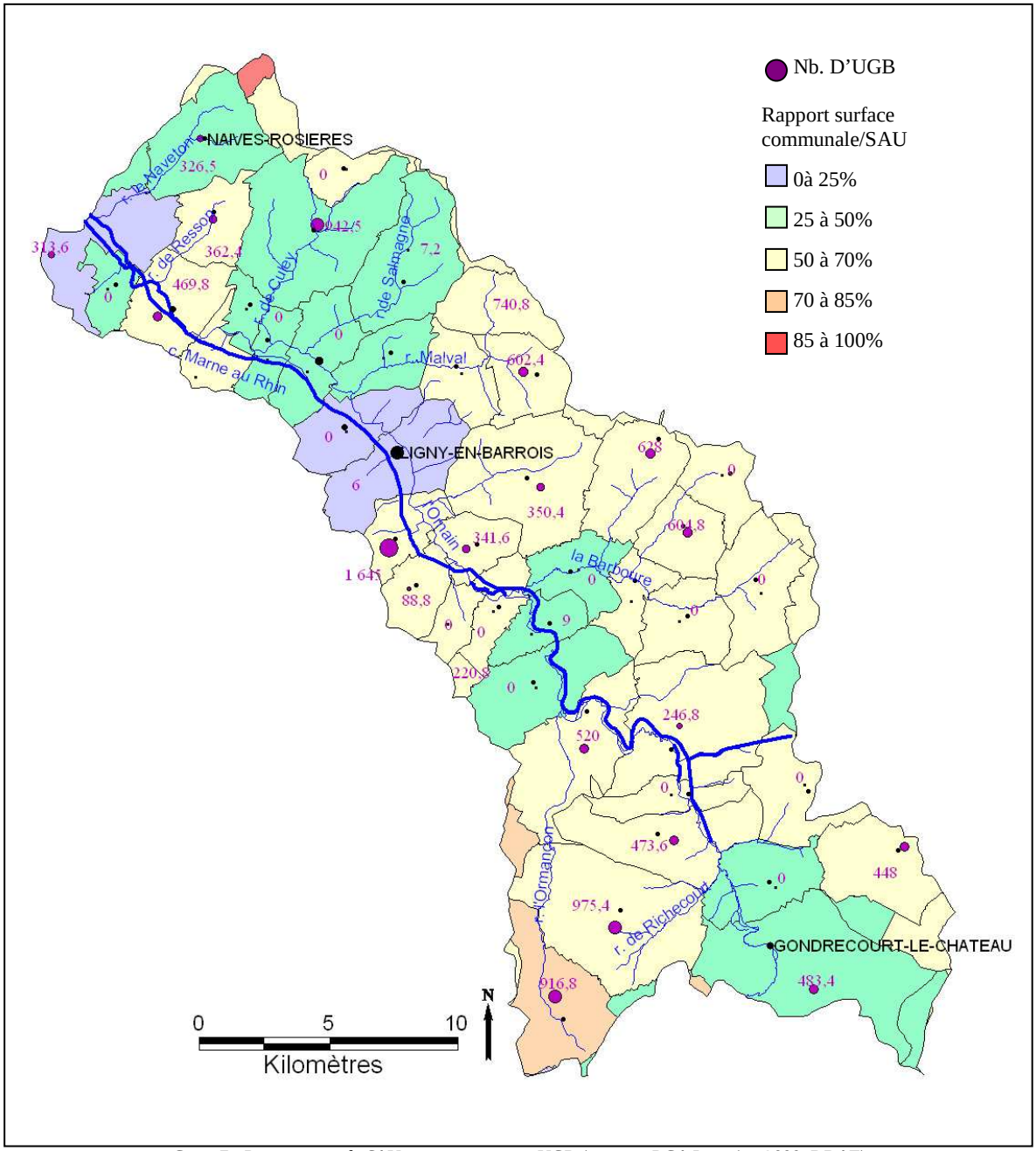

Carte 7 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1. Rejets urbains :

Commune	Milieu récepteur	Date d'ouverture	Capacité (EQH)	Rendement				Traitement
				MES	MO	NR	MP	
Longeaux	r. des Grandes Fontaines	1998	250	95	89	56	63	Biologique
Menaucourt	Ornain	1992	270	70	70	20	20	Lagunage
Naix-aux-Forges	Ornain	1995	250	75	77	26	34	Biologique
St Amand-sur-Ornain	Ornain	2001	80	88	76	0	0	Lagunage
Centre Ornain (Tronville, Velaines, Ligny, Nançois, Guerpont, Silmont, Givrauval)	Ornain	1983	15000	96	92	80	44	Biologique + nitrification

4.2.2. Rejets industriels :

On trouve sur le contexte « Ornain 2 » les activités les plus polluantes de la vallée de l'Ornain :
- Essilor Compasserie à Ligny-en-Barrois,
- La société Rhovyl à Tronville,
- Bergères de France à Bar-le-Duc.

Commune	Raison sociale	Milieu récepteur	Raccordement	Rejets (Kg/j)			
				MES	MO	NR	MP
BAR LE DUC	BERGERE DE FRANCE	Ornain	Oui	54	94	16	0
BAR LE DUC	LYCEE GENERAL TECHNO R. POINCA	Ornain	Oui	13	8	2	0
BAR LE DUC	LES RAPIDES DE LA MEUSE	Ornain	Oui	37	24	1	0
BAR LE DUC	MAYEUR FRERES SARL	Ornain	Non	11	8	0	0
LIGNY EN BARROIS	ESSILOR INTERNATIONAL	Ornain	Non	24	12	1	0
LIGNY EN BARROIS	EVOBUS FRANCE	Ornain	Non	7	5	3	0
LONGEVILLE EN BARROIS	STE INDUSTRIELLE OBER	Ornain	Oui	20	10	1	0
TRONVILLE EN BARROIS	SA RHOVYL	Ornain	Non	14	131	0	0
TRONVILLE EN BARROIS	SODETAL	Ornain	Non	52	39	120	0
TRONVILLE EN BARROIS	MEUSE ENERGIE	Ornain	Non	0	2	0	0

INDUSTRIES ET DATES D'EXPLOITATION	ACTIVITE	DECISION	TYPE DE RESEAU
TREVERAY			
SA Nouvelle Fonderie de Tréveray	Fabrication de pièces moulées de mécanique	Non soumis à déclaration ou autorisation	Salariés : 100
MENAUCOURT			
SA Houpiez *(01/01/1955)*	Collecte et vente de céréales		Salariés : 18 Rejet isolé : les eaux vannes sont traitées dans une fosse sceptique et évacuées dans un puits filtrant. Les eaux pluviales sont drainées par un fossé le long de la route puis rejetées directement dans l'Ornain. Le danger de l'établissement est lié à la possibilité d'écoulement d'engrais liquides et à leur entraînement avec les eaux pluviales. **Polluants** : engrais azotés, hydrocarbures et produits phytosanitaires.
LIGNY EN BARROIS			
ESSILOR International Compasserie *(vers 1850)*	Fabrication d'instruments d'optique et de matériel photo	Autorisation 02/02/82 et actualisation le 25/11/92	Salariés : Prise eau : 97000 m^3 dont 49000 m^3 entre juin et octobre puis rejet des eaux de refroidissement (89000 m^3) à l'Ornain. Rejet isolé : après traitement complet (station de détoxication mise en service en 1970), les eaux résiduaires sont rejetées dans l'Ornain. Rejet direct eaux de pluie et de ruissellement à l'Ornain sous réserve de protection du réseau de tout écoulement accidentel de produits susceptibles de porter atteinte au milieu récepteur (séparateur d'hydrocarbures).

ESSILOR International Battants *(vers1873)*	Fabrication de lunettes	Autorisation 26/02/90 modifiée le 23/.5/96 Déclaration 24/01/96	Salariés : 800 Rejet isolé : les eaux industrielles et de refroidissement sont rejetées après traitement sur site. Les eaux de pluie et de ruissellement sont rejetées sans traitement dans l'Ornain
EVOBUS *(07/80 sous le nom de Kässbohrer)*	Fabrication montage et vente de véhicules	Autorisation 10/12/1991 complétant celle du 25/04/1988	Salariés : 600 après extension de l'usine en 1991 Rejet raccordé depuis fin 91 : après le traitement physico-chimique, les eaux industrielles rejoignent l'usine de traitement de Tronville (le volume moyen journalier est de l'ordre de 2 m^3). Les eaux vannes sont directement raccordées au réseau urbain et traitées à Tronville. Les eaux pluviales et de ruissellement sont évacuées vers l'Ornain après passage dans un séparateur de boues et hydrocarbures.

VELAINES

SA TFE *(12/07/1977)*	Fret	Autorisation	Salariés : 107 **Polluants** : hydrocarbures en cas de rejets accidentels
SCA UCALIB *(01/01/1901)*	Fabrication aliments pour animaux	?	
SNC SESAM *(01/05/1997)*	Fabrication de lubrifiant et détergents	Autorisation	Salariés : 52 Rejet raccordé : la station est raccordée au réseau communal et traité à la station de Tronville en Barrois

TRONVILLE EN BARROIS			
SODETAL	Etude, fabrication et vente de fils métalliques	Autorisation 21/02/1990 et modification le 30/09/1992	Salariés : 487 Les eaux de pluie et de ruissellement sont collectées par un réseau séparatif relié à un bassin de décantation interne à l'usine. Les eaux décantées sont rejetées ensuite dans le canal de la Marne au Rhin. Rejet isolé : les eaux industrielles sont traitées sur place dans une station de dépollution physico-chimique : l'effluent traité est évacué dans le canal. Le ruisseau du Brabant –affluent direct de l'Ornain- est protégé des rejets accidentels par un dispositif de vannage.
RHOVYL *(Rhone Poulenc Textile) (avant 1972)*	Fabrication transformation et vente de matières textiles	Autorisation 08/09/1972 et actualisation le 30/04/1992	Salariés : 130 Rejet raccordé : Les eaux de teinture sont évacuées depuis 1992 vers le réseau public. Le volume des rejets est estimé en 1994 à 150 m^3/jour avec une charge moyenne en DCO de 130 kg. Rejet isolé : les rejets de l'usine B se font dans l'Ornain à condition de respecter certaines normes de qualité (DCO, DBO_5, MES)
SARL Meuse Energie *(01/06/1983)*	Usine d'incinération des ordures ménagères	Autorisation 22/07/1983 complétée le 17/09/1990 puis le 03/02/1999	Salariés : 24 Rejet isolé : les lixiviats de la fosse de stockage des mâchefers et les eaux de traitement des fumées sont collectées dans un premier bassin de décantation puis dirigées vers un second bassin de décantation finale. Ces eaux résiduaires et les eaux pluviales sont ensuite rejetées dans l'Ornain après passage dans un séparateur à hydrocarbures. Les eaux de refroidissement du four sont en circuit fermé. Les eaux de lavage des chariots de déchets hospitaliers sont stockées et traitées par un organisme extérieur.
BAR LE DUC			
Bergères de France *(09/02/1978)*	Fabrication de laine et vente par correspondance	Autorisation 18/05/1987 modification le 18/11/1992	Salariés : 480 Les eaux de pluie, de ruissellement et de refroidissement sont rejetées directement dans l'Ornain. Rejet raccordé : les eaux industrielles transitent par un bassin «Kessner » avant d'être rejetées par pompage dans le réseau d'assainissement collectif. (convention du 13 juin 1980). Le débit journalier rejeté est estimé à 126 m^3.

4.3. Les prélèvements :

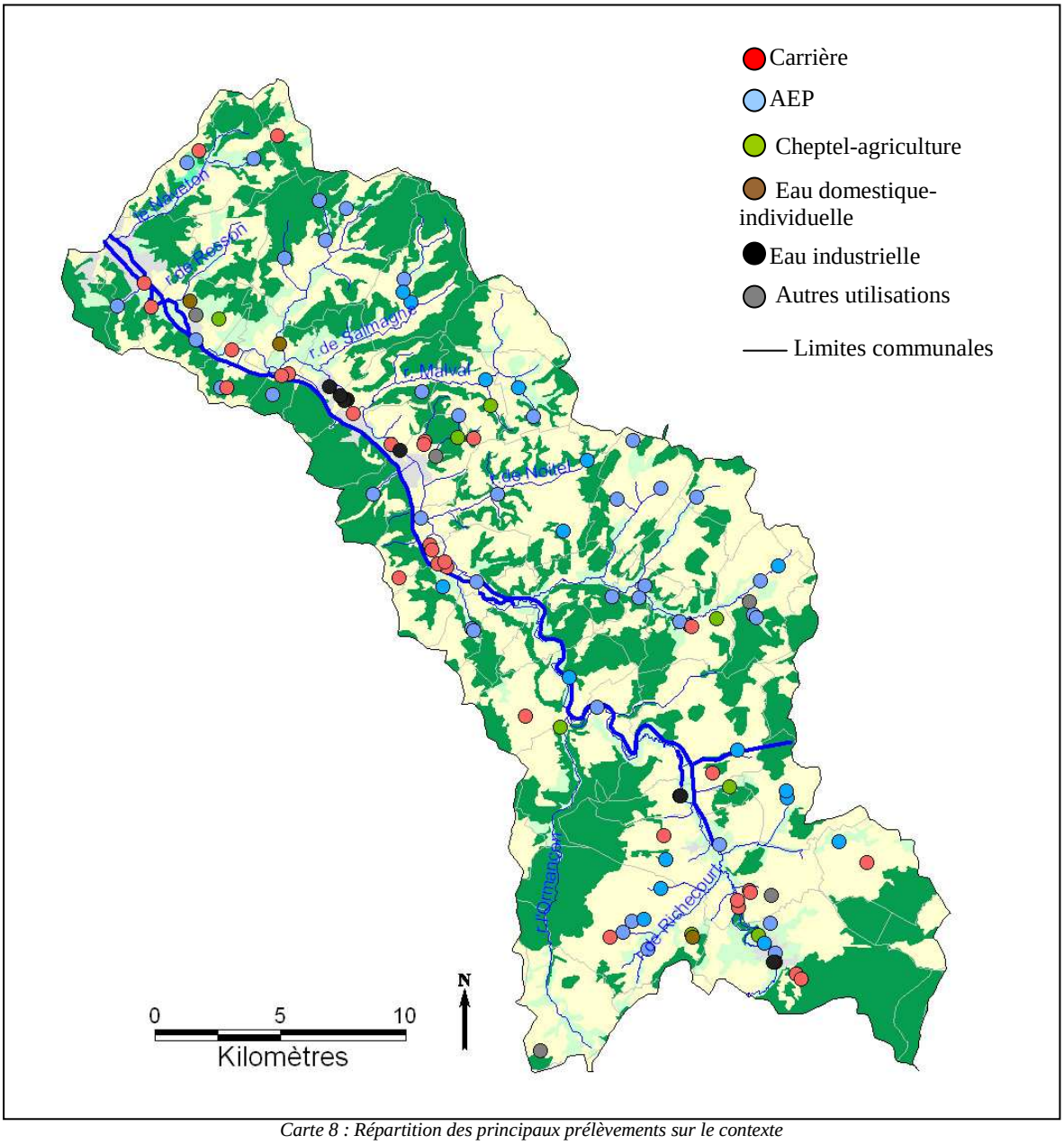

Carte 8 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

A ces prélèvements d'eau souterraine s'ajoutent les prélèvements de surface pour l'alimentation du Canal de la Marne au Rhin. Ils sont au nombre de 4 sur ce contexte :

- Prise d'eau de Tannois,
- Prise d'eau de Naix-aux-Forges,
- Prise d'eau de St-Joire,
- Prise d'eau d'Houdelaincourt (alimentation du bief de partage de Mauvage).

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

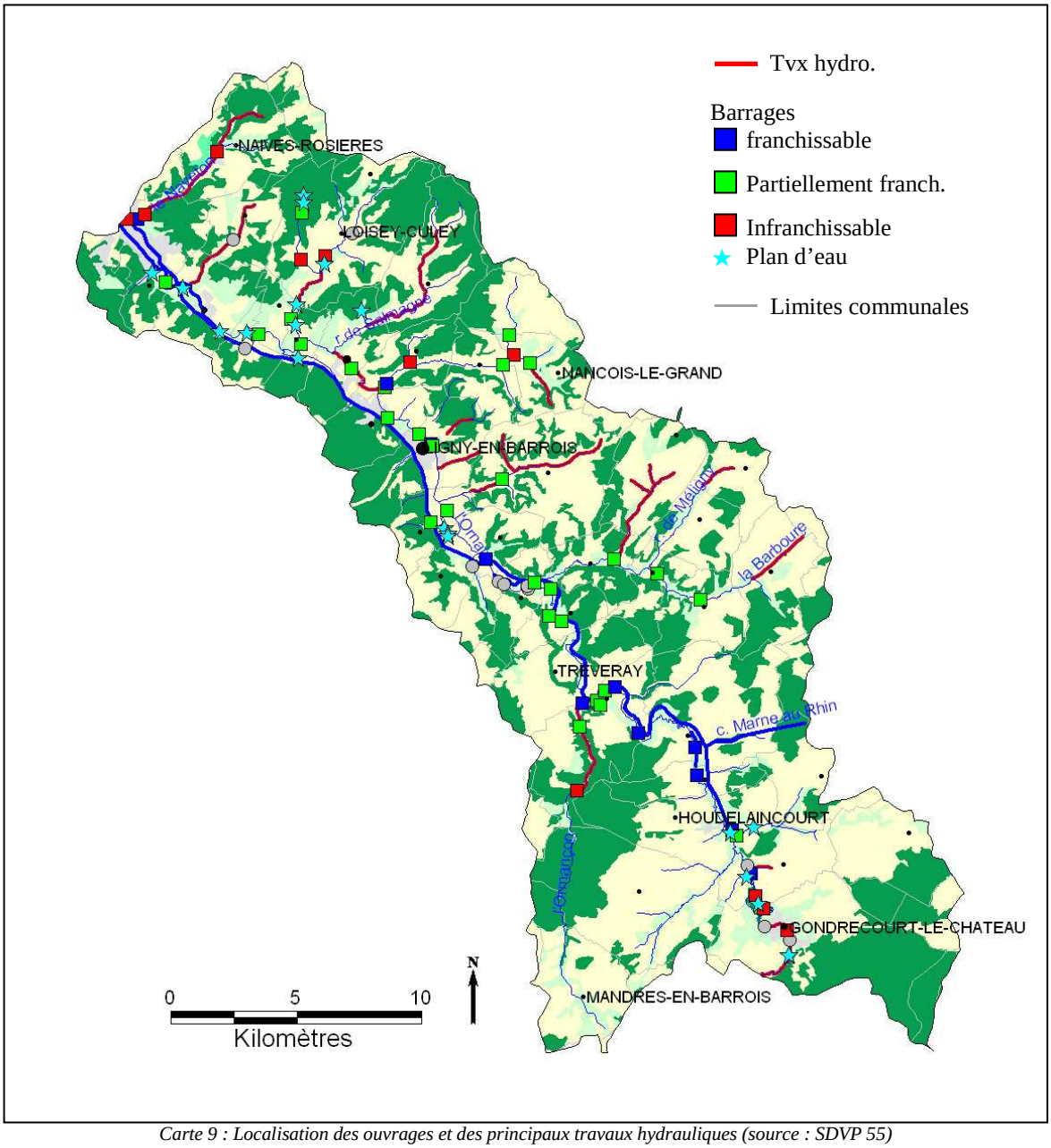

Carte 9 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Barrage de la Brêche	Alimentation canal des usines		/	Seuil fixe + vannes	Partiellement franchissable	1,5	SAVONNIERE DEVANT BAR
Moulin de Tannois	Electricité	oui	AP 06/12/1865	Seuil fixe + vannes	Partiellement franchissable	1,8	TANNOIS
Ancien Moulin de Guerpont	Electricité		OR 26/07/1826	Turbine + vannes + seuil fixe	Partiellement franchissable	2	GUERPONT
Ancien Moulin de Tronville	Désaffecté	oui	AP 13/12/1852	Seuil fixe + vannes	Partiellement franchissable	1,6	TRONVILLE EN BARROIS
Ancien Moulin de Velaines	Désaffecté	oui	AP 09/10/1854	Seuil fixe + vanne de fond	Partiellement franchissable	1,8	VELAINES
Barrage des Battants	Désaffecté		AP 06/07/1892	Seuil fixe à hausses mobiles + vannes	Partiellement franchissable	2	LIGNY EN BARROIS
Barrage de la Compasserie	Désaffecté	oui	AP 23/05/1962	Seuil fixe	Franchissable	1	LIGNY EN BARROIS
Ancien Grand Moulin de Ligny	Désaffecté	oui	AP 13/08/1878	Seuil fixe à hausses + vanne	Partiellement franchissable	2	LIGNY EN BARROIS
Ancien Moulin de Givrauval	Désaffecté	oui	OR 22/04/1833	Seuil fixe + roue + vanne	Parteillement franchissable	1,6	GIVRAUVAL
Ancien Moulin de Menaucourt	Désaffecté	oui	OR 12/10/1828	Seuil fixe + vannes + buses	Franchissable	1,4	MENAUCOURT
Anciennes Forges de Naix	Electricité	oui	?	Seuil fixe + vanne de fond	Infranchissable	2	NAIX AUX FORGES
Ancien Moulin de Naix-aux-Forges	Désaffecté	oui	AP 14/07/1860	Seuil fixe + vannes	Partiellement franchissable	1,8	NAIX AUX FORGES
Ancien Moulin de St Amand	Désaffecté	oui	AP 09/09/1853	Seuil fixe + vanne	Partiellement franchissable	1,8	SAINT AMAND SUR ORNAIN
Ancienne Forge de Laneuville-St Joire	Désaffecté	oui	OR 05/09/1829	Seuil fixe	Franchissable	1	ST JOIRE
Ancien Moulin de St Joire	Désaffecté	oui	AP 28/07/1874	Seuil fixe + vannes	Partiellement franchissable	1,2	ST JOIRE
Barrrage de prise d'eau de St Joire	Alimentation c. Marne au Rhin			Volets + vannes	franchissable	0,5	ST JOIRE
Ancien Fourneau de l'Abbaye d'Evaux	Désaffecté	oui	OR 18/06/1837	ruines	Franchissable	0	ST JOIRE
Ancien Moulin Haut de Demange	Désaffecté	oui	AP 26/01/1854	Seuil fixe + vannes	Franchissable	0	DEMANGE AUX EAUX
Ancien Moulin de Beaudignecourt	Désaffecté	oui	AP 29/01/1859	Seuil fixe + vannes	Franchissable	0	BAUDIGNE-COURT
Ancien Moulin d'Houdelaincourt	Désaffecté	oui	AP 16/03/1861	Seuil fixe (brêche)	Franchissable		HOUDELAIN-COURT
Barrage de prise d'eau d'Houdelaincourt	Alimentation bief Mauvage			Volets + vannes	Partiellement franchissable	1	HOUDELAIN-COURT

Ancien Moulin de la Saulx	Désaffecté	oui	AP 19/04/1858	Seuil fixe + vannettes	Partiellement franchissable	2	ABAINVILLE
Anciennes Forges d'Abainville	Désaffecté	oui	OR 21/06/1826	Seuil fixe + vannes	Partiellement franchissable	2	ABAINVILLE
Ancien Moulin Bas de Gondrecourt	Désaffecté	oui	OR 25/12/1852	Vannes	Partiellement franchissable	1,6	GONDRECOURT LE CHATEAU
Ancien Moulin Haut de Gondrecourt	Désaffecté	oui	OR 28/09/1833	Seuil fixe	Partiellement franchissable	1,5	GONDRECOURT LE CHATEAU
Ancien Moulin de Resson	Désaffecté		?	Vanne	Infranchissable	3	RESSON
Ancien Moulin du Moulinet à Tannois	Désaffecté		AP 28/07/1859	Radier	Infranchissable	2,5	TANNOIS
Ancien Moulin Bas de Salmagne	Désaffecté		AP 01/10/1852	Radier + vannettes	Infranchissable	4	SALMAGNE
Ancien Moulin de Morlaincourt	Désaffecté		?	Radier + vanne	Infranchissable	1,5	CHANTERAINE
Ancien Bocard de Cliquempoix	Désaffecté	oui	OR 26/01/1825	Seuil fixe + grille	Partiellement franchissabme	?	LONGEAUX
Barrage du canal	/	/	/	Seuil fixe+ vannes	Infranchissable	4	BAR LE DUC
Vannage « Stade »	/	/	/	vannes	franchissable	0,5	BAR LE DUC
Ancien Moulin de Marbot	Désaffecté		AP 17/02/1857	Vanne	Infranchissable	2,2	BAR LE DUC
Ancien Moulin de Naives	Désaffecté	non	DP 23/01/1851	Vanne	Infranchissable	2,70	NAIVES-ROZIERES
Barrage de la Petite Machère	Alimentation roue à aube (électricité)		/	Seuil fixe+ hausses mobiles	Partiellement franchissable	1,5	GUERPONT
Ancien Moulin de Culey	Alimentation étang		?		Infranchissable	3	LOISEY-CULEY
Ancien Moulin à Loisey					?	?	LOISEY-CULEY
Ancien Moulin de la Terrasse	Désaffecté		AP 20/01/1978	Vanne	Infranchissable	3,5	LOISEY-CULEY
Seuil				Seuil fixe	Partiellement franchissable	1	LOISEY-CULEY
Ancien Moulin de Nançois le Petit	Désaffecté	oui	AP 16/07/1894	vanne	franchissable	0,8	NANCOIS SUR ORNAIN
Lavoir de Nançois-sur-Ornain	Maintien niveau eau	non		Seuil fixe + 2 vannes	Franchissable		NANCOIS SUR ORNAIN
Vannage	/		/	Seuil + vanne	Partiellement franchissable	0,5	NANCOIS LE GRAND
Ancien Moulin des Petits Pas	Désaffecté		?	Décharge	Infranchissable	4	NANCOIS LE GRAND
Vannage à Nançois le Grand	/			Vanne + seuil fixe	Partiellement franchissable		NANCOIS LE GRAND

Ancien Moulin Haut de Boviolles	Désaffecté	oui	AP 10/02/1865	Seuil fixe + vannes	Infranchissable	2,20	BOVIOLLES
Ancien Moulin Haut de Marson	Désaffecté	oui	/	Seuil fixe	Partiellement franchissable	1,70	MARSON SUR BARBOURE
Ancien Moulin de Reffroy	Désaffecté	oui	AP 23/03/1860	Vannes + seuil	Partiellement franchissable	1	REFFROY
Ancien ouvrage « Cote du Chanoi »	Désaffecté			Radier	Partiellement franchissable	0,80	SAINT JOIRE
Ancien ouvrage « la Marcaderie »	Désaffecté			Radier	Infranchissable	2	SAINT JOIRE

A noter également le passage en souterrain du Naveton à Bar-le-Duc sur environ 250m, pouvant entraver la remontée des géniteurs (manque d'attractivité).

Nature des principaux travaux effectués :
- curage, reprofilage
- artificialisation

4.6. Extraction de granulats :

Néant

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
CULY01	Etang de sainte Geneviève 1	1.4	pisciculture	source	Etang de sainte Geneviève 2	Loisey-Culey
CULY02	Etang de sainte Geneviève 2	1.4	pisciculture	Etang de sainte Geneviève 1	affluent	Loisey-Culey
CULY03	Etang du Moulin	0.92	pisciculture	r. de Culey	r. de Culey	Loisey-Culey
GIVR01	Ballastière Essilor	0 ?	eau close	ruissellement	affluent	Givrauval
GIVR02	Ballastière de la Robinotte 1	1	eau close	nappe	/	Givrauval
GIVR03	Ballastière de la Robinotte 2	2	eau close	nappe	/	Givrauval
GUER01	Etang de la petite Machère	1.1	/	source	r. de Culey	Guerpont
GUER02	Ballastière sous la Houle	1.5	eau close	source	/	Guerpont
LOBA01	Ballastière de la Glaise	1	eau close	source	/	Longeville-en-Barrois
LOBA02	La Héronnière	1	/	/	/	Longeville-en-Barrois
SABA01	/	0 ?	/	/	/	Savonnières-devant-Bar
SILM01	Au Poutot	2.09	/	r. du Poutot	r. de Loisey	Silmont
TANN01	Ballastières (4)	1	eau close	/	/	Tannois
TRBA01	Etang du fond de la Garenne	0	/	ruissellement	affluent	Tronville en Barrois

ABAI01	Balastière les Paquis	1.07	eaux closes	ruissellement	/	Abainville
ABAI02	Au coteau du Biez	1.12	eaux libres	Ornain	Ornain	Abainville
GOCA01	La Ballastière	1	Eaux closes	Source	Ornain	Gondrecourt le Chateau
HOUD01	Etang de la Machère	1.35	Eaux libres	Ruissellement	Ruisseau de la Machère	Houdelaincourt
HOUD02	Le Moulin	1.45	Eaux closes	/	/	Houdelaincourt

Contexte Ornain 3 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5519-SP-
Zone hydrographique	F569
Masse d'eau	HR123 : « L'Ornain du confluent du Naveton (exclu) au confluent de la Saulx (exclu) »
Limite amont	r. le Naveton
Limite aval	Gravières de Neuville-sur-Ornain
Cours d'eau	Ornain
Type de contexte	Salmonicole perturbé-
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3115O 3114O 3014^{E}

Le contexte « Ornain 3 » est situé au sud-ouest du département.

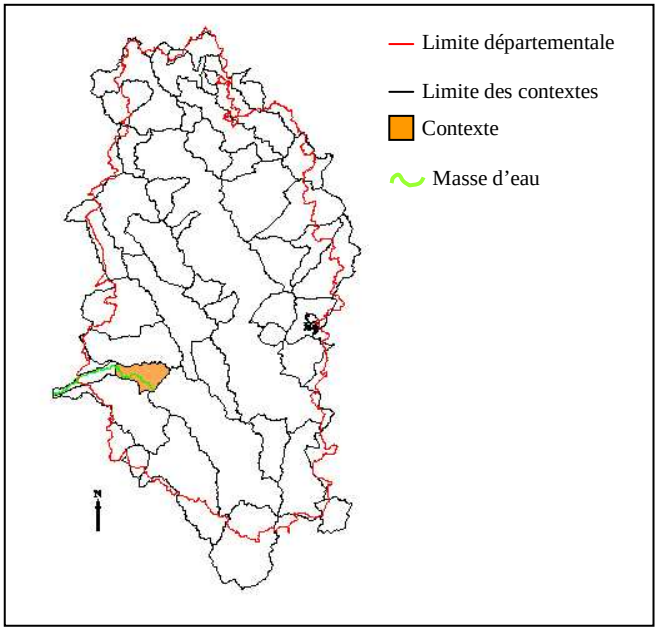

Carte 1 : Localisation du contexte « Ornain 3 » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

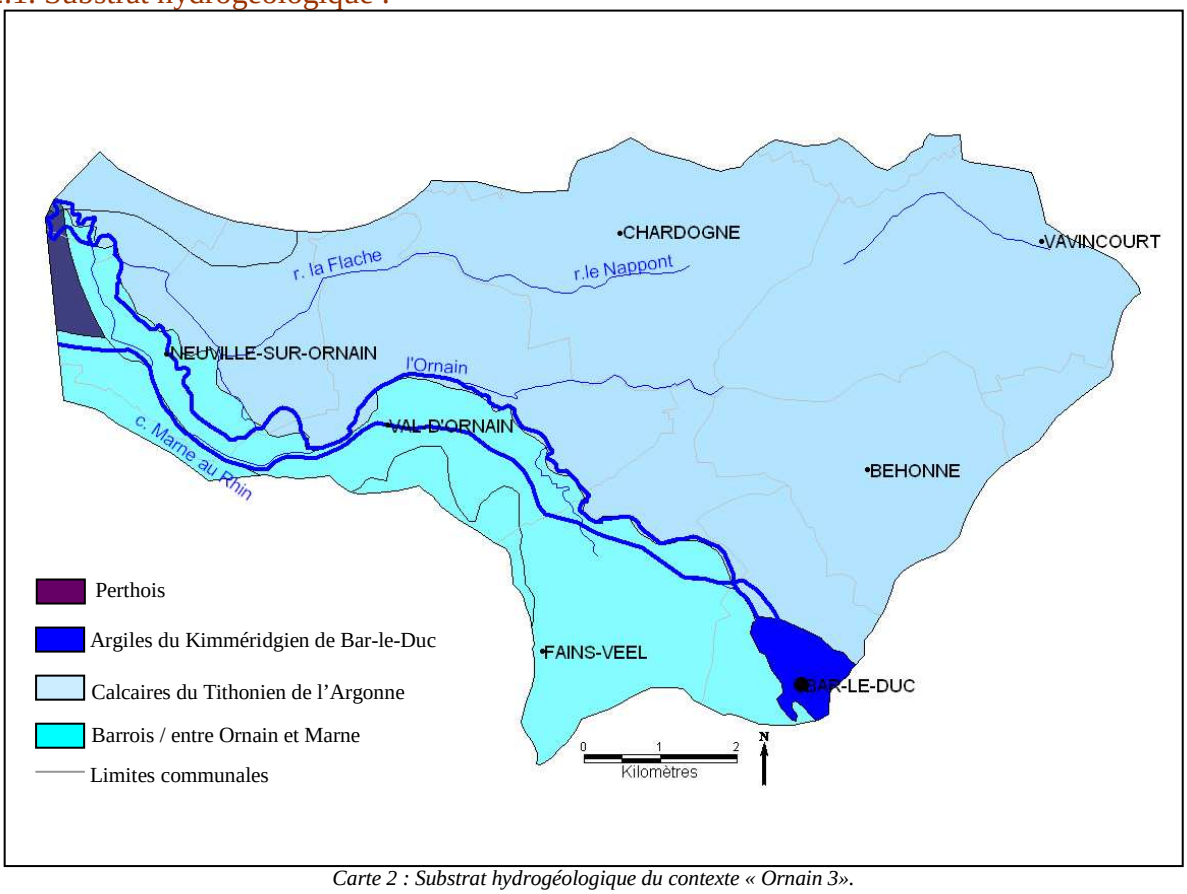

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Ornain 3».

Sur le contexte « Ornain 3 », l'Ornain quitte le substrat argileux du Kimméridgien et ne coule que sur des calcaires : à la limite des calcaires du Tithonien de l'Argonne, au nord, et des calcaires du Barrois au sud.

2.2. Réseau hydrographique :

Ce petit contexte présente un réseau hydrographique peu développé puisqu'on ne trouve que trois affluents à l'Ornain : le ruisseau de la Flache (ou de Nanpont) et un affluent sans nom, tous deux en rive droite et de première catégorie.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
F5690400	Ornain	/	/	18	17,5	1,7
F5690092	Canal de la Marne au Rhin	/	/	11,3	20	
F569-	r. de Fains	Ornain	G	2,2	1,80	3,2
F5693000	r. la Flache (= r. le Nappont)	Ornain	D	9	1,90	8,1
F569-	Affluent 1	Ornain	D	4	2,4	15,25

2.2.2. Topographie :

Profil en long de l'Ornain sur le contexte « Ornain 3 » :

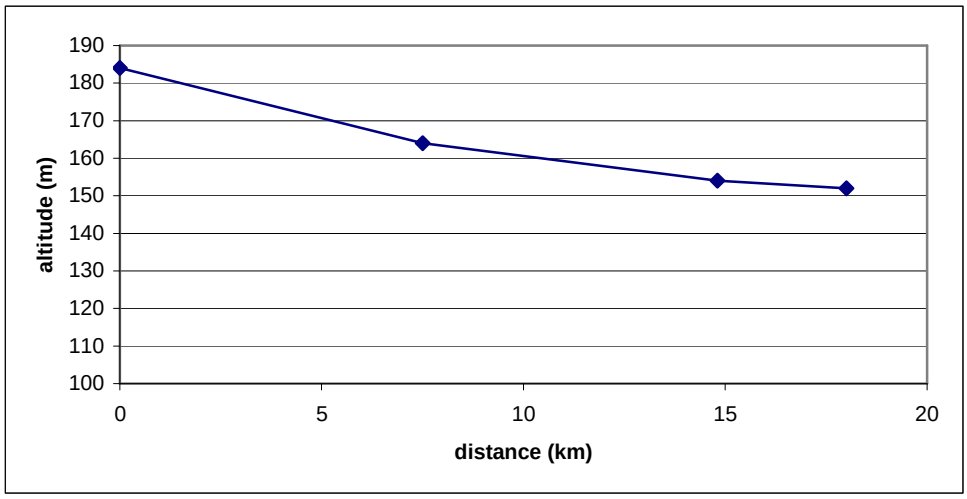

Pente naturelle moyenne : 1,7 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

L'Ornain à Val d'Ornain : (DIREN Champagne-Ardennes)

	janv.	Fév.	Mars	avr.	Mai	juin	juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
debits (m3/s)	22.80	22.90	17.20	13.30	7.760	4.420	3.290	2.220	2.450	5.250	10.80	19.40	10.90
Qsp (l/s/km2)	27.1	27.2	20.4	15.9	9.2	5.3	3.9	2.6	2.9	6.2	12.9	23.2	13.0

Module interannuel (m^3/s)	10,90
QMNA ½ (m^3/s)	1.000 [0.890 ;1.200]
QMNA 1/5 (m^3/s)	0.650 [0.530 ;0.770]

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

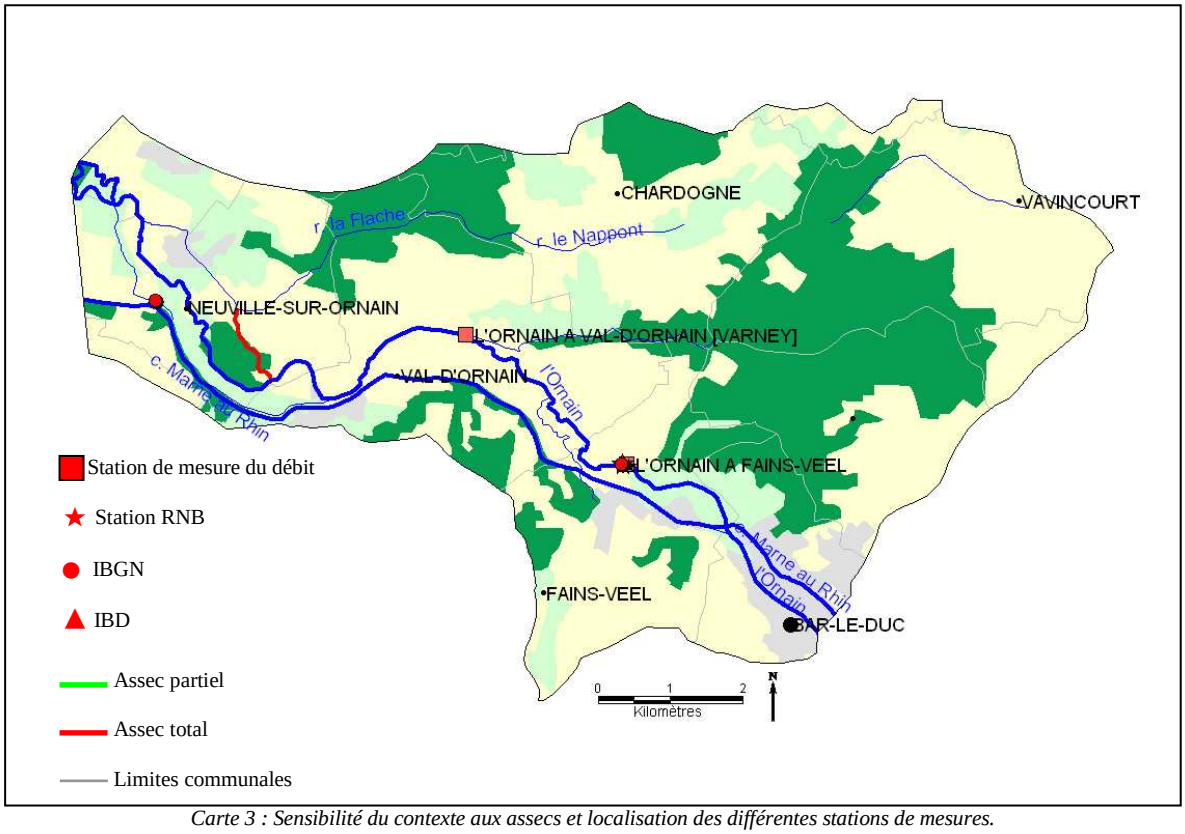

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

Malgré le substrat calcaire, le contexte connaît peu d'assec.
Il faut noter que sur ce tronçon, de nombreuses sources, issues de circulations karstiques en provenance du bassin de la Saulx, alimentent l'Ornain aux alentours de Bar-le-Duc : sources de Mussey « Château », de Varney « canal », de la « Faille » et « usine des eaux » à Fains.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

- Réseau RHP : (dernières pêches)

Pas de station

- Autres données :

- Zones de frai :

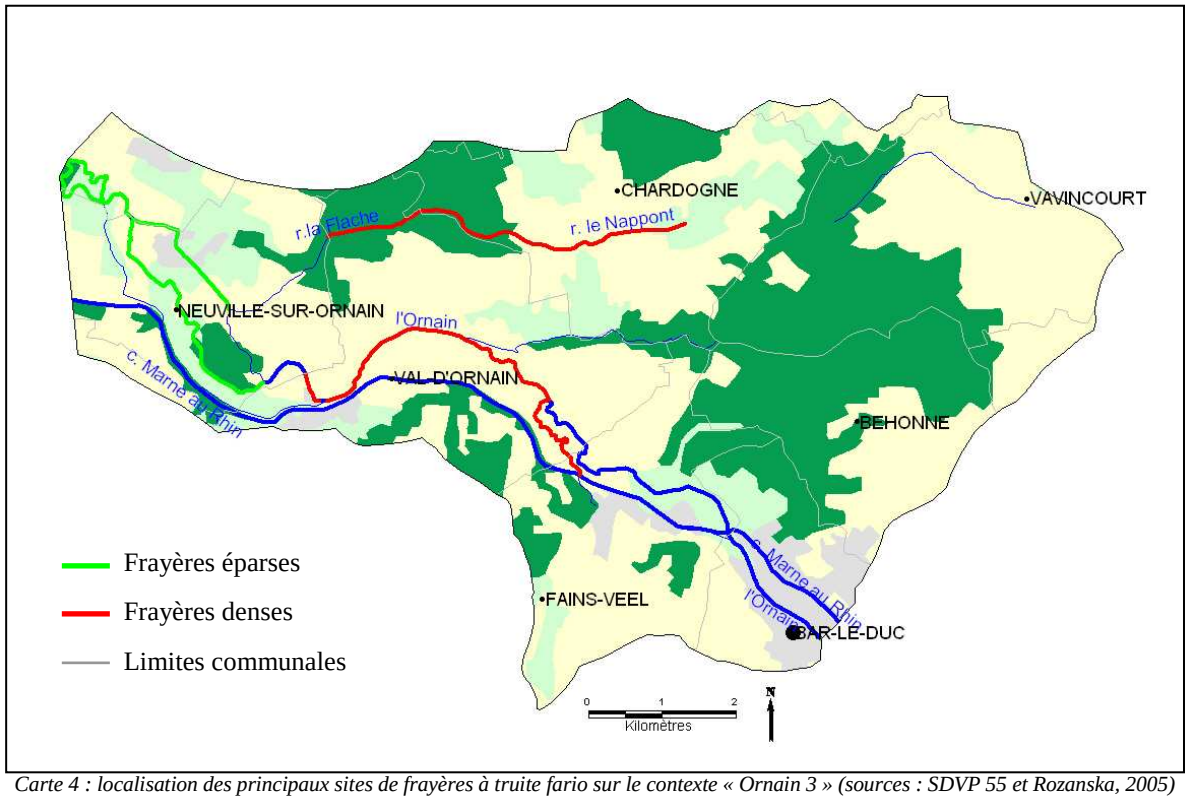

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Ornain 3 » (sources : SDVP 55 et Rozanska, 2005)

Remarque : On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

Le colmatage et l'instabilité du fond, due aux anciennes extractions de granulats, à l'aval de Bar-le-Duc amoindrissent sur une partie du tronçon les potentialités de frai.En aval, le cours d'eau retrouvant son potentiel est plus adapté à la reproduction de la truite, mais l'évolution morphologique du cours d'eau tend à réduire vers l'extrême aval les zones favorables à la reproduction dans le cours principal.
Le ruisseau de la Flache est très favorable à la reproduction, sous réserve d'accessibilité aux géniteurs.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Ornain	Fains-Veel	64	54	60	79	50	2003	RNB
Ornain	Fains-Veel	70	55	68	77	49	2002	RNB

Très bon Passable Très mauvais
Bon Mauvais

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Ornain	Fains-Veel	31	7	15	2003	RNB
Ornain	Fains-Veel	32	5	13	2002	RNB
Ornain	Fains-Veel	35	7	16	2001	RNB

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
Ornain	Fains-Véel	12	Moyenne	2005	RNB

  - IPR :

/

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

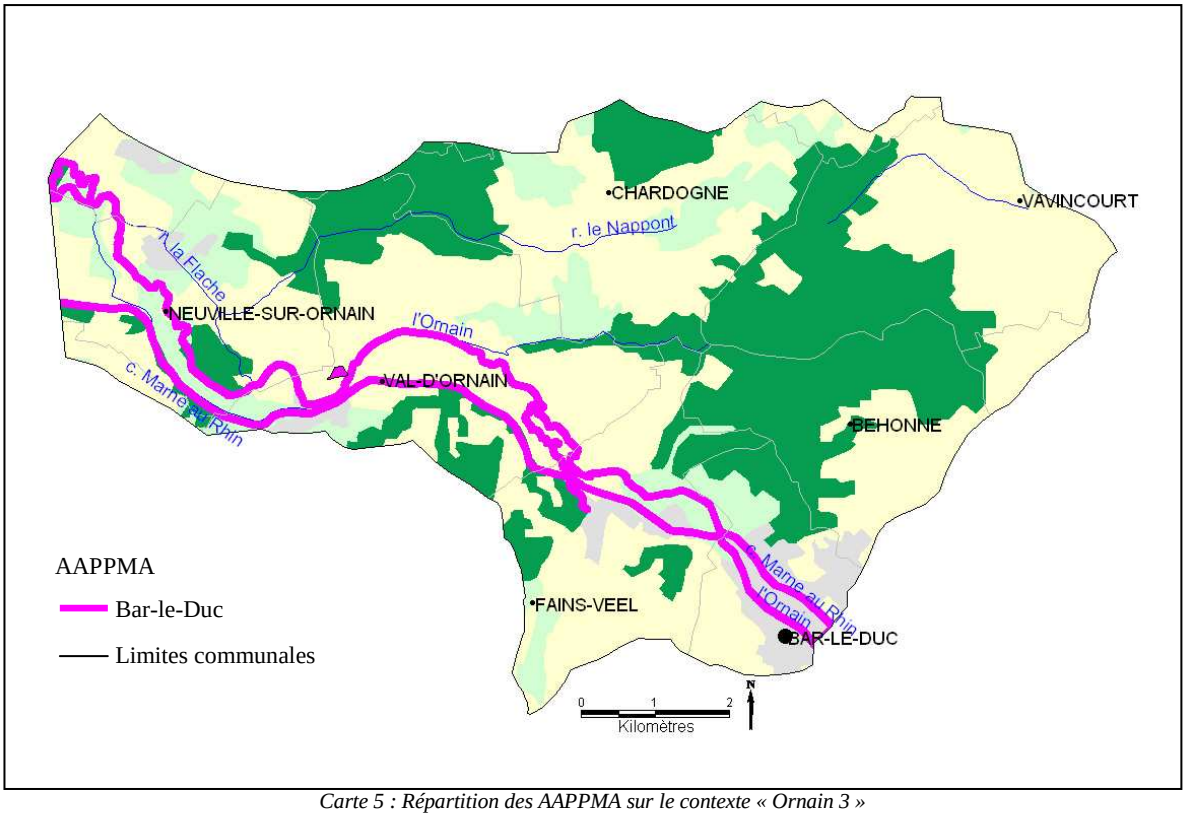

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Ornain 3 »

AAPPMA de Bar le Duc

Cours d'eau : l'Ornain

le Naveton (réserve)

Autres lots : , Ballastière de Mussey

Canal de la Marne au Rhin

Effectifs de pêcheurs : 583

Empoissonnement :

25000 alevins, 600 kg fario,

100 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :

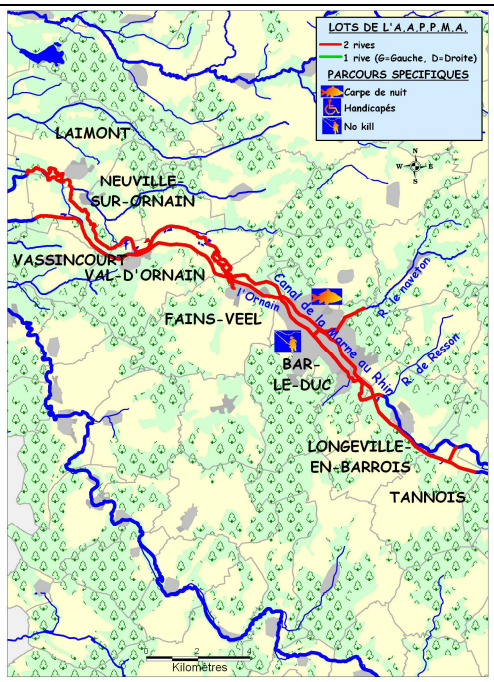

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Domanial et privé (affluents)
CATEGORIE	1ère et 2ème
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDE 55 (jusqu'au 31/12/06) DDAF 55 (à partir du 01/01/07)
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Bar-le-Duc Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55029	BAR-LE-DUC	Ornain c. Marne au Rhin	18079
55101	CHARDOGNE	r. la Flache (Nappont)	294
55186	FAINS-VEEL	Ornain c. Marne au Rhon	2369
55272	LAIMONT	Ornain c. Marne au Rhin	455
55366	VAL-D'ORNAIN	Ornain c. Marne au Rhin r. la Flache affluent	916
55382	NEUVILLE-SUR-ORNAIN	Ornain c. Marne au Rhin r. la Flache	354
55541	VAVINCOURT	Affluent	430

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
55041	BEHONNE	801
55123	LES HAUTS-DE-CHEE	771
55369	NAIVES-ROSIERES	907
55531	VASSINCOURT	321

Structures intercommunales :

- Communauté de communes de Bar-le-Duc* : Bar-le-Duc, Fains-Véel, Longeville-en-Barrois, Val d'Ornain, Naives-Rosières, Robert-Espagne, Combles-en-Barrois, Behonne, Trémont-sur-Saulx, Savonnières-devant-Bar, Beurey-sur-Saulx, Vavincourt, Resson, Chardogne, Rumont.

- Communauté de communes de Révigny-sur-Ornain* : Révigny-sur-Ornain, Contrisson, Laimont, Mogneville, Lahaycourt, Neuville-sur-Ornain, Nettancourt, Vassincourt, Noyers-Auzécourt, Brabant-le-Roi, Andernay, Rancourt-sur-Ornain, Sommeilles, Couvonges, Villers-aux-Vents, Remennecourt.
(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le site :

- 4 sites classés :
  - Pont Notre-Dame (Bar-le-Duc)
  - Platane d'Orient dans le jardin de la Préfecture
  - Tertre de Guédonval
  - Esplanade du Château

- 1site inscrit : la Ville Haute de Bar-le-Duc.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Evolutions des activités agricoles et de leur répartition entre 1970 et 1998*			
Année considérée		1970	1998
Superficie affectée au bassin versant (ha)		14101	
SAU (ha)		8693	7969
SAU (%)		61	56
Superficies agricoles			
Superficie toujours en herbe	ha	1521	1116
	%BV	17,5	14
Maïs	ha	43,5	100
	%BV	0,5	1,25
Céréales	ha	1391	1634
	%BV	16	20,5
Cultures industrielles (colza)	ha	87	478
	%BV	1	6
Cheptel			
Bovins	Effectifs	6098	5934
	Nb. De têtes par ha de BV	0,7	0,7
Ovins	Effectifs	978	1371
	Nb. De têtes par ha de BV	0,1	0,2
Porcins	Effectifs	670	374
	Nb. De têtes par ha de BV	0,07	0,05

*Cantons pris en compte : Révigny-sur-Ornain et Vavincourt

Les cultures :

On note entre 1970 et 1998 une légère diminution de la SAU, cependant, celle-ci reste toujours assez élevée, supérieure à 50% et les cultures industrielles et céréalières se développent au détriment des surfaces toujours en herbe.

L'élevage :

L'élevage reste stable pour les bovins, on note par contre une légère augmentation des ovins et une diminution des porcins.

Les forêts :

Les forêts représentent environ 25% de la surface du bassin versant.

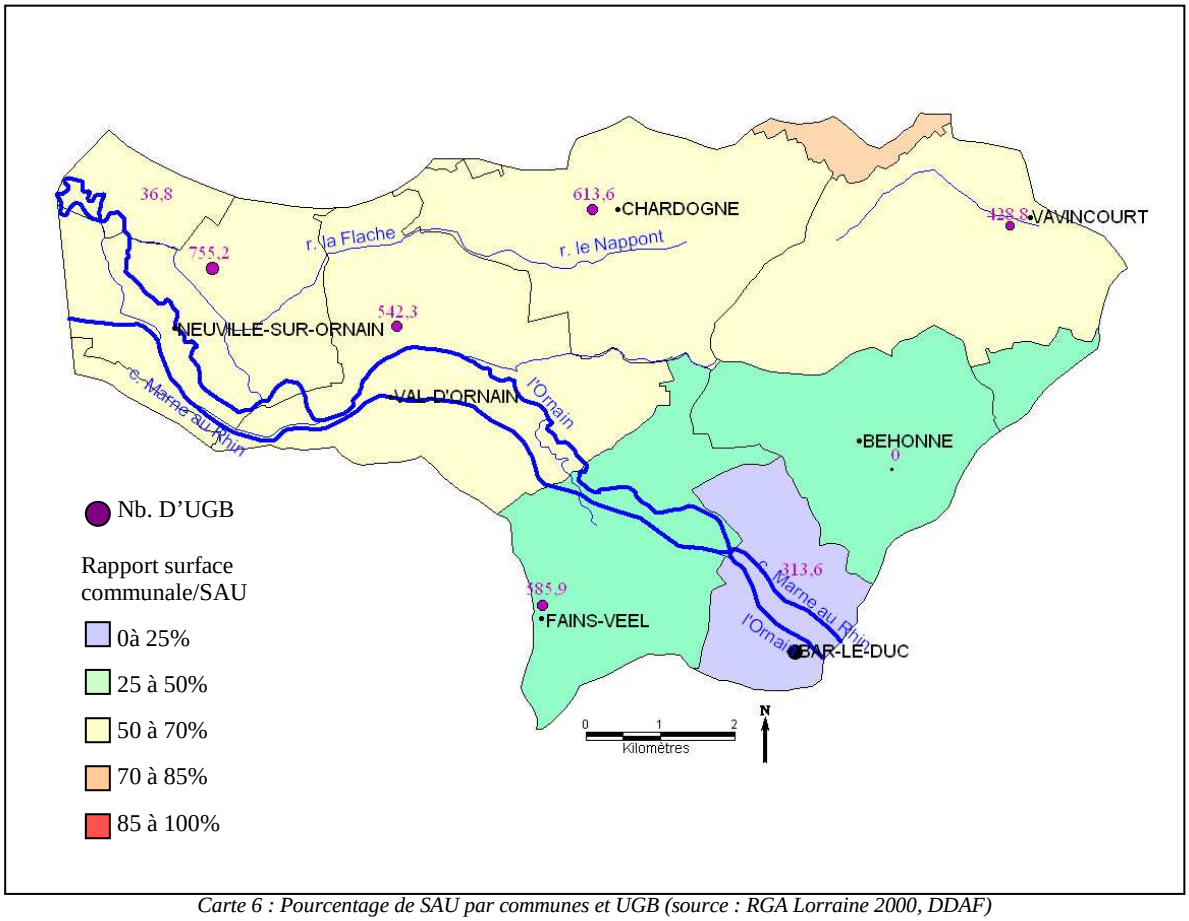

Carte 6 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Commune	Milieu récepteur	Date d'ouverture	Capacité (EQH)	Rendement				Traitement
				MES	MO	NR	MP	
Bar-le-Duc (+ Béhonne, Longeville, Savonnières, Naives, Combles et Fains-Véel)	Ornain	1998	35000	97	94	95	94	Traitement bio + Nitrification/dénitrification Déphosphatation chimique
Val d'Ornain	Ornain	1989	1100	99	94	95	91	Traitement bio + nitrification

4.2.2. Rejets industriels :

Commune	Raison sociale	Milieu récepteur	Raccordement	Rejets (Kg/j)			
				MES	MO	NR	MP
Bar-le-Duc	Centre Hospitalier	Ornain	Oui	39	27	5	1
Fains-Véel	Centre Hospitalier	Ornain	Non	11	6	3	1
Val d'Ornain	Etablissement G Collot et Fils	Ornain	Non	280	0	0	0

4.3. Les prélèvements :

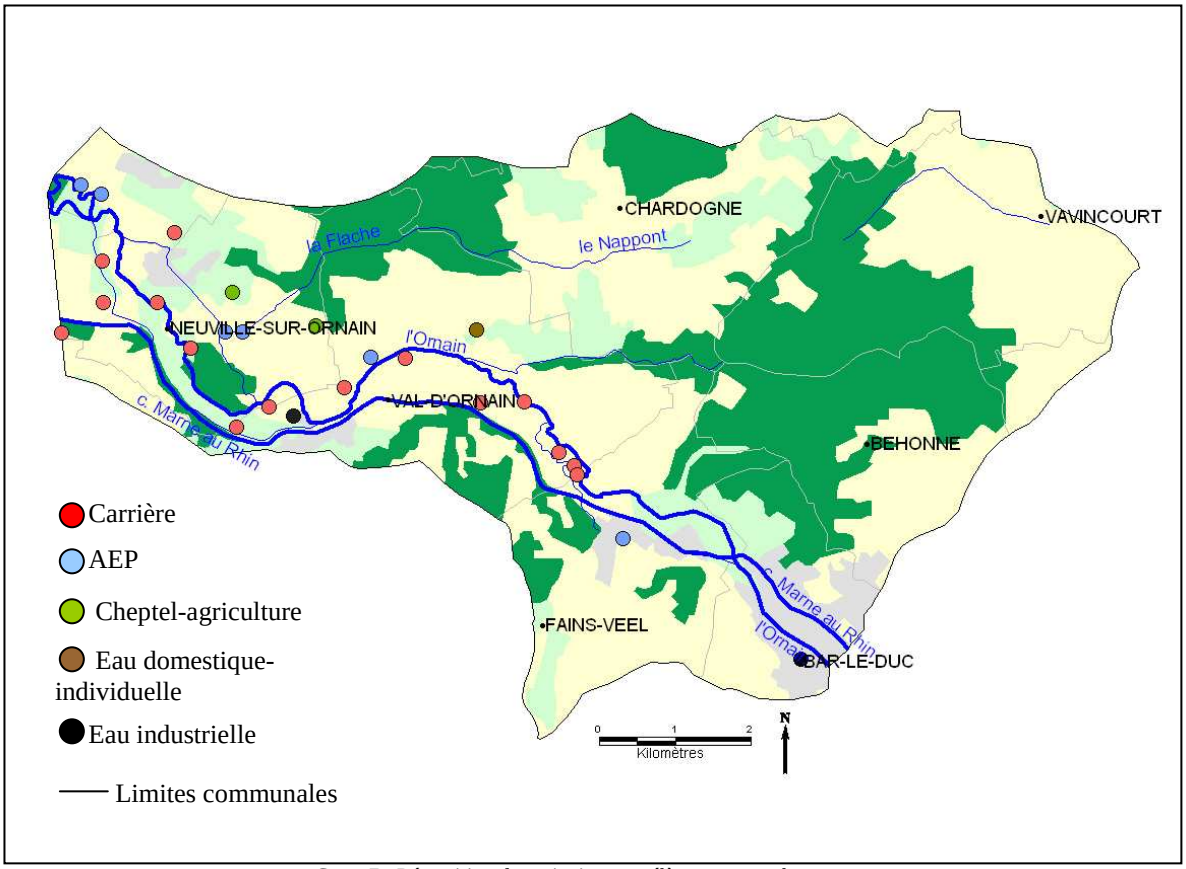

Carte 7 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Barrage de Mussey	Prise d'eau c. Marne au Rhin		/	Hausse+vanne+ radier	Franchissable	3	VAL D'ORNAIN
Barrage des « Empalements »	Désaffecté		/	Seuil fixe + vannes	Partiellement franchissable	1,3	VAL D'ORNAIN
Barrage de Chanteraine	Prise d'eau c. Marne au Rhin		/	Passe à aiguilles + vannes	Partiellement franchissable	1,5	BAR LE DUC
Ancien Moulin de Neuville	Désaffecté	oui	Non réglementé	Vannes	Infranchissable	2,5	VAL D'ORNAIN
Ancien Moulin de Varney	Désaffecté	oui	/		Partiellement franchissable	2	VAL D'ORNAIN
Ancien Moulin de Fosse	Désaffecté	oui	/	Vannes	Partiellement franchissable	2	VAL D'ORNAIN
Barrage de l'ancienne filature de Fains	Désaffecté		AP 18/02/1855	Vannes sur radier	Infranchissable	2,3	FAINS-VEEL

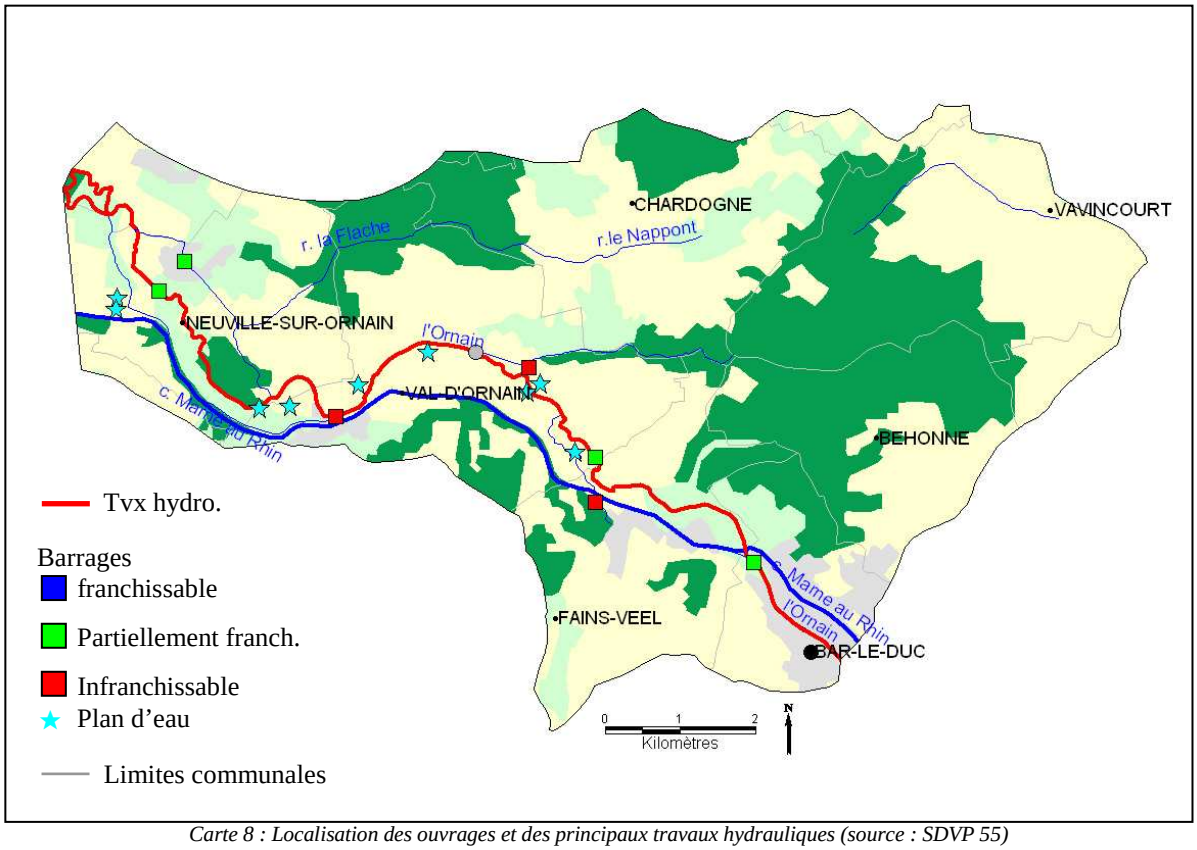

Carte 8 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nature des principaux travaux effectués :
L'Ornain, en aval de Bar-le-Duc, a subit d'importants travaux d'aménagements de 1989 à 1995 dans le but de stabiliser le lit et de réduire les inondations. Les principales interventions ont été :
- Tracé artificiel sur environ 800m entre Neuville et Laimont (« Coupure de Laimont ») ;
- Protection de berges dans les concavités de méandres (surtout en enrochements)
- Reprofilages locaux des fonds
- Nettoyage de l'ensemble du lit.

4.6. Extraction de granulats :

- Lit majeur :
  - Laimont, rive droite
  - Aval de Val d'Ornain/Mussey, rive gauche
  - Aval de Fains-Véel, rive gauche.

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
BUCO01	Le Grand Pré	2.01	eau close	nappe Ornain	/	Val d'Ornain
MUSS01	Ballastière du Pré Saint Maurice	2.95	eau libre	Ornain	infiltration	Mussey
MUSS02	Ballastière du Pré Vassard	4.56	eau close	nappe	/	Mussey
NEOR03	Ballastière de Multon	2.05	eau close	Nappe Ornain	/	Neuville-sur-Ornain
NEOR02	Ballastière de Multon	1.8	eau libre	canal d'assèchement SNCF	/	Neuville-sur-Ornain
NEOR01	Ballastière de Multon	3.04	eau close	/	/	Neuville-sur-Ornain
VARN04	Ballastière de Viel Orne	5.4	eau close	/	/	Val d'Ornain
VARN01	Fosse Jacob	1	eau close	/	/	Val d'Ornain
VARN03	Ballastière de la Fosse Jacob	1	eau close	/	/	Val d'Ornain

Contexte Ornain 4 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5520-IP
Zone hydrographique	F569
Masse d'eau	HR123 « l'Ornain du confluent du Naveton (exclu) au confluent de la Saulx (exclu) » HR504 « Canal de la Marne au Rhin »
Limite amont	Gravières de Neuville-sur-Ornain
Limite aval	Confluence Saulx
Cours d'eau	Ornain
Type de contexte	Intermédiaire perturbé
Espèce repère	Truite fario + brochet
Carte IGN	3014^{E} 3014O 3015O 3114O

Le contexte « Ornain 4 » correspond au dernier tronçon aval de l'Ornain. Il est situé à l'extrême ouest du département et chevauche le département de la Marne.

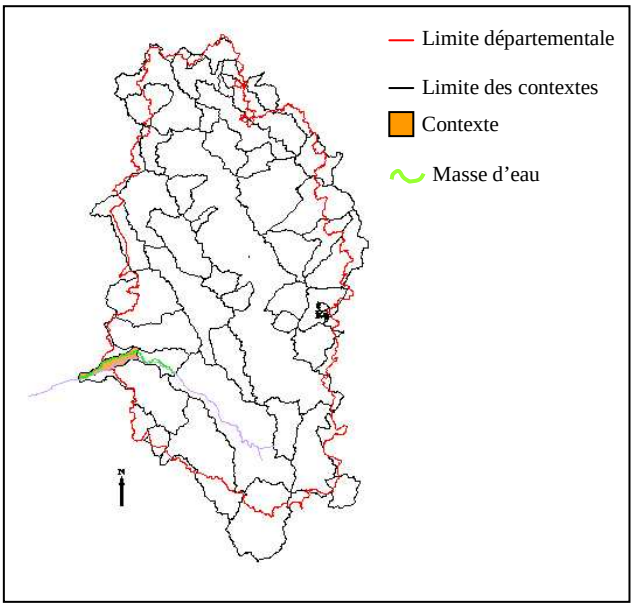

Carte 1 : Localisation du contexte « Ornain 4 » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

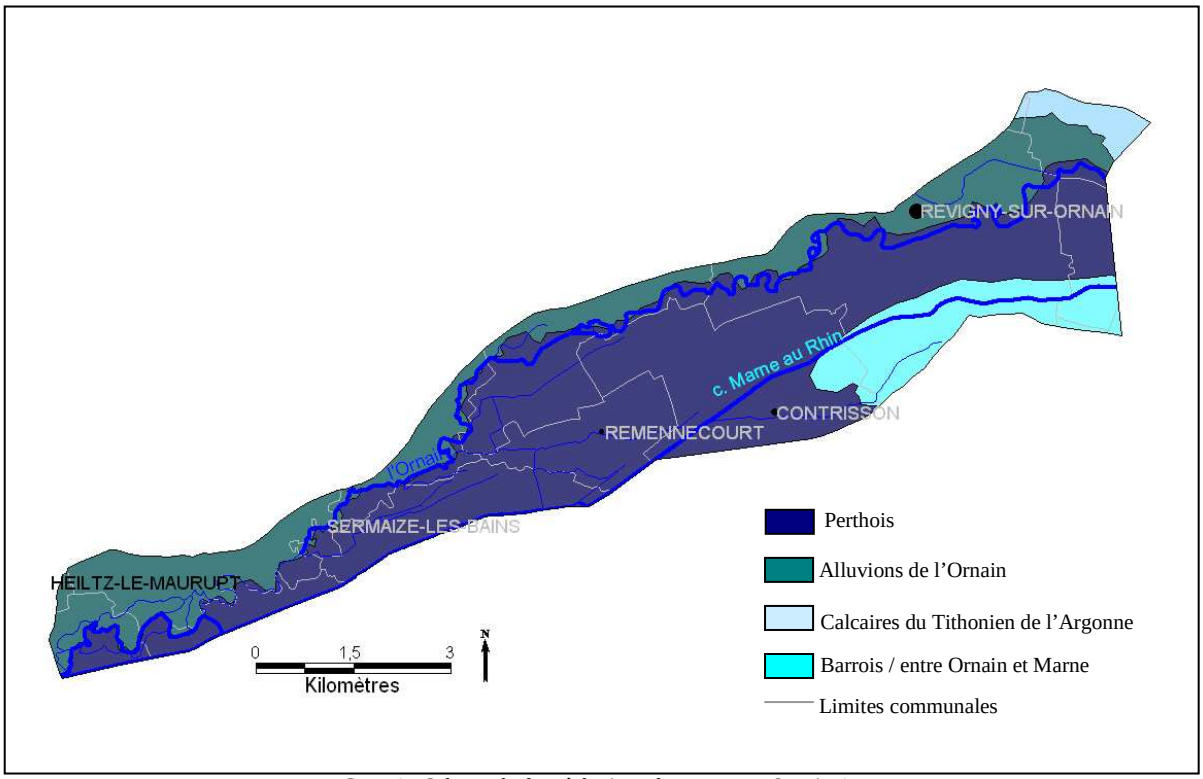

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Ornain 4».

2.2. Réseau hydrographique :

Le contexte « Ornain 4 » correspond au tronçon le plus aval de l'Ornain, jusqu'à sa confluence avec la Saulx. La rivière s'élargit et la pente diminue : on passe en domaine intermédiaire (l'Ornain restant tout de même classé en première catégorie piscicole).
Le réseau hydrographique est peu développé sur ce contexte de taille réduite : on y trouve 3 affluents principaux (ruisseau des Fontaines, Grand Fossé et affluent sans nom) et de nombreux écoulements secondaires de l'Ornain.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
F5690400	Ornain	Saulx	D	28	18	1,46
F5690092 F5697000	Canal de la Marne au Rhin	/		19,4	20	
F5693501	Canal de l'Ornain	/		3	6	1,33
F5697000	Ruisseau des Fontaines (= r. Bouillon Fontaine, Fossé Conrad)	Ornain	G	8,4	3,6	3,33
F569-	Grand Fossé	Ornain	G	3	2,5	2,67
F569-	Noue du Port	Ornain	G	1		<<
F569-	Affluents sans nom	Ornain	G	5,2		2,3

2.2.2. Topographie :

Profil en long de l'Ornain sur le contexte « Ornain 4 » :

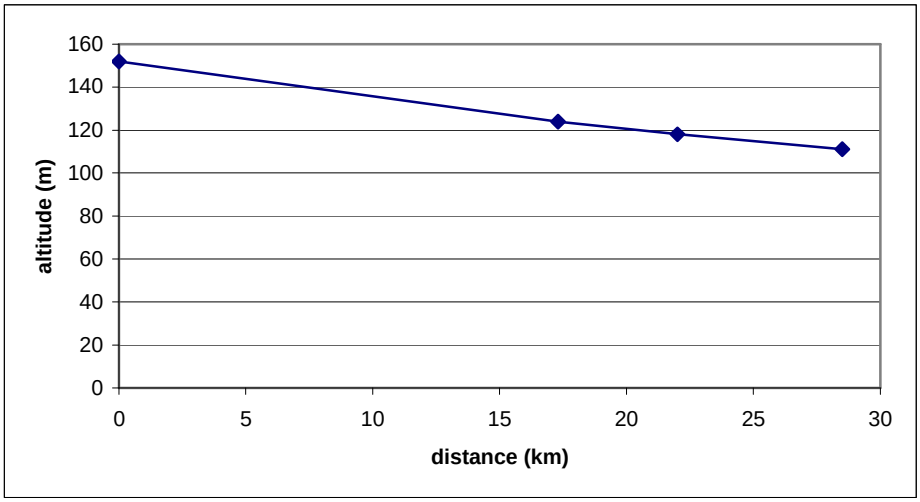

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 1,4 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

L'Ornain à Rancourt-sur-Ornain : (DIREN Champagne-Ardennes)

	janv.	Fév.	Mars	avr.	Mai	juin	juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
debits (m3/s)	18.90	31.70	16.30	13.80	9.560	5.080	5.740	3.940	2.750	4.100	8.840	18.50	11.50

Module interannuel (m^3/s)	11,50
QMNA ½ (m^3/s)	0,450
QMNA 1/5 (m^3/s)	0,110

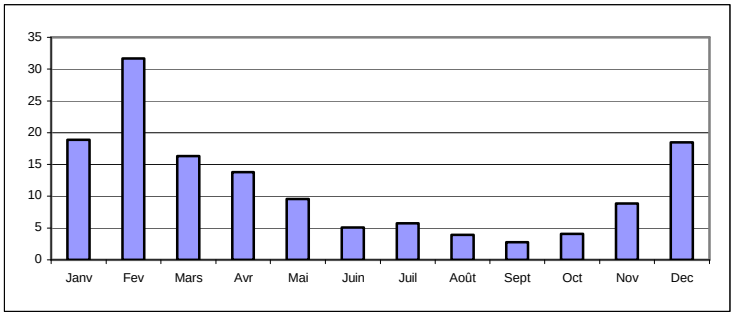

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

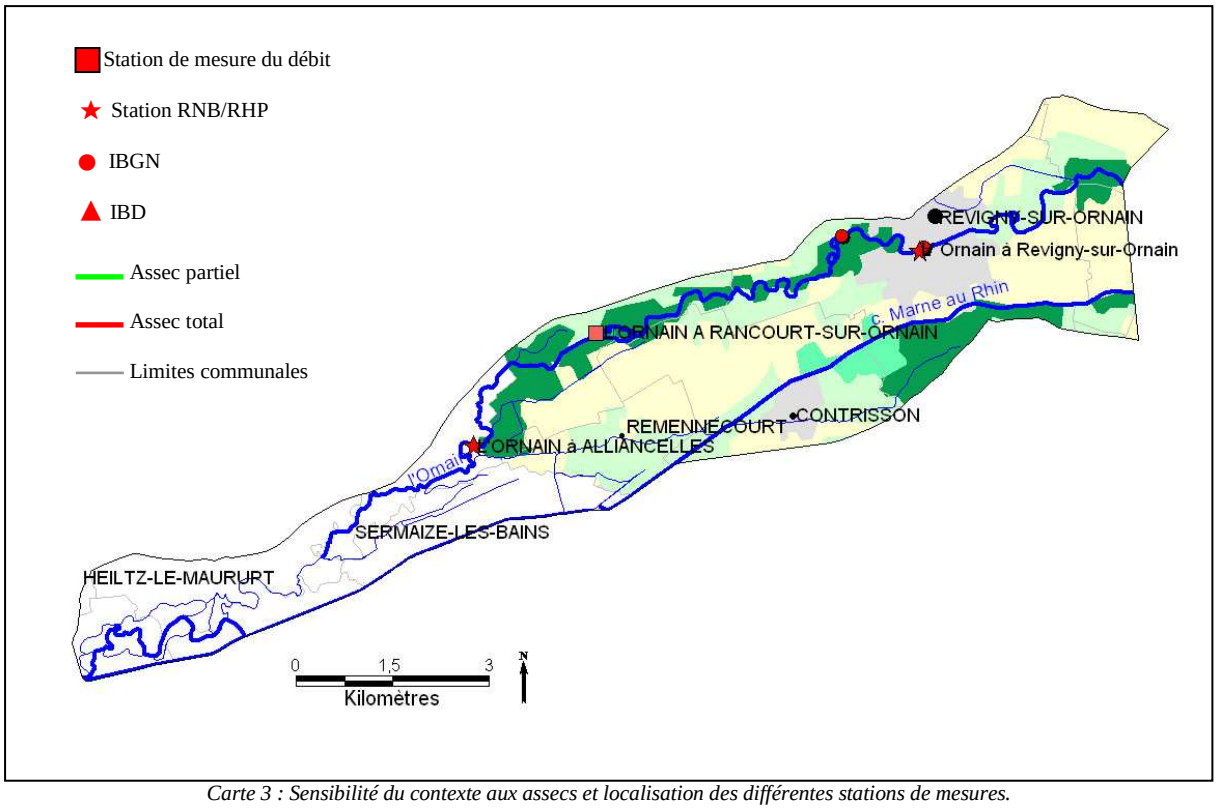

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :
-

- Réseau RHP : (dernières pêches)

L'Ornain à Révigny-sur-Ornain (2005)
Surface prospectée : 1280m²

Analyse des captures :

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
TRF	7	698
CHA	2	14
VAI	469	545
LOF	9	15
HOT	1	144
BAF	3	274
VAN	2	204
GOU	2	24
CHE	9	704
GAR	<<	24
TAN	<<	7
ABL	<<	8
EPI	1	1
EPT	<<	<<
BRO	<<	114
Total : 15	**505**	**2776**

Le peuplement de la station est mixte : il comprend les espèces de la zone salmonicole (truite, chabot, vairon, loche) complétées par les cyprinidés rhéophiles (barbeau, hotu, chevesne, goujon, vandoise) de la zone intermédiaire.
On trouve également des espèces plus lenitophiles, qui profitent des zones calmes de la station (gardon, ablette, brochet…).
La biomasse élevée de la station vient de la forte productivité naturelle de l'Ornain qui coule sur un substrat calcaire. Ces écosystèmes calcicoles permettent une croissance rapide des poissons.

- Zones de frai :

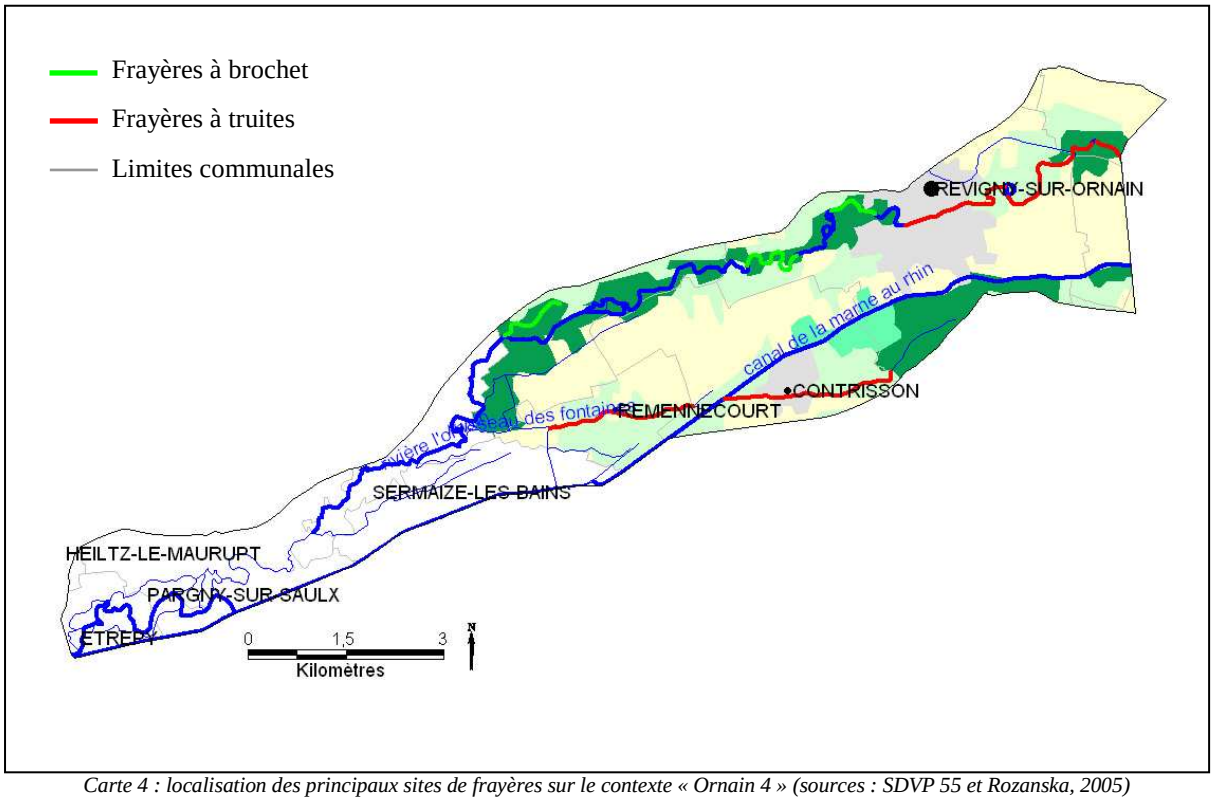

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères sur le contexte « Ornain 4 » (sources : SDVP 55 et Rozanska, 2005)

L'Ornain possède sur le contexte des caractéristiques physiques qui permettent au brochet de se reproduire : méandres nombreux, reculées, noues….
Les frayères potentielles pour la truite deviennent plus dispersées dans le cours principal : concentration dans la partie amont, avant les grandes zones de méandres ; le ruisseau des Fontaines est également propice à la frai de la truite, sous réserve d'accessibilité.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Ornain	Alliancelles	62	69	77	80	46	2004	RNB
Ornain	Alliancelles	55	60	76		49	2003	RNB
Ornain	Alliancelles	68	74	72		50	2002	RNB
Ornain	Alliancelles	80	69	73		52	2001	RNB

Très bon Passable Très mauvais
Bon Mauvais

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Ornain	Alliancelles	28	7	14	2004	RNB
Ornain	Alliancelles			16	2003	RNB
Ornain	Alliancelles			15	2002	RNB
Ornain	Alliancelles			16	2001	RNB
Ornain	Révigny-sur-Ornain	34	6	15	2003	ICE
Ornain	Révigny-sur-Ornain	41	6	17	2003	ICE

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
Ornain	Alliancelles	15,8	bonne	2004	RNB

  - IPR :

Rivière	Station	Classe	IPR	Date	Origine
Ornain	Révigny-sur-Ornain	Passable	17,2	2004	RHP
Ornain	Révigny-sur-Ornain	Passable	23,2	2003	RHP
Ornain	Révigny-sur-Ornain	Mauvaise	28	2002	RHP
Ornain	Révigny-sur-Ornain	Passable	17	2001	RHP
Ornain	Révigny-sur-Ornain	Passable	18,8	2000	RHP

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

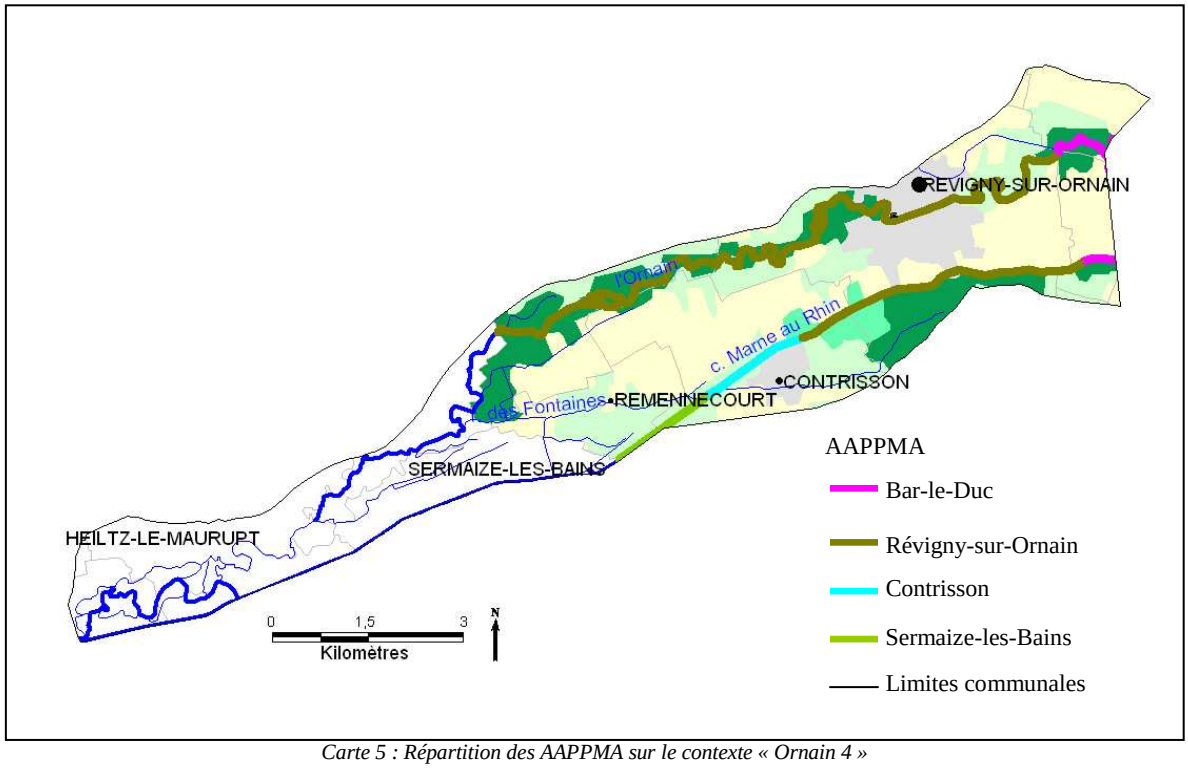

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Ornain 4 »

AAPPMA de Bar le Duc

Cours d'eau : l'Ornain

le Naveton (réserve)

Autres lots : , Ballastière de Mussey

Canal de la Marne au Rhin

Effectifs de pêcheurs : 583

Empoissonnement :

25000 alevins, 600 kg fario,

100 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :

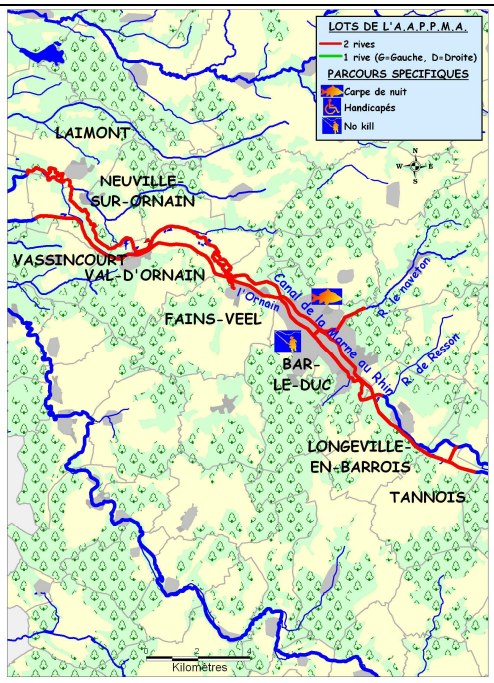

AAPPMA de Revigny sur Ornain

Cours d'eau : l'Ornain

Autres lots : Ballastière,
Canal de la Marne au Rhin

Effectifs de pêcheurs : 177

Empoissonnement :
150 kg fario, 150 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

AAPPMA de Contrisson

Cours d'eau : la Saulx
Canal Marne au Rhin

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 71

Empoissonnement :
3000 alevins,100 kg fario, 140 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

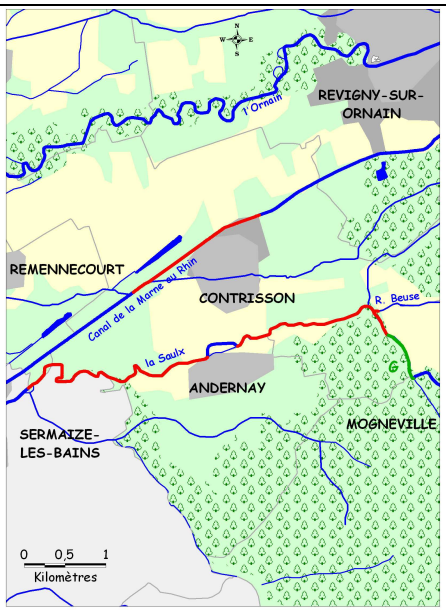

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Domanial et privé (affluents)
CATEGORIE	1ère et 2ème
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	VNF (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Bar-le-Duc, Révigny-sur-Ornain Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
51006	ALLIANCELLES	Ornain r. des Fontaines	
51240	ETREPY	Ornain c. Marne au Rhin	141
51289	HEILTZ-LE-MAURUPT	Ornain	383
51423	PARGNY-SUR-SAULX	Ornain c. Marne au Rhin	2174
51531	SERMAIZE-LES-BAINS	c. Marne au Rhin	2180
55125	CONTRISSON	Ornain c. Marne au Rhin r. des Fontaines Grand Fossé	693
55272	LAIMONT	Ornain	455
55382	NEUVILLE-SUR-ORNAIN	c. Marne au Rhin	354
55414	RANCOURT-SUR-ORNAIN	Ornain Grand Fossé	216
55424	REMENNECOURT	r. des Fontaines c. Marne au Rhin	70
55427	REVIGNY-SUR-ORNAIN	Ornain c. Marne au Rhin r. des Fontaines	3733

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
55069	BRABANT-LE-ROI	241
55531	VASSINCOURT	321

Structures intercommunales :

- Communauté de communes de la Saulx et la Bruxenelle (Marne) : Sermaize-les-Bains, Pargny-sur-Saulx, Cheminon, Maurupt-le-Montois, Trois-Fontaines l'Abbaye, Etrépy.

- Communauté de communes du Pays de Révigny-sur-Ornain* (COPARY) : Révigny-sur-Ornain, Contrisson, Laimont, Mognéville, Lahaycourt, Neuville-sur-Ornain, Nettancourt, Vassincourt, Noyers-Auzécourt, Brabant-le-Roi, Andernay, Rancourt-sur-Ornain, Sommeilles, Couvonges, Villers-aux-Vents, Remennecourt.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

L'ensemble du lit de l'Ornain est en zone Natura 2000 sur le contexte.

On recense également 2 Espaces Naturels Sensibles :

- A04 : « Forêts et zones inondables en vallée d'Ornain » (Contrisson)
- G26 : « Carruères des BHTP » à Revigny-sur-Ornain.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Evolutions des activités agricoles et de leur répartition entre 1970 et 1998*			
Année considérée		1970	1998
Superficie affectée au bassin versant (ha)		6581	
SAU (ha)		3687	3481
SAU (%)		56	53
Superficies agricoles			
Superficie toujours en herbe	ha	645,2	487,3
	%BV	17,5	14
Maïs	ha	18,4	43,5
	%BV	0,5	1,25
Céréales	ha	590	713,6
	%BV	16	20,5
Cultures industrielles (colza)	ha	37	209
	%BV	1	6
Cheptel			
Bovins	Effectifs	3142	2585
	Nb. De têtes par ha de BV	0,8	0,7
Ovins	Effectifs	82	172
	Nb. De têtes par ha de BV	0,02	0,05
Porcins	Effectifs	82	10
	Nb. De têtes par ha de BV	0,02	0,003

*Cantons pris en compte : Révigny-sur-Ornain

Les cultures :

Entre 1970 et 1998, la SAU a légèrement diminué. Les cultures industrielles et céréalières se développent au profit des surfaces toujours en herbe.
Il faut noter que l'irrigation est bien développée sur le contexte et va continuer à augmenter.

L'élevage :

L'élevage a tendance à diminuer, à part pour les ovins mais les effectifs restent faibles.

Les forêts :

La forêt n'est pas très développée, elle représente moins d'un quart de la surface du contexte.

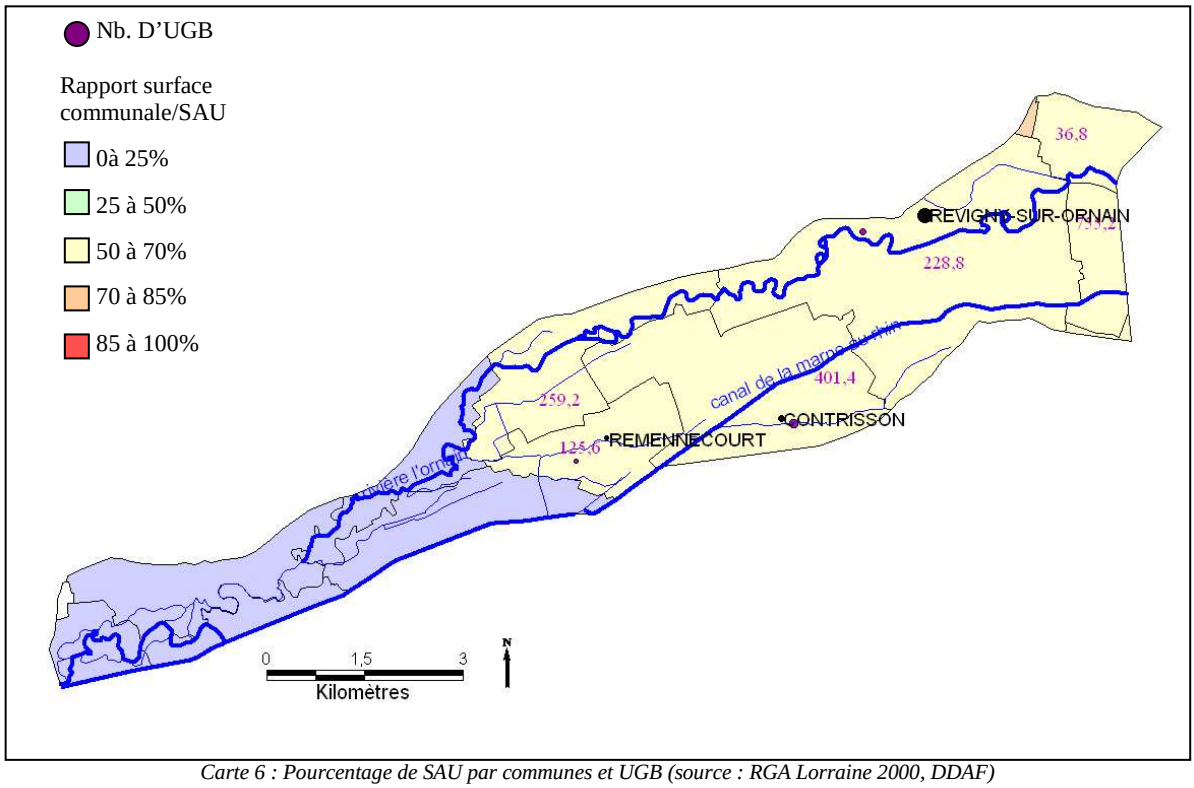

Carte 6 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Commune	Milieu récepteur	Date d'ouverture	Capacité (EQH)	Rendement				Traitement
				MES	MO	NR	MP	
Contrisson	r. des Fontaines	1990	1000	99	97	97	57	Traitement biologique + nitrification
Révigny-sur-Ornain	Ornain	2004	10500	40	30	0	0	Traitement biologique

4.2.2. Rejets industriels :

Commune	Raison sociale	Milieu récepteur	Raccordement	Rejets (Kg/j)			
				MES	MO	NR	MP
Contrisson	HAIRONVILLE SA DIVI NOVOLAC	Ornain	Oui	10	8	0	0
Contrisson	HAIRONVILLE SA DIVI GALVAMEUSE	Ornain	Non	4	130	0	3
Contrisson	GABRIEL ET CONSORTS	Ornain	Oui	58	72	14	2
Révigny-sur-Ornain	STE METALLURGIQUE DE REVIGNY	Ornain	Non	104	266	1	0
Révigny-sur-Ornain	ALLEVARD REJNA AUTOSUSPEN-SIONS	Ornain	Oui	17	31	0	2
Révigny-sur-Ornain	DUPONT HOSPITALIER SERVICE	Ornain	Oui	98	148	2	4

4.3. Les prélèvements :

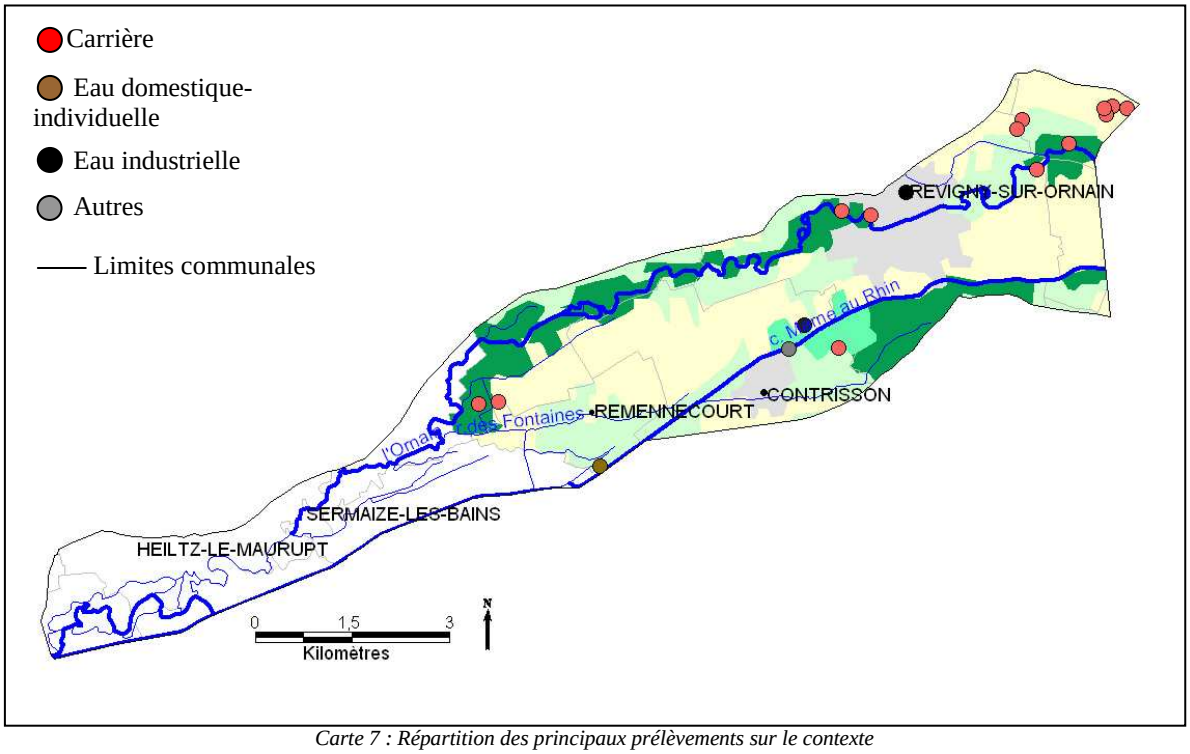

Carte 7 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Seuil du Pont de Rancourt			/	Seuil fixe + radier	Partiellement franchissable	1,5	RANCOURT SUR ORNAIN
Barrage des gravières à Révigny	Alimentation du canal des gravières		AP 10/06/1858	Seuil fixe	Partiellement franchissable	2	REVIGNY SUR ORNAIN

Nature des principaux travaux effectués :

L'Ornain, en aval de Bar-le-Duc, a subit d'importants travaux d'aménagements de 1989 à 1995 dans le but de stabiliser le lit et de réduire les inondations. Les principales interventions ont été :

- Tracé artificiel sur environ 800m entre Neuville et Laimont (« Coupure de Laimont ») ;
- Protection de berges dans les concavités de méandres (surtout en enrochements)
- Reprofilages locaux des fonds
- Nettoyage de l'ensemble du lit.

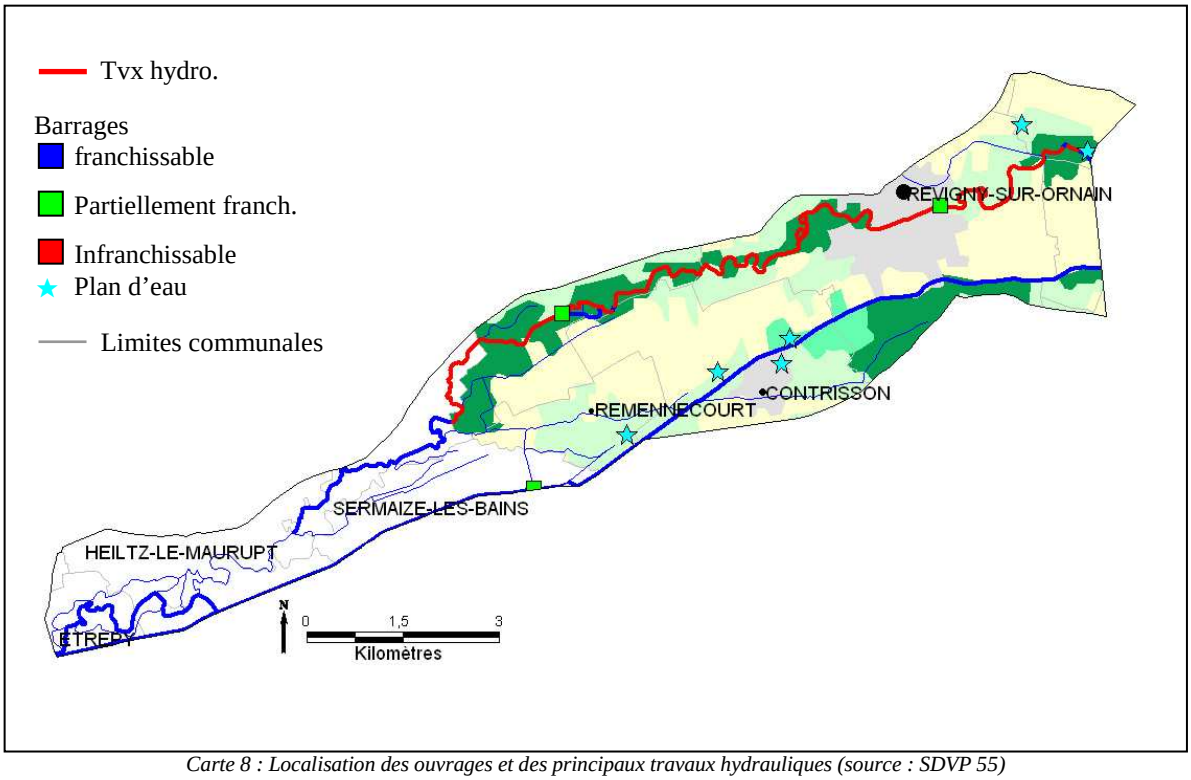

Carte 8 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

4.6. Extraction de granulats :

/

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
CONT01	Ballastière de Contrisson	5.57	pisciculture	nappe Ornain	affluent	Contrisson
CONT02	Ballastière de la croix Champe	1.22	eau close	nappe Ornain	infiltration	Contrisson
CONT03	Ballastière de la croix Champe	1.52	eau close	nappe Ornain	/	Contrisson
LAIM01	Ballastière des grandes Tounières	4	eau close	/	/	Laimont
LAIM02	Ballastière des Erables	1.3	eau close	/	/	Laimont
REME01	Ballastière de la Chenue	6.7	/	Ballastière de Contrisson	Canal Marne au Rhin – fosse	Remennecourt

BASSIN DE L'AISNE

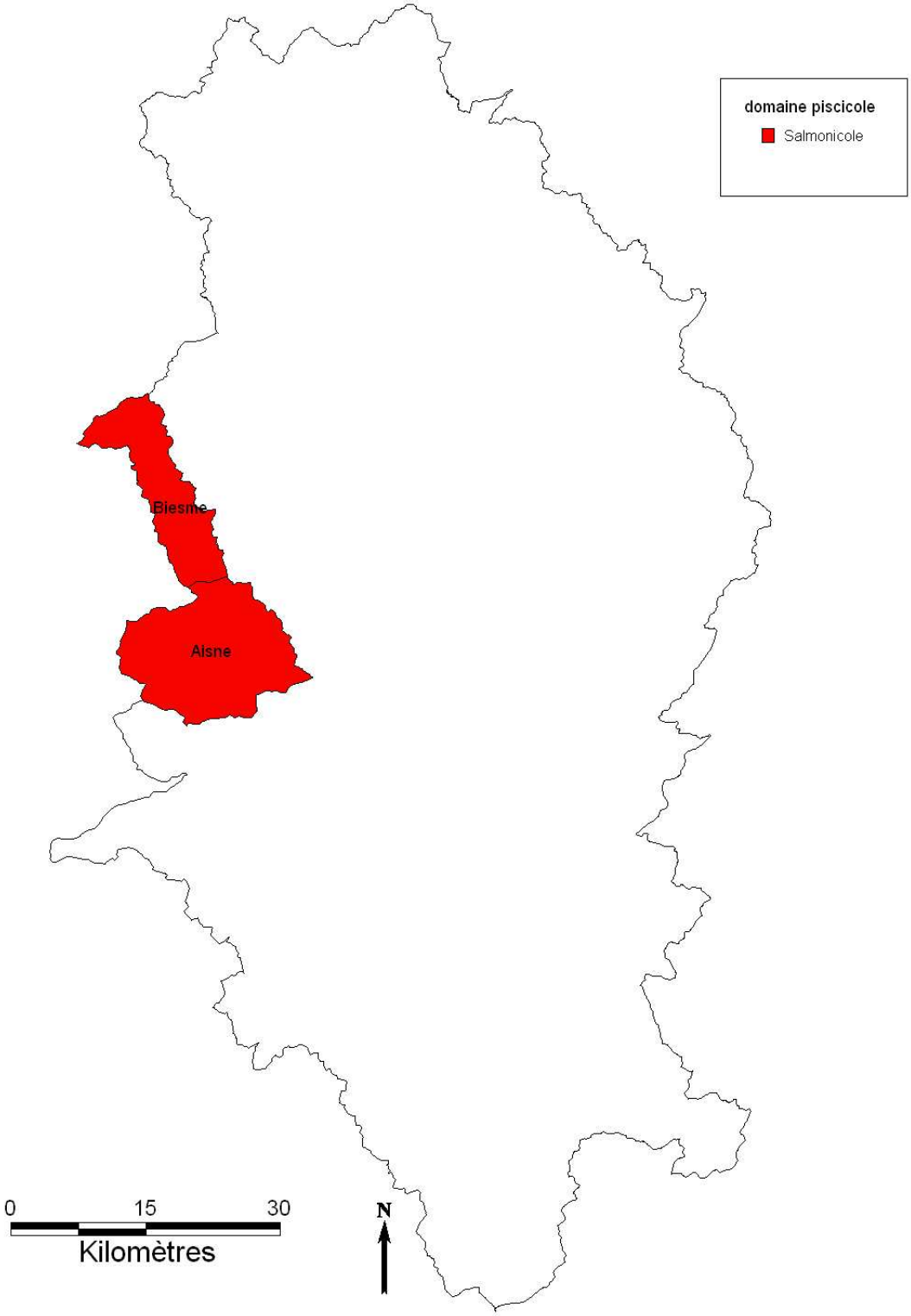

Contexte Aisne – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5521 – SP
Zone hydrographique	H100
Masse d'eau	HR189 « l'Aisne de sa source au confluent du Coubreuil (inclus) » HR190 « l'Aisne du confluent du Coubreuil au confluent de la Biesme (exclue) »
Limite amont	Sources
Limite aval	Confluence r. Hardillon
Cours d'eau	Aisne
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3014^{E} 3114O 3013^{E} 3113O

Le contexte « Aisne » se situe en limite sud de l'Argonne, à l'Ouest du département de la Meuse et chevauche le département de la Marne.

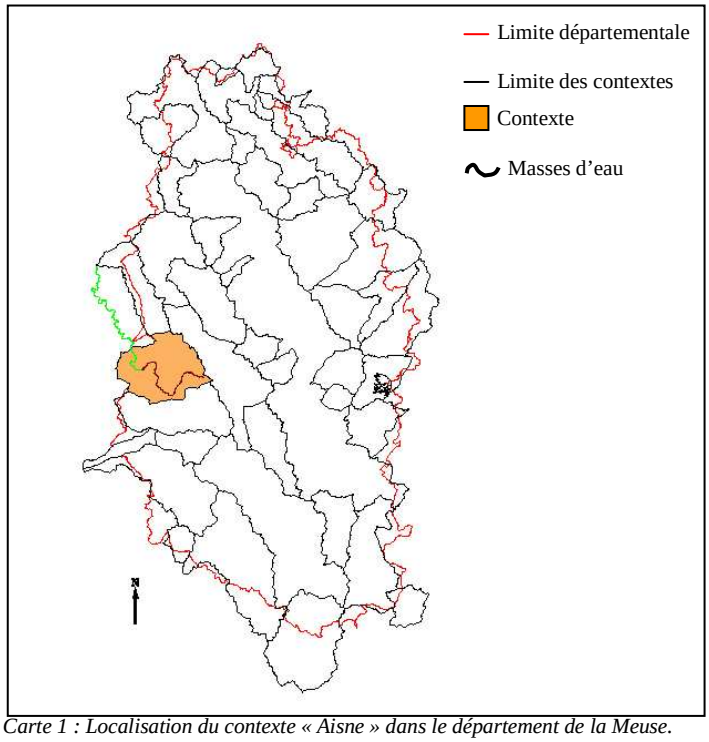

Carte 1 : Localisation du contexte « Aisne » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

La géologie du contexte « Aisne » est partagée en deux grandes entités :

- à l'ouest, le contexte chevauche la bordure de l'Argonne Sud constituée de sables, argiles et calcaires du crétacé inférieur ;
- à l'est, le contexte est assis sur les calcaires du Barrois.

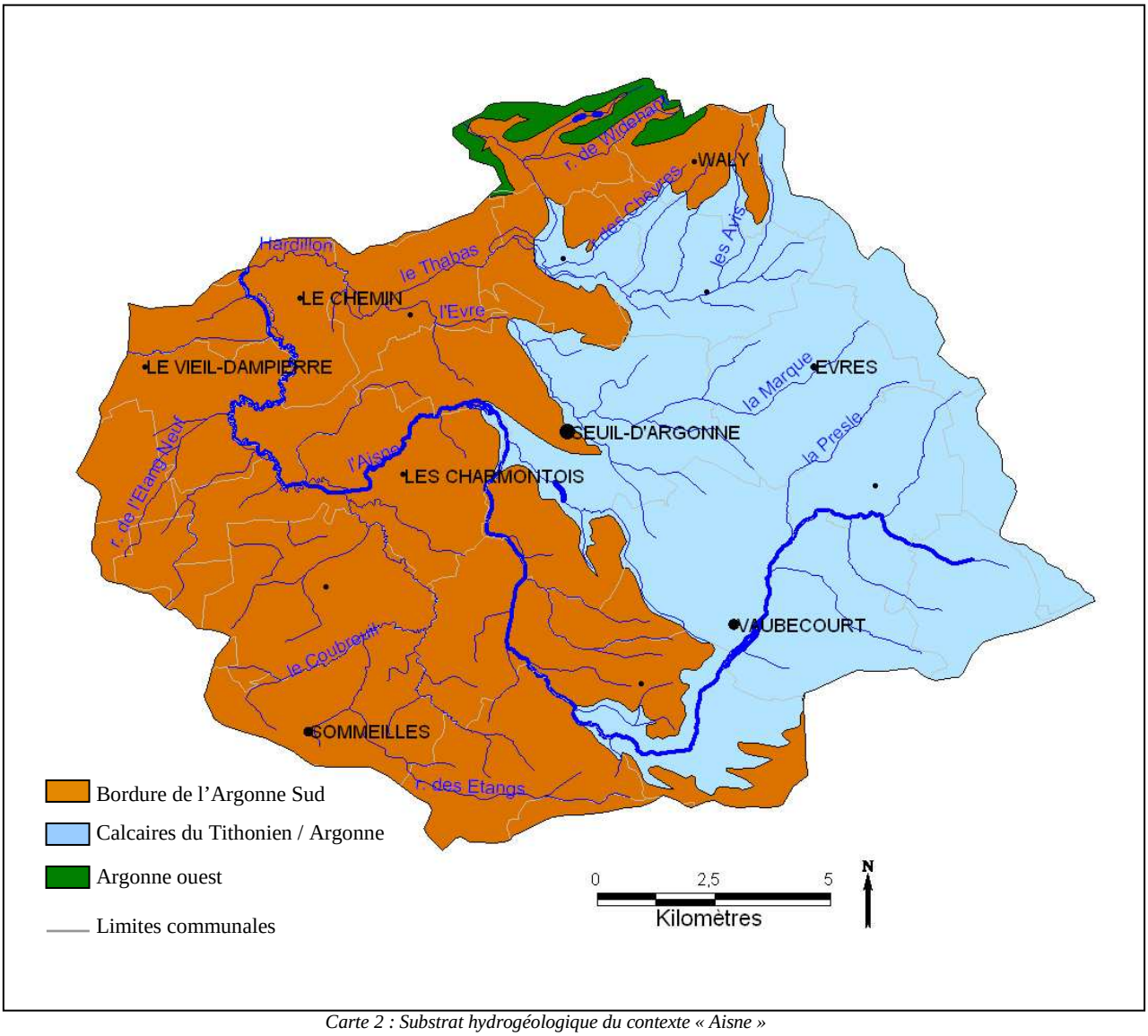

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Aisne »

2.1.Réseau hydrographique :

L'Aisne prend sa source dans la Meuse, à environ 20 Km au nord de Bar-le-Duc, sur la commune de Sommaisne, par environ 250 m d'altitude.

Elle parcourt 300 Km (dont 22 en Meuse) pour se jeter dans l'Oise au niveau de Compiègne.

Sur le contexte, l'Aisne parcourt 42 Km : elle est très rapidement grossie par les nombreux affluents (une trentaine, dont deux importants : la Marque et le Thabas) et perd son caractère salmonicole à son entrée en Marne où elle passe donc en deuxième catégorie piscicole.

Evoluant sur un contexte très agricole, beaucoup d'affluents et l'Aisne elle-même ont subit des rectifications et sont soumis à une pollution diffuse importante qui limite les capacités d'accueil et de recrutement.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro	Cours d'eau	Confluence	Rive	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
H1000200	L'Aisne	/	/	42	4	2,4
H1017000	r. le Thabas	La Marque	D	11,3	4,5	5,6
H1018000	r. la Marque (l'Evre)	Hardillon	D	13,8	4	4,8
H1017000	r. le Hardillon	Aisne	D	4,8		0,8
H1017700	Le Grand Fossé des Bois	Thabas	D	5,2	2	9,6
H1017720	r. Widehant	Gd Fossé des Bois	G	4	1,4	21
H1017600	r. des Chèvres	Thabas	D	4		9,7
H1017500	r. l'Etang Collet	Thabas	D	3,6		9,4
H1017300	r. les Avis	Thabas	D	4	1,6	6
H1018100	r. Guimbérupt	Marque	D	1,9	1,7	10
H1018300	r. Pinquigny	Marque	D	2	2,5	9
H101-	Gd Fossé	Marque	D	1,4		7
H1018200	Voie des Trois Poiriers	Marque	G	2,8	1,8	9,3
H1018450	r. Brouenne	Sainsonrupt	D	2,3	2	9
H1018400	r. Sainsonrupt	Marque	G	3,3	3	6
H1003000	r. la Presle	Aisne	D	5	1,9	5,2
H1004000	r. Ribeaupuits	Aisne	G	4,2	1,5	10
H1008000	r. des Ecussons (Coubreuil)	Aisne	D	7	2,5	6
H1001000	r. Vernaux Fays	Aisne	D	4,4		5,7
H1009000	r. le Coubreuil	Aisne	G	11	2,25	1,5
H1009200	r. Cul des Trois Bois	Coubreuil	D	5,3	1,5	6
H1009100	r. des Etangs	Coubreuil	D	9	1,7	4,1
H1013000	r. de l'Etang de Braux Forêt	Aisne	G	5		6,2
H1014000	r. de l'Etang Neuf	Aisne	G	4,2	1,3	5,2
H100-	Vieille rivière Aisne	Aisne	G	3,4		3,5
H1017200	r. Bois l'Abbé	Thabas	D	3	1,3	7,6
	Affluents sans nom	/	/	67	1,6	9,3

2ème catégorie piscicole

2.2.2. Topographie :

Profil en long de l'Aisne sur le contexte « Aisne » :

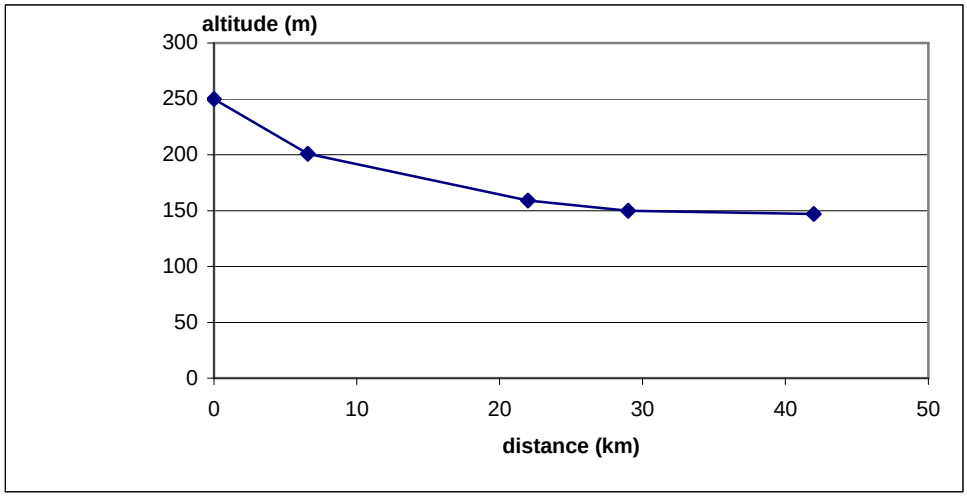

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 2,4 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits **:**

L'Aisne à Passavant-en-Argonne (Marne) (DIREN Champagne-Ardennes ; données calculées sur 26 ans) :

	janv.	Fév.	Mars	avr.	Mai	juin	juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Annee
debits (m3/s)	6.280	4.630	4.090	3.160	1.540	1.050	0.964	0.276	0.275	1.860	2.550	5.310	2.660
Qsp (l/s/km2)	28.2	20.7	18.3	14.2	6.9	4.7	4.3	1.2	1.2	8.3	11.4	23.8	11.9

Module interannuel (m^3/s)	2.660 [2.330 ; 2.990]
QMNA ½ (m^3/s)	0.160 [0.120 ; 0.210]
QMNA 1/5 (m^3/s)	0.087 [0.061 ; 0.120]

- Sensibilité aux assecs estivaux : (enquête auprès des AAPPMA et brigade départementale du CSP, 2003)

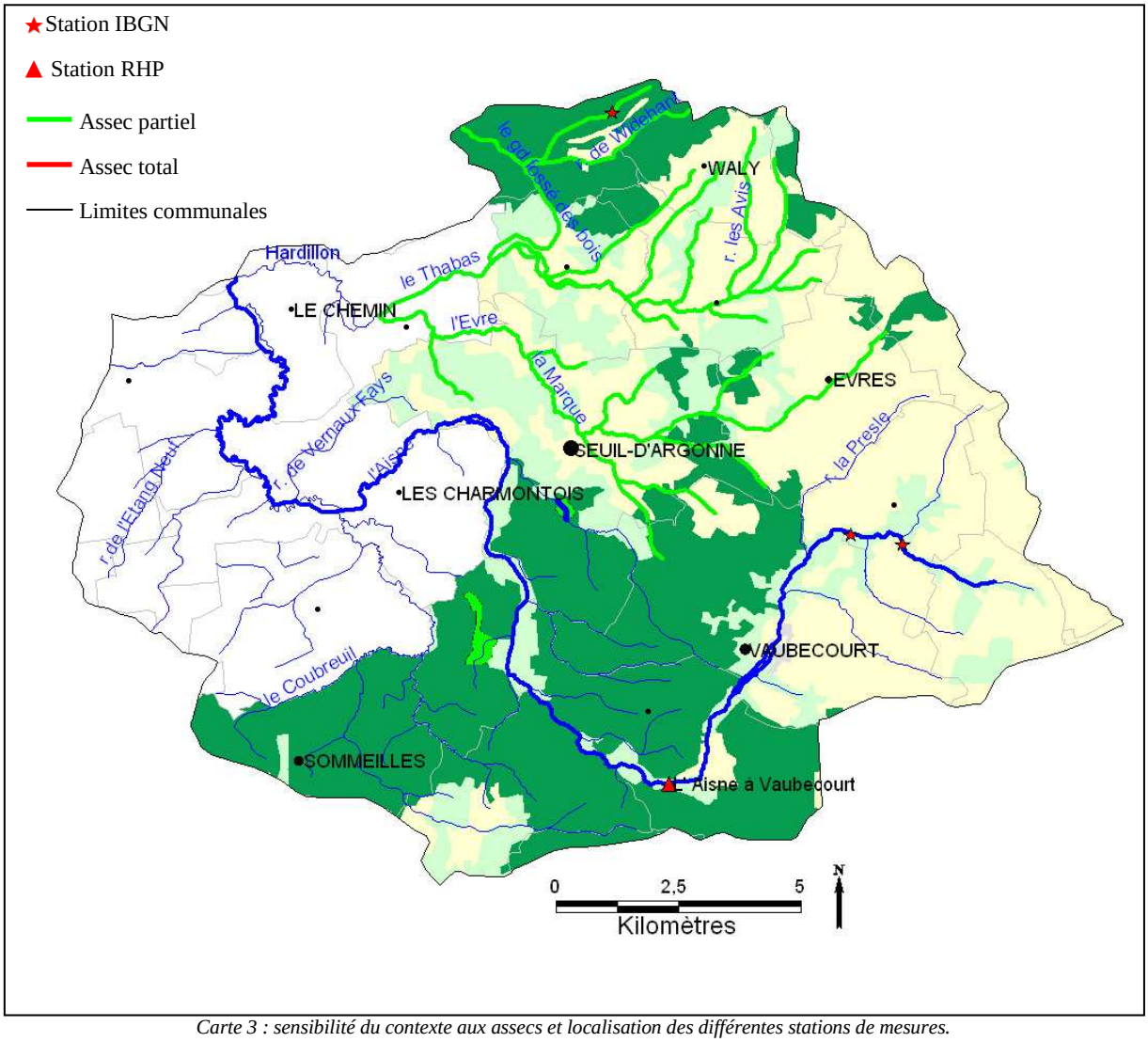

Carte 3 : sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :
  - données RHP : (dernière pêche)

L'Aisne à Vaubécourt, 2005

Surface prospectée : 637m²

Analyse des captures :

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
TRF	2	188
CHA	66	211
VAI	25	89
LOF	9	91
LPP	1	15
GOU	<<	5
ANG	<<	31
Total : 7	**103**	**630**

La station est pêchée depuis 1998 : de manière générale, le peuplement sur la station est d'assez bonne qualité et correspond bien au niveau typologique théorique (B4) : la truite et ses espèces d'accompagnement (Chabot, Vairon, Loche) sont représentées.

Cependant, il faut noter que la population de truite est très faiblement représentée et déséquilibrée : déficit important en truitelles à chaque campagne. Le milieu n'apparaît plus propice à la reproduction de l'espèce, notamment à cause du colmatage important des radiers.

Il faut également remarquer l'apparition de l'anguille sur le secteur à partir de 2000.

Evolution des populations de truite et espèces d'accompagnement depuis 1998 :

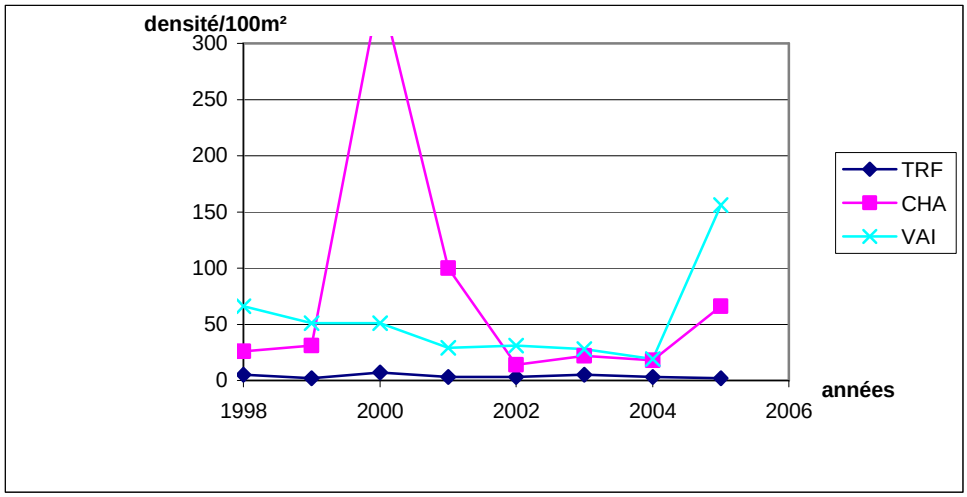

- Zones de frai :

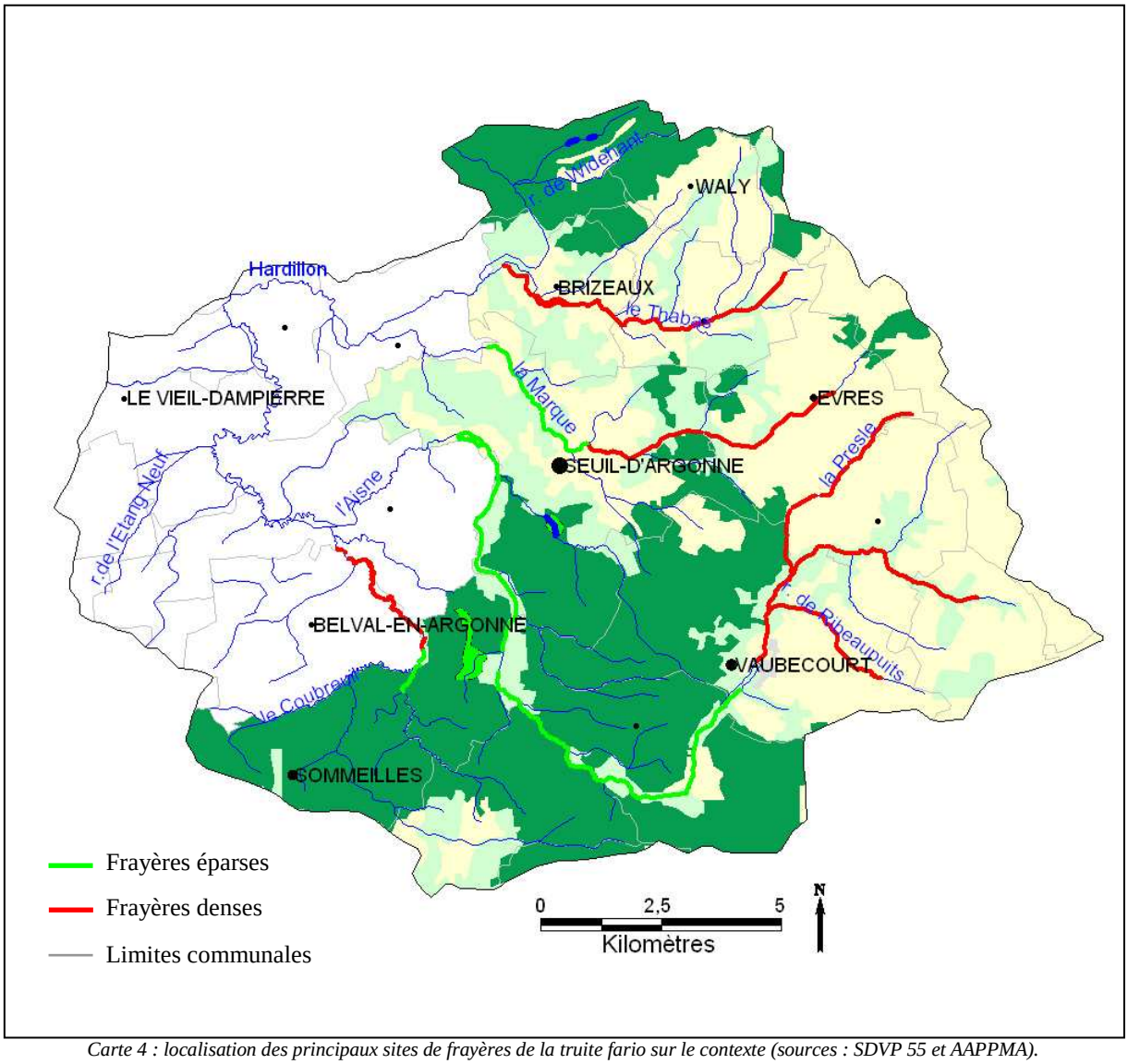

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères de la truite fario sur le contexte (sources : SDVP 55 et AAPPMA).

On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

Le contexte possède de bonnes potentialités pour la reproduction de la truite, notamment dans les zones amont. En Meuse, cependant, ces zones sont actuellement peu exploitées du fait du colmatage du substrat et de la présence de plusieurs ouvrages hydrauliques empêchant la remontée des géniteurs vers l'amont (cf. carte des ouvrages hydrauliques, § 4.5)

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Aisne	Charmontois	40	58	60	76	61	2002	DIREN Champagne Ardennes

Très bon Passable Très mauvais
Bon Mauvais

La station des Charmontois représente la qualité de l'eau de l'Aisne amont : dans l'ensemble les apports en nutriments restent modérés car le tronçon traverse sur cette partie principalement des bois et forêts dans lesquels s'intègrent quelques surfaces agricoles et villages.

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Aisne	Pretz-en-Argonne	37	7	17	2003	S.A. Gestion
Aisne	Charmontois	31	5	13	2002	DIREN Champagne Ardennes

L'excellente note obtenue à Pretz-en-Argonne révèle une bonne aptitude biologique de l'Aisne sur la tête de bassin.
Aux Charmontois, par contre, la note IBGN reflète un milieu d'aptitude biologique moyenne. Il s'agit d'un milieu relativement profond (60 à 70 cm) avec un colmatage organique important des substrats.

  - IBD : Pas de données

  - IPR :

Rivière	Station	Classe	IPR	Date	Origine
Aisne	Vaubécourt	Très bonne	6,9	2004	RHP

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

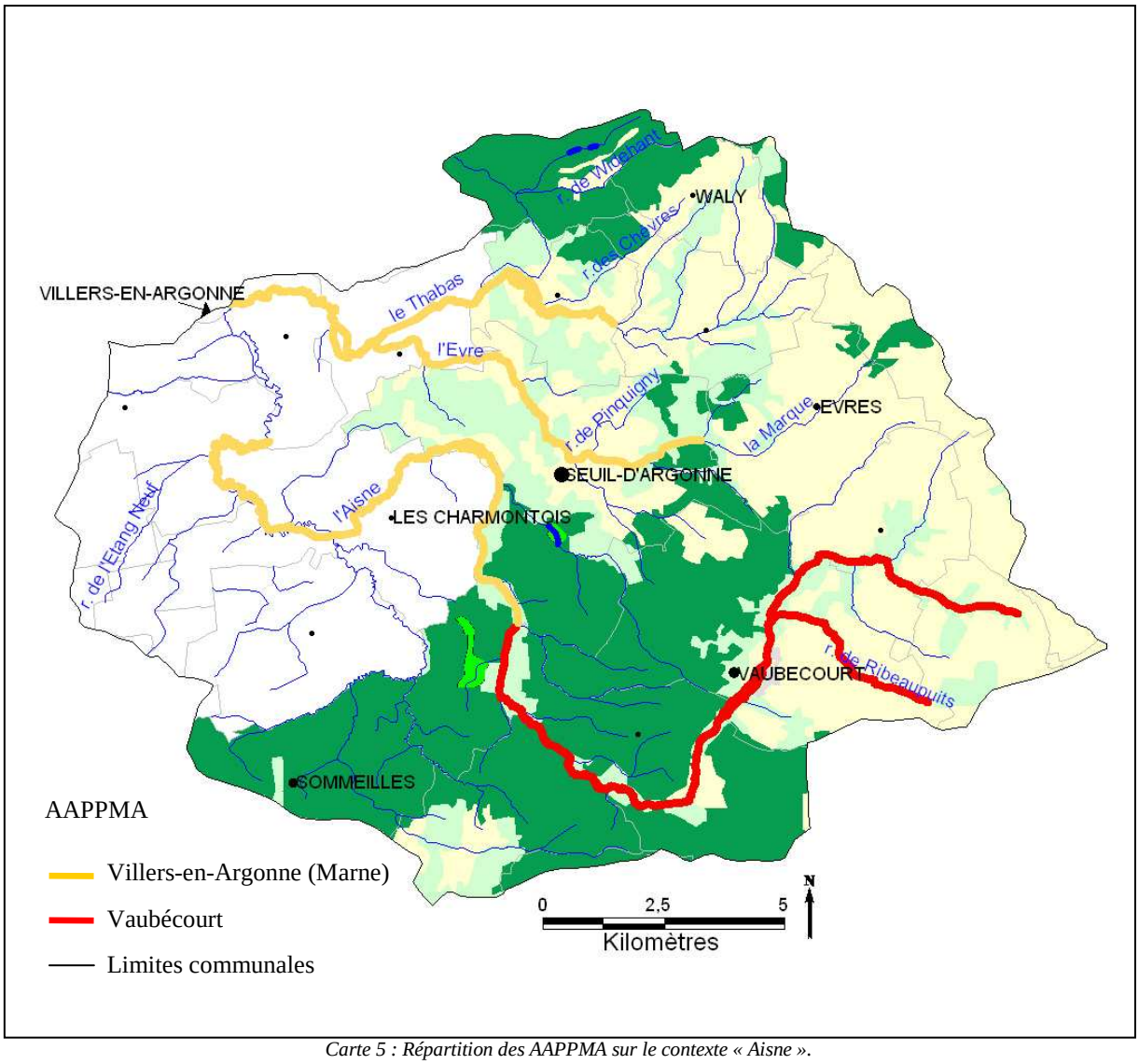

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Aisne ».

AAPPMA de Vaubécourt

Cours d'eau : l'Aisne

Autres lots : Ruisseau de Ribeaupuits

Effectifs de pêcheurs : 44

Empoissonnement :
100 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

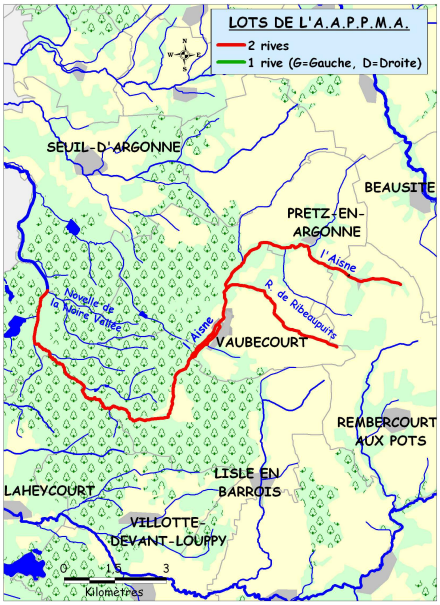

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55 et 51
POLICE EAU	DDAF 55 et 51
GESTIONNAIRE	AAPPMA : Villers-en-Argonne, Vaubécourt Particuliers Collectivités

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
51047	BELVAL-EN-ARGONNE	r. Coubreuil r. Cul des Trois Bois	47
51132	LES CHARMONTOIS	L'Aisne r. Coubreuil	151
51133	LE CHATELIER	r. de l'Etang Neuf	88
51143	LE CHEMIN	r. Hardillon Aisne	40
51222	ECLAIRES	Thabas, Hardillon, Evres	79
51272	GIVRY-EN-ARGONNE	r. de l'Etang Neuf	491
51397	LA NEUVILLE-AUX-BOIS	r. de l'Etang Neuf	162
51537	SIVRY-ANTE	Aisne	187

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
51424	PASSAVANT-EN-ARGONNE	188
55128	COURCELLES-SUR-AIRE	58
55388	NOYERS-AUZECOURT	246

51619	LE VIEIL-DAMPIERRE	Aisne r. de l'Etang Neuf	103
51632	VILLERS-EN-ARGONNE	Aisne	234
55017	AUTRECOURT-SUR-AIRE	r. du Bois Labbe	112
55038	BEAULIEU-EN-ARGONNE	Le Grand Fossé des Bois r. de la Fontaine	30
55040	BEAUSITE		284
55081	BRIZEAUX	Thabas Gd Fossé des Bois Marque	54
55185	EVRES	La Marque La Presle	97
55194	FOUCAUCOURT-SUR-THABAS	Le Thabas Les Avis	65
55271	LAHEYCOURT	Aisne r. des Etangs	388
55295	LISLE-EN-BARROIS	Aisne Coubreuil	51
55389	NUBECOURT		287
55423	REMBERCOURT-SOMMAISNE	Aisne	321
55493	SOMMEILLES	r. Coubreuil r. Cul des Trois Bois	188
55517	SEUIL-D'ARGONNE	La Marque Aisne	509
55532	VAUBECOURT	Aisne Ribeaupuits	264
55569	VILLOTTE-DEVANT-LOUPPY	r. des Etangs	174
55577	WALY	Les Avis r. Widehant	66
55409	PRETZ-EN-ARGONNE	Aisne Presle	54

Structures intercommunales :

- **Communauté de Communes de Triaucourt-Vaubécourt** : Les Hauts de Chée, Seuil d'Argonne, Rembercourt-Sommaisne, Nubécourt, Beausite, Vaubécourt, Raival, Seigneulles, Louppy-le-Château, Vilotte-devant-Louppy, Chaumont-sur-Aire, Lavoye, Les Trois Domaines, Autrécourt-sur-Aire, Evres, Ippécourt, Foucaucourt-sur-Thabas, Waly, Erize-la-Petite, Courcelles-sur-Aire, Pretz-en-Argonne, Brizeaux, Lisle-en-Barrois, Beaulieu-en-Argonne.

- **Communauté de Communes de la Région de Ste Ménehould** (Marne) : La Neuville-au-Pont, Verrières, Chaudefontaine, Valmy, Florent-en-Argonne, Villers-en-Argonne, Hans, Moiremont, Passavant-en-Argonne, Gizaucourt, Elise-Daucourt, Braux-St-Rémy, Argers, La Chapelle-Felcourt, Braux-Ste-Cohière, Dommartin-Dampierre, Courtémont, Maffrécourt, Dommartin-sous-Hans, Somme-Bionne, Châtrices.

- **Communauté de Communes de la région de Givry-en-Argonne** (Marne) : Givry-en-Argonne, Auve, Sivry-Ante, La Neuville-aux-Bois, Dommartin-Varimont, Noirlieu, Dampierre-le-Château, Somme-Yèvre, St-Mard-sur-le-Mont, Le Vieil-Dampierre, Le Châtelier, Epense, Eclaires, Remicourt, St-Mard-sur-Auve, Contault, Belval-en-Argonne, Le Chemin, Rapsécourt.

3.4. Zones particulières, réglementation…

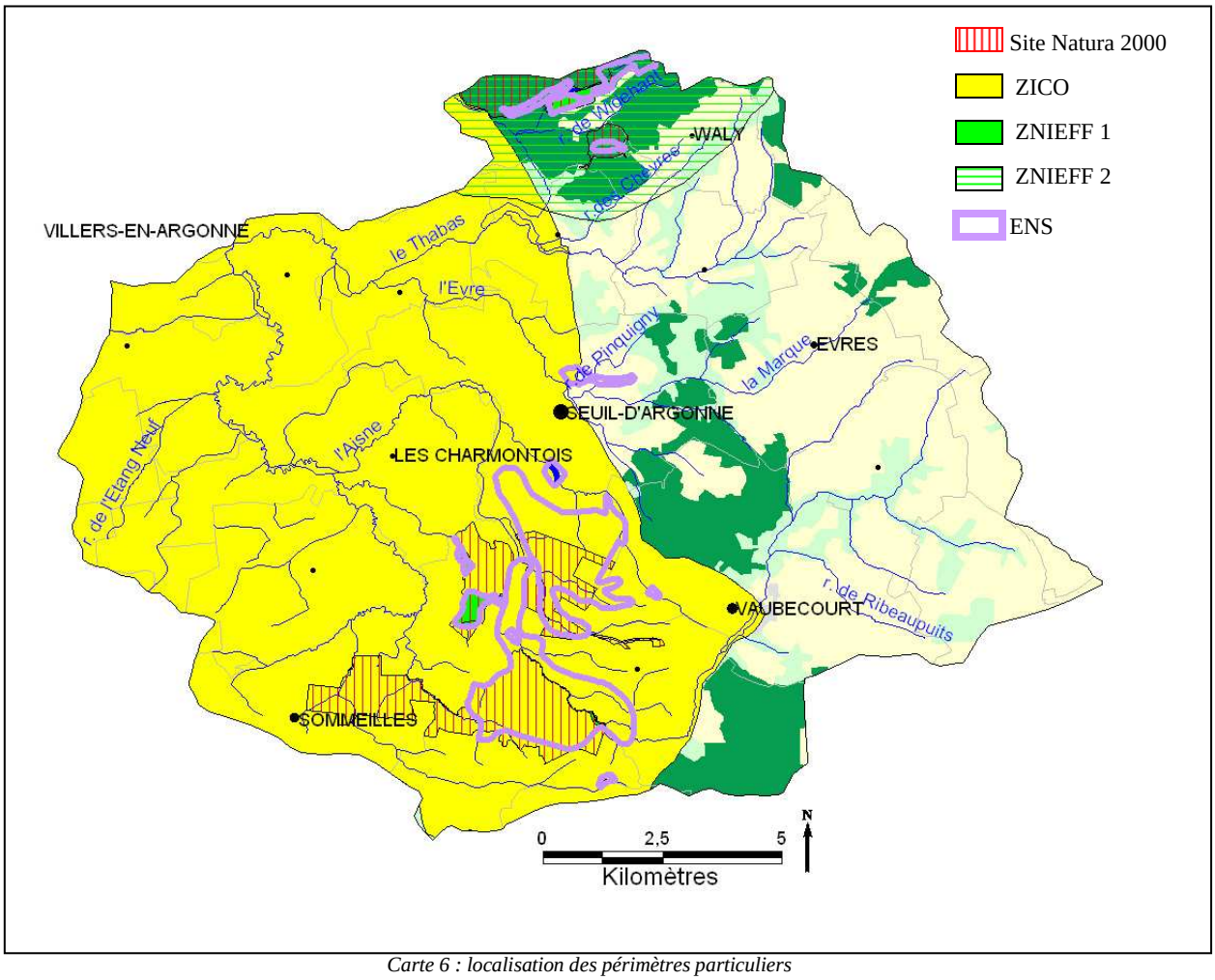

Carte 6 : localisation des périmètres particuliers

Znieff 1 :

- Le Chatel
- Etangs de Brouzée de Cheminel
- Bois de Laheycourt

Znieff 2 :

- Massif forestier de l'Argonne (Marne-Meuse-Ardennes)

ZICO :

- Etangs d'Argonne

Sites Natura 2000 :

- n°31 : forêt des Argonnelles
- n°33 : forêt domaniale de Beaulieu

ENS :

- Bois d'Arcy-Fays
- Bois de Laheycourt
- Etangs des Brauzes, du Cheminel et environs
- Etang de Coubreuil
- Vergers autour de Triaucourt
- Vallons et côtes Beaulieu

Sites classés :

- Terrasse de Beaulieu

- Rochers du Saut du Boulanger
- Orme de St Balzème.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Evolutions des activités agricoles et de leur répartition entre 1979 et 2000 sur les cantons de Vaubécourt et Seuil d'Argonne				
Année considérée		1979	1988	2000
Superficie affectée au bassin versant (ha)		9139		
SAU (ha)		2919	4141	5959
SAU (%)		32	45	65
Superficies agricoles*				
Superficie toujours en herbe	ha	1645	1554	2376
	%BV	18	17	26
Maïs	ha	151,7	246,7	246,7
	%BV	1,66	2,7	2,7
Céréales	ha	1005	1645	1279
	%BV	11	18	14
Cultures industrielles	ha	0	292,4	539,2
	%BV	0	3,2	5,9
Cheptel				
Bovins	Effectifs	3181	3700	5860
	Nb. De têtes par ha de BV	0,35	0,4	0,6
Ovins	Effectifs	C	65	C
	Nb. De têtes par ha de BV	C	<<	C
Porcins	Effectifs	139	C	
	Nb. De têtes par ha de BV	0,015	C	

C= confidentiel

Les cultures :
La Surface Agricole Utile augmente régulièrement depuis 1979, et elle représente aujourd'hui presque 2/3 du bassin versant de l'Aisne dans la Meuse.

L'élevage :
Beaucoup de résultats restent encore confidentiels en ce qui concerne les élevages de porcs et d'ovins. Le total bovin est en revanche bien représenté, il a quasiment doublé entre 1979 et 2000.

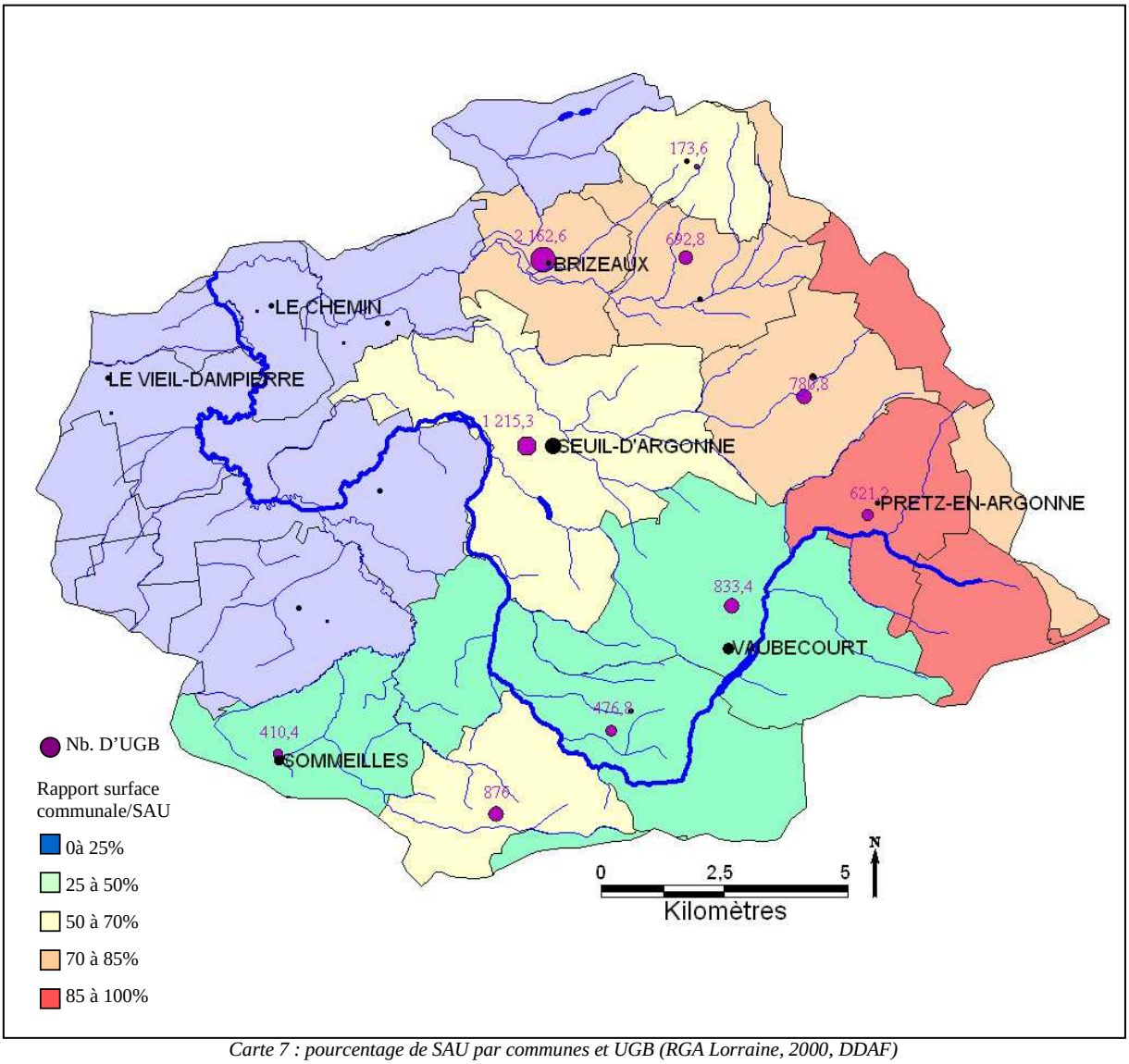

Carte 7 : pourcentage de SAU par communes et UGB (RGA Lorraine, 2000, DDAF)

Remarque : Les données concernant la proportion de SAU par communes ainsi que les UGB sont issues du Recensement Général Agricole de Lorraine : les chiffres ne sont donc pas renseignés pour l'instant pour les communes du département de la Marne (représentées en violet sur la partie sud de la carte).

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'assainissement collectif sur le contexte

4.2.2. Rejets industriels :

Aucune activité polluante sur le contexte.

4.3. Les prélèvements :

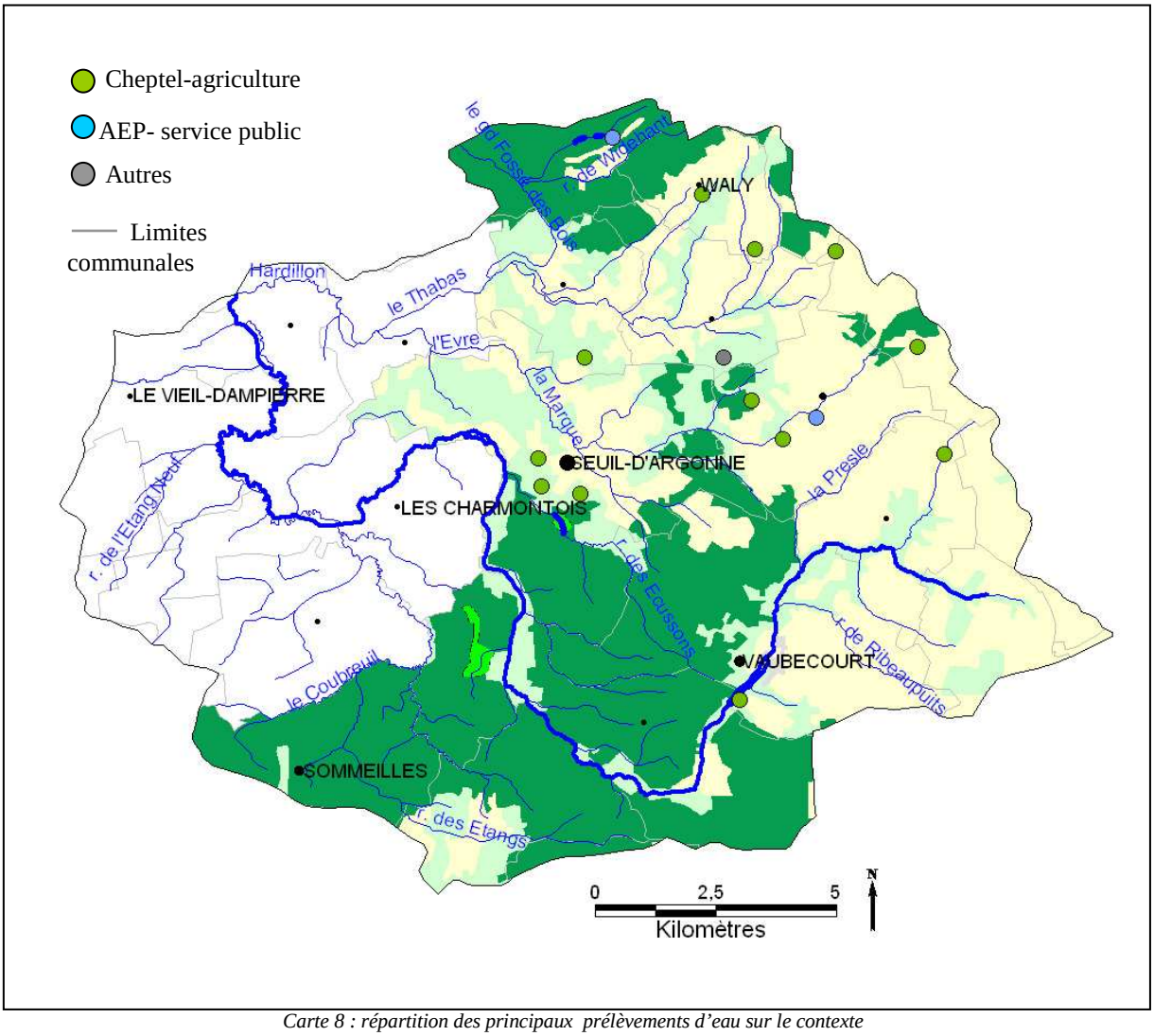

Carte 8 : répartition des principaux prélèvements d'eau sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

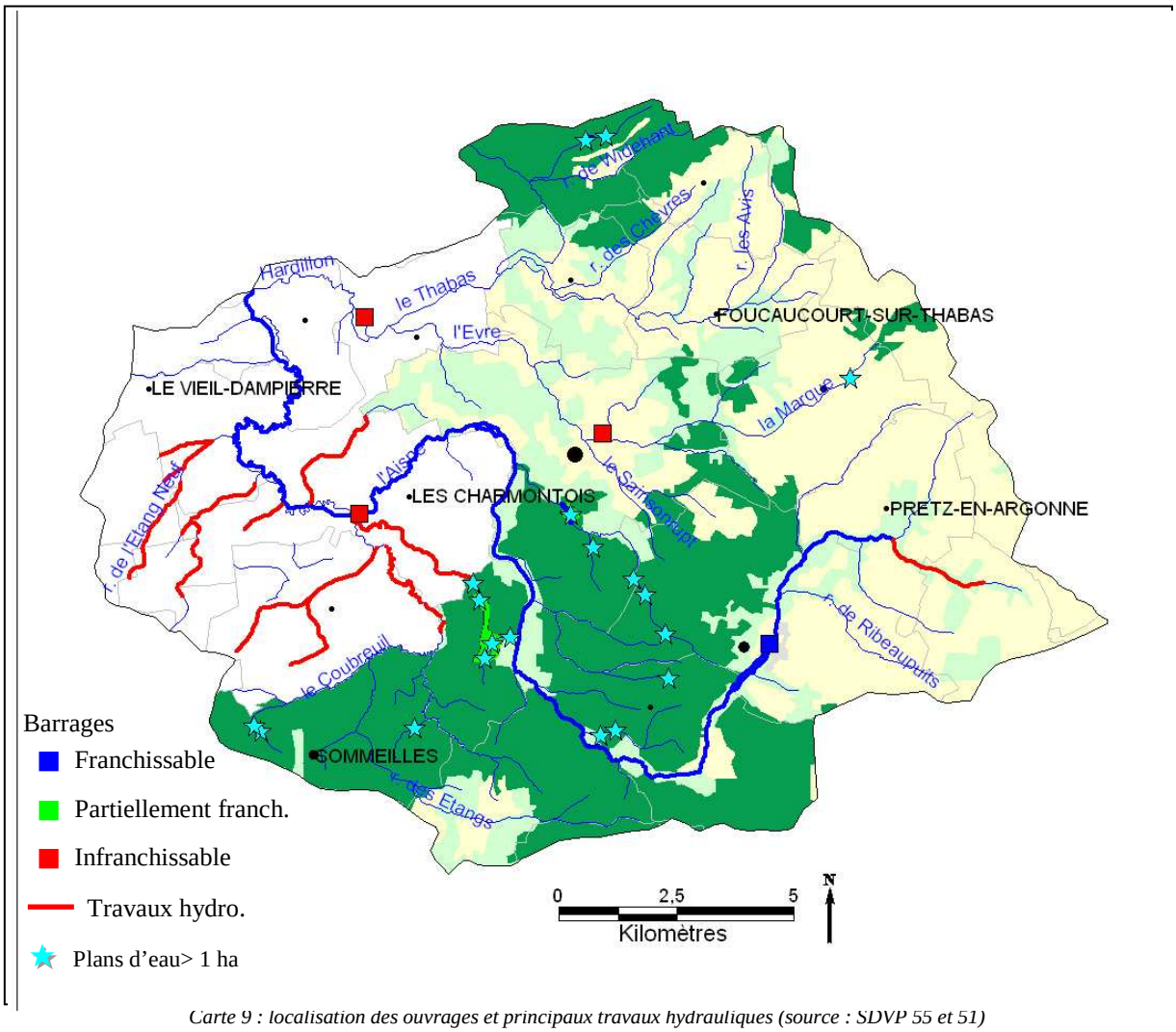

Carte 9 : localisation des ouvrages et principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55 et 51)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Principaux ouvrages :

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
MOULIN ECLAIRES					Infranchissable	2	ECLAIRES
ANCIEN MOULIN DE CHARMONTOIS					Infranchissable	1,5	LES CHARMONTOIS
ANCIEN MOULIN DE VAUBECOURT	Désaffecté	oui	AP 21/01/1859	Seuil fixe	Franchissable	0,5	VAUBECOURT
ANCIEN MOULIN DE TRIAUCOURT	désaffecté	non	AP 08/09/1854	Roue+vanne	infranchissable	3	SEUIL-D'ARGONNE

4.6. Extraction de granulats :

néant.

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
BEAR05	Etang du Haut	2,25	/	source	r. de la Fontaine	Beaulieu-en-Argonne
BEAR07	Etang du moulin	1,2	/	r. de la Fontaine	r. de la Fontaine	Beaulieu-en-Argonne
EVRE01	Etang du taillis	1	eau libre	la Marque	la Marque	Evres
LIBA01	Etang le Cheminel	11,72	pisciculture	ruissellement	Etang de l'enseigne du Cheminel	Lisle-en-Barrois
LIBA02	Etang de l'enseigne du Cheminel	11,72	pisciculture	Etang le Cheminel	vieille rivière d'Aisne	Lisle-en-Barrois
LIBA03	Etang des grandes Brauzes	19,17	/	Etang des petites Brauzes	Etang de l'enseigne des Brauzes	Lisle-en-Barrois
LIBA04	Etang des petites Brauzes	11,28	/	ruissellement	Etang des grandes Brauzes	Lisle-en-Barrois
LIBA05	Etang de l'enseigne des Brauzes	1,18	/	Etang des grandes Brauzes	l'Aisne	Lisle-en-Barrois
LIBA06	Etang du vieux four	0,95	pisciculture (pas de grille)	fossé	affluent	Lisle-en-Barrois
LIBA07		2,35	/	affluent	étang	Lisle-en-Barrois
LIBA08		2,9	/	étang	affluent	Lisle-en-Barrois
SOMI01	Etang neuf	4	pisciculture	affluents	r. du Cul des Trois Bois	Sommeilles
SOMI03	Etang de la Vallée Gérard 01	1	eau libre	ruissellement	Etang de la Vallée Gérard 02	Sommeilles
SOMI04	Etang de la Vallée Gérard 02	1	eau libre	Etang de la Vallée Gérard 01	affluent	Sommeilles
TRIA01	Etang de l'Ecornée Didier Aubert	1,7	eau libre	affluent	affluent	Seuil d'Argonne

TRIA02	Etang du grand Coubreuil	15	Pisciculture	r. des Ecussons	r. des Ecussons	Seuil d'Argonne
VAUB04	Etang de la Dame Barbe	7,45	/	source	r. des Ecussons	Seuil d'Argonne
VAUB02	Etang des Trois Morts	1,32	fondé en titre	r. des Ecussons	r. des Ecussons	Seuil d'Argonne
VAUB03	Etang Husson	2,5	fondé en titre	r. des Ecussons	r. des Ecussons	Seuil d'Argonne

Contexte Biesme – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5522- SP-
Zone hydrographique	H106
Masse d'eau	HR 193 : la Biesme de sa source au confluent de l'Aisne (exclu)
Limite amont	Sources
Limite aval	Confluence Aisne
Cours d'eau	Biesme
Type de contexte	Salmonicole perturbé -
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3013^{E} 3113O 3012^{E} 3011O

Le contexte « Biesme » se situe à l'Ouest du département de la Meuse, et se prolonge sur la Marne. La rivière Biesme constitue la limite entre les deux départements.

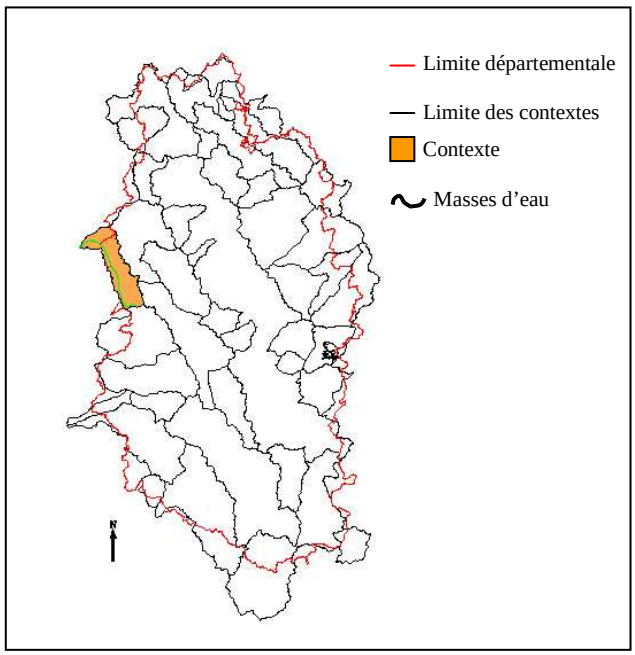

Carte 1 : Localisation du contexte « Biesme » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

Le contexte « Biesme » repose sur les calcaires du Tithonien de l'Argonne ouest. Le réseau hydrographique s'écoule sur un substrat argileux typique de l'Argonne (Gaize cénomanienne) à l'amont, ce qui évite les pertes par infiltration.

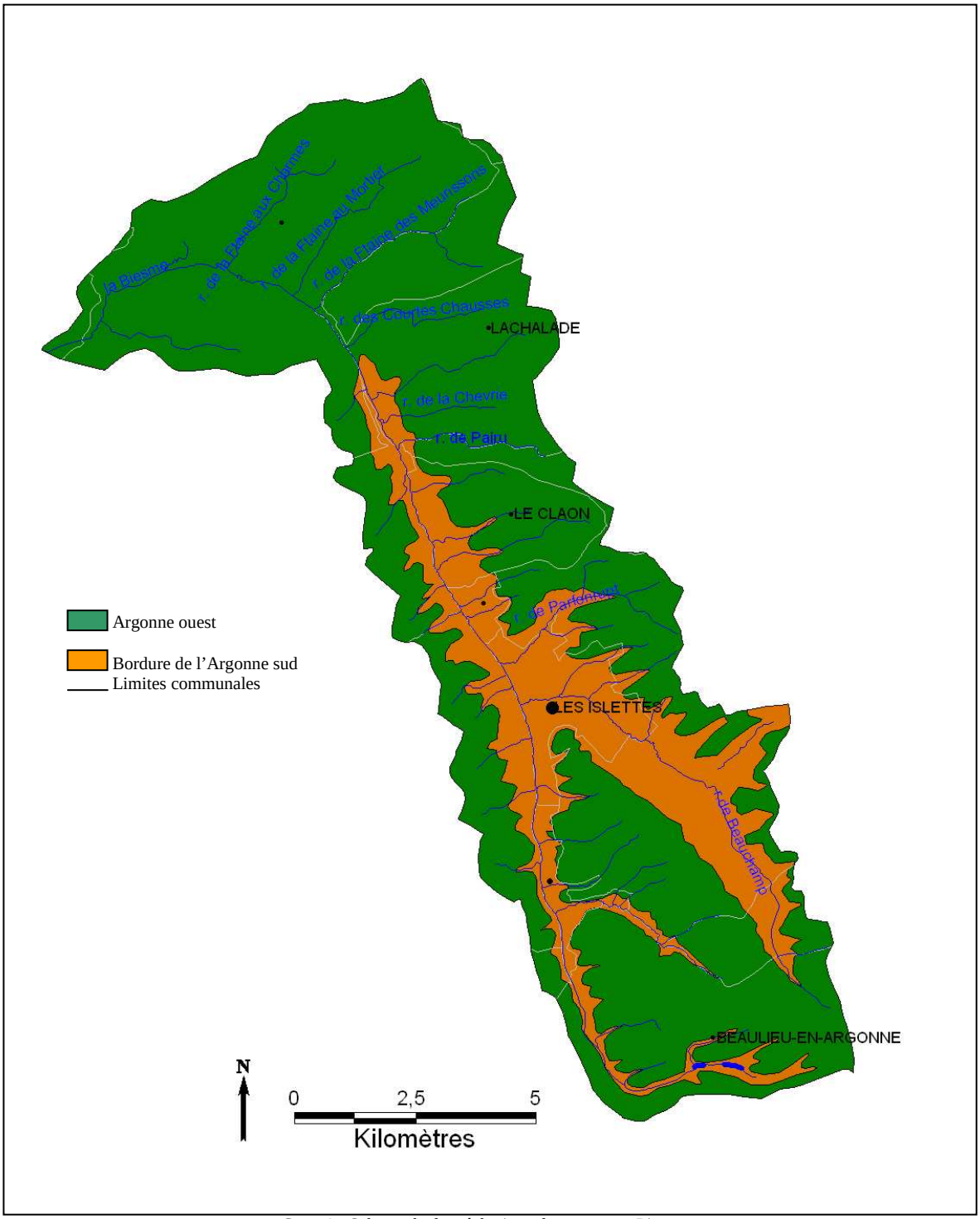

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Biesme »

2.2. Réseau hydrographique :

La Biesme marque la limite entre la Marne et la Meuse. Elle prend sa source en Meuse, au nord de Beaulieu-en-Argonne, vers 215m d'altitude, d'une suite de petits étangs (Etang Favart, étang du Prêtre, étang des Deux-Busines).

Elle coule vers le nord-ouest, sur 28 Km, parallèlement à l'Aisne et à l'Aire et se gonfle de nombreux petits affluents (une trentaine) : le plupart sont situés en rive droite, côté Meuse, et s'écoulent en milieu forestiers. Leurs débits sont généralement assez faibles mais constants.

Parmi les plus importants, notamment pour la truite, on peut citer : le ruisseau de Bellefontaine, le ruisseau de la Fontaine des Meurissons.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro	Cours d'eau	Confluence	Rive	Longueur (Km)	Largeur (m)	Pente (‰)
H1060600	La Biesme	Aisne	D	28	3,3	3,3
H1064100	ru le court	Biesme	G	3,3		44,2
H1063600	r. des Courtes Chausses	Biesme	D	3,6		15,8
H1063300	r. la Chevrie	Biesme	D	2,6		
H1062000	r.de Beauchamp	Biesme	D	10,7	3	9,2
H1063500	r. de Bocofontaine	Biesme	G	0,9		
H1062800	r. de Grand Rupt	Biesme	D	5,9		11,9
H1063800	r. de la Fontaine au Mortier	Biesme	D	4,5		20,3
H1063900	r. de la Fontaine aux Charmes	Biesme	D	2,8		11,8
H1063700	r. de la Fontaine des Meurissons	Biesme	D	4,3		14,1
H1063950	r. de la Fontaine Madame	Faine aux Charmes	G	1,2		
H1063000	r. de la Gorge aux Sangliers	Biesme	D	2,1		24,7
H1061400	r. de la Gorge de Châtrices	Biesme	D	2,5		30,6
H1061600	r. de la Gorge de Verrières	Biesme	D	1,9		24,1
H1062500	r. de la Mornie	Biesme	G	0,9		32,9
H1061300	r. de la Prise	Biesme	D	4,2		11
H1063200	r. de Pairu	Biesme	D	3,6		16,7
H1062300	r. de Parfonrupt	Biesme	D	4,6		25,8
H1063400	r. des Sept Fontaines	Biesme	D	3,9		17,3
H1062040	r. d'Orvaux	Beauchamp	D	2,2		38,5
H1062050	r. du Bois du Parois	Beauchamp	D	2,3		26,9
H1062600	r. du Cuvet Mathelin	Biesme	D	1,9		33,8
H1062400	r. du Petit Cuvet	Biesme	D	1,2		40,8
H1062900	r. de Vitecôte	Biesme	D	2,3		19,6
H1062700	r. du Voyot	Biesme	G	1,1		
H106-	Affluents sans nom			29,1		30,8

2.2.2. Topographie :

Profil en long de la Biesme sur le contexte « Biesme »

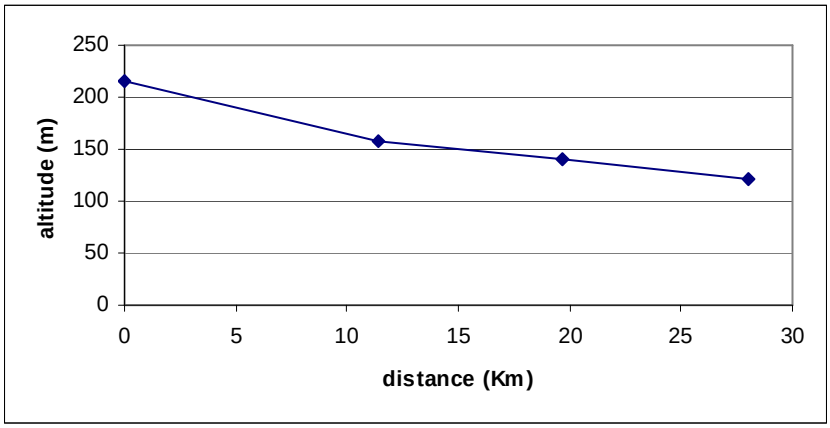

Pente naturelle moyenne : 3,3 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits **:**

La Biesme au Claon (DIREN Champagne-Ardennes ; données calculées sur 27 ans) :

	janv.	Fév.	Mars	avr.	Mai	juin	juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
debits (m3/s)	1,87	1,89	1,58	1,14	0,652	0,394	0,367	0,139	0,113	0,495	0,746	1,58	0,909

Module interannuel (m^3/s)	0,909
QMNA ½ (m^3/s)	0,060
QMNA 1/5 (m^3/s)	0,037

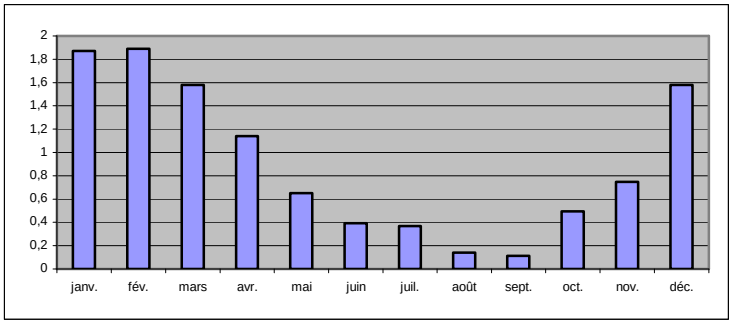

- Sensibilité aux assecs estivaux : (enquête auprès des AAPPMA et brigade départementale du CSP, 2003)

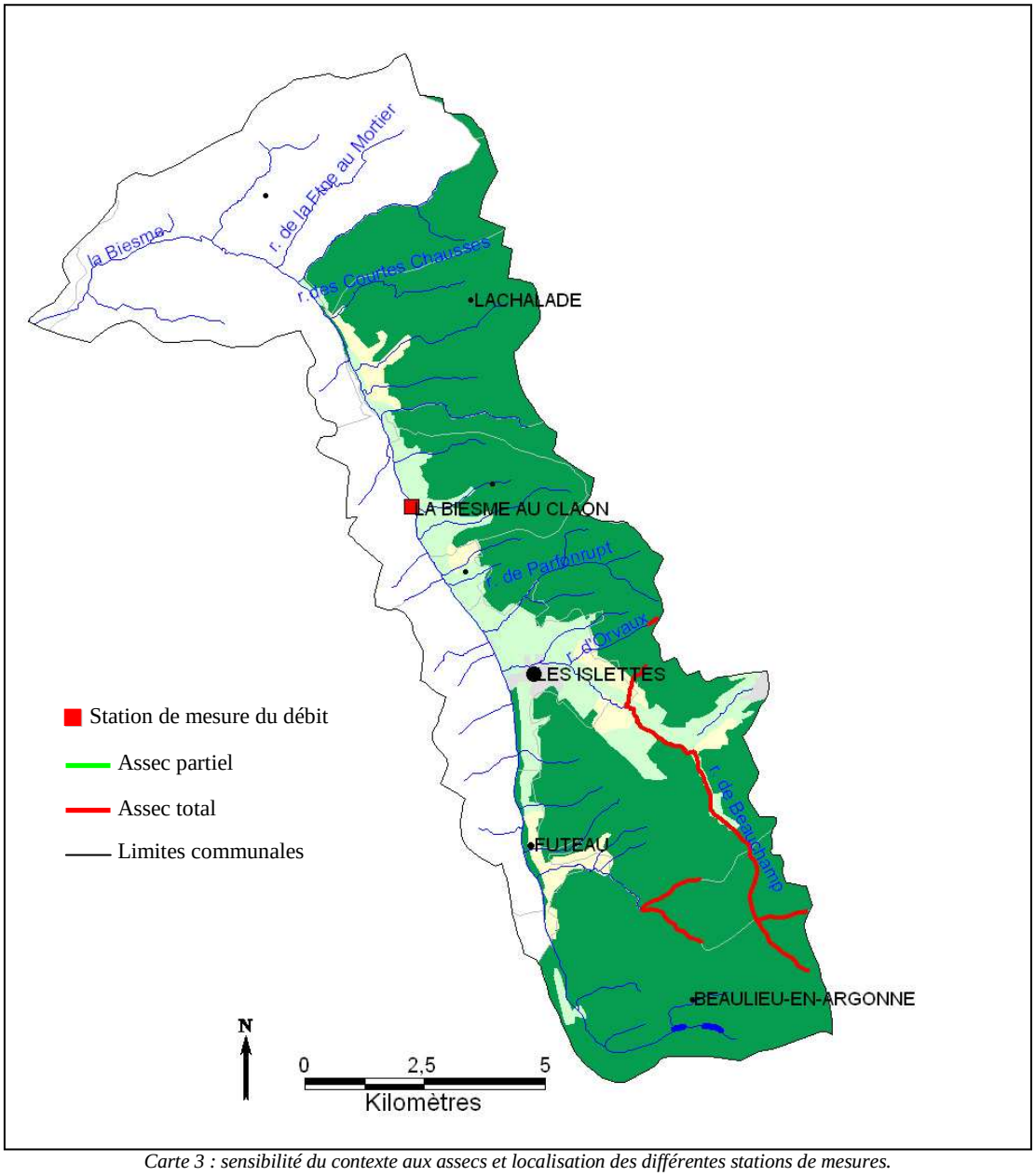

Carte 3 : sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

Le contexte subit très peu d'assec : les débits sont assez faibles en permanence mais restent constants : le couvert forestier limitant l'évaporation et le substrat argileux expliquent en partie ce constat.

Les étangs aux sources de la Biesme créent par contre des impacts en été par l'évaporation et le réchauffement des eaux.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :
  - données RHP : pas de station.

Espèces observées : Truite fario, écrevisse à pieds blancs, Brochet, perche, gardon (en provenance des étangs).

- Zones de frai :

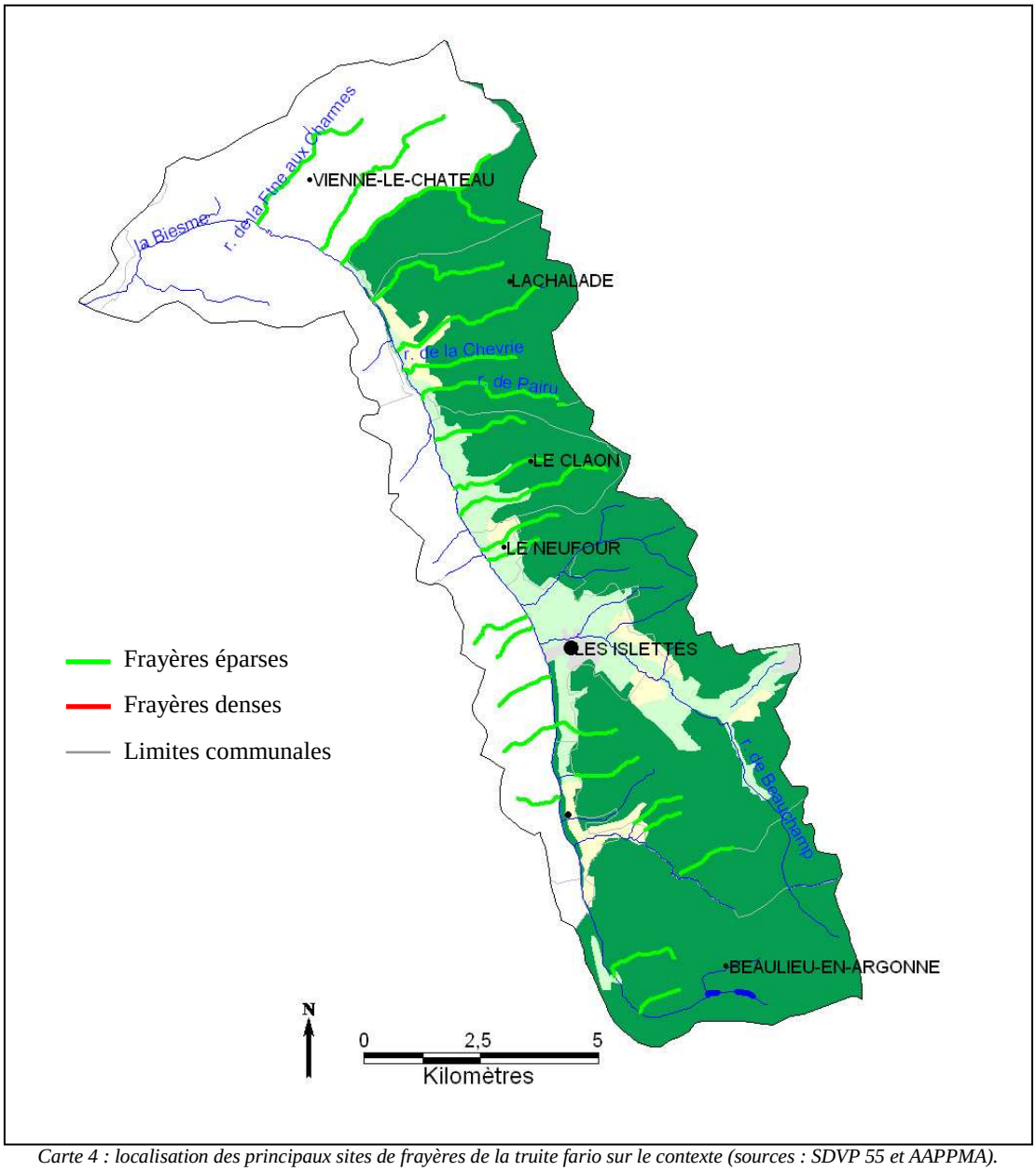

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères de la truite fario sur le contexte (sources : SDVP 55 et AAPPMA).

On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.

Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

Sur le contexte, la quasi-totalité des affluents offrent de bonnes potentialités pour la reproduction de la truite (et de l'écrevisse à pieds blancs, présente sur tout le contexte) : en effet, la forte pente, leur petite taille, le substrat adapté et une qualité d'eau préservée permettent de retrouver toutes les conditions nécessaires à la fraie.

Le ruisseau de Beauchamp offre également de bonnes potentialités pour la reproduction de la truite (et de l'écrevisse à pieds blancs), cependant, il est rendu inaccessible aux géniteurs de la Biesme par un ouvrage infranchissable aux Islettes (cf. carte 8).

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique : Pas de données
- Qualité biologique :
  - IBGN : Pas de données
  - IBD : Pas de données
  - IPR : Pas de données

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

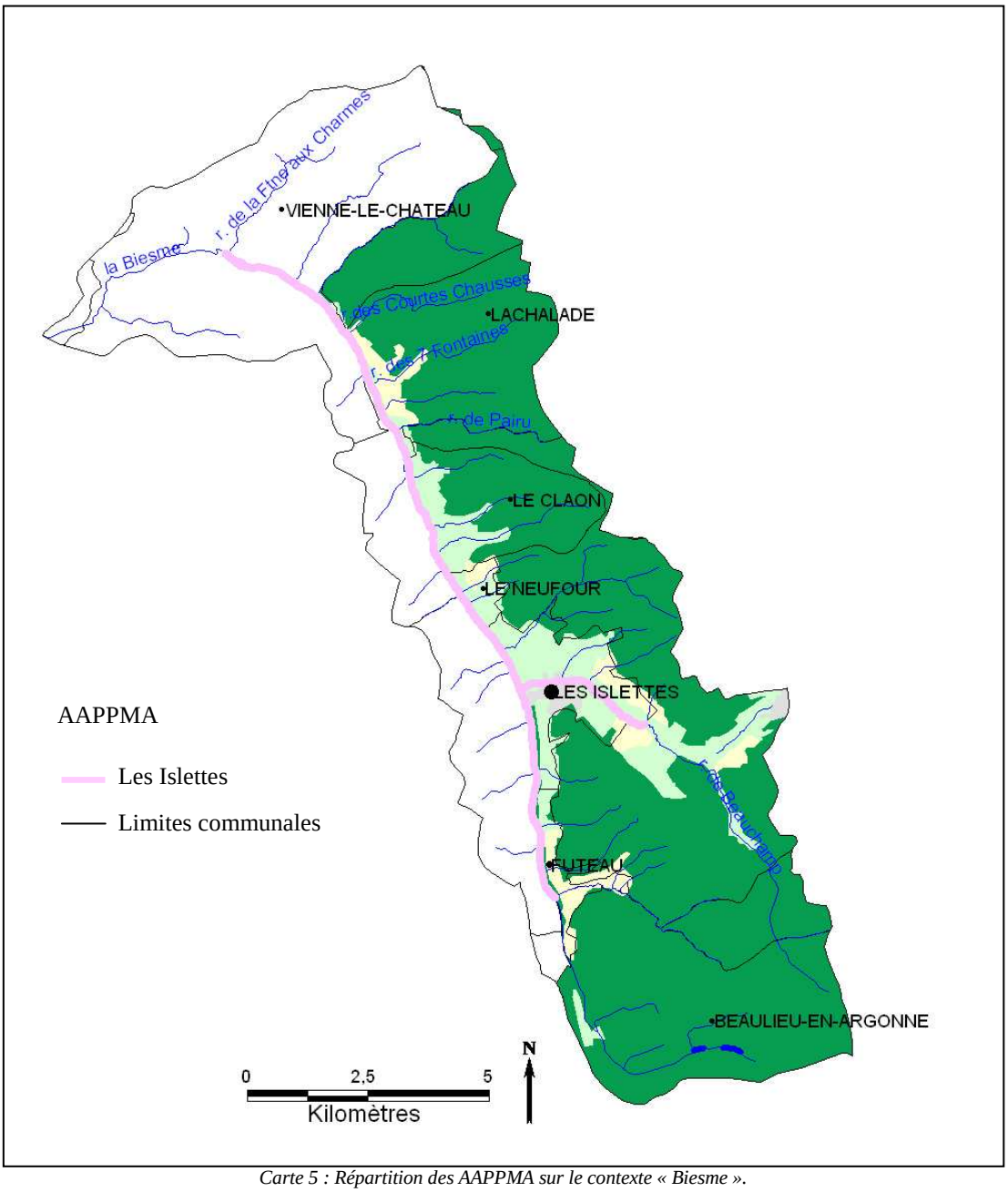

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Biesme ».

AAPPMA des Islettes

Cours d'eau : la Biesme

Autres lots : ruisseau de Beauchamp

Effectifs de pêcheurs : 27

Empoissonnement :
25 kg fario, 60 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

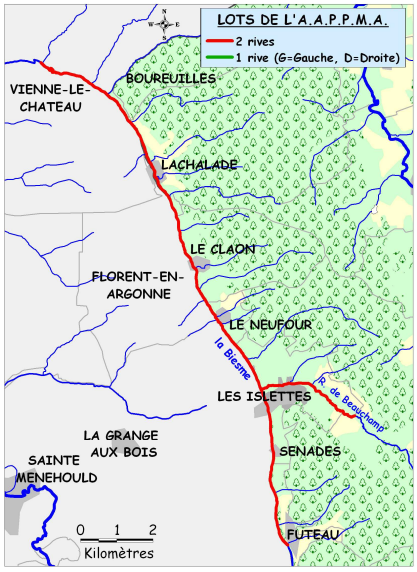

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55 et 51
POLICE EAU	DDAF 55 et 51
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Les Islettes Particuliers Collectivités

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
51253	FLORENT-EN-ARGONNE	Biesme r. du Voyot	235
51507	SAINTE-MENEHOULD	Biesme	4979
51519	SAINT-THOMAS-EN-ARGONNE	Biesme	51
51621	VIENNE-LE-CHATEAU	Biesme r. le Court r. Faine Charmes F. au Mortier F. aux Meurissons	625
55038	BEAULIEU-EN-ARGONNE	Biesme r. Beauchamp r. la Prise	30
55065	BOUREUILLES	r. f. aux Meurissons	121
55116	LE CLAON	Biesme Gorge aux sangliers Vitecôte Grand Rupt	71
55117	CLERMONT-EN-ARGONNE	r. de Beauchamp	1790
55202	FUTEAU	Biesme	157
55253	LES ISLETTES	Biesme	822
55266	LACHALADE	Biesme	56
55379	LE NEUFOUR	Biesme	76
55383	NEUVILLY-EN-ARGONNE	r. de Pairu	209
55416	RARECOURT	r. de Beauchamp	211

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
51138	CHATRICES	39
55343	MONTBLAINVILLE	65
55527	VARENNES EN ARGONNE	704

Structures intercommunales :

- **Communauté de Communes Centre Argonne :** Clermont-en-Argonne, Les Islettes, Dombasle-en-Argonne, Aubréville, Rarécourt, Neuvilly-en-Argonne, Futeau, Récicourt, Brabant-en-Argonne, Froidos, Le Neufour, Le Claon, Brocourt-en-Argonne, Jouy-en-Argonne, Lachalade.
- **Communauté de Communes de Triaucourt-Vaubécourt** : (Beaulieu-en-Argonne).
- **Communauté de Communes de la Région de Ste Ménehould** (Marne) : (Ste Ménehould, Florent-en-Argonne, Châtrices).
- **Communauté de Communes de Montfaucon-Varennes*** : (Varennes-en-Argonne, Boureuilles, Montblainville)
- **Communauté de Communes du canton de Ville-sur-Tourbe** (Marne) : (Vienne-le-Château, St Thomas-en-Argonne)

(communes du contexte)

* Codecom possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

L'ensemble du contexte est situé sur la ZNIEFF de type 2 : « Massif forestier d'Argonne » qui s'étend sur les départements Marne, Meuse et Ardennes.

On trouve aussi une partie du site Natura 2000 : « Forêt domaniale de Beaulieu » et 1 Espace Naturel Sensible : « Val de Biesme et étang en forêt de Beaulieu ».

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Situation agricole en 2000		
Superficie affectée au bassin versant (ha)		18027
SAU (ha)		6669
SAU (%)		37
Cheptel		
UGB	Effectifs	4009
	Nb. De têtes par ha de BV	0,2

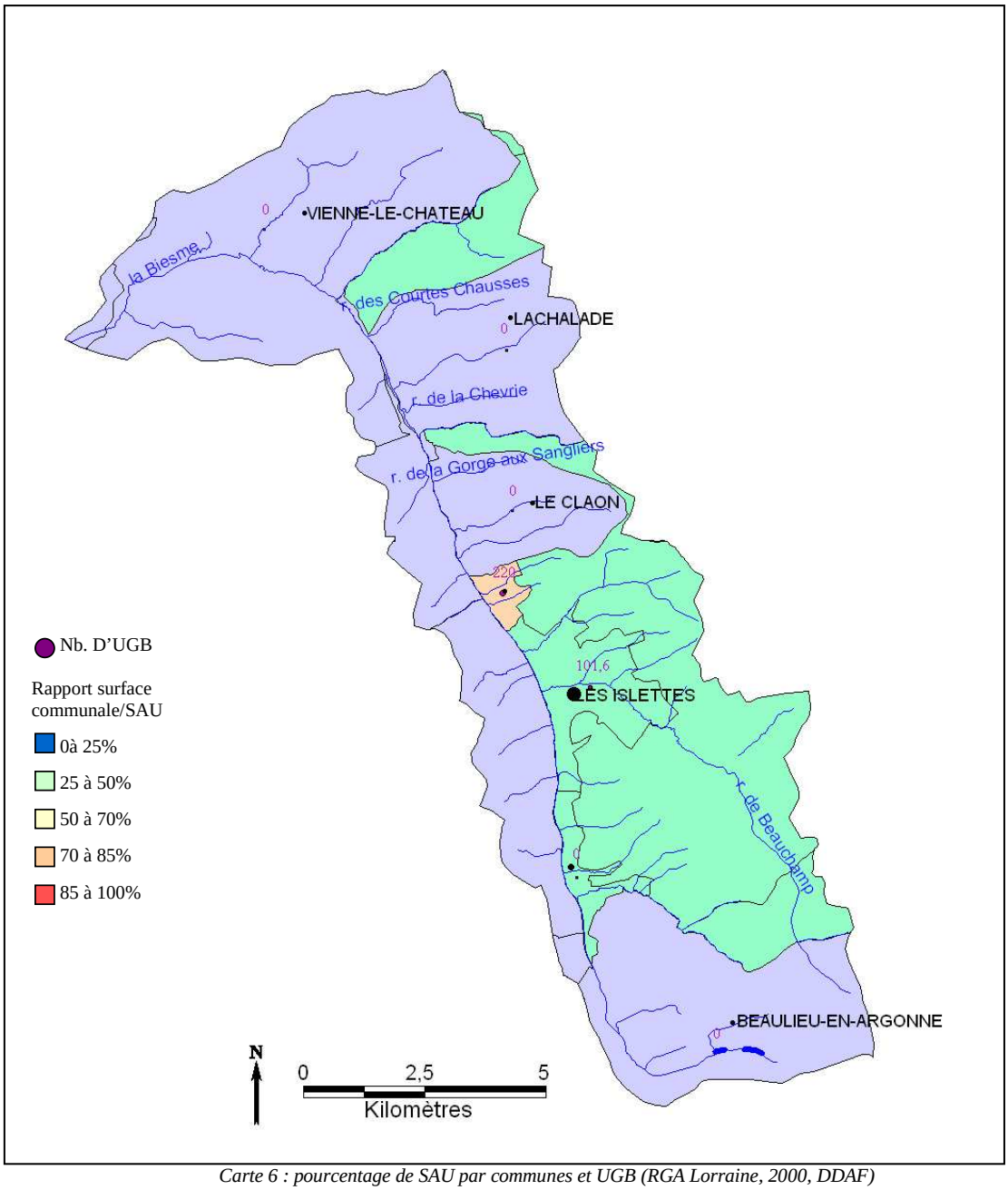

Carte 6 : pourcentage de SAU par communes et UGB (RGA Lorraine, 2000, DDAF)

Remarque : Les données concernant la proportion de SAU par communes ainsi que les UGB sont issues du Recensement Général Agricole de Lorraine : les données ne sont pas renseignées pour les communes du département de la Marne.

L'agriculture n'est pas très présente sur le contexte car près des trois quarts du territoire sont recouverts par la forêt.

La vallée étant trop encaissée pour les cultures, ce sont les prairies qui dominent, notamment à l'amont du contexte. A partir de Lachalade apparaissent les premières parcelles cultivées.

Le contexte est donc relativement bien préservé des pollutions agricoles diffuses.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'assainissement collectif sur le contexte.

4.2.2. Rejets industriels :

Une seule industrie polluante est recensée sur le contexte : la société RVA (hameau de la Vignette, Marne) : chargée du retraitement des crasses de fonderie, l'usine utilise des produits à base de cyanure.
Les rejets dans la Biesme sont aujourd'hui traités par une station d'épuration sur le site.

4.3. Les prélèvements :

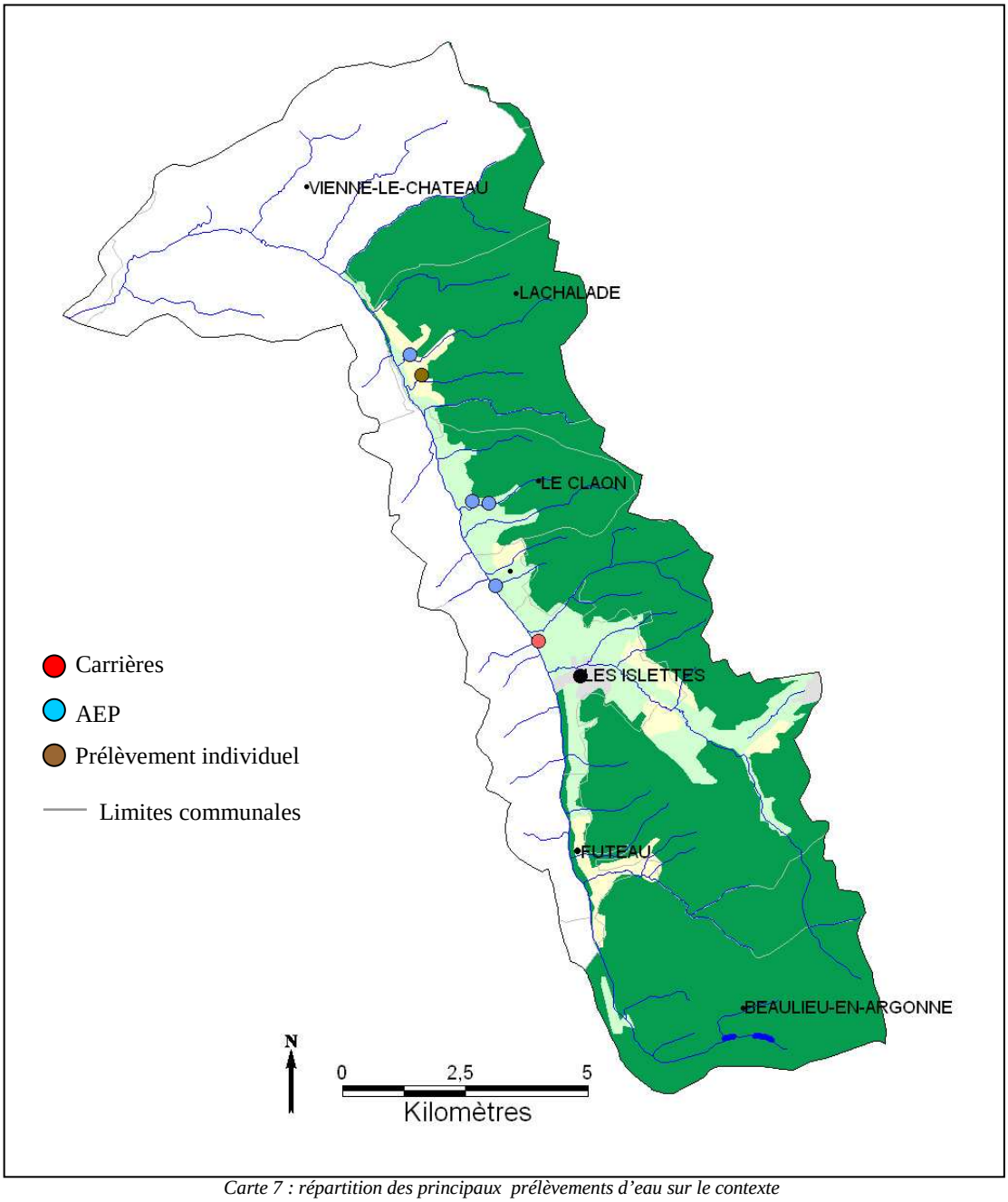

Carte 7 : répartition des principaux prélèvements d'eau sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

Une seule pollution notable est recensée sur la Biesme.
Date : 11-12/05/1995
Lieu : hameau de la Vignette (Marne)
Origine : Société RVA (Recyclage et Valorisation de l'Aluminium
Nature : rejet toxique vis à vis des bactéries luminescentes, alcalin, très minéralisé et apporte au milieu récepteur des sels ammoniacaux, des matières oxydables, des orthophosphates et de l'aluminium.
La mortalité piscicole est totale dès l'amont du rejet

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

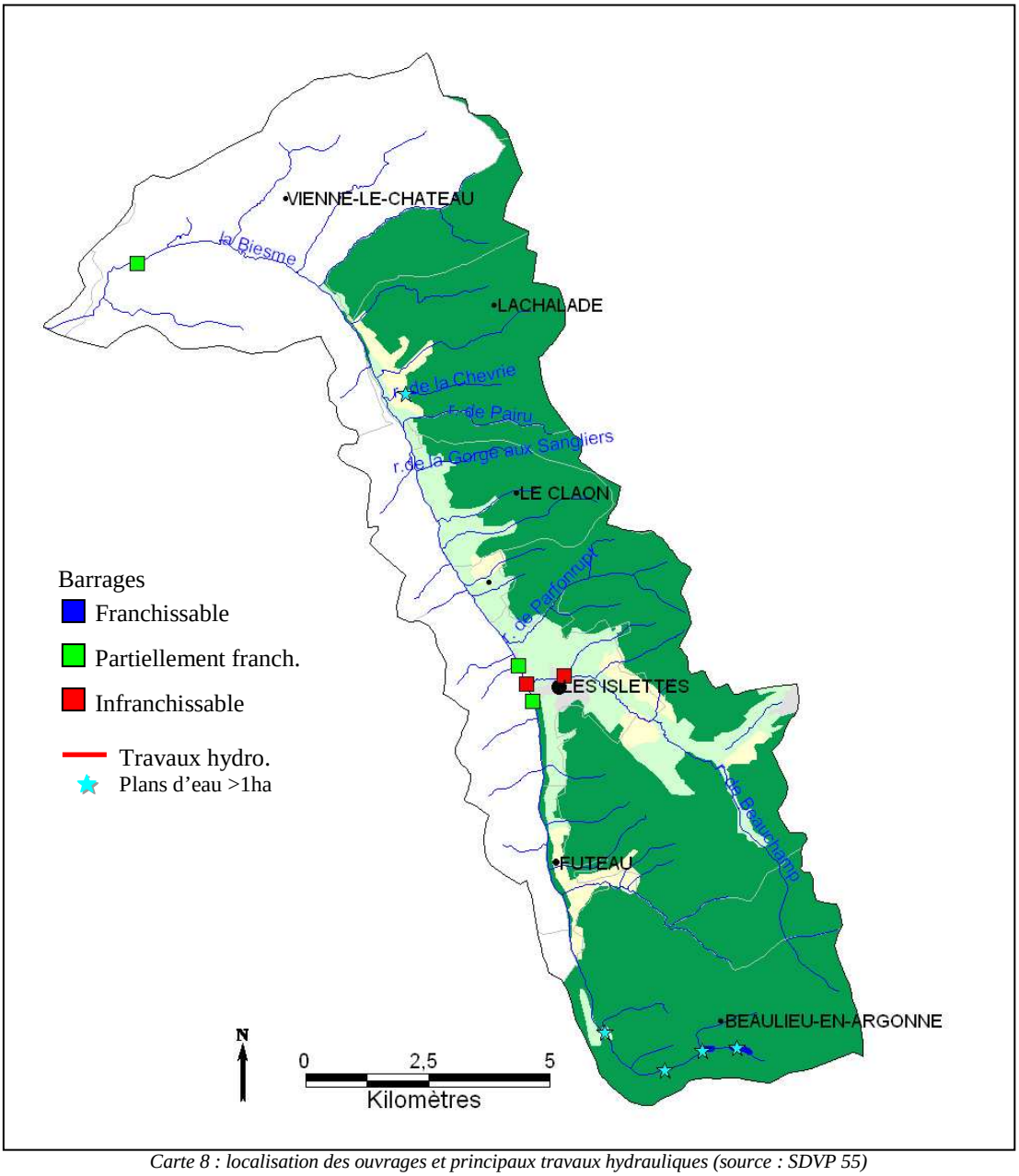

Carte 8 : localisation des ouvrages et principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Principaux ouvrages :

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Ancien Moulin Combault					Partiellement franchissable	0	VIENNE-LE-CHATEAU
Ancien Moulin Moulet					Partiellement franchissable	0	LES ISLETTES
Ancien Moulin du Bois d'Epense	Hydroélectricité		AP 20/11/1847	vannage	Infranchissable	2	LES ISLETTES
Vannage des Islettes	réserve incendie		AP 17/06/1855	vannage	Partiellement franchissable	1.2	LES ISLETTES
Ancien Moulin des Islettes	réserve incendie		AP 28/10/1961	aqueduc formant passerelle et barrage	Infranchissable	3	LES ISLETTES

Peu atteint par l'agriculture, le contexte n'a pas subit, contrairement à la plupart des autres contextes) les travaux systématiques dus au remembrement des années 60-70.
La rectitude du cours de la Biesme est due en fait à des travaux beaucoup plus anciens (18ème siècle), lorsque le cours d'eau servait au flottage du bois.

4.6. Extraction de granulats :

Néant.

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
BEAR01	Etang de Favart	6.1	fondé en titre	Biesme, source	Biesme	Beaulieu-en-Argonne
BEAR02	Etang le Prêtre	3.41	fondé en titre	Biesme, affluent	Biesme	Beaulieu-en-Argonne
BEAR03	Etang les Deux Busines	7.2	fondé en titre	Biesme	Biesme	Beaulieu-en-Argonne
BEAR06	Etang du Canal	6.79	pisciculture	Biesme	Biesme	Beaulieu-en-Argonne
LACH01	Etang de la Chevrie	0.97	pisciculture	Chevrie	Chevrie	Lachalade

BASSIN DE L'AIRE

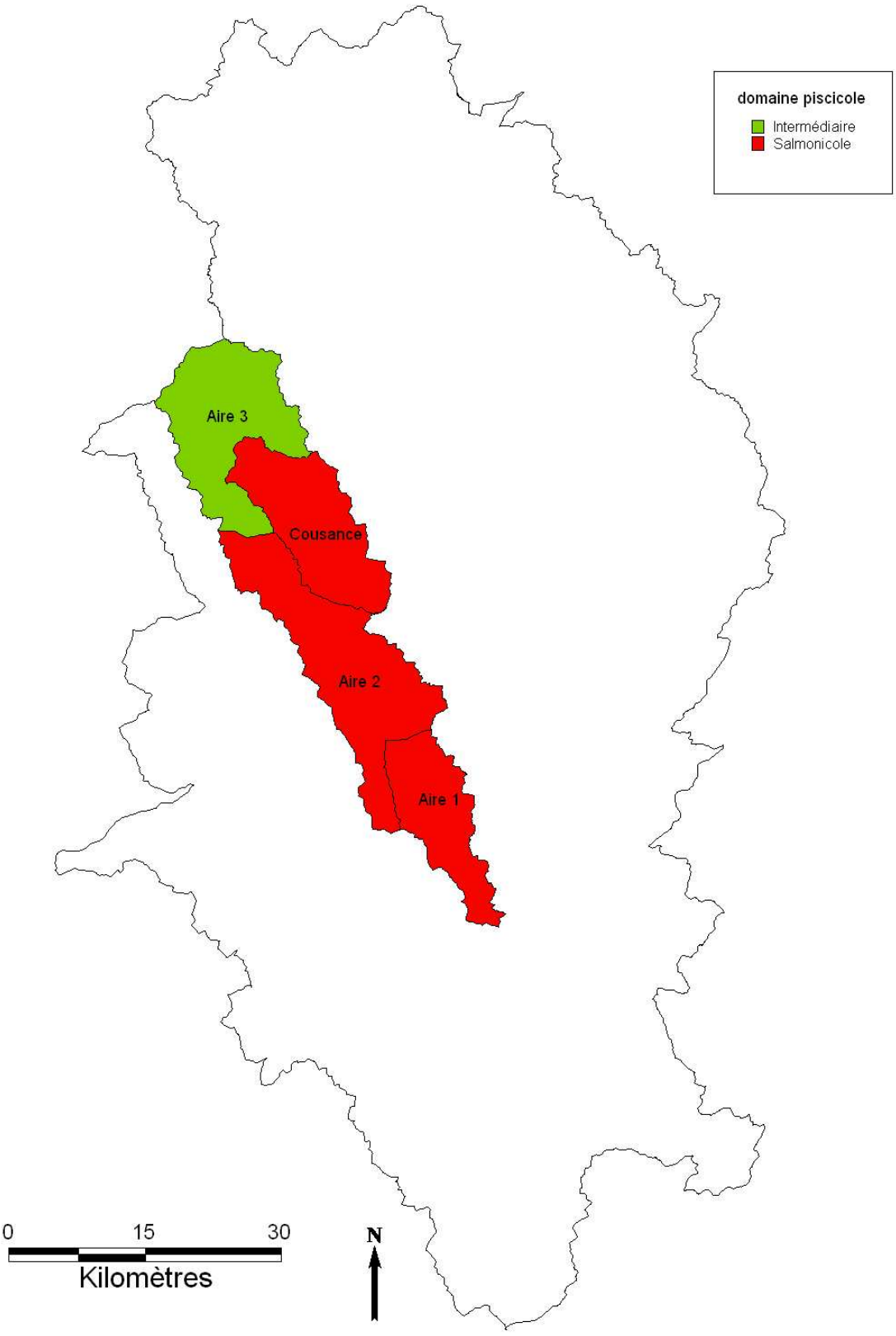

Contexte Aire 1 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5523-SP+
Zone hydrographique	H110
Masse d'eau	HR195A : « L'Aire de sa source au confluent de l'Ezrule (exclu) »
Limite amont	Sources (St Aubin)
Limite aval	Confluence Rau de Belrain
Cours d'eau	L'Aire
Type de contexte	Salmonicole perturbé+
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3114^{E} 3214W 3215W 3115^{E}

Le contexte « Aire 1 » est situé au centre du département de la Meuse.
C'est le tronçon amont de la rivière Aire.

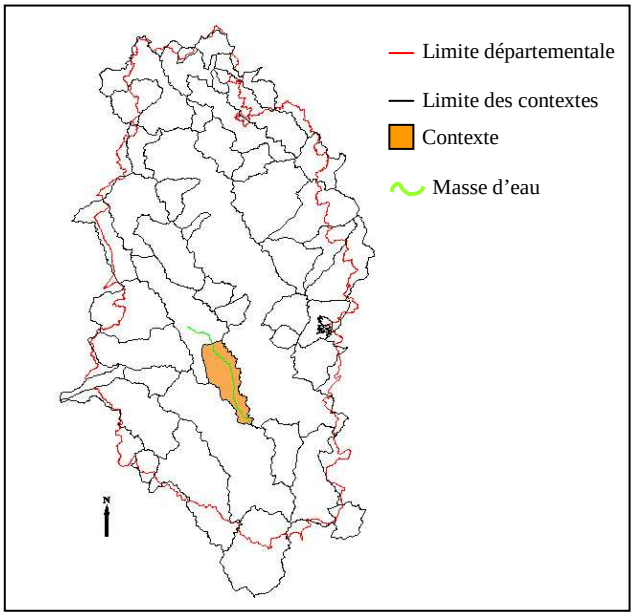

Carte 1 : Localisation du contexte « Aire 1 » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

La quasi-totalité du contexte Aire 1 repose sur le domaine hydrogéologique des « argiles du Kimméridgien de Bar le Duc » (carte 2).
On trouve également sur la bordure ouest, une bande de « calcaires du Tithonien de l'Argonne » et l'extrême amont du contexte repose sur les « calcaires du Tithonien de Barrois ».

La masse d'eau souterraine du contexte correspond à la zone hydrogéologique « H110 » qui est définie comme une zone de :

- Captage moyen,
- Géologie calcaire,
- Altitude de classe 2.

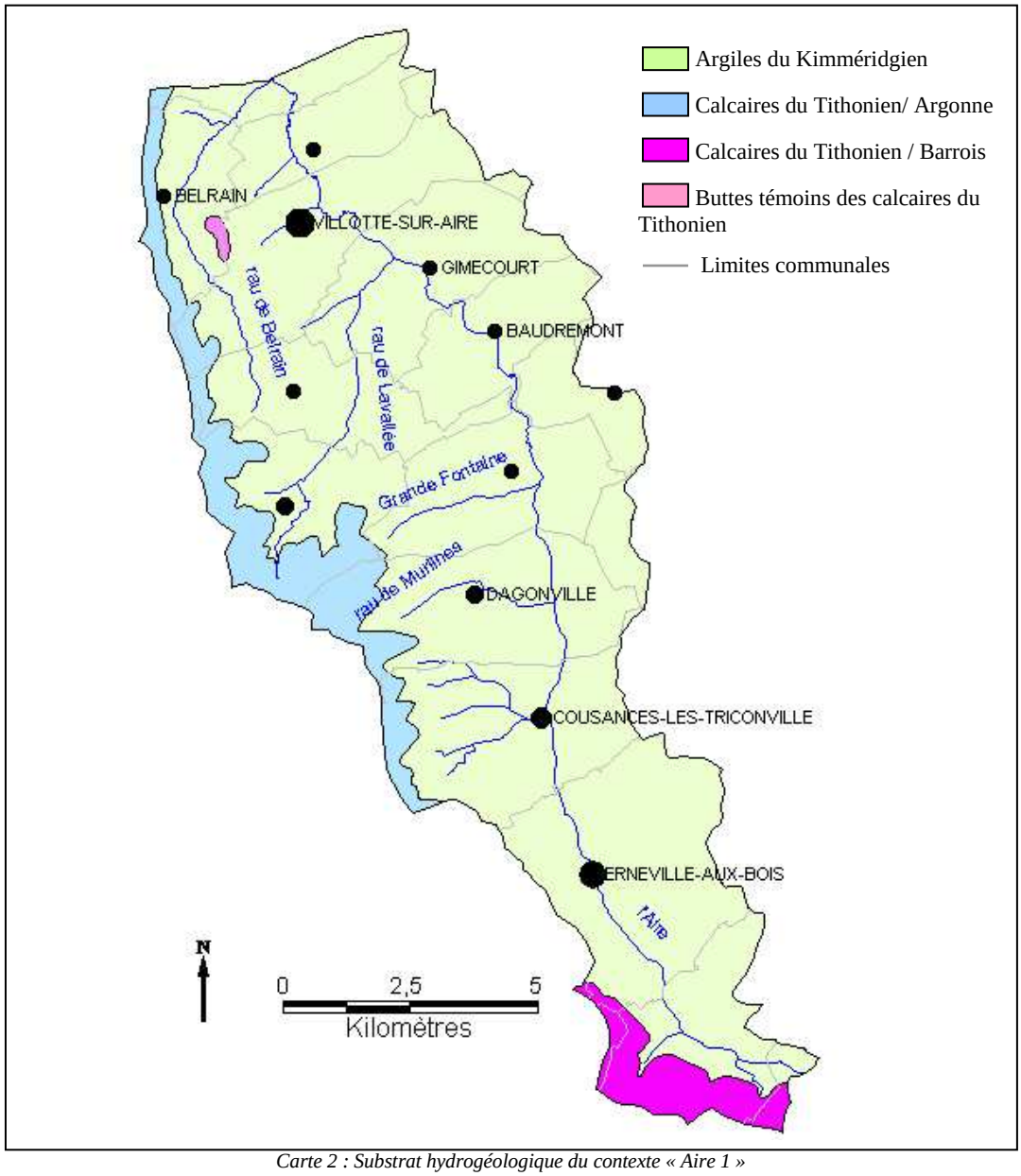

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Aire 1 »

2.2. Réseau hydrographique :

Le contexte Aire 1 représente la partie amont du bassin de l'Aire. Cette dernière prend naissance à St Aubin-sur-Aire, à 12,5 km au sud-ouest de Commercy par 350 m d'altitude puis elle s'écoule vers le Nord-Ouest.

Des phénomènes karstiques rendent l'écoulement de la rivière particulier sur la majorité du contexte : à hauteur de Dagonville, le cours d'eau est en grande partie souterrain. La rivière redevient permanente à partir de Baudrémont.

Le contexte prend fin à la confluence du ruisseau de Belrain, au niveau de Nicey sur Aire.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (%0)
H1100400	Aire	/		27	2,5	3
H1104500	Ruisseau de Belrain	Aire	G	8	2	7,8
H11045-	Ruisseau de Belrain affl.	Ruisseau de Belrain	G	1,1	0,5	12,7
H1103500	Ruisseau du Moulin	Aire	G	1,4	0,8	8,6
H1103000	Ruisseau de Lavallée	Aire	G	6	1,7	6,8
H1103100	Ruisseau de Vadeval	Ruisseau de Lavallée	D	2,3	1,7	19,6
H1102500	Ruisseau le Vachy	Aire	G	3,2	2	10,3
H1102000	Ruisseau de Murlines	Aire	G	3,4	1,5	8,2
H1101500	Ruisseau de Fontaine	Aire	G	3,3	1,8	7,0
/	Ruisseau de Fontaine affl.1	Affluent 3	G	1,3	1,19	14,6
/	Ruisseau de Fontaine affl.2	Affluent 4	G	2	1,19	11,0
/	Ruisseau de Fontaine affl.3	Ruisseau de Fontaine	G	1,8	1,19	9,4

2.2.2. Topographie :

Profil en long de l'Aire sur le contexte « Aire 1 »

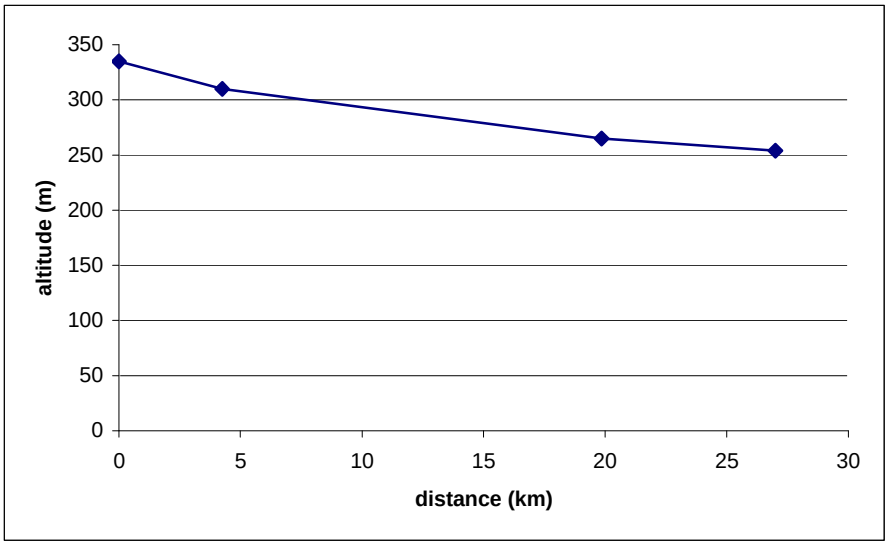

Pente naturelle moyenne : 3$^{0}/_{00}$

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Aucune station de mesure sur le contexte.

- Sensibilité aux assecs estivaux : (enquête auprès des AAPPMA et Brigade départementale du CSP, 2003)

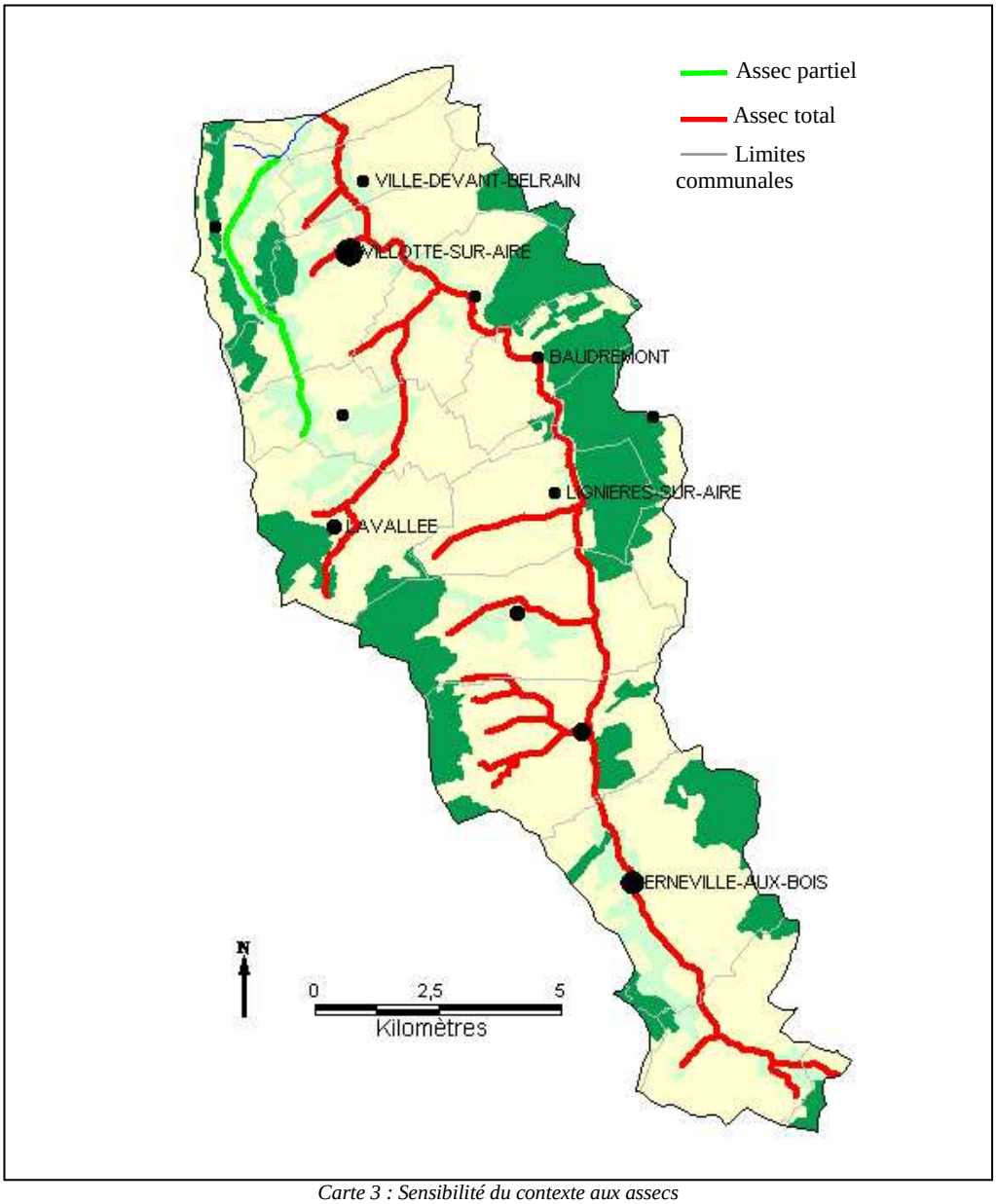

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs

Les assecs sont naturellement sévères sur le contexte de part la nature karstique du substrat mais ce phénomène a été amplifié par les travaux hydrauliques réalisés sur le contexte.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

Aucune pêche électrique sur le contexte.

- Zones de frai :

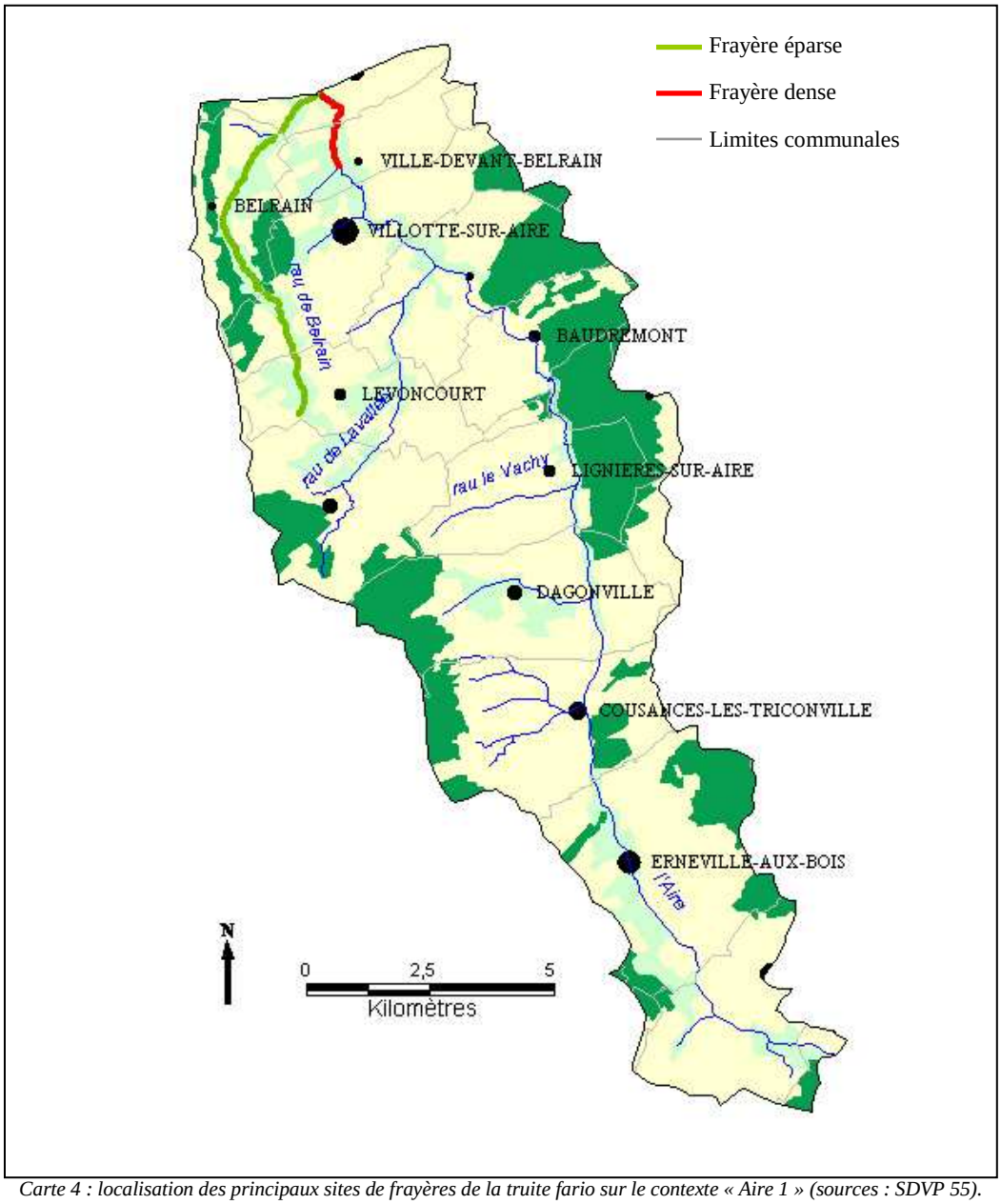

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères de la truite fario sur le contexte « Aire 1 » (sources : SDVP 55).

On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.

Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

Il ne subsiste que très peu de zones favorables à la reproduction de la truite sur le contexte : ceci peut s'expliquer par le manque de substrats favorables et la faiblesse des débits.

2.2.5. Qualité de l'eau :

Aucune station de mesure sur le contexte.

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

Aucune AAPPMA sur le contexte

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55
POLICE EAU	DDAF 55
GESTIONNAIRE	Particuliers Collectivités

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55032	BAUDREMONT	Aire	50
55044	BELRAIN	Rau de Belrain	31
55141	DAGONVILLE	Aire	79
55179	ERNEVILLE-AUX-BOIS	Aire	176
55210	GIMECOURT	Rau de Lavallée	32
55282	LAVALLEE	Rau de Lavallée	84
55289	LEVONCOURT	Rau de Lavallée	43
55290	LIGNIERES-SUR-AIRE	Le Vachy	62
55384	NICEY-SUR-AIRE	Rau de Belrain	123
55454	SAINT-AUBIN-SUR-AIRE	Aire	157
55472	SAULVAUX	Aire	116
55518	COUSANCES-LES-TRICONVILLE	Aire	123
55555	VILLE-DEVANT-BELRAIN	Aire	23
55570	VILLOTTE-SUR-AIRE	Aire	214

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
55127	COURCELLES-EN-BARROIS	38
55175	ERIZE-LA-BRULEE	199
55220	GRIMAUCOURT-PRES-SAMPIGNY	92
55264	KOEUR-LA-PETITE	304
55333	MENIL-AUX-BOIS	40
55371	NANCOIS-LE-GRAND	61
55446	RUMONT	88
55448	RUPT-DEVANT-SAINT-MIHIEL	56
55466	SALMAGNE	321

Structures intercommunales :

- **Communauté de Communes Entre Aire et Meuse*** : Baudrémont, Gimécourt, Ville devant Belrain, Nicey sur Aire, Pierrefitte sur Aire, Longchamps sur Aire, Erize St Dizier, Rumont, Erize la Brûlée, Belrain, Lavallée, Levoncourt, Villotte sur Aire, Lignière sur Aire.

(communes du contexte)

Cette codecom est associée à quatre autres (Montfaucon-Varenne, Souilly, Centre Argonne, Triaucourt-Vaubécourt) pour établir un programme de restauration et entretien de l'Aire et ses affluents.

* Codecom possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

- 2 ZNIEFF de type 1 sont présentes sur le contexte :
  - « La Butte de Frouvemont » (00493),
  - « La Vau Gomas » (08787)

- 2 Espaces Naturels Sensibles :
  - « Carrière de Belrain »
  - « Butte de Frouvemont »

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Superficie affectée au bassin versant (ha)		14850
SAU (ha)		10320
SAU (%)		69,5
Cheptel		
UGB	Effectifs	4534
	Nb. De têtes par ha de BV	0,4

Le contexte subit une forte emprise de l'agriculture : presque 70% de la surface du contexte est en SAU, avec une tendance à l'augmentation des cultures au dépend des surfaces toujours en herbe.

L'élevage est également bien représenté, avec 0,4 UGB par hectare de bassin versant.

Cette dominance de l'agriculture entraîne de fortes perturbations sur le contexte : qualité de l'eau dégradée par les particules en suspension, les engrais et phytosanitaires, colmatage du substrat, atteintes à la morphologie du cours d'eau (rectification, curage…) …

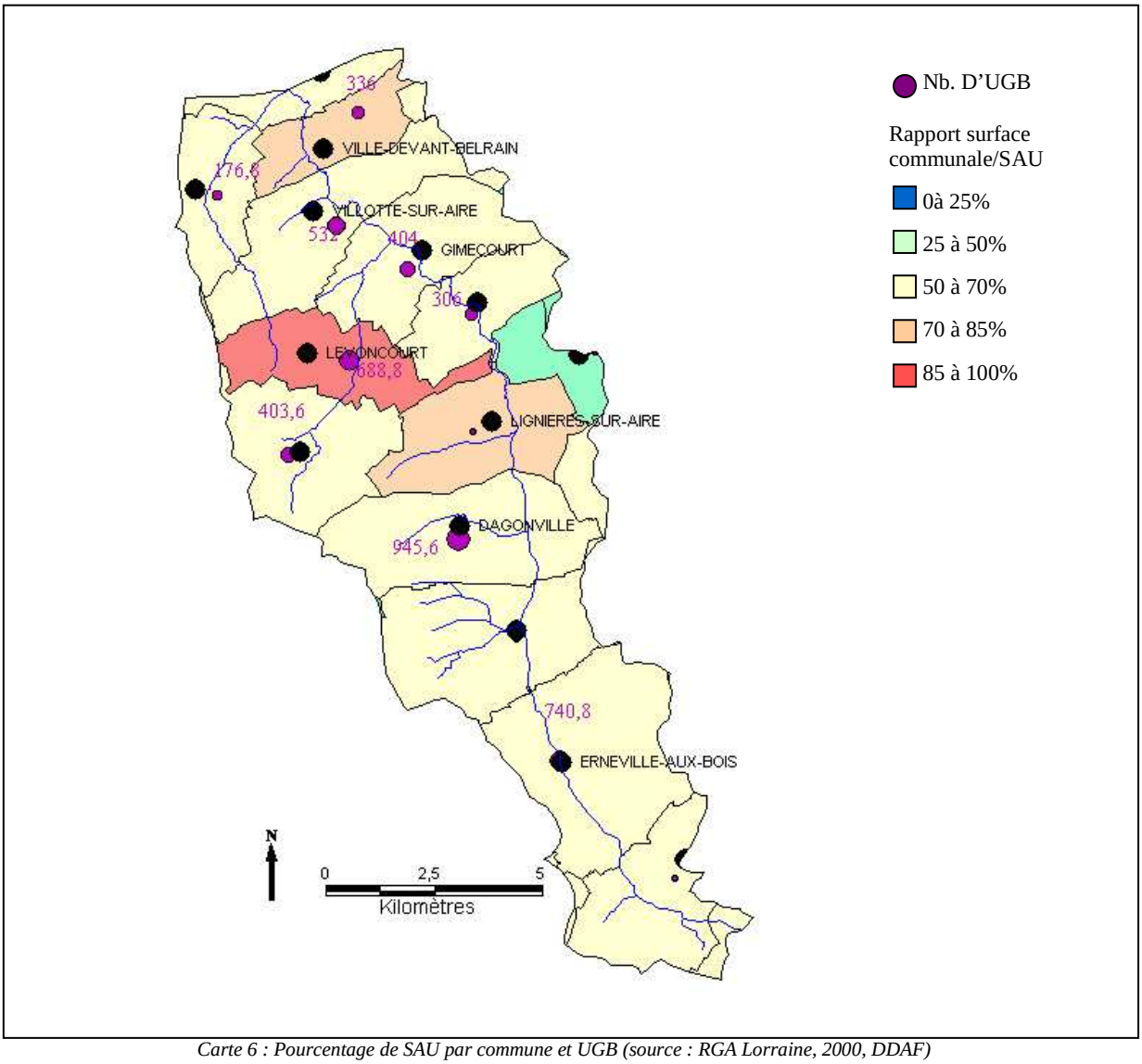

Carte 6 : Pourcentage de SAU par commune et UGB (source : RGA Lorraine, 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'assainissement collectif sur le contexte.

4.2.2. Rejets industriels :

Aucune industrie polluante sur le contexte.

4.3. Les prélèvements :

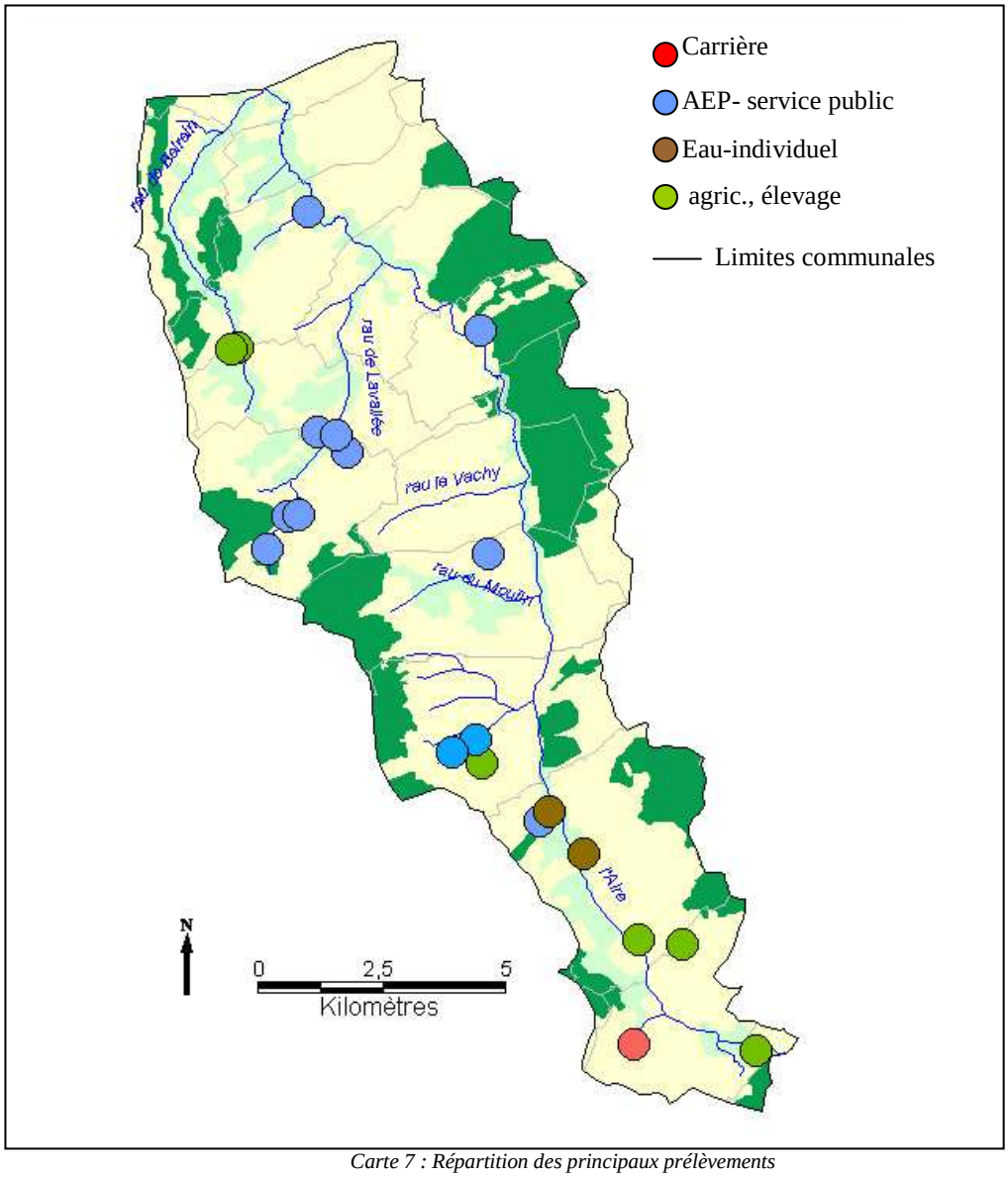

Carte 7 : Répartition des principaux prélèvements

4.4. Historique des pollutions :

	Date	Origine	Ville	Nature	Observations
1993	15/02	Fromagerie DONGE	Cousances les Triconville	MO, MP, $NH4^+$	Rejet d'effluent putrescible. **Aucune mortalité piscicole** n'est observée : le débit de la rivière est insuffisant, celle-ci percole dans la nappe, il n'y a donc pas de poisson dans cette zone plusieurs mois dans l'année

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

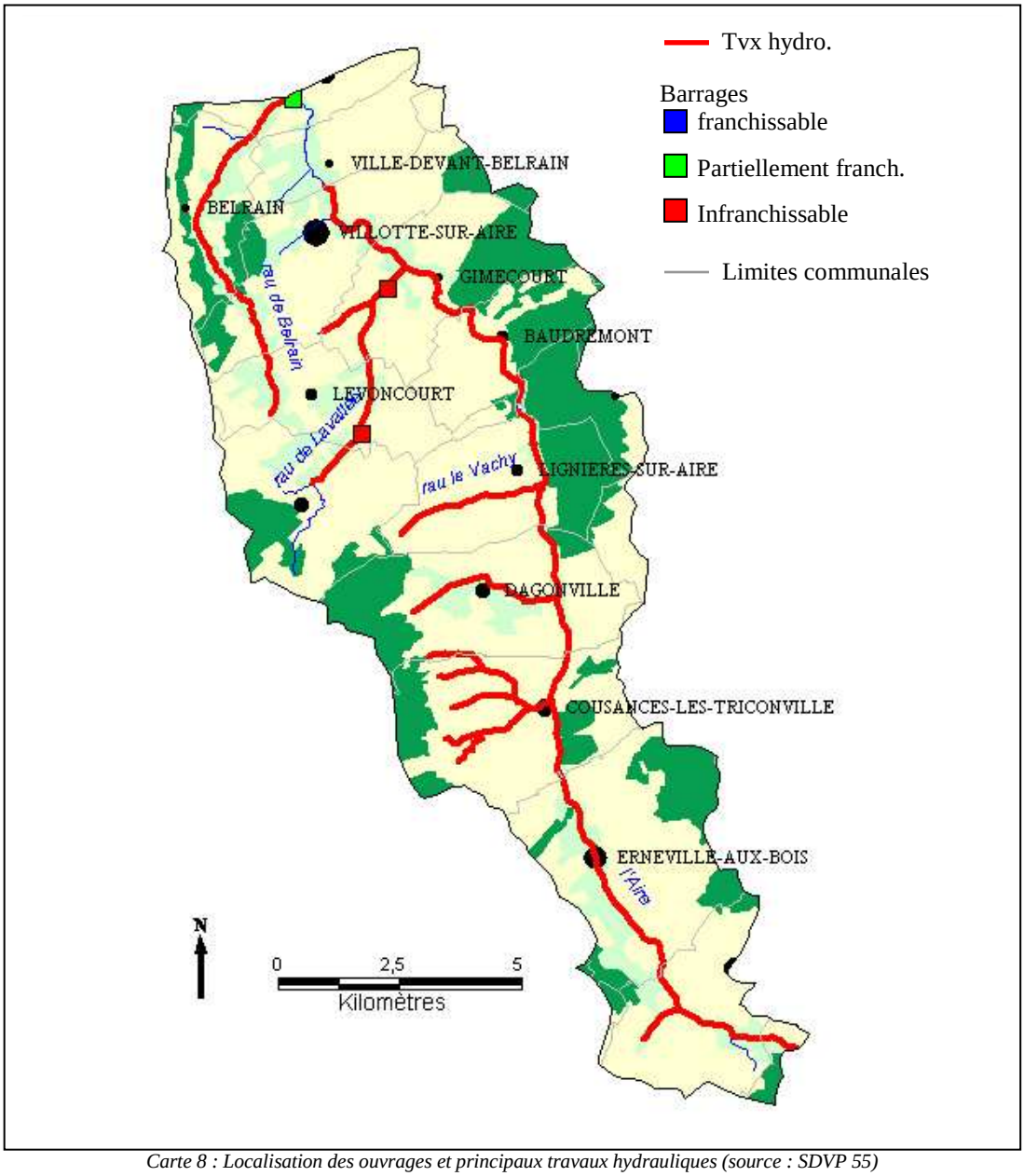

Carte 8 : Localisation des ouvrages et principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

Tout le tronçon amont de l'Aire a subit des modifications, notamment dans le cadre du remembrement (redressement, recalibrage, curage…).

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Principaux ouvrages :

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Ancien Moulin de Nicey-sur-Aire	désaffecté	non	AP du 06/04/1861	Barrage de madriers	partielle	0,80	NICEY SUR AIRE
Ancien Moulin de Lévoncourt	désaffecté	oui	/	vannes	infranchissable	3	LEVONCOURT
Ancien Moulin de Gimécourt	désaffecté	/	/	turbine	infranchissable	4	VILOTTE SUR AIRE

4.6. Extraction de granulats :

Néant.

4.7. Principaux plans d'eau :

Néant

Contexte Aire 2 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5524-SP
Zone hydrographique	H111 et H112
Masse d'eau	HR195A : l'Aire de sa source au confl. De l'Ezrule HR195B : l'Aire du confl de l'Ezrule au confl. De la Cousances HR195C : l'Ezrule de sa source au confl de l'Aire
Limite amont	Confluence r. de Belrain
Limite aval	Confluence r. du Rupt
Cours d'eau	Aire
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite
Carte IGN	3113W 3113^{E} 3114^{E}

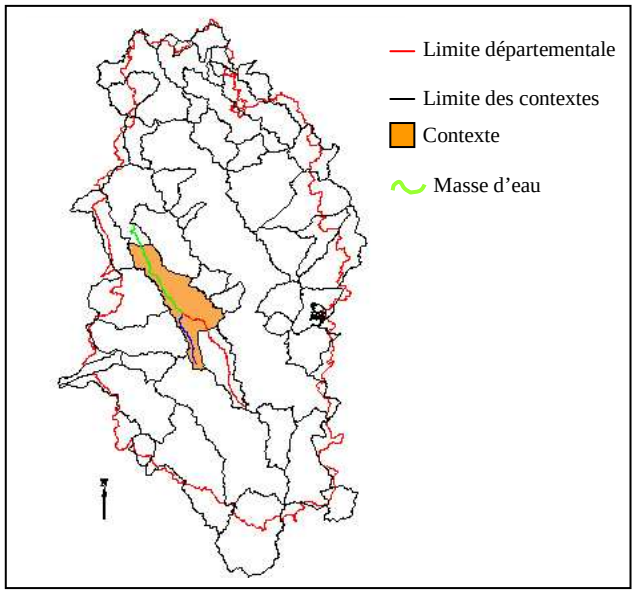

Carte 1 : Localisation du contexte « Aire 2 » dans le département de la Meuse.

Le contexte « Aire 2 » est situé au centre ouest du département. Il correspond à la partie intermédiaire de l'Aire dans la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

L'Aire 2 repose sur deux grandes formations hydrogéologiques :

- Les Argiles du Kimméridgien de Bar-le-Duc,
- Les calcaires du Tithonien.

A l'extrême nord-ouest commence le massif de l'Argonne.

L'Aire et ses affluents s'écoulent dans la zone hydrographique « H112 » qui correspond à une zone de :

- Captage moyen,
- Géologie calcaire,
- Classe d'altitude 2

L'Ezrule quant à elle se trouve dans la zone « H111 », correspondant à une zone de :

- Captage petit
- Géologie calcaire,
- Classe d'altitude 2.

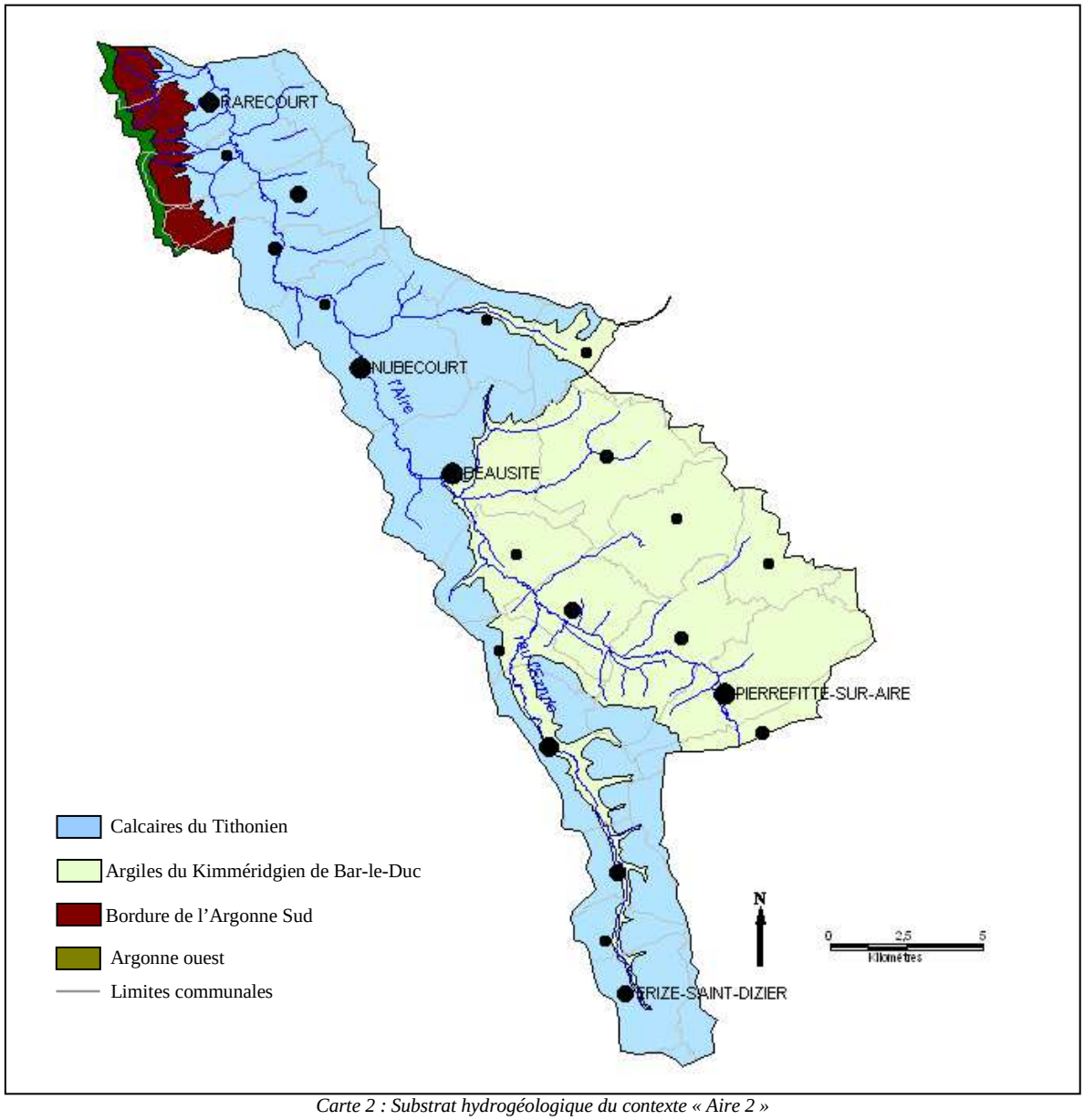

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Aire 2 »

2.2. Réseau hydrographique :

Sur le contexte, l'Aire parcourt environ 39 km entre la confluence du ruisseau de Belrain, au niveau de la commune de Nicey sur Aire, et la confluence du ruisseau du Rupt à Rarécourt.

Une vingtaine d'affluents viennent gonfler son cours dont l'Ezrule.

L'Aire poursuit dans ce contexte sa progression vers le nord-ouest.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (%0)
H1120400	Aire	/	/	39	8	1,5
H1128000	Rupt	Aire	G	3,8	1,5	11,3
H1126000	Salvange	Aire	G	2,5	1,5	14,8
H112-	Salvange affl.	Salvange	G	1,8	1,5	12,8
H1125500	Carpière	Aire	G	2,6	1,7	4,6
H112-	Carpière affl.	Carpière	G	2,2	1,7	11,8
H1126500	Morepré	Aire	D	3,3	1,5	11,2
H1124500	Flabussieux	Aire	D	8	1,7	9,0
H112-	Flabussieux affl. 1	Flabussieux	D	1,5	1,7	25,3
H112-	Flabussieux affl.2	Flabussieux	D	1,3	1,7	23,1
H1123500	Deuxnoeuds	Aire	D	6,3	1,6	8,7
H112-	Deuxnoeuds affl.	Deuxnoeuds	D	1,4	1,6	10,7
H1123000	Bunet	Aire	D	7	2	10,7
H112-	Bunet affl.	Bunet	D	2	2	13,0
H1121000	Bouvrot	Aire	D	4,6	2	8,0
H1110600	Ezrule	Aire	G	17	2,5	5,7
H1108000	Rau de Parfondeval	Aire	D	5	1,2	8,0
H1105500	Rau de Deute	Aire	D	1,3	1,5	3,8
H1105000	Rau de l'Etang	Aire	G	2	0,8	5,0
H112-	Petits affluents	Aire	D et G	26,8	0,8	17,7

2.2.2. Topographie :

Profil en long de l'Aire sur le contexte « Aire 2 » :

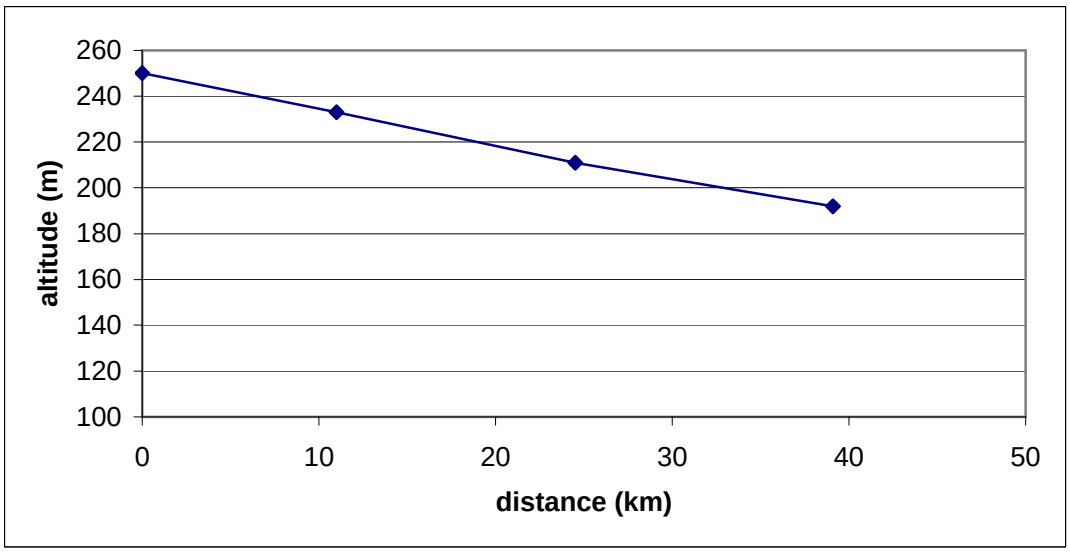

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 1,5$^{0}/_{00}$

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

Station de mesure : **l'Aire à Beausite**. (Données DIREN,

- Débits :

	janv.	Fév.	Mars	avr.	Mai	juin	juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Annee
debits (m3/s)	7.610	8.120	5.990	4.410	2.400	1.600	1.370	0.954	0.777	2.190	4.010	7.280	3.870
Qsp (l/s/km2)	27.0	28.8	21.2	15.6	8.5	5.7	4.9	3.4	2.8	7.7	14.2	25.8	13.7

Module interannuel (m^3/s)	3.870 [3.520 ;4.230]
QMNA ½ (m^3/s)	0.390 [0.330 ;0.470]
QMNA 1/5 (m^3/s)	0.240 [0.190 ;0.290]

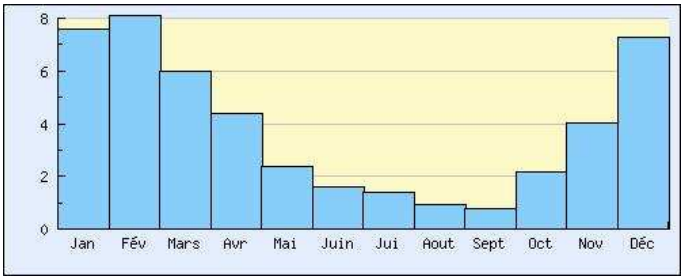

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

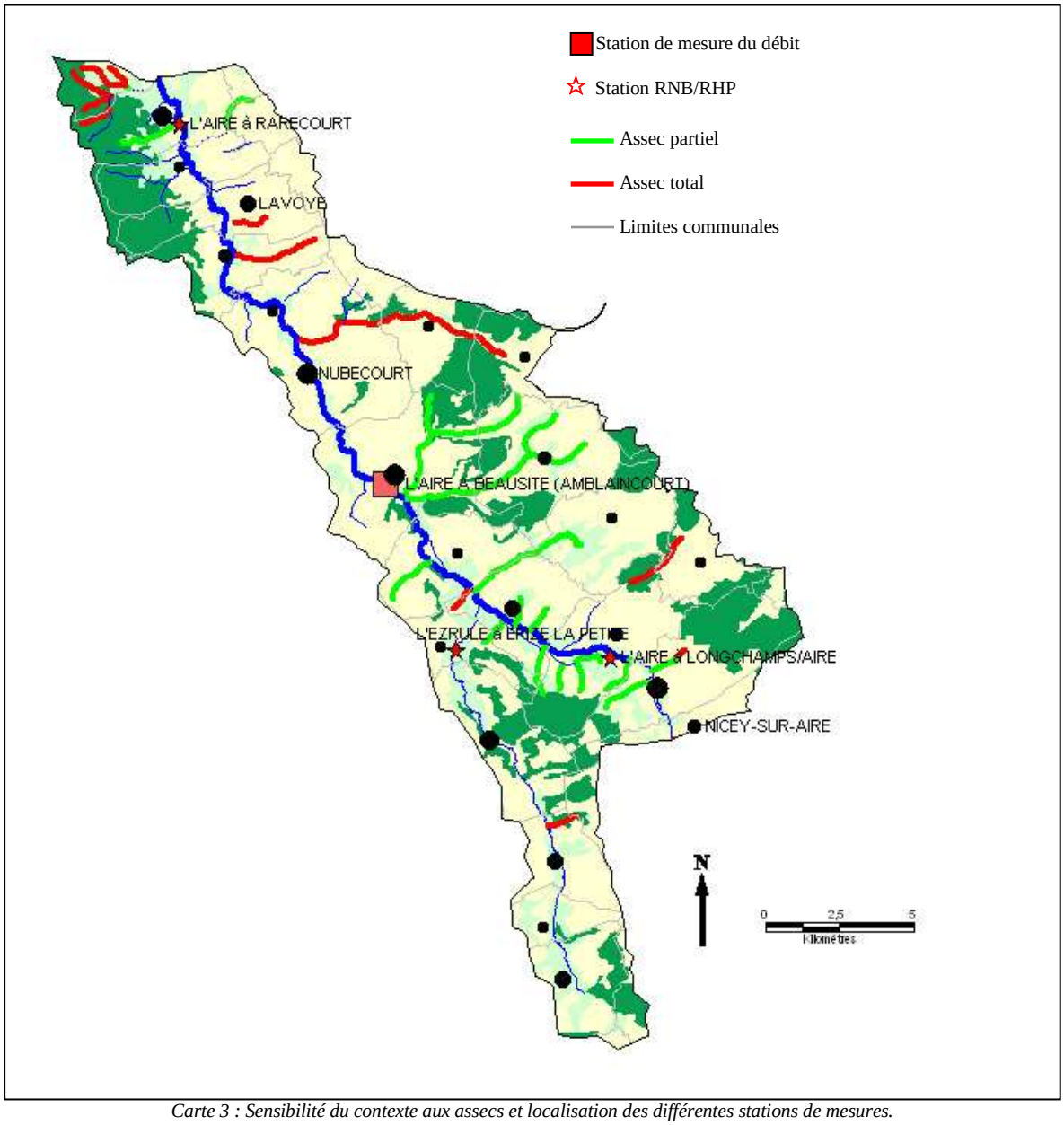

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

- Réseau RHP :

Aucune station RHP sur le contexte

- Réseau référence DCE :

L'Aire à Beausite (2005)

Surface prospectée : 1360m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	Biomasse (g/100m²)
TRF	6	584
OBR	<<	12
CHA	16	41
VAI	81	120
LOF	23	123
LPP	1	23
CHE	<<	22
EPI	1	1
Total : 8	**128**	**926**

Le peuplement est conforme au niveau théorique : la truite et ses espèces d'accompagnement (Chabot, Vairon, Loche) sont bien représentées et les populations équilibrées (bonne reproduction de la truite fario).

On note également la présence d'ombre commun, introduit il y a plusieurs années sur le secteur et se maintenant.

- Zones de frai :

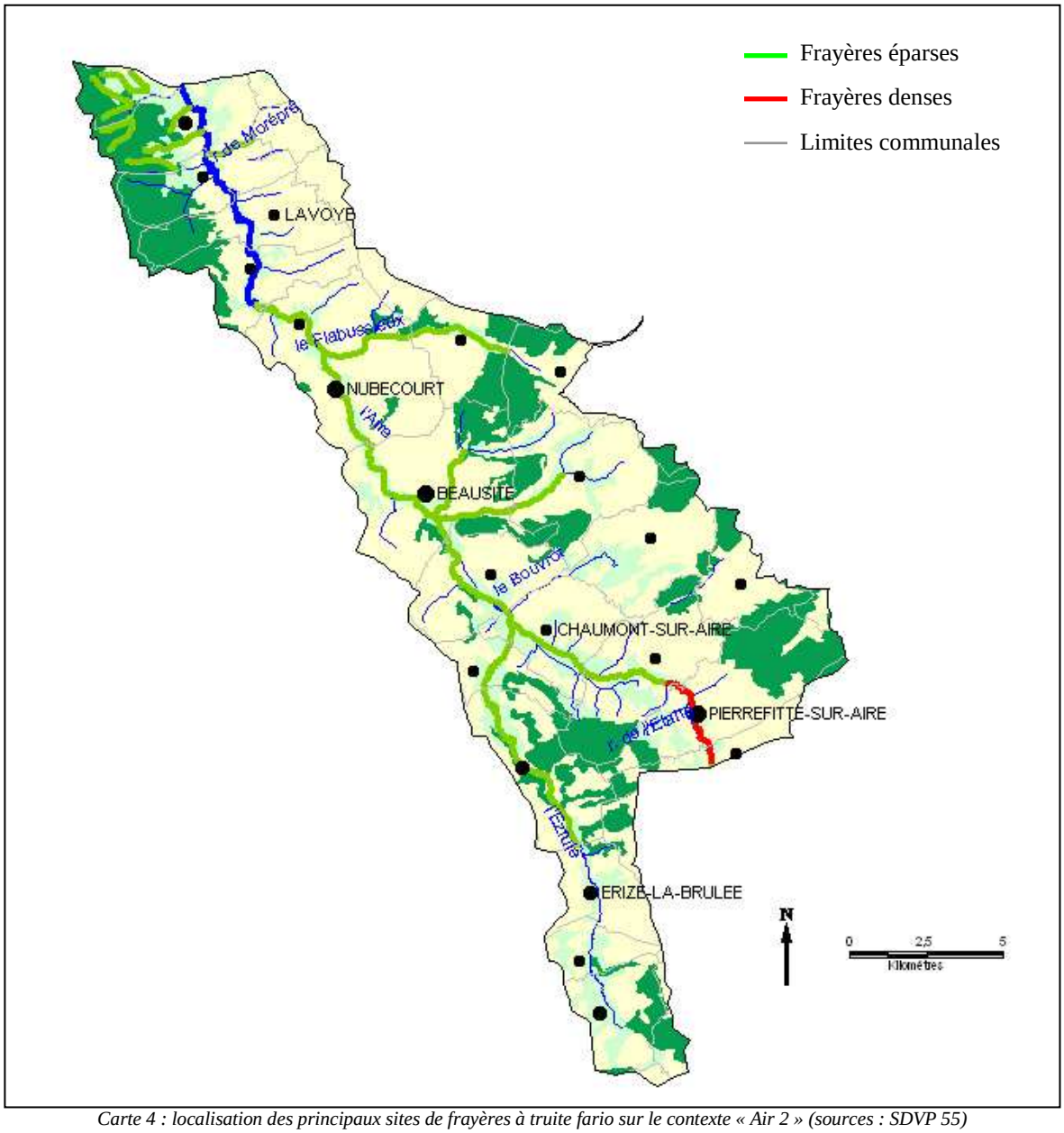

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Air 2 » (sources : SDVP 55)

On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.

Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

Le contexte possède de bonnes potentialités de reproduction pour la truite sur les affluents et également l'Aire lui-même. Cependant, la présence d'ouvrages infranchissables et le colmatage du substrat ne permettent pas actuellement une exploitation maximale de ces sites.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles du bassin Seine-Normandie :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Aire	Rarecourt	65	58	67	78	44	2003	RNB
Aire	Rarecourt	62	66	67	78	43	2002	RNB
Aire	Rarecourt	76	71	67	71	45	2001	RNB
Aire	Longchamps/Aire	84	60	/	80	48	2002	RNB
Ezrule	Erize la Petite	64	54	2	78	55	2002	RNB

Très bon Passable Très mauvais
Bon Mauvais

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Aire	Longchamp sur Aire	37	7	17	2002	RT Aisne
Aire	Rarécourt	31	7	15	2003	RNB
Aire	Rarécourt	41	7	18	2002	RNB
Aire	Rarécourt	25	7	14	2001	RNB
Aire	Rarécourt	28	6	13	2000	RNB
Ezrule	Erize la Petite	29	3	11	2002	RT Aisne

Données issues de l'étude de (ré)introduction de l'Ombre commun dans l'Aire (1999) :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Aire	Courcelles-sur-Aire	30	7	15	1999	FDAAPPMA
Aire	Auzéville	36	6	15	1999	FDAAPPMA

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
Aire	Courcelles/ Aire	13,3	Bonne	2005	RNB
Aire	Rarecourt	12,7	Moyenne	2005	RNB
Aire	Rarécourt	10,7	/	2002	RNB

  - IPR :

Rivière	Station	Classe	IPR	Date	Origine
Aire	Beausite	Bonne	10,67	2004	FBI DCE

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

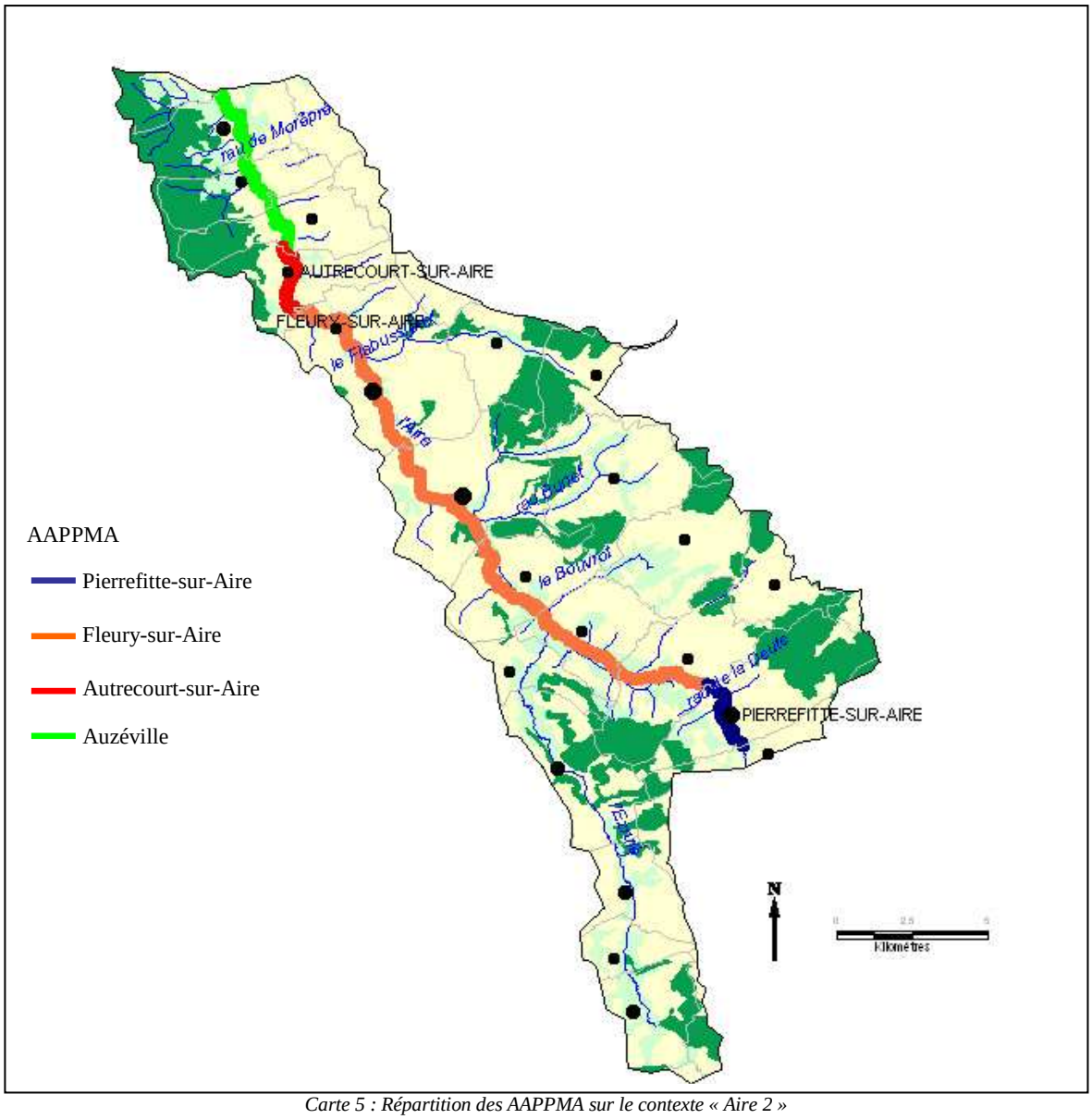

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Aire 2 »

AAPPMA de Pierrefitte

Cours d'eau : l'Aire

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 36

Empoissonnement :
80 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

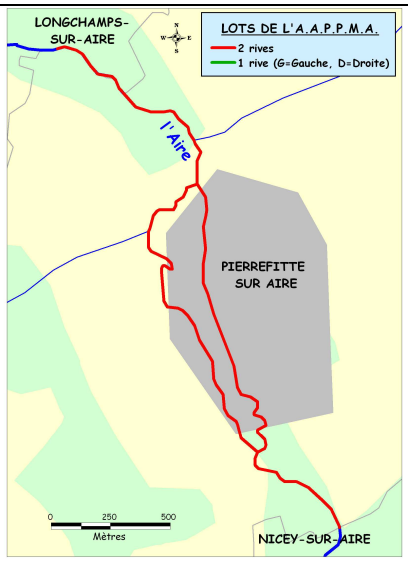

AAPPMA de Fleury sur Aire

Cours d'eau : l'Aire

Autres lots : la Cousances

Effectifs de pêcheurs : 257

Empoissonnement :
60000 œufs, 38000 alevins

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

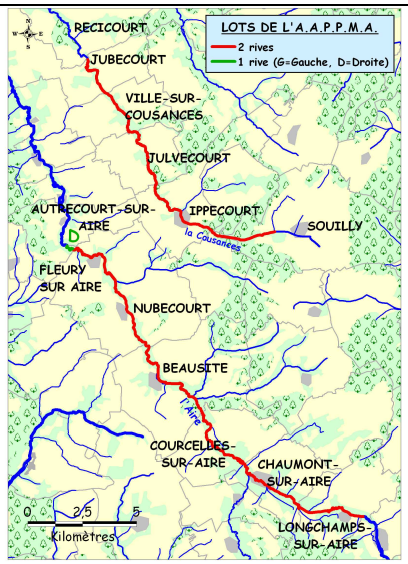

AAPPMA d'Autrécourt

Cours d'eau : l'Aire

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 10

Empoissonnement :
50 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

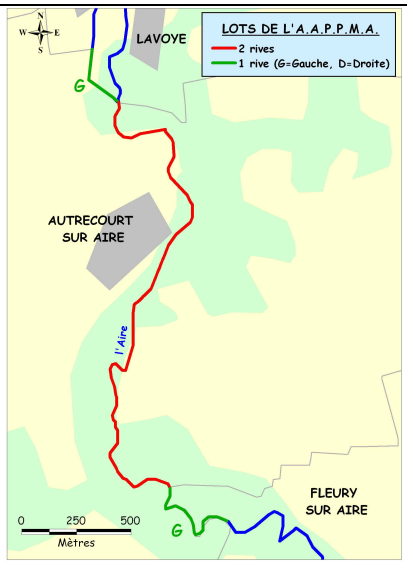

AAPPMA d'Auzéville

Cours d'eau : l'Aire

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 132

Empoissonnement :
2000 alevins, 100 kg fario,
200 arc en ciel

Origine des poissons déversés :

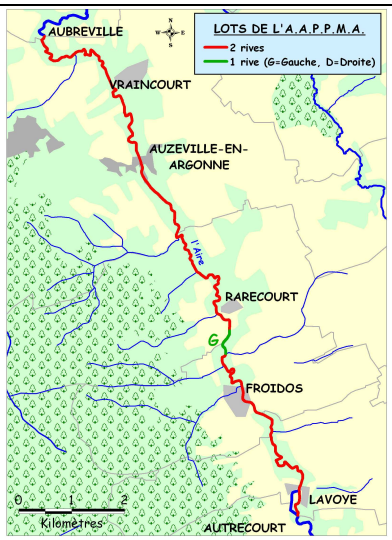

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55
POLICE EAU	DDAF 55
GESTIONNAIRE	AAPPMA : Pierrefitte, Fleury, Autrécourt, Auzéville Particuliers Collectivités

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55017	AUTRECOURT-SUR-AIRE	l'Aire	112
55040	BEAUSITE	rau Bunet, Aire, Deuxnoeuds	284
55108	CHAUMONT-SUR-AIRE	l'Aire, le Ru, Ezrule, Parfondeval, Mortmoulin, Bouvrot	158
55117	CLERMONT-EN-ARGONNE	rau le Rupt, Morepré	1790
55128	COURCELLES-SUR-AIRE	l'Aire, Bouvrot	58
55129	COUROUVRE		62
55175	ERIZE-LA-BRULEE	l'Ezrule	199
55177	ERIZE-LA-PETITE	l'Ezrule	64
55178	ERIZE-SAINT-DIZIER	l'Ezrule	181
55199	FROIDOS	l'Aire, Morepré, Carpière, Salvange	85
55241	HEIPPES	rau de Flabussieux	78
55251	IPPECOURT		95
55254	LES TROIS-DOMAINES	rau Bunet, Deuxnoeuds	119
55285	LAVOYE	l'Aire	157
55301	LONGCHAMPS-SUR-AIRE	l'Aire, Mortmoulin, le Ru	138
55380	NEUVILLE-EN-VERDUNOIS	le Bouvrot	68
55384	NICEY-SUR-AIRE	l'Aire	123
55389	NUBECOURT	l'Aire, Flabussieux	287
55404	PIERREFITTE-SUR-AIRE	L'Aire, Rau de l'Etang, Deute	269
55416	RARECOURT	l'Aire, le Rupt, Morepré	211
55442	RAIVAL	l'Ezrule	228
55446	RUMONT	l'Ezrule	88
55453	SAINT-ANDRE-EN-BARROIS	le Flabussieux	46
55567	VILLE-SUR-COUSANCES		110

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
55036	BEAULIEU	30
55044	BELRAIN	31
55207	GERY	66
55260	JULVECOURT	77
55269	LAHAYMEIX	79
55282	LAVALLEE	84
55289	LEVONCOURT	43
55411	RAMBLUZIN-ET-BENOITE-VAUX	103
55423	REMBERCOURT-SOMMAISNE	321
55479	SEIGNEULLES	201
55498	SOUILLY	281
55506	THILLOMBOIS	35
55570	VILLOTTE-SUR-AIRE	214
55577	WALY	66

Structures intercommunales :

- **Communauté de Communes de Triaucourt-Vaubécourt** : Chaumont sur Aire, Courcelles sur Aire, Beauzée sur Aire, Nubécourt, Fleury sur Aire, Autrécourt sur Aire, Lavoye, Raival, Erize la Grande, Erize la Petite, Ippecourt, Amblaincourt, Deuxnouds devant Beauzée.
- **Communauté de Communes entre Aire et Meuse*** : Baudrémont, Gimécourt, Ville devant Belrain, Nicey sur Aire, Pierrefitte sur Aire, Longchamps sur Aire, Erize St Dizier, Rumont, Erize la Brûlée, Belrain, Lavallée, Levoncourt, Villotte sur Aire, Lignière sur Aire.
- **Communauté de Communes Centre Argonne** : Froidos, Rarécourt, Auzéville en Argonne, Vraincourt, Courcelles, Neuvilly en Argonne, Jubécourt, Brabant en Argonne, Parois, Aubreville, Dombasle en Argonne, Récicourt.

* Codecom possédant la compétence hydraulique.

Deux autres communautés de communes se fédèrent avec ces trois dernières pour mener un programme de restauration et entretien de l'Aire et ses affluents.

3.4. Zones particulières, réglementation…

Le contexte empiète sur la ZNIEFF de type 2 « Massif forestier de l'Argonne » et inclut des petites ZNIEFF de type 1 qui sont également classés en Espaces Naturels Sensibles :

- Pelouse de la Haie Awoit à Rignaucourt (416)
- Pelouses de Daumont à Issoncourt (422)
- Les pierrières et Thumeval (433)
- Mouillonlieu

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Superficie affectée au bassin versant (ha)		56229
SAU (ha)		37246
SAU (%)		66,24
Cheptel		
UGB	Effectifs	19149,20
	Nb. De têtes par ha de BV	0,3

La SAU représente environ les 2/3 de la surface du contexte avec une nette augmentation des cultures industrielles (colza) et une baisse des surfaces toujours en herbe.

L'élevage ne connaît par contre pas d'évolution significative sur le contexte et reste relativement stable depuis 1979 (données DDAF).

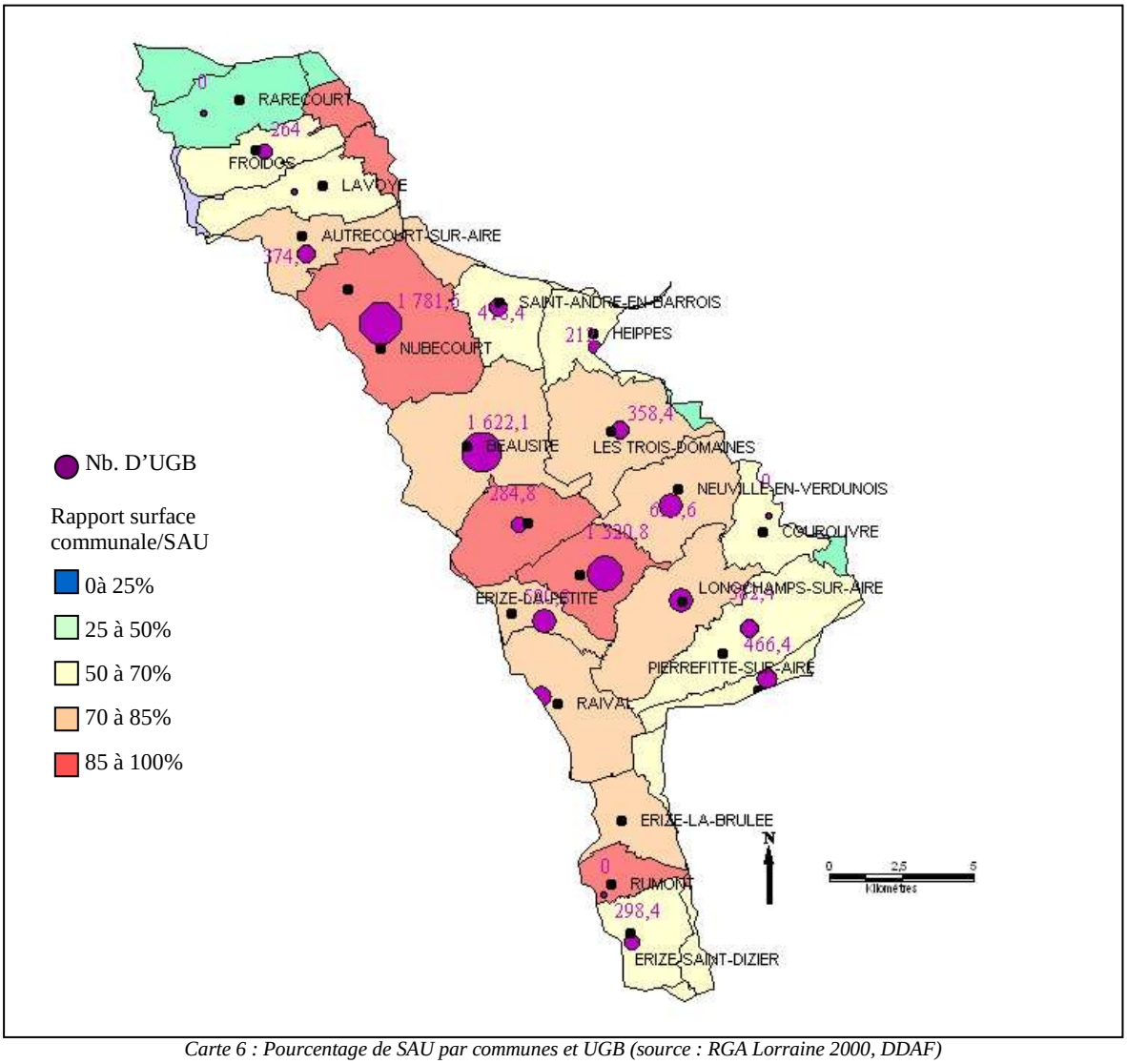

Carte 6 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'assainissement collectif sur le contexte « Aire 2 »

4.2.2. Rejets industriels :

/

4.3. Les prélèvements :

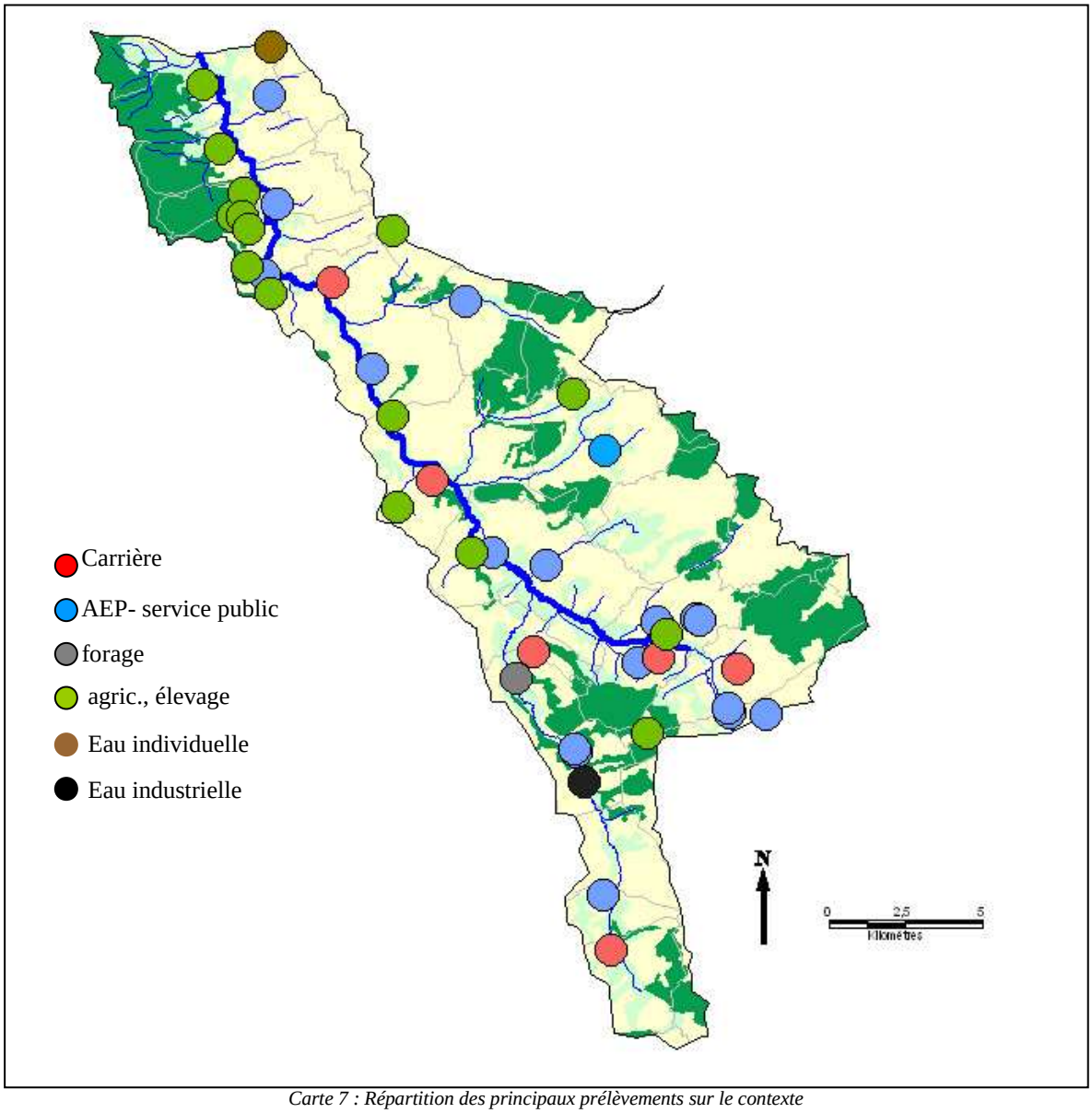

Carte 7 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

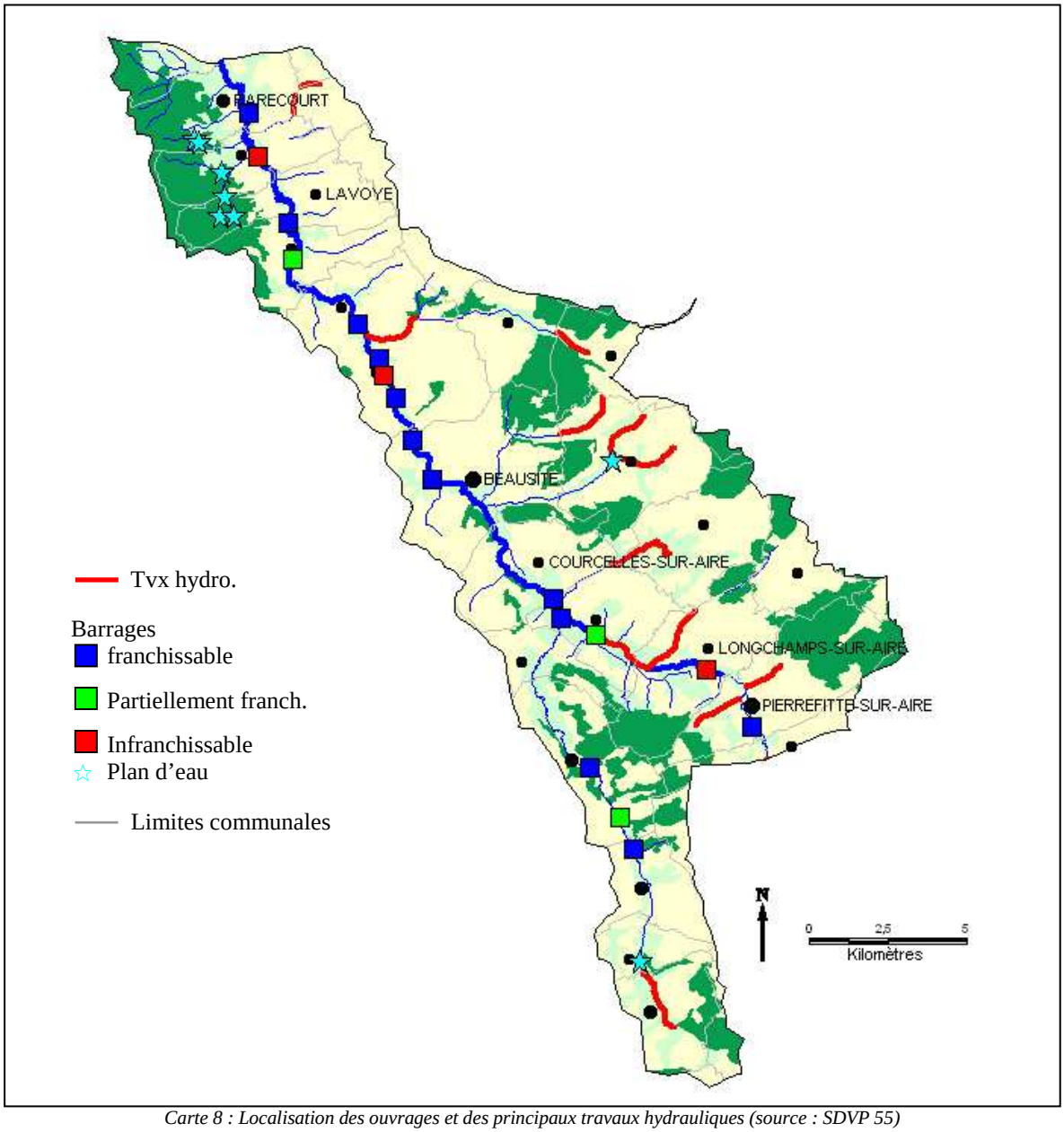

Carte 8 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Ancien Moulin de Rarecourt	désaffecté	oui	AP 16/10/1867		Franchissable	3	RARECOURT
Barrage de Froidos	prod. Électrique	oui	AP 18/06/1883	seuil fixe+vannes	Infranchissable	3	FROIDOS
Ancien Moulin de Lavoye	désaffecté	oui	AP 9/02/1863		Franchissable	0.5	LAVOYE
Ancien Moulin d'Autrécourt	désaffecté	oui	AP 29/07/1857	seuil fixe+vannes	Partiellement franchissable	2	AUTRECOURT-SUR-AIRE
Ancien moulin de Fleury sur Aire	désaffecté	oui	/	seuil fixe	Franchissable	2.2	NUBECOURT
Moulin de Nubécourt	prod. Énergie mécanique	oui	/	vannes	Infranchissable	2	NUBECOURT
Ancien moulin de Beauzée	désaffecté	oui	AP 05/05/1856	seuil fixe+vannes	Franchissable	0	BEAUSITE
Ancienne papeterie de Beauzée	désaffecté	oui	AP 03/1856	seuil fixe+vannettes	Partiellement franchissable	1,8	BEAUSITE
Ancien Moulin de Courcelles	désaffecté	oui	/	seuil fixe	Franchissable	<1m	COURCELLES-SUR-AIRE
Moulin Haut de Chaumont	prod. Éléct. Autoconso	non	AR 08/11/1877	turbine+vanne	Partiellement franchissable	1,5	CHAUMONT-SUR-AIRE
Ancien Moulin de Sarte	désaffecté	non	08/01/1856	vannes	Partiellement franchissable	2.3	CHAUMONT-SUR-AIRE
Moulin de Longchamps sur Aire	prod. Élect. Autoconso	oui	/	vannes	Infranchissable	2	LONGCHAMPS SUR AIRE
Ancien Moulin de Pierrefitte	désaffecté	oui	AP 13/02/1868	seuil fixe	Franchissable	2	PIERREFITTE SUR AIRE
Ancien Vannage	désaffecté		/	vannes	Franchissable	0	RAIVAL
Ancien Moulin de Rosnes	désaffecté	oui	/	seuil fixe	Partiellement infranchissable	0	RAIVAL
Ancien Vannage	désaffecté		/	seuil fixe+vannes	Franchissable	1.6	ERIZE-LA-BRULEE

Nature des principaux travaux effectués :
- Rectification du cours d'eau : rescindement de méandre (Chaumont-sur-Aire) ; redressement (Flabussieux)
- Recalibrage.

4.6. Extraction de granulats :

Néant.

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
FROI01	Etang de Beka	1.5	pisciculture	r. de la Carpiere	R ; de la Carpiere	Froidos
LAVO01	le Petit Etang	2.5	fonde en titre	ruissellement	Etang de parois	Lavoye
LAVO02	Etang de la Savanière	5.09	pisciculture	source	affluent	Lavoye
LAVO03	Etang de Parois	6	pisciculture	affluent	affluent	Lavoye
RARE01	Etangs de Montgarny 01	4	fonde en titre	/	/	Rarecourt
RARE02	Etangs de Montgarny 02	3	fonde en titre	/	/	Rarecourt
RUMO01	Prairie de l'étang	2.5	eau libre	source	Ezrule	Rumont
RIGN01	/	1	/	r. Bunet	r. Bunet	Les Trois Domaines

Contexte Aire 3 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5525-IP
Zone hydrographique	H115
Masse d'eau	HR195B : « L'Aire du confluent de l'Ezrule au confluent de la Cousance » HR197 : « L'Aire du confluent de la Cousance à la confluence de l'Aisne ».
Limite amont	Confluence R. de Rupt
Limite aval	Confluence Buante/limite département
Cours d'eau	L'Aire
Type de contexte	Intermédiaire perturbé
Espèce repère	Truite+brochet
Carte IGN	3012^{E} – 3112W

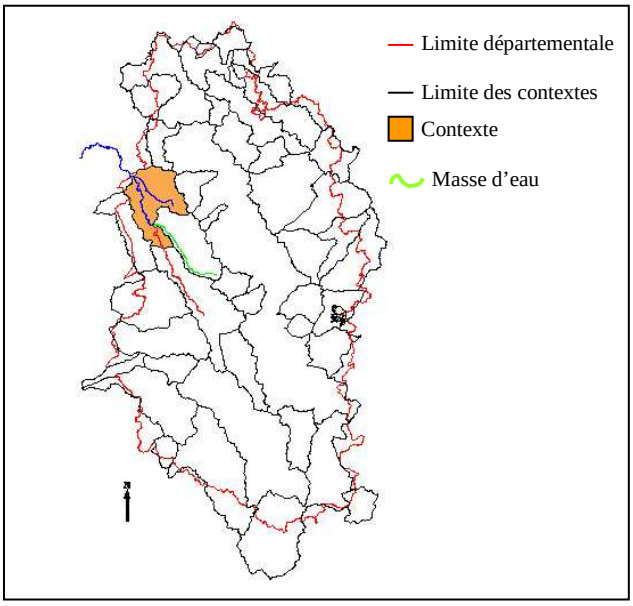

Carte 1 : Localisation du contexte « Aire 3 » dans le département de la Meuse.

Le contexte « Aire 3 » se situe à l'ouest du département de la Meuse, limitrophe avec celui des Ardennes.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

La majeure partie du contexte « Aire 3 » repose sur les calcaires du Tithonien de l'Argonne. Il est bordé à l'ouest par les formations de l'Argonne ouest et de la bordure de l'Argonne sud (carte 2).

Ce contexte correspond à une masse d'eau souterraine de la zone hydrogéologique « H115 ». Celle-ci est définie comme une zone de :

- captage petite,
- géologie calcaire,
- classe d'altitude 2.

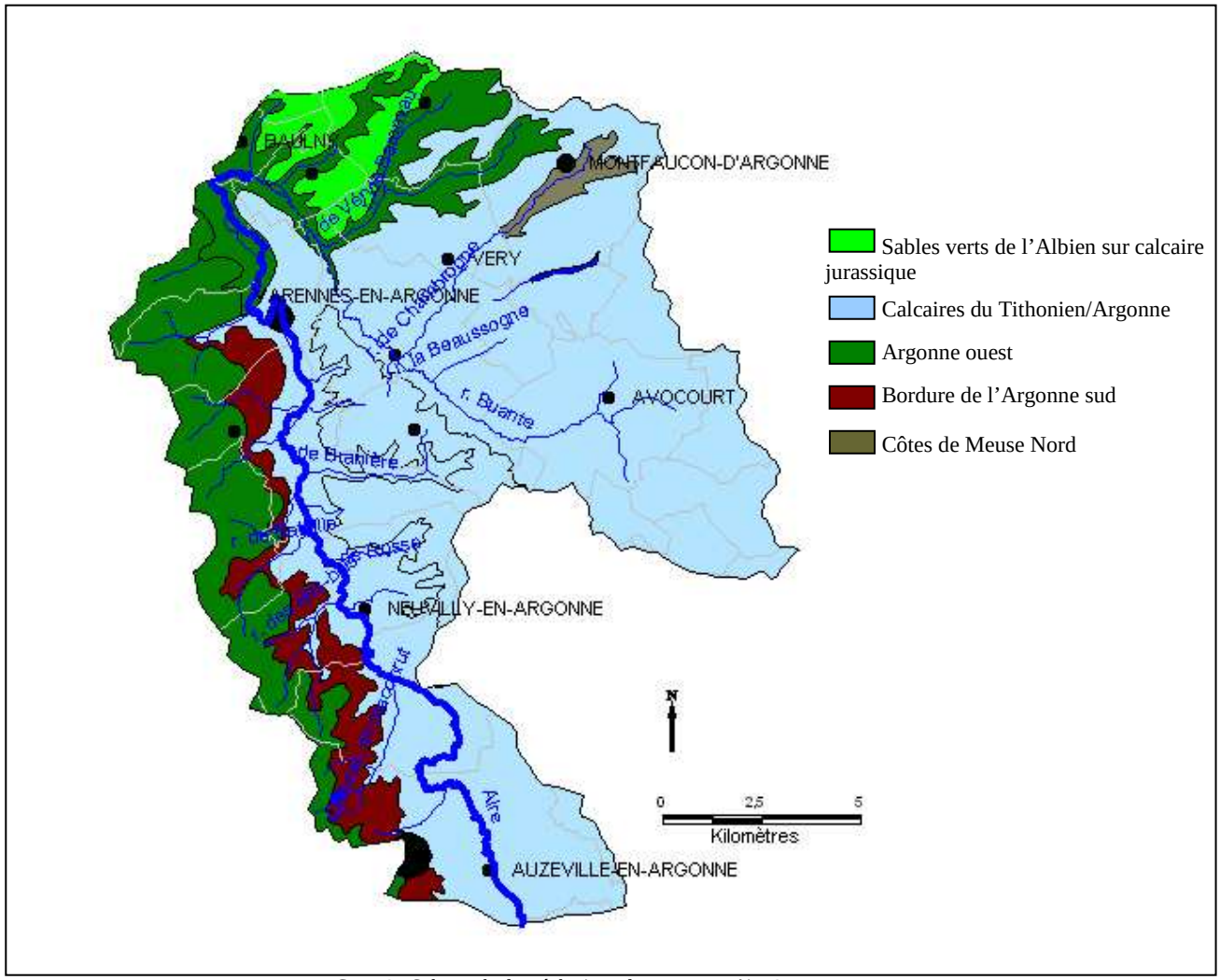

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Aire 3 »

2.2. Réseau hydrographique :

Le contexte « Aire 3 » est la continuité aval du contexte « Aire 2 » : sa limite amont a été fixée à l'endroit où les conditions du milieu correspondent plus à une deuxième catégorie piscicole. Elle ne correspond pas exactement à la limite officielle de changement de catégorie qui mériterait peut-être d'être reconsidérée (souhait des pêcheurs, étant donné que le tronçon concerné ne possède pas les conditions favorables à la truite mais est soumis au règlement de première catégorie).

Les limites sont matérialisées, en amont par la confluence du ruisseau le Rupt, sur la commune de Rarecourt ; et en aval, par la confluence avec la rivière la Buante qui correspond également à la limite départementale Meuse/Marne.

Sur ce contexte, l'Aire possède de nombreux petits affluents, tous de première catégorie, (une quinzaine) et un affluent important : la Buante (également de première catégorie piscicole).

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro	Cours d'eau	Confluence	Rive	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
H1140400/H1120400	Rivière l'Aire	/	/	31,4	13,5	1,6
H1150600	Ruisseau de la Buante	Aire	D	18	4	5,2
H1148000	Ruisseau des 7 Fontaines	Aire	G	3,4	2	8,8
H1145500	Ruisseau d'Osson	Aire	G	3,7	1,3	8,6
H1145000	Ruisseau de Cheppe	Aire	G	2,8	1,2	18,6
H1144500	Ruisseau de La Branière	Aire	D	4,7	1,4	22,1
H1144000	Ruiseau d'Abancourt	Aire	G	2,4	1	12,5
H1143000	Ruisseau de Bataille	Aire	G	3,6	0.5	13,6
H1142500	Ruisseau de Russe	Aire	D	2,3	1,25	14,3
H1141000	Ruisseau de Maconrupt	Aire	G	4,4	0.9	16,8
H1142000	Ruisseau des Bas Bois	Aire	G	2,8	0.9	10,7
H1142100	Ruisseau de Jolichamp	Aire	G	1,6	0.5	13,1
/	Ruisseau de la Tranchée	Aire	G	2,5	1,1	10,4
H1155000	Ruisseau de Véry	Buante	D	6,7	0.5	12,7
H1155500	Ruisseau de Baronvau	Véry	D	3,6	1	12,5
H1154000	Ruisseau de Chambrogne	Buante	D	8,1	1,5	11,7
H1153000	Ruisseau de Beaussogne	Buante	D	2,2	1,25	13,6
/	Ravin de Laie-Fuont	Buante	D	2,8	1	10
/	Petits affluents	/	D et G	23,9	0.8	22,2

2.2.2. Topographie :

Profil en long de l'Aire sur le contexte « Aire 3 »

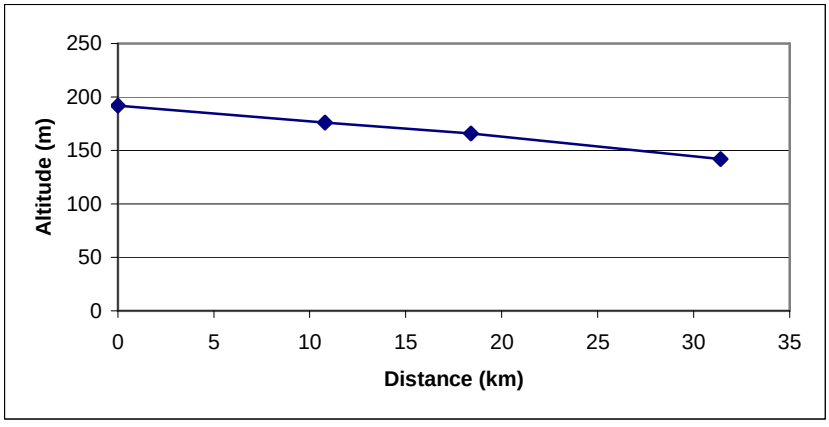

Pente naturelle moyenne : 1,6$^{0}/_{00}$

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

L'Aire à Varennes en Argonne :

	janv.	Fév.	Mars	avr.	Mai	juin	juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Annee
debits (m3/s)	18.00	18.70	13.80	10.70	5.770	4.190	3.610	2.170	1.760	5.330	9.560	17.50	9.210
Qsp (l/s/km2)	28.7	29.7	22.1	17.1	9.2	6.7	5.8	3.5	2.8	8.5	15.2	27.9	14.7

Module interannuel (m^3/s)	9.210 [8.330 ;10.10]
QMNA ½ (m^3/s)	0.890 [0.740 ;1.100]
QMNA 1/5 (m^3/s)	0.550 [0.430 ;0.660]

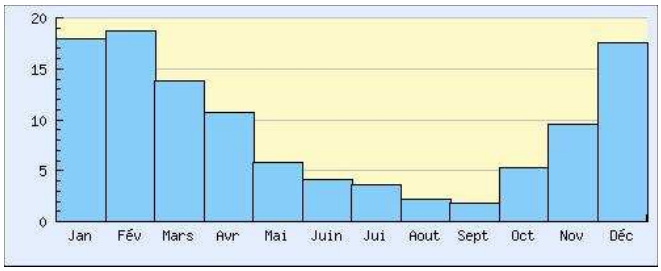

- Sensibilité aux étiages : (enquête auprès des AAPPMA et Brigade départementale du CSP, 2003)

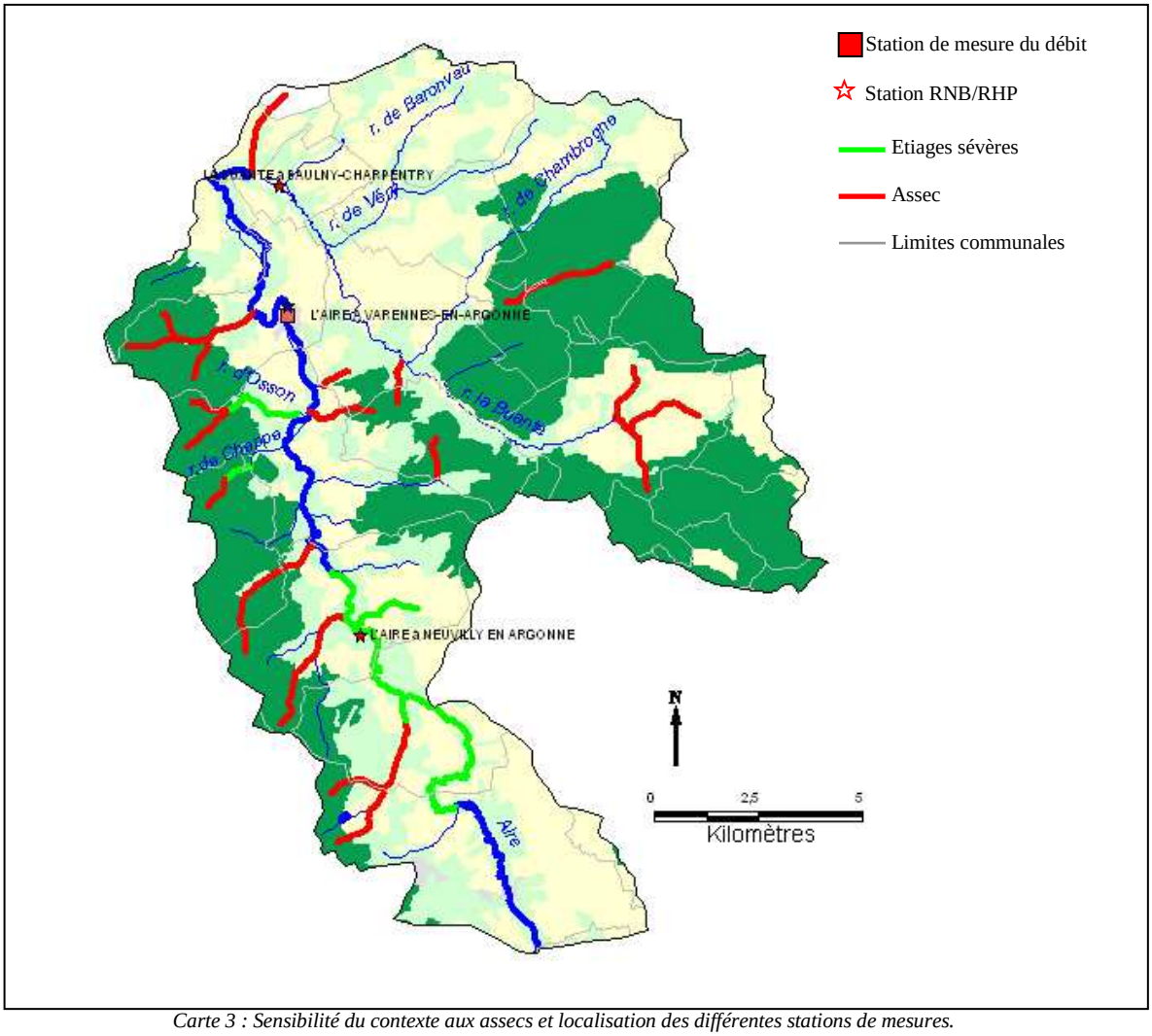

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

- données RHP :

L'Aire à Varennes en Argonne (03550007) :

Surface prospectée : 960 m²

Analyse des captures 2005 :

Espèces	Densité (%ind/100m²)	Biomasse (g/100m²)
TRF	1	132
CHA	10	47
VAI	33	83
LOF	11	34
HOT	<<	1
BAF	4	1974
SPI	3	30
VAN	9	310
GOU	2	34
CHE	13	1079
BOU	<<	<<
GAR	9	7113
ABL	1	40
EPI	1	18
PER	1	613
ANG	<<	456
OCL	1	*
Total : 17	**99**	**4583**

Le peuplement est dominé par les cyprinidés d'eau vive, plus tolérants que les salmonidés au colmatage relativement important du substrat.

On note une très faible représentation des carnassiers, notamment le brochet, absent pendant plusieurs campagnes antérieures, qui ne trouve pas ici de conditions favorables pour sa reproduction (fluctuations trop rapides des niveaux d'eau).

La truite et ses espèces d'accompagnement sont également présentes, mais en moindre quantité.

- Zones de frai :

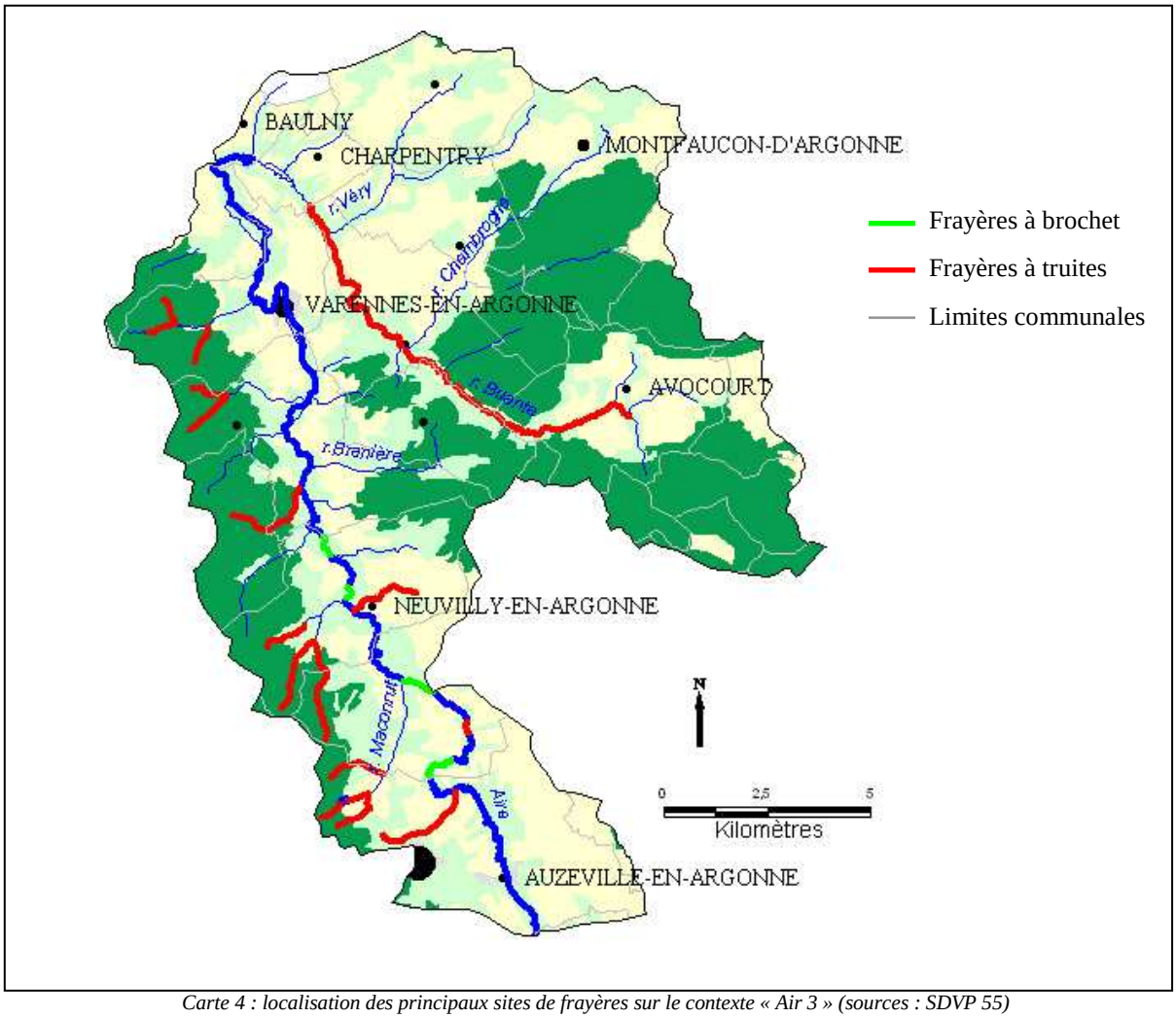

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères sur le contexte « Air 3 » (sources : SDVP 55)

La plupart des affluents offrent de bonnes potentialités pour la reproduction de la truite. Les frayères à brochet, beaucoup plus rares, sont confinées à quelques secteurs de méandres sur le cours principal de l'Aire.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Aire	Neuvilly en Argonne	80	58	70	80	51	2002	RNB
Buante	Baulny-Charpentry	84	40	69	80	57	2002	RNB

Très bon Passable Très mauvais

Bon Mauvais

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Aire	Neuvilly en Argonne	35	8	17	2002	RNB
Aire	Aubréville	37	7	17	1998	
Buante	Baulny-Charpentry	32	4	14	2002	RNB

  - IBD :

/

  - IPR :

Rivière	Station	Classe	IPR	Date	Origine
Aire	Varennes en Argonne	Bonne	15,2	2004	RHP
Aire	Varennes en Argonne	Mauvaise	31,9	2003	RHP
Aire	Varennes en Argonne	Passable	19,3	2002	RHP
Aire	Varennes en Argonne	Bonne	13,7	2001	RHP
Aire	Varennes en Argonne	Bonne	11,1	2000	RHP
Aire	Varennes en Argonne	Bonne	9,4	1999	RHP

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

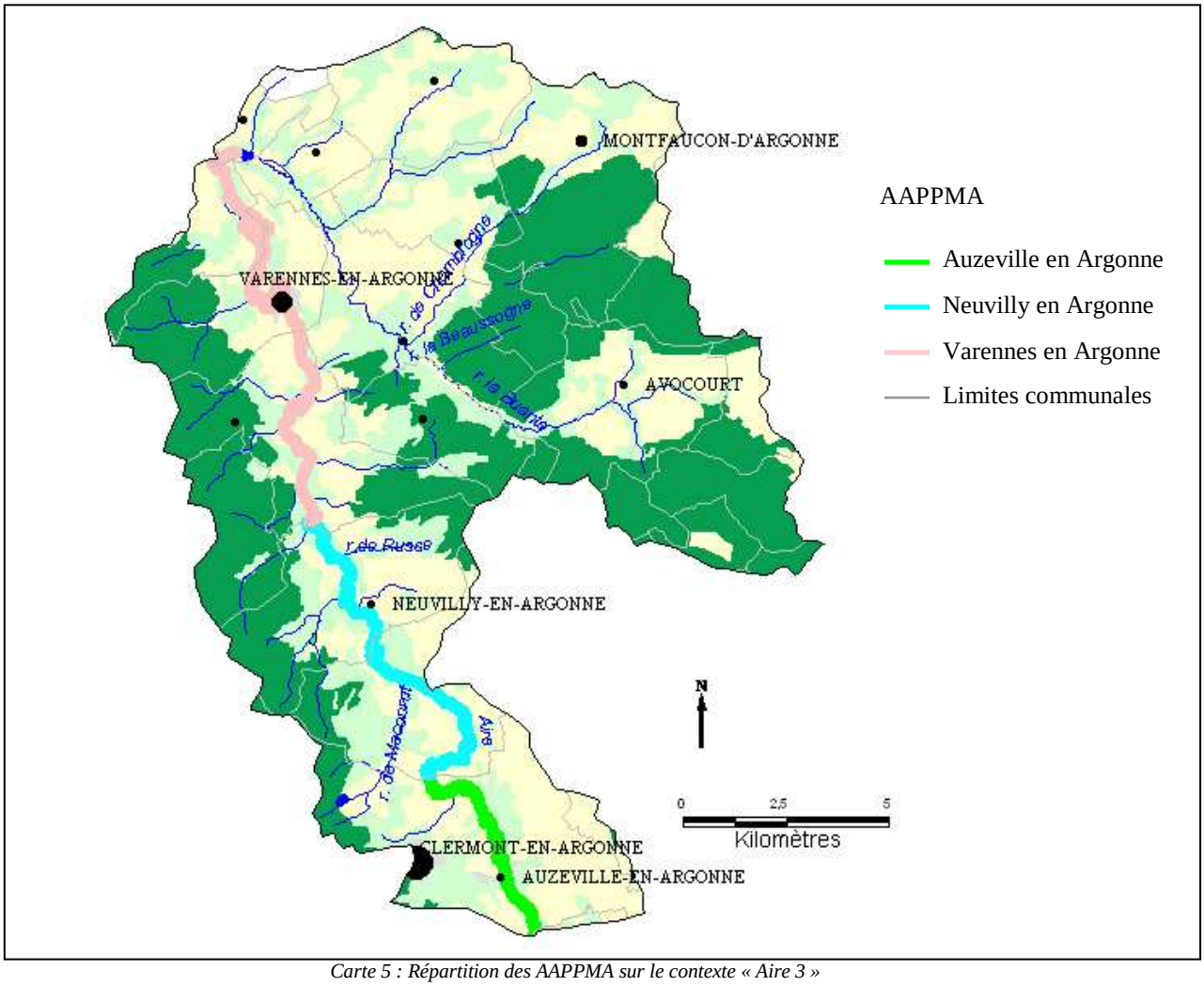

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Aire 3 »

AAPPMA d'Auzéville

Cours d'eau : l'Aire

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 132

Empoissonnement :

2000 alevins, 100 kg fario,

200 arc en ciel

Origine des poissons déversés :

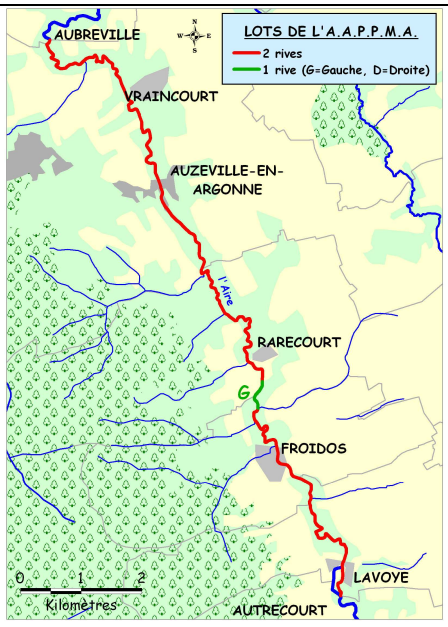

AAPPMA de Neuvilly

Cours d'eau : l'Aire

Autres lots : la Cousances
Etang des Bercettes

Effectifs de pêcheurs : 69

Empoissonnement :
80 kg fario, 40 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

AAPPMA de Varennes

Cours d'eau : l'Aire

Autres lots : la Buante

Effectifs de pêcheurs : 159

Empoissonnement :
120 kg arc en ciel
100kg carpe,

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron
Etang fédéral

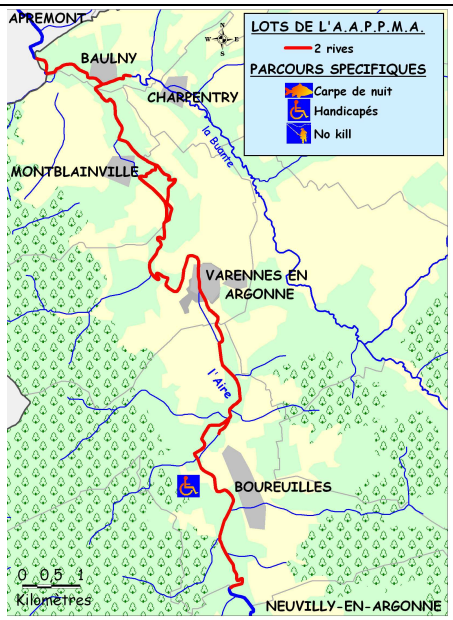

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	2ème et 1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55
POLICE EAU	DDAF 55
GESTIONNAIRE	AAPPMA : Auzéville, Neuvilly, Varennes Particuliers Collectivités.

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
08161	EXERMONT	Aire	/
55014	AUBREVILLE	r. de Maconrut	387
55023	AVOCOURT	r. d'Avoncourt	112
55033	BAULNY	l'Aire	22
55065	BOUREUILLES	r. d'Osson	121
55103	CHARPENTRY	la Buante	34
55113	CHEPPY	la Buante	139
55117	CLERMONT-EN-ARGONNE	l'Aire	1790
55174	EPINONVILLE	r. de Baronvau	76
55266	LACHALADE	r. de Bataille	56
55343	MONTBLAINVILLE	l'Aire	65
55346	MONTFAUCON-D'ARGONNE	r. de Chambrogne	315
55383	NEUVILLY-EN-ARGONNE	Aire, r. de Russe, r. Bas-Bois	209
55416	RARECOURT	l'Aire	211
55527	VARENNES-EN-ARGONNE	l'Aire	704
55536	VAUQUOIS	la Buante	26
55549	VERY	r. de Véry	105

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
51621	VIENNE-LE-CHATEAU	/
55047	BETHELAINVILLE	179
55115	CIERGES-SOUS-MONTFAUCON	55
55137	CUISY	46
55155	DOMBASLE-EN-ARGONNE	404
55180	ESNES-EN-ARGONNE	119
55313	MALANCOURT	88
55355	MONTZEVILLE	168
55419	RECICOURT	309
51621	VIENNE-LE-CHATEAU	/

Communautés de communes :

- **Montfaucon-Argonne*** : Varennes en Argonne, Avoncourt, Cheppy, Charpentry, Véry.
- **Centre Argonne** : Froidos, Rarécourt, Auzéville en Argonne, Vraincourt, Courcelles, Neuvilly en Argonne, Jubécourt, Brabant en Argonne, Parois, Aubréville, Dombasle en Argonne, Récicourt.

Ces communautés de communes, avec trois autres (Triaucourt-Vaubécourt, Entre Aire et Meuse et Souilly), se sont fédérées pour un programme de restauration et entretien de l'Aire et ses affluents.

* Codecom possédant la compétence hydraulique

3.4. Zones particulières, réglementation…

Sont répertoriés sur le contexte :

- 1 ZNIEFF de type 2 : « Massif forestier de l'Argonne »
- 1 ZNIEFF de type 1 : « Varennes en Argonne et Montblainville (zone de sources) ».
- 3 ENS :
  - « Cheppy, transgression crétacée »
  - « Route de Boureuilles à Vauquois »
  - « Sources forestières près de Varennes ».

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Superficie affectée au bassin versant (ha)		40513
SAU (ha)		23688
SAU (%)		58,47
Cheptel		
UGB	Effectifs	17486
	Nb. De têtes par ha de BV	0,4

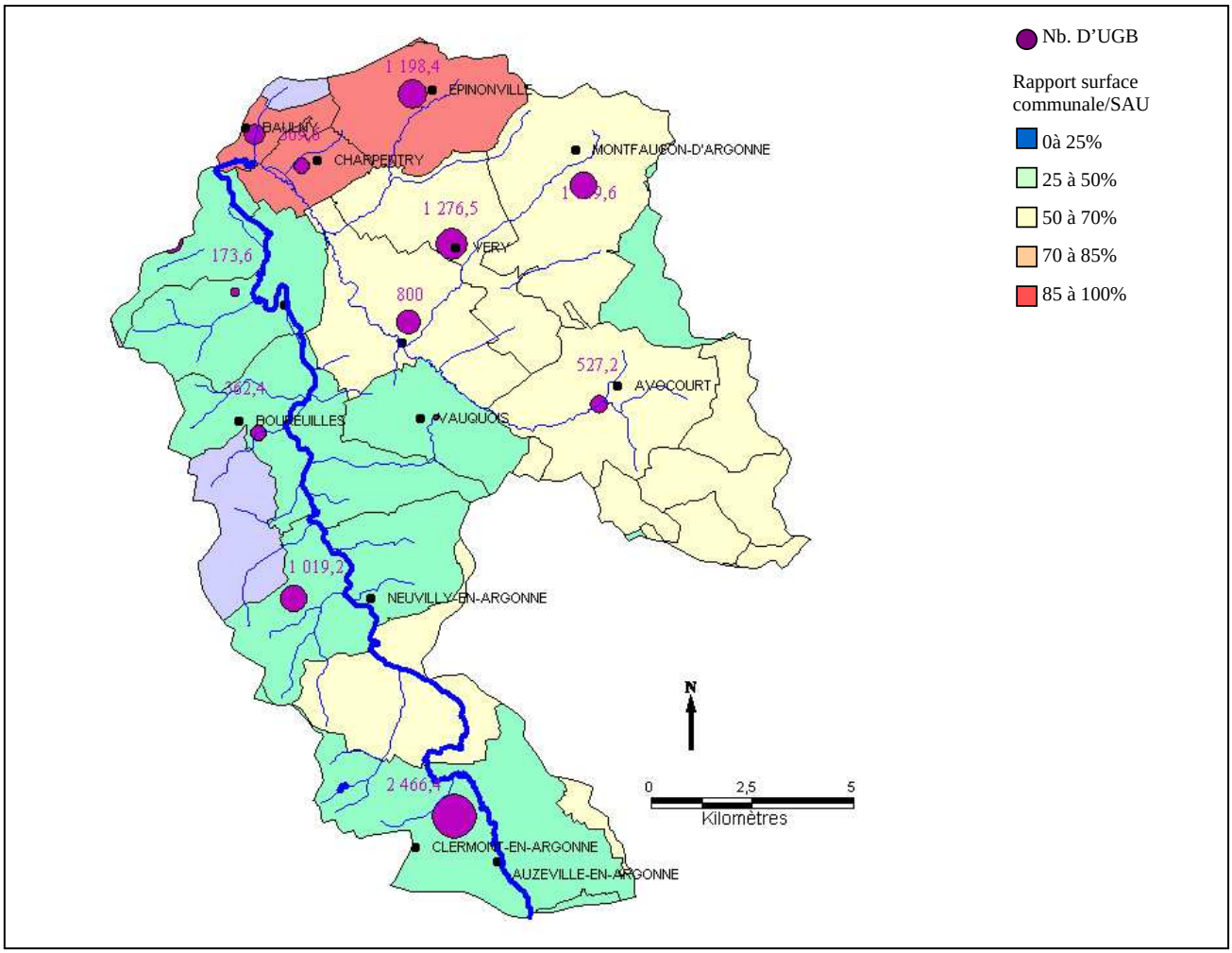

Carte 6 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Commune	Milieu récepteur	Date d'ouverture	Capacité (EQH)	Rendement				Traitement
				MES	MO	NR	MP	
Clermont en Argonne	Aire	1997	2500	87	81	47	50	Traitement biologique
Varennes en Argonne	Aire	2004	1100	/	/	/	/	?

4.2.2. Rejets industriels : (données DDAF)

CLERMONT EN ARGONNE			
REALMECA (01/01/62)	Mécanique de précision		Salariés : 138 Rejet raccordé à l'égout public **Polluants 1989** : 10 kg/j MO ; 15 kg/ j MES
SARL GHILARDI (01/06/98)	Transport-Déménagement		Salariés : 18
SA REVAULT (01/01/76)	Scierie Parqueterie		Salariés : 40
VARENNES EN ARGONNE			
SA ALLERBIO (01/01/71)	Fabrication de produits pharma. Allergènes		Salariés : 48
SA CTA (01/01/83)	Chaudron. Tôlerie		Salariés : 34

Rejets industriels non raccordés en 2000 (rejets directs)

Commune	Raison sociale	MO		MES		MP		NR	
		rejets	rdt	rejets	rdt	rejets	rdt	rejets	rdt
Boureuilles	MME Meurice Moranzoni Yvonn	6kg/j	0%	11kg/j	0%	0		0	

4.3. Les prélèvements :

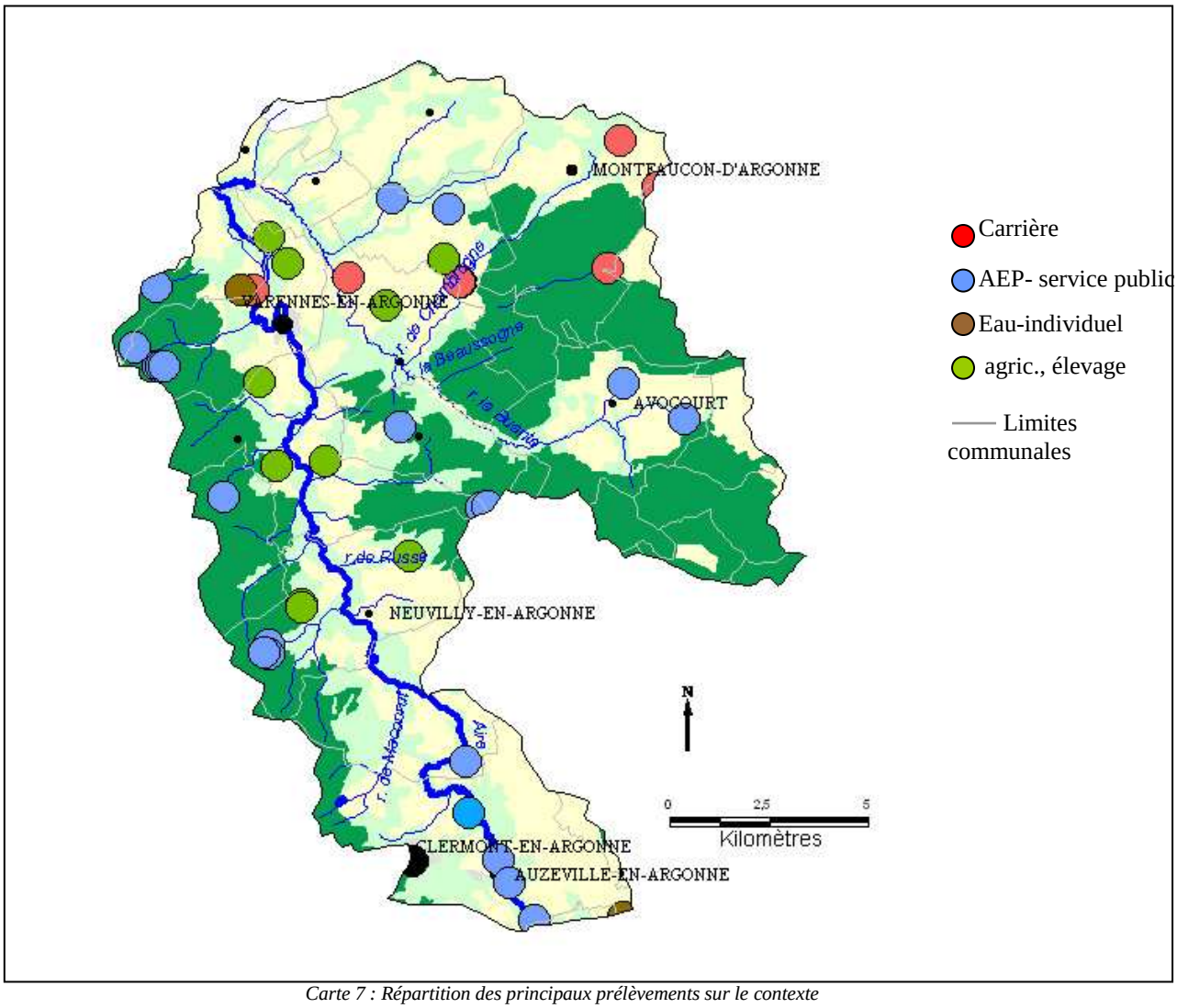

Carte 7 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

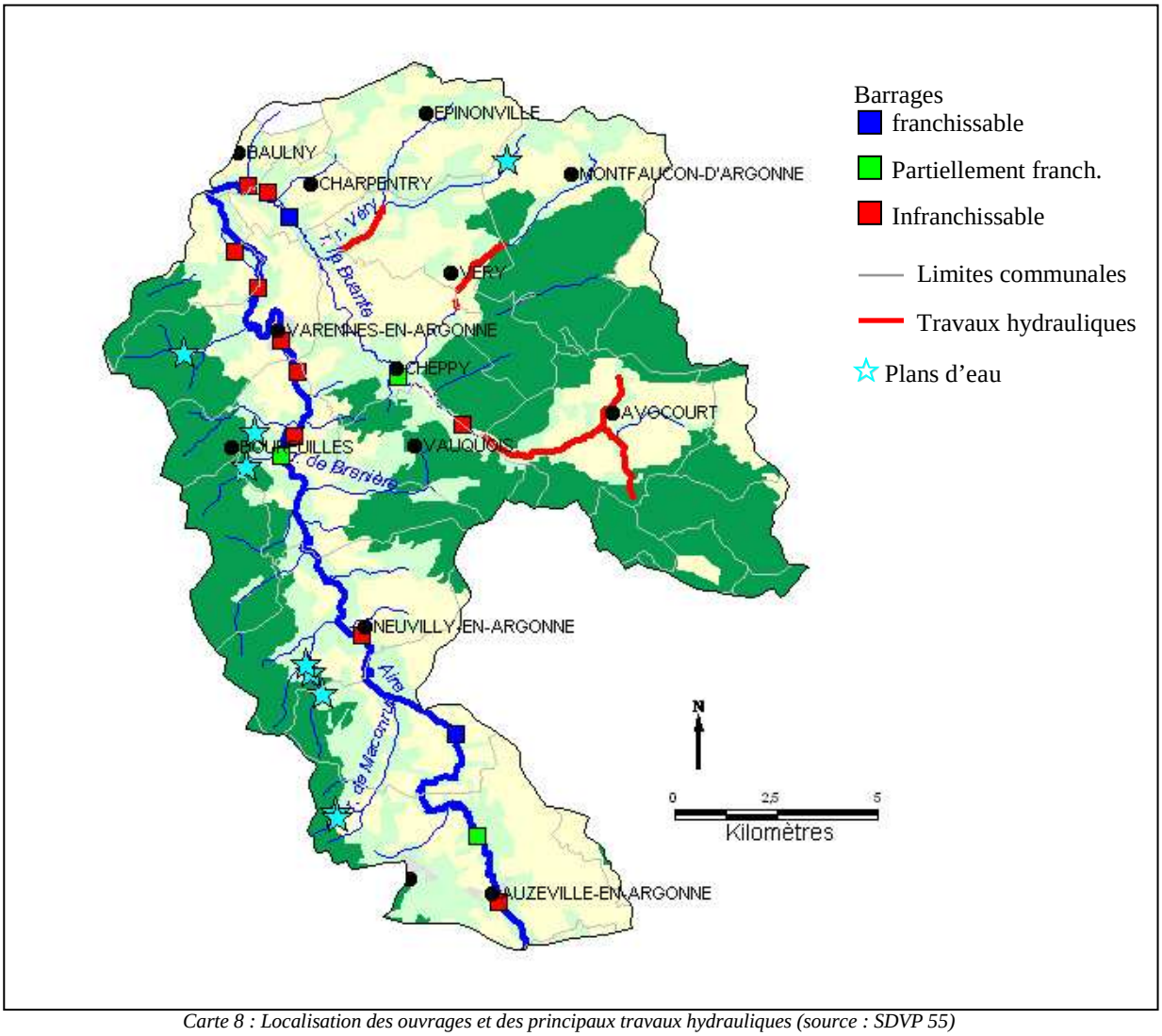

Carte 8 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Principaux ouvrages :

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Barrage de Montblainville	électricité	oui			Infranchissable	5	MONTBLAINVILLE
Barrage de Montblainville	électricité	oui		seuil fixe	Franchissable*	2.5	MONTBLAINVILLE
Barrage de Varennes	électricité	oui		seuil fixe	Infranchissable	2	VARENNES-EN-ARGONNE
					Infranchissable	2	BOUREUILLES
Barrage de Boureuilles	désaffecté	oui		seuil fixe	Partiellement franchissable	1.5	BOUREUILLES
Barrage de Neuvilly en Argonne	électricité	oui	AP 12/06/1873	seuil fixe à hausses	Infranchissable	3	NEUVILLY-EN-ARGONNE
Ancien Moulin de Courcelle-Aubréville	désaffecté	oui	AP 13/03/1884	seuil fixe	Franchissable	0	AUBREVILLE
Barrage de Vraincourt	désaffecté	oui	AP 22/05/1900	seuil fixe+vannes	Partiellement franchissable	1.5	CLERMONT-EN-ARGONNE
Barrage d'Auzéville	électricité		AP 12/06/1860	turbines	Infranchissable	4.3	CLERMONT-EN-ARGONNE
Ancien Moulin de Baulny	désaffecté	oui		seuil fixe	Partiellement franchissable	1	BAULNY
					Infranchissable	0	CHARPENTRY
Moulin de Charpentry	désaffecté	oui		vannes	Infranchissable	4	CHARPENTRY
Ancien Moulin du Pré l'Orfèvre	désaffecté	oui		vannes	Partiellement franchissable	1	CHEPPY
Ancien Moulin « la Fonderie »	désaffecté	oui		seuil fixe	Infranchissable	2	VAUQUOIS

4.6. Extraction de granulats : /

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
AUBR01	Etang du clos des Thomas	1.5	pisciculture	source, affluent	affluent	Aubreville
BOUR01	Etang de Cheppe	5.46	fonde en titre	source	ruisseau de Cheppe	Boureuilles
BOUR02	Etang de la tuilerie	0.96	pisciculture	souce	fosse	Boureuilles
CLER01	Etang du Jarq 01	1.51	Pisciculture	source	ruisseau de Maconrut	Clermont-en-Argonne
CLER02	Etang de Jarq 02	1.14	pisciculture	source, ruisseau de Maconrut	ruisseau de Maconrut	Clermont-en-Argonne
NEUA01	Etang des Bercettes	7.5	eau libre	ruisseau des Bas	ruisseau des Bas	Neuvilly-en-Argonne
NEUA02	Etang de Saint Benoit	1.06	pisciculture	ruissellement	affluent	Neuvilly-en-Argonne
VARA01	Etang de Claude Bart	1.81	(eaux closes)	Ruisseau des 7 Fontaines	Ruisseau des 7 Fontaines	Varennes-en-Argonne
MONT01	Etang de Toyette (disparu)	0				Montfaucon

Contexte Cousances – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5526-SP
Zone hydrographique	H113
Masse d'eau	HR196
Limite amont	Sources
Limite aval	Confluence Aire
Cours d'eau	Cousances, Vadelaincourt
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3113^{E} 3113O 3112O

Le contexte « Cousances » se situe à l'ouest du bassin de la Meuse. Il appartient au bassin versant de l'Aire.

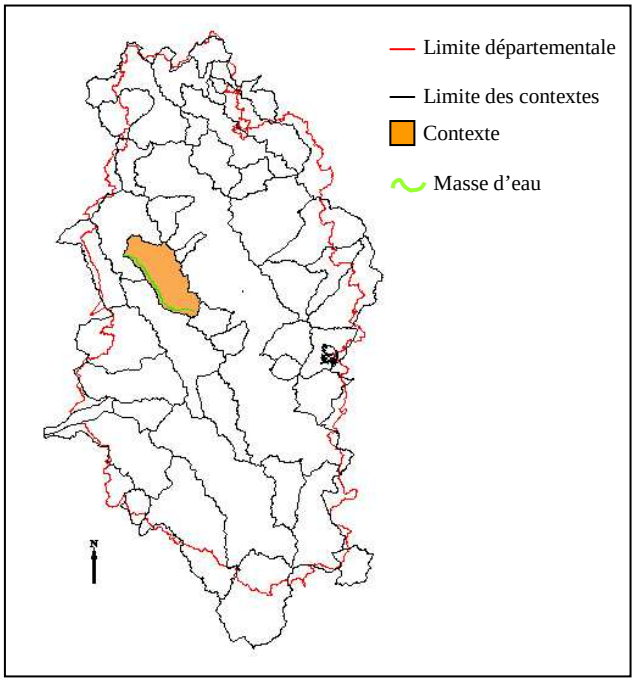

Carte 1 : Localisation du contexte « Cousances » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

Trois domaines hydrogéologiques sont recensés dans le bassin de la cousance :

- Calcaires du Tithonien de l'Argonne (calcaires du Barrois),
- Calcaires de l'Oxfordien des Côtes de Meuse,
- Argiles du Kimmeridgien.

Les Calcaires de l'Oxfordien et les argiles du Kimméridgien affleurent principalement dans le sous bassin de la Vadelaincourt. Ces formations ne sont que peu représentées dans le bassin amont de la Cousances, très largement dominé par les calcaires du Tithonnien constituant un aquifère discontinu à surface libre.

Ce contexte correspond à la masse d'eau souterraine de la zone hydrogéologique « H113 ». Elle est définie comme une zone de :

- captage moyenne
- géologie calcaire
- altitude de classe 2

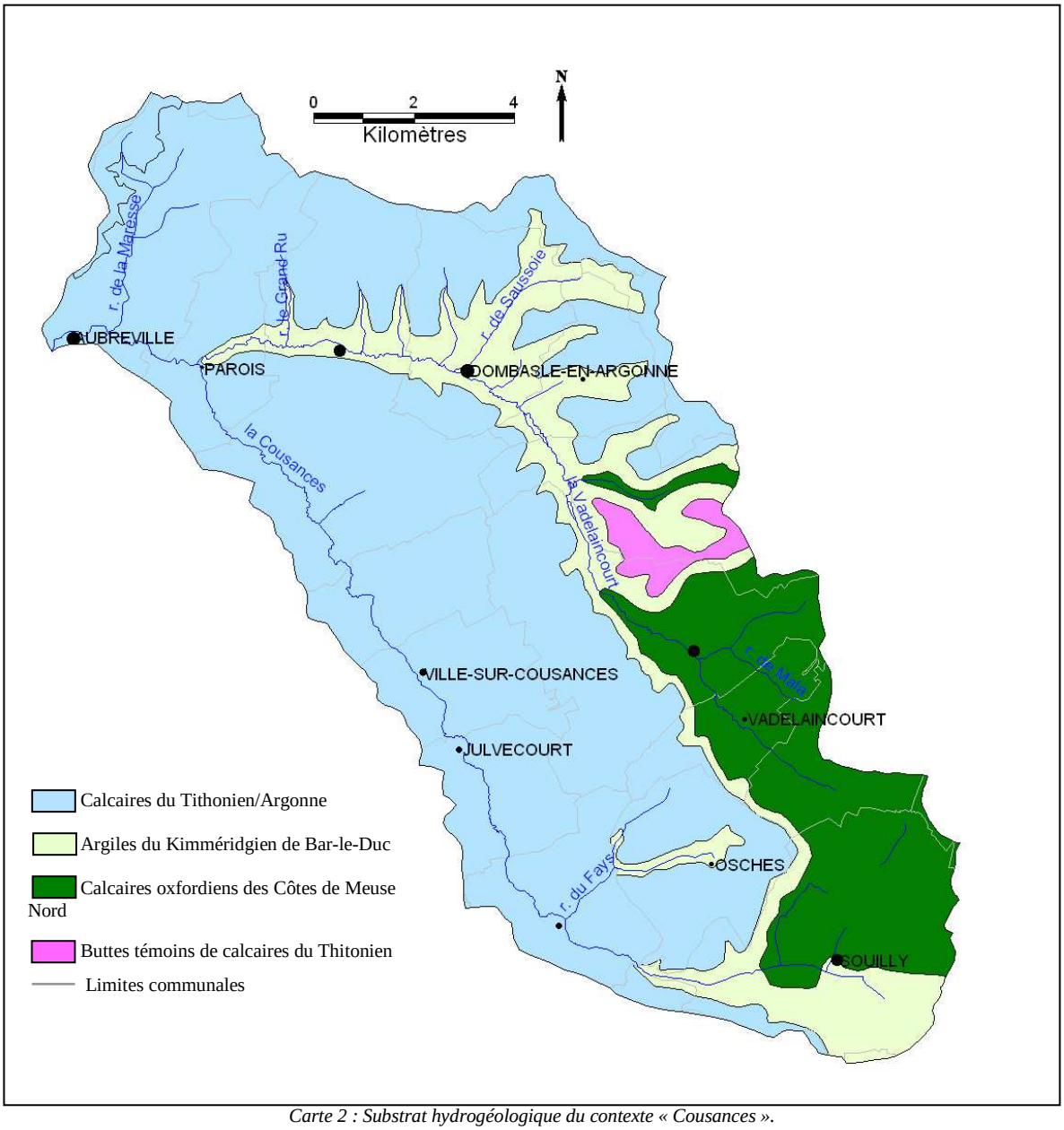

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Cousances ».

2.2. Réseau hydrographique :

La Cousances prend naissance à Souilly, par environ 283 m d'altitude. Elle s'écoule vers le nord-ouest et rejoint l'Aire après un parcours d'une trentaine de kilomètres au cours duquel elle reçoit un affluent majeur : la Vadelaincourt.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
H1130600	la Cousances	Aire	D	28,8	5,3	3,6
H1133000	r. du Fays	Cousances	D	3,6		16,5
H1134000	r. de la Fontaine	Cousances	D	1,2		22,2
H1135000	la Vadelaincourt	Cousances	D	20,1	3,3	3,8
H1135100	r. de Mala	Vadelaincourt	D	2,5	1,5	13,0
H1135200	r. de la Grand	Vadelaincourt	D	2,2	3	9,4
H1135300	r. de Jouy-en-Argonne	Vadelaincourt	D	1,0	0,8	22,8
H1135400	r. de Rouvy	Vadelaincourt	D	0,9	0,8	20,3
H1135500	r. de Saussoie	Vadelaincourt	D	3,4	1	13,1
H1135800	r. de Vau	Vadelaincourt	D	1,5	0,8	26,1
H1135900	r. le Grand Ru	Vadelaincourt	D	1,9	0,8	17,8
H1136000	r. de la Maresse	Cousances	D	4,4	1	9,5
H113-	Affluents	/	/	10,8	1	18,8

2.2.2. Topographie :

Profil en long de la Cousances sur le contexte « Cousances » :

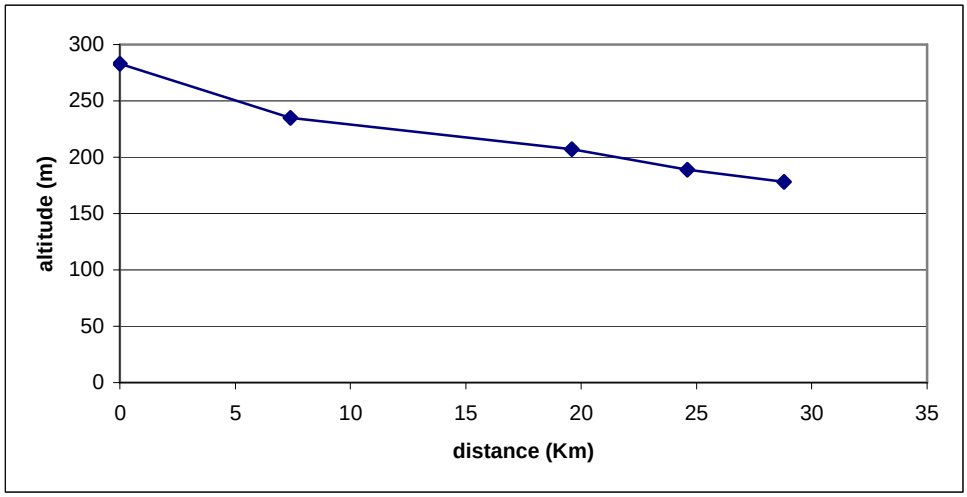

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 3,6‰

Profil en long de la Vadelaincourt sur le contexte « Cousances » :

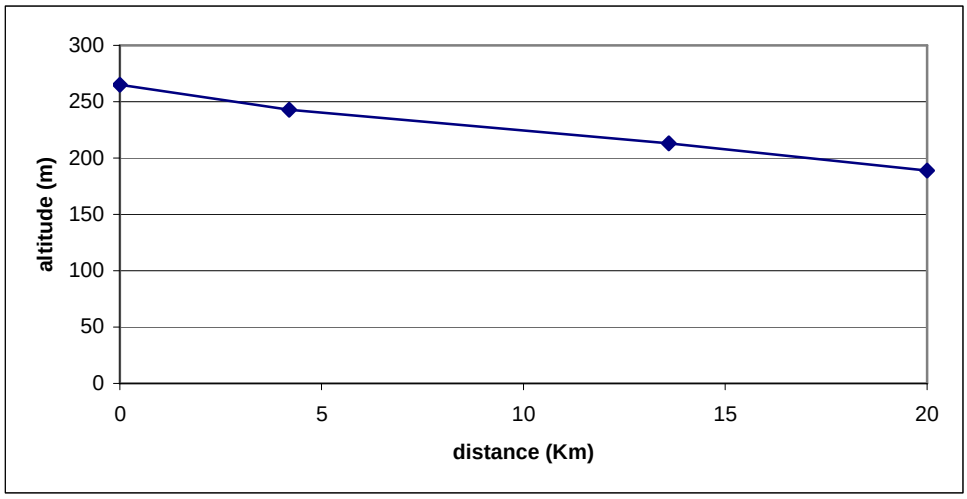

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

La Cousance à Aubréville : (DIREN Champagne-Ardennes)

	janv.	Fév.	Mars	avr.	Mai	juin	juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
debits (m3/s)	4,92	4,73	3,63	3,35	1,84	1,45	1,08	0,507	0,388	1,25	2,47	4,52	2,50

Module interannuel (m^3/s)	2,50
QMNA ½ (m^3/s)	0,240
QMNA 1/5 (m^3/s)	0,140

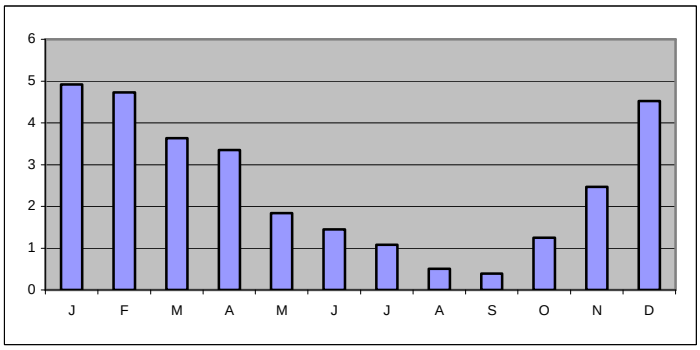

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

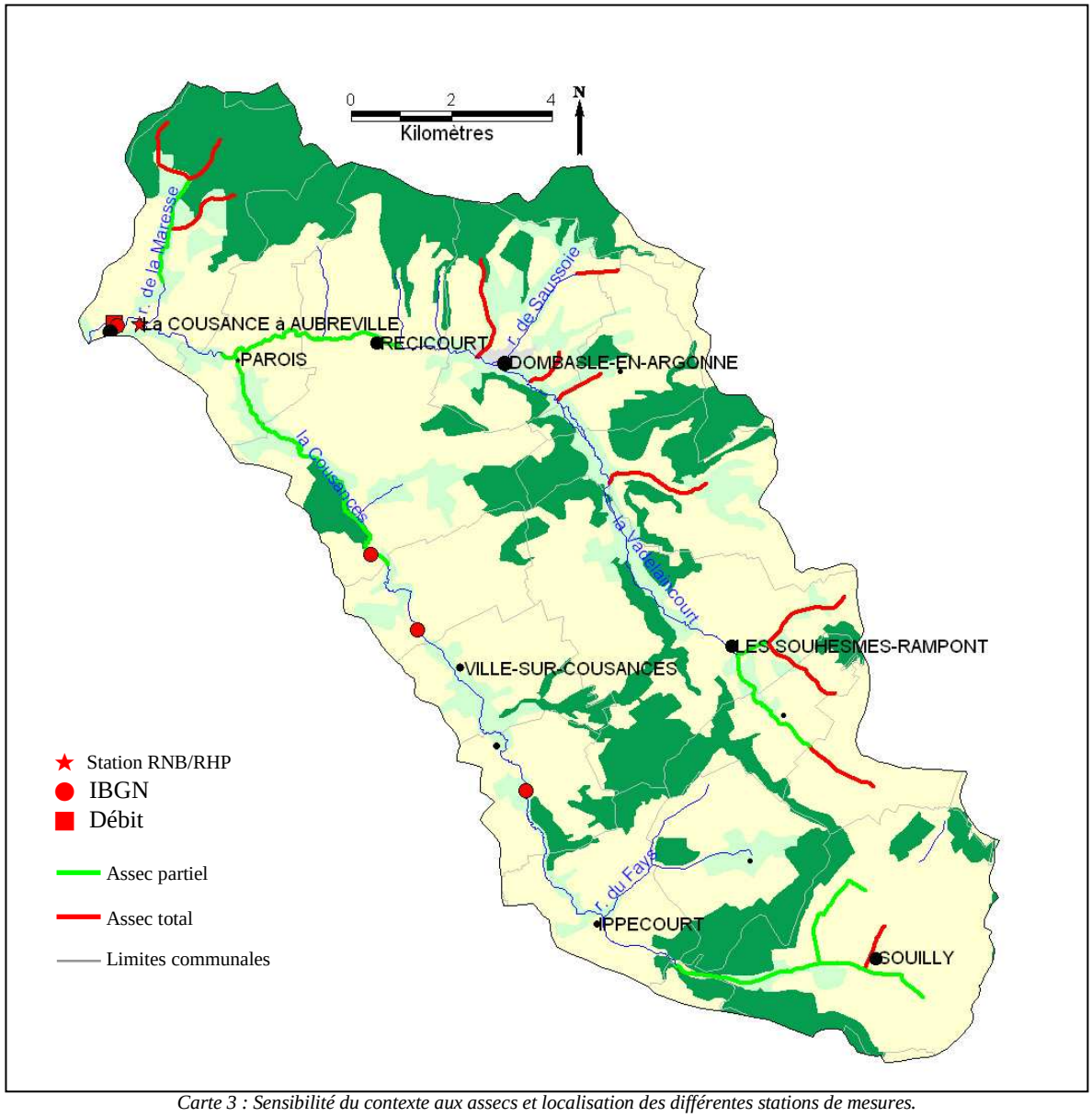

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

Les débits d'étiage sont naturellement faibles sur l'amont de la Cousances et de la Vadelaincourt, entraînant une diminution naturelle de la capacité d'accueil sur ces tronçons.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

  - Réseau RHP : (dernières pêches)

Pas de station.

  - Autres données :

Sondage piscicole : **La Cousances à Aubréville** (1983)
Surface prospectée : 900m²
Analyse des captures :

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
TRF	5	597
VAI	3	35,5
LOF	16	109
LPP	<<	1,1
BAF	<<	17
GOU	2	100
EPI	0,5	1,1
CHE	2	878
PER	<<	68
GAR	2	322
Total : 10	**30**	**2129**

- Zones de frai :

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Cousances » (sources : SDVP 55 et 08)

Remarque : On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

La localisation des frayères montre une bonne disponibilité des affluents en zones de reproduction alors que les cours d'eaux principaux ne présentent que des aires de reproductions éparses.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source

Très bon Passable Très mauvais
Bon Mauvais

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	SOURCE
La Cousance	Julvécourt	36	7	16	10/2003	AREA
La Cousance	Jubécourt amont	34	7	16	10/2003	AREA
La Cousance	Jubécourt aval	30	7	15	10/2003	AREA
La Cousance	Aubreville	34	7	16	08/2002	RT_AISNE

  - IBD :

/

  - IPR :

/

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Cousances »

AAPPMA de Dombasle

Cours d'eau : la Vadelaincourt

Autres lots : Ruisseau Saussoie, ruisseau Rouvy, ruisseau Grand

Effectifs de pêcheurs : 51

Empoissonnement :
3500 alevins, 195 kg fario,
250 arc en ciel

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

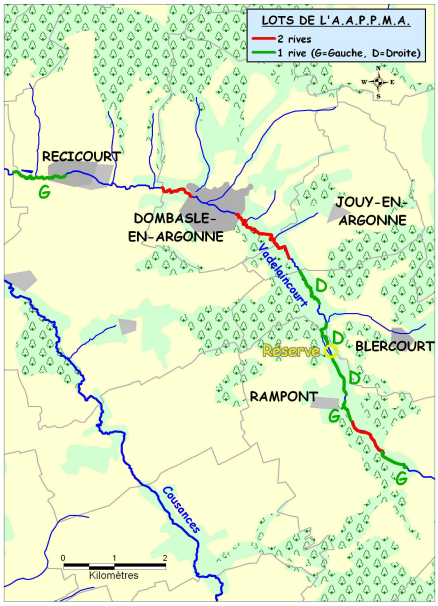

AAPPMA de Parois

Cours d'eau : la Vadelaincourt

Autres lots : la Cousances

Effectifs de pêcheurs : 46

Empoissonnement :
100 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

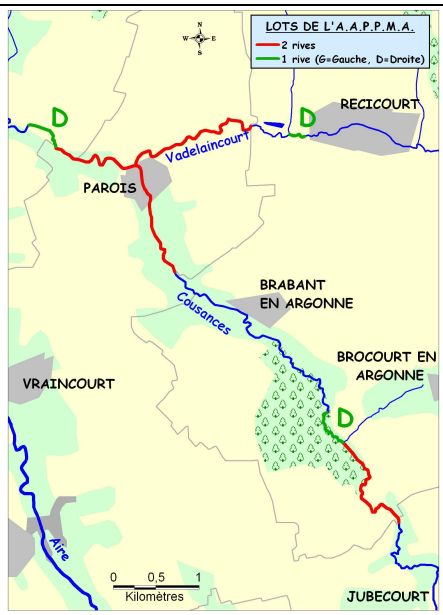

AAPPMA de Neuvilly

Cours d'eau : l'Aire

Autres lots : la Cousances
Etang des Bercettes

Effectifs de pêcheurs : 69

Empoissonnement :
80 kg fario, 40 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

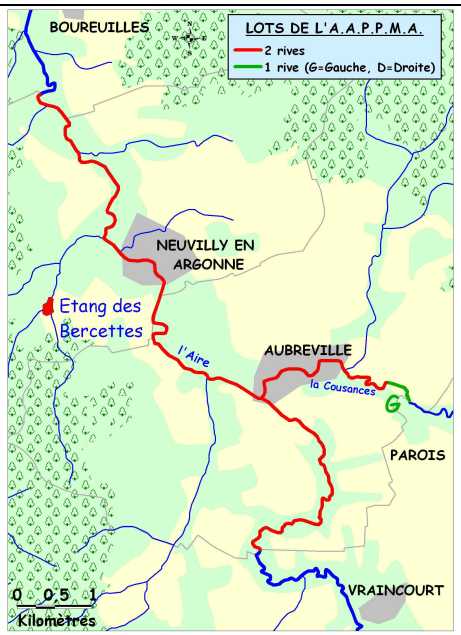

AAPPMA de Fleury sur Aire

Cours d'eau : l'Aire

Autres lots : la Cousances

Effectifs de pêcheurs : 257

Empoissonnement :
60000 œufs, 38000 alevins

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

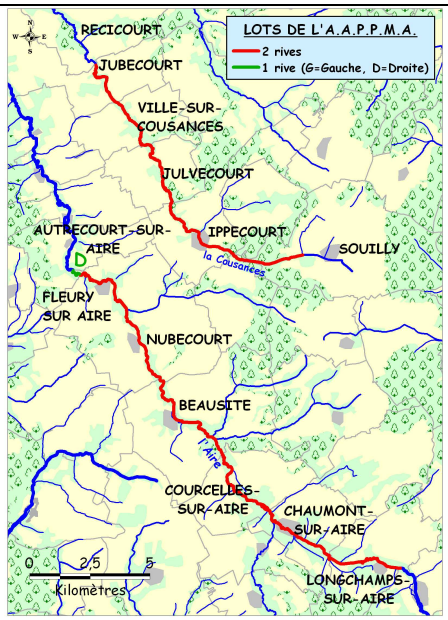

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDAF
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Dombasle, Parois, Neuvilly, Fleury Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55014	AUBREVILLE	Cousances r. de la Maresse	387
55117	CLERMONT-EN-ARGONNE	Cousances Vadelaincourt	1790
55155	DOMBASLE-EN-ARGONNE	Vadelaincourt r. de Saussoie r. de Rouvy	404
55251	IPPECOURT	Cousances r. du Fays	95
55257	JOUY-EN-ARGONNE	Vadelaincourt r. de Jouy	60
55286	LEMMES	Vadelaincourt	190
55385	NIXEVILLE-BLERCOURT	Vadelaincourt r. de la Grand	428
55395	OSCHES	Cousances r. du Fays	46
55419	RECICOURT	Cousances Vadelaincourt r. le Gd Ru r. de Vau	309
55453	SAINT-ANDRE-EN-BARROIS	Cousances	46
55497	LES SOUHESMES-RAMPONT	Vadelaincourt r. de Mala	314
55498	SOUILLY	Cousances	281
55525	VADELAINCOURT	Vadelaincourt r. de Mala	60
55567	VILLE-SUR-COUSANCES	Cousances	110

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
55023	AVOCOURT	112
55047	BETHELAINVILLE	179
55489	SIVRY-LA-PERCHE	281

Structures intercommunales :

- **Communauté de Communes du Centre Argonne** : Clermont-en-Argonne, Les Islettes, Dombasle-en-Argonne, Aubréville, Rarécourt, Neuvilly-en-Argonne, Futeau, Récicourt, Brabant-en-Argonne, Froidos, Le Neufour, Le Claon, Brocourt-en-Argonne, Jouy-en-Argonne, Lachalade.
- **Communauté de Communes de Souilly** : Ancemont, Nixéville-Blercourt, Les Monthairons, Les Souhesmes-Rampont, Souilly, Tilly-sur-Meuse, Villers-sur-Meuse, Lemmes, Landrecourt-Lempire, Ville-sur-Cousances, Rambluzin-et-Benoîte-Vaux, Récourt-le-Creux, Senoncourt-les-Maujouy, Julvécourt, Heippes, Vadelaincourt, St-André-en-Barrois, Osches.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le contexte :

- 1 site Natura 2000 : « Pelouses de Sivry-la-Perche et Nixeville »
- 1 ZNIEFF de type 1 : « La Côte du Barrois à Nixéville »
- 1 Site classé : « Orme et tertre du Mont des Trois Croix » (Jouy-en-Argonne).
- 1 Espace Naturel Sensible : « Côte du Barrois à Nixéville-Blercourt ».

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

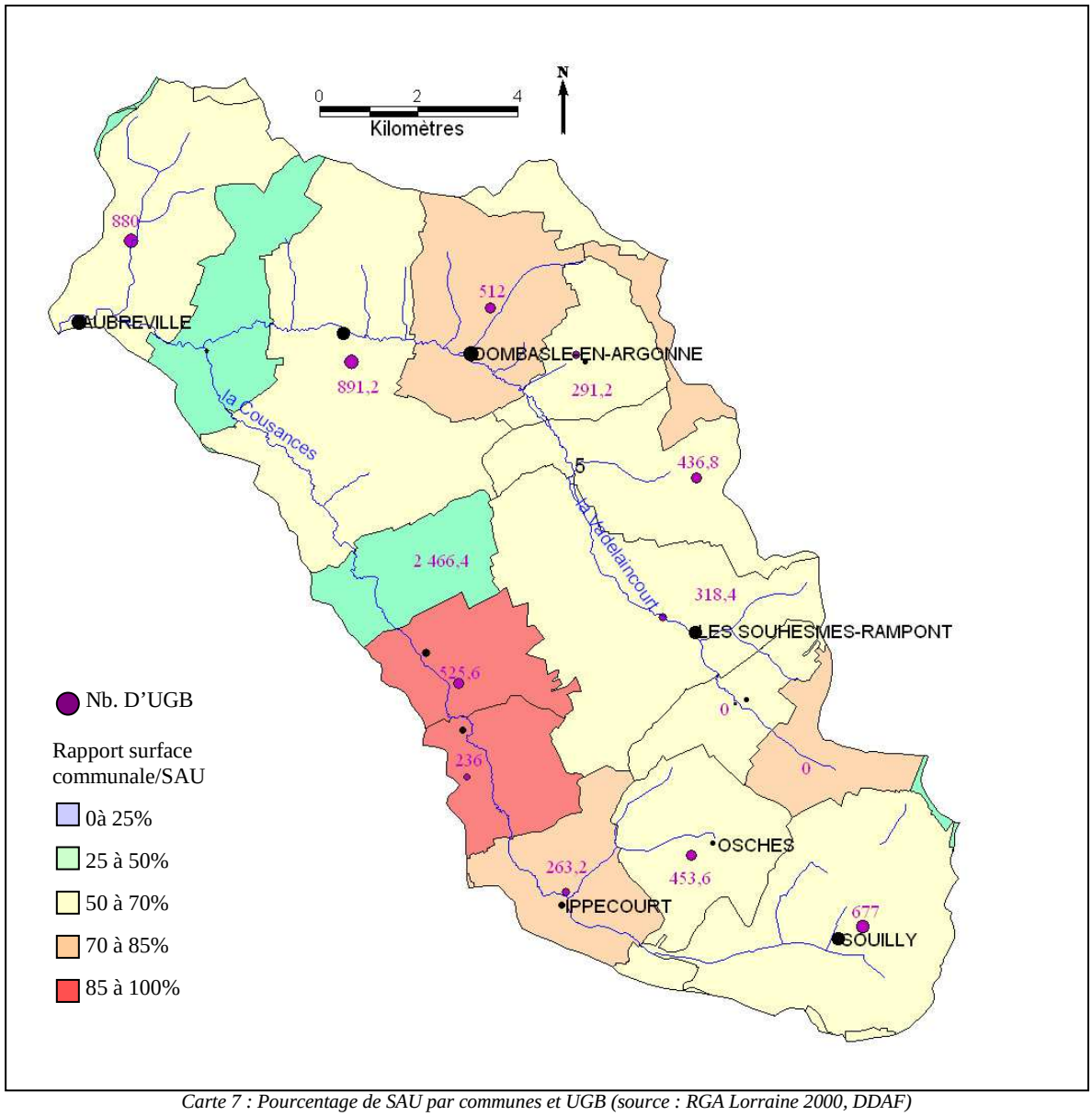

Carte 7 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

Situation agricole en 2000		
Superficie considérée (ha)		16828
SAU (ha)		9928
SAU (%)		59
Cheptel		
UGB	Effectifs	8549
	Nb. De têtes par ha de BV	0,5

Les cultures :

Depuis 1979, la SAU est en constante augmentation sur le contexte et atteint presque les 60% aujourd'hui.
La vocation de ses surfaces a également évoluée : on observe une augmentation des parcelles cultivées et une baisse des surfaces toujours en herbe.

L'élevage :

Les effectifs des élevages se maintiennent d'une manière générale pour les bovins et les ovins mais ont doublés pour les porcins depuis 1979.

La forêt :

La forêt est peu représentée, elle occupe environ 20% du territoire et est principalement répartie sur la bordure nord du contexte.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'assainissement collectif sur le contexte

4.2.2. Rejets industriels :

Aucune industrie polluante sur le contexte « Cousances ».

4.3. Les prélèvements :

Carte 8 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

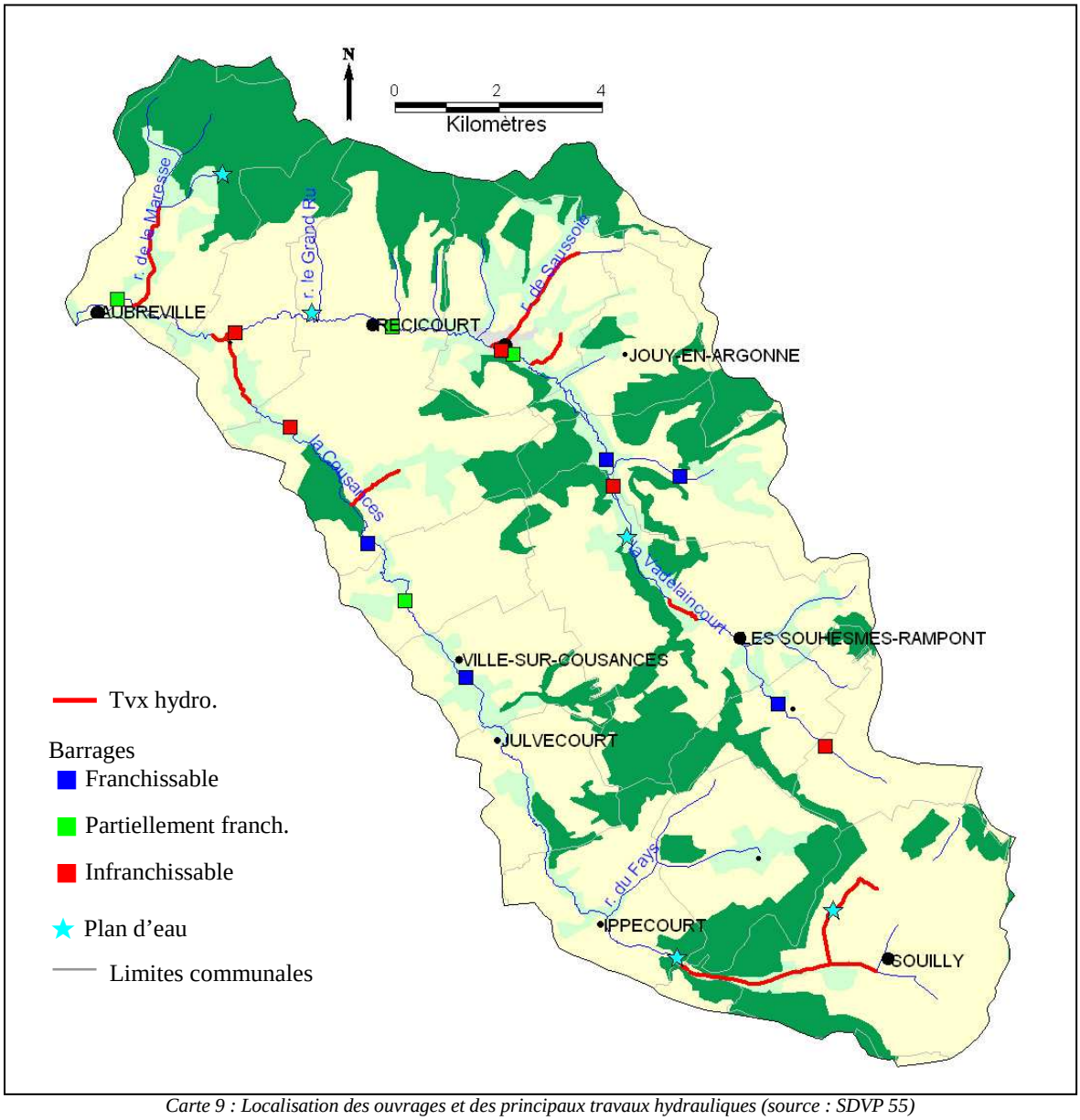

Carte 9 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Moulin d'Aubréville	désaffecté	oui	AP 7/04/1883	vannage	Partiellement franchissable	0.5	AUBREVILLE
Moulin de Brabant	désaffecté		AP 21 mai 1876	vannes	Infranchissable	2	RECICOURT
Seuil des Vraux				seuil	Franchissable	0.5	RECICOURT
Moulin de Jubecourt	désaffecté		AP 3/01/1870	vannes	Partiellement franchissable	1	CLERMONT-EN-ARGONNE
Moulin/scierie de Ville-sur-Cousances	désaffecté		AP 21/11/1876	vannes	Franchissable	0.5	
Moulin de Parois	désaffecté	Oui	OR 2/05/1827	vannes	Infranchissable	1.5	CLERMONT-EN-ARGONNE
Moulin de Dombasle – prise d'eau	désaffecté			vannes – PAP	Partiellement franchissable	1.2	DOMBASLE-EN-ARGONNE
Moulin de Blercourt	désaffecté	oui	AP 18/02/1872	vannes	Franchissable	0	NIXEVILLE-BLERCOURT
Moulin de Rampont	autoconsommation	oui	?	turbine, vannes, busage	Infranchissable	4	NIXEVILLE-BLERCOURT
Vannage de Blercourt	réserve incendie		/	vannes	Franchissable	1	NIXEVILLE-BLERCOURT
Vannage de Vadelaincourt			/	vannes	Franchissable	0.6	VADELAINCOURT
Seuil de Lemmes				seuil	Infranchissable	0	LEMMES
Moulin de Dombasle	désaffecté	oui	AP 8/01/1870	vanne	Infranchissable	2.5	DOMBASLE-EN-ARGONNE
Moulin de Récicourt	désaffecté	oui	AP 26/02/1874	vannes et rampe	Partiellement franchissable	1.5	RECICOURT

4.6. Extraction de granulats :

Néant

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
AUBR02	Etang des Fontaines aux Chênes	1.13	pisciculture	source	affluent	Aubréville
RECI01	Etang du Moie de la Vaux	1.8	pisciculture	la Vadelaincourt	La Vadelaincourt	Récicourt
SORA01	Etang du Grand Pré	1.8	pisciculture	r. Doua	Vadelaincourt	Rampont
SOUI01	Etang de Mazet	14	eau libre	source	fossé	Souilly

BASSIN DE LA MOSELLE

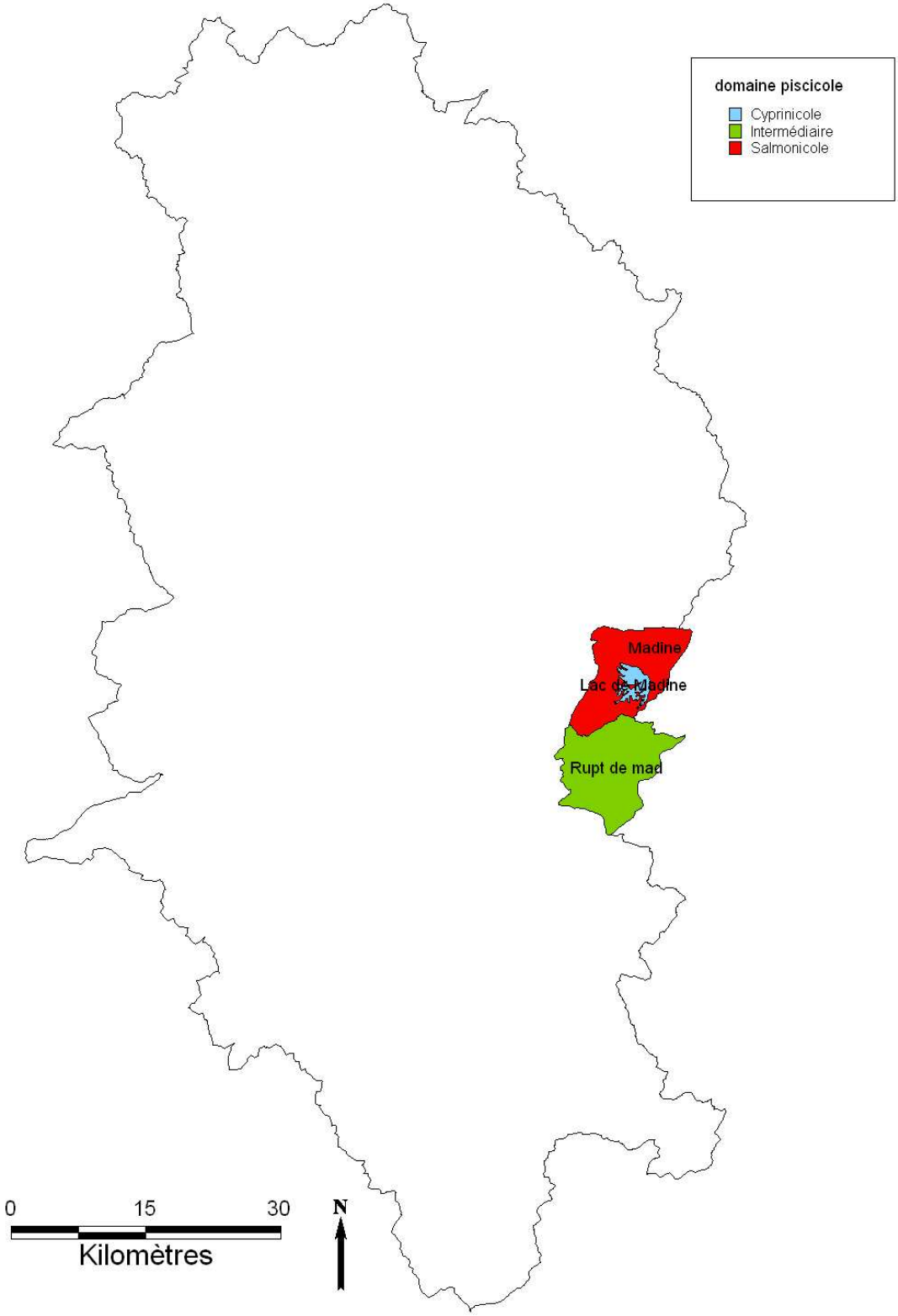

Contexte Rupt de Mad – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5527-IP+
Zone hydrographique	A730
Masse d'eau	FR_RB_A73
Typologie AERM	r. à eaux calmes et tempérées en région calcaire
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. R. de Ranaux
Cours d'eau	Rupt de Mad
Type de contexte	Intermédiaire perturbé+
Espèce repère	Truite fario + brochet
Carte IGN	3214^{E}

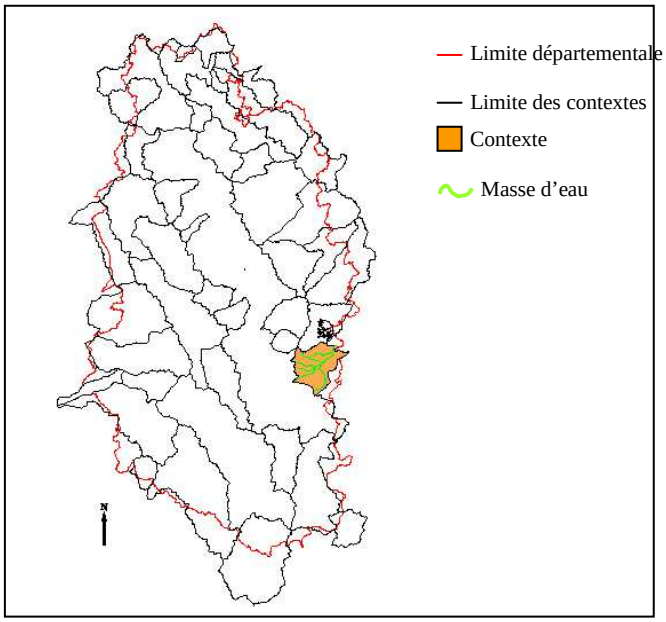

Carte 1 : Localisation du contexte « Rupt de Mad » dans le département de la Meuse.

Le contexte « Rupt de Mad » se situe à l'est du département de la Meuse, en limite de la Meurthe et Moselle.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

Le Rupt de Mad prend sa source dans les Côtes de Meuse puis l'ensemble du réseau hydrographique du contexte traverse la plaine argileuse de la Woëvre : les cours d'eau serpentent dans de vastes zones agricoles et ont une pente assez faible, le ruissellement est important.

A sa sortie du département, le Rupt de Mad atteint le plateau calcaire de Haye et s'écoule dans une vallée beaucoup plus encaissée.

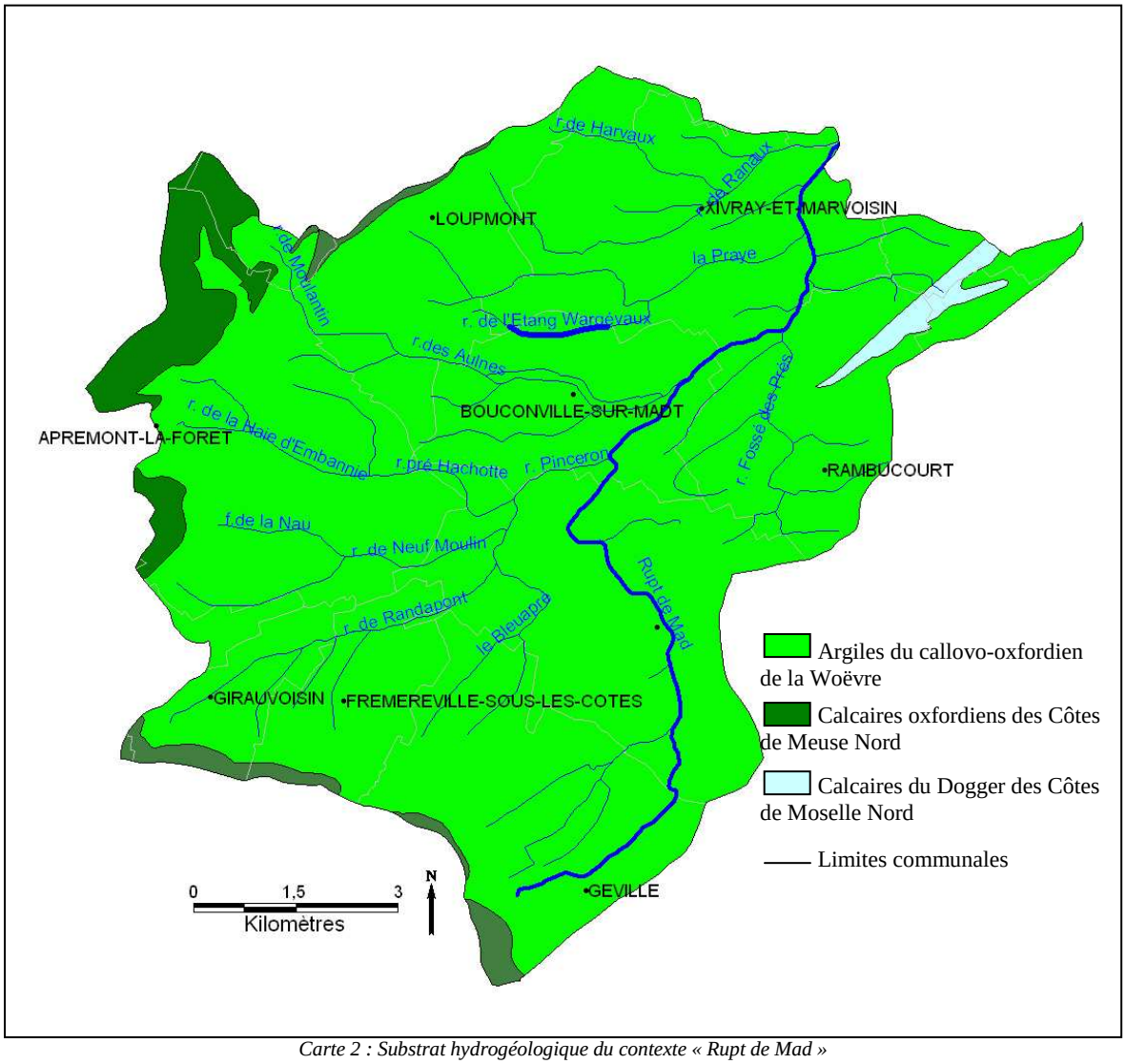

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Rupt de Mad »

2.2. Réseau hydrographique :

Le Rupt de Mad est un affluent rive gauche de la Moselle. Il prend sa source sur le flanc est des Côtes de Meuse, par environ 270 m d'altitude et conflue dans la Moselle après avoir parcourut une cinquantaine de kilomètres.

Le contexte « Rupt de Mad » correspond à la partie amont et meusienne du bassin versant. Le Rupt parcourt sur ce secteur environ 15 km et est grossit par de nombreux affluents sur lesquels ont été implantés de nombreux étangs.

Les cours d'eau du contexte sont caractérisés par une faible pente, des écoulements lents et sont tous classés en deuxième catégorie piscicole.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro	Cours d'eau	Confluence	Rive	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
A7300200	Rupt de Mad	/	/	15,7	5,25	3,0
A7300380	r. Randapont	Rupt de Mad	G	8,2	3,2	5,2
A7300460	r. le Bleuaprè	Randapont	D	3,5	/	4,0
A7300500	r. de Neuf Moulin	Randapont	G	4,6	1,40	5,7
A7300530	r. de la Haie d'Embannie	Randapont	G	5,7	1,50	6,5
A7300600	r. des Aulnes	Rupt de Mad	G	7,6	1,65	6,8
A7300640	r. de l'Etang de Refure	r. des Aulnes	D	2,8	/	1,4
A7300730	r. du Fossé des Prés	Rupt de Mad	D	4,3	1	3,5
A7300760	r. de l'Etang de Maux la Chèvre	Fossé des Prés	G	2,6	0,6	2,6
A7300830	r. de Sinsaurupt	Rupt de Mad	G	1,1	/	6,6
A7300880	r. de la Praye	Rupt de Mad	G	6,4	1,20	3,3
A7300890	r. de l'Etang de Wargévaux	La Praye	D	2,9	2	2,4
A7300940	r. de Ranaux	Rupt de Mad	G	6,4	1,8	6,8
A7300950	r. de Cuminpré	r. de Ranaux	G	1,4	0,6	7,3
A7300960	r. de Harvaux	r. de Ranaux	G	3,0	0,8	6,3
A730-	Affluents sans nom	/	/	43	<1m	9,5

2.2.2. Topographie :

Profil en long du Rupt de Mad sur le contexte « Rupt de Mad »

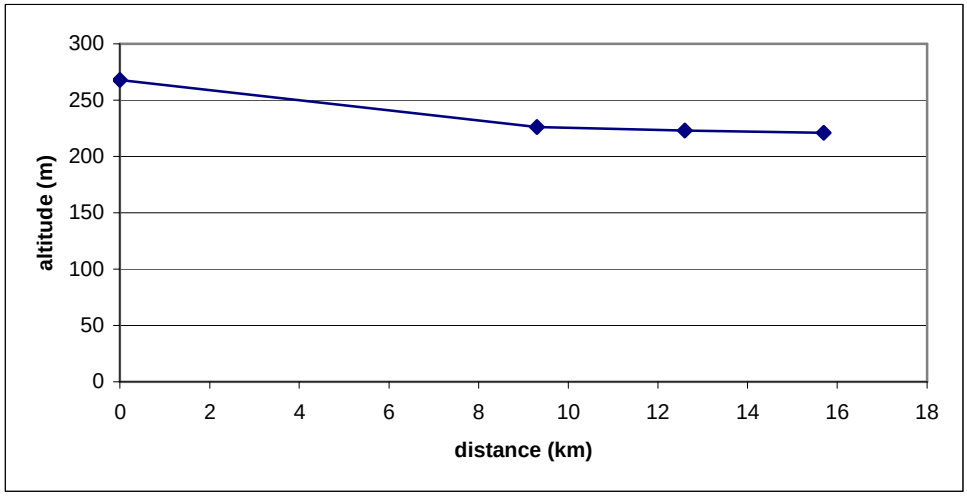

Pente naturelle moyenne : 3‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Débits caractéristiques calculés pour la période 1971-1990, DIREN Lorraine

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km²)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
Rupt de Mad	Bouconville	53,1	0,525	0,003	0,002
Rupt de Mad	Confl. R. de Ranaux	103,4	0,990	0,014	0,010

- Sensibilité aux étiages : (enquête auprès des AAPPMA et Brigade départementale du CSP, 2003)

La totalité du réseau hydrographique s'écoulant sur un substrat argileux, les infiltrations sont faibles et les cours d'eau ne connaissent pas d'assec.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

- données RHP : Pas de station

- Autres données : Etude piscicole dans le cadre du contrat de rivière, campagne 2005 (suivi de l'évolution du peuplement piscicole pendant la période 1999-2005, DR CSP) :

Le Rupt de Mad à Xivray-Marvoisin :

Espèces	1999		2005	
	Effectif/100m²	Biomasse (g/100m²)	Effectif/ 100m²	Biomasse (g/100m²)
ABH			0,1	0,1
BRO	2,7	585,3	2	222
CHE	1,7	58,3	0,1	13
GAR	53	351,7	13	294
GOU	0,3	0,1		
LOR	1,7	11,3	2	10
PER	1,7	81,3	2	45
ROT	0,7	2	7	41
TAN	1,3	233,7	3	190
VAN			0,1	5
Total	**63,1**	**1323,7**	**29,2**	**820**

En 1999, le peuplement est composé de 8 espèces contre 9 en 2005. Le goujon (abondance faible) disparaît de l'échantillon au profit de l'Able de Heckel, petit cyprinidé d'eaux calmes dont la répartition est étroitement liée à l'activité de pisciculture, et de la vandoise, cyprinidé rhéophile. Ces deux espèces sont également très faiblement représentées (1 individu).

Les espèces centrales sur la station sont des espèces d'eaux calmes (BRO, TAN, ROT, GAR), en accord avec les faciès de la station. La composition du peuplement piscicole montre une grande stabilité entre les campagnes, on remarque cependant que le peuplement observé est peu en rapport avec la typologie théorique (B6), dominée normalement par les cyprinidés rhéophiles.

- Zones de frai :

Aucune zone de frayère n'est répertoriée sur le contexte, ni pour le brochet, ni pour la truite, cependant, la présence de juvéniles de brochet lors de la pêche électrique de 2005 à Xivray-Marvoisin atteste de leur reproduction dans le secteur.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Il n'existe aucune station de mesure de la qualité de l'eau sur le contexte « Rupt de Mad ». La station retenue pour évaluer la qualité de l'eau du Rupt de Mad se situe dans le département de Meurthe-et-Moselle, à Essey-et-Maizerais, à environ 4,5 Km en aval de la limite du contexte. Cette station reflète donc la qualité de l'eau de l'ensemble du contexte.

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Rupt de Mad	Essey-et-Maizerais	46	68	72	72	35	2005	RNB
Rupt de Mad	Essey-et-Maizerais	46	70	72	72	19	2004	RNB
Rupt de Mad	Essey-et-Maizerais	40	63	32	65	47	2003	RNB
Rupt de Mad	Essey-et-Maizerais	59	56	69	57	36	2002	RNB

Très bon | Passable | Très mauvais

Bon | Mauvais

La qualité de l'eau du Rupt de Mad à Essey-Maizerais, est mauvaise du fait notamment de fortes concentrations en nitrates.
Les matières organiques et oxydables sont également un facteur limitant sur le contexte.
Ces paramètres déclassant, induits principalement par les activités agricoles (l'élevage est particulièrement représenté sur le contexte) et le fort ruissellement sur un substrat argileux sont en baisse grâce aux actions programmées dans le Contrat de Rivière, notamment l'opération « Ferti-mieux », menées sur l'ensemble du bassin versant (modifications des pratiques en matière de gestion de l'azote, limitation du lessivage…).

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Rupt de Mad	Essey-et-Maizerais	38	6	16	2004	RNB
Rupt de Mad	Essey-et-Maizerais	31	6	14	2003	RNB
Rupt de Mad	Essey-et-Maizerais	32	4	12	2002	RNB

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
Rupt de Mad	Essey-et-Maizerais	11,7	moyenne	2003	RNB
Rupt de Mad	Essey-et-Maizerais	12,5	moyenne	2002	RNB

- IPR : Pas de données

- Qualité physique : (AERM, 1995)

Indice général	Excellent à correct	Assez bon	Moyen à Médiocre	Mauvais	Très mauvais
% de linéaire	0	2	98	0	0

Le Rupt de Mad présente une qualité physique globale moyenne à médiocre sur quasiment l'ensemble du contexte.

Ce niveau de qualité correspond à une banalisation de l'ensemble du cours d'eau due aux multiples curages, recalibrages et rectifications de tracé réalisés à plusieurs reprises.
Le lit présente le plus souvent une allure de fossé rectiligne, de morphologie uniforme et sans végétation sur les berges.

Il faut noter que cette évaluation du milieu physique, datant de 1995, ne prend pas en compte les actions du contrat de rivière du Rupt de Mad, approuvé en 1997.

Les opérations mises en œuvre par le contrat participent à la restauration de la diversité physique du cours d'eau : amélioration de la diversité du lit mineur, gestion sélective des embâcles, restauration des berges et de la ripisylve…

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

Aucune AAPPMA sur le Rupt de Mad.

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	2ème catégorie
POLICE PECHE	DDAF 55
POLICE EAU	DDAF 55
GESTIONNAIRE	Particuliers Collectivités.

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
54499	SEICHEPREY	affluents	81
55012	APREMONT-LA-FORET	r. Haie d'Embannie r. des Neufs Moulins	343
55062	BOUCONVILLE-SUR-MADT	Rupt de Mad r. des Aulnes	85
55085	BROUSSEY-RAULECOURT	Rupt de Mad r. le Bleuaprè	218
55196	FREMEREVILLE-SOUS-LES-COTES	r. Randapont	78
55212	GIRAUVOISIN	r. de Randapont	76
55258	GEVILLE	Rupt de Mad r. Bleuaprè	498
55303	LOUPMONT	r. la Praye	89
55412	RAMBUCOURT	r. des Bons Prés	129
55528	VARNEVILLE	r. des Aulnes	65
55586	XIVRAY-ET-MARVOISIN	Rupt de Mad r. de Ranaux r. de Harvaux	108

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
54057	BEAUMONT	63
55058	BONCOURT-SUR-MEUSE	352
55460	SAINT-JULIEN-SOUS-LES-COTES	142
55463	SAINT-MIHIEL	5344

Communautés de communes :

- **Communauté de communes de la Petite Woëvre*** : Géville, Apremont-la-Forêt, Broussey-Raulecourt, St Julien-sous-les-Côtes, Rambucourt, Xivray-et-Marvoisin, Loupmont, Bouconville-sur-Madt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Girauvoisin, Montsec, Varnéville, Richecourt, Lahayville.
(communes du contexte)
* Codecom possédant la compétence hydraulique

3.4. Zones particulières, réglementation…

L'ensemble du contexte est sur le territoire du Parc Naturel Régional de Lorraine (partie ouest) et on recense :

- 2 sites Natura 2000 :
  - Forêt humide de la Reine et caténa de Rangeval
  - Hauts de Meuse, complexe d'habitats éclaté
- 1 ZNIEFF 2 :
  - Forêt de la Reine
- 11 ZNIEFF de type 1 :
  - Vallée du Rupt de Mad en aval de Bouconville
  - Etangs (Girondel, Wargevau, La Grande Croix, Maux-la-Chèvre, Bitronaux, Blonniaux)
  - Fort de Jouy-sous-les-Côtes
  - Pelouses à Frémeréville-sous-les-Côtes
  - Fort de Liouville
  - Le Mont « les Grivottes ».
- 1 ZICO :
  - Forêt de la Reine
- 11 Espaces Naturels Sensibles, dont un chapelet d'étangs (Etangs de Blonnaux, de Maux la Chèvre, du Neuf Moulin, de Bitronaux, de Refure, de Nagévau et de la Grande Croix), ainsi que :

- « Prairies d'Apremont-la-Forêt »,
- « Côte sous le Jurat et Sape des Nègres »
- « Fort de Liouville »
- « Pelouses à Frémérèville-sous-les-Côtes »
- « Fort de Jouy-sous-les-Côtes ».

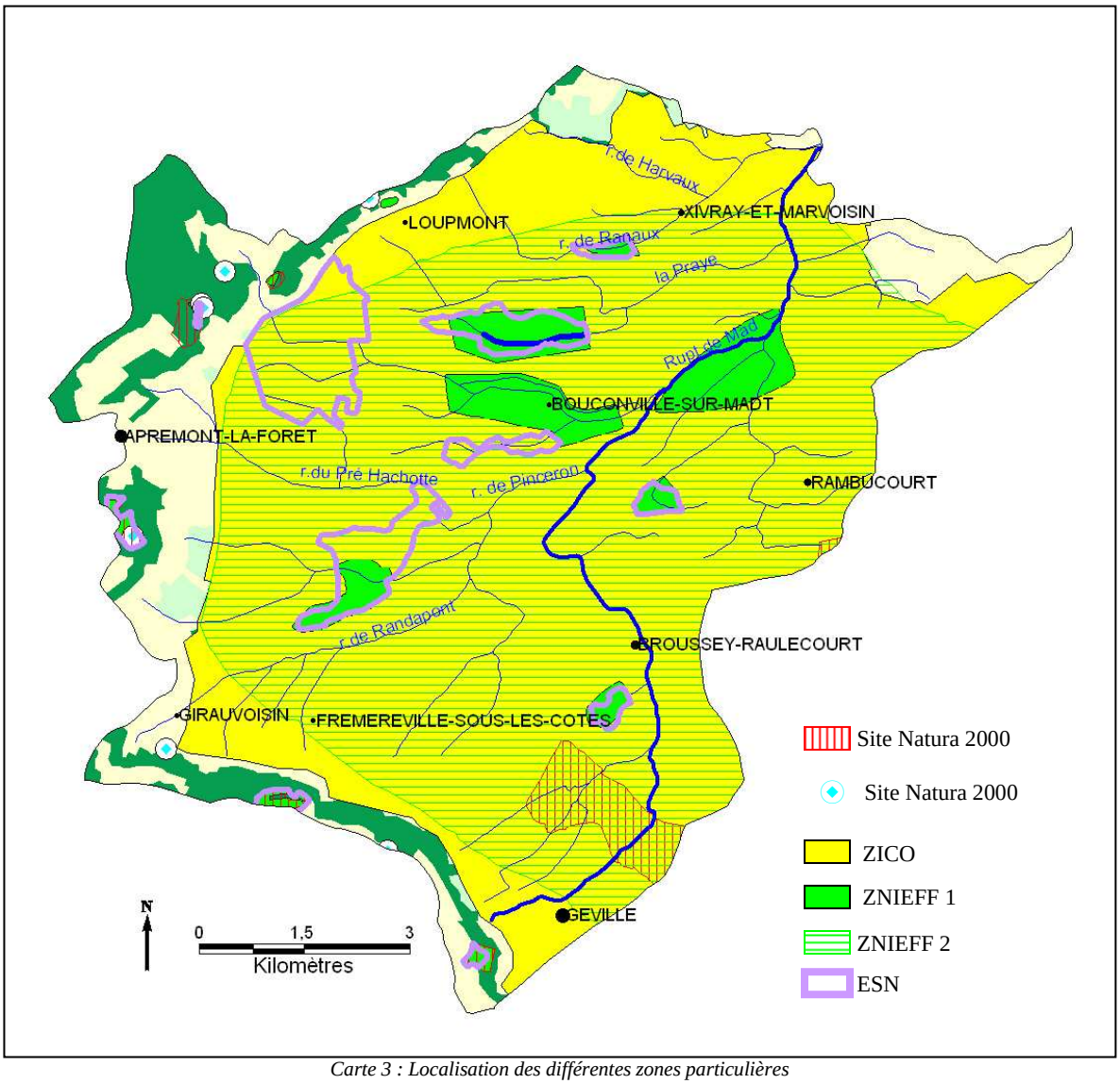

Carte 3 : Localisation des différentes zones particulières

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Superficie affectée au bassin versant (ha)		14513
SAU (ha)		8200
SAU (%)		56,5
Cheptel		
UGB	Effectifs	4415
	Nb. De têtes par ha de BV	0,3

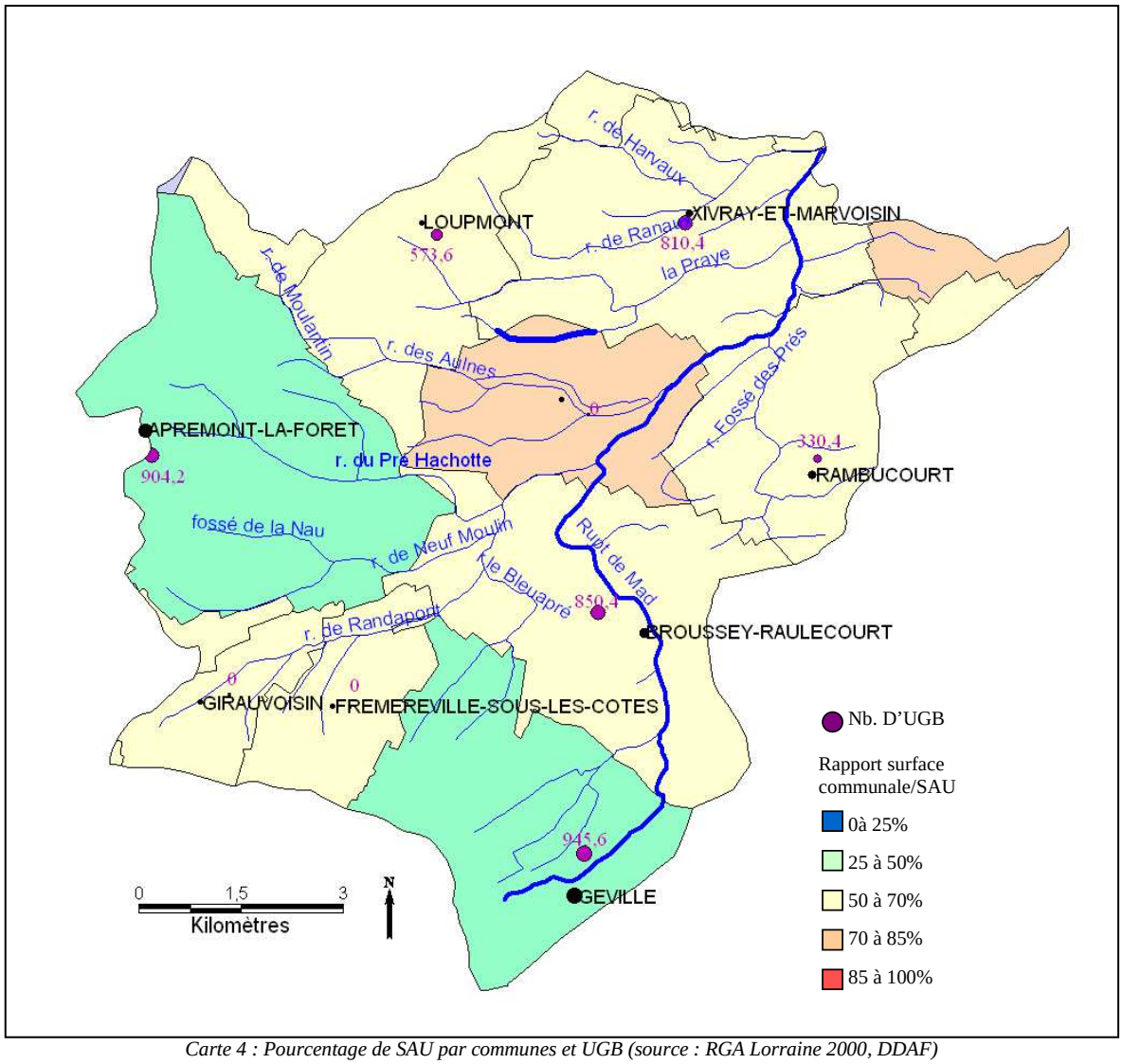

Carte 4 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

La plaine de la Woëvre sur laquelle s'écoule le Rupt de Mad est particulièrement favorable à l'agriculture. Sur le contexte, c'est l'élevage qui domine les activités agricoles et une grande partie du territoire est donc occupée par les prairies.

La forêt, très éparse sur le contexte ne représente qu'environ 1/5 de la surface.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'épuration collectif sur le contexte.

4.2.2. Rejets industriels :

/

4.3. Les prélèvements :

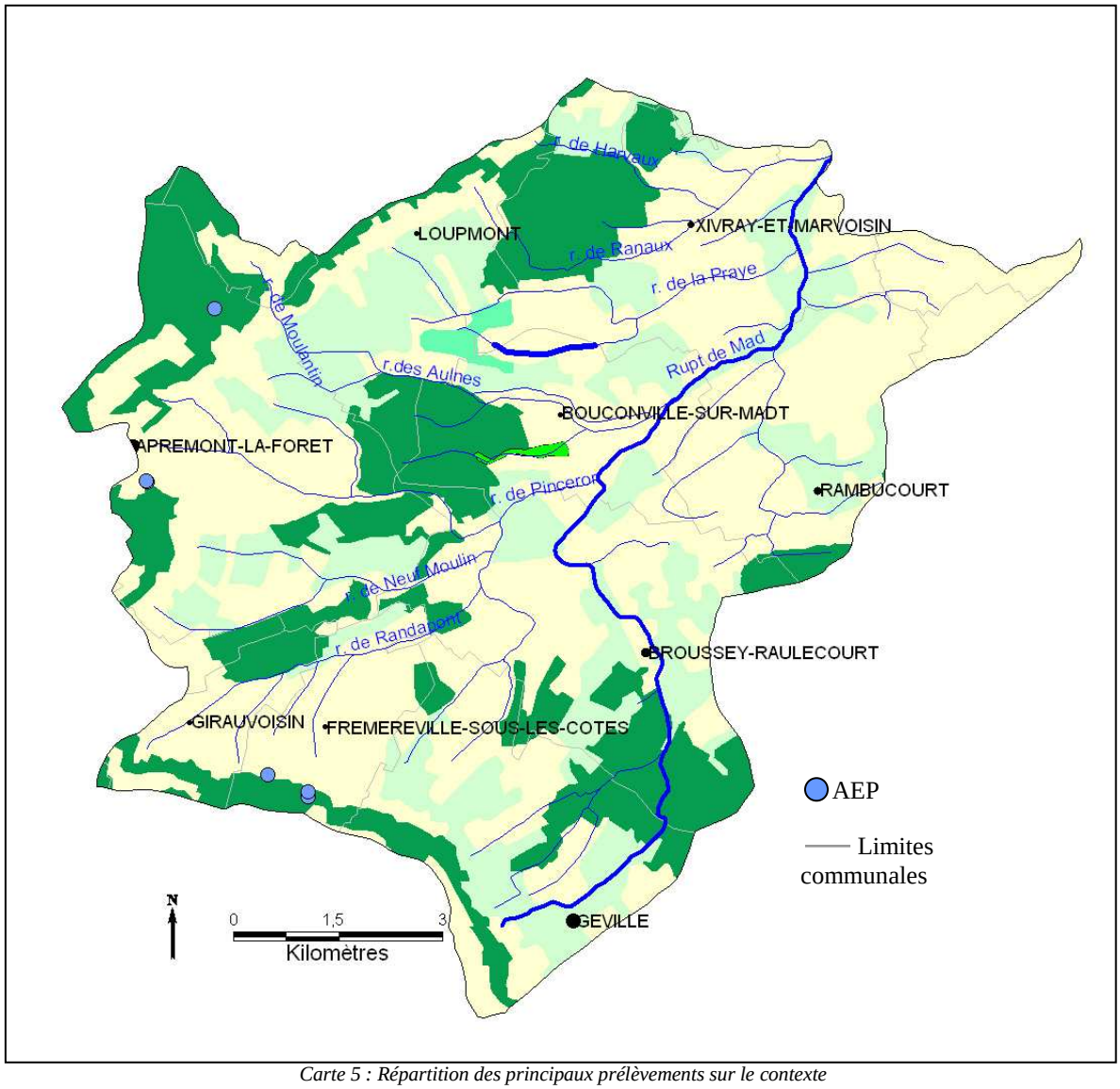

Carte 5 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

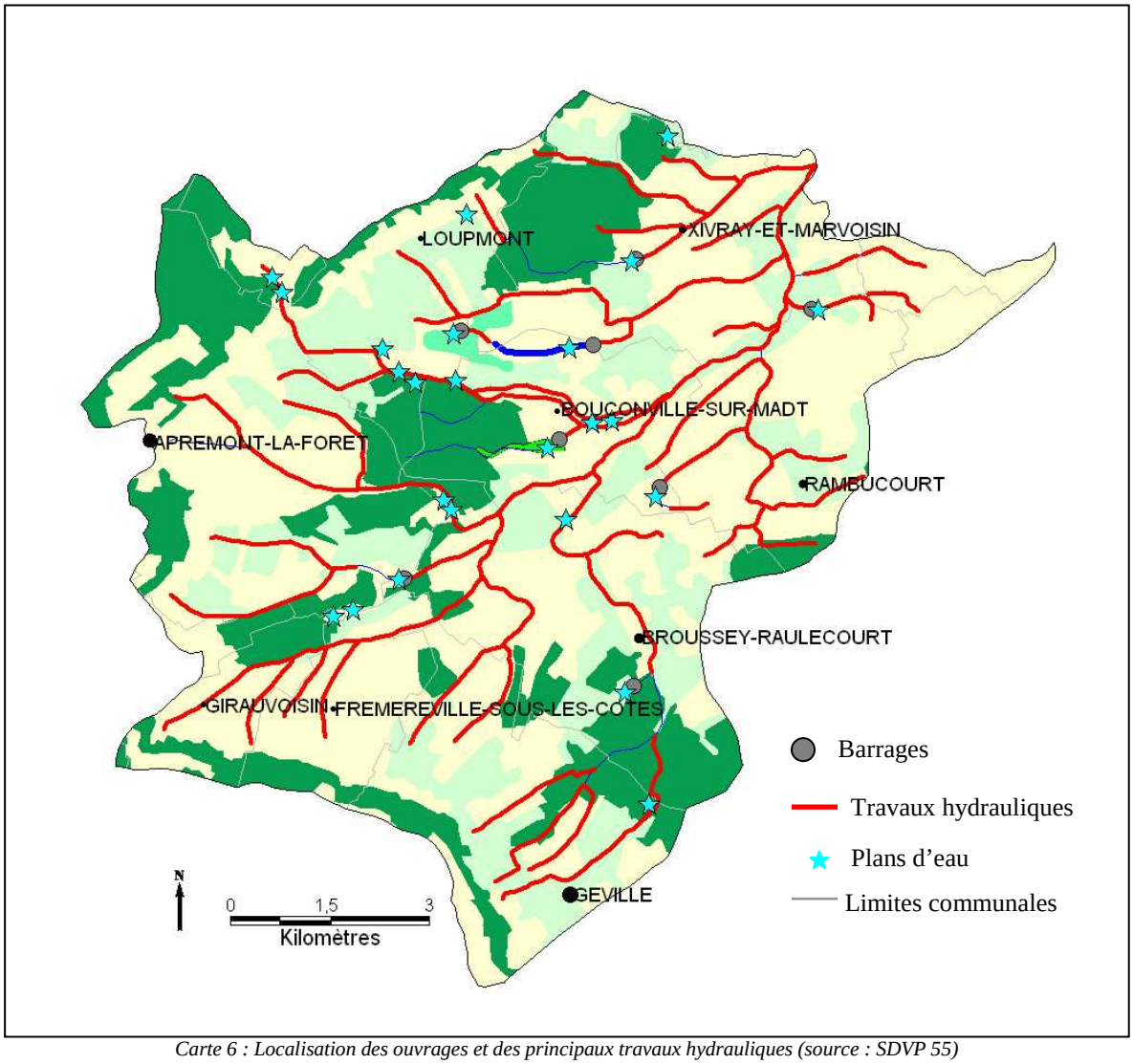

Carte 6 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

Tous les ouvrages recensés sur le contexte correspondent à des digues d'étangs.

4.6. Extraction de granulats :

/

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
LIOU01	Bitronneau	2.4	Pisciculture	Etang Bitronneau	Etang Neuf Moulin	Apremont la Forêt
BOMA01	Etang de Wargevaux	62.2	fondé en titre	Etang Petit Loupmont	r.la Praye	Bouconville sur Madt
BOMA04	Etang de Habeaumont	3	Eaux closes	ruissellement	/	Bouconville sur Madt
BOMA05	Etang de Girondel 01	3.5	fondé en titre	r. des Aulnes	r. des Aulnes	Bouconville sur Madt
BOMA06	Etang de Girondel 02	2.8	fondé en titre	r. des Aulnes	Etang de Girondel 01	Bouconville sur Madt
BOMA02	Etang de Refure	15	Pisciculture	r. des Aulnes	r. des Aulnes	Bouconville sur Madt
BOMA03	Etang de Maux la Chèvre	19	fondé en titre	affluent	affluent	Bouconville sur Madt
BROU01	Etang de Blonnaux	12	Fondé en titre	ruissellement	Rupt de Madt	Broussey Raulecourt
BROU02	Etang le Neuf Moulin	28	Fondé en titre	ruissellement – étang Bitronneau	r. de Neuf Moulin	Broussey Raulecourt
BROU03	Etang de Bouquenelle	7.8	Fondé en titre	r. du Pré Hachotte	r. du Pré Hachotte	Broussey Raulecourt
BROU04	Etang de Campré	1.3	Eau libre	Rupt de Madt	Rupt de Madt	Broussey Raulecourt
BROU05	Etang de Ramogin	1	Pisciculture	r. du Pré Hachotte	r. du Pré Hachotte	Broussey Raulecourt
JOUY01	Etang au Roin	3.8	Eau libre	Fossé du Roin	Fossé du Roin	Geville
GIRA01	Etang de Bitronnaux	5.5	Fondé en titre	Ruissellement	r. de Neuf Moulin	Girauvoisin
LOUP01	Etang le petit Loupmont	4.17	Non déclaré	Sources, ruissellement	affluent, Etang de Wargevaux	Loupmont
LOUP02	Plan d'eau Les Etats	2.2	Pisciculture	Sources, ruissellement	r. des Aulnes	Loupmont
LOUP03	Etang Sur le Ru (rive gauche)	0.84	Non déclaré	Sources, ruissellement	r. des Aulnes	Loupmont
LOUP04	Etang sur le Ru (rive droite)	1.68	Non déclaré	r. des Aulnes	r. des Aulnes	Loupmont
LOUP05	Etang A Lahaut*2	1.5	Non déclaré	Sources, ruissellement	affluent, fossé	Loupmont
Ramb03	Etang de Joujoulieu	3.5	Non déclaré	Source, affluent	affluent, Rupt de Mad	Rambucourt
VARN01	Etang du Fond de Beauvil	2	Eaux libres	Sources, ruissellement	r. du Moulantin	Varneville
VARN02	/ (7 bassins)	1.2	Eaux libres	Etang du Fond de Beauvil	r. du Moulantin	Varneville
XIVR01	Etang de la Grande Croix	7.5	Non déclaré	r. de Ranaux	r. de Ranaux	Xivray-Marvoisin
XIVR02	Etang le Renonsard	2.5	/	/	/	Xivray-Marvoisin

Contexte Madine – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5528-SP
Zone hydrographique	A732, A733
Masse d'eau	FR_RB_A73
Typologie AERM	r. à eaux vives et tempérées en région calcaire
Limite amont	Sources
Limite aval	r. de la Tuilerie (inclus)
Cours d'eau	r. la Madine
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3214^{E} 3314O

Le contexte « Madine » se situe au centre est du département de la Meuse.

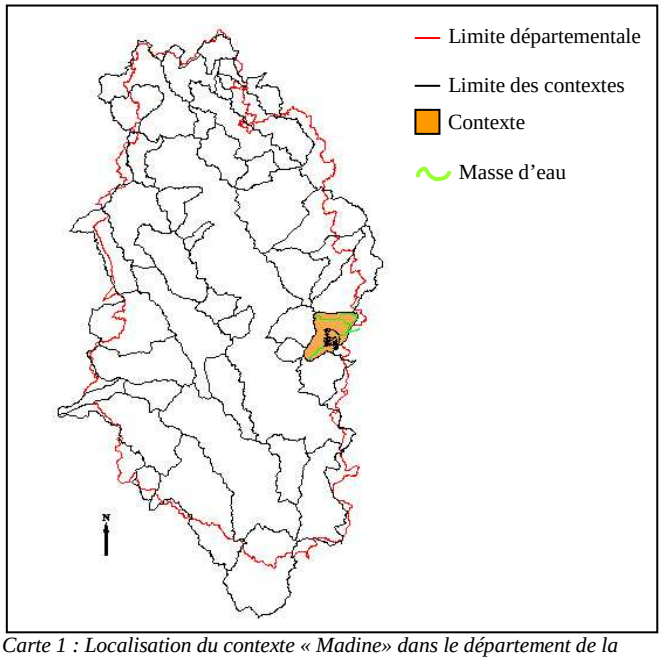

Carte 1 : Localisation du contexte « Madine» dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

Le contexte est bordé à l'ouest par les Côtes de Meuse qui constituent un substrat calcaire dans lequel prend naissance une partie des cours d'eau du contexte, dont le r. de la Madine. L'ensemble du réseau hydrographique s'écoule ensuite sur la plaine de la Woëvre, substrat argileux imperméable.

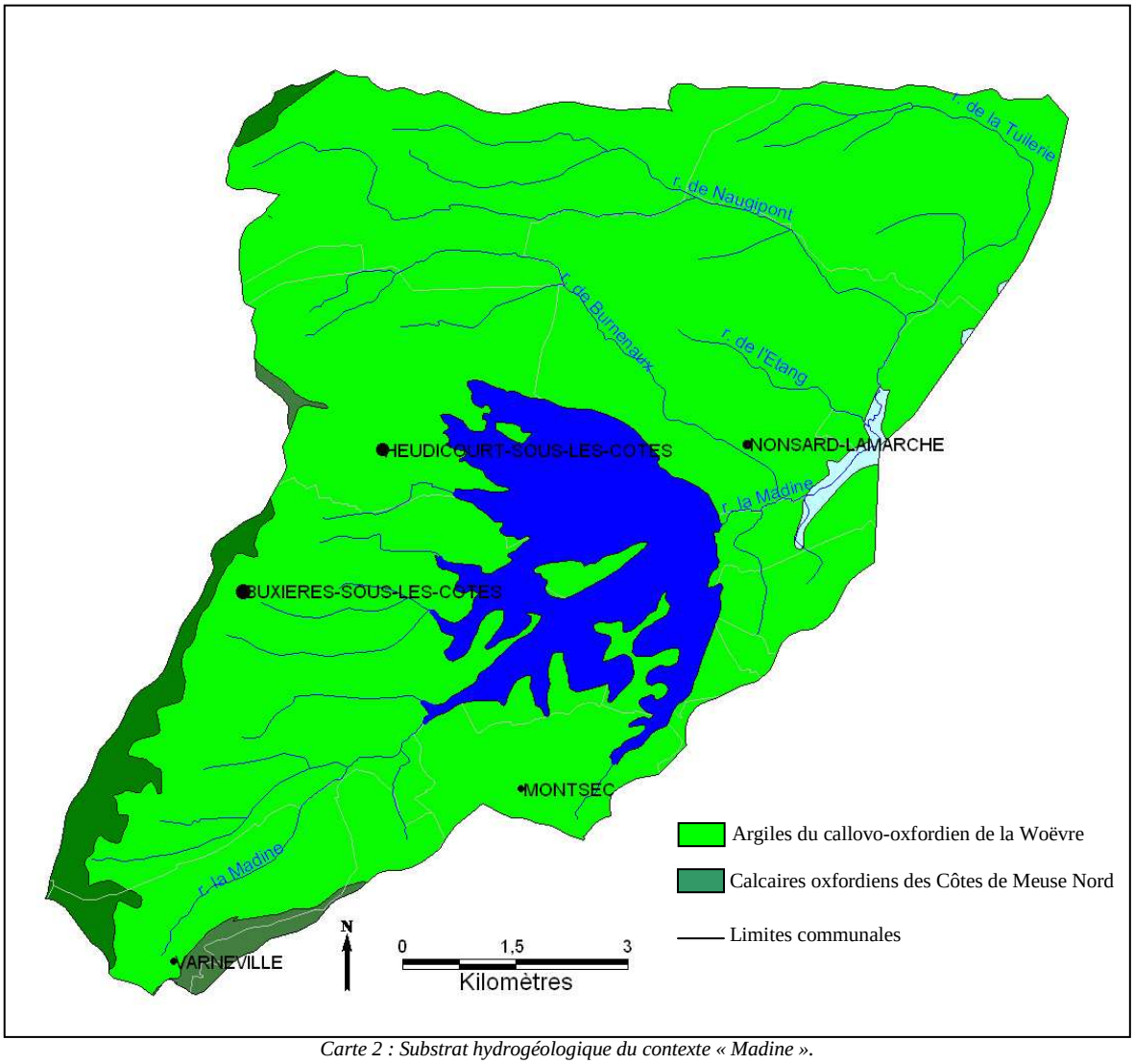

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Madine ».

2.2. Réseau hydrographique :

Le ruisseau de la Madine prend naissance au pied des Côtes de Meuse, à Varneville, par environ 265 m d'altitude. Il s'écoule vers le nord-est en recevant de nombreux affluents et conflue dans le Rupt de Mad après une vingtaine de kilomètres.

Cependant, son cours naturel, ainsi que celui de certains affluents, a été complétement intercepté par la retenue de Nonsard afin de créer le Lac de Madine : retenue artificielle qui doit jouer le rôle de soutien d'étiage pour le Rupt de Mad, cours d'eau alimentant en eau potable l'agglomération messine, par le biais de la retenue d'Arnaville.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
A7330210 A7320210	La Madine	/	/	12,5	4,5	4,2
A7330330	r. de la Tuilerie	r. la Madine	G	9,6	3,7	2,5
A7330350	r. de Naugipont	r. de la Tuilerie	D	10,5	3	5,9
A7330440	r. de l'Etang	r. de la Tuilerie	D	3		2,3
A7320570	r. de Burnenaux	r. de la Madine	G	8,6	3	5,5
A7320580	r. de l'Etang du Gd Monfaucon	r. de Burnenaux	D	2,4	3	5,0
A7320490	r. de l'Etang de Bailly	r. de la Madine	D	2		4,0
A7320390	r. de la Fontaine de l'Abreuvoir	r. de la Madine	G	3,8	1,5	21,3
-	Affluents	/	/	37,3	1,3	9

2.2.2. Topographie :

Profil en long du ruisseau de Madine sur le contexte « Madine » :

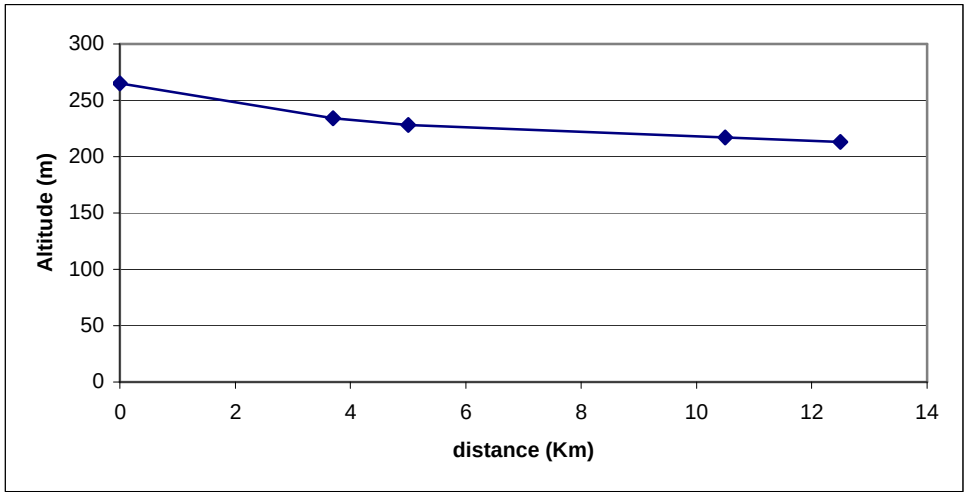

Pente naturelle moyenne : 4,2 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Pas de station de mesure du débit.

Débits caractéristiques calculés sur la période 1971-1990 (DIREN Lorraine)

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km^2)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
La Madine	Varnéville village	0,6	/	0,003	0,002
La Madine	Woinville	2,1	/	0,027	0,017
La Madine	Amont Lac de Madine	13,0	0,130	0,024	0,015
La Madine	Aval Lac	44,4	0,435	0,235	0,225
La Madine	Aval r. Burnenaux	60,5	0,595	0,245	0,235

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

/

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :
  - Réseau RHP : (dernières pêches)

Pas de station

  - Autres données : /

/

- Zones de frai :

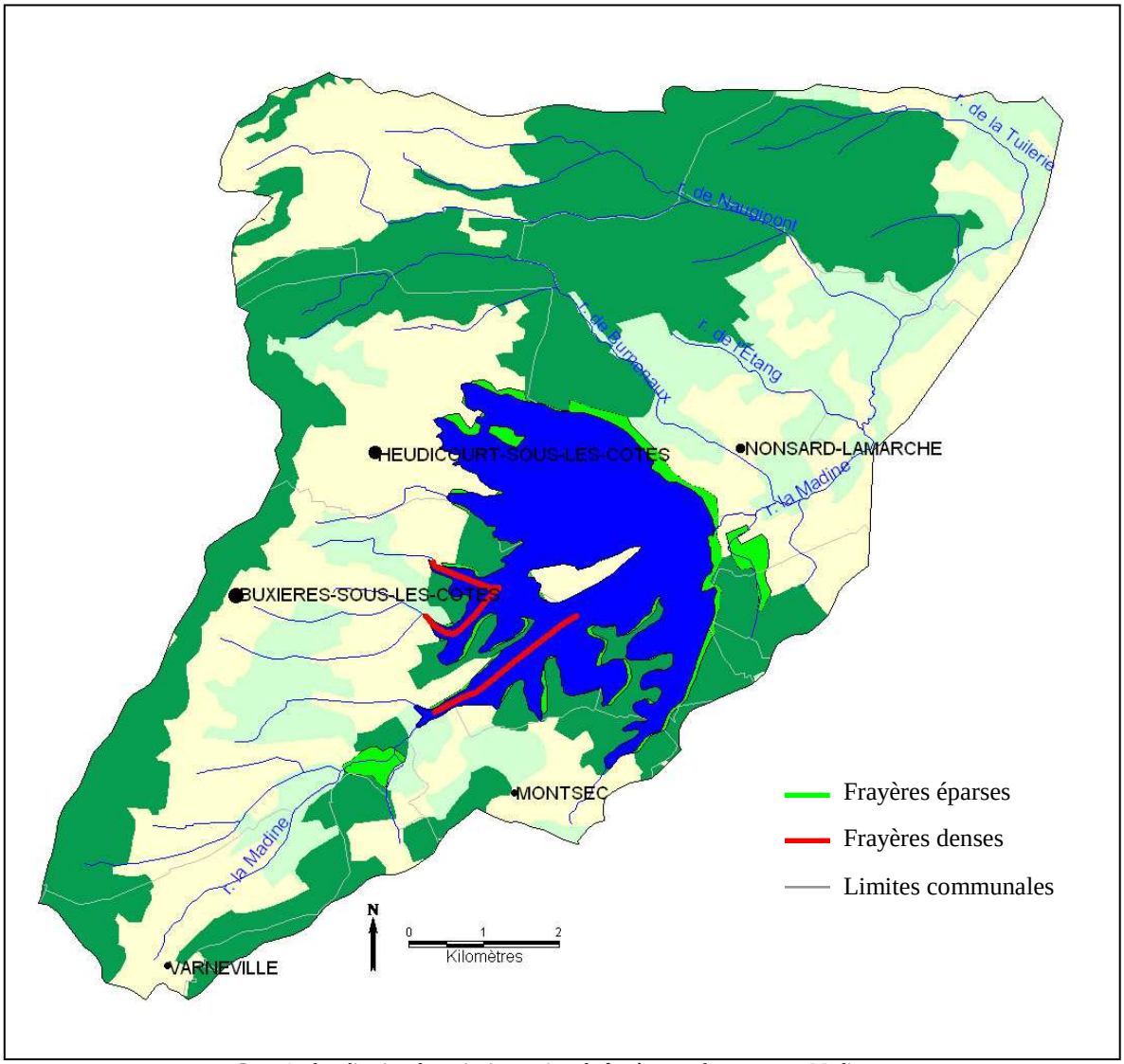

Carte 3 : localisation des principaux sites de frayère sur le contexte « Madine »

Aucune zone de frayère à truite n'est actuellement recensée sur le contexte. Les zones de frayères à brochets concernent le Lac de Madine (contexte individualisé).

2.2.5. Qualité de l'eau :

Pas de données

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

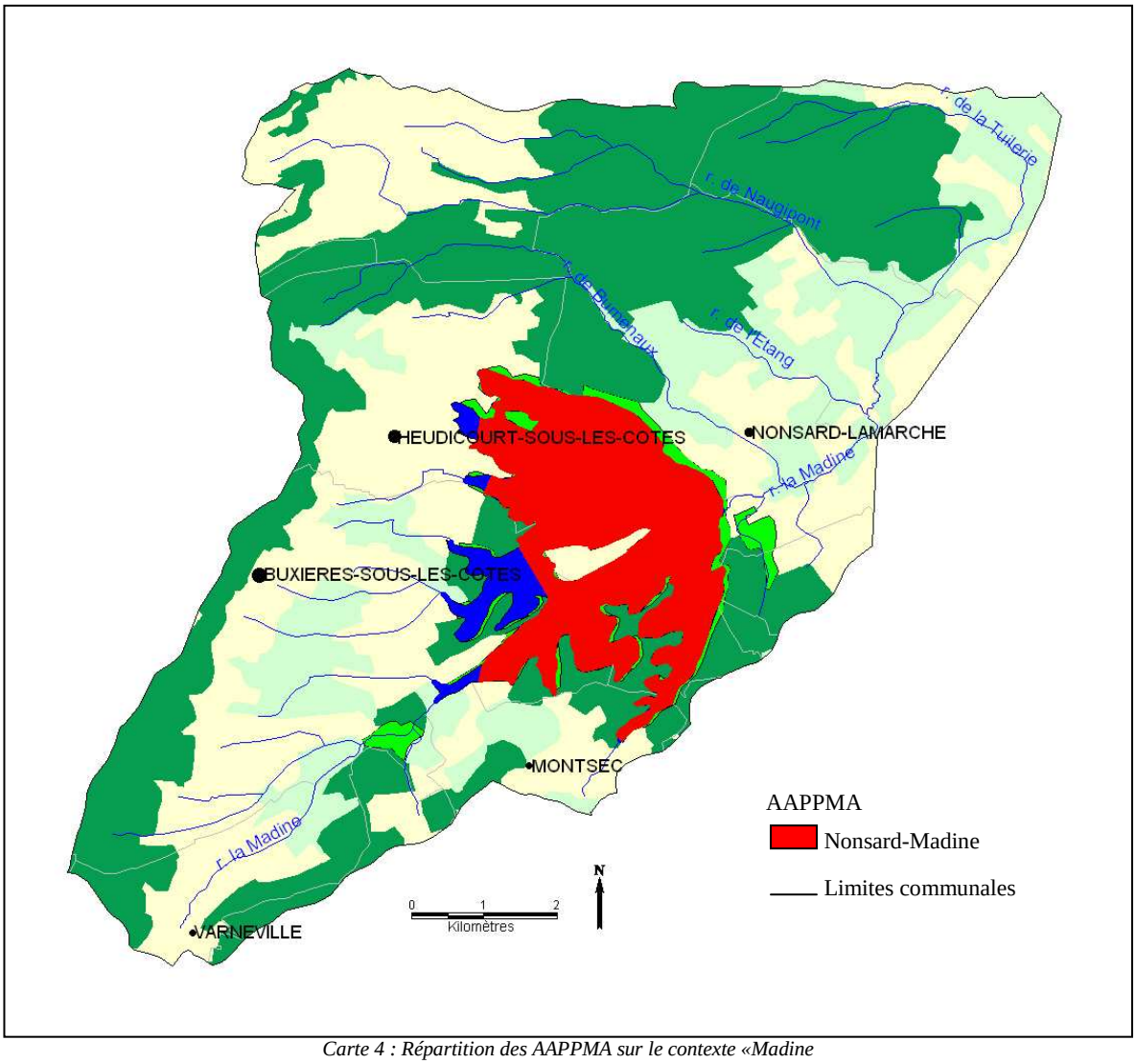

Carte 4 : Répartition des AAPPMA sur le contexte «Madine

AAPPMA de Nonsard Madine **Cours d'eau :** **Autres lots :** Lac de Madine **Effectifs de pêcheurs :** 500 **Empoissonnement :** **Origine des poissons déversés :**	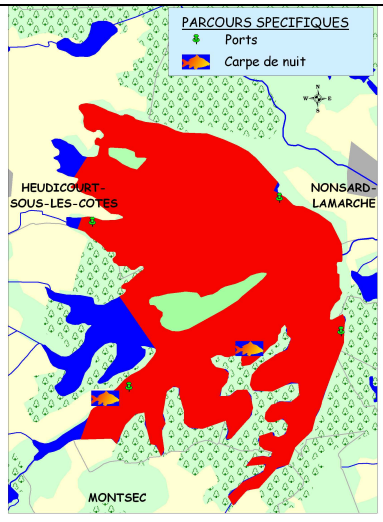

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	2ème catégorie
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDAF 55
GESTIONNAIRES	Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
54182	ESSEY-ET-MAIZERAIS	Affluents	370
54416	PANNES	r. la Madine Affluents	146
55046	BENEY-EN-WOEVRE	r. de la Tuilerie	136
55093	BUXIERES-SOUS-LES-COTES	r. la Madine r. de la Fontaine de l'Abreuvoir Affluents	284
55245	HEUDICOURT-SOUS-LES-COTES	r. de Burnenaux r. du Grand Montfaucon	228
55353	MONTSEC	Affluents	68
55386	NONSARD-LAMARCHE	r. la Madine r. de Naugipont r. de l'Etang r. de Burnenaux	106
55431	RICHECOURT	Affluents	43
55528	VARNEVILLE	r. la Madine	65
55551	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL	r. de Naugipont r. deBurnenaux Affluents	1458

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes du Pays de Vigneulles-lès-Hattonchâtel*** : Vigneulles-lès-Hattonchâtel, St-Maurice-sous-les-Côtes, Lamorville, Buxières-sous-les-Côtes, Lachaussée, Heudicourt-sous-les-Côtes, Beney-en-Woëvre, Chaillon, Nonsard-Lamarche, Valbois.
- **Communauté de communes de la Petite Woëvre*** : Géville, Apremont-la-Forêt, Broussey-Raulecourt, St-Julien-sous-les-Côtes, Rambucourt, Xivray-et-Marvoisin, Loupmont, Bouconville-sur-Madt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Girauvoisin, Montsec, Varnéville, Richecourt, Lahayville.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

L'ensemble du contexte fait partie du territoire du Parc Naturel Régional de Lorraine (partie ouset), on recense également sur le site :

- 2 sites Natura 2000 :
    - « Lac de Madine et Etang de Pannes »
    - « Hauts de Meuse, complexe d'habitats éclaté »
- 6 ZNIEFF de type 1 dont :
    - « Lac de Madine »
    - « Etang de la Perche »
    - « Etang du Grand Monfaucon »
- 1 ZICO : « Etang de la Woëvre : Lac de Madine ».
- 4 ENS : « Etang du Grand Montfaucon », « Lac de Madine », « Etang de la Perche » et « Pelouse à Chichoux et la Roche, Buxières ».

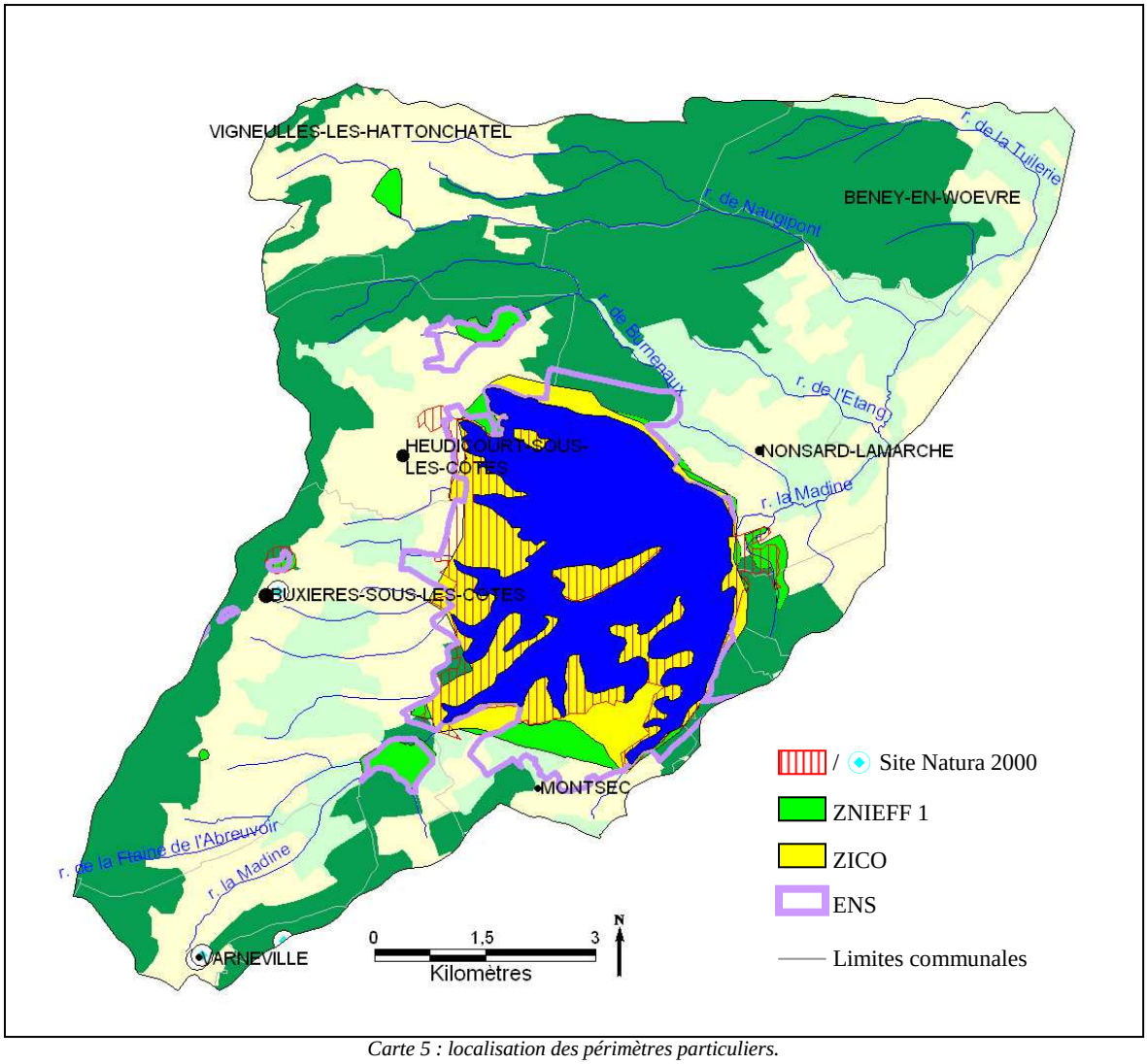

Carte 5 : localisation des périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

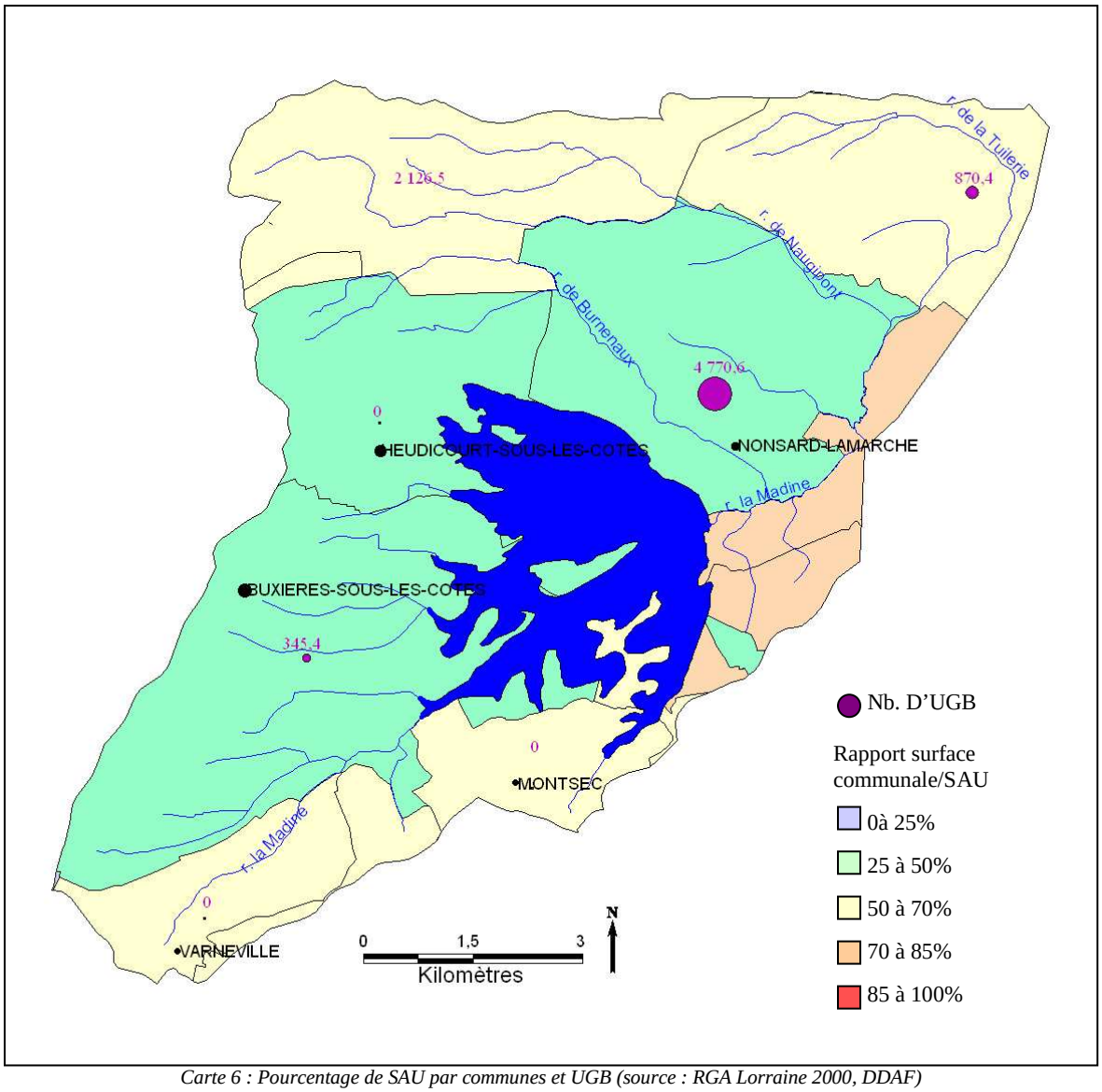

Carte 6 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

Evolutions des activités agricoles et de leur répartition entre 1979 et 2000				
Année considérée		1979	1988	2000
Superficie affectée au bassin versant (ha)		11649		
SAU (ha)		3637	4906	4921
SAU (%)		31	42	42
Superficies agricoles				
Superficie toujours en herbe	ha	3553	2912	2038
	%BV	30,5	25	17,5
Maïs	ha	652	1083	1514
	%BV	5,6	9,3	13
Céréales	ha	116,5	233	291
	%BV	1	2	2,5
Cultures industrielles	ha	0	175	303
	%BV	0	1,5	2,6
Cheptel				
Bovins	Effectifs	3983	4785	3960
	Nb. De têtes par ha de BV	0,3	0,4	<0,3
Ovins	Effectifs	3384	1663	991
	Nb. De têtes par ha de BV	0,29	0,14	0,08
Porcins	Effectifs	C	C	C
	Nb. De têtes par ha de BV			

L'agriculture est relativement peu développée sur ce contexte de la Woëvre : la SAU reste inférieure à 45% du territoire.

Cultures :
Bien que la surface cultivée évolue peu, ses vocations changent : les cultures industrielle ainsi que celles de maïs et dans une moindre mesure de céréales, augmentent au détriment des surfaces toujours en herbe.

Elevage :
Les élevages bovins et ovins connaissent une baisse, très nette chez les ovins. Les données confidentielles pour les porcins ne permettent pas de connaître leur évolution sur le contexte, cependant, dans l'ensemble du département la tendance est à l'augmentation du cheptel porcin.

Forêts :
La forêt est bien représentée, elle occupe environ 40% de la surface du contexte.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Commune	Milieu récepteur	Date d'ouverture	Capacité (EQH)	Rendement				Traitement
				MES	MO	NR	MP	
Madine Nonsart (Heudicourt/Côtes, Nonsart)	r. la Madine	2005	800	95	80	90	30	Lagune
Madine les Epinottes	r. la Madine	2005	2200	70	80	80	40	Lagune

4.2.2. Rejets industriels :

Aucune activité industrielle polluante sur le contexte.

4.3. Les prélèvements :

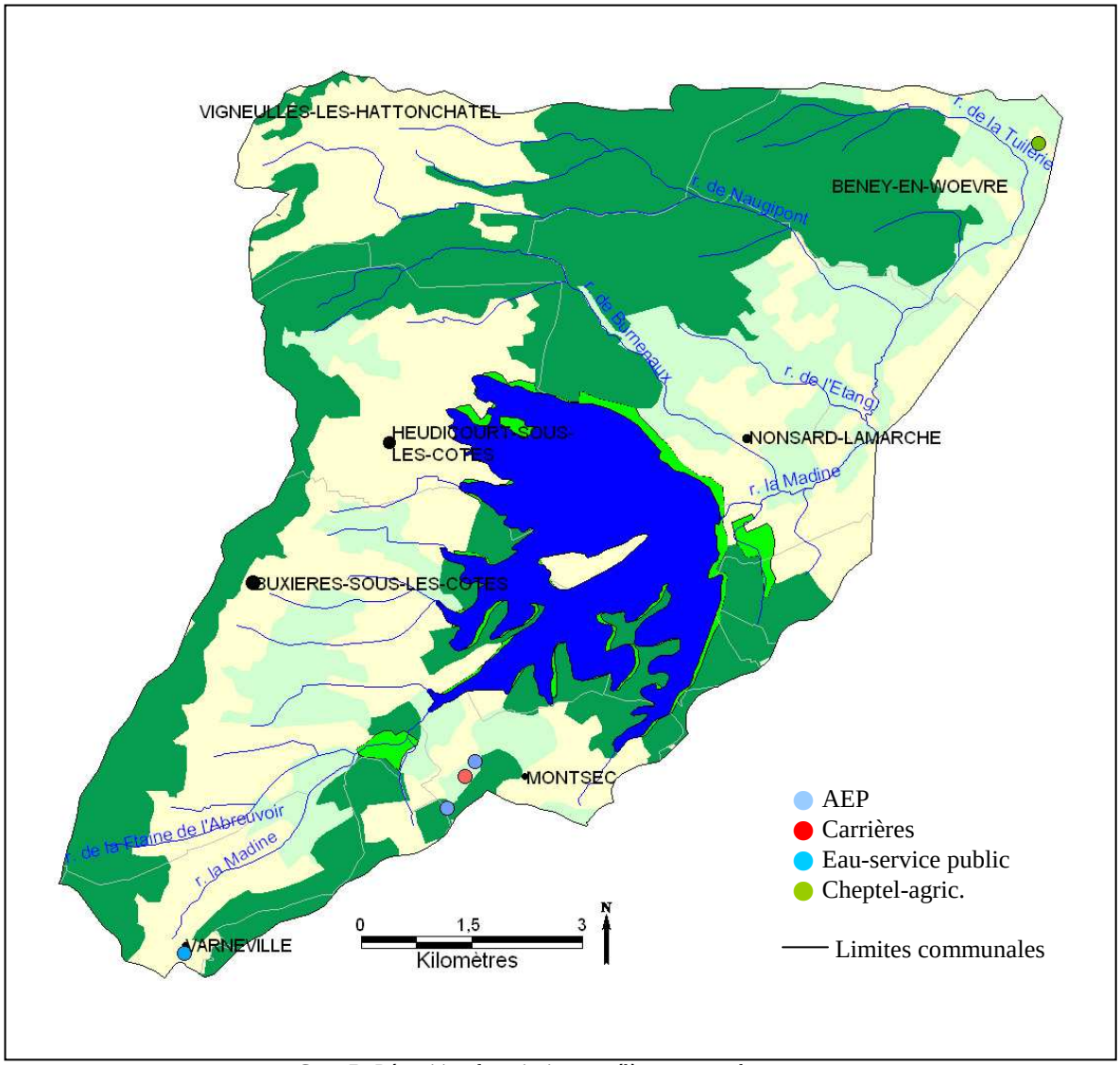

Carte 7 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

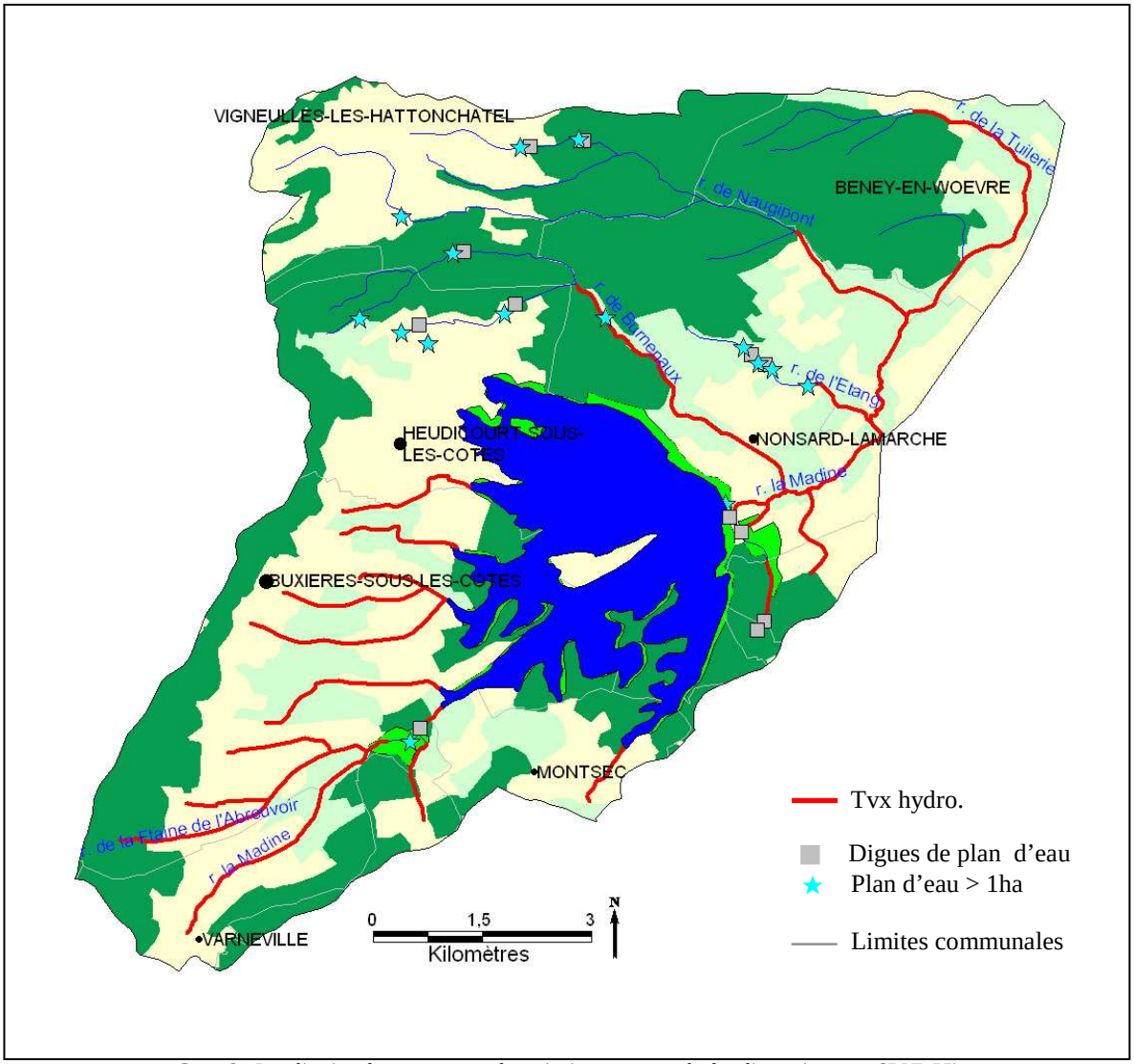

Carte 8 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

Tous les ouvrages du contexte correspondent à des digues de plan d'eau.

Nature des principaux travaux effectués :
- recalibrage/ reprofilage intégral du ruisseau de Madine en aval du Lac vers 1974 (à la suite de sa mise en eau)
- recalibrage/ reprofilage en amont du Lac de Madine vers 1985 + affluents, vers 1985 (travaux connexes au remembrement).

4.6. Extraction de granulats :

Néant

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
BUXE01	Etang de la Perche	33.48	Fondé en titre	r. de Madine	r. de Madine	Buxières-sous-les-Cotes
HEUD01	Etang du Grand Monfaucon	23	Fondé en titre	Etangs amont	affluent	Heudicourt-sous-les-Côtes
HEUD02	Etang du Champ Habion	3.5	eaux closes	ruissellement	Etang du Grand Monfaucon	Heudicourt-sous-les-Côtes
HEUD04	Etangs d'Haraunois *3	5	/	sources	Etang du grand Monfaucon	Heudicourt-sous-les-Côtes
HEUD05	Le Barojonnand	0.96	Pisciculture	Ruissellement	fossé	Heudicourt-sous-les-Côtes
NONS01	Etang de Bruny	18.11	Fondé en titre	ruissellement, source	r. de l'Etang, Etangs	Nonsard-la Marche
NONS02	Etang du Champ Lamblin 1	2.1	Pisciculture	Etang de Bruny	r. de l'Etang, Etang	Nonsard-la Marche
NONS03	Etang du Champ Lamblin 2	1.1	Enclos Piscicole	r. de l'Etang	r. de l'Etang, Etang	Nonsard-la Marche
NONS04	Etang Les Vassieux	1.26	Eaux libres	r. de l'Etang	r. de l'étang	Nonsard-la Marche
NONS06	Etangs les Epinottes	1.97	/	/	r. de Burnenaux	Nonsard-la Marche
NONS07	Lac de Madine	1100	Eau libre	Affluents	r. de Madine	Nonsard-la Marche
CREU01	Etang de Chirionsard	5.5	/	r. de Burnenaux	r. de Burnenaux	Vigneulles-lès-Hattonchatel
CREU02	Etang de Nauchamp	1.25	/	Ruissellement	r. de Naugipont	Vigneulles-lès-Hattonchatel
VIGN02	Etang de Retondon	4.49	Pisciculture	Affluent	Affluent	Vigneulles-lès-Hattonchatel
VIGN04	Trou d'Auville	0	/	/	Affluent	Vigneulles-lès-Hattonchatel

Remarque : Le Lac de Madine a été crée pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable de l'agglomération messine, par soutien du débit d'étiage du Rupt-de-Mad, alimentant lui-même la retenue d'Arnaville.

Contexte Lac de Madine – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5529-CP-
Zone hydrographique	
Masse d'eau	
Contexte	Lac de Madine
Type de contexte	Cyprinicole perturbé -
Espèce repère	Brochet
Carte IGN	3214E 3314O

Le contexte « Lac de Madine » se situe au centre est du département de la Meuse, dans la plaine de la Woëvre.

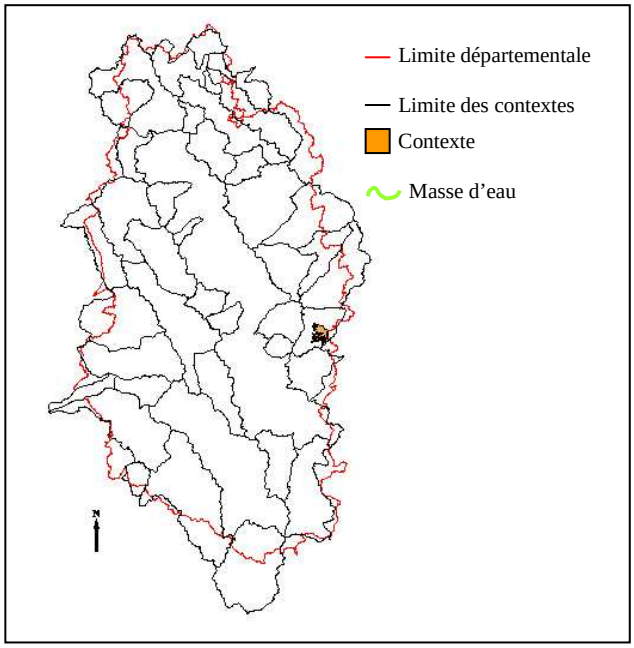

Carte 1 : Localisation du contexte « Lac de Madine» dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1.Substrat hydrogéologique :

La retenue de Madine ainsi que la quasi-totalité de son bassin versant sont situés sur des couches imperméables (argiles de la Woëvre).

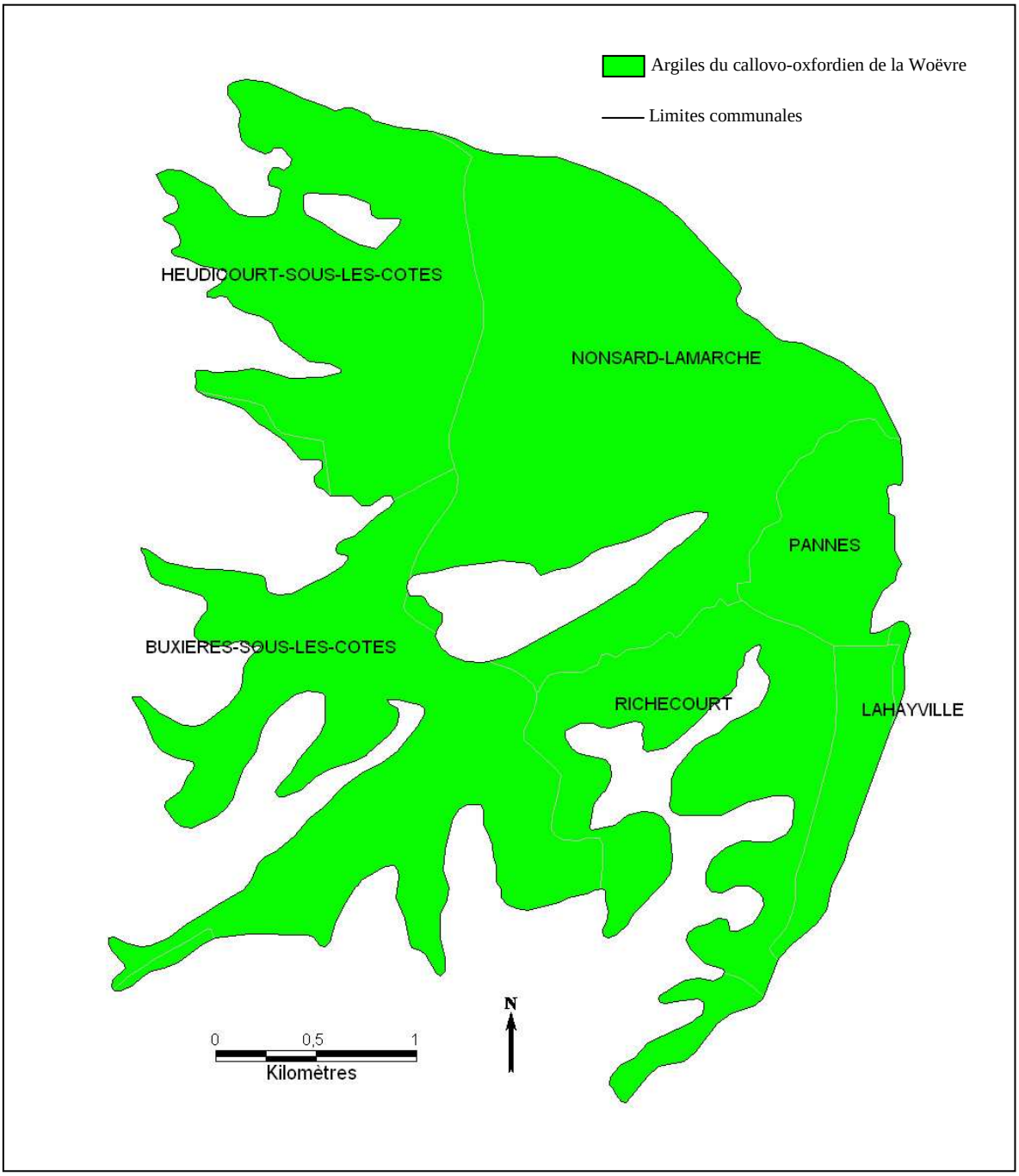

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Lac de Madine ».

2.2.Réseau hydrographique :

Le Lac de Madine est une retenue artificielle créée par l'endiguement du ruisseau de la Madine. Son rôle initial consistait à soutenir les étiages du Rupt-de-Mad qui alimente la ville de Metz en eau potable. A sa création, en 1970, le plan d'eau représentait 470 ha. En 1980, la surface passe à 1100 ha, valeur actuelle, avec un volume de 30 millions de m^3.
Le niveau d'eau actuel est régulé par une vanne de fond, ainsi que par un déversoir de surface fixe. La gestion du niveau de la retenue est dépendante des besoins en eau de la ville de Metz.
Le régime hydrologique reste très régulier : la baisse estivale du niveau d'eau du Lac est en générale d'une vingtaine de centimètres à 1 m selon les années.

2.2.1. Les éléments du réseau hydrographique :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
NONS07	Lac de Madine	1100	Eau libre	Affluents	r. de Madine	Nonsard-la Marche

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :
  - Réseau RHP : (dernières pêches)

Pas de station

  - Autres données :

Echantillonnage piscicole du 18 au 22 septembre 2006 : pêche aux filets, protocole respectant une norme européenne adoptée en 2005 : utilisation de filets de fond (benthiques) de 30 m de long et 1,5 m de profondeur, composés de 12 nappes de mailles différentes allant de 5 mm à 50 mm et de filets de pleine eau (pélagiques) de 27,5 m de long et de 6 m de profondeur.

Analyse des captures :
32 filets benthiques (1440 m²) ; 4 filets pélagiques (660 m²)

Espèce	Effectif	%	Poids (g)	% du poids
BRB	502	28	14699	12
GAR	516	28	54213	45
GRE	157	9	1257	1
PER	373	21	15056	12
ROT	70	4	9915	8
SAN	137	8	10744	9
TAN	1	0	14	0
BRO	15	1	12588	10
BRE	4	0	2318	2
SIL	1	0	6	0
OCL	5	0	120	0
ABL	35	2	836	1
Total : 12	**1816**		**121766**	

- Zones de frai :

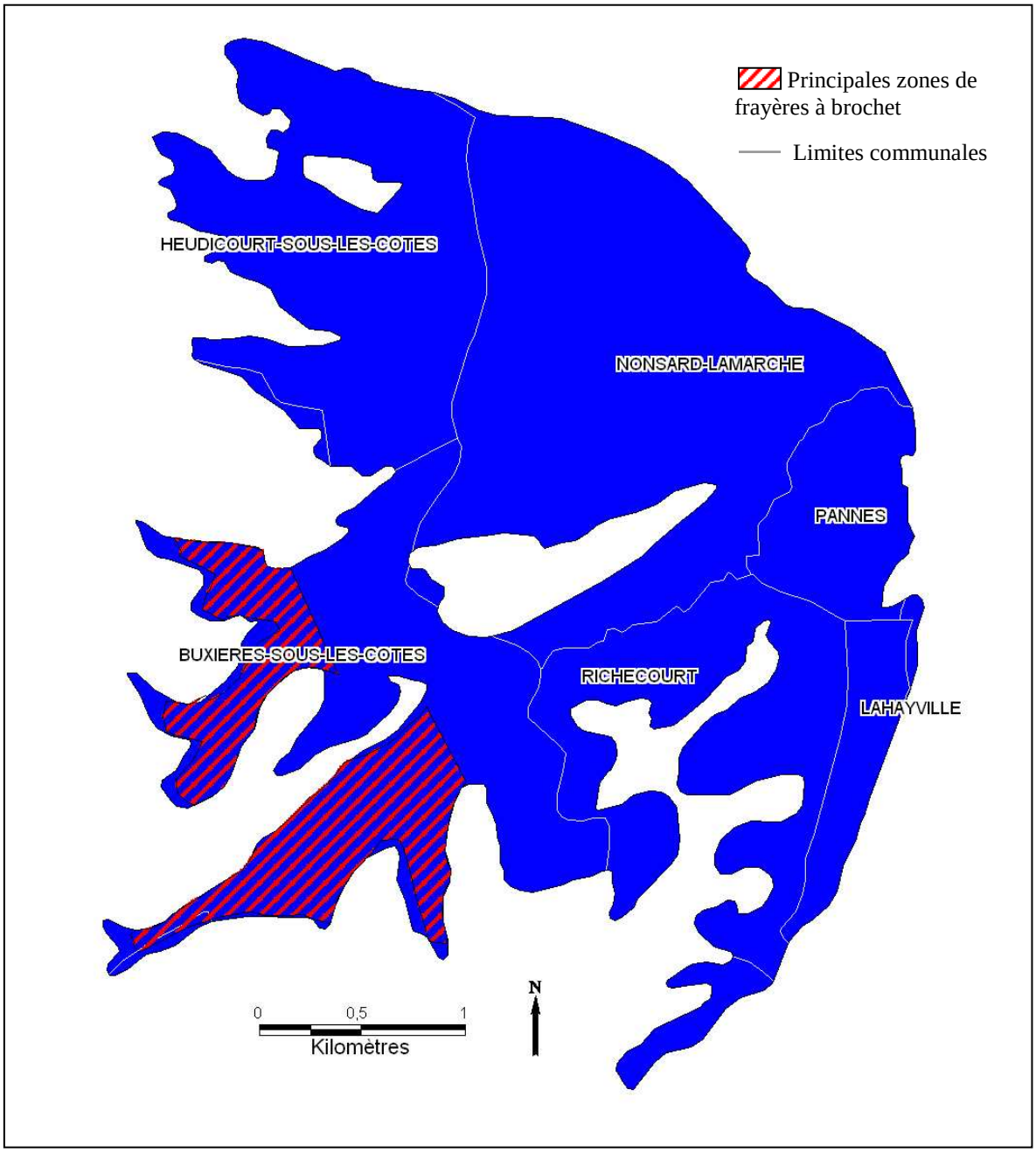

Carte 3 : localisation des principaux sites de frayères à brochet sur le contexte « Lac de Madine »

2.2.5. Qualité de l'eau :

/

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

AAPPMA de Nonsard Madine

Cours d'eau :

Autres lots : Lac de Madine

Effectifs de pêcheurs : 500

Empoissonnement :

CCO, TAN, GAR PER BRO

Origine des poissons déversés :
Etang de Pannes

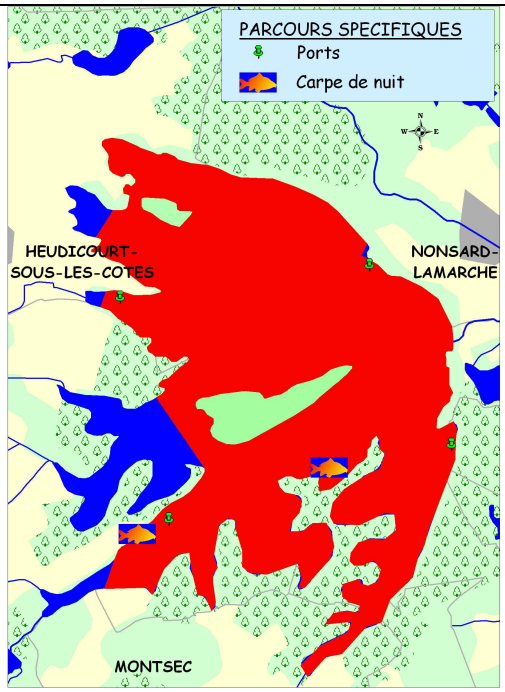

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	2ème catégorie
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDAF 55
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Nonsart-Madine Collectivités ONCFS

3.3. Communes et population :

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes du Pays de Vigneulles-lès-Hattonchâtel*** : Vigneulles-lès-Hattonchâtel, St-Maurice-sous-les-Côtes, Lamorville, Buxières-sous-les-Côtes, Lachaussée, Heudicourt-sous-les-Côtes, Beney-en-Woëvre, Chaillon, Nonsard-Lamarche, Valbois.
- **Communauté de communes de la Petite Woëvre*** : Géville, Apremont-la-Forêt, Broussey-Raulecourt, St-Julien-sous-les-Côtes, Rambucourt, Xivray-et-Marvoisin, Loupmont, Bouconville-sur-Madt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Girauvoisin, Montsec, Varnéville, Richecourt, Lahayville.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
54182	ESSEY-ET-MAIZERAIS	Lac de Madine	370
54416	PANNES	Lac de Madine	146
55093	BUXIERES-SOUS-LES-COTES	Lac de Madine	284
55245	HEUDICOURT-SOUS-LES-COTES	Lac de Madine	228
55270	LAHAYVILLE	Lac de Madine	24
55353	MONTSEC	Lac de Madine	68
55386	NONSARD-LAMARCHE	Lac de Madine	106
55431	RICHECOURT	Lac de Madine	43

3.4. Zones particulières, réglementation…

Le Lac de Madine est situé au cœur du Parc Naturel Régional de Lorraine, partie ouest. Sa richesse notamment au niveau de l'avifaune et des habitats lui confère différents classements :
- Site Natura 2000 (« Lac des Madine et Etangs de Pannes »)
- ZNIEFF type 1 (« Lac de Madine »)
- ZICO (« Etangs de la Woëvre : Lac de Madine »).

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Le contexte agricole du Lac de Madine est le même que le bassin versant du ruisseau de la Madine :
L'agriculture est relativement peu développée sur ce bassin versant : la SAU reste inférieure à 45% du territoire.

Cultures :
Bien que la surface cultivée évolue peu, ses vocations changent : les cultures industrielle ainsi que celles de maïs et dans une moindre mesure de céréales, augmentent au détriment des surfaces toujours en herbe.

Elevage :
Les élevages bovins et ovins connaissent une baisse, très nette chez les ovins. Les données confidentielles pour les porcins ne permettent pas de connaître leur évolution sur le contexte, cependant, dans l'ensemble du département la tendance est à l'augmentation du cheptel porcin.

Forêts :
La forêt est bien représentée, elle occupe environ 40% de la surface du bassin versant.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Les communes d'Heudicourt, Buxières, Buxerulles, Woinville et Montsec rejettent leurs eaux usées dans des fossés qui rejoignent le plan d'eau. Au niveau du débouché de ces fossés, une importante prolifération d'algues a été notée.

4.2.2. Rejets industriels :

Aucune activité industrielle polluante sur le contexte.

4.3. Les prélèvements :

/

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

/

4.6. Extraction de granulats :

/

4.7. Principaux plans d'eau :

/

BASSIN DE L'ORNE

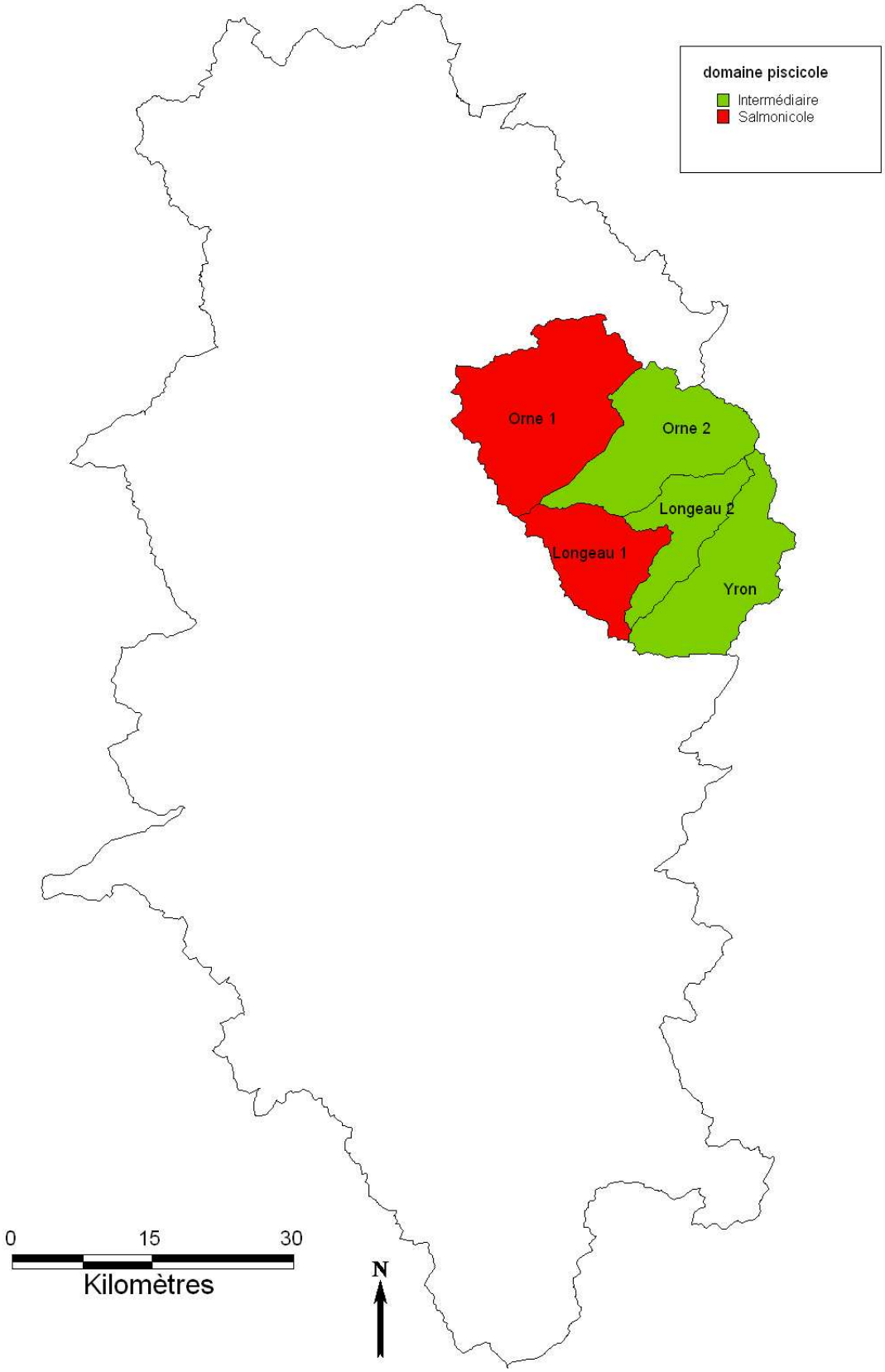

Contexte Orne 1 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5530-SP+
Zone hydrographique	A807
Masse d'eau	FR_RB_A80
Typologie AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Limite amont	Sources
Limite aval	Ruisseau d'Eix
Cours d'eau	Orne
Type de contexte	Salmonicole perturbé +
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3212O 3212^{E}

Le contexte « Orne 1 » est situé au nord-est du département de la Meuse, au cœur de la plaine de la Woëvre.

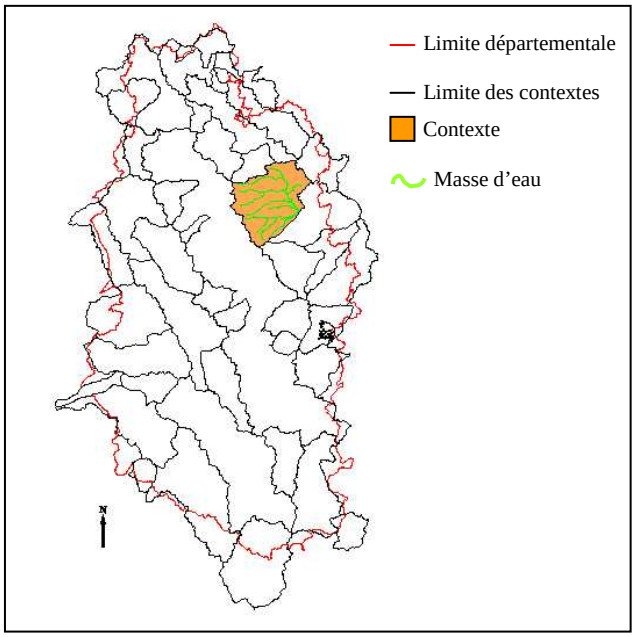

Carte 1 : Localisation du contexte « Orne 1 » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

L'ensemble du réseau hydrographique du contexte « Orne 1 » s'écoule sur la plaine de la Woëvre : grande dépression topographique constituée de terrains argileux imperméables, s'étendant entre les Côtes de Meuse à l'Ouest et les Côtes de Moselle à l'Est.

Caractérisée par ces sols imperméables, la Woëvre a dû subir depuis le Moyen-Age, de nombreux aménagements pour assainir les fonds marécageux des vallées (d'origine celtique, « Woëvre » signifie étendue marécageuse). Aussi, la construction de nombreux étangs a permis de faciliter le drainage des zones humides.

Les différents cours d'eau du contexte prennent naissance dans le substrat calcaire des Côtes de Meuse.

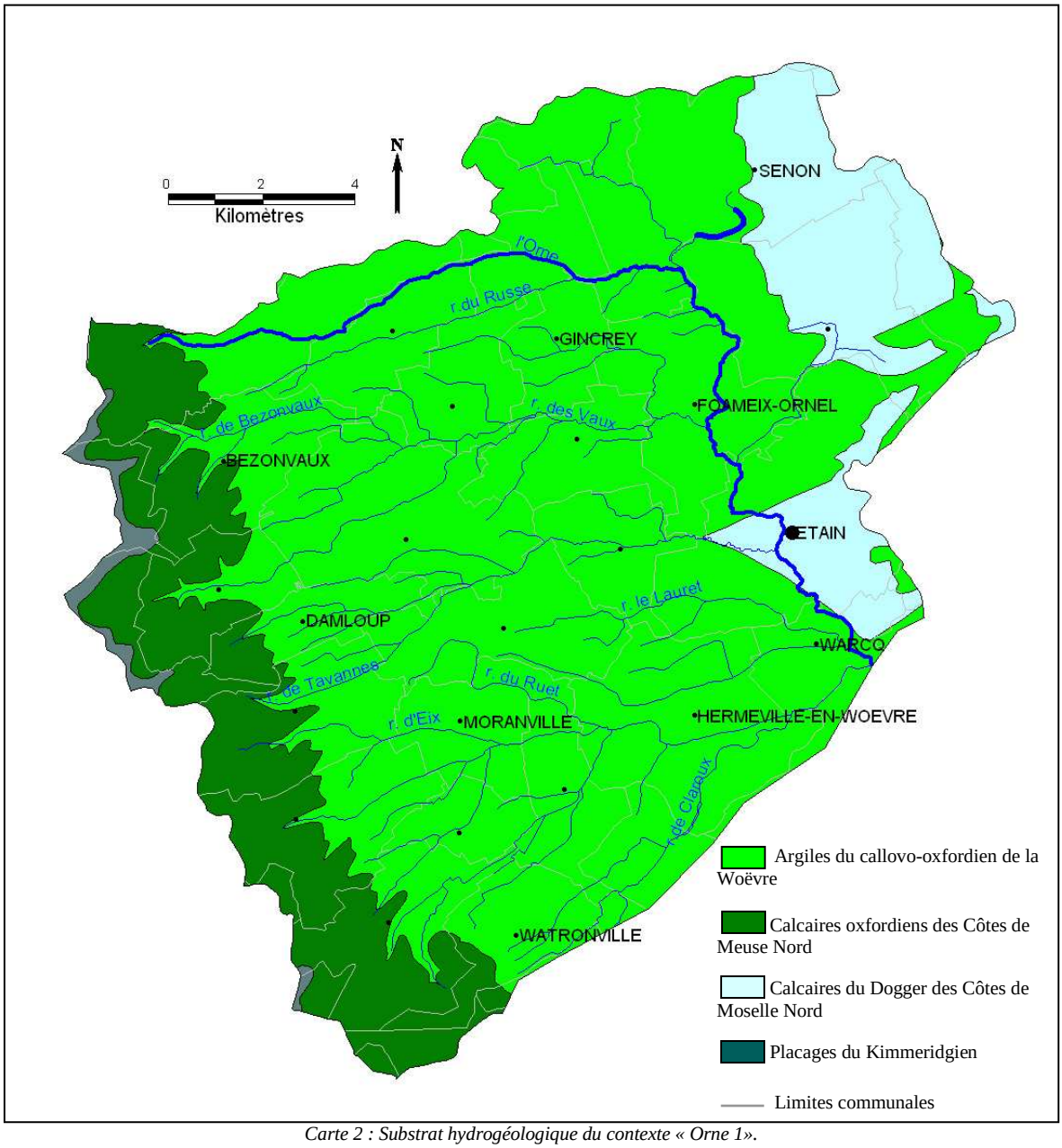

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Orne 1».

2.2. Réseau hydrographique :

L'Orne prend naissance sur la commune d'Ornes, dans les Côtes de Meuse, par environ 275 m d'altitude. Elle s'écoule ensuite dans la plaine de la Woëvre vers l'Est puis bifurque vers le Sud après l'Etang d'Amel.

En Meuse, l'Orne parcourt environ 40 Km, elle passe ensuite en Meurthe-et-Moselle où elle se jette dans la Moselle après un trajet total d'une centaine de kilomètres.

Sur le contexte, l'Orne reçoit une dizaine d'affluents, la plupart en rive droite, eux-mêmes alimentés par de nombreux sous-affluents, représentant au total près de 210 Km de cours d'eau.

L'ensemble du réseau hydrographique est classé en deuxième catégorie piscicole, excepté le ruisseau d'Eix et ses affluents, de première catégorie.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
A8000100 A8020100 A8030100	L'Orne	/	/	26	4	3
A8000440	r. du Russe	Orne	D	7,6	1,5	5,7
A8010820	r. de Vaux	Orne	D	13,8	2,4	5,3
A8010880	r. de Braux	r. de Vaux	D	2,1	/	2,4
A8010810	r. de Noncévaux	r. de Vaux	G	3,8	1,3	5
A8010680	r. de Bézonvaux	r. de Noncévaux	G	6	2	9,5
A8020310	r. des Gros Prés	Orne	G	5	2	3
A8020400	r. des Tavannes	Orne	D	13,4	2,85	6
A8020-	r. de Damloup	r. des Tavannes	G	4	1,5	7,3
A8020610	r. le Lauret	Orne	D	5,6	2	2,3
A8030310	r. d'Eix	Orne	D	15	2,90	7,3
A8030760	r. de Claroux	r. d'Eix	D	9	1,75	5,1
A8030620	r. de Viaunoue	r. d'Eix	D	8	1,50	14,8
A8030-	r. du Navet	r. de Viaunoue	G	1,8	/	9,4
A8030570	r. du Ruet	r. d'Eix	D	6	/	3
A8030490	r. des Vauches	r. du Mauvais Lieu	D	4,6	1,25	10,2
A8030420	r. du Mauvais Lieu	r. d'Eix	G	3,7	1,25	8,9
A80-	Affluents sans nom			101,5	1,1	8,5

2.2.2. Topographie :

Profil en long de l'Orne sur le contexte « Orne 1 » :

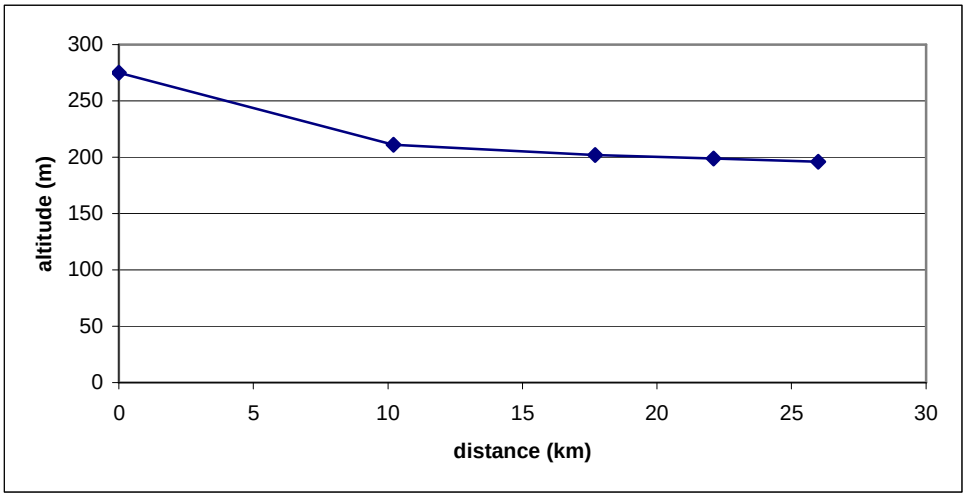

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 3‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Débits caractéristiques calculés pour la période 1971 à 1990, DIREN Lorraine :

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km²)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
Orne	Ornes	3,3		0,010	0,005
Orne	Senon	23,9	0,235	0,008	0,004
Orne	Amont r. de Vaux	53	0,490	0,0016	0,008
Orne	Aval r. de Vaux	107	1,04	0,085	0,040
Orne	Warq	175,5	1,65	0,145	0,068

Le Ruisseau de Vaux à Morgemoulin (DIREN Lorraine) :

	janv.	Fév.	Mars	avr.	Mai	juin	juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
debits (m3/s)	0.943	0.862	0.716	0.489	0.222	0.138	0.103	0.069	0.083	0.198	0.372	0.801	0.414
Qsp (l/s/km2)	22.3	20.4	16.9	11.6	5.3	3.3	2.4	1.6	2.0	4.7	8.8	18.9	9.8

Module interannuel (m^3/s)	0.414 [0.359 ;0.469]
QMNA ½ (m^3/s)	0.041 [0.033 ;0.051]
QMNA 1/5 (m^3/s)	0.025 [0.019 ;0.032]

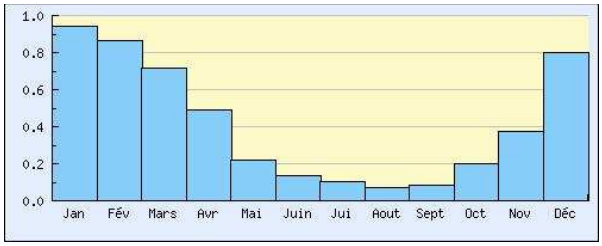

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

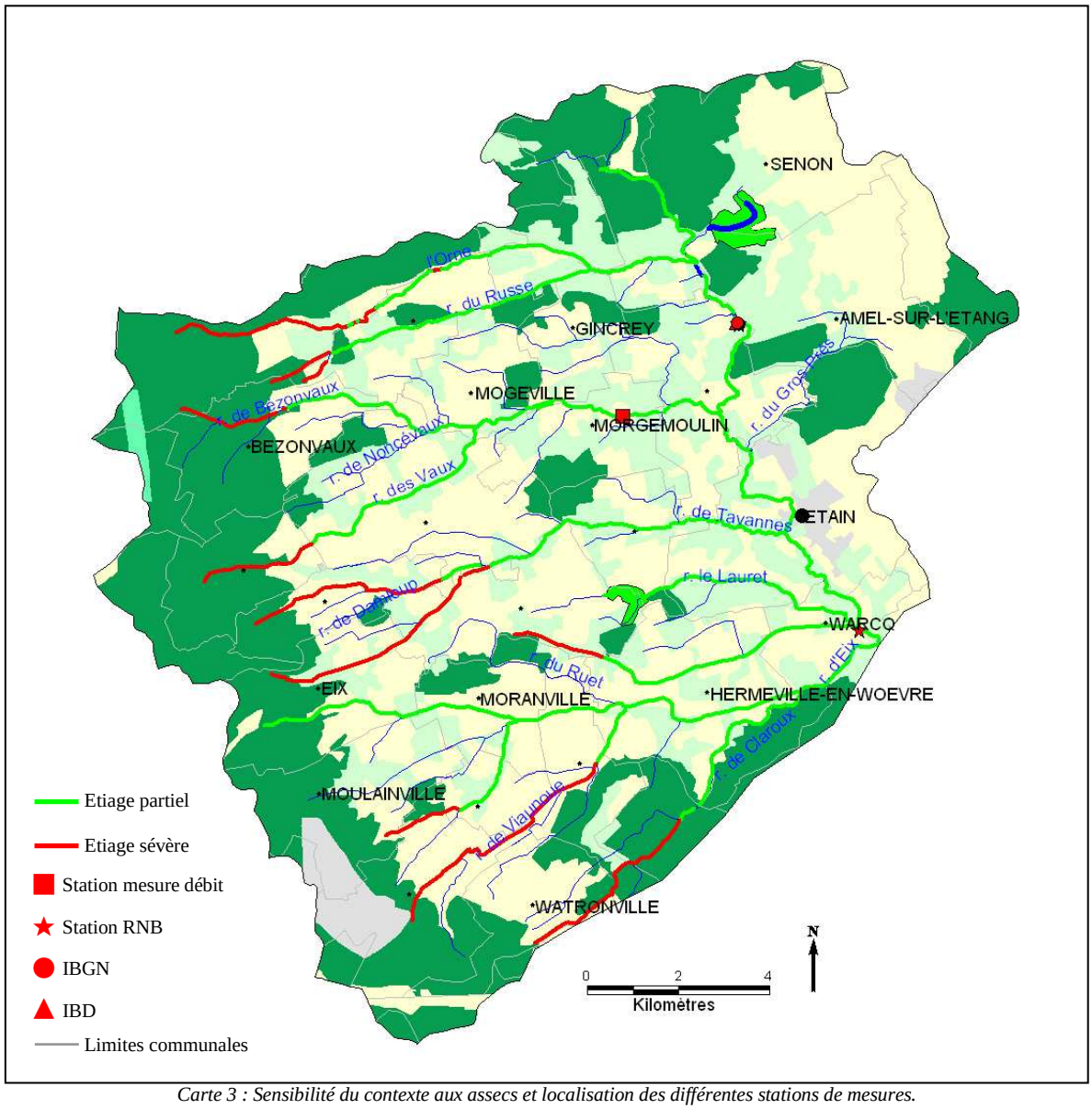

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

Les têtes de bassins, alimentées par des sources des Côtes de Meuse, sur substrat calcaire sont soumises aux phénomènes karstiques et subissent donc des étiage sévères, jusqu'à l'assec total.
Le reste du réseau hydrographique, bien que s'écoulant sur des terrains argileux, connaît également des débits d'étiage faibles, en raison notamment des divers travaux hydrauliques réalisés dans le but d'augmenter les capacités d'écoulement des cours d'eau.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

Pas de station RHP sur le contexte.

- Zones de frai :

Aucune zone de frai potentielle pour la truite fario n'est recensée dans l'état actuel du contexte.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Orne	Foameix-Ornel	40	76	71	32	56	2005	RNB
Orne	Foameix-Ornel	49	76	78	52	37	2004	RNB
Orne	Foameix-Ornel	37	75	64	13	64	2003	RNB
Orne	Foameix-Ornel	36	75	41	21	46	2002	RNB
Orne	Foameix-Ornel	51	73	69	37	62	2001	RNB

Très bon Passable Très mauvais

Bon Mauvais

La station de Foameix-Ornel est une station de référence sur le contexte puisqu'elle mesure la qualité de l'Orne à l'amont des principales agglomérations (Etain, Warq), elle ne prend donc pas en compte l'impact des rejets domestiques et industriels.
Cependant, même à l'amont, la qualité de l'Orne apparaît passable voire mauvaise, notamment à cause des paramètres « matières organiques et oxydables » et « particules en suspension ». Ces résultats sont le témoin d'une certaine eutrophisation et d'un ruissellement important dans un contexte très agricole : sols nus, manque de zones tampons…
Les paramètres nitrates et matières azotées sont par contre relativement corrects pour une région autant influencée par l'agriculture.

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Orne	Foameix-Ornel	26	6	13	2004	RNB
Orne	Foameix-Ornel	14	6	10	2003	RNB
Orne	Foameix-Ornel	14	4	8	2002	RNB
Orne	Foameix-Ornel	25	6	13	2001	RNB
Orne	Foameix-Ornel	19	6	11	2000	RNB

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
Orne	Foameix-Ornel	11,1	Passable	2003	RNB
Orne	Foameix-Ornel	10,5	Passable	2002	RNB
Orne	Foameix-Ornel	11,2	Passable	2001	RNB
Orne	Foameix-Ornel	11,2	Passable	2000	RNB
Orne	Foameix-Ornel	11,1	Passable	1999	RNB

- Qualité physique : (1999)

Indice général	Excellent à correct	Bon	Moyen à Médiocre	Mauvais	Très mauvais
% de linéaire	5	32	48	15	0

Le contexte « Orne 1 » correspond à un secteur agricole où la rivière a subi, de 1975 à 1977, des travaux hydrauliques lourds excessifs : recalibrages et rectifications notamment. Il en résulte une qualité physique médiocre du fait d'un lit rectiligne, une réduction de la diversité et des écoulements, une disparition de la ripisylve, une perte en zones inondables… Quelques tronçons urbanisés (Etain, Warq) participent également à la dégradation de la qualité physique du cours d'eau.

La qualité morphologique actuelle de l'Orne réduit considérablement les fonctions habituelles d'une telle rivière : perte des capacités d'auto-épuration (d'autant plus gênant que l'Orne subit une pollution non négligeable), perte des habitats pour la faune aquatique, perte des fonctions hydrauliques en relation avec les annexes (zones d'expansion de crues, soutien d'étiage…), avec d'importantes conséquences en aval : inondation des zones urbaines.

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

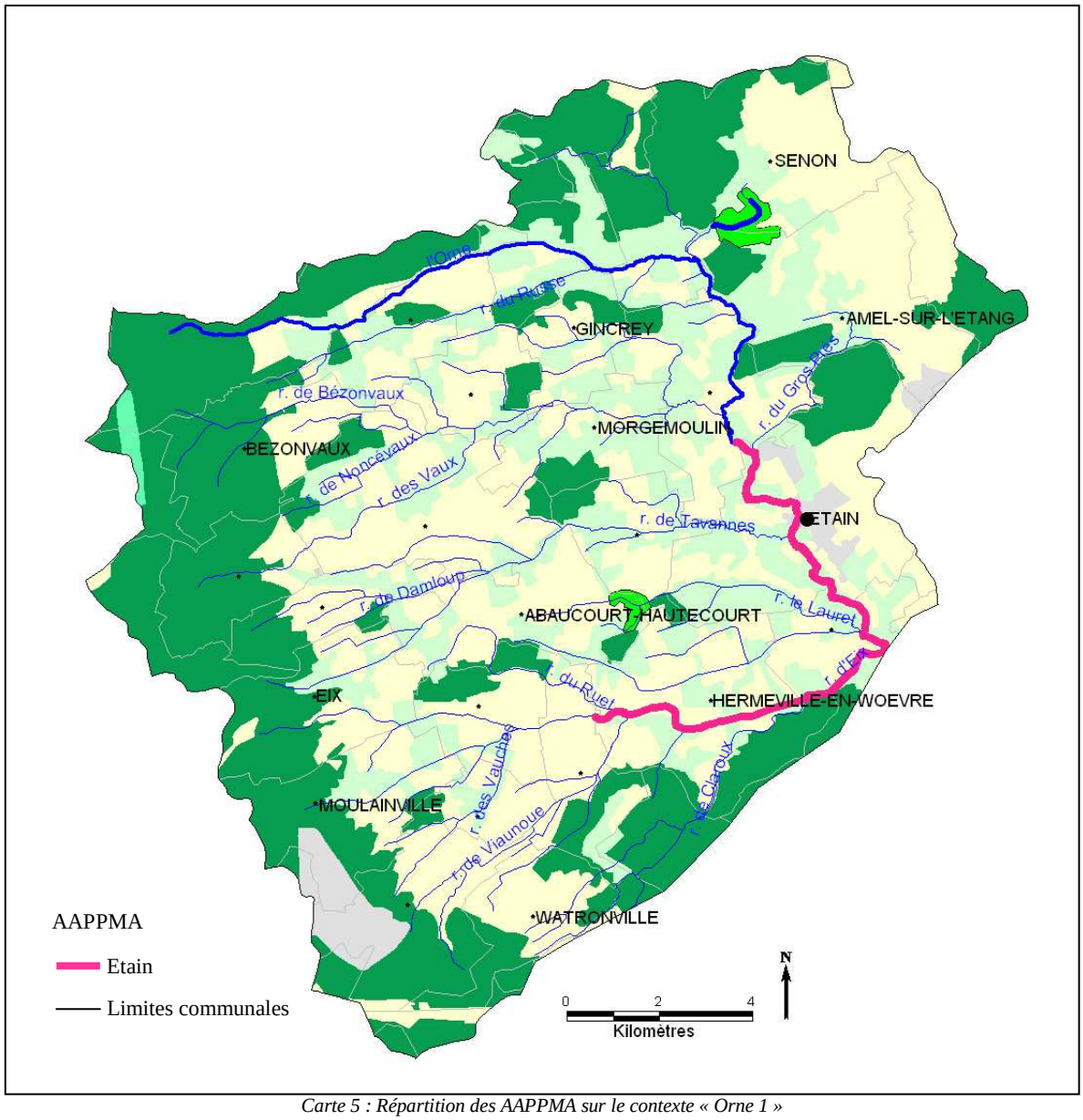

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Orne 1 »

AAPPMA d'Etain

Cours d'eau : l'Orne

Autres lots : ruisseau d'Eix

Effectifs de pêcheurs : 146

Empoissonnement :

350 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :

Pisciculture du Vaucheron

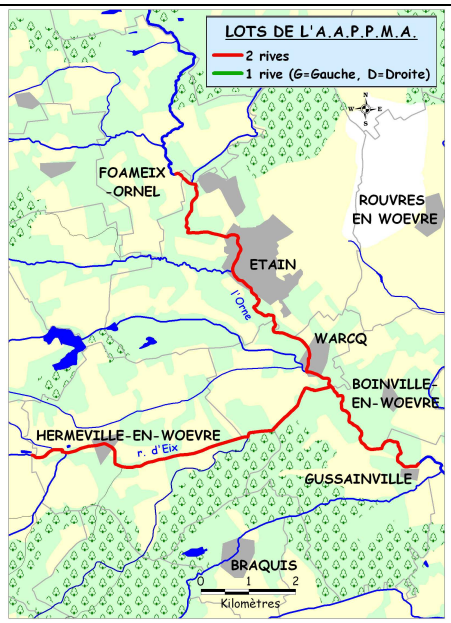

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	2ème et 1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDE 55 (jusqu'au 31/12/06) DDAF 55 (à partir du 01/01/07)
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Etain Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes du Pays d'Etain*** : Etain, Buzy-Darmont, Rouvres-en-Woëvre, St-Jean-lès-Buzy, Herméville-en-Woëvre, Eix, Foameix-Ornel, Dieppe-sous-Douaumont, Warq, Damloup, Châtillon-sous-les-Côtes, Abaucourt-Hautrecourt, Moulainville, Maranville, Morgemoulin, Braquis, Mogeville, Fromezey, Grimaucourt-en-Woëvre, Boinville-en-Woëvre, Grincey, Lanhères, Parfondrupt, Maucourt-sur-Orne, Gussainville, Blanzée.

- **Communauté de communes du Pays de Spincourt :** Spincourt, Dommary-Banoncourt, St-Laurent-sur-Othain, Mangiennes, Arrancy-sur-Crusnes, Billy-sous-Mangiennes, Senon, Pillon, Rouvrois-sur-Othain, Eton, Nouillonpont, Sorbey, Amel-sur-l'Etang, St-Pierrevillers, Muzeray, Loison, Villes-lès-Mangiennes, Vaudoncourt, Duzey, Gouraincourt, Domrémy-la-Canne.

- **Communauté de communes de Charny-sur-Meuse** : Belleville-sur-Meuse, Bras-sur-Meuse, Charny-sur-Meuse, Fromeréville-les-Vallons, Chattancourt, Montzéville, Marre, Vacherauville, Champneuville, Vaux-devant-Damloup, Samogneux, Bethincourt, Douaumont, Ornes, Beaumont-en-Verdunois, Bezonvaux, Cumières-le-Mort-Hommes, Fleury-devant-Douaumont, Haumont-près-Samogneux, Louvemont-Côte-du-Poivre.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55002	ABAUCOURT-HAUTECOURT	r. de Tavannes	115
55008	AMEL-SUR-L'ETANG	Orne r. des Gros Prés	151
55050	BEZONVAUX	r. de Bezonvaux	0
55055	BLANZEE	r. des Vauches	18
55105	CHATILLON-SOUS-LES-COTES	r. de Viaunoue	133
55143	DAMLOUP	r. de Damloup	133
55153	DIEPPE-SOUS-DOUAUMONT	r. de Vaux r. de Noncévaux	154
55171	EIX	r. d'Eix	223
55181	ETAIN	Orne	3765
55191	FOAMEIX-ORNEL	Orne	198
55201	FROMEZEY	r. des Tavannes	70
55211	GINCREY	Orne Affluent	67
55219	GRIMAUCOURT-EN-WOEVRE	r. d'Eix r. de Viaunoue	69
55222	GUSSAINVILLE	Orne	19
55244	HERMEVILLE-EN-WOEVRE	r. d'Eix r. de Claroux	234
55299	LOISON	Affluent	80
55317	MANHEULLES	Affluent	147
55325	MAUCOURT-SUR-ORNE	Orne	44
55339	MOGEVILLE	r. de Vaux affluents	79
55356	MORANVILLE	r. d'Eix	98
55357	MORGEMOULIN	r. de Vaux	95
55394	ORNES	Orne	6
55439	RONVAUX	Affluent	84
55537	VAUX-DEVANT-DAMLOUP	r. de Vaux	67
55557	VILLE-EN-WOEVRE	r. de Claroux	160
55578	WARCQ	Orne r. de Lauret r. d'Eix	145
55579	WATRONVILLE	r. de Claroux r. de Viaunoue	104
55481	SENON	Orne Affluents	228

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
55039	BEAUMONT-EN-VERDUNOIS	0
55043	BELLEVILLE-SUR-MEUSE	3213
55045	BELRUPT-EN-VERDUNOIS	488
55053	BILLY-SOUS-MANGIENNES	301
55057	BOINVILLE-EN-WOEVRE	67
55072	BRAQUIS	85
55164	DOUAUMONT	6
55182	ETON	196
55189	FLEURY-DEVANT-DOUAUMONT	0
55216	GOURAINCOURT	36
55218	GREMILLY	31
55237	HAUDIOMONT	213
55443	ROUVRES-EN-WOEVRE	723
55492	SOMMEDIEUE	1002
55535	VAUDONCOURT	76

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le contexte :

- 2 sites Natura 2000 :
  - « Forêts et zones humides du Pays de Spincourt »
  - « Corridor de la Meuse : gîtes de chiroptères et plateau de Douaumont
- 5 ZNIEFF de type 1 :
  - « Etang d'Amel »
  - « Etang Debat »
  - « Etang de Perroi »

- « Forêt de Morlainville »
- « Landes de Ronvaux et Côtes de Marcheville ».

- 2 ZNIEFF de type 2 :
  - « Environs de Damvillers »
  - « Zones rouge de Verdun »

- 1 Site classé :
  - « Partie centrale du champ de bataille de Verdun »

- 7 Espaces Naturels Sensibles, dont :
  - « Etang d'Amel »
  - « Etang de Bézonvaux »
  - « Etang Debat et des Crocs »
  - « Etang de Perroi »
  - « Bois de Ville-en-Woëvre et étang de Braquis »…

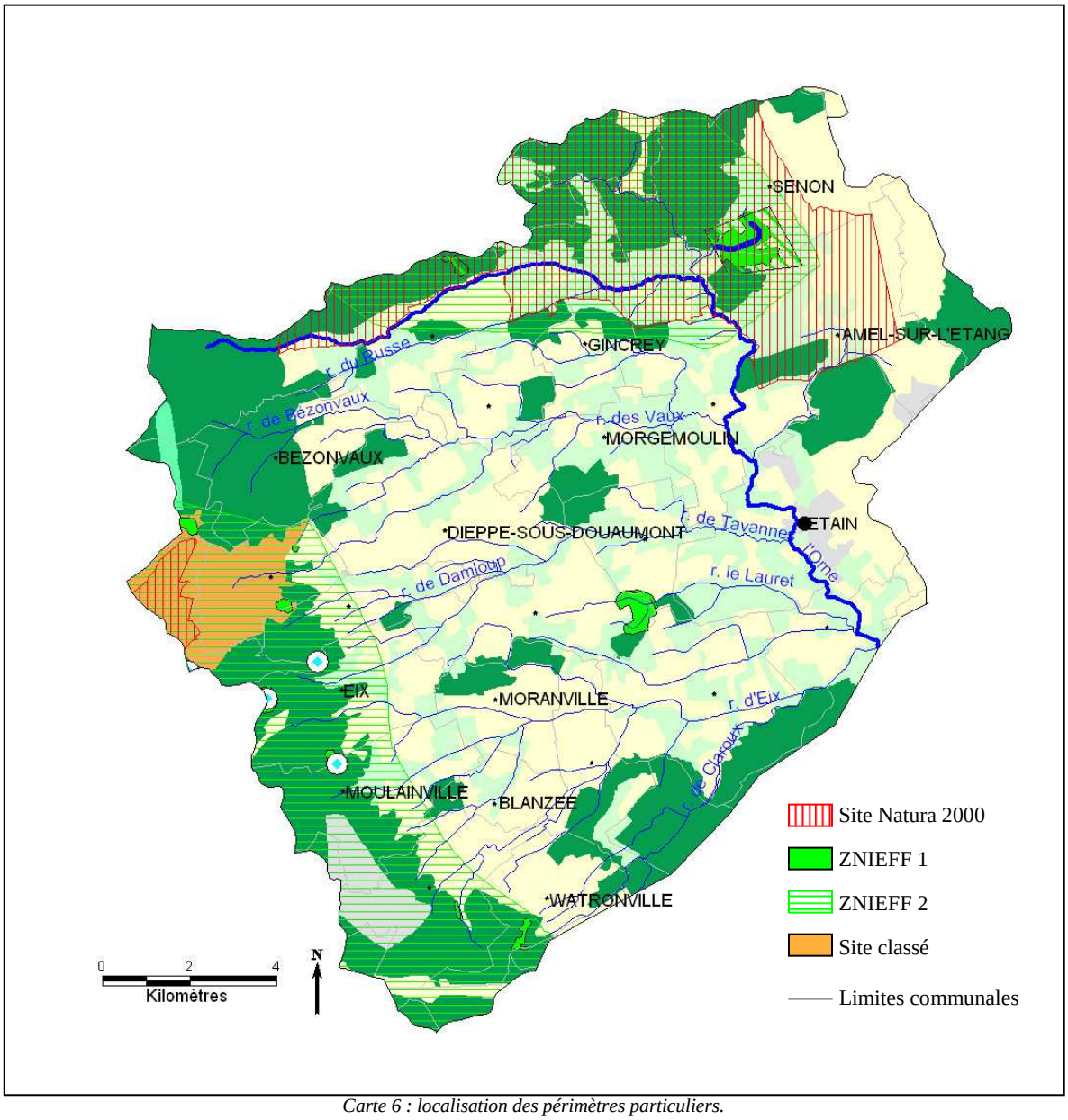

Carte 6 : localisation des périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Evolutions des activités agricoles et de leur répartition entre 1970 et 2000*				
Année considérée		1970	1988	2000
Superficie affectée au bassin versant (ha)		22714		
SAU (ha)		15857	14940	15673
SAU (%)		69,8	65,7	69
Superficies agricoles				
Superficie toujours en herbe	ha	6263	3645	
	%BV	39,5	24,4	/
Maïs	ha	79,3	597,6	
	%BV	0,5	4	/
Céréales	ha	2141	2943	
	%BV	13,5	19,7	/
Cultures industrielles (colza)	ha	120	762	
	%BV	0,75	5,1	/
Cheptel				
Bovins	Effectifs	15753	11432	
	Nb. De têtes par ha de BV	0,9	0,76	/
Ovins	Effectifs	434	1918	
	Nb. De têtes par ha de BV	0,03	0,13	/
Porcins	Effectifs	1186	703	
	Nb. De têtes par ha de BV	0,07	0,04	/
Total	Effectif	17373	14053	13103
	Nb. De têtes par ha de BV	0,76	0,62	0,57

**Canton pris en compte : Etain*

Les cultures

Après une légère baisse en 1988, la SAU a augmenté pour retrouver quasiment la surface de 1970. Elle est très élevée puisqu'elle représente près de 70% de la superficie du bassin versant. Tandis que la STH recule, la culture industrielle et les céréales font un bond en avant au recensement de 1988.

Remarque : On trouve sur le contexte le plus gros syndicat de drainage du département.

L'élevage

En ce qui concerne l'élevage, la tendance des 30 années observées est une diminution des cheptels bovins et surtout porcins. Pour ce dernier élevage, l'année du recensement la plus forte est 1979 avec 2000 porcs contre 700 en 1988. En revanche, les ovins gagnent du terrain puisque leur nombre a doublé à chaque recensement.

Les forêts

Le contexte « Orne 1 » est assez peu boisé : la forêt ne représente que 25% de la superficie du contexte. De plus la majeure partie de forêt s'étend à l'extrême ouest du contexte, sur les Côtes de Meuse, le reste correspond à des petits bosquets résiduels disséminés sur le contexte.

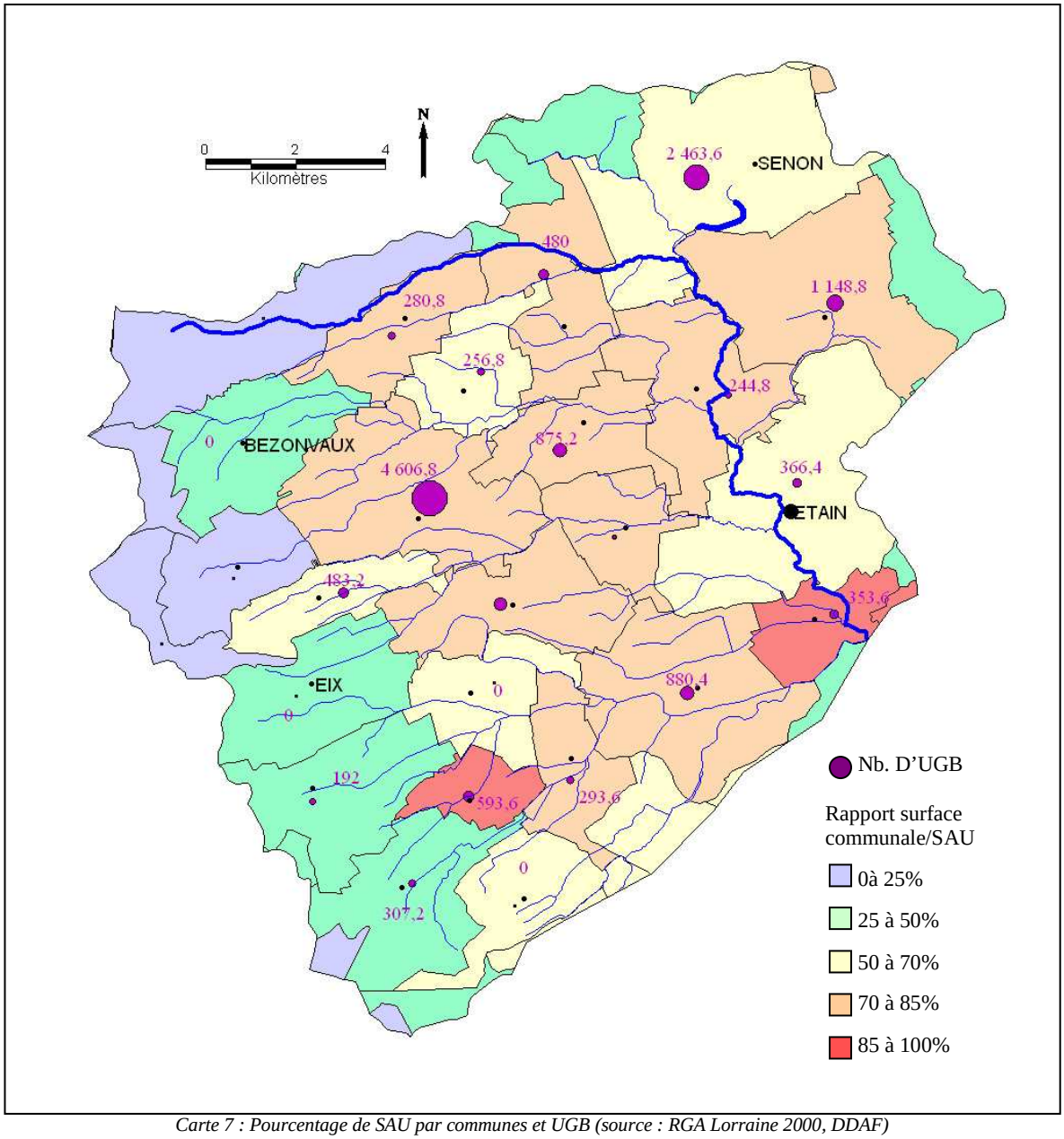

Carte 7 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Commune	Milieu récepteur	Date d'ouverture	Capacité (EQH)	Rendement				Traitement
				MES	MO	NR	MP	
Etain	Orne	1989	5000	90	85	40	25	Lit bactérien faible charge

4.2.2. Rejets industriels :

INDUSTRIES ET DATES D'EXPLOITATION	ACTIVITE	DECISION	MODE DE REJET
ETAIN			
Société VITHERM (1972)	Fabrication de savons détergents et produits d'entretien	Autorisation du 21/01/99	Salariés : 57 L'eau utilisée (54800 l/ j) provient exclusivement du réseau communal. Rejet des eaux pluviales précipitées sur les quais de chargement et les voies de circulation directement dans le réseau pluvial collectif après passage par un séparateur à hydrocarbures. Rejet isolé : les eaux industrielles sont traitées en interne puis évacuées dans la rivière Orne par l'intermédiaire du réseau d'eaux pluviales (750 l/j avant 1998 ; 1000 l/j aujourd'hui) **Polluants** : détergents, chlore et hydrocarbures

4.3. Les prélèvements :

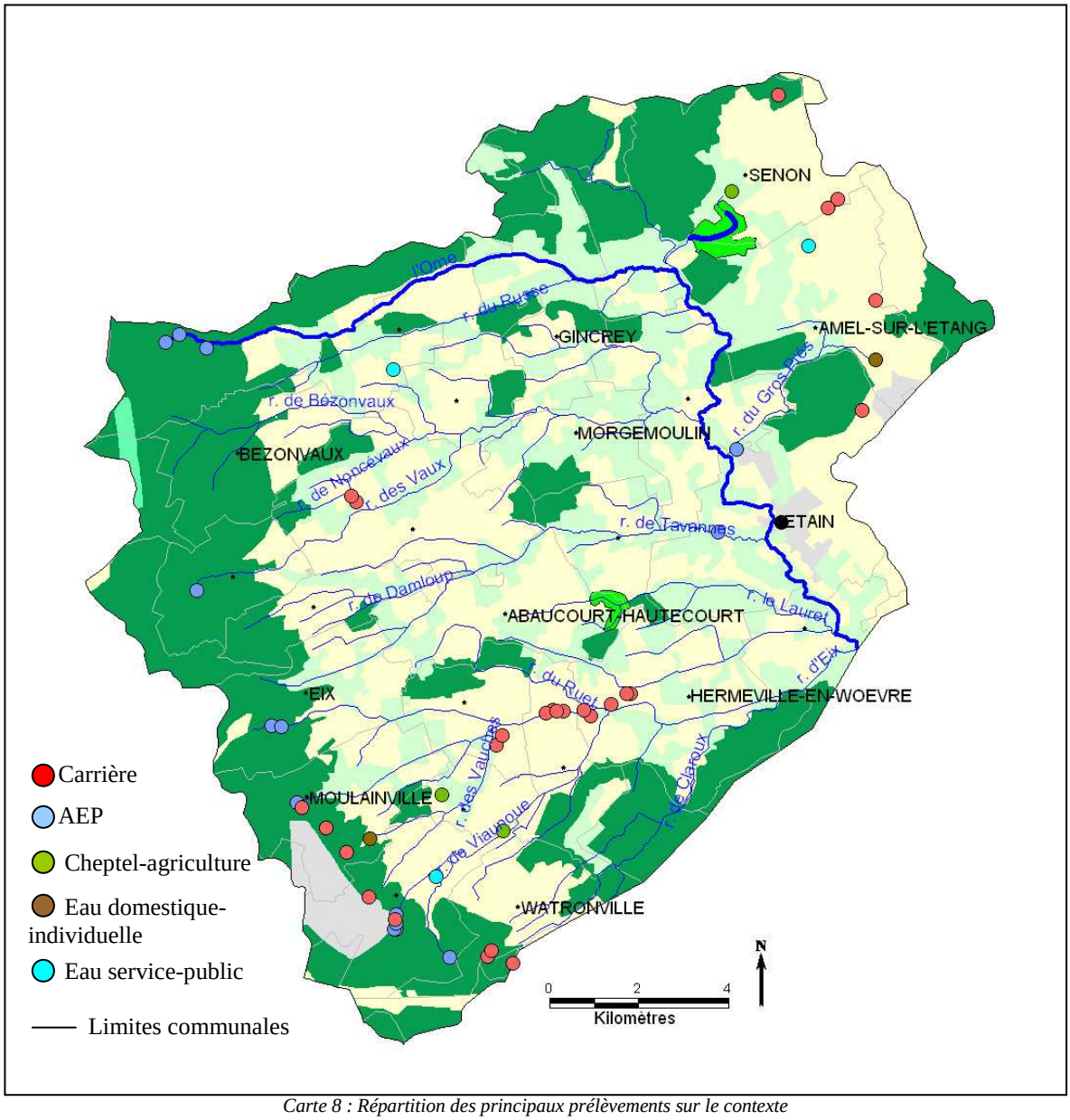

Carte 8 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

	Date	Origine	Ville	Nature	Observations
1996	13/05	Société VITHERM	Etain		Rejet direct des eaux usées dans l'Orne
1999	01/04	Société VITHERM	Etain	Détergents	

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

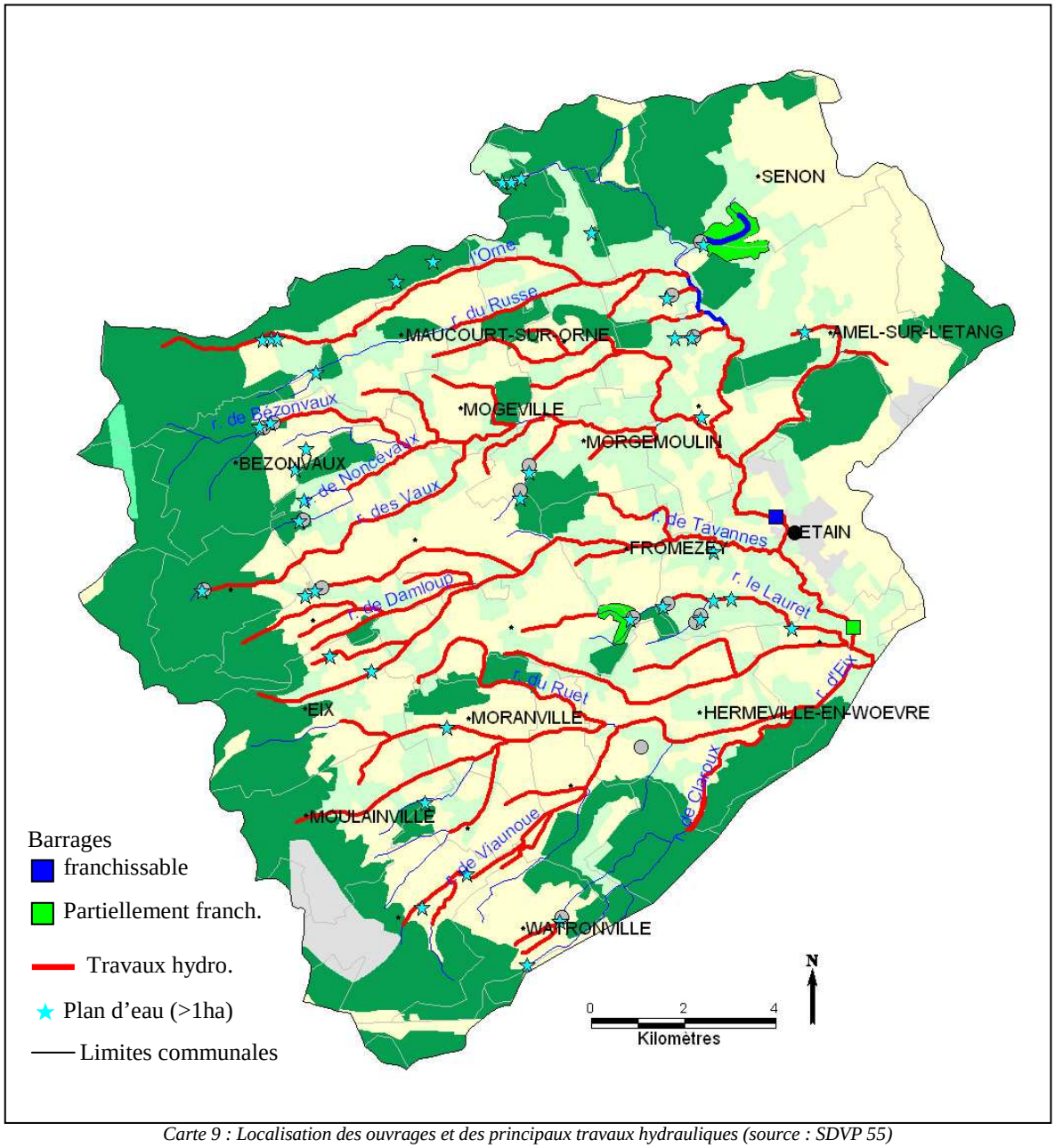

Carte 9 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Principaux ouvrages :

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Ancien Moulin de Warcq	Désaffecté	/	/	Seuil fixe	Partiellement franchissable	1,2	WARCQ
Baignade municipale d'Etain	Baignade	oui	/	vannage	Franchissable*	1,5	ETAIN

*Les vannes ne sont fermées qu'en période estivale, le reste de l'année l'ouvrage est franchissable

Principaux travaux effectués :
- Recalibrage/reprofilage intégral de la quasi-totalité du cours meusien de l'Orne (sauf extrême amont : Ornes) de 1975-1977.
- Recalibrage/ reprofilage progressif de la quasi-totalité des affluents principalement dans le cadre des travaux connexes au remembrement.
- Création de réseaux de fossés « d'assainissement » agricole.

4.6. Extraction de granulats :

Néant

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
AMEE01	Etang d'Amel	80	Pisciculture	Eau de Ruissellement, source	Fossé, eaux de surface et de fond	Amel sur l'Etang
AMEE02	Etang des Ribonneaux	2		Eau de Ruissellement	Fossé, eaux de surface	Amel sur l'Etang
HAUT01	Le Charpy (Etang du Perrois)	35	Pisciculture	Source + fossé des Roises	Fossé + étang du Grandjean	Abaucourt Hautecourt
BEZO01	Etang du Grand Chenas	1.5	Eau close	Eau de source, ruissellement	Fossé de Dieppe, eaux de fond	Bezonvaux
BEZO02	Etang de la Corvée 01	3.75	Pisciculture	r. de Bezonvaux	Etang de la Corvée 02	Bezonvaux
BEZO03	Etang de la Corvée 02	6.12	Pisciculture	Barrage sur r. de Bezonvaux	Ruisseau de Bezonvaux	Bezonvaux
BEZO04	Etang de Sponville	0				Bezonvaux
CHAC01	Ballastière de Mandre	2.2	Ballastière – eau close	Déversoir du Bief de Mandre	Fossé, eaux de surface	Châtillon sous les Côtes
CHAC02	Etang des Vieux Prés	1.4	Eau libre	Source	Fossé, eaux de surface	Châtillon sous les Côtes
DAML01	Etang des Genévrières	1.2				Damloup
DAML02	Etang de la Grivaux	2.5	Pisciculture	Ruisseau de la Noue Barrée	Ruisseau de la Noue Barrée	Damloup
DIDO01	Etang de la Caure	2	Eau close	Eau de ruissellement		Dieppe sous Douaumont
DIDO02	Le Petit Etang de Haraigne	8.25	Pisciculture	Eau de ruissellement		Dieppe sous Douaumont
DIDO03	l'Etang	2.22	Eau libre			Dieppe sous Douaumont

EIX01	Etang de devant Souppleville	1.2	Eau libre	r. des Tavannes	r. des Tavannes	Eix
EIX02	Etang de Dicourt	3.5	Pisciculture	Source	Fossé, eaux de surface	Eix
ETAI01	Etang du Haut Bois 01 ou Etang d'Herméville	5.5	Pisciculture	Fossé venant de l'étang du Chasson	Fossé, eaux de surface et de fond	Etain
ETAI02	Etang de Chasson	1.5	Eau libre	Ruissellement, fossé		Etain
ETAI03	Etang du Haut Bois 02	4.71	Eau libre	l'Orne		Etain
ETAI04	Etang du Haut Bois 03	2.32	Eau libre	Source, eaux de ruissellement	Fossé	Etain
ETAI05	Etang du Grandjean	3.5	Pisciculture	r. des Roises	Fossé, eaux de surface et de fond	Etain
ORNE01	Etang le Fays	1.5	Eau libre	l'Orne		Foameix Ornel
ORNE02	Etang de Fruissière	4.5	Pisciculture	Eaux de ruissellement	Fossé, eaux de fond	Foameix Ornel
GINC01	Etang de Gincrey (Etang du Bois d'Arc)	3.37	Eau close			Gincrey
MAUO01	Etang de Pré le Taureau	1.34		Rejets de drainage, fossé	Fossé, eaux de fond	Maucourt sur Orne
MORA01	Etang du Moulin	12.07	Pisciculture	Eaux de ruissellement	Fossé, r. d'Eix,	Moranville
MORG01	Etang de Tronquino	1		Eaux dormantes	Fossé de remembrement	Morgemoulin
MOUL01	Etang des Etats	1	Eau libre	Source de ruissellement	Fossé, eaux de fond et de surface	Moulainville
FOAM01	Ballastière du Pâquis des Oies	1	Eau close	Infiltration	Infiltration	Foameix Ornel
ORNS01	Etang de Chappe 2	2.9	Pisciculture	l'Orne	Etang de M. MESSAGER	Ornes
ORNS02	Etang de Chappe 3	3	Pisciculture	l'Orne, Javion, Etang de Chappe 2		Ornes
ORNS03	Etang de Chappe 4	0		l'Orne, Javion, Etang de Chappe 3		Ornes
ORNS06	Etang de Debat	7	Eau close – fondé en titre	Eaux de ruissellement, fossé	Fossé, l'Orne, eaux de surface	Ornes
ORNS04	Etang du Breuil (actuellement boisé, remise	0				Ornes
SENO01	Etang de Naumoncel	3	Pisciculture	Eaux de ruissellement	Fossé et Orne, eaux de fond	Senon
VAUX01	Etang de Vaux	0.8	Fond' en titre	Source	r. de Vaux, eaux de surface	Vaux devant Damloup
WARC01	Etang de l'Hopital	3	Fond' en titre	Rejet d'étangs, déversoir	Fossé	Warcq
WATR02	Etang de Gillon	5.66				Watronville
WATR01	Etang de Vauzel	1.5	Eau libre	Source, eaux de ruissellement	Fossé	Watronville

Contexte Orne 2 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5531-IP+
Zone hydrographique	A805 à A807
Masse d'eau	FR_RB_A80
Typologie AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Limite amont	r. d'Eix
Limite aval	r. l'Yron
Cours d'eau	Orne
Type de contexte	Intermédiaire perturbé +
Espèce repère	Truite+brochet
Carte IGN	3212^{E} 3213^{E} 3312O

Le contexte « Orne 2 » correspond à la section aval de l'Orne dans la Meuse, il est situé à l'est du département et chevauche le département de Meurthe-et-Moselle.

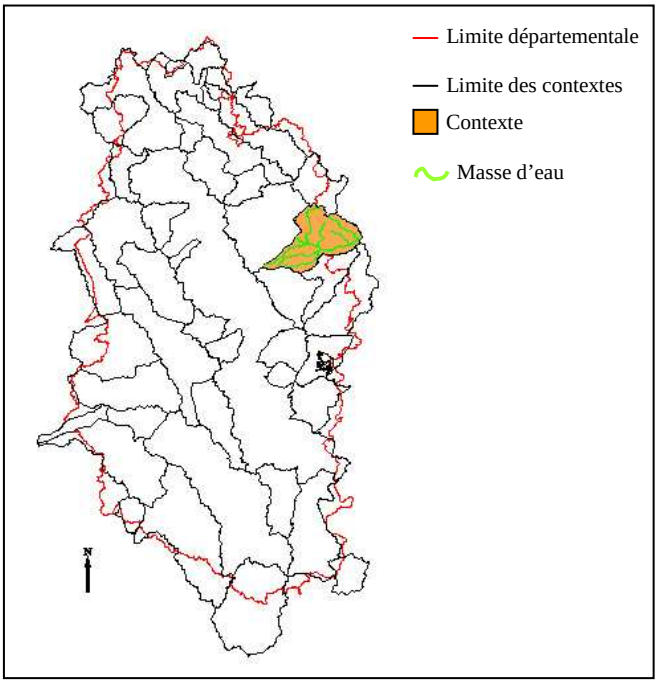

Carte 1 : Localisation du contexte « Orne 2» dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

L'ensemble du réseau hydrographique du contexte « Orne 2 » s'écoule dans la plaine de la Woëvre, vaste dépression topographique constituée de terrains argileux imperméables ayant permis la construction de nombreux plans d'eau.

Seul un petit secteur au nord du contexte est constitué de calcaires appartenant à la Dalle d'Etain, du Bathonien supérieur. Ce substrat ne concerne qu'un ruisseau du contexte : le ruisseau de la Fontaine de Rosa, affluent rive droite du ruisseau de Darmont.

Les infiltrations naturelles sont donc limitées sur le contexte.

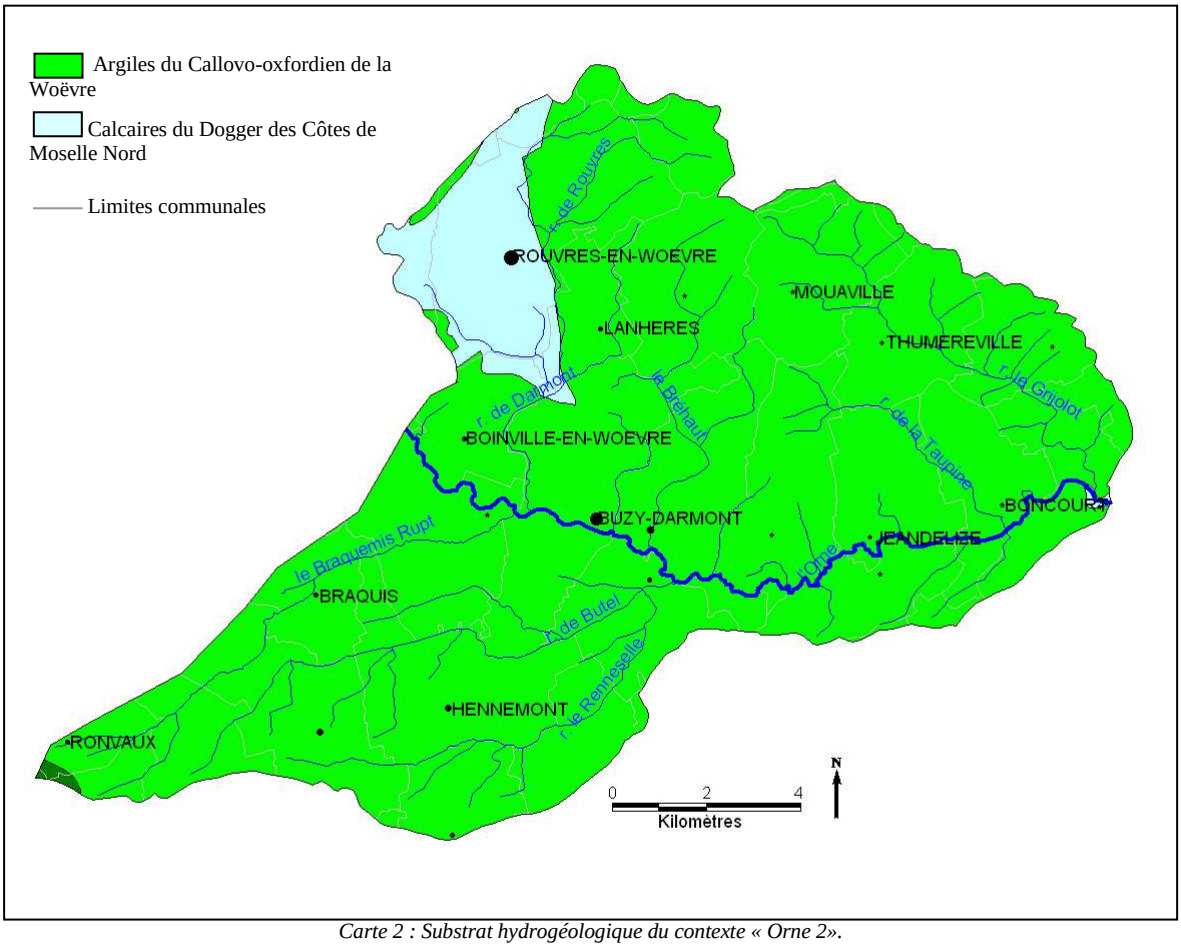

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Orne 2».

2.2. Réseau hydrographique :

L'Orne est un cours d'eau d'une centaine de kilomètres qui prend sa source dans les Côtes de Meuse puis s'écoule dans la plaine de la Woëvre avant de se jeter dans la Moselle.

Le substrat argileux de la Woëvre permet le développement d'un réseau hydrographique important : sur le contexte « Orne 2 », correspondant à la section aval de l'Orne dans le département de la Meuse, l'Orne compte une bonne dizaine d'affluents alimentés eux-mêmes de nombreux sous-affluents : l'ensemble représentant plus de 130 kilomètres de cours d'eau.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
A8030100 A8050100 A8060100 A8070100	L'Orne	/	/	22	12	0,5
A8070360	r. le Grijolot	Orne	G	11	2	5,5
A8060560	r. de la Taupine	Orne	G	6,2	1,7	2,3
A8060360	Fossé de la Carpière	Orne	G	2,5	1,5	4,8
A8050850	r. de Butel (= de Renanoue)	Orne	D	12,6	3,5	2,6
A8050920	r. de la Renneselle	Butel	D	10,4	1,5	2,9
A8030900	Braquemis Rupt (= r. du Pont Marguerite)	Orne	D	12,2	/	4,4
A8050720	r. le Bréhaut	Orne	G	7,7	1,9	4,3
A8050660	r. le Faux Rupt	Orne	G	3,6	1,7	3,1
A8040310	r. de Darmont (= du Haut Pont = du Gobelet d'Argent)	Orne	G	13,5	1,9	4,1
A8040470	r. de Baronsel	r. Darmont	G	4,7	1,3	7,2
A8040350	r. de Rouvres	r. Darmont	G	5	1,2	8,6
A8040320	r. de l'Homme Noyé	r. Darmont	D	1	1,5	17
A8040500	r. de la Fontaine Rosa	r. Darmont	D	4,2	1,9	4,8
A805-	r. de la Grande Noue	Butel	G	5	/	2
A80-	Affluents sans nom	/	/	36	1	8,7

2.2.2. Topographie :

Profil en long de l'Orne sur le contexte « Orne 2 » :

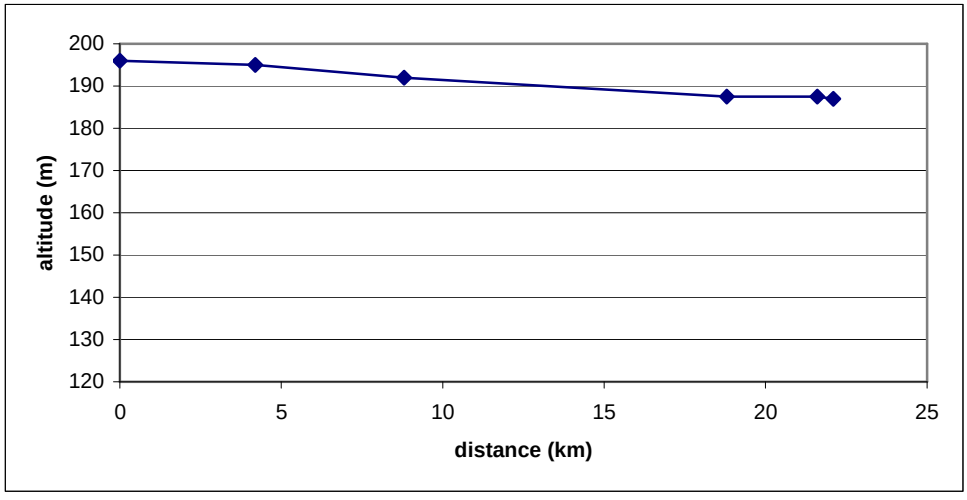

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 0,5 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

L'Orne à Boncourt : (DIREN Lorraine)

	janv.	Fév.	Mars	avr.	Mai	juin	juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
debits (m3/s)	8.160	7.800	6.180	4.280	2.280	1.440	0.993	0.584	0.631	2.070	3.670	6.690	3.710
Qsp (l/s/km²)	19.8	18.9	15.0	10.4	5.5	3.5	2.4	1.4	1.5	5.0	8.9	16.2	9.0

Module interannuel (m^3/s)	3.710 [3.230 ;4.190]
QMNA ½ (m^3/s)	0.250 [0.190 ;0.330]
QMNA 1/5 (m^3/s)	0.120 [0.085 ;0.160]

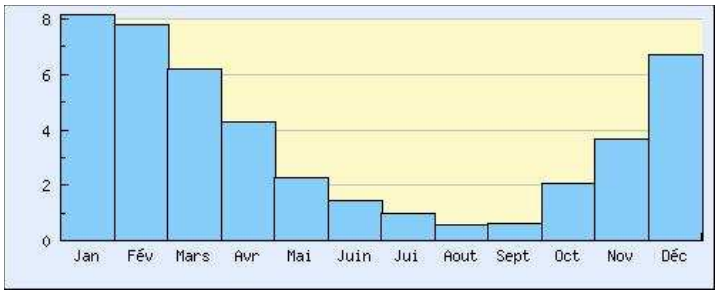

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

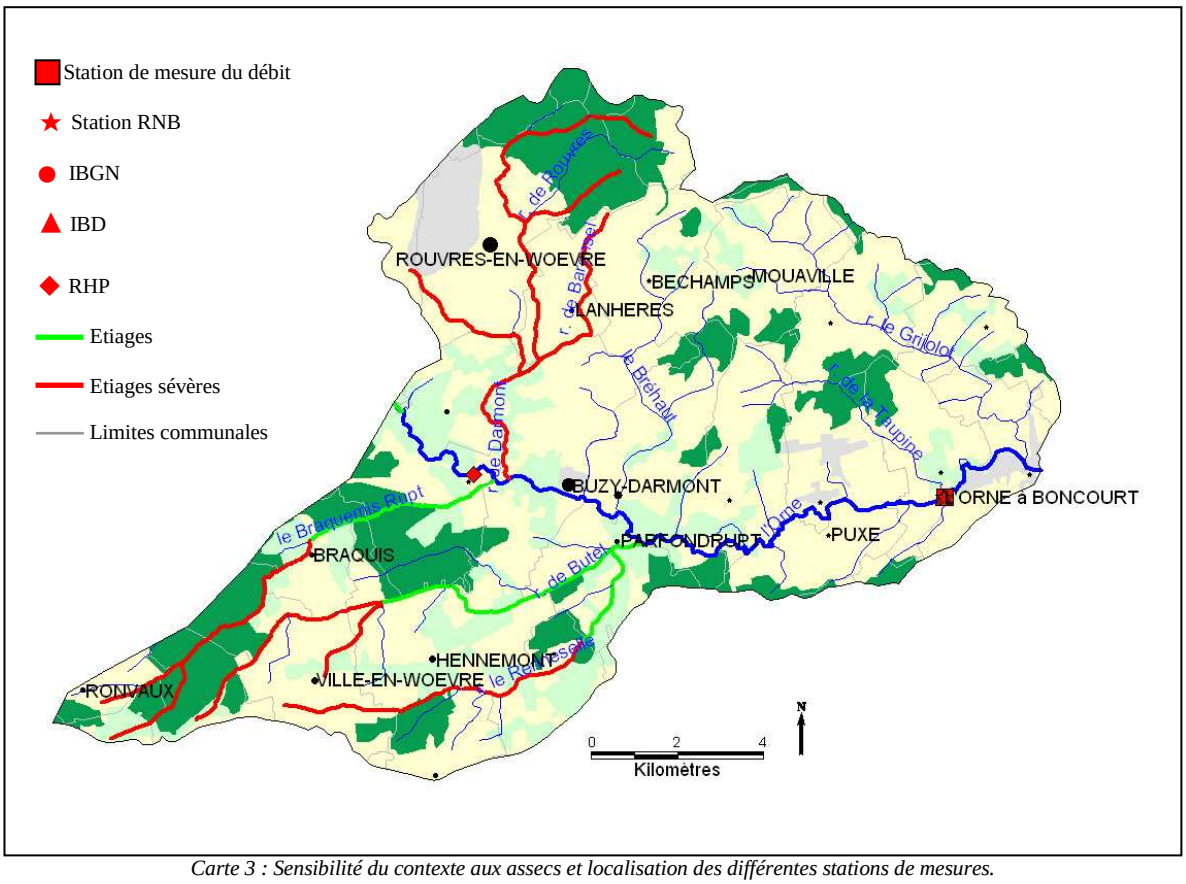

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

Le réseau hydrographique s'écoulant sur un substrat argileux imperméable, les assecs et étiages observés ont principalement pour origine l'impact des différents travaux réalisés.
En effet, les curages et recalibrages ont notamment fait disparaître les zones inondables et leur rôle dans le soutien des étiages…

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

- Réseau RHP : (dernières pêches)

L'Orne à Gussainville (2005)
Surface prospectée : 960m²
Analyse des captures :

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
VAI	<<	<<
LOF	2	6
VAN	2	8
LOT	<<	62
LOR	1	10
GOU	14	58
CHE	5	1230
GAR	10	516
TAN	2	140
ABL	1	1
BRO	1	152
Total : 11	**38**	**2182**

La richesse spécifique de 2005 est inférieure à la moyenne annuelle habituelle qui est de 15 espèces (il faut noter un faible débit et l'observation d'un rejet agricole important en amont de la station lors de la pêche de 2005).

Comme lors des précédents recensements, le peuplement observé met en évidence la banalisation de l'habitat de l'Orne : absence des espèces rhéophiles les plus sensibles (truite, hotu, lamproie, spirlin) et dominance des espèces opportunistes, moins exigeantes (chevesne, goujon, gardon) et présence d'espèces limnophiles (tanche, ablette, goujon) non caractéristiques du niveau typologique théorique (B6).

D'autre part, le peuplement est déséquilibré par la faible proportion de prédateurs.

- Zones de frai :

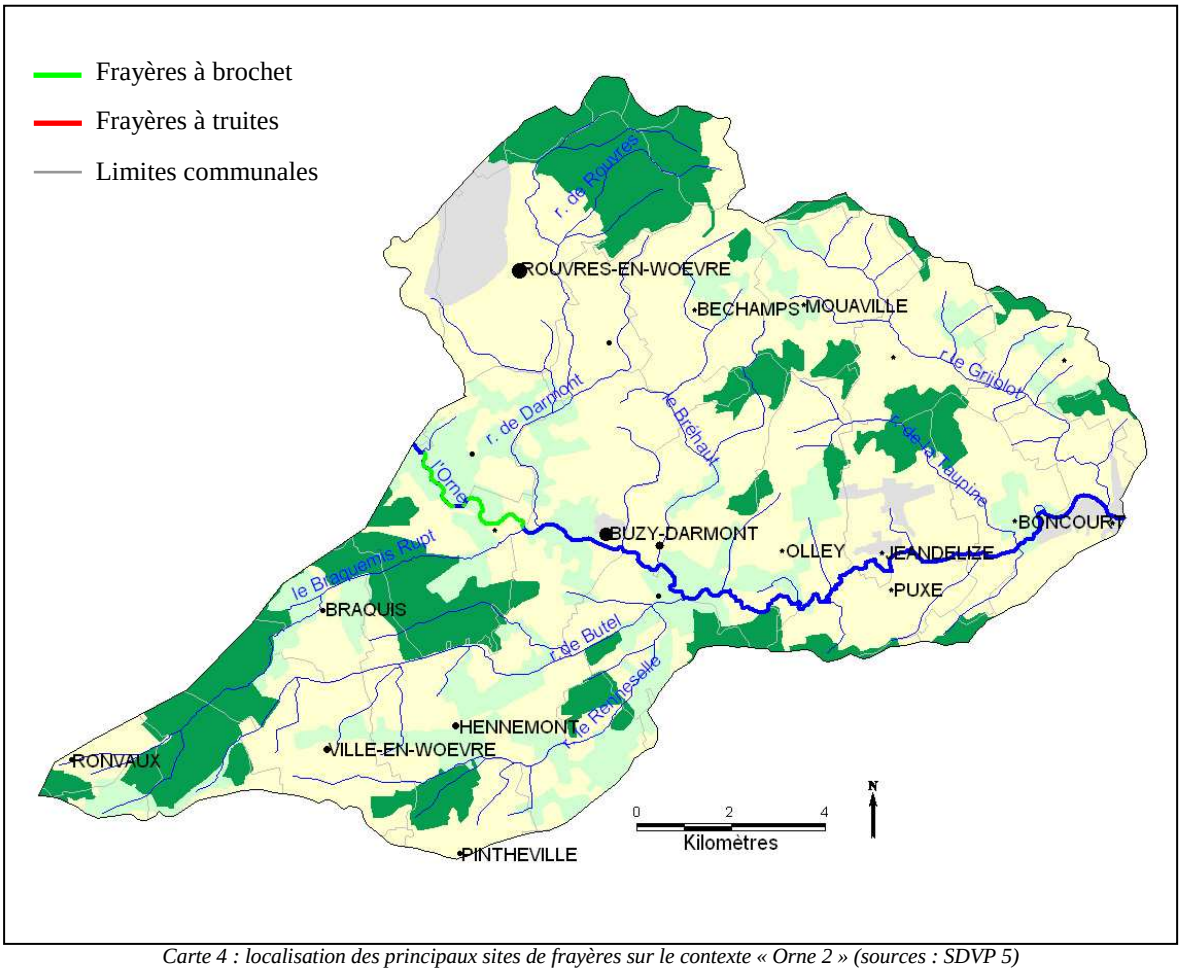

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères sur le contexte « Orne 2 » (sources : SDVP 5)

On observe un manque considérable de zones favorables à la reproduction sur le contexte.

L'ensemble des travaux hydrauliques effectués sur le contexte ayant entraîné la disparition des zones inondables et l'homogénéité des substrats, les pollutions agricoles et urbaines responsables d'eutrophisation et colmatage sont les principaux responsables de cette dégradation des zones de frayère : aucun des affluents n'offre aujourd'hui de réelles potentialités pour la reproduction de la truite et les zones favorables à la reproduction du brochet se limitent à un petit tronçon en amont du contexte.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Orne	Boncourt	50	66	64	63	33	2005	RNB
Orne	Boncourt	49	59	68	70	26	2004	RNB
Orne	Boncourt	43	68	57	66	44	2003	RNB
Orne	Boncourt	49	54	64	64	33	2002	RNB
Orne	Boncourt	50	50	65	62	47	2001	RNB

Très bon Passable Très mauvais

Bon Mauvais

La qualité de l'eau est fortement dégradée par les paramètres « nitrates » et « matières organiques et oxydables », témoins d'une forte activité agricole et de phénomènes d'eutrophisation.

- Qualité biologique :
  - IBGN :

/

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
Orne	Boncourt	10,5	Passable	2003	RNB
Orne	Boncourt	11,4	Passable	2002	RNB
Orne	Boncourt	12,9	Passable	2001	RNB

  - IPR :

Rivière	Station	Classe	IPR	Date	Origine
Orne	Gussainville	Mauvaise	29,2	2004	RHP
Orne	Gussainville	Passable	23,6	2003	RHP
Orne	Gussainville	Passable	21,1	2002	RHP
Orne	Gussainville	Passable	16,2	2001	RHP
Orne	Gussainville	Bonne	14,5	2000	RHP

- Physique : (1999)

Indice général	Excellent à correct	Bon	Moyen à Médiocre	Mauvais	Très mauvais
% de linéaire	0	56	44	0	0

L'Orne sur ce contexte correspond au tronçon le plus préservé de l'Orne : le cours d'eau traverse toujours un secteur très influencé par l'agriculture, mais les travaux ont été moins intenses qu'à l'amont et quelques secteurs sont épargnés.

A l'aval du contexte, l'Orne entre dans une zone péri-urbaine où les dégradations des lits mineur et majeur vont être aggravées.

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

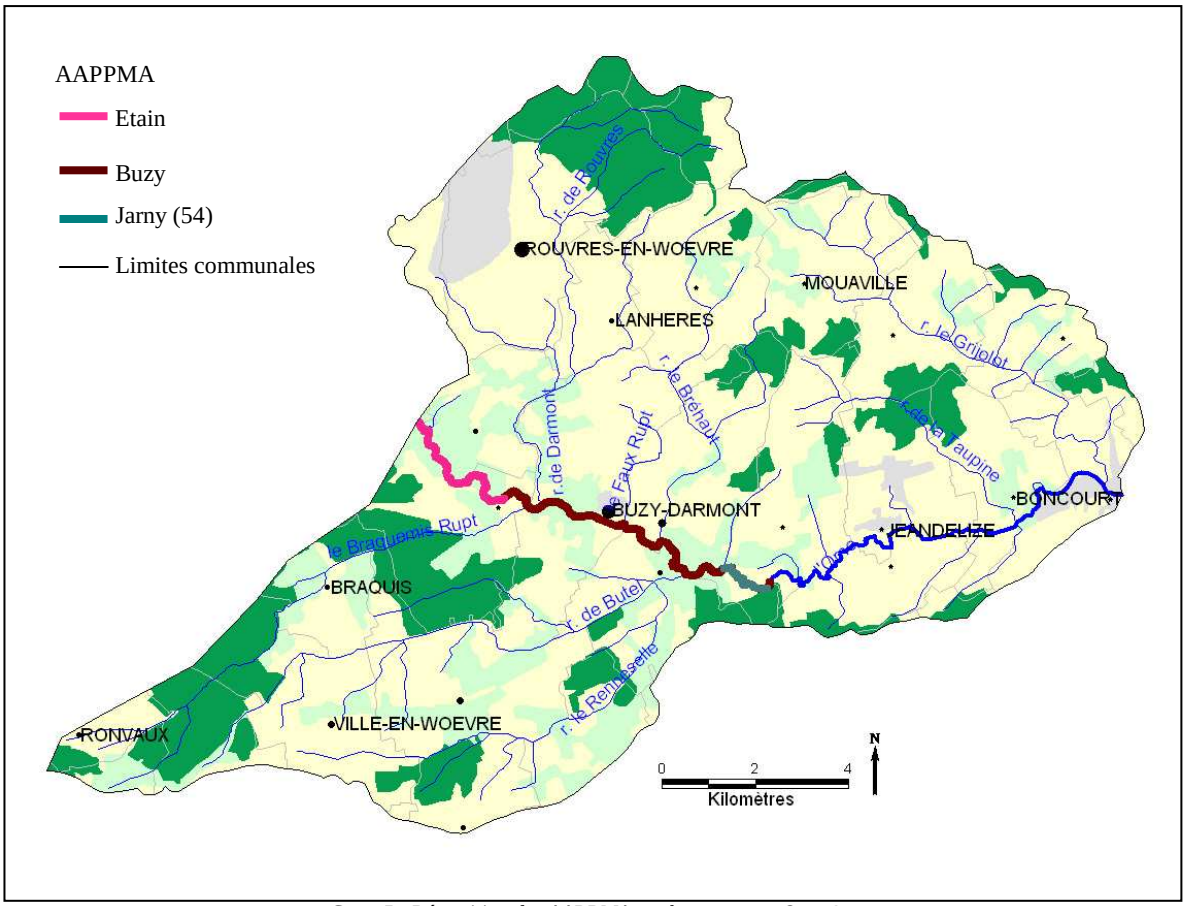

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Orne 2 »

AAPPMA d'Etain

Cours d'eau : l'Orne

Autres lots : ruisseau d'Eix

Effectifs de pêcheurs : 146

Empoissonnement :

350 kg arc en ciel

Origine des poissons déversés :

Pisciculture du Vaucheron

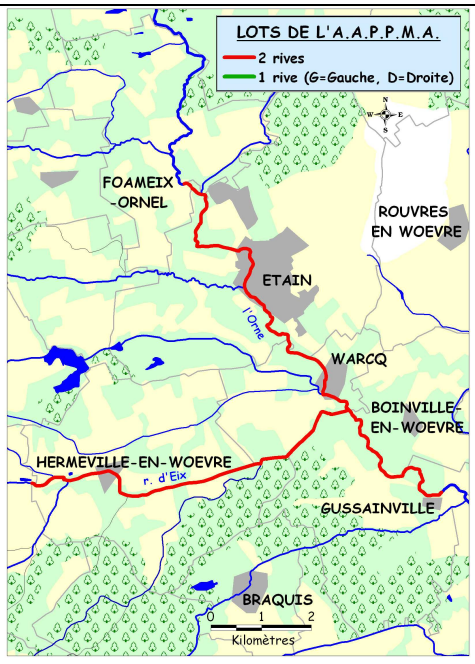

AAPPMA de Buzy

Cours d'eau : l'Orne

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 47

Empoissonnement :

100 kg gardon, 100 kg bro + 50

Origine des poissons déversés :

Etang fédéral

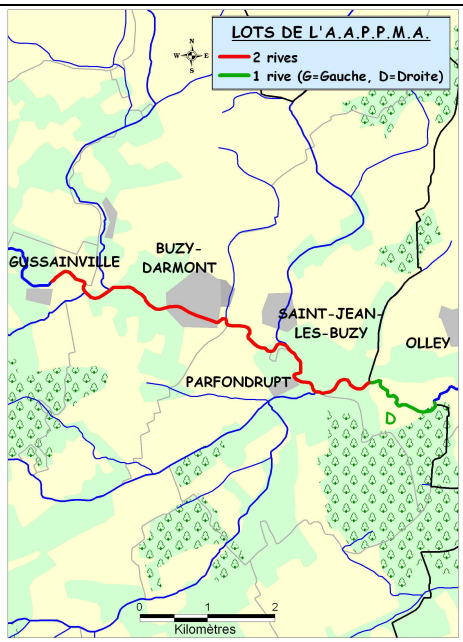

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	2ème
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDE (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Etain, Buzy, Jarny Collectivité Particuliers

3.3. Communes et population :

Structures intercommunales :

- Communauté de communes du Pays d'Etain* : Etain, Buzy-Darmont, Rouvres-en-Woëvre, St Jean-lès-Buzy, Herméville-en-Woëvre, Eix, Foameix-Ornel, Dieppe-sous-Douaumont, Warcq, Damloup, Châtillon-sous-les-Côtes, Abaucourt-Hautecourt, Moulainville, Morainville, Morgemoulin, Braquis, Mogeville, Fromezey, Grimaucourt-en-Woëvre, Boinville-en-Woëvre, Grincey, Lanhères, Parfondrupt, Maucourt-sur-Orne, Gussainville, Blanzée.

- Communauté de communes du canton de Fresnes* : Fresnes-en-Woëvre, Hannonville-sous-les-Côtes, Bonzée, Haudiomont, Woël, Thillot, Ville-en-Woëvre, Herbeuville, Manheulles, St Hilaire-en-Woëvre, Hennemont, Saulx-lès-Champlon, Combres-sous-les-Côtes, Harville, Mouilley, Watronville, Labeurville, Ronvaux, Pareid, Moulotte, Villers-sous-Pareid, Auvillers-Ste-Croix, Doncourt-aux-Templiers, Latour-en-Woëvre, Marchéville-en-Woëvre, Trésévaux, St Rémy-la-Calonne, Les Eparges, Pintheville, Dommartin-la-Montagne, Riaville, Maizeray.

- Communauté de communes du Jarnisy (Meurthe et Moselle) : Jarny, Conflans-en-Jarnisy, Labry, Giraumont, Doncourt-lès-Conflans, Norroy-le-Sec, Jeandelize, Ville-sur-Yron, Friauville, Fléville-Lixières, Abbéville-lès-Conflans, Olley, Affléville, Boncourt, Bruville, Gondrecourt-Aix, St Marcel, Ozerailles, Brainville, Allamont, Puxe, Thumeréville, Béchamps, Mouaville.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
54002	ABBEVILLE-LES-CONFLANS	r. Grijolot	244
54058	BECHAMPS	r. le Bréhaut	79
54082	BONCOURT	Orne r. de la Taupine	194
54136	CONFLANS-EN-JARNISY	Orne r. le Grijolot	2502
54213	FRIAUVILLE	Affluent	264
54231	GONDRECOURT-AIX	r. de Darmont	146
54277	JEANDELIZE	Orne r. de la Taupine	358
54286	LABRY	Orne	1578
54389	MOUAVILLE	r. le Grijolot	58
54408	OLLEY	Orne Fossé de la Carpière	212
54440	PUXE	Orne Affluents	104
54524	THUMEREVILLE	r. le Grijolot	86
55057	BOINVILLE-EN-WOEVRE	Orne r. de Darmont	67
55072	BRAQUIS	Braquemis Rupt	85
55094	BUZY-DARMONT	Orne Le Bréhaut r. de Darmont Butel	565
55222	GUSSAINVILLE	Orne Braquemis Rupt Butel	19
55237	HAUDIOMONT	Braquemis Rupt	213
55242	HENNEMONT	r. Butel	132
55280	LANHERES	r. de Darmont r. de Baronsel	63
55317	MANHEULLES	Braquemis Rupt	147
55399	PAREID	r. Renneselle	79
55400	PARFONDRUPT	r. de Butel r. la Renesselle	54
55406	PINTHEVILLE	r. de Renneselle	53
55439	RONVAUX	Braquemis Rupt	84
55443	ROUVRES-EN-WOEVRE	r. de Darmont	723
55458	SAINT-JEAN-LES-BUZY	Orne r. le Bréhaut le Faux Rupt	241
55557	VILLE-EN-WOEVRE	Braquemis Rupt Butel	160
55578	WARCQ	Orne	145

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
54009	ALLAMONT	110
54413	OZERAILLES	134
55008	AMEL-SUR-L'ETANG	151
55198	FRESNES-EN-WOEVRE	659
55311	MAIZERAY	35
55565	VILLERS-SOUS-PAREID	74

3.4. Zones particulières, réglementation…

La ZICO « Fresnes-en-Woëvre-Mars-la-Tour » chevauche le contexte.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Situation agricole en 2000	
Superficie affectée au bassin versant (ha)	21591
SAU (ha)	15805
SAU (%)	73,2
Cheptel	
Effectifs	9625
Nb. De têtes par ha de BV	0,4

Les cultures :

Le contexte « Orne 2 » est très agricole : la SAU représente plus de 70% de la superficie.
Comme dans le reste de la vallée de l'Orne, les cultures industrielles (colza et maïs) et céréalières ont tendance à se développer au détriment des surfaces toujours en herbe.

L'élevage :

Sur l'ensemble du bassin versant de l'Orne, l'élevage a tendance à diminuer légèrement, notamment pour les bovins et les porcins. Les ovins par contre semblent en nette augmentation.

Les forêts :

La forêt est très peu développée sur le contexte : elle représente moins de 20% de la superficie et est constituée de petits boisements très éparses.

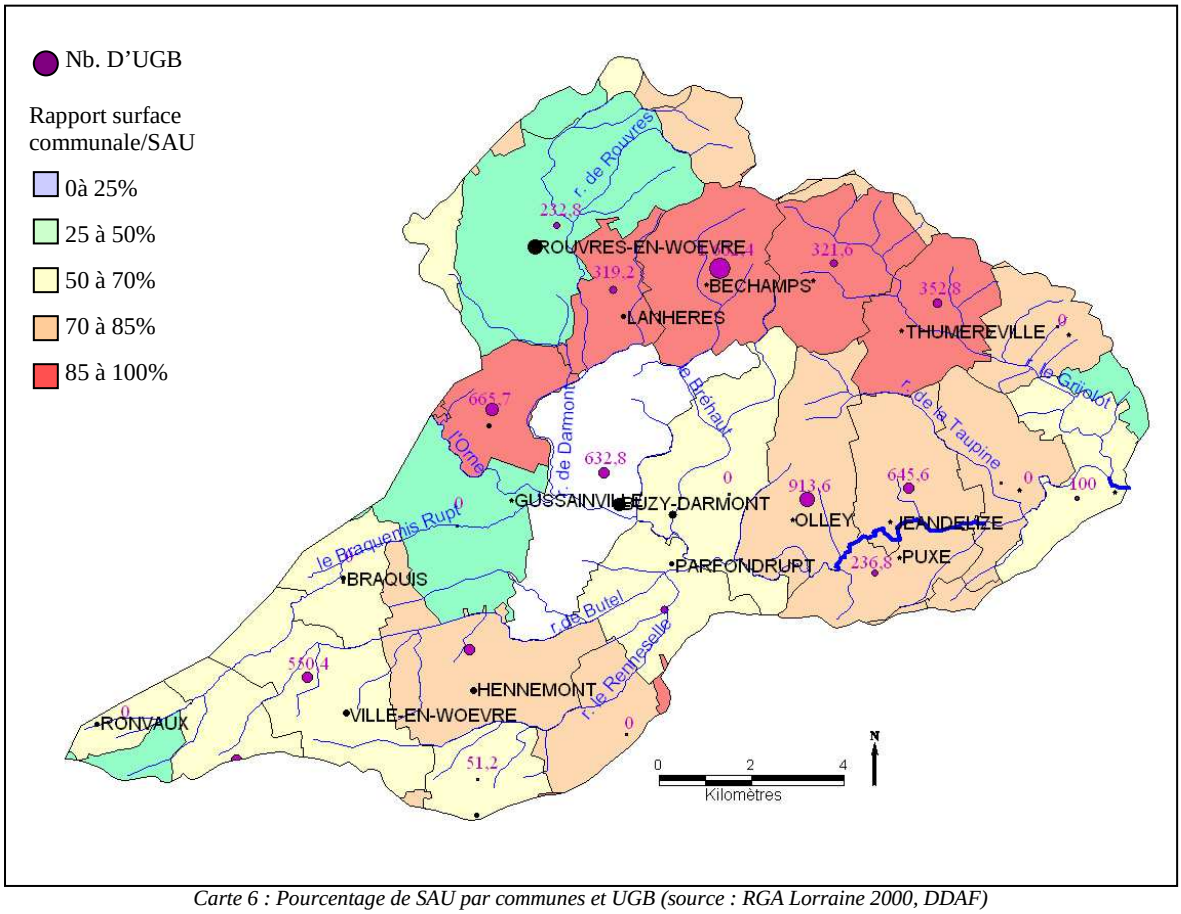

Carte 6 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Commune	Milieu récepteur	Date d'ouverture	Capacité (EQH)	Rendement				Traitement
				MES	MO	NR	MP	
Rouvres-en-Woëvre	r. de Darmont	1980	400		71	16	37	Boues activées aération prolongée

4.2.2. Rejets industriels :

/

4.3. Les prélèvements :

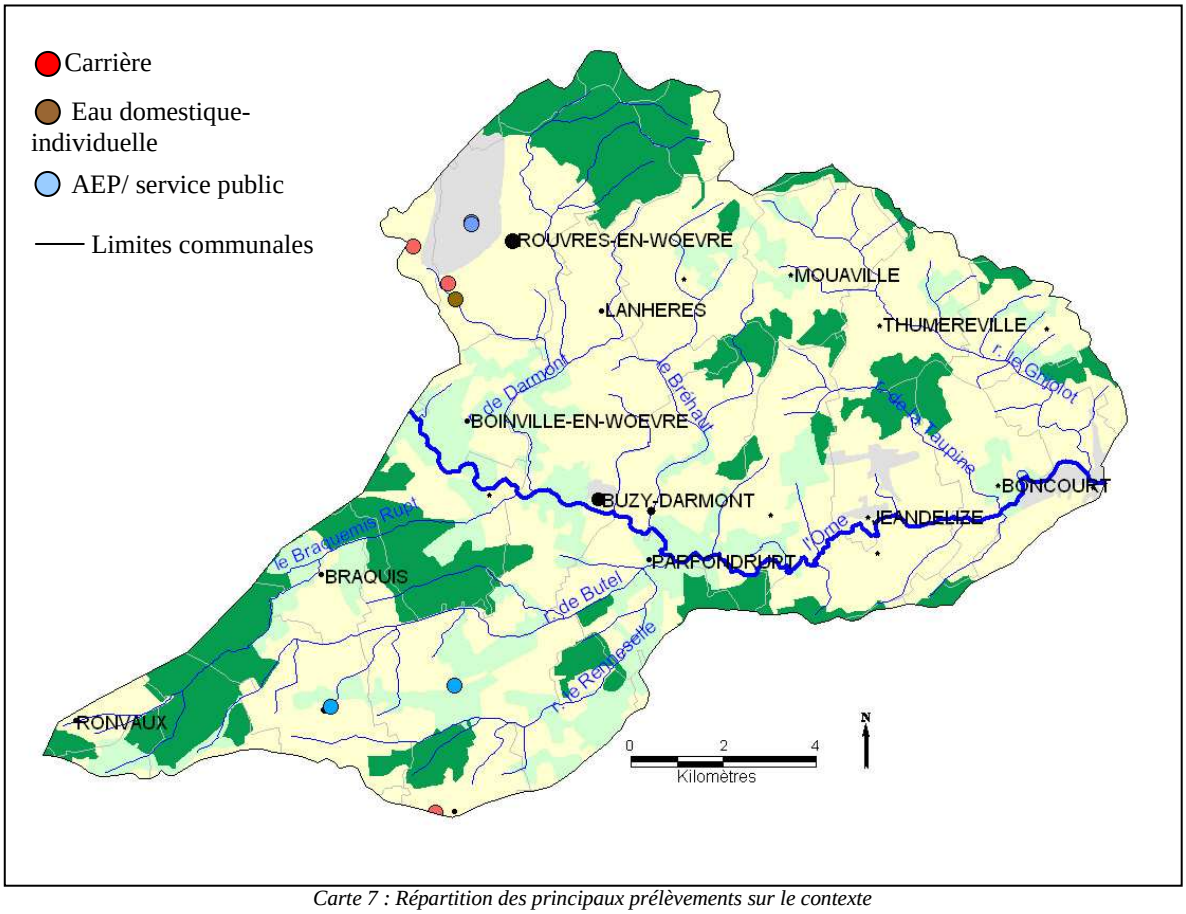

Carte 7 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

Tous les ouvrages recensés sur le contexte « Orne 2 » correspondent à des digues d'étang : leur franchissabilité n'est pas estimée mais le complexe digue + étang est rarement favorable à la remontée des poissons.

Nature des principaux travaux effectués :

- Recalibrage/reprofilage intégral de la quasi-totalité du cours meusien de l'Orne (sauf extrême amont : Ornes) de 1975-1977.
- Recalibrage/ reprofilage progressif de la quasi-totalité des affluents principalement dans le cadre des travaux connexes au remembrement.
- Création de réseaux de fossés « d'assainissement » agricole.

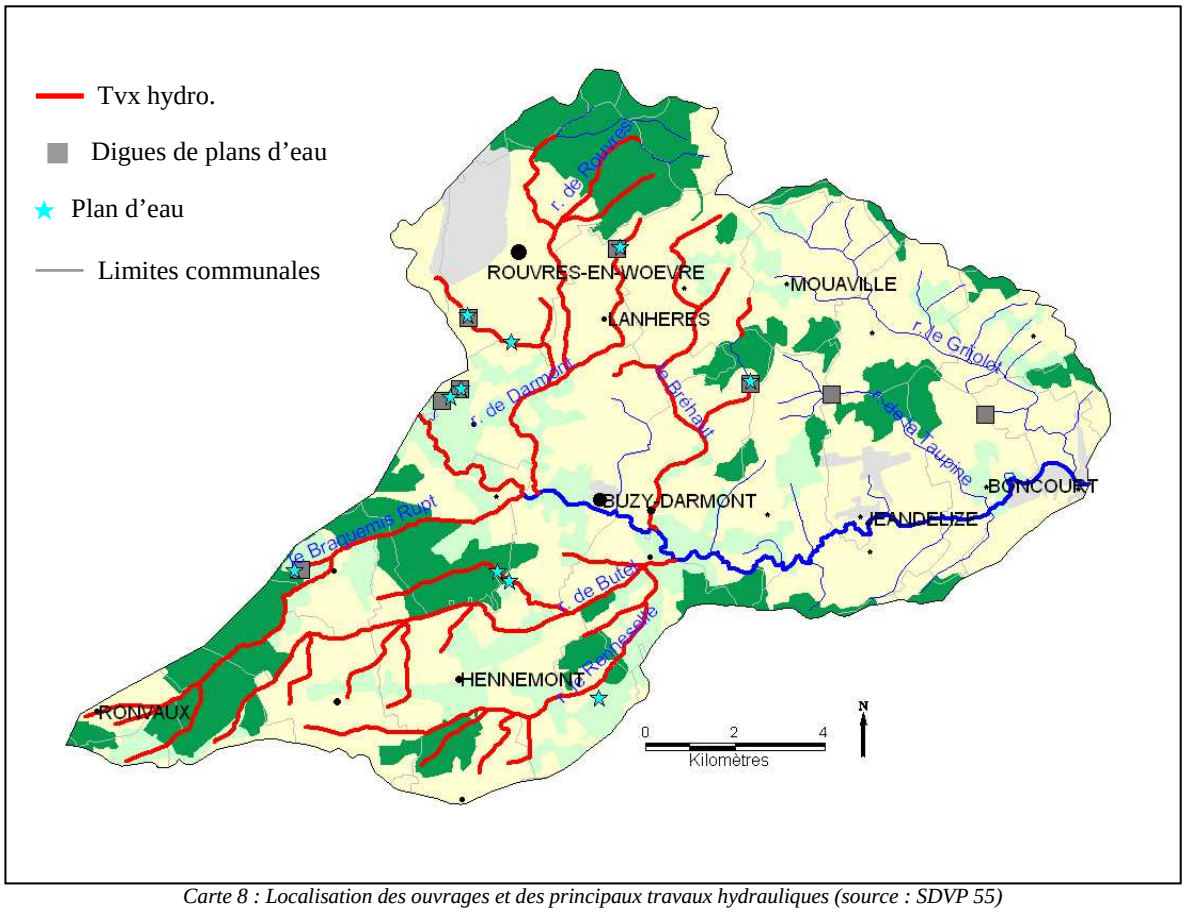

Carte 8 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

4.6. Extraction de granulats :

/

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
BOIW01	Etang du Mont Harbot 1	1.2	Eau libre			Boinville en Woëvre
BOIW02	Etang du Mont Harbot 2	1.8	Eau libre			Boinville en Woëvre
BRAQ01	La Grand Etang	8		Braquemis Rupt	Fossé	Braquis
BUZA01	Etang de sous la Clocherie	1	Eau libre	Ruisseau de Batel	l'Orne	Buzy-Darmont
BUZA02	Etang de sous la Clocherie 2	1.2	Eau close	Eaux de ruissellement	Fossé, eaux de surface	Buzy-Darmont
LANH01	Le Neuf Etang	1.5	Pisciculture	Fossé du bois	Fossé de Lanhères, eaux de surface	Lanhères
PARE01	Etang de Quemonchamp	1.5	Eau close	Eaux de ruissellement		Pareid
ROUW01	Etang de Rosa	1.5	Eau close	Source	Fossé de Rosa, eaux de surface	Rouvres en Woëvre
ROUW02	Etang de Rouvres	1.59	Pisciculture			Rouvres en Woëvre
SJEB01	Etang de la Tanchette	5.6	Eau libre	Eaux de ruissellement	Fossé, eaux de fond	St Jean les Buzy

Contexte Yron – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5532-ID
Zone hydrographique	A810, A812, A818
Masse d'eau	FR_RB_A81
Typologie AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Orne
Cours d'eau	Yron
Type de contexte	Intermédiaire dégradé
Espèce repère	Tuite fario+brochet
Carte IGN	3213^{E} 3313O 3312O

Le contexte « Yron » se situe à l'est du département de la Meuse et chevauche la Meurthe-et-Moselle.

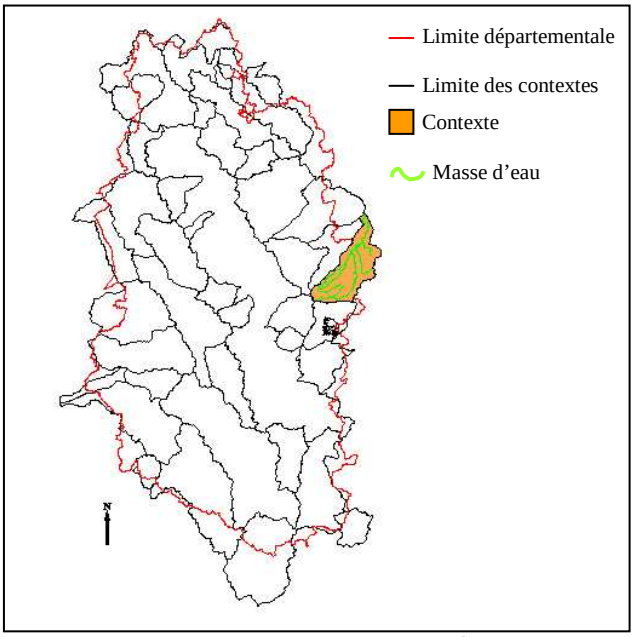

Carte 1 : Localisation du contexte « Yron » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

L'Yron, ainsi que quelques affluents, prend naissance dans le substrat calcaire des côtes de Meuse avant de s'écouler, avec l'intégralité du réseau hydrographique, sur les argiles de la plaine de la Woëvre.

A hauteur de Jarny, l'Yron retrouve, avant sa confluence avec l'Orne, un substrat calcaire, celui des côtes de Moselle, qui bordent la plaine de la Woëvre à l'Est.

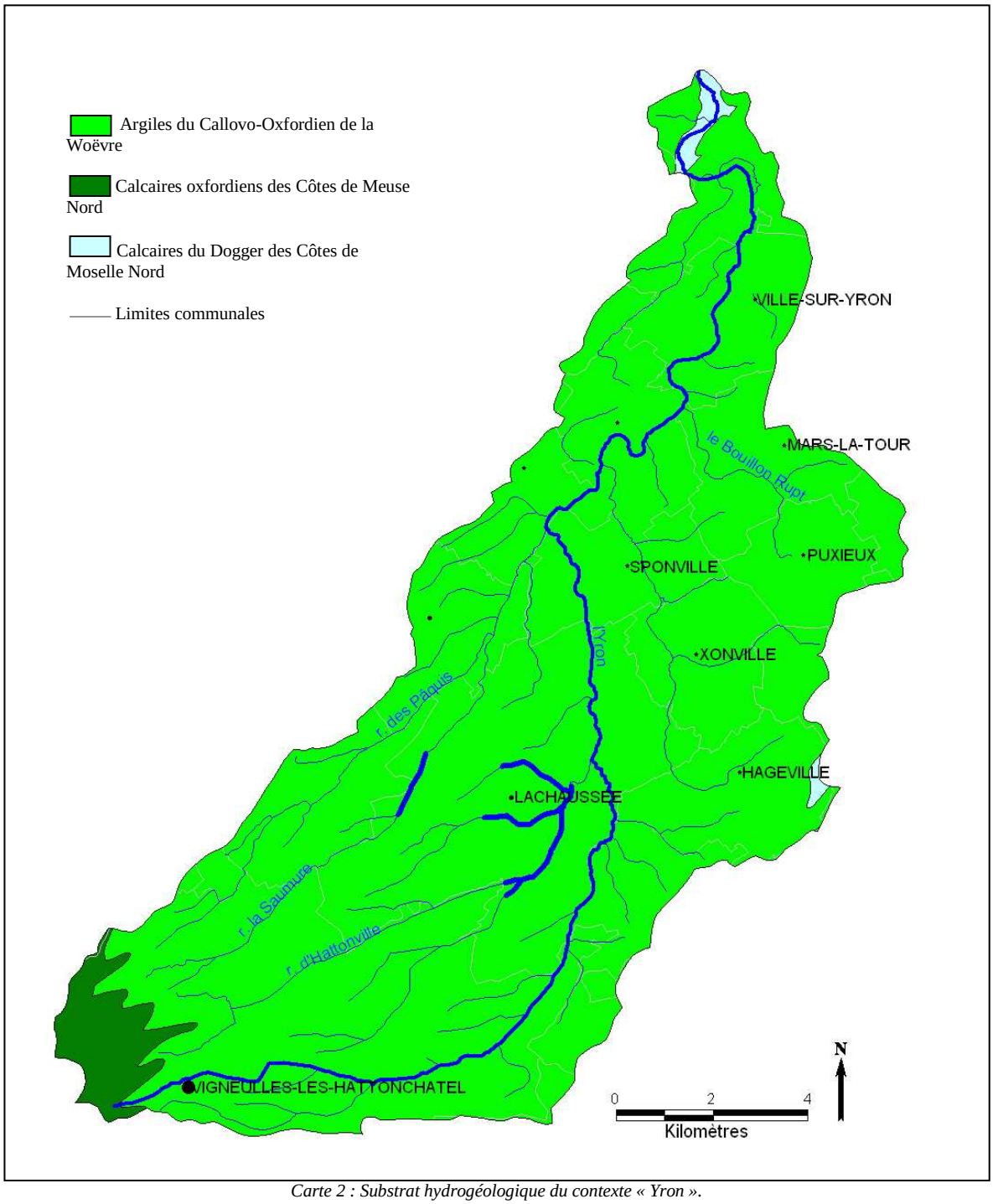

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Yron ».

2.2. Réseau hydrographique :

L'Yron est un affluent rive droite de l'Orne. Il prend sa source dans les côtes de Meuse à Vigneulles-les-Hattonchâtel, par environ 345 m d'altitude puis s'écoule sur la plaine de la Woëvre, en direction du nord-est. Il rejoint l'Orne à Jarny, après 37 Km.

Le réseau hydrographique du contexte est fortement développé : l'Yron possède de nombreux affluents qui représentent près de 130 Km (le Longeau, affluent principal de l'Yron est individualisé).

Le bassin versant est également marqué par une multitude d'étangs (25 de plus d'1 ha), d'origine artificielle, répartis dans le secteur de Lachaussée et Vigneulles.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
A8100200 A8120200 A8180200	Yron	Orne	D	37,2	3	4,2
A8110300	r. des Parois	Yron	G	5,7	2	3,9
A8110350	r. des Pâquis	r. des Parois	G	10,3	2	4,9
A8110300	r. de Saumure	r. des Parois	G	6,7	1,3	6,0
A8110420	r. du Neuf Etang	r. des Parois	D	4	1	4,0
A8100510	r. de Hattonville	Yron	G	7,7	1,3	5,3
A8100590	r. de l'Etang du Boutonneau	r. Etang de Parfondrupt	D	2,4	1	6,3
A8100580	r. de l'Etang de Parfonrupt	r. Hattonville	D	5,5	1	3,3
A8100450	r. de l'Etang de Bélian	Yron	G	2,4	1	3,3
A8100410	r. de l'Etang Chiterne	Yron	D	1,7	1	4,1
A8120400	r. le Bouillon Rupt	Yron	D	5,2		8,7
	Affluents sans nom	/	/	74,8	0,8	10,7

2.2.2. Topographie :

Profil en long de l'Yron sur le contexte « Yron » :

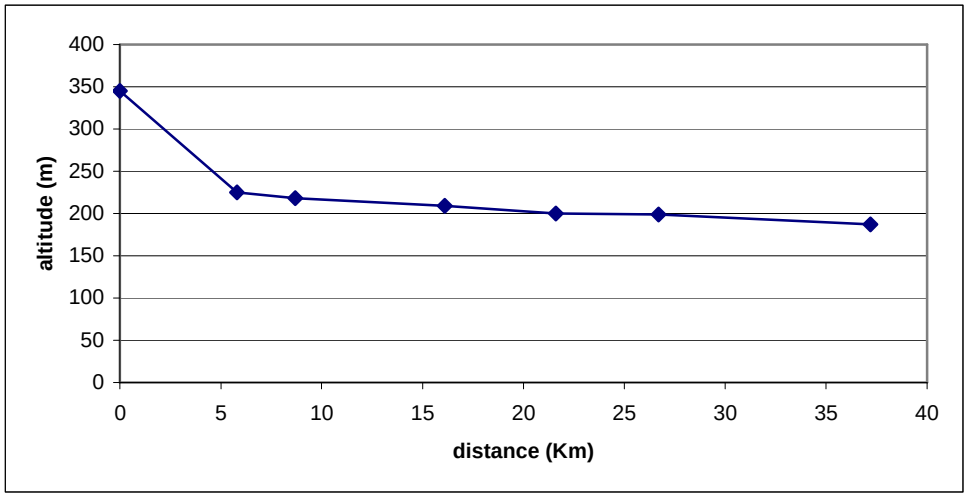

Pente naturelle moyenne : 4,2 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

L'Yron à Jarny : (DIREN Lorraine)

	janv.	Fév.	Mars	avr.	Mai	juin	juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
debits (m3/s)	7.840	8.020	6.140	4.350	2.240	1.480	1.390	0.957	0.950	3.210	3.960	7.850	4.010

Module interannuel (m^3/s)	4,010
QMNA ½ (m^3/s)	0,570
QMNA 1/5 (m^3/s)	0,370

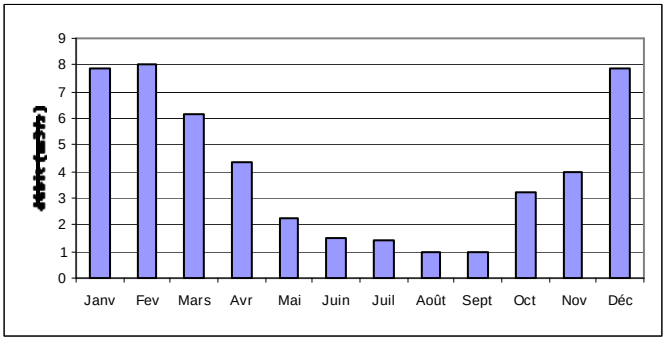

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

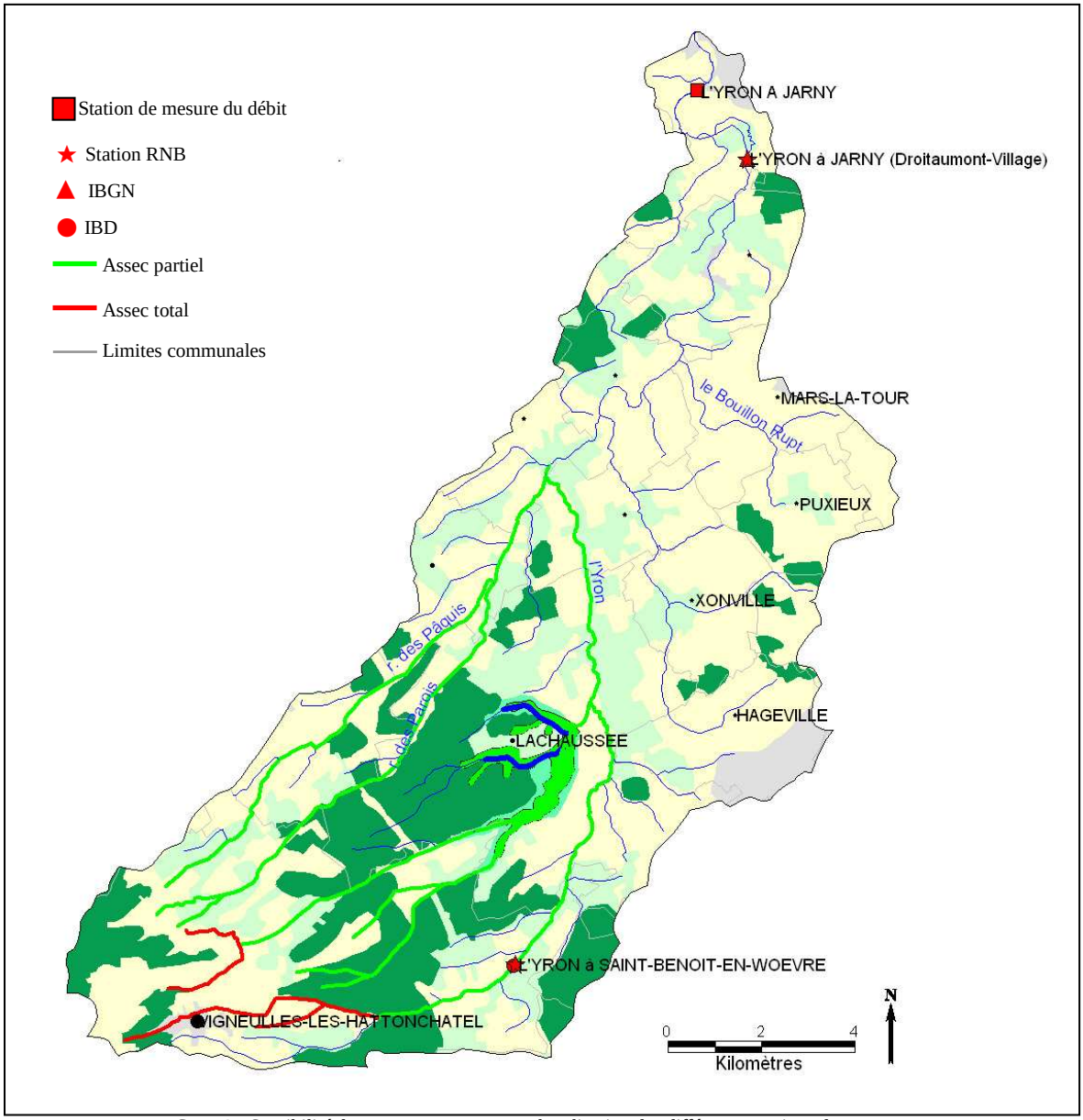

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

Les étiages estivaux naturels ont été renforcés par les interventions humaines sur le secteur : d'une part, les nombreux plans d'eau crées contribuent à des pertes d'eau par évaporation diminuant ainsi le débit à l'aval.

D'autre part, les travaux hydrauliques réalisés sur l'ensemble du contexte sont susceptibles d'avoir, par endroits, percé la couche argileuse imperméable et rendu ainsi les infiltrations possibles.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :
  - Réseau RHP : (dernières pêches)

Pas de station RHP sur le contexte

  - Autres données :

Sondage piscicole : **le Longeau à Hattonville**, 1983
Surface prospectée : 1080m²
Analyse des captures :

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
LOF	2,5	14
GOU	1,3	12,5
CHE	4	60
PER	<<	4,2
GAR	11	41
BRO	<<	5,5
TAN	<<	8,8
Total : 7	**18,8**	**146**

- Zones de frai :

Aucune zone de frai potentielle n'est actuellement recensée sur le contexte : les travaux réalisés sur l'ensemble du réseau hydrographique ainsi que les nombreux étangs ont sensiblement réduit les possibilités de frai pour le brochet et la truite (déconnexion des annexes, homogénéisation du milieu, colmatage du substrat…).

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Yron	St Benoît en Woëvre	9	10	0	16	33	2005	RNB
Yron	St Benoît en Woëvre	9	20	1	51	22	2004	RNB
Yron	St Benoît en Woëvre	1	5	0	7	47	2003	RNB
Yron	St Benoît en Woëvre	10	11	1	40	37	2002	RNB
Yron	St Benoît en Woëvre	27	14	1	14	43	2001	RNB
Yron	Jarny	41	61	31	69	27	2005	RNB
Yron	Jarny	40	68	24	75	31	2004	RNB
Yron	Jarny	37	68	32	65	39	2003	RNB
Yron	Jarny	44	61	48	66	31	2002	RNB
Yron	Jarny	57	72	56	63	44	2001	RNB
Yron	Ville-sur-Yron	35	57	27	74	36	2005	RBM
Yron	Ville-sur-Yron	27	56	38	75	24	2004	RBM
Yron	Ville-sur-Yron	24	49	10	69	38	2003	RBM
Yron	Ville-sur-Yron	32	63	43	72	43	2002	RBM
Yron	Ville-sur-Yron	35	42	33	37		2001	RBM

Très bon Passable Très mauvais

Bon Mauvais

Depuis 2001, la station de St Benoît-en-Woëvre indique une qualité d'eau très mauvaise dès l'amont du contexte, pour tous les paramètres. Les rejets d'une fromagerie industrielle située à l'amont du point de mesure, ainsi que les rejets urbains de Vigneulles-les-Hattonchâtel et la pollution agricole diffuse expliquent ces résultats.

En aval (Ville-sur-Yron, puis Jarny), la qualité de l'eau s'améliore nettement pour tous les paramètres, ce qui met en évidence les capacités d'autoépuration de la rivière. Cependant, même à l'extrême aval (Jarny), l'Yron reste de mauvaise qualité : les nitrates et les matières phosphorées étant les paramètres les plus déclassants. Ceux-ci témoignent de l'importance des activités agricoles et des rejets urbains sur l'ensemble du contexte.

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Yron	Jarny	29	6	14	2004	RNB
Yron	Jarny	32	4	12	2003	RNB
Yron	Jarny	25	5	12	2002	RNB
Yron	Jarny	18	7	12	2001	RNB

- IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
Yron	St Benoît en Woëvre	?	Très mauvaise	2005	RNB
Yron	St Benoît en Woëvre	?	Très mauvaise	2004	RNB
Yron	St Benoît en Woëvre	4,8	Très mauvaise	2003	RNB
Yron	St Benoît en Woëvre	9,4	Passable	2002	RNB
Yron	St Benoît en Woëvre	10,1	Passable	2001	RNB
Yron	Jarny	?	Bonne	2005	RNB
Yron	Jarny	?	Bonne	2004	RNB
Yron	Jarny	10,5	Passable	2003	RNB
Yron	Jarny	12,1	Passable	2002	RNB

Les résultats des indices biologiques confirment les analyses chimiques : la qualité de l'Yron à l'amont est fortement dégradée et tend à s'améliorer à l'aval.

- IPR :

/

- Qualité physique (2000) :

Indice général	Excellent à correct	Assez bon	Moyen à Médiocre	Mauvais	Très mauvais
% de tronçon		50	45	5	

La qualité physique générale de l'Yron est globalement moyenne à assez bonne avec un tronçon mauvais correspondant à un secteur urbanisé (Vigneulles-les-Hattonchâtel).

Les paramètres les plus pénalisants sont essentiellement le mineur et le lit majeur et sont principalement dus aux travaux hydrauliques : manque de sinuosité, homogénéité des faciès, perte des annexes hydrauliques, occupation du sol défavorable…

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

Pas d'AAPPMA sur le contexte.

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	2ème
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDAF
GESTIONNAIRES	Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
54136	CONFLANS-EN-JARNISY	Yron	2502
54153	DAMPVITOUX	Yron	73
54244	HAGEVILLE	Affluents	85
54249	HANNONVILLE-SUZEMONT	Yron Affluents	241
54273	JARNY	Yron	8377
54353	MARS-LA-TOUR	Yron Bouillon Rupt	854
54441	PUXIEUX	Le Bouillon Rupt	179
54511	SPONVILLE	Yron Affluents	136
54581	VILLE-SUR-YRON	Yron	293
54599	XONVILLE	Affluents	99
55256	JONVILLE-EN-WOEVRE	r. des Pâquis Affluents	119
55267	LACHAUSSEE	Yron r. Hattonville r. des Parois	258
55281	LATOUR-EN-WOEVRE	Yron r. des Parois	65
55551	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL	Yron Affluent r. Hattonville r. la Saumure	1458
55583	WOEL	r. des Pâquis	212

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes du Canton de Fresnes-en-Woëvre*** : Fresnes-en-Woëvre, Hannonville-sous-les-Côtes, Bonzée, Haudiomont, Woël, Thillot, Ville-en-Woëvre, Hennemont, Saulx-lès-Champlon, Combres-sous-les-Côtes, Harville, Mouilly, Watronville, Labeuville, Ronvaux, Pareid, Moulotte, Villers-sous-Pareid, Avillers-Ste-Croix, Doncourt-aux-Templiers, Latour-en-Woëvre, Marcheville-en-Woëvre, Trésauvaux, St-Rémy-la-Calonne, Les Eparges, Pintheville, Dommartin-la-Montagne, Riaville, Maizeray.
- **Communauté de communes du Pays de Vigneulles-les-Hattonchâtel*** : Vigneulles-les-Hattonchâtel, St Maurice-sous-les-Côtes, Lamorville, Buxières-sous-les-Côtes, Lachaussée, Heudicourt-sous-les-Côtes, Buney-en-Woëvre, Jonville-en-Woëvre, Chaillon, Nonsard-Lamarche, Valbois.
- **Communauté de communes du Pays Jarnisy (Meurthe-et-Moselle) :** Jarny, Conflans-en-Jarnisy, Labry, Giraumont, Doncourt-lès-Conflans, Norroy-le-Sec, Jeandelize, Ville-sur-Yron, Friauville, Fléville-Lixières, Abbéville-lès-Conflans, Olley, Affléville, Boncourt, Bruville, Gondrecourt-Aix, St Marcel, Ozerailles, Brainville, Allamont, Puxe, Thumeréville, Béchamps, Mouaville.
- **Communauté de communes du Mad à l'Yron** (Meurthe-et-Moselle) : Mars-la-Tour, Chambley-Bussières, Waville, Hannonville-Suzémont, Tronville, Puxieux, St-Julien-lès-Gorze, Sponville, Xonville, Hagéville, Dampvitoux.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

L'Yron appartient au périmètre du SAGE Bassin Ferrifère Lorrain et en partie au Parc Naturel Régional Lorrain (partie ouest). La présence de nombreux étangs et zones humides sur le contexte en fait un secteur riche notamment pour l'avifaune et les habitats (en particulier l'étang de Lachaussée), aussi recense-t-on de nombreux périmètres particuliers :

- 2 ZICO :
    - « Fresnes-en-Woëvre – Mars-la-Tour ».
    - « Etangs de la Woëvre – Lachaussée »
- 1 site Natura 2000 : « Etang de Lachaussée »
- 1 ZNIEFF de type 2 : « Etangs de la Woëvre »
- 5 ZNIEFF de type 1 :
    - « Etang de Lachaussée »
    - « Etang de Chaudotte »
    - « Etangs des Grandes Parois »
    - « Etang Beugne »
    - « Etang de Vigneulles »
- 1 site inscrit : « Etang de Lachaussée et ses abords »
- 1 zone humide Ramsar : « Etangs de la Petite Woëvre »
- 5 Espaces Naturels Sensibles :
    - « Etang de Vigneulles »
    - « Etang de Lachaussée »
    - « Etang d'Afrique et voisins »
    - « Etang des Parois et étang de Minuit »
    - « Vergers à Vigneulles-lès-Hattonchâtel »

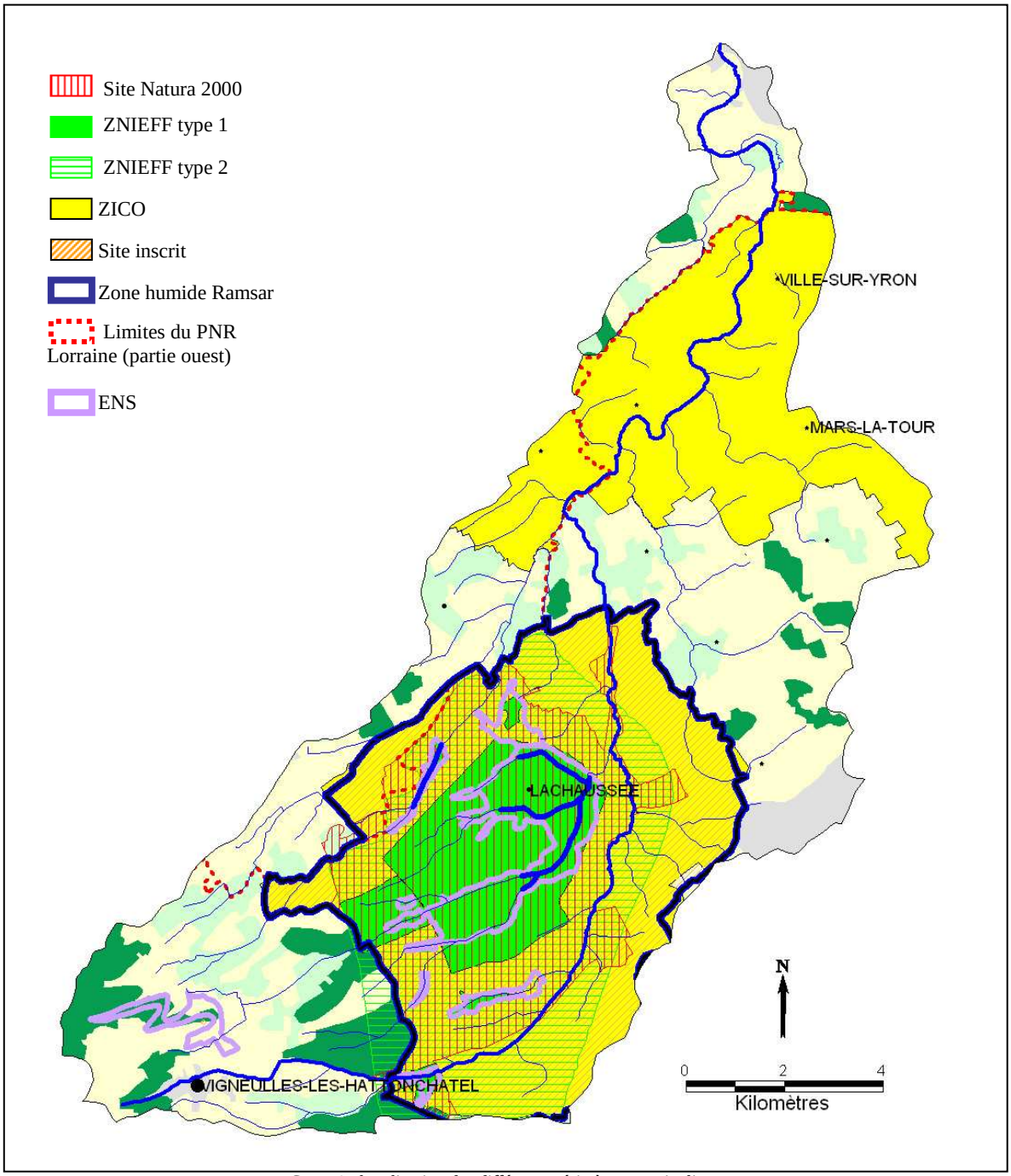

Carte 4 : localisation des différents périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Situation agricole en 2000	
Superficie affectée au bassin versant (ha)	26096
SAU (ha)	19963
SAU (%)	76
Cheptel	
Effectifs	8831
Nb. De têtes par ha de BV	0,3

Le contexte présente une SAU très élevée (76%) ; notamment dans la partie Meurthe-et-Mosellane (78% de SAU moyenne).
Comme dans le reste du département, même si la SAU n'augmente pas significativement depuis une vingtaine d'année, sa vocation évolue : développement des cultures industrielles et céréalières au détriment des surface en herbe.

La forêt, assez peu représentée, occupe environ 20% de la surface du contexte. Elle est majoritairement répartie sur les communes de Lachaussée et de Vigneulles-les-Hattonchâtel, à l'amont du contexte.

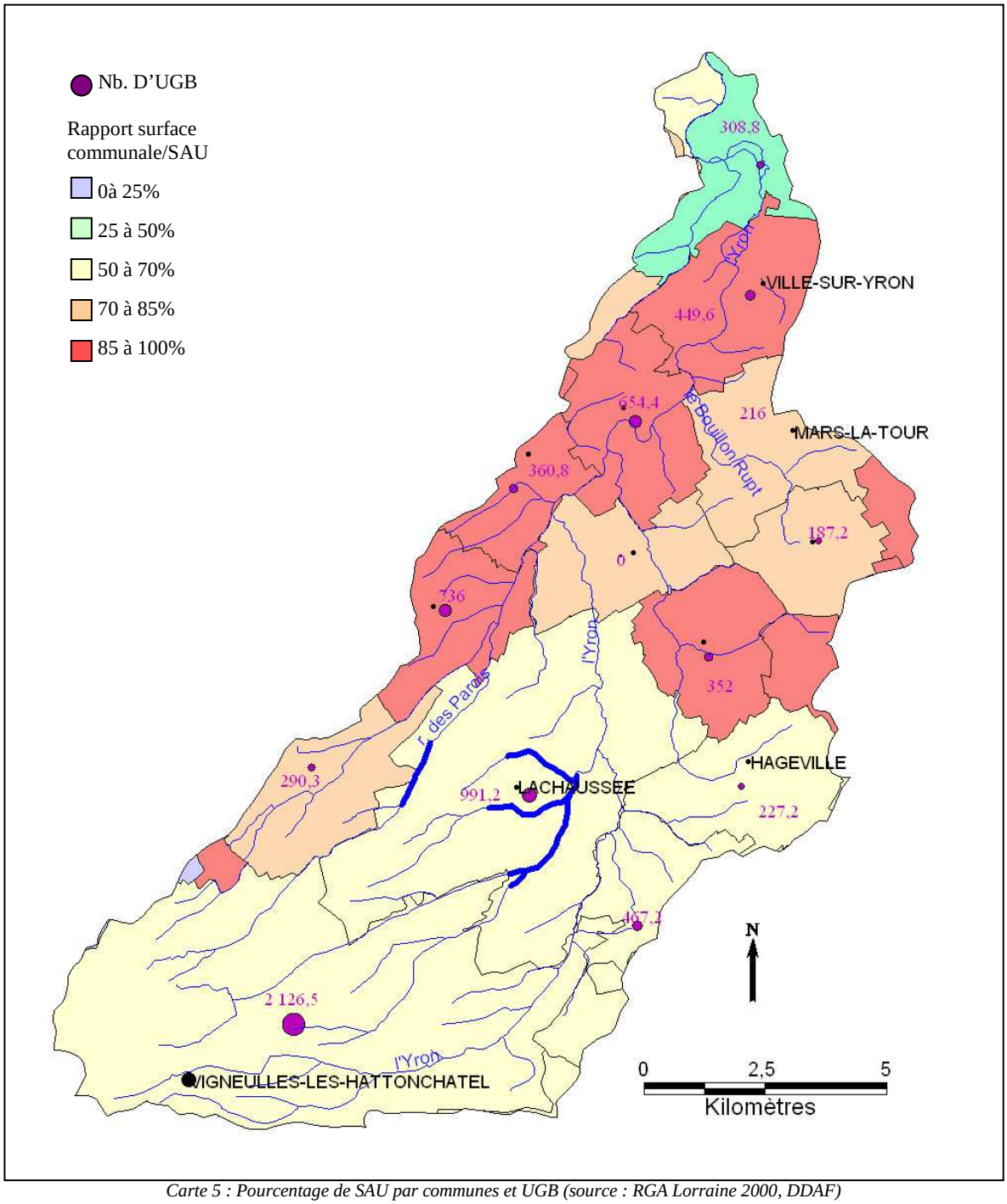

Carte 5 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

La commune de Vigneulles-les-Hattonchâtel dispose depuis un an d'une station d'épuration par lagunage.

4.2.2. Rejets industriels :

La fromagerie de Vigneulles-les-Hattonchâtel s'est équipée depuis peu d'une station de traitement des rejets : l'impact sur la qualité de l'Yron n'est pas encore évalué.

4.3. Les prélèvements :

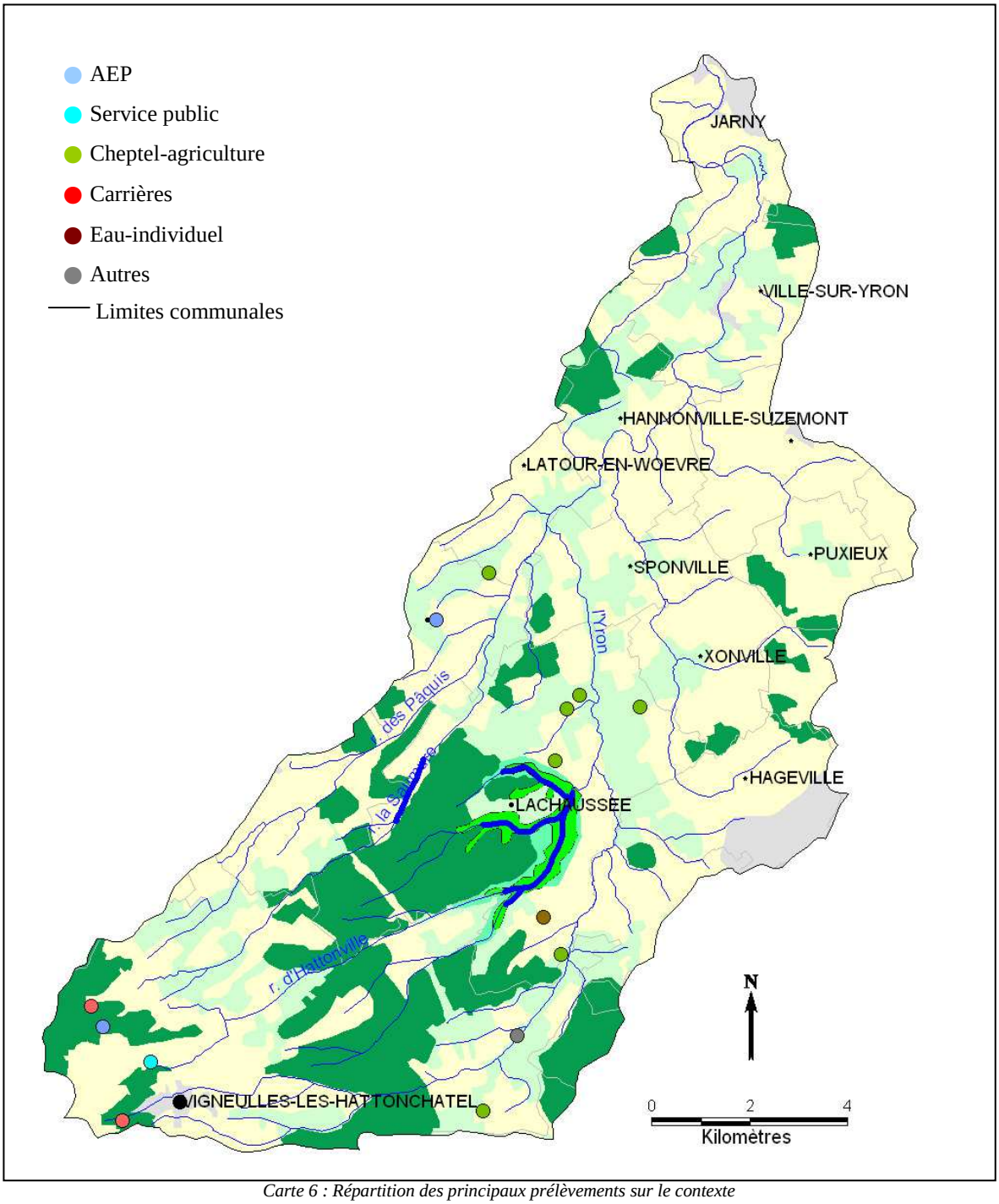

Carte 6 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

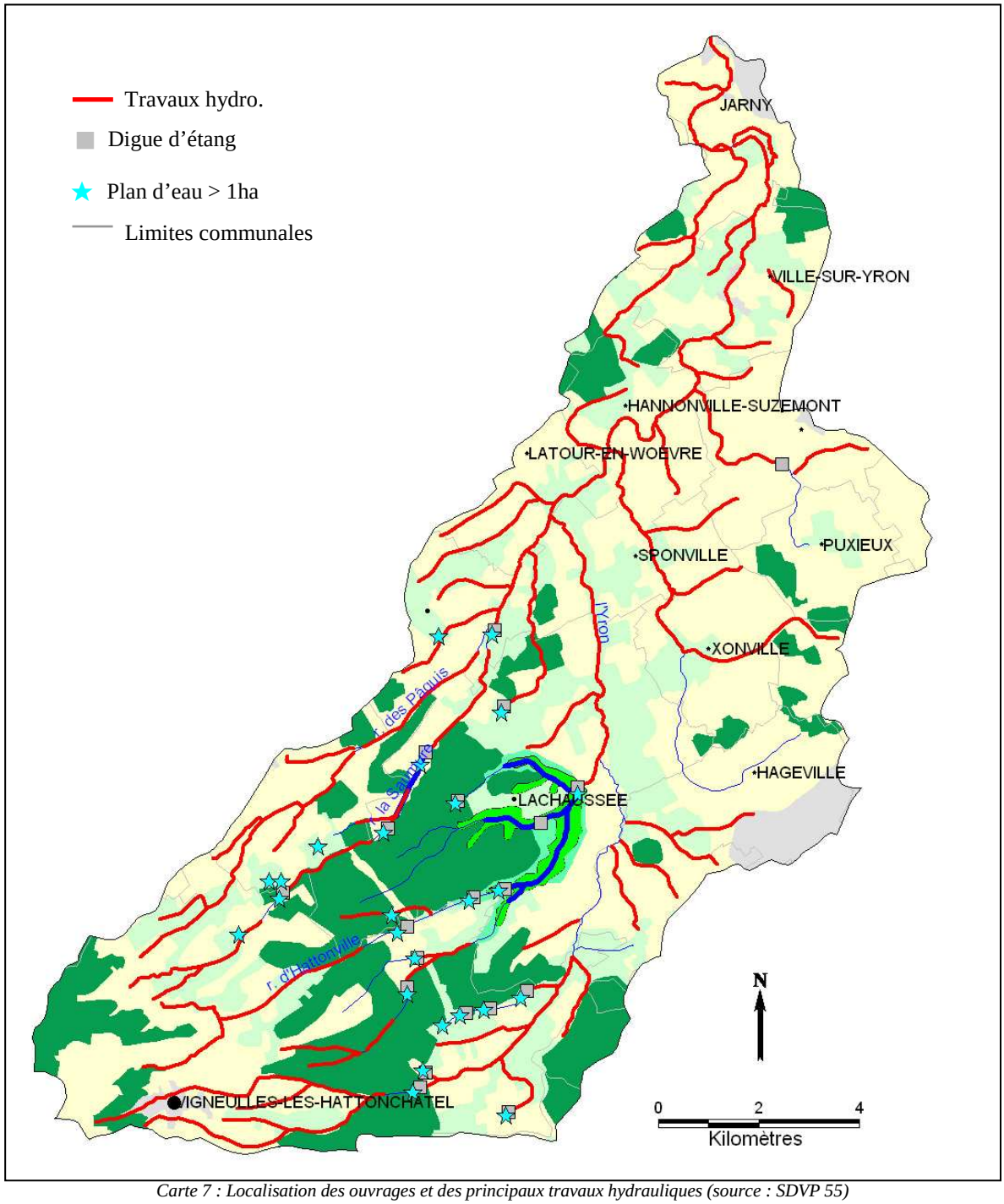

Carte 7 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

Nature des principaux travaux effectués :

- Recalibrage, reprofilage intégral du cours de l'Yron et de ses affluents dans les années 60-70, notamment dans le cadre du remembrement.

4.6. Extraction de granulats :

Néant

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
JONV01	Etang le ban	5.89	Pisciculture	r. des Paquis et de Parois	r. de Parois	Jonville en Woëvre
JONV02	Etang Julienne	1.26	Pisciculture	Source	Affluent	Jonville en Woëvre
LACH01	Etang de Chaudotte	13.9	Fondé en titre	ruissellement, source	Affluent	Lachaussée
LACH02	Etang des Grandes Parois	20	Fondé en titre	Affluents	r. des Parois	Lachaussée
LACH03	Etang de Minuit	4	Fondé en titre	ruissellement	Etang de Lachaussée	Lachaussée
LACH04	Etang de Lachaussée (le Grand étang)	320	Fondé en titre	ruissellement, affluents	r. du moulin, Yron	Lachaussée
LACH05	Etang du Pré Barré	3	Pisciculture	r. des Parois	r. des Parois	Lachaussée
LACH06	Etang Remineau	5.7	Fondé en titre	ruissellement, affluent	affluent, Etang Comé	Lachaussée
HATT01	Etang du Pré le Meunier	1.5	Eaux libres	Ruissellement	r. de Saumure	Vigneulles-les-Hattonchâtel
SBEW01	Etang de Beugne	12.92	Fondé en titre	r. d'Hattonville	r. d'Hattonville	Vigneulles-les-Hattonchâtel
SBEW02	Etang de Boutonneau	5.3	Pisciculture	Ruissellement	Affluent	Vigneulles-les-Hattonchâtel
SBEW03	Etang Comé	12	Pisciculture	r. d'Hattonville	Etang Picard	Vigneulles-les-Hattonchâtel
SBEW04	Etang Picard	12.18	Pisciculture	Etang Comé	Etang de Lachaussée	Vigneulles-les-Hattonchâtel
SBEW05	Etang de Parfondrupt	3	Fondé en titre	r. d'Hattonville	r. d'Hattonville	Vigneulles-les-Hattonchâtel
SBEW06	Etang Belian	3.3	Pisciculture	Ruissellement	Etang des Anceviennes	Vigneulles-les-Hattonchâtel
SBEW07	Etang des Anceviennes	9	Pisciculture	Etang Belian	Etang de Vendel	Vigneulles-les-Hattonchâtel
SBEW08	Etang de Vendel	6.02	Pisciculture	Etang des Anceviennes	Etang d'Afrique	Vigneulles-les-Hattonchâtel
SBEW09	Etang d'Afrique	17.06	Pisciculture	Etang de Vendel	Affluent vers l'Yron	Vigneulles-les-Hattonchâtel
SBEW10	Le Petit Etang	0	/	Ruissellement	l'Yron	Vigneulles-les-Hattonchâtel

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
SBEW11	Etang Chiterne	2.59	Eaux libres	Ruissellement	Affluent vers l'Yron	Vigneulles-les-Hattonchâtel
VIEV01	Etang de Vieville	9.59	Pisciculture	r. de Saumure	r. de Saumure	Vigneulles-les-Hattonchâtel
VIGN01	Etang de Vigneulles	7	Pisciculture	Affluent, Ruissellement	l'Yron	Vigneulles-les-Hattonchâtel
WOEL01	Le Petit Etang	1.5		Eaux de ruissellement	Autre plan d'eau (WOEL 02), fossé	Woël
WOEL02	?	3.5		Etang de Woël 01	Ruisseau, eaux de surface	Woël
WOEL03	Etang de Bage	2	Eau close	Eaux de ruissellement	Petit étang (en aval, 50 ares)	Woël

Contexte Longeau 1 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5533-SP+
Zone hydrographique	A813, A814
Masse d'eau	FR_RB_BA81
Typologie AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. R. de Moutru
Cours d'eau	Longeau
Type de contexte	Salmonicole perturbé+
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3213O 3213^{E}

Le contexte « Longeau 1 » se situe au centre-est du département de la Meuse, dans la plaine de la Woëvre.

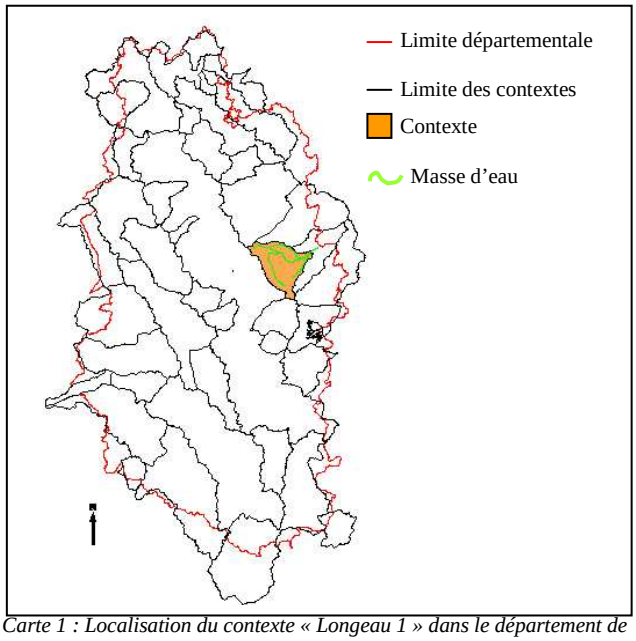

Carte 1 : Localisation du contexte « Longeau 1 » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

La quasi-totalité du réseau hydrographique s'écoule sur la plaine de la Woëvre : vaste dépression topographique constituée de terrains argileux imperméables, s'étendant entre les Côtes de Meuse à l'Ouest et les Côtes de Moselle à l'Est.

Le Longeau, ainsi que de nombreux affluents à l'amont du contexte, prend naissance dans les Côtes de Meuse, sur un substrat calcaire.

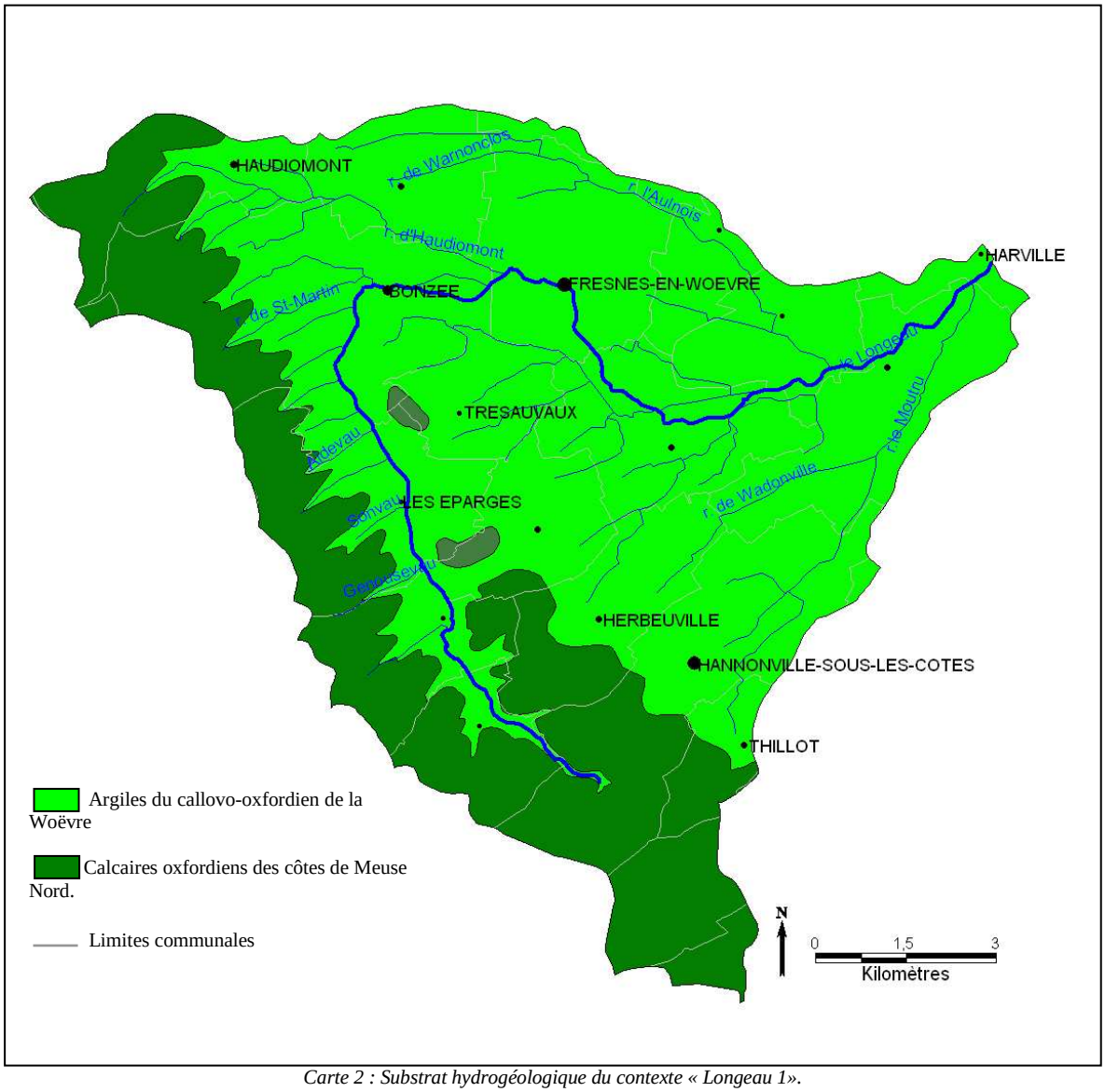

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Longeau 1».

2.2. Réseau hydrographique :

Le contexte « Longeau 1 » correspond au tronçon amont du Longeau : ce dernier prend sa source dans les côtes de Meuse, sur la commune d'Hannonville-sous-les-Côtes par environ 320 m d'altitude. La source est en fait captée pour alimenter trois étangs de loisirs crées sur le lit mineur.

Jusqu'à Bonzée, le milieu, évoluant parallèlement aux côtes de Meuse, vers le Nord, est typiquement salmonicole : pente importante, substrat favorable, milieu forestier…

A hauteur de Bonzée, le Longeau bifurque brusquement vers l'est et évolue au cœur de la plaine de la Woëvre où les caractéristiques naturelles commencent à déterminer la zone intermédiaire (pente plus faible, réchauffement progressif…).

Après près de 25 Km, le Longeau quitte le contexte à Harville, peu après le changement de catégorie piscicole. Il se jettera dans l'Yron à proximité de Jarny, en Meurthe-et-Moselle.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
A8130210 A8140210	Longeau	/	/	24,3	3,8	4,9
A8140910	r. le Moutru	Longeau	D	7,7	2	3,8
A8140980	r. de Wadonville	Le Moutru	G	4,5	1,6	5,3
A8140860	r. l'Aulnois (Warnonclos)	Longeau	G	9,3	2,7	3,8
A8140870	r. de la Fontaine à Moulin	Aulnois	G	3,7	1,1	4,6
A8140830	Fossé du Pont St Pierre	Longeau	G	2,6		3,1
A8140790	Fossé de la Noue	Longeau	D	3,6		10,6
A8140680	le Vosé	Longeau	D	5,6	2,5	6,6
A8130580	r. d'Haudiomont	Longeau	G	7,4	2	9,5
A8130560	r. de St Martin	Longeau	G	3	1	23,3
A8130530	r. de Moulinvaux	Longeau	G	1,4	1	19,3
A8130-	Fond de Lavau	Longeau	G	1,2	1	41,7
A8130500	Fond de St Brice	Longeau	G	1	1	45,0
A8130480	Aidevau	Longeau	G	1,3	1	37,7
A8130470	Jonvau	Longeau	G	1,7	1	65,3
A8130450	Sonvau	Longeau	G	1	1	29,0
A8130420	Genousevau	Longeau	G	1,7	1	49,4
A8130-	Affluent 1	Longeau	G	1,6	1	34,4

2.2.2. Topographie :

Profil en long du Longeau sur le contexte « Longeau 1 » :

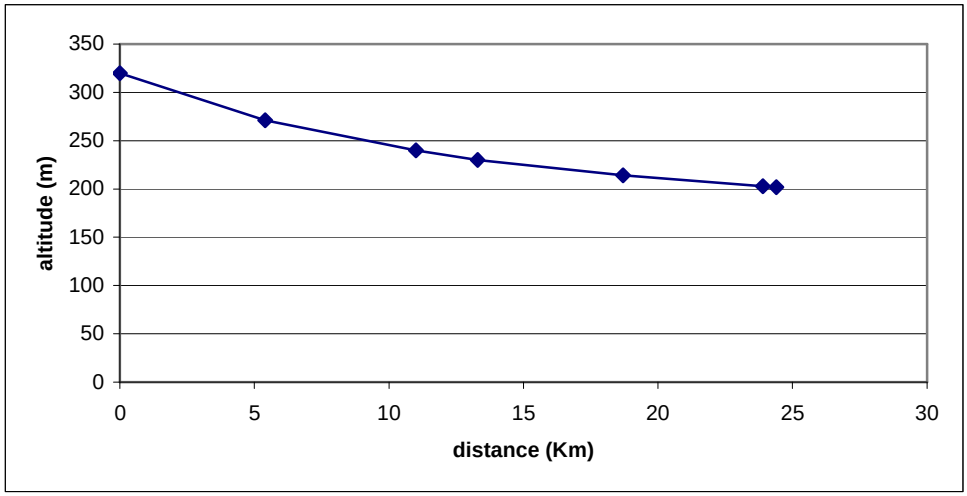

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 4,9‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Pas de station de mesure du réseau de suivi sur le contexte.
Débits caractéristiques calculés pour la période 1971 à 1990 : (DIREN Lorraine)

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km²)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
Longeau	St Rémy la Calonne	23	0,275	0,051	0,030
Longeau	Aval r. d'Haudiomont	54,5	0,675	0,055	0,033
Longeau	St Hilaire en Woëvre	96,5	1,12	0,058	0,035

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

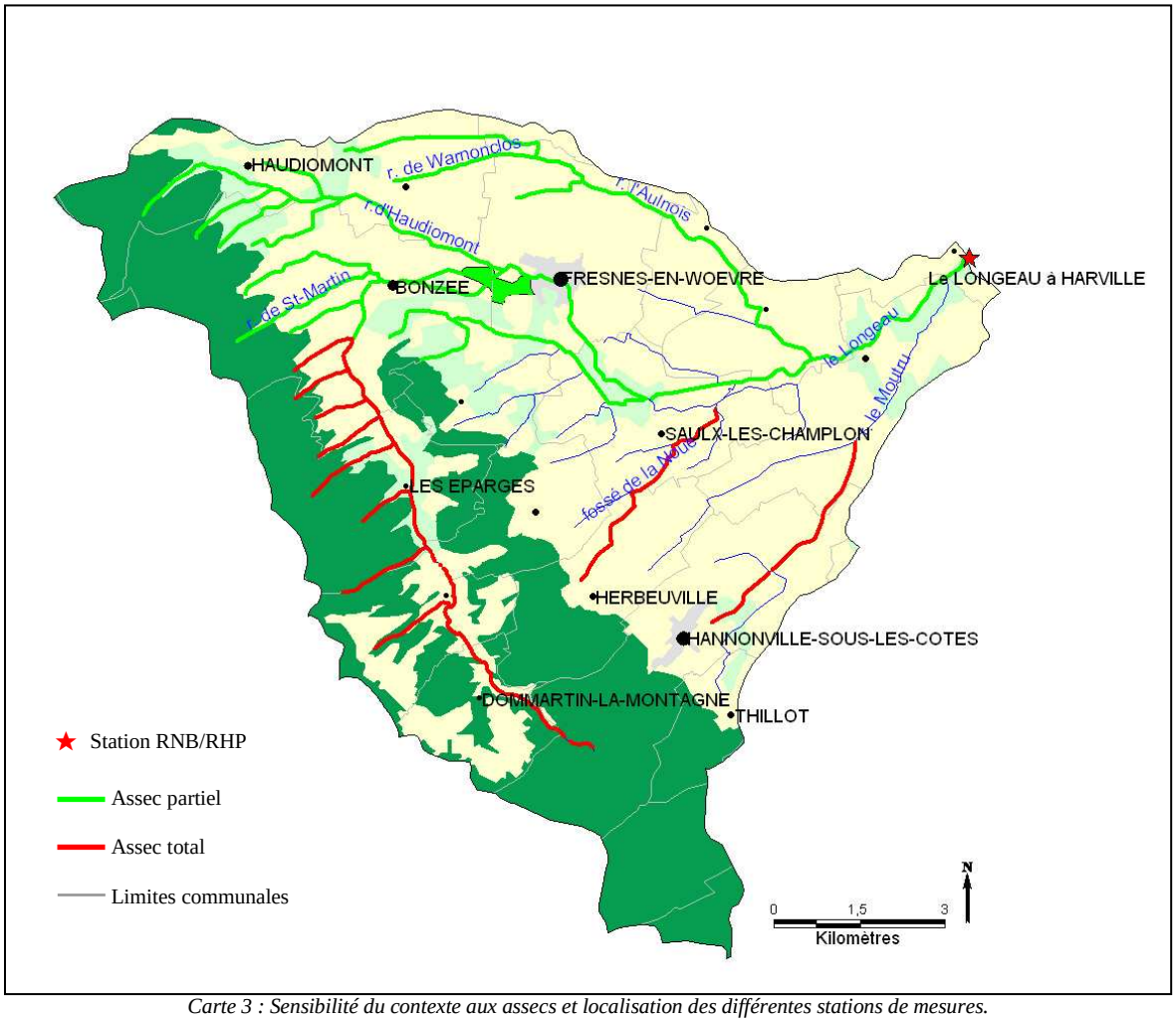

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

Malgré un substrat argileux imperméable sur la quasi-totalité du contexte, on observe régulièrement des étiages sévères sur le Longeau. Ceci est principalement dû aux modifications d'écoulement résultant des travaux hydrauliques importants réalisés sur le contexte.

Les affluents des côtes de Meuse en rive gauche ont toutefois un débit naturellement limité voire nul en été (sources en substrat calcaire…).

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

Pas de station RHP sur le contexte.

- Zones de frai :

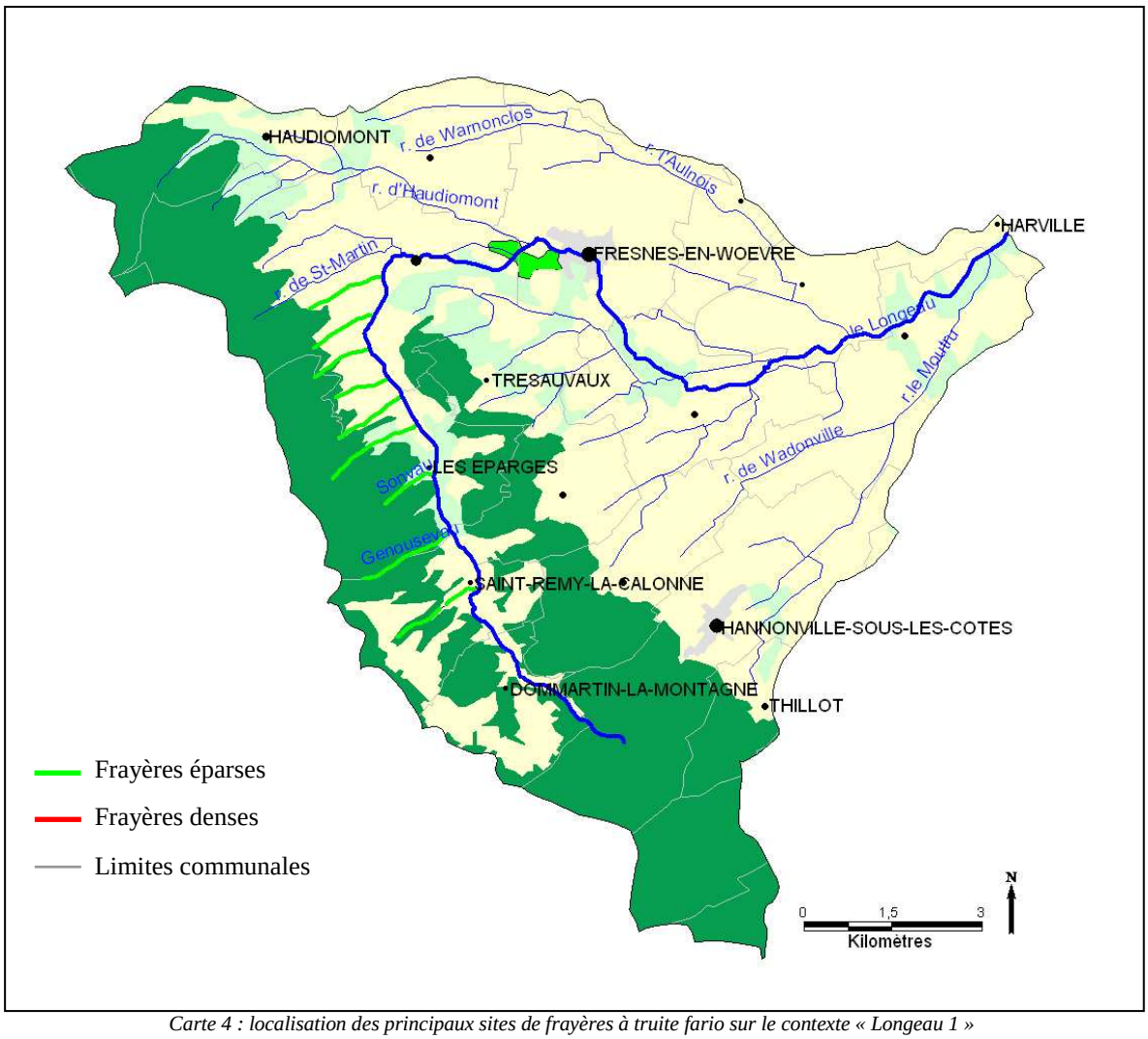

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Longeau 1 »

Remarque : On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

Aucune zone de fraie n'est actuellement définie précisément sur le contexte, cependant, la partie amont du contexte possède initialement de bonnes potentialités pour la reproduction de la truite, notamment les petits affluents rive gauche, en provenance des côtes de Meuse.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Longeau	Harville	74	68	39	14	27	1996	RNB

Très bon | Passable | Très mauvais
Bon | Mauvais

La station de Harville, située à l'extrême aval du contexte, est arrêtée depuis 1996. La qualité de l'eau à cette période était assez mauvaise à cause des paramètres « Nitrates », « Matières phosphatées » et « Particules en suspension », caractéristiques d'un bassin versant très agricole et de rejets urbains.

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Longeau	Harville	25	5	12	1996	RNB
Longeau	Harville	30	5	13	1995	RNB
Longeau	Harville	29	7	15	1994	RNB
Longeau	Harville	10	2	5	1993	RNB

  - IBD :

/

  - IPR :

/

- Qualité physique (2000) :

Indice général	Excellent à correct	Assez bon	Moyen à Médiocre	Mauvais	Très mauvais
% de tronçon	0	41	47	12	0

La qualité générale du milieu physique du Longeau sur le contexte « Longeau 1 » est moyenne à médiocre, cependant, on distingue deux grands secteurs :
- Sur la partie amont, correspondant à la typologie de cours d'eau de côtes calcaires, le Longeau présente une qualité physique bonne, sauf le premier tronçon, dégradé par la présence d'étangs qui engendrent une homogénéisation des faciès et un envasement des fonds. Dans l'ensemble, malgré quelques rectifications du tracé, le lit mineur présente une bonne diversité de faciès et de substrats, les berges sont colonisées par une ripisylve à une ou deux strates, le lit majeur est dominé par les prairies.
- A partir de Bonzée, le Longeau, qui s'apparente aux cours d'eau de plaines et collines argilo-limoneuses, présente une qualité moyenne. Deux tronçons sont en mauvaise qualité : traversée de Bonzée et bief de Fresnes.

La baisse de qualité physique observée sur le secteur de la plaine de la Woëvre est principalement due aux travaux hydrauliques réalisés jusqu'en 1968.

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

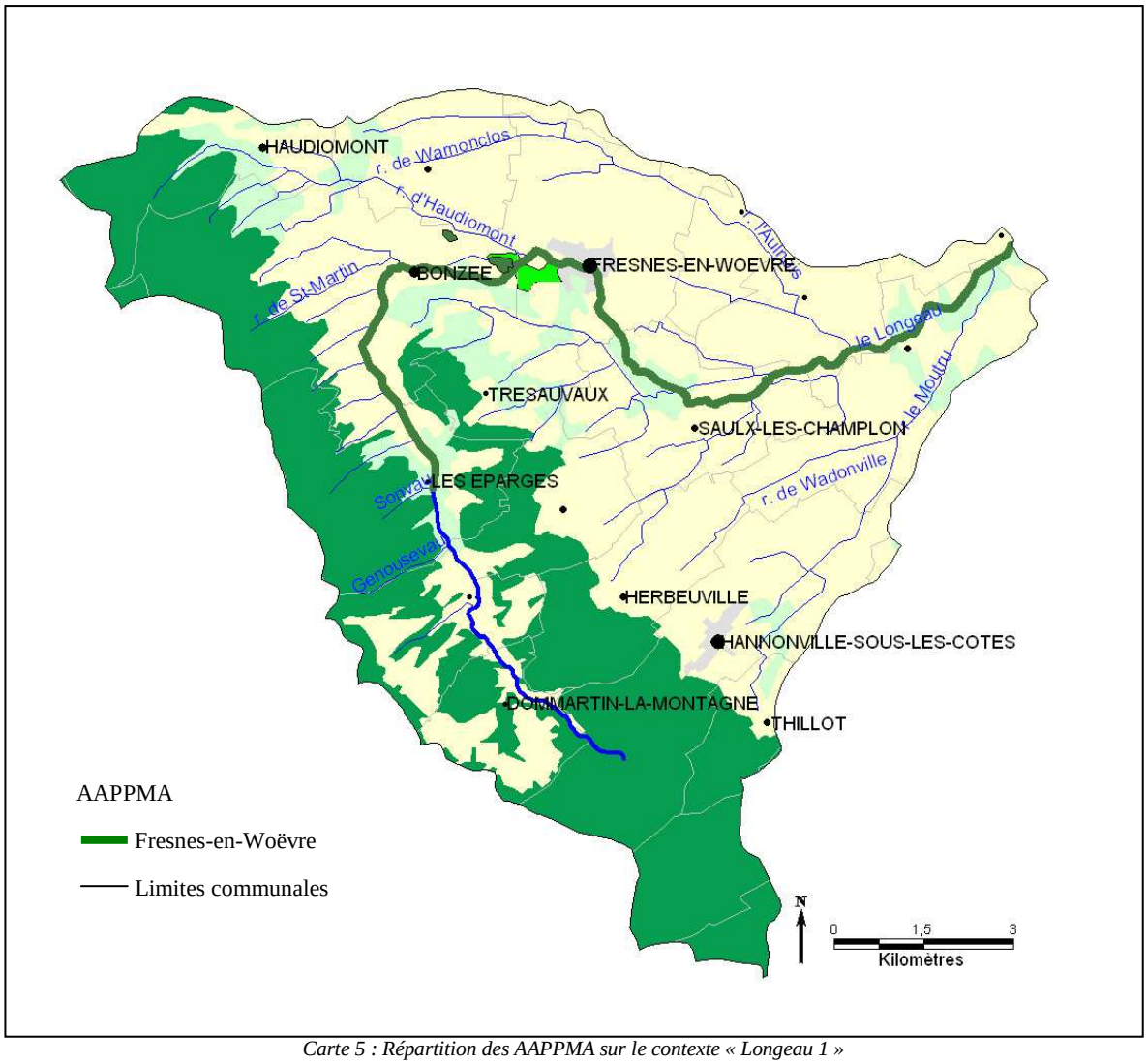

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Longeau 1 »

AAPPMA de Fresnes en Woëvre

Cours d'eau : le Longeau

Autres lots : plan d'eau du Col Vert et la Pochie

Effectifs de pêcheurs : 152

Empoissonnement :
50 kg fario, 50 kg arc en ciel
50 kg gardon, 50 kg bro + 50

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron
Etang fédéral

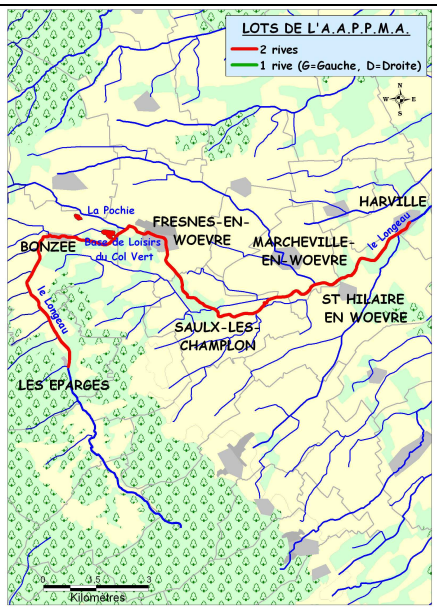

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère et 2ème (aval)
POLICE PECHE	DDAF 55
POLICE EAU	DDAF 55
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Fresnes-en-Woëvre Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Structures intercommunales :

- Communauté de Communes du Canton de Fresnes-en-Woëvre* : Fresnes-en-Woëvre, Hanonville-sous-les-Côtes, Bonzée, Haudiomont, Woël, Thillot, Ville-en-Woëvre, Hennemont, Saulx-lès-Champlon, Combres-sous-les-Côtes, Harville, Mouilly, Watronville, Labeuville, Ronvaux, Pareid, Moulotte, Villers-sous-Pareid, Avillers-Ste-Croix, Doncourt-aux-Templiers, Latour-en-Woëvre, Marchéville-en-Woëvre, Trésauvaux, Saint-Rémy-la-Calonne, Les Eparges, Pintheville, Dommartin-la-Montagne, Riaville, Maizeray.
(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55060	BONZEE	Longeau r. d'Haudiomont r. St Martin Affluents	359
55121	COMBRES-SOUS-LES-COTES	Longeau Affluents	126
55157	DOMMARTIN-LA-MONTAGNE	Longeau	45
55172	LES EPARGES	Longeau Sonvau Jonvau Aidevau	59
55198	FRESNES-EN-WOEVRE	Longeau r. de l'Aulnois	659
55228	HANNONVILLE-SOUS-LES-COTES	Longeau r. le Moutru	540
55232	HARVILLE	Longeau	116
55237	HAUDIOMONT	r. d'Haudiomont	213
55243	HERBEUVILLE	r. de Wadonville Fossé de la Noue	149
55317	MANHEULLES	r. d'Haudiomont r. de Warnonclos r. Ftaine à Moulin	147
55320	MARCHEVILLE-EN-WOEVRE	Longeau r. de l'Aulnois	66
55406	PINTHEVILLE	Longeau	53
55429	RIAVILLE	r. l'Aulnois	44
55457	SAINT-HILAIRE-EN-WOEVRE	Longeau r. le Moutru r. de Wadonville	147
55465	SAINT-REMY-LA-CALONNE	Longeau Genousevau	63
55473	SAULX-LES-CHAMPLON	Longeau Vosé Fossé de la Noue Affluents	130
55507	THILLOT	r. le Moutru	161
55515	TRESAUVAUX	Le Vosé Affluents	67

Communes chevauchant le contexte

Code INSEE	Commune	Population
55360	MOUILLY	109
55462	SAINT-MAURICE-SOUS-LES-COTES	337

3.4. Zones particulières, réglementation…

Le Longeau fait partie du périmètre du SAGE Bassin Ferrifère Lorrain.
Les 3/4 ouest du contexte font partie du Parc Naturel Régional de Lorraine-partie ouest. On recense également :
- 3 ZNIEFF de type 1 :
- « Côte du Fayat »
- « Pelouses calcaires à l'ouest de Mesnil-sous-les-Côtes »
- « Géricôte »

- 1 ZNIEFF de type 2 : « Zone rouge de Verdun »

- 1 ZICO : « Fresnes-en-Woëvre-Mars-la-Tour »

- 1 site classé : « Champ de Bataille des Eparges ».

- 3 Espaces Naturels Sensibles :
    - « Côte de Fayet »
    - « Côte Chandelle »
    - « Géricôte à Mont-Villers ».

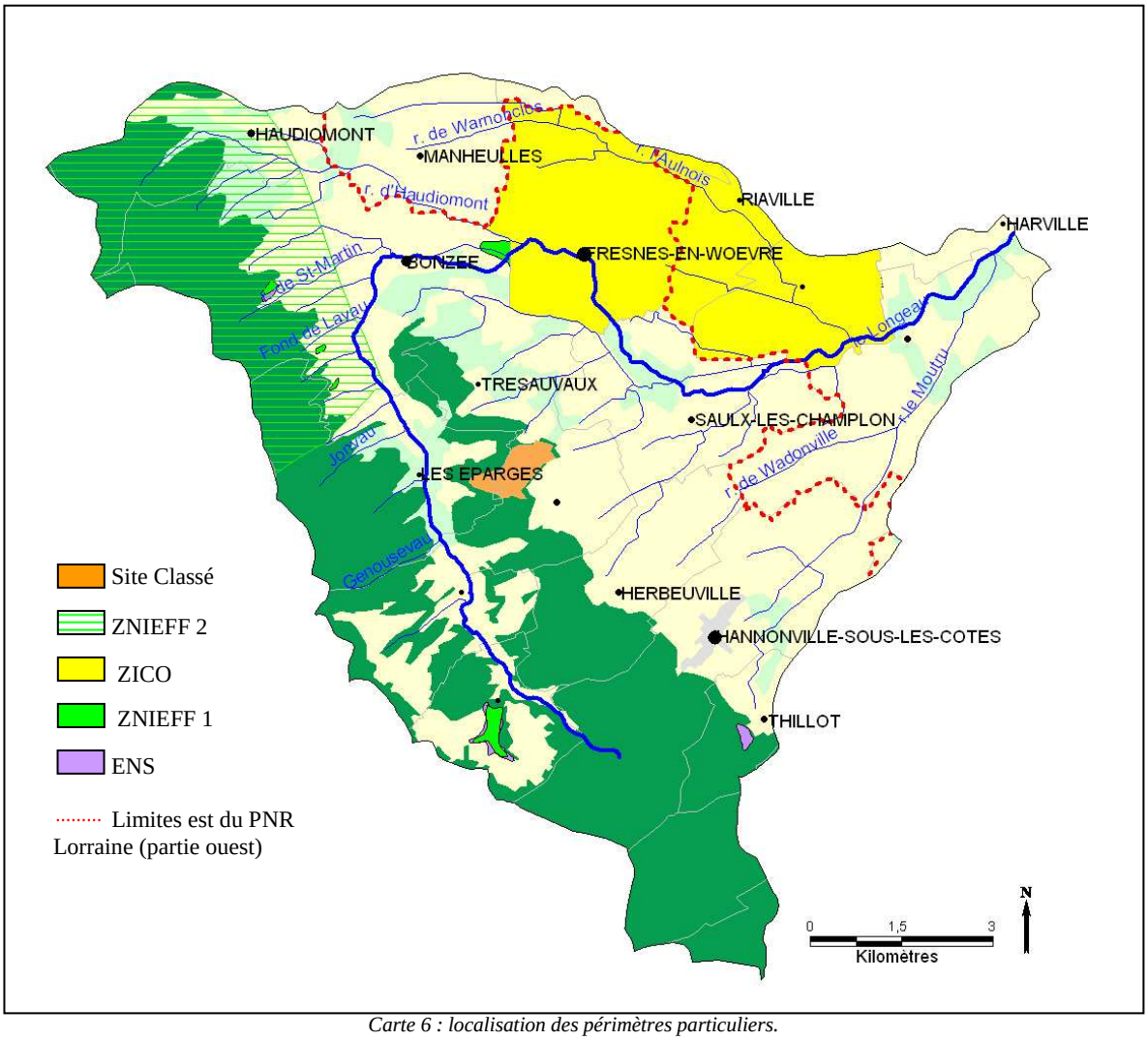

Carte 6 : localisation des périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Evolutions des activités agricoles et de leur répartition entre 1979 et 2000				
Année considérée		1979	1988	2000
Superficie affectée au bassin versant (ha)		14891		
SAU (ha)		9147	9116	8560
SAU (%)		61,4	61,2	57,4
Superficies agricoles				
Superficie toujours en herbe	ha	4914	3425	1638
	%BV	33	23	11
Maïs	ha	417	700	596
	%BV	2,8	4,7	4
Céréales	ha	2978	3425	3723
	%BV	20	23	25
Cultures industrielles (colza)	ha		1042	1638
	%BV	C	7	11
Cheptel				
Bovins	Effectifs	8488	6105	5956
	Nb. De têtes par ha de BV	0,57	0,41	0,40
Ovins	Effectifs	1787	2234	2383
	Nb. De têtes par ha de BV	0,12	0,15	0,16
Porcins	Effectifs	596	0	298
	Nb. De têtes par ha de BV	0,04	0	0,02

Les cultures :
Même si la SAU a légèrement diminué depuis 1979, le contexte reste très agricole, avec plus de 55% de SAU.
Comme dans le reste de la région, la tendance est à l'augmentation des cultures industrielles et céréalières, au détriment des surfaces toujours en herbe.

L'élevage :
L'élevage bovin tend à diminuer mais reste toujours le plus important.

Les forêts :
La forêt représente environ 30% du contexte mais est concentrée sur la bordure ouest, au pied et sur les côtes de Meuse.

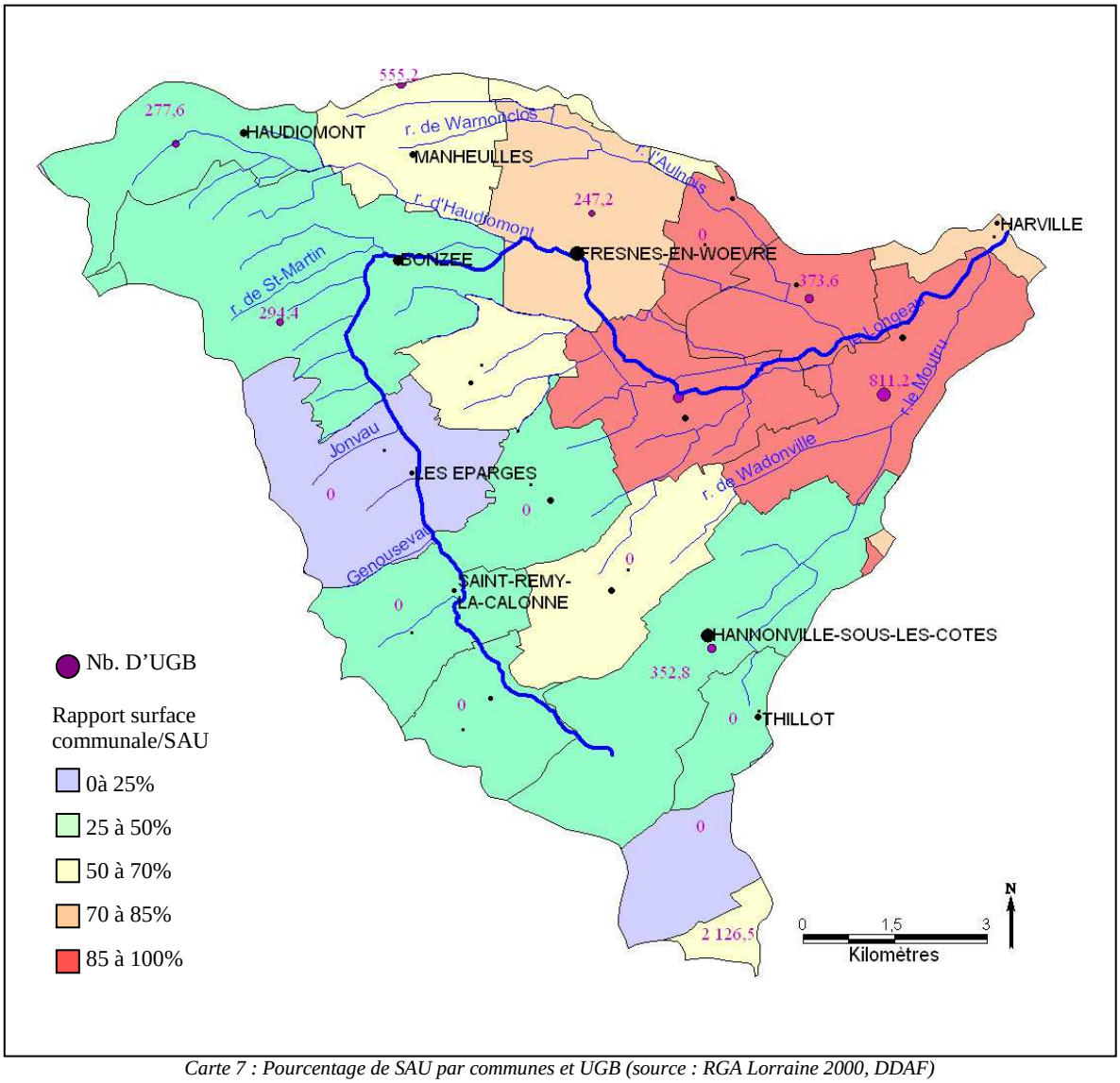

Carte 7 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Commune	Milieu récepteur	Date d'ouverture	Capacité (EQH)	Rendement				Traitement
				MES	MO	NR	MP	
Fresnes-en-Woëvre	Orne ?		400					
Saulx-lès-Champlon	Longeau	1995	100	95	90	80	40	Lagune Filtration

4.2.2. Rejets industriels :

INDUSTRIES ET DATES D'EXPLOITATION	ACTIVITE	DECISION	TYPE DE RESEAU
FRESNE EN WOËVRE			
SA ENERGIE SERVICE (1965)	Négoce de produits pétroliers (Dépôt et garage)	Déclaration pour le dépôt 26/11/1974 pour le garage 15/02/1974	Salariés : 14

4.3. Les prélèvements :

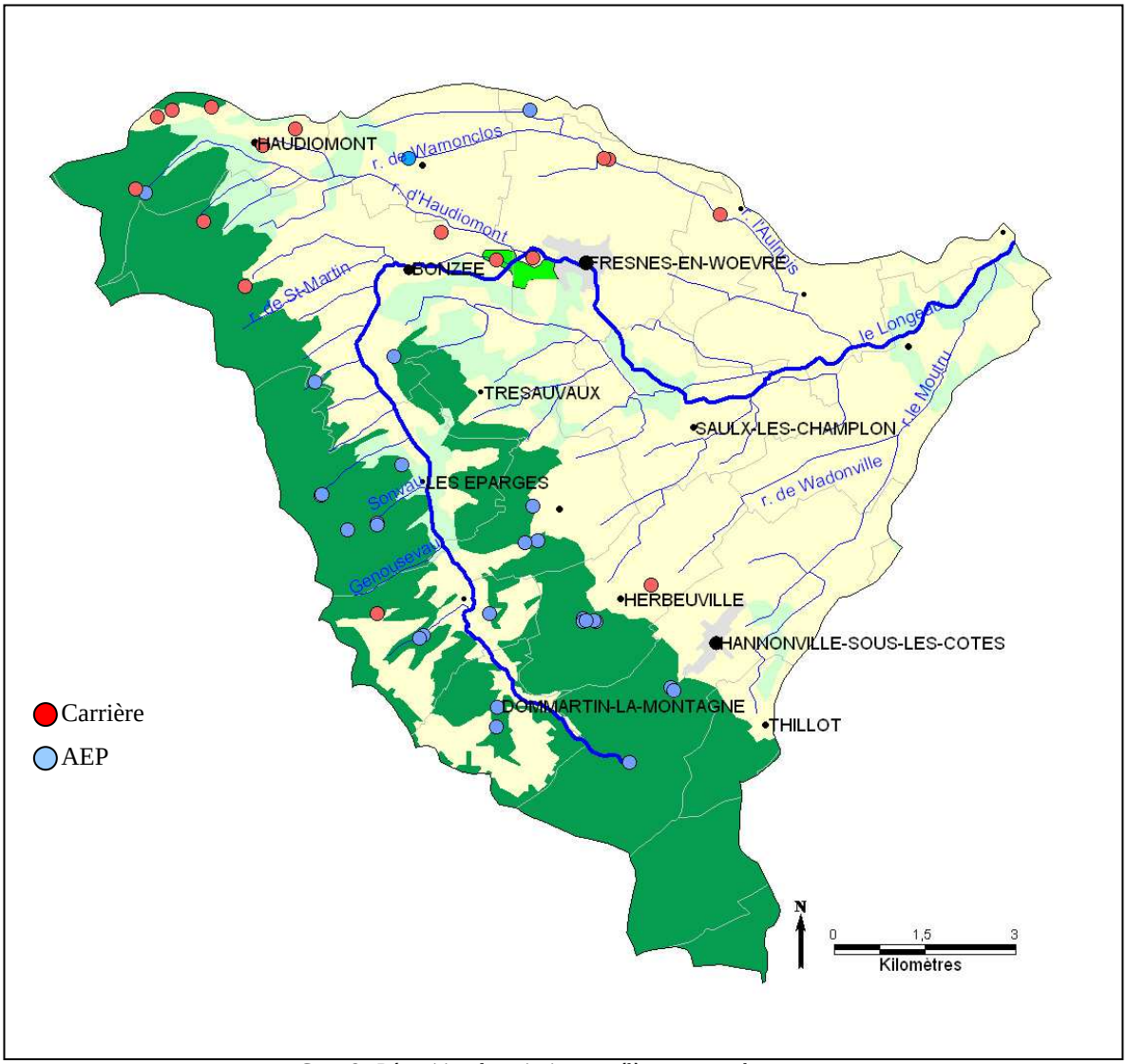

Carte 8 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

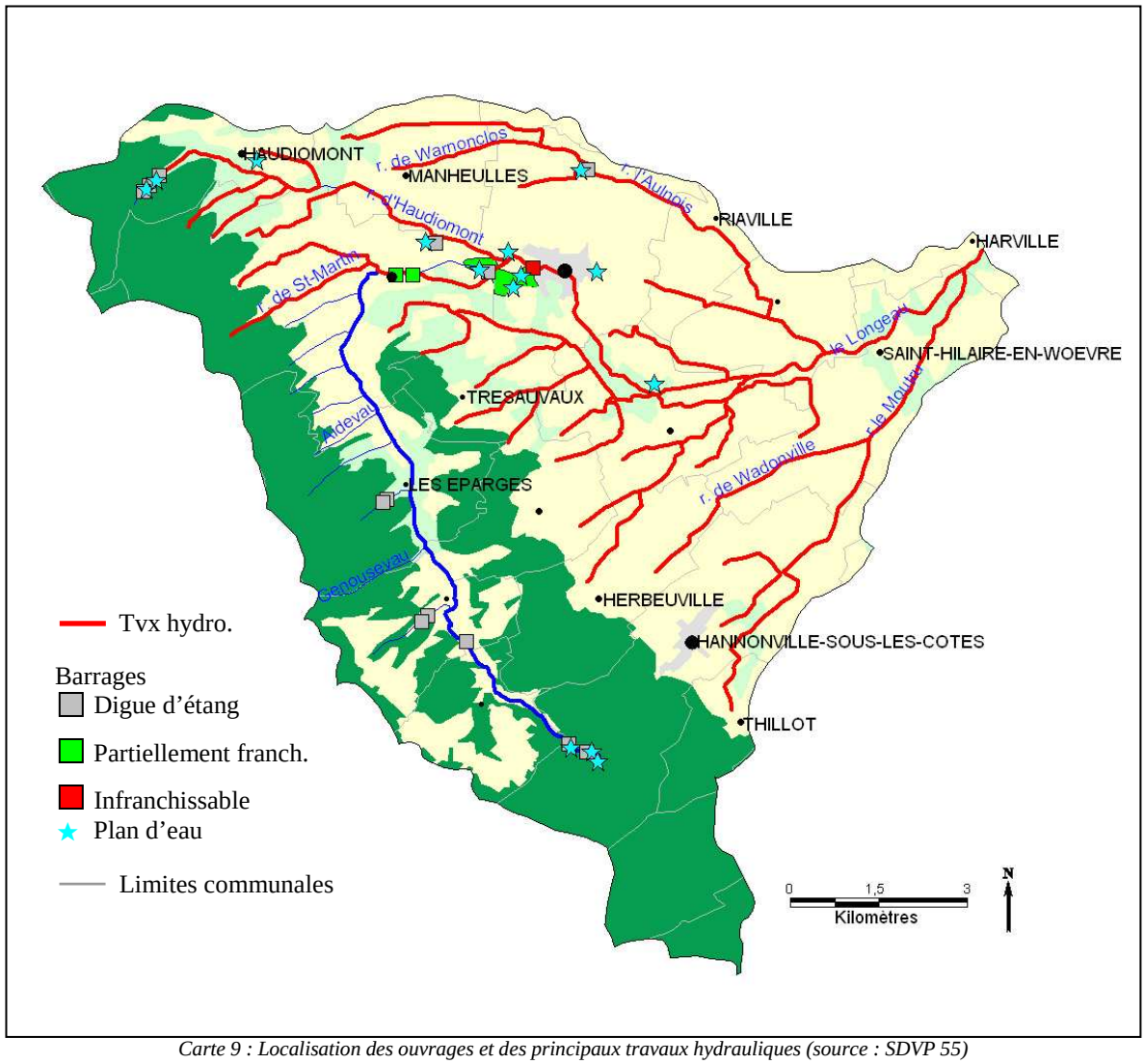

Carte 9 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Barrage de Bonzée	alim plan d'eau		/	seuil+vannage	Partiellement franchissable	0.8	BONZEE
Barrage de Fresnes	ancien moulin	non	/	Pertuis + radier	Infranchissable	1.6	FRESNES-EN-WOEVRE
Moulin de Bonzée		non	/	seuil	Pertiellement franchissable	1	BONZEE

Nature des principaux travaux effectués :
- Recalibrage, reprofilage intégral de l'ensemble du cours du Longeau vers 1965 puis des affluents en aval de Bonzée, dans le cadre des travaux connexes au remembrement.

4.6. Extraction de granulats :

Anciennes extractions en bordure du Longeau en amont de Fresne-en-Woëvre (dont base de Loisir du Col Vert à Bonzée).

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
BONZ01	Base de Loisir du Colvert	9	Eau libre	Nappe et bras de décharge du Moulin	Le Longeau, eaux de surface	Bonzée
BONZ02	Etang de la Pochie	2.5	Sablière - eau close	Nappe + eaux de ruissellement	r. d'Haudiomont, fossé,	Bonzée
FREW02	Ballastière de la Vaux	1	Eau close	Eaux de ruissellement + infiltration	Infiltration	Fresnes en Woëvre
FREW03	Ballastière du Grand Pâquis 01	2	Eau close	Source, infiltrations	Etang du Grand Pâquis 2	Fresnes en Woëvre
FREW01	Ballastière Petit Breuil	1	Eau close	Infiltration	Infiltration	Fresnes en Woëvre
HACO01	Etang du Longeau 01	5	Pisciculture	Source, eaux de ruissellement	Etang du Longeau 02, eaux de surface	Hannonville sous les Côtes
HACO02	Etang du Longeau 02	0.72	Pisciculture	Source, eaux de ruissellement	Fossé, étang du Longeau 03	Hannonville sous les Côtes
HACO03	Etang du Longeau 03	0		Etang du Longeau 02	Longeau	Hannonville sous les Côtes
HAUD01	Les Etangs 01 (x2)	0.9	Eau libre	Source + ruisseau forestier	Etang Thevenin, eaux de fond	Haudiomont
HAUD02	Les Etangs 02	2	Eau libre	Source, étangs supérieurs	Fossé, étang inférieur	Haudiomont
HAUD03	Ballastière de Parterre	1.02	Eau close			Haudiomont
SACH01	Marécage des Grands Pâquis	1.2	Eau close	Eaux de ruissellement	Fossé, eaux de surface	Saulx-lès-Champlon

Contexte Longeau 2 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5534-IP+
Zone hydrographique	A815, A817
Masse d'eau	FR_RB_A81
Typologie AERM	r. à eaux vives et fraîchesen région calcaire
Limite amont	r. de Moutru
Limite aval	Confl. Yron
Cours d'eau	Longeau
Type de contexte	Intermédiaire perturbé +
Espèce repère	Truite fario + brochet
Carte IGN	3213E 3313O 3312O

Le contexte « Longeau 2 » se situe à l'est du département de la Meuse et chevauche la Meurthe-et-Moselle.

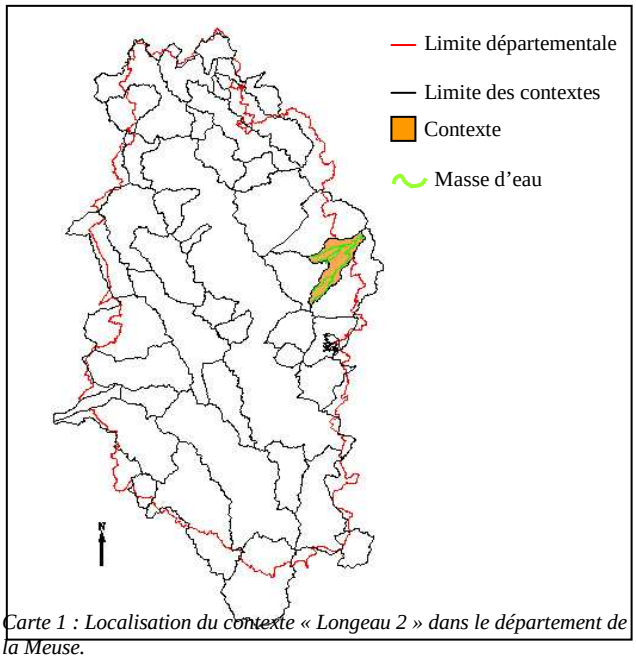

Carte 1 : Localisation du contexte « Longeau 2 » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1.Substrat hydrogéologique :

L'ensemble du réseau hydrographique s'écoule sur les argiles de la plaine de la Woëvre ce qui, normalement, limite les infiltrations.
La Seigneulle prend sa source au pied des Côtes de Meuse, sur un substrat calcaire.

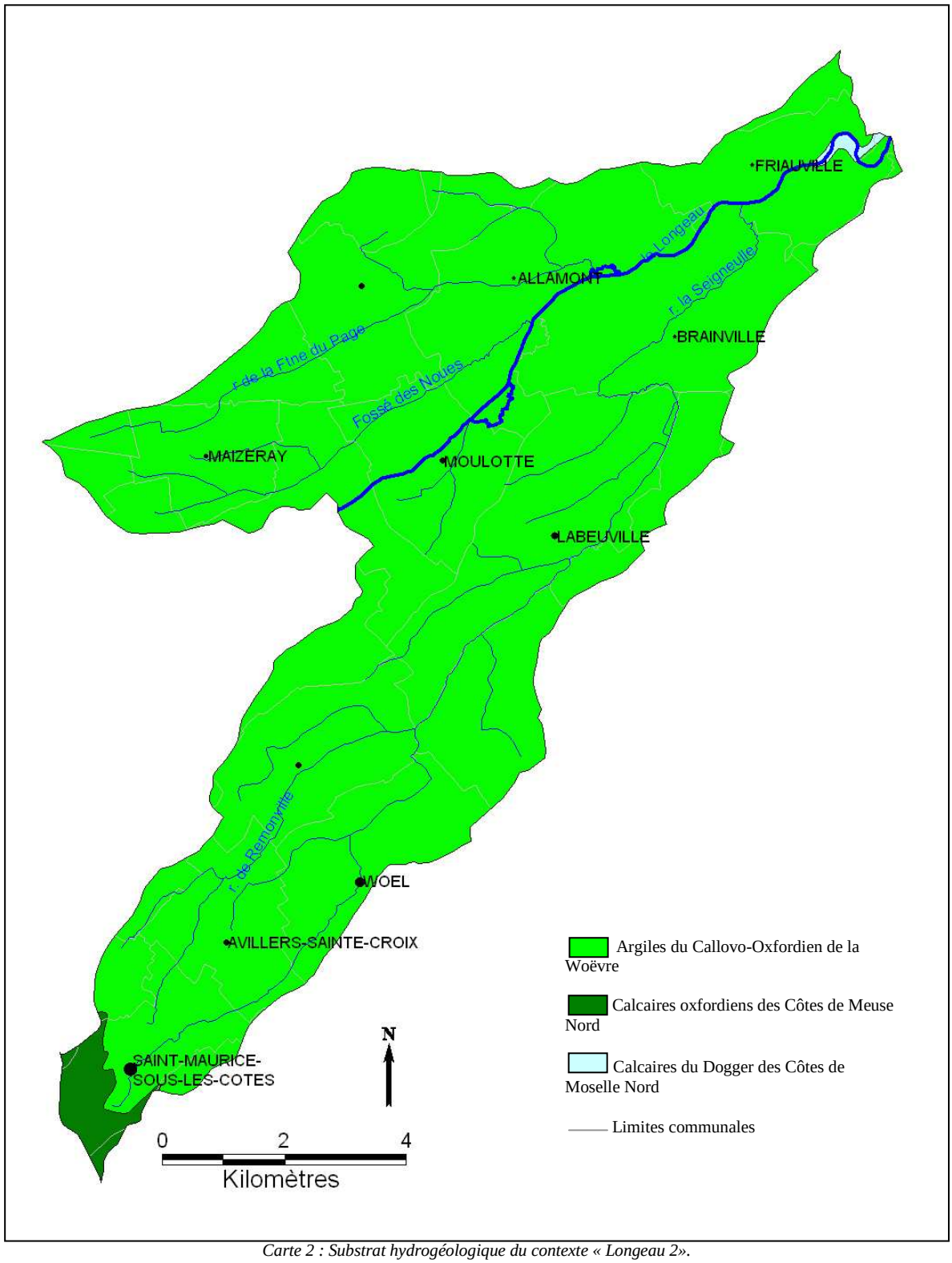

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Longeau 2».

2.2.Réseau hydrographique :

Le contexte « Longeau 2 » correspond à la partie aval du Longeau, jusqu'à sa confluence avec l'Yron, lui-même affluent de l'Orne.
Sur ce tronçon, le Longeau possède les caractéristiques d'un cours d'eau de plaines et collines argilo-limoneuses : lit large, faible pente, écoulements lents… avec, initialement, un

tracé sinueux, de nombreux méandres et des annexes hydrauliques, invisibles aujourd'hui du fait du redressement du lit par les travaux hydrauliques.

Le Longeau possède sur ce contexte un affluent important : la Seigneulle. Celle-ci prend sa source au pied des Côtes de Meuse par 310 m d'altitude et s'écoule vers le nord-est pour rejoindre le Longeau à hauteur de Brainville. Ayant également subit les travaux connexes au remembrement, les capacités d'accueil et de reproduction sont très réduites sur la Seigneulle.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
A8150210 A8170210	le Longeau	Yron	G	15,3	6	0,9
A8160510	r. la Seigneulle	Longeau	D	24,1	2,5	5,0
	Fond de Zaïne	Seigneulle	G	2,8		3,3
A8150400	Fossé des Noues	Longeau	G	7,4	1,5	3,2
A8150480	r de la Fontaine du Page	Longeau	G	9,6	1,2	3,1
A8160570	r. de Remonville	Seigneulle	G	6,9	2,2	3,5
A8160540	r. le Drauneau	Seigneulle	G	2,9	3,8	5,5
	Affluents sans nom	Longeau et Seigneulle	D et G	26,8	1,2	4,4

2.2.2. Topographie :

Profil en long du Longeau sur le contexte « Longeau 2 » :

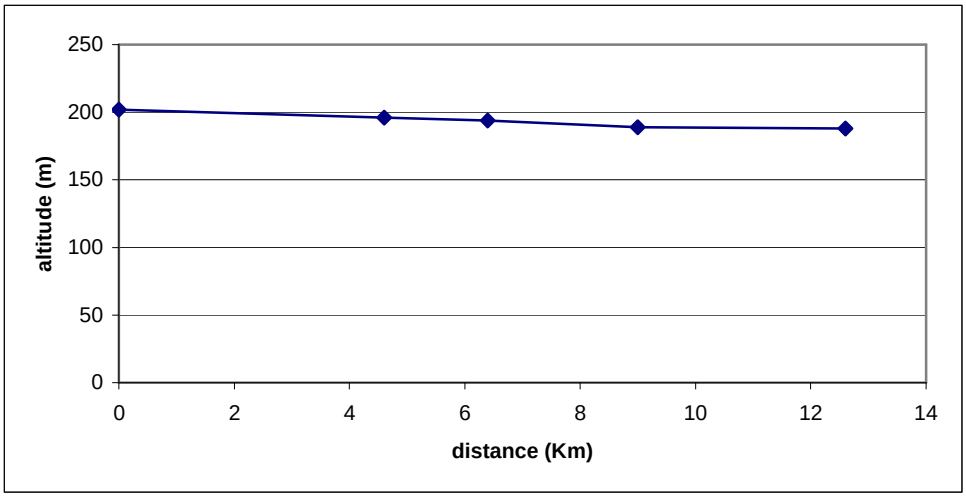

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 0,9 ‰

Profil en long de la Seigneulle sur le contexte « Longeau 2 » :

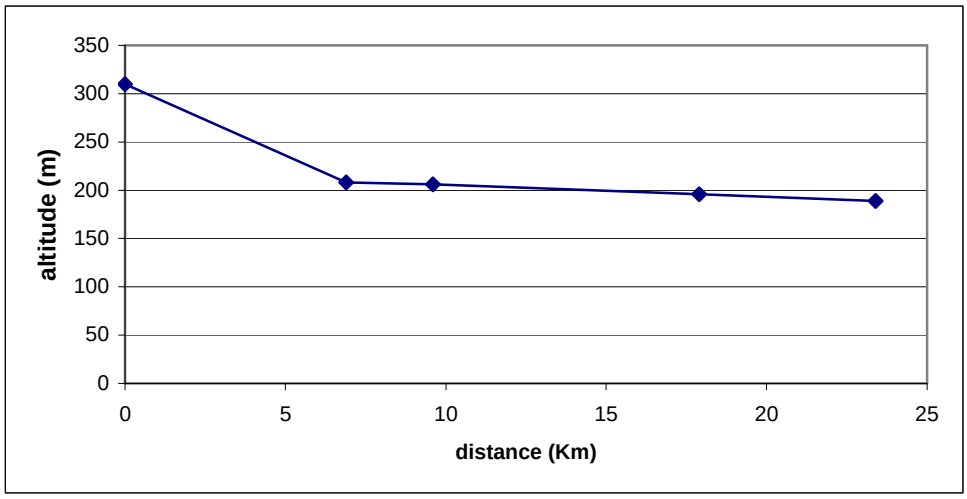

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 5 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Pas de station de mesure du réseau de suivi sur le contexte.
Débits caractéristiques calculés pour la période 1971 à 1990 : (DIREN Lorraine)

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km^2)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
Longeau	Aval r. Moutru	119,0	1,35	0,056	0,031
Longeau	Amont Seigneulle	158,5	1,68	0,067	0,037
Seigneulle		50,2	0,455	0,017	0,008
Longeau	Aval Seigneulle	208,7	2,13	0,084	0,045
Longeau	Confluent de l'Yron	213,8	2,17	0,079	0,037

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

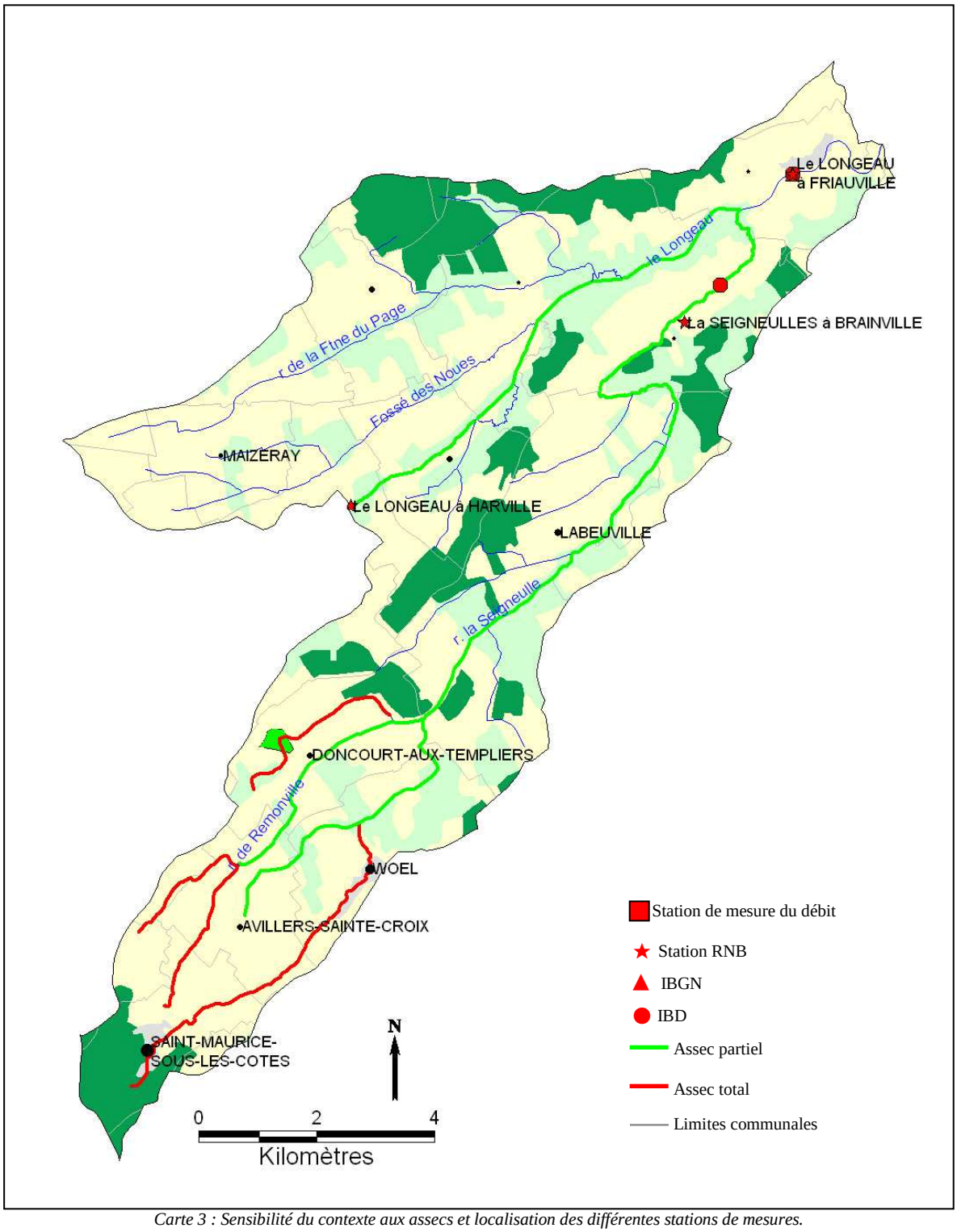

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

Le substrat argileux de la plaine de la Woëvre limite normalement les infiltrations, cependant, les travaux hydrauliques réalisés ont, par endroits, percé cette couche imperméable : des pertes sont alors susceptibles d'apparaître et d'accentuer les étiages estivaux.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :
  - Réseau RHP : (dernières pêches)

Pas de station RHP sur le contexte

  - Autres données :

Sondage piscicole : **le Longeau à Moulotte**, 1984
Surface prospectée : 1600m²
Analyse des captures :

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
VAN	10	849
LOT	<<	88
GOU	0,8	14
CHE	4	941
BRO	<<	48
ABL	<<	9
Total : 6	**14,8**	**1949**

Sondage piscicole : **la Seigneulle à Labeuville**, 1984
Surface prospectée : 920m²
Analyse des captures :

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
VAN	<<	73
LOT	<<	64
CHE	2	435
PER	1	99
GAR	16	884
BRO	1,5	333
ROT	<<	13
Total :	**20,5**	**1901**

- Zones de frai :

Aucune zone de frai potentielle n'est actuellement recensée sur le contexte : les travaux réalisés sur l'ensemble du réseau hydrographique ont sensiblement réduit les possibilités de frai pour le brochet et la truite (déconnexion des annexes, homogénéisation du milieu, colmatage du substrat…).

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Longeau	Friauville	56	72	58	70	29	2005	RNB
Longeau	Friauville	47	61	57	74	24	2004	RNB
Longeau	Friauville	49	67	51	60	47	2003	RNB
Longeau	Friauville	54	59	57	66	23	2002	RNB
Longeau	Friauville	69	73	67	68	52	2001	RNB
Seigneulle	Brainville	17	61	40	68	26	2005	RNB
Seigneulle	Brainville	4	63	46	76	22	2004	RNB
Seigneulle	Brainville	12	64	39	62	46	2003	RNB
Seigneulle	Brainville	36	58	51	64	21	2002	RNB
Seigneulle	Brainville	31	68	58	63	49	2001	RNB

Très bon Passable Très mauvais

Bon Mauvais

La qualité de l'eau du Longeau à Friauville (aval du contexte) est passable à mauvaise, notamment à cause du paramètre « Nitrates ». Les « matières organiques et oxydables » ainsi que les « matières phosphorées » sont également des facteurs limitants.
Ce sont ces mêmes paramètres avec des taux encore plus élevés qui rendent la qualité d'eau de la Seigneulle régulièrement très mauvaise depuis 2003.
Ces résultats s'expliquent par l'importance de l'agriculture sur le contexte (SAU supérieure à 70%) : le lessivage des sols, l'emploi de phytosanitaires… sont responsables de teneurs élevées en nitrates, matières organiques et phosphorées dans l'eau.

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Longeau	Friauville	32	6	14	2004	RNB
Longeau	Friauville	32	6	14	2003	RNB
Longeau	Friauville	29	5	13	2002	RNB
Longeau	Friauville	21	7	13	2001	RNB
Seigneulle	Brainville	29	2	10	2004	RNB
Seigneulle	Brainville	28	2	9	2003	RNB
Seigneulle	Brainville	25	2	9	2002	RNB
Seigneulle	Brainville	19	3	8	2001	RNB

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
Longeau	Friauville	7,9	Mauvaise	2003	RNB
Longeau	Friauville	11,6	Passable	2002	RNB
Longeau	Friauville	12	Passable	2001	RNB
Seigneulle	Brainville	10,1	Passable	2003	RNB
Seigneulle	Brainville	11,1	Passable	2002	RNB

- IPR :

/

- Qualité physique (2000) :

Indice général	Excellent à correct	Assez bon	Moyen à Médiocre	Mauvais	Très mauvais
% de tronçon	0	17	83	0	0

La qualité physique globale du contexte est plutôt médiocre : comme en amont, le secteur a subit d'importants travaux de recalibrage et de rectification, responsables de :
- la réduction de l'inondabilité et la suppression de nombreuses annexes hydrauliques,
- l'altération voire la disparition de la ripisylve et donc de l'érosion des berges,
- l'homogénéisation du lit mineur.

Seul un tronçon à l'extrême aval apparaît relativement de bonne qualité car le lit majeur a été plus épargné : prairies permanentes majoritaires.

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

Pas d'AAPPMA sur le contexte.

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	2ème
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDAF
GESTIONNAIRES	Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
54009	ALLAMONT	Longeau Fossé des Noues Fontaine du Page	110
54093	BRAINVILLE	Longeau Seigneulle	115
54213	FRIAUVILLE	Longeau	264
54440	PUXE	Affluent	104
55021	AVILLERS-SAINTE-CROIX	Seigneulle r. Remonville	72
55163	DONCOURT-AUX-TEMPLIERS	r. de Remonville	69
55232	HARVILLE	Longeau	116
55256	JONVILLE-EN-WOEVRE	Seigneulle	119
55265	LABEUVILLE	Seigneulle Affluents	91
55311	MAIZERAY	Fossé des Noues r. de la Fontaine du Page	35
55363	MOULOTTE	Longeau Affluents	75
55399	PAREID	r. de la Fontaine du Page	79
55462	SAINT-MAURICE-SOUS-LES-COTES	Seigneulle	337
55565	VILLERS-SOUS-PAREID	r. de la Fontaine du Page	74
55583	WOEL	Seigneulle r. le Drauneau	212

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
55281	LATOUR-EN-WOEVRE	65

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes du Canton de Fresnes-en-Woëvre*** : Fresnes-en-Woëvre, Hannonville-sous-les-Côtes, Bonzée, Haudiomont, Woël, Thillot, Ville-en-Woëvre, Hennemont, Saulx-lès-Champlon, Combres-sous-les-Côtes, Harville, Mouilly, Watronville, Labeuville, Ronvaux, Pareid, Moulotte, Villers-sous-Pareid, Avillers-Ste-Croix, Doncourt-aux-Templiers, Latour-en-Woëvre, Marcheville-en-Woëvre, Trésauvaux, St-Rémy-la-Calonne, Les Eparges, Pintheville, Dommartin-la-Montagne, Riaville, Maizeray.

- **Communauté de communes du Pays Jarnisy (Meurthe-et-Moselle) :** Brainville, Allamont, Puxe, Friauville….

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

Le Longeau appartient au périmètre du SAGE Bassin Ferrifère Lorrain et on recense sur le contexte :

- 1 ZICO : « Fresnes-en-Woëvre – Mars-la-Tour ».

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Situation agricole en 2000	
Superficie affectée au bassin versant (ha)	13544
SAU (ha)	10158
SAU (%)	75
Cheptel	
Effectifs	4948
Nb. De têtes par ha de BV	0,4

Avec une SAU moyenne de 75%, le contexte « Longeau 2 » est l'un des plus agricole du département.

Les cultures :

Comme pour le reste du bassin versant du Longeau, la tendance est à l'augmentation des cultures industrielles et céréalières au détriment des surfaces toujours en herbe.

L'élevage :

L'élevage bovin est toujours dominant.

Les forêts :

La forêt est très peu représentée sur le contexte : elle n'occupe qu'environ 12% de la surface et se répartit en petits boisements éparses.

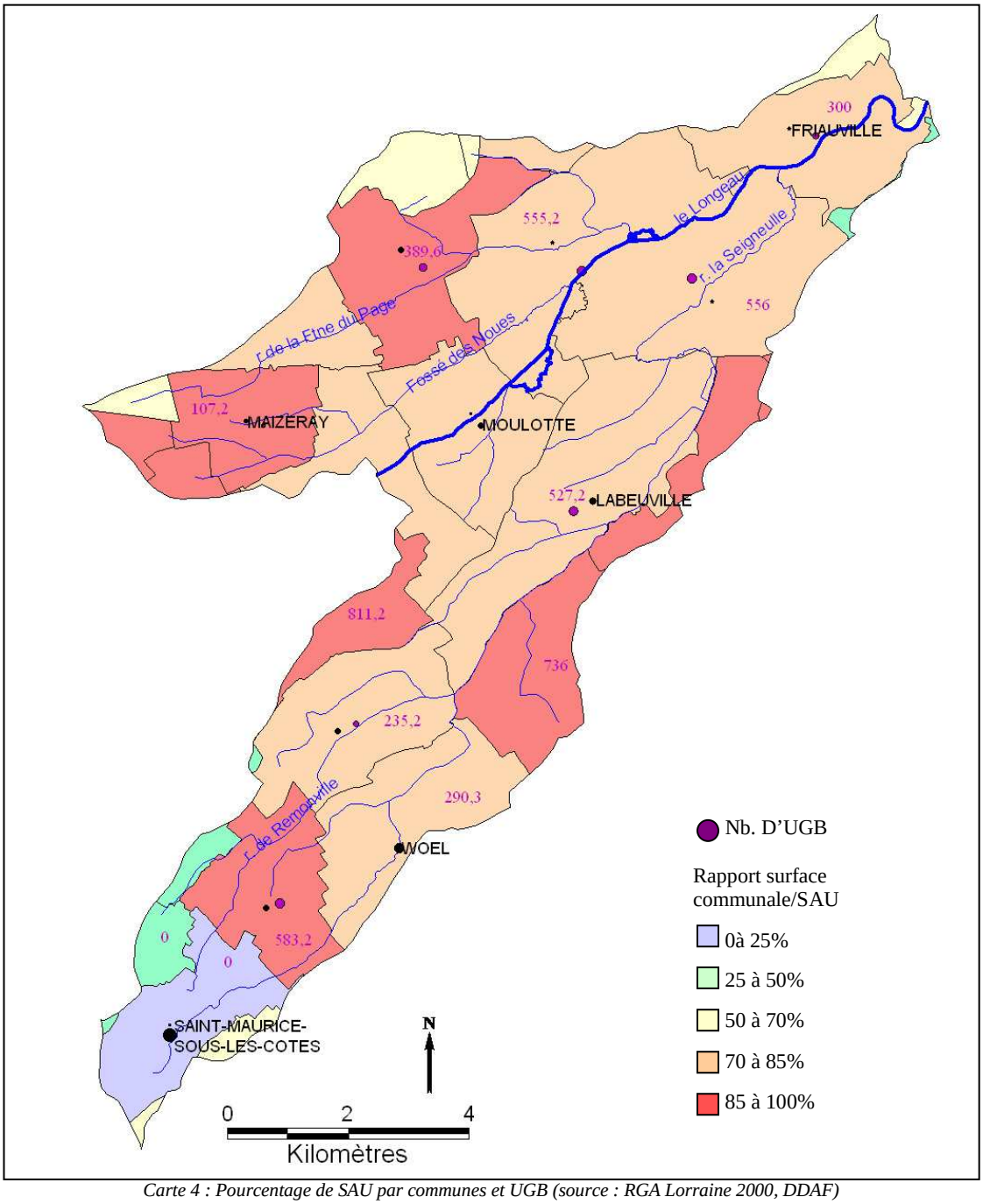

Carte 4 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'assainissement collectif sur le contexte.

4.2.2. Rejets industriels :

/

4.3. Les prélèvements :

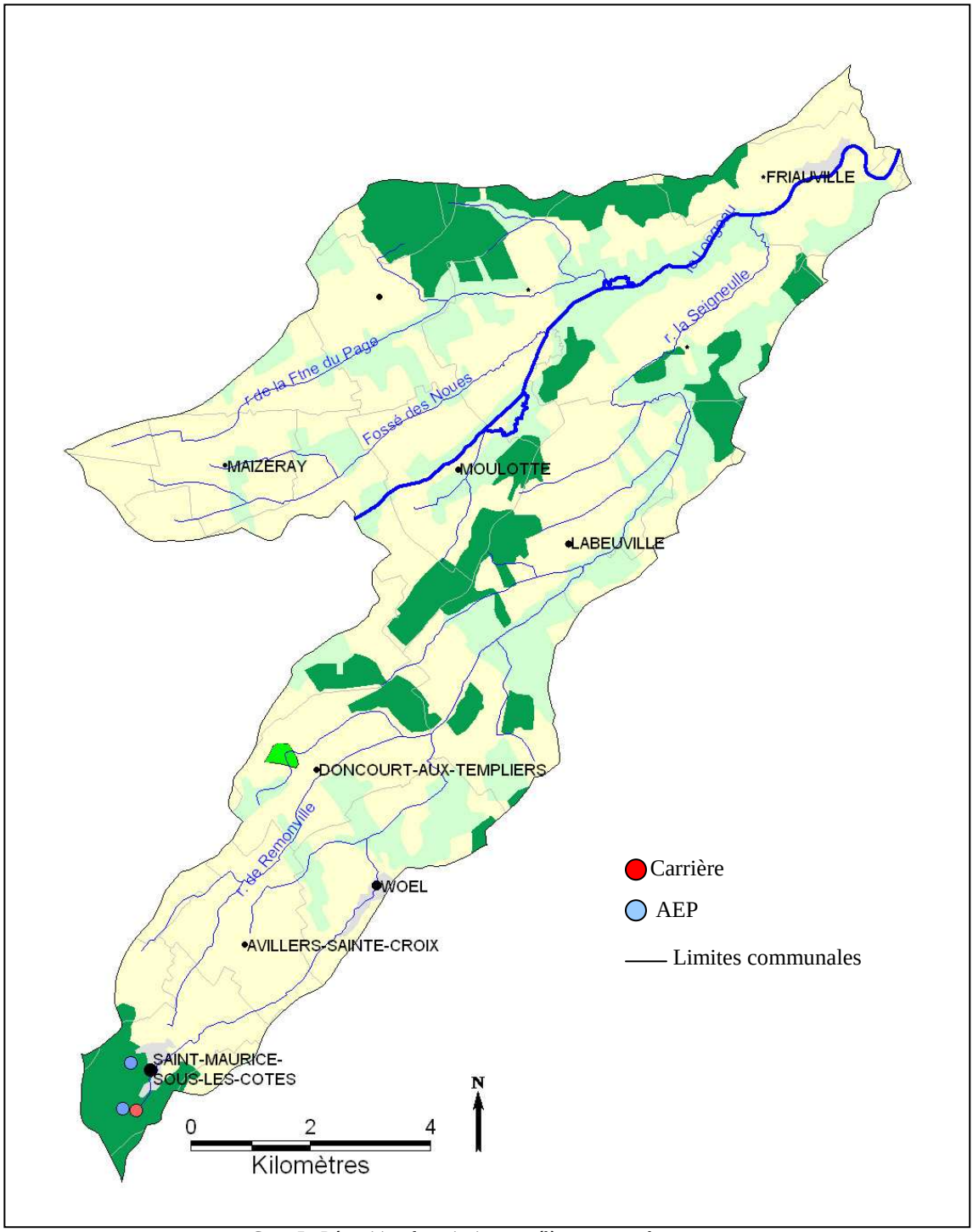

Carte 5 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

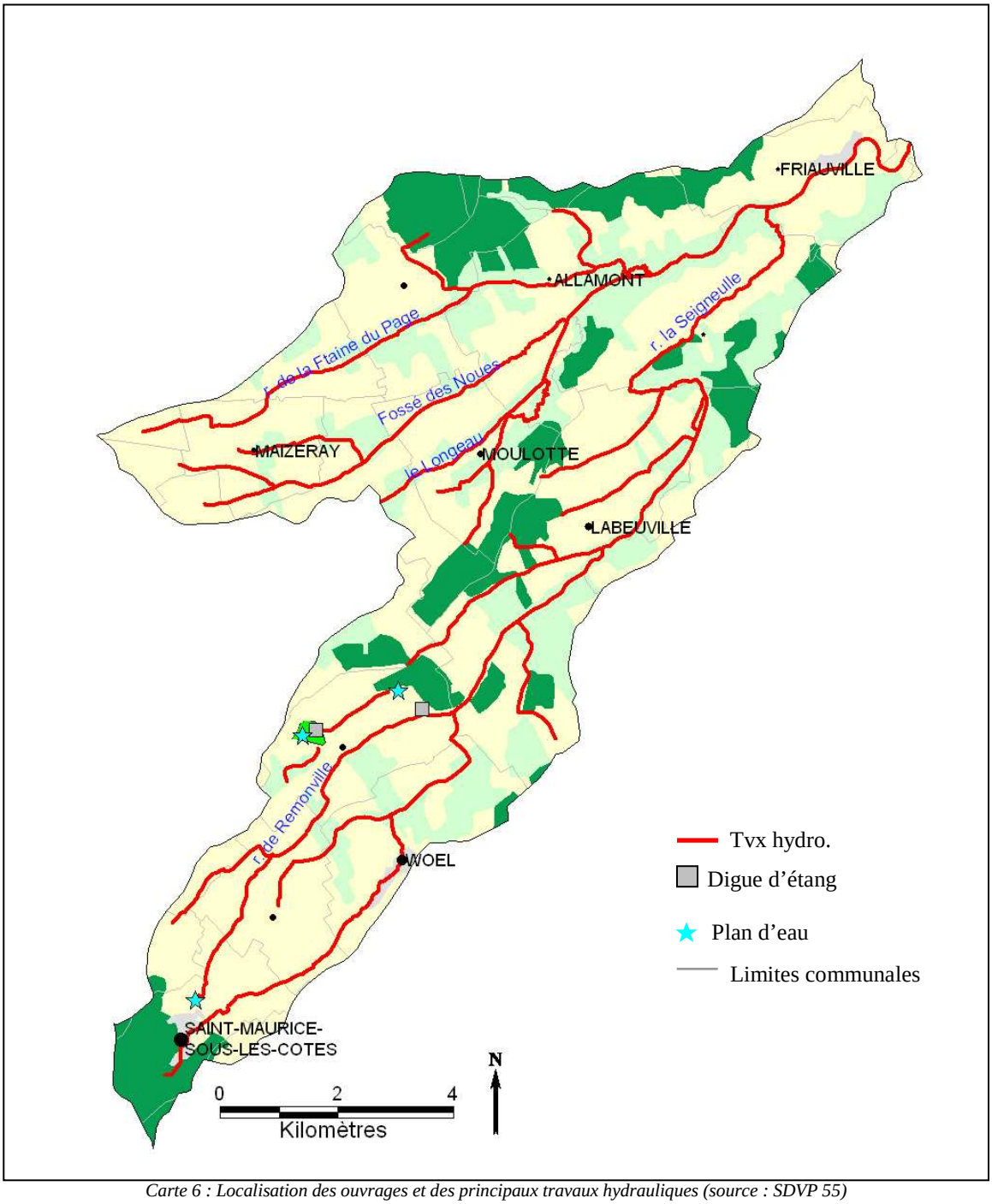

Carte 6 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

Nature des principaux travaux effectués :

- Recalibrage, reprofilage intégral du cours du Longeau vers 1965 puis de la totalité des affluents.
- Création de réseaux de fossés agricoles.

4.6. Extraction de granulats :

/

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
SMAC01	Etang du Pré au Pont	2	Pisciculture	ruissellement	r. du Pré au Pont	St Maurice sous les Côtes
DOTE01	Le Grand Etang	16	Pisciculture	Eaux de ruissellement, fossé	Fossé vers l'étang de Lombanneau	Doncourt aux Templiers
DOTE02	Etang de Lombanneau	5.74	A définir			Doncourt aux Templiers

BASSIN DE LA CHIERS

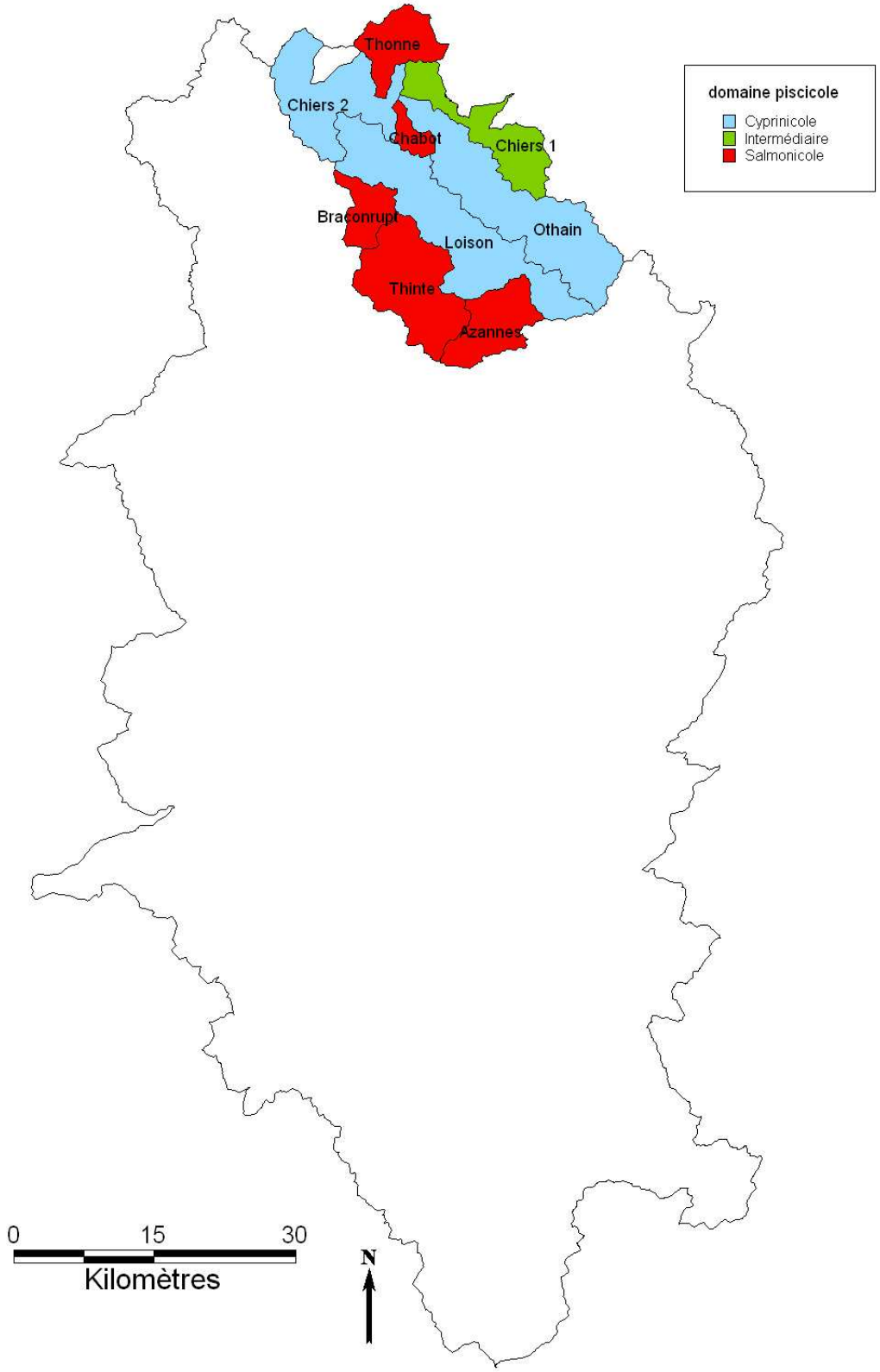

Contexte Chiers 1 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5535-IP+
Zone hydrographique	B420, B424
Masse d'eau	FR_RB_B40
Typologie	Gd cours d'eau à eaux vives et tempérées en région calcaire
Limite amont	Confl. La Crusne
Limite aval	Confl. Othain
Cours d'eau	La Chiers
Type de contexte	Intermédiaire perturbé+
Espèce repère	Truite fario + brochet
Carte IGN	3211E 3211O 3210O 3110E

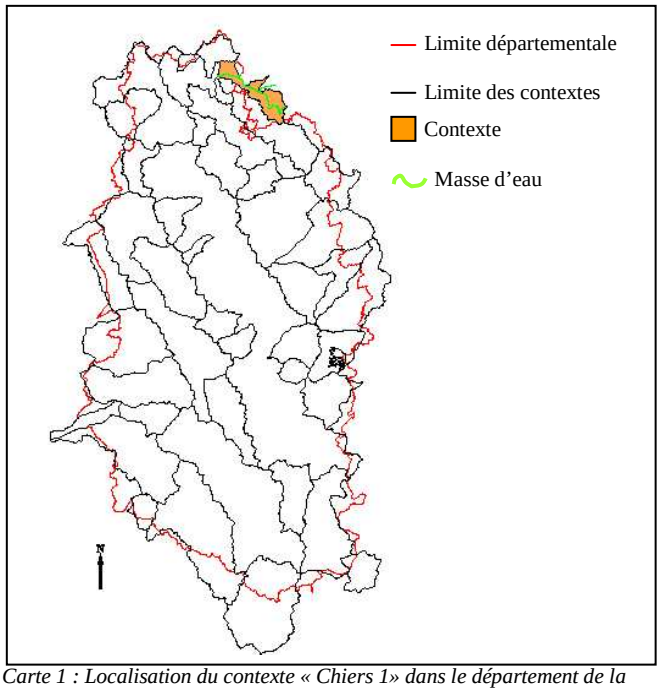

Carte 1 : Localisation du contexte « Chiers 1» dans le département de la Meuse.

Le contexte « Chiers 1 » est situé à l'extrême nord du département.
La moitié du contexte est située dans le département de Meurthe-et-Moselle.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

En amont du contexte, la Chiers s'écoule sur un substrat calcaire avant de rencontrer les argiles du Lias des Ardennes.

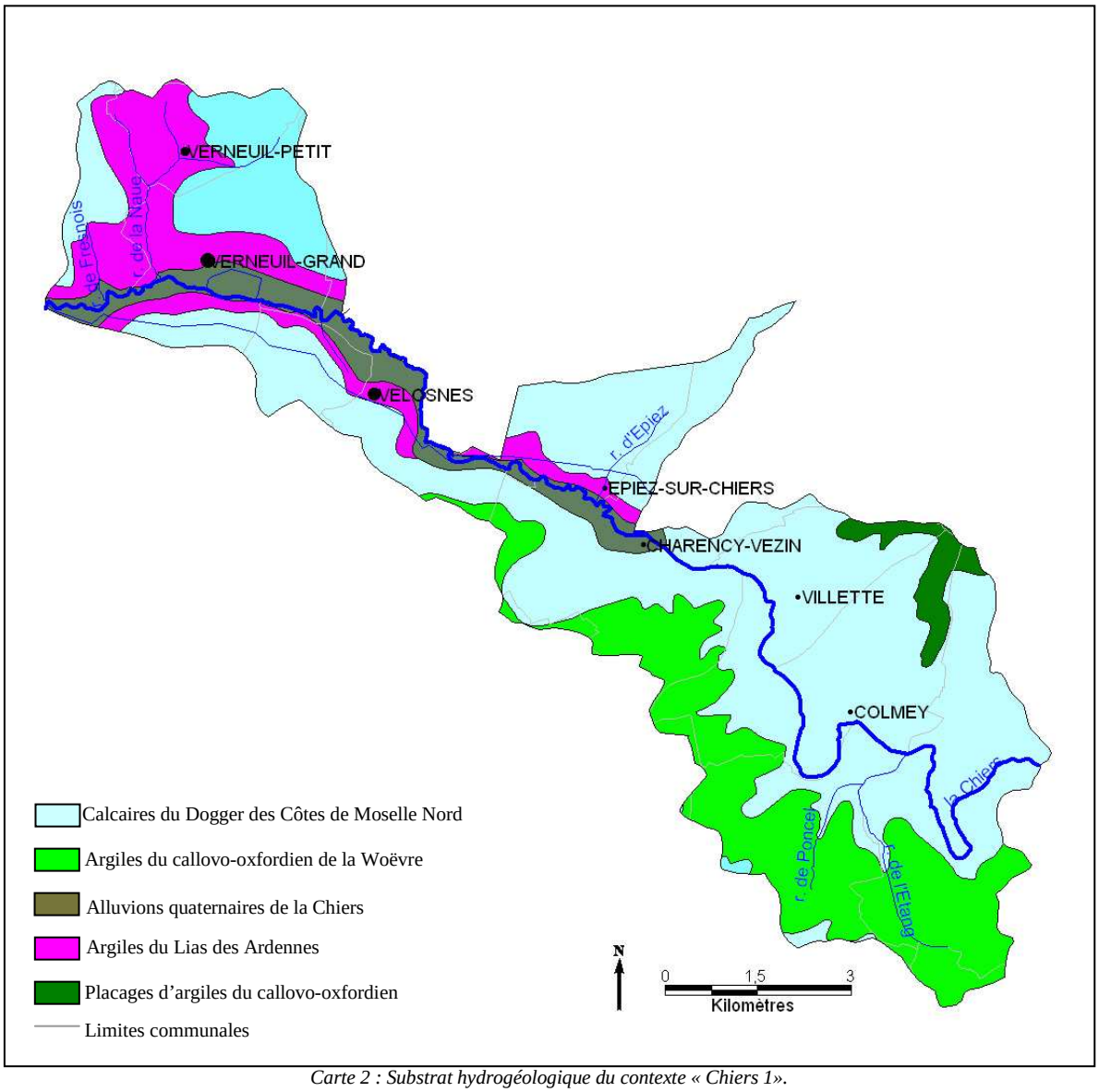

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Chiers 1».

2.2. Réseau hydrographique :

La Chiers est un affluent rive droite de la Meuse. Elle prend sa source au Luxembourg puis s'écoule en Belgique, en Meurthe-et-Moselle, en Meuse et dans les Ardennes où elle se jette dans la Meuse à l'amont de Sedan.
Sur le contexte « Chiers 1 », qui correspond à la partie amont de la Chiers dans le département de la Meuse, la Chiers, de seconde catégorie, parcourt environ 29 km et possède quatre petits affluents : le ruisseau de Poncel, le ruisseau d'Epiez, le ruisseau de la Naue et le ruisseau de Fresnois, tous de première catégorie piscicole.
Sur ce tronçon, la Chiers reçoit également deux autres affluents mais qui n'intègrent pas le contexte (le Ton, dont la majeure partie coule en Belgique et le Dorlon, s'écoulant intégralement en Meurthe-et-Moselle.)

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B4200100 B4220100 B4240100	La Chiers	/	/	28,6	11	1,0
B4200350	r. de l'Etang	r. de Poncel	D	3,3		7,3
B4200350	r. de Poncel	Chiers	G	3		23,7
B4220330	r. d'Epiez	Chiers	D	2	3	7,5
B4240470	r. de la Naue	Chiers	D	4,1	1,5	30,7
B424-	aff 1	r. la Naue	D	0,9	1	50,0
B424-	affl 2	r. la Naue	D	1,3	1	43,1
B4240580	r. de Fresnois	Chiers	D	1,4	2,5	43,6
/	Aqueduc souterrain	/	/	11	/	1,0

2.2.2. Topographie :

Profil en long de la Chiers sur le contexte « Chiers 1 » :

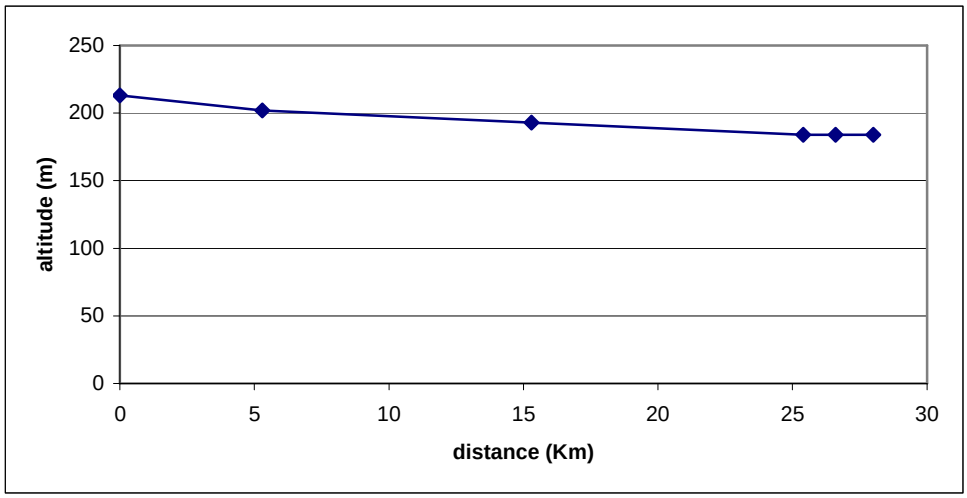

Pente naturelle moyenne : 1 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Pas de station de mesure sur le contexte.

Débits caractéristiques calculés pour la période 1971 à 1990, DIREN Lorraine :

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km^2)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
Chiers	aval de la Crusnes	565,8	7,90	3,11	2,44
Chiers	amont du Dorlon	603,3	8,40	3,22	2,49
Chiers	aval du Dorlon	628,4	8,75	3,46	2,68
Chiers	amont du Ton	647,7	9,00	3,55	2,72
Chiers	aval du Ton	966,7	14,1	6,00	4,48
Chiers	amont de l'Othain	984,2	14,3	6,05	4,51

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

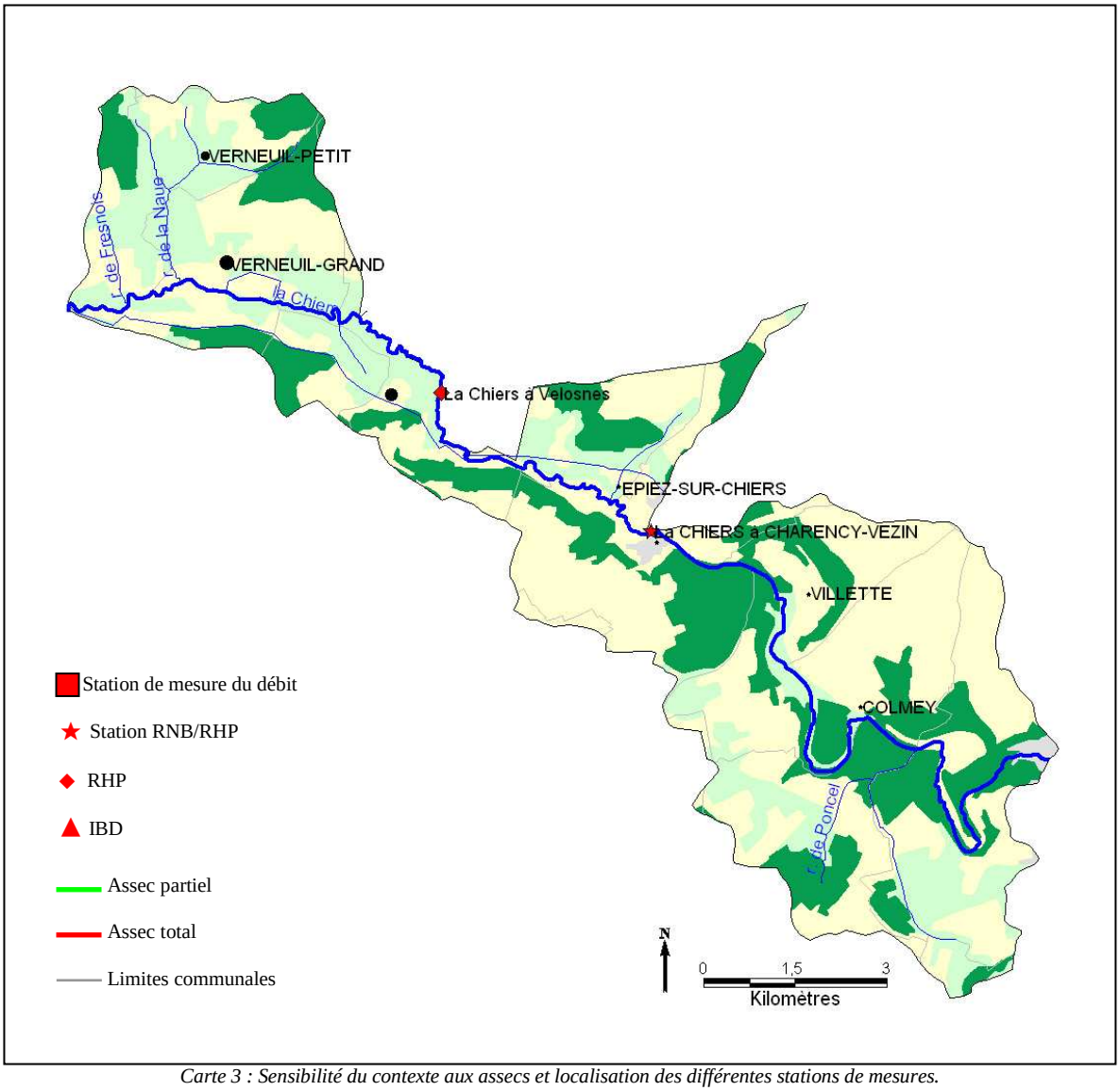

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

La Chiers fait partie du bassin ferrifère lorrain mais n'a pas été directement influencé par l'exploitation minière : les eaux d'exhaure des mines étaient rejetées dans les affluents.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

- Réseau RHP : (dernières pêches)

La Chiers à Velosnes (1999)
Surface prospectée : 900 m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
ANG	<<	74
CHA	7	38
TRF	<<	27
VAI	66	178
LOF	11	37
GOU	4	92
CHE	6	748
VAN	2	112
BAF	<<	<<
GAR	3	267
EPI	<<	1
Total : 11	**99**	**1574**

- Autres données : Etude de l'impact de la pollution du Ton par l'usine Burgo :

La Chiers à Velosnes (2001) :
Surface prospectée : 800 m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
BRO	<<	24
CHA	5	33
CHE	2	432
GAR	<<	39
LOF	12	35
PER	<<	70
VAI	61	93
VAN	<<	40
Total : 8	**81**	**766**

La Chiers à Verneuil-Grand (2001)
Surface prospectée : 880 m²

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
BRO	<<	269
CHA	1	8
CHE	<<	90
EPT	<<	<<
GAR	<<	19
GOU	1	5
LOF	14	39
PER	<<	34
TAN	<<	7
TRF	<<	12
VAI	69	70
VAN	<<	2
Total : 12	**88**	**556**

- Zones de frai :

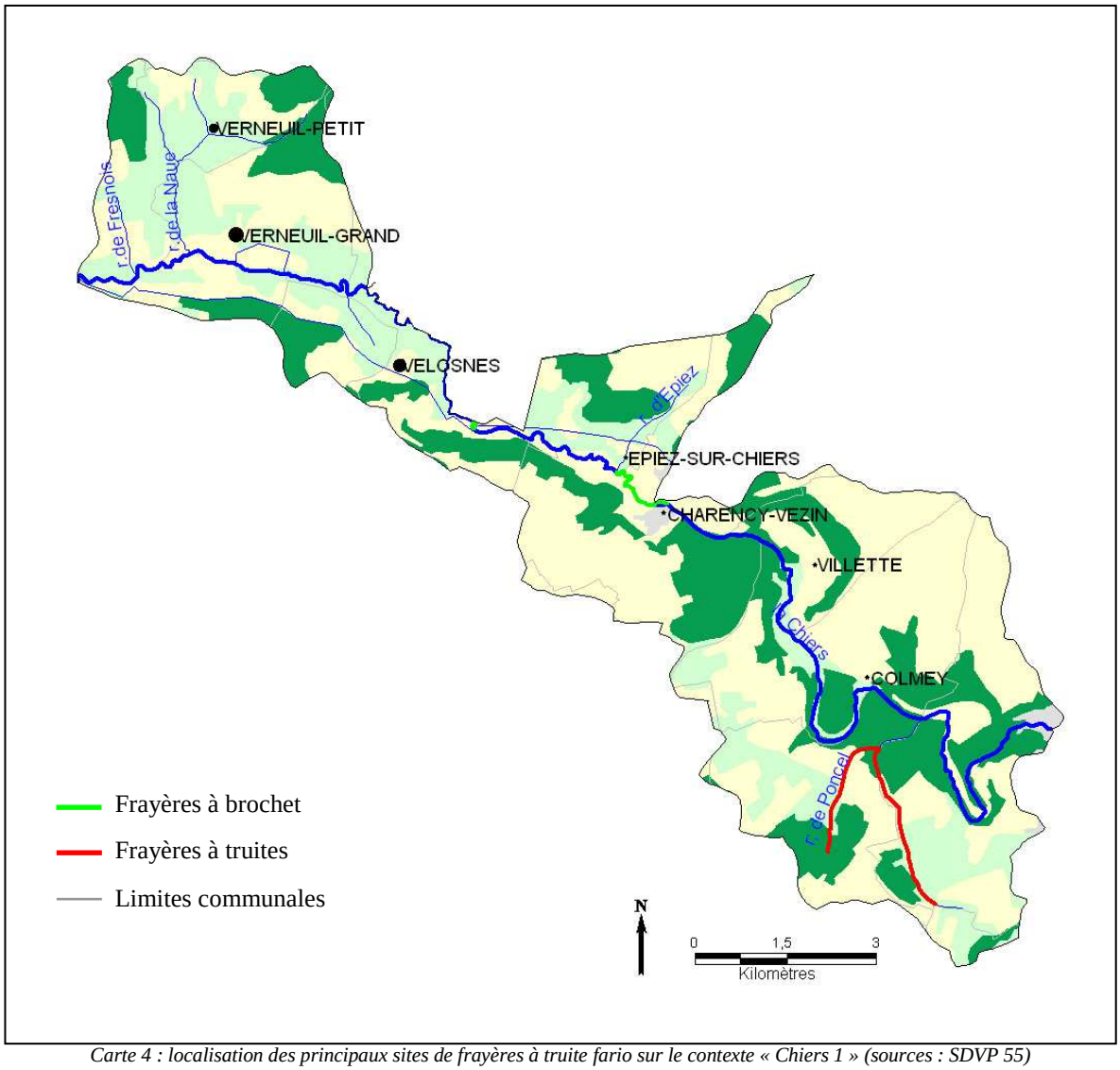

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Chiers 1 » (sources : SDVP 55)

Le contexte « Chiers 1 » présente peu de zones propices à la fraie du brochet ou de la truite. Les travaux lourds de recalibrage, rescindement de méandres… effectués sur le cours principal sont à l'origine des déconnexions d'annexes, de l'absence d'inondations des prairies alluviales… limitant fortement les possibilités de reproduction du brochet.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Chiers	Charency-Vezin	72	59	57	73	44	2005	RNB
Chiers	Charency-Vezin	70	52	57	65	43	2004	RNB
Chiers	Charency-Vezin	61	59	46	72	47	2003	RNB
Chiers	Charency-Vezin	60	58	59	58	43	2002	RNB
Chiers	Charency-Vezin	66	56	49	4	47	2001	RNB
Chiers	Charency-Vezin	52	39	48	35	48	2000	RNB

Excellente qualité | Qualité passable | Très mauvaise qualité
Bonne qualité | Mauvaise qualité

La qualité de l'eau de la Chiers à la station de Charency-Vezin est assez stable et apparaît passable, notamment pour les paramètres matières azotées et phosphatées et nitrates. Ces paramètres sont caractéristiques d'un contexte agricole (plus de 55% de SAU sur le bassin versant) et soumis à des rejets urbains.
Il semble également que les particules en suspension posent parfois un problème.
Cette qualité physico-chimique passable est confirmée par la qualité biologique : l'IBD reste passable de 2000 à 2003.

- Qualité biologique :
  - IBGN :

/

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
Chiers	Charency-Vezin	11,3	Passable	2003	RNB
Chiers	Charency-Vezin	10,6	Passable	2002	RNB
Chiers	Charency-Vezin	11,9	Passable	2001	RNB
Chiers	Charency-Vezin	12,5	Passable	2000	RNB

  - IPR :

Rivière	Station	Classe	IPR	Date	Origine
Chiers	Velosnes	Bonne	10,4	1999	RHP
Chiers	Velosnes	Bonne	12,5	1998	RHP
Chiers	Velosnes	Bonne	11,2	1997	RHP
Chiers	Velosnes	Passable	17,2	1996	RHP
Chiers	Velosnes	Bonne	12,7	1995	RHP

- Qualité physique : (2002)

Indice général	Excellent à correct	Bon	Moyen à Médiocre	Mauvais	Très mauvais
% de linéaire	0	49,6	50,4	0	0

La qualité physique globalement moyenne du tronçon vient de différents facteurs de dégradation :

- urbanisation (Longuyon et Charency-Vezin)
- travaux hydrauliques
- baisse de l'inondabilité
- manque de ripisylve…

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

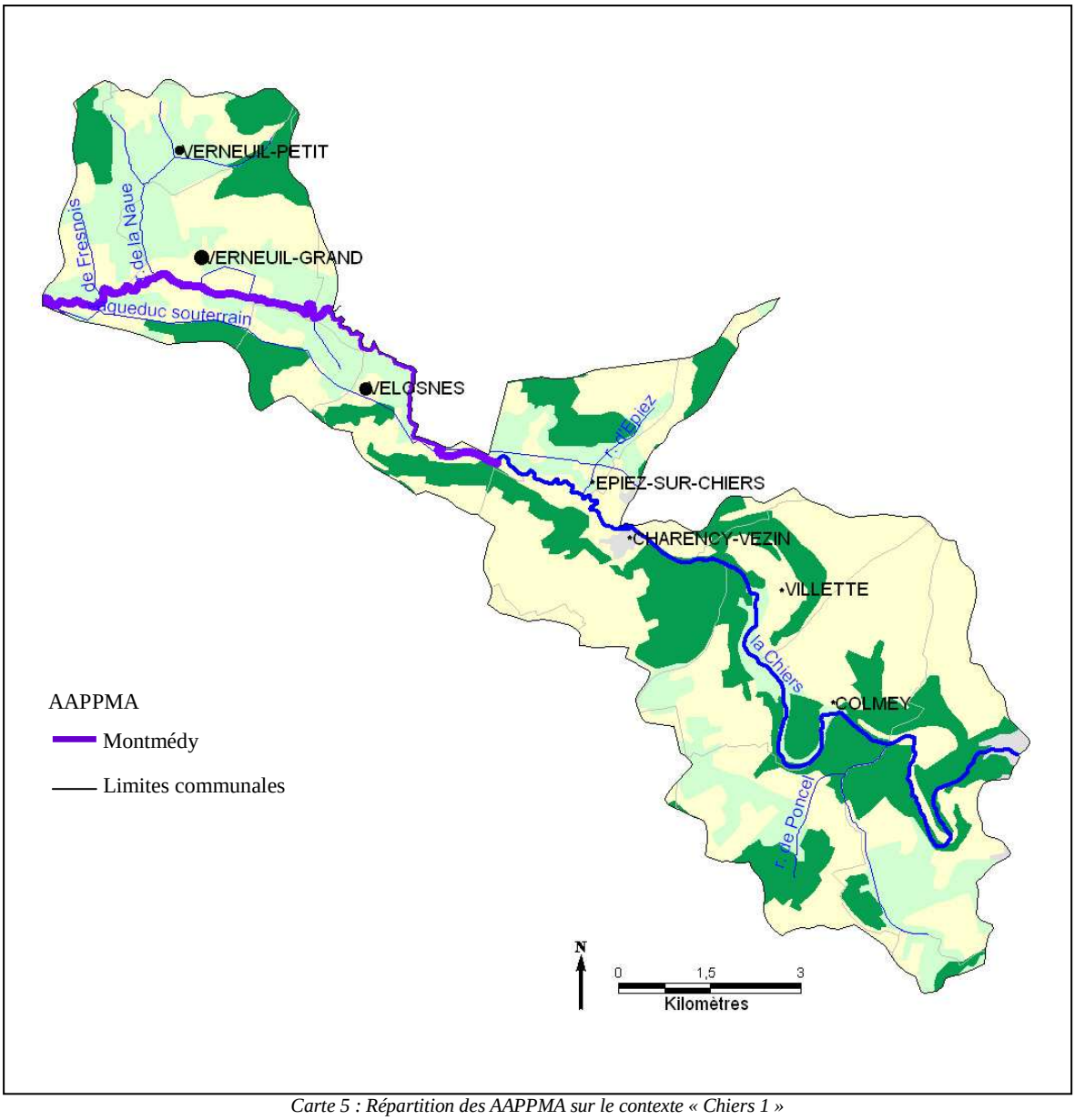

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Chiers 1 »

AAPPMA de Montmédy

Cours d'eau : l'Othain

Autres lots : la Chiers, le Loison, le Chabot

Effectifs de pêcheurs : 300

Empoissonnement :
2000 alevins,1000 truitelles 6/10
300 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

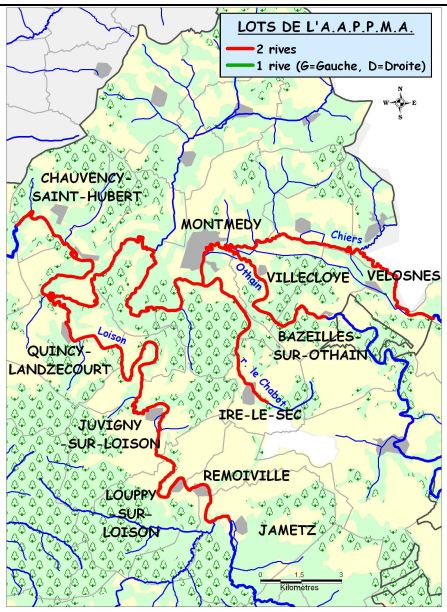

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	2ème et 1ère (affluents)
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDE (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Montmédy Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
54134	COLMEY	Chiers	245
	CHARENCY-VEZIN	Chiers	563
54178	EPIEZ-SUR-CHIERS	Chiers r. d'Epiez	165
54236	GRAND-FAILLY	Chiers r. de Poncel	294
54322	LONGUYON	Chiers r. de l'Etang	5876
54582	VILLETTE	Chiers	212
55034	BAZEILLES-SUR-OTHAIN	Chiers	92
55169	ECOUVIEZ	Chiers	504
55351	MONTMEDY	Chiers r. de Fresnois	2344
55495	SORBEY	r. de l'Etang	171
55544	VELOSNES	Chiers	147
55546	VERNEUIL-GRAND	Chiers r. de Naue	203
55547	VERNEUIL-PETIT	r. de Naue	80
55554	VILLECLOYE	Chiers	230

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
54476	SAINT-JEAN-LES-LONGUYON	363
54576	VILLERS-LE-ROND	74
54412	OTHE	32
54420	PETIT-FAILLY	76
55461	SAINT-LAURENT-SUR-OTHAIN	373
55508	THONNE-LA-LONG	183

Structures intercommunales :

- Communauté de communes du Pays de Montmédy* : Montmédy, Marville, Ecouviez, Thonne-le-Thil, Juvigny-sur-Loison, Chauvency-le-Château, Jametz, Villécloye, Chauvency-Saint-Hubert, Verneuil-Grand, Thonne-la-Long, Breux, Thonne-les-Prés, Quincy-Landzécourt, Remoiville, Velosnes, Thonnelle, Iré-le-Sec, Louppy-sur-Loison, Avioth, Bazeilles-sur-Othain, Vigneul-sous-Montmédy, Han-lès-Juvigny, Verneuil-Petit, Flassigny.

- Communauté de communes du Pays de Spincourt : St-Laurent-sur-Othain, Sorbey…
(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

La Chiers appartient au périmètre du SAGE Bassin Ferrifère Lorrain, en cours de réalisation.

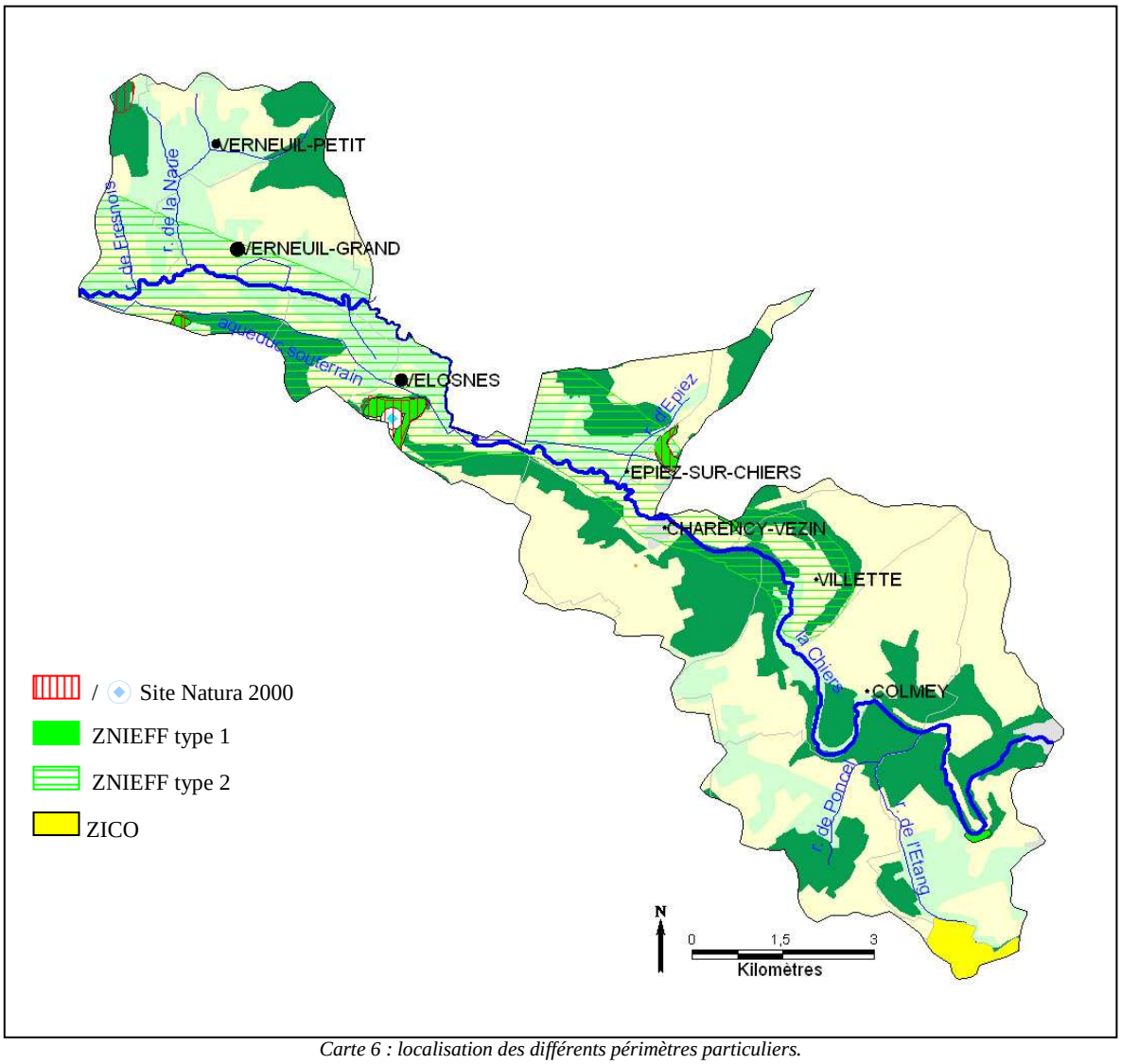

Carte 6 : localisation des différents périmètres particuliers.

On recense sur le contexte :

- 1 site Natura 2000 : « Pelouses et milieux cavernicoles de la Vallée de la Chiers et de l'Othain, buxaie de Montmédy »
- 4 ZNIEFF 1 :
    - Pelouses des carrières au Nord de Charency-Vezin
    - Pelouses de la Ramonette et de la côte de Frene
    - Pelouses à Villecloye-sur-Chiers

- Forêts de ravin de la Chiers en amont et aval de Longuyon.

- 1 ZICO : « Val de Chiers et environs de Spincourt »
- 1 site classé : « Tilleul centenaire à Charency-Vezin »
- 2 Espaces Naturels Sensibles : « La Romanette, Velosnes », « Pelouse à Villécloye ».

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Situation agricole en 2000		
Superficie affectée au bassin versant (ha)		10070
SAU (ha)		5670
SAU (%)		56,3
Cheptel		
UGB	Effectifs	3962
	Nb. De têtes par ha de BV	0,4

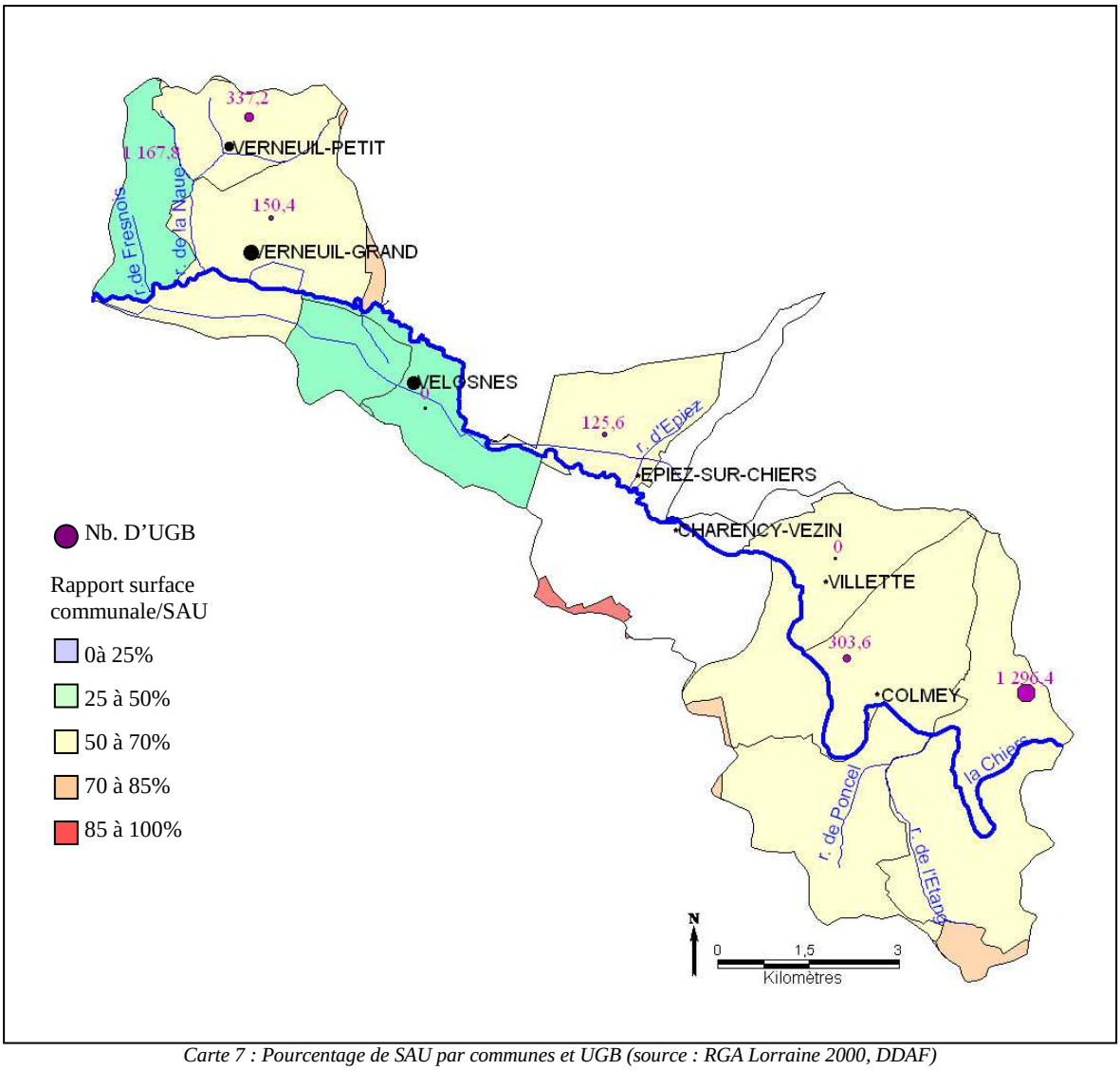

Carte 7 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

Les cultures :
La SAU n'a pas beaucoup évoluée sur le bassin de la Chiers en 20 ans, cependant, ses vocations évoluent au profit de la culture du colza (elle passe 0.5% à 3%) et au détriment des surfaces toujours en herbe.

L'élevage :
Sur l'ensemble du bassin versant, l'élevage des bovins a tendance à rester constant, tandis que celui des ovins diminue et celui des porcins augmente.

Les forêts :
Le recouvrement du contexte par les forêts est faible (environ 17%) par rapport au reste du bassin versant. De plus sa répartition est assez dispersée.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Commune	Milieu récepteur	Date d'ouverture	Capacité (EQH)	Rendement				Traitement
				MES	MO	NR	MP	
Longuyon	Chiers	1956	4200	40	70	30	30	Lit bactérien

4.2.2. Rejets industriels :

Aucune industrie directement polluante n'est présente sur le tronçon, cependant, il faut noter la présence de la papeterie Burgo Ardennes responsable assez régulièrement de rejets polluants dans le Ton qui lui-même se jette ensuite dans la Chiers au niveau d'Ecouviez. Il en découle une odeur nauséabonde et une coloration brunâtre de l'eau de la Chiers par les tanins du bois mais aucun impact sur la vie aquatique n'a été mis en évidence.

4.3. Les prélèvements :

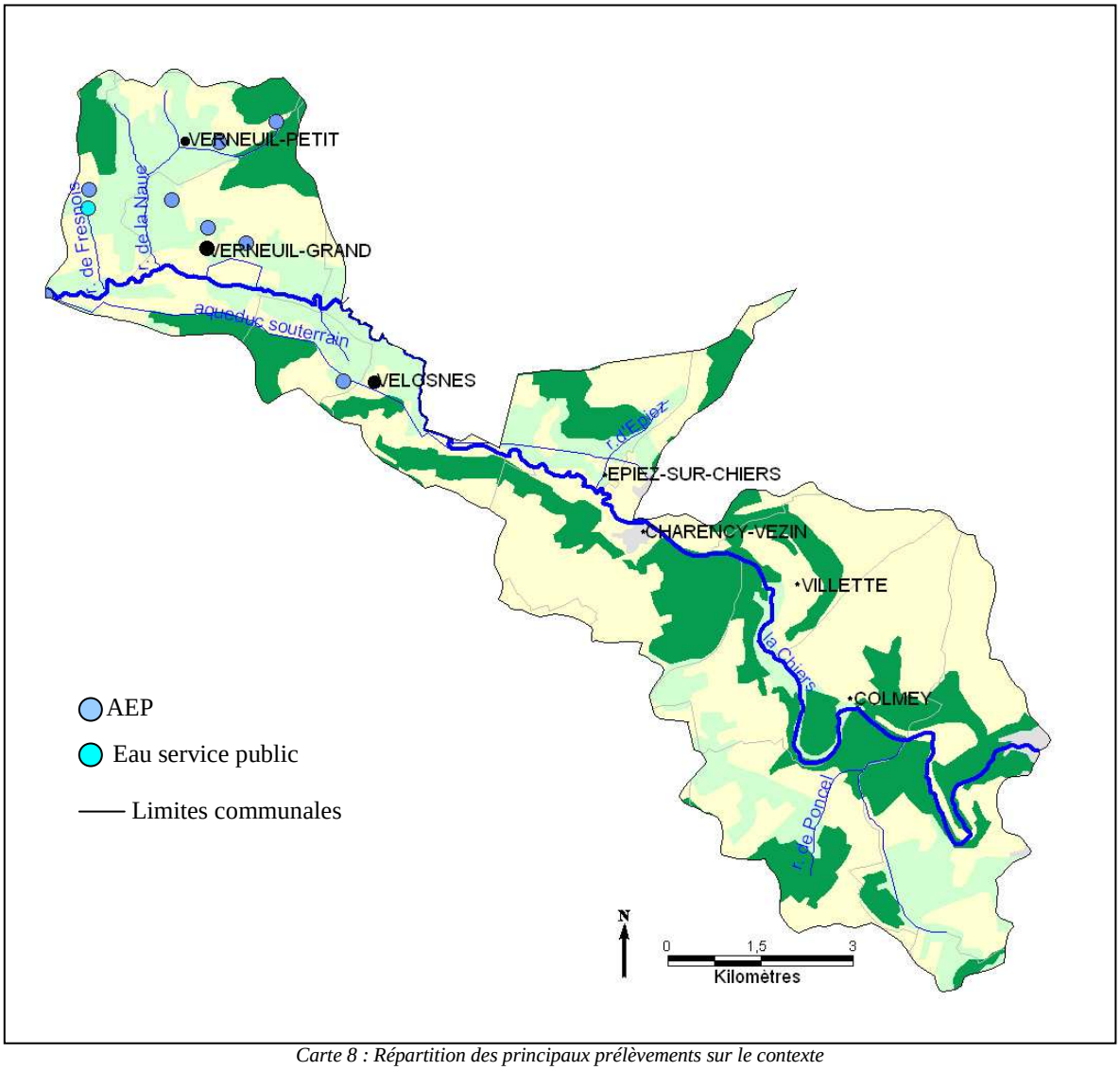

Carte 8 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

A noter : pollutions régulières indirectes par la papeterie Burgo Ardennes : flux de matières organiques et chlorure de sodium dans le Ton puis dans la Chiers.

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

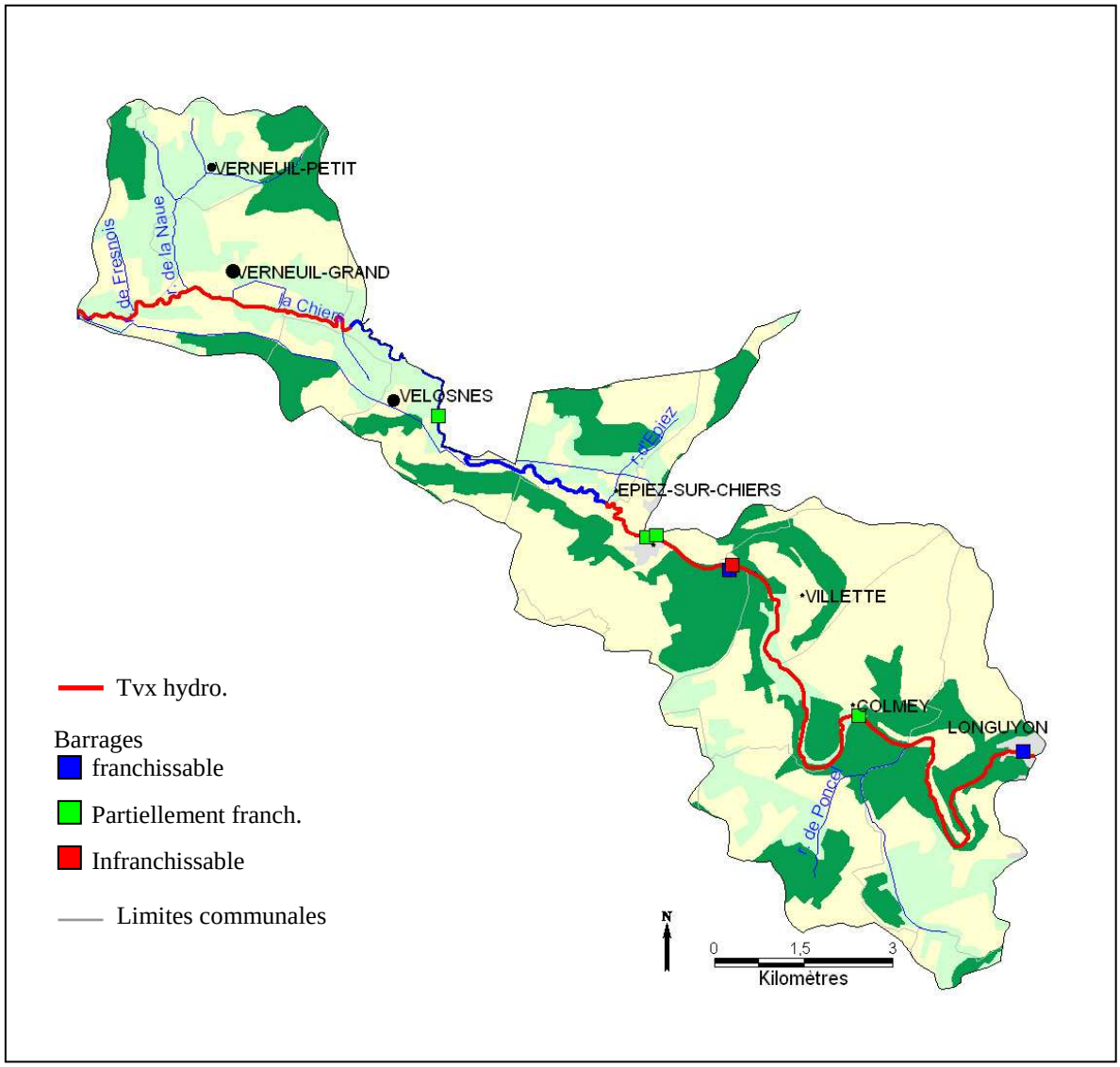

Carte 9 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nature des principaux travaux effectués :

- curage, recalibrage, busage….
- rescindement de méandres (notamment dans le secteur de Charency-Vezin).

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Moulin Battin	Microcentrale	/	?	microcentrale	Franchissable	0.7	CHARENCY-VEZIN
Jaquemin	Microcentrale	/	?	microcentrale	Partiellement franchissable	2	CHARENCY-VEZIN
Barrage de Longuyon	désaffecté	/	?	seuil+vannage	Franchissable	0	LONGUYON
Moulin Battin	microcentrale	/	?	seuil	Infranchissable	3	VILLETTE
Barrage de Charency	microcentrale	/	?	seuil	Partiellement franchissable	2	CHARENCY-VEZIN
Moulin de Colmey	moulin	/	?	seuil	Partiellement franchissable	1	COLMEY
Barrage de Torgny	désaffecté	/	?	seuil	Partiellement franchissable	1	VELOSNES

4.6. Extraction de granulats :

Néant

4.7. Principaux plans d'eau :

Néant

Contexte Chiers 2 – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5536-CP+
Zone hydrographique	B440, B442, B460, B461
Masse d'eau	FR_RB_B44 FR_RB_B46
Typologie	Gd cours d'eau à eaux vives et tempérées en région calcaire
Limite amont	Confl. Othain
Limite aval	Confl. r. de la Marche
Cours d'eau	Chiers
Type de contexte	Cyprinicole perturbé+
Espèce repère	Brochet
Carte IGN	3110E 3111E

Le contexte « Chiers 2 » se situe à l'extrême nord du département ; sa limite empiète sur les Ardennes

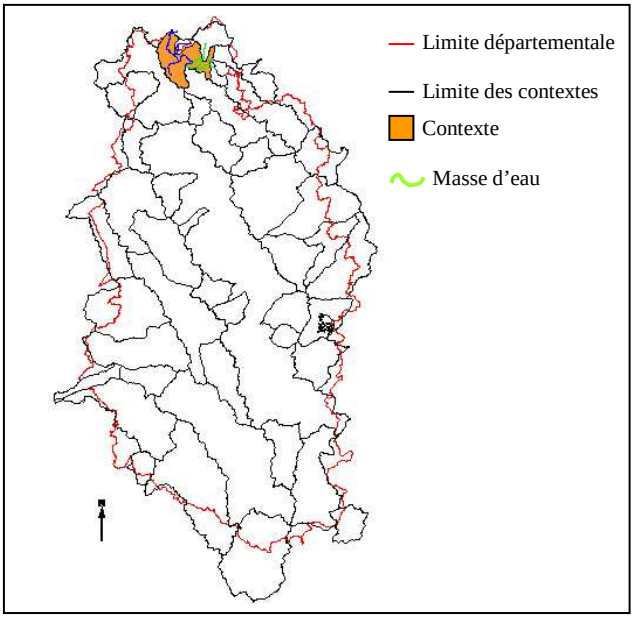

Carte 1 : Localisation du contexte « Chiers 2 » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

La quasi-totalité du réseau hydrographique du contexte « Chiers 2 » s'écoule sur un substrat calcaire.
Seules les extrémités aval et amont traversent des terrains argileux.

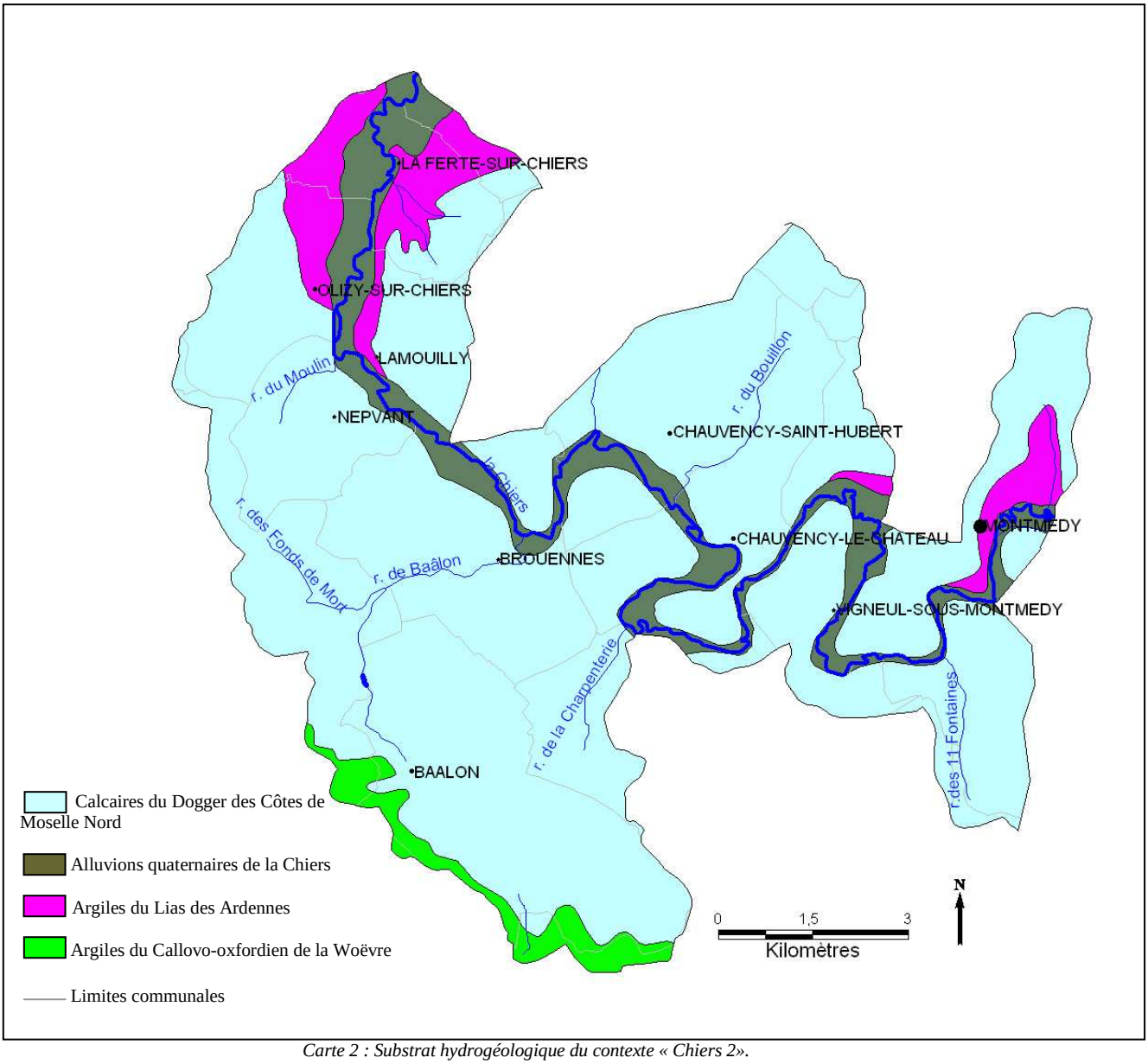

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Chiers 2».

2.2. Réseau hydrographique :

Sur ce contexte, la Chiers parcourt environ 40 kilomètres et reçoit une dizaine d'affluents de première catégorie dont trois sont individualisés (la Thonne, le Loison et le Chabot).
Sur ce tronçon, la Chiers s'élargit légèrement et forme de nombreux méandres donnant naissance à des noues et reculées, potentiellement favorables à la reproduction du brochet.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B4400100 B4420100 B4600100 B4610100	La Chiers	/	/	40	15,6	0,5
B440-	Fontaine de Montzéchanne	Chiers	D	1,7	0,8	41,8
B4400560	r. des Onze Fontaines	Chiers	G	2,4	3,6	34,6
B4600300	r. de la Charpenterie	Chiers	G	2,2	2	21,4
B4600340	r. du Bouillon	Chiers	D	3,5	3	27,1
B4600410	Ravin de Tanrée	Chiers	D	1,3	1	79,2
B4600480	r. de Baâlon	Chiers	G	6,1	3,3	4,8
B4600650	r. des Fonds de Mort	r. Baâlon	G	2,8	1,1	14,6
B4610390	r. du Moulin	Chiers	G	1,6	1	3,1
B461-	Affluent	Chiers	D	1,5	1	35,3
B461-	Fond Douay	Affluent	D	1,2	1	41,7

2.2.2. Topographie :

Profil en long de la Chiers sur le contexte « Chiers 2 » :

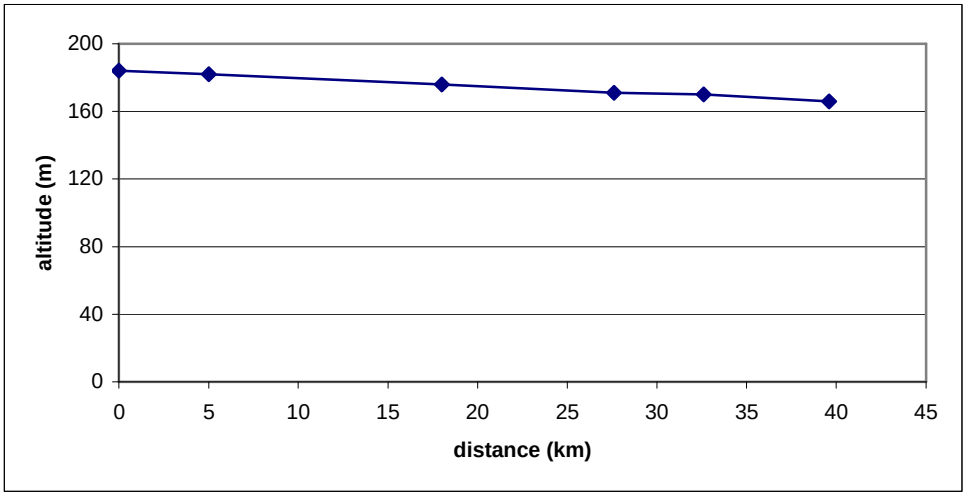

Pente naturelle moyenne : 0,5 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

La Chiers à Chauvency-le-Château : (DIREN Champagne-Ardennes)

	janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	année
debits (m3/s)	40,80	40,80	34,90	27,10	17,60	13,50	12,10	9,470	8,690	13,80	19,60	34,30	22,60

Module interannuel (m^3/s)	22,60
QMNA ½ (m^3/s)	7,600
QMNA 1/5 (m^3/s)	5,600

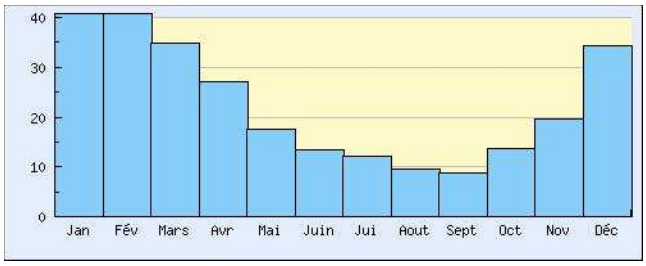

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

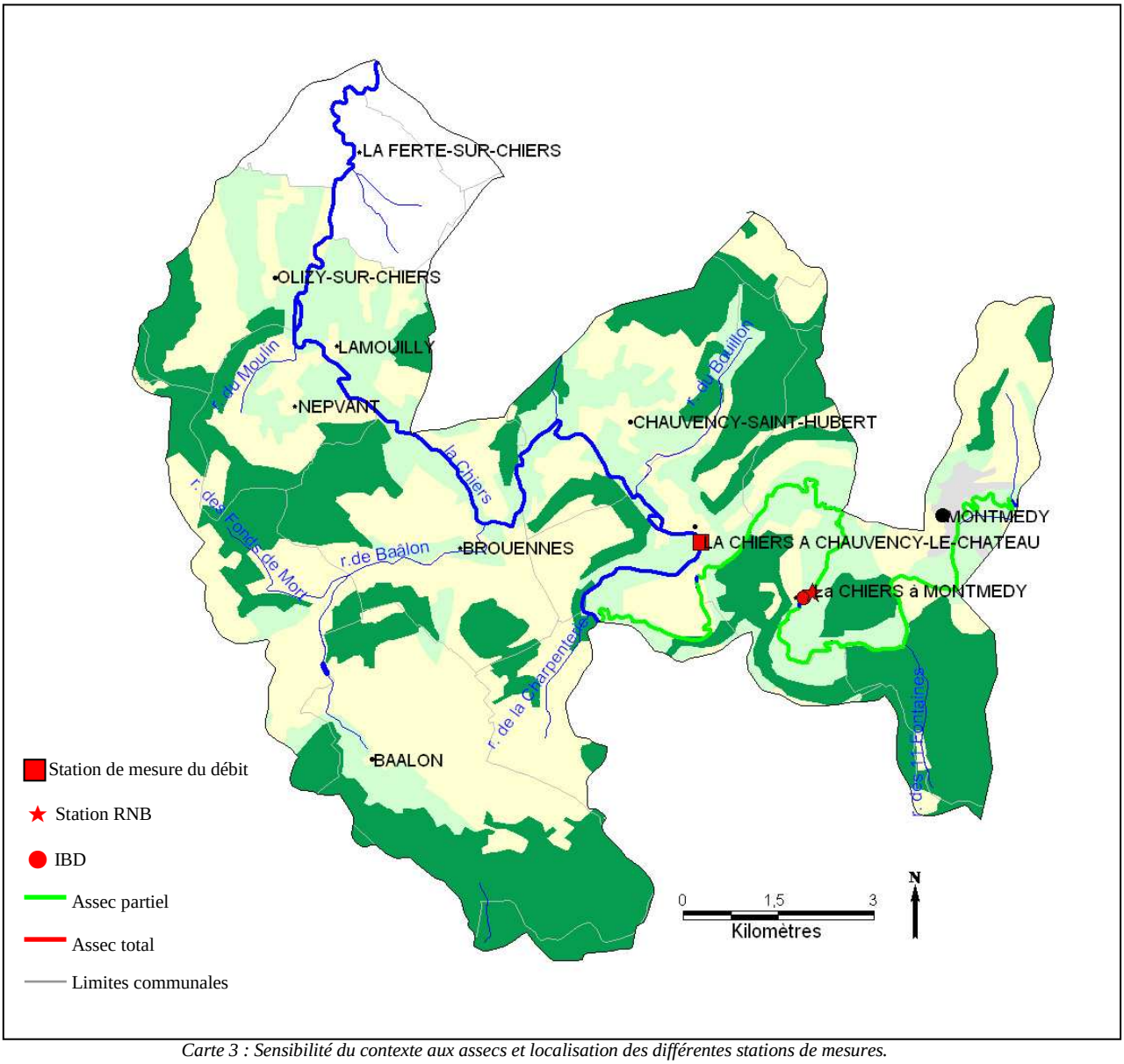

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :
  - Réseau RHP : (dernières pêches)

Pas de station RHP sur le contexte

  - autres données :

La Chiers à Lamouilly (1989)
Surface prospectée : 500 m²
Analyse des captures :

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
BAF	<<	178
BRO	<<	702
CHA	4	28
CHE	2	282
EPI	<<	
GAR	14	378
GOU	2	
LOF	3	10
PER	1	
SPI	<<	
VAI	3	6
VAN	<<	6
Total : 12	**32**	**1590**

- Zones de frai :

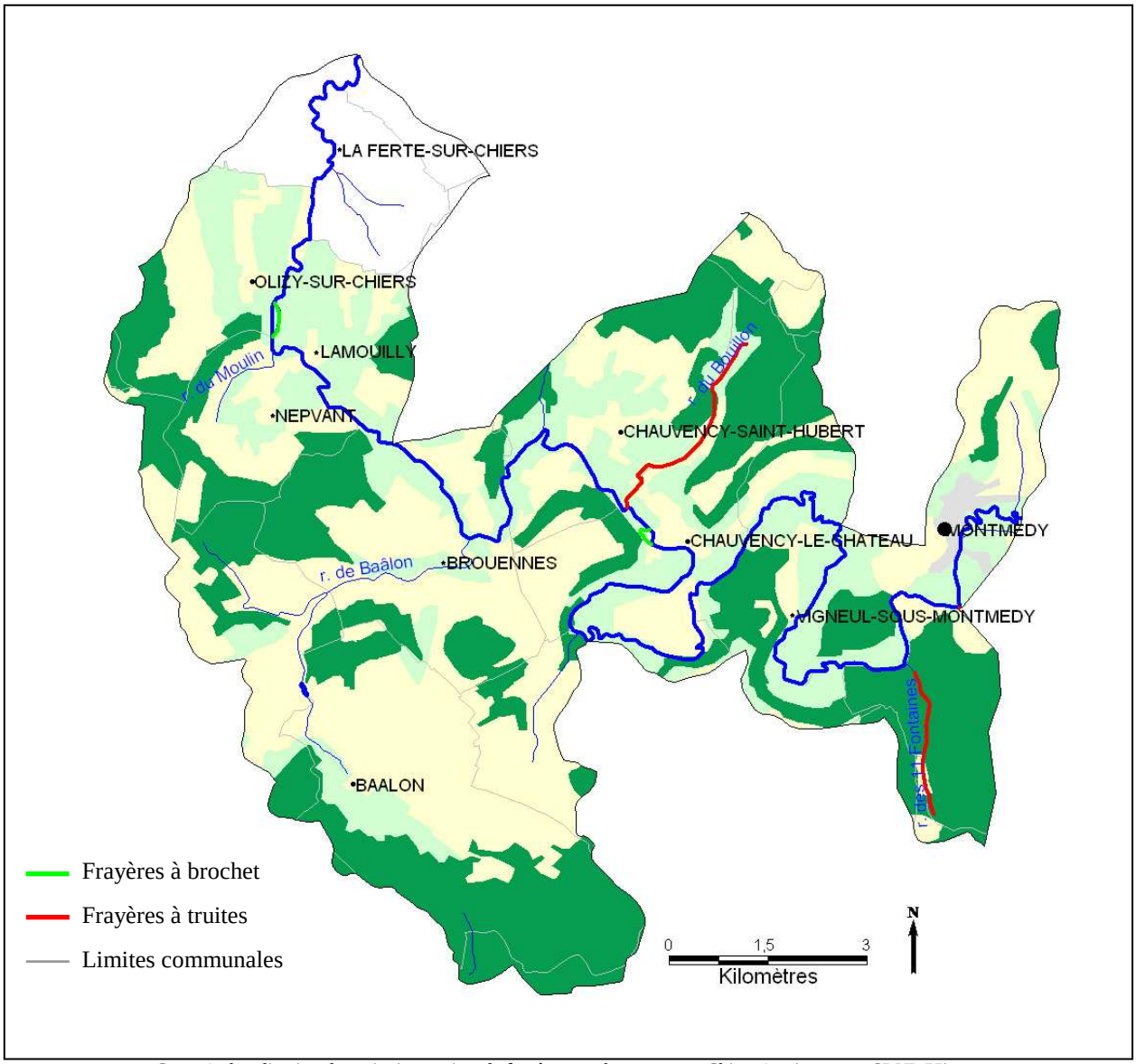

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères sur le contexte « Chiers 2 » (sources : SDVP 55)

Les travaux réalisés sur le cours principal ont sensiblement réduit les possibilités d'inondation des annexes hydrauliques propices au frai du brochet.
Cependant, de nombreux fossés et écoulements divers en fond de vallée peuvent se révéler favorables à la reproduction du brochet.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Chiers	Montmédy	47	61	57	65	47	2005	RNB
Chiers	Montmédy	56	57	63	71	49	2004	RNB
Chiers	Montmédy	55	59	62	58	52	2003	RNB
Chiers	Montmédy	57	57	56	8	47	2002	RNB
Chiers	Montmédy	57	58	31	2	50	2001	RNB
Chiers	Montmédy	54	48	47	45	50	2000	RNB

Très bon Passable Très mauvais

Bon Mauvais

- Qualité biologique :
  - IBGN :

/

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
Chiers	Montmédy	12,3	Passable	2000	RNB

  - IPR :

/

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

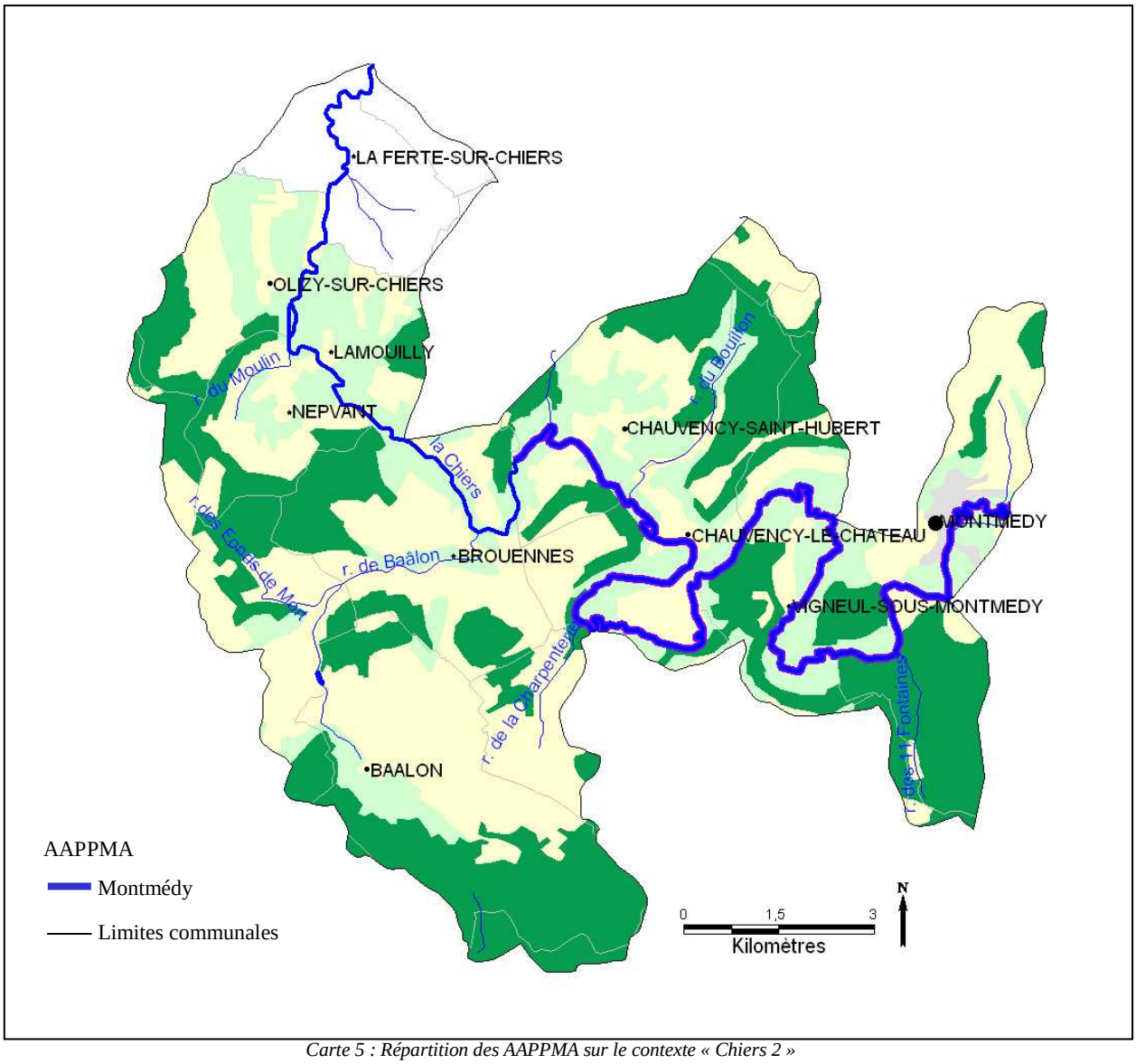

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Chiers 2 »

AAPPMA de Montmédy

Cours d'eau : l'Othain

Autres lots : la Chiers, le Loison, le Chabot

Effectifs de pêcheurs : 300

Empoissonnement :
2000 alevins,1000 truitelles 6/10
300 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère et 2ème
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDE (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Montmédy Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
8168	LA FERTE-SUR-CHIERS	Chiers Affluent	224
55025	BAALON	r. de Baâlon	276
55083	BROUENNES	Chiers r. de Baâlon	150
55109	CHAUVENCY-LE-CHATEAU	Chiers r. du Bouillon	248
55110	CHAUVENCY-SAINT-HUBERT	Chiers r. du Bouillon ravin de Tanrée	212
55262	JUVIGNY-SUR-LOISON	r. des Onze Fontaines	255
55275	LAMOUILLY	Chiers	98
55351	MONTMEDY	Chiers r. des Onze Fontaines Ftne Montzéchanne	2344
55377	NEPVANT	Chiers r. du Moulin	67
55391	OLIZY-SUR-CHIERS	Chiers	184
55410	QUINCY-LANDZECOURT	Chiers r. de la Charpenterie	163
55502	STENAY	r. de Baâlon r. des Fonds de Mort	3126
55510	THONNE-LES-PRES	Chiers	168
55552	VIGNEUL-SOUS-MONTMEDY	Chiers	92

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
8065	BIEVRES	66
8485	VILLY	137
55226	HAN-LES-JUVIGNY	84
55323	MARTINCOURT-SUR-MEUSE	66
55509	THONNE-LE-THIL	259
55511	THONNELLE	140

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes du Pays de Montmédy*** : Montmédy, Marville, Ecouviez, Thonne-le-Thil, Juvigny-sur-Loison, Chauvency-le-Château, Jametz, Villécloye, Chauvency-St-Hubert, Verneuil-Grand, Thonne-la-Longue, Breux, Thonne-les-Prés, Quincy-Landzécourt, Remoiville, Velosnes, Thonnelle, Iré-le-Sec, Louppy-sir-Loison, Avioth, Bazeilles-sur-Othain, Vigneul-sous-Montmédy, Han-lès-Juvigny, Verneuil-Petit, Flassigny.

- **Communauté de communes du Pays de Stenay* :** Stenay, Mouzay, Laneuville-sur-Meuse, Baâlon, Inor, Pouilly-sur-Meuse, Olizy-sur-Chiers, Beaufort-en-Argonne, Moulins-St-Hubert, Brouennes, Cesse, Halles-sous-les-Côtes, Luzy-St-Martin, Lamouilly, Wiseppe, Beauclair, Nepvant, Martincourt-sur-Meuse, Autréville-St-Lambert.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

La Chiers appartient au périmètre du SAGE Bassin Ferrifère Lorrain.

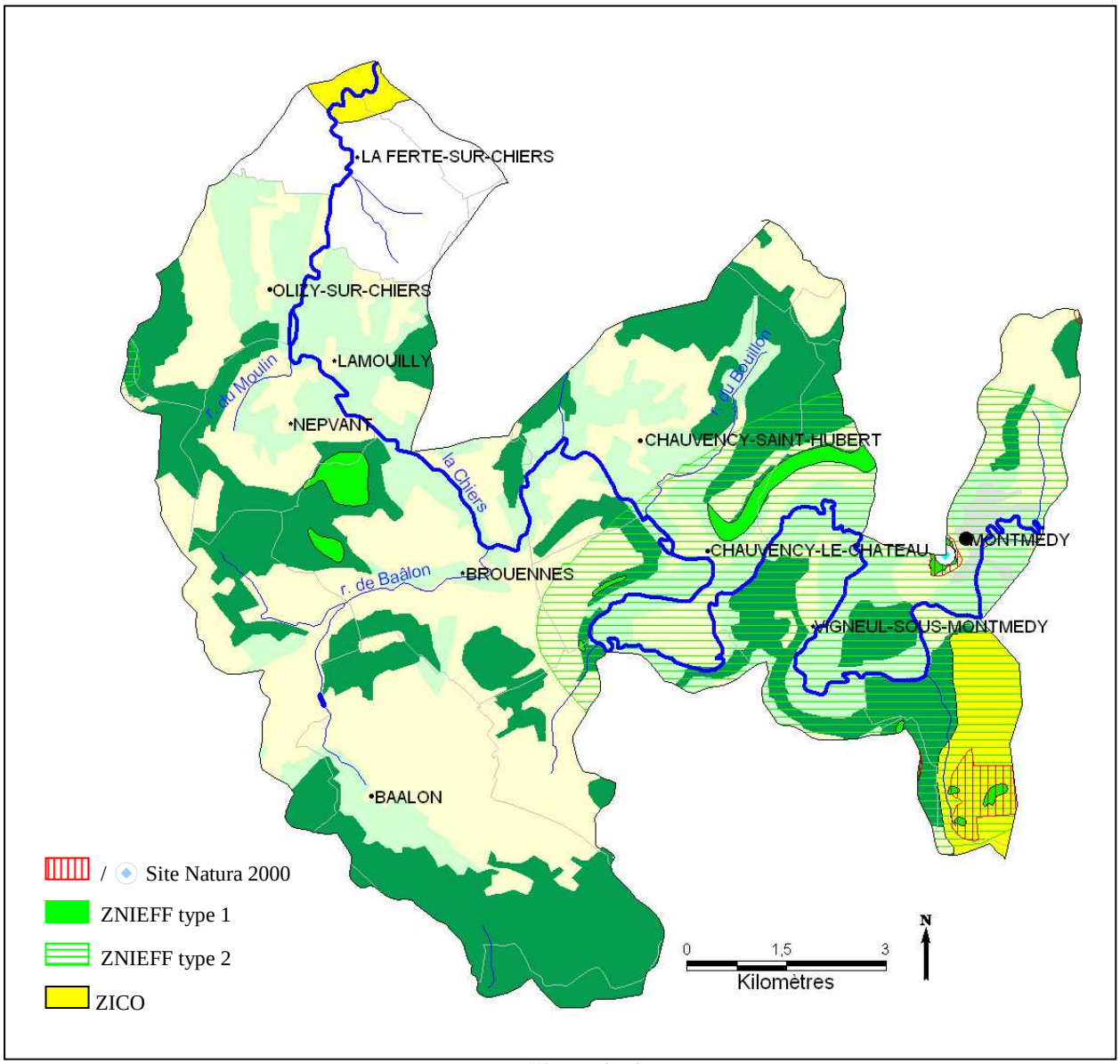

Carte 6 : localisation des différents périmètres particuliers.

On recense sur le contexte :
- 7 ZNIEFF de type 1
- 1 ZNIEFF de type 2
- 1 site Natura 2000 (pelouses et milieux cavernicoles)
- 1 ZICO : « Confluence des vallées de la Meuse et de la Chiers. »

et plusieurs Buxaies, classées en Espaces Naturels Sensibles.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

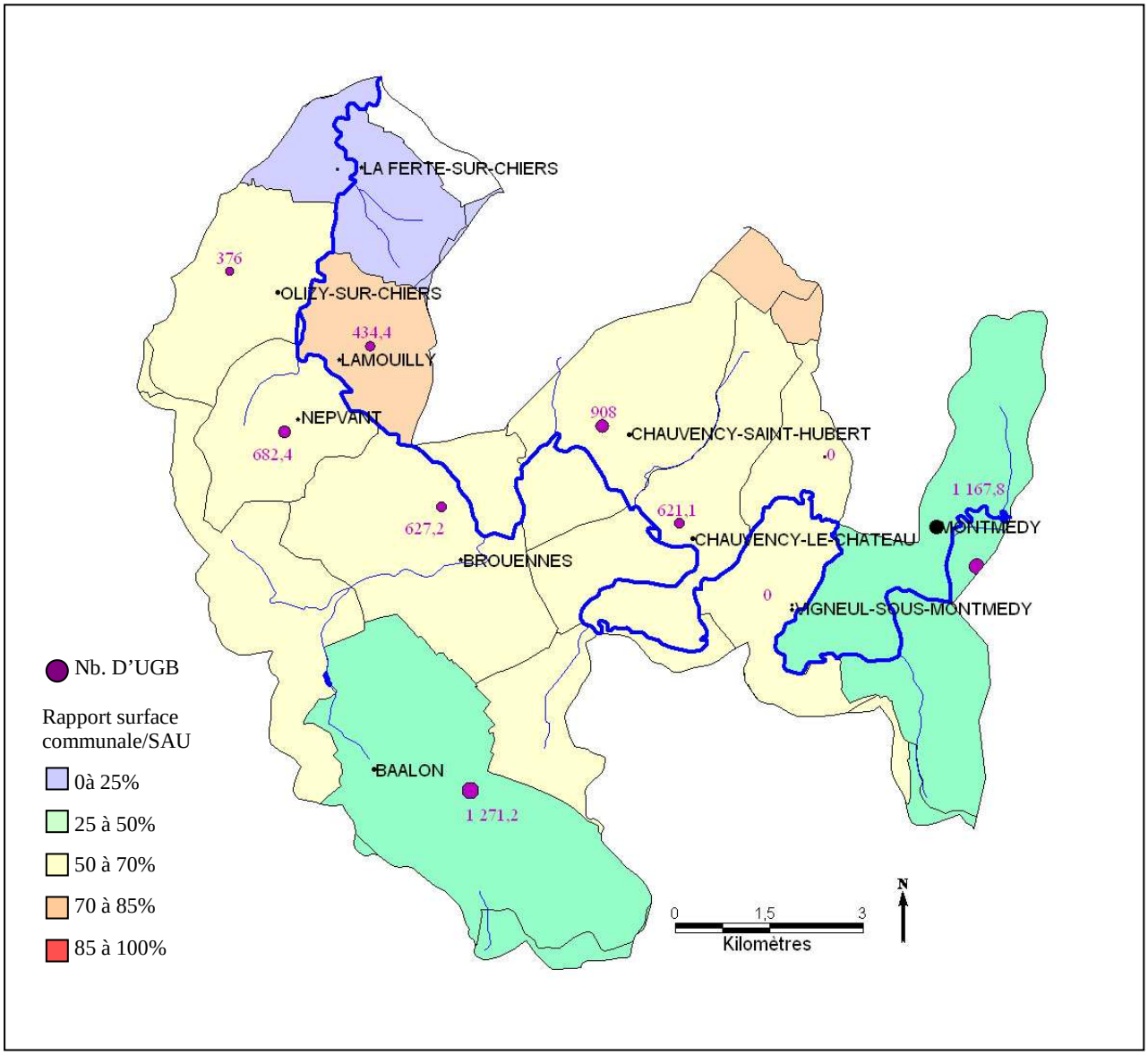

Carte 7 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

Situation agricole en 2000	
Superficie affectée au bassin versant (ha)	13887
SAU (ha)	8402
SAU (%)	60,5
Cheptel	
Effectifs	7748
Nb. De têtes par ha de BV	0,5

Les cultures :

La SAU, très importante, n'a pas beaucoup évoluée depuis 20 ans mais les cultures industrielles se développent au détriment des surfaces toujours en herbe.

L'élevage :

Sur l'ensemble du bassin versant, l'élevage des bovins a tendance à rester constant, tandis que celui des ovins diminue et celui des porcins augmente.

Les forêts :

La forêt est plus développée que sur le contexte « Chiers 1 », elle représente près de 30% du contexte et se répartie en massif plus importants.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Commune	Milieu récepteur	Date d'ouverture	Capacité (EQH)	Rendement				Traitement
				MES	MO	NR	MP	
Montmédy	Chiers	1961	1750	?	?	?	?	

L'unique station d'épuration dans la vallée de la Chiers en Meuse date aujourd'hui d'une quarantaine d'années. Ses performances sont très limitées voire inexistantes : aucun entretien, et les conseils donnés par le SATESE ne sont pas suivis. Cette station est laissée à l'abandon et compte tenu de l'importance de la population raccordée, la construction d'une nouvelle usine de dépollution s'impose.

4.2.2. Rejets industriels :

INDUSTRIES ET DATES D'EXPLOITATION	ACTIVITE	DECISION	TYPE DE RESEAU
CHAUVENCY SAINT HUBERT			
SA BUGNOT THIERON (01/01/1957)	Construction de machines agricoles		Salariés : 26
BROUENNES			
SATOPIES France	Construction de machines agricoles		Salariés : 10

4.3. Les prélèvements :

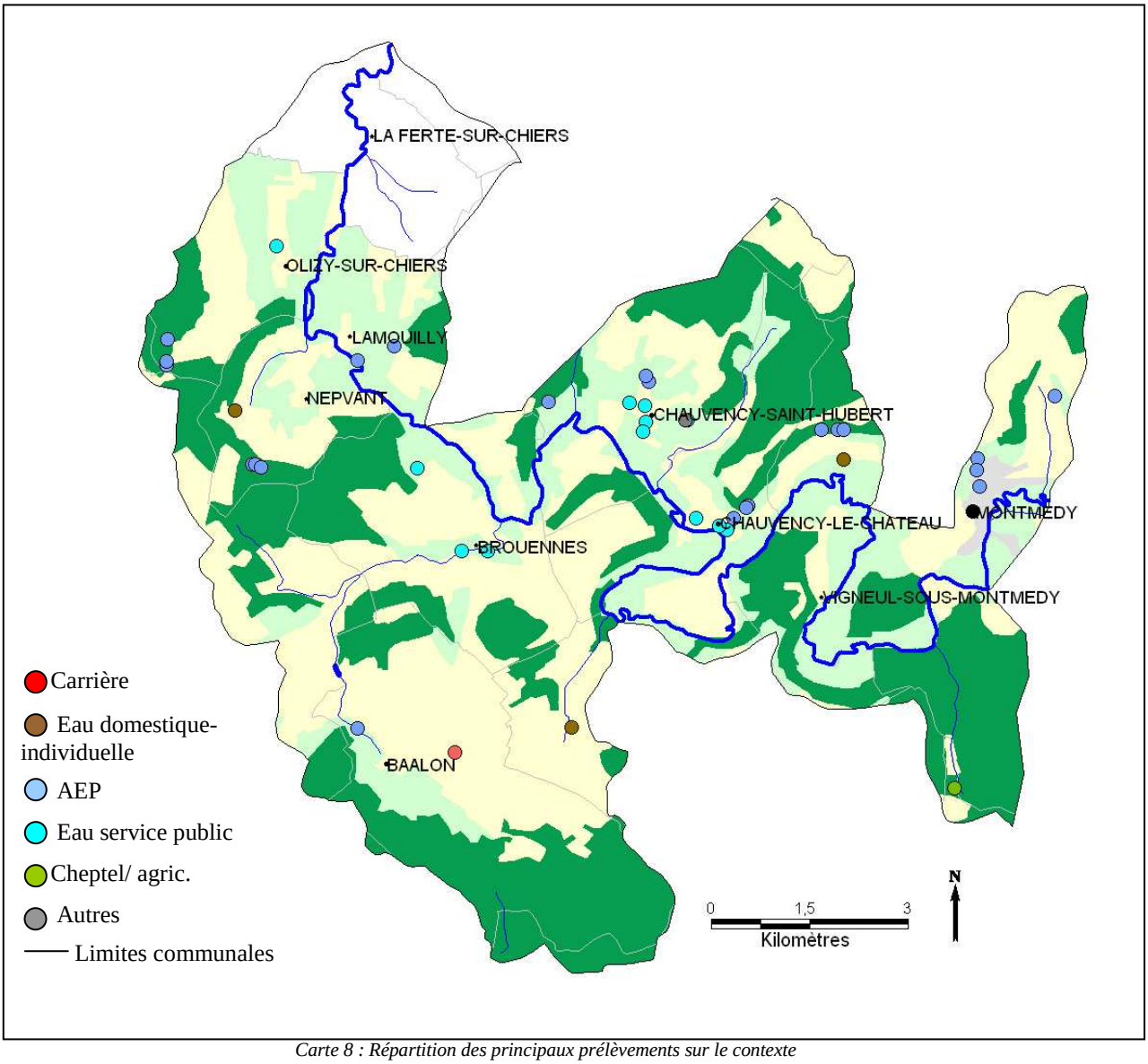

Carte 8 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

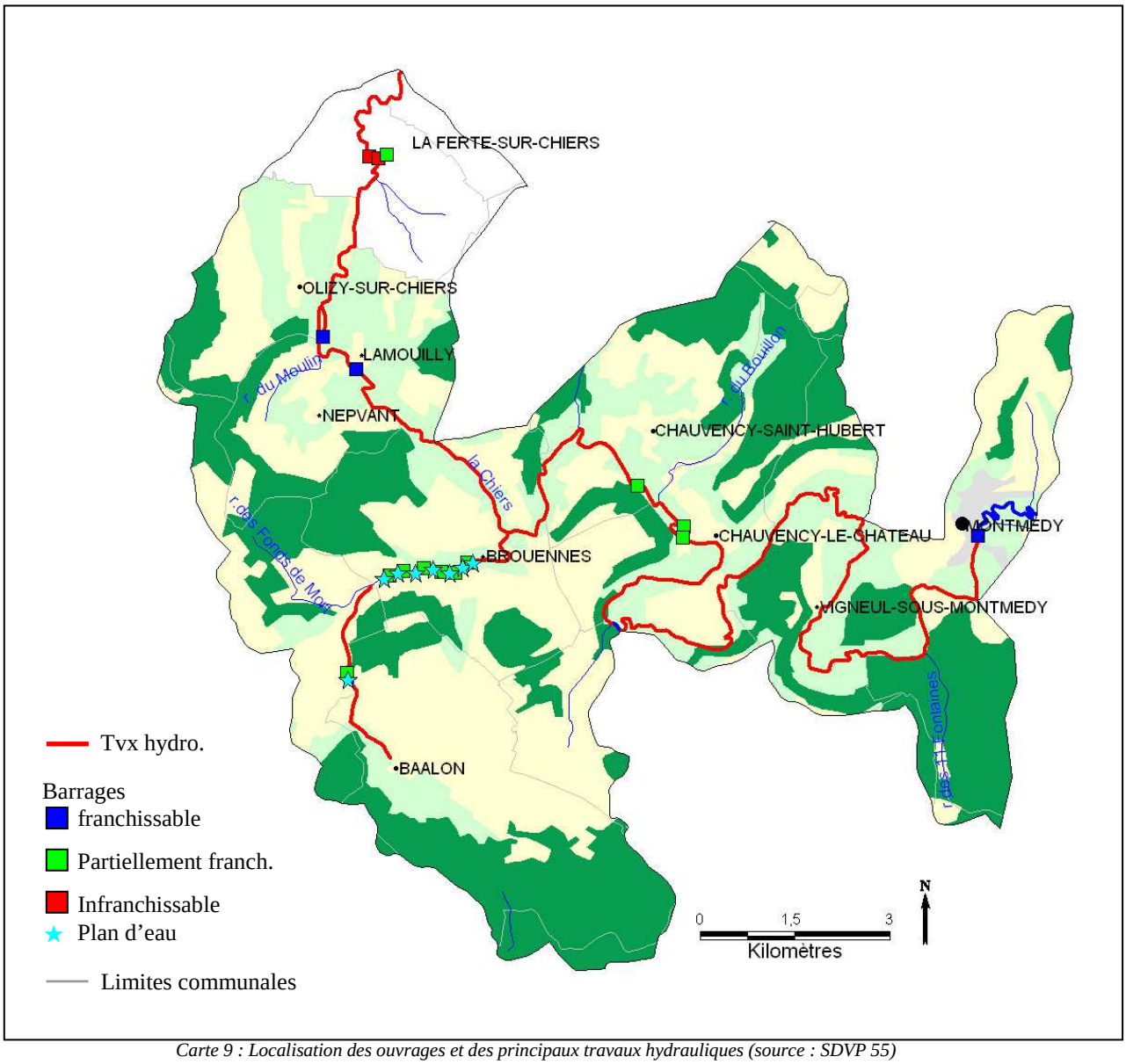

Carte 9 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nature des principaux travaux effectués :

- curage et entretien du lit mineur

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Digue de l'Etang de Brouennes 1	plan d'eau			digue	2	2.5	BROUENNES
Digue de l'Etang de Brouennes 2	plan d'eau			digue	2	2.5	BROUENNES
Digue de l'Etang de Brouennes 3	plan d'eau			digue	2	2.5	BROUENNES
Digue de l'Etang de Brouennes 4	plan d'eau			digue	2	2.5	BROUENNES
Digue de l'Etang de Brouennes 5	plan d'eau			digue	2	2.5	BROUENNES
Digue de l'Etang de Brouennes 6	plan d'eau			digue	2	2.5	BROUENNES
Digue de l'Etang de la ferme des étangs	plan d'eau			digue	2	1.5	STENAY
usine de Chauvency Chateau	autoconsommation	oui		microcentrale	2	1.3	CHAUVENCY-LE-CHATEAU
barrage d'Olizy sur Chiers	désaffecté	oui	/	seuil	1	0	LAMOUILLY
barrage de Lamouilly	désaffecté	oui	/	seuil	1	0	LAMOUILLY
seuil de Montmedy	Prise d'eau			seuil	1	0	MONTMEDY
barrage de Chauvency	désaffecté		/	seuil	2	1.5	CHAUVENCY-SAINT-HUBERT
Moulin de la Ferté				microcentrale	3	2.7	LA FERTE-SUR-CHIERS
Ouvrage de la Ferté-sur-Chiers	microcentrale			seuil	3	1.9	LA FERTE-SUR-CHIERS
Ouvrage sur canal de fuite				ouvrage	2	1.5	LA FERTE-SUR-CHIERS

4.6. Extraction de granulats :

/

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
BROU01	Etang de Brouennes 01	0.75	Pisciculture	r. de Baâlon	Etang de Brouennes 02, fossé	Brouennes
BROU02	Etang de Brouennes 02	0.95	Pisciculture	Etang de Brouennes 01, eaux de ruissellement	Etang de Brouennes 03, fossé	Brouennes
BROU03	Etang de Brouennes 03	2.35	Pisciculture	Sources latérales, eaux de ruissellement	Fossé, eaux de surface	Brouennes
BROU04	Etang de Brouennes 04	1.28	Pisciculture	Source	Etang de Brouennes 05, chenal	Brouennes
BROU05	Etang de Brouennes 05	1.65	Pisciculture	Source, étang de Brouennes 04	Etang de Brouennes 06, chenal	Brouennes
BROU06	Etang de Brouennes 06	0.83	Pisciculture	Etang de Brouennes 05	Etang de Brouennes 07, fossé	Brouennes
BROU07	Etang de Brouennes 07	0.5	Pisciculture	Source, étang de Brouennes 06	Etang (décantation) 3 ares, ru	Brouennes
STEN03	Etang de la Ferme des Etangs	1.8	Eaux libres	En barrage sur le r. de Baâlon	Ruisseau du Baâlon, eaux de surface	Stenay

Contexte Othain – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5537-CP+
Zone hydrographique	B432 à 435
Masse d'eau	FR_RB_B43
Typologie	r. à eaux calmes et tempérées en région calcaire
Limite amont	r. Lamampré
Limite aval	Confl. Chiers
Cours d'eau	Othain
Type de contexte	Cyprinicole perturbé +
Espèce repère	Brochet
Carte IGN	3110 E, 3210 W, 3111 E, 3211 W, 3211 E, 3212 E

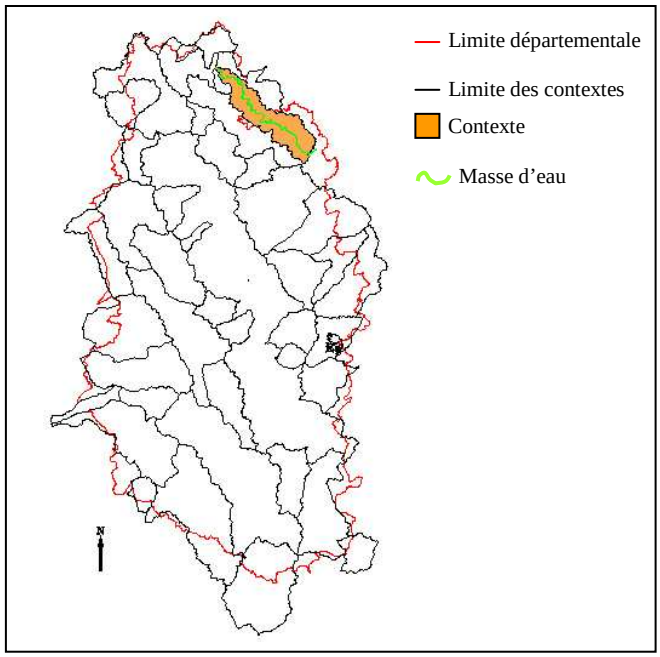

Carte 1 : Localisation du contexte « Othain » dans le département de la Meuse.

Le contexte « Othain » correspond à la partie aval de l'Othain. Il est situé au nord-est du département de la Meuse et présente des enclaves en Meurthe-et-Moselle.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

Le contexte « Othain » repose sur quatre domaines hydrogéologiques, dont deux sont très largement majoritaires (carte 2) :

- Les argiles du callovo-oxfordien de la Woëvre,
- Les calcaires du Dogger des Côtes de Moselle Nord,

Au niveau de la confluence avec la Chiers sont représentés, en faible proportion, les argiles du Lias des Ardennes et les alluvions quaternaires de la Chiers.

Ce contexte correspond à une masse d'eau souterraine de la zone hydrogéologique « B432 à 435 ». Elle est définie comme une zone :

- De géologie calcaire,
- D'altitude de classe moyenne.

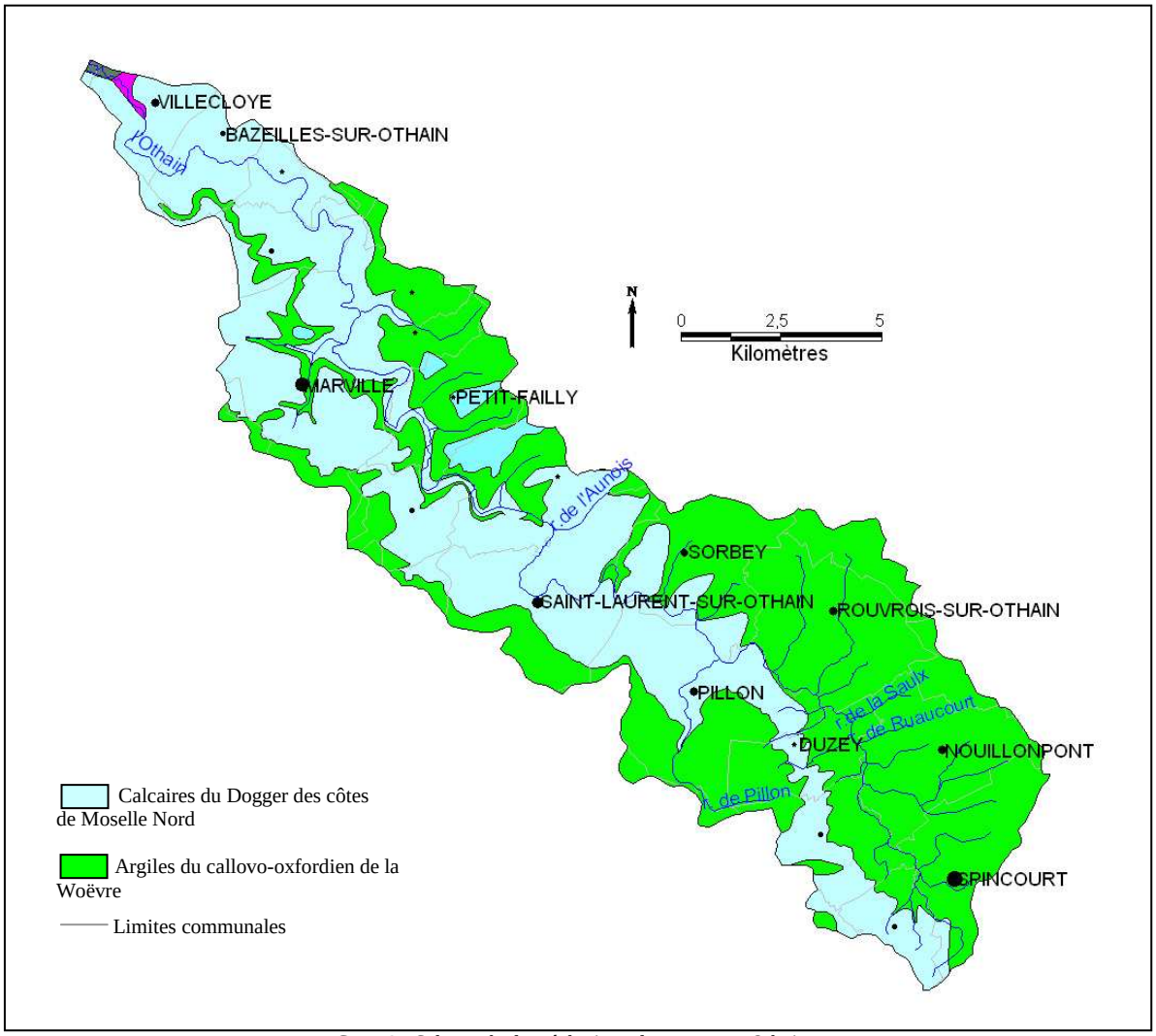

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Othain».

2.2. Réseau hydrographique :

L'Othain prend sa source en Meurthe-et-Moselle, sur la commune de Gondrecourt-Aix, par 260 m d'altitude. Le cours d'eau s'écoule vers le nord-ouest, parallèlement au Loison et entre en Meuse à hauteur de Dommary-Baroncourt. Il traverse successivement des territoires meusiens et des enclaves meurthe-et-mosellanes et après un parcours de près de 70 Km, il se jette dans la Chiers, au niveau de Montmédy.

Sur le contexte « Othain », la rivière parcourt 50 Km, depuis Spincourt jusqu'à la Chiers et se gonfle de nombreux petits affluents de première catégorie.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro	Cours d'eau	Confluence	Rive	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B4320200	Othain	Chiers	G	50,46	8,36	0,87
B4320801	Rau de Belle Fontaine	Othain	D	4,24	2,90	8,0
B4340641	Rau de Crédon	Othain	G	2,97	1,50	10,8
B4320731	Rau de la Saulx	Othain	D	1,66	0,95	24,1
B4330550	Rau de l'Aunois	Othain	D	1,80	1,00	8,9
B4320581	Rau de Moecourt	Othain	D	4,29	0,70	7,5
B4320690	Rau de Ruaucourt	Othain	D	1,44	0,90	6,2
B4340511	Rau de Talpieux	Othain	D	2,32	1,00	19,0
B4320411	Rau dePujet	Othain	D	2,65	1,30	7,5
B4320850	Rau des Prés de Haut	Othain	D	3,34	1,40	10,2
B4340671	Rau du Moulin	Crédon	G	1,82	0,94	18,2
B4320921	Rau du Pillon	Othain	G	6,86	1,75	3,4
B4320311	Rau du Vieux Moulin	Othain	G	3,71	0,50	2,2
B4340711	Ravin du Grand Van	Othain	D	3,71	0,80	21,5
	Petits affluents	Othain	D et G	22,86	0,8	7,79

2.2.2. Topographie :

Profil en long de l'Othain sur le contexte « Othain » :

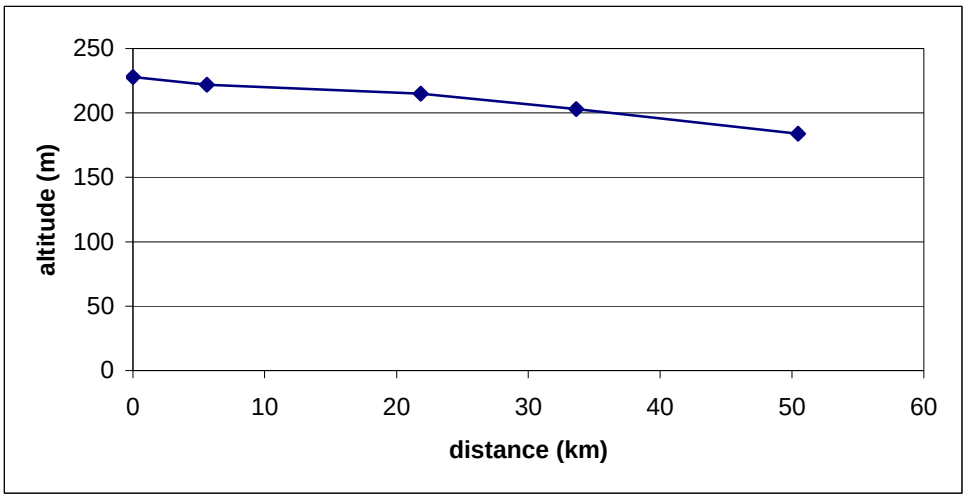

Pente naturelle moyenne : 0,87 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

L'Othain à Othe: (DIREN Champagne-Ardennes)

	janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	année
debits (m3/s)	5.420	5.410	4.090	2.990	1.780	1.420	1.360	1.010	0.884	1.540	2.760	4.520	2.750
Qsp (l/s/km2)	21.9	21.9	16.6	12.1	7.2	5.7	5.5	4.1	3.6	6.2	11.2	18.3	11.1

Module interannuel (m^3/s)	2,750
QMNA ½ (m^3/s)	0,490
QMNA 1/5 (m^3/s)	0,320

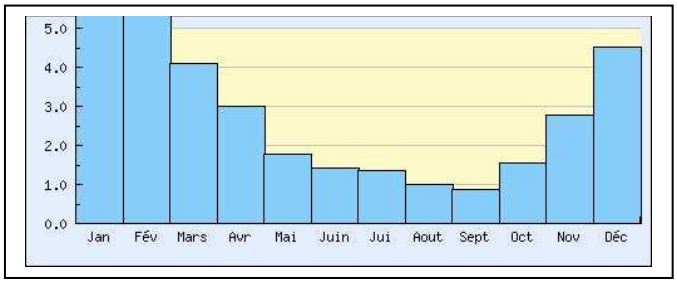

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

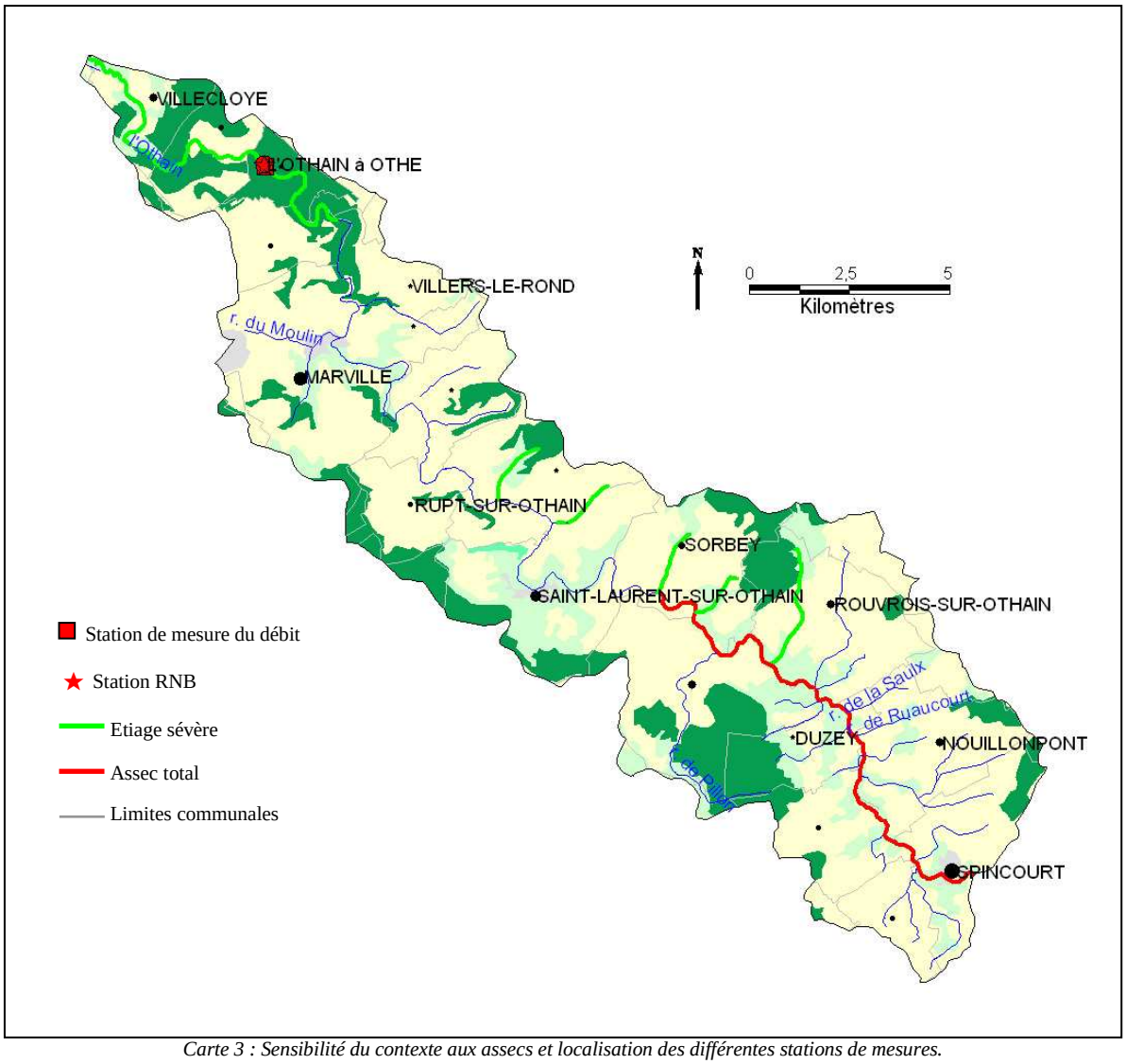

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

L'arrêt du pompage des eaux d'exhaures des mines a entraîné une nette diminution du débit de l'Othain qui subit désormais des assecs réguliers et durables. Un soutien d'étiage avait été mis en place pour pallier ce problème mais s'est arrêté définitivement en juillet 2004.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :
  - Réseau RHP : (dernières pêches)

Aucune station RHP sur le contexte. Une station plus en amont (à Domrémy la Cane) indique que le peuplement piscicole est considéré comme médiocre, il est nettement dominé par les espèces peu sensibles à la qualité de l'eau, notamment le gardon. Les carnassiers sont peu représentés

- Zones de frai :

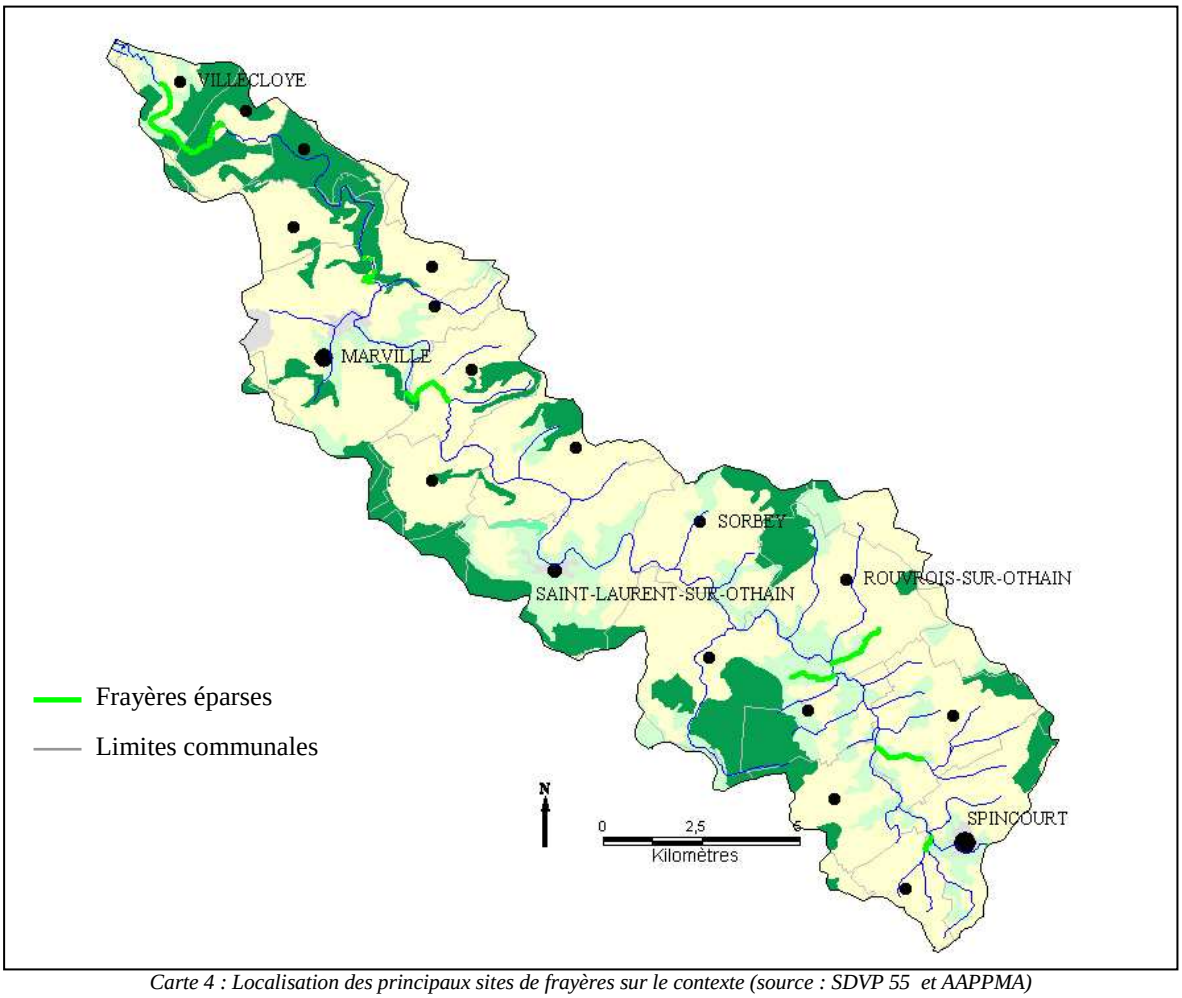

Carte 4 : Localisation des principaux sites de frayères sur le contexte (source : SDVP 55 et AAPPMA)

Les annexes hydrauliques ayant été déconnectées du cours principal et les crues étant très rapides, l'Othain ne présente que peu de zones favorables à la reproduction du brochet. La reproduction s'effectue plutôt dans les herbiers du lit principal. Quelques fossés peuvent également servir de frayère.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Othain	Othe	72	74	79	70	39	2005	RNB
Othain	Othe	61	67	79	71	36	2004	RNB
Othain	Othe	60	60	43	63	43	2003	RNB
Othain	Othe	56	56	31	50	31	2002	RNB
Othain	Petit-Failly	70	69	76	73	35	2005	RBM
Othain	Petit-Failly	62	67	71	66	26	2004	RBM
Othain	Petit-Failly	54	47	68	69	38	2003	RBM
Othain	Petit-Failly	51	48	53	30	40	2002	RBM

Très bon Passable Très mauvais

Bon Mauvais

Ces deux stations de mesure, situées à l'aval du cours d'eau, indiquent une qualité d'eau mauvaise à cause des nitrates, les autres paramètres étant bons à passables.
Cependant, une station située à l'amont (Dommary-Baroncourt, hors contexte) indique une qualité d'eau plus dégradée, pour tous les paramètres. Ceci met donc en évidence les capacités d'autoépuration de la rivière.

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Othain	Othe	41	6	17	2004	RNB
Othain	Othe	47	7	19	2003	RNB
Othain	Othe	33	8	17	2001	RNB

  - IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
Othain	Othe	15,6	bonne	2003	RNB
Othain	Othe	13	bonne	2002	RNB
Othain	Othe	14,6	bonne	2001	RNB

  - IPR :

Rivière	Station	Classe	IPR	Date	Origine
Othain	Domrémy-la-Canne*	Très mauvaise	67,9	2004	RHP
Othain	Domrémy-la-Canne*	Mauvaise	32	2001	RHP
Othain	Domrémy-la-Canne*	Très mauvaise	45,3	2000	RHP

*Station hors contexte

- Qualité physique :

Cours d'eau	Indice général	Excellent à correct	Assez bon	Moyen à médiocre	Mauvais	Très mauvais	Source
Othain	**% de linéaire**	0	26	64	0	0	DIREN

La qualité physique de l'Othain est plutôt médiocre sur le contexte. On peut toutefois distinguer deux zones :

- en amont du plan d'eau de Marville la qualité physique est médiocre en raison des travaux de recalibrage et rectification du lit (lit mineur et berges banalisés, végétation rivulaire quasi absente, inondabilité très faible…)
- en aval du plan d'eau de Marville, la qualité s'améliore légèrement : l'occupation des sols devient majoritairement prairial et la ripisylve réapparaît. Cependant le lit mineur reste perturbé par une faible diversité morphologique et des perturbations de débits.

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

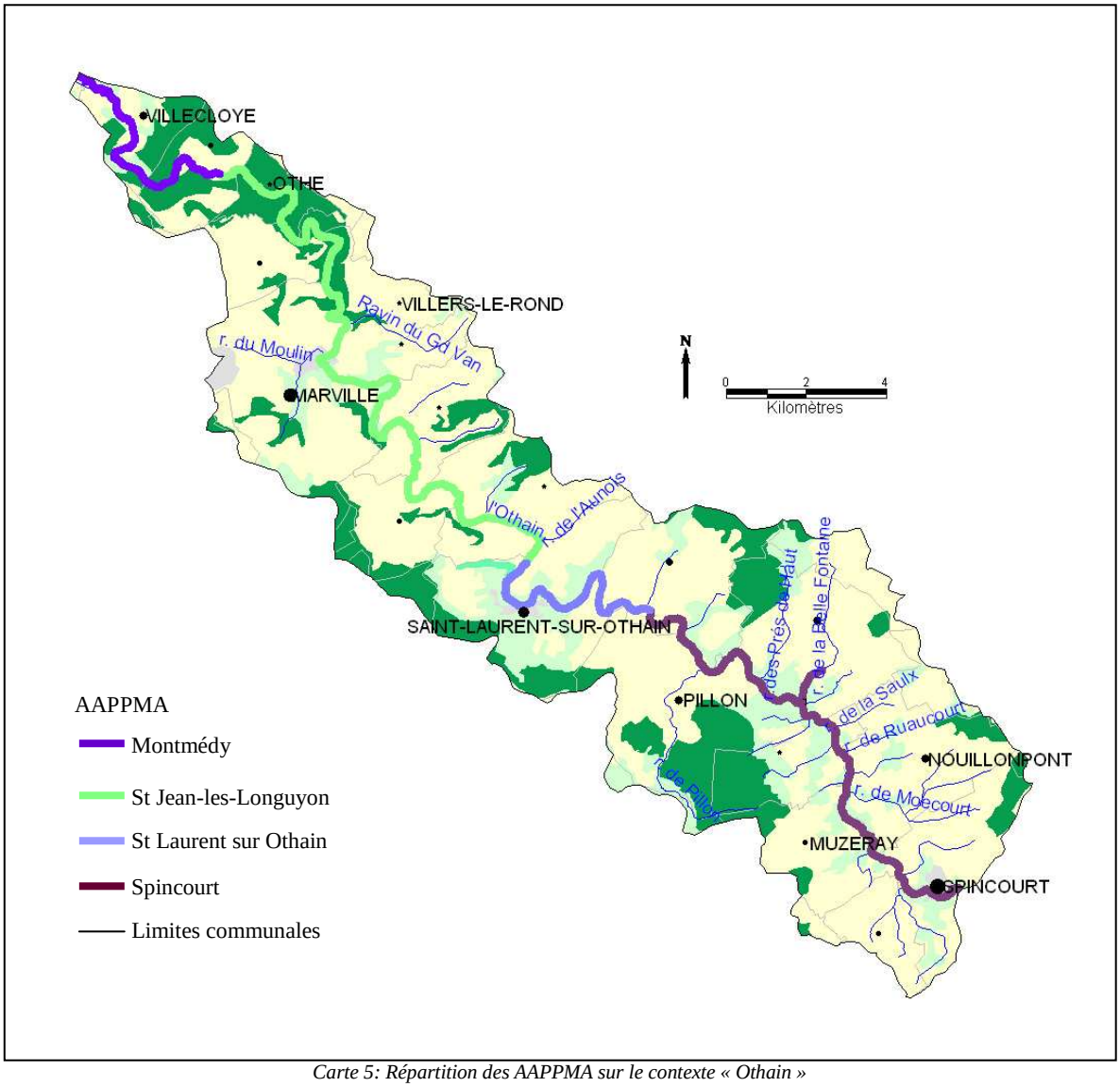

Carte 5: Répartition des AAPPMA sur le contexte « Othain »

AAPPMA de Montmédy

Cours d'eau : l'Othain

Autres lots : la Chiers, le Loison, le Chabot

Effectifs de pêcheurs : 300

Empoissonnement :
2000 alevins,1000 truitelles 6/10
300 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

AAPPMA de Saint Laurent

Cours d'eau : l'Othain

Autres lots : le Loison, étang de Mi-Puits

Effectifs de pêcheurs : 290

Empoissonnement :

Origine des poissons déversés :

AAPPMA de Spincourt

Cours d'eau : l'Othain

Autres lots : ruisseau de la Belle Fontaine

Effectifs de pêcheurs : 42

Empoissonnement :

50 kg tanche, 150 kg gardon

Origine des poissons déversés :

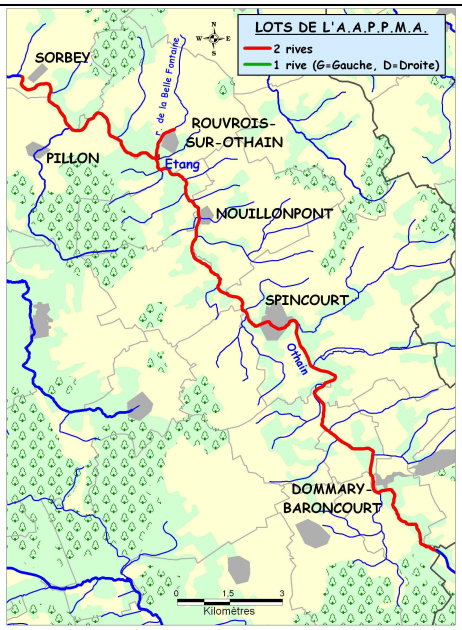

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	2ème et 1ère
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDE (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Montmédy, St Jean-les-Longuyon, St Laurent-sur-Othain, Spincourt Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
54236	GRAND-FAILLY	Othain	294
54476	SAINT-JEAN-LES-LONGUYON	Othain Affluent	363
54576	VILLERS-LE-ROND	Othain	74
54412	OTHE	Othain	32
54420	PETIT-FAILLY	Othain	76
55034	BAZEILLES-SUR-OTHAIN	Othain	92
55168	DUZEY	Othain	38
55188	FLASSIGNY	Othain	46
55324	MARVILLE	Othain r. du Crédon r. du Moulin	541
55367	MUZERAY	Othain	88
55387	NOUILLONPONT	Othain r. de Ruaucourt r. de Moecourt	193
55405	PILLON	Othain r. de Pillon	196
55445	ROUVROIS-SUR-OTHAIN	Othain r. de la Belle Fontaine r. des Prés de Haut	190
55450	RUPT-SUR-OTHAIN	Othain	48
55461	SAINT-LAURENT-SUR-OTHAIN	Othain r. de l'Aunois	373
55495	SORBEY	Othain affluents	171
55500	SPINCOURT	Othain Affluents	684
55535	VAUDONCOURT	affluents	76
55544	VELOSNES	Othain	147
55554	VILLECLOYE	Othain	230

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
54134	COLMEY	245
55053	BILLY-SOUS-MANGIENNES	301
55216	GOURAINCOURT	36
55252	IRE-LE-SEC	132
55255	JAMETZ	246
55299	LOISON	80
55316	MANGIENNES	358
55351	MONTMEDY	2344
55425	REMOIVILLE	156
55464	SAINT-PIERREVILLERS	142
55563	VILLERS-LES-MANGIENNES	79

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes du Pays de Montmédy*** : Montmédy, Marville, Ecouviez, Thonne-le-Thil, Juvigny-sur-Loison, Chauvency-le-Château, Jametz, Villécloye, Chauvency-St-Hubert, Verneuil-Grand, Thonne-la-Longue, Breux, Thonne-les-Prés, Quincy-Landzécourt, Remoiville, Velosnes, Thonnelle, Iré-le-Sec, Louppy-sur-Loison, Avioth, Bazeilles-sur-Othain, Vigneul-sous-Montmédy, Han-lès-Juvigny, Verneuil-Petit, Flassigny.

- **Communauté de communes du Pays de Spincourt** : Dommary-Baroncourt, Spincourt, St-Laurent-sur-Othain, Mangiennes, Arrancy-sur-Crusne, Billy-sous-Mangiennes, Senon, Pillon, Rouvrois-sur-Othain, Eton, Nouillonpont, Sorbey, Amel-sur-l'Etang, St Pierrevillers, Muzeray, Loison, Villers-les-Mangiennes, Vaudoncourt, Duzey, Gouraincourt, Domrémy-la-Canne.
(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

L'Othain appartient au périmètre du SAGE Bassin Ferrifère Lorrain.

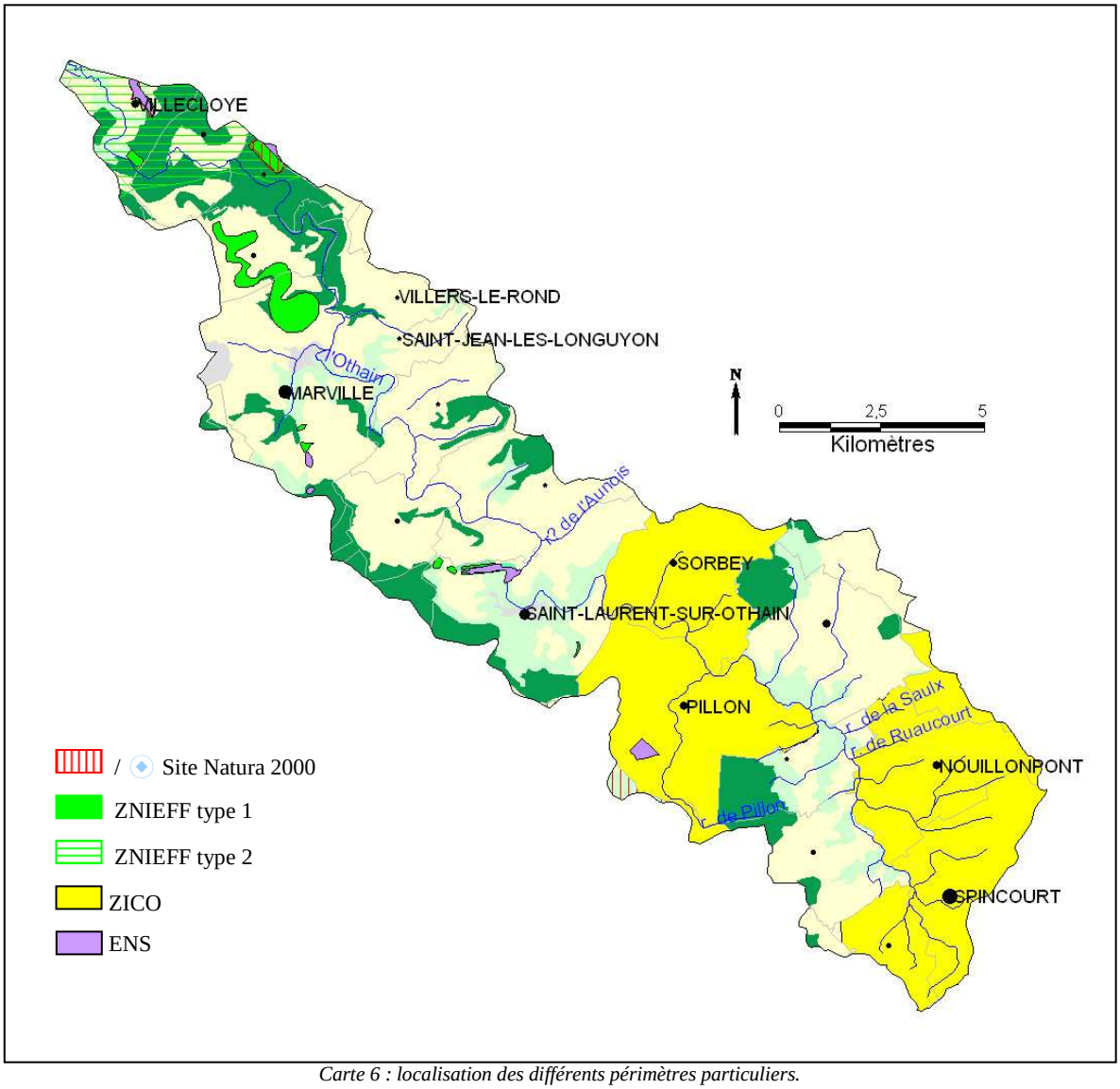

Carte 6 : localisation des différents périmètres particuliers.

On recense sur le contexte :
- 5 ZNIEFF de type 1 correspondant à des pelouses.

- 1 ZNIEFF de type 2 : « Pays de Montmédy »

- 2 sites Natura 2000 :
  - « Forêts et zones humides du Pays de Spincourt »
  - « Pelouses et milieux cavernicoles de la Vallée de la Chiers et de l'Othain »

- 1 ZICO : « Vallée de la Chiers et environ de Spincourt »

- Plusieurs Espaces Naturels Sensibles dont :
  - la « Héronnière en forêt communale de Pillon »

les « Pelouse et marais à St Laurent sur Othain ».

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

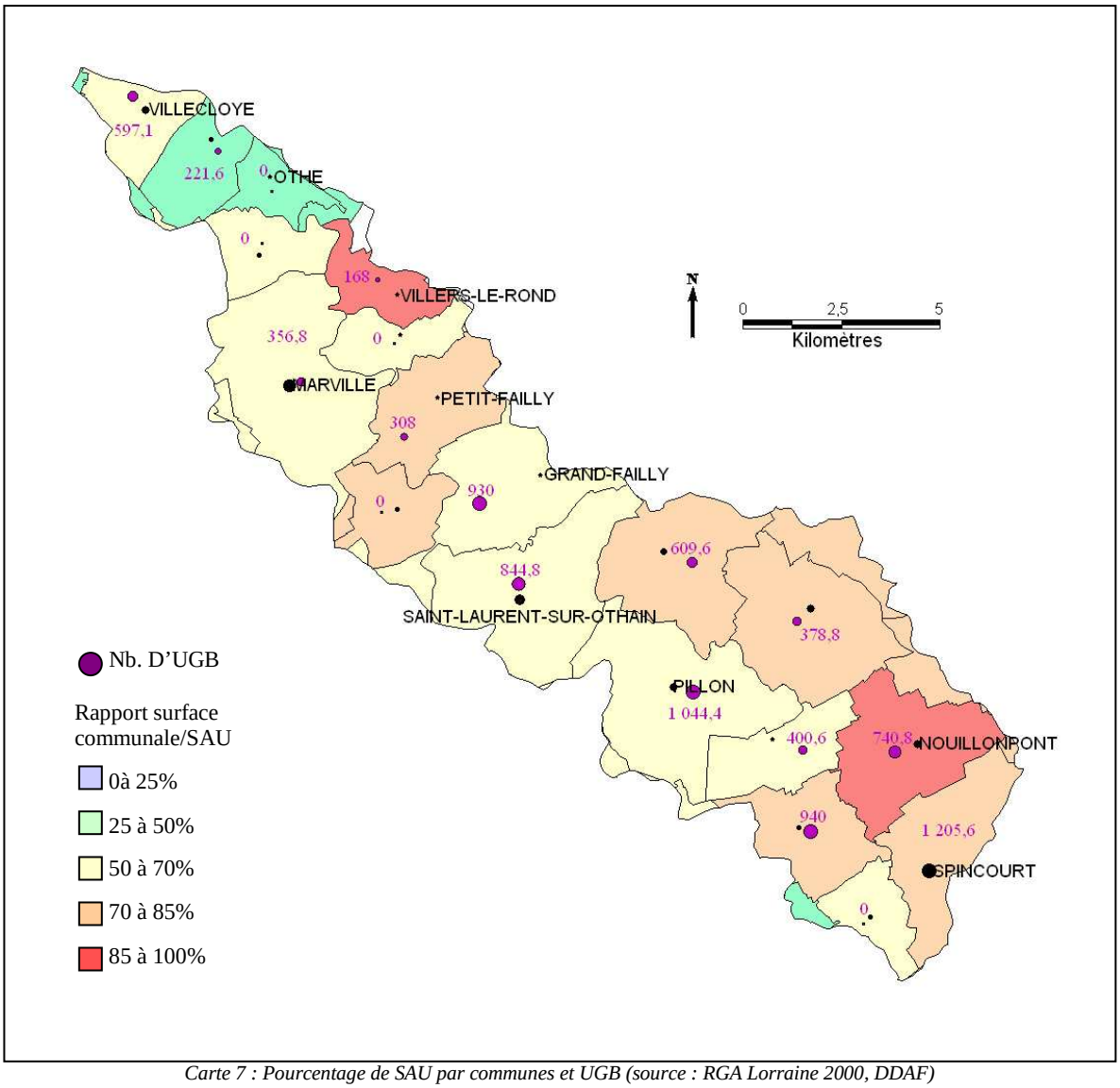

Carte 7 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

Les cultures :

La SAU est assez stable depuis 1979, elle occupe environ 72% du bassin versant.
La surface occupée par les cultures industrielles a été augmentée de 7 fois en 2000 par rapport à 1979 toujours au détriment de la Superficie Toujours en Herbe.

L'élevage :

L'élevage porcin augmente de 2 fois et demi en 2000 par rapport aux années 1979 et 1988.
Celui des ovins recule depuis 1979 : la densité au km^2 est divisée par 3 entre 1979 et 2000.
Le cheptel bovin reste constant depuis 1988 à environ 1055 têtes. La densité est assez élevée avec plus de 50 têtes au km^2.
Le secteur de l'Othain le plus exposé aux activités agricoles concerne la traversée du canton de Spincourt qui représente :

- 57% de la SAU du bassin versant,
- 82% à 90% de l'ensemble des élevages pour 1979 et 2000.

Les forêts :
Avec seulement 14% de recouvrement du bassin versant par les forêts, la vallée de l'Othain appartient à la catégorie des régions meusiennes les moins forestières.

Evolutions des activités agricoles et de leur répartition entre 1979 et 2000				
Année considérée		1979	1988	2000
Superficie affectée au bassin versant (ha)		19393		
SAU (ha)		13941	14058	13711
SAU (%)		72	72.5	71
Superficies agricoles				
Superficie toujours en herbe	ha	6497	5139	3995
	%BV	33.5	26.5	20.6
Maïs	ha	814	1086	969
	%BV	4.2	5.6	5
Céréales	ha	5546	6011	5818
	%BV	28.6	31	30
Cultures industrielles	ha	310	1455	2133
	%BV	1.6	7.5	11
Cheptel				
Bovins	Effectifs	13146	10698	10306
	Nb. De têtes par ha de BV	68	55	53
Ovins	Effectifs	1852	1377	644
	Nb. De têtes par ha de BV	9.5	7	3
Porcins	Effectifs	1771	1833	4572
	Nb. De têtes par ha de BV	9	9.5	23.5

* Cantons pris en compte : Spincourt, Montmédy, Rupt-sur-Othain.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Commune	**Milieu récepteur**	**Date d'ouverture**	**Capacité (EQH)**	**Rendement**				**Traitement**
				MES	**MO**	**NR**	**MP**	
Spincourt	r. du Puget	1976	230					Boues activées Aération prolongée
Marville (+St Jean les Longuyon, Villers-le-Rond)	Othain	1998	630	40	80	60	30	Lagune

4.2.2. Rejets industriels :

INDUSTRIES ET DATES D'EXPLOITATION	ACTIVITE	DECISION	TYPE DE RESEAU
MARVILLE			
SA Ind.Bois Arden. Meuse Pirrel (01/01/1972)	Exploitation forestière		Salariés : 30
SA LENOIR Raoul (01/01/1901)	Fabrication de matériel électromagné-tique industriel		Salariés : 30
SA MEUSDEC (30/10/1992)	Découpe/ profilage/ sidérurgie		Salariés : 12
SA ROTOGRAPH (01/01/1997)	Fabrication de machines d'imprimerie		Salariés : 15
SARL Salaisons de Marville (01/07/1998)	Fabrication et commercial. de viandes		Salariés : 11
SARL Forêt équipement (07/06/1984)	Commercial. de matériel agricole		Salariés : 10
SAS la Compagnie du Kinkiliba (04/02/1993)	Fabrication de pots pourris		Salariés : 44
SPINCOURT			
SARL Scierie industrielle du Puget (01/01/1966)	Scierie		Salariés : 44

4.3. Les prélèvements :

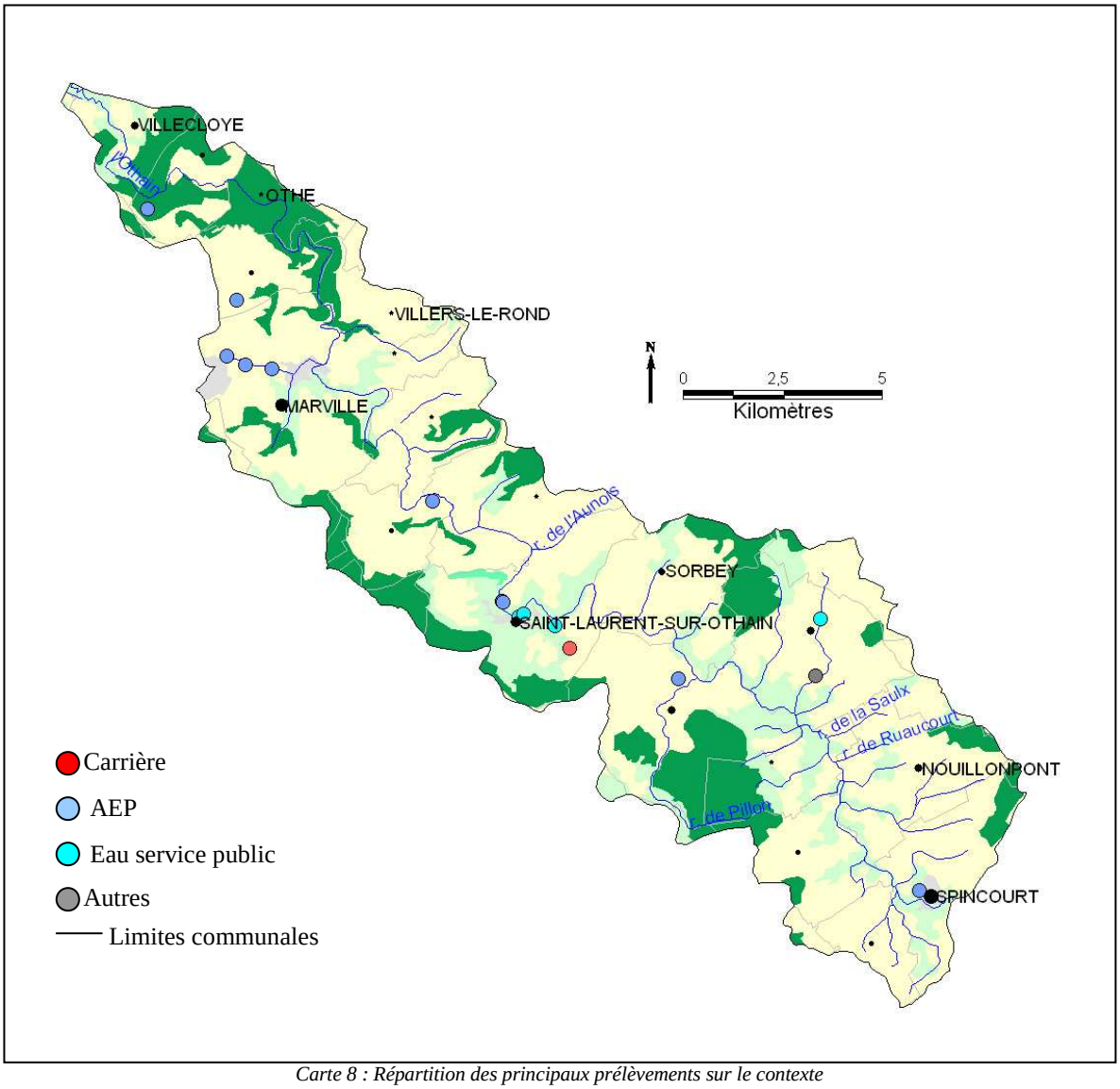

Carte 8 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

Carte 9 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nature des principaux travaux effectués :

- recalibrage, reprofilage de l'ensemble du cours de l'Othain en amont de Marville de 1971 à 1974, puis de la plupart des affluents, notamment dans le cadre des travaux connexes au remembrement.

Principaux ouvrages :

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Moulin de Bazeilles	désaffecté	oui	/	seuil	Partiellement franchissable	1	BAZEILLES-SUR-OTHAIN
Moulin de Saint Laurent	désaffecté	oui	/	seuil+vannage	Partiellement franchissable	1.5	SAINT-LAURENT-SUR-OTHAIN
plan d'eau de l'Othain	plan d'eau touristique	non	/	digue	Infranchissable	3.5	MARVILLE

Les autres ouvrages correspondent aux digues des plans d'eau.

4.6. Extraction de granulats :

/

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
DUZE01	Etang de la Saulx	2.25	Pisciculture			Duzey
MARV01	Etang St Antoine	1.32	Eau libre	r. du Moulin	Affluent de la Chiers	Marville
MARV02	Etang du Haut de la Chapelle	1.6	Eau libre	En barrage sur le r. du Crédon	r. du Crédon	Marville
MARV03	Lac de Marville	35	Eau libre	Othain, source, eaux de ruissellement	Othain par surplus naturel	Marville
ROUO01	Etang de Reuche	1.64		r. de la Belle Fontaine	Othain, eaux de surface	Rouvrois sur Othain
SPIN01	Le Grand Etang	1		Eaux de ruissellement, rejet	Fossé, eaux de surface	Spincourt
VAUD01	Etang du Fond de Tafou	1	Non déclaré			Vaudoncourt

Contexte Azannes – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5538-SP+
Zone hydrographique	B451
Masse d'eau	FR_RB_B45
Typologie	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Loison
Cours d'eau	Azannes
Type de contexte	Salmonicole perturbé +
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3212O 3211O

Le contexte « Azannes » se situe dans la partie. Nord du département, entre la Meuse et le Loison.

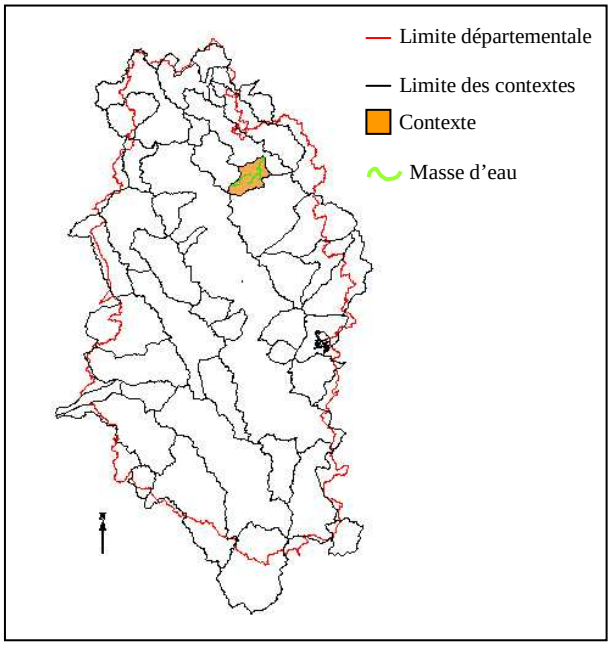

Carte 1 : Localisation du contexte « Azannes» dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

L'ensemble du réseau hydrographique s'écoule sur les argiles de la Woëvre. Le contexte est bordé à l'Ouest par les Côtes de Meuse.

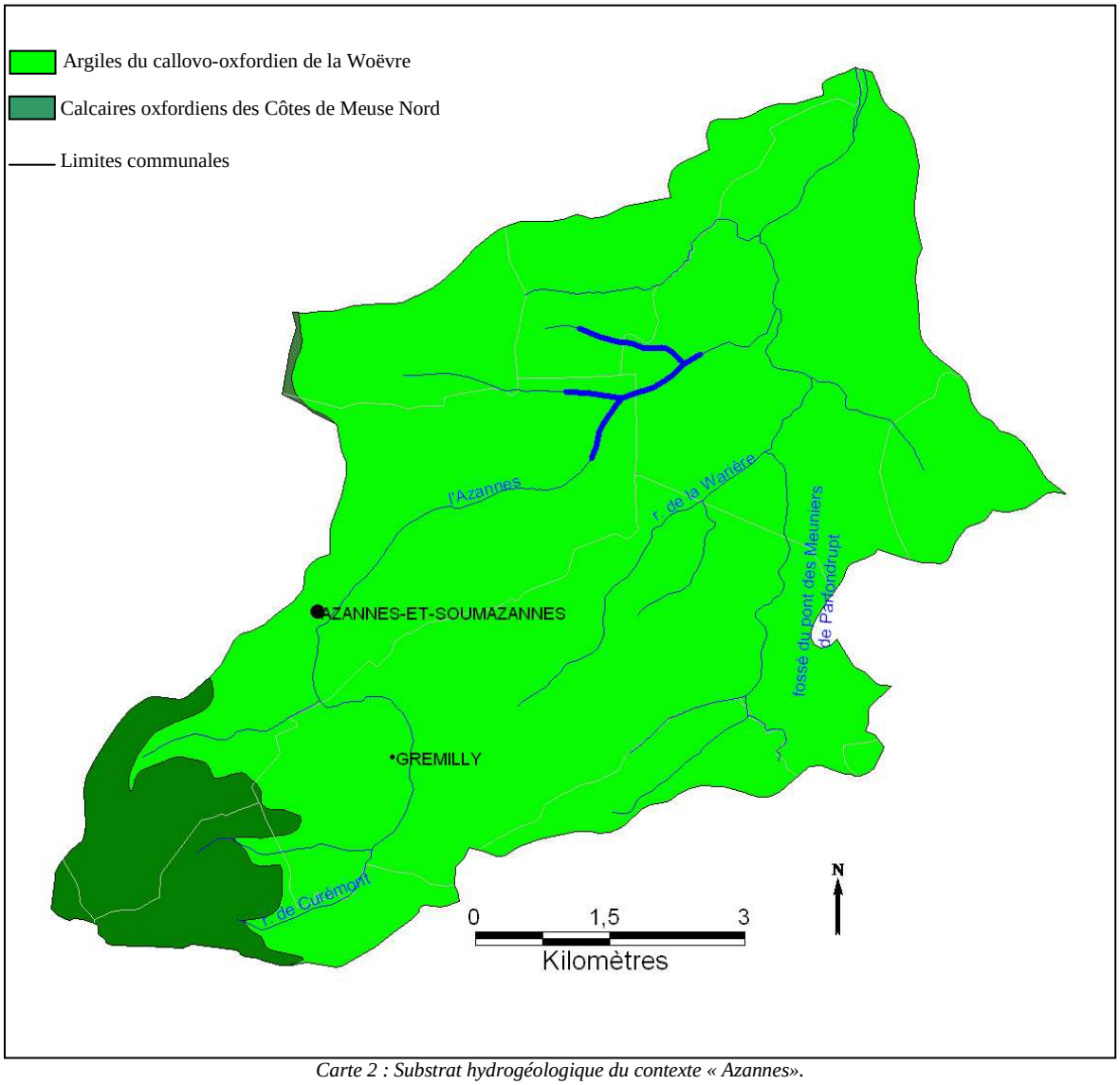

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Azannes».

2.2. Réseau hydrographique :

Le ruisseau d'Azannes prend sa source au pied des Côtes de Meuse, par 265 m d'altitude. Il s'écoule vers le nord-est et rejoint le Loison au bout d'une douzaine de kilomètres, à Billy-sous-Mangiennes.

Son cours est grossi par cinq affluents et est parsemé de nombreux plans d'eau, dont le plus important est l'Etang du Haut-Fourneau.

L'ensemble du réseau hydrographique est classé en deuxième catégorie piscicole mais les caractéristiques originelles des différents cours d'eau en font des contextes propices à la truite fario.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B4510300	L'Azannes	Loison	G	12,8	3	4,8
B4510570	Le Fossé du Pont des Meuniers de Parfondrupt	Azannes	D	6,5	0,6	1,6
B4510680	r. de la Warière	Fossé du Pont des Meuniers	G	4,2	0,6	1,9
B4510350	r. de Curémont	Azannes	D	4,6	1,3	10,2
B4510380	Ravin des Renards	r. de Curémont	G	2	1	25
B451-	Affluents sans nom	/	/	10,2	0,8	4,4

2.2.2. Topographie :

Profil en long de l'Azannes sur le contexte « Azannes » :

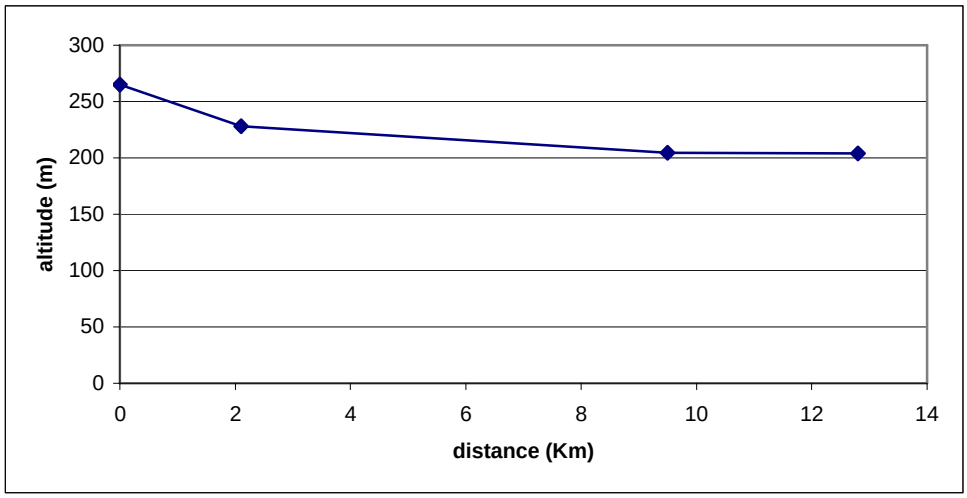

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 4,8 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Débits caractéristiques calculés sur la période 1971-1990 (DIREN Lorraine)

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km²)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
Azannes	Au confluent du Loison	55,8	0,600	0,010	0,006

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

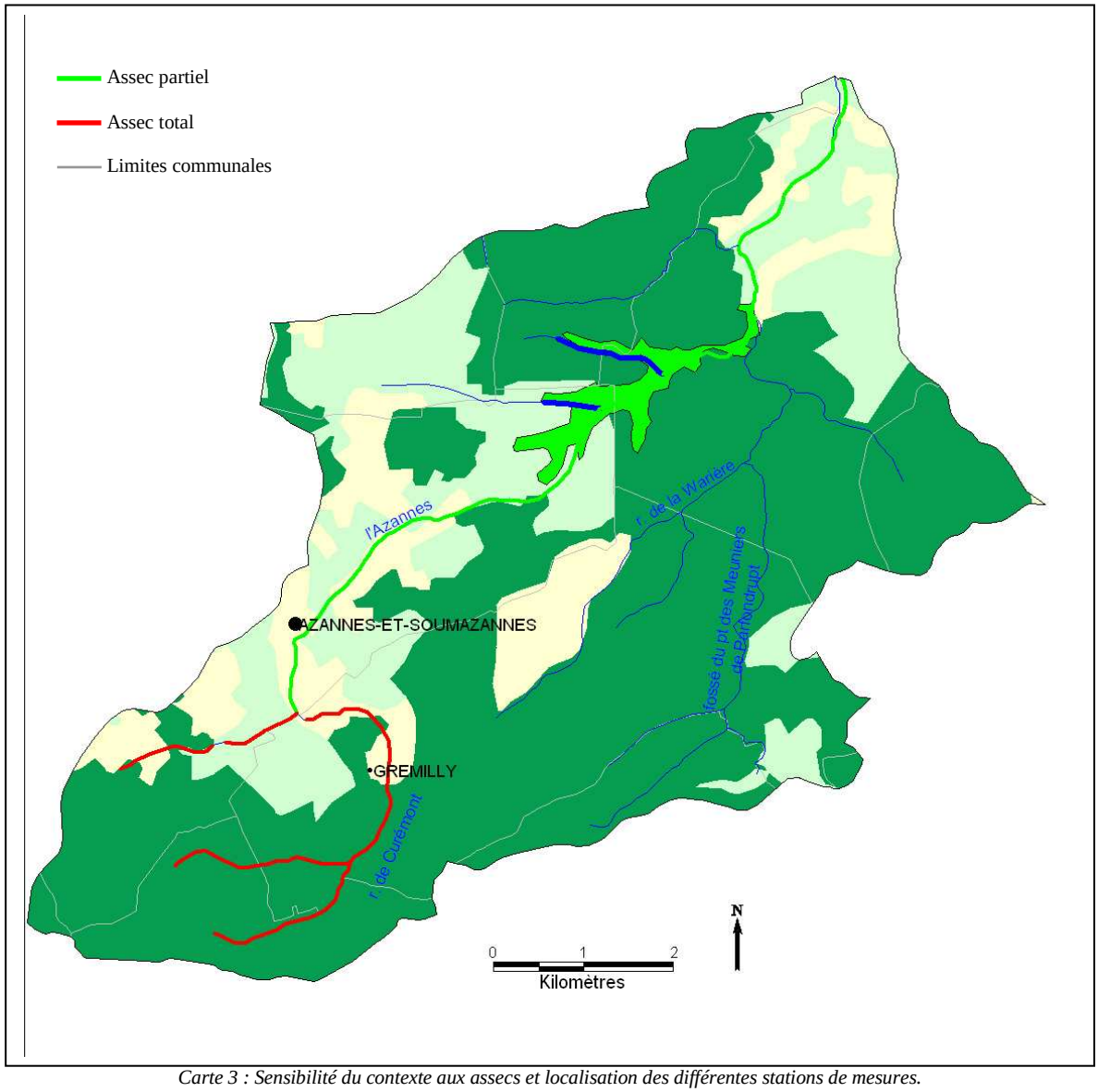

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :
  - Réseau RHP : (dernières pêches)

Pas de station

  - Autres données : /

- Zones de frai :

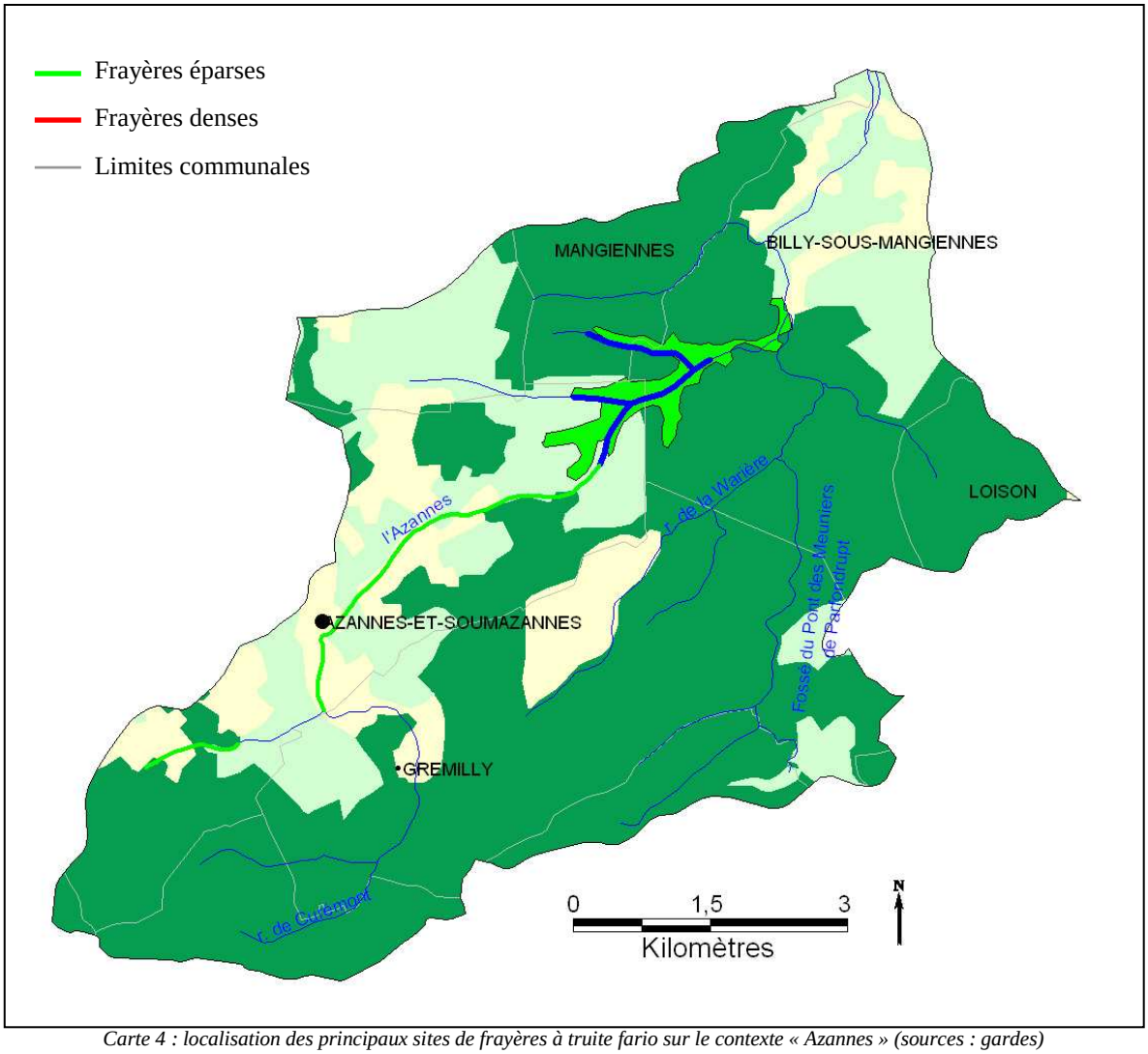

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Azannes » (sources : gardes)

Remarque : On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

Aucune zone de fraie n'est clairement définie sur le contexte mais la présence d'une petite population de truite fario autochtone en amont des étangs montre qu'il existe de la reproduction.

2.2.5. Qualité de l'eau :

Pas de données

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

Aucune AAPPMA sur le contexte.

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	2ème catégorie
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDE 55 (jusqu'au 31/12/06) DDAF 55 (à partir du 01/01/07)
GESTIONNAIRES	Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55024	AZANNES-ET-SOUMAZANNES	r. l'Azannes	172
55053	BILLY-SOUS-MANGIENNES	Azannes Fossé du Pont des Meuniers r. de la Warière	301
55218	GREMILLY	r. de Curémont Ravin des renards Fossé du Pont r. la Warière	31
55299	LOISON	Affluent	80
55316	MANGIENNES	Affluents	358
55394	ORNES	Affluents	6
55437	ROMAGNE-SOUS-LES-COTES	Affluent	102

Structures intercommunales :

- Communauté de communes du Pays de Spincourt :Dommary-Baroncourt, Spincourt, St-Laurent-sur-Othain, Mangiennes, Arrancy-sur-Crusne, Billy-sous-Mangiennes, Senon, Pillon, Rouvrois-sur-Othain, Eton, Nouillonpont, Sorbey, Amel-sur-l'Etang, St Pierrevillers, Muzeray, Loison, Villers-les-Mangiennes, Vaudoncourt, Duzey, Gouraincourt, Domrémy-la-Canne.

- Communauté de communes de la région de Damvillers* : Damvillers, Bréhéville, Azannes-et-Soumazannes, Ecurey-en-Verdunois, Dombras, Merles-sur-Loison, Brandeville, Lissey, Réville-aux-Bois, Moirey-Flabas-Crépion, Romagne-sous-les-Côtes, Delut, Vittarville, Ville-devant-Chaumont, Etraye, Peuvillers, Wavrille, Rupt-sur-Othain, Chaumont-devant-Damvillers, Gremilly.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le site :
- 1 site Natura 2000 : « Forêts et zones humides du pays de Spincourt »
- 1 ZNIEFF type 2 : « Environs de Damvillers »
- 1 ZNIEFF type 1 : « Etang du Haut Fourneau »
- 1 ZICO : « Val de Chiers et environs de Spincourt »
- 2 Espaces Naturels Sensibles : « Etang du Haut Fourneau » et « Etang Debat et des Crocs »

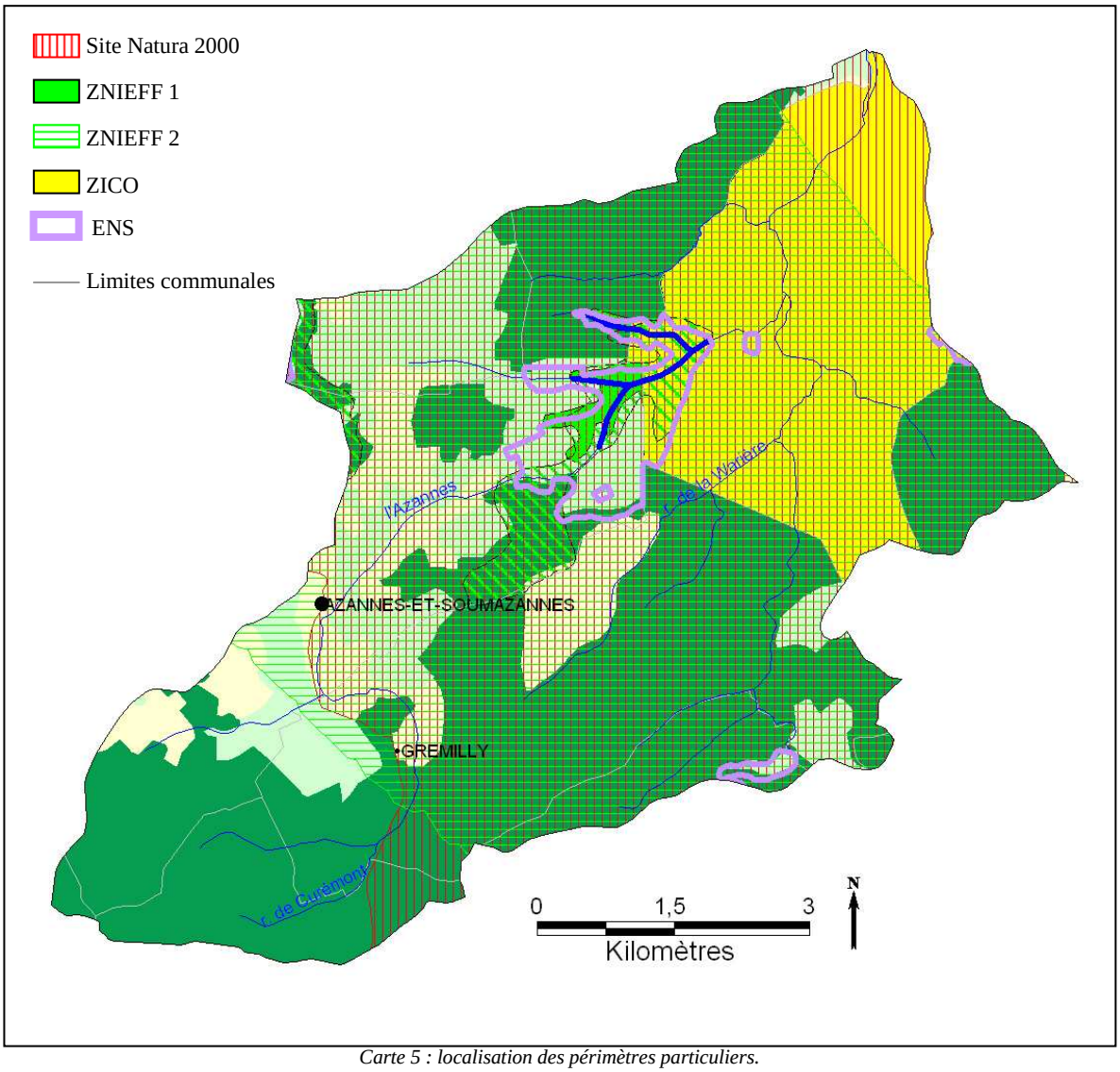

Carte 5 : localisation des périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Situation agricole en 2000		
Superficie affectée au bassin versant (ha)		12568
SAU (ha)		5781
SAU (%)		46
Cheptel		
UGB	Effectifs	4225
	Nb. De têtes par ha de BV	0,3

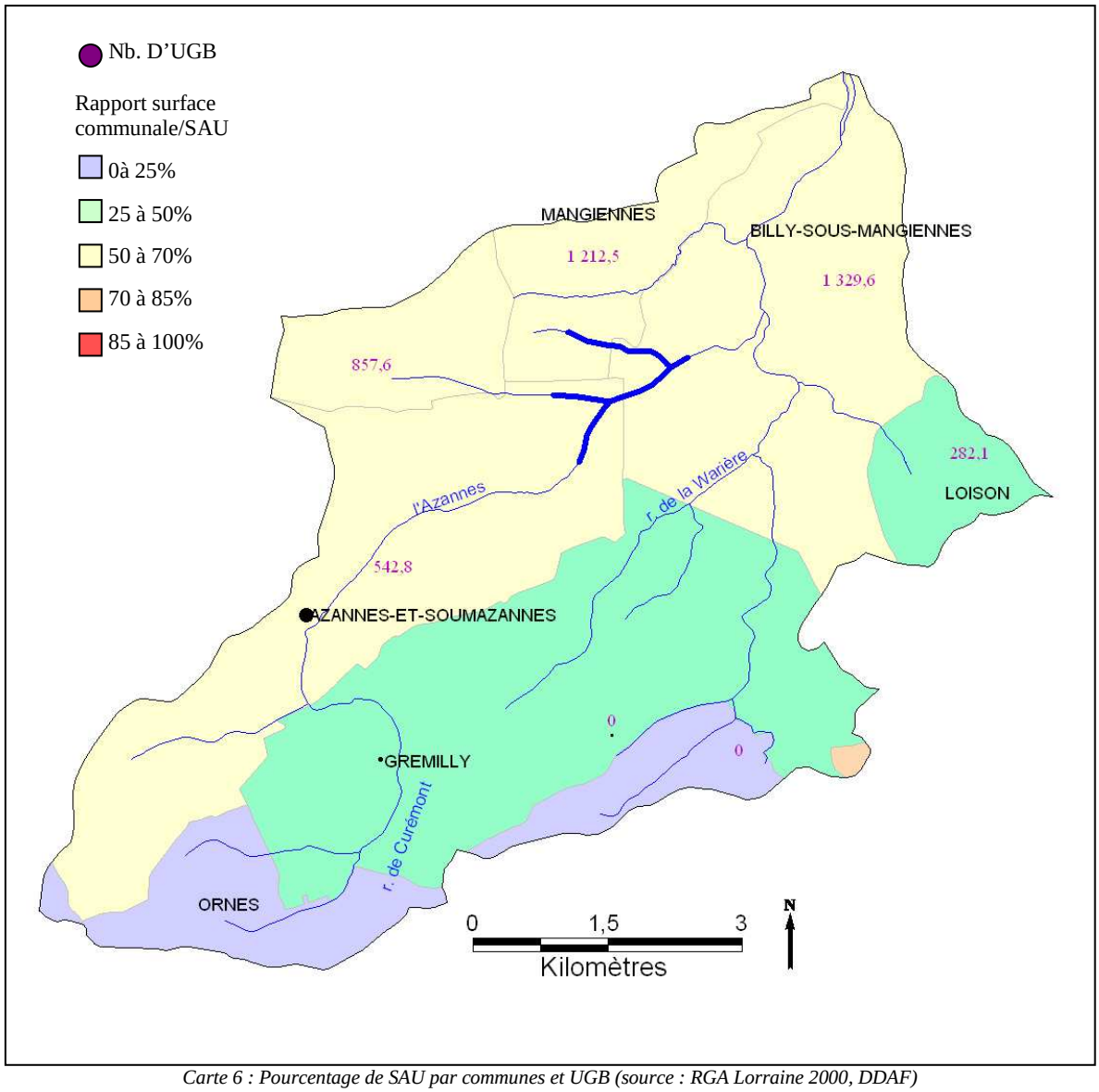

Carte 6 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

L'agriculture est relativement peu développée sur le contexte par rapport au secteur sur lequel il est situé (SAU inférieure à 50%). Cela s'explique par l'importance de la forêt qui couvre plus de la moitié de la surface du contexte.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'assainissement collectif sur le contexte.

4.2.2. Rejets industriels :

Aucune activité industrielle polluante sur le contexte.

4.3. Les prélèvements :

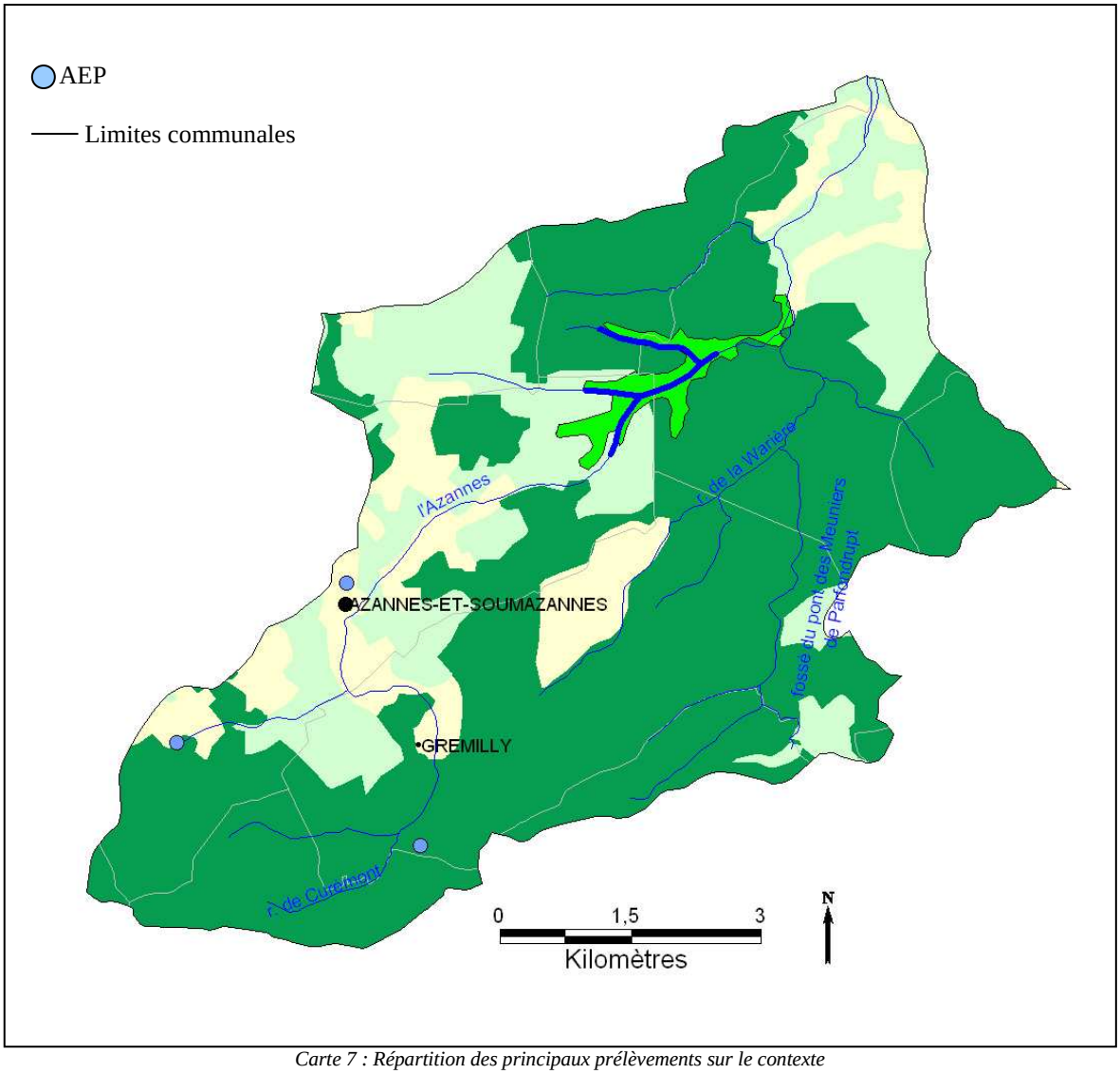

Carte 7 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

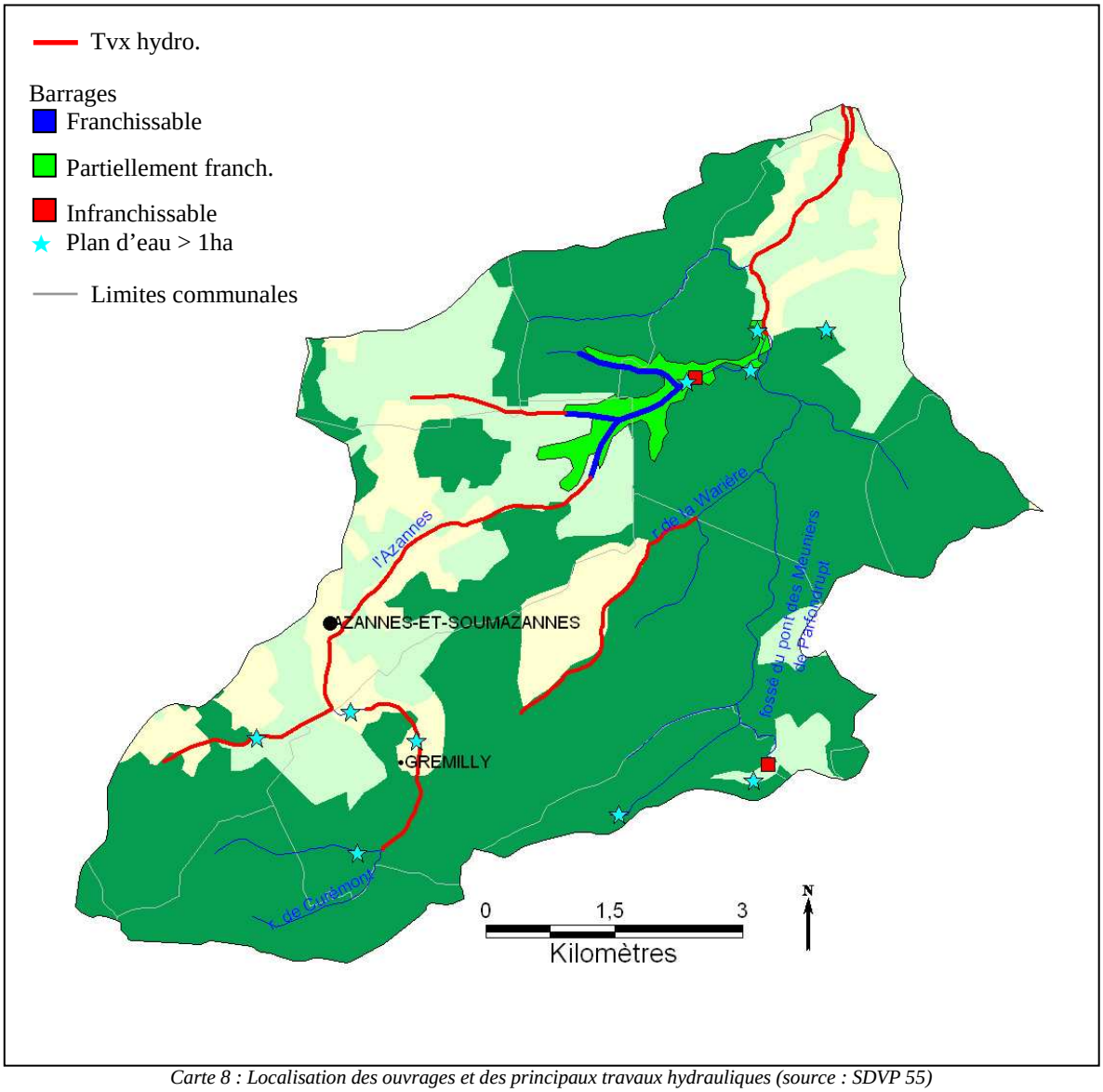

Carte 8 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Tous les ouvrages du contexte correspondent à des digues de plan d'eau.

Nature des principaux travaux effectués :
- recalibrage

4.6. Extraction de granulats :

Néant

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
AZSO01	Etang du Jet d'Eau	1.5	Pisciculture	Eau de ruissellement, source	Eaux de surface, ruisseau	Azannes et Soumazannes
BIMA01	Etang du Haut Fourneau 01	?				Billy sous Mangiennes
BIMA02	Etang des Heniches 01	1.5	Eau libre	r. d'Azanne	r.d'Azanne	Billy sous Mangiennes
BIMA03	Ballastière des Heniches 02	0.9	Ballastière-Pisciculture	Eaux de ruissellement	r. d'Azanne, eaux de surface	Billy sous Mangiennes
BIMA04	Etang du Taillis	1.8	Pisciculture	Eaux de ruissellement par fossé	Fossé, eaux de surface	Billy sous Mangiennes
GREM01	Etang des Ascencements des Vignes	1.56	Pisciculture	r. du Curémont	r. du Curémont	Gremilly
GREM03	Etang du Village	1		Le Curémont		Gremilly
GREM04	Etang de la Chancellerie	0.8	Eau close	Eaux de ruissellement	r. du Curémont, fossé	Gr,milly
ORNS07	Etang des Crocs	6	Eau close - fondé en titre	Eaux de ruissellement, fossé	Fossé rejoignant l'Azannes	Ornes
ORNS05	Etang de Robraquis (actuellement bois,, rem	0				Ornes

Contexte Loison – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5539-CP
Zone hydrographique	B450-B457
Masse d'eau	FR_RB_B45
Typologie AERM	Gd cours d'eau à eaux calmes et tempérées en région calcaire
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Chiers
Cours d'eau	Loison
Type de contexte	Cyprinicole perturbé
Espèce repère	Brochet
Carte IGN	3111E 3211O 3212E 3212O

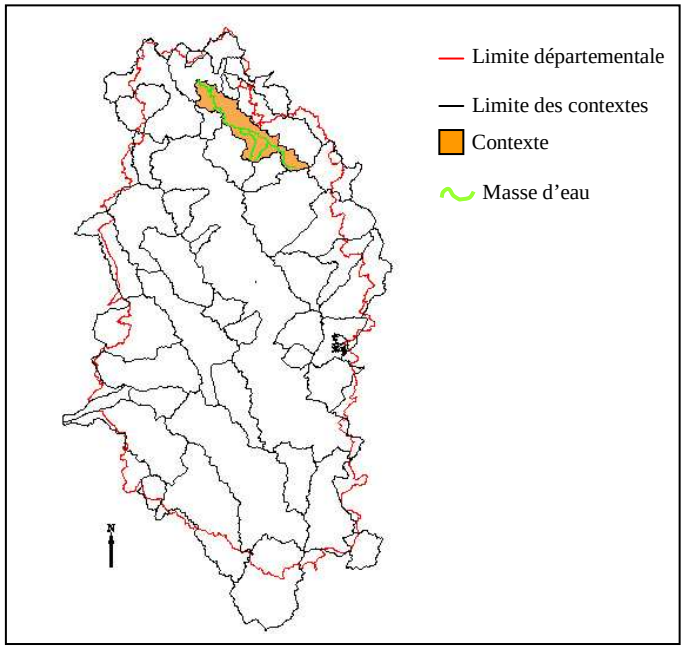

Carte 1 : Localisation du contexte « Loison » dans le département de la Meuse.

Le contexte « Loison » est situé au nord-est du département de la Meuse, en rive gauche de la Chiers.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

La majeure partie du réseau hydrographique s'écoule sur les argiles de la Woëvre. Au nord, le contexte retrouve, à partir de Jametz, un substrat calcaire, jusqu'à la confluence avec la Chiers.

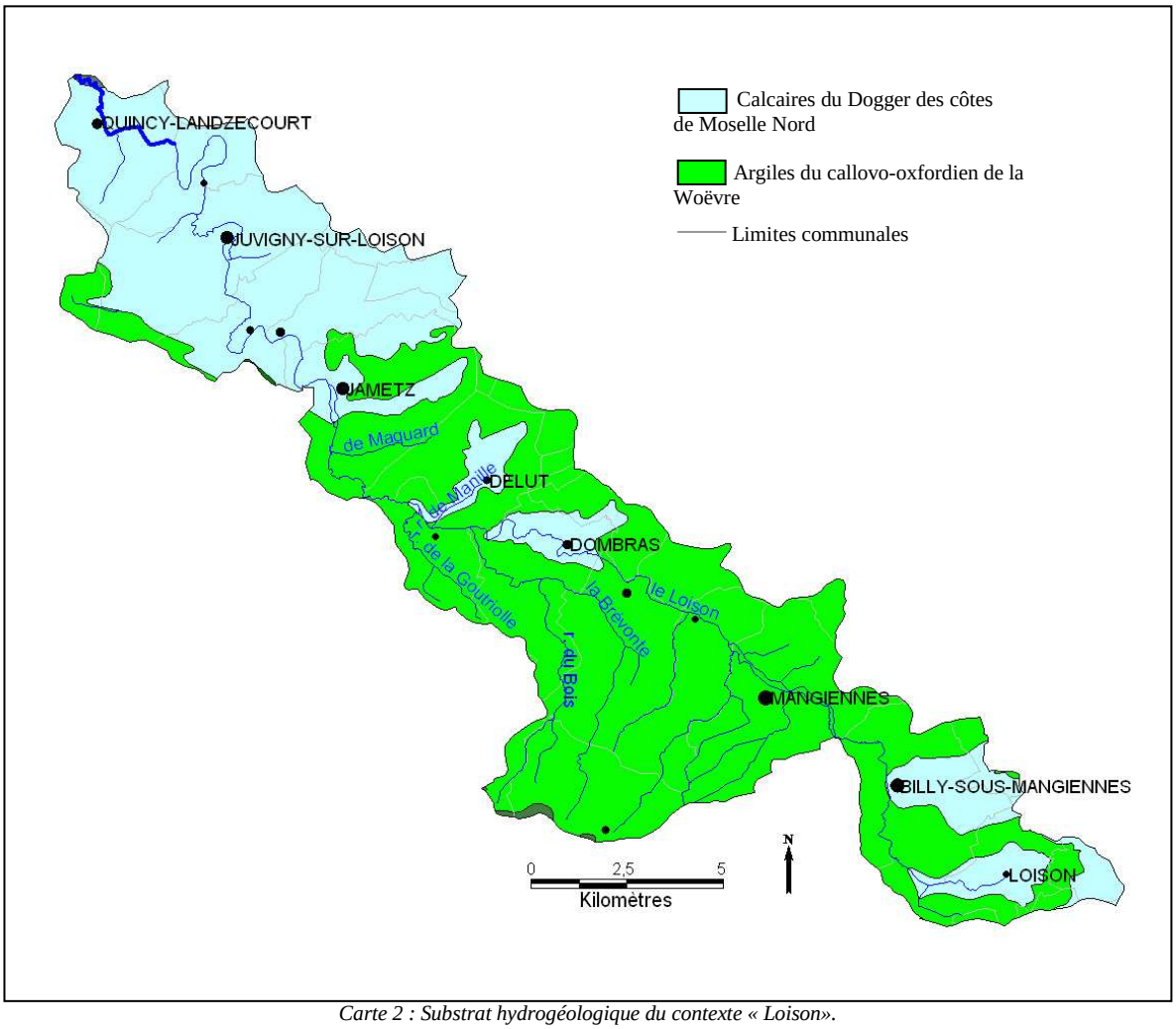

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Loison».

2.2. Réseau hydrographique :

Le Loison prend sa source au village de Loison, par environ 220 m d'altitude. Il s'écoule vers le nord-ouest, parallèlement à l'Othain, pour se jeter dans la Chiers, en aval de Montmédy, après 55 Km.

Le Loison recueille sur son parcours une dizaine d'affluents (les plus importants (Thinte, Braconrupt et Azannes) sont traités individuellement) ; l'ensemble du réseau hydrographique est en deuxième catégorie piscicole.

La quasi-totalité du réseau hydrographique a fait l'objet de travaux hydrauliques qui ont largement amoindri les capacités d'accueil et de reproduction du brochet.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B4500200 B4520200 B4530200 B4560200 B4570200	Le Loison	Chiers	G	55,2	5,5	0,8
/	r. de Maquard	Loison	D	2,8	1,8	16,1
B4530300	r. de Manille	Loison	D	1,8	1	3,9
B4530370	r. de la Goutriolle	Loison	G	4,6	2,8	2,8
B4520500	r. la Brévonte	Loison	G	11,6	2	3,5
B4520520	r. du Bois	Le Brévonte	G	7,2	1,6	6,5
B4520480	r. du Pré Liétaux	Loison	G	4,7	1,3	3,2
B4520370	r. des Noues Coulon	Loison	G	6,6	2,6	3,6
	Affluents	Loison	G	6,2	1,2	4,3

2.2.2. Topographie :

Profil en long du Loison sur le contexte « Loison » :

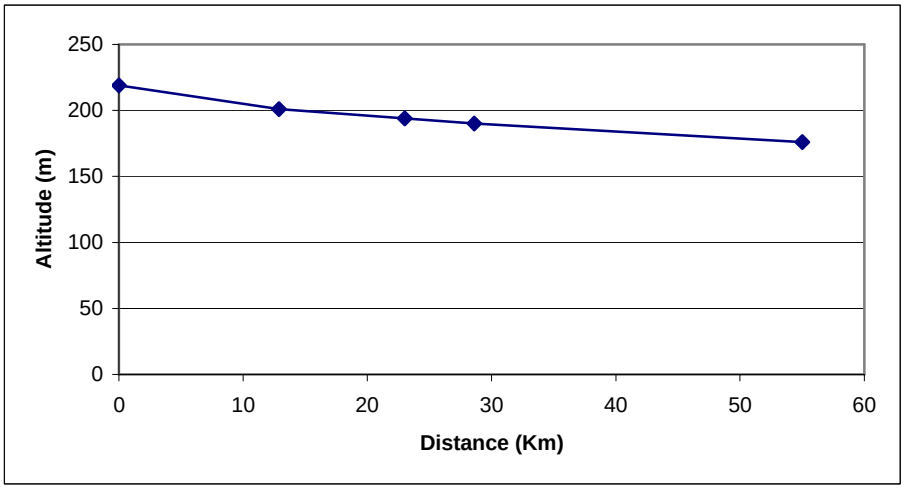

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 0,8 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Le Loison à Han-lès-Juvigny : (DIREN Champagne-Ardennes)

	janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	année
debits (m3/s)	8.240	8.300	6.290	4.180	2.470	1.540	1.290	0.689	0.685	1.980	3.530	7.080	3.830

Module interannuel (m^3/s)	3.830 [3.380;4.290]
QMNA ½ (m^3/s)	0.410 [0.340;0.480]
QMNA 1/5 (m^3/s)	0.250 [0.200;0.300]

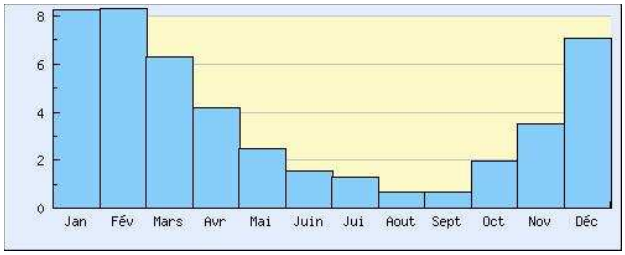

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

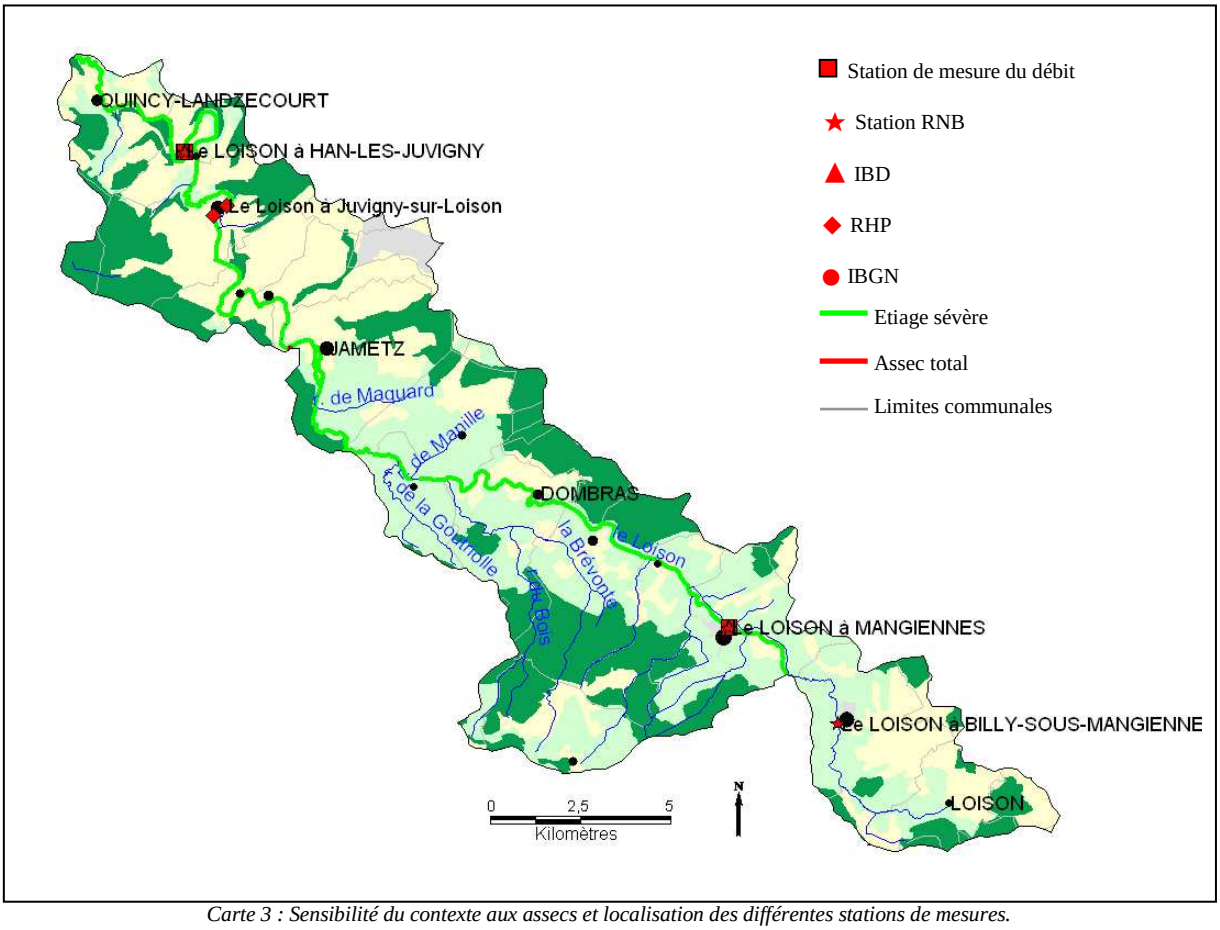

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :
  - Réseau RHP : (dernières pêches)

Le Loison à Juvigny-sur-Loison, 2005

Surface prospectée : 404m²

Analyse des captures :

Espèces	Densité (ind/100m²)	Poids (g/100m²)
LPX	<<	9
CHA	9	30
VAI	128	147
LOF	30	106
HOT	<<	21
BAF	1	1
SPI	<<	1
VAN	<<	5
LOR	1	5
GOU	4	49
CHE	14	1274
BOU	<<	<<
GAR	8	292
ROT	<<	7
PER	<<	5
BRO	<<	508
ANG	<<	399
OCL	<<	*
Total : 18	**195**	**2859**

La diversité spécifique du peuplement est assez stable : depuis 1998, 17 à 18 espèces sont capturées chaque année.

Le peuplement est composé :

- de quelques espèces de la zone salmonicole (chabot, vairon, Loche franche) ;
- de cyprinidés rhéophiles (goujon, hotu, chevesne, vandoise, barbeau, spirlin (depuis 2002))
- d'espèces plus limnophiles (perche, brochet, gardon, grémille…)

Des brochets de différentes classes d'âge sont régulièrement capturés : l'espèce trouve donc quand même dans le secteur des zones pour se reproduire.

Cependant, le peuplement est toujours dominé par les espèces ubiquistes ou peu sensibles aux altérations de la qualité de l'eau (chevesne, goujon, gardon…). Les espèces sensibles restent discrètes (spirlin, hotu…).

- Zones de frai :

Aucune zone de fraie pour n'est actuellement recensée (impact des travaux hydrauliques réalisés). Le brochet trouve certainement des possibilités de reproduction dans des fossés ou quelques zones humides rivulaires.
A noter : restauration d'une noue à Vittarville en amont du pont (efficacité de reproduction inconnue) et deuxième projet de restauration de noue, en aval du même pont.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Rivière	Commune	MOOX	Azot	Phos	PAES	NO3	Date	Source
Loison	Billy/Mangiennes	4	36	32	68	61	1996	RNB
Loison	Mangiennes	41	48	71	81	63	2005	RNB
Loison	Mangiennes	37	39	68	57	41	2004	RNB
Loison	Mangiennes	36	35	54	33	49	2003	RNB
Loison	Mangiennes	50	58	50	0	54	2002	RNB
Loison	Han-les-Juvigny	66	76	75	67	53	2005	RNB
Loison	Han-les-Juvigny	41	74	73	73	45	2004	RNB
Loison	Han-les-Juvigny	60	65	64	72	50	2003	RNB
Loison	Han-les-Juvigny	60	60	61	12	51	2002	RNB

Très bon Passable Très mauvais
Bon Mauvais

La station de Mangiennes, située en amont du contexte, indique une qualité d'eau passable à mauvaise, voire très mauvaise certaines années. Les paramètres déclassant sont les « matières organiques et oxydables » ainsi que les « matières azotées ».
En 2002, une forte pollution par les « Particules en Suspension » rend la qualité très mauvaise : ce pic de PES se fait ressentir la même année en aval du contexte (Han-les-Juvigny) et reste encore élevé pendant deux ans à la station de Mangiennes.
La qualité de l'eau à Han-les-Juvigny semble plus stable et meilleure qu'à l'amont, ce qui met en évidence les capacités d'autoépuration de la rivière. Cependant, la qualité reste passable à cause d'un taux de nitrates élevé.
(La station de Billy-sous-Mangiennes est abandonnée depuis 1996).

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Loison	Billy/Mangiennes	36	7	16	1996	RNB
Loison	Mangiennes	22	4	10	2004	RNB
Loison	Mangiennes	35	6	15	2003	RNB
Loison	Han-les-Juvigny	36	6	15	2004	RNB
Loison	Han-les-Juvigny	32	6	14	2003	RNB

- IBD :

RIVIERE	COMMUNE	IBD	Classe	Date	Origine
Loison	Mangiennes	11,5	Passable	2003	RNB
Loison	Mangiennes	11,2	Passable	2002	RNB
Loison	Han-les-Juvigny	12,3	Passable	2003	RNB
Loison	Han-les-Juvigny	11,7	Passable	2002	RNB

- IPR :

Rivière	Station	Classe	IPR	Date	Origine
Loison	Juvigny-sur-Loison	Passable	19,1	2004	RHP
Loison	Juvigny-sur-Loison	Mauvais	25	2003	RHP
Loison	Juvigny-sur-Loison	Passable	23	2002	RHP
Loison	Juvigny-sur-Loison	Passable	22,6	2001	RHP
Loison	Juvigny-sur-Loison	Bon	14,2	2000	RHP

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

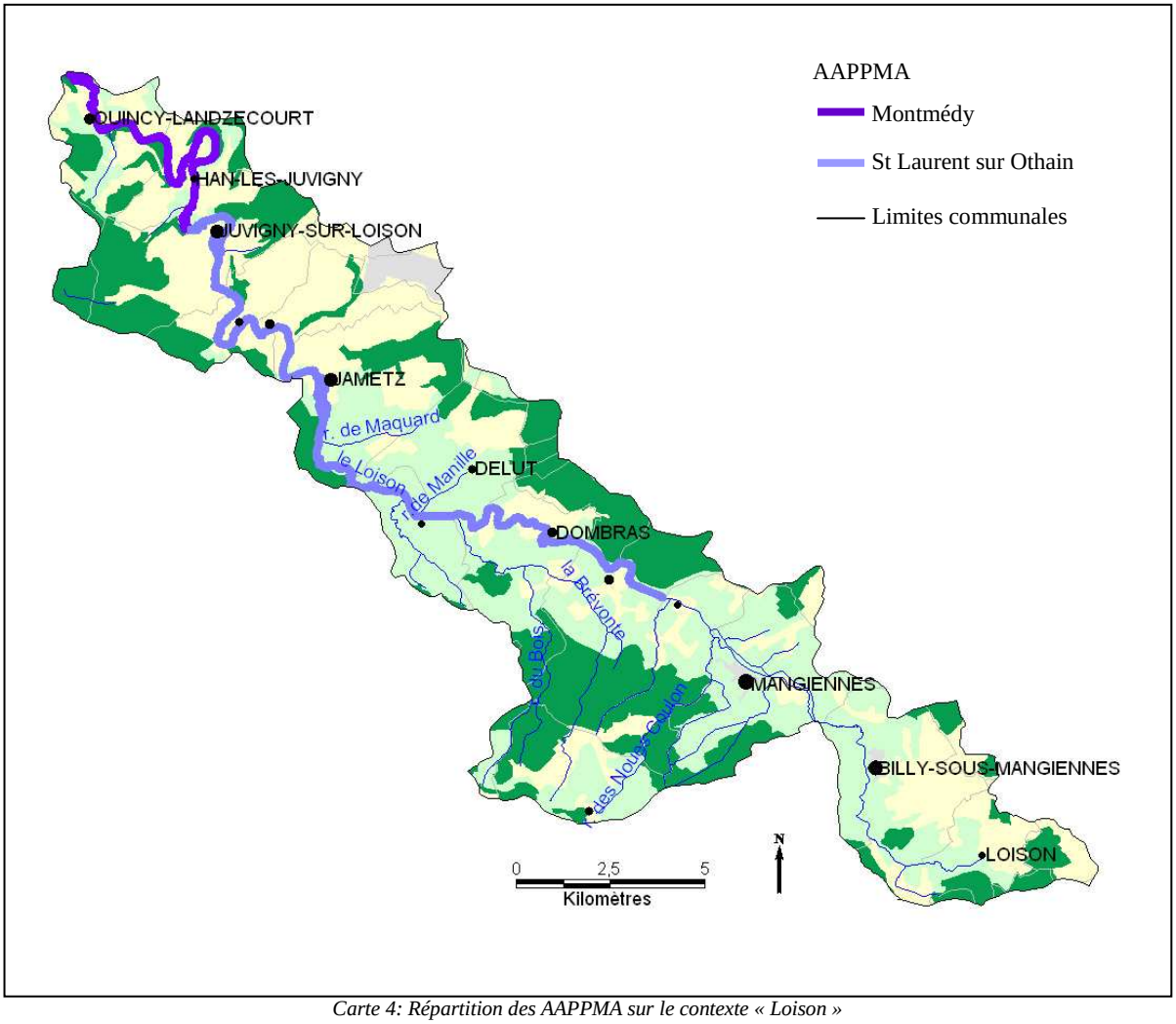

Carte 4: Répartition des AAPPMA sur le contexte « Loison »

AAPPMA de Montmédy

Cours d'eau : l'Othain

Autres lots : la Chiers, le Loison, le Chabot

Effectifs de pêcheurs : 300

Empoissonnement :
2000 alevins,1000 truitelles 6/10
300 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

AAPPMA de Saint Laurent

Cours d'eau : l'Othain

Autres lots : le Loison, étang de Mi-Puits

Effectifs de pêcheurs : 290

Empoissonnement :

Origine des poissons déversés :

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	2ème
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDE (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Montmédy, St Laurent/Othain Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55053	BILLY-SOUS-MANGIENNES	Loison	301
55145	DAMVILLERS	r. du Bois	703
55149	DELUT	Loison r. de Manille	94
55156	DOMBRAS	Loison r. la Brévonte r. du Bois	149
55226	HAN-LES-JUVIGNY	Loison	84
55255	JAMETZ	Loison r. de Maquard	246
55262	JUVIGNY-SUR-LOISON	Loison	255
55299	LOISON	Loison	80
55306	LOUPPY-SUR-LOISON	Loison	122
55316	MANGIENNES	Loison r. des Noues Coulon	358
55336	MERLES-SUR-LOISON	Loison r. Pré-Liétaux r. la Brévonte	143
55410	QUINCY-LANDZECOURT	Loison	163
55425	REMOIVILLE	Loison	156
55437	ROMAGNE-SOUS-LES-COTES	r. des Noues Coulon r. la Brévonte r. du Bois	102
55461	SAINT-LAURENT-SUR-OTHAIN	Loison	373
55572	VITTARVILLE	Loison r. de la Goutriolle	81

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
55216	GOURAINCOURT	36
55252	IRE-LE-SEC	132
55324	MARVILLE	541
55367	MUZERAY	88
55405	PILLON	196
55450	RUPT-SUR-OTHAIN	48
55535	VAUDONCOURT	76

Structures intercommunales :

- Communauté de communes du Pays de Montmédy* : Montmédy, Marville, Ecouviez, Thonne-le-Thil, Juvigny-sur-Loison, Chauvency-le-Château, Jametz, Villécloye, Chauvency-St-Hubert, Verneuil-Grand, Thonne-la-Longue, Breux, Thonne-les-Prés, Quincy-Landzécourt, Remoiville, Velosnes, Thonnelle, Iré-le-Sec, Louppy-sir-Loison, Avioth, Bazeilles-sur-Othain, Vigneul-sous-Montmédy, Han-lès-Juvigny, Verneuil-Petit, Flassigny.

- Communauté de communes de la Région de Damvillers*: Damvillers, Bréhéville, Azannes-et-Soumazannes, Ecurey-en-Verdunois, Dombras, Merles-sur-Loison, Brandeville, Lissey, Réville-aux-Bois, Moirey-Flabas-Crépion, Romagne-sous-les-Côtes, Delut, Vittarville, Ville-devant-Chaumont, Etraye, Peuvillers, Wavrille, Rupt-sur-Othain, Chaumont-devant-Damvillers, Grémilly.

- **Communauté de communes du Pays de Spincourt** : Dommary-Baroncourt, Spincourt, St-Laurent-sur-Othain, Mangiennes, Arrancy-sur-Crusne, Billy-sous-Mangiennes, Senon, Pillon, Rouvrois-sur-Othain, Eton, Nouillonpont, Sorbey, Amel-sur-l'Etang, St Pierrevillers, Muzeray, Loison, Villers-les-Mangiennes, Vaudoncourt, Duzey, Gouraincourt, Domrémy-la-Canne.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

Le Loison appartient au périmètre du SAGE Bassin Ferrifère Lorrain.

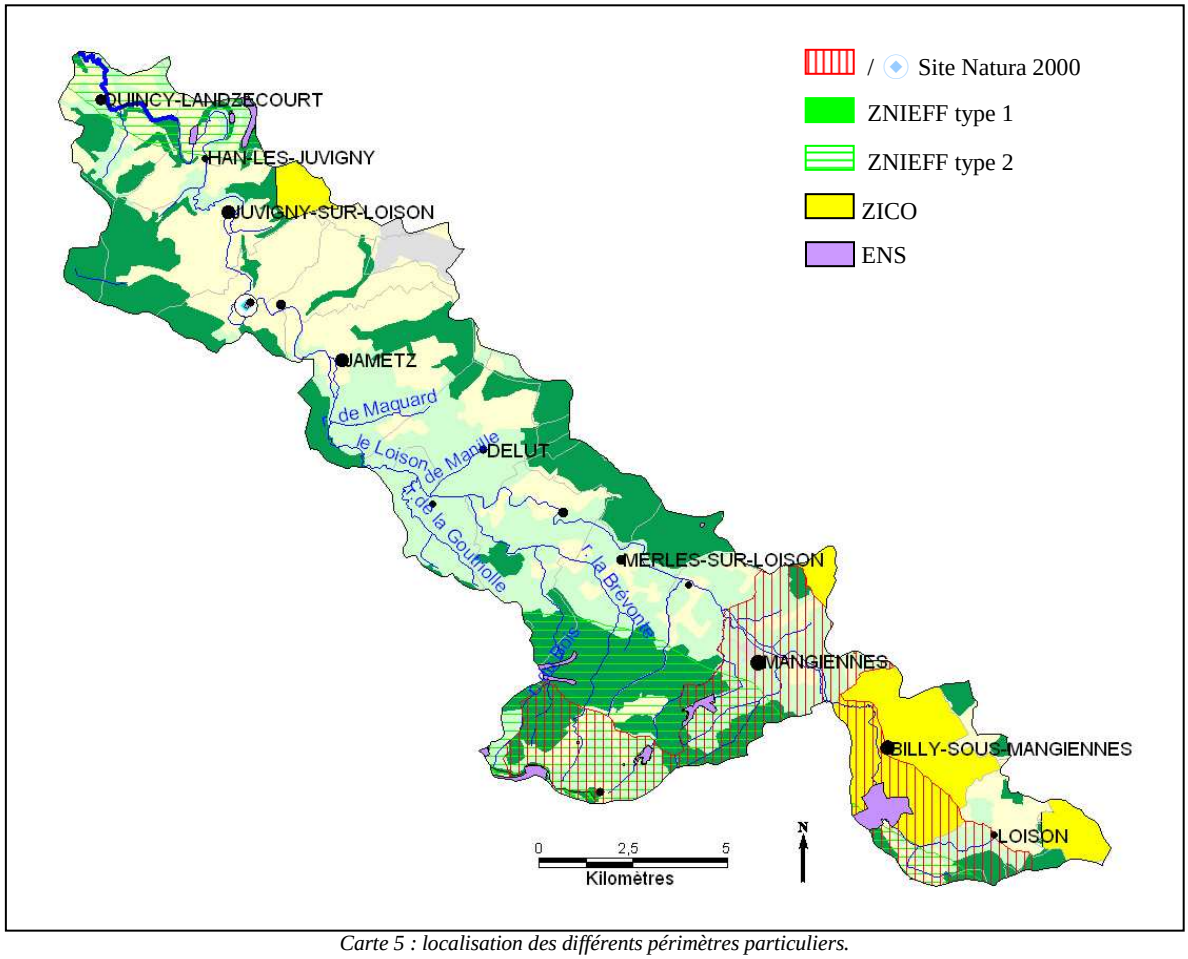

Carte 5 : localisation des différents périmètres particuliers.

On recense sur le contexte :

- 5 ZNIEFF de type 1 :
    - « Etang de Ractel »
    - « Etang de Romagne »
    - « Côtes de Morimont, de Romagne, de Chaumont… »
    - « Château de Louppy-sur-Loison »
    - « Buxaies à Han-les-Juvigny »

- 2 ZNIEFF de type 2 :
    - « Environs de Damvillers »
    - « Pays de Montmédy »

- 2 sites Natura 2000 :
    - « Forêts et zones humides du Pays de Spincourt »
    - « Pelouses et milieux cavernicoles de la Vallée de la Chiers et de l'Othain »

- 1 ZICO : « Vallée de la Chiers et environ de Spincourt »
- Plusieurs ENS dont les « Prairies à grues de Billy-ss-Mangiennes », l' « Etang de Ractel » et l' « Etang de Romagne ».

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

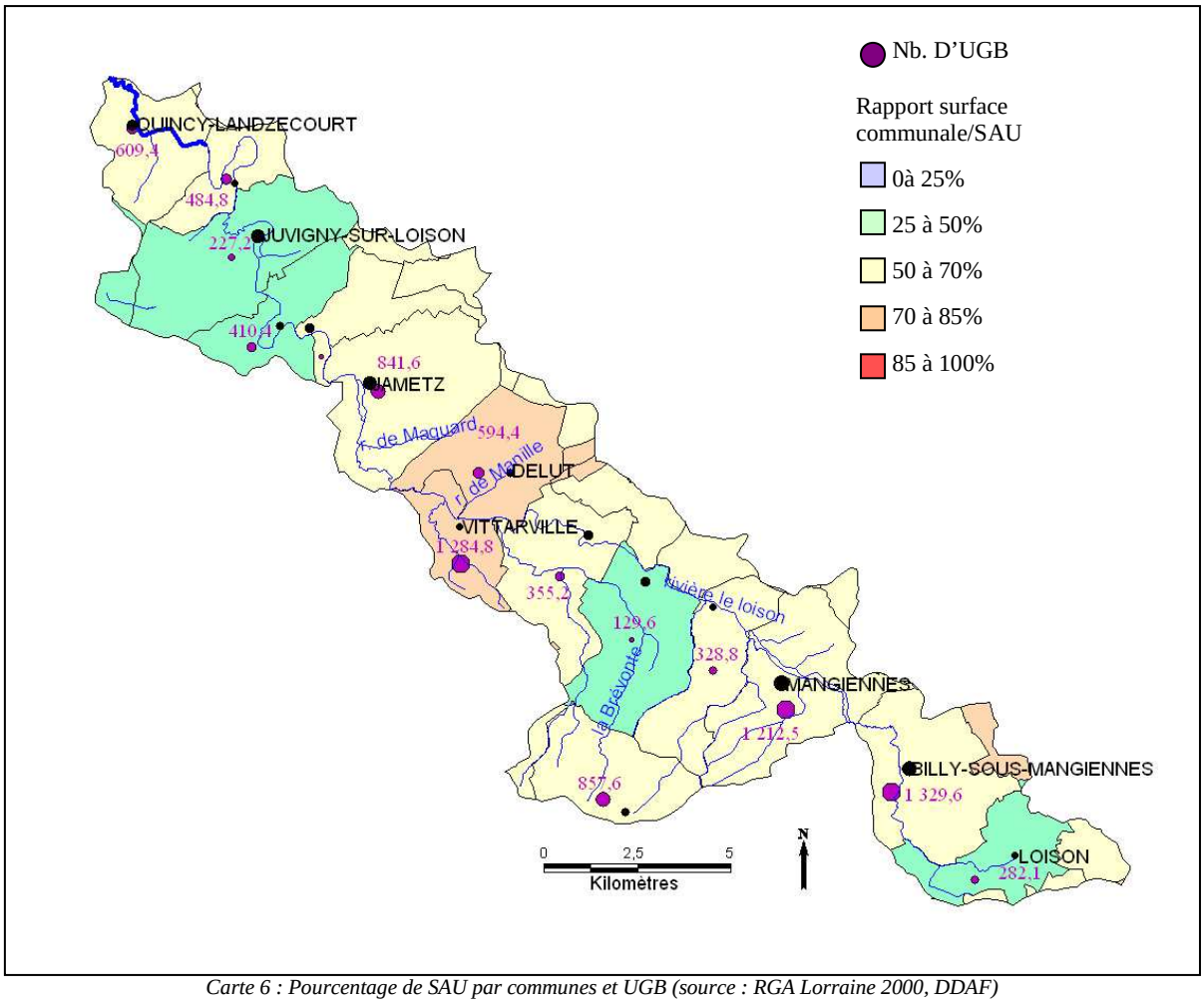

Carte 6 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

Les cultures :

La SAU a longtemps occupé la moitié de la superficie du bassin versant. Aujourd'hui, elle représente 60% du bassin versant, l'essentiel étant localisé sur le bassin central.

Comme dans les autres régions, les vocations des sols ont évolué : la culture industrielle est ici multipliée par 3, le maïs par 2, les céréales n'évoluent quasiment pas.

L'élevage :

L'élevage bovin est le même aux recensements de 1979 et 2000 malgré la légère baisse enregistrée en 1988 (moins 10%).

Celui des ovins a reculé de 34% en 2000 par rapport aux 2 recensements précédents.

En revanche, l'élevage des porcs a fait un bon considérable, il est multiplié par 15 entre 1988 et 2000.

Les forêts :

La forêt représente près de 30% du contexte, les plus grands massifs sont répartis en rive gauche du Loison.

Evolutions des activités agricoles et de leur répartition entre 1979 et 2000				
Année considérée		1979	1988	2000
Superficie affectée au bassin versant (ha)		35023		
SAU (ha)		18569	17706	20953
SAU (%)		53	50,5	60
Superficies agricoles				
Superficie toujours en herbe	ha	12888	11102	9631
	%BV	36,8	31,7	27,5
Maïs	ha	595	1051	1191
	%BV	1,7	3	3,4
Céréales	ha	4273	4308	4973
	%BV	12,2	12,3	14,2
Cultures industrielles (colza)	ha	35	630,4	1261
	%BV	0,1	1,8	3,6
Cheptel				
Bovins	Effectifs	21318	19157	21410
	Nb. De têtes par ha de BV	0,6	0,5	0,6
Ovins	Effectifs	3497	3637	2384
	Nb. De têtes par ha de BV	0,09	0,1	0,07
Porcins	Effectifs	422	183	2663
	Nb. De têtes par ha de BV	0,01	<<	0,08

* Cantons pris en compte : Damvillers, Montmédy, Spincourt.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Commune	Milieu récepteur	Date d'ouverture	Capacité (EQH)	Rendement				Traitement
				MES	MO	NR	MP	
Juvigny-sur-Loison	Loison	2004						

4.2.2. Rejets industriels :

/

4.3. Les prélèvements :

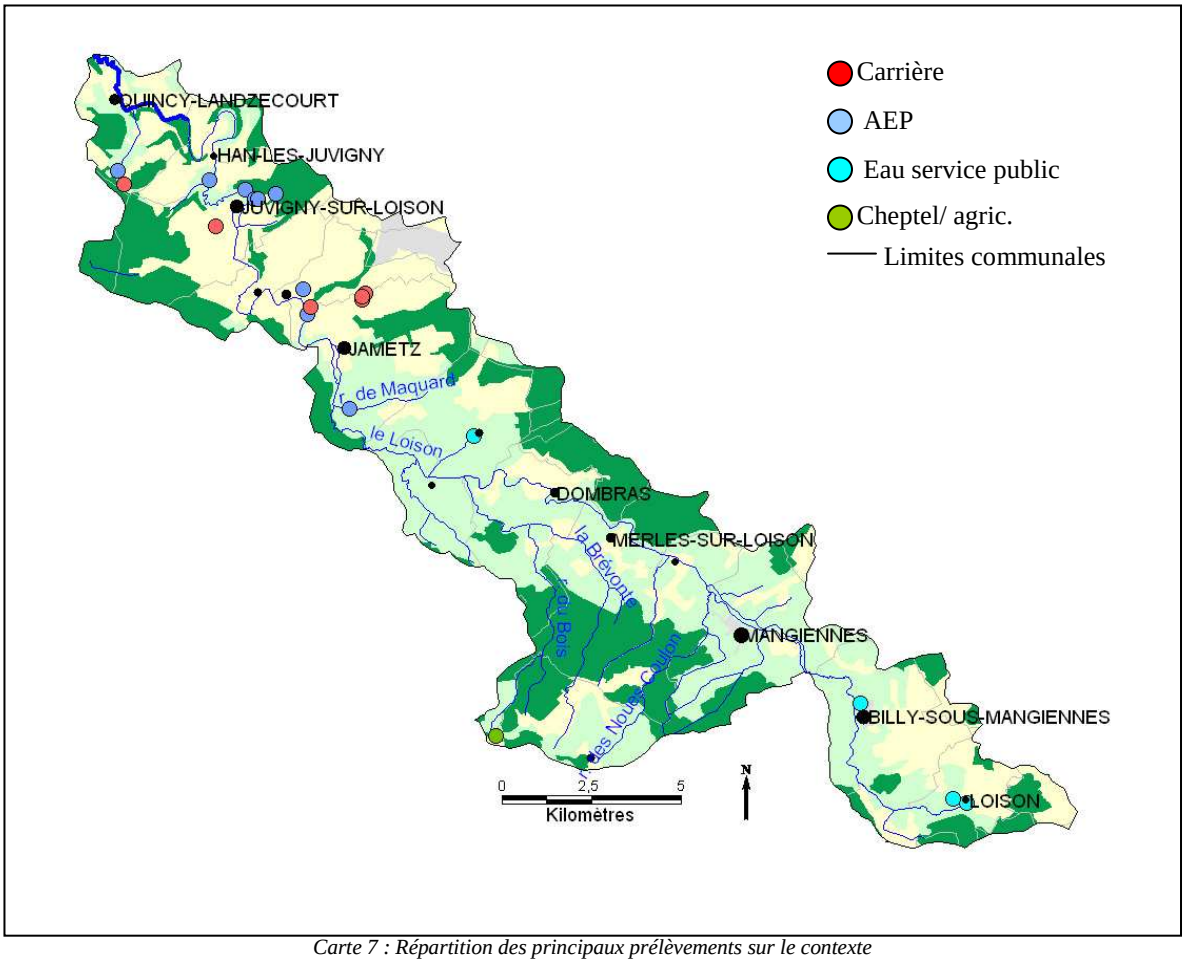

Carte 7 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

Carte 8 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nature des principaux travaux effectués :

- Recalibrage/reprofilage intégral du Loison et de ses affluents en amont de la Thinte.
- Nettoyage du lit mineur du Loison, en aval de la Thinte (enlèvement des atterrissements, des arbres et souches…)

Principaux ouvrages :

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Ancien Moulin de la Crouée	Désaffecté	non	/	Seuil fixe+vanne+ turbine	Partiellement franchissable	1,5	QUINCY-LANDZECOURT
Barrage de Juvigny-sur-Loison	Electricité, autoconsom.	oui	/	Seuil fixe + vannes	Partiellement franchissable	1,5	JUVIGNY-SUR-LOISON
Ancien Moulin de Louppy-sur-Loison	Désaffecté	oui	/	Seuil fixe + vanne	Partiellement franchissable	1,5	LOUPPY-SUR-LOISON

Les autres ouvrages correspondent aux digues des plans d'eau.

4.6. Extraction de granulats :

/

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
BIMA05	Etang des Ridures	1.7	Pisciculture	2 sources, ruissellement, drainage	Le Loison, eaux de surface	Billy sous Mangiennes
DAMV05	La Harussières, étang du Haut	1.15	Eau libre	Source, eaux de ruissellement	Fossé, eaux de surface	Damvillers
DAMV06	La Harussières, étang du Bas	1.4	Eau libre	Source, eaux de ruissellement	Fossé, eaux de surface	Damvillers
LOIS01	Etang de Sorel	1.7	Pisciculture	Eaux de ruissellement	Fossé, eaux de surface	Loison
MANG04	Etang des Vannes	1	Eau close	Source, eaux de ruissellement	Le Loison, eaux de surface	Mangiennes
MANG01	Etang de Ractel	19.77				Mangiennes
MANG02	Sous l'étang	1	Eau close	Fossé de l'étang Ractel	Fossé, eaux de fond	Mangiennes
MANG03	Etang de la Petite Noue Colon	1.2		Eaux de ruissellement, drainage	Fossé, eaux de surface	Mangiennes
MELO01	Etang de la Cuve	0.98		Source	Le Loison, eaux de surface	Merles sur Loison
ROMC01	Etang de la Noue Rambeau	2.5		Source	Fossé, eaux de surface	Romagne sous les Côtes
ROMC02	Etang de Romagne	6	Pisciculture	Eaux de ruissellement	Ruisseau des Noues Coulons	Romagne sous les Côtes
SLAO01	Etang du Pré Bois le Vin	1.2		Eaux de ruissellement	Fossé, Loison, eaux de surface	St Laurent sur Othain

Contexte Thinte – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5540-SP
Zone hydrographique	B454, B455
Masse d'eau	FR_RB_B45
Typologie AERM	r. à eaux vives et tempérées en région calcaire
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Loison
Cours d'eau	Thinte
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3111E 3211O 3112E 3212O

Le contexte « Thinte » se situe au nord du département, il correspond à un affluent rive gauche du Loison.

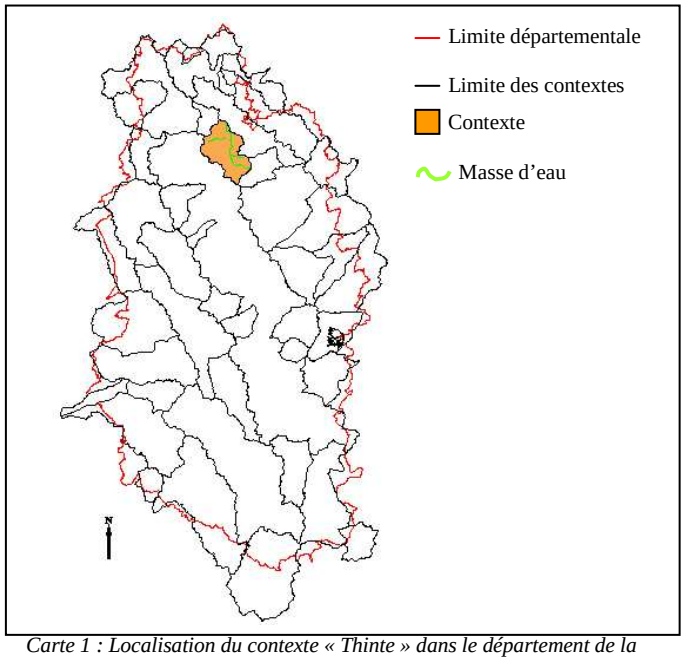

Carte 1 : Localisation du contexte « Thinte » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

L'ensemble du réseau hydrographique s'écoule sur les argiles du callovo-oxfordien de la Woëvre. Ce substrat imperméable limite naturellement les infiltrations.

Les affluents rive gauche prennent naissance au pied des côtes de Meuse, dans un substrat calcaire.

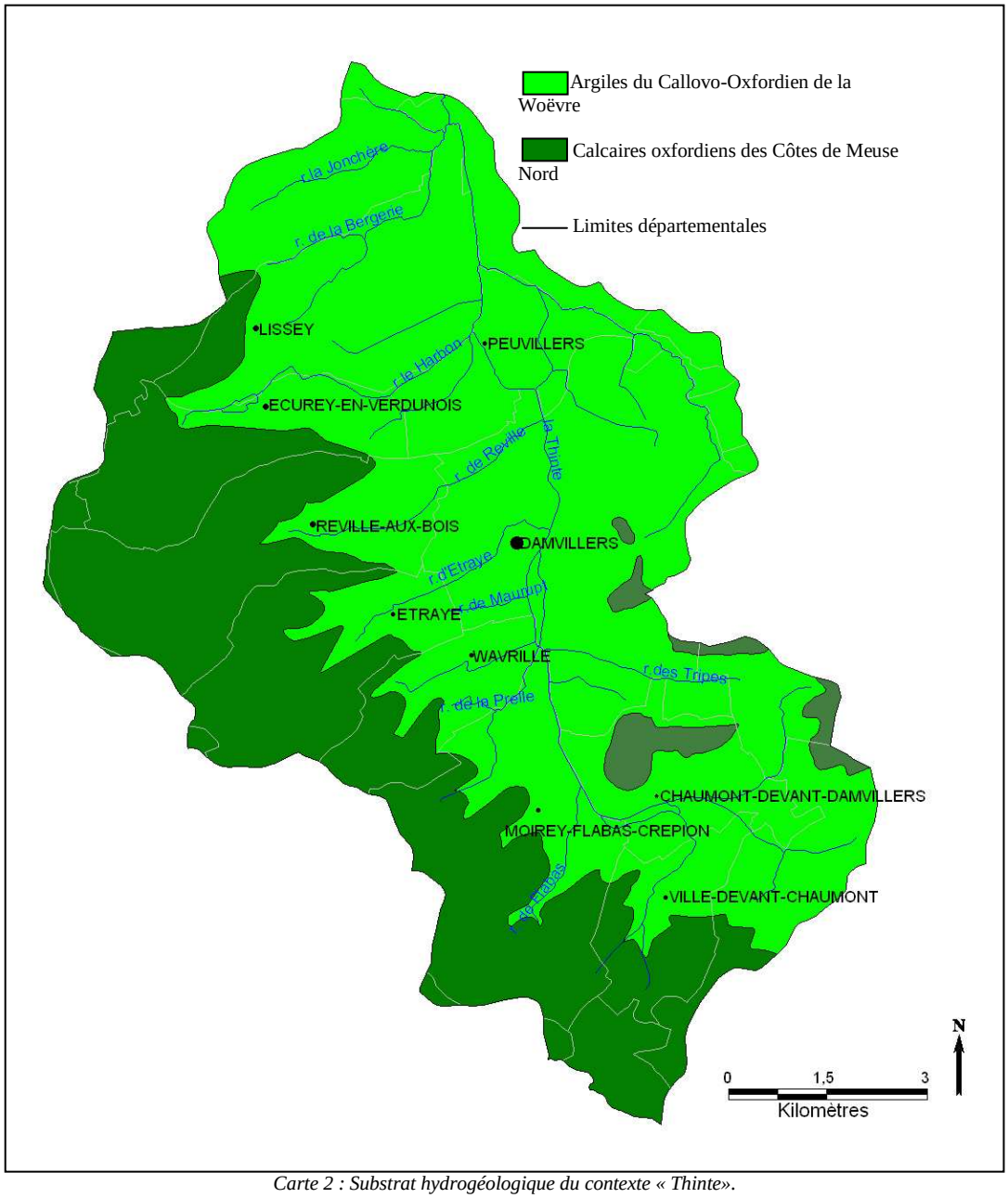

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Thinte».

2.2. Réseau hydrographique :

La Thinte est un affluent rive gauche du Loison : elle prend sa source sur la commune d'Azannes-et-Soumazannes, par environ 235 m d'altitude et rejoint le Loison après 17 Km, au niveau de Jametz.

Elle reçoit sur son parcours un nombre important d'affluents, notamment en rive gauche, en provenance des côtes de Meuse : ces derniers ont un faciès typiquement salmonicole, potentiellement favorable à la reproduction de la truite.

Les importants travaux de recalibrage effectués sur le contexte ont cependant amoindri ces potentialités et les capacités d'accueil et de recrutement sont très faibles actuellement sur le contexte.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B4540210 B4550210	la Thinte	Loison	G	16,9	3,6	2,6
	la Vau Hordel	r. Pâquis des Vaux	G	1,0	1,1	29,0
B4550860	r. de la Bergerie	r. la Jonchère	D	3,7	1,5	10,2
B4550520	r. de Réville	Thinte	G	4,6	1,8	7,0
B4540460	r. du Pâquis des Vaux	Thinte	G	4,5	0,9	10,8
B4540670	r. de Flabas	Thinte	G	2,4	2,5	14,3
B4540810	r. de la Prelle	Thinte	G	2,2	1,4	9,2
B4540730	r. de l'Eaufontaine	Thinte	D	1,3	1	18,0
B4550370	r. de Maurupt	Thinte	G	1,3	1,1	6,4
B4550742	r. de Peuvillers	Thinte	G	1,1	1,8	0,0
B4550310	r. de Wavrille	Thinte	G	2,6	2	9,7
B4540750	r. des Tripes	Thinte	D	3,1	1,1	8,4
B4550742	r. du Moulin	Thinte	/	1,5	/	0,0
B4550470	r. d'Etraye	Thinte	G	3,8	1,7	7,9
B4550380	r. de la Fausse Rivière	Thinte	G	1,5	/	0,0
B4550910	r. la Jonchère	Thinte	G	3,7	1,1	4,9
B4550770	r. le Harbon	r. de Peuvillers	G	6,1	2	12,3
	Affluents	/	/	24,5	0,9	9,3

2.2.2. Topographie :

Profil en long de la Thinte sur le contexte « Thinte » :

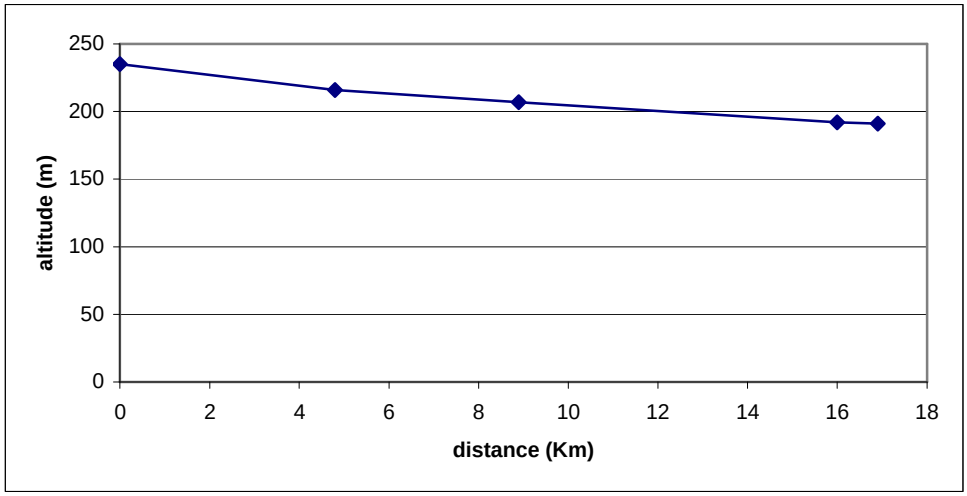

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 2,6 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Débits caractéristiques calculés sur la période 1971-1990 (DIREN Lorraine)

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km²)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
Thinte	Chaumont-Dvt-Damvillers	19	/	0,042	0,025
Thinte	Gibercy	27,2	/	0,084	0,050
Thinte	Aval r. de la Prelle	36,2	0,500	0,091	0,055
Thinte	Lissey	94	/	0,120	0,071
Thinte	Confl. Loison	104,5	1,36	0,130	0,077

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

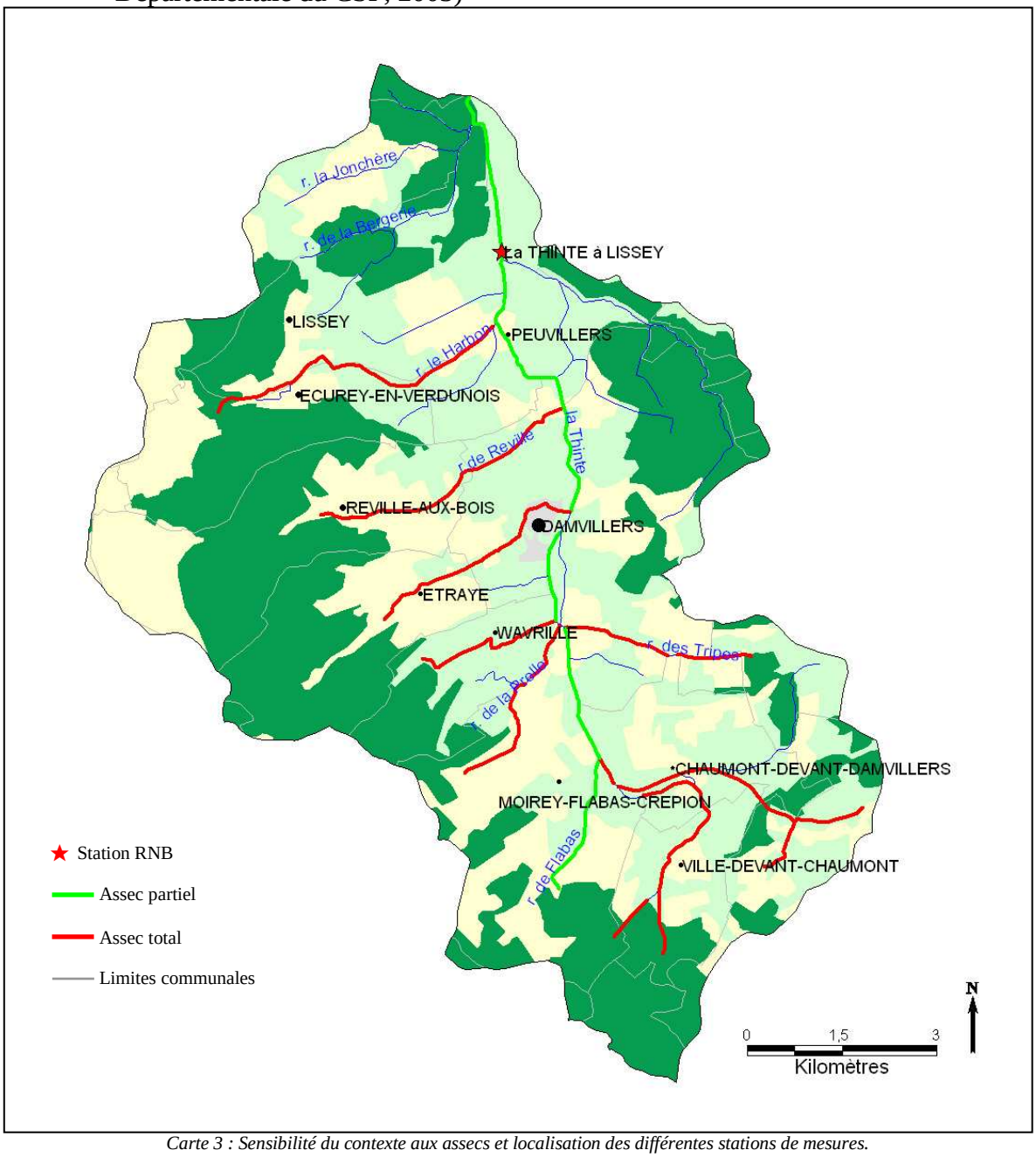

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

Les assecs observés sur le contexte sont principalement le résultat des travaux hydrauliques effectués sur les cours d'eau dans le but d'augmenter les capacités d'écoulement. Les remaniements du substrat argileux notamment peuvent être à l'origine de l'apparition de phénomènes d'infiltration dans les couches inférieures perméables alors mises à nues.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

- Réseau RHP : (dernières pêches)

Pas de station RHP sur le contexte.

- Zones de frai :

Aucune zone de frayère n'est recensée actuellement : les affluents rives gauche de la Thinte présentent toutefois de bonnes potentialités, altérées aujourd'hui par les travaux effectués.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

La station RNB de Lissey n'est plus en service depuis 1996 : à cette date elle indiquait une bonne qualité d'eau : résultat confirmé par les indices biologiques (cf. IBGN).

- Qualité biologique :
  - IBGN :

RIVIERE	COMMUNE	DIVERSITE TAXONOMIQUE	GFI	IBGN/20	DATE	ORIGINE
Thinte	Lissey	43	7	18	1996	RNB
Thinte	Lissey	44	7	18	1995	RNB
Thinte	Lissey	32	7	15	1994	RNB
Thinte	Lissey	33	5	14	1993	RNB

  - IBD :

/

  - IPR :

/

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

Aucune AAPPMA sur le contexte.

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	2ème
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDE 55 (jusqu'au 31/12/06) DDAF 55 (à partir du 01/01/07)
GESTIONNAIRES	Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55024	AZANNES-ET-SOUMAZANNES	Thinte	172
55076	BREHEVILLE	r. de la Jonchère	209
55107	CHAUMONT-DEVANT-DAMVILLERS	Thinte	35
55145	DAMVILLERS	Thinte r. des Tripes r. de Réville r. d'Etraye	703
55170	ECUREY-EN-VERDUNOIS	r. du Harbon	153
55183	ETRAYE	r. d'Etraye	57
55255	JAMETZ	Thinte	246
55297	LISSEY	Thinte r. de la Bergerie	138
55341	MOIREY-FLABAS-CREPION	Thinte r. de Flabas r. de la Prelle	115
55403	PEUVILLERS	Thinte r. du Moulin r. du Harbon	52
55428	REVILLE-AUX-BOIS	r. de Réville	134
55437	ROMAGNE-SOUS-LES-COTES	Affluent	102
55556	VILLE-DEVANT-CHAUMONT	r. du Pâquis des Vaux	62
55572	VITTARVILLE	Thinte	81
55580	WAVRILLE	r. de Wavrille r. de la Prelle	50

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
55039	BEAUMONT-EN-VERDUNOIS	0
55124	CONSENVOYE	289
55239	HAUMONT-PRES-SAMOGNEUX	0
55336	MERLES-SUR-LOISON	143
55490	SIVRY-SUR-MEUSE	348
55571	VILOSNES-HARAUMONT	214

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes de la Région de Damvillers*** : Damvillers, Bréhéville, Azannes-et-Soumazannes, Ecurey-en-Verdunois, Dombras, Merles-sur-Loison, Brandeville, Lissey, Réville-aux-Bois, Moirey-Flabas-Crépion, Romagne-sous-les-Côtes, Delut, Vittarville, Ville-devant-Chaumont, Etraye, Peuvillers, Wavrille, Rupt-sur-Othain, Chaumont-devant-Damvillers, Grémilly.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le site :

- 2 sites Natura 2000 :
  - « Forêts et zones humides du Pays de Spincourt »
  - « Marais de Chaumont-devant-Damvillers ».

- 3 ZNIEFF de type I :
  - « Côtes de Morimont, de Romagne, de Chaumont… »
  - « Marais de Chaumont »
  - « Pelouse à l'ouest d'Etraye »

- 1 ZNIEFF 2 : « Environs de Damvillers»

- 4 ENS :
    - « Forêt de Merles-sur-Loison »
    - « Côtes de Morimont, d'Horgne et alentours »
    - « Marais de Chaumont-devant-Damvillers »
    - « Pelouse du Chemin Blanc, Etraye ».

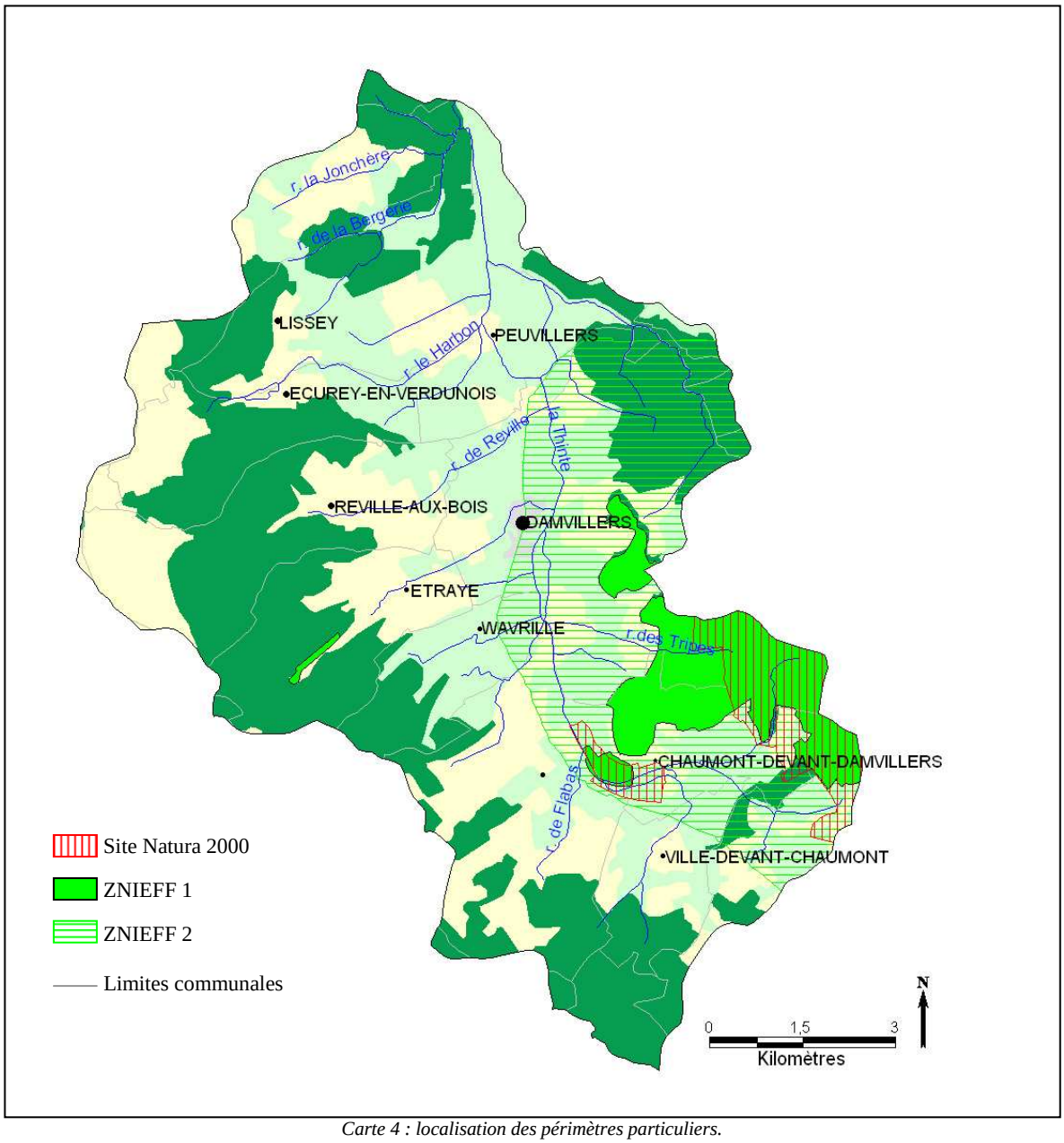

Carte 4 : localisation des périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Activités agricoles en 2000		
Superficie affectée au bassin versant (ha)		16651
SAU (ha)		9408
SAU (%)		56,5
Cheptel		
UGB	Effectifs	9611
	Nb. De têtes par ha de BV	0,6

L'agriculture est relativement bien développée sur le contexte avec plus de 55% de SAU.
La Thinte, faisant partie intégrante du bassin versant du Loison suit les mêmes évolutions que lui :

Les cultures :
Augmentation depuis 20 ans de la SAU et évolution des vocations du sol privilégiant les cultures industrielles au détriment des surfaces toujours en herbe.

L'élevage :
De manière générale, les élevages bovins et ovins notamment diminuent alors que l'élevage porcin augmente.

Les forêts :
La forêt est peu présente sur le contexte, elle occupe environ 25% de la superficie.

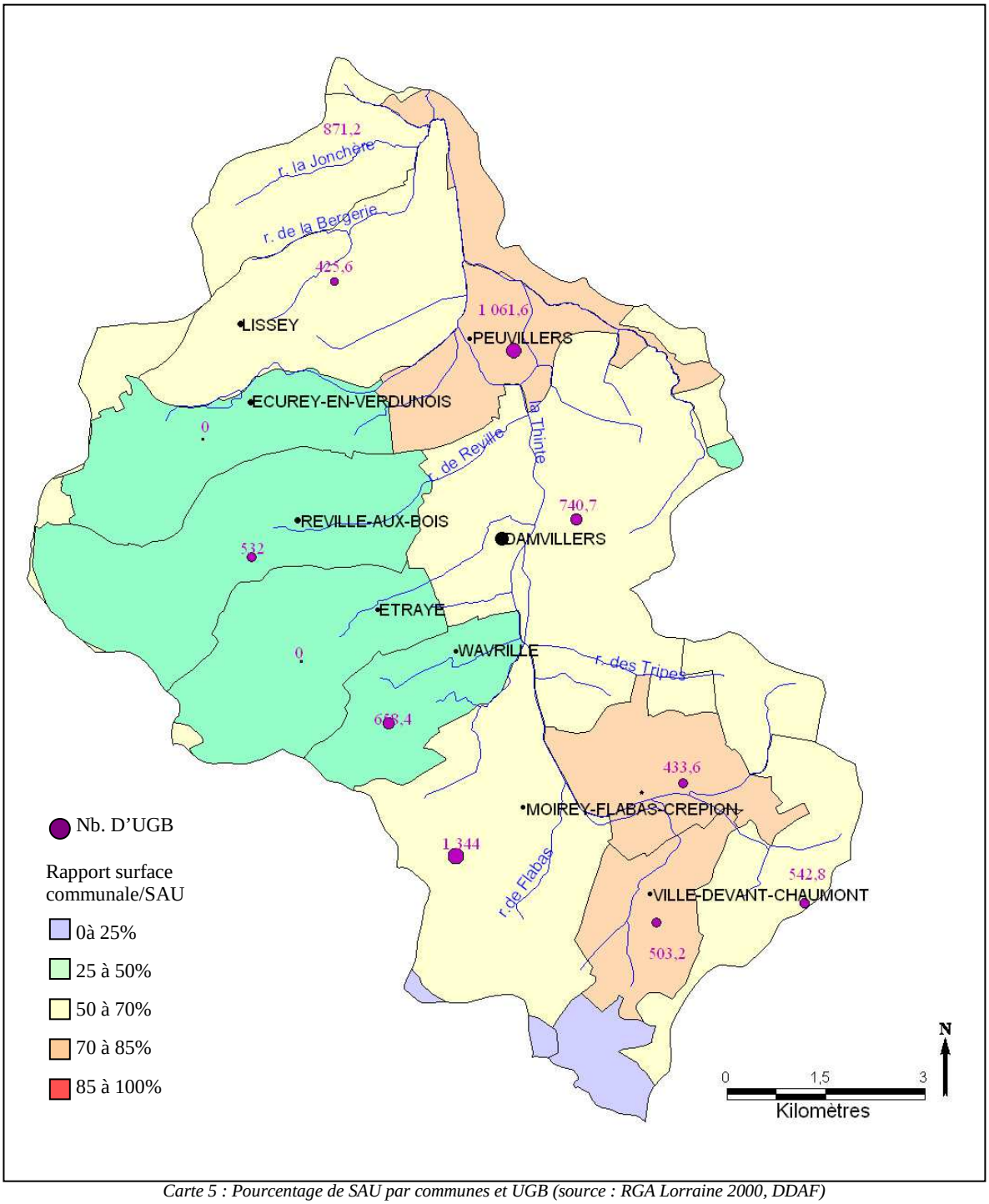

Carte 5 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Commune	Milieu récepteur	Date d'ouverture	Capacité (EQH)	Rendement				Traitement
				MES	MO	NR	MP	
Damvillers	Thinte	1982	1200	?	?	?	?	Boues activées aération prolongée

4.2.2. Rejets industriels :

Aucune activité industrielle polluante sur le contexte.

4.3. Les prélèvements :

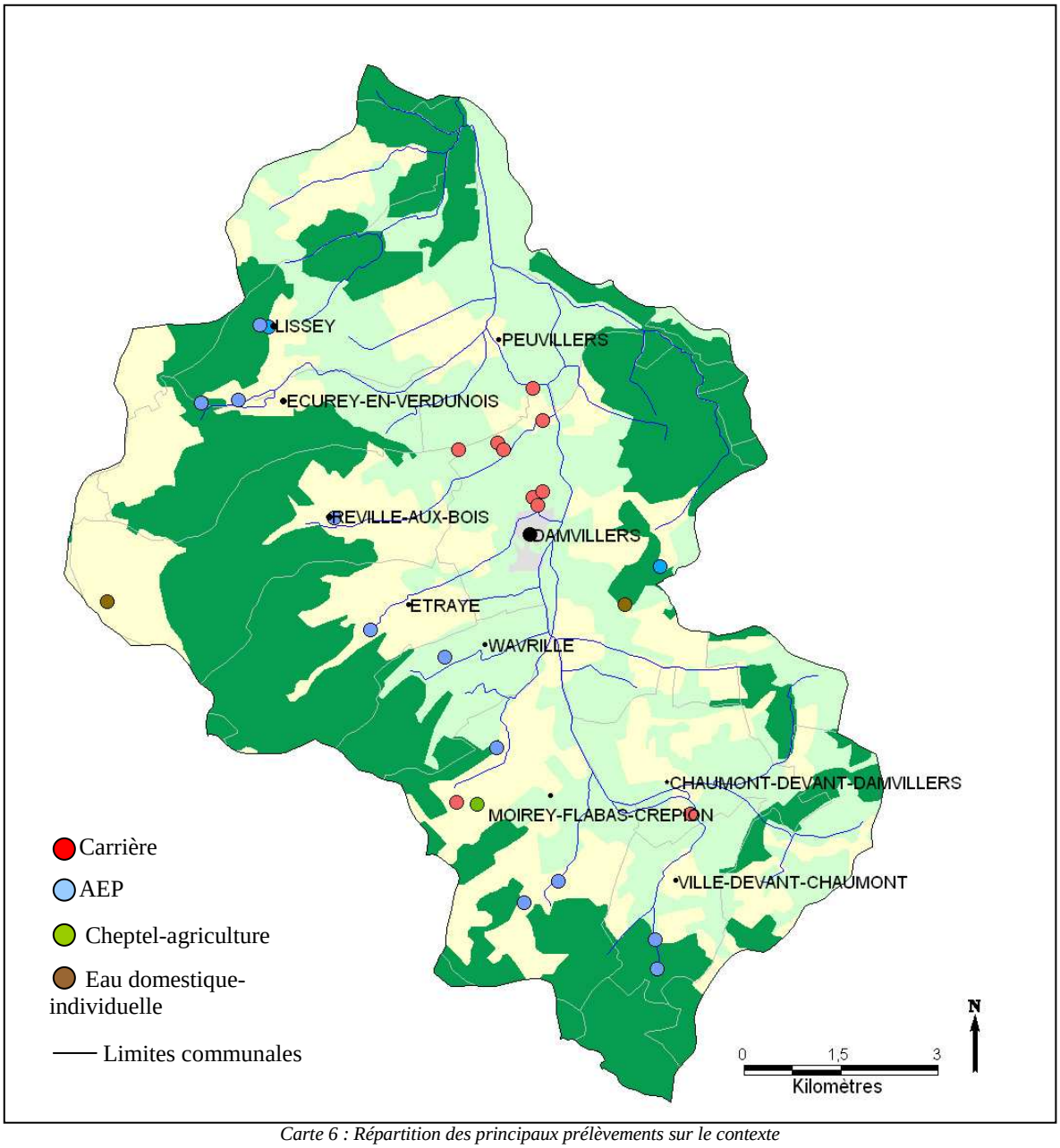

Carte 6 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

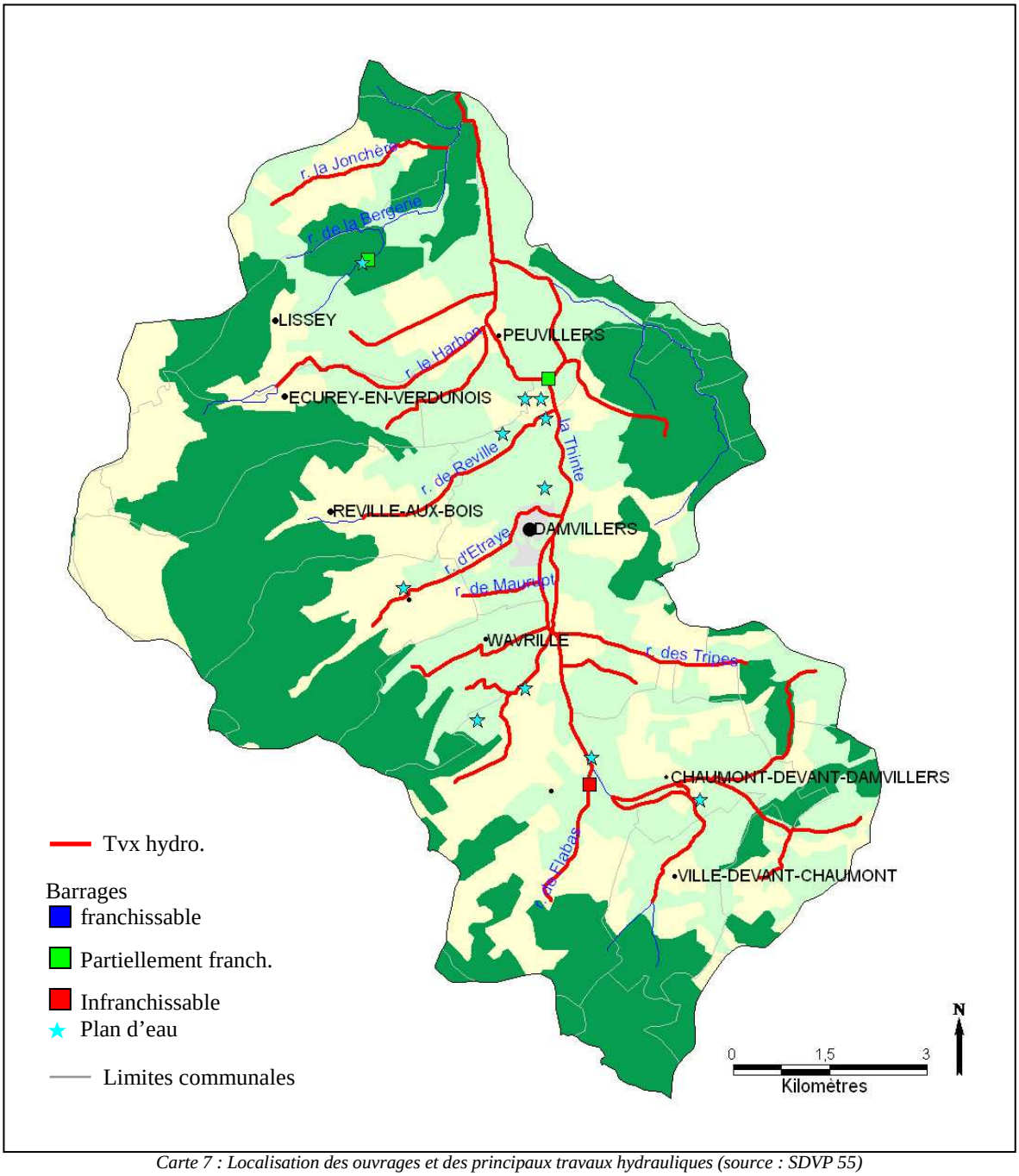

Carte 7 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Moulin de Peuvillers	Désaffecté		/	moulin	Partiellement franchissable	1	PEUVILLERS
Moulin maillot	désaffecté		/	seuil+vannage	Infranchissable	2	MOIREY-FLABAS-CREPION

Nature des principaux travaux effectués :
- recalibrage, reprofilage intégral de l'ensemble du cours de la Thinte vers 1966 puis de l'ensemble des affluents.

4.6. Extraction de granulats :

Anciennes extractions en lit majeur dans le secteur de Damvillers-Peuvillers.

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
CHAD01	Etang du Château de la Place Etang de Mouru	1	Eau libre	Source, eaux de ruissellement	r. du Moulin, drain	Chaumont devant Damville
CHAD02	Etang d'Aufrauchamp	8		La Thinte	La Thinte	Chaumont devant Damville
CREP01	Etang de Chevimpre	0.9	Pisciculture	r. de la Prelle	r. de la Prelle	Moirey Flabas Crepion
CREP02	Etang de Ramonval	3		Source	Fossé, eaux de surface et de fond	Moirey Flabas Crepion
DAMV01	Ballastière des Grèves 2	4.43	Ballastière			Damvillers
DAMV02	Ballastière des Gaillettes	2	Ballastière - eau close	Source, eaux de ruissellement	Fossé, eaux de surface	Damvillers
DAMV04	Ballastière des Grèves 1	4.5	Ballastière - eau close	Infiltration	Infiltration	Damvillers
DAMV03	Ballastière de Marchat Mico	9	Ballastière - eau close	Infiltration	Infiltration	Damvillers
ETWA01	Etang sous la Ville	1.56		Source	r. de Wavrille	Etraye/Wavrille
LISS01	Etang de la Reine	3	Eau libre	Source	Fossé, eaux de surface	Lissey
PEUV01	Etang de la Petite Fin	2	Ballastière - eau close	Infiltration	Infiltration	Peuvillers

Contexte Braconrupt – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5541-SP+
Zone hydrographique	B456
Masse d'eau	FR_RB_B45
Typologie	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Limite amont	Sources
Limite aval	Confluence Loison
Cours d'eau	r. de Braconrupt
Type de contexte	Salmonicole perturbé +
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3111E

Le contexte « Braconrupt » se situe au nord du département de la Meuse, dans la plaine de la Woëvre.

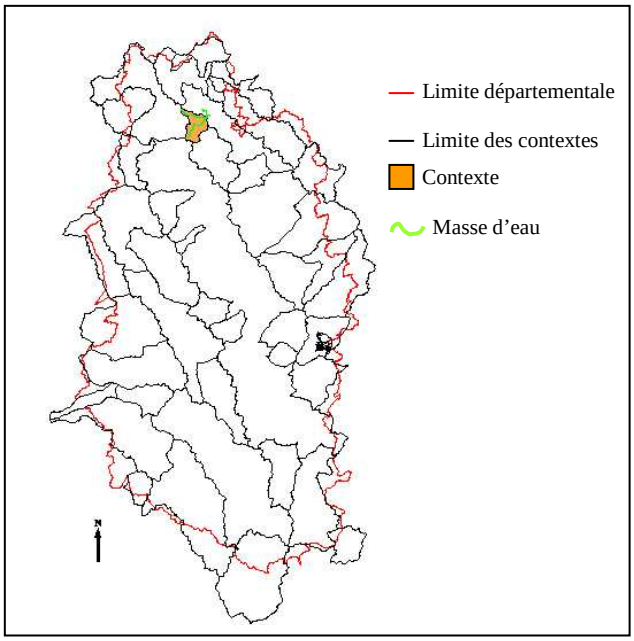

Carte 1 : Localisation du contexte « Braconrupt» dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

L'ensemble du réseau hydrographique du contexte s'écoule sur un substrat argileux, sauf à l'extrême aval où, au niveau de la confluence avec le Loison, les cours d'eau rencontrent les calcaires des côtes de Moselle Nord. Cette assise globalement imperméable limite les phénomènes d'infiltration.

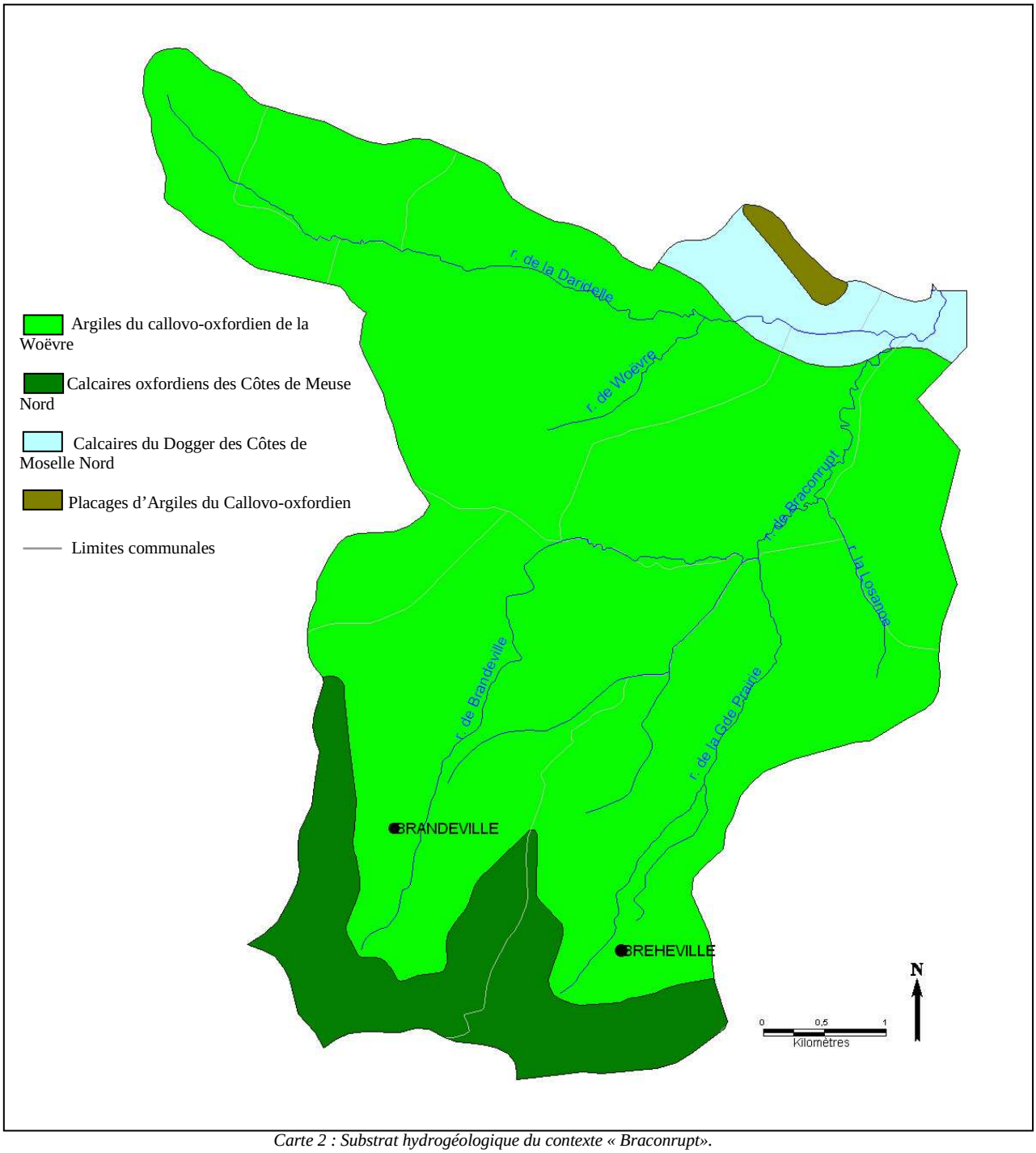

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Braconrupt».

2.2. Réseau hydrographique :

Le contexte « Braconrupt », bien que relativement petit (environ 37 km²), possède un réseau hydrographique assez développé, qui représente plus de 30 km de cours d'eau.

Le ruisseau de Braconrupt, également nommé ruisseau de Brandeville dans sa partie amont, prend sa source dans les côtes de Meuse par 270 m d'altitude et s'écoule vers le nord-est pour rejoindre le Loison après un parcours d'une dizaine de kilomètres.

Quatre affluents, de deuxième catégorie également, viennent gonfler son cours : le ruisseau de la Grande Prairie, le ruisseau de Losanoe, le ruisseau de la Daridelle et un affluent sans nom.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B4560360	r. le Braconrupt (= de Brandeville)	Loison	G	10,2	2,5	8,1
B4560540	r. de la Daridelle (= des Gouttières)	Braconrupt	G	7,2	2,2	7,1
B4560600	r. de Woëvre	Daridelle	D	1,8	2	6,1
B4560520	r. la Losanoe	Braconrupt	D	1,7	1,5	5,3
B4560460	r. la Grande Prairie	Braconrupt	D	4,4	1,5	19,8
B456-	Affluent 1	Gde Prairie	D	1,4	0,8	10,7
B4560450	Affluent 2	Braconrupt	D	2,6	1	8,5
B456-	Affluent 3	Affluent 2	G	2,1	0,8	8,1

2.2.2. Topographie :

Profil en long du Braconrupt sur le contexte « Braconrupt » :

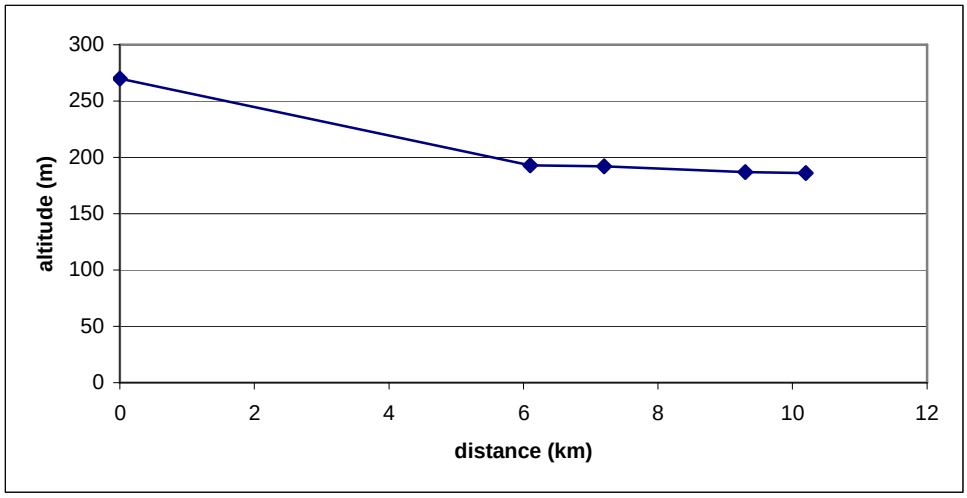

Pente naturelle moyenne : 8,1‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Pas de station de mesure sur le contexte.

Débits caractéristiques calculés sur la période 1971-1990 (DIREN Lorraine)

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km^2)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
Braconrupt	Brandeville	3,4	/	0,016	0,009
Braconrupt	Aval r. de la Grandes Prairie	16,7	0,185	0,028	0,015
Braconrupt	Confl. Loison	31	0,350	0,029	0,016

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

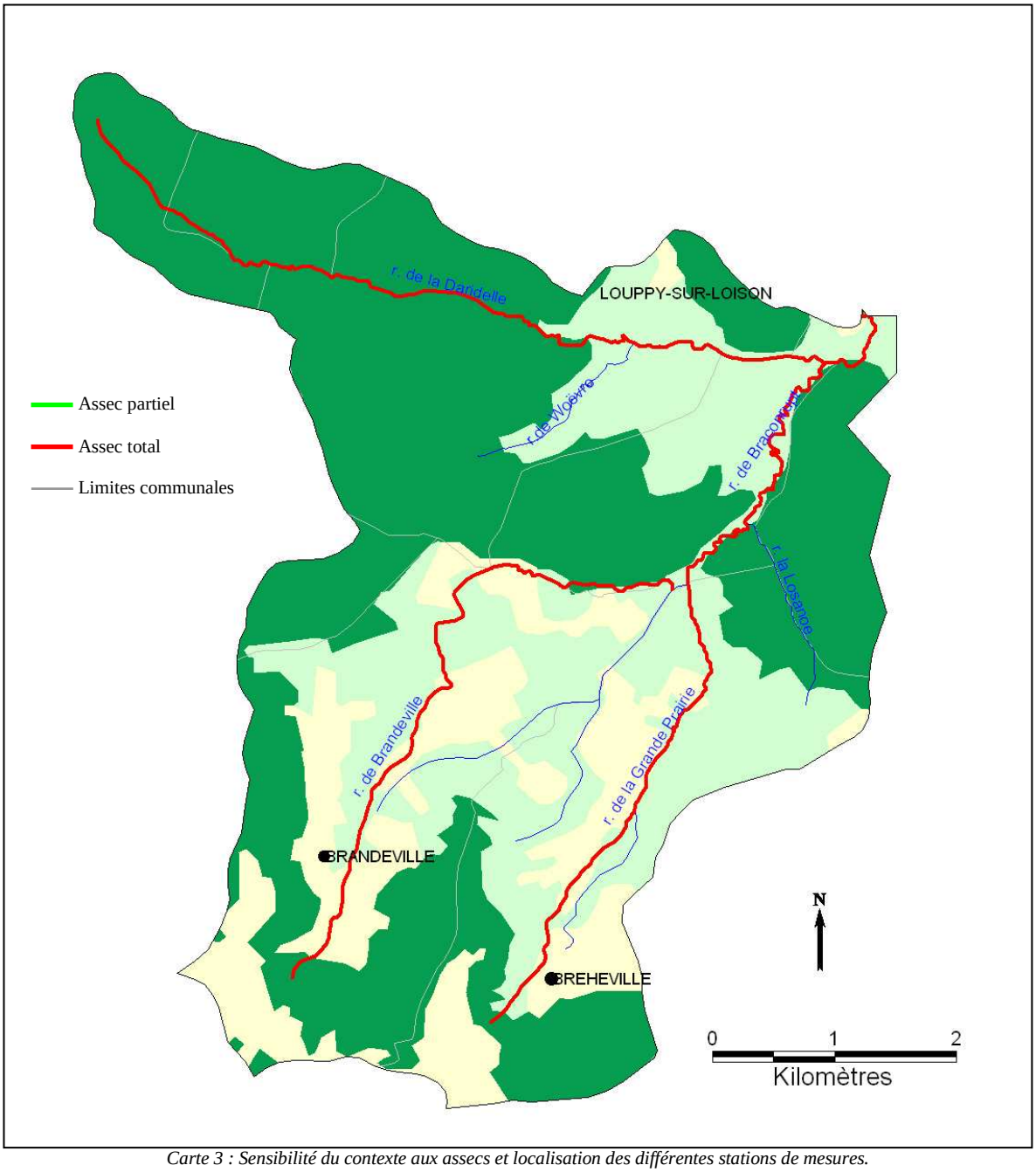

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

Les assecs importants rencontrés sur le contexte ont une origine anthropique : les travaux réalisés sur les cours d'eau ont modifié les conditions d'écoulement initiales.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

Pas de station RHP sur le contexte.

- Zones de frai :

Aucune zone de frai n'est connue sur ce contexte.

2.2.5. Qualité de l'eau :

- Qualité physico-chimique :

Aucune station de mesure sur le contexte.
Cependant, les rejets domestiques de Bréhéville et Brandeville, ainsi que les rejets d'élevage et le piétinement du bétail sont responsables de phénomènes de colmatage et d'eutrophisation sur ce contexte sensible de part ses dimensions réduites.

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

Aucune AAPPMA ne possède de lots sur le contexte.

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	2ème catégorie
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDE 55 (jusqu'au 31/12/06) DDAF 55 (à partir du 01/01/07)
GESTIONNAIRES	Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55071	BRANDEVILLE	r. de Brandeville	145
55076	BREHEVILLE	r. de la Gde Prairie r. la Losanoe	209
55255	JAMETZ	r. Braconrupt r. la Losanoe	246
55262	JUVIGNY-SUR-LOISON	r. la Daridelle	255
55306	LOUPPY-SUR-LOISON	r. la Daridelle r. de Woëvre	122
55364	MOUZAY	r. la Daridelle	775
55425	REMOIVILLE	Braconrupt Daridelle	156

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
55365	MURVAUX	147

Structures intercommunales :

- Communauté de communes de la région de Damvillers* : Damvillers, Bréhéville, Azannes-et-Soumazannes, Ecurey-en-Verdunois, Dombras, Merles-sur-Loison, Brandeville, Lissey, Réville-aux-Bois, Moirey-Flabas-Crépion, Romagne-sous-les-Côtes, Delut, Vittarville, Ville-devant-Chaumont, Etraye, Peuvillers, Wavrille, Rupt-sur-Othain, Chaumont-devant-Damvillers, Gremilly.

- Communauté de communes du Pays de Montmédy* : Montmédy, Marville, Ecouviez, Thonne-le-Thil, Juvigny-sur-Loison, Chauvency-le-Château, Jametz, Villécloye, Chauvency-St-Hubert, Verneuil-Grand, Thonne-la-Long, Breux, Thonne-les-Prés, Quincy-Landzécourt, Remoiville, Velosnes, Thonnelle, Iré-le-Sec, Louppy-sur-Loison, Avioth, Bazeilles-sur-Othain, Vigneul-sous-Montmédy, Han-lès-Juvigny, Verneuil-Petit, Flassigny.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le contexte :
- 1 ZNIEFF de type 1 : « Deux Vallons en forêts de Woëvre »
- 1 Espace Naturel Sensible : « Deux Vallons en forêt de Woëvre »

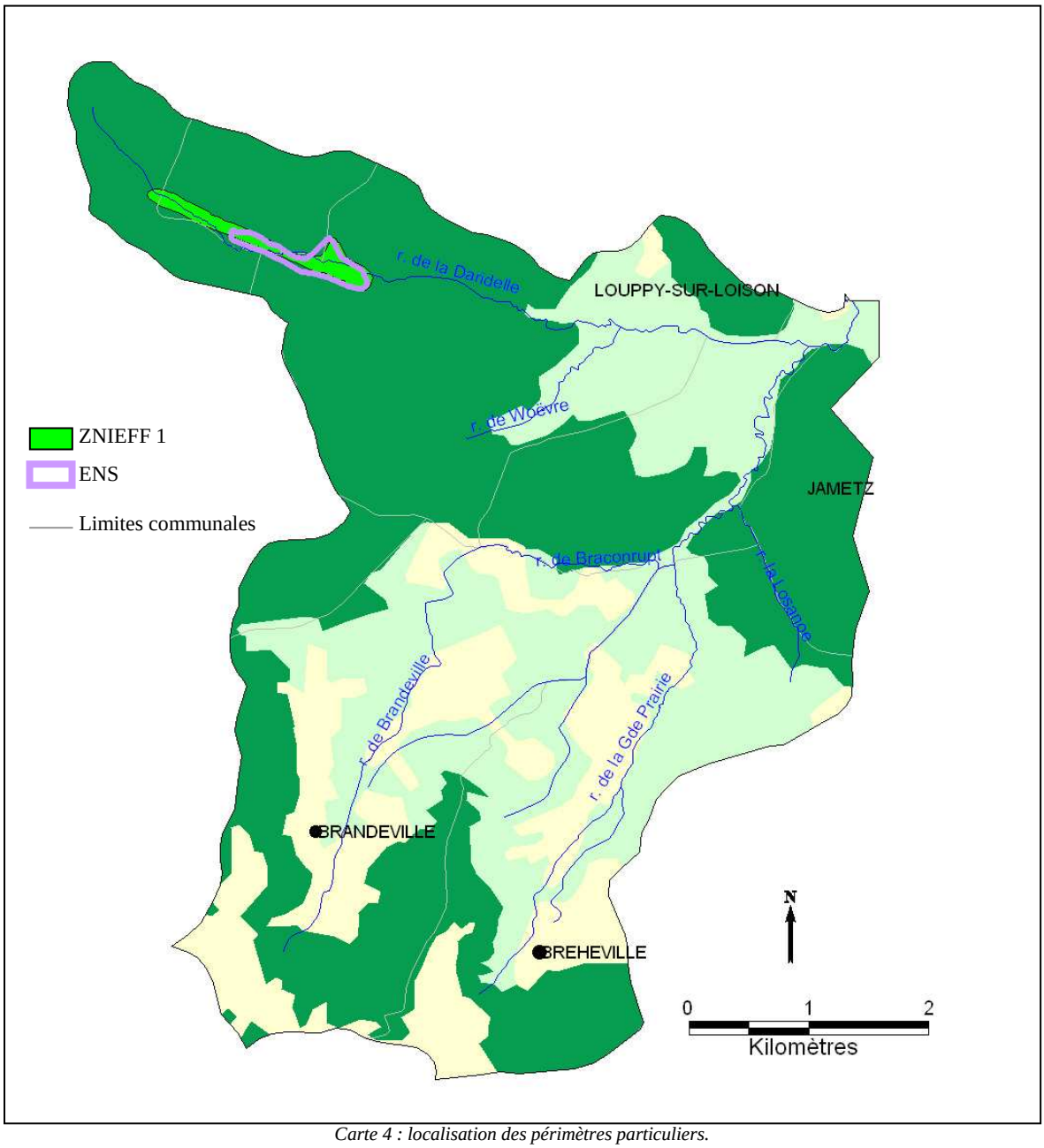

Carte 4 : localisation des périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

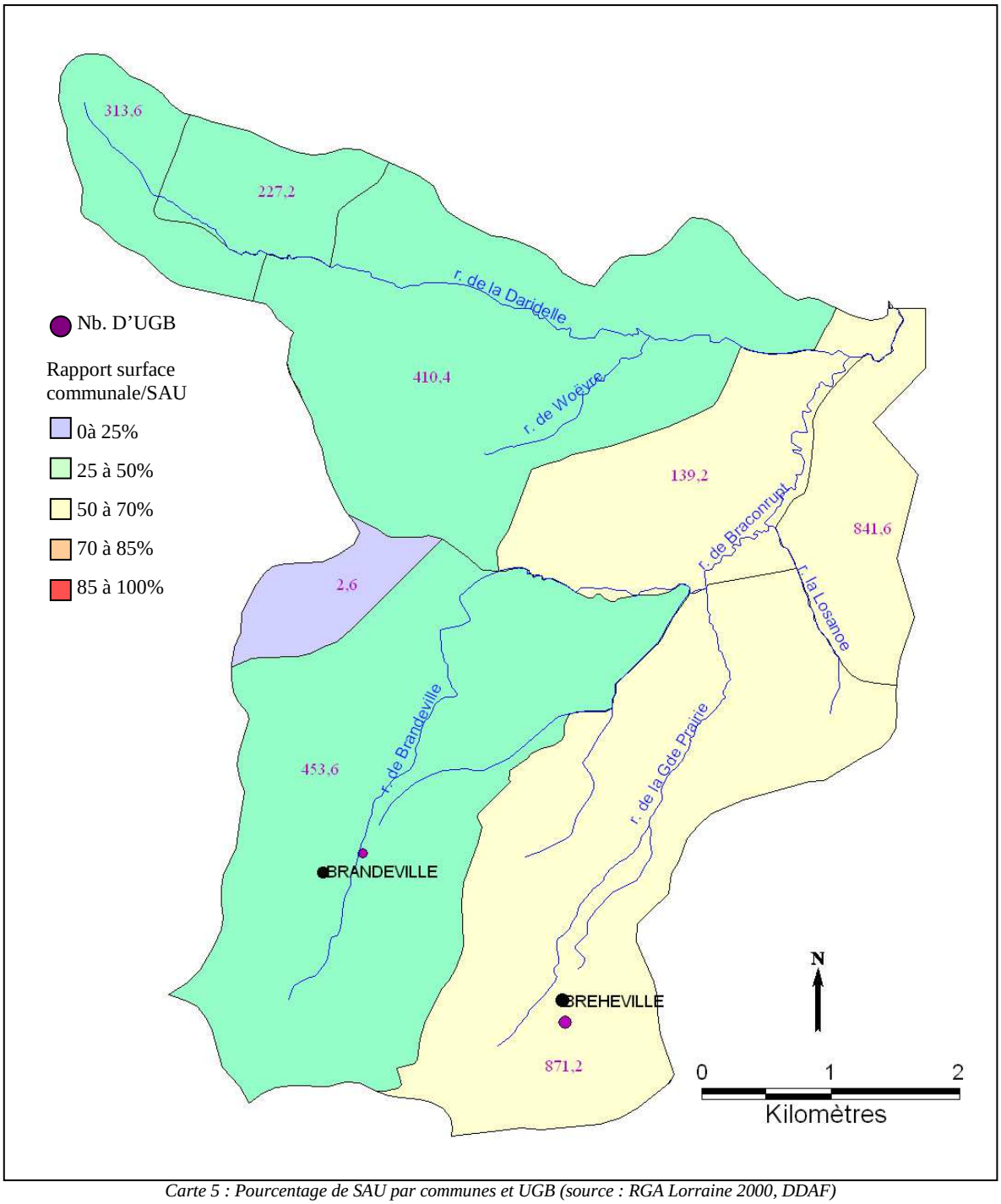

Carte 5 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

Activités agricoles en 2000*		
Superficie affectée au bassin versant (ha)		9026
SAU (ha)		4558
SAU (%)		50,5
Cheptel		
UGB	Effectifs	2188
	Nb. De têtes par ha de BV	0,2

La SAU est, sur ce petit contexte, relativement faible par rapport à l'ensemble du bassin versant du Loison (proche de 60%).
L'élevage domine sur les cultures et la forêt, bien présente, recouvre près de 40 % du contexte.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'épuration collective sur le contexte « Braconrupt ».

4.2.2. Rejets industriels :

Aucune industrie polluante sur le contexte « Braconrupt ».

4.3. Les prélèvements :

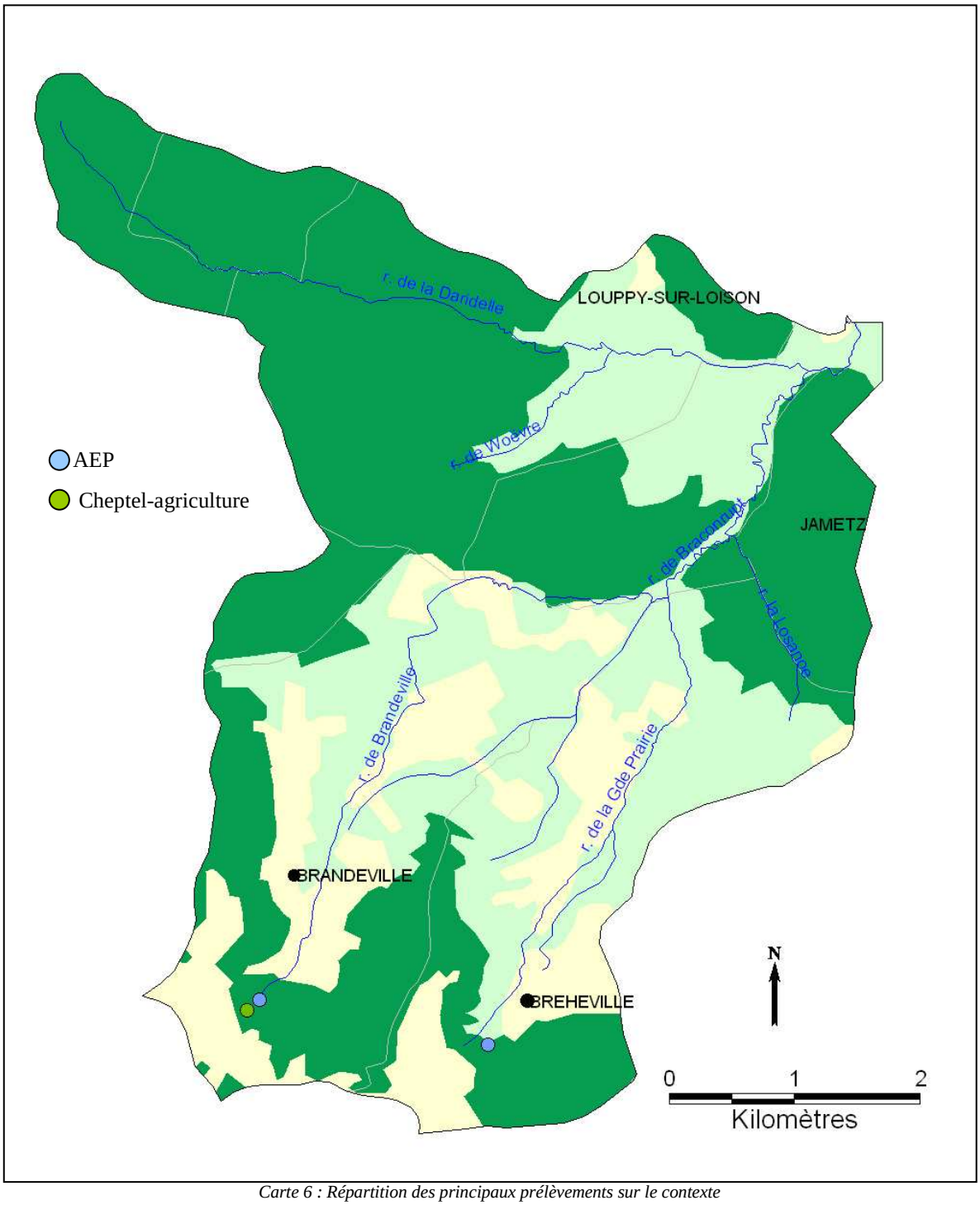

Carte 6 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

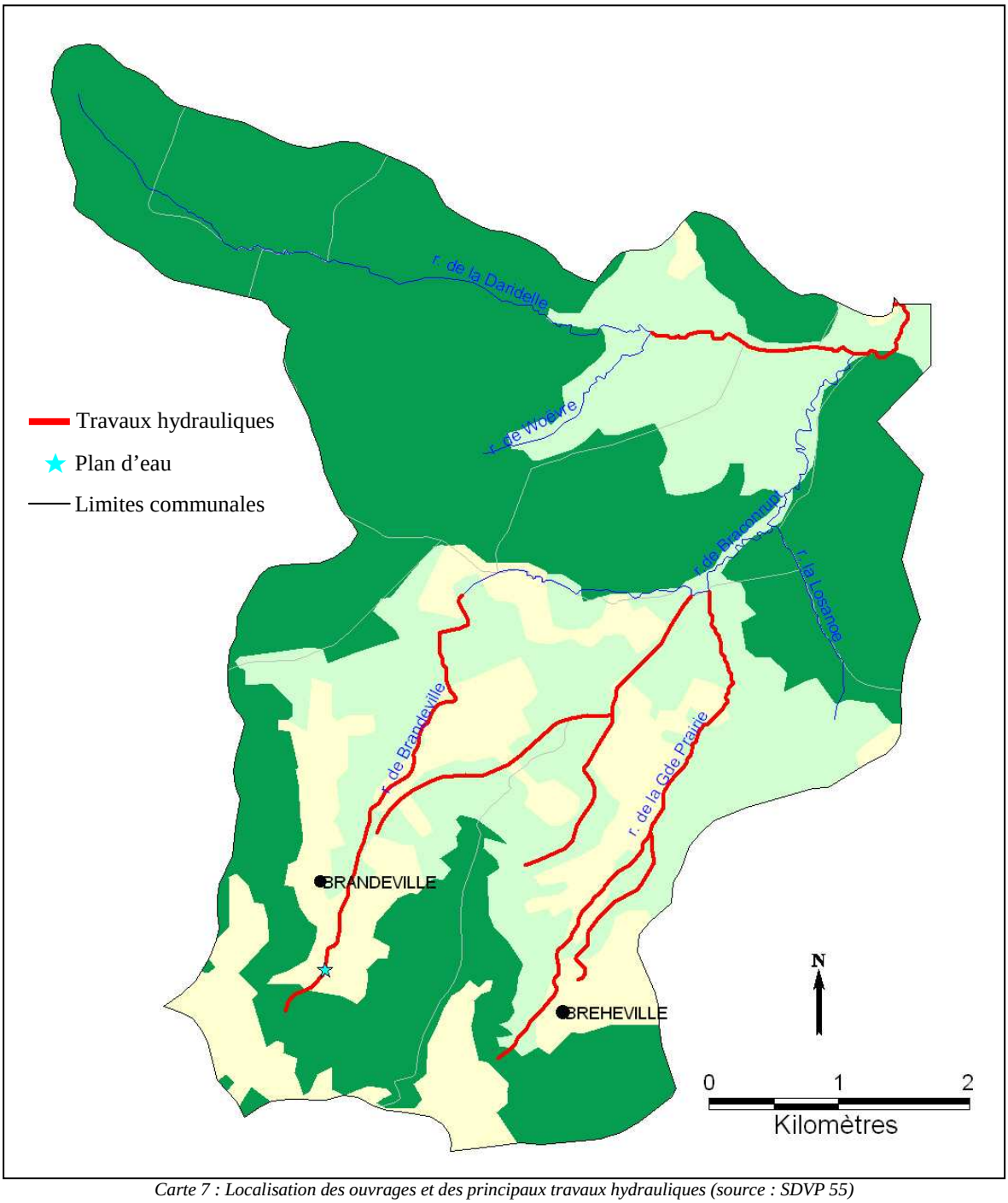

Carte 7 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

Le contexte « Braconrupt » ne possède aucun ouvrage et seulement un plan d'eau. Par contre, l'ensemble du réseau hydrographique a subit des travaux hydrauliques : recalibrage, reprofilage, notamment dans le cadre du remembrement.

4.6. Extraction de granulats : /

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
BRAN01	Etang des Petits Patis	1.02		Source et drainage	r. de Brandeville	Brandeville

Contexte Chabot – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5542-SP-
Zone hydrographique	B440
Masse d'eau	FR_RB_B44
Typologie	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Limite amont	Source
Limite aval	Confl. Chiers
Cours d'eau	Chabot
Type de contexte	Salmonicole perturbé-
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3211O 3110E

Le contexte Chabot est un minuscule contexte situé au nord du département, en rive gauche de la Chiers.

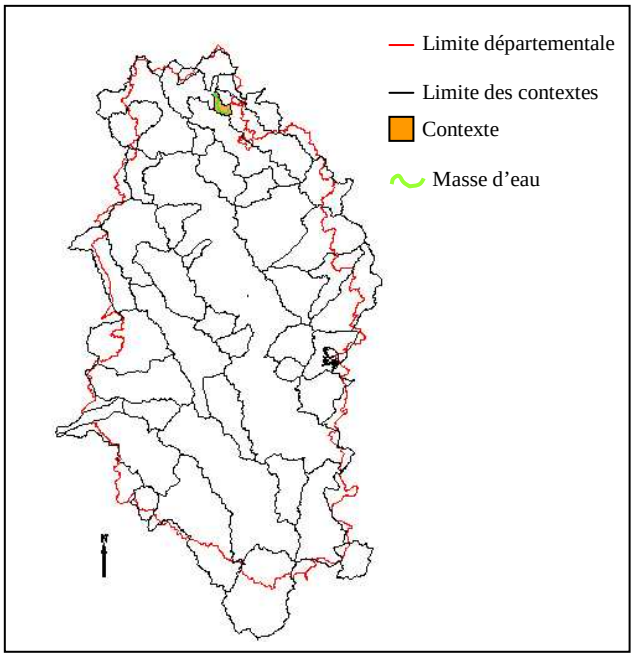

Carte 1 : Localisation du contexte « Chabot » dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

L'ensemble du cours du Chabot s'écoule sur les calcaires des Côtes de Moselle. A l'extrême aval, le ruisseau rencontre les alluvions de la Chiers, au niveau de la confluence.

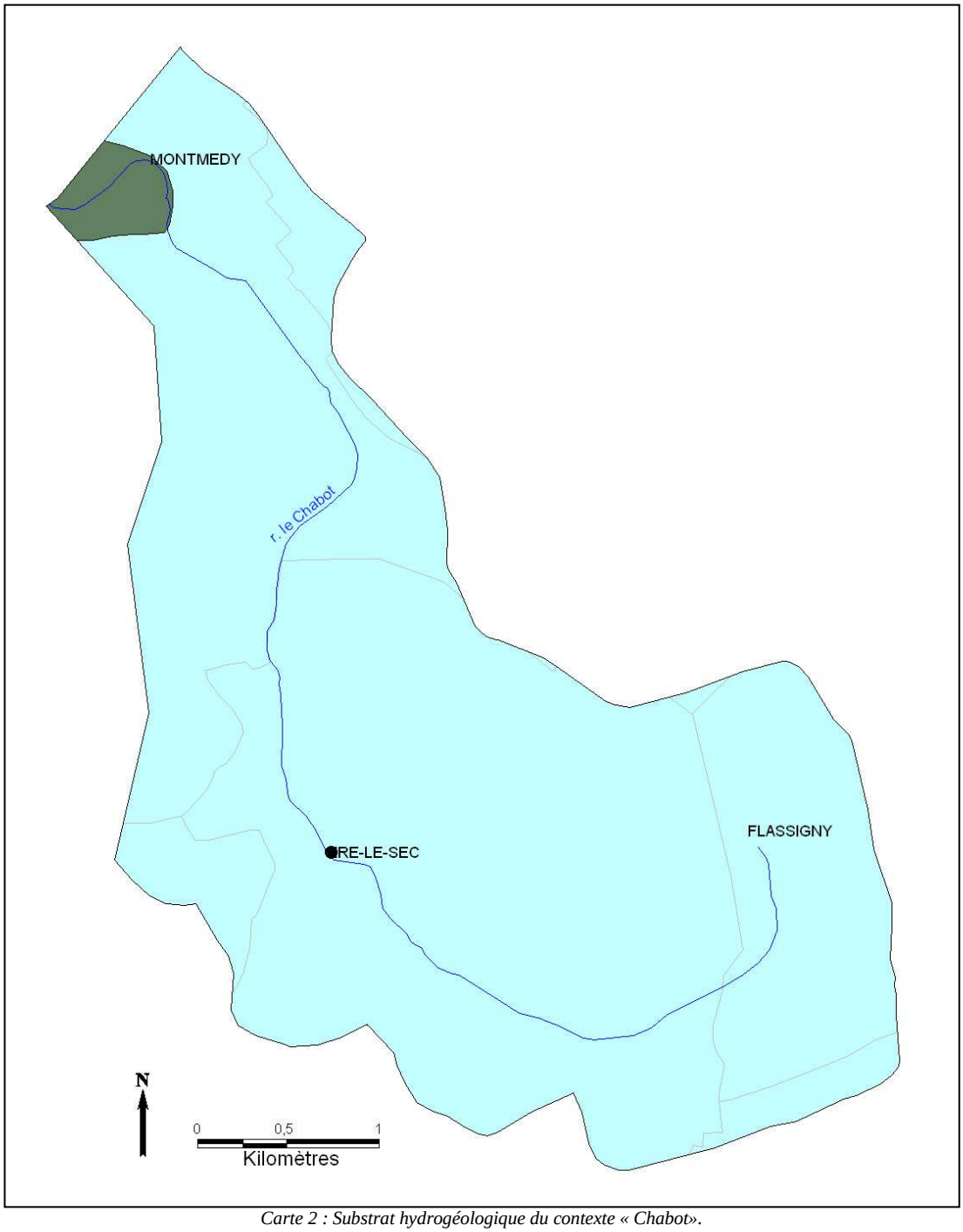

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Chabot».

2.2. Réseau hydrographique :

Le Chabot est un affluent rive gauche de la Chiers. Il prend sa source sur la commune de Flassigny par environ 300 m d'altitude et s'écoule ensuite vers le nord-ouest sur 9 Km pour se jeter dans la Chiers au niveau de Montmédy. Le Chabot est un ruisseau de première catégorie piscicole et ne possède aucun affluent.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B4400400	Le Chabot	Chiers	G	8,9	3,6	13,3

2.2.2. Topographie :

Profil en long du Chabot sur le contexte « Chabot » :

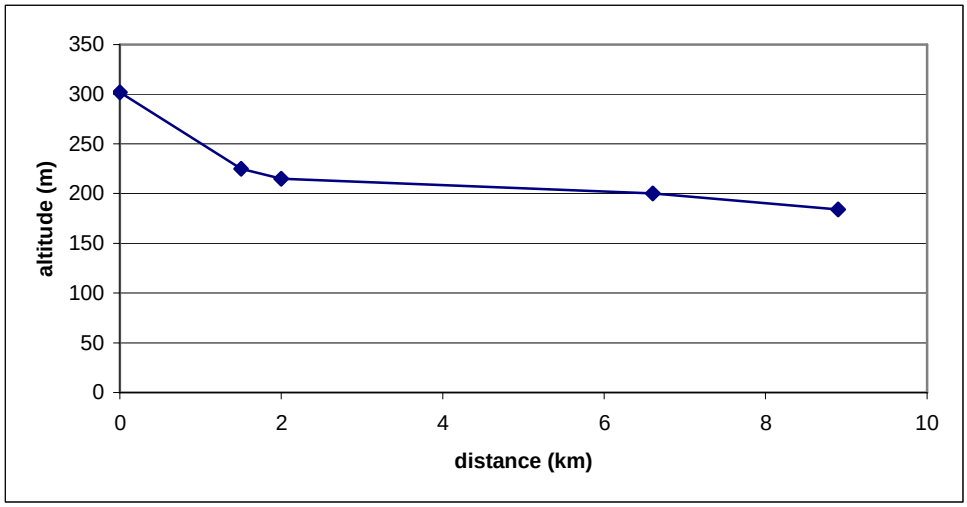

<u>Pente naturelle moyenne</u> : 13,3‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

Pas de station de mesure sur le contexte.

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

Pas d'assecs importants sur le contexte.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :

Pas de station RHP sur le contexte.

- Zones de frai :

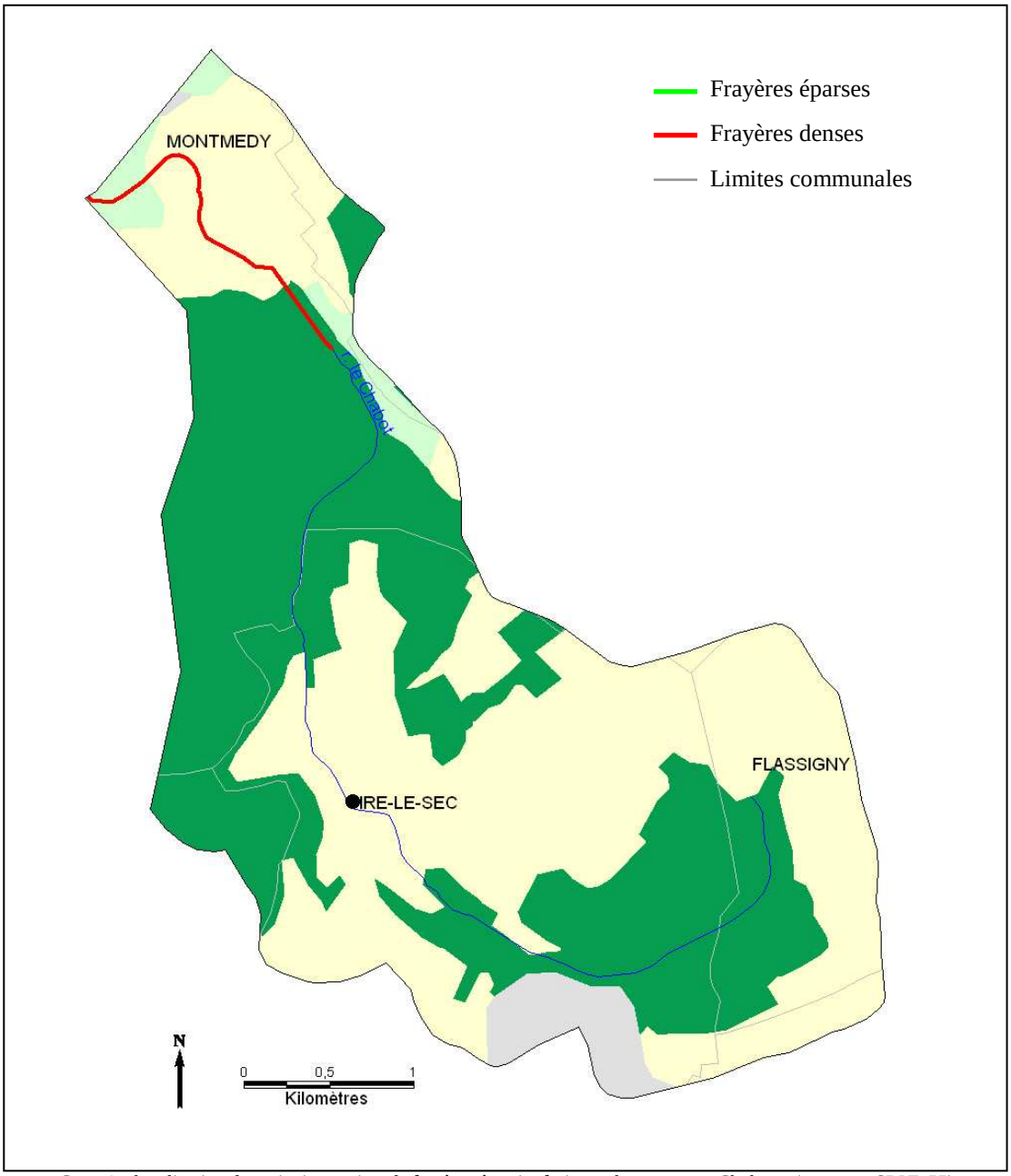

Carte 3 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Chabot » (sources : SDVP 55)

Remarque : On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

2.2.5. Qualité de l'eau :

Aucune station de mesure

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

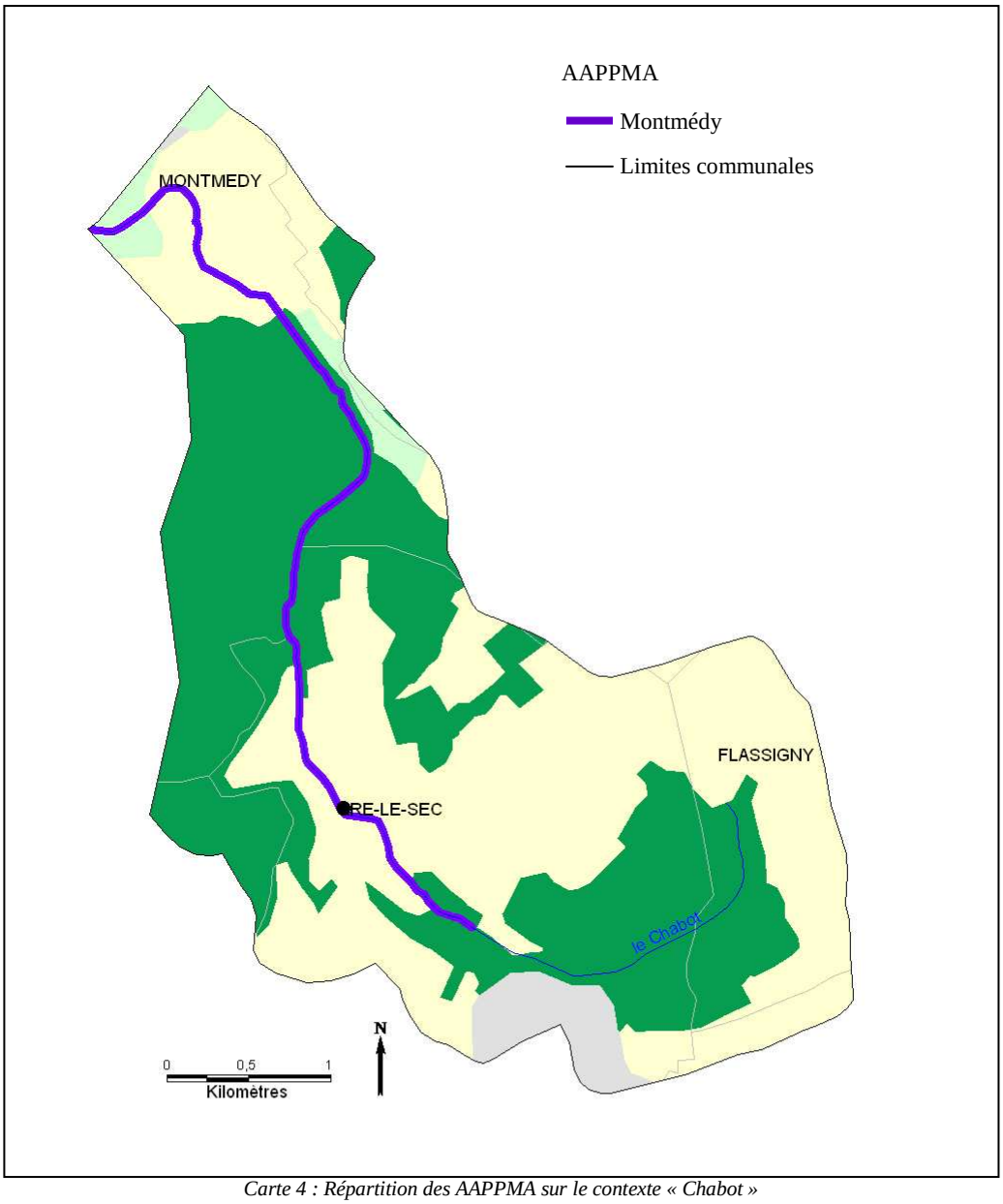

Carte 4 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Chabot »

AAPPMA de Montmédy

Cours d'eau : l'Othain

Autres lots : la Chiers, le Loison, le Chabot

Effectifs de pêcheurs : 300

Empoissonnement :
2000 alevins,1000 truitelles 6/10
300 kg fario

Origine des poissons déversés :
Pisciculture du Vaucheron

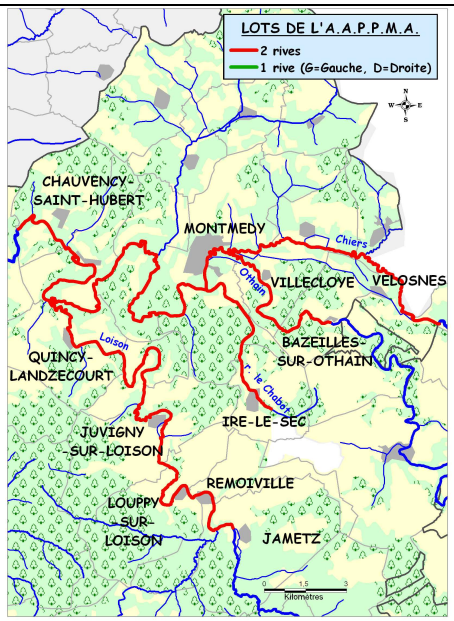

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDE 55 (jusqu'au 31/12/06) DDAF 55 (à partir du 01/01/07)
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Montmédy Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Structures intercommunales :

- Communauté de communes du Pays de Montmédy* : Montmédy, Marville, Ecouviez, Thonne-le-Thil, Juvigny-sur-Loison, Chauvency-le-Château, Jametz, Villécloye, Chauvency-St-Hubert, Verneuil-Grand, Thonne-la-Long, Breux, Thonne-les-Prés, Quincy-Landzécourt, Remoiville, Velosnes, Thonnelle, Iré-le-Sec, Louppy-sur-Loison, Avioth, Bazeilles-sur-Othain, Vigneul-sous-Montmédy, Han-lès-Juvigny, Verneuil-Petit, Flassigny.
(communes du contexte)
* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55188	FLASSIGNY	Chabot	46
55252	IRE-LE-SEC	Chabot	132
55351	MONTMEDY	Chabot	2344

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
55034	BAZEILLES-SUR-OTHAIN	92
55262	JUVIGNY-SUR-LOISON	255
55324	MARVILLE	541
55554	VILLECLOYE	230

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le contexte :

- 1 ZNIEFF de type 2 : « Pays de Montmédy »,
- 1 ZICO : « Vallée de la Meuse »,
- 1 Site Classé : « Chêne de l'Attaque » (Montmédy)

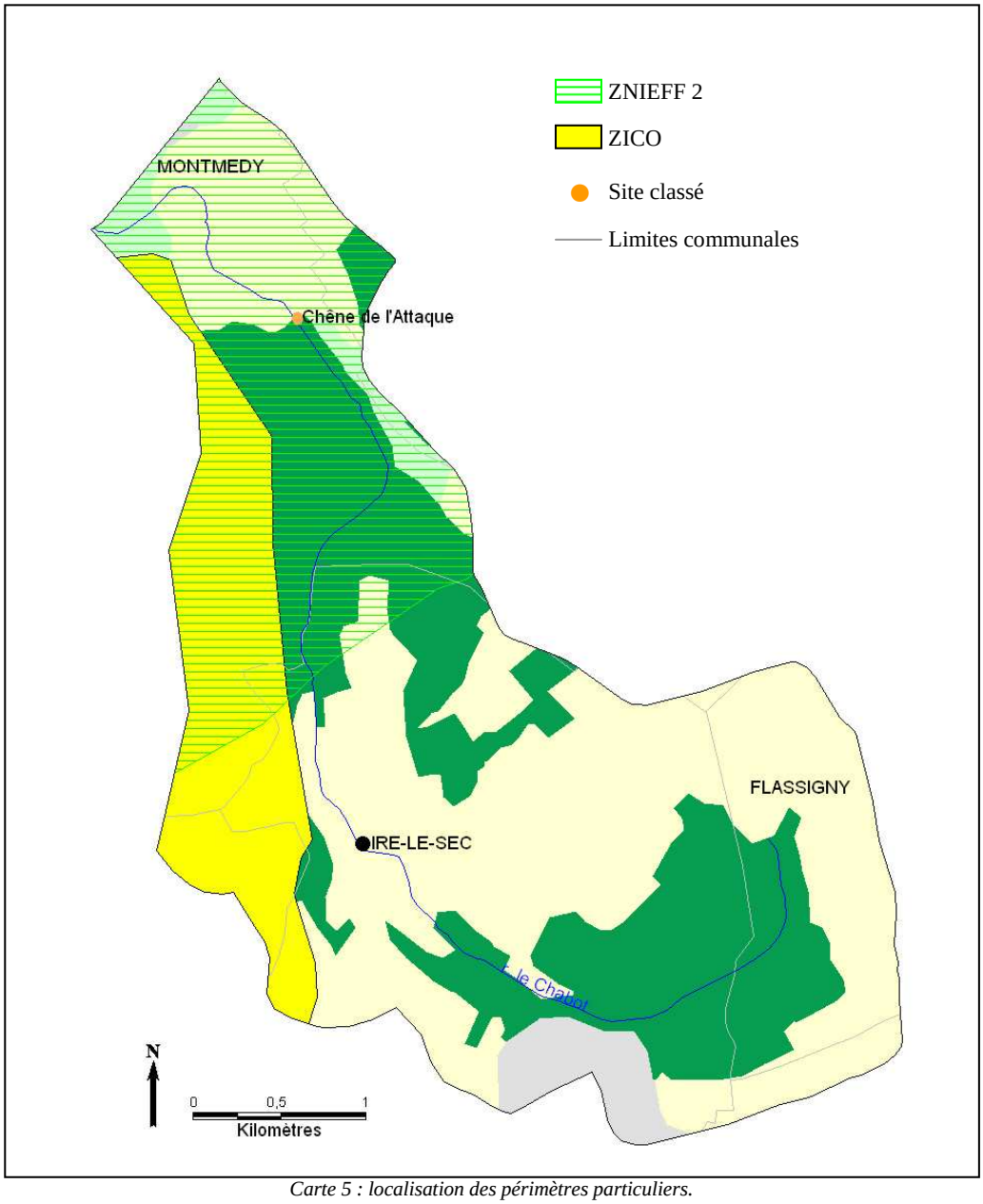

Carte 5 : localisation des périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Activités agricoles en 2000		
Superficie affectée au bassin versant (ha)		3846
SAU (ha)		2115
SAU (%)		55
Cheptel		
UGB	Effectifs	1237
	Nb. De têtes par ha de BV	0,3

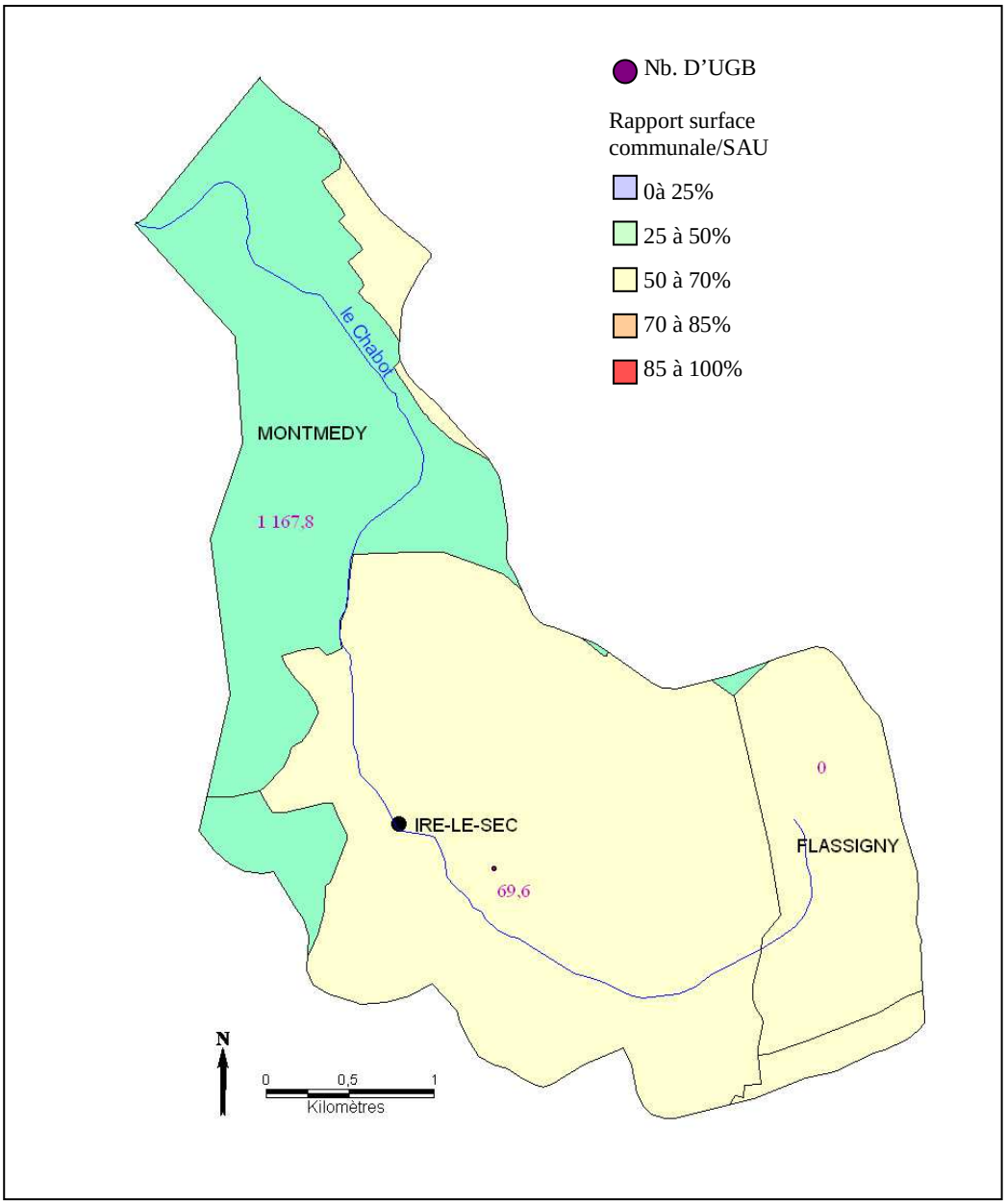

Carte 6 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

Le contexte « Chabot » suit les mêmes grandes évolutions que l'ensemble du bassin versant de la Chiers : depuis une vingtaine d'années, la SAU évolue peu et reste importante, mais les cultures industrielles se développent au détriment des surfaces toujours en herbes.

Concernant l'élevage, globalement, les porcins augmentent alors que les ovins diminuent et que les bovins restent quasiment constants.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'épuration collective sur le contexte « Chabot ».

4.2.2. Rejets industriels :

Aucune industrie polluante sur le contexte « Chabot ».

4.3. Les prélèvements :

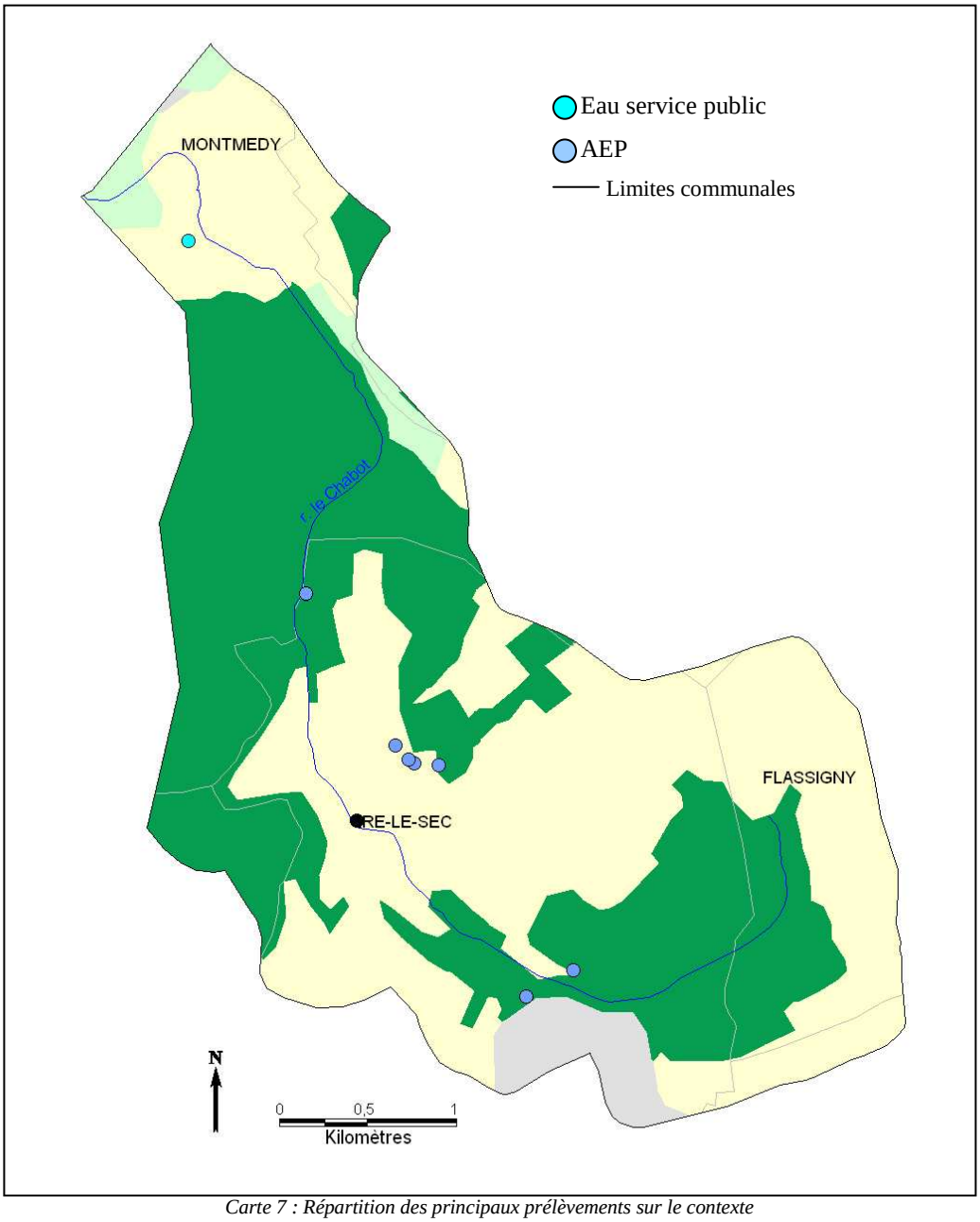

Carte 7 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

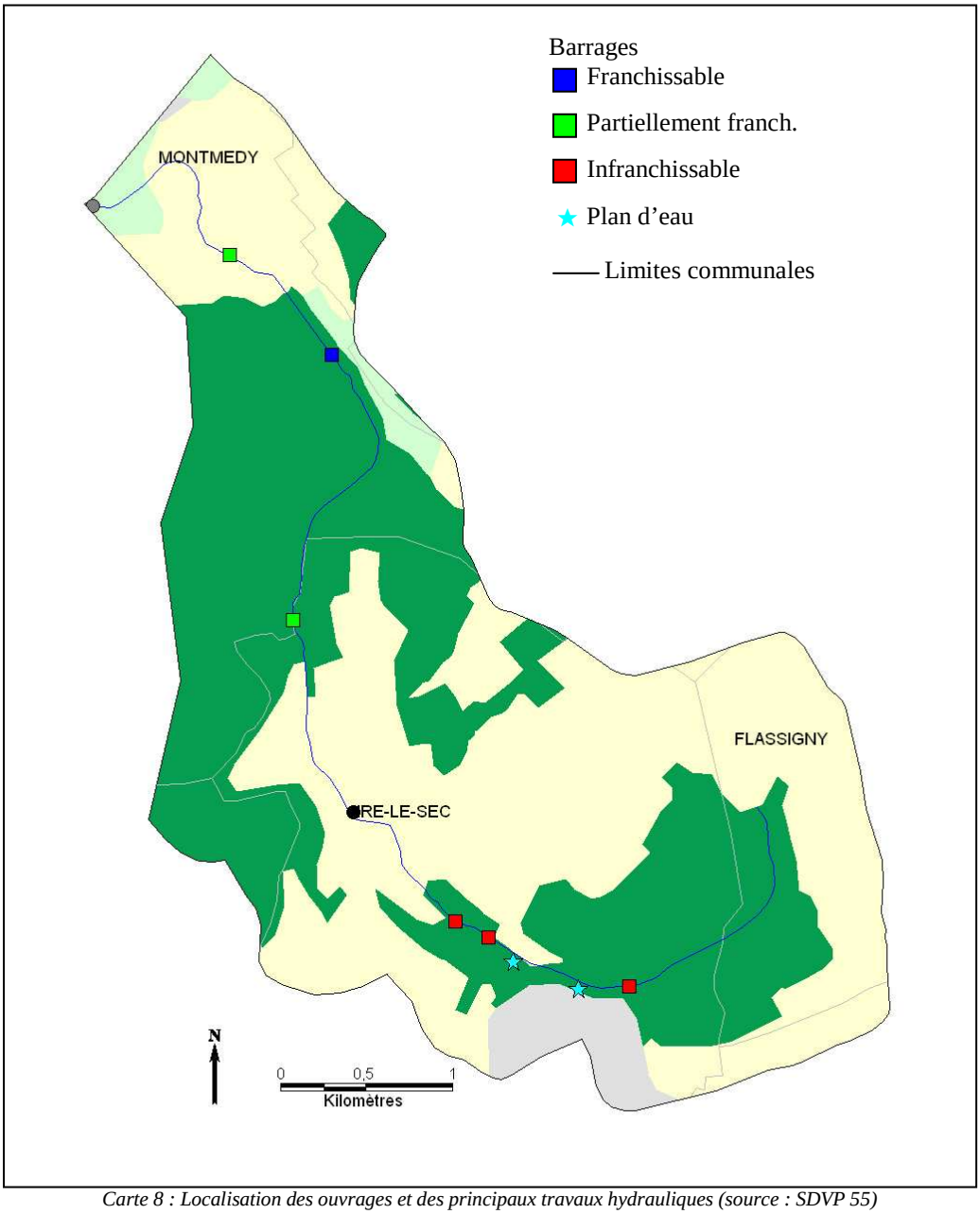

Carte 8 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
	plan d'eau			digue	Infranchissable	2.5	IRE-LE-SEC
	plan d'eau			digue	Infranchissable	2.5	IRE-LE-SEC
	plan d'eau			digue	Infranchissable	2.5	IRE-LE-SEC
				seuil	?	0	MONTMEDY
Moulin d'Iré-les-Prés	désaffecté	Oui		seuil	Partiellement franchissable	2	MONTMEDY
Barrage du chêne de l'attaque	désaffecté	Oui		seuil	Franchissable	0	MONTMEDY
Moulin du bois	microcentrale	Oui		seuil	Partiellement franchissable	2	IRE-LE-SEC

4.6. Extraction de granulats :

Néant

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
IRES01	Etang du Val d'Iré	5	Eau libre	Sources et plans d'eau supérieurs	Ruisseau Chabot, eaux de fond	Iré le Sec
IRES02	Etang du Bois Chabot	1			Plan d'eau du Val d'Iré	Iré le Sec

Contexte Thonne – Etat des lieux *(PDPG)*

I. Situation du contexte :

Code contexte	5543 – SP-
Zone hydrographique	B441
Masse d'eau	FR_RB_B44
Typologie AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Limite amont	Frontière belge (sources du vivier)
Limite aval	Confluence Chiers
Cours d'eau	Thonne
Type de contexte	Salmonicole perturbé -
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3210O 3110E

Le contexte « Thonne » se situe à l'extrême nord du département, limitrophe avec la Belgique.

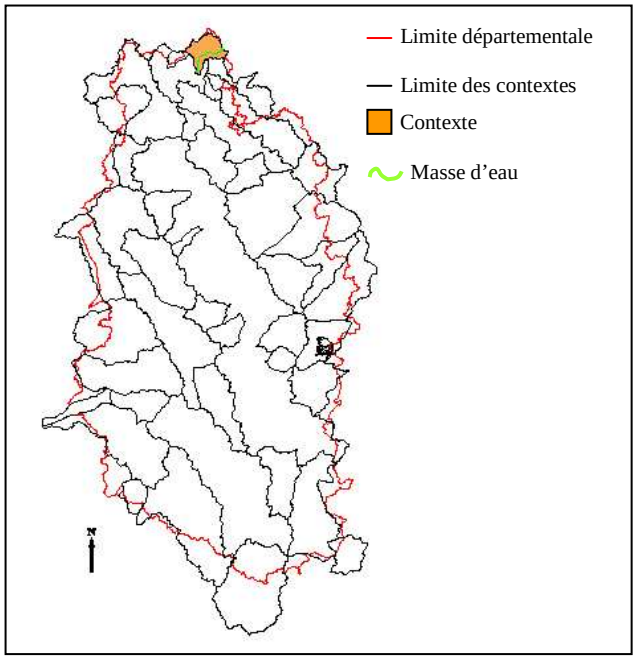

Carte 1 : Localisation du contexte « Thonne» dans le département de la Meuse.

II. Caractéristiques du milieu :

2.1. Substrat hydrogéologique :

La quasi-totalité du réseau hydrographique du contexte « Thonne » s'écoule sur un substrat argileux, ce qui limite les infiltrations et par conséquent les assecs.

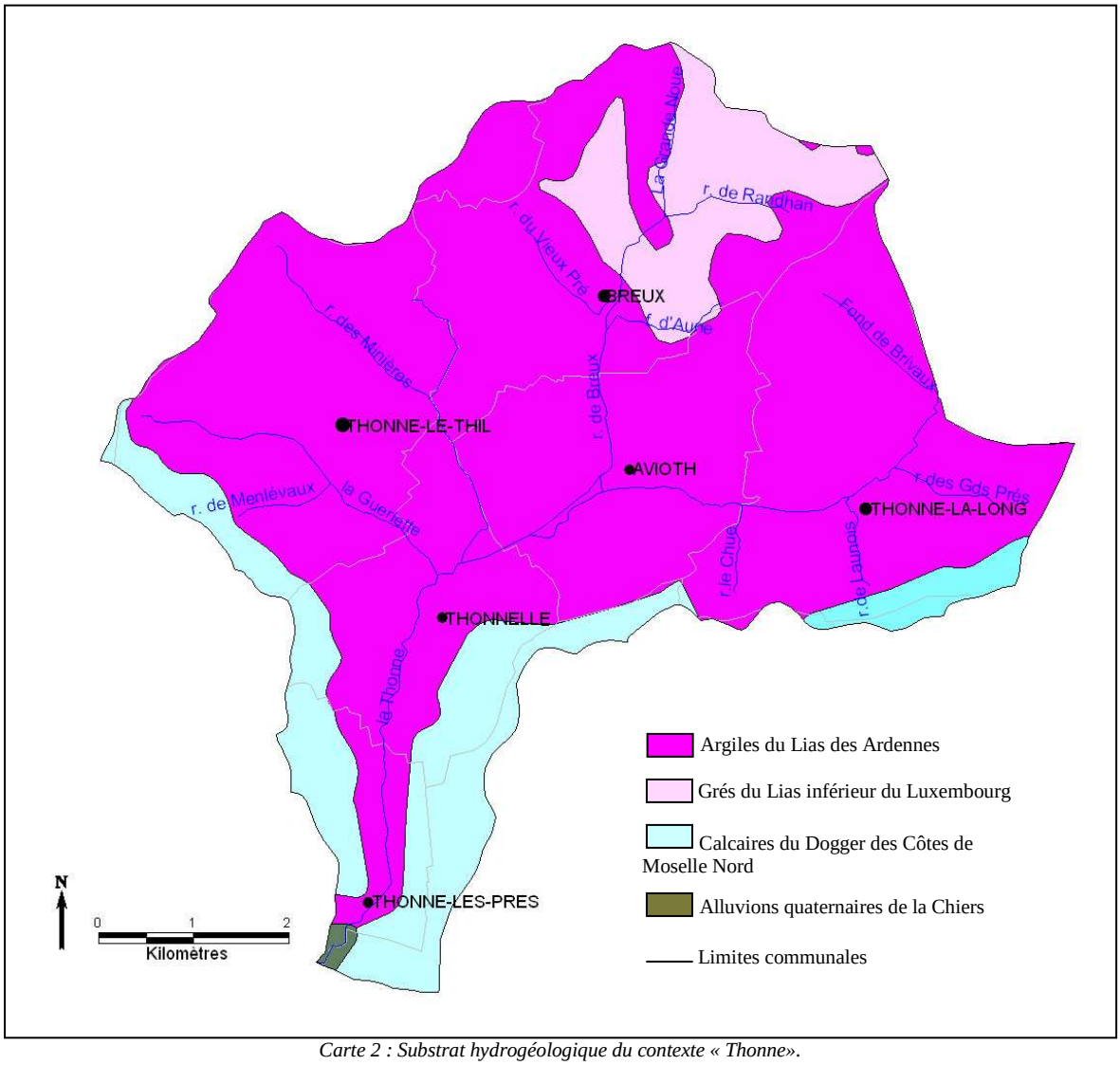

Carte 2 : Substrat hydrogéologique du contexte « Thonne».

2.2. Réseau hydrographique :

La Thonne est une rivière de première catégorie qui prend sa source en Belgique, par environ 272 m d'altitude. Elle y parcourt près de 4 km avant d'entrer en Meuse où elle s'écoule sur 11 km et se jette dans la Chiers sur la commune de Montmédy.

La Thonne reçoit sur le contexte 7 affluents, également de première catégorie, qui représentent un réseau hydrographique d'environ 25 km possédant de bonnes potentialités pour la reproduction de la truite.

L'ensemble du contexte présente globalement de bonnes capacités d'accueil sauf au niveau des tronçons recalibrés, moins diversifiés.

2.2.1. Les cours d'eau :

Code hydro.	Nom cours d'eau	Confluence	RIVE	Longueur (km)	Largeur (m)	Pente (‰)
B4410300	La Thonne	Chiers	D	11,4	4,5	3,6
B4410870	r. la Guerlette	Thonne	D	3,8	1,3	27,4
B441-	r. de Menlévaux	Guerlette	D	1	0,8	72,0
B4410790	r. des Minières	Thonne	D	4,4	2	19,1
	Affluent	r. Minière	G	1,4	/	48,6
B4410480	r. de Breux	Thonne	D	4	2,5	4,8
B4410640	Fossé d'Aune	r. Breux	G	1,5	0,6	30,0
B4410600	r. du Vieux Pré	r. de Breux	D	1,5	1	14,0
B4410480	r. de Randhan	r. de Breux	G	1,4	/	17,9
B4410-	La Grande Noue	r. de Breux	D	1,4	0,8	17,9
B4410450	r. le Chue	Thonne	G	0,9	0,9	37,8
B4410410	r. de Launois	Thonne	G	1	0,9	67,0
B4410330	r. des Grands Prés	Thonne	G	1,3	1	27,7
B4410-	Fond de Brivaux	Thonne	D	1,6	/	18,8

2.2.2. Topographie :

Profil en long de la Thonne sur le contexte « Thonne » :

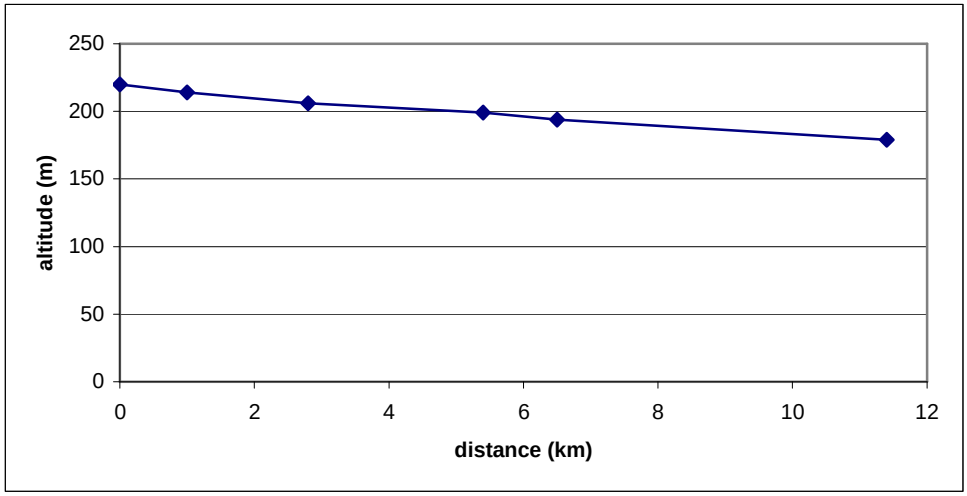

Pente naturelle moyenne : 3,6 ‰

2.2.3. Caractéristiques hydrologiques :

- Débits :

La Thonne à Thonne-les-Prés : (DIREN Lorraine)

	janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	année
debits (m3/s)	1.300	1.410	1.150	0.925	0.747	0.621	0.560	0.425	0.417	0.592	0.712	1.160	0.832

Débits caractéristiques calculés sur la période 1971-1990 (DIREN Lorraine)

Cours d'eau	Station	Surface du BV (km²)	Module interannuel (m^3/s)	QMNA 1/2 (m^3/s)	QMNA 1/5 (m^3/s)
Thonne	Frontière franco-belge	7,4	0,120	0,069	0,055
Thonne	Avioth	21,0	0,330	0,135	0,105
Thonne	Amont r. Guerlette	39,8	0,605	0,295	0,235
Thonne	Thonnelle	46,7	0,705	0,310	0,245
Thonne	**Thonne-les-Prés**	**54,6**	**0,815**	**0,375**	**0,300**
Thonne	Confluence Chiers	55,2	0,825	0,380	0,300

- Sensibilité aux assecs estivaux : (Enquête auprès des AAPPMA et Brigade Départementale du CSP, 2003)

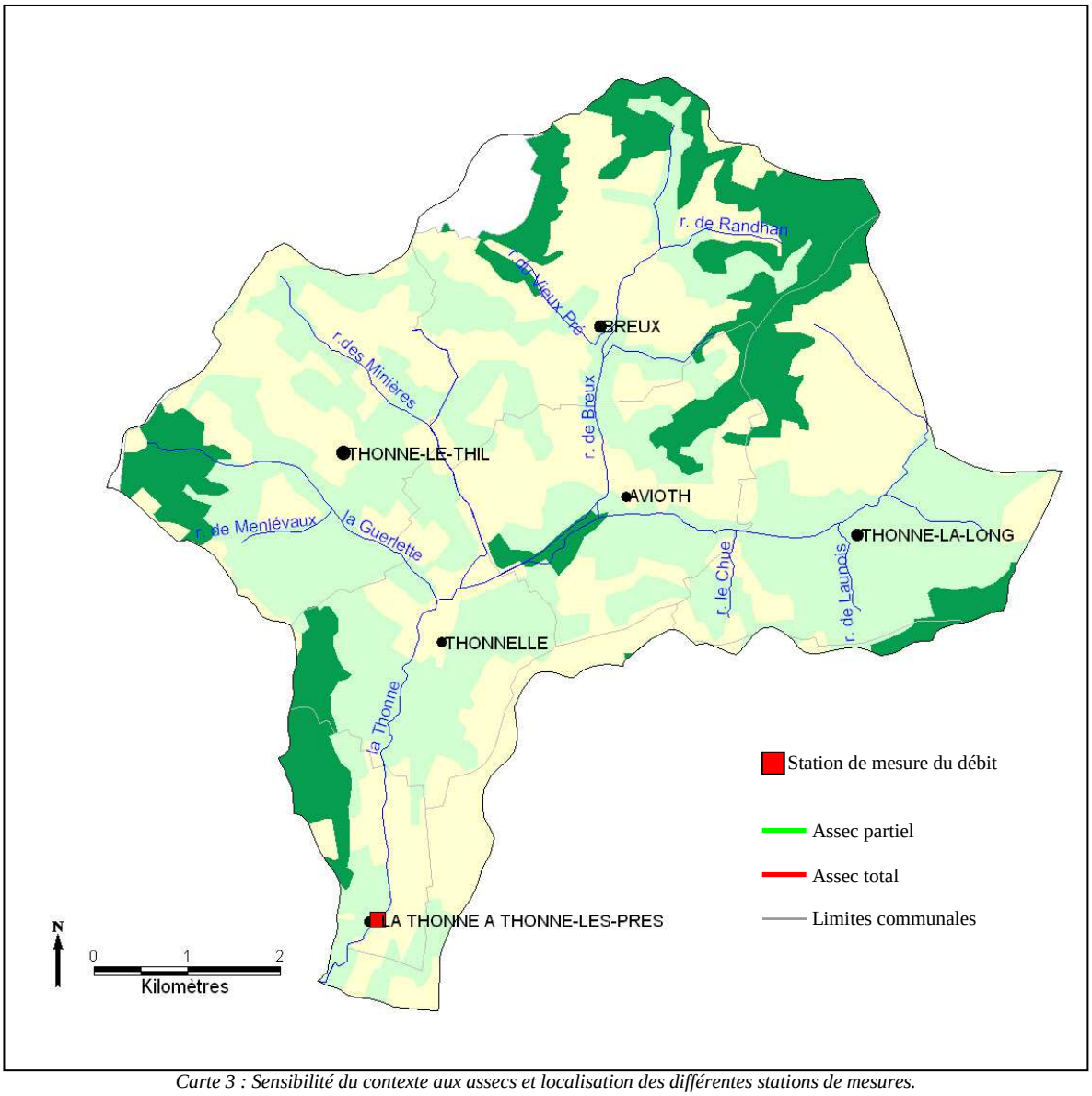

Carte 3 : Sensibilité du contexte aux assecs et localisation des différentes stations de mesures.

S'écoulant sur un substrat argileux, la Thonne est préservée des infiltrations et ne connaît pas d'assecs importants.

2.2.4. Potentialités piscicoles :

- Peuplement :
  - Réseau RHP : (dernières pêches)

Pas de station

  - Autres données :

- Zones de frai :

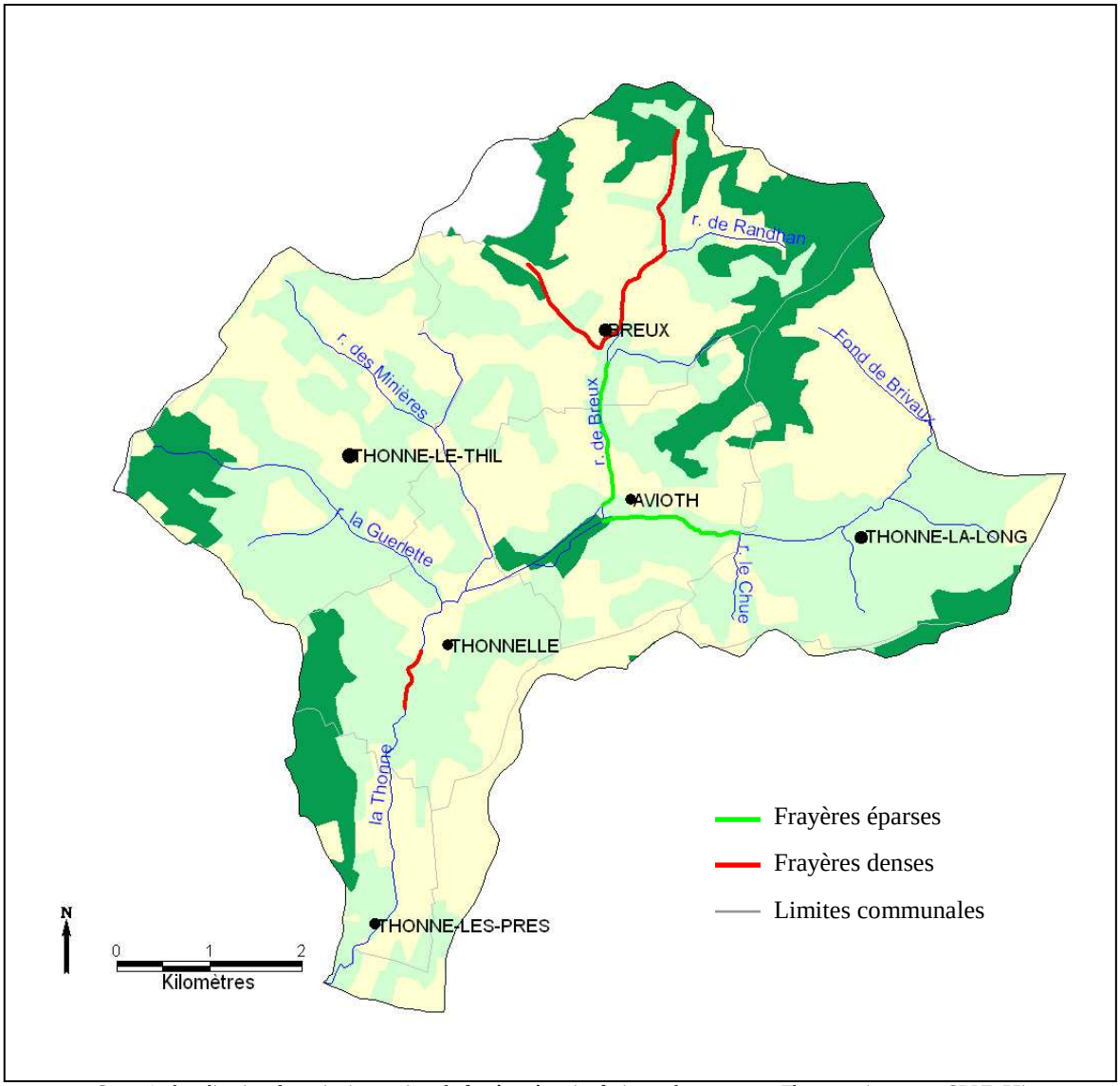

Carte 4 : localisation des principaux sites de frayères à truite fario sur le contexte « Thonne » (sources : SDVP 55)

Remarque : On appelle frayères éparses les tronçons de rivière possédant de bonnes potentialités pour la reproduction et où des zones de frai sont régulièrement repérées.
Les frayères denses correspondent à des zones limitées sur lesquelles on trouve une grande concentration de frayères.

Les zones propices à la fraie sur le ruisseau de Breux sont difficilement exploitables par les géniteurs venant de la Chiers du fait de leur inaccessibilité (2 ouvrages infranchissables).

2.2.5. Qualité de l'eau :

Pas de données

III. Caractéristiques administratives et territoriales du contexte :

3.1. AAPPMA du bassin :

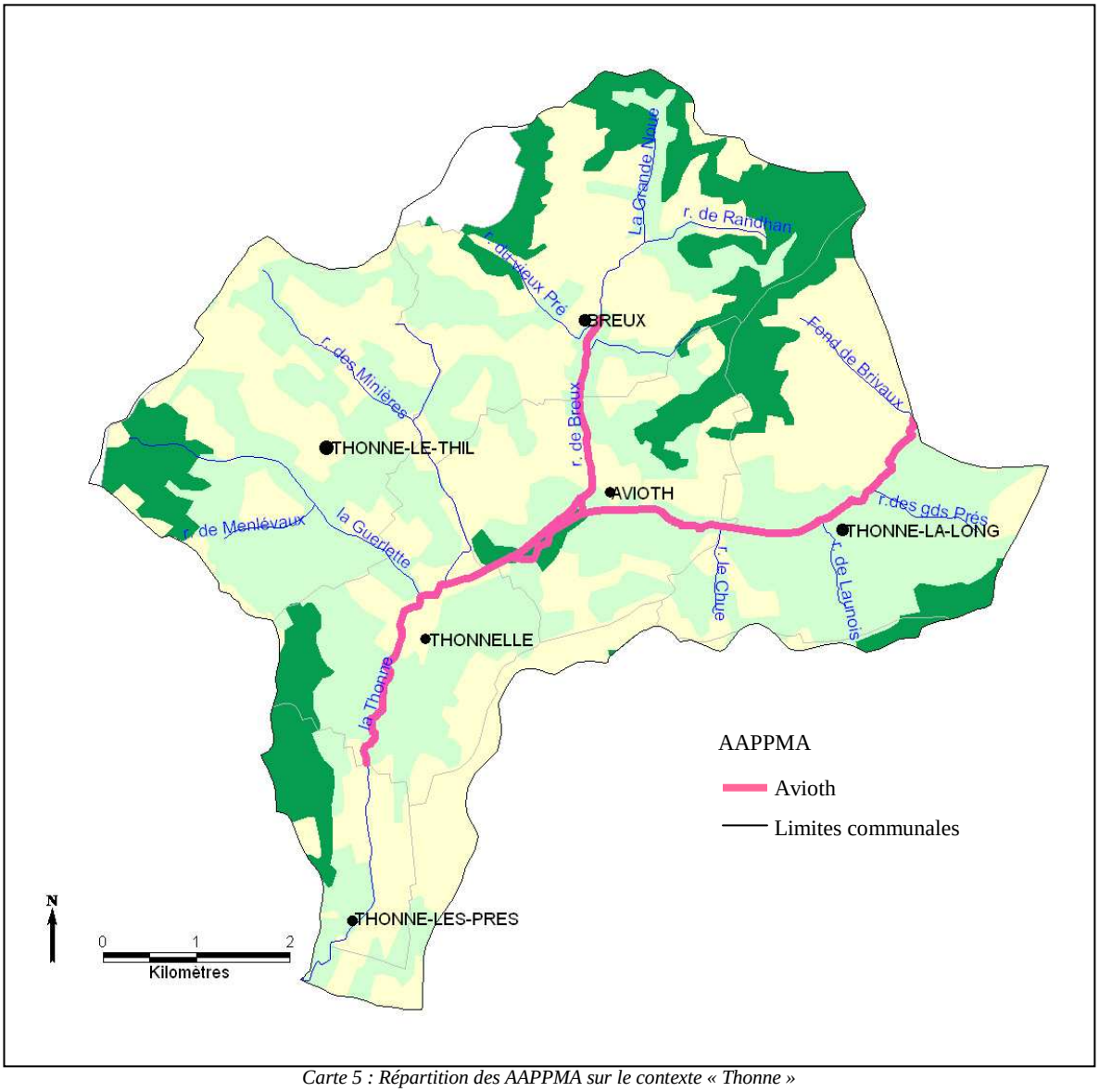

Carte 5 : Répartition des AAPPMA sur le contexte « Thonne »

AAPPMA d'Avioth

Cours d'eau : La Thonne

Autres lots :

Effectifs de pêcheurs : 40

Empoissonnement :

Origine des poissons déversés :

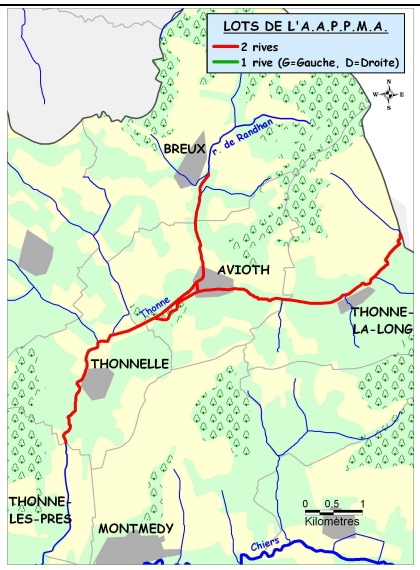

3.2. Gestion administrative :

STATUT	Privé
CATEGORIE	1ère catégorie
POLICE PECHE	DDAF
POLICE EAU	DDE 55 (jusqu'au 31/12/06) DDAF 55 (à partir du 01/01/07)
GESTIONNAIRES	AAPPMA : Avioth Collectivités Particuliers

3.3. Communes et population :

Communes concernées par le réseau hydrographique :

Code INSEE	Commune	Réseau hydrographique	Population
55022	AVIOTH	Thonne r. de Breux r. des Minières	116
55077	BREUX	r. de Breux r. du Vieux Pré Fossé d'Aune r. de Randhan La Grande Noue	180
55351	MONTMEDY	Thonne	2344
55508	THONNE-LA-LONG	Thonne r. le Chue r. de Launois r. des Gds Prés Fond de Brivaux	183
55509	THONNE-LE-THIL	r. la Guerlette r. de Menlévaux r. des Minières	259
55510	THONNE-LES-PRES	Thonne	168
55511	THONNELLE	Thonne r. la Guerlette r. des Minières	140

Communes chevauchant le contexte :

Code INSEE	Commune	Population
55547	VERNEUIL-PETIT	80

Structures intercommunales :

- **Communauté de communes du Pays de Montmédy*** : Montmédy, Marville, Ecouviez, Thonne-le-Thil, Juvigny-sur-Loison, Chauvency-le-Château, Jametz, Villécloye, Chauvency-St-Hubert, Verneuil-Grand, Thonne-la-Long, Breux, Thonne-les-Prés, Quincy-Landzécourt, Remoiville, Velosnes, Thonnelle, Iré-le-Sec, Louppy-sur-Loison, Avioth, Bazeilles-sur-Othain, Vigneul-sous-Montmédy, Han-les-Juvigny, Verneuil-Petit, Flassigny.

(communes du contexte)

* Communautés de communes possédant la compétence hydraulique.

3.4. Zones particulières, réglementation…

On recense sur le site :

- 1 site Natura 2000 : « Pelouses et milieux cavernicoles de la vallée de la Chiers et de l'Othain, Buxaie de Montmédy »

- 1 ZNIEFF type 2 : « Pays de Montmédy »

- 4 ZNIEFF type 1 :
  - « Marais d'Avioth »
  - « Ouvrage Maginot du Bois de Chesnois »
  - « Salles souterraines de la citadelle (Montmédy) »
  - « Pelouses aux carrières à Thonne-les-Prés »

- 3 Espaces Naturels Sensibles :
  - « Marais d'Avioth »
  - « Fort de Chesnois »
  - « Citadelle de Montmédy ».

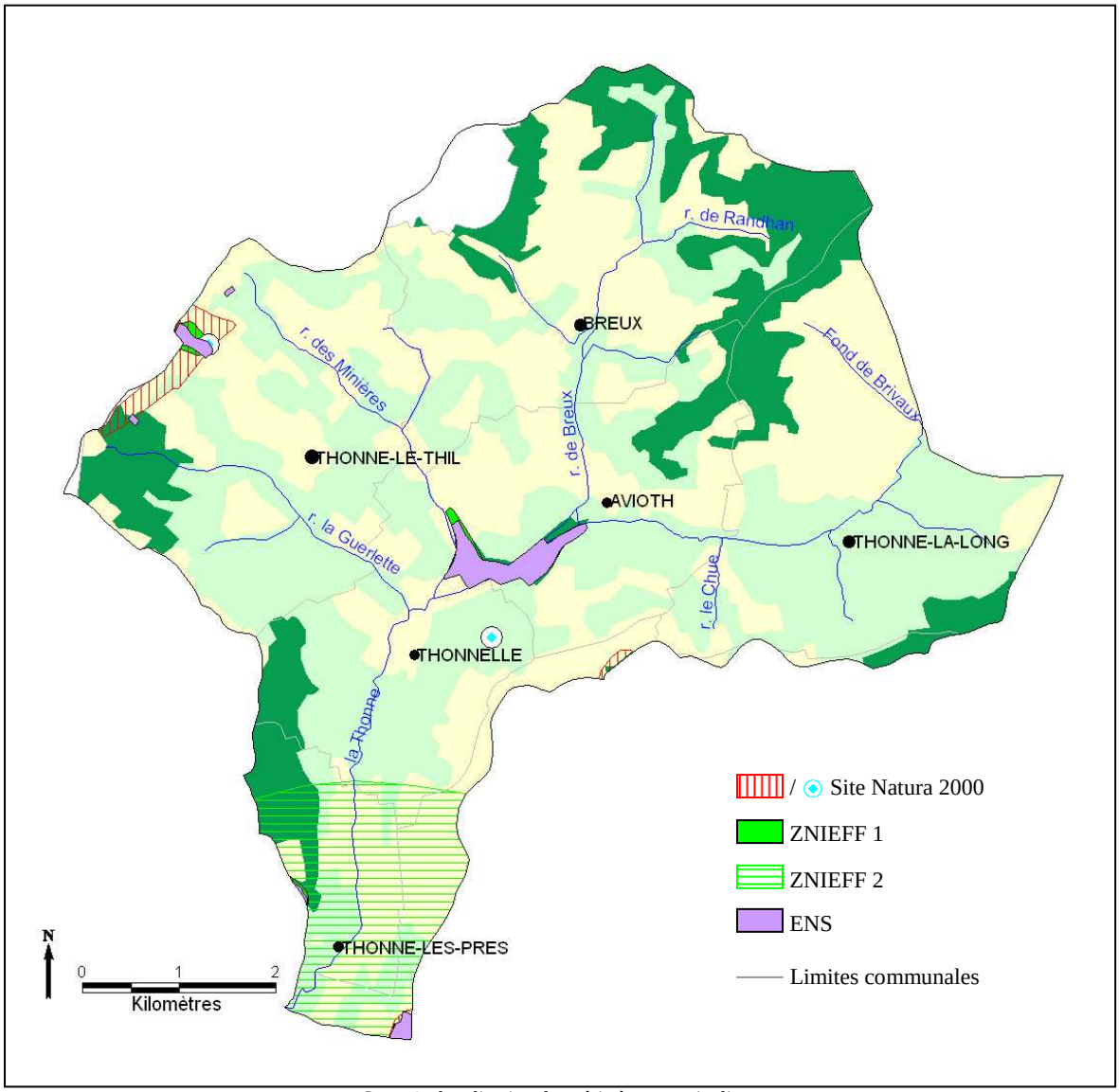

Carte 6 : localisation des périmètres particuliers.

IV. Les activités humaines :

4.1. L'agriculture :

Situation agricole en 2000		
Superficie affectée au bassin versant (ha)		5188
SAU (ha)		3502
SAU (%)		67,5
Cheptel		
UGB	Effectifs	3277
	Nb. De têtes par ha de BV	0,6

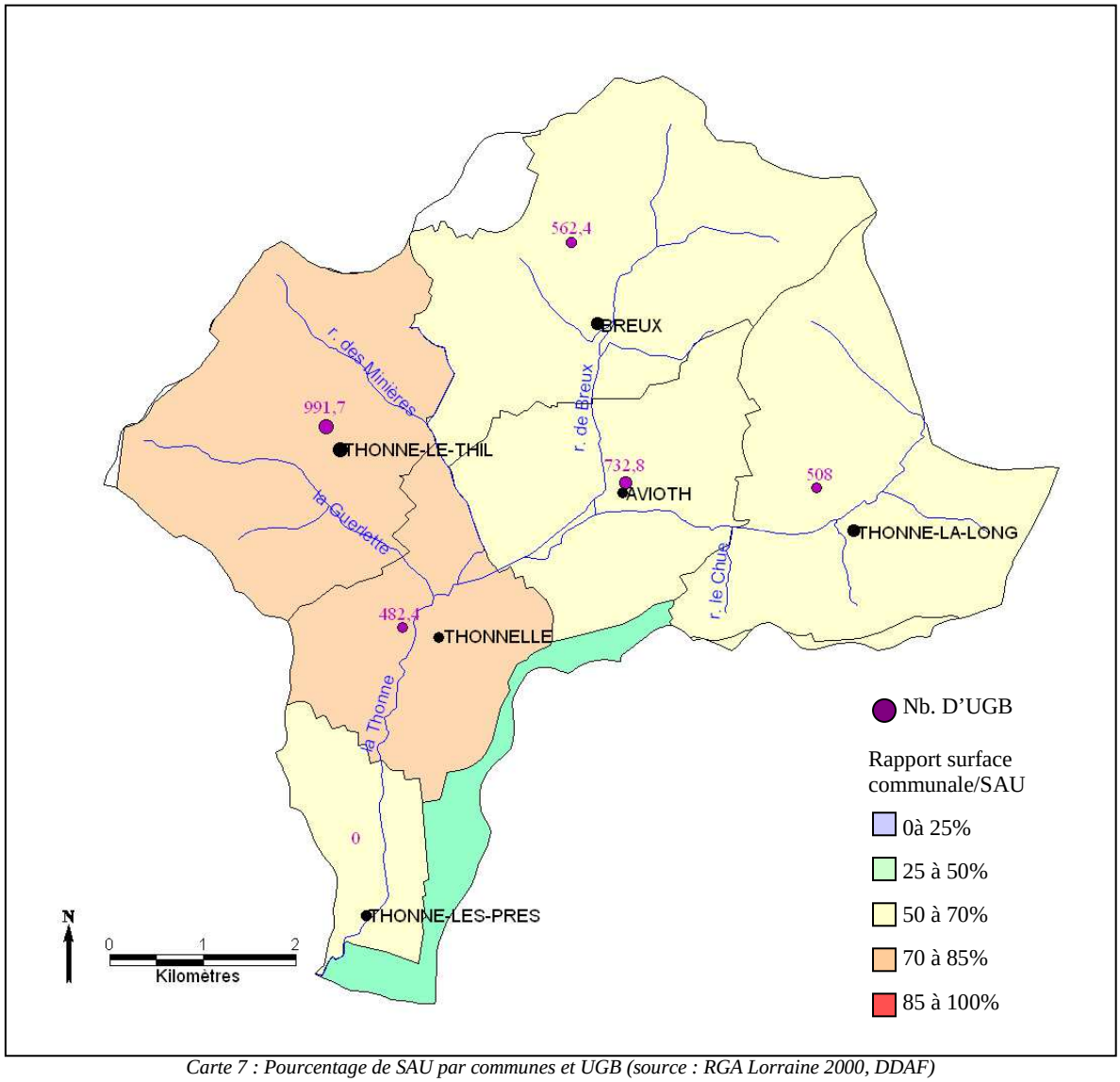

Carte 7 : Pourcentage de SAU par communes et UGB (source : RGA Lorraine 2000, DDAF)

Cultures :
L'agriculture est très développée sur ce contexte (SAU proche de 70%) et suit les mêmes évolutions que l'ensemble du bassin versant de la Chiers : même si la SAU évolue peu depuis une vingtaine d'années, on constate que les cultures industrielles et céréalières ont tendance à augmenter au détriment des surfaces toujours en herbe.

Elevage :
L'élevage reste quant à lui relativement constant.

Forêts :
La forêt est peu présente sur le contexte, elle correspond à peine à 20% du territoire.

4.2. Les rejets :

4.2.1 : Rejets urbains :

Aucun dispositif d'assainissement collectif sur le contexte.

4.2.2. Rejets industriels :

La seule activité industrielle présentant un caractère polluant était la fromagerie de Thonnelle, mais elle est désaffectée depuis 2003.

4.3. Les prélèvements :

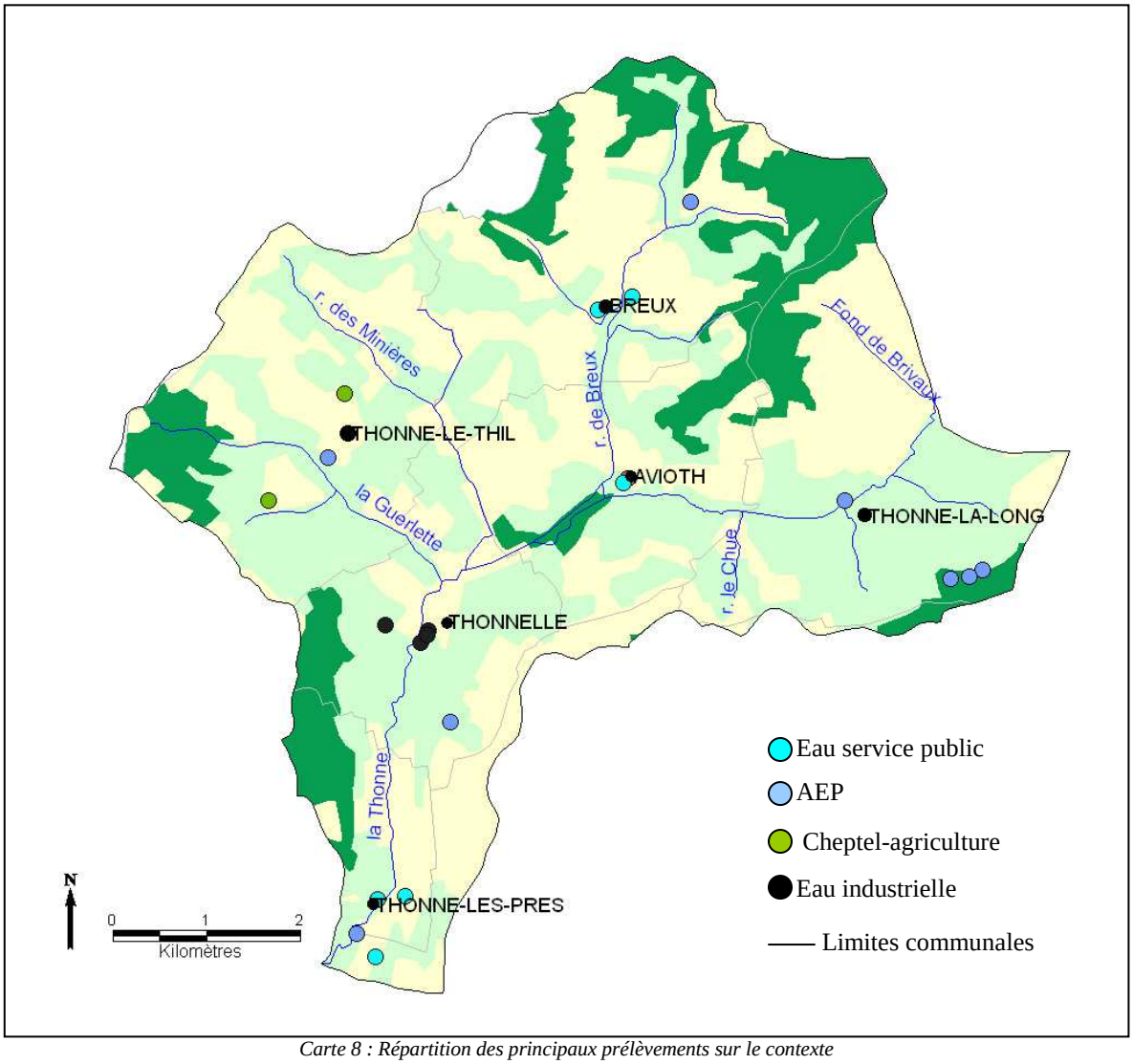

Carte 8 : Répartition des principaux prélèvements sur le contexte

4.4. Historique des pollutions :

/

4.5. Ouvrages transversaux et travaux hydrauliques :

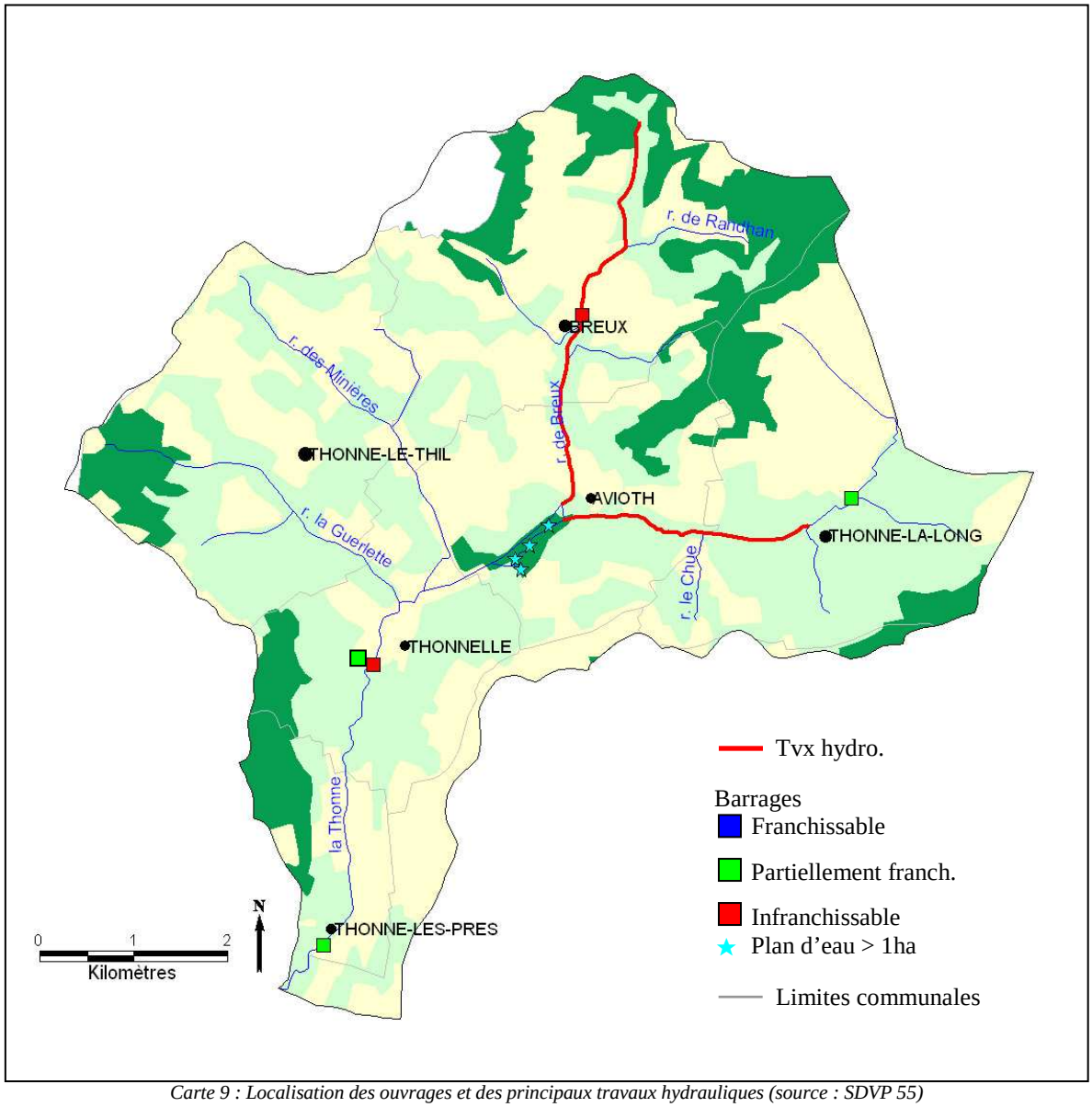

Carte 9 : Localisation des ouvrages et des principaux travaux hydrauliques (source : SDVP 55)

La franchissabilité est estimée pour la truite fario ; un ouvrage est :

- franchissable lorsque les truites peuvent le franchir quelque soit le débit ;
- partiellement franchissable lorsque les truites ne peuvent le franchir qu'en moyennes ou hautes eaux ;
- infranchissable lorsque les truites ne peuvent jamais le franchir, même en hautes eaux.

Remarque : un ouvrage infranchissable pour la truite est considéré comme infranchissable pour toutes les autres espèces de poissons.

Nom	Usage	Dérivation	Règlement d'eau	Caractéristiques	Franchissabilité	Hauteur (m)	Commune
Barrage de Thonnelle				vannes	Partiellement franchissable	1.5	THONNELLE
Moulin de Breux	désaffecté			seuil	Infranchissable	2	BREUX
Barrage de Thonne-les-Prés	désaffecté			pertuis + vannes	Partiellement franchissable	1	THONNE-LES-PRES
Barrage de Thonne-la-Long	désaffecté			seuil	Partiellement franchissabme	1	THONNE-LA-LONG

Nature des principaux travaux effectués :
- recalibrage

4.6. Extraction de granulats :

Néant

4.7. Principaux plans d'eau :

Référence	Nom	Surface (ha)	Statut	Prélèvement	Rejet	Commune
AVIO01	Etang du Canal	1.1	Eau libre	Source	Eaux de fond La Thonne	Avioth
AVIO02	Etang du Canal 02	1	Pisciculture	Source	La Thonne	Avioth
AVIO03	Etang du Canal 03	0.8	Pisciculture	Source	La Thonne	Avioth
AVIO04	Ballastière	0.98	Ballastière			Avioth

BIBLIOGRAPHIE

- **AERM**, 1996. Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rhin-Meuse.
- **AERM**, 2000. Guide de gestion de la végétation des cours d'eau- rapport général.
- **AERM**, 2000. Qualité du milieu physique de l'Yron.
- **AERM**, 2000. Qualité du milieu physique du Longeau. Campagne 2000.
- **AERM**, 2002. Evaluation de la qualité du milieu physique des cours d'eau du bassin Rhin-Meuse – Catalogue des données recueillies de 1995 à 2001 et perspectives.
- **AERM,** 2002. Qualité du milieu physique de la Chiers. Campagne 2002.
- **AREA Eau-environnement**, 2004. La Cousance – Diagnostic des milieux aquatiques.
- **BALOSSO V**., 2000. Réhabilitation du ruisseau de Beuse. IUP Génie Biologique Thionville-Yutz, FDPPMA Meuse.
- **BASSUEL M**., 2002. Synthèse des qualités physico-chimique et hydrobiologique des eaux superficielles : étude des eaux courantes du département de la Meuse. DDAF Meuse, Université Metz.
- **BCEOM**, 2001. Etude et modélisation des crues de la Meuse – Rapport général. EPAMA
- **BRGM**, 2005. Développement d'un cadre méthodologique pour évaluer le coût d'atteinte du bon état des masses d'eau du bassin Rhin-Meuse- Volume 1 : typologie et coûts de référence des mesures (document provisoire). AERM.
- **Cap Environnement**, 2002. Périmètre de protection du captage d'eau potable Puits de la Noue Cornette à Wiseppe – Dossier préparatoire à l'avis de l'hydrogéologue agrée. Syndicat des Eaux de la région de Beauclair.
- **Cedrat Développement**, 2004. Etude générale préalable à la restauration et à l'entretien de la vallée de la Biesme. Connaissance du milieu. Communauté de communes du Centre Argonne.
- **CHANCEREL F**., 2003. Le Brochet, biologie et gestion. Coll. Mise au point. Conseil Supérieur de la Pêche.
- **COLLAS M**., 2005. Etude piscicole : le Rupt de Mad. Département de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse. Campagne 2005. Conseil Supérieur de la Pêche.
- **COMINA** Seine-Normandie, ?. La libre circulation des poissons. Effacer les ouvrages hydrauliques, comment agir.
- **Communauté de communes des 3 cantons**, 2005. Contrat de rivière de la Chiers – Dossier d'agrément.
- **Conseil Général de la Meuse**, 1997. Géographie de la Meuse – Recueil de cartes.
- **Conseil Général de la Meuse**, 2004. La Charte Départementale pour l'Environnement de la Meuse.
- **Conseil Supérieur de la Pêche**, 1981. Observations botaniques et piscicoles du Lac de Madine, 1978-1980.
- **Conseil Supérieur de la Pêche**, 1994. Gestion piscicole et plans de gestion. Conception et pratique. Coll. Mise au point.
- **Conseil Supérieur de la Pêche**, 1997. Gestion piscicole, interventions sur les populations de poissons. Repeuplement des cours d'eau salmonicoles. Coll. Mise au point.
- **Conseil Supérieur de la Pêche**, 2000. Proposition de restauration et de remise en communication de frayères pour le brochet, sur le fleuve Meuse, à l'aval de Verdun.
- **Conseil Supérieur de la Pêche**, 2002. Réseau départemental d'Observation des Milieux.

- **Conseil Supérieur de la Pêche**, 2004. Résultats des sondages piscicoles réalisés sur l'Aire et ses affluents en 2004. Département de la Meuse.
- **Conseil Supérieur de la Pêche**, ?. Passes à poissons. Expertise, conception des ouvrages de franchissement. Coll. Mise au point.
- **COTE-CHOSSELER E**., 2004. Périmètre de protection du captage d'eau destinée à la consommation humaine Puits de la Noue Cornette. Avis de l'hydrogéologue agrée en matière d'hygiène publique. Syndicat des eaux de la région de Beauclair.
- **COURTOIS L**., 2000. Le Brochet meusien n'est pas encore perdu ! FDPPMA Meuse, IUT Génie biologique Thionville.
- **CPIE Woëvre-Côtés-de-Meuse**, ? Travaux de rattrapage d'entretien de la rivière Aire – Etude détaillée. SIVOM de Pierrefite-sur-Aire.
- **CROSNIER A-S**., 1999. Les Plans Départementaux pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) et les Plans Départementaux pour la Promotion du Loisir pêche (PDPL).
- **DDAF, Conseil Supérieur de la Pêche, FDPPMA Meuse**, 1988. Schéma Départemental de Vocation Piscicole de la Meuse.
- **DUVAL V**., 2003. Replanter le bord des cours d'eau. Pourquoi ? Comment ? AERM, Université de Toulouse.
- **FDPPMA Ardennes**, 2002. Schéma Départemental de Vocation Piscicole des Ardennes.
- **FDPPMA Corrèze**, 2005. Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles de Corrèze.
- **FDPPMA des Vosges**, ? Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles des Vosges. Rapport technique : principes, objectifs, méthode et calculs utilisés.
- **FDPPMA Ille-et-Vilaine**, ?. Le brochet, zones de reproduction : les enjeux de leur restauration.
- **FDPPMA Meurthe-et-Moselle**, 2003. Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles de Meurthe-et-Moselle.
- **FDPPMA Morbihan**, ? Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles du Morbihan-Hypothèses de calcul.
- **FDPPMA Moselle**, 2002. Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles de Moselle.
- **FDPPMA Nord,** 2005. Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles.
- **Fondation de la Faune du Québec**, 1991. Habitat du poisson : gui de planification et de réalisation d'aménagements.
- **GUIGNARD R**., 2004. Adaptation du Réseau d'Observation des Milieux aux contraintes de la Directive Cadre et géolocalisation des pressions – bassin Rhin-Meuse. CSP, Université de Metz.
- **LACHAT B**., 1991. Le cours d'eau : conservation, entretien et aménagement.
- **LACHAT B**., 1999. Guide de protection des berges de cours d'eau en techniques végétales- DIREN Rhône-Alpes.
- **LALANNE-BERDOUTICQ G**., ? Aménagement et entreitne des rivières en milieu rural. Méthode d'étude et techniques de travaux.
- **LAVAL F**., 2001. Protocole de contrôle de l'efficacité de la passe à poissons de Mussey-sur-Ornain. Conseil Supérieur de la Pêche.
- **LE ROHIC Cindy**, 2004. Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles de l'Oise - Document de synthèse et programme d'actions – FDPPMA Oise.

- **LECERF A**., 1999. Réintroduction de l'ombre commun (Thymallus thymallus) dans l'Aire. FDPPMA Meuse.
- **MEDD**, 2003. Eléments de diagnostic du district Meuse et Sambre (partie française située sur le territoire du bassin Rhin-Meuse).
- **MINSTER A-M**., 1997. Etude de la productivité de frayères à brochets (Esox lucius Linné, 1758). Analyse des résultats obtenus sur dix-neuf stations du nord-est de la France. CSP, Université de Besançon.
- **MOUGENEZ S**., 2002. Recensement des ouvrages hydrauliques sur la Meuse amont. Deuxième phase : secteur des sources de la Meuse à sa confluence avec la Chiers. Conseil Supérieur de la Pêche.
- **NIHOUARN A**., 2001. DCE-SDAGE-SAGE-ROM. Conseil Supérieur de la Pêche.
- **PETITDIDIER D**., 1995. Etude des proliférations végétales au Lac de Madine (avril-août 1995). CREUM, Syndicat Mixte du Lac de Madine-Nonsard.
- **POINCARÉ**, 1862.
- **Réseau Ferré de France**, 1999. TGV Est-Européen, tronçon E. Etude hydrologique et hydraulique-dossier principal- notice méthodologique.
- **ROUGERON N., FDPPMA Eure**, 1999. Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles de l'Eure.
- **ROZANSKA F**., 2005. Etude des facteurs naturels et anthropiques ayant un impact sur la reproduction de la truite fario. Etude du bassin versant de l'Ornain amont. IUT Thionville-Yutz, FDPPMA Meuse.
- **SALVÉ H**., 1999. Etude sur la possibilité de réintroduction de l'Ombre commun (Thymallus thymallus) dans l'Aire. FDPPMA Meuse.
- **SECHURE Y**., 1995. Le Brochet. Conseil Supérieur de la Pêche.
- **Service de la Navigation du Nord-Est**, 2001. Etude du bilan des impacts sur le milieu aquatique résultant de l'aménagement de l'Ornain. Première phase : bilan des travaux.
- **SINBIO, BRGM**, 2006. Schéma d'aménagement et de gestion des eaux – bassin ferrifère lorrain-Séquence 1 : Etat des lieux. AERM, Région Lorraine.
- **TELEOS**, 2004. La Cousance – Diagnostic piscicole. Communauté de communes Centre Argonne.
- **VASSEUR A**., 2004. Expertise technique de l'aménagement de frayères à brochet dans le département du Nord-Conception d'une méthodologie adaptée au contexte du département du Nord. FDPPMA Nord, Université Clermont-Ferrand.
- **Voies Navigables de France**, 2000. Définition des fonctionnalités écologiques des berges des canaux pour la navigation- application à leur végétalisation.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

Divers :

A.A.P.P.M.A. :	Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
A.E.P. :	Alimentation Eau Potable
A.E.R.M :	Agence de l'Eau Rhin-Meuse
A.E.S.N :	Agence de l'Eau Seine-Normandie
AZOT :	Altération en matières AZOtées (hors nitrates)
B.R.G.M. :	Bureau des Ressources Géologiques et Minières
BROa :	Brochet adulte
BV :	Bassin Versant
CA :	Capacité d'Accueil
C.A.T.E.R. :	Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières
C.S.P. :	Conseil Supérieur de la Pêche
CR :	Capacité de Recrutement
CD :	Cyprinicole Dégradé
Codecom :	Communauté de communes
CP :	Cyprinicole Perturbé
D.C.E :	Directive Cadre sur l'Eau 2000/60/CE
D.I.R.E.N :	DIrection Régionale de l'ENvironnement
D.D.A.F. :	Direction Départemental de l'Agriculture et de la Forêt
EH :	Equivalent Habitant
G.F.I :	Groupe Faunistique Indicateur
ha :	Hectare
I.B.G.N. :	Indice Biologique Global Normalisé
I.G.N :	Institut Géographique National
I.N.S.E.E :	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
K€:	Kilo Euro (1 K€=1000 €)
km:	Kilomètre
km² :	Kilomètre carré
m :	Mètre
M.A.C. :	Modules d'Actions Cohérentes
M.E.S. :	Matières En Suspension
MOOX :	Matières Organiques et OXydables
P.A.N. :	Plan des Actions Nécessaires
P.D.P.G. :	Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles
PHOS :	Altération matières PHOSphorées
P.G.L :	Plans de Gestion Locaux
PNR :	Parc Naturel Régional
QMNA 1/2 :	Débit Mensuel d'étiage de fréquence 1/2
QMNA 1/5 :	Débit mensuel d'étiage de fréquence 1/5
R.G.P :	Recensement Général de la Population
R.H.F :	Référentiel Hydrogéologique Français
RHP :	Réseau Hydrobiologique et Piscicole
RNB :	Réseau National de Bassin
SAU :	Surface Agricole Utile
S.D.A.G.E. :	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
S.A.G.E :	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

S.D.V.P : Schéma Départemental de Vocation Piscicole
S.E.T. : Seuil d'Efficacité Technique
S.I.A. : Syndicat Intercommunal d'Aménagement
SD : Salmonicole Dégradé
SP : Salmonicole Perturbé
STEP : STation d'EPuration
TRFa : Truite fario adulte
TTC : Toutes Taxes Comprises
UGB : Unités Gros Bétail
ZA : Zone d'Activité
ZI : Zone Industrielle
ZICO : Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Espèces piscicoles :

ABL : Ablette (*Alburnus alburnus*)
ANG : Anguille (*Anguilla anguilla*)
BAF : Barbeau fluviatile (*Barbus barbus*)
BOU : Bouvière (*Rhodeus amarus*)
BRB: Brème bordelière (*Blicca bjoerkna*)
BRE : Brème (*Abramis brama*)
BRO : Brochet (*Esox lucius*)
CAR : Carpe Argentée (*Hypophthalmichthys molitrix*)
CAS : Carassin (*Carassius carassius*)
CCO : Carpe commune (*Cyprinus carpio*)
CHA : Chabot (*Cottus gobio*)
CHE : Chevaine (*Leuciscus cephalus*)
EPI: Epinoche (*Gasterosteus aculeatus*)
EPT: Epinochette (*Pungitius pungitius*)
GAR: Gardon (*Rutilus rutilus)*
GOU: Goujon (*Gobio gobio*)
GRE : Grémille (*Gymnocephalus cemua*)
HOT : Hotu (*Chondrostoma nasus*)
LOF: Loche franche (*Nemacheilus babatulus*)
LOT : Lote de rivière (*Lota lota*)
LOR : Loche de rivière (*Cobitis taenia*)
LPP : Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)
OBR : Ombre commun (*Thymallus thymallus*)
OCL : Ecrevisse américaine (*Orconectes limosus*)
PCH : Poisson chat (*Ictalurus melas*)
PER : Perche (*Perca fluviatilis*)
PES : Perche soleil (*Lepomis gibbosus*)
ROT: Rotengle (*Scardinius erythrophtalmus*)
SAN: Sandre (*Stizostedion lucioperca*)
SIL: Silure glane (*Silurus glanis*)
SPI: Spirlin (*Alburnoides bipunctatus*)
TAC: Truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*)
TAN: Tanche (*Tinca tinca*)
TRF: Truite fario (*Salmo trutta fario*)
VAI: Vairon *(Phoxinus phoxinus)*
VAN: Vandoise *(Leuciscus leuciscus)*

GLOSSAIRE

A

A.A.P.P.M.A : Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du milieu Aquatique. Elles ont pour mission de contribuer à la surveillance de la pêche, à l'exploitation des droits de pêche qu'elles détiennent et elles participent à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques. Enfin, en vertu de l'article L.434-3 du Code de l'Environnement, elles ont pour mission d'effectuer des opérations de gestion.

Altération : Une altération est un regroupement de paramètres de même nature ou ayant le même effet perturbateur sur le milieu. Plusieurs paramètres peuvent contribuer à une même altération. La plus mauvaise note d'un paramètre donne la note de l'altération.

Auto-curage ou auto-nettoyage: Processus physique permettant à un cours d'eau dans ses dimensions et son débit naturel, d'éliminer les particules fines déposées dans son lit. Ce phénomène se produit en faveur d'un courant fort, les fines ayant tendance à se déposer aux endroits plus calmes (sédimentation).

Auto-épuration : Ensemble des processus biologiques (dégradation de la matière organique, photosynthèse, respiration animale et végétale), chimiques (oxydoréduction), physiques (dilution, adsorption) permettant à un écosystème aquatique équilibré de transformer ou d'éliminer les substances (essentiellement organiques) qui lui sont apportées (pollution). Les organismes vivants (bactéries, champignons, algues…) jouent un rôle essentiel dans ce processus. La capacité d'auto-épuration d'un écosystème est limitée et peut être inhibée (par des toxiques notamment).

AZOT : altération en matières azotées (hors nitrates) ; ces matières constituent les nutriments susceptibles d'alimenter la croissance des végétaux.

B

Bassin versant : Etendue de terrain dont les eaux de ruissellement superficielles et souterraines se déversent dans un même cours d'eau, en suivant la pente naturelle jusqu'à la rivière principale ou le fleuve qui constitue l'exutoire. Aussi, dans un bassin versant, il y a continuité : longitudinale, de l'amont vers l'aval (ruisseaux, rivières, fleuves), latérale, des crêtes vers le fond de vallée, verticale, des eaux superficielles vers des eaux souterraines et vice versa. Ses limites sont les lignes de partage des eaux superficielles.

Batillage : Succession de vagues contre les berges d'un cours d'eau, produit par le passage d'un bateau.

Berge : Partie du bord plus ou moins escarpée d'un cours d'eau pouvant être ou étant submergée sans que les eaux débordent.

Bras mort : Ancien bras plus ou moins déconnecté du lit principal du fait du déplacement de celui-ci au fil des temps ou des mécanismes de sédimentation. Milieu caractéristique des lits majeurs en bordure des rivières à méandres et à tresse.

Brocheton : Jeune brochet de 4 à 6 semaines (*fingerling*).

C

Capacité d'accueil : Elle correspond, pour une espèce de poisson, au stock d'individus adultes que le milieu peut accueillir en fonction de ses caractéristiques morphologiques naturelles (longueur, largeur, pente et substrat). Elle dépend de la qualité des zones de croissance de l'espèce (diversité de l'habitat en poste de cache, de repos…, nourriture).

Capacité de recrutement : Elle représente le potentiel de renouvellement du cours d'eau, c'est à dire la capacité que possède naturellement ce cours d'eau à produire des individus adultes. Elle dépend des zones de reproduction disponibles (frayères) et du succès de l'éclosion.

Chaîne alimentaire : Ordre selon lequel s'effectue le transfert de la nourriture entre les niveaux trophiques, c'est à dire entre les espèces vivantes dont chacune se nourrit de la précédente (herbe, herbivore, carnivore, prédateur du carnivore).
Colmatage : phénomène de recouvrement par des particules fines (d'origine organique ou minérale) du fond des cours d'eau ou du fond des zones de débordement.

Contexte : unité de gestion piscicole d'un cours d'eau. Il constitue la partie du réseau hydrographique dans laquelle une population de poissons fonctionne de façon autonome, c'est à dire réalise l'ensemble de son cycle de vie (reproduction, éclosion, croissance).

Curage : Il a pour objectif l'enlèvement des sédiments qui s'accumulent dans le lit des cours d'eau, dans les zones où le courant se ralentit brutalement ou lorsque la charge solide excède occasionnellement ce que la capacité de transport permet d'évacuer.

Cyprinicole : se dit des cours d'eau dont les caractéristiques physiques, chimiques et hydrobiologiques permettent le développement des cyprinidés d'eaux calmes (gardon, carpe, brochet).

Cyprinidés d'eaux vives ou cyprinidés rhéophiles : cyprinidés inféodés aux zones de courant, présents à la fois dans les zones intermédiaires et les zones cyprinicoles (chevaine, vandoise, hotu).

D

Débit : quantité d'eau écoulée par unité de temps. Suivant l'importance, le débit est exprimé en m3/s ou en l/s.

Débit spécifique : débit rapporté à la superficie du bassin versant, ce qui facilite la comparaison entre les débits issus de bassins versants de taille différente. Le débit spécifique s'exprime en l/s/km2.

Déflecteur : ouvrage placé dans le lit d'un cours d'eau servant à modifier la direction et la force du courant.

Développement durable : Concept visant à permettre le développement des générations présentes sans compromettre la capacité de développement des générations futures (Loi du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement).

E

Ecosystème : Il est constitué par l'association dynamique de deux composantes en constante évolution :

- un environnement physico-chimique, géologique, climatique ayant une dimension spatio-temporelle définie : le biotope,
- un ensemble d'êtres vivants caractéristiques : la biocénose.

L'écosystème aquatique est généralement décrit par : les êtres vivants qui en font partie, la nature du lit, des berges, les caractéristiques du bassin versant, le régime hydraulique, la physico-chimie de l'eau…et les interrelations qui lient ces différents éléments entre eux.

Embâcle : Bouchon créé par des troncs et branchages dérivants qui se bloquent à un moment sur les branches basses, des arbres couchés en travers du cours d'eau ou qui se déposent sur un atterrissement.

Entretien : Ensemble des actions courantes et régulières visant à conserver d'une part les potentialités de l'écosystème : biotope, habitat et reproduction des espèces ; écoulement des eaux dans certains tronçons ; divagation du lit ; filtration des eaux, et d'autre part à satisfaire les usages locaux (navigation, pêche, loisirs, paysages…) et à protéger les infrastructures et les zones urbaines.

Epi : Ouvrage établi suivant un certain angle contre la berge d'un cours d'eau permettant de modifier les directions d'écoulement. A terme, l'accumulation des fines derrière l'épi permet de modifier le tracé du cours d'eau (sinuosité).

Erosion : Arrachement des matériaux par un agent qui érode (usure par frottement). On parle d'érosion des sols agricoles par l'eau et le vent et d'érosion de berge sous l'action du courant (frottement de l'eau et de matériaux qu'elle transporte).

Eutrophisation : Enrichissement naturel de l'eau en matières organiques en raison de la prolifération et de la dégradation des plantes aquatiques. Le phénomène se traduit par un appauvrissement de la teneur en oxygène des eaux profondes. Lorsque cet enrichissement est lent et progressif, l'écosystème à le temps d'organiser l'installation et le développement des biocénoses végétales et animales dans le respect des équilibres naturels.
L'action de l'homme peut provoquer une accélération de l'eutrophisation et une hyper-eutrophisation, phénomènes que le milieu naturel ne peut pas assimiler : ils conduisent à des niveaux excessifs de la biomasse végétale qui déséquilibre complètement le milieu aquatique. Ces phénomènes trouvent leur cause dans l'augmentation de la population humaine, de la concentration urbaine, de l'intensification de l'agriculture, du développement industriel et des nombreuses activités humaines de la société actuelle.

F

Faciès (d'écoulement) : structure, configuration du courant en un endroit donné. On parle de faciès lentique (courant lent des profonds, mouilles) et de faciès lotique (radiers à courant rapide).

Frayère : Endroit où les poissons se reproduisent et pondent leurs œufs.

G

Géniteur : poisson mâture, ou encore poisson destiné à la reproduction.

Gestion : Ensemble des méthodes et techniques employées pour maintenir ou modifier un élément précis.

H

Habitat : Cadre écologique dans lequel vit un organisme, une espèce, une population ou un groupe d'espèces. Ce sont des milieux terrestres ou aquatiques possédant des caractéristiques géographiques et géologiques particulières et uniques.

Halieutique : Ensemble des techniques et des secteurs concernant la pêche.

Hydraulique : Discipline relative à l'énergie et au dynamisme de l'eau (branche de la mécanique des fluides).

Hydrobiologie : Science qui étudie la vie dans l'eau.

Hydrologie : science qui traite des propriétés mécaniques, physiques et chimiques des eaux.

I

IBGN : Indice Biologique Global Normalisé. Il permet d'évaluer la qualité biologique générale d'une station d'échantillonnage à partir d'une analyse de la composition des peuplements d'invertébrés vivant

sur le fond (faune benthique), dans les cours d'eau de petite ou moyenne dimension. La composition de ces peuplements traduit à la fois la qualité physico-chimique des eaux et la diversité des habitats

Intermédiaire : se dit d'un cours d'eau dont les caractéristiques physiques, chimiques et hydrobiologiques permettent le développement de toutes ou d'une partie des espèces des domaines salmonicoles et cyprinicoles.

L

Lit majeur : Lit maximum occupé par la rivière en période de très hautes eaux. L'écoulement ne s'effectue que temporairement au cours des débordements des eaux hors du lit mineur, en particulier lors de la plus grande crue historique.

Lit mineur : Secteur compris entre les deux berges. Le lit mineur constitue le lit normalement entretenu à la capacité d'évacuer sans débordement annuel.

M

Milieu : Le mileu est, pour un organisme animal ou végétal, l'espace matériel dans lequel il vit. Cet espace matériel comprend les éléments inertes et vivants qui s'y trouvent.

Module ou module interannuel d'un cours d'eau : Débit moyen annuel pluriannuel en un point d'un cours d'eau. Il est évalué par la moyenne des débits moyens annuels sur une période d'observations suffisamment longue pour être représentative des débits mesurés ou reconstitués.

MOOX : Altération en matières organiques et oxydables qui constituent les matières organiques carbonées ou azotées susceptibles de consommer l'oxygène de la rivière.

N

NO3 : Altération en nitrates ; ils constituent les nutriments pour la croissance des végétaux et peuvent être responsable d'une eutrophisation excessive.

P

Peuplement : ensemble de toutes les espèces vivant dans un même milieu.

Peupleraie : Peuplement pur de peupliers. On distingue les peupleraies naturelles de peupliers noirs, des peupleraies d'hybrides et des peupleraies d'exploitation.

PHOS : altération matières phosphorées ; elles constituent des nutriments pour la croissance des végétaux et un facteur de maîtrise de la croissance du phytoplancton en eau douce.

Population : Groupe localisé d'organismes de la même espèce à un moment déterminé.

Populiculture : Exploitation de peupliers pour la vente.

Pollution diffuse : Pollution des eaux due non pas à des rejets ponctuels et identifiables, mais à des rejets issus de toute la surface d'un territoire et transmis aux milieux aquatiques de façon indirecte, par ou à travers le sol et le sous-sol, sous influence de la force d'entraînement des eaux en provenance des précipitations ou des irrigations.

R

Recalibrage : Intervention sur une rivière consistant à reprendre en totalité le lit et les berges du cours d'eau dans l'objectif prioritaire d'augmenter la capacité hydraulique du tronçon. Cela implique l'accélération des flux et donc les risques de crue en aval. Il s'agit d'une intervention lourde modifiant profondément le profil transversal et le plus souvent le profil en long de la rivière, aboutissant à un milieu totalement modifié : suppression de la végétation des berges, destruction de l'habitat piscicole, etc…

Rectification: ce type de chenalisation vise à raccourcir une portion de cours d'eau sinueux ou méandriforme, en procédant à des recoupements artificiels des coudes. Ces travaux sont effectués à l'échelle d'une sinuosité mais peuvent tout aussi bien être réalisés sur un segment méandriforme de grande longueur et concerner toutes les inflexions du tracé. L'objectif prioritaire étant d'augmenter la capacité hydraulique par une modification du tracé du cours d'eau. Le milieu en ressort grandement modifié.

Repeuplement : Action de redonner à un écosystème aquatique la population en poissons qu'il pourrait normalement contenir et qu'il a perdu. Par extension, se dit pour tout déversement de poissons vivants dans les rivières. On parle de repeuplement d'entretien (ou ordinaire) et de repeuplement surdensitaire.

S

Salmonicole : se dit d'un cours d'eau dont les caractéristiques physiques, chimiques et hydrobiologiques permettent le développement des salmonidés (truites, saumons,…) et de leurs espèces d'accompagnement.

SAU : Surface agricole utile

SEQ EAU : Système d'Evaluation de la Qualité physico-chimiques des eaux. Le principe général de cet outil est d'évaluer l'aptitude de l'eau analysée à remplir ses différents usages et fonctions (ex. aptitude de l'eau à la biologie, à la production d'eau potable, etc.). Les concentrations mesurées sont confrontées à des limites de classes notamment établies sur la base de recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et converties en indices de qualité. Ces indices permettent de juger de la qualité de l'eau pour un paramètre, une altération (en retenant l'indice le plus faible obtenu pour les paramètres de l'altération) ou un ensemble d'altérations (en retenant l'indice le plus faible obtenu pour les altérations considérés).

T

Toxicité : Caractère de ce qui est toxique, c'est à dire nocif pour les organismes vivants, et induit des modifications pouvant entraîner jusqu'à la mort de l'individu.

U

Usage : Utilisation d'un potentiel naturel pour satisfaire une activité humaine. On peut regrouper les usages domestiques (alimentation en eau potable, occupation du sol…), agricoles (irrigation, terres cultivables…), industrielles (extraction de granulats, utilisation de la force hydraulique…), ou touristiques (pêche, sports nautiques…).

Z

Zone Inondable : Zones où peuvent s'étaler les débordements de crues dans le lit majeur et qui jouent un rôle important dans l'écrêtement des crues.

Zone Humide : « terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation quand elle existe y est dominée par des

plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » (Article 2 de la Loi sur l'Eau). Ces zones sont des espaces de transition entre terre et eau (ce sont des écotones). Comme tous ces types d'espaces particuliers, ils présentent une forte potentialité biologique (faune et flore spécifiques) et ont un rôle de régulation par l'écoulement et l'amélioration de la qualité des eaux.

(Extrait du SAGE Automne, du document Mise au Point du CSP sur les plans de gestion piscicoles et de l'ouvrage d'Arrignon sur l'aménagement piscicole).

Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles

Meuse (2007-2012)

Novembre 2006

Localisation des contextes

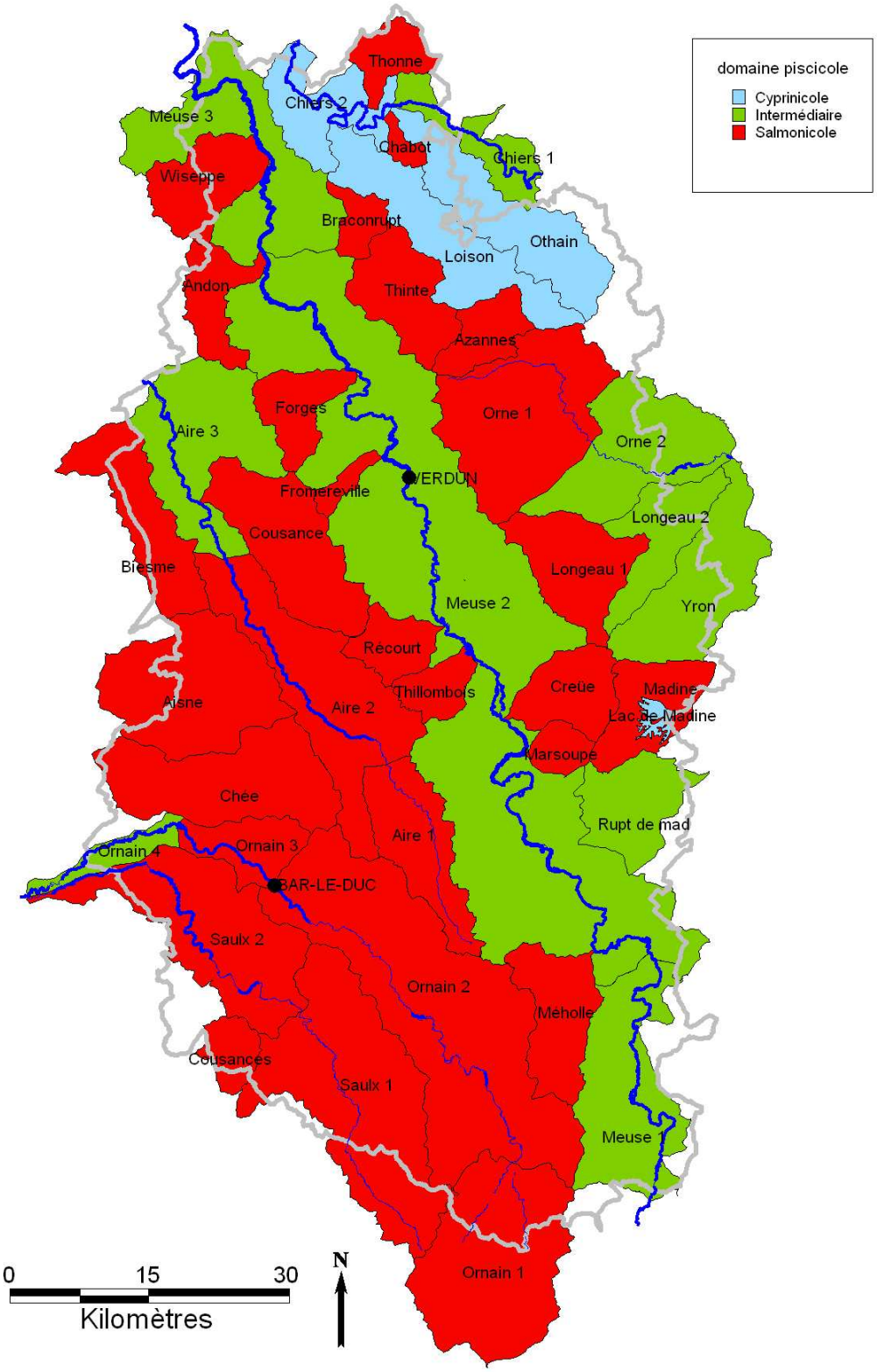

SOMMAIRE

SYNTHESE

I. Le PDPG : mode d'emploi…….... 1

I.1. Intérêt de la gestion piscicole et PDPG 1

I.2. La FDPPMA de la Meuse pour une initiative départementale 1

I.3. Le PDPG, document de planification de la gestion piscicole en meuse 2

II. La démarche PDPG…….... 2

II.1. Principes 2

II.2. Méthodologie suivie 2

II.2.1. Définition des contextes et choix de l'espèce repère 2

II.2.2. Diagnostic de l'état fonctionnel des contextes 3

II.2.3. Propositions d'actions cohérentes et efficaces : les MAC 4

II.2.4. Choix d'un mode de gestion piscicole pour le contexte 4

II.3. Choix d'une politique générale 5

III. Hypothèses de calcul…….. 7

III.1. Calculs des populations potentielles et actuelles 7

III.1.1. Principe général 7

III.1.2. Origine des données 7

III.2. Calcul des coûts 8

IV. Synthèse des résultats sur le département……... 8

IV.1. Situation départementale 8

IV.1.1. Contexte socio-économique 8

IV.1.2. Géologie, relief et climat 8

IV.1.3. Réseau hydrographique 9

IV.2 Synthèse des résultats 9

IV.2.1. Définition des contextes 9

IV.2.2. Etat des contextes 10

IV.2.3. Facteurs limitants 13

IV.2.3.1. Contextes salmonicoles 13

IV.2.3.2. Contextes cyprinicoles 16

IV.2.3.3. Contextes intermédiaires 18

V. Propositions de politique fédérale…….. 19

V.1. Récapitulatif par bassin versant 19

V.1.1. Meuse 19

V.1.2. Saulx 20

V.1.3. Ornain 21

V.1.4. Aisne 21

V.1.5. Aire 22
V.1.6. Orne-Moselle 23
V.1.8. Chiers 23
V.2. Plan des actions nécessaires *25*
V.2.1. Généralités 25
V.2.2. Propositions de PAN 26
V.2.3. Proposition retenue 26
V.2.4. Plan des Actions Nécessaires 27

DOCUMENT TECHNIQUE

Bassin de la Meuse…… 29
Meuse 1 *30*
Meuse 2 *37*
Meuse 3 *46*
Méholle *54*
Marsoupe *59*
Creüe *63*
Thillombois *68*
Récourt *72*
Fromeréville *77*
Forges *82*
Andon *86*
Wiseppe *91*

Bassin de la Saulx……. 96
Saulx 1 *97*
Saulx 2 *103*
Cousance *109*
Chée *113*

Bassin de l'Ornain……..... 118
Ornain1 *119*
Ornain 2 *123*
Ornain 3 *130*
Ornain 4 *137*

Bassin de l'Aisne……... 143
Aisne *144*
Biesme *150*

Bassin de l'Aire……. 155
Aire 1 *156*

Aire 2 *161*
Aire 3 *167*
Cousances *174*

Bassin de la Moselle…….. 180
Rupt de Mad *181*
Madine *188*
Lac de Madine *193*

Bassin de l'Orne…… 198
Orne 1 *199*
Orne 2 *205*
Yron *211*
Longeau 1 *218*
Longeau 2 *224*

Bassin de la Chiers……... 230
Chiers 1 *231*
Chiers 2 *237*
Othain *242*
Azannes *247*
Loison *252*
Thinte *258*
Braconrupt *263*
Chabot *268*
Thonne *273*

Bibliographie…… 278
Abréviations…….. 281
Glossaire…… 284
Annexes…….. 290

SYNTHESE

I. Le P.D.P.G : Mode d'emploi

I.1. Intéret de la gestion piscicole et P.D.P.G

La fin du XXème siècle est marquée, entre autre, par l'essor d'un phénomène nouveau : la prise de conscience massive que l'eau n'est pas une ressource inépuisable mais un patrimoine collectif qu'il est indispensable de protéger. Ainsi, l'eau est considérée en tant que milieu récepteur d'un grand nombre d'usages (collectivités, pêcheurs, industriels, agriculteurs…) dont la qualité physico-chimique est essentielle. Néanmoins, il existe un manque de prise en compte du milieu aqua--tique en tant que support d'une vie diversifiée ; milieu qu'il convient d'exploiter de façon raisonnée et durable afin d'empêcher que sa dégradation ne devienne irréversible.

Dans cette optique, la mise en place d'une gestion piscicole durable devient une nécessité. Cette gestion rassemble l'ensemble des pratiques et des actions mises en place afin d'exploiter au mieux les potentialités naturelles du milieu tout en garantissant sa qualité. Il s'agit ici de prendre en compte aussi bien les facteurs hydromorphologiques (qualité et quantité d'eau, diversité des habitats…), les facteurs biologiques (cycle de vie des poissons, source de nourriture…) que les facteurs humains à travers la diversité des usagers du milieu aquatique.

Le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (P.D.P.G) constitue un des outils principaux de cette gestion.

I.2. La Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FDPPMA) de la Meuse pour une initiative départementale

L'article L.433.3. du Code de l'Environnement indique que « *l'exercice d'un droit de pêche emporte* ***obligation de gestion*** *des ressources piscicoles* » et que « *celle-ci comporte* ***l'établissement d'un plan de gestion piscicole*** ». Ainsi, tout titulaire d'un droit de pêche, que ce soit une association, une collectivité ou un particulier, est amené à réaliser, selon les termes de la loi française, un Plan de Gestion Local (PGL).

Toutefois, le réseau hydrographique peut être considéré comme un continuum dans lequel le développement des populations de poissons ne se limite pas aux parcours des titulaires du droit de pêche ni aux limites départementales. Les plans de gestion locaux doivent donc tenir compte des contraintes qui s'exercent sur l'ensemble du cours d'eau pour être cohérents les uns avec les autres sur l'espace vital de l'ichtyofaune.

La Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (A.A.P.P.M.A), gestionnaire indirect intervenant à l'échelle départementale, est la mieux placée pour rationaliser et coordonner les actions des gestionnaires directs.

⇨ Le P.D.P.G s'inscrit ainsi dans la **mission d'intérêt général** de la Fédération de **protection et de mise en valeur** des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole.

I.3. Le PDPG : Document de planification de la gestion piscicole en Meuse

Le P.D.P.G. peut être considéré comme le **volet opérationnel** du Schéma Départemental de Vocation Piscicole (S.D.V.P.) réalisé en 1989 et remis à jour afin d'actualiser la connaissance du fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Il est en accord avec les objectifs de restauration de la qualité des milieux aquatiques fixés par le S.D.V.P., les orientations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.D.A.G.E.) des bassins Rhin-Meuse et Seine-Normandie et s'inscrit pleinement dans la logique d'une politique intégrée telle que définie par la Directive Cadre sur l'Eau (D.C.E.).

P.D.P.G. : document technique de propositions servant de :

⇨ **référence** pour la réalisation des Plans de Gestions Piscicoles Locaux de **tout détenteur de droit de pêche ;**

⇨ **base de discussion** avec les partenaires et usagers du milieu aquatique pour la protection et la gestion durable des ressources aquatiques.

II. La démarche PDPG

II.1. Principe

Le P.D.P.G. utilise le caractère intégrateur des poissons pour établir un diagnostic de l'état global des écosystèmes aquatiques. On considère que l'état de la population d'une espèce de poisson indicatrice traduit de manière significative les dysfonctionnements de l'écosystème dont elle fait partie dans la mesure où l'espèce est judicieusement choisie pour sa sensibilité aux perturbations et sa représentativité typologique. Cette espèce, appelée « espèce repère », devient notre unité de mesure (exprimée en nombre de poissons adultes) du bon fonctionnement des rivières.

L'écart entre la situation potentielle, en l'absence de perturbation, et la situation actuelle, après prise en compte des perturbations impactantes, permet de définir un niveau de fonctionnalité de la population piscicole repère et, de fait, d'évaluer la qualité du milieu.

Cet état des lieux aboutit à la proposition d'un mode de gestion et d'actions associées en adéquation avec les potentialités originelles du contexte selon l'importance des dégradations existantes.

II.2. Méthodologie suivie

II.2.1. Définition des unités de gestion ou contextes et choix de l'espèce repère

Les unités d'analyse fonctionnelle, ou contextes, sont définies comme étant des ensembles hydrographiques dans lesquels les paramètres naturels du milieu, en l'absence de perturbation, sont favorables à une espèce indicatrice. Un contexte rassemble ainsi l'ensemble des cours d'eau d'un même bassin versant qui permettent à l'espèce repère de pouvoir réaliser l'ensemble de son cycle de vie, c'est à dire se reproduire, éclore et croître.

Cette espèce repère, caractéristique d'une association d'espèces liée à un grand type de milieu, exprime les potentialités piscicoles du milieu. Dans le département, les espèces repères sont :

- la **truite fario** pour les contextes **salmonicoles**.
- le **brochet** pour les contextes **cyprinicoles**.
- **l'association des deux espèces** pour les contextes **intermédiaires**.

Le contexte correspond à l'unité spatiale de base à l'intérieur de laquelle toute action réalisée a une influence sur l'ensemble des populations de poissons qui y vivent. Ces unités, adaptées à la gestion locale, intègrent le réseau hydrographique comme un continuum écologique où les populations de poissons ne se développent pas dans les limites des parcours des A.A.P.P.M.A. et des titulaires des droits de pêche.

II.2.2. Diagnostic de l'état fonctionnel des contextes

Le diagnostic est réalisé en référence à l'espèce repère exprimant les potentialités piscicoles du contexte. Il se base sur l'écart entre un état de référence où le peuplement est considéré comme conforme aux potentialités du milieu et un état actuel qui intègre les perturbations engendrées par les activités anthropiques.

D'une manière pratique, il s'effectue en deux phases distinctes.

- **Evaluation de l'effectif potentiel de poissons adultes :**

La notion d'effectif potentiel correspond au **nombre d'individus adultes de l'espèce repère supposé présent sur le contexte en l'absence de toute perturbation**. (Il exprime la capacité du milieu à supporter la pression exercée par une population piscicole en fonction de ses potentialités naturelles, sans influence anthropique).

L'effectif potentiel est calculé à partir de deux paramètres :

- la **capacité d'accueil** (CA) = le nombre d'individus que le contexte est en mesure d'héberger au vu des habitats présents,
- la **capacité de recrutement** (CR) = le nombre d'individus adultes que le contexte peut produire en fonction de ses caractéristiques mésologiques.

La population théorique du contexte est évaluée à partir de données bibliographiques adaptées au département de la Meuse (productivité, classes d'âges…) et des caractéristiques naturelles relevées sur le terrain.

L'effectif potentiel est égal à la plus faible valeur entre ces deux variables.

- **Estimation de la situation actuelle :**

La situation actuelle traduit le **nombre de poissons adultes de l'espèce repère effectivement présents sur le contexte**.

Cette situation correspond au nombre de poissons adultes théorique auquel sont soustrait les pertes induites par la présence de perturbations. L'intensité et l'étendue des impacts significatifs à l'échelle du contexte sont évaluées à travers les différentes phases du cycle de vie de l'espèce repère et donc, sur les Capacités d'Accueil et de Recrutement.

Enfin la fonctionnalité ou niveau de fonctionnement du contexte, est calculée en comparant le niveau de population actuelle de l'espèce repère par rapport à la population potentielle. Ce rapport, qui traduit une perte en effectifs de poissons adultes de l'espèce repère, est exprimé en pourcentage et retranscrit l'état de fonctionnement biologique du contexte :

- Si la fonctionnalité est supérieure à 80%, le contexte est **conforme**
- Si la fonctionnalité est comprise entre 20% et 80%, le contexte est **perturbé**
- Si la fonctionnalité est inférieure à 20%, le contexte est **dégradé**.

Les contextes perturbés ont été redécoupés en trois classes distinctes afin d'affiner la perception de leur état fonctionnel et pour permettre une discrétisation en 5 classes cohérentes avec les indices de description de la qualité des milieux du Réseau d'Observation des Milieux (R.O.M.) réalisé par le Conseil Supérieur de la Pêche (C.S.P.) :

- Fonctionnalité supérieure à 80% : **contexte conforme**
- Fonctionnalité comprise en 60 et 80% : **contexte perturbé –**
- Fonctionnalité comprise entre 40 et 60% : **contexte perturbé**
- Fonctionnalité comprise entre 20 et 40% : **contexte perturbé +**
- Fonctionnalité inférieure à 20% : **contexte dégradé**.

II.2.3. Propositions d'actions cohérentes et efficaces : les M.A.C. :

Suite au diagnostic du milieu, on élabore un programme d'actions basé sur deux principes :

- Lever les facteurs limitants pour traiter les problèmes là où ils se posent, de façon cohérente,
- Déterminer une efficacité dans l'action pour que les effets soient sensibles.

Le plus souvent il est nécessaire de combiner plusieurs actions pour intervenir sur les perturbations (ex : permettre l'accès aux géniteurs tout en restaurant des frayères). Aussi, les Modules d'Actions Cohérentes (M.A.C.) sont des regroupements d'actions concertées et cohérentes à mettre en œuvre pour lever plusieurs facteurs limitants et ainsi restaurer une partie de la fonctionnalité du contexte. Ils constituent les propositions techniques du P.D.P.G.

Les mesures de restauration préconisées doivent produire des effets significatifs sur le contexte (c'est-à-dire « visibles »). C'est le Seuil d'Efficacité Technique (S.E.T.) qui fixe le niveau de restauration minimum à réaliser sur les 5 ans de programmation. On établit que le M.A.C. doit apporter une augmentation d'au minimum 20% du nombre théorique de poissons adultes du contexte s'il veut être efficace. Le S.E.T. est donc égal à 20% de la population potentielle du contexte. Ce dimensionnement permet d'engager des actions proportionnellement aux problèmes relevés dans le contexte.

II.2.4. Choix d'un mode de gestion piscicole pour le contexte :

La phase technique du P.D.P.G. est conclue par le choix d'un mode de gestion qui engage la Fédération de Pêche de la Meuse à se positionner par rapport à la gestion patrimoniale des milieux et des ressources piscicoles. Selon l'état fonctionnel du contexte considéré, trois types de gestion sont possibles :

- **La gestion patrimoniale**, qui s'impose dans les contextes conformes. Dans ce mode de gestion, le loisir-pêche s'exerce uniquement sur la production naturelle du milieu, sans aucun repeuplement et avec un maintien de la qualité des cours d'eau.

- **La gestion patrimoniale différée à 5 ans**, lorsque les actions programmées sont susceptibles de rétablir la conformité du milieu dans le délai de mise en œuvre du plan (5 ans).

- **La gestion patrimoniale différée**, pour les contextes perturbés et dégradés ne pouvant espérer une évolution favorable avant 5 ans. Les pratiques des pêcheurs comme le repeuplement se poursuivent, permettant de maintenir les populations piscicoles artificiellement tout en engageant des interventions sur le milieu. L'évolution du milieu consécutive aux actions de restauration permettra de revoir le choix de gestion dans le plan suivant.

II. 3. Choix d'une politique fédérale :

Les propositions de gestion issues de l'analyse technique conduisent les élus de la pêche à arrêter un Plan des Actions Nécessaires (P.A.N.) qui présente les priorités d'actions sur les milieux aquatiques pour lesquels la Fédération souhaite voir s'engager les associations agréées et plus globalement, tous les gestionnaires détenteurs d'un droit de pêche. Ils trouveront dans ce plan directeur, les actions prioritaires à conduire dans l'établissement de leur Plan de Gestion.

Fig. 1 Récapitulatif des étapes de réalisation du P.D.P.G.

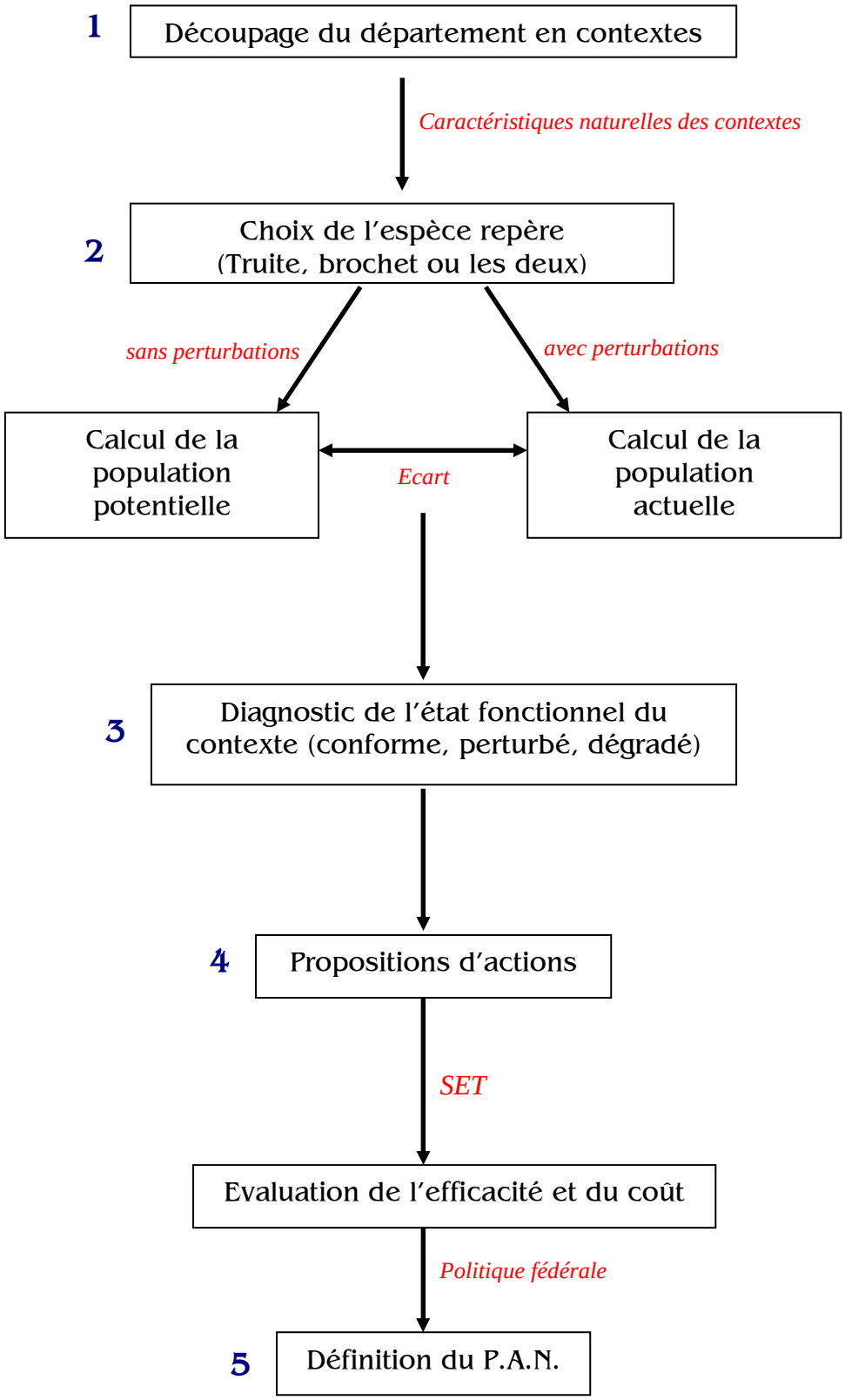

III. Hypothèses de calculs *(cf. annexe 1)*

Les hypothèses de calcul (calcul des populations potentielles et actuelles ; calcul des gains engendrés par les M.A.C. ; calcul des coûts) sont détaillées en annexe. Cependant, une brève explication de la méthode suivie et de l'origine des données est nécessaire ici.

III.1. Calcul des populations potentielles et actuelles :

III.1.1. Principe général :

Une population de poissons, qui s'exprime en nombre de poissons adultes, s'estime à partir de deux valeurs :

- **La capacité d'accueil** (CA) : nombre de poissons adultes que le contexte peut héberger en fonction de ses caractéristiques naturelles (dimensions, pente, sinuosité, importance des abris et des caches, disponibilité en nourriture…)
- **La capacité de recrutement** (CR) (ou reproduction) : nombre de poissons adultes que le contexte peut produire en fonction des zones de reproduction disponibles naturellement. (Ces zones de reproduction sont définies en fonction des caractéristiques naturelles du cours d'eau : pente, substrat…).

Entre ces deux valeurs, la plus faible sera celle qui représente la population du contexte : en simplifiant à l'extrême, si le contexte peut produire 1000 truites adultes (exemple d'un contexte salmonicole) mais qu'au regard des caractéristiques il ne peut en héberger, toute l'année, que 800, on ne trouvera que 800 truites sur le contexte (l'excédent potentiel ne reste pas sur place).

Inversement, si le contexte peut accueillir 1000 truites adultes mais que les zones de reproduction ne permettent de produire que 500 truites adultes, on ne trouvera que 500 truites adultes sur le contexte.

Pour l'estimation de la population de poissons actuelle, un abattement sur les CA et CR potentielles est réalisé en fonction de la perte de fonctionnalité (%) trouvée sur le contexte.

III.1.2. Origine des données :

La méthode et les hypothèses de calcul utilisées sont issues du groupe de travail P.D.P.G. et ont été adaptées à la situation meusienne en fonction des caractéristiques naturelles de la région, avec l'aide de l'expertise des Agents Techniques de la Brigade Départementale du C.S.P.

Il en ressort :

- Pour les contextes salmonicoles : une différenciation des cours d'eau de l'ouest et des côtes de Meuse, des cours d'eau de l'est du département. Les premiers s'écoulant majoritairement sur un substrat calcaire sont plus productifs et potentiellement plus favorables à la truite fario : topographie plus marquée, pentes globalement plus importantes qu'à l'est… Pour ces cours d'eau, les valeurs initiales de CA et CR ont donc été augmentées de 20%.
- Pour les contextes cyprinicoles : les données de biomasses initiales ont été évaluées à partir de résultats de pêches électriques et de l'avis des Agents Techniques de la Brigade Départementale du C.S.P. Concernant la productivité des frayères à brochet, la valeur finale correspondant à 5 à 8 brochets adultes pour 100m² de frayères, vient à la fois des données du groupe de travail P.D.P.G. et de la bibliographie : d'après Chancerel, 2003,

dans le cas d'un fonctionnement idéal de frayère à brochet (situation supposée si aucune perturbation humaine), on peut compter une production de 8 brochets adultes/ 100m².

III.2. Calcul des coûts :

Les coûts présentés dans le PDPG ne sont que des estimations, pas forcément très précises : ils résultent de moyennes de plusieurs données issues en général d'exemples concrets de réalisation d'aménagement ou de documents de synthèse.

IV. Synthèse des résultats sur le département

IV.1. Situation départementale

IV.1.1. Contexte socio-économique :

La Meuse fait partie des 13 départements français totalisant moins de 200 000 habitants (192 221 habitants en 1999). C'est le département le moins peuplé de Lorraine, et avec une densité de 32 hab. /Km², (moyenne nationale : 104 hab. /Km²) la Meuse prolonge la diagonale désertifiée de la France qui s'étend des Pyrénées aux Ardennes.
Paradoxalement, le département ne compte pas moins de 498 communes mais à peine 20 dépassent 1500 habitants. Seules les villes de Bar-le-Duc et Verdun dépassent 10 000 habitants.

La population se concentre d'ailleurs autour des grandes cités laissant sur la majorité du territoire un ensemble de petites communes ayant souvent moins de 100 habitants.
A cause d'un solde migratoire négatif, le département de la Meuse a perdu, depuis le début du 20ème siècle, près du tiers de sa population. Même si la tendance à la baisse se ralentit aujourd'hui, elle persiste quand même, la cause principale d'émigration étant le manque d'emploi.

La structure sociale du département se caractérise par de fortes proportions d'ouvriers (36,5 %) et d'agriculteurs (7,5 %), supérieures à la moyenne nationale. Le taux de cadres et de professions intermédiaires est inférieur à la moyenne nationale : seuls les cantons de Bar-le-Duc et Verdun dont le taux dépasse 24% sont proches de la moyenne, ce qui correspond au développement des services et administrations dans les deux principales villes du département.

L'industrie prédominante dès le Moyen-Age fût la métallurgie. Elle demeure en partie présente avec des entreprises converties dans la seconde fusion ou la mécanique. Des industries nouvelles sont venues compléter le panorama meusien dans des domaines de pointe comme la chimie (Rhovyl), l'électronique (Realmeca et Meusonic) ou encore l'optique (Essilor).

L'agriculture quant à elle est spécialisée dans trois types d'activités : la production laitière, la production de viande et la culture d'oléagineux et de céréales.
54% du territoire meusien est utilisé pour la culture et l'élevage mais la tendance constatée depuis une trentaine d'année montre que la surface consacrée aux terres arables est en nette expansion au détriment des surfaces toujours en herbe.

IV.1.2. Géologie, relief et climat :

Assis sur la bordure orientale du bassin parisien, les terrains du département sont sédimentaires et relèvent pour la plupart du jurassique inférieur et moyen.
La topographie, globalement peu marquée (115 à 483 m d'altitude) montre une alternance de reliefs de côtes et de plaines et plateaux.

Trois côtes boisées notamment compartimentent le territoire :

- à l'ouest, le massif de la **Côte d'Argonne** sépare la Lorraine de la Champagne,
- de Montfaucon à Gondrecourt, les **plateaux du Barrois** couvrent le centre et une large partie du sud meusien. Ils sont limités à l'est par la **Côte des Bars**.
- de Dun-sur-Meuse à Vaucouleurs s'étire, toujours oblique, les **Côtes de Meuse**. En contrebas, la plaine de la Woëvre ferme le département sur sa bordure orientale.

Le climat du département est de type océanique dégradé, à tendance continentale : l'influence océanique modère les variations de températures, cependant des épisodes de « durcissement » climatique introduits sous l'effet de la continentalité sont régulièrement observés : journées glaciales en hiver, canicule régulière l'été.

Les précipitations, d'un volume annuel moyen de 900 mm, sont inégalement réparties : l'est et le nord reçoivent rarement plus de 850 mm alors que les plateaux du barrois dépassent souvent 1000 mm. Le maximum des précipitations se fait pendant la saison froide, avec des épisodes neigeux.

IV.1.3. Réseau hydrographique :

Suivant la découpe topographique du département, le réseau hydrographique meusien est partagé en trois bassins versants d'importance inégale, disposés en bandes obliques :

-à l'ouest, le bassin versant de la Seine couvre 40% du territoire : il est représenté par l'Aire qui parcourt une ligne droite de plus de 100 Km dans les plateaux du Barrois et au pied de l'Argonne, et à l'extrême sud-ouest par le duo Ornain-Saulx, affluents de la Marne.

-à l'est, le bassin versant de la Moselle et du Rhin mord sur la plaine de la Woëvre et récolte notamment le Longeau, le Rupt de Mad et l'Orne.

Enfin, du sud-est vers le nord-ouest, le bassin versant de la Meuse couvre 45% du département. Pincé entre les bassins voisins qui l'ont dépouillé de la Moselle et de l'Aire, le bassin de la Meuse bénéficie de peu d'affluents, excepté au nord où il s'élargit par la Chiers.

IV.2. Synthèse des résultats :

IV.2.1. Définition des contextes

43 contextes ont été définis dans le département. Leur taille varie de 13 Km² pour le plus petit (Chabot) à 1161 Km² pour le plus grand (Meuse 2).

Les caractéristiques naturelles du département (plusieurs séries de reliefs (Côtes), nombreux secteurs boisés, substrats calcaires et marno-calcaires…) rendent les contextes salmonicoles largement majoritaires sur le territoire, en nombre (30 sur 43), comme en surface (cf. fig.2). On note par contre la faible représentation des contextes strictement cyprinicoles qui se limitent au nombre de 3, au nord-est du département, plus le Lac de Madine (masse d'eau artificielle). Les contextes intermédiaires constituent généralement les zones aval des cours d'eau, sauf pour la Meuse qui est intermédiaire sur toute la traversée du département. A ce sujet il faut d'ailleurs noter que les affluents de la Meuse présentant le plus d'intérêt piscicole ont été individualisés en contextes et sont tous salmonicoles.

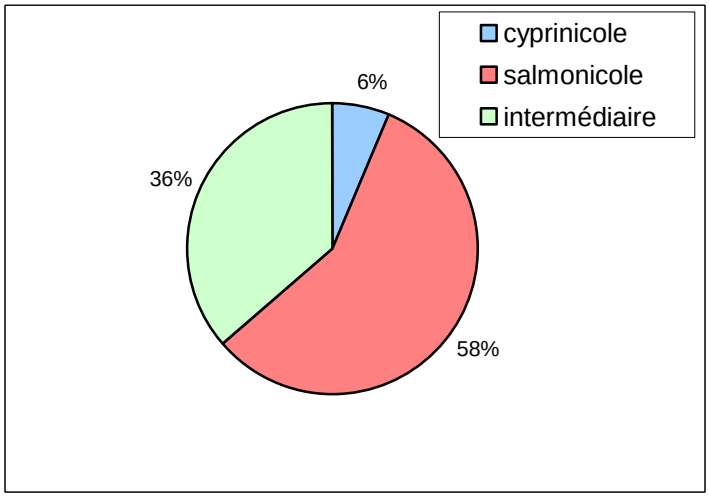

Figure 2 : proportion surfacique des différents domaines piscicoles du département de la Meuse

IV.2.2. Etat des contextes :

D'un point de vue de la fonctionnalité des contextes, on note que le département est relativement préservé, par rapport à d'autres.

La faible densité de population et la faible urbanisation sont, notamment, des facteurs qui jouent en faveur de cette préservation et permettent de trouver sur le département (cf. tableau) :

- **6 contextes conformes** : ils correspondent principalement à des petits cours d'eau s'écoulant en forêt ou dans des secteurs faiblement anthropisés, notamment sur les côtes de Meuse.
- **1 seul contexte dégradé** : l'Yron, qui, au cœur de la Woëvre, a subit d'importantes modifications ainsi que des pollutions diffuses.

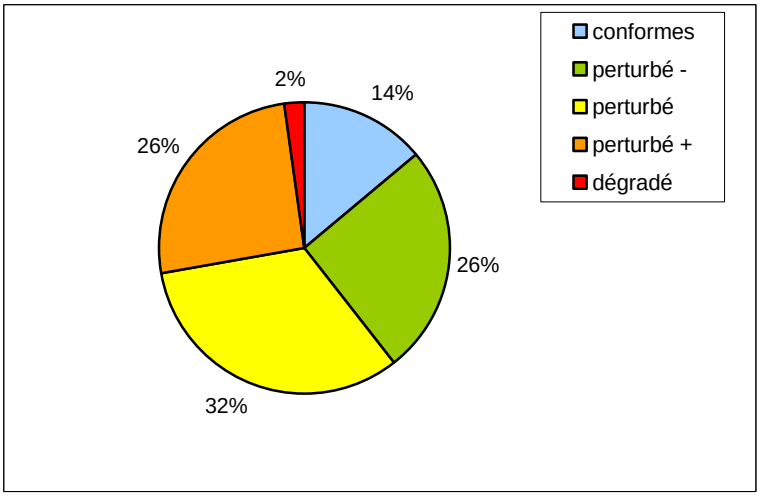

Figure 3 : Fonctionnalités des contextes de la Meuse

Code	Nom	Domaine	Espèce repère	Etat fonctionnel
5501-IP	Meuse 1	Intermédiaire	Truite + brochet	Perturbé
5502-IP	Meuse 2	Intermédiaire	Truite + brochet	Perturbé
5503-IP-	Meuse 3	Intermédiaire	Truite + brochet	Perturbé -
5504-SC	Méholle	Salmonicole	Truite fario	Conforme
5505-SC	Marsoupe	Salmonicole	Truite fario	Conforme
5506-SP-	Creüe	Salmonicole	Truite fario	Perturbé -
5507-SC	Thillombois	Salmonicole	Truite fario	Conforme
5508-SP-	Récourt	Salmonicole	Truite fario	Perturbé -
5509-SP-	Fromeréville	Salmonicole	Truite fario	Perturbé -
5510-SC	Forges	Salmonicole	Truite fario	Conforme
5511-SP-	Andon	Salmonicole	Truite fario	Perturbé -
5512-SP	Wiseppe	Salmonicole	Truite fario	Perturbé
5513-SP	Saulx 1	Salmonicole	Truite fario	Perturbé
5514-SP	Saulx 2	Salmonicole	Truite fario	Perturbé
5515-SC	Cousance	Salmonicole	Truite fario	Conforme
5516-SP	Chée	Salmonicole	Truite fario	Perturbé
5517-SC	Ornain 1	Salmonicole	Truite fario	Conforme
5518-SP	Ornain 2	Salmonicole	Truite fario	Perturbé
5519-SP-	Ornain 3	Salmonicole	Truite fario	Perturbé -
5520-IP	Ornain 4	Intermédiaire	Truite + brochet	Perturbé
5521-SP	Aisne	Salmonicole	Truite fario	Perturbé
5522-SP-	Biesme	Salmonicole	Truite fario	Perturbé -
5523-SP+	Aire 1	Salmonicole	Truite fario	Perturbé +
5524-SP	Aire 2	Salmonicole	Truite fario	Perturbé
5525-IP-	Aire 3	Intermédiaire	Truite + brochet	Perturbé -
5526-SP	Cousances	Salmonicole	Truite fario	Perturbé
5527-IP+	Rupt de Mad	Intermédiaire	Truite + brochet	Perturbé +
5528-SP	Madine	Salmonicole	Truite fario	Perturbé
5529-CP-	Lac de Madine	Cyprinicole	Brochet	Perturbé -
5530-SP+	Orne 1	Salmonicole	Truite fario	Perturbé +
5531-IP+	Orne 2	Intermédiaire	Truite + brochet	Perturbé +
5532-ID	Yron	Intermédiaire	Truite + brochet	Dégradé
5533-SP+	Longeau 1	Salmonicole	Truite fario	Perturbé+
5534-IP+	Longeau 2	Intermédiaire	Truite + brochet	Perturbé +
5535-IP+	Chiers 1	Intermédiaire	Truite + brochet	Perturbé +
5536-CP+	Chiers 2	Cyprinicole	Brochet	Perturbé +
5537-CP+	Othain	Cyprinicole	Brochet	Perturbé +
5538-SP+	Azannes	Salmonicole	Truite fario	Perturbé +
5539-CP	Loison	Cyprinicole	Brochet	Perturbé
5540-SP	Thinte	Salmonicole	Truite fario	Perturbé
5541-SP+	Braconrupt	Salmonicole	Truite fario	Perturbé +
5542-SP-	Chabot	Salmonicole	Truite fario	Perturbé -
5543-SP-	Thonne	Salmonicole	Truite fario	Perturbé -

Tableau 1 : Contextes piscicoles du département de la Meuse.

Concernant la répartition des contextes on peut distinguer deux zones, séparées par les contextes « Meuse 1, 2 et 3 », qui suivent la géographie du département :

- à l'est de cette ligne formée par les contextes « Meuse », on trouve, d'une part l'ensemble des contextes cyprinicoles et la majorités des contextes intermédiaires et d'autre part les contextes les plus fortement perturbés (perturbé +) et l'unique contexte dégradé. Ce secteur correspond en grande partie à la plaine de la Woëvre, région propice à l'agriculture intensive. De ce fait, de nombreux plans d'eau ont été crées dans le but « d'assainir » les terres et les cours d'eau ont subit de profondes modifications.
- à l'ouest de la Meuse tous les contextes sont salmonicoles (exceptés deux intermédiaires) et sont parmi les moins perturbés. Ceci s'explique par une topographie plus marquée sur ce

secteur qui rend plus difficile l'exploitation agricole des terres, ainsi que la présence de nombreuses forêts. Les cours d'eau ont donc été relativement mieux préservés mais sont par contre souvent très compartimentés par la présence de nombreux barrages.

- Enfin, le complexe « Meuse » au centre constitue un vaste contexte intermédiaire englobant la Meuse et de nombreux affluents de type salmonicole.

IV.2.3. Facteurs limitants :

IV.2.3.1. Contextes salmonicoles :

Les contextes salmonicoles du département présentent une fonctionnalité moyenne de 61% : on y retrouve les 6 contextes conformes et aucun contexte dégradé.

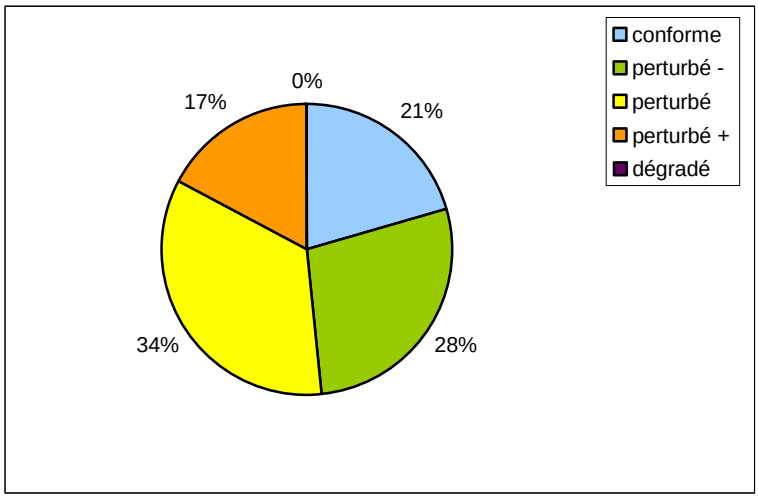

Figure 4 : répartition des fonctionnalités des contextes salmonicoles du département

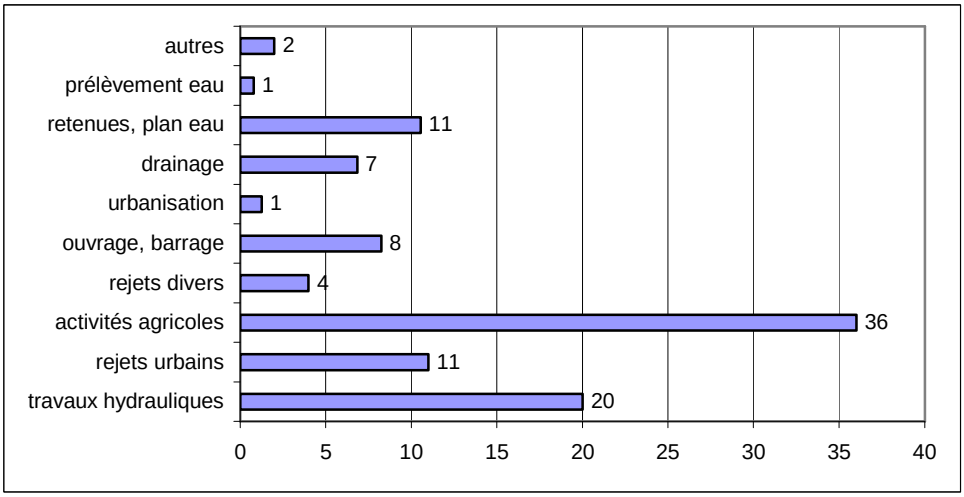

Figure 5 : Part de l'impact relatif des différentes perturbations sur la fonctionnalité des contextes salmonicoles du département.

La dégradation des contextes salmonicoles sur le département est principalement due à cinq grands facteurs limitants (cf. fig.5) :

- les activités agricoles, regroupant cultures et élevage (rejets et piétinement). Les impacts de l'agriculture sont multiples : le pâturage entraîne l'érosion des berges et le colmatage du substrat par mise en suspension de fines; l'élevage en bâtiment est à l'origine d'importants apports organiques responsables de l'altération de la qualité de l'eau.
  Les cultures quant à elles, apportent par ruissellement, des excès de matières azotées et phosphatées favorisant le développement algal et l'eutrophisation, parfois extrêmes pendant les étiages. Les phytosanitaires utilisés peuvent également se retrouver dans les milieux aquatiques et pénétrer dans la chaîne alimentaire par bio-accumulation.

- les travaux hydrauliques tels les recalibrages, curages, redressements… La plupart de ces interventions sont liées aux travaux connexes au remembrement mais on observe également des actions locales dans le cadre de construction d'autoroute (contexte « Cousances ») ou de la Ligne à Grande Vitesse (contextes « Creüe » et « Thillombois »). Dans tous les cas, ces modifications de cours d'eau provoquent une diminution de la diversité des habitats par homogénéisation du milieu (homogénéisation des écoulements, des hauteurs d'eau, des faciès, du substrat, réduction de la sinuosité…) Les capacités d'accueil et de recrutement de la truite sont alors largement réduites.

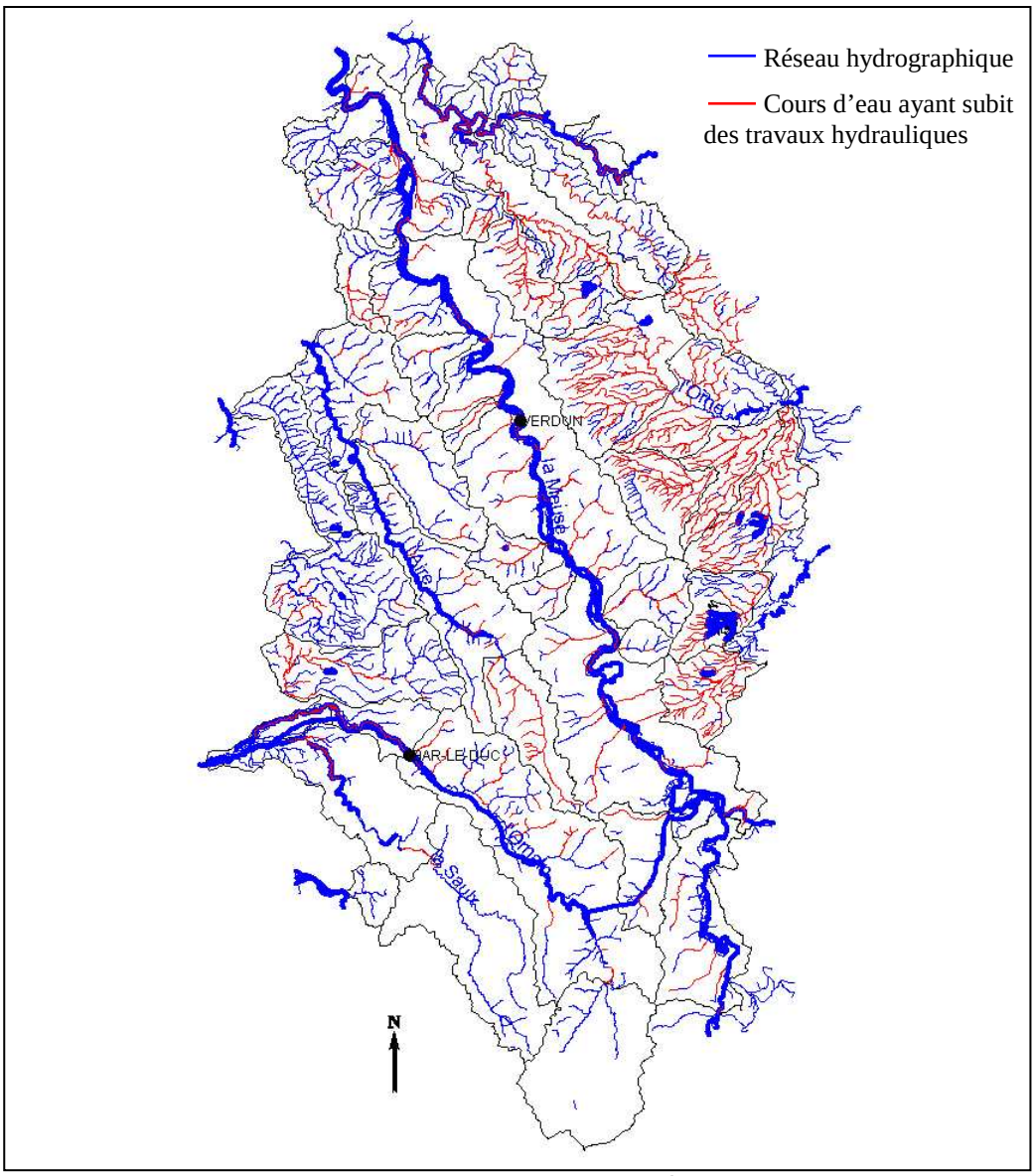

Figure 6 : Carte de localisation des principaux cours d'eau touchés par les travaux hydrauliques.

- les rejets urbains : la plupart des contextes salmonicoles du département sont situés en zone rurale où se fait souvent ressentir un déficit en matière d'assainissement. Les rejets d'eaux usées qui se font alors directement dans les cours d'eau entraînent une dégradation de la qualité de l'eau, responsable du colmatage du substrat, de la baisse du taux d'oxygène, de phénomènes d'eutrophisation… Cet impact est d'autant plus important qu'il touche de nombreux contextes aux dimensions réduites, naturellement plus sensibles aux pollutions.

- **les plans d'eau ou retenues sur cours** sont particulièrement néfastes sur les cours salmonicoles et induisent 3 types d'impact :
  - d'une part ils constituent un milieu lentique défavorable à la truite (perte d'habitat et de zones de reproduction),
  - d'autre part ils altèrent la qualité et la quantité d'eau en aval (réchauffement, évaporation, matières en suspension, débit réservé insuffisant…) ;
  - enfin, lors des vidanges, souvent mal gérées, un important apport de matières en suspension est susceptible de dégrader les zones de frayères à l'aval et la « fuite » d'espèces indésirables vers l'aval est souvent constatée (espèces compétitrices et/ou prédatrices des espèces autochtones).

- **les ouvrages et barrages** provoquent deux types de perturbations : ils induisent un « effet de bief » qui a pour conséquence une perte d'habitat et de zones de reproduction pour la truite (effets proches des retenues sur cours), et surtout, il constituent un obstacle à la circulation piscicole, phénomène important dans le cycle vital de la truite puisque celle-ci pour se reproduire cherche à gagner les têtes de bassin où les conditions pour la fraie sont les plus favorables. Ainsi, lorsque la montaison et la dévalaison ne sont pas possible, les populations se retrouvent fragilisées par isolement génétique.
  De plus, l'importance quantitative de ces obstacles sur certains cours d'eau rend la migration plus difficile et fatigante, il peut ainsi en découler un retard dans la migration et des mortalités.
  Il faut noter que l'implantation des barrages a été particulièrement importante sur les cours d'eau de l'ouest du département, propices à ce type d'aménagement (cf.fig. 7). L'Aire, la Saulx et l'Ornain sont particulièrement touchés avec une moyenne respective d'un barrage tous les 3,7 Km, 2,6 Km et 3 Km.

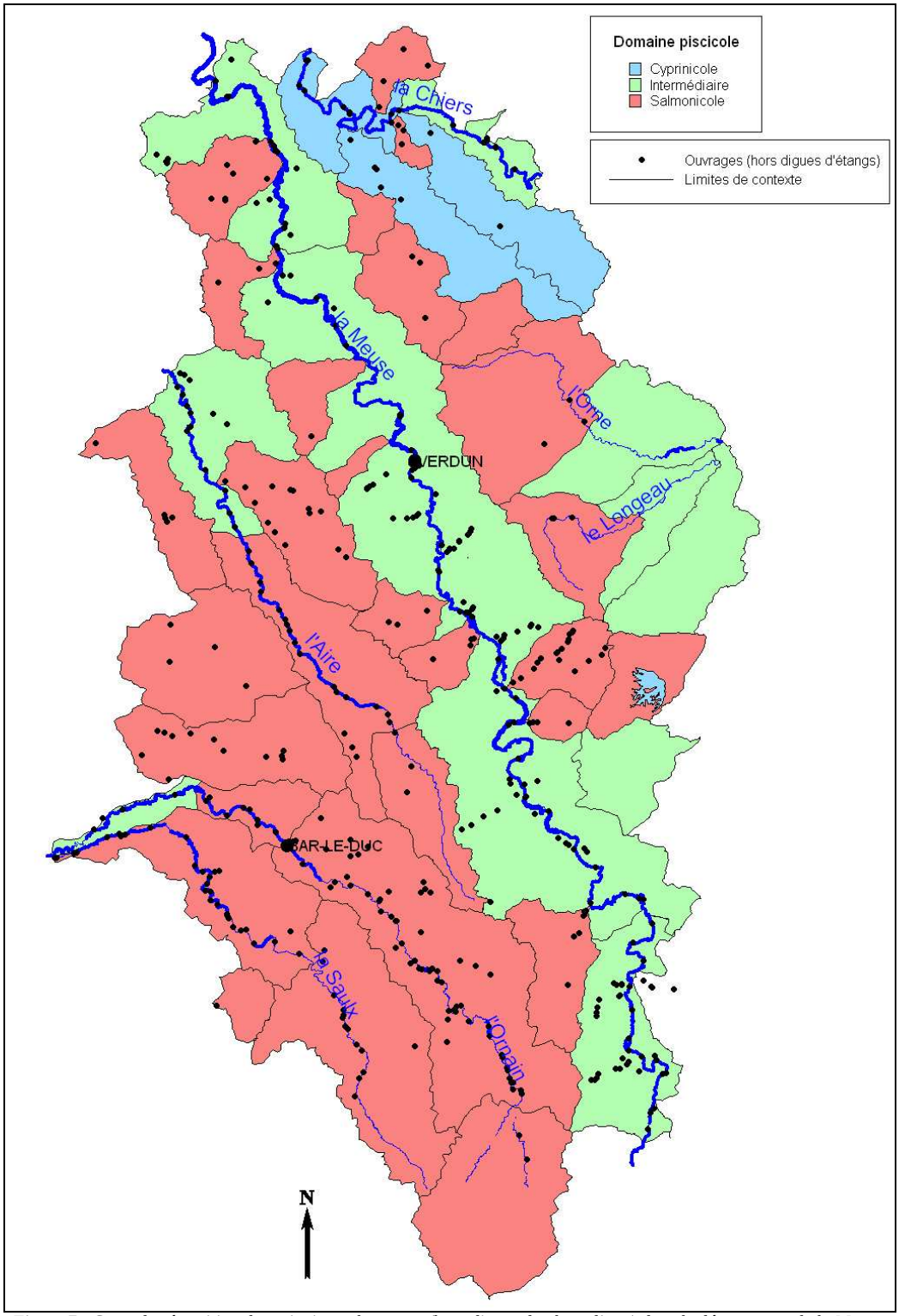

Figure 7 : Carte de répartition des principaux barrages (hors digues de plans d'eau) dans le département de la Meuse.

IV.2.3.2. Contextes cyprinicoles :

Les contextes cyprinicoles du département sont beaucoup plus perturbés que les salmonicoles : leur fonctionnalité moyenne s'élève à 32%.

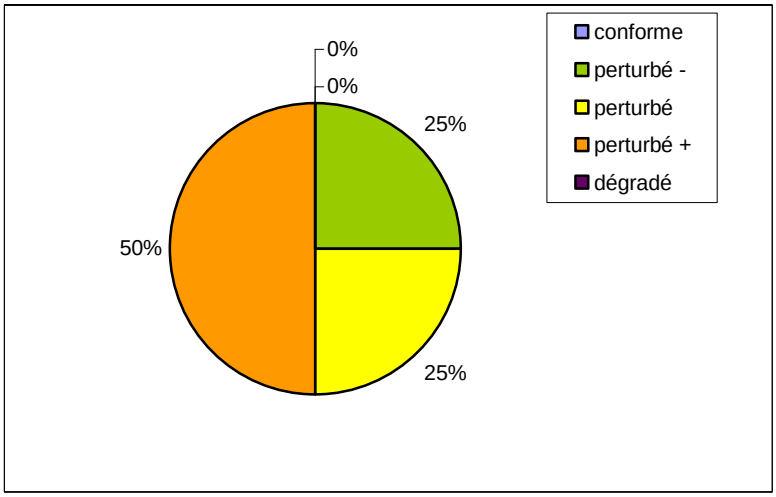

Figure 8 : répartition des fonctionnalités des contextes cyprinicoles du département

L'ensemble des contextes cyprinicoles se trouve dans la catégorie perturbée, avec une nette dominance des perturbés+ c'est-à-dire de 60 à 80% de déficit.

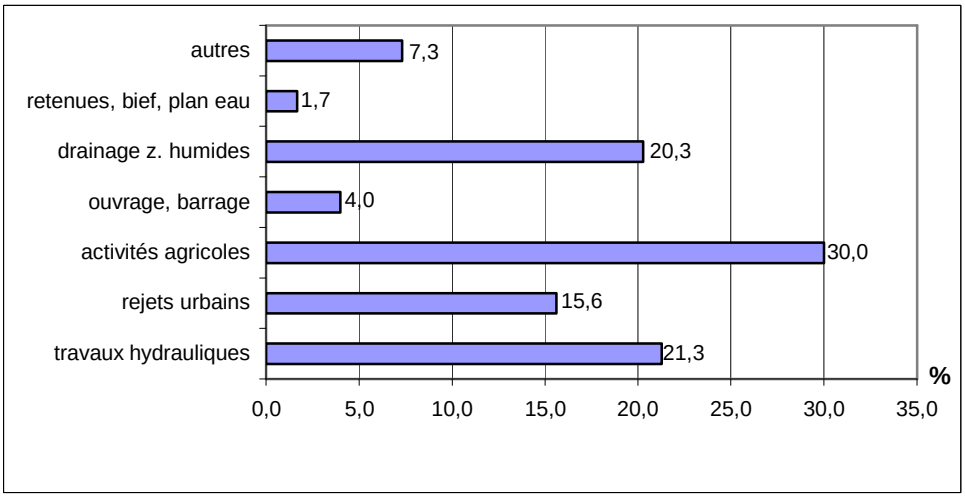

Figure 9 : Part de l'impact relatif des différentes perturbations sur la fonctionnalité des contextes cyprinicoles du département.

Quatre grands types de perturbations affectent les contextes cyprinicoles du département (cf. fig.9) : les activités agricoles, les travaux hydrauliques, le drainage des zones humides et les rejets urbains.

Les trois premières perturbations sont plus ou moins liées : c'est l'intense exploitation agricole qui a nécessité les travaux sur les cours d'eau et « l'assainissement » des zones humides afin d'en tirer profit.

En artificialisant totalement les variations de débits, ces actions ont conduit à la perte de nombreuses zones favorables à la reproduction du brochet : en effet, le régime hydraulique n'est plus adapté pour garantir l'inondation, suffisante, dans la quantité et la durée, des annexes hydrauliques et autres zones inondables.

De plus, les pratiques culturales ne fournissent plus nécessairement le substrat de ponte adapté (disparition des prairies, piétinement par le bétail et vulgarisation des espèces végétales).

Les rejets urbains affectent quant à eux plus particulièrement la capacité d'accueil car ils sont responsables de proliférations végétales et d'eutrophisation pouvant entraîner de forts déficits en oxygène.

IV.2.3.3. Contextes intermédiaires :

La fonctionnalité moyenne des contextes intermédiaires est estimée pour l'espèce repère « truite fario » à 49,5 % et pour l'espèce « brochet » à 55%.

Cette différence s'explique en partie par le fait que l'espèce « truite » est considérée comme plus sensible que l'espèce « brochet », ainsi elle sera plus facilement affectée par les altérations de la qualité de l'eau et de son substrat de ponte. Or, la majorité des contextes intermédiaires étant situés dans la plaine de la Woëvre, très agricole et assez peuplée, l'impact des pollutions agricoles et urbaines est important.

Dans les contextes « Meuse », les affluents salmonicoles sont plus préservés, aussi la fonctionnalité pour la truite dans ces contextes est supérieure à la moyenne : elle s'élève à 71%.

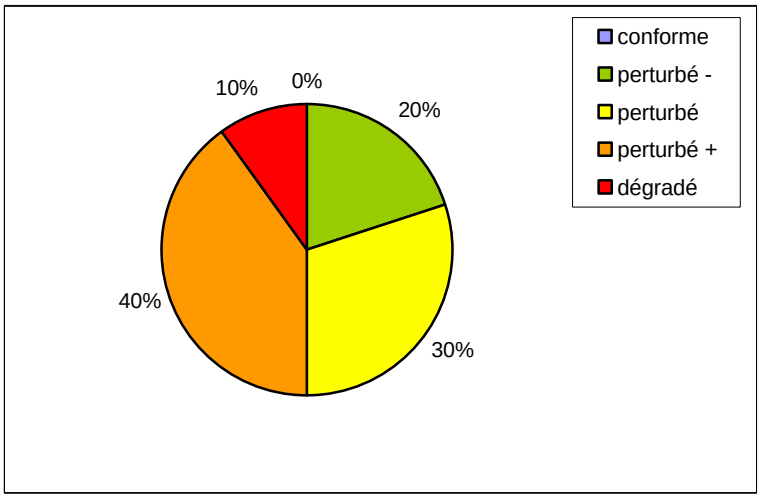

Figure 10 : répartition des fonctionnalités des contextes intermédiaires du département

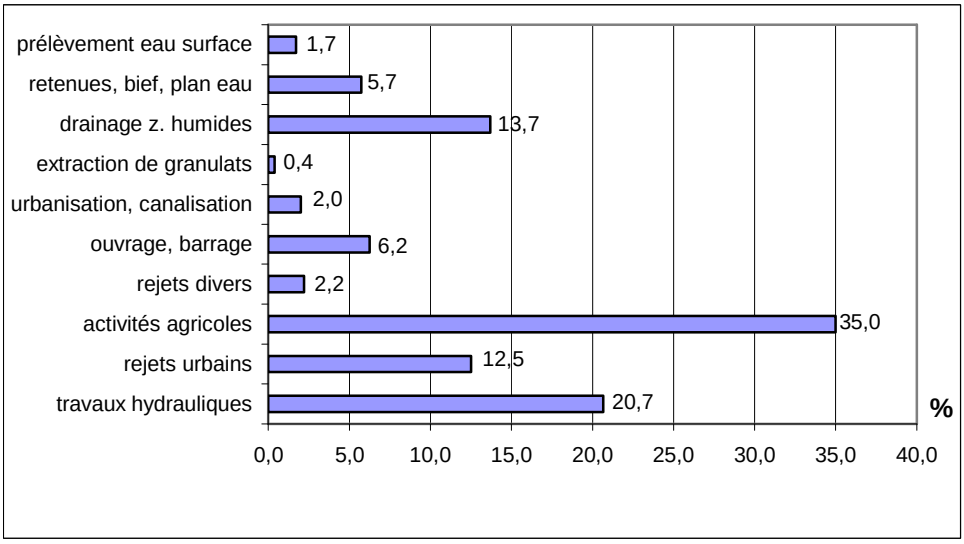

Figure 11 : Part de l'impact relatif des différentes perturbations sur la fonctionnalité des contextes intermédiaires du département.

Comme pour les contextes cyprinicoles, la dégradation des contextes intermédiaires est due à quatre perturbations principales (cf. fig.11) : les activités agricoles, les travaux hydrauliques, le drainage des zones humides et les rejets urbains.

Les effets de ces perturbations sont les mêmes que pour les contextes salmonicoles et cyprinicoles : les capacités d'habitats sont réduites par l'homogénéisation des milieux et l'altération de la qualité de l'eau ; les capacités de recrutement diminuent par disparition et/ou dégradation des zones favorables à la reproduction (colmatage des substrats, déconnexion des annexes pour le brochet, disparition des radiers pour la truite…).

On note également l'impact des ouvrages et barrages qui affectent plus particulièrement l'espèce repère « truite fario » : les possibilités de remontée des géniteurs sont notamment réduites sur la Meuse avec une moyenne d'un barrage tous les 5 Km d'une part et la présence du canal de l'Est, d'autre part, qui déconnecte de la Meuse de nombreux affluents (interception du cours, passage en siphon infranchissable, déversoir infranchissable et/ou inatractif).

V. Propositions de Politique fédérale

V.1. Récapitulatif par bassin versant :

V.1.1. Meuse

Le bassin versant de la Meuse dans le département a été découpé en trois grands contextes intermédiaires constituant chacun des complexes fleuve Meuse (deuxième catégorie) et affluents de première catégorie. A ces contextes (« Meuse 1, 2 et 3 ») s'ajoutent 9 contextes salmonicoles correspondant à des affluents de première catégorie individualisés présentant un intérêt particulier (ex : « Forges ») ou étant de grande taille (ex : « Wiseppe »).

La Chiers, affluent de la Meuse également, a elle aussi été individualisée mais sera traitée en tant que bassin versant individuel.

En situation théorique, les affluents de la Meuse offrent, grâce à leurs caractéristiques (notamment ceux de rive droite descendant des Côtes de Meuse : pente, substrat, milieu forestier…), de très bonnes potentialités pour la reproduction des truites adultes de la Meuse. Les capacités d'accueil y sont par contre, en général, limitées par les dimensions même des cours d'eau.

Aujourd'hui cependant, la présence du canal de l'Est perturbe fortement ce fonctionnement en entravant la communication Meuse-affluents : en effet, de nombreux affluents rive droite doivent franchir le canal pour pouvoir rejoindre la Meuse. Ce franchissement se fait soit par un siphon transitant sous le canal soit par une interception directe de l'affluent par le canal avec restitution, dans certains cas, à l'aval par un déversoir. Dans les deux cas, la montaison est compromise : infranchissabilité directe ou manque d'appel vers les affluents.

Les affluents rive gauche, qui restent pour la plupart en communication directe avec la Meuse sont encore accessibles mais présentent, en général, un intérêt moindre du fait d'une dégradation plus importante (cultures ayant entraîné des rectifications de cours d'eau, la disparition de la ripisylve…).

Rechercher à restaurer une communication biologique satisfaisante entre les affluents et la Meuse est donc un enjeu majeur qu'il faudrait atteindre à long terme. Dans cette attente, la restauration des affluents de rive gauche est indispensable pour offrir des sites de reproduction accessibles et de bonne qualité. La préservation et l'amélioration de ceux de la rive droite est bien sûre également préconisée.

D'autre part, il faut noter que beaucoup d'affluents de la Meuse ne sont pas sous gestion d'AAPPMA, la récupération du maximum de lots de pêche est à envisager.

Concernant le fleuve Meuse lui-même, celui-ci est assez bien préservé : malgré la présence de nombreux ouvrages, le fleuve possède encore un bon espace de divagation et l'occupation des sols reste en majorité prairial.

Le dysfonctionnement hydraulique actuel, qui empêche la connexion ou l'immersion suffisamment longue et importante des zones de reproduction à brochet, rend obligatoire la restauration de frayères. Ce type d'opération, déjà mené par plusieurs AAPPMA sur la Meuse, est à valoriser afin de montrer que le monde associatif de la pêche est présent et gère les milieux aquatiques. A cette fin, une bonne campagne de communication est nécessaire pour expliquer l'intérêt de ces aménagements qui dépasse largement le cadre piscicole (rôle écrêteur de crue, intérêt floristique et faunistique…).

Reste également à préserver l'existant : pour cela il est indispensable que le monde de la pêche soit présent et se positionne pour représenter les intérêts aquatiques et piscicoles auprès des divers organismes locaux, départementaux… (les interventions de l'EPAMA, notamment, qui risquent de bouleverser un certain nombre de paramètres sont à suivre : des avis peuvent être exprimés, des mesures compensatoires judicieuses peuvent être demandées aux cours des réunions…).

Principales pistes d'actions à entreprendre sur le bassin de la Meuse :

- ⇨ **Amélioration des communications Meuse-affluents**
- ⇨ **Restauration de la circulation piscicole**
- ⇨ **Restauration des affluents**
- ⇨ **Acquisition de lots de pêche sur les affluents**
- ⇨ **Restauration et valorisation de frayères à brochets**
- ⇨ **Préservation de l'existant.**

V.1.2. Saulx :

Le bassin versant de la Saulx a été découpé en deux grands contextes salmonicoles : « Saulx 1 » et « Saulx 2 ». S'ajoute également les contextes « Chée » et « Cousance », salmonicoles aussi. (l'Ornain fait l'objet d'un sous bassin individuel)

On constate un gros problème de discontinuité longitudinale sur la Saulx par la présence de nombreux barrages. Pour la truite fario, cette succession de barrages entraîne deux grandes perturbations : d'une part, la montaison vers les sites de frai est ralentie voire impossible ; d'autre part, la succession de biefs rend une grande partie du cours d'eau impropre à la présence de frayères sur le cours principal (colmatage du substrat, manque d'oxygénation…). Ceci est d'autant plus gênant que la Saulx possède assez peu d'affluents : les pertes de frayères sur le cours principal ne sont pas compensées par les frayères sur les affluents.

Il est indispensable de restaurer la circulation piscicole sur le bassin de la Saulx. Cette dernière est d'ailleurs classée en migrateur, cependant, la liste des espèces, n'étant pas encore sortie, les applications réglementaires ne prennent pas effet. Lors de cette restauration, la possibilité de

supprimer totalement certains biefs devra être prise en compte afin de retrouver des zones propices à la fraie.

D'autre part, la faiblesse des débits en été (substrat karstique) rend les contextes du bassin très sensibles aux pollutions, aussi, il est nécessaire de limiter ces dernières.

Principales pistes d'actions à entreprendre sur le bassin de la Saulx :

- ⇨ **Restauration de la libre circulation**
- ⇨ **Suppression de biefs**
- ⇨ **Amélioration de la qualité de l'eau**
- ⇨ **Restauration de frayères**

V.1.3. Ornain :

L'Ornain est découpé en 4 contextes sur le département : 3 contextes salmonicoles (dont les sources de l'Ornain) et un contexte intermédiaire à l'aval.

L'Ornain est un cours d'eau connaissant une grande dynamique fluviale, aussi son lit a toujours été très mobile. Afin de tenter de le stabiliser, plusieurs essais de fixation ont été menés et ont conduit à une dégradation de ce cours d'eau, notamment dans sa partie aval : érosion régressive, enfoncement du lit, déconnexion des annexes…

D'autre part, l'Ornain est, sur tout son cours, ponctué de nombreux ouvrages créant une discontinuité longitudinale : modification de l'équilibre transport/ sédimentation ; obstacle à la circulation des poissons, pertes d'habitats et de zones de reproduction…

Malgré tout, l'Ornain reste un cours d'eau offrant de bonnes potentialités grâce à une certaine diversité, au maintien de la ripisylve…

Les affluents ont par contre subit un certain nombre de modifications, notamment dans le cadre du remembrement et beaucoup ont perdu en capacité d'accueil et de recrutement.

Principales pistes d'actions à entreprendre sur le bassin de l'Ornain :

- ⇨ **Etude du fuseau de mobilité de l'Ornain**
- ⇨ **Etude sur les barrages de l'Ornain**
- ⇨ **Restauration des affluents**

V.1.4. Aisne :

Le bassin de l'Aisne est représenté par deux contextes salmonicoles ayant des caractéristiques bien différentes.

Le contexte « Biesme » qui s'écoule au cœur du massif de l'Argonne a été relativement préservé des interventions humaines récentes (hors travaux anciens pour la flottabilité du bois) : il faut toutefois noter la présence d'étangs en amont du bassin ayant des répercussions négatives sur l'habitat et la reproduction de la truite (réchauffement de l'eau, disparition de zones de reproduction…). Ce bassin versant est en arrêté de protection de biotope pour la présence d'écrevisse à pattes blanches.

Le contexte « Aisne » quant à lui se situe à la limite sud de l'Argonne et traverse des secteurs plus cultivés où beaucoup d'affluents ont subit des modifications morphologiques auxquelles s'ajoutent une pollution agricole et domestique assez importante.

Il est donc important, pour la Biesme, de préserver ses atouts et de limiter l'impact des plans d'eau et différents rejets (domestiques et élevages).
Pour l'Aisne, une amélioration de la qualité de l'eau est nécessaire ainsi que la diversification des milieux.

Pour les deux contextes, la restauration de la libre circulation piscicole est également à mettre en œuvre afin que les zones de frayères redeviennent accessibles.

Principales pistes d'actions à entreprendre sur le bassin de l'Aisne :

- ⇨ **Limitation de la pollution domestique**
- ⇨ **Limitation de l'impact de l'agriculture et des plans d'eau**
- ⇨ **Restauration de la libre circulation piscicole**
- ⇨ **Diversification du milieu**
- ⇨ **Préservation de l'existant**

V.1.5. Aire :

Le bassin de l'Aire dans la Meuse a été découpé en 4 contextes : 3 contextes salmonicoles (« Aire 1 et 2 » et « Cousances ») et un contexte intermédiaire (« Aire 3 »).

L'Aire et la Cousances sont des cours d'eau assez bien préservés avec des faciès et des écoulements bien diversifiés, une ripisylve bien présente, un substrat favorable…

Toutefois, l'Aire est parsemée d'ouvrages rendant la circulation piscicole difficile et entraînant des pertes d'habitats et de zones de reproduction, notamment pour la truite. Les cours d'eau subissent également sur le secteur une pollution diffuse assez importante d'origine domestique et agricole.

Enfin, il faut noter que de nombreux affluents ainsi que l'Aire elle-même, en amont (contexte « Aire 1 »), ont subit de nombreuses rectifications dans le cadre du remembrement et s'apparentent aujourd'hui plus à des fossés agricoles qu'à des cours d'eau.

Pour permettre une exploitation maximum de la capacité de recrutement du bassin de l'Aire, il est nécessaire, d'une part, de restaurer la libre circulation piscicole afin que les poissons puissent regagner leur zones de reproduction ; d'autre part, une lutte contre les pollutions diffuses d'origines agricole et domestique doit également être mise en œuvre pour éviter la dégradation des frayères notamment.

Il est également essentiel de rendre aux affluents et à l'Aire amont leur fonctionnalité en tant que cours d'eau : dans cet objectif, un long travail de réhabilitation des affluents est nécessaire avec notamment des opérations de plantation de ripisylve, de diversification des habitats par des aménagements rustiques permettant au cours d'eau de retrouver une dynamique latérale et longitudinale, d'offrir des caches et des supports à la biodiversité…

Principales pistes d'actions à entreprendre sur le bassin de l'Aire :

- ⇨ **Restauration de la libre circulation piscicole**

⇨ **Limitation des pollutions domestiques (assainissement) et agricoles (zones tampons, agriculture raisonnée, mise aux normes…)**

⇨ **Reconquête des affluents et de l'Aire amont**

V.1.6. Orne-Moselle :

Le bassin Orne-Moselle comprend 8 contextes dont 3 salmonicoles, correspondant à des têtes de bassin, 4 intermédiaires (dont le seul dégradé du département : l'Yron) et 1 cyprinicole correspondant au cas particulier du Lac de Madine, masse d'eau artificielle.

Les contextes du bassin Orne et Moselle sont typiques de la plaine de la Woëvre : après avoir pris source dans les côtes de Meuse, les cours d'eau s'écoulent sur une vaste plaine imperméable qui favorise un réseau hydrographique bien développé et l'existence de nombreuses zones marécageuses.

Ces caractéristiques naturelles, peu compatibles avec les activités humaines, ont fait, depuis toujours, l'objet de modifications : création de nombreux plans d'eau pour « assainir » la plaine, réalisation de travaux hydrauliques importants pour gagner des terrains plus aptes à la culture intensive (curage, recalibrage pour augmenter les capacités d'écoulement, création de fossés de drainage…)

Les principaux facteurs limitant les capacités d'accueil et de recrutement de la truite et du brochet sont :

- une qualité d'eau passable (développement agricole important, manque de zones tampons…)
- l'homogénéité des milieux (cours d'eau rectifiés, manque d'effet de berges, écoulements uniformes…)
- l'importance des étiages (d'origine anthropique) et la déconnexion des annexes hydrauliques
- la perte de substrats favorables à la ponte.

La restauration de la qualité de l'eau apparaît indispensable dans un premier temps avant d'envisager des aménagements piscicoles spécifiques. Les opérations mises en place à cette fin permettront également de participer, indirectement, à la diversification du milieu.

Principales pistes d'action à entreprendre sur le bassin Orne-Moselle :

⇨ **Limitation des polltions domestiques et agricoles (assainissement, zones tampons, communication, sensibilisation, formation…)**

⇨ **Amélioration de la qualité physique des cours d'eau (aménagements rustiques, ripisylve…)**

⇨ **Limitation de l'impact des plans d'eau**

⇨ **Restauration des frayères à truites et à brochets.**

V.1.7. Chiers :

Le bassin de la Chiers est découpé en 9 contextes :

- 1 intermédiaire : la Chiers amont
- 3 cyprinicoles : Chiers aval Othain et Loison

- 5 salmonicoles correspondant à de petits affluents, plus ou moins perturbés par les plans d'eau et les travaux hydrauliques.

La Chiers se caractérise par une alternance de secteurs de bonne qualité physique (ripisylve présente, écoulements diversifiés…) et de secteurs ayant subit des remaniements : urbanisation locale (Montmédy notamment), déstructuration des berges avec disparition de la ripisylve, érosion locale, piétinement, banalisation de la végétation et apparition de la renouée du Japon…

L'ensemble de son cours dans la Meuse s'écoule en milieu plutôt rural ce qui la préserve des grandes modifications, toutefois les quelques interventions menées ont eu tendance à enfoncer le lit de la rivière et à engendrer une déconnexion des annexes hydrauliques et zones inondables.

Parmi les principaux affluents de la Chiers ont été individualisés l'Othain et le Loison :

L'Othain est aujourd'hui fortement perturbé au niveau des débits : des recalibrages ont été effectués dans les années 70 pour accueillir les exhaures de mines ferrifères mais ces derniers ayant été abandonnés, le lit se retrouve surdimensionné par rapport aux débits, ce qui induit des étiages sévères voire des assecs sur certains tronçons. Ces travaux ont également atteint la qualité physique de la rivière : altération de la ripisylve, homogénéisation du milieu, déconnexion des annexes… La qualité d'eau passable à mauvaise de la rivière contribue également au fort degré de dégradation du contexte dont les capacités d'accueil et de reproduction du brochet sont nettement altérées.

Quant au Loison, même s'il demeure moins perturbé que l'Othain, les différents curages, recalibrages, reprofilages… du lit sont à l'origine d'une homogénéisation du milieu, une disparition, quasi-complète sur certains secteurs, de la ripisylve, une modification des écoulements entraînant la déconnexion des annexes et le drainage des zones humides.

La restauration d'un fonctionnement hydraulique permettant la reproduction du brochet sur le secteur apparaît donc comme indispensable et doit être couplée à une amélioration de la qualité de l'eau.

Pour les contextes salmonicoles du bassin, la priorité est à la limitation des pollutions diffuses et la rediversification du milieu par des aménagements rustiques et la restauration d'une ripisylve de bonne qualité.

Principales pistes d'action à entreprendre sur le bassin de la Chiers :

⇨ **Amélioration du fonctionnement hydraulique**

⇨ **Limitation des pollutions domestiques et agricoles**

⇨ **Diversification du milieu et des berges (lutte contre la prolifération de la renouée du Japon)**

V.2. Plan des Actions Nécessaires (P.A.N.) :

V.2.1. Généralités :

Le PAN est le récapitulatif des actions que la Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques souhaite soutenir afin d'essayer de mettre en œuvre une gestion cohérente des cours d'eau à l'échelle départementale.

Ainsi, pour chaque contexte, sont déterminées les actions qui bénéficieront en priorité d'un soutien financier si un gestionnaire en fait la demande. A ce sujet il est important de préciser que les propositions de gestion du PDPG s'adressent à tout gestionnaire de cours d'eau et non pas aux seules AAPPMA.

Il faut bien comprendre que toutes ces actions ne pourront être mises en œuvre qu'avec un important travail de communication et de sensibilisation : cette démarche est une étape clé de la mise en place du PDPG. En effet,

- d'une part, toutes les actions ne sont pas du seul ressort des associations de pêche, aussi il est nécessaire de communiquer pour obtenir l'appui des autorités administratives, contracter des partenariats et/ou parvenir à des incitations bénévoles de meilleure gestion du milieu, notamment avec le monde agricole mais également les collectivités et les particuliers.

- d'autre part, cette communication doit également permettre de mettre en valeur les actions réalisées par le monde associatif de la pêche afin qu'il soit considéré comme un gestionnaire des milieux aquatiques à part entière, ce qui est encore loin d'être le cas actuellement. Pour cela, la diffusion de plaquettes, la pose de panneaux sur des sites restaurés… est indispensable mais doit également être couplée à la présence systématique de représentants de la pêche dans les réunions afin de défendre les intérêts des pêcheurs et des milieux aquatiques.

- enfin, la sensibilisation du grand public par le biais de manifestations, plaquettes, affiches, écoles de pêche… permettra également, outre la diffusion des connaissances, de se faire connaître à grande échelle.

Notons qu'une communication intra fédérale est également capitale afin de mener à bien ces projets : la Fédération constitue un appui technique et financier incontournable pour la réalisation des Plans de Gestion Locaux des AAPPMA.

La communication, avec les partenaires et acteurs locaux, et la sensibilisation du grand public sont des éléments indispensables à la mise en œuvre du PDPG

V.2.2. Propositions de PAN :

Quatre stratégies d'intervention peuvent être envisagées pour la mise en place du PDPG dans le département :

1. Mettre en œuvre sur chaque contexte toutes les **actions réalisables par les pêcheurs** (restauration, entretien de la ripisylve, restauration de frayères…) ;
2. **Sélectionner quelques types d'actions** à mettre en œuvre sur l'ensemble du département (ex : pose de clôtures et abreuvoir sur toutes les têtes de bassin salmonicoles)
3. **Sélectionner quelques contextes** et les traiter intégralement, avec l'aide des différents partenaires ;
4. **Combiner les solutions 2 et 3** : sélectionner certains contextes à traiter intégralement et soutenir quelques actions cohérentes sur l'ensemble du département.

Stratégie	Avantages	Inconvénients
1	- action sur l'ensemble du département - toutes les AAPPMA sont concernées	- les contextes sans AAPPMA ne sont pas traités - les MAC ne sont pas entièrement réalisés donc l'efficacité est limitée - pas forcément de cohérence départementale - action isolée des pêcheurs
2	- action sur l'ensemble du département - toutes les AAPPMA sont concernées - cohérence départementale	- efficacité limitée car MAC non réalisés entièrement et action par forcément adaptée à tous les contextes - les contextes sans AAPPMA ne sont pas traités
3	- travail important en partenariat - efficacité réelle et visible sur les contextes traités - contextes « vitrines »	- que deviennent les autres contextes ? - beaucoup d'AAPPMA non concernées
4	- tous les contextes et toutes les AAPPMA sont concernés - efficacité visible sur les contextes « vitrine » - développement du partenariat, de la communication - cohérence départementale	- les contextes sans AAPPMA ne sont pas traités - difficulté de mise en œuvre par les AAPPMA elles-mêmes, nécessité d'utiliser un coordinateur.

Tableau 2 : Différentes propositions de PAN présentées au Conseil d'Administration.

V.2.3. Proposition retenue :

Le Conseil d'Administration réuni le 29 septembre 2006 a décidé d'adopter la stratégie n° 4, c'est-à-dire de choisir quelques contextes qui serviront de « vitrine » et les traiter intégralement avec l'aide des différents partenaires et favoriser sur l'ensemble du département un certain nombre d'actions à mettre en œuvre et à inscrire dans les Plans de Gestion Locaux.

La sélection des contextes à traiter intégralement se fait notamment en fonction des possibilités de financement et/ou d'intégration des pêcheurs dans les divers projets locaux. Un contexte sur le bassin Seine-Normandie et un contexte sur le bassin Rhin-Meuse doivent être choisis.

V.2.4. Plan des Actions Nécessaires : (cf. tableau 3)

Après consultation du Conseil d'Administration, la Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a choisi de :

1. **Traiter intégralement les contextes « Saulx » et « Longeau » ;**

2. **Favoriser** sur l'ensemble du département :
   - La **restauration d'annexes hydrauliques** sur les contextes intermédiaires et cyprinicoles ;
   - La **pose de clôtures et abreuvoirs** sur les contextes salmonicoles (lutte contre le colmatage) ;
   - La **restauration et l'entretien de la ripisylve** sur tous les cours d'eau ;
   - L'**acquisition de lots de pêche** (baux écrits, achats de berges, application de l'article L. 435.5…), notamment sur les contextes sans AAPPMA ;

Remarques :
- Sur les **contextes conformes**, il est préconisé d'entretenir l'existant et d'arrêter les réempoissonements ;

- **Le suivi des actions** n'est pas pris en compte dans le PDPG mais doit faire partie du PAN puisqu'il permet de vérifier l'impact des actions entreprises et d'adapter au besoin les mesures de gestion. Il rendra d'autre part plus facile le bilan à réaliser à l'issue des cinq années de gestion.

Code	Nom contexte	Espèce repère	Actions retenues
5513-SP	Saulx 1	Truite fario	Limitation de la pollution agricole Limitation de la pollution urbaine Restauration de l'accès aux frayères Amélioration de la qualité des frayères
5514-SP	Saulx 2	Truite fario	Limitation de la pollution agricole Lutte contre les rejets de pisciculture Restauration de la circulation piscicole Diversification des habitats Restauration de zones de frayères
5533-SP+	Longeau 1	Truite fario	Diversification du milieu Limitation de la pollution domestique Limitation de la pollution agricole Limitation de l'impact des élevages Restauration de frayères
5534-IP+	Longeau 2	Truite+brochet	Limitation de la pollution domestique Limitation de la pollution agricole Limitation de l'impact des élevages Restauration de frayères à brochet
5504-SC	Méholle	Truite	Arrêt des repeuplements Entretien et préservation de l'existant Acquisition de lots de pêche
5505-SC	Marsoupe	Truite	
5507-SC	Thillombois	Truite	
5510-SC	Forges	Truite	
5515-SC	Cousance	Truite	
5517-SC	Ornain 1	Truite	
Tous les contextes intermédiaires et cyprinicoles			Restauration d'annexes hydrauliques Restauration de la ripisylve Acquisition de lots de pêche
Tous les contextes salmonicoles			Pose de clôtures et abreuvoirs Restauration de ripisylve Acquisition de lots de pêche
Tous les contextes			Suivi des actions

Tableau 3 : Plan des Actions Nécessaires

DOCUMENT TECHNIQUE

BASSIN DE LA MEUSE

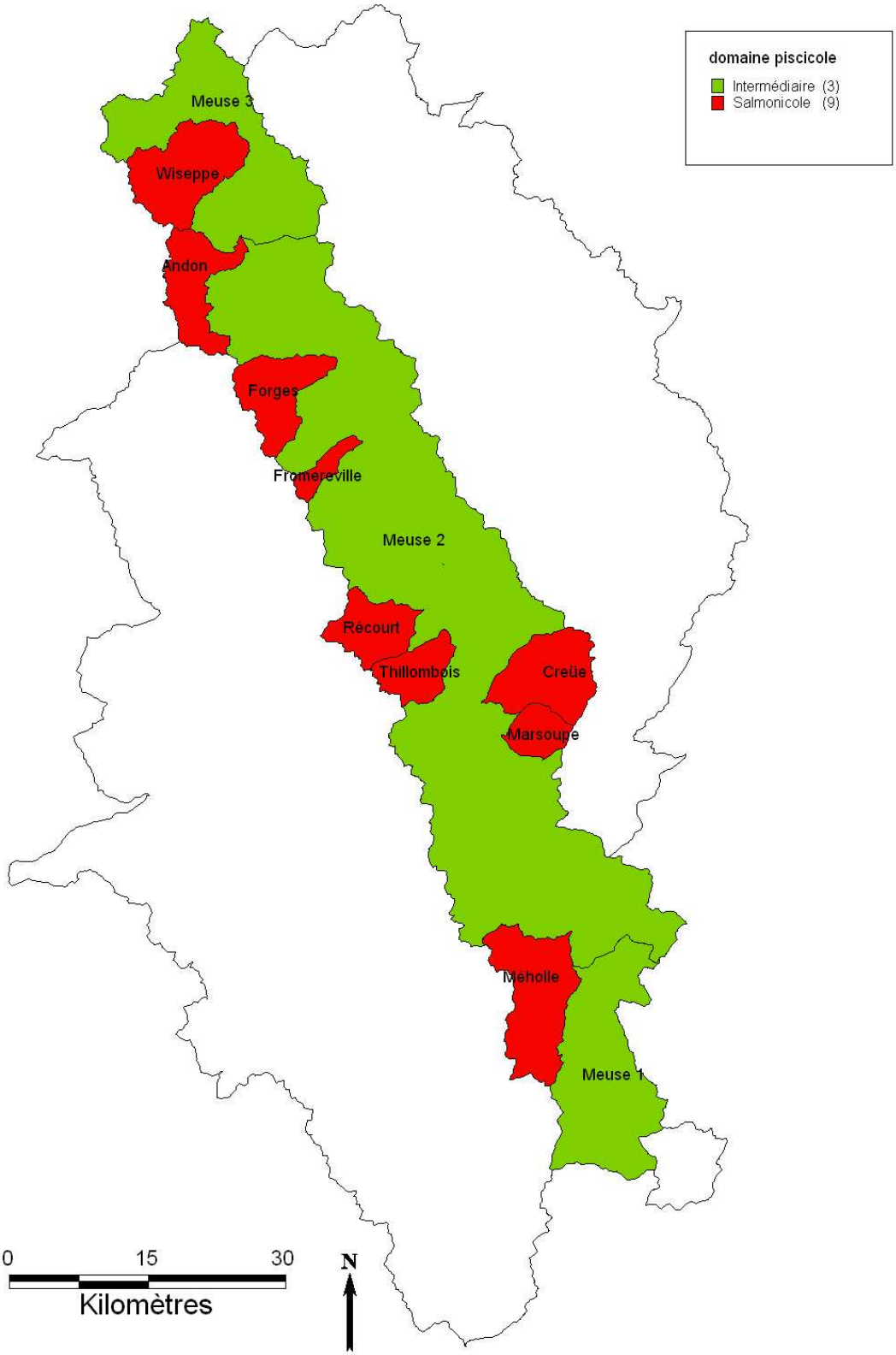

5501-IP Meuse 1 — Intermédiaire PERTURBE

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Meuse 1 » correspond à la partie la plus amont de la Meuse dans le département. Il est situé à l'extrême sud du département, à la limite des Vosges.

Ce contexte est encore très bien préservé des perturbations anthropiques (comme le prouve le nombre important de ZNIEFF, ZICO, zones Natura 2000 recensées sur le secteur) ; la qualité de l'eau est globalement bonne sur le contexte, malgré une emprise agricole assez importante (43% du territoire), et la qualité physique de la Meuse est assez bonne car encore préservée des atteintes liées aux aménagements hydrauliques.

Il faut toutefois noter que les affluents, de première catégorie piscicole, sont plus sensibles aux perturbations, de ce fait la situation est tout de même perturbée pour la truite (manque de frayères, qualité de l'eau ponctuellement limitante…).

Concernant le brochet, compte tenu du bon fonctionnement des annexes hydrauliques, d'une bonne qualité d'eau et d'habitats sur la Meuse, la situation est conforme à la situation théorique.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5501-IP
Zone hydrographique	B210/ B130 à 135
Limite amont	Département des Vosges
Limite aval	Pagny sur Meuse

Cours d'eau	Meuse
Type de contexte	Intermédiaire perturbé
Espèce repère	Truite + brochet
Carte IGN	3215E – 3216E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B6
	Huet	Zone à ombre
	AERM	Gd cours d'eau à eaux calmes et tempérées en région calcaire Affluents : r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes	**2004**	ABL BAF BOU BRB BRE BRO CCO CHA CHE GAR GOU GRE HOT LOF LOR OCL PER ROT TAN VAI VAN

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère et 2ème
Gestionnaire	AAPPMA : Pagny la Blanche Côte, Maxey sur Vaise, Vaucouleurs, Ourches/Meuse, Sorcy St Martin; Particuliers ; Collectivités
Repleupement	TRF- BRO

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE(jusqu'au 31/12/06) DDAF(à partir du 01/01/07)
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Non Domanial

CARTOGRAPHIE

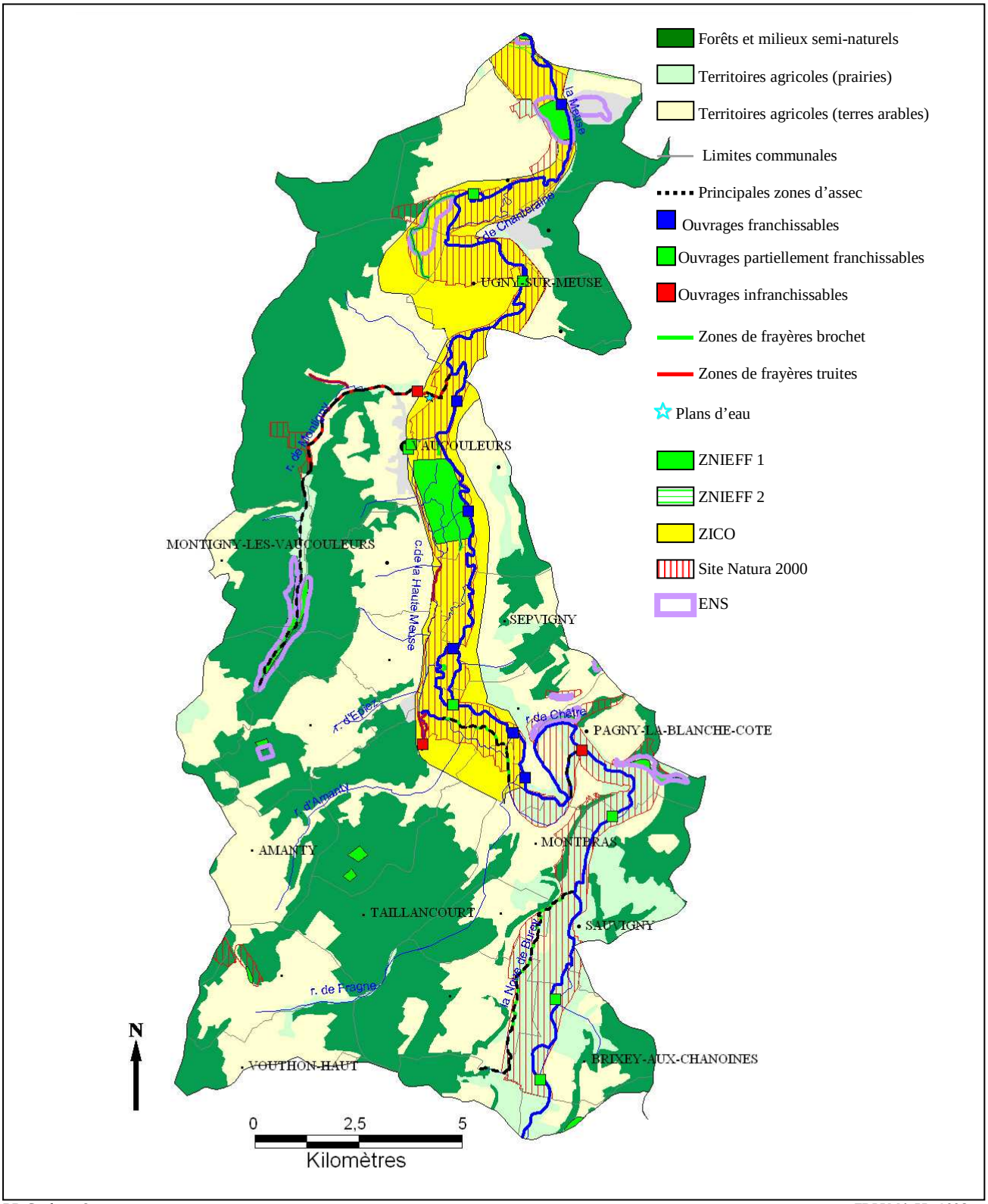

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)	Surface en eau toute l'année (ha)
Meuse	0,57	51	26	132	132
Haute Meuse	1	11,6	4,5	5	5
Affluents	12	55,5	1,7	9	8
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				146	145

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de la Meuse sur le contexte « Meuse 1 » :

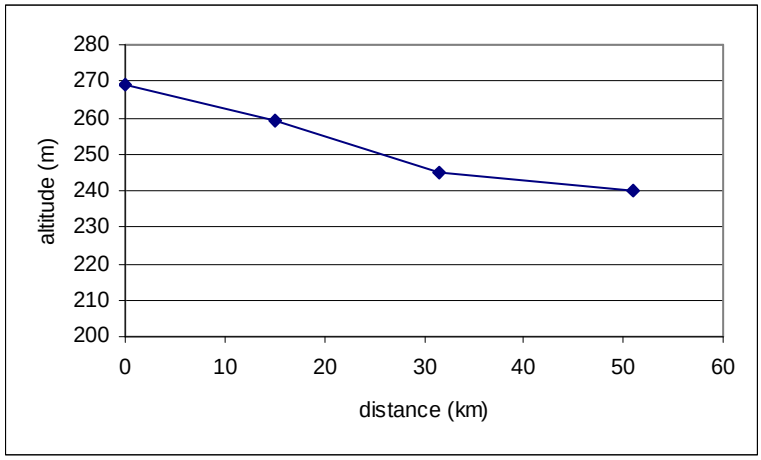

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
La Meuse à vaucouleurs	1717	21,10	2,2	1,5	/

			Débits de crues (QJ ($m^3.s^{-1}$))		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
La Meuse à Vaucouleurs	1717	21,10	210	290	340

QUALITE DE L'EAU

En 2003, à l'entrée du département (Brixey-aux-Chanoines), la qualité de l'eau de la Meuse est passable, à cause des teneurs en « matières azotées » et « nitrates » notamment, témoins d'une emprise agricole importante en amont.

Le cours d'eau semble cependant posséder une bonne capacité d'autoépuration car à Chalaines la qualité s'améliore, seuls les « nitrates » sont déclassants.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Trvx. hydro.	Accentuation de l'étiage Uniformisation du profil en travers Uniformisation du profil en long Enfoncement du lit Réduction de la sinuosité, de la longueur Réduction de la granulométrie moyenne Augmentation de l'ensoleillement Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la nourriture exogène Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression de zones de reprod.	r. de Prêle (Noue de Burey) r. de Fragne (amont Vouthon et Montbras) r. Amanty (portion moyenne) r. Nicole (amont Montigny)	0/0	3/1	3/1
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/suppression des zones de reprod. Destruction mécanique des oeufs	Tout le contexte	0/1	0/1	0/0
Poll. Agric. diffuse	Eutrophisation Prolifération de la végétation du lit Contamination par les micropolluants Transport de fines Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	0/1	1/1	3/1
Ouvrage-seuil	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Vaucouleurs Maxey/Vaise Pagny la Blanche Côte	0/0	3/2	0/0
Retenue, « mise en bief »	Réchauffement de l'eau Eutrophisation Elévation ligne d'eau, ralentissement du courant Colmatage du substrat	Dégradation/suppression de zones de reprod. Diminution de la capacité d'accueil	Tous les ouvrages+ Plan d'eau Vaucouleurs	0/0	1/2	1/1
Rejets élevage	Déficit en O2 Eutrophisation Toxicité Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Amanty	0/0	1/0	1/1
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1/0	1/0	1/1
Bilan des fonctionnalités				1/1	3/3	3/2
Bilan sur CR et CA				**3/3**		**3/2**
Perte de fonctionnalité (%)				**30/20**		**50/ 15**

Sources : ROM, CSP 2002. (E= éclosion, R= reproduction, C= croissance)
En rouge : évaluation pour la truite ; en noir pour le brochet.

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	19476	7486	**7486**	**5240**	30	Perturbé -	1497

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
BRO	3032	10608	**3032**	**2577**	15	Conforme	606

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

La situation pour le brochet étant conforme, elle ne fera donc pas l'objet d'un MAC particulier.

Les efforts sur ce contexte doivent plutôt être portés sur les affluents de première catégorie : en améliorant la qualité de l'eau et en diversifiant les habitats, les capacités d'accueil et de recrutement vont pouvoir augmenter.

Cette action sur les affluents sera indirectement bénéfique sur la Meuse, donc sur le brochet, en améliorant notamment la qualité des eaux se jetant en Meuse.

Concernant la situation du brochet, une attention particulière doit être portée sur la préservation, au minimum, des aspects actuellement satisfaisants du milieu : zones inondables, annexes hydrauliques, bonne qualité de l'eau…

Pour cela, il est important que les AAPPMA soient présentes sur le territoire pour faire valoir leurs intérêts par le biais de la sensibilisation et de la communication auprès des acteurs locaux (Collectivités, agriculteurs…).

Actions envisageables :

- Valorisation des frayères existantes (panneaux, plaquettes…)
- Mise en protection de sites favorables (arrêté de protection de biotope, réserve…)
- Communication, sensibilisation
- Restauration de bras morts.

- Actions bénéfiques aux deux espèces :

MAC 1 : Limitation des pollutions diffuses

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Unité	Maître ouvrage/ partenaires envisageables
Limitation de la pollution agricole	Mise en place de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Sensibilisation, communication	Ru Nicole Epiez Amanty Noue de Burey	12 km	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** **DDAF** AAPPMA FDPPMA
Limitation des rejets d'élevage	Mise aux normes des exploitations Pose de clôtures et abreuvoirs Sensibilisation, communication	Ensemble du contexte	6 abreuvoirs	**Propriétaires** **Chambre d'agriculture** **DDAF** AAPPMA FDPPMA
Limitation des rejets domestiques	Plans d'assainissement Dispositifs d'épuration collectif et/ou individuels	Ensemble du contexte	4353 EH	**Particuliers** **Collectivités** AERM

- En faveur de la truite :

L'amélioration de l'état fonctionnel pour la truite doit passer par de petits aménagements sur les affluents visant à restaurer l'habitat et les zones de reproduction.
Des actions de restauration de la libre circulation piscicole sont également envisageables pour permettre la remontée des géniteurs vers les zones de frayères.

MAC 2 : Réhabilitation des affluents

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Unité	Maître ouvrage/ partenaires envisageables
Diversification des faciès d'écoulement	Aménagements rustiques favorisant la diversité des écoulements, de l'habitat… (micro-seuils, déflecteurs, embâcles…) Gestion sélective des embâcles	r. d'Amanty r. de Montigny r. de Fragne r. Noue de Burey	10000m²	AAPPMA FDPPMA Collectivités
Restauration de frayères	Nettoyage de frayères colmatées Apport de matériaux à granulométrie adaptée	Affluents	24 unités de 100m²	FDPPMA AAPPMA Collectivités
Restauration de la circulation piscicole	Dispositifs de franchissement Ouverture des vannes Démantèlement (après étude appronfondie)	Vaucouleurs Pagny-la-Blanche-Côte	2	**Propriétaires** **Collectivités** AERM

Remarque : l'ensemble de la Meuse dans le contexte a bénéficié d'un programme de restauration par les collectivités : les travaux sont achevés et l'entretien va commencer.

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)
1	TRF + BRO	TRF : 674 BRO : 98	TRF : 5914 BRO : 2675	TRF : 79 BRO : 88	TRF : Perturbé – BRO : Conforme	47000*
2	TRF	757	5997	80	Conforme	76083
1+2	TRF	1508	6748	90	Conforme	123083*

* Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

La conformité pour la truite est atteinte avec le seul MAC 2, cependant, le SET n'est atteint qu'avec la mise en place des MAC 1 et 2.
D'autre part, le MAC 1 étant également favorable au brochet, il semble intéressant de le mettre en œuvre, en plus du MAC 2.

PROPOSITION DE GESTION
PATRIMONIALE DIFFEREE à 5ans

5502-IP- Meuse 2 Intermédiaire PERTURBE-

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Meuse 2 » correspond au tronçon intermédiaire de la Meuse dans le département. C'est le plus grand contexte du département, la Meuse y parcourant environ 170 Km.
Ce contexte possède quelques particularités :

- d'une part, on peut noter la présence du canal de l'Est qui est constitué de sections de Meuse court-circuitées et de sections de Meuse canalisée et naviguée. Sa présence entraîne diverses perturbations, dont une baisse de la capacité d'accueil et de reproduction sur les sections de Meuse canalisée et le court-circuitage de nombreux affluents.
- D'autre part, la Meuse traverse plusieurs grandes agglomérations (Commercy, St Mihiel, Verdun) responsables d'aménagements ponctuels du lit et de pollutions industrielles et urbaines.

D'une manière générale, la qualité du contexte reste tout de même correcte tant au niveau de la qualité de l'eau (qualité bonne à passable en 2003) que de la qualité physique des lits mineur et majeur de la Meuse (majorité de tronçons de bonne qualité), exceptés des points de dégradation ponctuels.

La Meuse possède sur le contexte de nombreux affluents de première catégorie piscicole offrant de bonnes potentialités pour la reproduction de la truite, sous réserve d'accessibilité : en effet, dans de nombreux cas, la remontée, vers les affluents, des géniteurs potentiels de la Meuse est impossible du fait de la capture des affluents par le canal ou de leur passage en siphon sous ce dernier pour rejoindre la Meuse.
La capacité d'accueil pour ces affluents est par contre naturellement réduite du fait de débits estivaux faibles.

Pour le brochet, la situation est potentiellement très favorable grâce notamment à la présence de nombreuses annexes hydrauliques. Cependant ces dernières présentent souvent des difficultés de communication avec le cours principal en raison de l'ensablement/comblement progressif. Elles ne sont aujourd'hui plus compensées par la création de nouvelles annexes à cause de la fixation du lit pour la navigation.

Remarque : les canaux constituent des milieux particuliers, totalement artificiels : leur situation potentielle ne pouvant être évaluée, ils ne feront pas l'objet d'une gestion piscicole dans le PDPG, puisqu'ils ne peuvent tendre vers la conformité. Par contre, ils peuvent faire l'objet d'une gestion halieutique, notamment dans le cadre du PDPL.

CARTOGRAPHIE

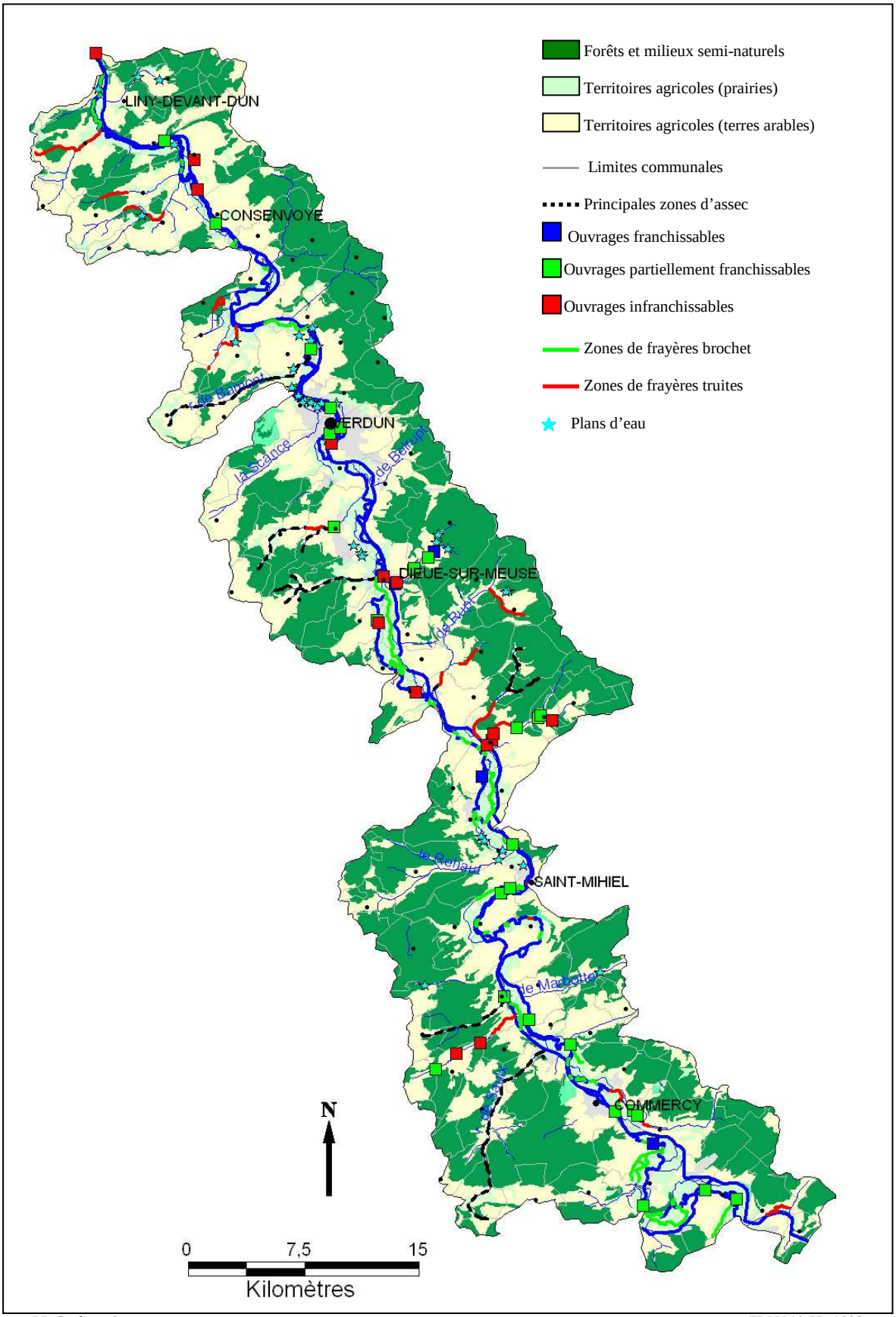

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5502-IP-
Zone hydrographique	B 210 à 213/ B221 à 225/ B230 à 236 / B300 à 307
Limite amont	r. Pré le Loup (Pagny/Meuse)
Limite aval	r. l'Andon (Dun sur Meuse)

Cours d'eau	Meuse
Type de contexte	Intermédiaire perturbé-
Espèce repère	Truite + brochet
Carte IGN	3111O 3111E 3112 E 3212O 3113E 3213O 3214O 3214E 3215E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B7-B8
	Huet	Zone à Barbeau
	AERM	Gd cours d'eau à eaux calmes et tempérées en région calcaire Affluents : r. à eaux vives et fraîches en région calcaires
Espèces présentes	**2004**	ABL BAF BOU BRB BRE BRO CAS CCO CHA CHE CMI EPT GAR GOU GRE HOT LOF LOR LPP LOT OCL PER PES ROT TAN VAI VAN SAN

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère et 2ème
Gestionnaire	AAPPMA : Void, Commercy, Lérouville, St Mihiel, Lacroix/Meuse, Dieue/Meuse, Verdun, Consenvoye, Vilosne, Dun/Meuse. Particuliers ; Collectivités
Repleupement	TRF- BRO-PER-SAN

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	SNNE, DDAF, DDE
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé et public (canaux et tronçons Meuse canalisée)

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne (‰)	Longueur (Km)	Largeur moyenne (m)	Surface (ha)	Surface en eau toute l'année (ha)
Meuse « sauvage »	0,46	135	35	472	472
Meuse canalisée	0,46	35	35	122	122
Canaux totalement artificiels (c. de l'Est et de la Marne au Rhin)	/	109	20	218	218
Affluents 1ère catégorie	12,2	349	1,9	66,3	58,3
Affluents 2ème catégorie	1,1	95	3,5	33,2	33,2
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				911	903

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de la Meuse sur le contexte « Meuse 2 » :

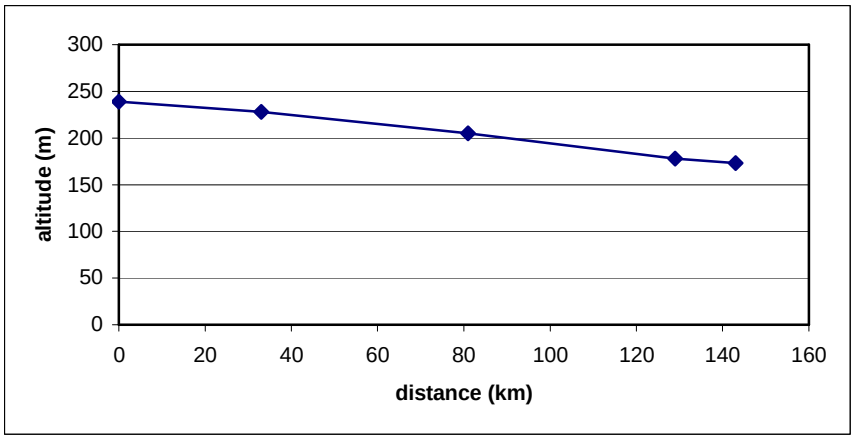

Pente naturelle moyenne : 0,46‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km²)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
La Meuse à Commercy	2290	23,6	1,6	0,87	/
La Meuse à St Mihiel	2540	30,3	3,5	2,3	/
La Scance à Verdun	32,7	0,39	0,13	0,10	/

			Débits de crues (QJ ($m^3.s^{-1}$))		
	SBV (km²)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
La Meuse à Commercy	2290	23,6	220	320	/
La Meuse à St Mihiel	2540	30,3	240	340	/

QUALITE DE L'EAU

La qualité de l'eau de la Meuse est très variable d'une année sur l'autre : en 2003 sur les quatre stations de mesures, trois affichent une bonne qualité et la dernière (Bras-sur-Meuse) une qualité passable. La tendance semble tout de même être à l'amélioration, notamment pour les matières azotées et nitrates.
La Scance, par contre, présente une qualité très inférieure : les matières phosphorées la classent en qualité très mauvaise. Cela est sans doute dû à la présence de plusieurs industries le long du cours d'eau.

QUALITE PHYSIQUE DU MILIEU

Cours d'eau	Indice général	Excellent à correct	Assez bon	Moyen à médiocre	Mauvais	Très mauvais
La Meuse	**% de linéaire**	6	77	15	2	0

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Rejets urbains	Diminution de la transparence Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique	Ensemble du contexte	1/0	1/0	1/1
Rejets STEP	Diminution de la transparence Déficit en O2 Eutrophisation	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique	Verdun Commercy Dun Boncourt St Mihiel	0/0	0/0	0/1
Rejets industriels[1]	Transport de fines Toxicité	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique	Pagny/Meuse Baleycourt Verdun	0/0	0/0	0/0
Aménagement/ canalisation/ urbanisation	Uniformisation du profil en long Uniformisation du profil en travers Réduction de la sinuosité, de la longueur Réduction de la granulométrie moyenne Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge Artificialisation des berges Réduction de la végétation de bordure (hélophytes) Altération de la ripisylve Déconnexion des annexes Déconnexion des zones inondables	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la nourriture exogène Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod.	Verdun Lacroix St Mihiel Commercy Consenvoye Sivry/Meuse Dun/Meuse Lay St Rémy Euville St Julien, Boncourt Liny Lérouville Sampigny	0/0	0/3	1/1
Ouvrage navigation	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Verdun St Mihiel Commercy Boncourt	0/0	0/1	0/0
Siphon canal/ confluence	Obstacle à la montaison	Obstacle à la migration des géniteurs	Boncourt Liny dvt Dun Lérouville Sampigny Lacroix/Meuse Troyon Dieue/Meuse Haudainville	0/0	2/0	0/0
Prélèvement eau surface[1]	Accentuation de l'étiage	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/suppression des zones de reprod.	Verdun Lacroix/Meuse St Mihiel Commercy Dompierre	0/0	0/1	0/1
Travaux hydrauliques[1]	Uniformisation du profil en travers Uniformisation du profil en long Réduction de la granulométrie moyenne Augmentation de l'ensoleillement Réduction des caches et abris de berges Altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la nourriture exogène Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression des zones de reproduction	Tous les affluents	0/0	3/0	3/0

Agriculture	Transport de fines Diminution de la transparence Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit Contamination par les micropolluants	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Ensemble du contexte	1/1	2/1	2/2
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique	Ensemble du contexte	0/0	0/0	1/1
Elevage[1] (Piétinement)	Colmatage du substrat Déstabilisation et érosion des berges	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod.	Tous les affluents	0/0	0/0	0/0
Ouvrage/ Barrages (hydroélectri-cité, moulins, digues étangs)	Obstacle à la montaison Obstacle à la dévalaison	Obstacle à la circulation des géniteurs Obstacle à la circulation des juvéniles	Monthairons Verdun Pagny/Meuse Euville Aulnois Liny Saulx en Barrois Vadonville Girouet Grimocourt Cousances Mécrin Marbotte Brieulles Lacroix Dieue Sommedieue Baleycourt	0/0	2/1	0/0
Retenue, étang sur cours, dérivation	Réchauffement de l'eau Eutrophisation Elévation de la ligne d'eau, ralentissement du courant Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Introduction d'espèces Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod.	Monthairons Verdun Fontaines St Clair Sampigny Sommedieue Duny	0/0	0/1	0/1
Plans d'eau[1] (vidange)	Transport de fines Déficit en O2 Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Introduction d'espèces Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Fontaines St Clair	0/0	0/0	0/0
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/suppression des zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	Ensemble du contexte	0/3	0/3	0/1
Lessivage des zones urbaines	Toxicité Excès d'hydrocarbures	Diminution de la macrofaune benthique	Verdun Commercy St Mihiel	0/0	0/0	0/1
Rejets pisciculture[1]	Déficit en O2 Eutrophisation Toxicité Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Emigration	Lacroix/Meuse	0/0	0/0	0/0

Bilan des fonctionnalités	1/3	3/3	3/3
Bilan sur CR et CA	**3/3**		**3/3**
Perte de fonctionnalité (%)	**25/42**		**35/ 30**

Sources : ROM, CSP 2002.
En rouge : évaluation pour la truite ; en noir pour le brochet.

1 : En pondérant les notes d'évaluation des fonctionnalités en fonction de l'importance relative de chaque affluent, certaines perturbations apparaissent négligeables à l'échelle du contexte global, cependant, elles peuvent être localement importantes sur un cours d'eau. C'est le cas par exemple :

- des rejets industriels : très importants sur la Scance ;
- les travaux hydrauliques sont particulièrement importants sur les ruisseaux de Marbotte, Royat, Belrupt, Hautes Bruyères, Bamont et Doua.
- Le ruisseau de l'Orme est quant à lui affecté par les prélèvements de surface et les rejets de pisciculture.

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	38646	34072	**34072**	**24120**	26	Perturbé -	6814

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
BRO	12700	22600	**12700**	**8890**	30	Perturbé -	2540

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

- MAC commun pour les deux espèces repères (TRF-BRO) :

MAC 1 : Amélioration de la qualité de l'eau

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	**Maître d'ouvrage/** partenaires envisageables
Limitation de la pollution agricole	Zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, Haies) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Pose d'abreuvoirs et de clôtures Mise aux normes des exploitations Sensibilisation des agriculteurs	Tout le contexte	62 Km 30 abreuv.	**Propriétaires** **AAPPMA** **FDPPMA** **Chambre agriculture** DDAF AERM **Collectivités**
Limitation de la pollution domestique	Mise en place de plans d'assainissement Dispositifs d'épuration collectifs et/ou individuels Augmentation du taux d'épuration des STEP existantes Augmentation du taux de raccordement	Tout le contexte	22000 EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM DIREN
Limitation de la pollution industrielle	Traitement des effluents et amélioration des dispositifs Re-circulation des eaux Maintenance et contrôle des installations Sensibilisation, communication	Scance Verdun	/	**Propriétaires**
Amélioration de la capacité auto-épuratrice des cours d'eau	Aménagements rustiques en lit mineur pour diversifier les écoulements et les faciès Restauration des berges et de la ripisylve Favorisation de la végétation aquatique	Affluents	4 Ha	**Collectivités** **AAPPMA** **FDPPMA** CSP AERM

- Actions spécifiques en faveur de la truite :

MAC 2 : Réhabilitation des affluents de première catégorie

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	**Maître ouvrage/** partenaires envisageables
Restauration de l'habitat	Aménagements rustiques en lit mineur pour diversifier les écoulements et faciès Nettoyage du lit Végétalisation et restauration des berges Entretien et gestion de la ripisylve	Affluents	6 ha	**Collectivités** **AAPPMA** **FDPPMA** CSP AERM
Restauration de zones de frayères	Décolmatage de frayères existantes Création de frayères (lit de graviers, frayères artificielles…)	Affluents	9500m²	**AAPPMA** **FDPPMA** **Collectivités** CSP AERM
Restauration de la libre circulation piscicole	Dispositifs de franchissement Ouverture des vannes Démantèlement d'ouvrages désaffectés	Dieue Lacroix Verdun	5	**Propriétaires** **Collectivités** AERM

- Actions spécifiques en faveur du brochet :

MAC 3 : Restauration de l'habitat et de la capacité de reproduction

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires envisageables
Optimisation des sites de reproduction existants	Protection de sites (arrêté de protection de biotope, contractualisation…) Gestion et entretien Valorisation de sites fonctionnels (panneaux, plaquettes…)			**AAPPMA FDPPMA Collectivités**
Restauration de zones de reproduction	Restauration de l'accès aux zones inondables et annexes Dispositifs permettant le maintien du niveau d'eau Entretien et gestion des sites (pâturage, fauche…)	Troussey Sorcy Ville-Issey Braseitte Maizey Banoncourt	21 ha	**AAPPMA FDPPMA Collectivités** CSP AERM
Amélioration de l'habitat	Favoriser l'hétérogénéité des habitats dans les secteurs uniformisés (restauration des berges, végétalisation…) Gestion et entretien de la ripisylve (plantation, coupe, élagage…) Aménagements rustiques dans le lit mineur (blocs, épis, seuils, abris…)	Agglomérations Tronçons de Meuse canalisée	28 ha	**Collectivités VNF AAPPMA** FDPPMA

Remarque : des actions de restauration de cours d'eau sont engagées sur l'ensemble de la Meuse dans le contexte : la plupart sont terminées et sont en phase d'entretien, sauf dans le secteur de Verdun à Dun/ Meuse où les actions commencent seulement.

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)
1	TRF/BRO	TRF : 3501 BRO : 635	TRF : 27621 BRO : 9525	TRF : 81 BRO : 75	Conforme Perturbé -	243430
2	TRF	3317	27437	80	Conforme	223200
3	BRO	1934	10824	85	Conforme	86295
1+2	TRF	6818	30938	90	Conforme	466630
1+3	BRO	2569	11459	90	Conforme	329725

PROPOSITION DE GESTION
PATRIMONIALE DIFFEREE à 5 ans

5503-IP- Meuse 3 Intermédiaire PERTURBE-

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Meuse 3 » représente le tronçon le plus aval de la Meuse dans le département. Il est situé à l'extrême nord du département et chevauche légèrement le département des Ardennes.

La limite amont de ce tronçon correspond à un changement de contexte hydrogéologique. En effet, la Meuse entre à ce niveau sur les argiles de la Woëvre et le contexte marque la transition entre les Côtes de Meuse et le Massif Ardennais.

La qualité générale de ce contexte parait moins bonne que sur les contextes amont : cela s'explique en partie par l'importance du linéaire de Meuse canalisée (35% sur ce tronçon contre 20% sur le contexte « Meuse 2 »), l'importance de la SAU dans l'occupation des sols du bassin versant (50%), la concentration sur un petit linéaire d'activités industrielles et de gravières (Stenay et Mouzay notamment).

Cependant le lit majeur est encore relativement préservé et confère à la vallée de la Meuse un grand intérêt écologique du fait de la diversité et la qualité des habitats.

Au niveau piscicole, on trouve de nombreuses annexes hydrauliques favorables à la fraie du brochet (nécessitant toutefois dans la plupart des cas une remise en communication). Quant aux affluents, beaucoup sont propices à la reproduction de la truite, sous réserve d'accessibilité.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5503-IP-
Zone hydrographique	B311 à B315
Limite amont	r. de l'Andon (Dun/Meuse)
Limite aval	r. des Moulins (Pouilly/Meuse)

Cours d'eau	Meuse
Type de contexte	Intermédiaire perturbé-
Espèce repère	Truite + brochet
Carte IGN	3110O, 3111O, 3111E, 3110E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B7 à B8
	Huet	Zone à Barbeau
	AERM	Gd cours d'eau à eaux calmes et tempérées en région calcaire Affluents : r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes	**2004**	ABL ANG BAF BOU BRB BRO CHA CHE GAR GOU GRE HOT LOF LOR OCL PER PES ROT SAN VAN

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère et 2ème
Gestionnaire	AAPPMA : Dun/Meuse, Sassey/Meuse, Doulcon, Mouzay, Stenay, Pouilly/Meuse Particuliers ; Collectivités
Repleupement	TRF- BRO

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	SNNE, DDAF, DDE
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé et public (canaux et tronçons Meuse canalisée)

CARTOGRAPHIE

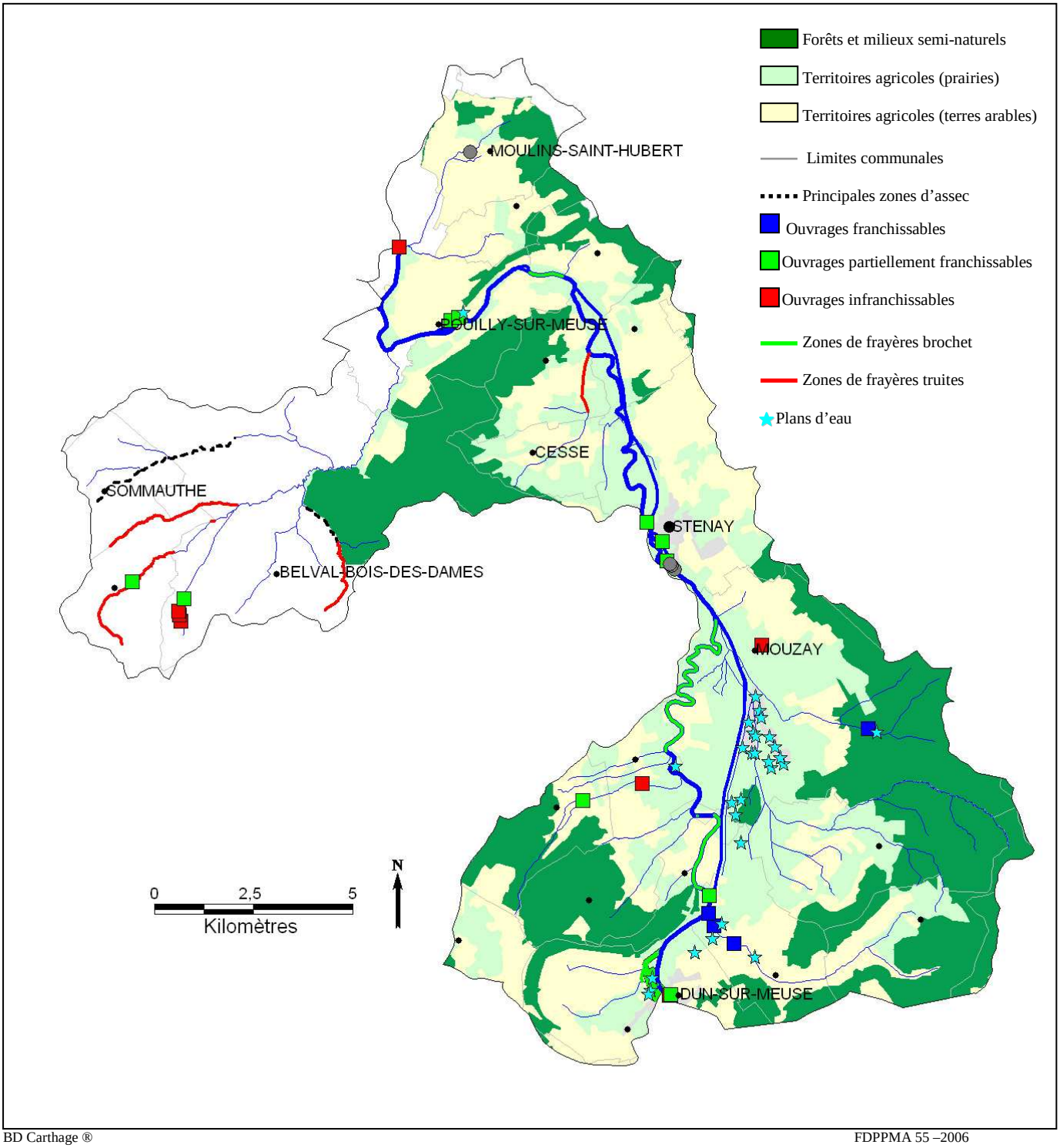

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne (‰)	Longueur (Km)	Largeur moyenne (m)	Surface (ha)
Meuse « sauvage »	0,43	24,5	44	108
Meuse canalisée	0,43	13,3	44	58,5
Canal de l'Est	/	15,4	20	31
Affluents 1ère catégorie	11,9	145	2,6	38
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				235,5

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de la Meuse sur le contexte « Meuse 3 » :

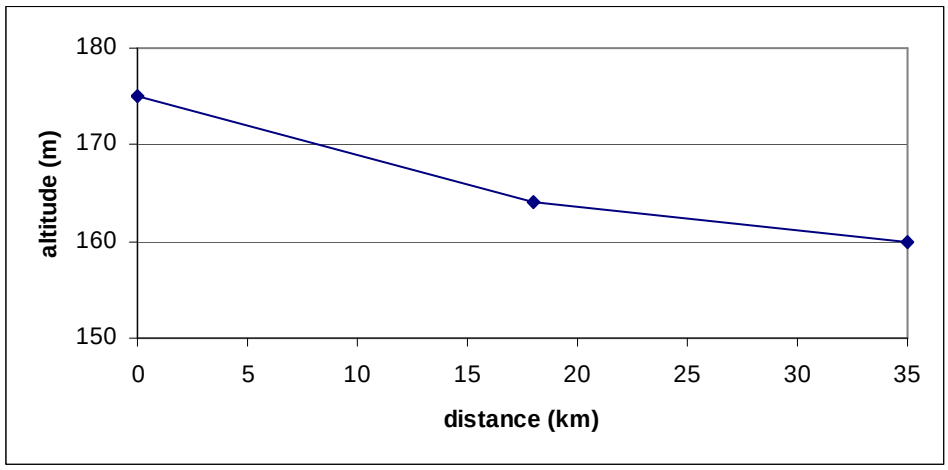

Pente naturelle moyenne : 0,43‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
La Meuse à Stenay	3904	46,9	9,9	7,1	/

			Débits de crues (QJ ($m^3.s^{-1}$))		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
La Meuse à Stenay	3904	46,9	250	360	430

QUALITE DE L'EAU

La qualité de l'eau de la Meuse est assez variable selon les années : en 2003, elle est de qualité passable pour le paramètre nitrates et bonne pour les autres.

Les matières en suspension causent parfois également quelques problèmes.

La présence de nombreuses exploitations de granulats sur le contexte, ainsi que plusieurs agglomération et une activité agricole encore importante sont les principaux responsables de ces altérations.

Il faut noter que les indices biologiques sont bons sur le contexte.

QUALITE PHYSIQUE DU MILIEU

Cours d'eau	Indice général	Excellent à correct	Assez bon	Moyen à médiocre	Mauvais	Très mauvais
La Meuse	% de linéaire	0	46	54	0	0

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Rejets urbains	Diminution de la transparence Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1/0	1/0	1/1
Rejets STEP	Diminution de la transparence Déficit en O2 Eutrophisation	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique	Stenay	0/0	0/0	0/1
Rejets industriels	Transport de fines Diminution de la transparence Déficit en O2 Toxicité Excès d'hydrocarbures Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Emigration	Stenay	0/0	0/0	0/2
Aménagement/ Canalisation/ urbanisation	Uniformisation du profil en long Réduction de la sinuosité, de la longueur Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge Artificialisation des berges Réduction/altération de la ripisylve Déconnexion des annexes Déconnexion des zones inondables	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la nourriture exogène Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Dun/Meuse Stenay Pouilly/Meuse	0/0	0/3	0/1
Ouvrages/ barrages	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Stenay Pouilly Mouzay Milly/Bradon	0/0	2/1	0/0
Siphon canal/ confluence	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Pouilly/Meuse Milly/Bradon	0/0	2/0	0/0
Agriculture	Transport de fines Diminution de la transparence Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit Contamination par micropolluants	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	2/1	1/1	1/2
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique	Tout le contexte	1/0	1/0	1/1
Elevage (piétinement)	Colmatage du substrat Déstabilisation et érosion des berges	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Le Laison	0/0	1/0	1/0
Retenue/ Etang sur cours/ Dérivation	Réchauffement de l'eau Eutrophisation Elévation de la ligne d'eau/ ralentissement du courant Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Stenay Pouilly Mouzay Milly/Bradon Murvaux	0/0	0/0	2/0

Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues Réduction/altération des zones humides inondables	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/suppression de zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	Tout le contexte	0/3	0/3	1/1
Lessivage des zones urbaines	Toxicité Excès d'hydrocarbures	Diminution de la macrofaune benthique	Stenay	0/0	0/0	0/1
Extraction de granulats	Déconnexion des annexes Déconnexion des zones inondables Enfoncement du lit	Dégradation/suppression de zones de reprod. Diminution de la capacité d'accueil	Mouzay	0/0	0/1	1/0
Travaux hydro	Uniformisation du profil en travers Uniformisation du profil en long Réduction de la sinuosité, de la longueur Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues Réduction de la granulométrie moyenne Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge Altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression de zones de reprod.	r. Le Laison r. de Moulins r. le Bradon	0/0	2/0	2/0
			Bilan des fonctionnalités	2/3	3/3	3/3
			Bilan sur CR et CA	**3/3**		**3/3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**30/43**		**35/35**

Sources : ROM, CSP 2002.(E= éclosion, R= reproduction, C= croissance)
En rouge : évaluation pour la truite ; en noir pour le brochet.

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Potentiel d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	29685	23840	**23840**	**16688**	30	Perturbé -	4768

Espèce repère	Potentiel d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
BRO	3019	4300	**3019**	**1962**	35	Perturbé -	604

- Actions bénéfiques aux deux espèces repères :

MAC 1 : Amélioration de la qualité de l'eau

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ partenaires envisageables
Limitation de la pollution agricole	Mise en place de zones tampons (ripisylve, bandes enherbées, haies…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Sensibilisation, communication	Ensemble du contexte	12 Km	**Propriétaires Collectivités Chambre d'Agriculture** DDAF AAPPMA FDPPMA
Limitation de la pollution par les élevages	Mise aux normes des exploitations Pose de clôtures et abreuvoirs Sensibilisation, communication	Ensemble du contexte	4,5 Km 14 abreuv	**Propriétaires Collectivités Chambre d'Agriculture** DDAF AAPPMA FDPPMA
Limitation de la pollution urbaine	Plans d'assainissement Dispositifs d'épuration collectifs et/ou individuels Amélioration des rendements épuratoires Augmentation du taux de raccordement	Ensemble du contexte (+ STEP Stenay)	3436EH	**Collectivités Particuliers** AERM
Limitation de la pollution industrielle	Traitement des effluents Amélioration des dispositifs de traitement Maintenance et contrôle des installations Sensibilisation, communication	Stenay	/	**Propriétaires**
Limitation de l'impact des plans d'eau	Dispositifs de vidange adaptés Restitution d'eau par le fond (+ réoxygénation) Décanteur	Pouilly Mouzay Milly/Bradon Belval Sommauthe Vaux en Dieulet	8	**Propriétaires Collectivités**

- En faveur de la truite fario :

MAC 2 : Améliorer la qualité de l'eau et la capacité de reproduction

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ partenaires envisageables
Diversification des habitats	Aménagements rustiques dans le lit mineur (blocs, épis, déflecteurs, abris, seuils…)	Affluents	2ha	AAPPMA FDPPMA
Optimisation des zones de frayères existantes	Nettoyage de frayères Nettoyage du lit mineur (tri des embâcles…) Diversification des écoulements	Affluents	/	AAPPMA FDPPMA
Création de zones de frayères	Apport de matériaux pour former des lits de graviers (+ gestion et entretien) Pose de frayères artificielles (+ gestion et entretien)	Affluents	1,5ha	AAPPMA FDPPMA

- En faveur du brochet :

MAC 3 : Améliorer la qualité des sites de reproduction

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	**Maître ouvrage /** Partenaires envisageables
Optimisation et préservation des sites existants	Protéger les sites de frayère existants (arrêté de protection de biotope, contrat…) et les valoriser (panneaux informatifs…) Entretenir les sites fonctionnels (fauche, gestion ripisylve…)	/	/	**AAPPMA** **FDPPMA** **Collectivités** CSP
Création de nouveaux sites de reproduction	Restauration des accès (désencombrement, stabilisation…) Dispositifs de maîtrise des niveaux d'eau (seuils, moines…) Nivellement et création de nouvelles zones inondables	Stenay Cervisy Martincourt Pouilly	4000 m²	**AAPPMA** **FDPPMA** **Collectivités** CSP AERM
Favorisation de l'hétérogénéité des habitats	Aménagements rustiques dans le lit mineur (blocs, épis, déflecteurs, seuils, abris…) Nettoyage raisonné du lit Végétalisation et restauration des berges Entretien et gestion de la ripisylve	Sections canalisées, urbanisées	10 ha	**AAPPMA** **FDPPMA** **Collectivités** CSP AERM

Remarque : les collectivités ont engagés un programme de restauration sur l'ensemble de la Meuse dans le contexte : les travaux sont actuellement terminés et l'entretien en cours.

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût* (€)
1	TRF BRO	TRF : 2146 BRO : 302	TRF : 18834 BRO : 2264	TRF : 79 BRO : 75	Perturbé - Perturbé -	62480**
2	TRF	2758	19446	81	Conforme	25800
1+2	TRF	4904	21592	90	Conforme	88280
3	BRO	320	2282	75	Perturbé -	137181
1+3	BRO	622	2584	85	Conforme	199661

* Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.
** Hors coût aménagements plans d'eau.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

5504-SC Méholle — Salmonicole CONFORME

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Méholle » appartient au bassin versant de la Meuse, en rive gauche.

Malgré un assez faible réseau hydrographique (41 km au total), c'est un contexte important pour la truite : en effet, étant encore bien préservé, le contexte réunit toutes les conditions idéales pour l'accueil et la reproduction des salmonidés (substrat adapté et propre grâce à une bonne qualité d'eau, sinuosité, diversité des écoulements, ripisylve abondante...) De plus, sa confluence avec la Meuse est directe, ce qui autorise la remontée de géniteurs potentiels vers les zones de frayères.

Le canal de la Marne au Rhin qui emprunte la vallée de la Méholle perturbe peu le contexte : sa qualité d'eau est bonne et les prélèvements d'eau sont limités et s'effectuent au niveau du ruisseau de Vacon, possédant un débit très important toute l'année.

L'occupation des sols du fond de vallée est dominée par les prairies, seule la partie amont (r. de la Loyotte, r. des Larges-Prés et extrême amont de la Méholle) est bordée de cultures et a subit d'importantes rectifications (recalibrage total, arasement de la ripisylve). Il en résulte des ruisseaux à allure de fossés, fortement eutrophisés.

A l'aval de Mauvage, le cours d'eau retrouve toute sa diversité d'écoulements et d'habitats : une station du réseau de référence DCE va d'ailleurs y être localisée.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5504-SC
Zone hydrographique	B211
Masse d'eau	RB21
Limite amont	Source
Limite aval	Confluence Meuse

Cours d'eau	Méholle (Vidus)
Type de contexte	Salmonicole conforme
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3215O 3216O 3215E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B5
	Huet	Zone à truite, zone à ombre
	AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes		/

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : Void Particuliers Collectivités
Repleupement	TRF

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE 55 (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Non Domanial

CARTOGRAPHIE

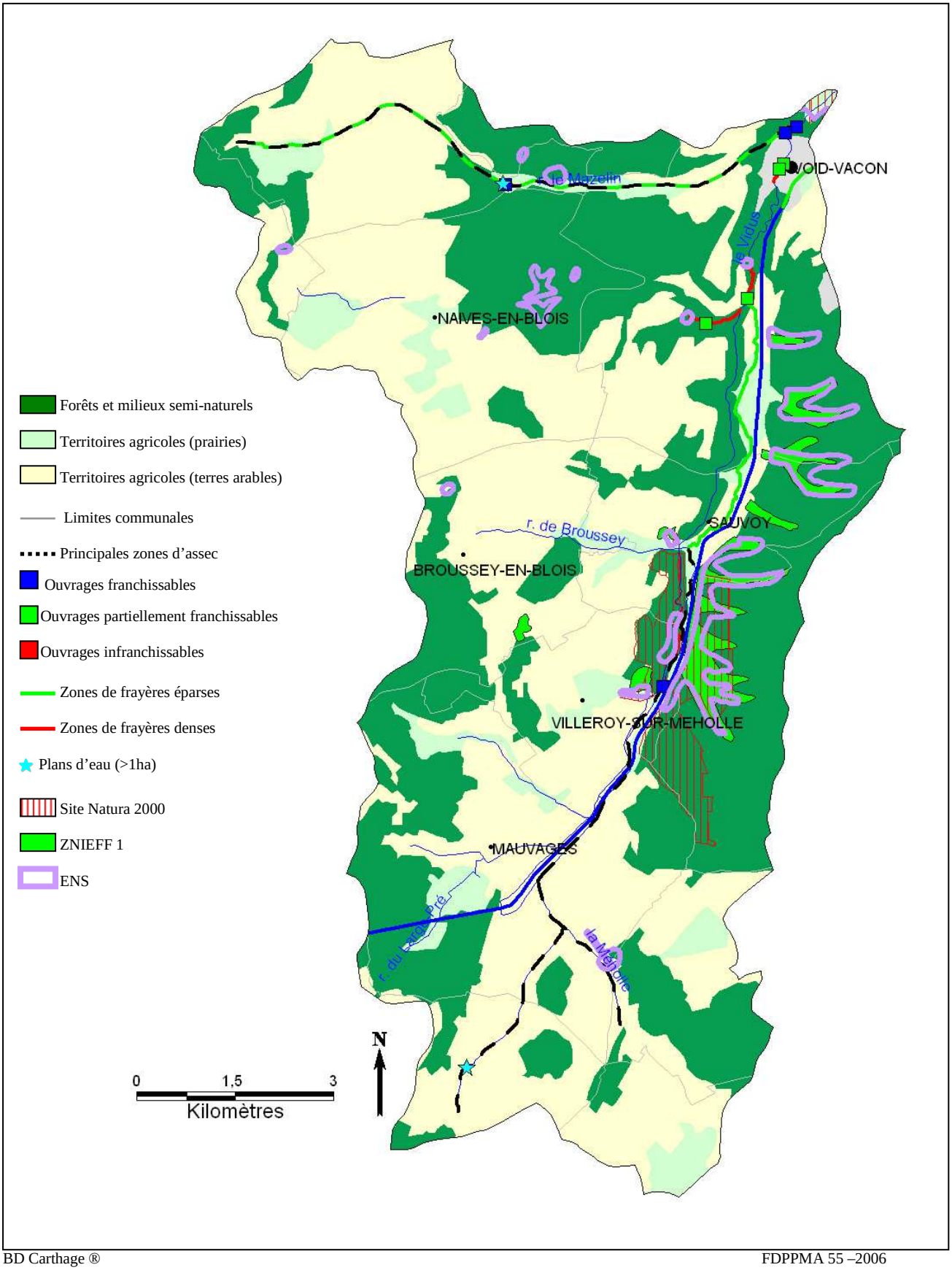

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Méholle	3,9	17,6	5	8,8
Affluents	20	24	1,3	3,1
Canal de la Marne au Rhin	/	15,7	20	(31,4)
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**12**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long du ruisseau de la Méholle sur le contexte « Méholle » :

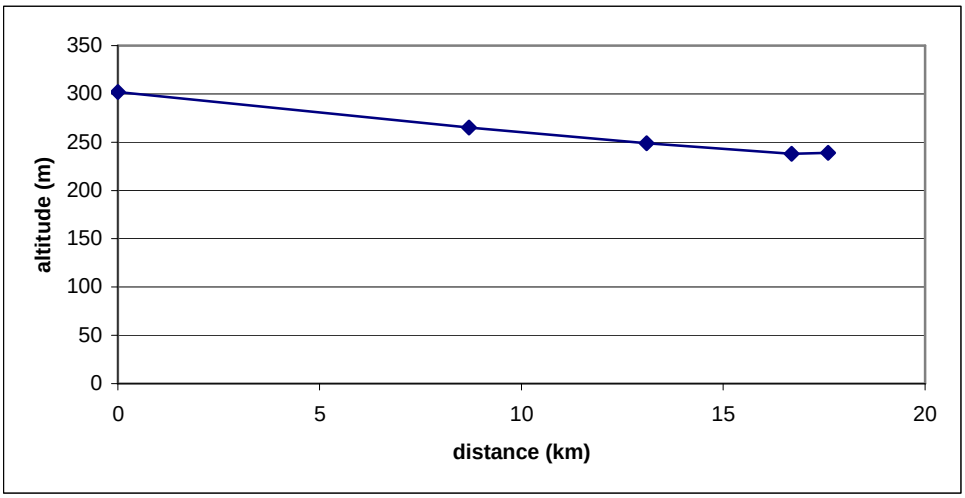

Pente naturelle moyenne du tronçon : 3,9 ‰.

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
La Méholle à Mauvages	18		0,002	0,002	/
La Méholle à Void	86,8		0,330	0,245	/
La Méholle à la confluence avec la Meuse	108,3	1,77	0,205	0,155	/

QUALITE DE L'EAU

La station de mesure de la Méholle à Void, en 2005, met en évidence une qualité d'eau passable à cause du paramètre nitrate, les autres paramètres étant bons à très bons, depuis deux années.

Les indices IBGN et IBD, excellents en 2002, 2003 et 2004 montrent une qualité d'eau tout à fait satisfaisante pour le développement des organismes aquatiques.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydrauliques	Uniformisation du profil en travers Colmatage du substrat Réduction de la granulométrie grossière Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge Réduction, altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la nourriture exogène Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression de zones de reprod.	Amont Mazelin Amont Mauvage	0	2	2
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique	Void	0	0	1
Rejets pisciculture	Transport de fines Diminution de la transparence Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	r. de Vacon	0	1	1
Agriculture	Transport de fines Eutrophisation Colmatage du substrat Contamination par micropolluants	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1	1	1
Elevage (piétinement)	Colmatage du substrat Déstabilisation et érosion des berges	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	0	1	1
Transport fluvial (prélèvement eau surface)	Accentuation de l'étiage	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique	Vacon	0	0	1
Transport fluvial (seuil)	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Vacon	0	1	0
Transport fluvial (mise en bief)	Réchauffement de l'eau Elévation ligne d'eau, ralentissement du courant Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Vacon	0	1	1
Ouvrages, seuils (moulins)	Obstacle à la montaison	Obstacle à la migration des géniteurs	Ménil-la-Horgne Void (5) Villeroy	0	1	0
			Bilan des fonctionnalités	1	3	3
			Bilan sur CR et CA	**2**		**3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**20**		**35**

Sources : ROM, CSP, 2002. (E= éclosion, R= reproduction, C= croissance)

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	6582	4056	**4056**	**3245**	20	Conforme	811

Face au constat de conformité du contexte, il est préconisé de ne pas intervenir fortement sur le contexte mais de veiller à l'entretien et la préservation de ses qualités.

Des actions de restauration de la ripisylve peuvent toutefois être envisagées sur les ruisseau de la Loyotte et des Larges-Prés, ainsi que sur le ruisseau de Broussey.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE

5505-SC Marsoupe — Salmonicole CONFORME

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Marsoupe » est un petit contexte correspondant à un affluent rive droite de la Meuse.

Le contexte est bien préservé car l'occupation du sol est dominée par la forêt, l'agriculture est peu présente et les cours d'eau ne traversent aucun village, excepté l'agglomération de St Mihiel à l'extrême aval.

Les cours d'eau du contexte offrent de très bonnes potentialités pour la reproduction de la truite, grâce à un substrat adapté, à l'environnement forestier et aux pentes bien marquées (notamment le ruisseau de la Fontaine des Carmes, réputé pour la reproduction de la truite et la présence de l'écrevisse à pieds blancs). La capacité d'accueil est naturellement réduite de part la taille des cours d'eau, aussi le développement des truites est limité et celles-ci restent de petite taille.

La traversée de St Mihiel représente la principale perturbation : le passage de la Marsoupe dans un tunnel d'environ 1,5 Km entraîne :

- d'une part, la diminution des capacités d'accueil et de reproduction sur ce tronçon, du fait de l'homogénéisation du milieu,
- d'autre part, la limitation de l'attrait du ruisseau pour les géniteurs de la Meuse qui hésitent à s'engager dans ce milieu hostile.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5505-SC
Zone hydrographique	B222
Masse d'eau	RB22
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Meuse

Cours d'eau	Marsoupe
Type de contexte	Salmonicole conforme
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3214O 3214E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B5
	Huet	Zone à truite, zone à ombre
	AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes		Pas de données

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	Particuliers Collectivités
Repleupement	aucun

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF 55
Police de la pêche	DDAF 55
Statut foncier	Non Domanial

CARTOGRAPHIE

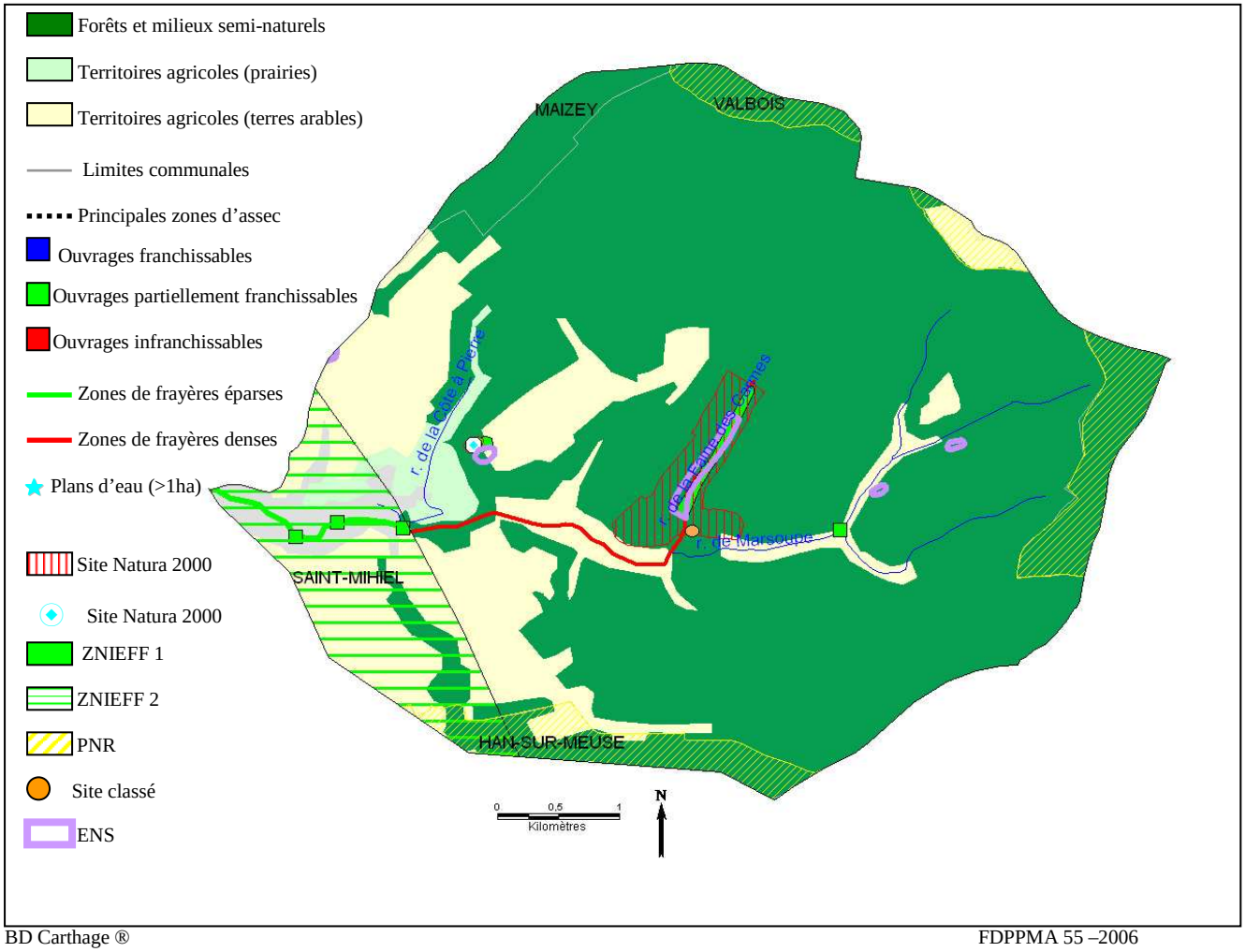

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Marsoupe	9,1	7,7	3,5	2,7
Affluents	21	7	0,9	0,6
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**3,3**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long du ruisseau de Marsoupe sur le contexte « Marsoupe » :

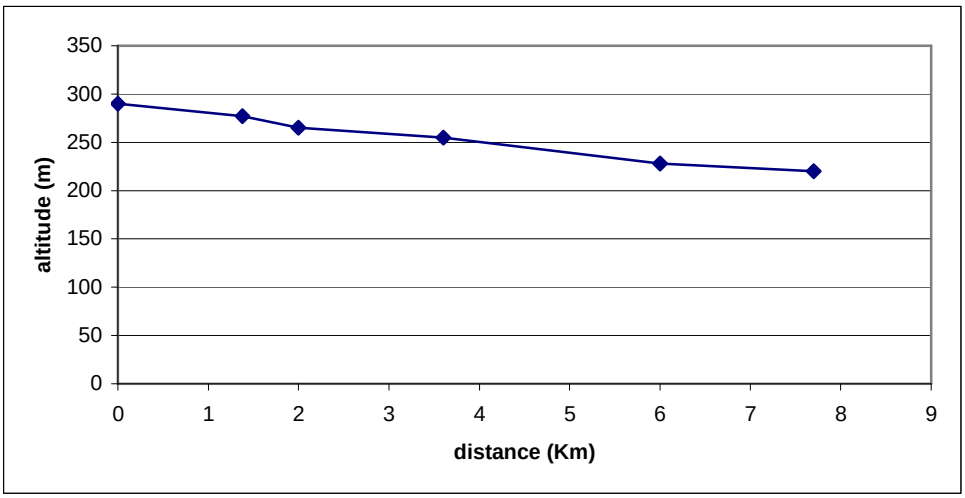

Pente naturelle moyenne du tronçon : 9,1 ‰.

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	Module ($m^3.s^{-1}$)	1/2	1/5	1/10
La Marsoupe à la Ferme de Vieux Etang	5,7		0,012	0,008	/
La Marsoupe à Marsoupe	15,7		0,024	0,016	/
La Marsoupe à l'amont de St Mihiel	21,6		0,200	0,135	/
La Marsoupe à sa confluence avec la Meuse	31,8	0,410	0,230	0,155	/

QUALITE DE L'EAU

Il n'existe aucune station de mesure de la qualité sur le contexte.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydrauliques	Uniformisation du profil en travers Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Amont St Mihiel	0	1	1
Urbanisation (couverture)	Uniformisation du profil en travers Réduction de la sinuosité, de la longueur Colmatage du substrat Réduction de la granulométrie moyenne Artificialisation du substrat Uniformisation des berges Réduction du linéaire de berge Réduction des caches et abris de berge	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Emigration	St Mihiel	0	0	2
Ouvrages/ barrages	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	St Mihiel	0	2	0
			Bilan des fonctionnalités	0	2	2
			Bilan sur CR et CA	**1**		**2**
			Perte de fonctionnalité (%)	**10**		**20**

Sources : ROM, CSP, 2002. (E= éclosion, R= reproduction, C= croissance)

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	1764	1488	**1488**	**1339**	10	conforme	298

La principale perturbation du contexte ne pouvant être levée à moyen terme (traversée souterraine de St Mihiel), aucun MAC n'est proposé pour le contexte étant donnée sa conformité.

Cependant, il est très important de préserver cet état conforme en effectuant un entretien régulier du contexte.

A cette fin, les actions suivantes peuvent être envisagées :

- Entretenir et gérer la ripisylve (prévoir éventuellement des plantations sur les rares secteurs dépourvus) (taille, coupes sélectives, plantations…)
- Veiller à la conservation des secteurs forestiers
- Surveiller l'évolution des activités agricoles sur le contexte.
- Proposer un classement en arrêté de protection de biotope du ruisseau de la Fontaine des Carmes.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE

5506-SP- La Creüe — Salmonicole PERTURBE-

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

La Creüe constitue un petit contexte (80 Km²) situé au centre du département de la Meuse. C'est un sous bassin de la Meuse, rive droite, présentant de réelles potentialités piscicoles.

En effet, malgré une rectification sévère de tout le cours de la Creüe dans les années 1960/70, le contexte possède encore une bonne capacité d'accueil grâce à une re-végétalisation et une re-diversification spontanée du milieu qui offre des caches, abris, écoulements divers…

La capacité de recrutement est également importante : des zones de frayères se sont reconstituées sur la Creüe, et les affluents, n'ayant subit aucunes rectifications (sauf aval du Bosmard, 2003 (LGV)), possèdent de très fortes potentialités de reproduction sur toute leur longueur (notamment r. de Bosmard et des Deuxnouds).

Ces potentialités ne sont cependant pas exploitées au maximum du fait de l'important cloisonnement du milieu :

- d'une part, le contexte est biologiquement isolé de la Meuse par la présence du canal dont le déversoir est infranchissable la plupart du temps, sauf en très hautes eaux (dans ce cas, l'attrait des salmonidés de la Meuse est moindre puisque l'eau restituée au cours aval est de l'eau provenant du canal).
- D'autre part, on observe également un cloisonnement interne du contexte dû à la présence de plusieurs ouvrages infranchissables sur le contexte, ce qui isole plusieurs populations de truites. Les truites autochtones, ne trouvant pas sur le contexte beaucoup de zones favorables au grossissement, restent de petite taille.

Il faut en outre noter que le contexte est soumis à une pollution diffuse d'origine domestique et agricole assez importante qui a tendance à limiter les capacités du contexte, notamment la reproduction par le colmatage des frayères.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5506-SP-
Zone hydrographique	B224
Limite amont	Sources
Masse d'eau	RB22
Limite aval	Confluence Meuse

Cours d'eau	La Creüe
Type de contexte	Salmonicole perturbé-
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3214O 3214E 3213O 3213E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B5
	Huet	Zone à truite, zone à ombre
Espèces présentes	**2003**	**CHA** CHE EPI GAR GOU **LOF** LPP PER **TRF VAI**

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère catégorie
Gestionnaire	Collectivités Particuliers
Repleupement	Non

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF 55
Police de la pêche	DDAF 55
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

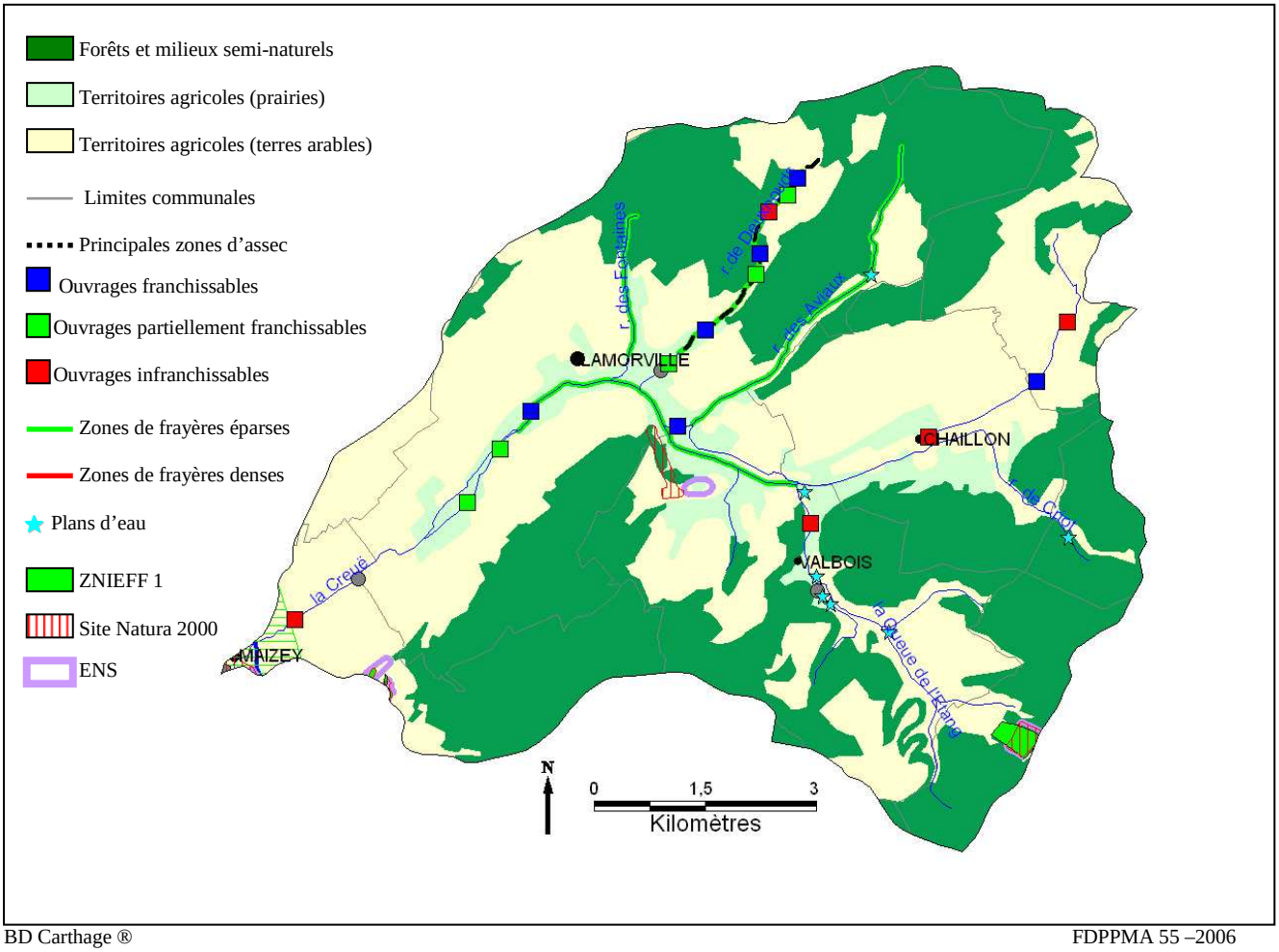

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
La Creüe	5,4	18,3	3,5	6,4
Affluents	13,3	22,5	2	4,5
Affluents sans nom	28	6,3	0,8	0,5
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**11,4**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de la Creüe sur le contexte « Creüe » :

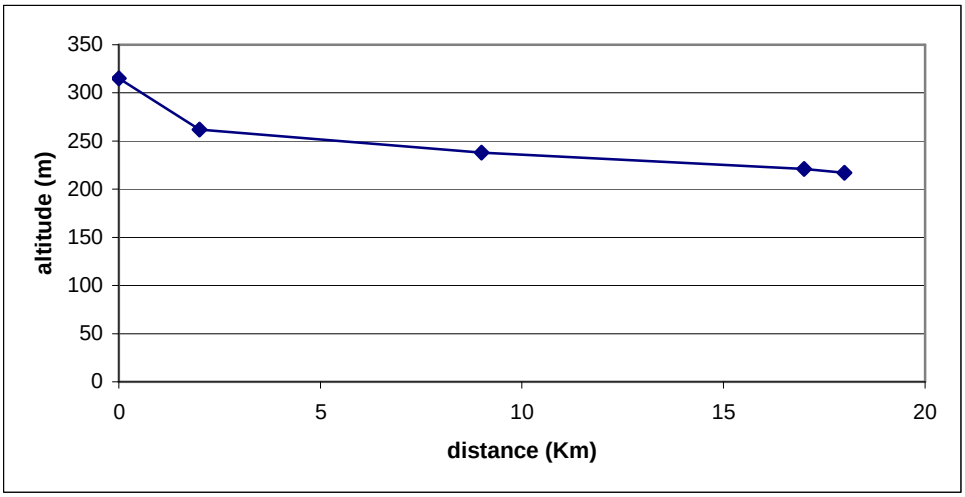

Pente naturelle moyenne du tronçon : 4,46 ‰.

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
La Creüe à Chaillon	5,8	/	0,019	0,013	/
La Creüe amont amont canal	79,6	1,22	0,90	0,06	/

QUALITE DE L'EAU

La Creüe ne fait pas l'objet d'un suivi de la qualité de l'eau, cependant, des mesures effectuées en 1999 et 2000, dans le cadre des travaux du TGV Est Européen, mettent en évidence une qualité d'eau passable, avec des potentialités biologiques médiocres à passables. Les paramètres limitants semblant être les matières azotées et phosphatées, issues probablement des rejets domestiques et des activités agricoles.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Canal	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Maizey	0	3	0
Ouvrages	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Maizey, Spada, Chaillon Creüe	0	3	0
Travaux hydro	Accentuation de l'étiage Uniformisation du profil en travers Enfoncement du lit Réduction de la sinuosité, de la longueur Réduction de la granulométrie moyenne Déstabilisation, érosion du substrat Augmentation de l'ensoleillement Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge Réduction/ altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/ suppression des zones de reprod.	Aval contexte, Chaillon	0	2	3
Travaux LGV	Uniformisation du profil en travers Réduction de la granulométrie moyenne Augmentation de l'ensoleillement Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Lavignéville Spada Chaillon	0	1	1
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique	Toutes les communes	0	0	1
Agriculture	Transport de fines Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit Contamination par micropolluants	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	2	2	3
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Tous les villages	0	1	2
Rejets industriels	Toxicité	Diminution de la macrofaune benthique	Maizey	0	0	1
Plans d'eau	Réchauffement des eaux Accentuation de l'étiage	Modification du peuplement	r. de la queue de l'Etang	0	0	1
Prélèvement eau	Accentuation de l'étiage	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique	r. des Deuxnouds	0	0	1
			Bilan des fonctionnalités	2	3	3
			Bilan sur CR et CA	**3**		**3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**35**		**50**

Sources : ROM, CSP, 2002 (E= éclosion, R= reproduction, C= croissance)

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	5850	3344	**3344**	**2174**	35	Perturbé -	669

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : Amélioration de la qualité de l'eau et restauration de la continuité

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître d'ouvrage/ partenaires
Restaurer la communication biologique avec la Meuse	Dispositif de franchissement du déversoir du canal	Maizey	1	**SNN**
Restaurer l'accès aux zones de frayères	Dispositif de franchissement Ouverture des vannes Démantèlement	Maizey (Moulin Haut)	1	**Propriétaires** **Collectivités** AERM
Limiter la pollution agricole	Zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Mise aux normes des exploitations agricoles Pose de clôtures et d'abreuvoirs Sensibilisation, communication	Ensemble du contexte	6 km	**Propriétaires** AERM DDAF Chambre d'Agriculture
Limiter la pollution domestique	Plans d'assainissement Dispositifs d'épuration collectifs et/ou individuels	Toutes les communes	688 EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Limiter les rejets industriels	Traitement ou collecte des effluents Amélioration des dispositifs	Maizey	1	**Propriétaire**
Diversification de l'habitat	Aménagements rustiques dans le lit mineur (épis, micro-seuils, déflecteurs, blocs…)	Aval r. de Bosmard Crëue aval Chaillon	2000m²	**TGV** Collectivités FDPPMA AAPPMA

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût* (€)
1	TRF	474	2648	79	Conforme	63580

*Hors coût d'assainissement et de mise aux normes.

PROPOSITION DE GESTION
PATRIMONIALE DIFFEREE à 5 ans

5507-SC Le Thillombois — Salmonicole CONFORME

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le Thillombois représente un petit contexte (environ 40 km²) en rive gauche de la Meuse. Malgré un réseau hydrographique modeste (18 km environ), le Thillombois est, avec le ruisseau de Forges, l'un des affluents de la Meuse, rive gauche, les plus favorables à l'accueil et la reproduction de la truite, grâce notamment à son accessibilité et à sa relative préservation.

En effet, malgré des travaux hydrauliques sur une grande partie du linéaire et une emprise agricole assez importante (notamment en aval du contexte), les cours d'eau ont gardé (ou retrouvé) une certaine sinuosité ; la ripisylve est généralement bien développée, les écoulements diversifiés et le substrat favorable à la frai.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5507-SC
Zone hydrographique	B230
Masse d'eau	RB23
Limite amont	Source
Limite aval	Confl. Meuse

Cours d'eau	Thillombois
Type de contexte	Salmonicole conforme
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3214O 3213O 3113E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B5
	Huet	Zone à truite, zone à ombre
	AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes	**2003**	TRF EPT LOF

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA .Lacroix/Meuse Particuliers Collectivités
Repleupement	TRF TAC

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF 55
Police de la pêche	DDAF 55
Statut foncier	Non Domanial

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Thillombois	6,3	10,2	3,9	4
Affluents	23,5	8,6	1,2	1
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**5**

CARTOGRAPHIE

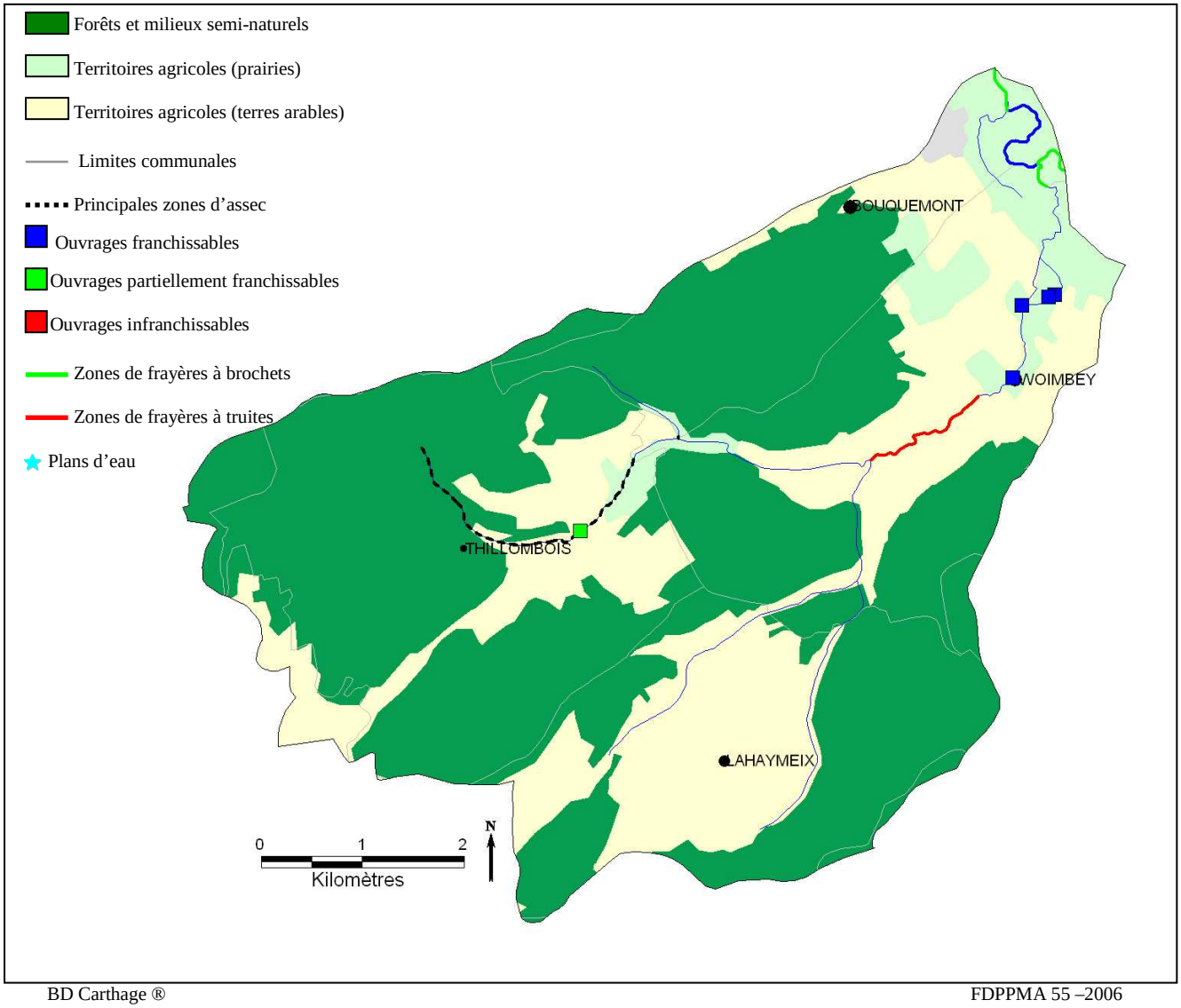

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long du Thillombois sur le contexte « Thillombois » :

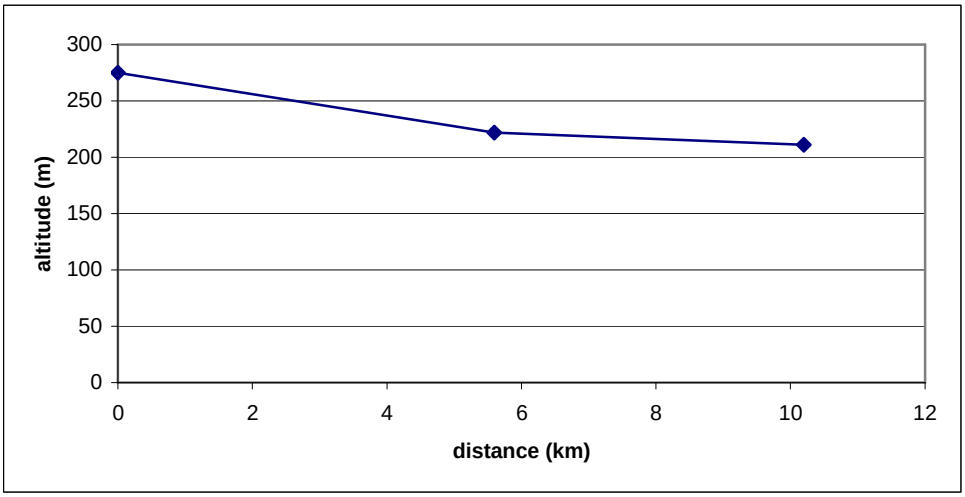

Pente naturelle moyenne du tronçon :6,3 ‰.

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	Module ($m^3.s^{-1}$)	1/2	1/5	1/10
Le Thillombois à Thillombois	12,2	0,205	0,005	0,003	0,003
Le Thillombois à Woimbey	18,6	0,295	0,003	0,002	0,001
Le Thillombois à la confluence Meuse	38	0,545	0,120	0,079	0,063

QUALITE DE L'EAU

Il n'existe aucune station de mesure sur le contexte, cependant, l'important colmatage visible sur une grande partie du tronçon (notamment à l'aval de Thillombois et de Lahaymeix) montre que le contexte est sensible aux pollutions diffuses, d'origine domestique et agricole (effluents d'élevage notamment).

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydrauliques	Accentuation de l'étiage Uniformisation du profil en travers Réduction de la sinuosité, de la longueur Réduction de la granulométrie moyenne Augmentation de l'ensoleillement Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Woimbey	0	1	1
Ouvrage LGV	Obstacle à la continuité Accentuation de l'étiage	Obstacle à la circulation piscicole Diminution de la capacité d'acceuil	Woimbey	0	0	1
Ouvrage/ barrage	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Woimbey	0	1	0
Agriculture	Transport de fines Eutrophisation Colmatage du substrat Contamination par micropolluants	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Woimbey Thillombois	0	1	1
Elevage (rejet)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Lahaymeix Woimbey	0	1	1
			Bilan des fonctionnalités	0	2	2
			Bilan sur CR et CA	**2**		**2**
			Perte de fonctionnalité (%)	**10**		**20**

Sources : ROM, CSP, 2002 (E= éclosion, R= reproduction, C= croissance)

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	2820	2640	**2640**	**2256**	15	Conforme	528

Des activités agricoles encore modérées et une faible emprise humaine ont permis de conserver un contexte conforme à ses potentialités naturelles.

Cependant, il est souhaitable de veiller à la préservation de ces atouts par un entretien régulier des berges (entretien de la ripisylve) et des lits mineurs (nettoyage sélectif…) ainsi qu'en adoptant une campagne de limitation de la pollution diffuse (agricole et domestique).

D'autre part, un aménagement de l'ouvrage LGV à Woimbey permettant le maintien d'une lame d'eau suffisante à l'étiage est souhaité.

PROPOSITION DE GESTION
PATRIMONIALE

5508-SP- Le Récourt — Salmonicole PERTURBE-

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Récourt » correspond à un affluent rive gauche de la Meuse. Ce contexte présente un fort intérêt pour la truite car, contrairement à de nombreux affluents de rive gauche, il reste en eau toute l'année et est accessible aux géniteurs de la Meuse (contrairement aux affluents de rive droite). De plus, il possède bonnes potentialités d'accueil et de reproduction : substrat favorable, pente, diversité…

Cependant, les activités anthropiques ont dégradé le contexte :

- d'une part, les travaux hydrauliques effectués dans la partie aval ont nettement diminué les capacités d'accueil et de reproduction sur ce secteur,
- d'autre part, le tronçon amont, mieux préservé, est rendu inaccessible aux géniteurs par la présence d'un ouvrage infranchissable à Récourt-le-Creux.

A ces perturbations localisées s'ajoutent les pollutions diffuses liées aux activités agricoles sur le bassin et aux rejets domestiques, aucune commune du contexte ne possédant de dispositif d'épuration.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5508-SP-
Zone hydrographique	B233
Masse d'eau	RB23
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Meuse

Cours d'eau	r. de Récourt
Type de contexte	Salmonicole perturbé-
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3211O 3111E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B5
	Huet	Zone à truite, zone à ombre
	AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes		Pas de données

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA .Tilly Particuliers Collectivités
Repleupement	TRF

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF 55
Police de la pêche	DDAF 55
Statut foncier	Non Domanial

CARTOGRAPHIE

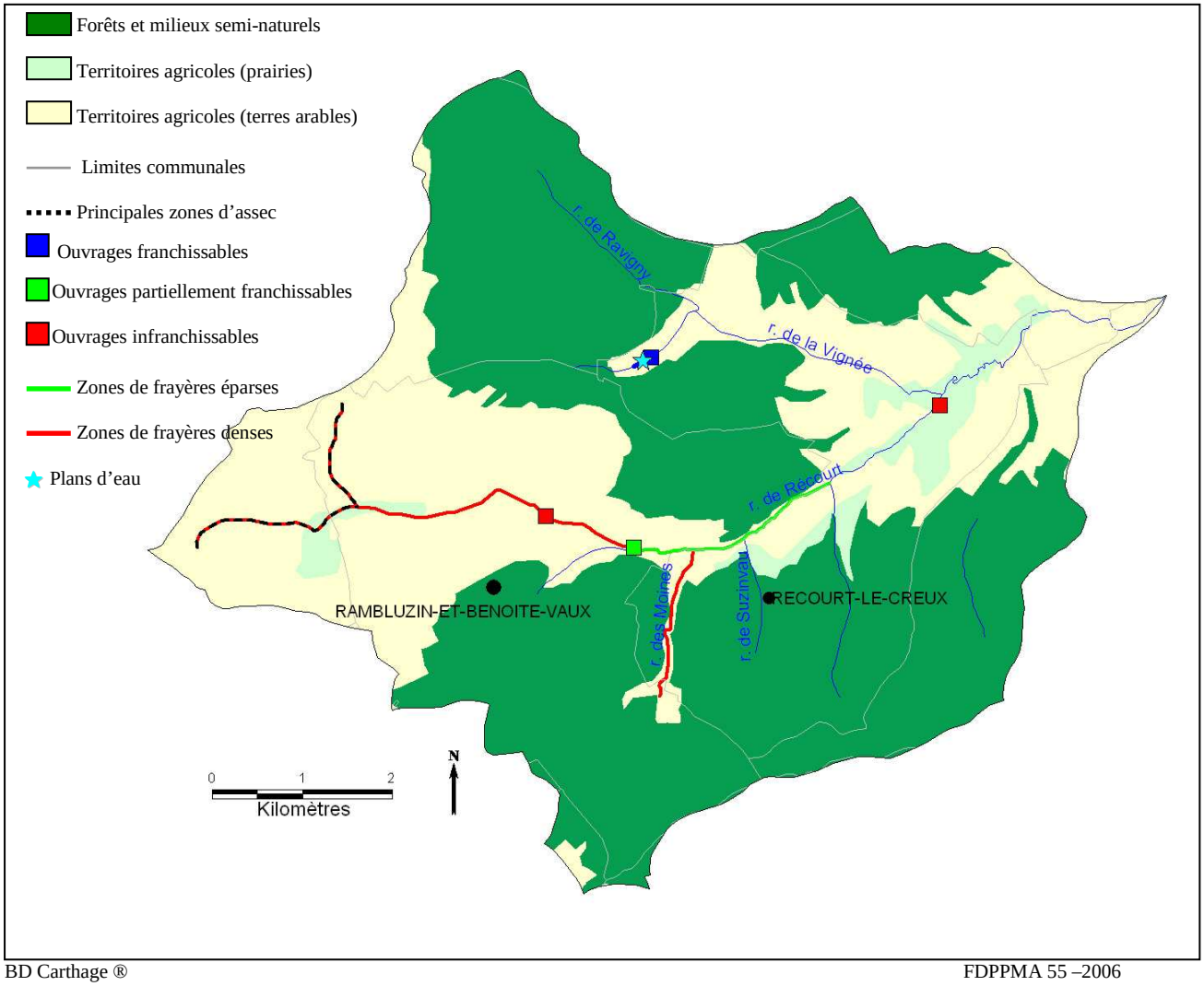

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)	Surface toujours en eau
Récourt	6,4	13,3 (10)	3,6	5	3,6
Affluents	22	15,3	1,4	2,1	2,1
SURFACE TOUJOURS EN EAU DU CONTEXTE					5,7

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long du Récourt sur le contexte « Récourt » :

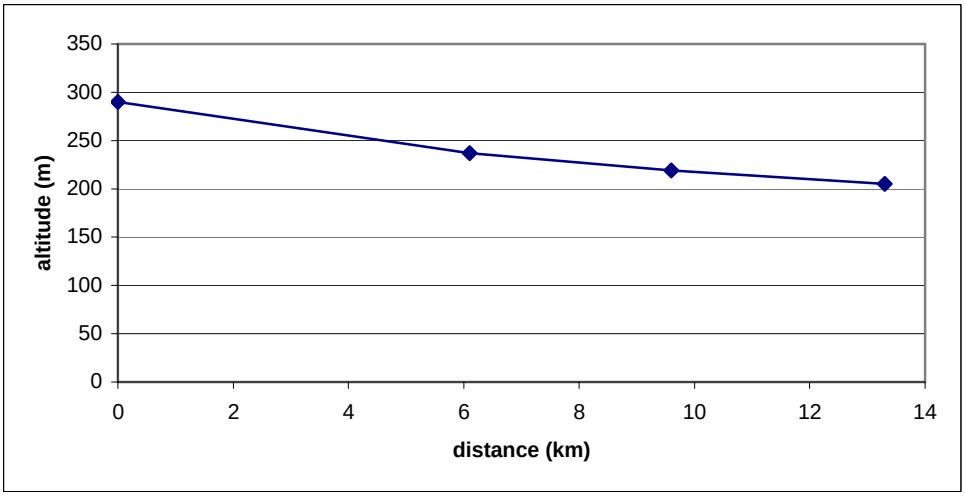

Pente naturelle moyenne du tronçon :6,3 ‰.

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
Le Récourt à l'amont du r. des Moines	8		0,069	0,045	/
Le Récourt à l'amont du ru de la Vignée	28,1	0,535	0,047	0,031	/
Le Récourt au confluent de la Meuse	52,2	0,950	0,022	0,011	/

QUALITE DE L'EAU

Les résultats de 1992 indiquaient une bonne qualité générale de l'eau du Récourt à Villers-sur-Meuse (aval du contexte), mais aucune autre mesure n'a été effectuée depuis.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydrauliques	Accentuation de l'étiage Uniformisation du profil en travers Uniformisation du profil en long Accentuation de la violence des crues Réduction de la granulométrie moyenne Augmentation de l'ensoleillement Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge Réduction, altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation, suppression de zones de reprod.	Récourt le Creux	0	3	3
Agriculture	Transport de fines Diminution de la transparence Colmatage du substrat Contamination par les micropolluants	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	0	3	2
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression de zones de reprod.	Récourt le Creux	0	1	2
Ouvrages/ barrages	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Récourt le Creux	0	2	0
			Bilan des fonctionnalités	0	3	3
			Bilan sur CR et CA	**3**		**3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**25**		**35**

Sources : ROM, CSP, 2002. (E= éclosion, R= reproduction, C= croissance)

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	3042	2208	**2208**	**1546**	30	Perturbé -	442

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : Optimisation de la capacité de recrutement

L'amélioration de la capacité de recrutement sur le contexte nécessite une diversification du milieu, ainsi qu'une réduction du colmatage des frayères qui peut se faire dans un premier temps par une action mécanique de nettoyage mais qui implique sur le long terme la limitation des pollutions diffuses.

De plus, pour pouvoir accéder aux zones de frayères ainsi restaurées, la restauration de la libre circulation piscicole est indispensable.

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître d'ouvrage/ Partenaires
Diversification des habitats	Aménagements rustiques dans le lit mineur pour diversifier les faciès et écoulement (épis, blocs, micro-seuils…) Tri des embâcles Entretien et gestion de la ripisylve	Amont Rambluzin Aval Récourt le Creux Ensemble du r. de la Vignée	1,2 km	**AAPPMA** **FDPPMA** CSP **Collectivités** AERM
Limitation de la pollution agricole	Mise en place de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Mise aux normes des exploitations Pose de clôtures et abreuvoirs Sensibilisation, communication	Ensemble du contexte	4,5 km	**Propriétaires** DDAF Chambre d'Agriculture AERM Collectivités
Restauration de la circulation piscicole	Dispositif de franchissement Ouverture de vannes Démantèlement (après étude approfondie)	Rambluzin Récourt-le-Creux	2	**Propriétaires** **Collectivités** AERM
Restauration de zones de frayères	Nettoyage de frayères existantes Apport de matériaux à granulométrie adaptée	Ensemble contexte	1000m²	**AAPPMA** **FDPPMA** CSP Collectivités

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût* (€)
1	TRF	491	2037	92	Conforme	92351

* Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

PROPOSITION DE GESTION
PATRIMONIALE DIFFEREE à 5 ans

5509-SP- Fromeréville Salmonicole PERTURBE-

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Fromeréville » est un minuscule contexte (17 km²) situé en rive gauche de la Meuse.

Son accessibilité (aucun obstacle à la migration à la confluence et à l'intérieur même du contexte) et ses potentialités devrait en faire un cours d'eau propice à la reproduction des géniteurs de la Meuse, cependant, les zones de frayères sont actuellement dégradées par le colmatage du substrat dû principalement à l'importance des activités agricoles sur le bassin (SAU proche de 70%) et plus localement aux rejets domestiques.

Des opérations visant à limiter ces pollutions sont donc indispensables en premier lieu pour restaurer le contexte.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5509-SP-
Zone hydrographique	B301
Masse d'eau	RB30
Limite amont	Source
Limite aval	Confl. Meuse

Cours d'eau	r. de Fromeréville
Type de contexte	Salmonicole perturbé-
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3112E 3113E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B5
	Huet	Zone à truite, zone à ombre
	AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes		Pas de données

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	Particuliers Collectivités
Repleupement	aucun

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF 55
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Non Domanial

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
r. de Fromeréville	6,8	9,5	3	2,8
Fossé le Laviaux	10	2	2	0,4
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**3,2**

CARTOGRAPHIE

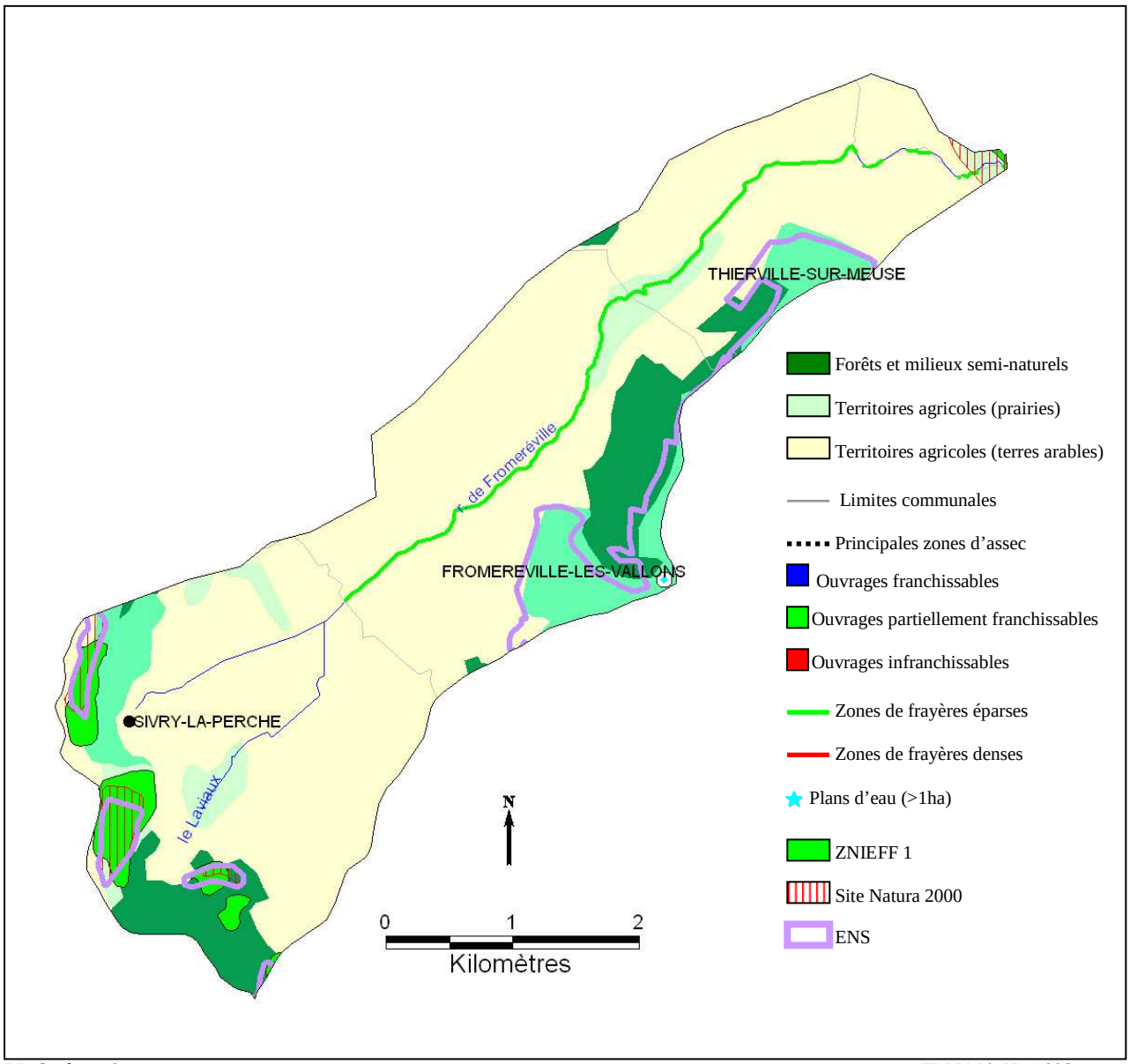

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long du ruisseau de Fromeréville sur le contexte « Fromeréville » :

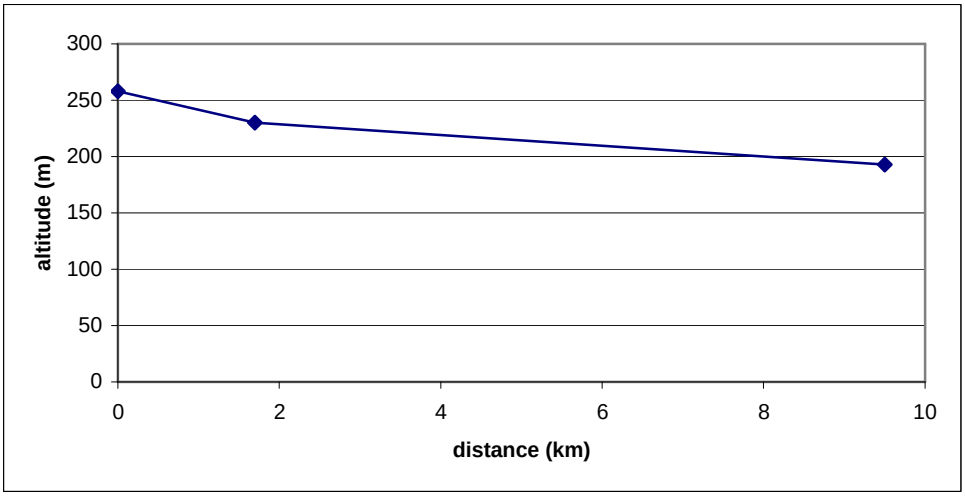

Pente naturelle moyenne du tronçon :6,8 ‰.

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
r. de Fromeréville à Fromeréville-les-Vallons	7,8		0	0	/
r. de Fromeréville à la Ferme de Choisel	14,7	0,235	0,013	0,009	/
r. de Fromeréville à la confluence Meuse	19,1	0,295	0,030	0,020	/

QUALITE DE L'EAU

Aucune mesure n'est disponible, cependant, l'occupation des sols et l'observation d'un important colmatage du substrat et de phénomènes d'eutrophisation laisse présager une certaine sensibilité du contexte aux pollutions diffuses, d'origine agricole et domestique.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydrauliques	Uniformisation du profil en travers Réduction de la sinuosité, longueur Réduction de la granulométrie moyenne Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Fromeréville	0	1	1
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique	Fromeréville	0	0	2
Rejets industriels	Déficit en O2	Diminution de la macrofaune benthique	Thierville/ Meuse	0	0	1
Agriculture	Transport de fines Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Sivry	0	2	2
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Fromeréville Sivry	0	3	3
			Bilan des fonctionnalités	0	3	3
			Bilan sur CR et CA	**3**		**3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**17**		**35**

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	1344	1280	**1280**	**873**	32	Perturbé -	256

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : Limitation de la pollution diffuse

La limitation de la pollution diffuse (représentant près de 80% des perturbations du contexte, toutes origines confondues) permettra de réduire le colmatage du substrat et donc d'améliorer la capacité de recrutement du contexte. Celui-ci, accessible aux géniteurs de la Meuse pourra devenir un lieu privilégié de reproduction des salmonidés.

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître d'ouvrage/ Partenaires
Limitation de la pollution agricole	Mise en place de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Sensibilisation, communication	De Sivry à Fromeréville	1,4 km	**Propriétaire** **DDAF** **Chambre d'agricultrure** AERM Collectivités
Limitation des rejets d'élevage	Mise aux normes des exploitations Pose de clôtures et abreuvoirs Sensibilisation, communication	Fromereville Sivry		**DDAF** **Chambre d'agriculture** **Propriétaires**
Limitation de la pollution domestique	Mise en place de plans d'assainissement Dispositifs d'épuration collectifs et/ou individuels	Fromeréville	232 EH	**Collectivités** AERM **Particuliers**
Restauration de frayères	Nettoyage de frayères existantes Apport de matériaux à granulométrie adaptée	Ensemble du contexte	300m²	**AAPPMA** **FDPPMA** **Collectivités**

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût *(€)
1	TRF	258	1131	88	Conforme	8340

*Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

PROPOSITION DE GESTION
PATRIMONIALE DIFFEREE à 5 ans

5510-SC Forges — Salmonicole CONFORME

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le ruisseau de Forges constitue un petit contexte (65 km²) salmonicole présentant un fort intérêt piscicole.

Situé en rive gauche de la Meuse, ce contexte est, en effet, resté relativement bien préservé des perturbations humaines (il existe d'ailleurs, sur le contexte, une station de référence DCE) du fait d'une occupation des sols dominée par les prairies et la forêt domaniale et d'une assez faible intervention.

Ce contexte, conforme, est l'un des rares affluents de la Meuse qui reste accessible aux géniteurs et qui présente de réelles capacités pour l'accueil et la reproduction des salmonidés (diversité d'habitats, pentes, substrat favorable, qualité de l'eau…), aussi sa préservation est-elle très importante.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5510-SC
Zone hydrographique	B304
Masse d'eau	RB30
Limite amont	Source
Limite aval	Confl. Meuse

Cours d'eau	Ruisseau de Forges
Type de contexte	Salmonicole conforme
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3112O 3112E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B5
	Huet	Zone à truite, zone à ombre
	AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes	**2005**	TRF CHA LOF LPP VAN CHE GAR ROT EPT PER

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	Particuliers Collectivités
Repleupement	aucun

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF 55
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Non Domanial

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Ruisseau de Forges	5,7	12,8	6	7,7
Affluents	10	20	1,8	3,6
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**11,3**

CARTOGRAPHIE

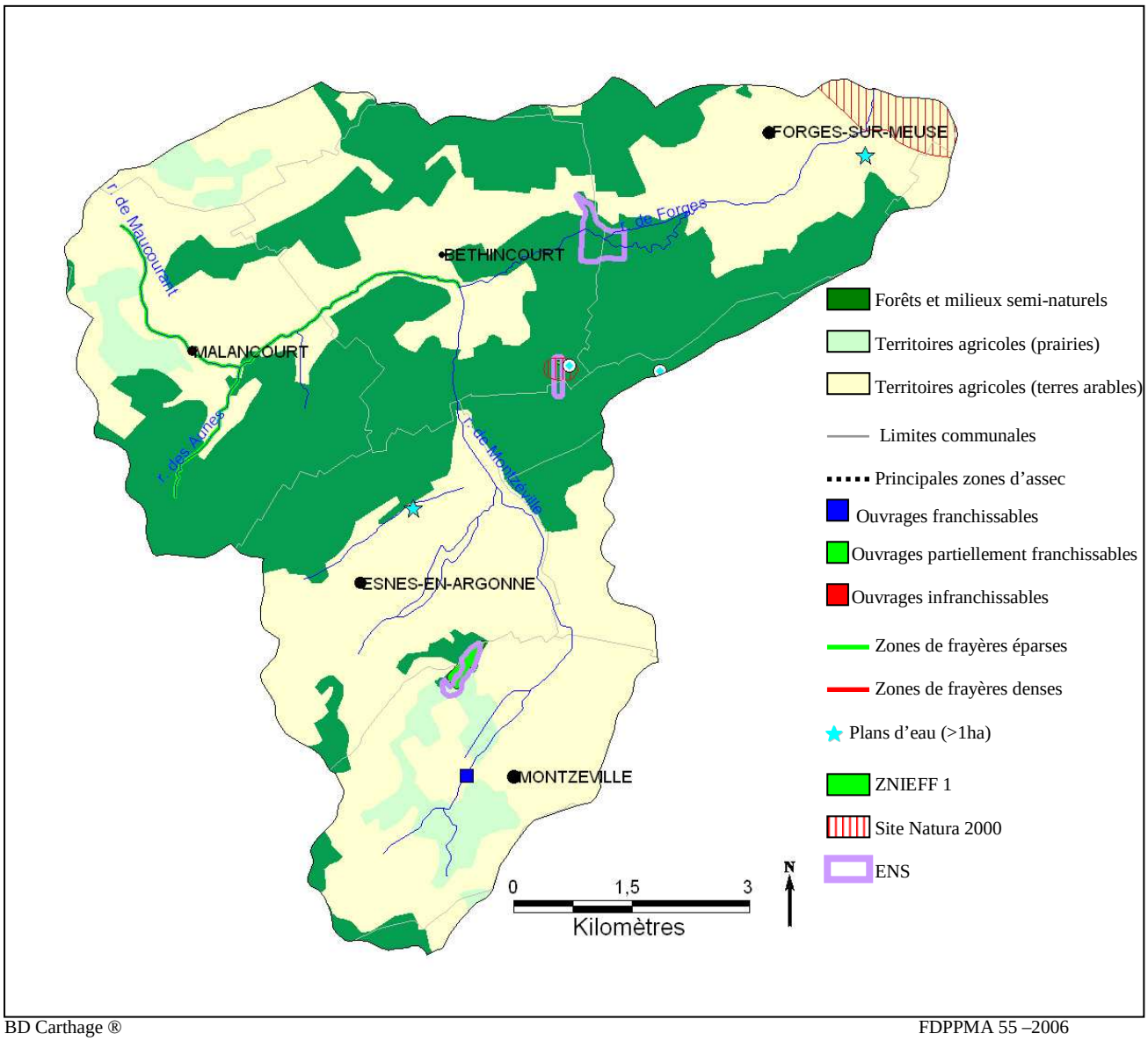

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long du ruisseau de Forges sur le contexte « Forges » :

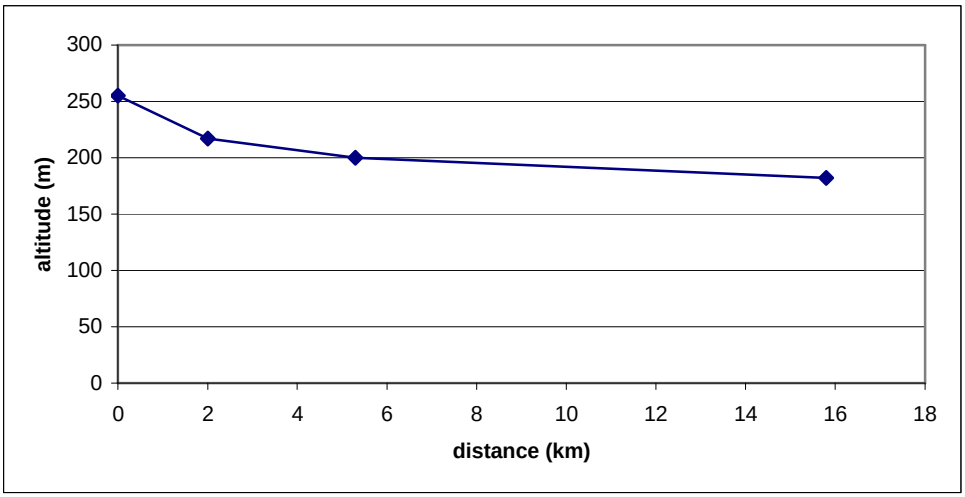

Pente naturelle moyenne du tronçon :5,7 ‰.

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
r. Forges à Malancourt	8,2		0,013	0,009	//
r. Forges à confluence Meuse	65,6	0,825	0,180	0,120	/
r. de Montzéville	27,5	0,355	0	0	/

QUALITE DE L'EAU

Une station de référence DCE est mise en place à Bethincourt depuis 2005 : à cette date elle indiquait une bonne qualité générale de l'eau du ruisseau de Forges. Le seul facteur déclassant étant le pourcentage d'oxygène dissout.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique	Montzéville Bethelaincourt Malancourt	0	0	1
Agriculture	Transport de fines Eutrophisation Colmatage du substrat Contamination par micropolluants	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Montzéville	0	1	1
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression de zones de reprod.	Montzéville Bethelaincourt	0	2	2
Plans d'eau	Réchauffement des eaux Accentuation de l'étiage	Modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique	Malancourt Esnes-en-Argonne	0	0	1
Ouvrages/ barrages	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Montzéville (buse)	0	1	0
			Bilan des fonctionnalités	0	2	2
			Bilan sur CR et CA	**2**		**2**
			Perte de fonctionnalité (%)	**10**		**25**

Sources : ROM, CSP, 2002. (E= éclosion, R= reproduction, C= croissance)

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	6132	3288	**3288**	**2959**	10	conforme	658

Le contexte étant conforme, aucun MAC n'est proposé, cependant, la préservation, au minimum, de l'état actuel est nécessaire (campagnes de sensibilisation, communication voire mesures de protection…), et une limitation des pollutions diffuses ne pourra qu'améliorer les capacités du contexte.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE

5511-SP- L'Andon — Salmonicole PERTURBE-

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

L'Andon constitue un petit contexte salmonicole d'environ 66 Km², correspondant à un affluent de la Meuse en rive gauche.

Le cours de l'Andon est relativement bien préservé sur une bonne partie de son linéaire (aval de Romagne-sous-Montfaucon) : faible artificialisation, peu de retenues et barrages, tracé et berges relativement naturels (ripisylve dense, sinuosité…) ce qui offre de bonnes potentialités d'accueil pour la truite (diversité des habitats, des écoulements…). Cependant, on note sur cette partie un vieillissement et un manque d'entretien global de la ripisylve qui tend à se dégrader et à former parfois des embâcles importants infranchissables (à l'inverse en amont de Romagne, la ripisylve tend à disparaître).

Les zones favorables à la reproduction sont également bien représentées sur le cours de l'Andon où le substrat est très favorable, les affluents par contre, plus touchés par les rectifications et le remembrement n'offrent plus les conditions idéales à la fraie : homogénéité des substrats et écoulements, manque de ripisylve…

D'autre part, l'ensemble du contexte est soumis aux pollutions diffuses issues de l'agriculture (élevage et cultures à l'amont) et des rejets domestiques (manque de dispositifs d'épuration sur toutes les communes traversées).

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5511-SP-
Zone hydrographique	B310
Masse d'eau	RB310
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Meuse

Cours d'eau	Andon
Type de contexte	Salmonicole perturbé -
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3111O 3112O

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B5
	Huet	Zone à truite, Zone à ombre
	AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes		Pas de données

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : Doulcon Collectivité Particuliers
Repleupement	TRF

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF 55
Police de la pêche	DDAF 55
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

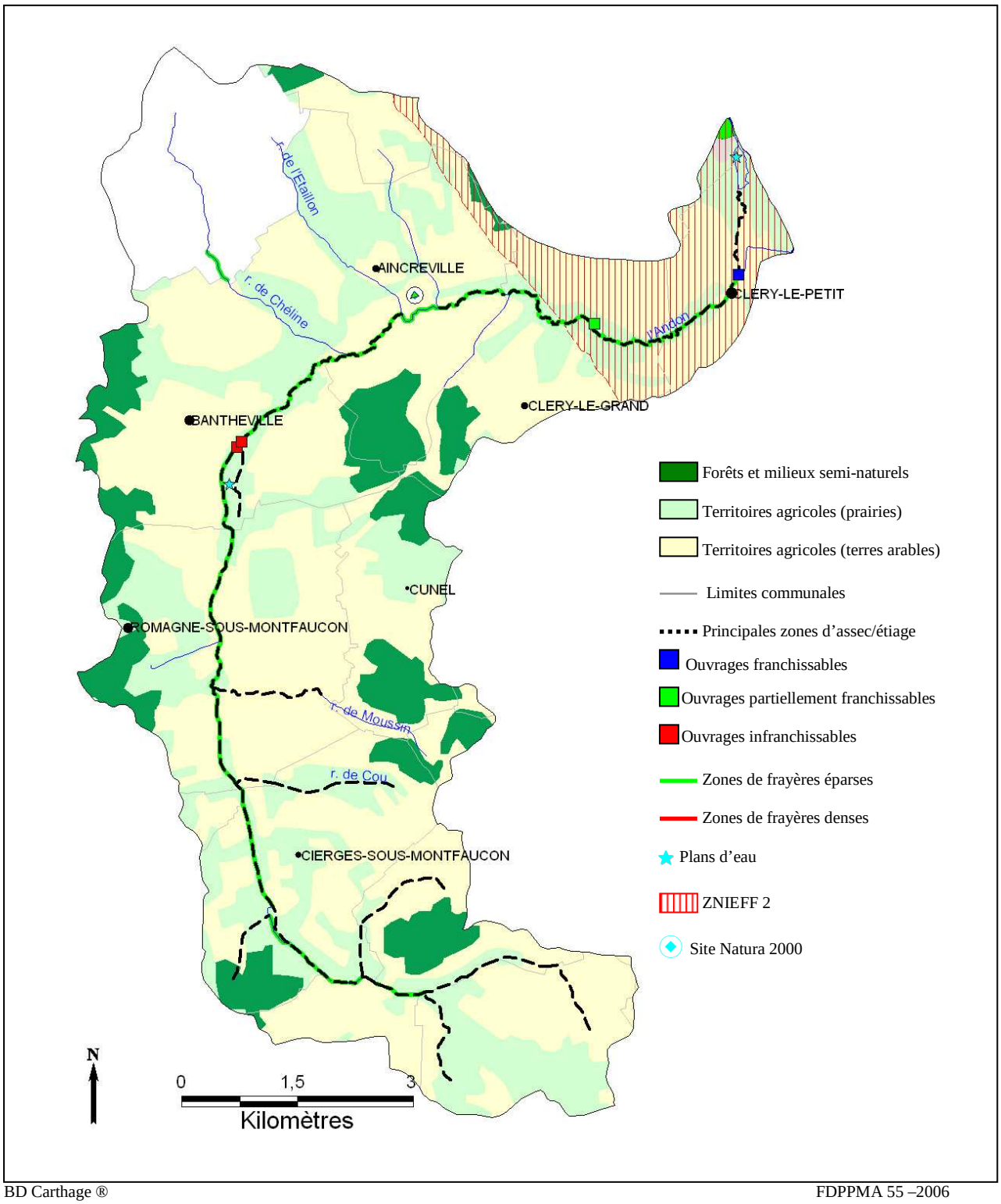

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Andon	3,9	25	5,5	14
Affluents	17,2	23,3	2,3	5,3
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**19,3**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de l'Andon sur le contexte « Andon » :

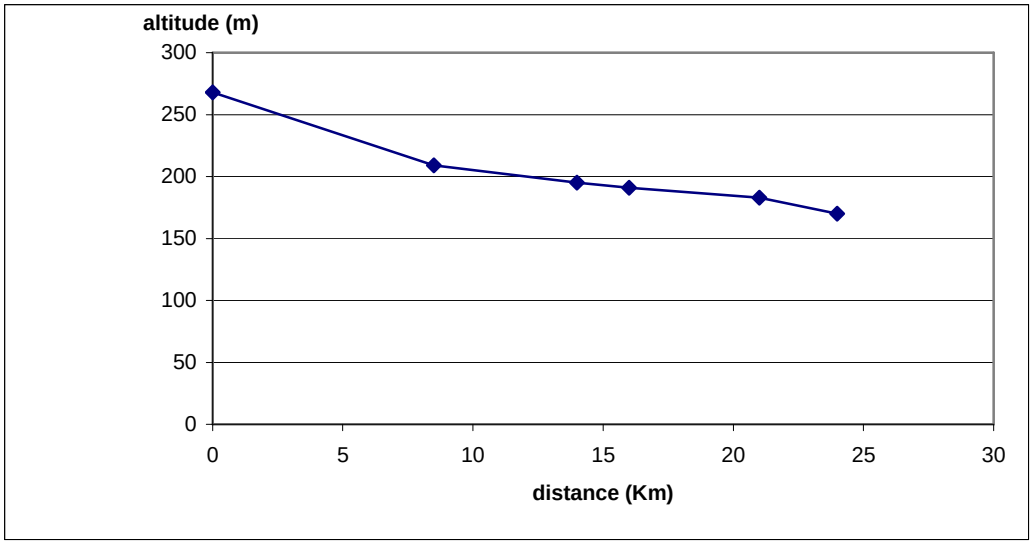

Pente naturelle moyenne du tronçon :3,9 ‰.

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
L'Andon à Cléry-le-Grand	61	0,896	0,120	0,077	/

QUALITE DE L'EAU

La station RNB de Cléry-le-Grand (arrêtée en 1996), met en évidence une qualité d'eau passable à mauvaise entre 1993 et 1996 pour tous les paramètres. On note en 96 l'amélioration des teneurs en matières phosphatées et particules en suspension, cependant, l'arrêt des mesures ne permet pas de confirmer cette tendance à l'amélioration.

Le contexte semble donc atteint par les pollutions diffuses d'origine domestique (aucune STEP sur le contexte) et agricoles (notamment élevage).

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydrauliques	Accentuation de l'étiage Uniformisation du profil en travers Enfoncement du lit Réduction de la sinuosité, longueur Réduction de la granulométrie moyenne Augmentation de l'ensoleillement Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge Réduction, altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la nourriture exogène Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Romagne sous Montfauncon	0	3	3
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique	Toutes les communes (surtt Cierges)	0	0	2
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Romagne Bantheville Aincreville Cléry-le-Gd Cléry-le-Pt	0	1	2
Rejets industriels	Réchauffement de l'eau Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique	Cléry-le-Petit	0	0	2
Ouvrages/ barrages	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Bantheville Cléry-le-Gd Cléry-le-Pt	0	2	0
Plans eau/ étangs	Réchauffement de l'eau Accentuation de l'étiage	Introduction d'espèces, modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique	Doulcon	0	0	1
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Destruction mécanique des œufs	Amont Romagne	1	0	2
			Bilan des fonctionnalités	1	3	3
			Bilan sur CR et CA	**2**		**3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**20**		**50**

Sources : ROM, CSP, 2002. (E= éclosion, R= reproduction, C= croissance)

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentiel	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	10626	7680	**7680**	**5313**	31	Perturbé -	1536

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : Restauration de la capacité d'accueil

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître d'ouvrage/ partenaires
Restauration des habitats	Restauration de la ripisylve (plantations) Aménagements rustiques en lit mineur pour diversifier les écoulements et habitats (blocs, micro-seuils, épis…)	Amont Romagne + Affluents	1 Km 5000m²	**AAPPMA** **FDPPMA** **Collectivités**
Limitation de la pollution diffuse agricole	Mise aux normes des exploitations Pose de clôtures et d'abreuvoirs	Ensemble du contexte		**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** DDAF Collectivités
Limitation de la pollution domestique	Plans d'assainissement Dispositifs d'épuration collectifs et/ou individuels	Romagne Cierges Bantheville Aincreville Cléry-le-Gd Cléry-le-Pt	727EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Gestion de la ripisylve	Coupes sélectives Taille en têtards de vieux arbres Diversification des essences	Entre Bantheville et Cléry-le-Pt	9 Km	**AAPPMA** **FDPPMA** **Collectivités**
Restauration de la circulation piscicole	Dispositif de franchissement Ouverture de vannes	Bantheville	1	**Propriétaire** **Collectivités** AERM CSP

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût*(€)
1	TRF	1562	6875	89	Conforme	90300

*Hors coûts d'assainissement et de mises aux normes.

PROPOSITION DE GESTION
PATRIMONIALE DIFFEREE à 5 ans

5512-SP La Wiseppe — Salmonicole PERTURBE

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

La Wiseppe est un petit contexte salmonicole de 95 Km², affluent de la Meuse aval.
Le réseau hydrographique du contexte est bien développé, avec un linéaire d'affluents d'environ 70 km qui offre à la truite de bonnes potentialités d'habitat et de reproduction, notamment sur le tronçon ardennais, en amont, où le milieu est bien préservé.

La partie avale du tronçon meusien a par contre été fortement modifiée par d'importants travaux hydrauliques dans les années 1960/70.

Le contexte est dominé par l'élevage, les prairies sont majoritaires et les cultures assez rares. Toutefois il subit l'impact des effluents d'élevage et du piétinement ainsi que les rejets domestiques de toutes les communes.

Il faut également noter un manque d'entretien général du cours d'eau et de la ripisylve.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5512-SP
Zone hydrographique	B313/ B314
Masse d'eau	RB31
Limite amont	Source
Limite aval	Confluence Meuse

Cours d'eau	Wiseppe
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3110O 3111O 3010E 3011E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B6
	Huet	Zone à truite, Zone à Ombre
	AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes	**2001**	CHA LPP TRF

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA .Stenay, Doulcon Particuliers Collectivités
Repleupement	TRF

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF 55 et 08
Police de la pêche	DDAF 55et 08
Statut foncier	Non Domanial

CARTOGRAPHIE

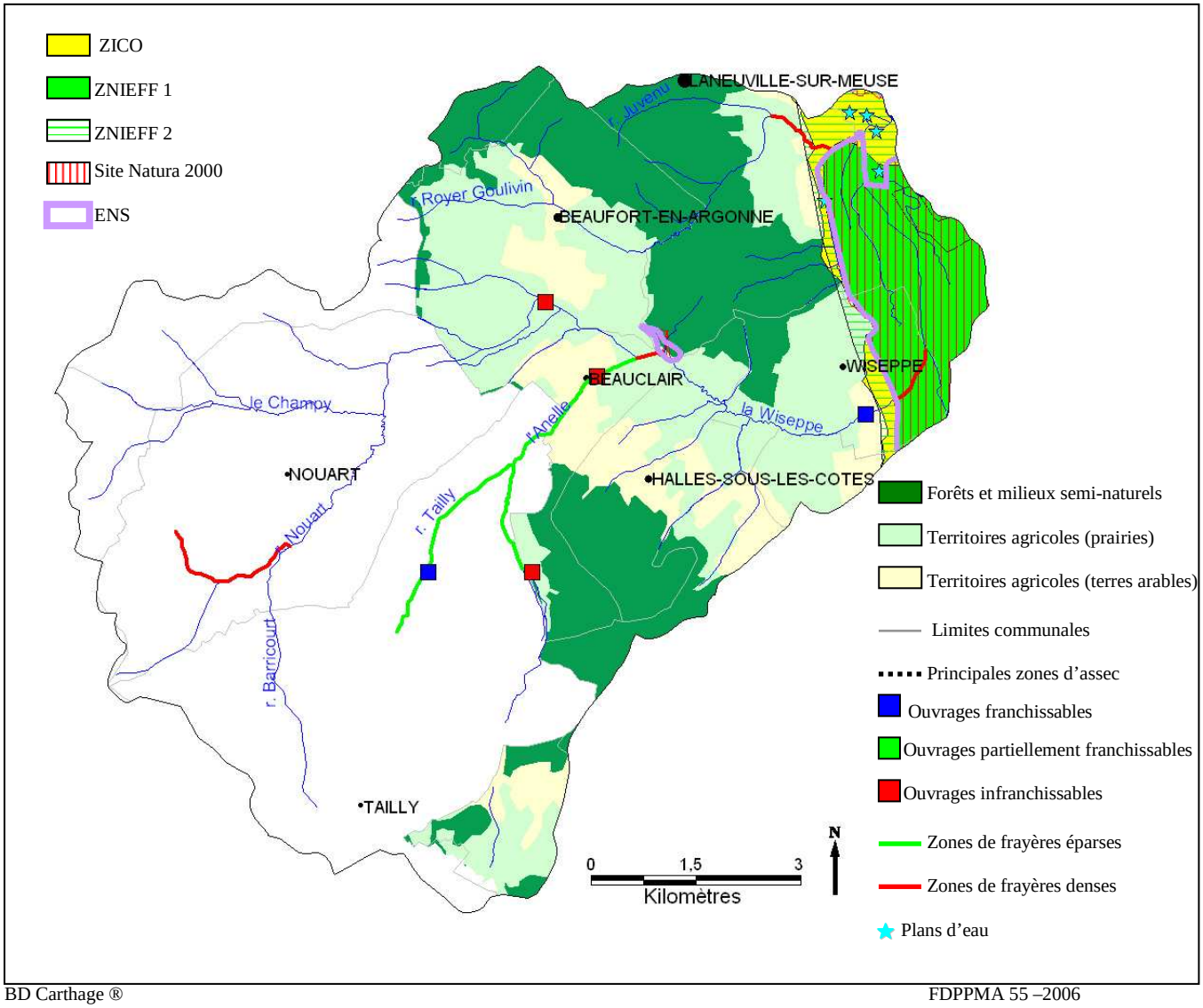

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Wiseppe	4,46	22,4	4,5	10
Affluents	10,49	42	2	8,4
Affluents sans nom	19,15	30	1,7	5
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**23,4**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de la Wiseppe sur le contexte « Wiseppe » :

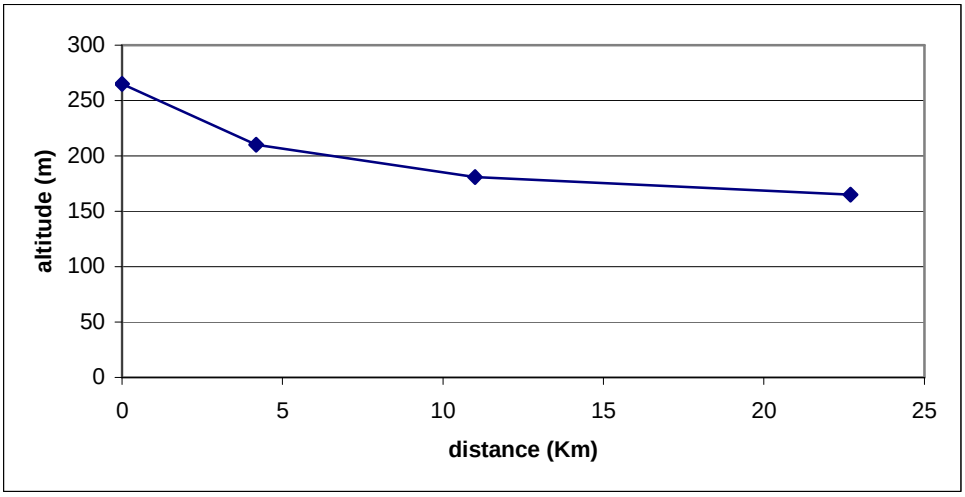

Pente naturelle moyenne du tronçon :4,46 ‰.

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
La Wiseppe en amont de l'Anelle	32,3	0,535	0,070	0,046	/
La Wiseppe en aval de l'Anelle	52,3	0,800	0,160	0,105	/

QUALITE DE L'EAU

Il semble que la qualité de l'eau de la Wiseppe ait tendance à s'améliorer depuis quelques années : en 2003, elle est passable à cause des facteurs nitrates et matières azotées, issus en particulier des activités agricoles (élevage) et des rejets urbains.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Trvx hydro	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues Uniformisation du profil en travers Réduction de la sinuosité, de la longueur Réduction de la granulométrie moyenne Augmentation de l'ensoleillement Uniformisation des berges Réduction du linéaire de berge Réduction des caches et abris de berge Réduction/ altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la nourriture exogène Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Aval du contexte	0	2	1
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de repro. Asphyxie, mortalité des œufs	Wiseppe Beaufort Beauclair Laneuville Nouart Tailly	1	1	1
Agriculture	Transport de fines Colmatage du substrat Contamination par micropolluants	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Beaufort	1	1	1
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Wiseppe Laneuville Beaufort Beauclair	1	1	1
Elevage (piétinement)	Colmatage du substrat Déstabilisation, érosion des berges	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Beauclair Wiseppe	1	1	1
Ouvrage/ barrage	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Beaufort Beauclair Tailly	0	2	0
Plans d'eau/ étang	Réchauffement des eaux Accentuation de l'étiage	Diminution de la capacité d'accueil Modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique	Tailly Nouart	0	1	1
			Bilan des fonctionnalités	2	3	2
			Bilan sur CR et CA	**2**		**2**
			Perte de fonctionnalité (%)	**37,5**		**25**

Sources : ROM, CSP, 2002. (E= éclosion, R= reproduction, C= croissance)

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	11628	8960	**8960**	**5600**	37,5	Perturbé	1792

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

Le contexte, peu perturbé, devrait pouvoir retrouver assez facilement ses capacités :

- d'une part en effectuant un entretien régulier (mais modéré) des cours d'eau et de leur ripisylve et en diversifiant les habitats sur les tronçons fortement rectifiés,
- d'autre part en limitant le colmatage du substrat par l'amélioration de la qualité de l'eau.

MAC 1 : Réhabilitation des capacités du contexte

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître d'ouvrage/ partenaires
Diversification de l'habitat	Aménagements rustiques en lit mineur (blocs, déflecteurs, micro-seuils…) Tri des embâcles	Wiseppe aval	4 Km	**AAPPMA** **FDPPMA** Collectivités
Limitation de la pollution domestique	Plans d'assainissement Dispositifs d'épuration collectifs et/ou individuels	Beaufort Beauclair Wiseppe Halles/Côtes Nouart	621 EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Limitation de la pollution agricole	Mise aux normes des exploitations Pose de clôtures et abreuvoirs Restauration de berges Sensibilisation, communication	Ensemble du contexte	20 Km 1600 UGB	**Propriétaires** **Chambre d'agriculture** DDAF AAPPMA FDPPMA
Entretien et gestion de la ripisylve	Plantation	r. Anelle r. Tailly Wiseppe aval	2km	AAPPMA FDPPMA **Collectivités**
	Coupes sélectives Taille des vieux saules	Wiseppe (amont Wiseppe)	5km	
Restauration de frayères	Nettoyage des frayères colmatées Apport de matériaux à granulométrie adaptée	Wiseppe Lieuse Affluents	6 unités de 100m²	AAPPMA **FDPPMA** **Collectivités**

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût *(€)
1	TRF	900	6500	73	Perturbé -	64 000

*Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

L'amélioration de la qualité physique de la Wiseppe, notamment à l'aval, mérite d'être prise en compte en priorité : en effet, par des aménagements simples et la restauration d'une ripisylve de qualité le contexte gagnerait beaucoup d'attrait pour les truites de la Meuse qui peuvent y remonter sans obstacle.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

BASSIN DE LA SAULX (Marne)

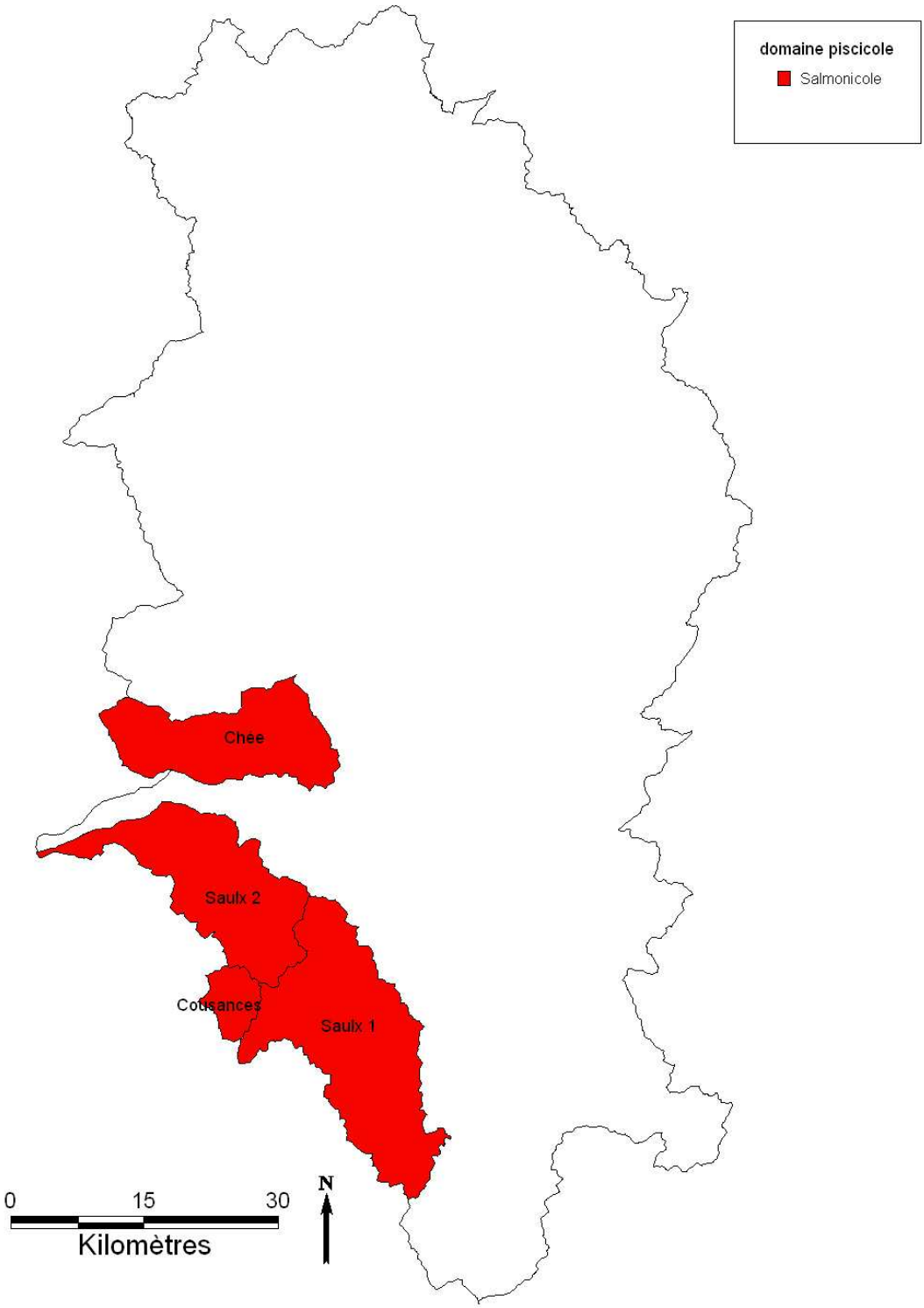

5513-SP La Saulx 1 — Salmonicole PERTURBE

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Saulx 1 » se situe à l'extrême sud du département de la Meuse et environ un tiers de sa surface se trouve dans le département de la Haute Marne.

Les capacités d'accueil et de reproduction de la truite sont naturellement limitées sur ce contexte de part un réseau hydrographique peu développé (peu de petits affluents donc peu de possibilités de frai et de développement des juvéniles) et un substrat karstique favorisant les étiages sévères voire des assecs de plusieurs mois dans l'année.

Ces facteurs limitants naturels sont amplifiés par les perturbations humaines : rejets organiques (urbains et agricole) entraînant un fort colmatage du peu d'affluents disponibles, retenues de barrages créant une succession de petits « plans d'eau », travaux hydrauliques…

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5513-SP
Zone hydrographique	F551
Masse d'eau	HR120
Limite amont	Source
Limite aval	Confluence r. de Nant

Cours d'eau	Saulx
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite
Carte IGN	3116E 3117E 3216O 3115W 3115E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie dominante	**Verneaux**	B5-B6
	Huet	Zone à Ombre
Espèces présentes	**2001**	CHA CHE LOF TAN TRF
	2000	BRO CHA CHE GAR GOU LPP PER TRF VAI VAN

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : Montier/Saulx, Dammarie/Saulx ; Collectivités ;
Repleupement	TRF

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE 55 et 52
Police de la pêche	DDAF 55 et 52
Statut foncier	Non Domanial

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Saulx	3,7	38,4	6	23
Orge	4,8	20,5	2	4,1
Affluents	6	17,6	1,6	2,8
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**30**

CARTOGRAPHIE

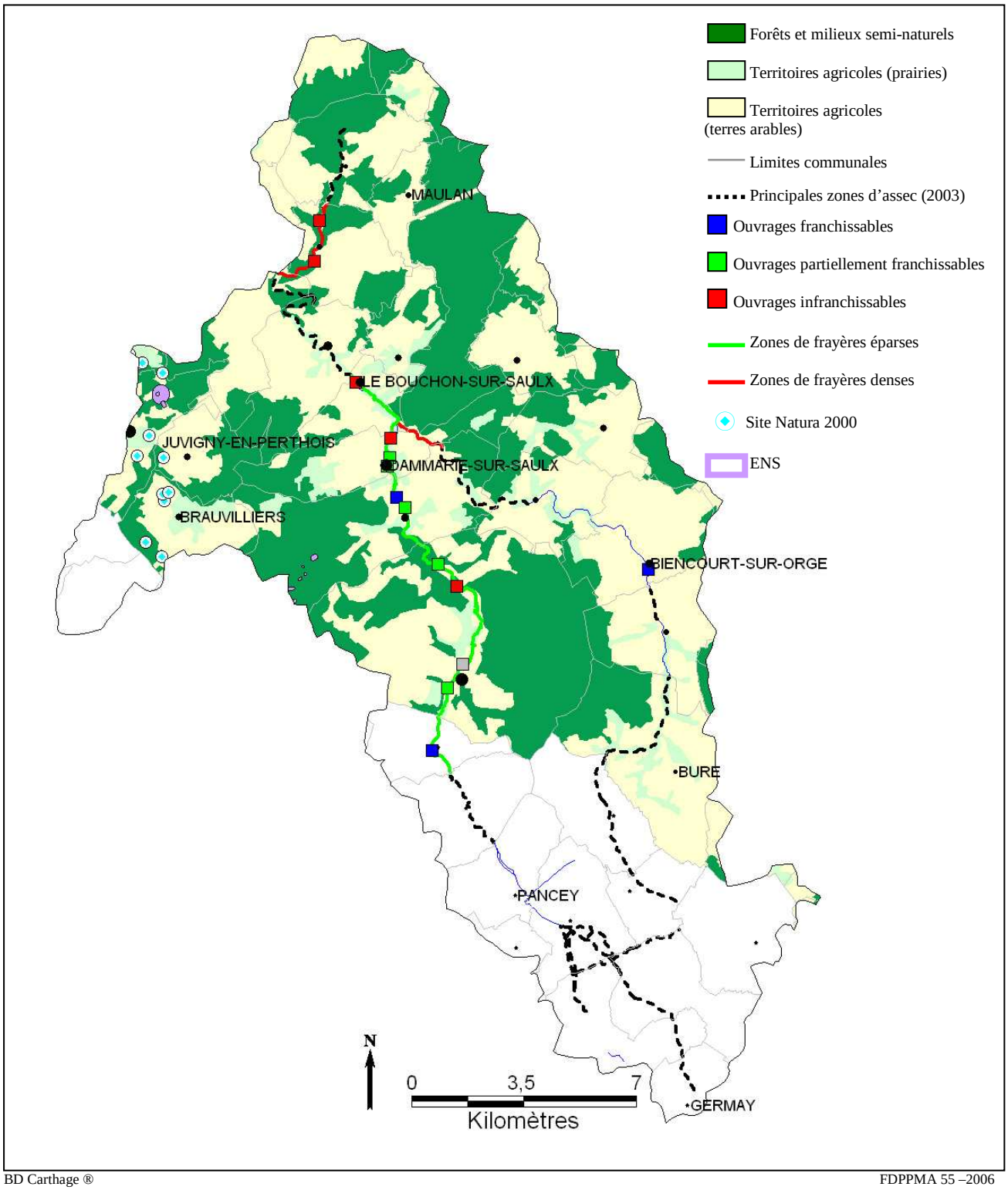

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de la Saulx sur le contexte « Saulx 1 » :

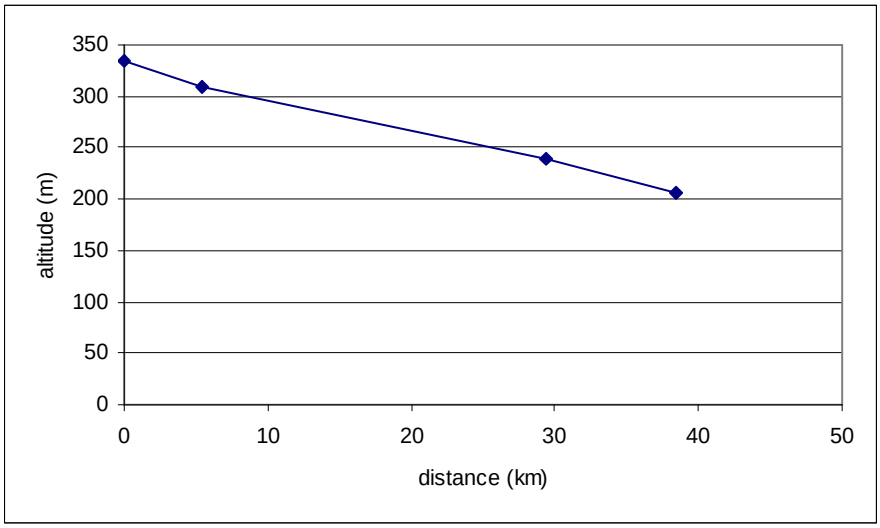

Pente naturelle moyenne sur le tronçon : 3,7‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
La Saulx à Pancey sur Saulx	40	0,652	0,012	0,004	/

QUALITE DE L'EAU

La qualité de l'eau de la Saulx et de l'Orge est bonne à excellente pour les paramètres « Particules En Suspension », « Matières Organiques et Oxydables », « matières phosphatées ». Les paramètres déclassant la qualité dans la catégorie passable sont les « matières azotées » et les « nitrates », probablement dus aux activités agricoles et au défaut d'épuration des eaux domestiques sur le contexte.

Les indices biotiques témoignent d'une aptitude biogénique correcte (IBGN excellent en 2001 et 2002, IBD bon) mais inférieure aux potentialités du milieu. Des baisses dans les indices sont toutefois observés certaines années (IBGN passable à Ménil sur Saulx en 2004 (étude ponctuelle)).

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Rejets Urbains	Colmatage du substrat Déficit en O2 Eutrophisation	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/ suppression des zones de reprod.	Tout le contexte	2	2	2
Rejet STEP	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Asphyxie, mortalité Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression des zones de reprod.	Mesnil sur Saulx	0	1	1
Agriculture	Transport de fines Diminution de la transparence Eutrophisation Colmatage du substrat Contamination par micropolluants	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des oeufs	Tout le contexte	1	2	3
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Local	2	1	1
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	Tout le contexte	1	2	1
Travaux hydro.	Accentuation de l'étiage Uniformisation du profil en travers Réduction de la sinuosité, de la longueur Colmatage du substrat Réduction de la granulométrie moyenne Réduction des caches et abris de berge Réduction/altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	affluents	1	3	3
Ouvrage-barrage	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Montiers, Dammarie, Ribeaucourt, Paroy/Saulx	0	2	0
Mise en bief	Réchauffement de l'eau Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Montiers, Dammaries, Ribeaucourt, Paroy/Saulx	1	1	1
Plans d'eau/ étangs	Réchauffement de l'eau Accentuation de l'étiage	Diminution de la capacité d'accueil Introduction d'espèces, modification du peuplement	Germay, Soulaincour, Pancey Echenay	0	0	2
			Bilan des fonctionnalités	3	3	4
			Bilan sur CR et CA	**3**		**4**
			Perte de fonctionnalité (%)	**40**		**60**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	16848	7937	**7937**	**4762**	40	perturbé	1218

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : Amélioration de la qualité de l'eau et facilitation de l'accès aux frayères

Cette action ne pourra être mise en œuvre que par des mesures de sensibilisation et communication avec les agriculteurs, les communes et autres usagers de l'eau. Il est important que les AAPPMA créent des partenariats et s'associent aux différentes structures impliquées dans la gestion de l'eau et des cours d'eau sur le contexte (communautés de communes…) afin de faire valoir leurs intérêts.

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Limitation de la pollution agricole	Zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Pose de clôtures et abreuvoirs Restauration des berges érodées Mise aux normes des exploitations agricoles Campagne de sensibilisation	Orge Saulx	3000m	**Collectivités** **Chambre d'Agriculture** AESN DDAF AAPPMA…
Limitation de la pollution urbaine	Plans d'assainissement Dispositifs d'épuration collectifs et/ou individuels Augmentation du taux de raccordement Amélioration des rendements épuratoires des stations existantes Sensibilisation	Tout le contexte STEP Ménil/Saulx	2465 EH	**Collectivités** **Particuliers** AESN
Restauration de l'accès aux frayères	Dispositifs de franchissement Ouverture des vannes Démantèlement	Barrage de Nant le Petit Moulin Bas du Bouchon/Saulx Fourneau de Dammarie	3	**Propriétaires** **Collectivités** AESN
Amélioration de la qualité des frayères	Nettoyage des zones de frai Apport local de substrat adapté	Ensemble du contexte	2000m² (20 unités de 100m²)	**AAPPMA** **FDPPMA** Collectivités

Remarque : les interventions proposées sur les ouvrages concernent dans un premier temps les obstacles limitant l'accès à des zones de frayères importantes.
Il sera nécessaire de généraliser à long terme ces interventions sur l'ensemble des ouvrages de la Saulx.
A ce sujet, un projet d'actualisation de l'étude sur les barrages de la Saulx suivi d'un programme d'interventions devrait être mis en place à l'initiative des communautés de communes de la rivière. Le PDPG devra être pris en compte dans le cadre de préconisations d'actions à ce niveau.

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)*
1	TRF	1352	6114	77	Perturbé -	168000

* Hors coût d'assainissement et de mise aux normes.

PROPOSITION DE GESTION
PATRIMONIALE DIFFEREE

5514-SP La Saulx 2 — Salmonicole PERTURBE

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Saulx 2 » est situé au sud-ouest du département, à l'aval du contexte « Saulx 1 ».

Il est caractérisé par une très forte densité d'ouvrages, notamment entre Rupt-aux-Nonains et Beurey : sur ce secteur toute reproduction de truite est pratiquement impossible. Ce phénomène est naturellement aggravé par le manque d'affluents dans cette zone.

En aval de Beurey, le cours d'eau retrouve une assez bonne diversification et reçoit plusieurs affluents.

La pollution diffuse due aux rejets urbains, agricoles et de pisciculture est une autre source de perturbation importante sur le contexte, induisant le colmatage des quelques zones propices au frai de la truite.

Il faut cependant noter la présence d'un site exceptionnel de reproduction de la truite fario : le ruisseau de Montplonne, classé en arrêté de protection de biotope pour cela.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5514-SP
Zone hydrographique	F554
Masse d'eau	HR120, HR121
Limite amont	r. de Nant
Limite aval	Confluence de l'Ornain

Cours d'eau	Saulx
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite
Carte IGN	3014E 3015E 3015W

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie dominante	**Verneaux**	B4-B5-B6
	Huet	Zone à truite, zone à Ombre
Espèces présentes	**2003**	CHA TRF VAI LOF LPP OBR CHE VAN SPI BAF EPI
	2002	CHA TRF VAI LOF LPX OBR GOU CHE VAN SPI BAF EPI

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : Rupt aux Nonains, Haironville, Saudrupt, Robert-Espagne, Beurey, Mogneville, Contrisson Collectivités ;
Repleupement	TRF

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE 55 et 51
Police de la pêche	DDAF 55 et 51
Statut foncier	Non Domanial

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)	Surface en eau toute l'année(ha)
Saulx	1,5	54,8	13	71,24	71,24
Montplonne	12,3	4,8	3	1,44	0,2
Affluents	10,3	50,4	2,3	11,6	11,5
Surface en eau du contexte				**84**	**83**

CARTOGRAPHIE

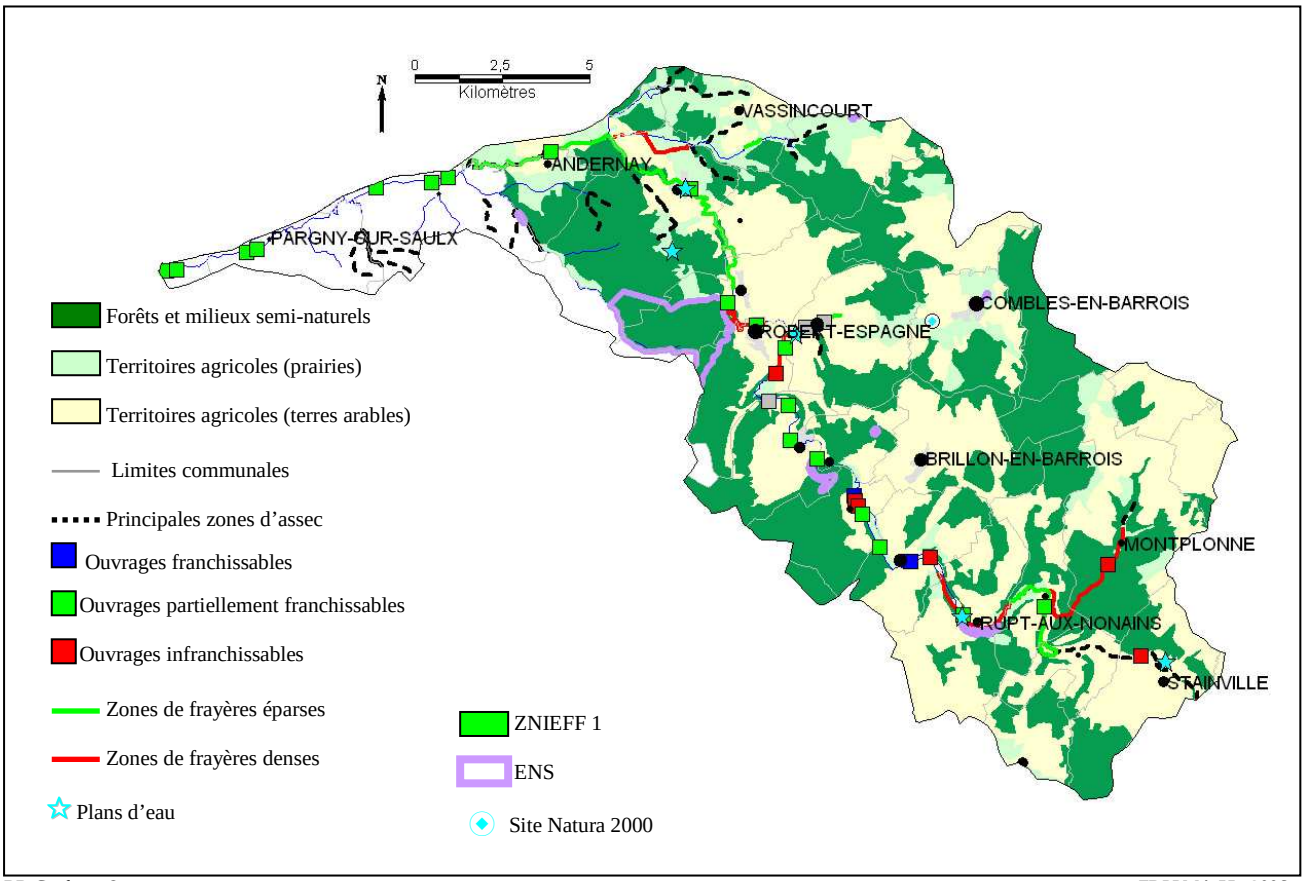

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de la Saulx sur le contexte « Saulx 2 » :

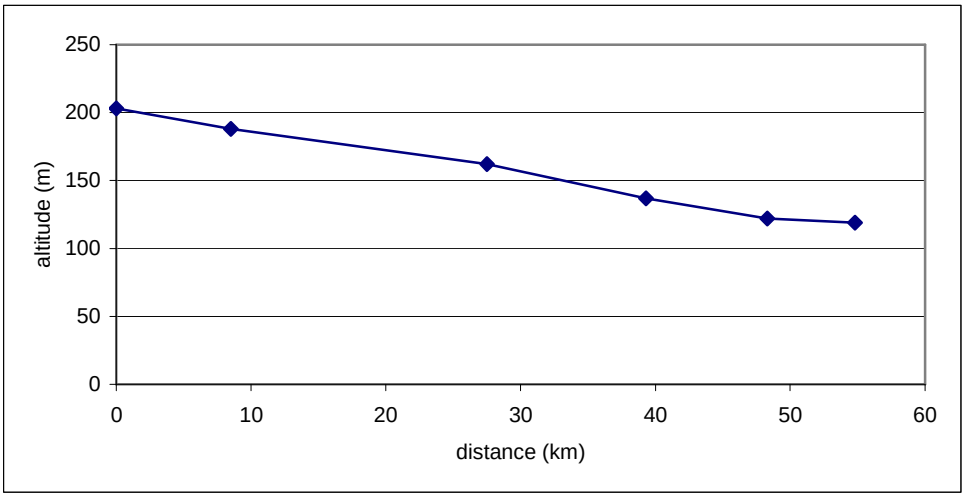

Pente naturelle moyenne sur le tronçon : 1,5‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
La Saulx à Mogneville	477	7.650	1,6	1,2	/

QUALITE DE L'EAU

La qualité de l'eau de la Saulx sur le contexte est passable à cause des paramètres « matières oxydables », « matières azotées », « nitrates » et « matières phosphorées ».

L'amélioration des paramètres nitrates, matières azotées et phosphorées à l'aval du contexte (station de Sermaize-les-Bains) laisse supposer une certaine capacité d'autoépuration du cours d'eau.

Les indices biologiques, de bonne qualité montrent malgré tout que le cours d'eau possède de bonnes aptitudes à la vie aquatique.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Rejets pisciculture	Réchauffement de l'eau Transport de fines Diminution de la transparence Déficit en O2 Eutrophisation Toxicité Colmatage du substrat	Asphyxie, mortalité Introduction d'espèces, modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Saudrupt, Rupt et Mognéville	2	2	2
Prélèvement eau (pisciculture)	Accentuation de l'étiage	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/suppression des zones de reprod.	Saudrupt, Rupt et Mognéville	0	1	1
Retenue-mise en bief (pisciculture)	Réchauffement de l'eau Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Modification du peuplement Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Saudrupt, Rupt et Mognéville	1	1	1
Ouvrage-seuil (pisciculture)	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Saudrupt, Rupt et Mognéville	0	2	0
Poll. Agric. diffuse	Transport de fines Diminution de la transparence Eutrophisation Colmatage du substrat Contamination par micropolluants	diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1	1	1
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/suppression des zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	Tout le contexte	1	1	1
Tvx hydro	Uniformisation du profil en travers (largeur, profondeur) Réduction de la sinuosité, de la longueur Colmatage du substrat Réduction de la granulométrie moyenne (galets, graviers) Augmentation de l'ensoleillement Uniformisation des berges (hauteur, pente) Réduction des caches et abris de berges	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Secteur de Mognéville	1	1	1
Rejets élevage	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1	1	1
Ouvrage-barrage	Déstabilisation et érosion des berges Obstacle à la montaison Obstacle à la dévalaison	Obstacle à la circulation des juvéniles Dégradation/suppression de zones de reprod. Obstacle à la circulation des géniteurs	Robert-Espagne (3), Ville/Saulx, Lisle en Rigault	0	2	1

Retenue-Mise en bief	Réchauffement de l'eau Eutrophisation Elévation ligne d'eau, ralentissement courant Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Introduction d'espèces, modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Robert-Espagne, Ville/Saulx, Lisle en Rigault	2	2	3
Aménage-ment, fixation	Réduction des caches et abris de berge	Diminution de la capacité d'accueil	Aval Mognéville	0	0	1
			Bilan des fonctionnalités	3	3	3
			Bilan sur CR et CA	**3**		**3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**36**		**52**

Sources : ROM, CSP, 2002 ; E= éclosion, R= reproduction, C= croissance

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	15606	13573	**13573**	**7803**	43	perturbé	2715

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

La plus grosse perturbation sur le contexte est due à l'effet des retenues des ouvrages qui s'assimilent à une succession de petits plans d'eau. Nous ne pouvons proposer d'actions pour y remédier pour l'instant car cela nécessiterait le démantèlement des ouvrages, action qui ne peut être menée sans des études approfondies au niveau de l'hydraulique, de la géomorphologie….
Un seul MAC est donc proposé, il vise à réhabiliter le contexte en améliorant les capacités d'accueil et de recrutement.

MAC 1 : Réhabilitation du contexte

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage partenaires
Limitation de la pollution agricole.	Mise en place de zones tampons (bandes enherbées, ripisylves, haies…) Pose de clôtures et d'abreuvoirs Restauration de berges érodées (technique végétale) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Mise aux normes des exploitations Sensibilisation	Ensemble du contexte	14 km	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** DDAF AESN Collectivités
Lutte contre les rejets de pisciculture	Dispositifs de traitement des eaux avant le rejet (bassins de décantation, filtre à tambour…)	Mogneville Saudrupt Rupt aux Nonains	3	**Propriétaire**

Restauration de la circulation piscicole	Equipement des ouvrages en dispositifs de franchissement Ouverture des vannes Démantèlement de certains ouvrages désaffectés	Robert-Espagne Haironville Montplonne	3	**Propriétaires** AESN Collectivités
	Dégagement du lit en aval pour permettre la remontée des truites vers les zones favorables en amont	R. de Serinval		**Collectivités** **AAPPMA** **FDPPMA** **Propriétaires**
Diversification des habitats	Aménagements rustiques dans le cours d'eau pour diversifier les écoulements, les caches et abris, les substrats… Tri des embâcles Gestion de la ripisylve	Saulx Affluents	8000 m²	**AAPPMA** **FDPPMA** **Collectivités**
Restauration de zones de frayères	Nettoyage de frayères potentielles Création de frayères (apport de substrat, frayères artificielles…)	Affluents	5000m² (50 unités 100m²)	**AAPPMA** **FDPPMA**

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût* (€)
1	TRF	2362	10165	75	Perturbé -	211213

* Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

Remarque : la restauration de la libre circulation piscicole et l'effacement des barrages est une action qui devra obligatoirement être menée sur la Saulx pour pouvoir restaurer un bon fonctionnement écologique du cours d'eau. Ce travail nécessite la collaboration sur l'ensemble du bassin des différents acteurs locaux, parmi lesquelles les pêcheurs devront figurer.

PROPOSITION DE GESTION
PATRIMONIALE DIFFEREE

5515-SC Cousance — Salmonicole CONFORME

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Cousance » est un minuscule contexte correspondant à un affluent rive droite de la Marne.

Le réseau hydrographique présente une bonne potentialité d'accueil et de reproduction pour la truite grâce à une certaine diversité du milieu : diversité des habitats, des écoulements, passages en milieu forestier…, cependant ces capacités sont naturellement limitées par les dimensions mêmes des cours d'eau du contexte.

Grâce à une relative préservation, le contexte apparaît conforme : les perturbations les plus importantes viennent des pollutions diverses mais limitées par la petite taille du contexte (faible densité de population, dominance de l'élevage…).

Il faut cependant noter la présence d'un ouvrage infranchissable à l'aval du contexte qui empêche la remontée de géniteurs potentiels de la Marne qui pourraient exploiter cette zone de frai.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5515-SC
Zone hydrographique	F527
Masse d'eau	FRHR113A
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Marne

Cours d'eau	Cousance
Type de contexte	Salmonicole conforme
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3116O 3115O

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4-B5
	Huet	Zone à truite
Espèces présentes		Pas de données

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : Cousances-les-Forges Collectivités Particuliers
Repleupement	TRF

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

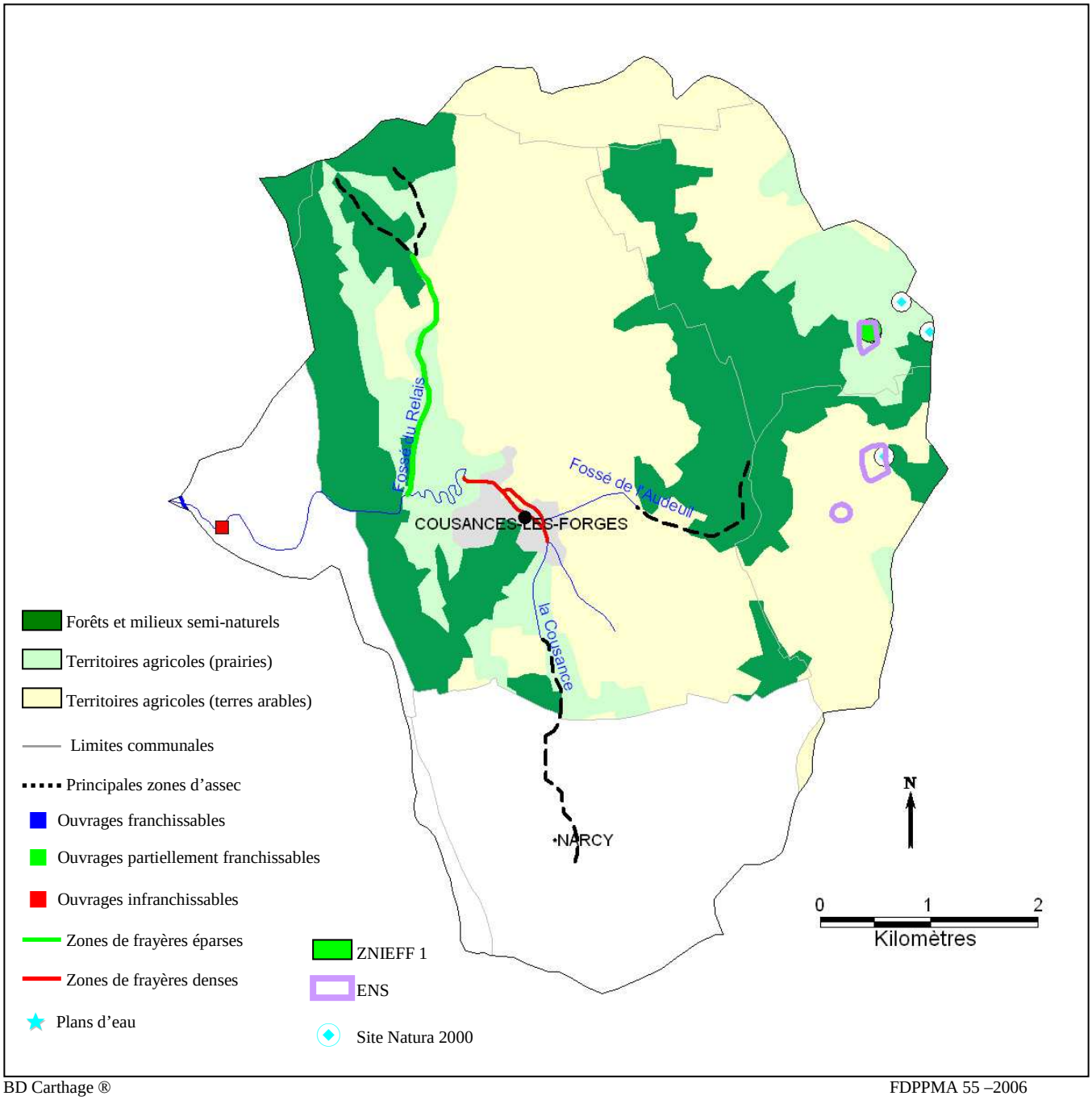

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)	Surface en eau toute l'année(ha)
Cousance	3,4	8,7	4	3,5	2,6
Affluents	15	7,9	1,5	1,2	0,7
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**4,7**	**3,3**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de la Cousance sur le contexte « Cousance » :

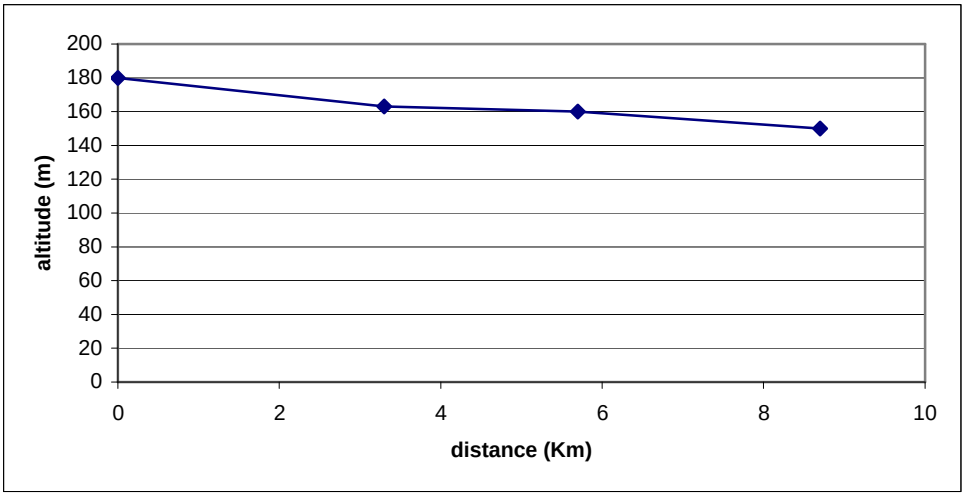

Pente naturelle moyenne du tronçon : 3,4 ‰.

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

Pas de données

QUALITE DE L'EAU

Aucune analyse physico-chimique de l'eau de la Cousance n'est disponible. Cependant, les résultats d'IBGN 2004 à Cousances-les-Forges indiquent une qualité d'eau passable qui peut s'expliquer notamment par les rejets domestiques de la commune.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1	1	1
Rejets STEP	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Ancerville	0	1	1
Agriculture	Transport de fines Diminution de la transparence Eutrophisation Colmatage du substrat Contamination par micropolluants	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1	1	1
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	0	1	1
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Destruction mécanique des œufs	Tout le contexte	1	0	1
Ouvrage/ barrage	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Chamouilley	0	1	0
Ouvrage (mise en bief)	Elévation ligne d'eau, ralentissement du courant Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Emigration Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Chamouilley	0	1	1
Plan d'eau	Réchauffement de l'eau Accentuation de l'étiage	Diminution des capacités d'accueil Modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique	Narcy	0	0	1
			Bilan des fonctionnalités	2	2	2
			Bilan sur CR et CA	**2**		**2**
			Perte de fonctionnalité (%)	**20**		**25**

Sources : ROM, CSP, 2002

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	1854	1416	**1416**	**1133**	20	Conforme	283

Le contexte étant conforme, il ne fera pas l'objet d'un MAC, cependant il serait souhaitable de le rendre plus accessible aux géniteurs en rendant franchissable le barrage de Chamouilley.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE

5516- SP La Chée — Salmonicole PERTURBE

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte Chée se situe au centre ouest du département de la Meuse et déborde légèrement sur le département de la Marne.

Une grande partie du contexte repose sur une assise calcaire qui offre ainsi de bonnes potentialités pour la truite. La partie amont, avec de nombreux petits affluents, possède en effet beaucoup de zones propices au frai ; en aval on trouve les zones favorables à la croissance et au développement.

Cependant, la présence de nombreux ouvrages empêche la remontée des géniteurs vers les frayères et les effets des travaux anciens sont encore perceptibles.

De plus, le contexte est dominé par les activités agricoles qui participent à la baisse des capacités d'accueil et de reproduction.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5516-SP
Zone hydrographique	F580
Masse d'eau	HR124
Limite amont	Source
Limite aval	Confluence r. de Nausonce

Cours d'eau	Chée
Type de contexte	Salmonicole Perturbé
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3014 E ; 3114 O ; 3114 E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B3 à B6
	Huet	Zone à truite, zone à ombre
Espèces présentes	**1984**	CHA LPP TRF VAI LOF CHE GAR GOU BAF VAN HOT LOT ABL

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : Laheycourt, Les Hauts de Chée, Louppy le Château, Louppy sur Chée, Nettancourt. Particuliers Collectivités
Repleupement	TRF

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Non Domanial

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
La Chée	5,5	34	8	27,2
Le Nausonce	6	17,9	5	8,9
Affluents	10,3	87,8	1,6	14
Petits affluents	18.7	33	?0.8	2.6
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**52,7**

CARTOGRAPHIE

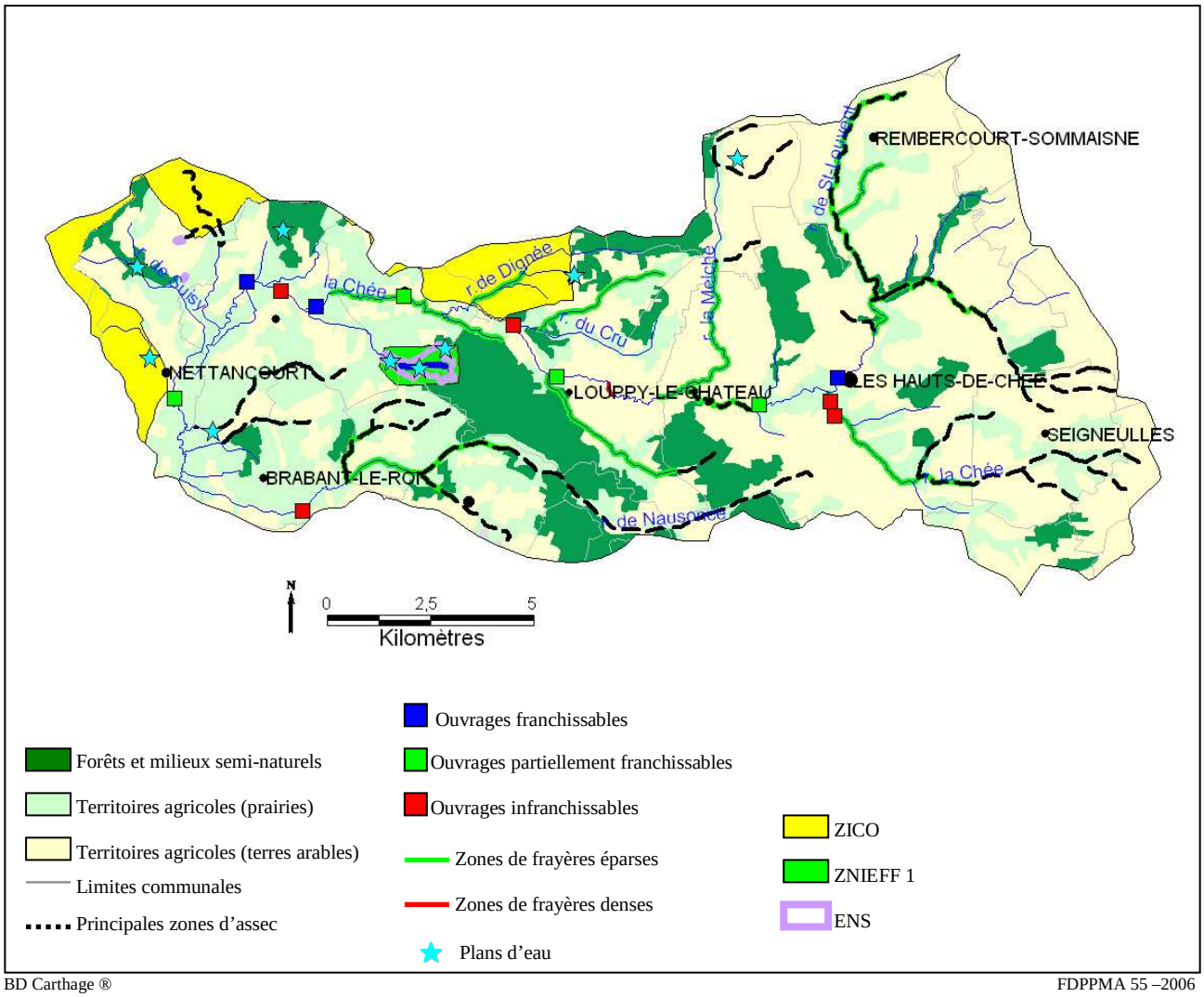

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de la Chée sur le contexte « Chée » :

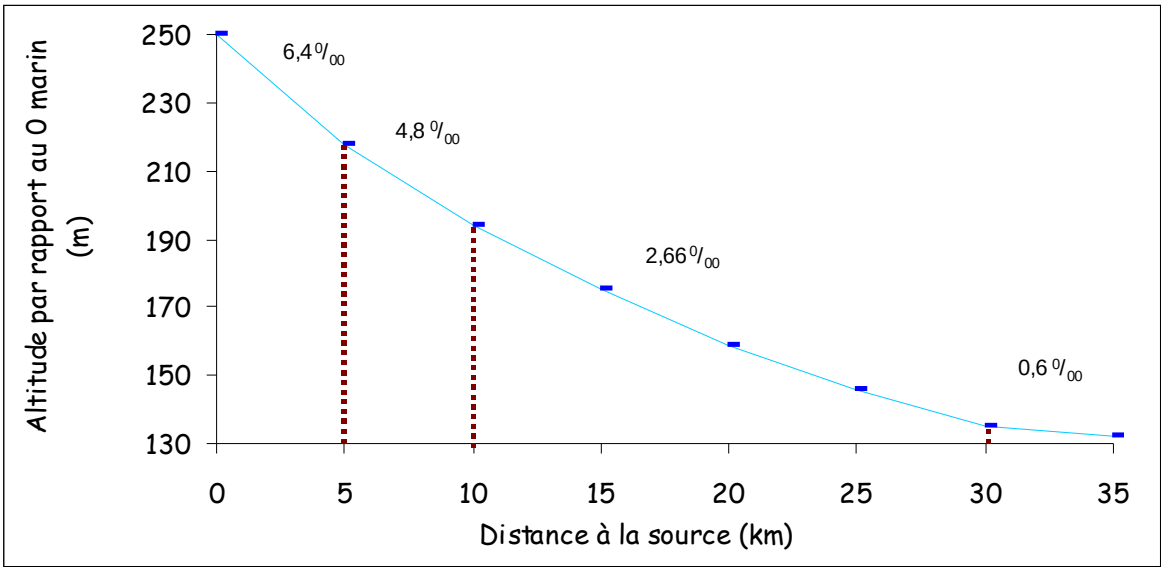

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
La Chée à Vilotte-devant-Louppy	113	1,540	0,140	0,080	/

QUALITE DE L'EAU

La Chée présente une bonne qualité pour les paramètres « matières organiques et oxydables », « particules en suspension » et « matières phosphorées ». Le déclassement en qualité passable vient des teneurs en « matières azotées » et « nitrates » : ces deux derniers paramètres ayant certainement pour origine la pollution agricole et domestique.

Au niveau biologique, en 2003, l'IBGN présente une note excellente et l'IBD est passable.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Rejets urbains	Déficit en oxygène Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reproduction Asphyxie et mortalité des œufs	Tout le contexte	1	1	1
Rejets accidentels	Déficit en O2 Excès d'hydrocarbures Colmatage du substrat	Asphyxie, mortalité	Les Hauts de Chée	0	0	1
Agriculture	Transport de fines Diminution de la transparence, Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit Contamination par les micropolluants	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de repro. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1	2	2
Elevage (rejets)	Baisse de la transparence Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1	2	1
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	Tout le contexte	1	1	1
Trvx hydro	Uniformisation du profil en travers Enfoncement du lit Réduction de la sinuosité, de la longueur Colmatage su substrat Réduction de la granulométrie moyenne Déstabilisation et érosion du substrat Réduction de la végétation du lit Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Aval Laheycourt	3	3	3
Ouvrages/ barrages	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Brabant le Roi Les Hauts de Chée Villotte devant Louppy Noyers-Auzécourt	0	2	0
			Bilan des fonctionnalités	3	3	3
			Bilan sur CR et CA	**3**		**3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**37,5**		**40**

Sources : ROM, CSP, 2002 (E= éclosion, R= reproduction, C= croissance)

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	CA potentielle	CR potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	20362	14080	**14080**	**8800**	37,5	Perturbé	2816

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

Un seul MAC est proposé : il vise à réhabiliter le contexte pour la truite, c'est-à-dire, restaurer des zones de frayères, les rendre accessibles aux géniteurs et pérenniser leur fonctionnement en limitant le colmatage par la lutte contre la pollution diffuse.

Il est nécessaire également de diversifier les habitats sur les secteurs trop homogènes pour permettre l'accueil des géniteurs et la croissance des juvéniles.

MAC 1 : réhabilitation du contexte

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Unité	Maître ouvrage/ partenaires envisageables
Restauration de frayères	Nettoyage de frayères, Création de frayères (lit de graviers, caisse-frayères…)	Affluents Chée	20 unités de 100m².	**AAPPMA FDPPMA** Collectivités CSP
Diversification de l'habitat	Aménagements rustiques en lit mineur (seuils, blocs, abris, déflecteurs…) Tri des embâcles Entretien et gestion de la ripisylve	Affluents (St Louvent, Melsche amont, Gignauru, Suizy, Nausonce)	10000²	**AAPPMA FDPPMA** Collectivités CSP
Limitation de la pollution agricole	Mise en place de zones tampon (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pose d'abreuvoirs et de clôtures Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Mise aux normes des installations Sensibilisation, communication	Ensemble du contexte	8,3 km	AAPPMA FDPPMA DDAF Propriétaires Chambre d'agriculture AESN Collectivités
Limitation de la pollution domestique	Plans d'assainissement Mise en place de dispositifs d'épuration collectifs et/ou individuels	Ensemble du contexte	3364 EH	Collectivités AESN DIREN
Restauration de la libre circulation	Dispositifs de franchissement Ouverture des vannes Démantèlement d'ouvrages	Noyers-Auzécourt Brabant le Roi Les Hauts de Chée (2)	4	Propriétaires AESN Collectivités

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)
1	TRF	2362	11162	78	Perturbé -	267014*

* Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

BASSIN DE L'ORNAIN

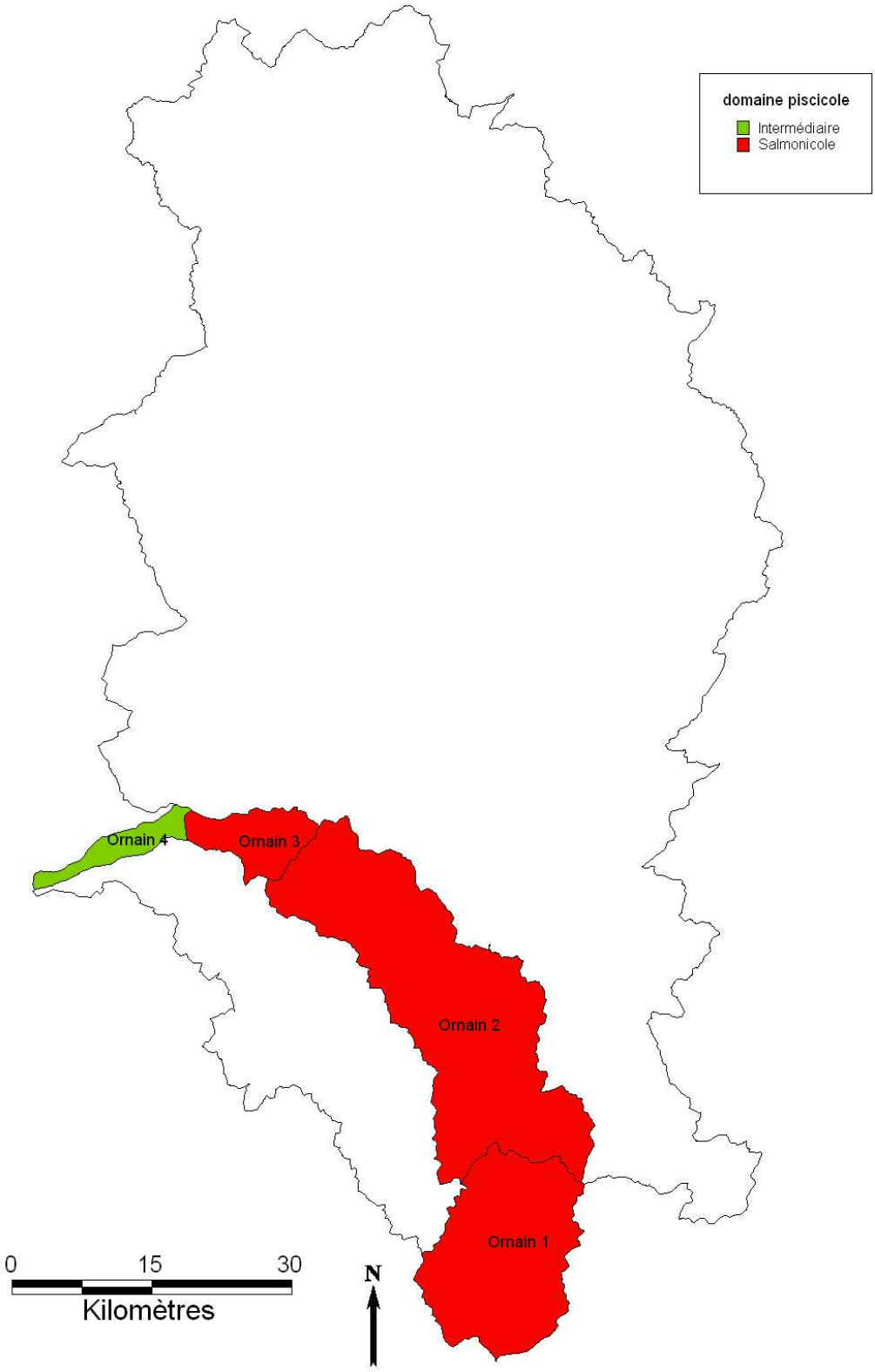

5517-SC L'Ornain 1 — Salmonicole CONFORME

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Ornain 1 » correspond aux sources de l'Ornain, représentées par deux cours d'eau : l'Ognon et la Maldite qui, en se rejoignant à Gondrecourt-le-Château, forment l'Ornain.

Les assecs naturels affectant ces deux cours d'eau sont les principaux facteurs limitant le développement piscicole sur le contexte : celui-ci possède donc une très faible capacité d'accueil mais présente par contre de très bonnes conditions pour la reproduction de la truite : les géniteurs de l'Ornain peuvent donc remonter frayer dans l'Ognon et la Maldite aval (la portion amont de cette dernière étant rendue inaccessible par la présence d'un ouvrage infranchissable à Dainville-Berthéléville).

La faible densité de population et l'occupation des sols dominée par les pâtures et la forêt permettent une certaine préservation du contexte qui apparaît conforme au regard de ses potentialités naturelles.

Seuls des tronçons ponctuels sont touchés par le colmatage provenant des rejets domestiques ou agricoles ainsi que du piétinement des berges et du lit par le bétail.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5517-SC
Zone hydrographique	F561
Masse d'eau	HR122A
Limite amont	Sources
Limite aval	Confluence Ognon/Maldite

Cours d'eau	r. l'Ognon ; r. la Maldite
Type de contexte	Salmonicole conforme
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3216O 3217O 3216E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie dominante	**Verneaux**	B4 et sections non pérennes
	Huet	Zone à truite
Espèces présentes		Pas de données

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : Gondrecourt-le-Château; Collectivités ;
Repleupement	TRF

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE 55 (jusqu'au 31/12/06) DDAF 55 (à partir du 01/01/07)
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)	Surface en eau toute l'année
La Maldite	2,9	12,5	3	3,7	1,5
L'Ognon	2,6	13,3	3,5	4,6	0,5
Affluents	11,5	6,5	1	0,6	0
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**8,9**	**2**

CARTOGRAPHIE

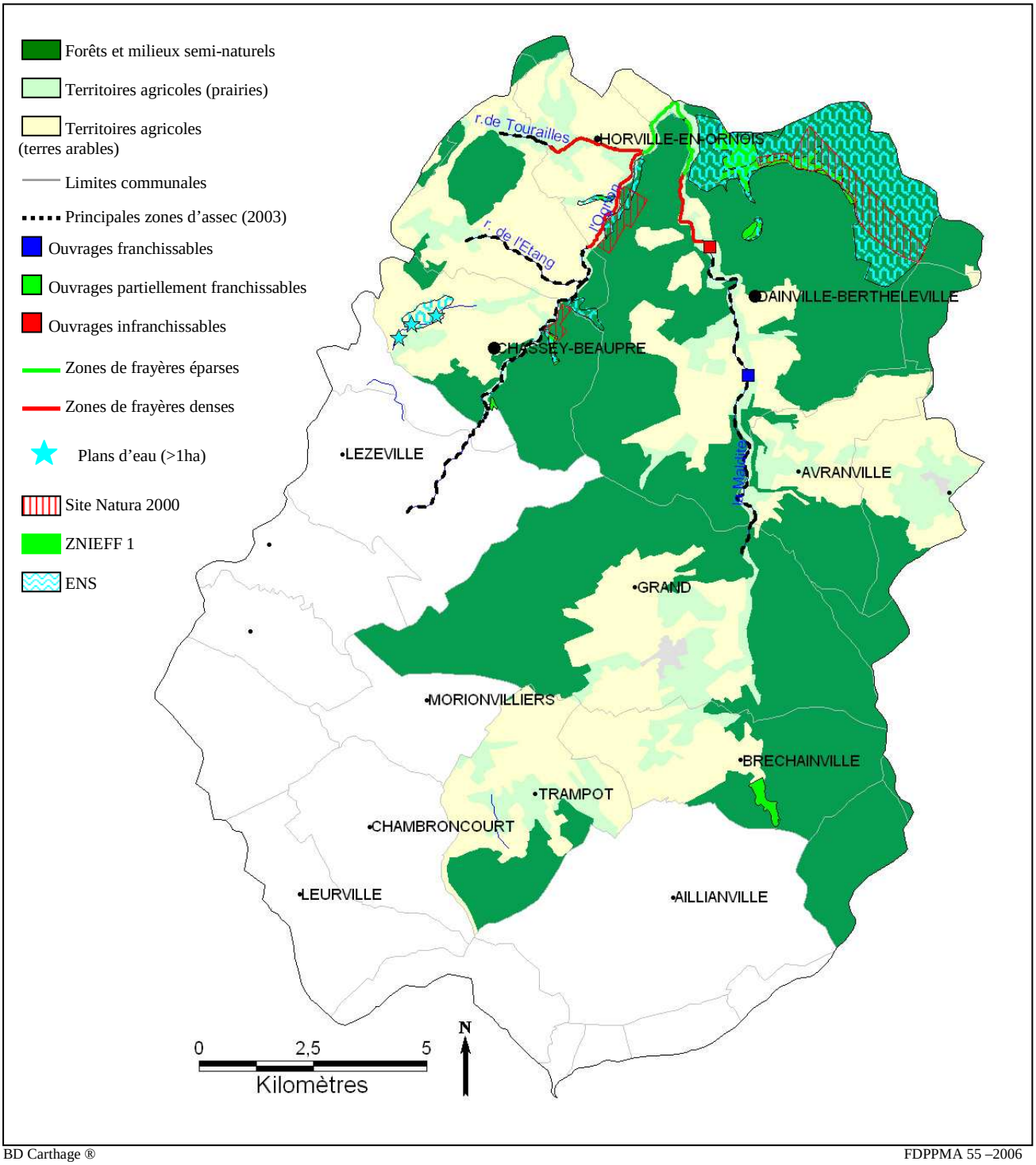

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de la Maldite sur le contexte « Ornain 1 » :

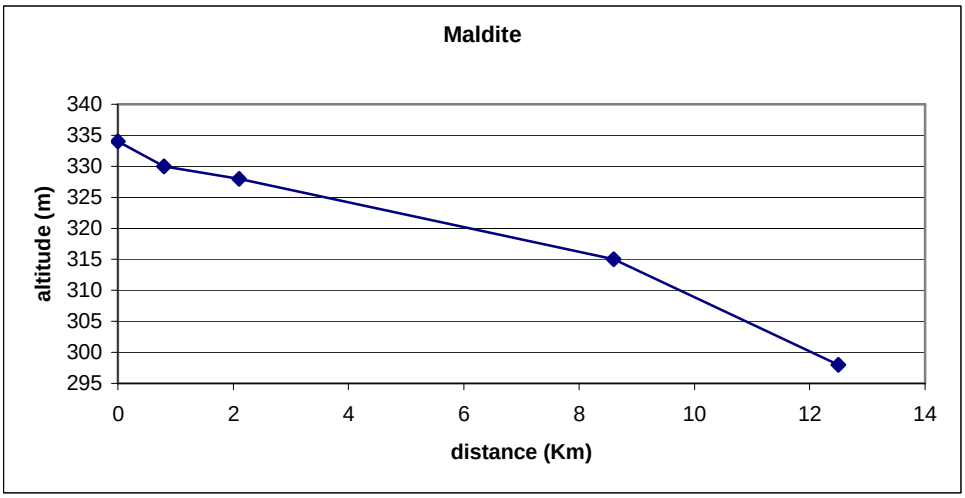

Pente naturelle moyenne sur le tronçon : 2,9‰

Profil en long de l'Ognon sur le contexte « Ornain 1 » :

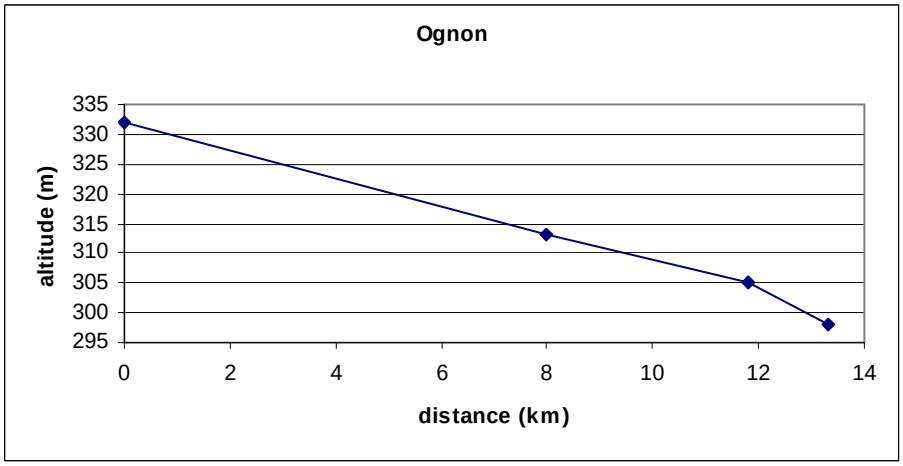

Pente naturelle moyenne : 2,6‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

Pas de station de mesure sur le contexte.
A noter : la quasi-totalité du cours de l'Ognon (sauf extrême aval), ainsi que l'amont de la Maldite (jusqu'à Dainville) subissent un assec annuel durable.

QUALITE DE L'EAU

Il n'existe aucune station de mesure de la qualité de l'eau sur le contexte « Ornain 1 », cependant, les deux cours d'eau traversent peu de villages et l'occupation du sol est dominée par les pâtures et les forêts, la qualité est donc relativement préservée.
Des zones de colmatage sont toutefois visibles ponctuellement au niveau de zones piétinées par le bétail et à la traversée des quelques villages.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique	Dainville Chassey-Beaupré	0	0	1
Agriculture	Eutrophisation Colmatage du substrat Contamination par micropolluants	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	40% du contexte	1	1	1
Elevage (piétinement)	Colmatage du substrat Déstabilisation/ érosion des berges	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Ensemble du contexte	1	1	1
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Ensemble du contexte	1	1	1
Ouvrage/ barrage	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Dainville	0	2	0
			Bilan des fonctionnalités	2	2	2
			Bilan sur CR et CA	**2**		**2**
			Perte de fonctionnalité (%)	**20**		**15**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	930	2992	**930**	**791**	15	Conforme	186

Le contexte étant conforme, la gestion proposée est patrimoniale et n'envisage pas d'aménagements particuliers, toutefois, la préservation de cet état est indispensable. Pour cela, un entretien régulier du cours d'eau est nécessaire : gestion de la ripisylve, traitement sélectif des embâcles… De plus, des poses ponctuelles de clôtures et d'abreuvoirs ne pourront qu'être bénéfiques au contexte.

PROPOSITION DE GESTION
PATRIMONIALE

5518-SP L'Ornain 2 — Salmonicole PERTURBE

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Ornain 2 » correspond au plus grand tronçon de l'Ornain sur le bassin versant : le réseau hydrographique est très développé : 60 km d'Ornain et plus de 120 km d'affluents.

Ce secteur comporte quelques particularités qui amoindrissent les capacités d'accueil et de recrutement potentielles du contexte :

- Présence du canal de la Marne au Rhin qui, par ses nombreuses prises d'eau sur l'Ornain, entraîne une diminution des débits (contrairement au Canal de l'Est dans la vallée de la Meuse, le canal de la Marne au Rhin n'intercepte pas les affluents de l'Ornain : il passe au dessus). La vidange des biefs du canal dans l'Ornain, cours d'eau de première catégorie est également préjudiciable ;
- Présence de très nombreux ouvrages sur le cours principal de l'Ornain et sur les affluents : ceux-ci entravent la circulation piscicole et créent une succession de biefs diminuant ainsi les capacités d'accueil et de recrutement ;
- Présence des plus grandes agglomérations du bassin versant (Bar-le-Duc, Ligny-en-Barrois, Tronville…) : impact des rejets domestiques et industriels.

Malgré cela, l'Ornain présente encore un faciès bien diversifié avec alternance des écoulements (radiers, fosses…), une ripisylve globalement bien représentée, un substrat favorable et une grande mobilité.

Les affluents par contre ont plus souffert des travaux hydrauliques : nombreux sont ceux qui ont été recalibrés et redressés, qui n'ont plus de ripisylve et qui subissent un piétinement intense par le bétail.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5518-SP
Zone hydrographique	F562
Masse d'eau	HR504, HR122A, HR122B
Limite amont	Confluence Ognon/Maldite
Limite aval	r. le Naveton

Cours d'eau	Ornain
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3115O 3114O 3114E 3115E 3215O 3216O

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie dominante	**Verneaux**	B4 à B6
	Huet	Zone à truite, zone à ombre
Espèces présentes	**2005**	LPX TRF CHA VAI LOF VAN GOU CHE GAR ROT PER

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : Gondrecourt-le-Château, Demange, Ligny, Guerpont, Bar-le-Duc Collectivités Particuliers
Repleupement	TRF TAC

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE 55 (jusqu'au 31/12/06) DDAF 55 (à partir du 01/01/07)
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé et domanial (canal)

CARTOGRAPHIE

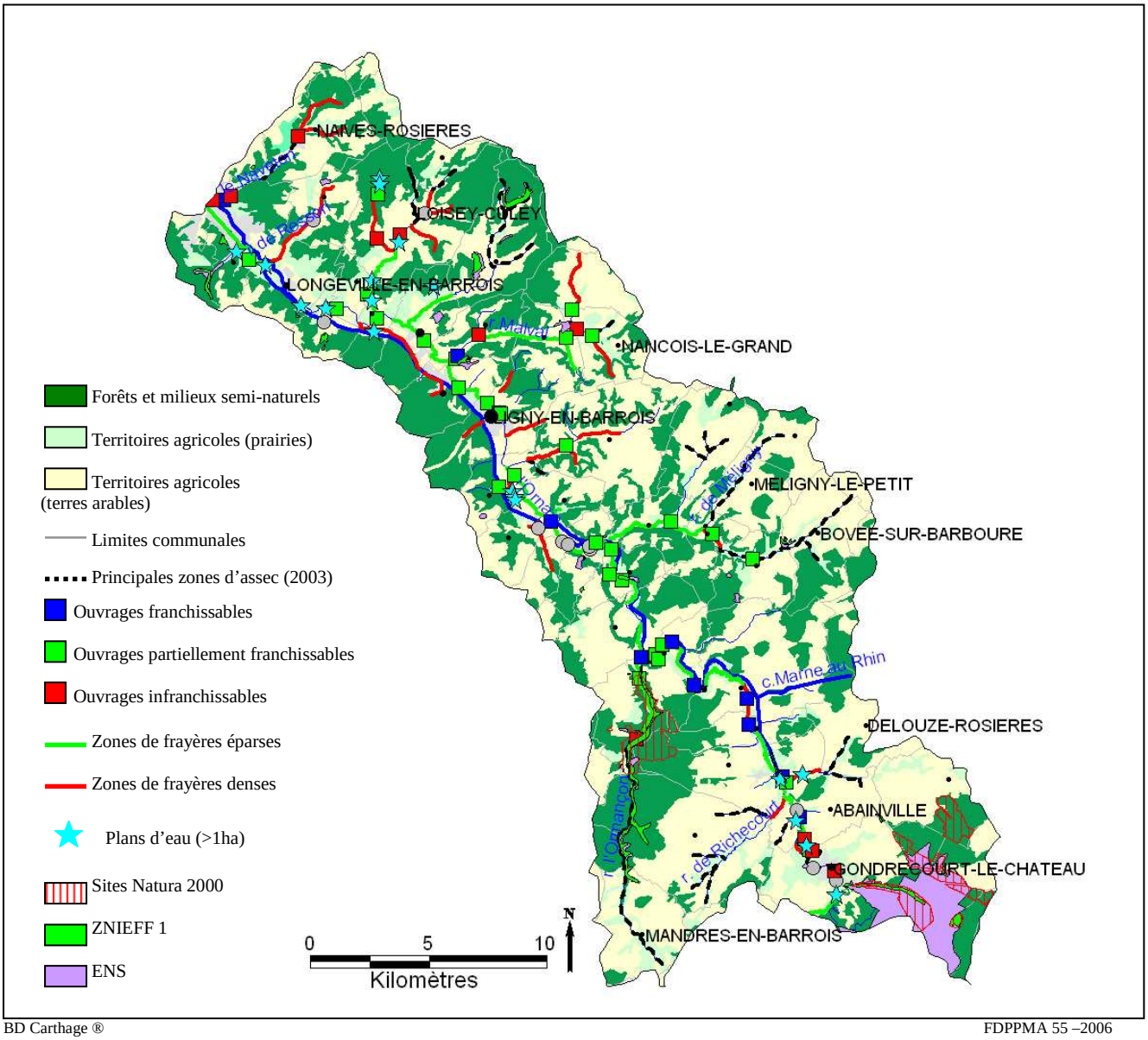

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)	Surface en eau toute l'année
Ornain	1,9	60	10,6	64	64
Canal Marne au Rhin		37	20	74	74
Ormançon	6,9	15,6	3,5	5,5	1,6
Barboure	9,8	14	2	2,8	2
Affluents	15	97	1,7	16,5	10,4
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**161,1**	**152**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de l'Ornain sur le contexte « Ornain 2 » :

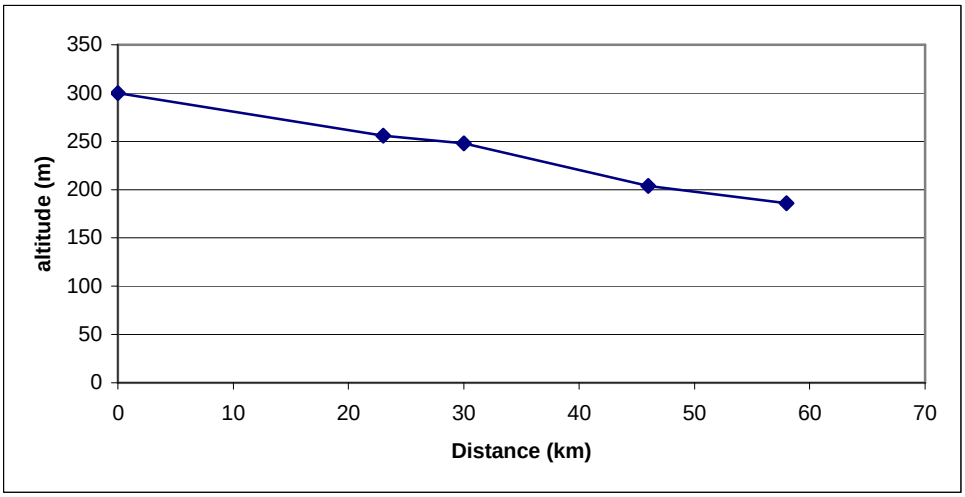

Pente naturelle moyenne sur le tronçon : 1,9‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
L'Ornain à Tronville en Barrois	672	8,00	0,760	0,480	/

QUALITE DE L'EAU

La qualité de l'eau de l'Ornain à St Joire est estimée passable en raison des teneurs en nitrates, les autres paramètres étant bons voire excellents.
Les résultats, variables, des indices biologiques mettent en évidence une potentialité biogène plutôt bonne, en général, avec toutefois des déclassements ponctuels (Gondrecourt, Houdelaincourt par exemple).

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydrauliques	Uniformisation du profil en travers Réduction de la sinuosité, de la longueur Réduction de la granulométrie moyenne Déstabilisation, érosion du substrat Uniformisation des berges Réduction du linéaire de berge Réduction des caches et abris de berge Réduction, altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la nourriture exogène Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Affluents	0	3	3
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Ensemble du contexte	1	1	1
Rejets de STEP	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique	Ligny-en-Barrois	0	0	1
Rejets industriels	Toxicité Excès d'hydrocarbures Contamination par micropolluants	Asphyxie, mortalité Diminution de la macrofaune benthique Emigration Asphyxie, mortalité des œufs	Ligny Velaines Tronville Bar-le-Duc	1	0	2
Agriculture	Transport de fines Diminution de la transparence Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit Contamination par micropolluants	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Ensemble du contexte	2	2	2
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Ensemble du contexte	1	2	1
Elevage (piétinement)	Colmatage du substrat Déstabilisation, érosion des berges	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Ormançon Barboure Machères r. Gdes Fontaines	1	0	1
Ouvrages canal	Déstabilisation, érosion des berges Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Houdelain-court Tannois Naix-aux-Forges St Joire	0	2	0
Prélèvement eau surface	Accentuation de l'étiage	Diminution de la capacité d'accueil	Houdelain-court Tannois Naix-aux-Forges St Joire	0	0	1
Ouvrages/ barrages	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Ensemble du contexte	0	1	0

Mise en bief	Réchauffement de l'eau Elavation ligne d'eau, ralentissement du courant Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Ensemble du contexte	0	1	1
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	Ensemble du contexte	2	1	2
			Bilan des fonctionnalités	3	3	3
			Bilan sur CR et CA	**3**		**3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**42,5**		**50**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	29208	24336	**24336**	**13993**	42,5	Perturbé	4867

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : Réhabilitation des affluents

Le MAC 1, même s'il ne concerne, à priori, que les affluents, aura indirectement des effets bénéfiques sur l'Ornain, notamment grâce à l'amélioration de la qualité de l'eau, et à la restauration de zones de frayères utiles pour les géniteurs du cours principal.

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Limitation de la pollution domestique	Plans d'assainissement Dispositifs d'assainissement collectif et/ou individuels Sensibilisation	Ensemble du contexte	9229 EH	**Collectivités** **Particuliers** AESN
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons (Haies, ripisylve, bandes enherbées) Pratiques agricoles raisonnées Sensibilisation, communication	Ensemble du contexte	16 Km	**Collectivités** **Chambre d'Agriculture** AESN DDAF AAPPMA FDPPMA
Limitation de l'impact de l'élevage	Pose d'abreuvoirs et de clôtures Mise aux normes des bâtiments d'élevage	Ormançon Machère Barboure	13 Km	**Collectivités** **Chambre d'Agriculture** DDAF

Diversification du milieu	Aménagements rustiques dans le lit mineur (blocs, épis, déflecteurs, micro-seuils…) Tri des embâcles Entretien et gestion de la ripisylve (coupes sélectives, plantations…)	Baroure amont La Lochère Noitel Salmagne Culey Naveton	2 ha	**Collectivités** **AAPPMA** **FDPPMA** AESN
Réhabilitation/ création de frayères	Nettoyage de frayères Apport de matériaux adaptés	Baroure amont La Lochère Noitel Salmagne Culey Naveton	0,7ha	**Collectivités** **AAPPMA** **FDPPMA** CSP
Restauration de la circulation piscicole	Dispositifs de franchissement des ouvrages Démantèlement (après étude hydraulique) Ouverture de vannes	St Joire Nançois/Ornain Nançois le Gd Loisey-Culey	4	**Collectivités** **Propriétaires** AESN

MAC 2 : Préservation du cours principal de l'Ornain

L'Ornain possède sur ce tronçon des atouts qu'il est nécessaire de préserver : grande mobilité, forte sinuosité, diversité des écoulements et des berges…
Pour lui permettre d'exprimer au mieux ces capacités, certains facteurs limitants doivent être levés afin de restaurer la continuité écologique de la rivière, d'améliorer la qualité de l'eau et de préserver des débits compatibles avec la vie aquatique.

Aménagements	**Propositions d'actions**	**Secteur**	**Quantité**	**Maître ouvrage/** Partenaires
Préservation de l'espace de divagation de l'Ornain	Préservation des pâtures en bordure de cours d'eau Eviter la stabilisation systématique des berges	Tout le cours d'eau	60 Km	**Collectivités** AESN Entente Marne CSP
Restauration de la continuité écologique	Dispositifs de franchissement Ouverture de vannes Démantèlement	Ensemble du tronçon	26	**Collectivités** AESN Entente Marne CSP
Limitation des prélèvements d'eau par le canal	Amélioration de l'étanchéité du canal pour limiter les fuites et diminuer ainsi le pompage	Ensemble du canal	37 Km	**VNF**
Entretien de la ripisylve	Poursuite des programmes pluriannuels d'entretien en favorisant les plantations	Ensemble du tronçon	25 Km	**Collectivités** AESN Entente Marne AAPPMA FDPPMA
Restauration de la ripisylve et limitation du piétinement	Plantation et entretien d'une ripisylve adaptée Pose de clôtures et abreuvoirs	Amont Houdelaincourt	5 Km	**Collectivités** AESN Entente Marne AAPPMA FDPPMA
Limitation des rejets domestiques	Plans d'assainissement Dispositifs d'assainissement collectifs et/ou individuels	Ensemble du contexte	9229 EH	**Collectivités** **Particuliers** AESN Entente Marne

Remarque : Les deux premières actions proposées dans le MAC 2 nécessitent au préalable la conduite d'études approfondies, d'une part sur le fuseau de mobilité de l'Ornain (dynamique fluviale, fonctionnement hydraulique…), et d'autre part sur les barrages du cours d'eau. Ces études

doivent, pour être pertinentes, s'intéresser à la globalité du cours d'eau et ne pas s'arrêter aux limites de contextes.
Il faut noter à ce sujet que la COPARY a entamé une étude sur le fuseau de mobilité de l'Ornain et projette une acquisition foncière de berges.

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)*
1	TRF	4893	18886	77	Perturbé -	292700
2	TRF	3286	17279	71	Perturbé -	305738

* Hors coût d'assainissement et de mise aux normes.

La mise en place du MAC 2 ne permet pas d'atteindre le SET, cependant c'est un ensemble de mesures nécessaires à la préservation de l'Ornain. La combinaison de ce MAC avec des travaux plus ponctuels de restauration des affluents peut permettre d'atteindre le SET.

PROPOSITION DE GESTION
PATRIMONIALE DIFFEREE

5519-SP- L'Ornain 3 Salmonicole PERTURBE-

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Ornain 3 » est un petit contexte (68 km²) sur lequel l'Ornain ne possède que deux affluents. Sur ce tronçon, l'Ornain appartient au domaine public.

En aval de Bar-le-Duc, le faciès de l'Ornain commence à changer : le cours d'eau s'élargit, la pente diminue, les divagations du cours sont un peu plus marquées et les atterrissements plus nombreux.

Cependant, de 1989 à 1995, l'Ornain aval a subit d'importants travaux d'aménagement dans le but de stabiliser ce lit afin de réduire les inondations et la submersion des terres agricoles : tracé artificiel de certains tronçons, protection de berges (enrochements), reprofilages, seuils, nettoyage de l'ensemble du lit…

Il en résulte de manière générale un approfondissement du lit, des surlargeurs, une érosion régressive, des affouillements, une baisse de la diversité, un dysfonctionnement hydraulique (déconnexion des annexes, des zones humides…) entraînant une diminution importante des capacités d'accueil et de reproduction du contexte. Sur ce secteur, le lit est constitué d'une succession de tronçons subrectilignes, entre ponts, seuils, barrages…

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5519-SP-
Zone hydrographique	F569
Masse d'eau	HR123
Limite amont	r. le Naveton
Limite aval	Gravières Neuville-sur-Ornain

Cours d'eau	Ornain
Type de contexte	Salmonicole perturbé-
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3115O 3114O 3014E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie dominante	**Verneaux**	B5 à B6
	Huet	Zone à ombre, à barbeau
Espèces présentes		Pas de données

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA Bar-le-Duc Collectivités Particuliers
Repleupement	TRF TAC

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	VNF (jusqu'au 31/12/06) DDAF 55 (à partir du 01/01/07)
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Domanial et privé (affluents)

CARTOGRAPHIE

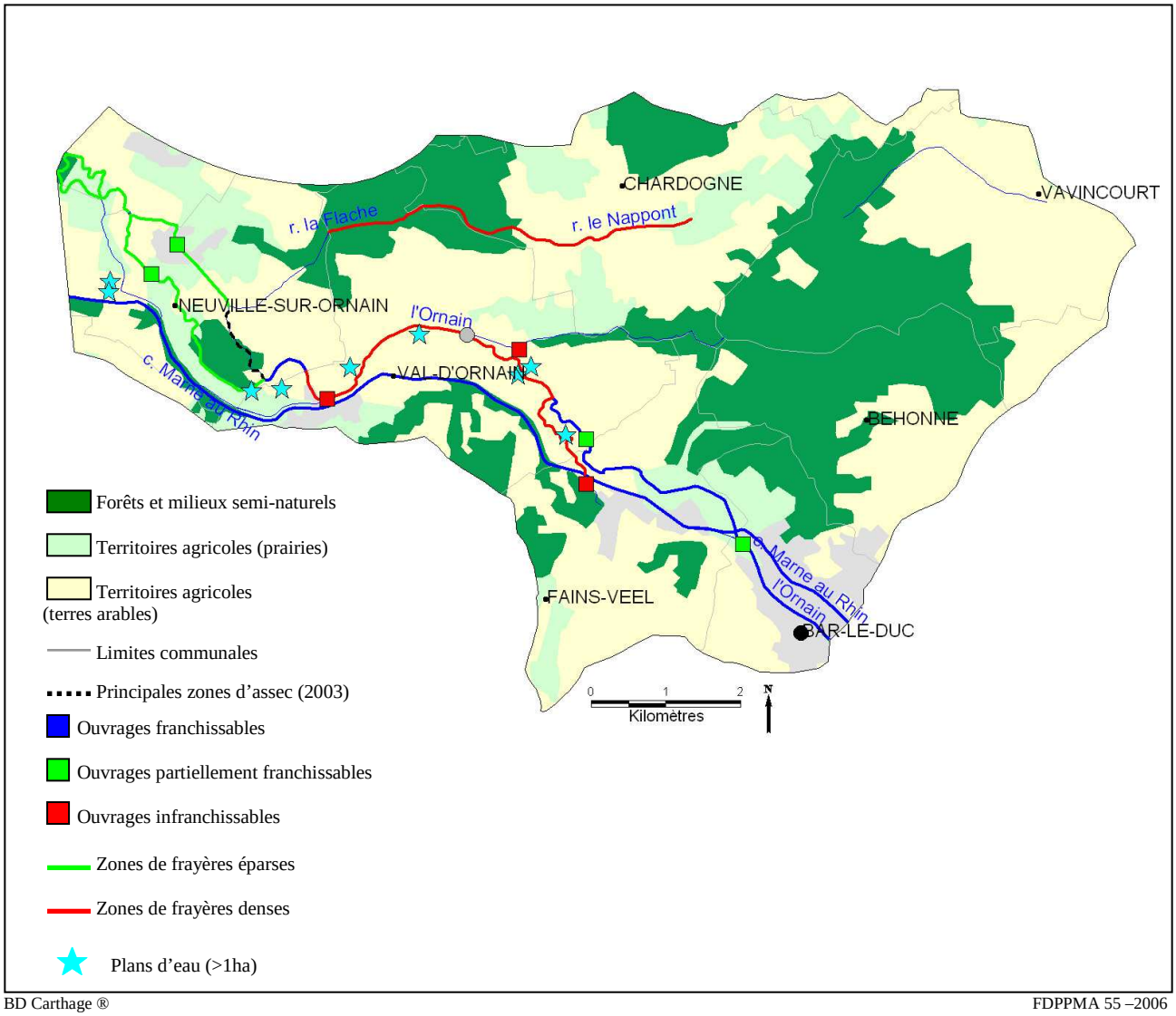

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

Remarque : l'ensemble du cours de l'Ornain sur ce contexte est en zone Natura 2000.

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Ornain	1,7	18	17,5	31,5
Canal de la Marne au Rhin		11,3	20	23
r. la Flache (= Nappont)	8,1	9	1,90	1,7
Affluent	15,25	4	2,4	1
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**57**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de l'Ornain sur le contexte « Ornain 3 » :

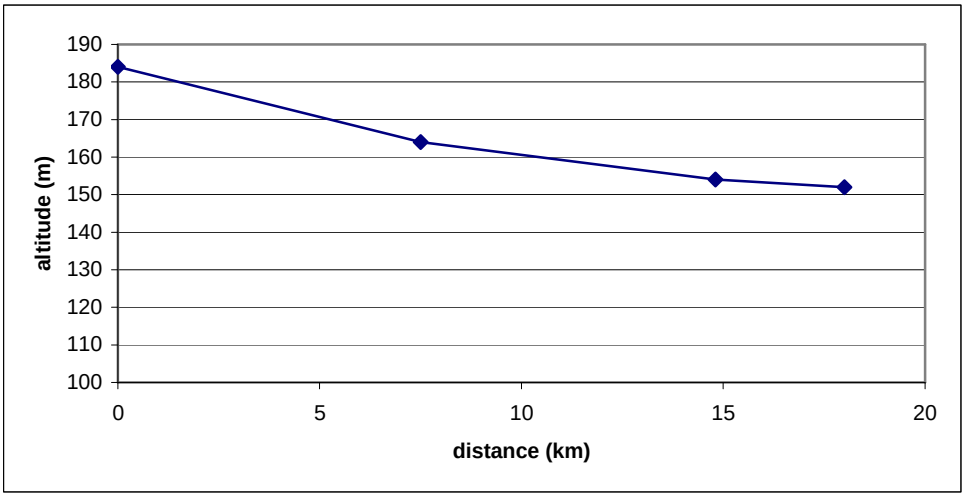

Pente naturelle moyenne sur le tronçon : 1,7‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
L'Ornain à Val d'Ornain	840	10,90	1,0	0,650	/

QUALITE DE L'EAU

La station de mesure de Fains-Véel indique une qualité de l'Ornain passable à cause des matières azotées et des nitrates. Les autres paramètres sont bons.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydrauliques	Uniformisation du profil en travers Réduction de la sinuosité, de la longueur Réduction de la granulométrie moyenne Déstabilisation, érosion du substrat Uniformisation des berges Réduction du linéaire de berge Réduction des caches et abris de berge Réduction, altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la nourriture exogène Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod	Cours principal	1	1	1
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des oeufs	Ensemble du contexte	2	1	2
Rejets de STEP	Diminution de la transparence Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des oeufs	Bar-le-Duc	1	1	1
Agriculture	Transport de fines Diminution de la transparence Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit Contamination par micropolluants	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Ensemble du contexte	2	1	1
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Ensemble du contexte	1	1	2
Lessivage zone urbaine	Transport de fines Toxicité Excès d'hydrocarbures	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Bar-le-Duc Fains (ZAC)	1	1	1
Canal (ouvrage)	Déstabilisation et érosion des berges Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Bar-le-Duc Mussey	0	2	0
Canal (mise en bief)	Eutrophisation Elévation ligne d'eau, ralentissement du courant Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Bar-le-Duc Mussey	0	1	1
Canal (prélèvement eau surface)	Accentuation de l'étiage	Diminution de la capacité d'accueil	Bar-le-Duc Mussey	0	0	1

Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	Affluents	1	1	1
			Bilan des fonctionnalités	2	3	3
			Bilan sur CR et CA	**3**		**3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**32,5**		**35**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	4914	4472	**4472**	**3019**	32,5	Perturbé -	894

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

Deux MAC sont proposés pour le contexte :
Le premier vise à restaurer les capacités d'accueil et de recrutement pour la truite, sur le cours principal et les affluents ;
Le second MAC est plus généraliste, il tente de rétablir le fonctionnement hydro-écologique de l'Ornain ce qui, indirectement, sera profitable à la truite.

MAC 1 : Restauration des capacités d'accueil et de reproduction

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Limitation de la pollution domestique	Mise en place de plans d'assainissement Dispositifs d'assainissement collectif et/ou individuel Augmentation du taux de raccordement	Tout le contexte	1533EH	**Collectivités** **Particuliers** AESN
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Sensibilisation, communication	Tout le contexte	6 Km	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** DDAF Collectivités
Limitation de la pollution par les élevages	Mise aux normes des exploitations Pose de clôtures et abreuvoirs	Tout le contexte	4 km	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** DDAF Collectivités
Restauration de la circulation piscicole	Dispositifs de franchissement Ouverture de vannes Démantèlement (après étude au cas par cas)	Neuville/Ornain Val d'Ornain	3	**Propriétaires** **Collectivités** AESN CSP FDPPMA

Diminution des prélèvements du canal	Amélioration de l'étanchéité du canal	Tout le canal	11 Km	**SNNE**
Restauration/ création de zones de frayères	Nettoyage de frayères existantes Apport de matériau adapté	Cours principal affluents	20 unités de 100m²	**FDPPMA** **AAPPMA** CSP AESN

MAC 2 : Amélioration du fonctionnement hydro-écologique de l'Ornain

Aménagements	**Propositions d'actions**	**Secteur**	**Quantité**	**Maître ouvrage/** Partenaires
Restauration/ préservation du fonctionnement hydraulique	Restauration de zones humides Remise en communication de noues et reculées Préservation du lit de divagation (acquisition foncière, protection de sites…) Limitation voire destruction des peupleraies en bordure de cours d'eau	Ensemble du cours principal	?	**AESN** **Collectivités** CSP FDPPMA DIREN **SNNE**
Diversification du milieu	Aménagements rustiques en lit mineur (déflecteurs, blocs, micro-seuils…) Tri des embâcles et gestion raisonnée des atterrissements Entretien et gestion de la ripisylve Limitation des protections de berges Remplacement de certaines protections érodées par des techniques plus douces (végétales ou mixtes)	Ensemble du cours principal	1,2 ha	**AAPPMA** **FDPPMA** Collectivités AESN **SNNE**
Limitation de la pollution domestique	Mise en place de plans d'assainissement Augmentation du taux de raccordement Dispositifs d'assainissement collectifs et/ou individuels Amélioration des rendements épuratoires	Tout le contexte	1533 EH	**Collectivités** **Particuliers** AESN
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Sensibilisation, communication	Tout le contexte	6 Km	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** DDAF Collectivités
Limitation de la pollution par les élevages	Mise aux normes des exploitations Pose de clôtures et abreuvoirs	Tout le contexte	4 Km 3 abreuv.	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** DDAF Collectivités

Remarque : la restauration du fonctionnement hydraulique de l'Ornain ne pourra se réaliser qu'après la conduite d'études approfondies sur le fuseau de mobilité et les barrages, sur l'ensemble du cours de l'Ornain.

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)*
1	TRF	901	3920	87	Conforme	150000
2	TRF	629	3648	81	Conforme	141000** (min)

*Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.
** les coûts de restauration de zones humides, annexes hydrauliques, préservation du lit de divagation n'ont pas été chiffrés car les surfaces ne sont pas définies.

La mise en place, dans un premier temps, du MAC 2 semble plus judicieux car avant de favoriser la truite, mieux vaut restaurer le fonctionnement global du cours d'eau. Ces actions, couplées avec celles du contexte aval (Ornain 4) permettraient de restituer à l'Ornain ses fonctionnalités, à une échelle plus globale.

PROPOSITION DE GESTION
PATRIMONIALE DIFFEREE à 5 ANS

5520-IP L'Ornain 4 Intermédiaire PERTURBE

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Ornain 4 » correspond à la partie la plus aval de l'Ornain, jusqu'à sa confluence avec la Saulx. Il appartient au domaine public et se trouve en première catégorie piscicole.

Sur ce tronçon, le cours d'eau présente une très grande mobilité permettant la formation de nombreux méandres, noues et reculées. D'importants phénomènes d'érosion/dépôt ont lieu dans le lit mineur, déplaçant sans cesse le chenal principal et aboutissant par endroit à une morphologie proche des lits en tresse. Ce comportement naturel du cours d'eau entraîne une grande diversité d'écoulements, de substrats, de berges… favorables à la vie aquatique.

Cependant, comme le contexte « Ornain 3 », de 1989 à 1995, l'Ornain aval a subit d'importants travaux d'aménagement dans le but de stabiliser ce lit et de réduire les inondations et la submersion des terres agricoles : tracé artificiel de certains tronçons, protection de berges (enrochements), reprofilages, seuils, nettoyage de l'ensemble du lit…

L'approfondissement du lit, les surlargeurs, l'érosion qui en ont résulté…sont à l'origine d'une baisse de la diversité, de dysfonctionnements hydrauliques (déconnexion des annexes, des zones humides…) entraînant une diminution importante des capacités d'accueil et de reproduction du contexte, notamment pour le brochet (déconnexion des frayères potentielles).

Des programmes de restauration du fonctionnement hydro-écologique de l'Ornain ont été envisagés suite à ces travaux mais n'ont pas été mis en place. Or, il est important aujourd'hui de s'en occuper, d'autant plus que les protections de berges existantes tendent à s'éroder.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5520-IP
Zone hydrographique	F569
Masse d'eau	HR123, HR504
Limite amont	Gravières Neuville/Ornain
Limite aval	Confluence Saulx

Cours d'eau	Ornain
Type de contexte	Intermédiaire perturbé
Espèce repère	Truite fario + brochet
Carte IGN	3014E 3014O 3015O 3114O

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie dominante	**Verneaux**	B6, B7
	Huet	Zone à ombre, zone à barbeau
Espèces présentes	**2005**	TRF CHA VAI LOF HOT BAF VAN GOU CHE GAR TAN ABL EPI EPT BRO

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA Bar-le-Duc, Revigny-sur-Ornain Collectivités Particuliers
Repleupement	TRF TAC

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	VNF (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Domanial et privé (affluents)

CARTOGRAPHIE

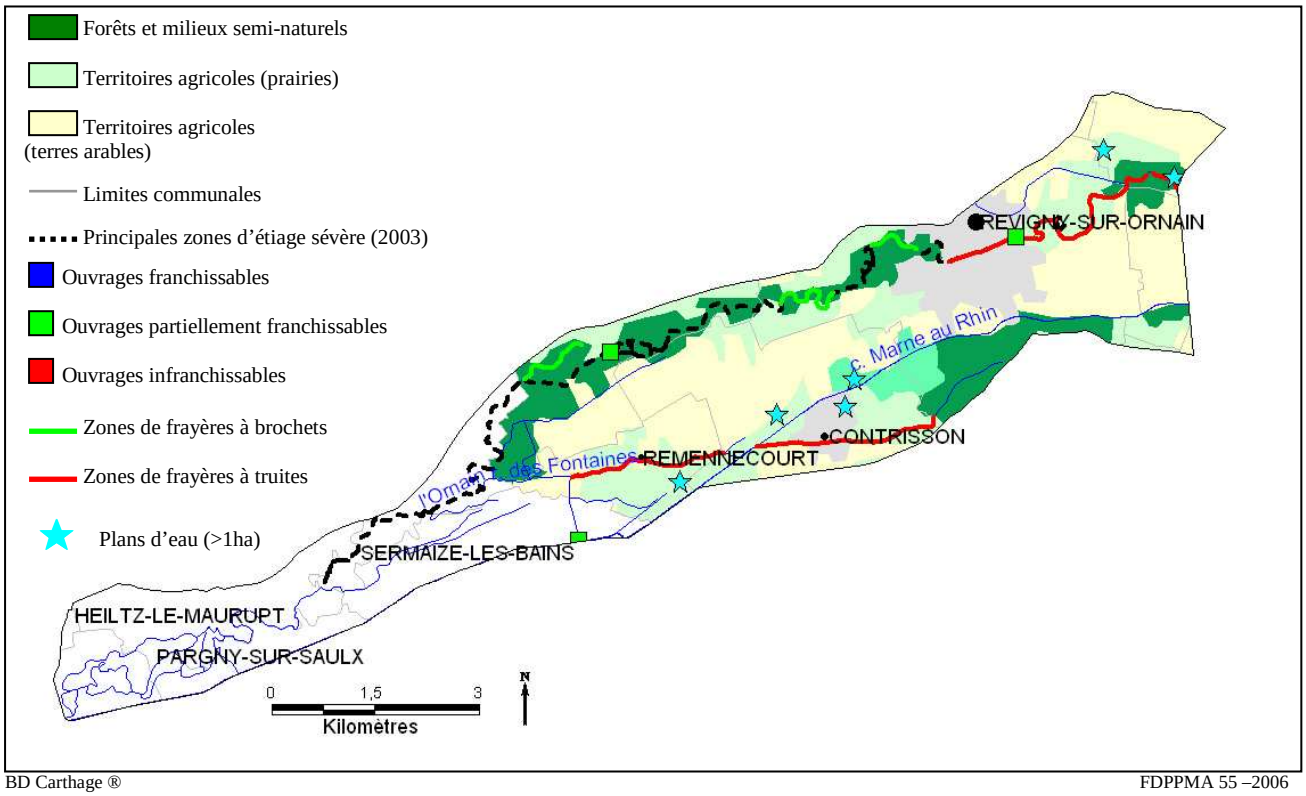

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

Remarque : L'ensemble du cours d'eau est en zone Natura 2000 sur le contexte.

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Ornain	1,46	28	18	50,4
Canal de la Marne au Rhin		19,4	20	38,8
Affluents	2,4	15,4	4	6,2
Affluents sans nom	2,3	5,2	4	2
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**97,4**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de l'Ornain sur le contexte « Ornain 4 » :

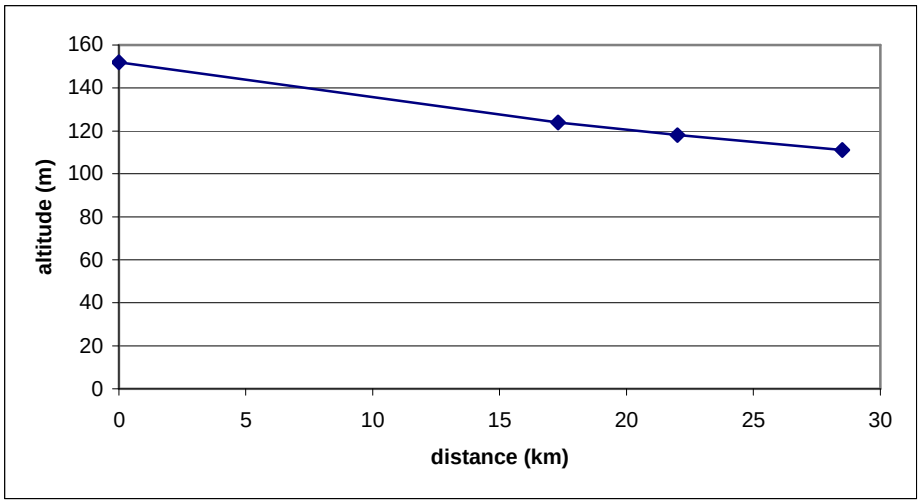

Pente naturelle moyenne sur le tronçon : 1,46‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
L'Ornain à Rancourt sur Ornain		11,50	0,450	0,110	/

QUALITE DE L'EAU

La station de mesure d'Alliancelle présente une qualité d'eau assez variable d'une année sur l'autre, toutefois, le paramètre nitrates est toujours déclassant en qualité passable.
Les autres paramètres sont, en général, bons et cette tendance est confirmée par les résultats des IBGN et IBD qui indiquent une bonne potentialité biologique.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydrauliques	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues Uniformisation du profil en travers Enfoncement du lit Uniformisation du profil en long Déstabilisation, érosion du substrat Déstabilisation, érosion des berges Déconnexion des annexes Déconnexion des zones inondables	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/ suppression de zones de reprod. Obstacle à la circulation des géniteurs	Cours principal de l'Ornain	0/1	1/2	2/3
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Ensemble du contexte	1/1	1/1	1/1
Agriculture	Transport de fines Diminution de la transparence Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit Contamination par micropolluants	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Ensemble du contexte	1/1	1/0	1/1
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Ensemble du contexte	1/1	1/1	1/1
Canal (prélèvement eau surface)	Accentuation de l'étiage	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Remmene-court	0/1	1/2	1/1
Drainage z. humide	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Dégradation/ suppression de zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	Ensemble du contexte	1/1	1/3	0/0
Irrigation	Accentuation de l'étiage	Diminution de la capacité d'accueil	Ensemble du contexte	0/0	0/0	1/1
			Bilan des fonctionnalités	2/2	2/3	2/3
			Bilan sur CR et CA	**2/3**		**2/3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**22,5/33**		**25/35**

En rouge : évaluation pour la truite
En noir : évaluation pour le brochet
Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	10968	9376	**9376**	**7266**	22,5	Perturbé -	1875
BRO	1172	1512	**1172**	**762**	35	Perturbé	234

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

Proposer des aménagements spécifiques à la truite est assez difficile sur ce contexte compte tenu du peu d'affluents et des caractéristiques de l'Ornain sur ce secteur. Il est également délicat de favoriser, par des aménagements, l'espèce brochet puisque la rivière est classée en première catégorie.
C'est pourquoi un MAC unique est proposé : il a pour but de permettre une meilleure expression des potentialités du contexte grâce à une amélioration globale du milieu (amélioration de la qualité de l'eau, du fonctionnement hydraulique et de la diversité).
Les améliorations apportées permettront notamment de réhabiliter indirectement des frayères à truite et à brochet (décolmatage, restauration d'annexes hydrauliques…).

MAC 1 : Renforcement des potentialités du contexte

Aménagements	**Propositions d'actions**	**Secteur**	**Quantité**	**Maître ouvrage/** Partenaires
Diversification du milieu	Aménagements rustiques en lit mineur (déflecteurs, blocs, micro-seuils…) Tri des embâcles et gestion raisonnée des atterrissements Entretien et gestion de la ripisylve Limitation des protections de berges Remplacement de certaines protections érodées par des techniques plus douces (végétales ou mixtes)	Ensemble du contexte	?	**AAPPMA** **FDPPMA** Collectivités AESN **SNNE**
Restauration/ préservation du fonctionnement hydraulique	Restauration de zones humides Remise en communication de noues et reculées Préservation du lit de divagation (acquisition foncière, protection de sites…) Limitation du développement (voire destruction) des peupleraies en bordure de cours d'eau	Principalement à l'aval du contexte	?	**AESN** **Collectivités** CSP FDPPMA DIREN **SNNE**
Limitation de la pollution agricole et des rejets d'élevage	Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Pose de clôtures et abreuvoirs Mise aux normes des exploitations	Ensemble du contexte	2 km 5 abreuvoirs	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** DDAF AESN AAPMA FDPPMA
Limitation de la pollution domestique	Mise en place de plans d'assainissement Augmentation du taux de raccordement Dispositifs d'assainissement collectifs et/ou individuels Amélioration des rendements épuratoires	Ensemble du contexte + STEP Revigny	5484 EH	**Collectivités** **Particuliers** AESN

Remarque : la restauration du fonctionnement hydraulique de l'Ornain ne pourra se réaliser qu'après la conduite d'études approfondies sur le fuseau de mobilité et les barrages, sur l'ensemble du cours de l'Ornain.
D'autre part, une politique d'acquisition foncière des terrains en bordure de cours d'eau, en partenariat, est envisageable.

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)*
1	TRF BRO	TRF : 1324 BRO : 249	TRF : 8590 BRO : 1011	TRF : 91 BRO : 86	Conforme	185400** (min)

*Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.
** les coûts de restauration de zones humides, annexes hydrauliques, préservation du lit de divagation n'ont pas été chiffrés car les surfaces ne sont pas définies.

PROPOSITION DE GESTION
PATRIMONIALE DIFFEREE à 5 ANS

BASSIN DE L'AISNE

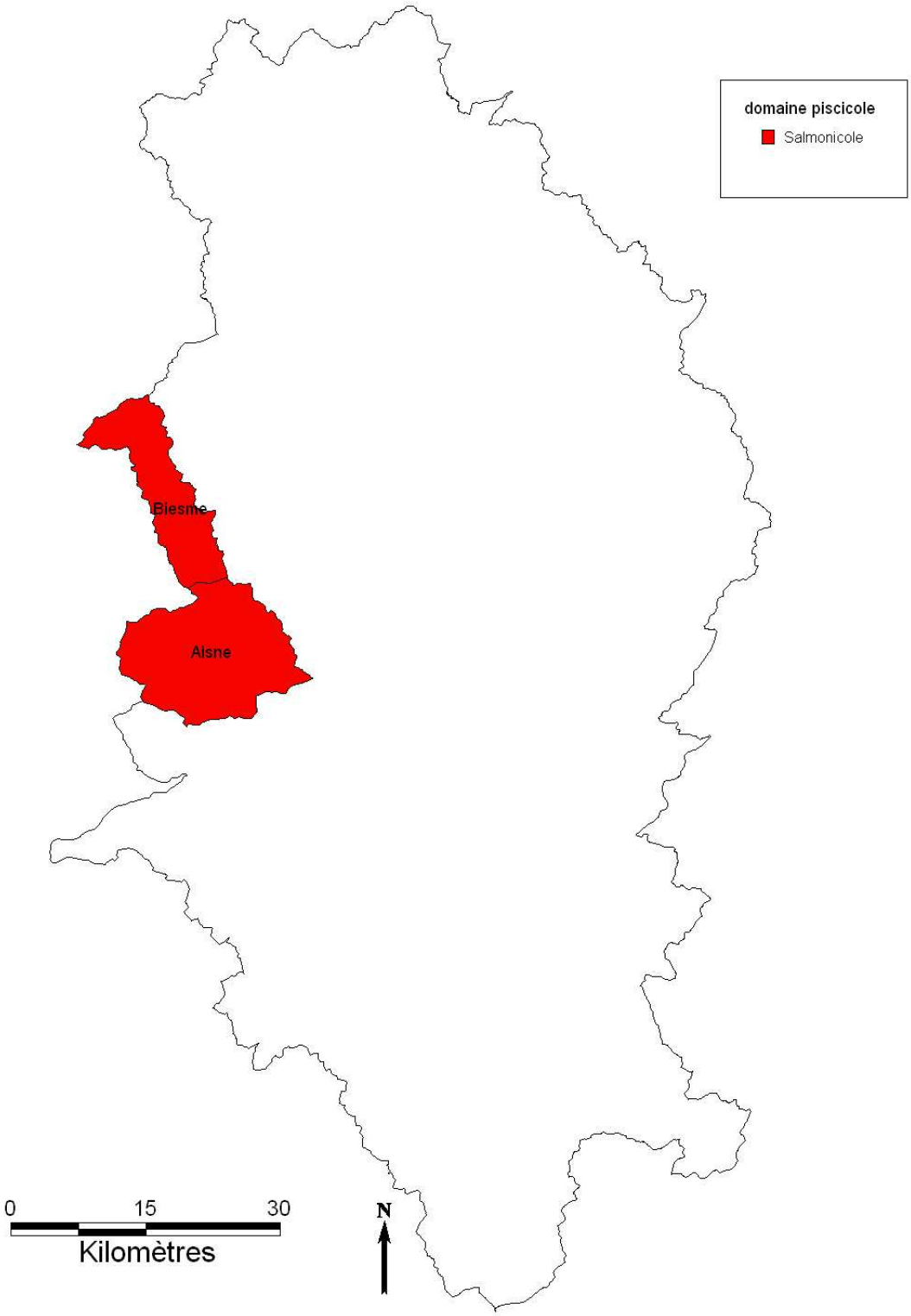

5521-SP Aisne — Salmonicole PERTURBE

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Aisne » possède un réseau hydrographique très développé : l'ensemble des cours d'eau représentant un linéaire de plus de 200 Km.

Sur ce contexte, l'Aisne présente une bonne capacité d'accueil pour la truite grâce à une bonne diversité des écoulements et des habitats encore relativement préservés. Les affluents par contre ont une capacité d'accueil naturellement limitée du fait de leurs dimensions et des faibles débits estivaux ne permettant pas toujours le maintien des populations. Ils possèdent par contre de bonnes potentialités pour la reproduction, toutefois amoindries par l'impact des travaux hydrauliques, les apports agricoles et urbains ainsi que l'inaccessibilité aux géniteurs.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5521-SP
Zone hydrographique	H100
Limite amont	Sources
Limite aval	r. Hardillon

Cours d'eau	Aisne
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3014E 3114O 3013E 3113O

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B6
	Huet	Zone à truite, Zone à ombre
Espèces présentes	**2005**	TRF CHA VAI LOF LPP GOU ANG

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère et 2ème
Gestionnaire	AAPPMA : Vaubécourt, Villers-en-Argonne (51) Collectivités Particuliers
Repleupement	TRF

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF 55 et 51
Police de la pêche	DDAF 55 et 51
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

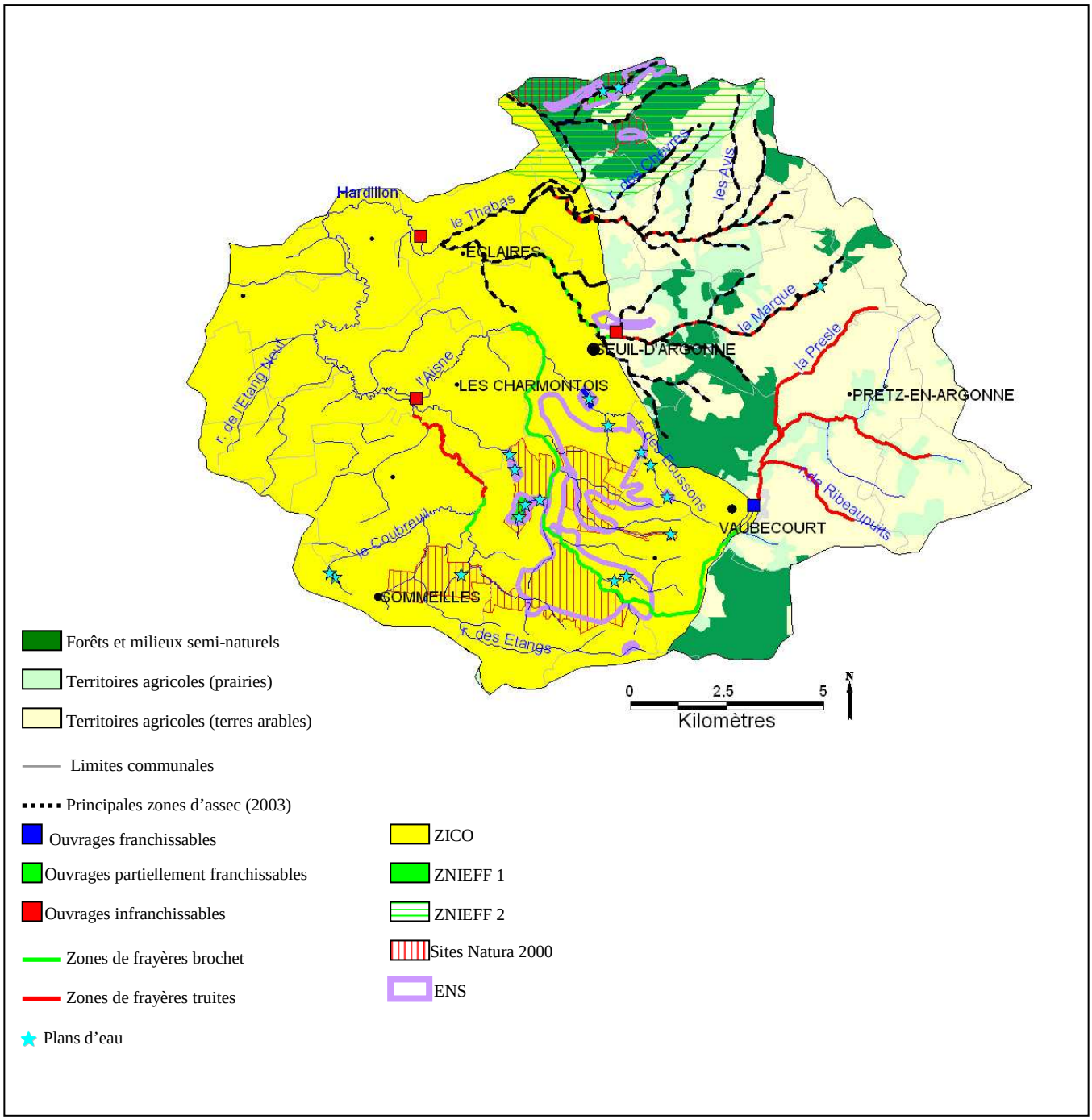

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longeur (Km)	Largeur moyenne(m)	Surface en eau (ha)	Surface en eau toute l'année
Aisne	2,4	42	4	16,8	16,8
Thabas	5,6	11,3	4,5	5	3
Marque	4,8	13,8	4	5,5	3
Affluents	7,3	101	2	20	15
Affluents sans nom	9,3	67	1,6	10,7	10,7
Surface en eau du contexte				**58**	**48**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de l'Aisne sur le contexte « Aisne » :

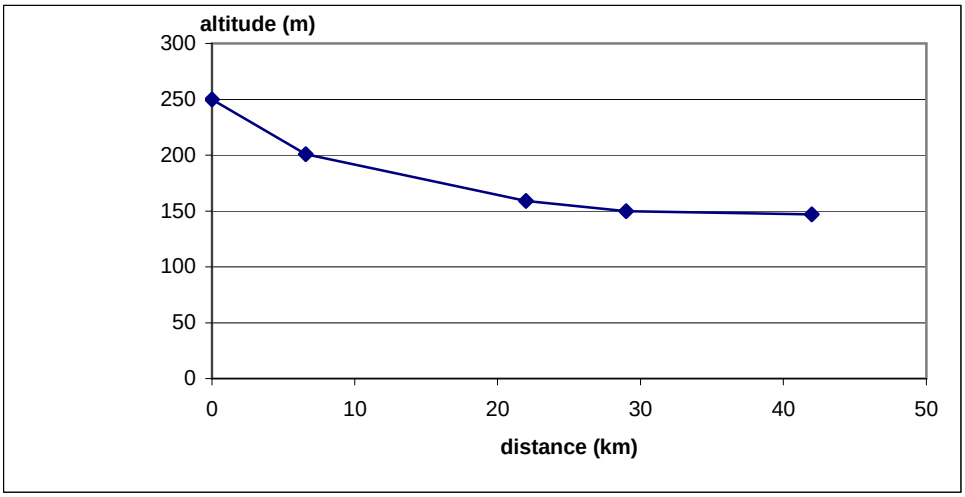

Pente naturelle moyenne : 2,4‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
L'Aisne à Passavant en Argonne	223	2,66	0,16	0,087	/

QUALITE DE L'EAU

Les mesures de la qualité de l'eau aux Charmontois en 2002, indiquent une qualité passable à cause des paramètres « matières organiques et oxydables » et « matières azotées ». Cependant, dans l'ensemble l'apport en nutriments reste modéré car ce tronçon de l'Aisne s'écoule en grande partie en milieu forestier, dans lequel s'intègrent quelques surfaces agricoles et villages.

La qualité biologique est excellente en 2003 au niveau de la tête de bassin et devient moyenne à la station des Charmontois, du fait d'un milieu lentique relativement profond et colmaté.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1	1	1
Agriculture	Transport de fines Diminution de la transparence Eutrophisation Toxicité Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	3	2	2
Elevage (rejets)	Transport de fines Diminution de la transparence Acidification Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs Destruction mécanique des œufs	Tout le contexte	2	2	1
Retenue/ étang sur cours	Réchauffement des eaux Eutrophisation Elévation ligne d'eau/ ralentissement courant	Diminution de la capacité d'accueil Modification du peuplement piscicole Dégradation/ suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Vaubécourt Lisle en Barrois Belval Sommeilles	1	1	1
Ouvrages/ barrages	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Eclaires Triaucourt Les Charmontois	0	1	0
Trvx hydro	Uniformisation du profil en travers Réduction de la granulométrie moyenne Déstabilisation, érosion du substrat Augmentation de l'ensoleillement Uniformisation des berges Réduction des caches et abris Réduction, altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la nourriture exogène Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression des zones de reprod.	Tout le contexte	0	3	2
Drainage des z. humides	Accentuation des étiages Accentuation de la violence des crues	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression des zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	Tout le contexte	2	2	1
			Bilan des fonctionnalités	3	3	3
			Bilan sur CR et CA	**3**		**3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**45**		**35**

Sources : ROM, CSP 2002.

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	19110	15048	**15048**	**8276**	45	Perturbé	3010

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : Amélioration de la qualité de l'eau

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	**Maître ouvrage/** partenaires envisageables
Limitation de la pollution urbaine	Mise en place de plans d'assainissement Dispositifs d'assainissement collectif et/ou individuel	Tout le contexte	1777 EH	**Collectivités** **Particuliers** AESN
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pose de clôtures et abreuvoirs Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Sensibilisation, communication	Aisne amont Affluents	7,5 Km 12 abreuv	**Propriétaires** **Collectivités** **Chambre d'Agriculture** DDAF AAPPMA FDPPMA
Limitation des rejets d'élevage	Mise aux normes des exploitations	Tout le contexte	/	**Propriétaires** **Collectivités** **Chambre d'Agriculture** DDAF AAPPMA FDPPMA

MAC 2 : Réhabilitation du contexte

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ partenaires envisageables
Limitation des rejets urbains	Mise en place de plans d'assainissement Dispositifs d'assainissement collectif et/ou individuel	Tout le contexte	1777 EH	**Collectivités** **Particuliers** AESN
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Pose de clôtures et abreuvoirs Mise aux normes des exploitations Sensibilisation, communication	Aisne amont Affluents	11 Km 12 abreuv	**Propriétaires** **Collectivités** **Chambre d'Agriculture** DDAF AAPPMA FDPPMA
Diversification du milieu	Aménagements rustiques en lit mineur (blocs, épis, seuils, abris…) Tri des embâcles Entretien et gestion de la ripisylve (plantation, coupe sélective, élagage…)	Affluents	1,5 Ha	**Collectivités** **AAPPMA** FDPPMA
Restauration de la libre circulation	Dispositifs de franchissement Ouverture des vannes Démantèlement (au cas par cas)	Eclaires Les Charmontois Seuil d'Argonne	3	**Propriétaires** AESN
Restauration de zones de frayères	Nettoyage de frayères existantes Création de frayères (apport de matériaux à granulométrie adaptée)	Affluents Aisne amont	5000m²	**Collectivités** **AAPPMA** FDPPAM CSP

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût* (€)
1	TRF	1881	10157	67	Perturbé -	43710
2	TRF	3058	11334	75	Perturbé -	190560

* Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

L'amélioration de la qualité de l'eau, seule, ne permet pas d'atteindre le SET. Il est également nécessaire de rediversifier le milieu et permettre la libre circulation piscicole.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

5522-SP- Biesme — Salmonicole PERTURBE-

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Biesme » appartient au bassin versant de l'Aisne. Il possède un réseau hydrographique très important (linéaire total d'environ 132 Km) constitué par des ruisseaux typiques de l'Argonne, c'est-à-dire présentant toutes les conditions favorables à la reproduction de la truite : pente importante, substrat constitué de cailloux et graviers, bonne diversité d'écoulements et d'habitats (sous-berges et racines abondantes)… : la capacité de recrutement est donc naturellement forte, mais le développement des adultes est limité de part les dimensions mêmes des cours d'eau (les truites autochtones restent de taille réduite).

Tous les affluents de la Biesme offrent de bonnes potentialités pour la fraie, le cours principal de la Biesme par contre présente moins d'attrait, du fait d'une certaine homogénéité du milieu (recalibrage très ancien pour le flottage du bois, lit encaissé) et de l'impact des étangs (réchauffement de l'eau, apport de matières en suspension, introduction d'espèces indésirables…)

S'écoulant en majorité sous couvert forestier, les cours d'eau du contexte sont relativement préservés de la pollution diffuse (sauf rejet urbain, au niveau des Islettes notamment). On note cependant la présence d'ouvrages infranchissables (Les Islettes), rendant impossible la remontée des géniteurs sur le ruisseau de Beauchamp et sur l'amont du contexte, riches en zones de frayères.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5522-SP-
Zone hydrographique	H106
Masse d'eau	HR193
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Aisne

Cours d'eau	Biesme
Type de contexte	Salmonicole perturbé -
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3013E 3113O 3012E 3011O

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B5
	Huet	Zone à truite, zone à Ombre
Espèces présentes	**2005**	Pas de données

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : les Islettes Particuliers Collectivités
Repleupement	TRF - TAC

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF 55 et 51
Police de la pêche	DDAF 55 et 51
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

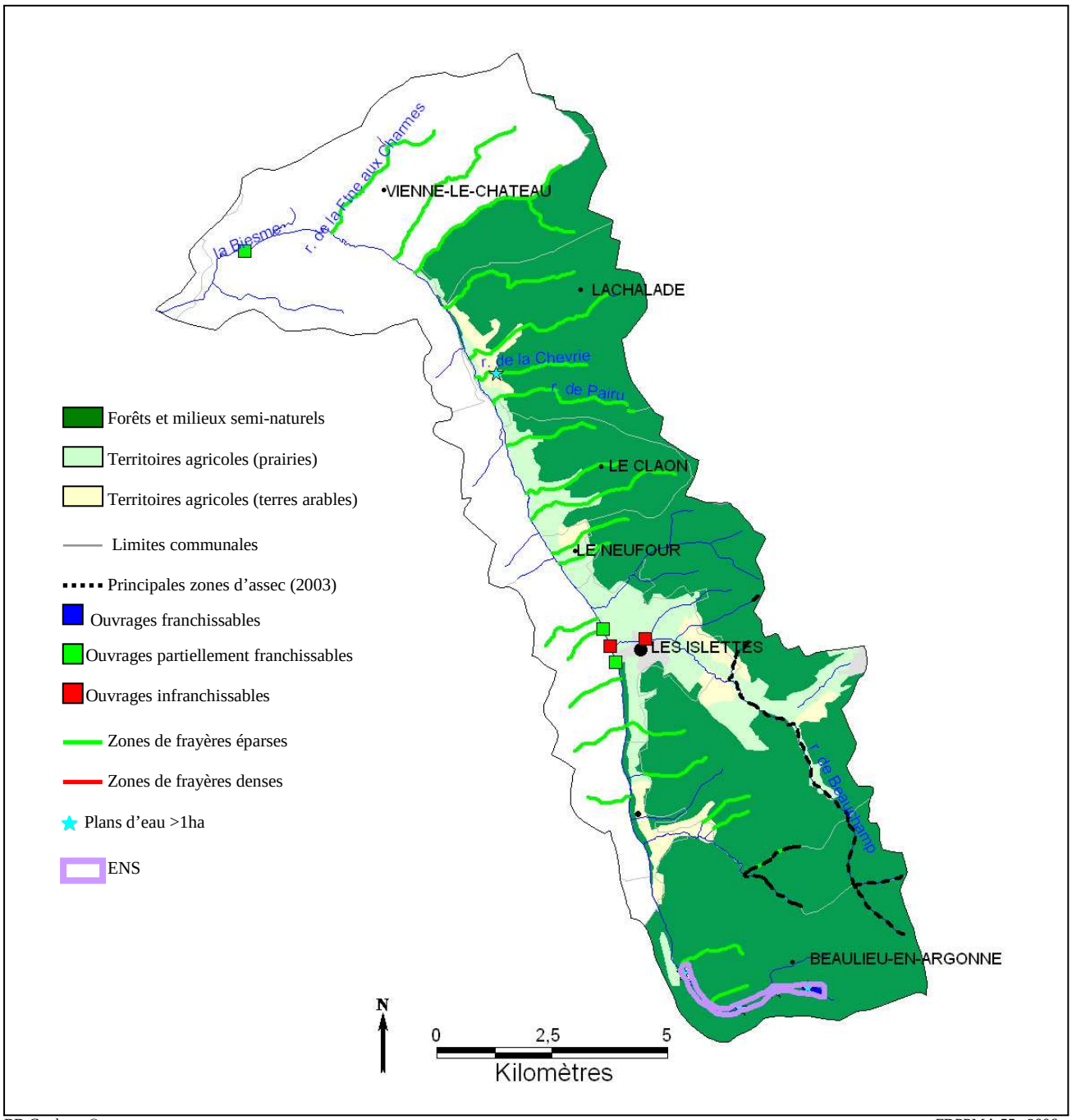

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Biesme	3,3	28	3,3	9,2
r. de Beauchamp	9,2	10,7	3	3,2
Affluents	24	63,8	1	6,4
Affluents sans nom	30,8	29,1	0,8	2,3
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**21**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de la Biesme sur le contexte « Biesme » :

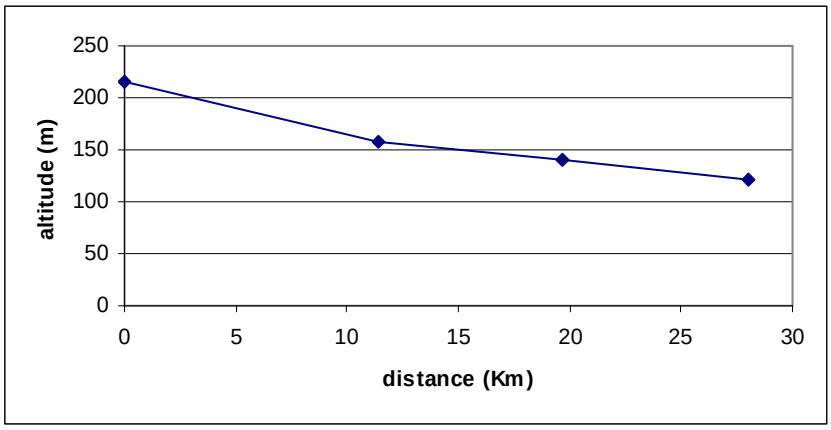

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
La Biesme au Claon	71,2	0,909	0,060	0,037	/

QUALITE DE L'EAU

Il n'existe aucune station de mesure de la qualité de l'eau sur le contexte. L'agriculture étant relativement limitée sur le secteur du fait de l'occupation des sols par la forêt, les apports en matières azotées et phosphatées sont limitées et dus plutôt aux rejets d'élevage et domestiques (aucun dispositif d'épuration collectif sur le contexte).

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Ensemble du contexte	2	1	1
Rejets industriels	Alcalinisation Toxicité	Asphyxie, mortalité Asphyxie, mortalité des œufs	Les Islettes	3	0	3
Rejets d'élevage	Transport de fines Diminution de la transparence Acidification Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Ensemble du contexte	1	3	2
Etangs (rejets)	Réchauffement de l'eau Eutrophisation Elévation ligne d'eau, ralentissement du courant Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Introduction d'espèces, modifications du peuplement Obstacle à la circulation des juvéniles Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Beaulieu Futeau	3	3	1
Etangs (digue)	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Beaulieu Futeau	0	1	0
Ouvrages/ barrages	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Les Islettes	0	1	0
Absence d'entretien de la forêt	Elévation ligne d'eau, ralentissement du courant Obstacle à la montaison	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/ suppression de zones de reprod. Obstacle à la circulation des géniteurs	Ensemble du contexte	0	1	1
			Bilan des fonctionnalités	3	3	3
			Bilan sur CR et CA	**3**		**3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**42,5**		**35**

Sources : ROM, CSP 2002. (E= éclosion, R= reproduction, C= croissance)

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	7500	8184	**7500**	**4706**	37	Perturbé -	1500

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : Réhabilitation du contexte

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage partenaires
Limitation de l'impact des étangs	Vannes de fond Grilles Dispositifs de vidange adaptés Mise en dérivation	Etang de Favart Etang le Prêtre Etang des Deux Busines	3	**Propriétaires Collectivités**
Limitation de la pollution domestique	Plan d'assainissement Dispositifs d'épuration collectifs et/ou individuels	Ensemble du contexte	1787	**Particuliers Collectivités** AESN
Limitation de la pollution par les élevages	Mise aux normes des exploitations Pose de clôtures et abreuvoirs	Ensemble du contexte		**Propriétaires Chambre d'Agriculture DDAF** AAPPMA FDPPMA
Limitation de la pollution industrielle	Amélioration du traitement des effluents	Les Islettes	1	**Propriétaires**
Restauration de la libre circulation piscicole	Dispositif de franchissement Ouverture des vannes Démantèlement	Les Islettes (2) Vienne le Château	3	**Propriétaires Collectivités** AESN

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût *(€)
1	TRF	1377	6083	81	Conforme	128440

*Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE à 5 ans

BASSIN DE L'AIRE

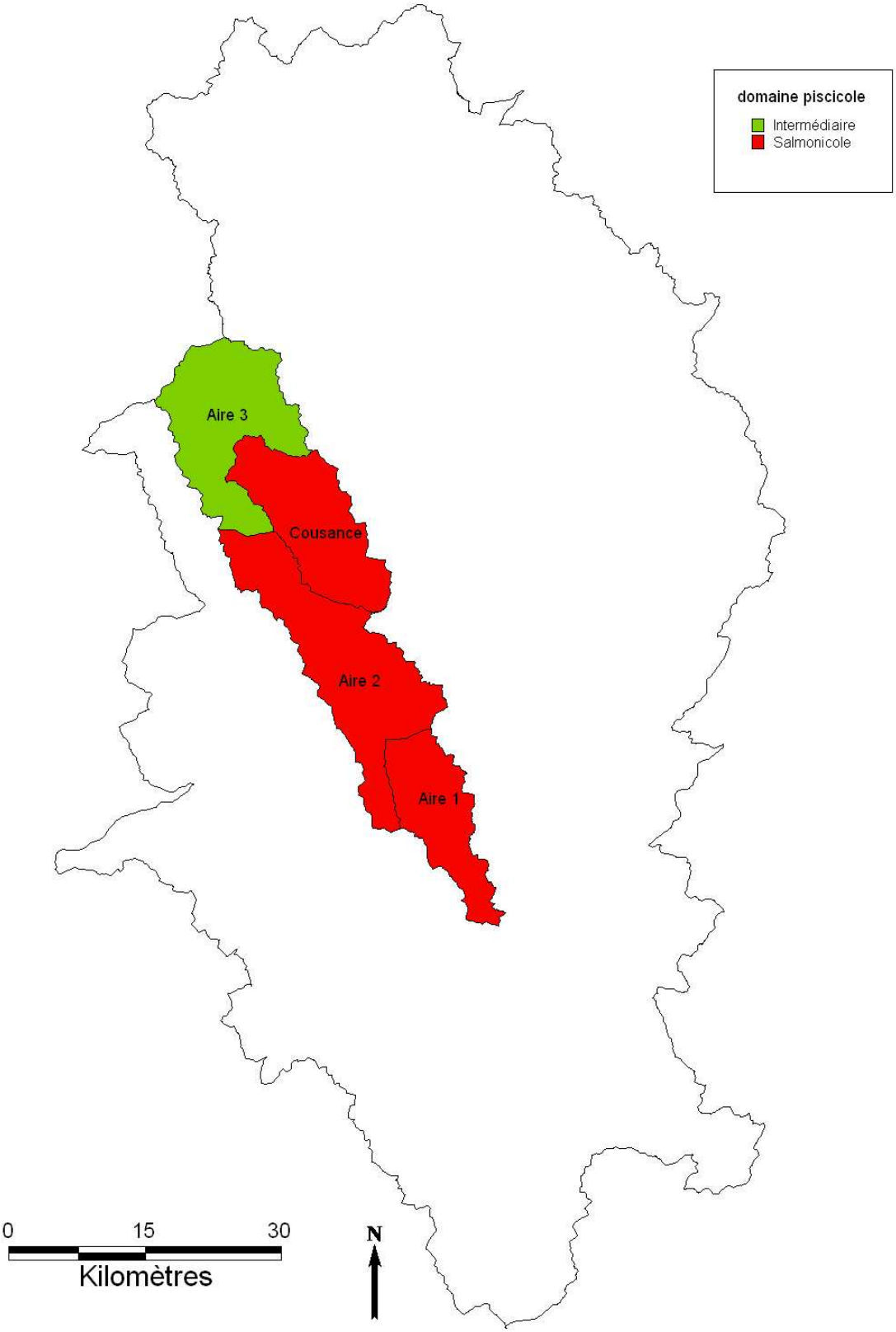

5523- SP+ L'Aire 1 — Salmonicole PERTURBE+

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Aire 1 » se situe au centre du département.

Il correspond à la zone amont du bassin versant de l'Aire.

La particularité du contexte tient à son substrat karstique qui lui confère des débits estivaux naturellement faibles, voire nuls.

La capacité d'accueil est donc limitante par nature mais ce phénomène a été amplifié par les travaux de curage et recalibrage effectués dans le cadre du remembrement dans les années 1970. La majorité du contexte est aujourd'hui en assec pendant presque six mois de l'année.

En outre, cette faiblesse des débits rend les cours d'eau particulièrement sensibles aux pollutions diffuses, d'origine urbaine et agricole, limitant ainsi la capacité de recrutement.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5523-SP+
Zone hydrographique	H110
Masse d'eau	HR195A
Limite amont	Source
Limite aval	Confluence r. de Belrain

Cours d'eau	Aire
Type de contexte	Salmonicole perturbé +
Espèce repère	Truite
Carte IGN	3114E 3214W 3215W 3115E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	Sections non pérennes à B4
	Huet	Zone à truite
Peuplement		Pas de données

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	Particuliers Collectivités
Repleupement	TRF

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Non Domanial

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Linéaire en eau toute l'année (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Aire	3	10	2,5	2,5
Ruisseau de Belrain	7,8	8	2	1,6
Ruisseau de Lavallée	6,8	0	1,7	0
Affluents	11,3	11,5	1	1,5
SURFACE EN EAU TOUTE L'ANNEE				**5,6**

CARTOGRAPHIE

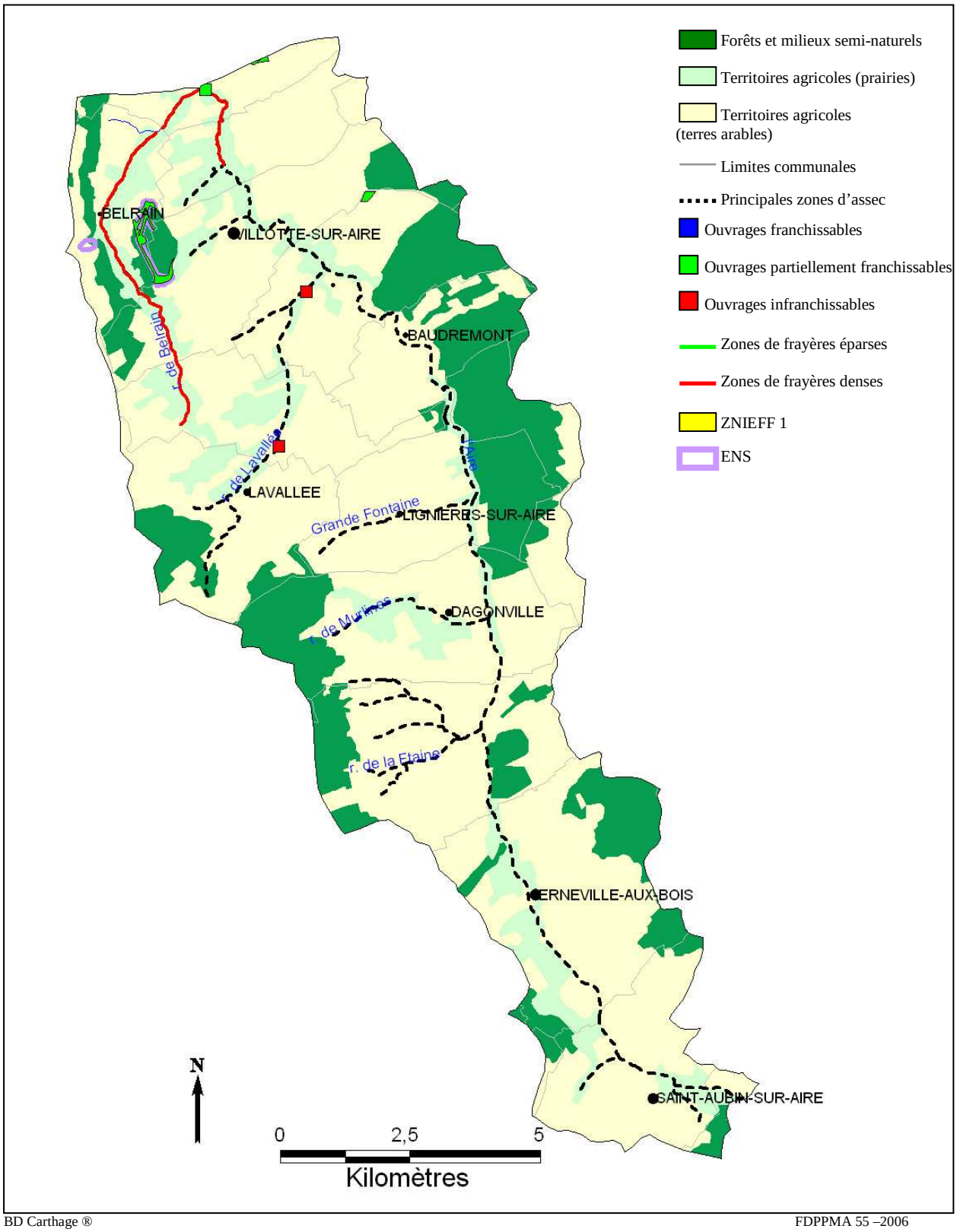

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de l'Aire sur le contexte « Aire 1 » :

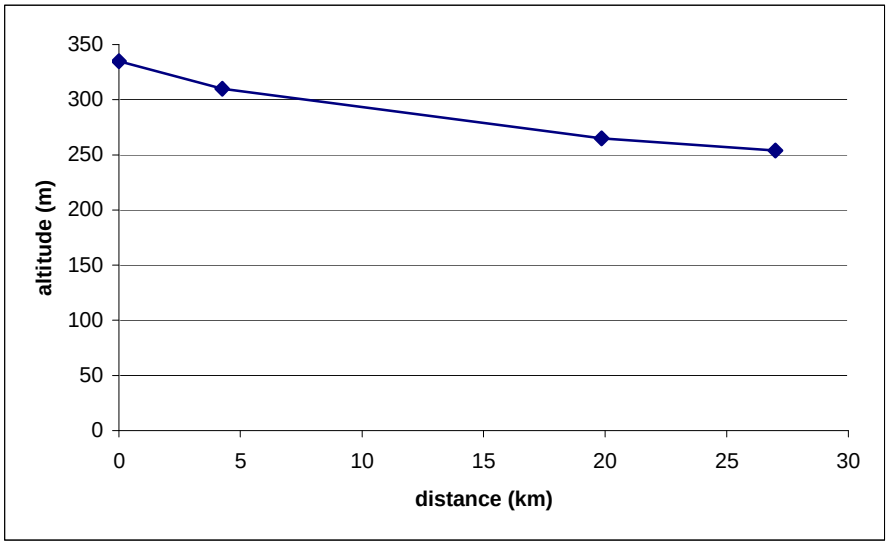

Pente moyenne : 3‰.

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

Aucune mesure

QUALITE DE L'EAU

Il n'existe aucune station de mesure de la qualité de l'eau sur le contexte, cependant, l'occupation du bassin versant par les activités agricoles, l'absence de dispositif de traitement des eaux usées et l'observation de substrat colmaté et de végétation aquatique abondante par endroits laisse supposer une certaine altération de la qualité de l'eau.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Rejets urbains	Diminution de la transparence Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1	1	1
Pollution agric. diffuse	Transport de fines Eutrophisation Colmatage du substrat Contamination par micropolluants	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs.	Tout le contexte	3	4	4
Elevage (rejets)	Transport de fines Diminution de la transparence Déficit en O2 Colmatage du substrat.	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs.	Tout le contexte	1	1	1
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Dégradation/suppression des zones de reprod. Destruction mécanique des œufs.	Tout le contexte	3	3	0
Travaux hydro.	Uniformisation du profil en travers Colmatage du substrat Réduction de la granulométrie moyenne Déstabilisation et érosion du substrat Augmentation de l'ensoleillement Réduction des caches et abris de berge.	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs.	Tout le contexte	3	4	4
			Bilan des fonctionnalités	4	4	4
			Bilan sur CR et CA	**4**		**4**
			Perte de fonctionnalité (%)	**66**		**70**

Sources : ROM, CSP, 2002 (E= éclosion, R= reproduction, C= croissance)

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	2082	3790	**2082**	**625**	70	Perturbé +	416

Remarque : Il a été considéré, pour les calculs, que la capacité d'accueil était nulle sur les zones non pérennes en eau du contexte. Par contre, nous considérons que ces mêmes zones sont en eau pendant la période de reproduction de la truite, elles sont donc prises en compte pour le calcul de la capacité de recrutement.

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

La capacité d'accueil étant naturellement limitante sur le contexte du fait de la faiblesse des débits, aucune action visant à l'améliorer ne sera efficace.

L'amélioration de la capacité de recrutement est toutefois envisageable car le contexte, situé en tête de bassin pourrait fournir des truites aux zones avales.

D'autre part, des actions pour améliorer la qualité de l'eau sont préconisées car favorables également aux zones avales.

MAC 1

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître d'ouvrage/ partenaires
Restauration/ création de zones de frayères	Nettoyage de frayères existantes (décolmatge) Création de frayères (apport de matériaux, pose de frayères artificielles)	Aire r. de Belrain r. de Lavallée r. du Vâchy	1000m²	AAPPMA FDPPMA Collectivités CSP
Limitation de la pollution agricole	Mise en place de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, plantation de haies) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Installation de clôtures et d'abreuvoirs Mise aux normes des exploitations Restauration des berges érodées Sensibilisation, communication	Tout le contexte	20Km de berges	AAPPMA FDPPMA Collectivités Propriétaires DDAF Chambre d'Agriculture
Limitation de la pollution domestique	Dispositifs d'épuration collectifs et/ou individuels Plan d'assainissement	Baudrémont, Dagonville Erneville, Gimécourt St Aubin, Cousances Vilotte	831 EH	Collectivités

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)
1	TRF	468	1093	52	perturbé	59480 €*

*Hors coût d'assainissement et de mise aux normes

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

5524-SP L'Aire 2 — Salmonicole PERTURBE

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Aire 2 » se situe au centre du département de la Meuse. Sur ce secteur, le cours d'eau draine un peu plus d'une vingtaine d'affluents offrant de bonnes potentialités pour la reproduction de la truite.

Cependant, la forte emprise de l'agriculture sur le territoire entraîne une pollution diffuse non négligeable à laquelle s'ajoute les effets des divers travaux réalisés sur les petits cours d'eau, ce qui amoindrit les capacités de recrutement. Actuellement, de nombreux affluents s'apparentent à des fossés agricoles.

L'Aire est parsemée de nombreux ouvrages sur le contexte dont trois sont infranchissables et empêchent donc la remontée des géniteurs vers les sites de frayère.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5524-SP
Zone hydrographique	H111 et H112
Masse d'eau	HR195A, HR195B, HR195C
Limite amont	Confluence r. de Belrain
Limite aval	Confluence r. du Rupt

Cours d'eau	Aire
Type de contexte	Salmonicole Perturbé
Espèce repère	Truite
Carte IGN	3113W 3113E 3114E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4, B5, B6
	Huet	Zone à truite, zone à ombre
Espèces présentes	**2004**	CHA CHE EPT GAR LPP LOF TRF VAI

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : Pierrefitte, Fleury, Auzéville, Autrécourt. Particuliers Collectivités
Repleupement	TRF

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Non Domanial

CARTOGRAPHIE

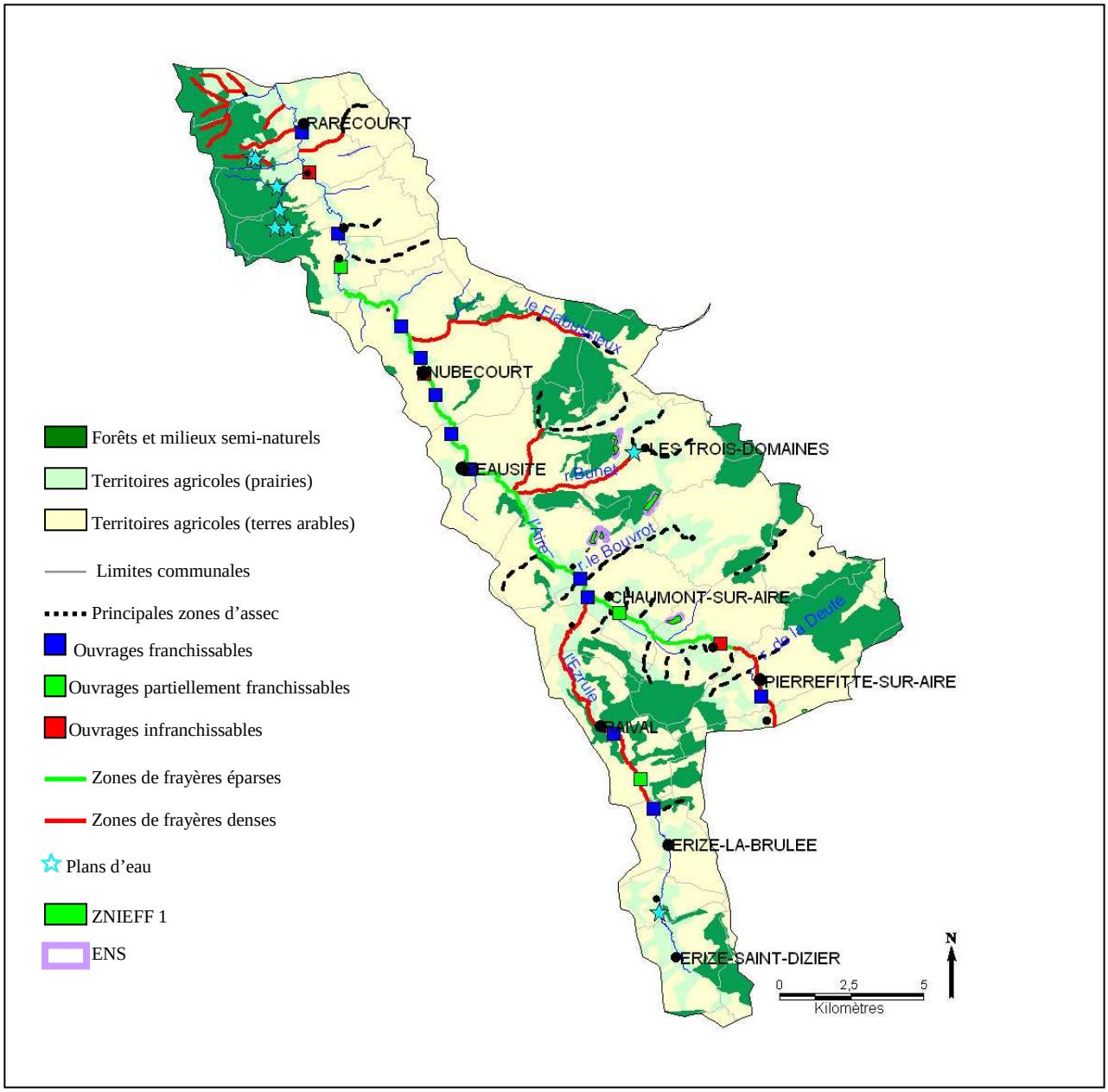

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)	Surface en eau toute l'année(ha)
L'Aire	1,5	39	8	31,2	31,2
Affluents	11	73,6	1,65	12	11
Petits affluents	17,7	26,8	0,8	2	2
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**45,2**	**44,2**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de l'Aire sur le contexte « Aire 2 » :

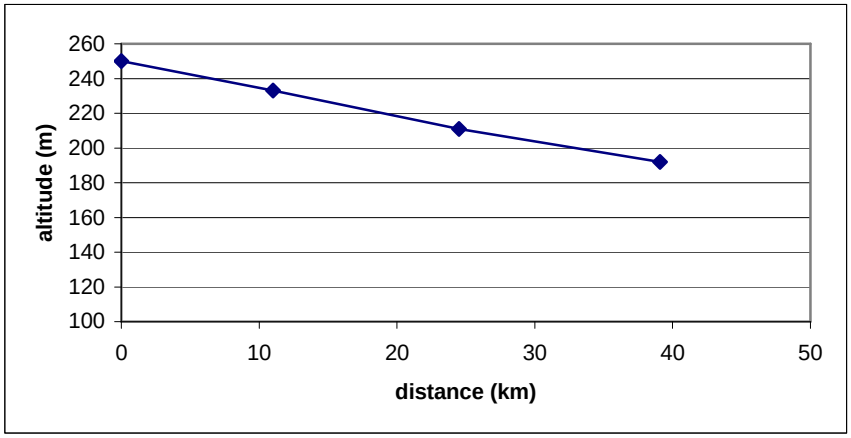

Pente naturelle moyenne du tronçon : 1,5‰.

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
L'Aire à Beausite	282	3.870	0.390	0.240	/

QUALITE DE L'EAU

La qualité de l'Aire est passable en 2003 : les matières azotées et les nitrates sont les paramètres déclassants. Cette situation s'explique par l'importance des activités agricoles sur le contexte et l'absence de traitement des eaux usées.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des oeufs	Tout le contexte	1	1	1
Poll. Agric. diffuse	Transport de fines Diminution de la transparence Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit Contamination par micropolluants	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des oeufs	Tout le contexte	2	2	2
Drainage z. humides	Accentuation des étiages Accentuation de la violence des crues	Dégradation/suppression des zones de reprod.	Tout le contexte	2	3	0
Trvx hydro.	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues Uniformisation du profil en travers Colmatage du substrat Déstabilisation et érosion du substrat Réduction des caches et abris de berges Réduction/altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Modification du peuplement Diminution de la nourriture exogène Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs Destruction mécanique des oeufs	Tous les affluents	3	3	3
Rejets élevage	Diminution de la transparence Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des oeufs	Tout le contexte	1	1	1
Retenue, « mise en bief »	Réchauffement de l'eau Eutrophisation Elévation ligne d'eau, ralentissement du courant Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Pierrefitte Nubécourt Froidos Longchamps	1	1	1
Ouvrage/ barrage	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Nubécourt Froidos Longchamp	0	1	0
Rejets industriels	Transport de fines Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod.	Nubécourt	1	1	1
			Bilan des fonctionnalités	3	3	3
			Bilan sur CR et CA	**3**		**3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**50**		**40**

Sources : ROM, CSP, 2002 (E= éclosion, R= reproduction, C= croissance)

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	23820	18784	**18784**	**9392**	50	Perturbé	3757

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : Réhabilitation de zones de reproduction

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître d'ouvrage/ partenaires
Restauration de frayères	Nettoyage de petits affluents Grattage de frayères Apport de graviers	Aire, r. du Rupt r. de Morepré r. de Salvange r. le Flabussieux r. des deux nœuds r. de Bunet	4000m²	AAPPMA **FDPPMA** **Collectivités** CSP
Diversification du lit	Aménagements rustiques permettant la diversification des écoulements, des habitats, la formation de caches et abris (micro-seuils, épis, déflecteurs, blocs…) Entretien de la ripisylve	Affluents	9000m²	AAPPMA **FDPPMA** **Collectivités** AESN
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure du cours d'eau (sens de labour, espèces cultivées…) Pose de clôtures et abreuvoirs Mise aux normes des exploitations Respect des modalités d'épandage et de stockage Sensibilisation, communication	Ezrule Bunet Flabussieux Aire	10 km	AAPPMA FDPPMA **Collectivités** **DDAF** **Chambre d'Agriculture** **Propriétaires**
Limitation de la pollution domestique	Mise en place de dispositifs d'épuration collectifs et/ou individuels Plans d'assainissement	Tout le contexte	5000HE	**Collectivités** **Particuliers**

MAC 2 : Réhabilitation du contexte

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître d'ouvrage/ partenaires
Restauration de la libre circulation piscicole	Dispositifs de franchissement Effacement d'ouvrage (ouverture vannes)	Froidos Nubécourt Longchamps/Aire	3	**Propriétaires**
Amélioration de la qualité de l'eau	Assainissement des communes (collectif ou individuel) Mise aux normes des exploitations agricoles Zones tampons en bordure des cours d'eau (ripisylve, bandes enherbées…) Pose de clôtures et d'abreuvoirs	Tout le contexte		AAPPMA FDPPMA **Collectivités** **DDAF** **Chambre d'Agriculture** **Propriétaires**

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût *(€)
1	TRF	3832	13224	70	Perturbé -	38832
2	TRF	3192	12584	67	Perturbé -	169700

*Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

PROPOSITION DE GESTION
PATRIMONIALE DIFFEREE

5525-IP- L'Aire 3 Intermédiaire PERTURBE-

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Aire 3 » se situe à l'Ouest du département de la Meuse, limitrophe au département de la Marne.

La limite amont du contexte (Auzéville) correspond au changement théorique de catégorie piscicole (la limite officielle se situe à la confluence de la Cousances, à Aubréville) : l'Aire s'élargie progressivement et passe en deuxième catégorie piscicole. Tous les affluents, par contre, restent en première catégorie. L'espèce repère choisie est donc l'association « truite-brochet ».

Le cours d'eau possède de bonnes potentialités : la qualité physico-chimique (sauf matière azotées et nitrates) et physique sont globalement bonnes (nombreux méandres, ripisylve importante…), cependant, ce tronçon est caractérisé par une forte densité d'ouvrages : le cours d'eau est presque réduit à une succession de biefs.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5525-IP-
Zone hydrographique	H115
Masse d'eau	HR195C, HR197
Limite amont	Confluence r. de Rupt
Limite aval	Confluence r. la Buante

Cours d'eau	Aire
Type de contexte	Intermédiaire perturbé-
Espèce repère	Truite + brochet
Carte IGN	3012E 3112W

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B6
	Huet	Zone à ombre
Espèces présentes	**2004**	ANG BAF BRO CHA CHE GAR GOU LPP LOF PER SPI TAN TRF VAI VAN

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère et 2ème
Gestionnaire	AAPPMA : Auzéville, Neuvilly, Varennes ; Particuliers ; Com de com.
Repleupement	TRF- BRO

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Non Domanial

CARTOGRAPHIE

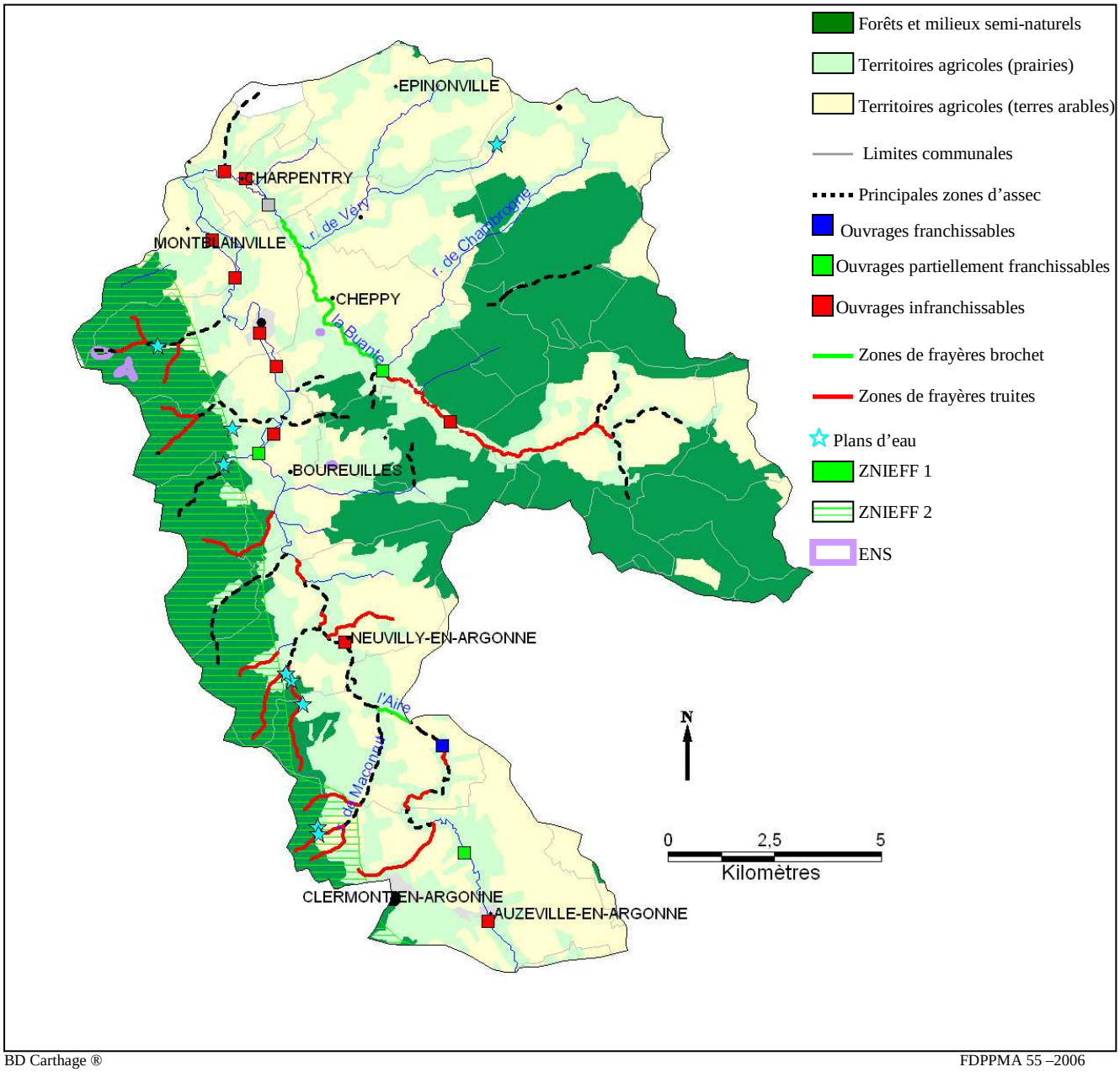

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)	Surface en eau toute l'année (ha)
Aire	1,6	31,4	13,6	42,7	42,7
Buante	5,2	18	4	7,2	7,2
Affluents	13,1	57,6	1,13	6,5	5,3
Petits affluents	22,2	23,9	0,8	1,9	1,9
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				58,3	57

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de l'Aire sur le contexte « Aire 3 » :

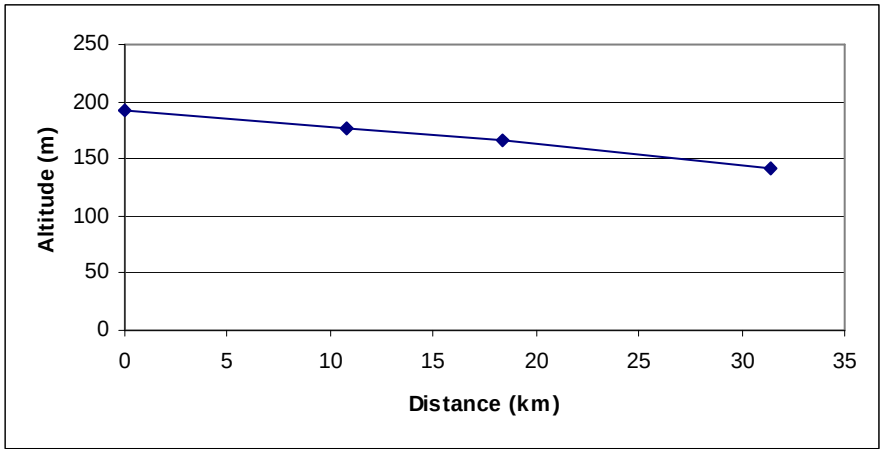

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
L'Aire à Varennes en Argonne	627	9.210	0.890	0.550	/

			Débits de crues (QJ ($m^3.s^{-1}$))		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
L'Aire à Varennes en Argonne	627	9.210	70,00	93,00	/

QUALITE DE L'EAU

La qualité des eaux de l'Aire et de la Buante est bonne à excellente pour les paramètres « matières phosphorées », « particules en suspension » et « matières organiques et oxydables ». Cependant, elle est déclassée en passable par les teneurs en « matières azotées » et « nitrates », résultats des activités agricoles et de la pollution domestique sur le contexte.

La qualité biologique (IBGN) est excellente en 2002, ce qui indique de bonnes potentialités pour le développement des organismes aquatiques.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1/1	1/1	1/1
Poll. Agric. diffuse	Transport de fines Diminution de la transparence Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit Contamination par micropolluants	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1/1	1/1	1/1
Rejets élevage	Transport de fines Diminution de la transparence Acidification Déficit en O2 Eutrophisatino Colmatage du substrat	Asphyxie, mortalité Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	2/2	2/2	2/2
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/suppression des zones de reprod. Destruction mécanique des oeufs	Tout le contexte	1/2	1/2	1/1
Trvx hydro.	Uniformisation du profil en travers Colmatage du substrat Déstabilisation et érosion du substrat Réduction des abris et des caches de berge Déconnexion des annexes Déconnexion des zones inondables	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Véry, Cheppy, Buante	1/1	2/2	1/1
Ouvrage-barrage	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Auzéville, Varennes, Neuvilly, Montblainville	0/0	1/1	0/0
« Mise en bief »	Réchauffement de l'eau Eutrophisation Elévation ligne d'eau/ ralentissement du courant Colmatgae du substrat	Obstacle à la circulation des juvéniles Dégradation/suppression des zones de reprod.	Auzéville Varennes, Neuvilly, Montblainville	0/0	1/1	1/1
Retenue, étang sur cours	Réchauffement de l'eau Eutrophisation Elévation ligne d'eau/ ralentissement du courant Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Introduction d'espèces/ modification du peuplement Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Neuvilly	1/0	1/0	1/1
			Bilan des fonctionnalités	2/3	3/3	3/3
			Bilan sur CR et CA	**3/3**		**3/3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**31/33**		**30**

Sources : ROM, CSP 2002. (E= éclosion, R= reproduction, C= croissance)
En rouge : évaluation pour la truite ; en noir pour le brochet.

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	11742	10240	**10240**	**7066**	31	Perturbé -	2048

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
BRO	1049	1399	**1049**	**734**	30	Perturbé -	210

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

- En faveur des deux espèces :

Un premier MAC commun aux deux espèces repères vise à rétablir, en partie, la circulation piscicole afin que les géniteurs (truites et brochets) puissent accéder aux zones de frayères. Il est important aussi de limiter la pollution diffuse, responsable du colmatage des frayères et de l'eutrophisation.

MAC 1 :

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Unité	Maître ouvrage envisageable
Restauration de la libre circulation piscicole	Remise en fonctionnement des passes à poissons existantes Equipement des ouvrages en dispositif de franchissement Démantèlement d'ouvrages désaffectés	Baulny (2) Neuvilly-en-Argonne Boureuilles	4	**Propriétaires** **Collectivités**
Limitation de la pollution agricole	Mise en place de zones tampons (ripisylve, bande enherbée, haies) Pose de clôtures et abreuvoirs Mise aux normes des exploitations agricoles	Aire Buante (Amont) r. de Véry Affluents	15 Km	**Propriétaires** **DDAF** **Chambre d'Agriculture** Collectivités
Limitation de la pollution domestique	Mise en place de dispositifs d'assainissement collectif et/ou individuel Plans d'assainissement Amélioration du taux de l'efficacité des dispositifs existants.	Ensemble du contexte	1800 EH	**Collectivités** **Particuliers** AESN

- En faveur de la truite :

MAC 1 : restauration des frayères et des habitats sur les affluents

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	**Maître ouvrage** Partenaires
Restauration de zones de reproduction	Nettoyage de frayères Nettoyage sélectif des petits affluents Apport de matériaux à granulométrie adaptée	r. de Russe r. d'Abancourt r. de Branière r.d'Osson Aire	3000 m²	**AAPPMA** **FDPPMA** **Collectivités** CSP
Diversification des habitats	Aménagements rustiques permettant la diversification des écoulements (micro-seuils, épis, déflecteurs, blocs…)	Affluents	5000m²	**AAPPMA** **Collectivités** **Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** DDAF

- <u>En faveur du brochet</u> :

MAC 3 : restauration de frayères

Un seul MAC est proposé : il s'agit de restaurer des zones de reproduction du brochet, soit en reconnectant d'anciennes annexes hydrauliques, soit en recréant des frayères (terrassement et dispositif de retenue de l'eau) dans les prairies inondables pour remplacer celles qui, aujourd'hui, n'existent plus ou ne sont plus fonctionnelles.

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	**Maître ouvrage** Partenaires
Restauration de frayères	Remise en communication d'annexes hydrauliques	Varennes	3	**Collectivités** **AAPPMA** **FDPPMA** AESN DIREN Propriétaires
	Restauration de prairies inondables	Prairie inondable à l'amont du déversoir de Montblainville	2000m²	Propriétaires **AAPPMA** **FDPPMA** **Collectivités** AESN DIREN
		Prairie inondable au Sud de Boureuilles (Pré des Moines)	2000m²	Propriétaires **AAPPMA** **FDPPMA** **Collectivités** AESN DIREN

Remarque : limite du changement de catégorie piscicole :

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût* (€)
1	TRF+BRO	819 TRF 84 BRO	7885 TRF 818 BRO	TRF : 77 BRO : 78	Perturbé-	239000
2	TRF	480	7546	74	Perturbé -	5180
3	BRO	200	934	89	conforme	17800
1+2	TRF	1300	8366	82	conforme	244180
1+3	BRO	284	1018	97	conforme	256800

* Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

La mise en place du seul MAC 1 nous permet d'atteindre pratiquement la conformité, néanmoins, il est important de restaurer quand même quelques zones de frayères pour la truite et pour le brochet. Dans tous les cas, l'association du MAC 1 avec un deuxième MAC permet d'atteindre la conformité pour une espèce.

PROPOSITION DE GESTION
PATRIMONIALE DIFFEREE à 5 ans

5526-SP Cousances — Salmonicole PERTURBE

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Cousances » correspond à un affluent rive droite de l'Aire : la Cousances, et son affluent principal la Vadelaincourt.

Ces deux cours d'eau, relativement préservés des aménagements lourds, présentent encore un faciès diversifié : sinuosité, diversité des écoulements, des habitats, ripisylve bien développée… Ces caractéristiques confèrent aux cours d'eau une bonne capacité d'accueil pour la truite fario (avec une certaine limite en amont du fait de débits estivaux faibles) et présentent des zones favorables à la fraie sur tout leur cours, de manière éparse.

Les différents affluents du contexte, aux dimensions plus modestes, donnent au contexte une bonne capacité de reproduction, les truites pouvant y trouver des zones de frayères et de grossissement.

La fréquentation des zones de frai est cependant fortement réduite par les nombreux obstacles à la circulation piscicole présents sur le contexte et la qualité des frayères peut s'avérer amoindrie par l'impact des travaux hydrauliques et les diverses pollutions.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5526-SP
Zone hydrographique	H113
Masse d'eau	HR196
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Aire

Cours d'eau	Cousances, Vadelaincourt
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3113E 3113O 3112O

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B3 à B6
	Huet	Zone à truite
Espèces présentes	**2003**	CHA, TRF, VAI, LPP, LOF, EPI, CHE, GAR, GOU, BAF, SPI, VAN

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : Dombasle, Parois, Neuvilly, Fleury Collectivités Particuliers
Repleupement	TRF, TAC

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé

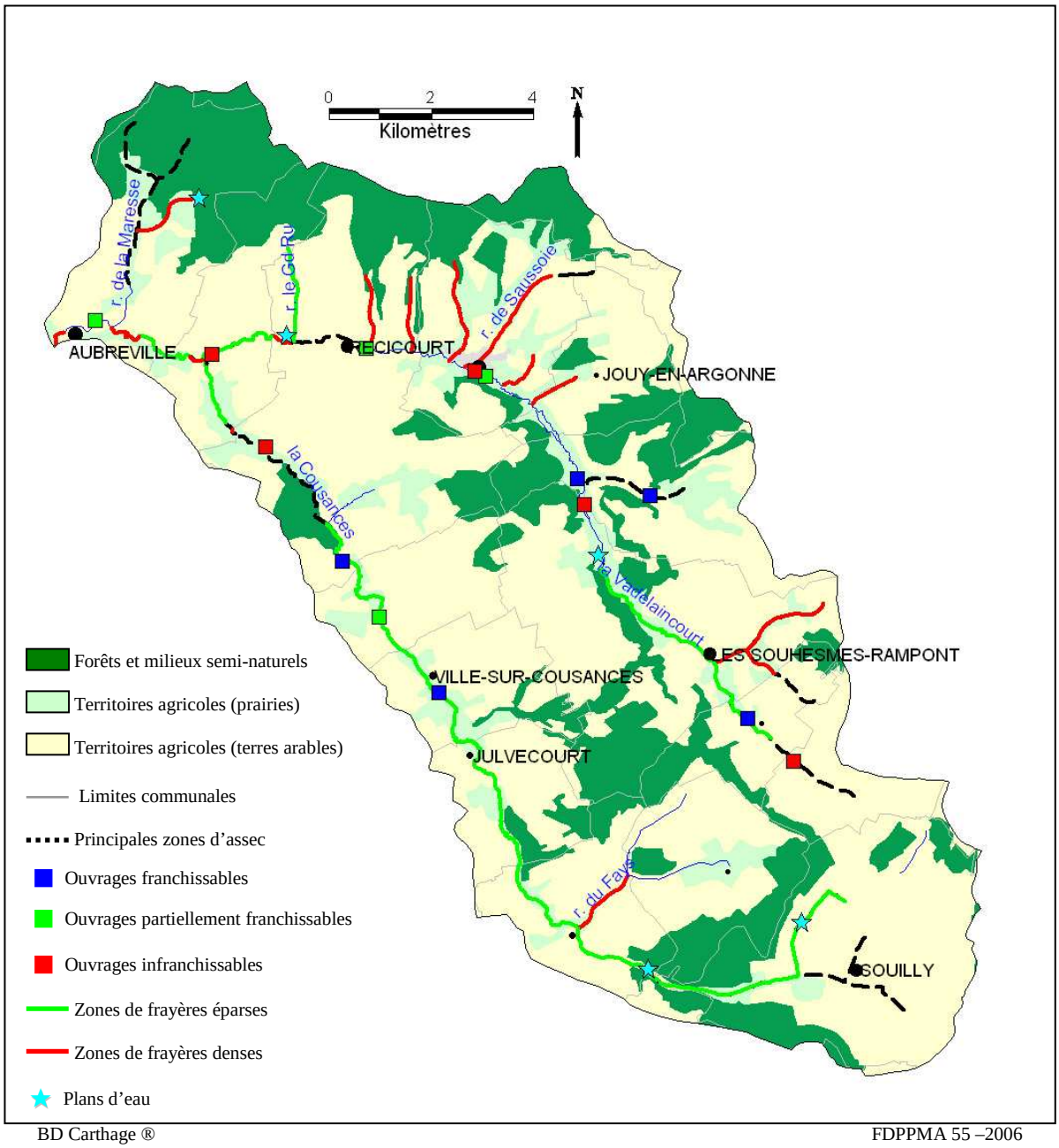

BD Carthage ® FDPPMA 55 –2006

© IGN -2004

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)	Surface en eau toute l'année(ha)
Cousances	3,6	28,8	5,3	15	10
Vadelaincourt	3,8	20,1	3,3	6,6	5,2
Affluents	17,2	33	1	3,3	2,5
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**25**	**17,7**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de la Cousances sur le contexte « Cousances » :

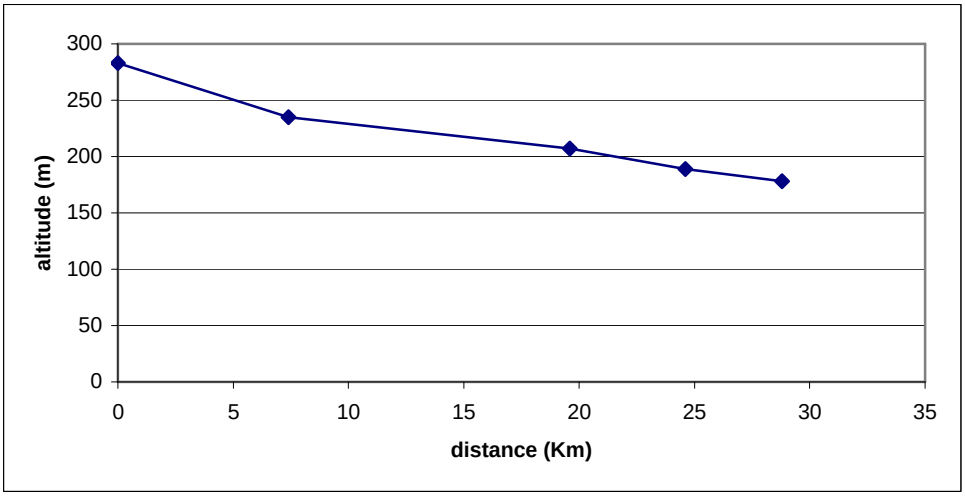

Pente naturelle moyenne du tronçon : 3,6 ‰.

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
La Cousances à Aubréville	168	2,5	0,240	0,140	/

QUALITE DE L'EAU

?

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydro	Accentuation de l'étiage Uniformisation du profil en travers Colmatage du substrat Déstabilisation, érosion du substrat Augmentation de l'ensoleillement Réduction du linéaire de berge Réduction, altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la nourriture exogène Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	3	3	3
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1	1	1
Agriculture	Transport de fines Diminution de la transparence Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1	1	1
Elevage (rejets)	Transport de fines Diminution de la transparence Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1	1	1
Ouvrage/ barrages	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Récicourt Clermont Nixeville Lemmes Dombsale	0	3	0
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Dégradation/suppression de zones de reprod. Destruction mécanique des œufs Diminution de la capacité d'accueil	Tout le contexte	1	1	1
Autoroute (déplace-ment lit)	Uniformisation du profil en travers Réduction de la sinuosité, de la longueur	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Jubécourt	0	1	1
Autoroute (apports diffus)	Transport de fines Salinité excessive Toxicité Excès d'hydrocarbures Colmatage du susbtrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Jubécourt	1	1	1
			Bilan des fonctionnalités	3	3	3
			Bilan sur CR et CA	**3**		**3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**45**		**40**

Sources : ROM, CSP, 2002

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	9600	7328	**7328**	**4030**	45	Perturbé	1466

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : Réhabilitation du contexte

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître d'ouvrage/ partenaires
Diversification de l'habitat	Aménagements rustiques en lit mineur (seuils, déflecteurs, épis…) Restauration et entretien de la ripisylve Tri des embâcles	Tout le contexte	/	AAPPMA **FDPPMA** **Collectivités** AESN
Limitation des rejets urbains	Plans d'assainissement Dispositifs d'assainissement collectif et/ou individuels	Tout le contexte	2730 EH	**Collectivités** **Particuliers**
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Sensibilisation, communication	Cousances (amont) Affluents	8,6 Km	**Collectivités** **DDAF** **Chambre d'Agriculture** **Propriétaires**
Limitation des rejets d'élevage	Mise aux normes des exploitations	Tout le contexte	/	**Collectivités** **DDAF** **Chambre d'Agriculture** **Propriétaires**
Restauration de la libre circulation	Dispositif de franchissement Ouverture des vannes Démantèlement (au cas par cas)	Récicourt Clermont-en-Argonnne Dombasle-en-Argonne	3	**Propriétaires** AESN
Restauration de zones de reproduction	Nettoyage de frayères existantes Apport de matériaux à granulométrie adaptée	Affluents	35 unités	AAPPMA **FDPPMA** **Collectivités** CSP

MAC 2 : Amélioration de la qualité de l'eau

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître d'ouvrage/ partenaires
Limitation des rejets urbains	Plans d'assainissement Dispositifs d'assainissement collectif et/ou individuels	Tout le contexte	2730 EH	**Collectivités** **Particuliers**
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Sensibilisation, communication	Cousances (amont) Affluents	8,6 Km	**Collectivités** **DDAF** **Chambre d'Agriculture** **Propriétaires**
Limitation des rejets d'élevage	Mise aux normes des exploitations	Tout le contexte	/	**Collectivités** **DDAF** **Chambre d'Agriculture** **Propriétaires**

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût *(€)
1	TRF	1466	5496	75	Perturbé -	154300
2	TRF	661	4691	64	Perturbé -	38332

*Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

PROPOSITION DE GESTION
PATRIMONIALE DIFFEREE

BASSIN DE LA MOSELLE

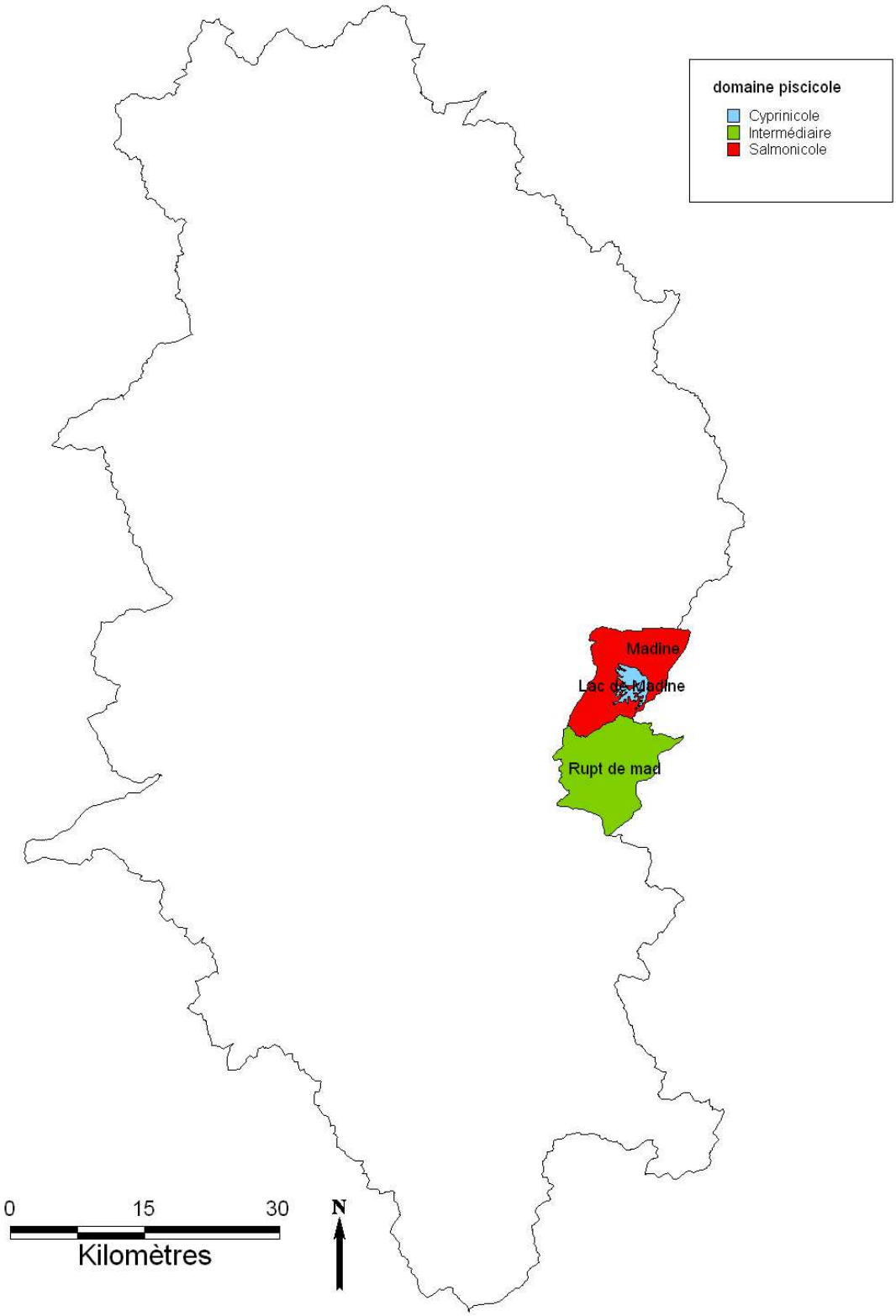

5527-IP+ Le Rupt de Mad Intermédiaire PERTURBE +

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le Rupt de Mad est un affluent rive gauche de la Moselle. Ses sources se situent sur le flanc est des côtes de Meuse puis le cours d'eau traverse la plaine de la Woëvre, avant de quitter le département.

De part sa position en tête de bassin et ses potentialités naturelles anciennes qui permettaient d'accueillir la truite, le contexte a été classé en intermédiaire, cependant, aujourd'hui le réseau hydrographique n'est plus en mesure d'héberger la truite : l'ensemble des cours d'eau a été totalement rectifié ; l'absence systématique de ripisylve, l'eutrophisation du lit et l'homogénéité des écoulements sur les affluents empêchent toute reproduction de la truite sur le contexte.

Le cours du Rupt de Mad commence quant à lui à retrouver ses potentialités grâce notamment aux actions du contrat de rivière qui visent l'amélioration de la qualité de l'eau (opération ferti-mieux, assainissement urbain) et la restauration du milieu physique (ripisylve notamment).

La poursuite de ces efforts est une nécessité, en particulier sur la partie meusienne du bassin versant qui est moins avancée qu'en Meurthe et Moselle, et il semble qu'un travail de grande envergure sur les affluents serait à mettre en œuvre afin de leur restituer une potentialité piscicole.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5527-IP+
Zone hydrographique	A730
Masse d'eau	RBA73
Limite amont	Sources
Limite aval	Confluence r. Ranaux

Cours d'eau	Rupt de Mad
Type de contexte	Intermédiaire perturbé +
Espèce repère	Truite + Brochet
Carte IGN	3214E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B6
	Huet	Zone à ombre
	AERM	r. à eaux calmes et tempérées en région calcaire
Espèces présentes	**2005**	ABH BRO CHE GAR LOR PER ROT TAN VAN

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	2ème
Gestionnaire	Collectivités Particuliers
Repleupement	/

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF 55
Police de la pêche	DDAF 55
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

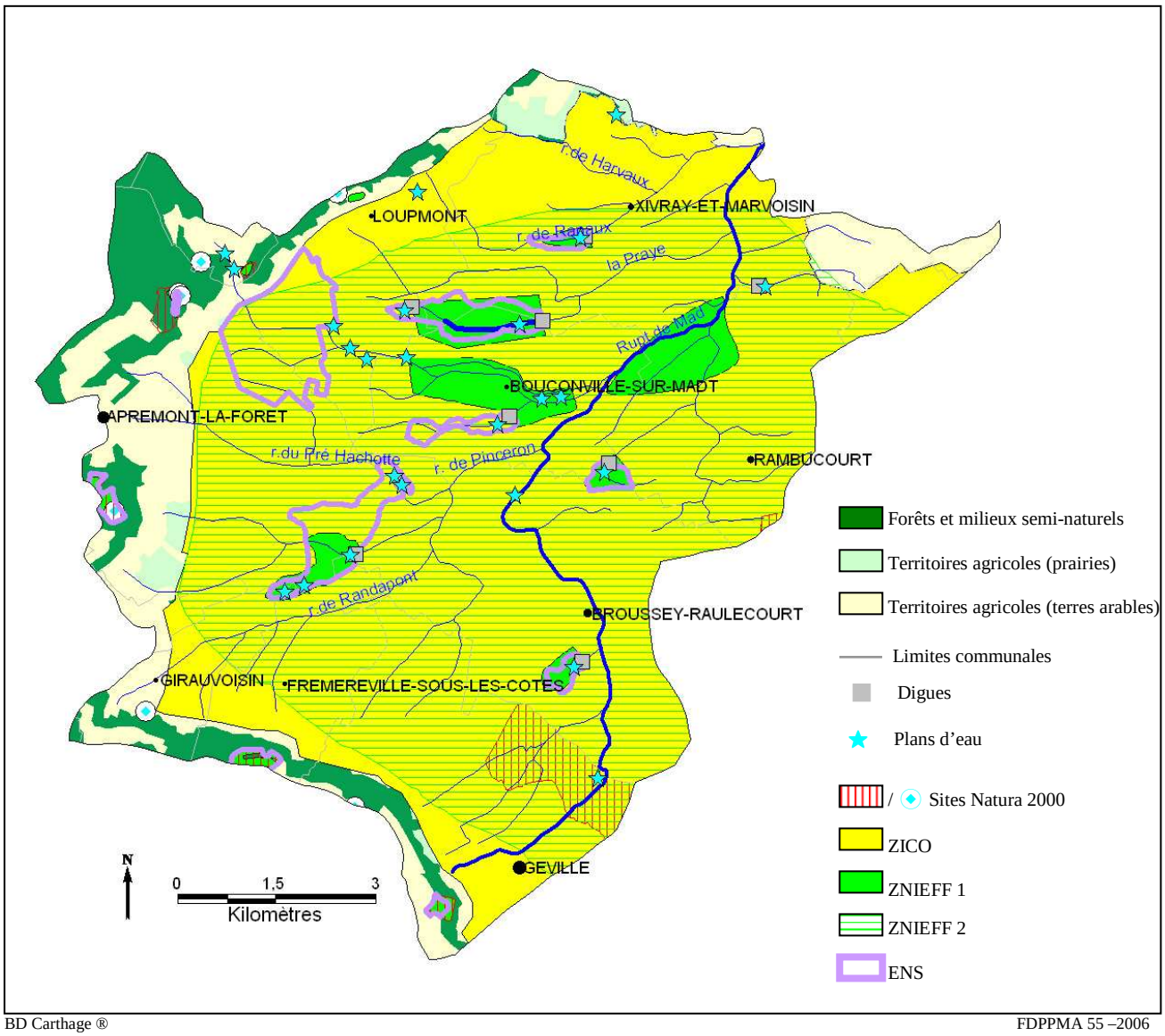

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Rupt de Mad	3	15,7	5,25	8,2
Affluents	5	60,5	1,4	8,5
Affluents sans nom	9,5	43	1	4,3
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				21

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long du Rupt de Mad sur le contexte « Rupt de Mad » :

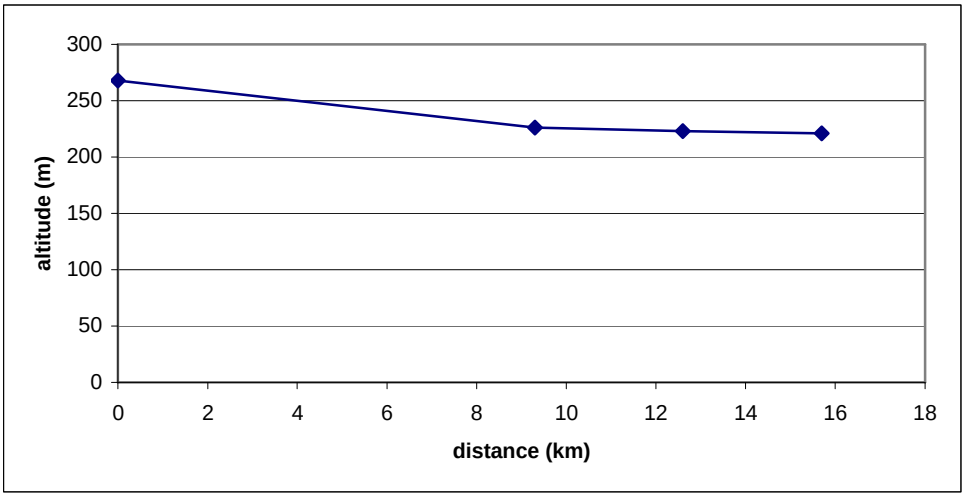

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
Le Rupt de Mad à Bouconville	53,1	0,525	0,003	0,002	/
Le Rupt de Mad à la confluence du r. de Ranaux	103,4	0,990	0,014	0,010	/

QUALITE DE L'EAU

La station de mesure retenue se trouve à environ 4,5 Km en aval du contexte, elle reflète donc la qualité de l'eau de l'ensemble du contexte.

La qualité du Rupt de Mad à Essey-Maizerais est mauvaise, à cause des teneurs en nitrates et des matières organiques et oxydables.

Ces perturbations sont principalement dues aux activités agricoles (dominance de l'élevage sur le contexte) et sont amplifiées par le fort ruissellement sur le substrat argileux du contexte.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique	Tout le contexte	0/0	0/0	1/1
Agriculture	Transport de fines Diminution de la transparence Eutrophisation Colmatage du substrat Contamination par micropolluants	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	3/2	3/2	3/1
Elevage (rejets)	Transport de fines Diminution de la transparence Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	0/2	1/1	1/0
Pisciculture (vidange)	Transport de fines Diminution de la transparence Eutrophisation Colmatage du substrat	Introduction d'espèces, modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	La Petite Woëvre	0/0	1/0	2/0
Pisciculture (digues)	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Petite Woëvre	0/0	4/1	0/0
Travaux hydro	Uniformisation du profil en travers Enfoncement du lit Uniformisation du profil en long Réduction de la sinuosité, de la longueur Réduction de la granulométrie moyenne Déstabilisation, érosion du substrat Augmentation de l'ensoleillement Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge Réduction, altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la nourriture exogène Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	0/0	5/4	4/3
			Bilan des fonctionnalités	3/2	4/4	4/3
			Bilan sur CR et CA	**3/3**		**4/3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**52,5/45**		**65/ 35**

Sources : ROM, CSP 2002.
En rouge : évaluation pour la truite ; en noir pour le brochet.

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	7935	4416	**4416**	**1325**	70	Perturbé +	883

Espèce repère	Capacité d'accueil	Potentiel de recrutement	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
BRO	189	200	**189**	**80**	58	Perturbé	38

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

- En faveur de la truite :

MAC 1 : Réhabilitation des affluents

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Unité	Maître ouvrage envisageable
Végétalisation des berges	Plantations d'essences adaptées pour recréer la ripisylve Gestion et entretien de la nouvelle ripisylve	r. de Ranaux r. de Harvaux r. la Praye r. Randanpont r. Neuf Moulin	15 km (min)	**Collectivités** Chambre d'Agriculture **AAPPMA** FDPPMA AERM
Diversification des habitats et écoulements	Aménagements rustiques dans le lit mineur (épis, seuils, déflecteurs, blocs…)	r. de Ranaux r. de Harvaux r. la Praye r. Randanpont r. Neuf Moulin	21000 m²	**Collectivités** **AAPPMA** FDPPMA AERM
Limitation de l'impact des plans d'eau	Dispositifs de vidange adaptés (vannes de fond, décanteur, grille…) Mise en dérivation	Etang de la Grande Croix Etang Bouquenelle Etang Neuf Moulin	3	**Propriétaires**
Création de frayères	Apport de matériaux adaptés (graviers)	r. de Ranaux r. de Harvaux r. la Praye r. Randanpont r. Neuf Moulin		**Collectivités** **AAPPMA** FDPPMA AERM

- En faveur du brochet :

MAC 2 : restauration de frayères à brochet

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Unité	Maître ouvrage envisageable
Restauration de frayères	Banquettes végétalisées Remise en communication de prairies humides	Rupt de Mad	1000 m²	**Collectivités** **AAPPMA** FDPPMA CSP AERM Chambre d'Agriculture

- En faveur du milieu :

Le contexte ne présentant plus aujourd'hui ni les caractéristiques salmonicoles ni les caractéristiques cyprinicoles, il semble plus urgent, dans un premier temps, de commencer à restaurer le milieu avant de réaliser des aménagements piscicoles spécifiques.
Ce troisième MAC vise donc à améliorer la qualité de l'eau et le milieu physique des cours d'eau du contexte.

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Unité	Maître ouvrage envisageable
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Poursuite des actions de communication et de formation pour une agriculture plus raisonnée Pose de clôtures et abreuvoirs Mise aux normes des exploitations agricoles	Ensemble du contexte	18 Km	**Propriétaires** **Chambre Agric.** **DDAF** AERM Collectivités AAPPMA FDPPMA
Limitation de la pollution domestique	Plans d'assainissement Dispositifs d'assainissement collectifs et/ou individuels	Tout le contexte	1770 EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Diversification du milieu	Restauration de la ripisylve Gestion et entretien de la ripisylve et des berges Aménagements rustiques dans le lit mineur (seuils, blocs, déflecteurs…)	Affluents	3 ha	**AAPPMA** **FDPPMA** **Propriétaires** Collectivités AERM

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût* (€)
1	TRF	891	2216	50	Perturbé	79186
2	BRO	40	120	63	Perturbé	5145
3	TRF BRO	TRF : 706 BRO : 29	TRF : 2031 BRO : 109	TRF : 46 BRO : 58	Perturbé	128160

*Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

5528- SP Madine — Salmonicole PERTURBE

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le ruisseau de la Madine prend naissance au pied des côtes de Meuse, à Varneville, par environ 265 m d'altitude. Il s'écoule vers le nord-est en recevant de nombreux affluents et conflue dans le Rupt-de-Mad après une vingtaine de kilomètres.

Cependant, son cours naturel, ainsi que celui de certains affluents, a été complètement intercepté par la retenue de Nonsard afin de créer le Lac de Madine : retenue artificielle qui doit jouer le rôle de soutien d'étiage pour le Rupt de Mad, cours d'eau alimentant en eau potable l'agglomération messine, par le biais de la retenue d'Arnaville.

Cette perturbation, ainsi que les nombreux travaux hydrauliques réalisés sur le contexte (recalibragen curage, destruction de ripisylve…) comptent parmi les plus importantes perturbations altérant les capacités d'accueil et de reproduction initiales du contexte.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5528-SP
Zone hydrographique	A732, A733
Masse d'eau	FR_RB_A73
Limite amont	Sources
Limite aval	r. de la Tuilerie

Cours d'eau	r. de la Madine
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3214E 3314O

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B6
	Huet	Zone à truite, zone à ombre
	AERM	r. à eaux vives et tempérées en région calcaire
Espèces présentes	**1984**	Pas de données

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	2ème
Gestionnaire	Collectivités Particuliers
Repleupement	/

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

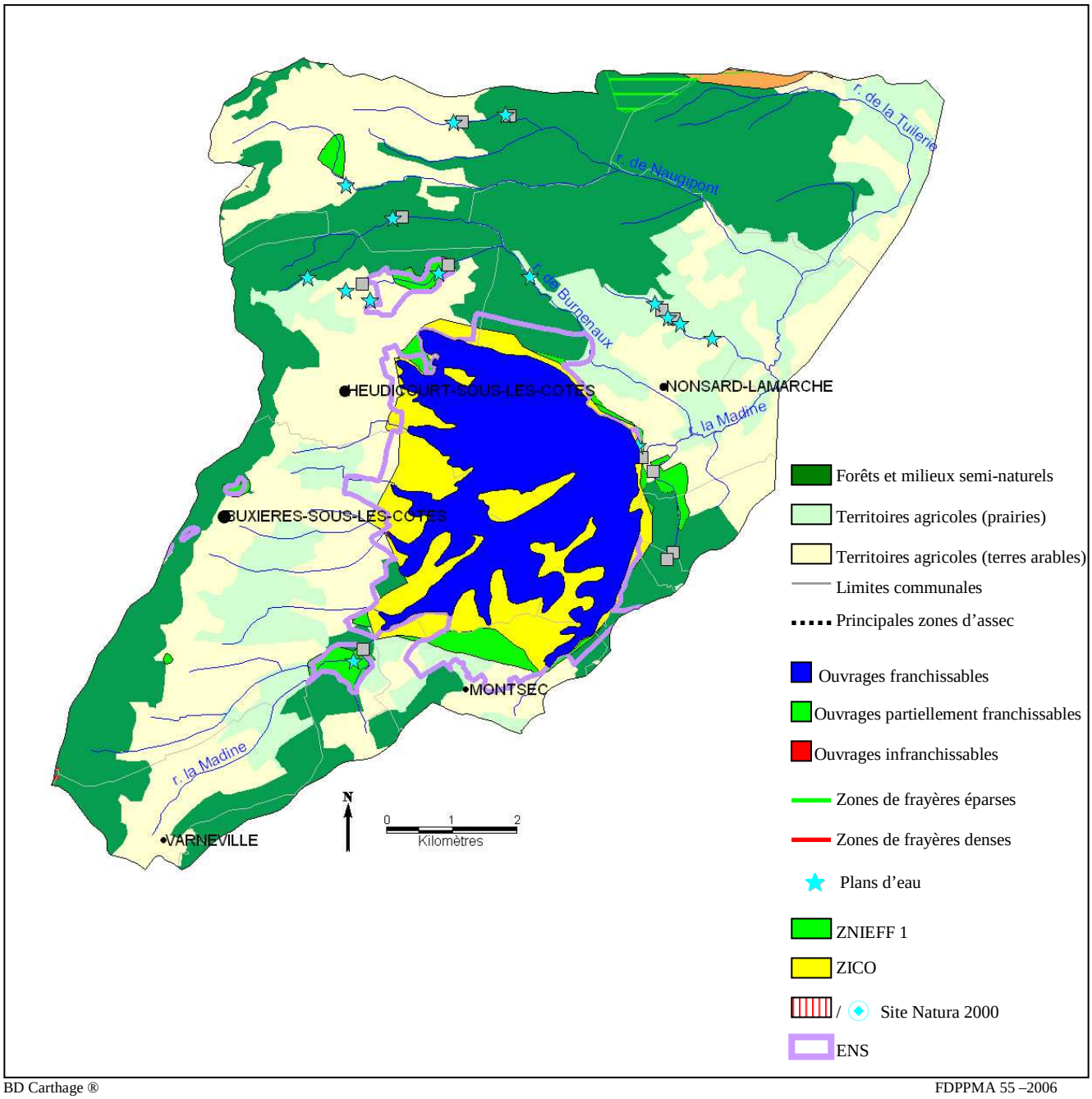

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
r. la Madine	4,2	12,5	4,5	5,6
Affluents	7	77	2,6	20
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**25,6**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long du ruisseau de Madine sur le contexte « Madine » :

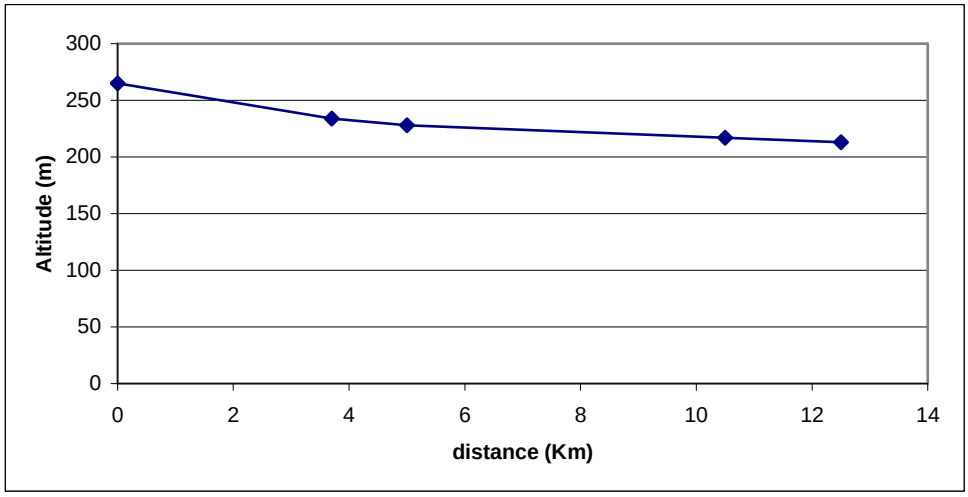

Pente naturelle moyenne : 4,2 ‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	Module ($m^3.s^{-1}$)	1/2	1/5	1/10
Le ruisseau de la Madine à l'amont du Lac de Madine	13	0,130	0,024	0,015	/
Le ruisseau de la Madine à l'aval du Lac de Madine	44,4	0,435	0,0235	0,0225	/

QUALITE DE L'EAU

Aucune mesure de la qualité de l'eau n'est disponible.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Trvx hydro	Uniformisation du profil en travers Enfoncement du lit Réduction de la sinuosité, de la longueur Colmatage su substrat Réduction de la granulométrie moyenne Déstabilisation et érosion du substrat Réduction de la végétation du lit Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression des zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	0	4	4
Agriculture	Transport de fines Eutrophisation Colmatage du substrat Contamination par micropolluants	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	1	1	2
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Toxicité Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	1	1	1
Arboriculture	Contamination par micropolluants	Diminution de la macrofaune benthique	Côtes de Meuse	0	0	2
Plans d'eau (digues)	Obstacle à la montaison	Obstacle à la migration des géniteurs	Digue de Marmont	0	4	0
			Bilan des fonctionnalités	2	4	4
			Bilan sur CR et CA	**3**		**4**
			Perte de fonctionnalité (%)	**45**		**68**

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	9800	5248	**5248**	**2886**	45	perturbé	1049

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : restauration des capacités d'accueil et de recrutement

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Unité	Maître ouvrage/ partenaires envisageables
Restauration de frayères	Nettoyage de frayères, Création de frayères (lit de graviers, caisse-frayères…)	Affluents Madine amont	2 ha	**AAPPMA FDPPMA** Collectivités CSP
Diversification de l'habitat	Aménagements rustiques en lit mineur (seuils, blocs, abris, déflecteurs…) Tri des embâcles Entretien et gestion de la ripisylve	Madine amont Ftaine de l'Abreuvoir Brunenaux r. de l'étang r. de la tuilerie	3600m²	**AAPPMA FDPPMA** Collectivités CSP
Limitation de la pollution agricole	Mise en place de zones tampon (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pose d'abreuvoirs et de clôtures Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Mise aux normes des installations Sensibilisation, communication	Ensemble du contexte	15 Km 2 abreuv.	AAPPMA FDPPMA DDAF Propriétaires Chambre d'agriculture AESN Collectivités

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)
1	TRF	1050	3936	75	Perturbé -	71485

* Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

Remarque : Un appel à projet du Ministère de l'Ecologie est prévu pour 2007 : la communauté de communes de la Petite Woëvre est disposée à réaliser des aménagements, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Parc Naturel Régional de Lorraine.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

5528-CP- Lac de Madine Cyprinicole PERTURBE-

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le Lac de Madine est un plan d'eau artificiel crée pour améliorer l'alimentation en eau potable de la ville de Metz (il agit comme soutien d'étiage pour le Rupt de Mad dans lequel est pompée l'eau pour Metz).

Situé dans la plaine de la Woëvre, à la limite entre la Meuse et la Meurthe-et-Moselle, le Lac de Madine est alimenté par le ruisseau de la Madine et ses affluents mais les apports en eau se font essentiellement par les précipitations. Le bassin versant du Lac est rural et agricole, cependant une forte pression touristique se faire sentir, notamment en été.

Le contexte « Lac de Madine » est particulier et a été traité différemment des autres de part son origine artificielle et sa vocation clairement halieutique et touristique : sa prise en compte dans le P.D.P.G. est discutable puisqu'il n'existe aucun état naturel à atteindre mais il devrait faire l'objet d'un traitement plus approfondi dans le Plan Départemental pour la Promotion du Loisir pêche (P.D.P.L.).

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5529-CP-
Zone hydrographique	
Masse d'eau	
Limite amont	r. la Madine
Limite aval	Exutoire

Cours d'eau	/
Type de contexte	Cyprinicole perturbé -
Espèce repère	Brochet
Carte IGN	3214E 3314O

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	Plan d'eau de plaine, artificiel
Espèces présentes	BRB GAR GRE PER ROT SAN TAN BRO BRE SIL OCL ABL CCO

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	2ème
Gestionnaire	AAPPMA : Nonsart-Madine Collectivités
Repleupement	CCO BRO PER TAN GAR

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé (Syndicat mixte)

CARTOGRAPHIE

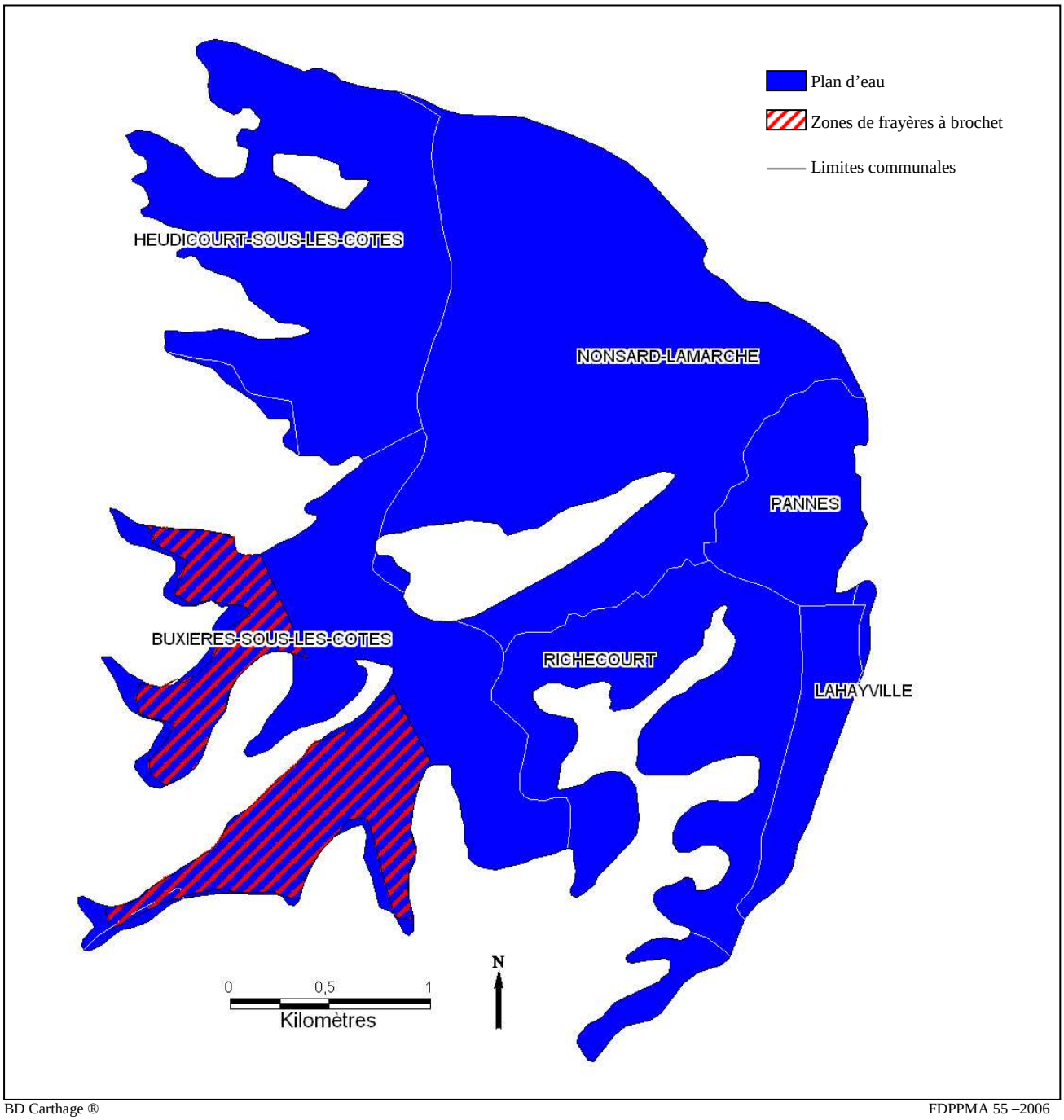

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Surface (Ha)	Volume (m^3)	Profondeur moyenne (m)
Lac de Madine	1100	30.000.000	2,8

ALIMENTATION EN EAU DU PLAN D'EAU

Apports du bassin versant : ruisseau de la Madine, ruissellement, filets d'eau temporaires, fossés de drainage ;
Alimentation directe par les précipitation sur la surface du plan d'eau : 55% de l'alimentation en eau.

QUALITE DE L'EAU

Pas de données récentes

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

L'étude des facteurs limitants sur le Lac de Madine n'a pas été approfondie, cependant, on peut noter les perturbations suivantes :
- pollution d'origine domestique, par le biais des affluents et les infrastructures touristiques ;
- apports diffus du bassin versant agricole (phytosanitaires et effluents d'élevage) ;
- pression touristique : aménagements/infrastructures sur les berges, activités nautiques plus ou moins néfastes, fréquentation (piétinement, pollution directe…).

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
BRO	11000	8800	**8800**	**9804**	/	Perturbé -	/

Le Lac de Madine accueille actuellement plus de brochets qu'il ne le peut théoriquement puisqu'il est limité par sa capacité de recrutement. Cet excédent est dû aux repeuplements mais ne constitue pas une forte perturbation puisque la capacité d'accueil théorique du Lac est supérieure : les habitats ne sont donc pas saturés.

L'état fonctionnel est considéré comme perturbé – car on trouve un excédent de brochets (sans toutefois saturer le milieu), cependant, le Lac étant artificiel, l'appréciation de son degré de perturbation est délicate (pas d'état conforme naturellement).

Le SET n'est pas calculé puisque la population actuelle est supérieure à la population potentielle : 20% d'augmentation de cette population ne sera donc pas ressentie sur l'effort de pêche et ne pourra prouver l'efficacité des aménagements.

Remarque : Les données utilisées pour le calcul des populations potentielles sont issues du P.D.P.G. du Nord qui considère pour les plans d'eau de ce type que la capacité d'accueil est égale à 10 BROa par hectare et que la SFR correspond à 1% de la surface du plan d'eau.
Pour l'effectif actuel, ce sont les résultats des pêches aux filets de septembre 2006 qui ont été pris en compte.

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

Le contexte ne fera pas l'objet de MAC à proprement parler car le niveau de population « théorique » est atteint, cependant, pour tendre vers la saturation du Lac en terme de brochets, des frayères artificielles peuvent être envisagées pour palier la limitation « naturelle » de la capacité de recrutement ;

Par ailleurs, des actions d'amélioration d'habitats et de qualité de l'eau localement (aux points d'arrivée des émissaires) seront favorables à l'amélioration de ce contexte.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

BASSIN DE L'ORNE

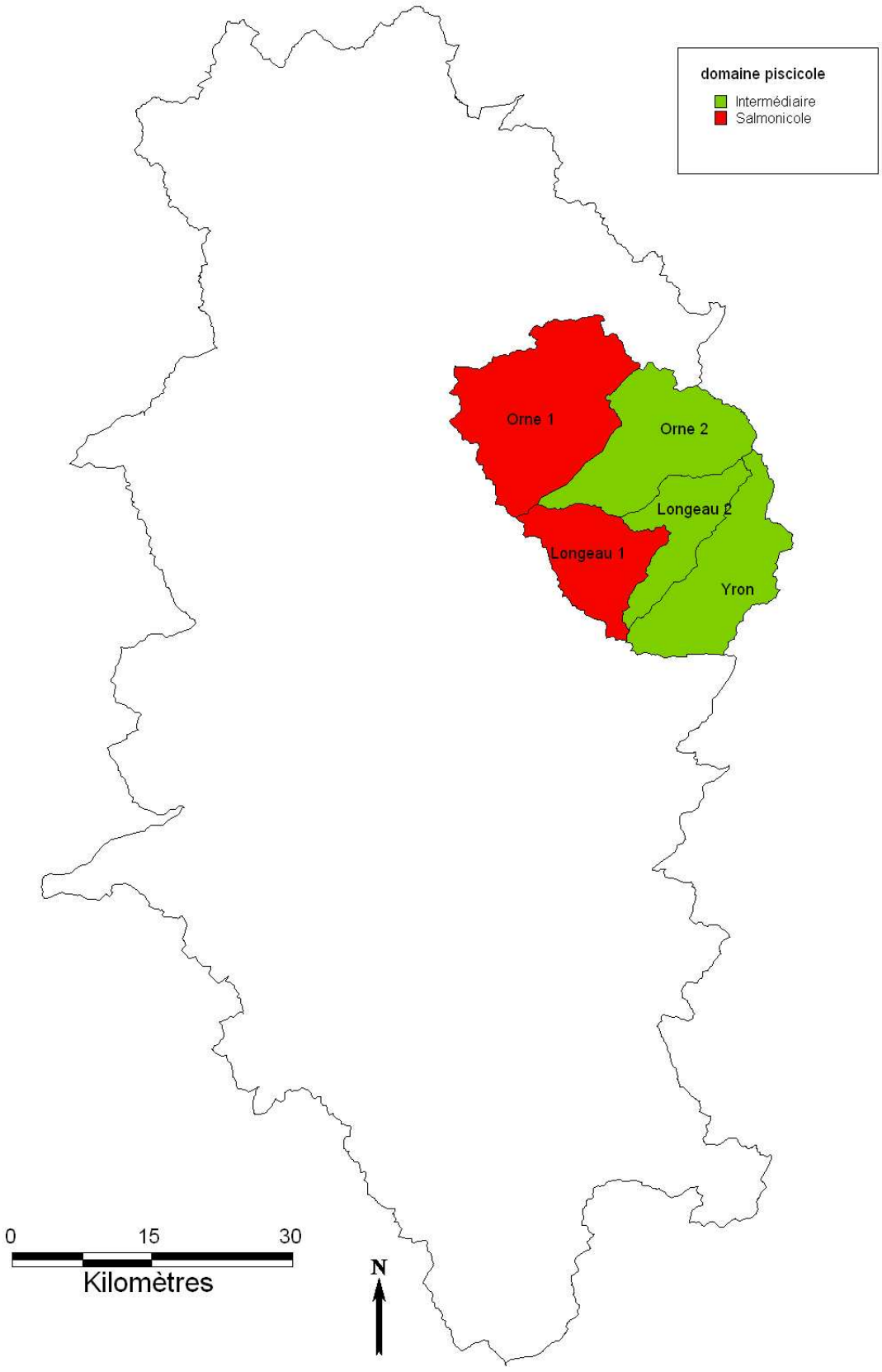

5530-SP+ L'Orne 1 — Salmonicole PERTURBE+

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Orne 1 » illustre le contexte typique de la plaine de la Woëvre : après avoir pris source dans les côtes de Meuse, les cours d'eau du contexte s'écoulent sur une vaste plaine imperméable qui favorise un réseau hydrographique bien développé et l'existence de nombreuses zones marécageuses.

Ces caractéristiques naturelles, peu compatibles avec les activités humaines, ont fait, depuis toujours, l'objet de modifications : création de nombreux plans d'eau pour « assainir » la plaine, réalisation de travaux hydrauliques importants pour gagner des terrains plus aptes à la culture intensive (curage, recalibrage pour augmenter les capacités d'écoulement, création de fossés de drainage…)

Ces différentes opérations ont nettement perturbé ce contexte, à l'origine salmonicole. Les principaux facteurs limitant les capacités d'accueil et de recrutement de la truite sont :

- une qualité d'eau passable (développement agricole important, manque de zones tampons…)
- l'homogénéité des milieux (cours d'eau rectifiés, manque d'effet de berges, écoulements uniformes…)
- l'importance des étiages (d'origine anthropique)
- la perte de substrats favorables à la ponte.

La restauration de la qualité de l'eau apparaît indispensable dans un premier temps avant d'envisager des aménagements piscicoles spécifiques. Les opérations mises en place à cette fin permettront également de participer, indirectement, à la diversification du milieu.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5530-SP+
Zone hydrographique	A807
Masse d'eau	FR_RB_A80
Limite amont	Sources
Limite aval	r. d'Eix (inclus)

Cours d'eau	Orne
Type de contexte	Salmonicole perturbé+
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3212O 3212E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B6
	Huet	Zone à truite, zone à ombre
	AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes	**2005**	Pas de données

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	2ème et 1ère
Gestionnaire	AAPPMA : Etain Collectivités Particuliers
Repleupement	TAC

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE (jusqu'au 31/12/06) DDAF(à partir du 01/01/07)
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

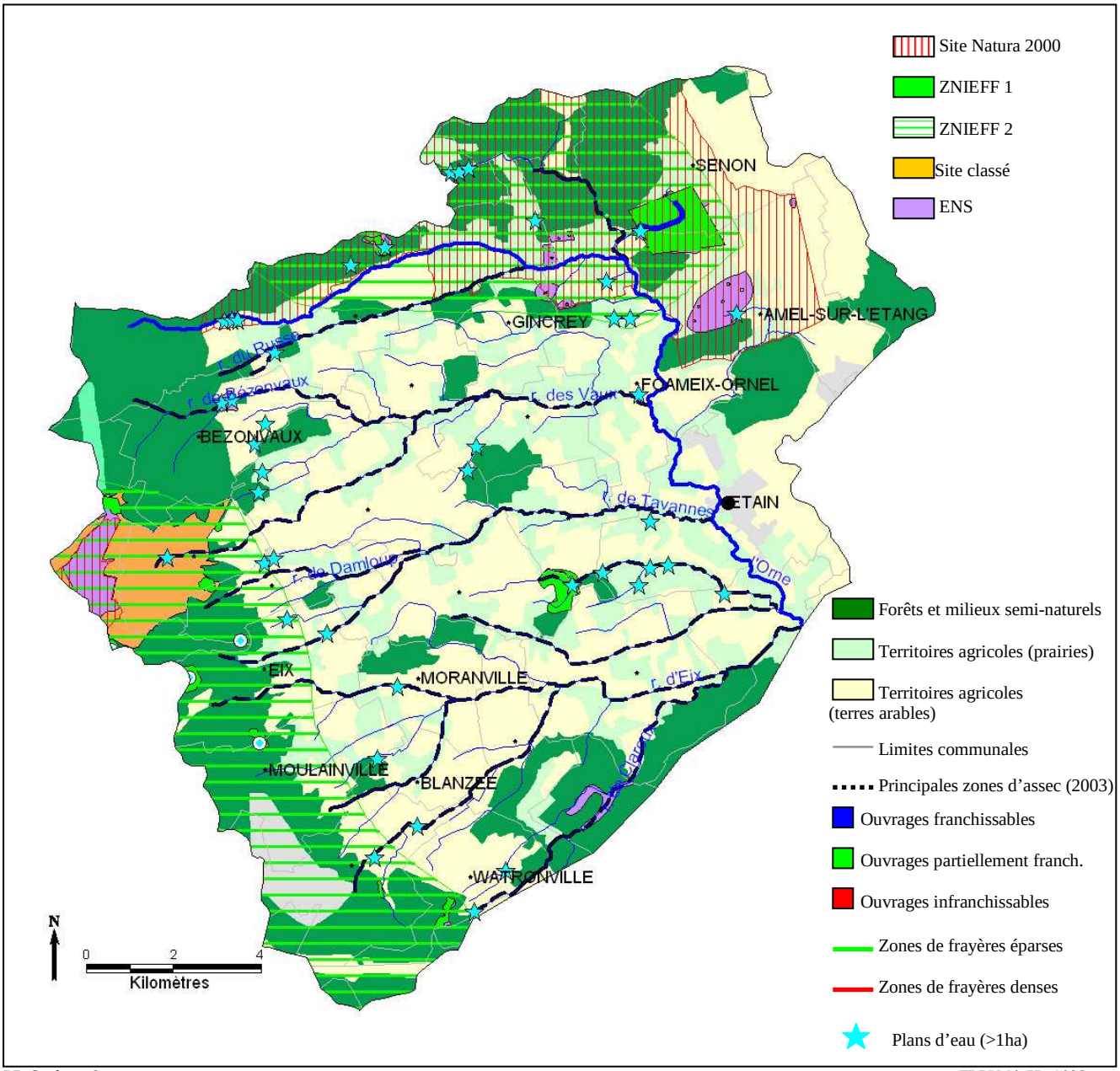

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Orne	3	26	4	10,4
Affluents	6,6	109	1,8	20
Affluents sans nom	8,5	101	1,1	11
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**41**

Remarque : les assecs étant le résultat des interventions anthropiques, ils ne seront pas pris en compte dans le calcul des capacités théoriques.

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de l'Orne sur le contexte « Orne 1 » :

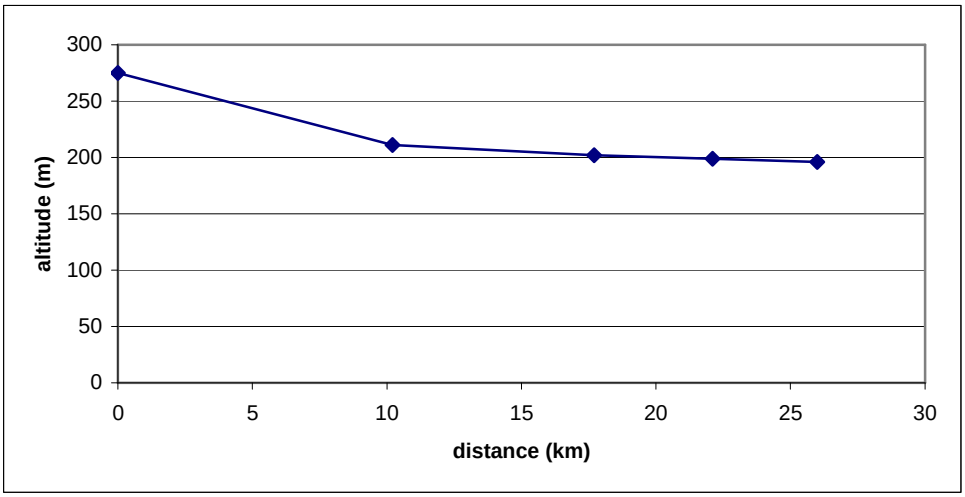

Pente naturelle moyenne sur le tronçon : 3‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
L'Orne à Senon	23,9	0,235	0,008	0,004	/
L'Orne à Warcq	175,5	1,65	0,145	0,068	/
Le ruisseau de Vaux à Morgemoulin	42,3	0,414	0,041	0,025	/

QUALITE DE L'EAU

La station de Foameix-Ornel, bien que située à l'amont du contexte, indique une qualité d'eau passable voire mauvaise (depuis plusieurs années), notamment à cause des paramètres « matières organiques et oxydables » et « Particules en suspension ». Ces résultats témoignent d'une certaine eutrophisation et d'un ruissellement important dans un contexte très agricole : sols nus, manque de zones tampons…

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydro	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues Uniformisation du profil en travers Enfoncement du lit Uniformisation du profil en long Réduction de la sinuosité, de la longueur Réduction de la granulométrie moyenne Augmentation de l'ensoleillement Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge Réduction/ altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	0	4	4
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	2	2	2
Agriculture	Transport de fines Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit Contamination par micropolluants	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Suppression/ dégradation de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	3	3	3
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tous les villages	3	3	2
Elevage (piétinement)	Colmatage du substrat Déstabilisation et érosion des berges	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Tous les affluents	0	2	2
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	Tout le contexte	3	3	2
Plans d'eau (digues)	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	r. de Lauret tête de bassin des affluents	0	2	0
Plans d'eau	Réchauffement de l'eau Accentuation de l'étiage	Modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique	Tête de bassin	0	0	2
Plans d'eau (vidange)	Transport de fines Diminution de la transparence Déficit en O2 Colmatage du substrat	Modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tête de bassin	2	2	2
Ouvrages (moulins)	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Etain Warcq	0	1	0
			Bilan des fonctionnalités	4	4	4
			Bilan sur CR et CA	**4**		**4**
			Perte de fonctionnalité (%)	**67,5**		**70**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	14400	12464	**12464**	**4051**	67,5	Perturbé +	2493

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

Dans un premier temps il semble judicieux d'améliorer la qualité de l'eau avant de prévoir des aménagements piscicoles spécifiques. C'est pourquoi un seul MAC est proposé, à cette fin : les aménagements prévus pour améliorer cette qualité d'eau permettent indirectement de restaurer une certaine diversité de milieux et d'écoulements favorables à la vie piscicole.
D'autre part, des actions ponctuelles de création de frayères à truite sont proposées car les travaux hydrauliques réalisés ont, en règle générale, engendré la perte des substrats favorables à la fraie de la truite. La création de frayères concerne en premier lieu le ruisseau d'Eix et ses affluents, possédant les meilleures potentialités actuellement.

MAC 1 : Amélioration de la qualité de l'eau et restauration de frayères

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons (ripisylve, bandes enherbées, haies) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Sensibilisation, communication, formation	Orne r. Eix r. Lauret r. Tavannes r. Vaux r. Russe	23 km	**Chambre d'agriculture** **DDAF** **Collectivités** **Propriétaires** AAPPMA FDPPMA AERM
Limitation de la pollution domestique	Mise en place de plans d'assainissement Dispositifs d'assainissement collectifs et/ou individuels Augmentation du taux de raccordement Augmentation du rendement épuratoire	Tout le contexte	2300EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Limitation de l'impact des élevages	Mise aux normes des exploitations Pose d'abreuvoirs et de clôtures Restauration de berges érodées	Tout le contexte	15 abreuv. 4 km clôt.	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** **DDAF**
Limitation de l'impact des plans d'eau	Dispositifs de vidange adaptés (vannes de fond, décanteurs, grilles…) Mise en dérivation	Tous les plans d'eau		**Propriétaires**
Restauration des capacités auto-épuratrices des cours d'eau	Entretien et gestion de la ripisylve Gestion raisonnée des embâcles Diversification des écoulement (épis, seuils, déflecteurs…)	Tout le contexte	2 ha	**Propriétaires** **Collectivités** AERM AAPPMA FDPPMA
Restauration de frayères à truite	Apport de matériaux adaptés	r. d'Eix et ses affluents	25 unités de 100m²	**AAPPMA** **FDPPMA** CSP Collectivités

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)*
1	TRF	2929	6980	56	Perturbé	97290**

* Hors coût d'assainissement et de mise aux normes.
**Les coûts d'aménagement des plans d'eau ne sont pas estimés.

Remarque : le récent classement d'une grande partie du cours de l'Orne en site Natura 2000 peut représenter une opportunité d'intervention : des mesures de gestion compatibles avec le document d'objectif peuvent être proposées.

PROPOSITION DE GESTION

Patrimoniale différée

5531-IP+ L'Orne 2 Intermédiaire PERTURBE+

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Orne 2 » correspond à la partie aval de l'Orne dans le département de la Meuse et à son entrée en Meurthe-et-Moselle.

Typique de la plaine de la Woëvre, ce contexte présente un réseau hydrographique important, s'écoulant sur un substrat argileux, imperméable. Le secteur marque la transition entre une zone très agricole en amont et une zone périurbaine qui se dessine en aval. Il s'agit donc d'un des tronçons de l'Orne le mieux préservé, toutefois l'agriculture est encore dominante (plus de 70% de SAU) entraînant une qualité d'eau passable et les travaux anciens réalisés, notamment, dans le but d'augmenter les capacités d'écoulement des cours d'eau, ont nettement diminué les capacités d'accueil et de reproduction du contexte : aucune frayère n'est actuellement recensée sur les affluents et sur l'Orne ne subsiste qu'un petit tronçon présentant quelques zones relictuelles potentiellement favorables à la reproduction du brochet.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5531-IP+
Zone hydrographique	A805 à A807
Masse d'eau	FR_RB_A80
Limite amont	r. d'Eix
Limite aval	r. l'Yron

Cours d'eau	Orne
Type de contexte	Intermédiaire perturbé +
Espèce repère	Truite+brochet
Carte IGN	3212E 3213E 3312O

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B6 à B7
	Huet	Zone à ombre, zone à barbeau
	AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes	**2005**	VAI LOF VAN LOT LOR GOU CHE GAR TAN ABL BRO

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	2ème
Gestionnaire	AAPPMA : Etain, Buzy, Jarny Collectivités Particuliers
Repleupement	GAR BRO TAC

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

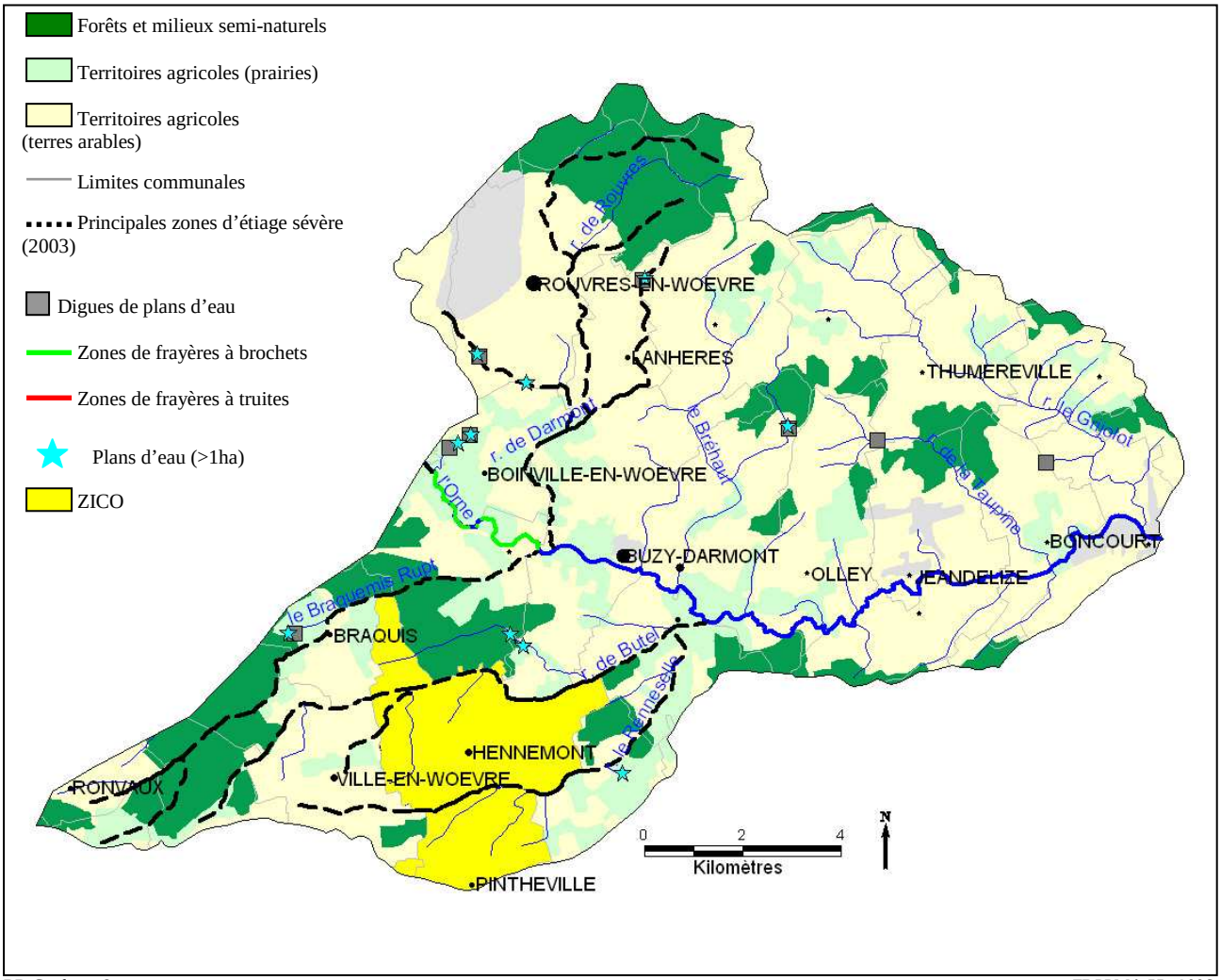

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Orne	0,5	22	9	20
Affluents	5	100	1,8	18
Affluents sans nom	8,7	36	1	3,6
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**42**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de l'Orne sur le contexte « Orne 2 » :

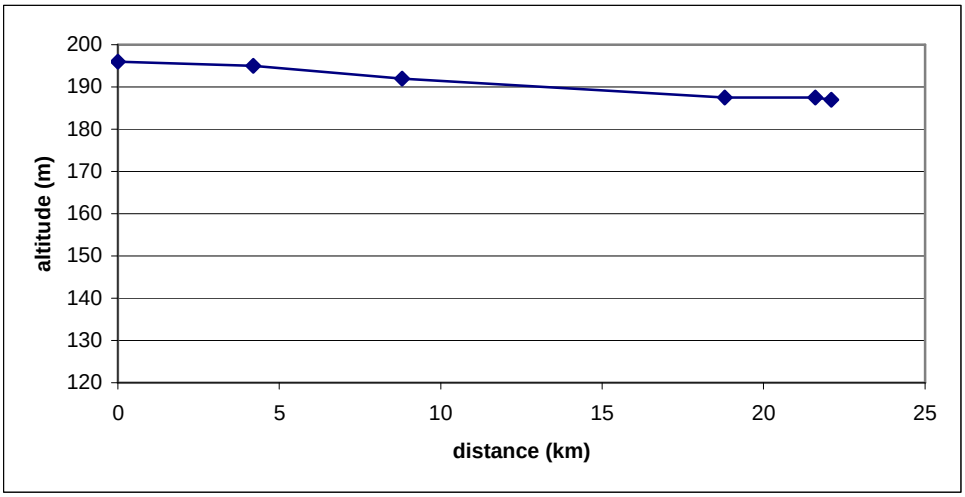

Pente naturelle moyenne sur le tronçon : 0,5‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	Module ($m^3.s^{-1}$)	1/2	1/5	1/10
L'Orne à Boncourt	412	3,71	0,25	0,12	/

QUALITE DE L'EAU

La station de mesure de Boncourt (aval du contexte) indique une qualité d'eau fortement dégradée par les paramètres « nitrates » et « matières organiques et oxydables », témoins d'une forte activité agricole sur le contexte et de phénomènes d'eutrophisation.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydro	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues Uniformisation du profil en travers Enfoncement du lit Uniformisation du profil en long Réduction de la sinuosité, de la longueur Réduction de la granulométrie moyenne Augmentation de l'ensoleillement Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Darmont Butel Braquemis Bréhaut Orne	0/0	5/4	5/4
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	0/1	2/2	2/1
Agriculture	Transport de fines Eutrophisation Colmatage du substrat Contamination par micropolluants	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	0/1	4/0	4/1
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	3/0	3/0	3/1
Elevage (piétinement)	Colmatage du substrat Déstabilisation et érosion des berges	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Tous les affluents	0/0	1/1	1/1
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	0/4	3/4	3/0
			Bilan des fonctionnalités	3/4	5/4	5/4
			Bilan sur CR et CA	**4/4**		**5/4**
			Perte de fonctionnalité (%)	**63/70**		**85/65**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).
En rouge : évaluation pour la truite
En noir : évaluation pour le brochet

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	13560	9376	**9376**	**2034**	78	Perturbé +	1875
BRO	456	700	**456**	**160**	65	Perturbé +	92

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

- <u>En faveur des deux espèces</u> :

MAC 1 : Amélioration de la qualité de l'eau

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons (ripisylve, bandes enherbées, haies) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Sensibilisation, communication, formation	r. Darmont r. Butel Braquemis rupt Bréhaut Taupine Grijolot Orne	25 km	**Chambre d'agriculture** **DDAF** **Collectivités** **Propriétaires** AAPPMA FDPPMA AERM
Limitation de la pollution domestique	Mise en place de plans d'assainissement Dispositifs d'assainissement collectifs et/ou individuels Augmentation du taux de raccordement Augmentation du rendement épuratoire	Tout le contexte	7000 EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Limitation de l'impact des élevages	Mise aux normes des exploitations Pose d'abreuvoirs et de clôtures Restauration de berges érodées	Tout le contexte	7 abreuv.	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** DDAF
Restauration des capacités auto-épuratrices des cours d'eau	Entretien et gestion de la ripisylve Gestion raisonnée des embâcles Diversification des écoulements (épis, seuils, déflecteurs…)	Affluents	2 ha	**AAPPMA** **FDPPMA** **Collectivités** **Propriétaires** AERM

- En faveur de la truite :

MAC 2 : restauration des affluents

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage Partenaires
Restauration de zones de reproduction	Nettoyage de frayères Nettoyage sélectif des petits affluents Apport de matériaux à granulométrie adaptée	Affluents	9500m²	**AAPPMA** **FDPPMA** **Collectivités** CSP
Diversification des habitats	Aménagements rustiques permettant la diversification des écoulements (micro-seuils, épis, déflecteurs, blocs…)	Affluents	2 ha	**AAPPMA** **Collectivités** **Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** DDAF

- En faveur du brochet :

MAC 3 : restauration de zones de frayères

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage Partenaires
Restauration de frayères	Remise en communication d'annexes hydrauliques	Gussainville Olley Vieille rivière St Jean les Buzy	6 (1950 m²)	**Collectivités** **AAPPMA** **FDPPMA** AESN DIREN Propriétaires

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)*
1	TRF+BRO	2842 TRF 73 BRO	4876 TRF 233 BRO	TRF : 52 BRO : 51	Perturbé	101220
2	TRF	1924	3958	42	Perturbé +	24000
3	BRO	97	257	56	Perturbé	21465
1+2	TRF	4766	6800	72	Perturbé -	125220
1+3	BRO	170	330	72	Perturbé -	122685

*Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

Tous les MAC proposés atteignent le SET, cependant, les aménagements proposés pour le brochet ou la truite risquent d'avoir une efficacité limitée dans le temps si l'on n'agit pas sur la qualité de l'eau.
La mise en œuvre du seul MAC 1 ou son association avec un MAC spécifique est donc préférable.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

5532-ID L'Yron — Intermédiaire DEGRADE

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

L'Yron est un affluent rive droite de l'Orne. Issu de sources calcaires dans les côtes de Meuse, l'Yron présentait initialement une zone amont typiquement salmonicole et une zone aval qui, s'écoulant sur la plaine de la Woëvre, possédait un tracé sinueux formant de nombreux méandres et annexes hydrauliques favorables au brochet.

Cependant, ces caractéristiques naturelles ont été totalement bouleversées par les interventions humaines : la création de nombreux plans d'eau dans un premier temps a largement contribué à une dégradation de la qualité de l'eau, une diminution des zones de frayères et des capacités d'habitat, notamment pour la truite.

Ensuite, les travaux hydrauliques réalisés sur l'ensemble du contexte ont nettement diminué les potentialités d'accueil et de reproduction pour les deux espèces : perte de la sinuosité, déconnexion des annexes, destruction de la ripisylve, homogénéisation du lit mineur et des berges…

Ces travaux sont également à l'origine d'une plus grande sensibilité des cours d'eau face aux pollutions dans un contexte très agricole (manque de zones tampons en bordure de cours d'eau, altération des capacités auto-épuratrices des cours d'eau…).

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5532-ID
Zone hydrographique	A810, A812, A818
Masse d'eau	FR_RB_A81
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Orne

Cours d'eau	Yron
Type de contexte	Intermédiaire dégradé
Espèce repère	Truite fario + brochet
Carte IGN	3213E 3313O 3312O

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B6
	Huet	Zone à truite, zone à ombre
	AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes	**1983**	LOF GOU CHE PER GAR BRO TAN VAN LOT ROT

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	2ème
Gestionnaire	Collectivités Particuliers
Repleupement	/

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

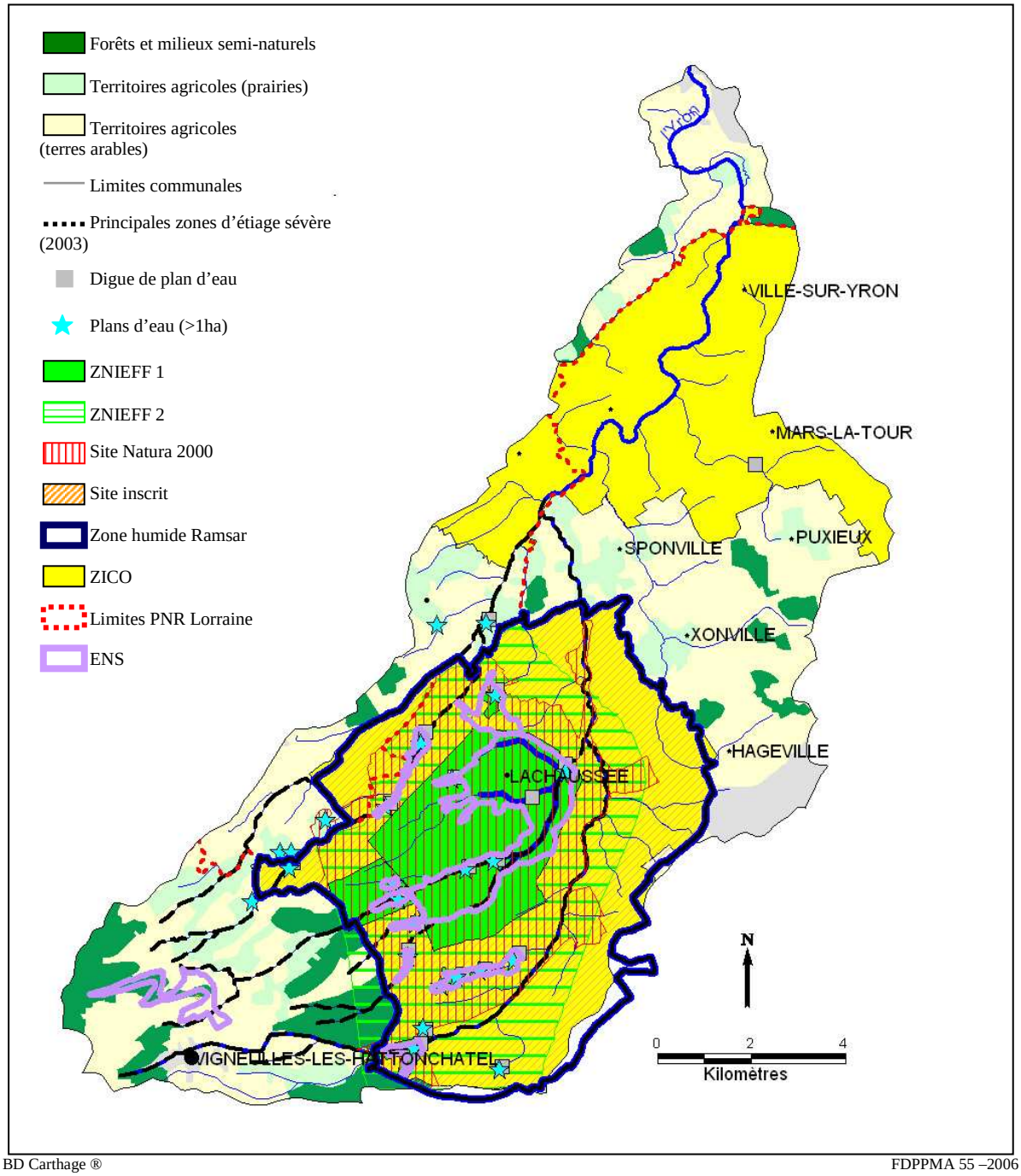

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Yron	4,2	37,2	3	11
Affluents	5,5	126	1,2	15
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**26**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de l'Yron sur le contexte « Yron » :

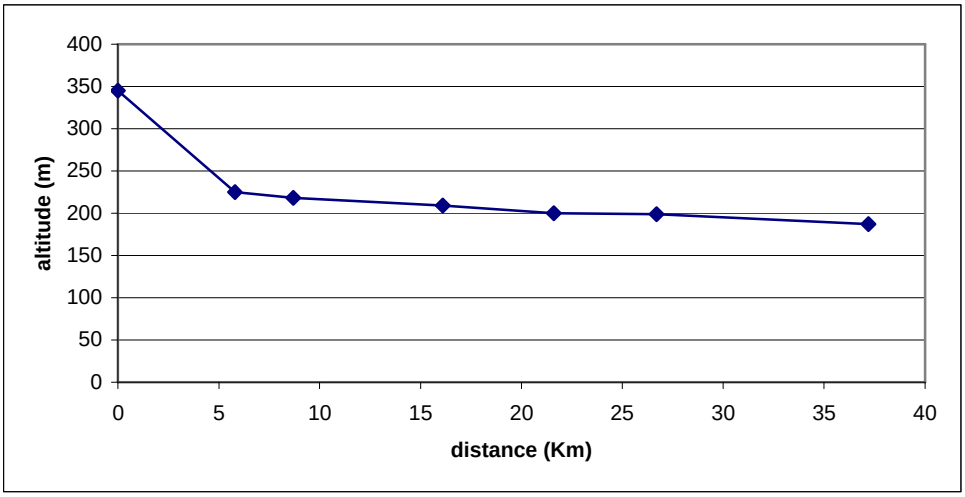

Pente naturelle moyenne sur le tronçon : 4,2‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
L'Yron à Jarny	383	4,010	0,570	0,370	/

QUALITE DE L'EAU

Depuis 2001, la station de St Benoît-en-Woëvre indique une qualité d'eau très mauvaise dès l'amont du contexte, pour tous les paramètres. Les rejets d'une fromagerie industrielle située à l'amont du point de mesure, ainsi que les rejets urbains de Vigneulles-les-Hattonchâtel et la pollution agricole diffuse expliquent ces résultats.

En aval (Ville-sur-Yron puis Jarny), la qualité de l'eau s'améliore nettement pour tous les paramètres, ce qui met en évidence les capacités d'autoépuration de la rivière. Cependant, même à l'extrême aval (Jarny), l'Yron reste de mauvaise qualité : les nitrates et les matières phosphorées étant les paramètres les plus déclassants. Ceux-ci témoignent de l'importance des activités agricoles et des rejets urbains sur l'ensemble du contexte.

QUALITE DU MILIEU PHYSIQUE

La qualité physique générale de l'Yron est globalement moyenne à assez bonne avec un tronçon mauvais correspondant à un secteur urbanisé (Vigneulles-les-Hattonchâtel).

Les paramètres les plus pénalisants sont essentiellement le mineur et le lit majeur et sont principalement dus aux travaux hydrauliques : manque de sinuosité, homogénéité des faciès, perte des annexes hydrauliques, occupation du sol défavorable…

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydro	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues Uniformisation du profil en travers Uniformisation du profil en long Réduction de la sinuosité, de la longueur Réduction de la granulométrie moyenne Augmentation de l'ensoleillement Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge Réduction, altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la nourriture exogène Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	3/4	4/5	5/4
Rejets industriels	Réchauffement de l'eau Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression de zones de reprod.	Vigneulles (fromagerie)	1/0	2/2	2/2
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	1/1	2/2	2/2
Agriculture	Transport de fines Eutrophisation Colmatage du substrat Contamination par micropolluants	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	1/1	4/2	4/3
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	1/1	3/2	3/3

Plan d'eau (retenue)	Réchauffement de l'eau Accentuation de l'étiage	Diminution de la capacité d'accueil Modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Lachaussée et environs	0/0	2/2	4/1
Plan d'eau (vidange)	Transport de fines Déficit en O2 Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Lachaussée et environs	0/0	4/2	4/2
Plan d'eau (digues)	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Lachaussée et environs	0/0	4/3	0/0
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues Déconnexion des annexes	Dégradation/suppression de zones de reprod. Diminution de la macrofaune benthique	Tout le contexte	0/4	0/4	3/3
			Bilan des fonctionnalités	3/4	5/5	5/4
			Bilan sur CR et CA	**4/4**		**5/4**
			Perte de fonctionnalité (%)	**62,5/77,5**		**90/ 70**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).
En rouge : évaluation pour la truite
En noir : évaluation pour le brochet

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	9100	6240	**6240**	**910**	85	Dégradé	1248
BRO	390	520	**390**	**117**	70	Perturbé +	78

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

Deux MAC sont proposés pour ce contexte :
- le premier vise à améliorer la qualité de l'eau en limitant les pollutions d'origines diverses et en améliorant les capacités d'auto-épuration des cours d'eau (diversification des écoulements, des faciès…). Ce MAC est indispensable avant toute intervention spécifiquement piscicole étant donnée la qualité actuelle de l'Yron. En effet, tout aménagement piscicole serait inefficace à long terme dans ces conditions.
- le second MAC s'attache à restaurer des zones inondables dans le but de créer des zones propices à la reproduction du brochet. Ces interventions permettent également de commencer à restaurer le fonctionnement hydraulique du cours principal et de diversifier les habitats.

- <u>En faveur des deux espèces</u> :

MAC 1 : Amélioration de la qualité de l'eau

Aménagements	**Propositions d'actions**	**Secteur**	**Quantité**	**Maître ouvrage/** Partenaires
Limitation de la pollution industrielle	Traitement des effluents et amélioration des dispositifs Maintenance et contrôle des installations Sensibilisation, communication	Vigneulles	1	**Propriétaires**
Limitation de la pollution urbaine	Plans d'assainissement Dispositifs d'assainissement collectif et/ou individuel	Ensemble du contexte	12450 EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Entretien et gestion de la ripisylve (plantation, coupes, tailles…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Sensibilisation, communication	Ensemble du contexte	12 Km	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** DDAF AERM AAPPMA FDPPPMA
Limitation de l'impact des élevages	Mise aux normes des exploitations Pose de clôtures et abreuvoirs	Ensemble du contexte	1 Km 5 abreuv	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** DDAF AERM AAPPMA FDPPPMA
Diversification du milieu	Aménagements rustiques en lit mineur (épis, blocs, micro-seuil…) Entretien et gestion de la ripisylve Tri des embâcles	Tout le contexte	1 ha	**Propriétaires** **Collectivités** **AAPPMA** **FDPPMA**

- En faveur du brochet :

MAC 2 : Restauration de zones inondables

Aménagements	**Propositions d'actions**	**Secteur**	**Quantité**	**Maître ouvrage** Partenaires
Restauration de zones de frayères	Remise en communication d'annexes hydrauliques	Dampvitoux Lachaussée	2	**Collectivités AAPPMA FDPPMA** CSP AERM DIREN

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	**Espèce**	**Gain**	**Effectif total prévu**	**Fonctionnalité prévue (%)**	**Etat fonctionnel attendu**	**Coût (€)***
1	TRF-BRO	TRF : 1461 BRO : 66	TRF : 2371 BRO : 183	TRF : 38 BRO : 47	TRF : Perturbé + BRO : Perturbé	56210
2	BRO	25	142	36	Perturbé +	6840
1+2	TRF-BRO	TRF : 1461 BRO : 91	TRF : 2371 BRO : 208	TRF : 38 BRO : 53	Perturbé + Perturbé	63050

*Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

La combinaison des deux MAC proposés permettrait d'atteindre le SET pour les deux espèces repères.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

5533-SP+ Longeau 1 — Salmonicole PERTURBE+

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Longeau 1 » correspond à la partie amont du Longeau. Ce contexte présente deux typologies bien différentes :

- des sources jusqu'à Bonzée, le Longeau, s'écoulant vers le nord parallèlement aux côtes de Meuse, s'apparente à un cours d'eau de côtes calcaires avec une vallée plus ou moins encaissée, un lit mineur réduit et faiblement méandreux. Ces caractéristiques, ainsi qu'une pente forte et un substrat adapté en font un secteur potentiellement très favorable à l'accueil et surtout la reproduction de la truite.
- à partir de Bonzée, le Longeau pénètre dans la plaine de la Woëvre et présente les caractéristiques d'un cours d'eau de plaine : tracé sinueux, nombreux méandres et annexes hydrauliques, pente plus faible et écoulements lents. Grâce à l'influence de l'amont (sources calcaires, température fraîche, apport de matériaux…) ce secteur à tendance cyprino-ésocicole reste très favorable à l'accueil de la truite, ses possibilités de reproduction sont toutefois plus limitées.

Ces potentialités sont cependant très limitées actuellement par l'impact des nombreux travaux hydrauliques ayant affecté l'ensemble du contexte (recalibrage, reprofilage…) : homogénéisation du milieu, disparition de la ripisylve, modification des écoulements…

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5533-SP+
Zone hydrographique	A813, A814
Masse d'eau	FR_RB_A81
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. R. de Moutru

Cours d'eau	Longeau
Type de contexte	Salmonicole perturbé+
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3213O 3213E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B6
	Huet	Zone à truite, zone à ombre
	AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes		Pas de données

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère et 2ème
Gestionnaire	AAPPMA : Fresnes-en-Woëvre Collectivités Particuliers
Repleupement	TRF, TAC, GAR, BRO

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

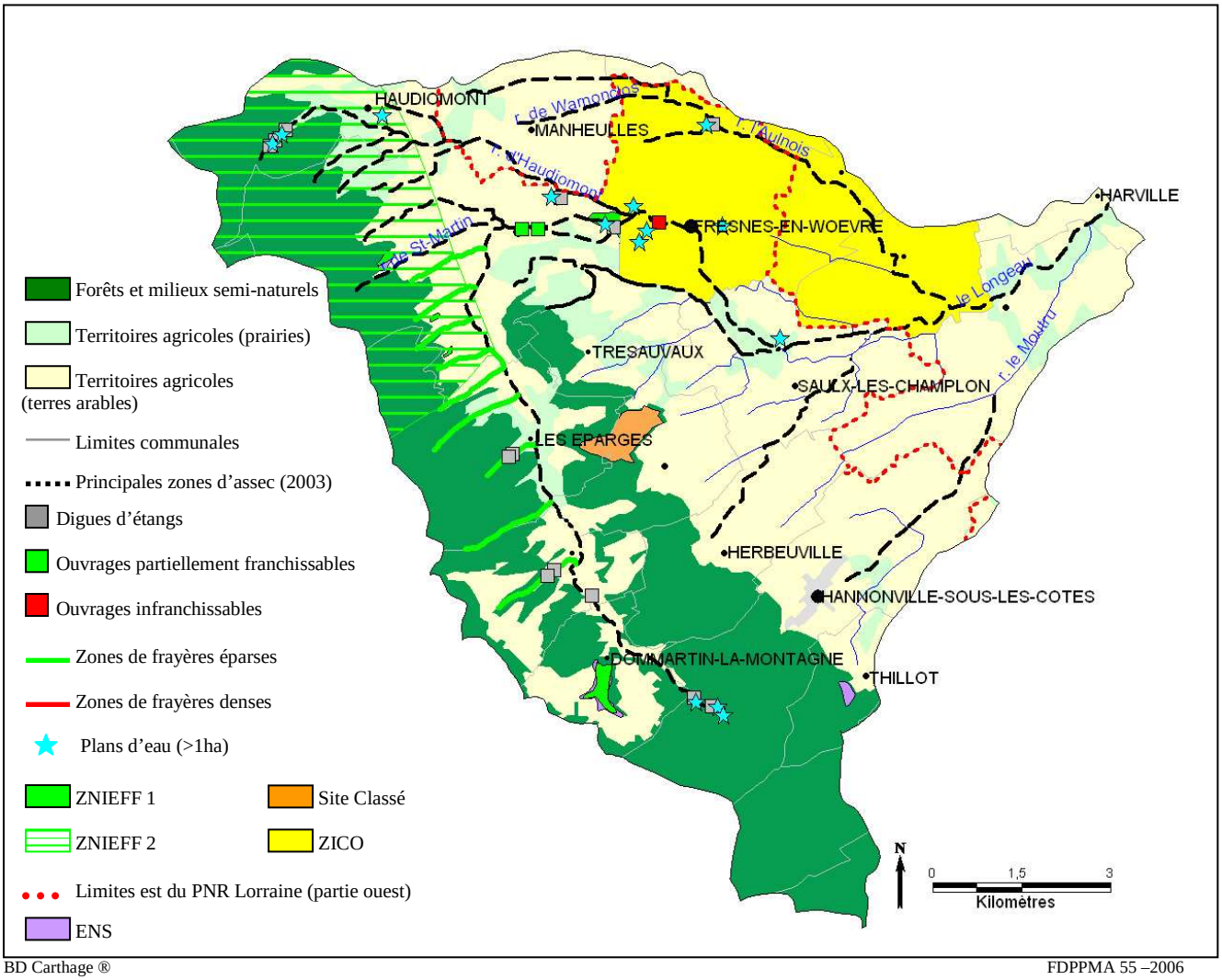

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Longeau	4,9	24,3	3,8	9,2
Affluents	23	58,3	1,4	8,2
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**17,4**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long du Longeau sur le contexte « Longeau 1 » :

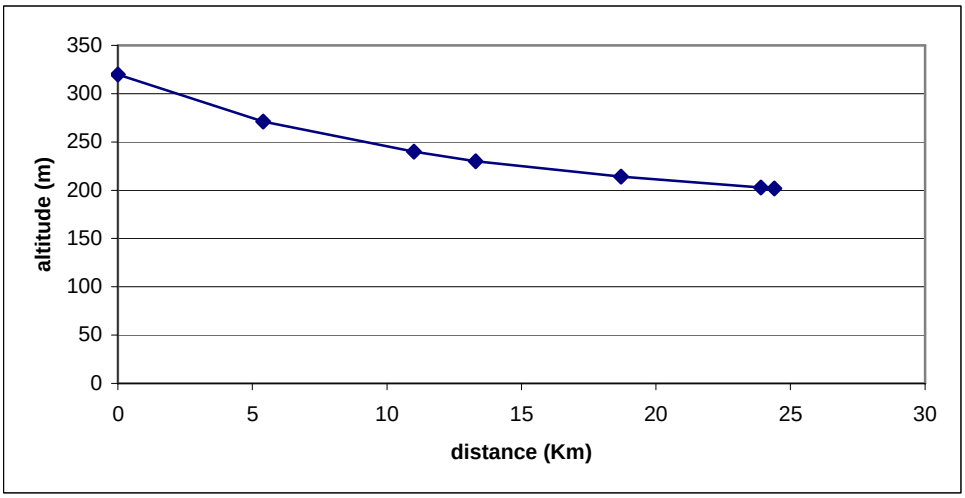

Pente naturelle moyenne sur le tronçon : 4,9‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	Module ($m^3.s^{-1}$)	1/2	1/5	1/10
Le Longeau à St Rémy-la-Calonne	23	0,275	0,051	0,030	/
Le Longeau à St Hilaire-en-Woëvre	96,5	1,12	0,058	0,035	/

QUALITE DE L'EAU

La station de Harville, située à l'extrême aval du contexte, est arrêtée depuis 1996. La qualité de l'eau à cette période était assez mauvaise à cause des paramètres « Nitrates », « Matières phosphatées » et « Particules en suspension », caractéristiques d'un bassin versant très agricole et de rejets urbains.

QUALITE DU MILIEU PHYSIQUE

La qualité générale du milieu physique du Longeau sur le contexte « Longeau 1 » est moyenne à médiocre, cependant, on distingue deux grands secteurs :

- Sur la partie amont, correspondant à la typologie de cours d'eau de côtes calcaires, le Longeau présente une qualité physique bonne, sauf le premier tronçon, dégradé par la présence d'étangs qui engendrent une homogénéisation des faciès et un envasement des fonds. Dans l'ensemble, malgré quelques rectifications du tracé, le lit mineur présente une bonne diversité de faciès et de substrats, les berges sont colonisées par une ripisylve à une ou deux strates, le lit majeur est dominé par les prairies.
- A partir de Bonzée, le Longeau, qui s'apparente aux cours d'eau de plaines et collines argilo-limoneuses, présente une qualité moyenne. Deux tronçons sont en mauvaise qualité : traversée de Bonzée et bief de Fresnes.

La baisse de qualité physique observée sur le secteur de la plaine de la Woëvre est principalement due aux travaux hydrauliques réalisés jusqu'en 1968.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydro	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues Uniformisation du profil en travers Enfoncement du lit Réduction de la sinuosité, de la longueur Réduction de la granulométrie moyenne Augmentation de l'ensoleillement Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge Réduction, altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte (surtt aval Bonzée)	0	4	4
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Fresnes, Saulx, Petites communes	0	1	1
Agriculture	Transport de fines Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit Contamination par micropolluants	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	4	4	3
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	2	2	2
Elevage (piétinement)	Colmatage du substrat Déstabilisation et érosion des berges	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation, suppression de zones de reprod.	Ponctuel-lement	1	1	1
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	Tout le contexte	3	2	2
Plans d'eau	Réchauffement de l'eau Eutrophisation Elévation ligne d'eau, ralentissement du courant Colmatage du substrat	Modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Amont Bonzée	0	2	1
Plans d'eau (digues)	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Amont Bonzée	0	2	0
Ouvrage, busage	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Tous les chemins	0	3	0
			Bilan des fonctionnalités	4	4	4
			Bilan sur CR et CA	**4**		**4**
			Perte de fonctionnalité (%)	**67,5**		**65**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	7470	4752	**4752**	**1544**	67,5	Perturbé +	950

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : Amélioration de la qualité de l'eau

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Limitation de la pollution domestique	Plans d'assainissement Dispositifs d'assainissement collectifs et/ou individuels Amélioration des capacités d'épuration des STEP	Ensemble du contexte	2485 EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Sensibilisation, communication, formation	Affluents	16 km	**Propriétaires** **Chambre d'agriculture** **DDAF** AAPPMA FDPPMA Collectivités AERM
Limitation de l'impact des élevages	Mise aux normes des exploitations Pose de clôtures et abreuvoirs	Ensemble du contexte	3 Km 11 abreuv	**Propriétaires** **Chambre d'agriculture** **DDAF** AAPPMA FDPPMA Collectivités AERM
Limitation de l'impact des plans d'eau	Dispositifs de vidange adaptés Amélioration des rejets Mise en dérivation	Hannonville-sous-les-Côtes	3	**Propriétaires**

MAC 2 : Réhabilitation du contexte

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Diversification du milieu	Aménagements rustiques en lit mineur (blocs, déflecteurs, micro-seuils…) Entretien et gestion de la ripisylve (plantation, coupe sélective, taille…) Gestion sélective des embâcles	Tous les affluents	2,4 ha	**Propriétaires** **Collectivités** AAPPMA FDPPMA AERM
Limitation de la pollution domestique	Plans d'assainissement Dispositifs d'assainissement collectifs et/ou individuels Amélioration des capacités d'épuration des STEP	Ensemble du contexte	2485 EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Sensibilisation, communication, formation	Affluents	8 Km	**Propriétaires** **Chambre d'agriculture** **DDAF** AAPPMA FDPPMA Collectivités AERM
Limitation de l'impact des élevages	Mise aux normes des exploitations Pose de clôtures et abreuvoirs	Ensemble du contexte	3 km 11 abreuv	**Propriétaires** **Chambre d'agriculture** **DDAF** AAPPMA FDPPMA Collectivités AERM
Restauration de zones de frayères	Nettoyage de frayères existantes Apport de matériaux à granulométrie adaptée	Affluents rive gauche amont contexte	400m²	**AAPPMA** **FDPPMA** **Collectivités** CSP AERM

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)*
1	TRF	880	2424	51	Perturbé	66000
2	TRF	991	2535	53	Perturbé	65930

* Hors coût d'assainissement et de mise aux normes et hors coûts de dispositif de vidange des plans d'eau.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

5534-IP+ Le Longeau 2 Intermédiaire PERTURBE+

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Longeau 2 » correspond à la partie aval du Longeau et à son principal affluent : la Seigneulle.

Le contexte subit une forte pression agricole, à l'origine de nombreux travaux hydrauliques réalisés dans les années 60-70 dans le cadre du remembrement. Ces travaux (recalibrage, redressement…) ont eu pour conséquence la réduction de l'inondabilité, la perte d'annexes hydrauliques, la disparition quasi-totale de la ripisylve, l'homogénéisation du milieu et des écoulements… Le contexte est ainsi devenu plus sensible aux pollutions et peu propice à l'accueil et la reproduction de la truite et du brochet (qualité d'eau médiocre, manque de zones de reproduction…).

Des travaux de restauration de la ripisylve ont eu lieu sur le cours principal du Longeau mais ils doivent être étendus aux affluents qui, aujourd'hui, s'apparentent plus à des fossés agricoles qu'à des cours d'eau. Cette restauration permettra d'une part de réduire les pollutions et de rediversifier le milieu.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5534-IP+
Zone hydrographique	A815-A817
Masse d'eau	FR_RB_A81
Limite amont	r. de Moutru
Limite aval	Confl. Yron

Cours d'eau	Longeau
Type de contexte	Intermédiaire perturbé +
Espèce repère	Truite fario+brochet
Carte IGN	3213E 3313O 3312O

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B5 à B6
	Huet	Zone à ombre
	AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes	**1984**	VAN LOT GOU CHE BRO ABL

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	2ème
Gestionnaire	Collectivités Particuliers
Repleupement	/

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDAF
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

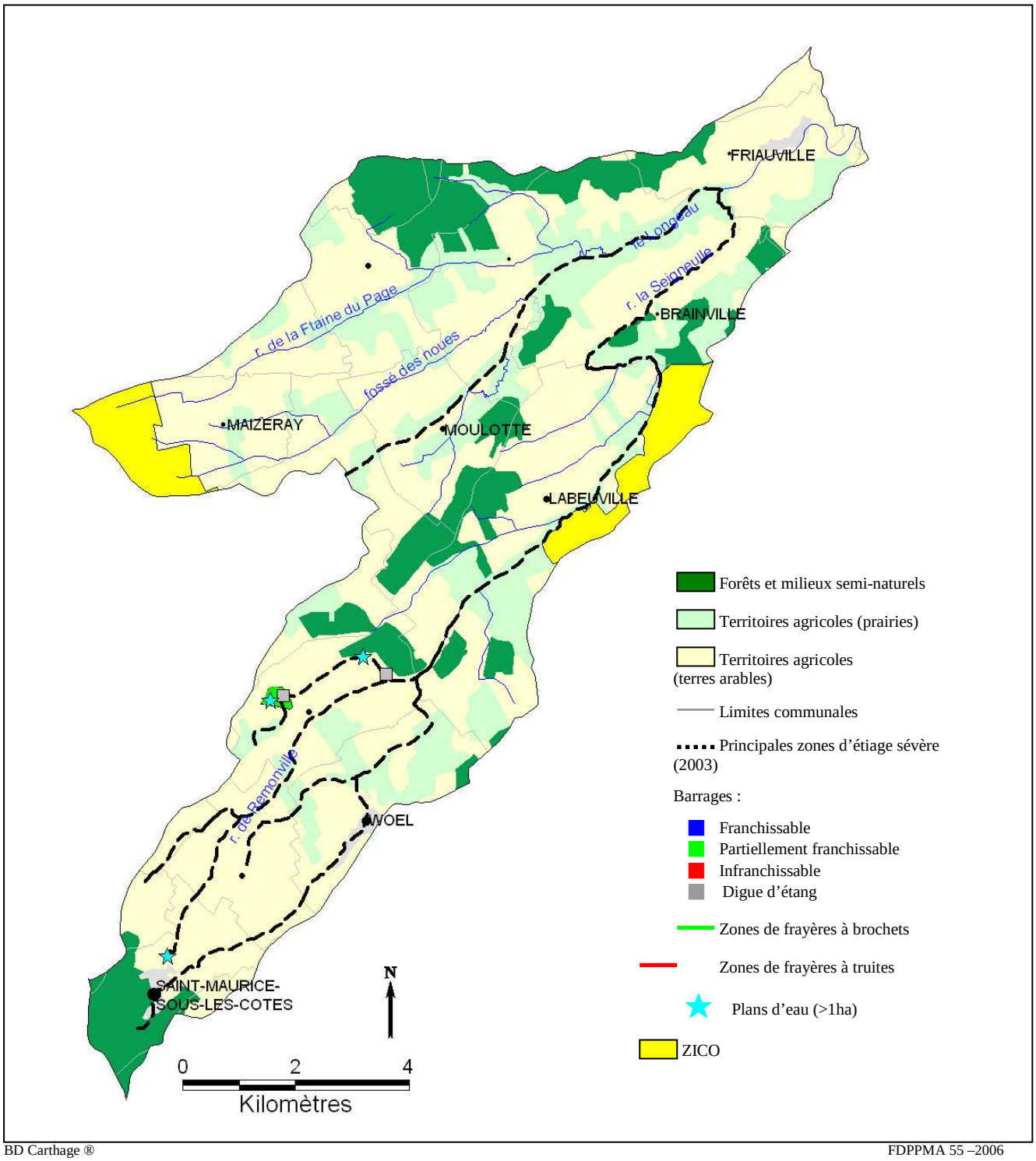

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Longeau	0,9	15,3	6	9
Seigneulle	5	24,1	2,5	6
Affluents	3,8	56,4	1,9	11
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**26**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long du Longeau sur le contexte « Longeau 2 » :

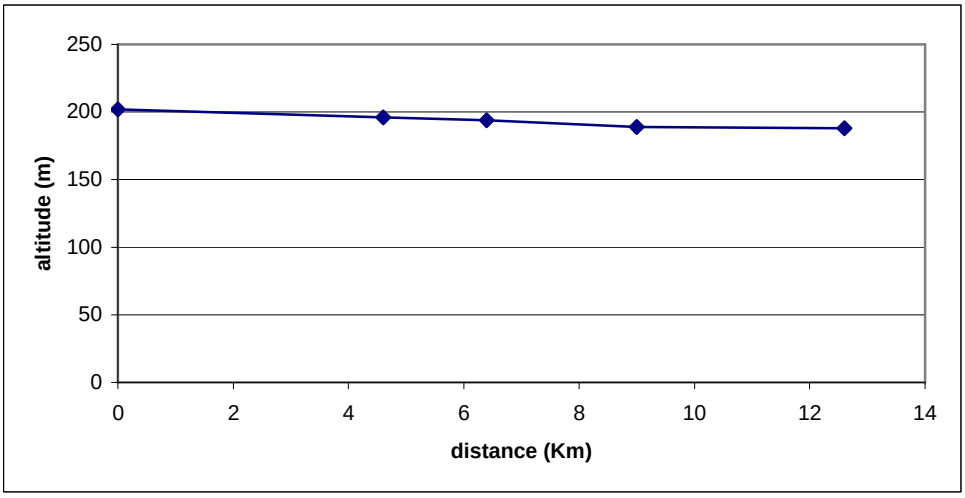

Profil en long de la Seigneulle sur le contexte « Longeau 2 » :

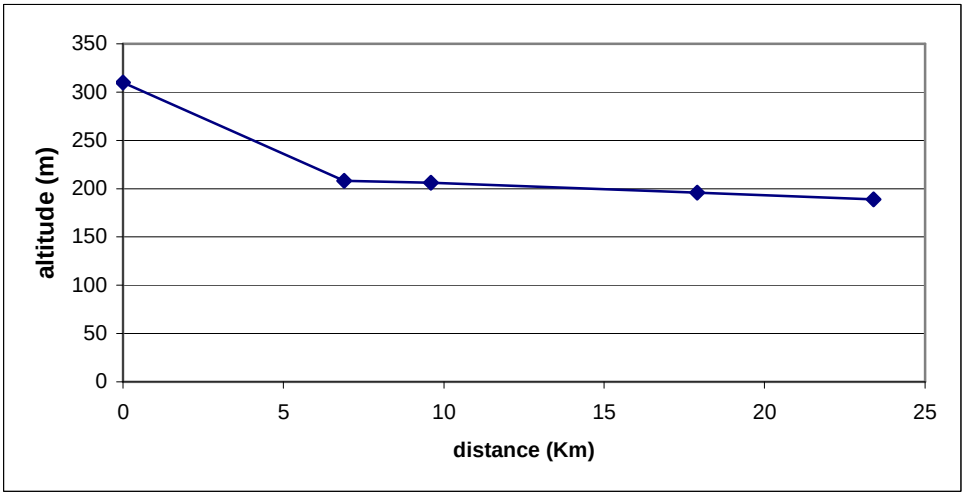

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	Module ($m^3.s^{-1}$)	1/2	1/5	1/10
Le Longeau au confluent de l'Yron	213,8	2,17	0,079	0,037	/
La Seigneulle	50,2	0,455	0,017	0,008	/

QUALITE DE L'EAU

La qualité de l'eau du Longeau à Friauville (aval du contexte) est passable à mauvaise, notamment à cause du paramètre « Nitrates ». Les « matières organiques et oxydables » ainsi que les « matières phosphorées » sont également des facteurs limitants.

Ce sont ces mêmes paramètres avec des taux encore plus élevés qui rendent la qualité d'eau de la Seigneulle régulièrement très mauvaise depuis 2003.

Ces résultats s'expliquent par l'importance de l'agriculture sur le contexte (SAU supérieure à 70%) : le lessivage des sols, l'emploi de phytosanitaires… sont responsables de teneurs élevées en nitrates, matières organiques et phosphorées dans l'eau.

QUALITE DU MILIEU PHYSIQUE

La qualité physique globale du contexte est plutôt médiocre : comme en amont, le secteur a subit d'importants travaux de recalibrage et de rectification, responsables de :

- la réduction de l'inondabilité et la suppression de nombreuses annexes hydrauliques,
- l'altération voire la disparition de la ripisylve et donc de l'érosion des berges,
- l'homogénéisation du lit mineur.

Seul un tronçon à l'extrême aval apparaît relativement de bonne qualité car le lit majeur a été plus épargné : les prairies permanentes sont majoritaires.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydro	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues Uniformisation du profil en travers Enfoncement du lit Réduction de la sinuosité, de la longueur Réduction de la granulométrie moyenne Augmentation de l'ensoleillement Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge Réduction, altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	0/2	4/4	3/3
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Toutes les communes	1/1	2/1	2/1
Agriculture	Transport de fines Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit Contamination par micropolluants	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	4/4	4/4	3/3
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	2/2	2/2	2/2
Elevage (piétinement)	Colmatage du substrat Déstabilisation, érosion des berges	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/suppression de zones de reprod.	Ponctuel	0/2	1/2	1/1
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	Tout le contexte	1/3	1/3	2/2
Bilan des fonctionnalités				4/4	4/4	4/3
Bilan sur CR et CA				**4/5**		**4/3**
Perte de fonctionnalité (%)				**67,5/70**		**65/ 50**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).
En rouge : évaluation pour la truite
En noir : évaluation pour le brochet

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	7600	4800	**4800**	**1560**	67,5	Perturbé +	960
BRO	225	330	**225**	**99**	56	Perturbé	45

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

Dans un premier temps, un seul MAC est proposé, il vise à améliorer la qualité de l'eau : il est donc favorable aux deux espèces repères, truite et brochet. Les actions proposées dans ce MAC auront également un effet indirect sur l'amélioration et la diversification du milieu : la restauration de la ripisylve permettra, par exemple, grâce aux effets de berge, de recréer des caches, abris, support aux organismes aquatiques, apports de nourriture exogène, de créer des embâcles et ainsi diversifier les écoulements…

- En faveur des deux espèces :

MAC 1 : Amélioration de la qualité de l'eau

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Limitation de la pollution domestique	Plans d'assainissement Dispositifs d'assainissement collectif et/ou individuel	Ensemble du contexte	1872 EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Restauration de la ripisylve (plantation, coupe sélective, taille…) Sensibilisation, communication	Seigneulle Fossé des Noues r. Ftaine du Page r. de Remonville r. de Drauneau	25 Km	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** DDAF AERM AAPPMA FDPPPMA
Limitation de l'impact des élevages	Mise aux normes des exploitations Pose de clôtures et abreuvoirs	Seigneulle Fossé des Noues r. Ftaine du Page r. de Remonville r. de Drauneau	2,5 Km 5 abreuv	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** DDAF AERM AAPPMA FDPPPMA

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)*
1	TRF+BRO	TRF : 1272 BRO : 45	TRF : 2832 BRO : 144	TRF : 59 BRO : 64	TRF : Perturbé BRO : Perturbé -	88300

*Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

BASSIN DE LA CHIERS

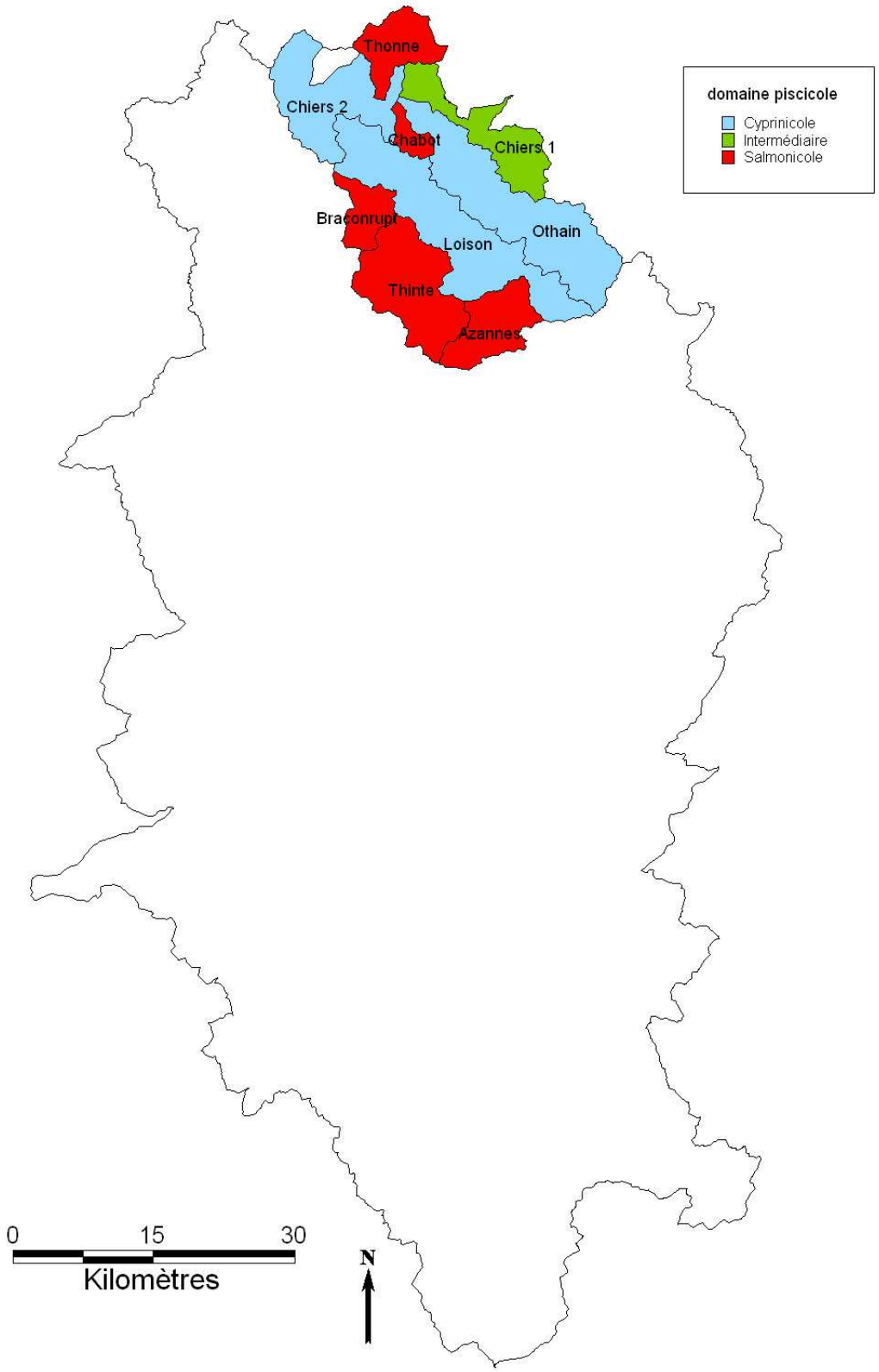

5535-IP+ La Chiers 1 Intermédiaire PERTURBE+

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Chiers 1 » correspond au tronçon amont de la Chiers dans le département de la Meuse.

La quasi-totalité de la Chiers et de ses affluents a fait l'objet de travaux hydrauliques qui ont, par endroit, provoqué l'enfoncement du lit et sa déconnexion avec les annexes hydrauliques, limitant ainsi les possibilités de fraie du brochet.

L'atteinte portée également aux berges et à la ripisylve a homogénéisé le milieu rendant ainsi le contexte plus sensible aux pollutions (baisse des capacités d'autoépuration…) : le réchauffement de l'eau, l'eutrophisation, le colmatage du substrat… qui en résulte limitent les potentialités d'accueil et de reproduction des deux espèces.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5535-IP+
Zone hydrographique	B400
Masse d'eau	RF_RB_B400
Limite amont	r. la Crusne
Limite aval	r. l'Othain

Cours d'eau	La Chiers
Type de contexte	Intermédiaire perturbé+
Espèce repère	Truite fario+brochet
Carte IGN	3211E 3211O 3210O 3110E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B6 à B7
	Huet	Zone à ombre, zone à barbeau
	AERM	Gd cours d'eau à eaux vives et tempérées en région calcaire Affluents : r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes	**2001**	BRO CHA CHE GAR LOF PER VAI VAN EPT GOU TRF

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère et 2ème
Gestionnaire	AAPPMA : Montmédy Collectivités Particuliers
Repleupement	TRF

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

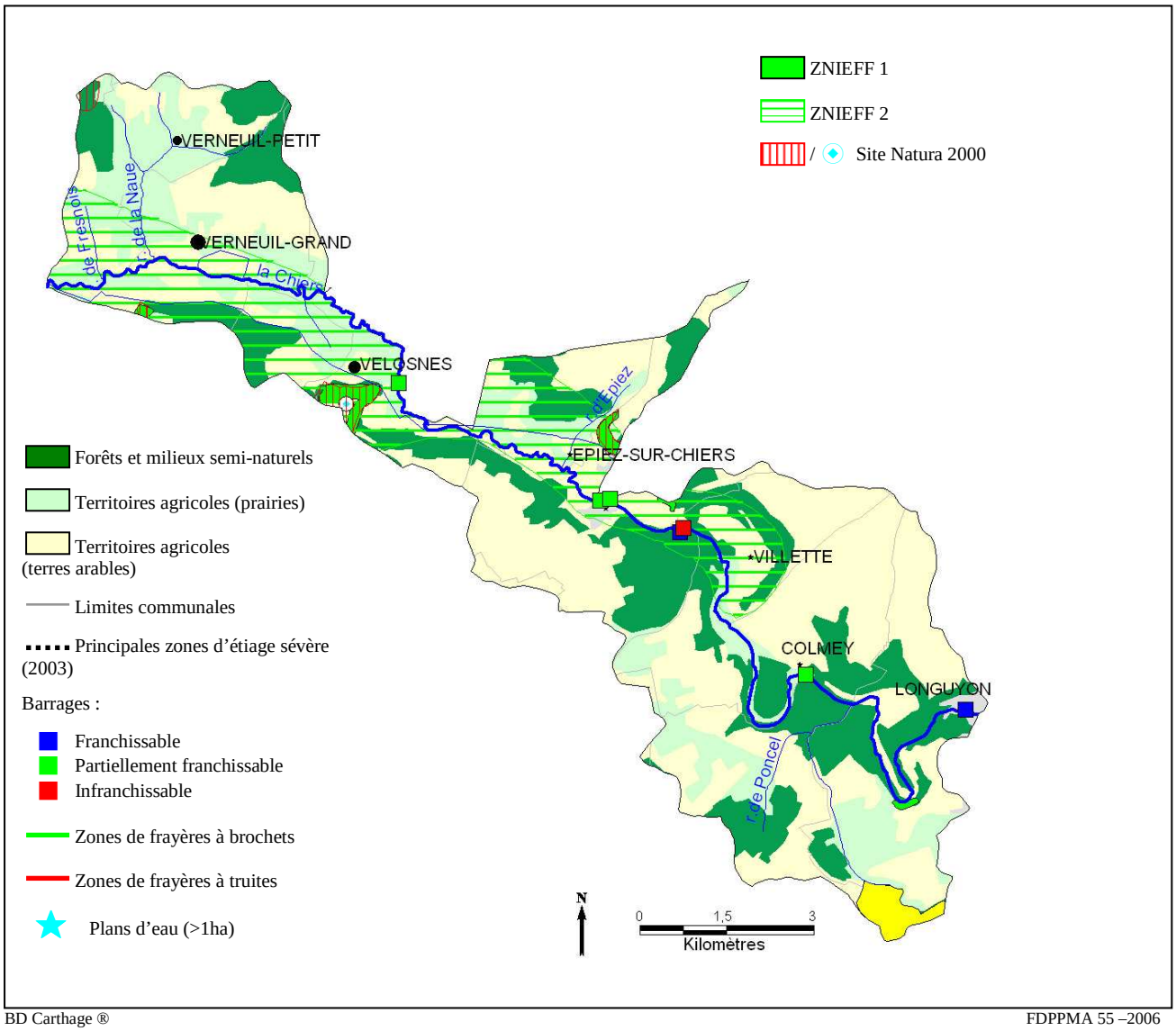

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
La Chiers	1	28,6	11	31
Affluents	29	16	1,8	3
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**34**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de la Chiers sur le contexte « Chiers 1 » :

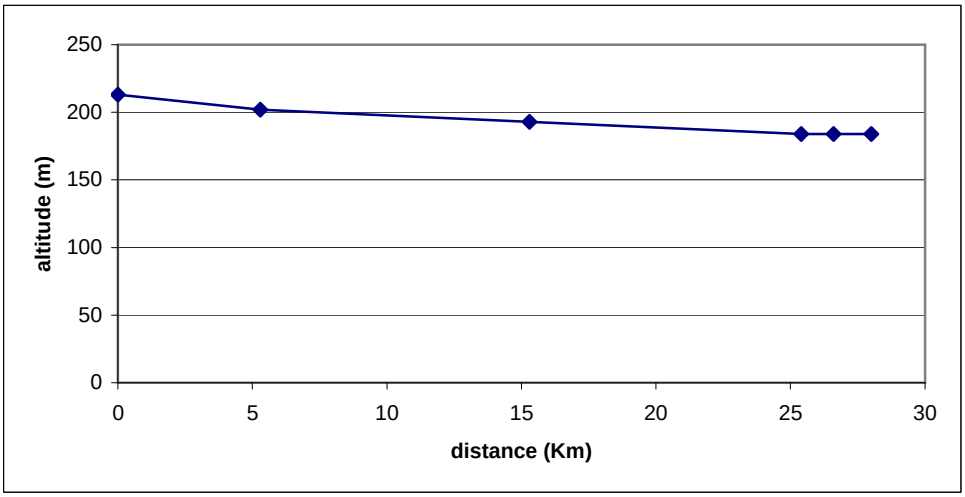

Pente naturelle moyenne sur le tronçon : 1‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
La Chiers en aval de la Crusnes	565,8	7,90	3,11	2,44	/
La Chiers en amont de l'Othain	984,2	14,3	6,05	4,51	/

QUALITE DE L'EAU

La qualité de l'eau de la Chiers à la station de Charency-Vezin est assez stable et apparaît passable, notamment pour les paramètres matières azotées et phosphatées et nitrates. Ces paramètres sont caractéristiques d'un contexte agricole (plus de 55% de SAU sur le bassin versant) et soumis à des rejets urbains.
Il semble également que les particules en suspension posent parfois un problème.
Cette qualité physico-chimique passable est confirmée par la qualité biologique : l'IBD reste passable de 2000 à 2003.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydro	Déstabilisation et érosion des berges Déconnexions des annexes Déconnexion des zones inondables Augmentation de la violence des crues Uniformisation du profil en travers Uniformisation du profil en long Réduction des caches et abris de berge	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	0/0	1/3	2/0
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Asphyxie, mortalité des œufs Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	2/3	3/2	3/3
Agriculture	Transport de fines Diminution de la transparence Eutrophisation Colmatage du substrat Contamination par micropolluants	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	4/4	4/3	3/3
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	0/0	1/1	2/1
Elevage (piétinement)	Colmatage du substrat Déstabilisation et érosion des berges Réduction/altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique	Tout le contexte	1/0	1/0	1/1
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues Diminution des débordements Déconnexion des annexes et zones inondables	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/suppression de zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	Tout le contexte	1/4	0/4	1/0
Ouvrages/ barrages	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Longuyon Charency-Vézin Vilette Colmey Velosnes	0/0	2/1	0/0
			Bilan des fonctionnalités	4/4	4/4	3/3
			Bilan sur CR et CA	**4/4**		**3/3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**65/68**		**50/ 50**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).
En rouge : évaluation pour la truite
En noir : évaluation pour le brochet

Remarque : la papeterie Burgo dans les Ardennes rejette ses effluents dans le Ton, se jetant dans la Chiers à hauteur d'Ecouviez : cette perturbation intervenant à l'extrême aval du contexte sera prise en compte dans le contexte « Chiers 2 », en aval.

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	10350	3920	**3920**	**1372**	65	Perturbé +	784
BRO	310	465	**310**	**149**	52	Perturbé	62

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

Deux MAC sont proposés pour le contexte : d'une part des actions pour améliorer la qualité de l'eau (qui permettront indirectement de diversifier le milieu) seront favorables aux deux espèces repères.
D'autre part, l'amélioration des conditions de reproduction pour le brochet par le biais de restauration de zones inondables influera de manière favorable sur le fonctionnement hydraulique de la rivière.

- En faveur des deux espèces :

MAC 1 : Amélioration de la qualité de l'eau

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Limitation de la pollution urbaine	Plans d'assainissement Dispositifs d'assainissement collectif et/ou individuel	Ensemble du contexte	2900 EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Sensibilisation, communication	Ensemble du contexte	4 Km	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** DDAF AERM AAPPMA FDPPPMA
Limitation de l'impact des élevages	Mise aux normes des exploitations Pose de clôtures et abreuvoirs	Ensemble du contexte	3 km 5 abreuv	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** DDAF AERM AAPPMA FDPPPMA

- En faveur du brochet :

MAC 2 : Restauration de zones inondables

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage Partenaires
Restauration de zones de frayères	Remise en communication d'annexes hydrauliques	Epiez	2	**Collectivités** **AAPPMA** **FDPPMA** CSP AERM DIREN

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)*
1	TRF-BRO	TRF : 1058 BRO : 53	TRF : 2430 BRO : 202	TRF : 62 BRO : 65	Perturbé-	27810
2	BRO	80	229	74	Perturbé -	9150
1+2	TRF-BRO	TRF : 1058 BRO : 133	TRF : 2430 BRO : 282	TRF : 62 BRO : 91	TRF : perturbé- BRO : Conforme	36960

*Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

La combinaison des deux MAC proposés permettrait d'atteindre le SET pour les deux espèces repères.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

5536-CP+ La Chiers 2 Cyprinicole PERTURBE+

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Chiers 2 » correspond au tronçon aval de la Chiers dans le département de la Meuse.

Ce contexte a subit d'importants travaux de recalibrage, curage… qui ont provoqué l'enfoncement du lit, la déconnexion des annexes hydrauliques, le dénuement des berges (qui a laissé libre place au développement de la Renouée du Japon)… Aujourd'hui la stabilité des berges est fragilisée à cause d'un important piétinement sur tout le contexte.

On note également une qualité d'eau passable due aux rejets urbains (STEP de Montmédy inefficace, en cours d'amélioration) et agricoles ainsi qu'aux activités industrielles, notamment pollution importante de coloration par l'usine Burgo dans les Ardennes, par l'intermédiaire du Ton.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5536-CP+
Zone hydrographique	B461
Masse d'eau	FR_RB_B44 FR_RB_B46
Limite amont	r. l'Othain
Limite aval	r. la Marche

Cours d'eau	La Chiers
Type de contexte	Cyprinicole perturbé+
Espèce repère	Brochet
Carte IGN	3110E 3111E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B6 à B7
	Huet	Zone à ombre, zone à barbeau
	AERM	Gd cours d'eau à eaux vives et tempérées en région calcaire Affluents : r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes	**1989**	BAF BRO CHA CHE EPI GAR GOU LOF PER SPI VAI VAN

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	2ème et 1ère
Gestionnaire	AAPPMA : Montmédy Collectivités Particuliers
Repleupement	TRF

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

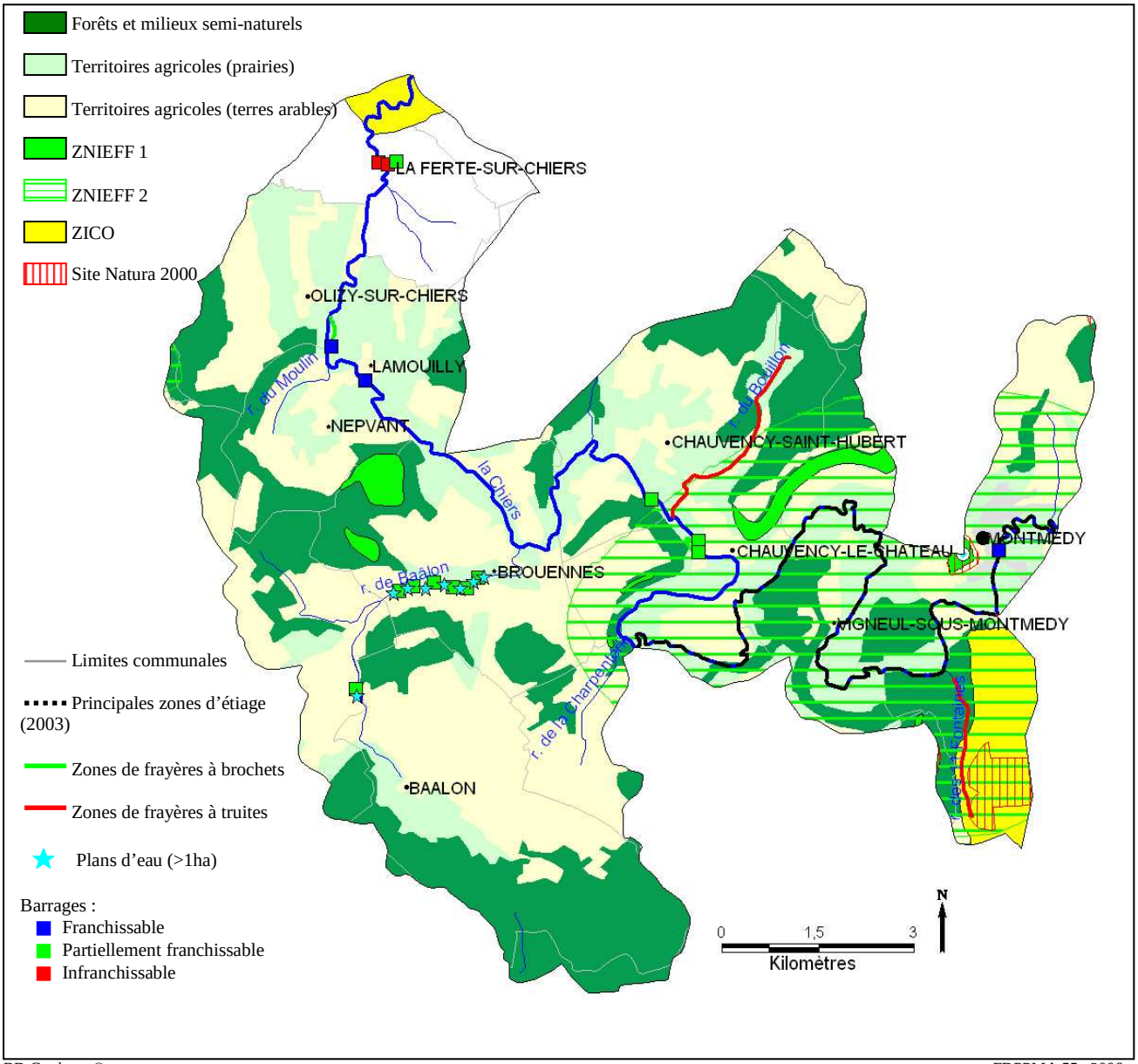

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
La Chiers	0,5	40	15,6	62
Affluents	30	24,3	1,7	4
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**66**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de la Chiers sur le contexte « Chiers 2 » :

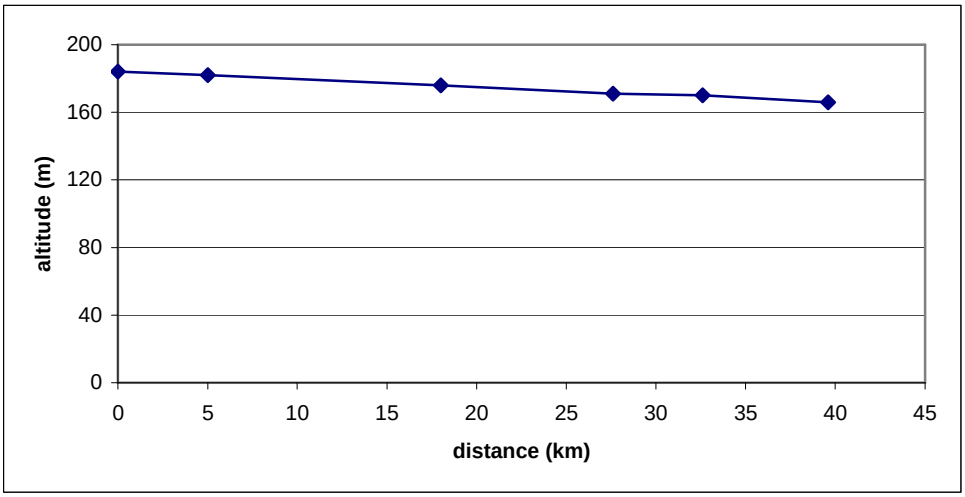

Pente naturelle moyenne sur le tronçon : 0,5 ‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	Module ($m^3.s^{-1}$)	1/2	1/5	1/10
La Chiers à Chauvency-le-Château	1700	22,6	7,6	5,6	/

QUALITE DE L'EAU

La station de mesure de Montmédy indique depuis 2000 une qualité d'eau passable (voire mauvaise à cause des particules en suspension certaines années) : tous les paramètres sont régulièrement déclassant.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydro	Déstabilisation et érosion des berges Déconnexion des annexes Déconnexion des zones inondables	Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	0	3	0
Espèce invasive (Renouée du Japon)	Uniformisation des berges Déstabilisation des berges Réduction des caches et abris de berge	Diminution de la capacité d'accueil	Tout le contexte + Montmédy	0	0	1
Rejets urbains	Diminution de la transparence Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	3	3	4
Rejets industriels	Coloration de l'eau Diminution de l'activité photosynthétique	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/suppression de zones de reprod.	Aval confl. Ton	0	2	1
Agriculture	Transport de fines Diminution de la transparence Eutrophisation Colmatage du substrat Contamination par micropolluants	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	4	4	3
Elevage (piétinement)	Colmatage du substrat Déstabilisation et érosion des berges Réduction/altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique	Tout le contexte	0	0	1
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues Diminution des débordements (fréquence, durée) Déconnexion des annexes et zones inondables	Dégradation/suppression de zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	Tout le contexte	4	4	0
Ouvrages/ barrages	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Brouennes Stenay Chauvency Lamouilly Montmédy La Ferté/Chiers	0	2	0
			Bilan des fonctionnalités	4	4	4
			Bilan sur CR et CA	**4**		**4**
			Perte de fonctionnalité (%)	**72,5**		**65**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
BRO	620	682	**620**	**191**	69	Perturbé +	124

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : Réhabilitation du contexte

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Limitation de la pollution domestique	Plans d'assainissement Dispositifs d'épuration collectif et/ou individuel Amélioration des rendements épuratoires	Ensemble du contexte + STEP Montmédy	4481 EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Mise aux normes des exploitations Pose de clôtures et abreuvoirs Sensibilisation, communication, formation	Amont de Chauvency-le-Château	10 km 10 abreuv.	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** DDAF AAPPMA FDPPMA
Restauration de zones de frayères à brochet	Remise en communication d'annexes hydrauliques Restauration de zones humides	Olizy/Chiers Amont Chauvency-le-Château	2	**Collectivités** **AAPPMA** **FDPPMA** AERM CSP
Lutte contre la Renouée du Japon	Arrachage méthodique (avec rhizome) et incinération des déchets Replantation immédiate d'espèces adaptées (saule, frêne, érable…)	Tout le contexte	?	**Collectivités** **AAPPMA** **FDPPMA** AERM

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)*
1	BRO	144	335	54	Perturbé	49288

*Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

5537-CP+ L'Othain — Cyprinicole PERTURBE+

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Othain », de Spincourt à la confluence avec la Chiers, se situe au nord-est du département, certaines parties du contexte étant enclavées dans le département de la Meurthe-et-Moselle.

Il repose sur les argiles du Callovo-oxfordien de la Woëvre et les calcaires du Dogger des côtes de Moselle Nord.

La majorité de ses affluents se trouvent en amont du contexte et sont de première catégorie piscicole. Le contexte est aujourd'hui fortement perturbé au niveau des débits : des recalibrages ont été effectués dans les années 70 pour accueillir les exhaures de mines ferrifères mais ces derniers ayant été abandonnés, le lit se retrouve surdimensionné par rapport aux débits, ce qui induit des étiages sévères voire des assecs sur certains tronçon. Ces travaux ont également atteint la qualité physique de l'Othain : altération de la ripisylve, homogénéisation du milieu, déconnexion des annexes… La qualité d'eau passable à mauvaise de la rivière contribue également au fort degré de dégradation du contexte dont les capacités d'accueil et de reproduction du brochet sont nettement altérées.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5537-CP+
Zone hydrographique	B432 à 435
Limite amont	Confluence r. de Lamampré
Limite aval	Confluence Chiers

Cours d'eau	Othain
Type de contexte	Cyprinicole Perturbé+
Espèce repère	Brochet
Carte IGN	3110 E, 3210 W, 3111 E, 3211 W, 3211 E, 3212 E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B6-B7
	Huet	Zone à Ombre, zone à barbeau
	AERM	r. à eaux calmes et tempérées en région calcaire
Espèces présentes	**1989 (Grand-Failly)**	ABL BAF BRO CHA CHE GAR GOU LOF LOT VAI VAN

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	2ème
Gestionnaire	AAPPMA :Spincourt, St Laurent/Othain, St Jean les Longuyon, Montmédy. Particuliers Collectivités
Repleupement	BRO

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE 55 et 54 DDAF à partir de 2007
Police de la pêche	DDAF 55 et 54
Statut foncier	Non Domanial

CARTOGRAPHIE

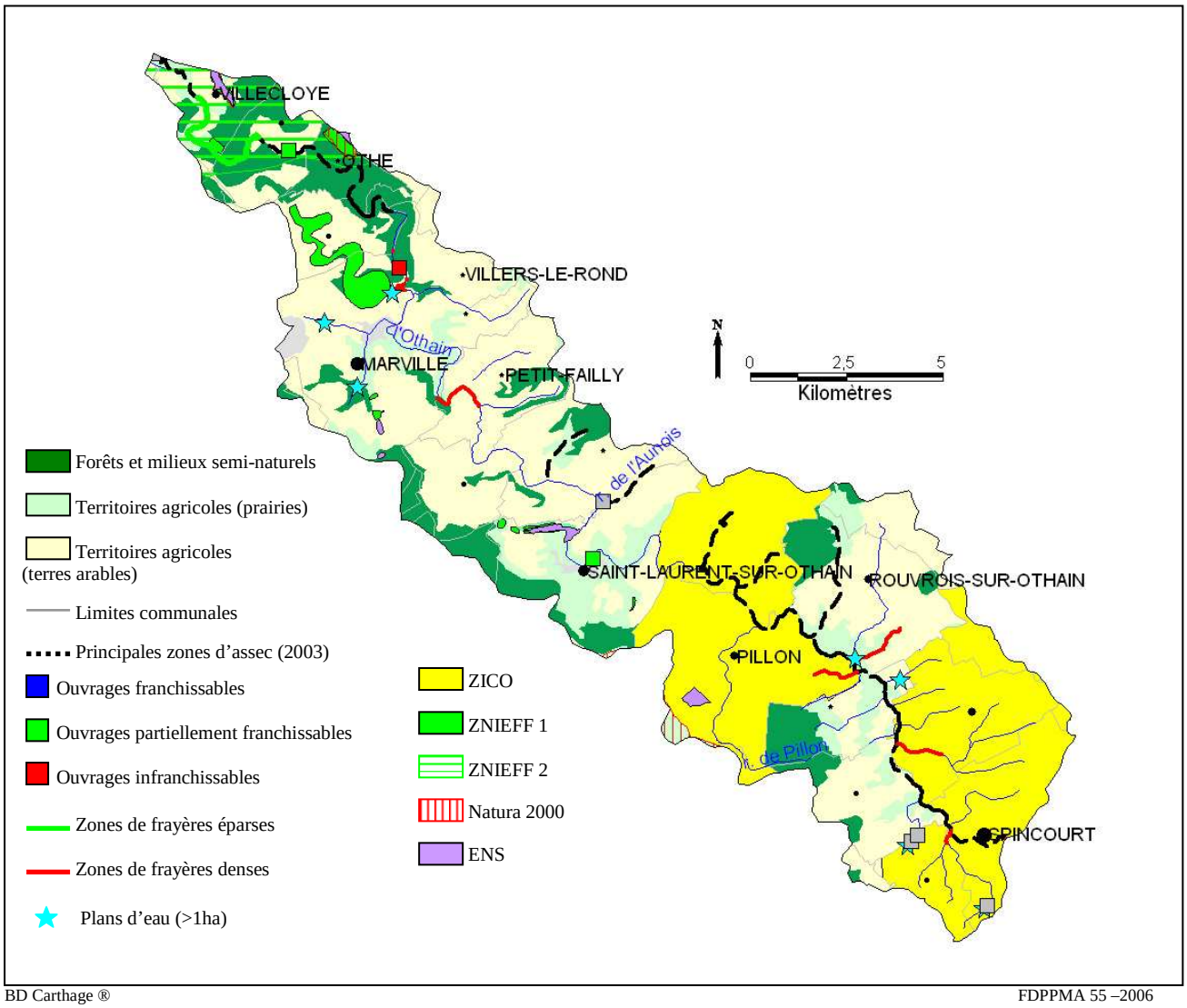

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Othain	0,87	50,46	8,36	42.2
Affluents	11,3	40,81	1,06	4.3
Affluents sans nom	7,79	22,86	0,8	2
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**48,5**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de l'Othain sur le contexte « Othain » :

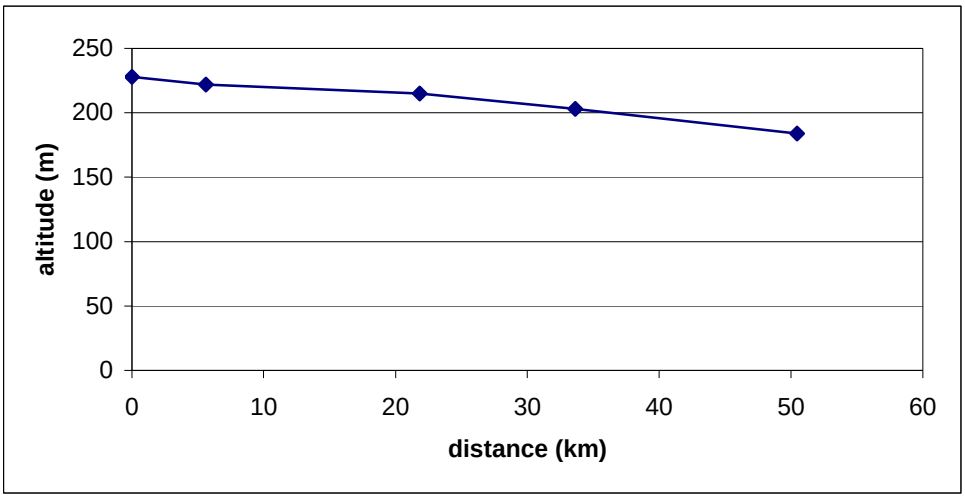

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits de crue ($m^3.s^{-1}$)	
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**biennale**	**quiquennale**
L'Othain à Othe	247	2.750	20	27

QUALITE DE L'EAU

Deux stations de mesure, situées à l'aval du cours d'eau (Othe et Petit-Failly), indiquent une qualité d'eau mauvaise à cause des nitrates, les autres paramètres étant bons à passables.
Cependant, une station située à l'amont (Dommary-Baroncourt, hors contexte) indique une qualité d'eau plus dégradée, pour tous les paramètres : la rivière possède donc une certaine capacité d'autoépuration, mais qui reste insuffisante pour retrouver une bonne qualité d'eau.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydro	Abaissement de la ligne d'eau Déconnexion des annexes et zones inondables Uniformisation du profil en travers Réduction des caches et abris de berge	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/ suppression des zones de reproduction Diminution de la macrofaune	Amont de Marville	2	3	2
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique	Tout le contexte	0	0	2
Agriculture	Transport de fines Diminution de la transparence Eutrophisation Colmatage du substrat Contamination par micropolluants	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique	Tout le contexte	0	0	2
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	0	2	2
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues Diminution des débordements Déconnexion des annexes et zones inondables	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	Tout le contexte	3	3	2
Arrêt des exhaures	Baisse du débit Accentuation des étiages Diminution des déordements Déconnexion des annexes hydrauliques	Diminution de la capacité d'accueil Dégradation/suppression de zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	Tout le contexte	1	2	2
Plans d'eau	Réchauffement de l'eau Accentuation de l'étiage	Diminution de la capacité d'accueil Modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique	Marville	0	0	1
			Bilan des fonctionnalités	4	4	4
			Bilan sur CR et CA	**4**		**4**
			Perte de fonctionnalité (%)	**66**		**65**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
BRO	633	928	**506**	**221**	65	Perturbé +	127

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : Réhabilitation du contexte

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Limitation de la pollution domestique	Plan d'assainissement Dispositif d'assainissement collectif et/ou individuel	Tout le contexte	2183 EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Limitation de la pollution agricole	Mise aux normes des exploitations Création de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Sensibilisation, communication	Ensemble du contexte	27 Km	**Chambre d'agriculture** **DDAF** **Propriétaires** AAPPMA FDPPMA
Diversification du milieu	Aménagements rustiques dans le lit mineur (seuils, déflecteurs, blocs, sous-berges…)		0,8 ha	**AAPPMA** **FDPPMA** Collectivités
Restauration de frayères à brochets	Remise en connexion d'annexes Restauration de zones humides	St Laurent	1000m² min	**AAPPMA** **FDPPMA** AERM Collectivités
Restauration des débits	Soutien d'étiage	Tout le contexte	/	?

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût* (€)
1	BRO	134	355	56	Perturbé	93200

*Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

5538-SP+ Azannes — Salmonicole PERTURBE+

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Azannes » correspond à un affluent rive gauche du Loison dans sa partie amont.

Les caractéristiques naturelles initiales du réseau hydrographique confèrent au contexte un caractère salmonicole, cependant, la construction de nombreux plans d'eau a profondément modifié ces caractéristiques et justifie le classement en deuxième catégorie piscicole de l'ensemble des cours d'eau.

Aux perturbations engendrées par les plans d'eau s'ajoute une altération de la qualité de l'eau par les rejets urbains et agricoles limitant également les capacités de reproduction et d'habitat pour la truite sur ce contexte.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5538-SP+
Zone hydrographique	B451
Masse d'eau	FR_RB_B45
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Loison

Cours d'eau	Azannes
Type de contexte	Salmonicole perturbé +
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3212O 3211O

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B6
	Huet	Zone à truite, zone à ombre
	AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes		Pas de données

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	2ème
Gestionnaire	Collectivités Particuliers
Repleupement	/

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

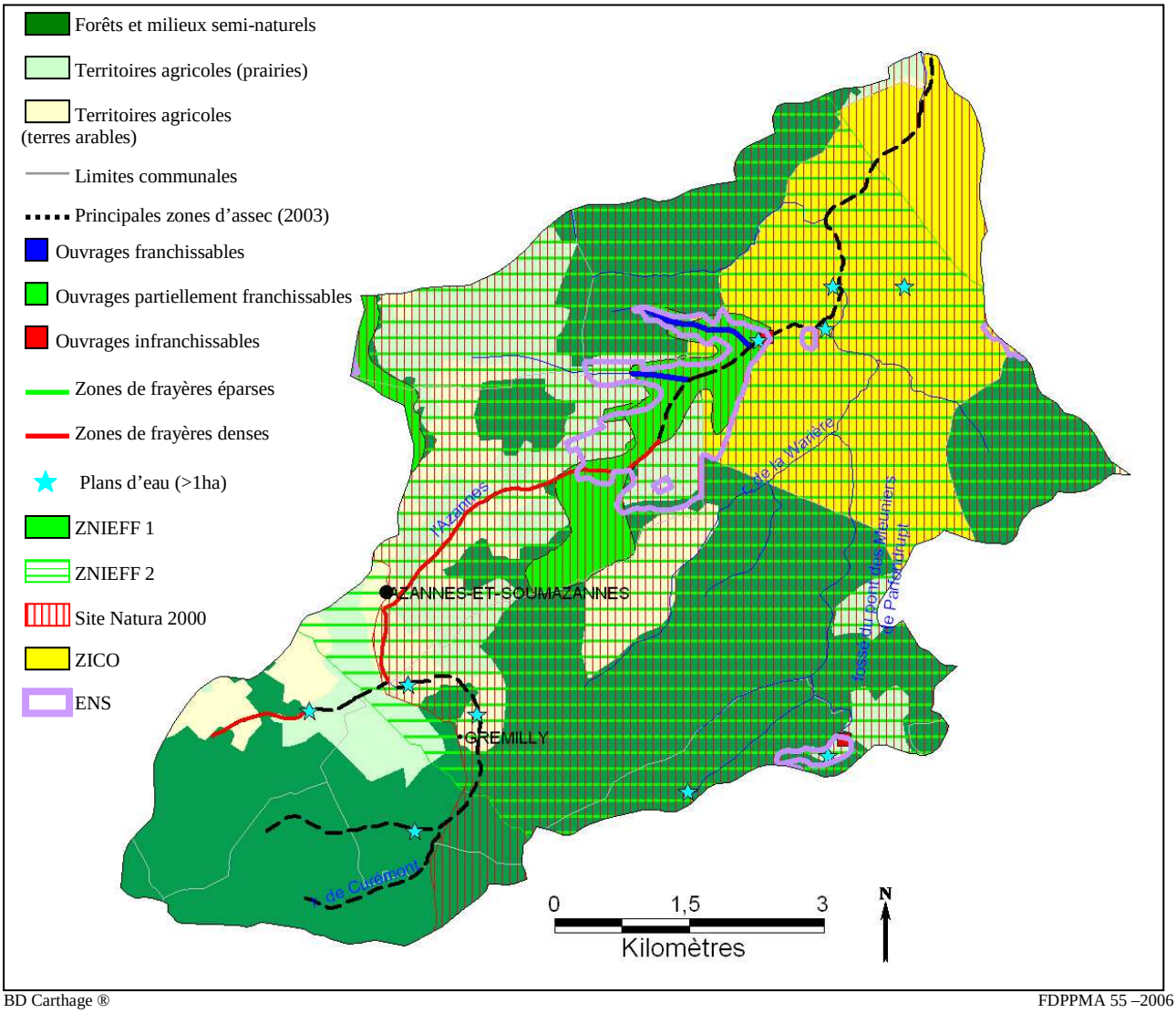

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Azannes	4,8	12,8	3	3,8
Affluents	10	17,3	0,9	1,5
Affluents sans nom	4,4	10,2	0,8	0,8
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**6**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de l'Azannes sur le contexte « Azannes » :

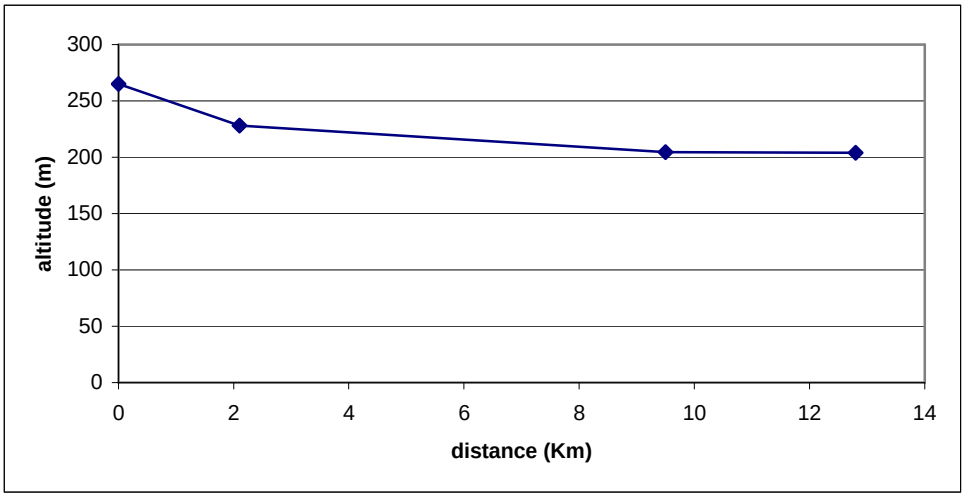

Pente naturelle moyenne sur le tronçon : 4,8‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	Module ($m^3.s^{-1}$)	1/2	1/5	1/10
L'Azannes au confluent du Loison	55,8	0,600	0,010	0,006	/

QUALITE DE L'EAU

Aucune mesure de la qualité de l'eau n'est disponible.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydro	Uniformisation du profil en travers Réduction de la sinuosité, de la longueur Réduction de la granulométrie moyenne Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge Réduction/ altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod.	Aval contexte	0	2	3
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Azannes et Soumazannes	2	2	2
Agriculture	Transport de fines Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Aval contexte	1	1	2
Plans d'eau	Réchauffement de l'eau Eutrophisation Elévation ligne d'eau, ralentissement courant Colmatage du substrat Accentuation de l'étiage	Diminution de la capacité d'accueil Modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	0	2	2
Plan d'eau (vidange)	Transport de fines Déficit en O2 Colmatage du substrat	Introduction d'espèces Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	3	3	3
Plans d'eau (digue)	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Tout le contexte	0	3	0
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique	Aval contexte	0	0	1
			Bilan des fonctionnalités	3	4	4
			Bilan sur CR et CA	**3**		**4**
			Perte de fonctionnalité (%)	**52,5**		**65**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	1790	1768	**1768**	**626**	64	Perturbé +	354

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : Réhabilitation du contexte

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Limitation de la pollution urbaine	Plans d'assainissement Dispositifs d'épuration collectif et/ou individuel	Tout le contexte	203 EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Limitation de la pollution agricole	Mise aux normes des installations Pose de clôtures et abreuvoirs Création de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Communication, sensibilisation	Aval du contexte	6 Km	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** **DDAF** AAPPMA FDPPMA AERM
Diversification du milieu	Aménagements rustiques en lit mineur (blocs, seuils, déflecteurs…) Restauration, gestion et entretien de la ripisylve Tri des embâcles	Aval du contexte	1 ha	**Collectivités** **Propriétaire** AAPPMA FDPPMA AERM CSP
Limitation de l'impact des plans d'eau	Dispositifs de vidange adaptés (vannes de fond, décanteurs, grilles…)	Ensemble du contexte	10	**Propriétaires**
Restauration de zones de frayère	Nettoyage de frayères existantes Apport de matériaux à granulométrie adaptée	Tout le contexte	1000m²	**AAPPMA** **FDPPMA** Collectivités CSP

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)*
1	TRF	383	1009	57	Perturbé	34210

* Hors coût d'assainissement et de mise aux normes et hors coûts de dispositif de vidange des plans d'eau.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

5539-CP Le Loison — Cyprinicole PERTURBE

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Loison » correspond à un affluent rive gauche de la Chiers.

La principale perturbation touchant le contexte vient des travaux hydrauliques réalisés dans le cadre du remembrement, le contexte étant fortement agricole.

En effet, les différents curages, recalibrages, reprofilages… du lit sont à l'origine d'une homogénéisation du milieu, une disparition, quasi-complète sur certains secteurs, de la ripisylve, une modification des écoulements entraînant la déconnexion des annexes et le drainage des zones humides.

A ces impacts physiques s'ajoute également une dégradation de la qualité de l'eau par les communes et les activités agricoles.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5539-CP
Zone hydrographique	B454
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Chiers

Cours d'eau	Loison
Type de contexte	Cyprinicole perturbé
Espèce repère	Brochet
Carte IGN	3111E 3211O 3212E 3212O

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B5 à B7
	Huet	Zone à ombre, zone à barbeau
	AERM	Gd cours d'eau à eaux calmes et tempérées en région calcaire
Espèces présentes	**2005**	LPX CHA VAI LOF HOT BAF SPI VAN LOR GOU CHE BOU GAR ROT PER BRO ANG OCL

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	2ème
Gestionnaire	AAPPMA : St Laurent/Othain, Montmédy. Particuliers Collectivités
Repleupement	BRO

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE 55 (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
Police de la pêche	DDAF 55
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

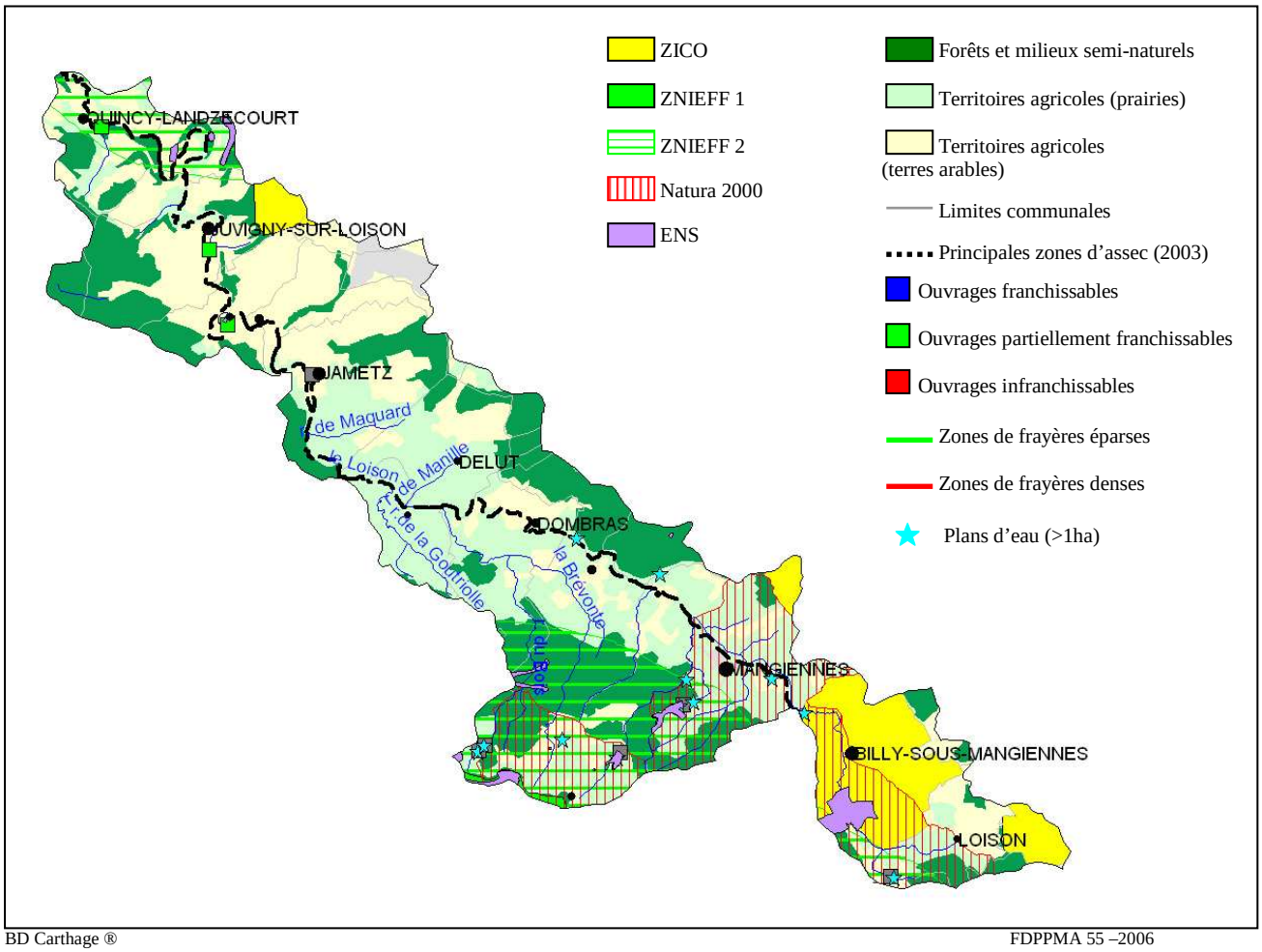

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Loison	0,8	55,2	5,5	30
Affluents	5,6	39	1,8	7
Affluents sans nom	4,3	6,2	1,2	0,7
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**37,7**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long du Loison sur le contexte « Loison » :

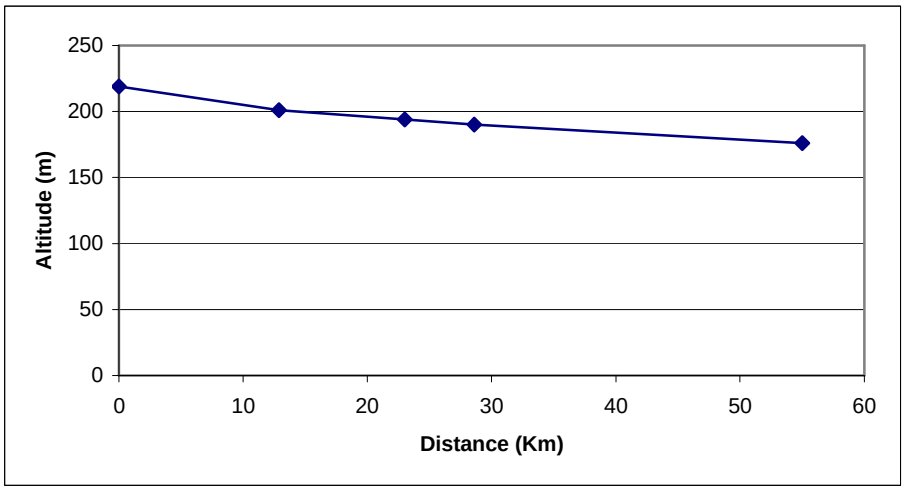

Pente naturelle moyenne : 0,8 ‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			QMNA ($m^3.s^{-1}$)	
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**
Le Loison à Han-lès-Juvigny	348	3,830	0,410	0,250

QUALITE DE L'EAU

La station de Mangiennes, située en amont du contexte, indique une qualité d'eau passable à mauvaise, voire très mauvaise certaines années. Les paramètres déclassant sont les « matières organiques et oxydables » ainsi que les « matières azotées ».
La qualité à Han-lès-Juvigny, en aval, semble plus stable et meilleure qu'en amont (autoépuration). Cependant, la qualité reste passable à cause des taux de nitrates élevés.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydro	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues Uniformisation du profil en travers Enfoncement du lit Réduction de la sinuosité, de la longueur Réduction des caches et abris de berge Déconnexion des annexes Déconnexion des zones inondables	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la nourriture exogène Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/ suppression de zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	amont du contexte (amont de Jametz)	4	4	3
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique	Ensemble du contexte	0	0	2
Agriculture	Transport de fines Eutrophisation Prolifération végétale dans le lit Contamination par micropolluants	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation des zones de reprod.	Ensemble du contexte	1	2	2
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Ensemble du contexte	2	2	2
Elevage (piétinement)	Colmatage du substrat Déstabilisation, érosion des berges	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique	Ensemble du contexte	0	0	1
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues Diminution des débordements (fréquence et durée) Déconnexion des annexes Déconnexion des zones inondables	Dégradation/ suppression des zones de reprod. Destruction mécanique des œufs	Ensemble du contexte	3	3	0
Ouvrages	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Quincy Juvigny Louppy	0	2	0
			Bilan des fonctionnalités	4	4	3
			Bilan sur CR et CA	**4**		**3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**66,5**		**50**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
BRO	415	525	**415**	**176**	58	Perturbé	83

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

Deux MAC sont proposés pour le contexte Loison :
- Le MAC 1 vise à améliorer la qualité de l'eau et joue également, de manière indirecte, sur la qualité physique : ripisylve, limitation de l'érosion des berges…

- le deuxième MAC est davantage concentré sur la restauration physique mais là encore, de manière indirecte, il aura des effets sur la qualité de l'eau : zones tampons, augmentation des capacités auto-épuratrices… Il a toutefois l'avantage de proposer une restauration du fonctionnement hydraulique de la rivière.

MAC 1 : Amélioration de la qualité de l'eau

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Limitation de la pollution domestique	Plan d'assainissement Dispositifs d'assainissement collectif et/ou individuel	Ensemble du contexte	2452 EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Limitation de la pollution agricole	Création de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Communication, sensibilisation, formation	Ensemble du contexte	10 km	**Chambre d'Agriculture** **AAPPMA** **FDPPMA** **Collectivités** AERM
Limitation de l'impact des élevages	Mise aux normes des exploitations Pose de clôtures et abreuvoirs	Ensemble du contexte	3,6 Km 13 abreuv.	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** **DDAF** AAPPMA FDPPMA AERM

MAC 2 : Restauration de la qualité physique

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Restauration des berges	Gestion et entretien de la ripisylve (plantation, coupes sélectives, taille…) Création de bandes enherbées Restauration de berges érodées Pose de clôtures et d'abreuvoirs	Amont de Jametz	10 km	**Collectivités** **AAPPMA** **FDPPMA** **Particuliers** AERM
Diversification du lit	Aménagements rustiques dans le lit mineur : blocs, déflecteurs, micro-seuils	Amont de Jamezt	2,7 ha	**AAPPMA** **FDPPMA** AERM CSP
Restauration du fonctionnement hydraulique	Restauration de zones humides Remise en connexion d'annexes hydrauliques	Vittarville	3 noues	**AAPPMA** **FDPPMA** Collectivités AERM CSP

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût* (€)
1	BRO	69	245	59	Perturbé	51730
2	BRO	87	263	63	Perturbé -	75888

*Hors coûts d'assainissement et de mise aux normes.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

5540-SP Thinte — Salmonicole PERTURBE

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte « Thinte » correspond à un affluent rive gauche du Loison.

Le réseau hydrographique du contexte présente initialement des caractéristiques très favorables à l'accueil et la reproduction de la truite (pentes, dimensions, substrat…) : accueil principalement dans la Thinte et reproduction sur les affluents, notamment ceux de rive gauche, descendant des côtes de Meuse.

Cependant, d'importants travaux hydrauliques effectués dans les années 60-70 ainsi que la forte emprise agricole ont nettement diminué ces potentialités : homogénéisation du milieu et perte d'habitat ; disparition des zones favorables à la reproduction ; accentuation des étiages limitant la capacité d'accueil… (la rediversification spontanée est très faible et les affluents ressemblent à des fossés).

De plus, cette banalisation du milieu rend le contexte plus sensible aux pollutions (perte des capacités autoépuratrices) engendrées par les rejets urbains et agricoles.

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5540-SP
Zone hydrographique	B455, B454
Masse d'eau	FR_RB_B45
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Loison

Cours d'eau	Thinte
Type de contexte	Salmonicole perturbé
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3111E 3211O 3112E 3212O

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B5 à B6
	Huet	Zone à Ombre
	AERM	r. à eaux vives et tempérées en région calcaire
Espèces présentes		Pas de données

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	2ème
Gestionnaire	Collectivités Particuliers
Repleupement	/

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

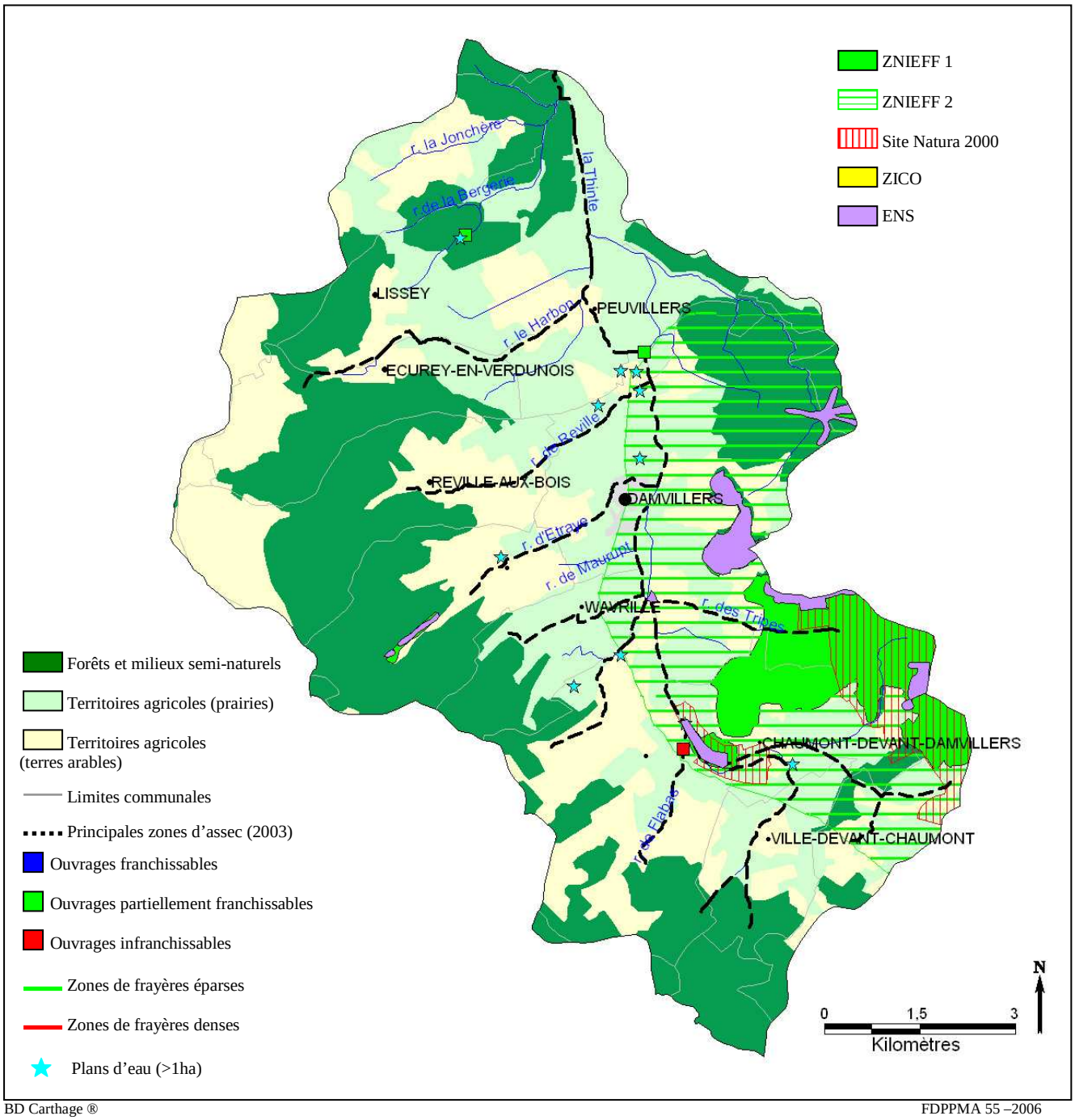

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Thinte	2,6	16,9	3,6	6
Affluents	11,4	40	1,5	6
Affluents sans nom	9,3	24,5	0,9	2,2
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**14,2**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de la Thinte sur le contexte « Thinte » :

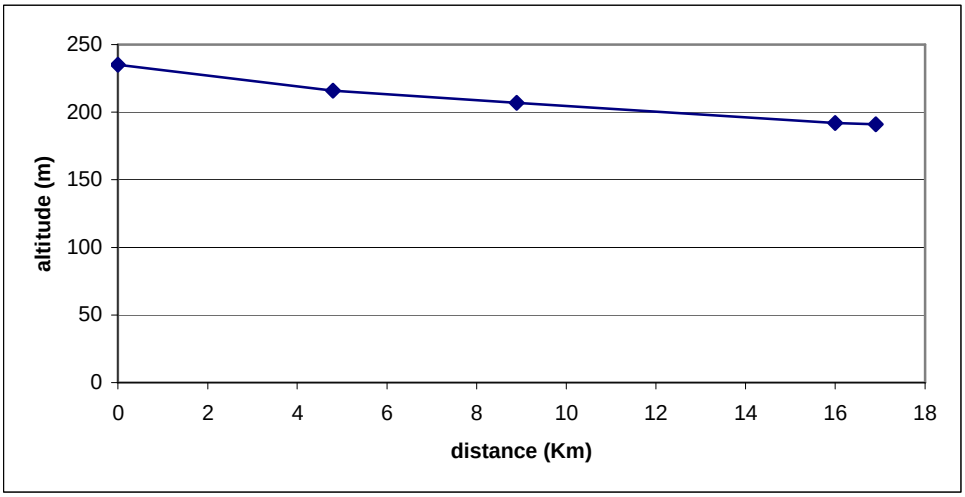

Pente naturelle moyenne sur le tronçon : 2,6‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	Module ($m^3.s^{-1}$)	1/2	1/5	1/10
La Thinte au confluent du Loison	104,5	1,36	0,130	0,077	/

QUALITE DE L'EAU

La station RNB de Lissey n'est plus en service depuis 1996 : à cette date elle indiquait une bonne qualité d'eau : résultat confirmé par les indices biologiques.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydro	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues Uniformisation du profil en travers Enfoncement du lit Réduction de la sinuosité, de la longueur Réduction de la granulométrie moyenne Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge Réduction/altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	0	3	3
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Toutes les communes	2	2	2
Agriculture	Transport de fines Eutrophisation Colmatage du substrat Contamination par micropolluants	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Amont	2	2	2
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Toxicité Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Toutes les communes	2	2	2
Plans d'eau	Réchauffement de l'eau Accentuation de l'étiage Transport de fines Colmatage du substrat	Modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Damvillers	2	2	2
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique	Amont	0	0	2
			Bilan des fonctionnalités	3	3	4
			Bilan sur CR et CA	**3**		**4**
			Perte de fonctionnalité (%)	**45**		**65**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	5540	4720	**4720**	**1939**	59	Perturbé	944

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

Un seul MAC est proposé : il vise à restaurer la fonctionnalité biologique des affluents, en diversifiant les lits mineurs, limitant la pollution et restaurant des zones de frayères.

MAC 1 : Renaturation des affluents

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Diversification du milieu	Aménagements rustiques en lit mineur (blocs, seuils, déflecteurs…) Restauration, gestion et entretien de la ripisylve Tri des embâcles	r. des Vaux r. de Flabas r. de la Prelle r. de Wavrille r. du Harbon r. des Tripes	6000m²	**Collectivités** **Propriétaire** AAPPMA FDPPMA AERM CSP
Limitation de la pollution urbaine	Plans d'assainissement Dispositifs d'épuration collectif et/ou individuel	Toutes les communes	796 EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Limitation de la pollution agricole	Mise aux normes des installations Pose de clôtures et abreuvoirs Création de zones tampons (bandes enherbées, ripisylve, haies…) Pratiques agricoles raisonnées en bordure de cours d'eau Communication, sensibilisation	r. des Vaux r. de Flabas r. de la Prelle r. de Wavrille r. du Harbon r. des Tripes	17,5 Km 16 abreuv	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** **DDAF** AAPPMA FDPPMA AERM
Restauration de zones de frayère	Nettoyage de frayères existantes Apport de matériaux à granulométrie adaptée	r. des Vaux r. de Flabas r. de la Prelle r. de Wavrille r. du Harbon r. des Tripes	6 unités de 100m²	**AAPPMA** **FDPPMA** Collectivités CSP

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)*
1	TRF	1021	2960	63	Perturbé-	72671

* Hors coût d'assainissement et de mise aux normes.

Remarque : le Marais de Chaumont a été racheté par le Conseil Général et une zone de préemption est envisagée sur le secteur. Il peut être intéressant alors de profiter de cet état des choses pour favoriser l'intégration de mesures préconisées par le PDPG.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

5541-SP+ Braconrupt — Salmonicole PERTURBE+

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le Braconrupt est un petit contexte (37 Km²) correspondant à un affluent rive gauche du Loison.

Ses petites dimensions le rendent particulièrement sensible aux pollutions : rejets urbains de deux communes et impact relativement important de l'élevage, activité dominante du contexte : ces deux perturbations sont notamment responsables du colmatage des frayères ce qui limite les capacités de reproduction.

D'autre part, les travaux hydrauliques réalisés dans le cadre du remembrement, notamment en amont du contexte (Braconrupt amont, affluent, ruisseau de la Grande Prairie), ont amoindri les capacités d'accueil sur de longs linéaires par la suppression de la ripisylve, le recalibrage, le redressement… (perte de sinuosité, de caches, de diversité d'habitats…).

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5541-SP+
Zone hydrographique	B456
Masse d'eau	FR_RB_B45
Limite amont	Sources
Limite aval	Confl. Loison

Cours d'eau	r. de Braconrupt
Type de contexte	Salmonicole perturbé +
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3111E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B5
	Huet	Zone à ombre
	AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes		Pas de données

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	2ème
Gestionnaire	Collectivités Particuliers
Repleupement	/

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

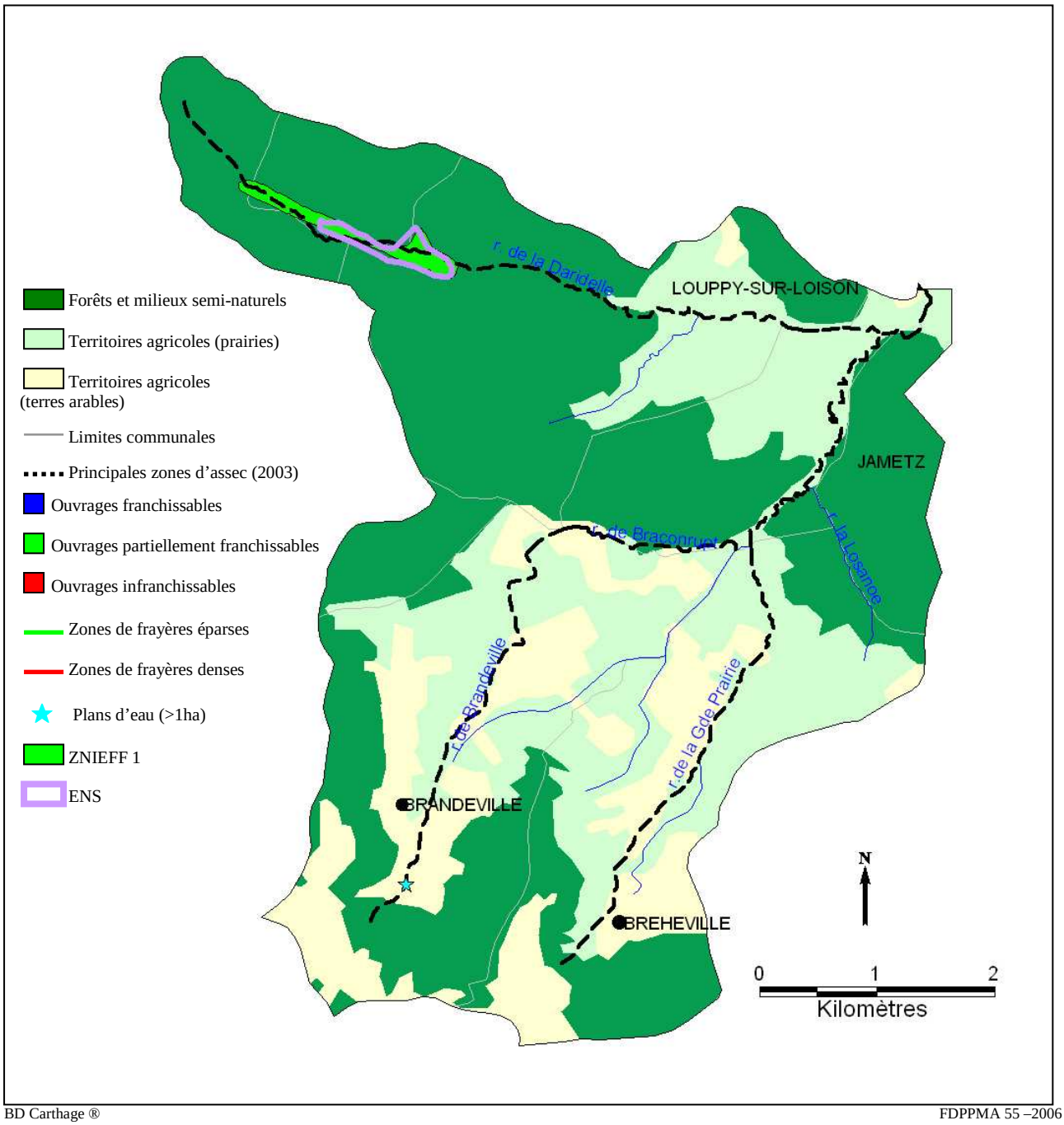

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Braconrupt (=de Brandeville)	8,1	10,2	2,5	2,5
Affluents	9,4	21	1	2
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**4,5**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long du Braconrupt sur le contexte « Braconrupt » :

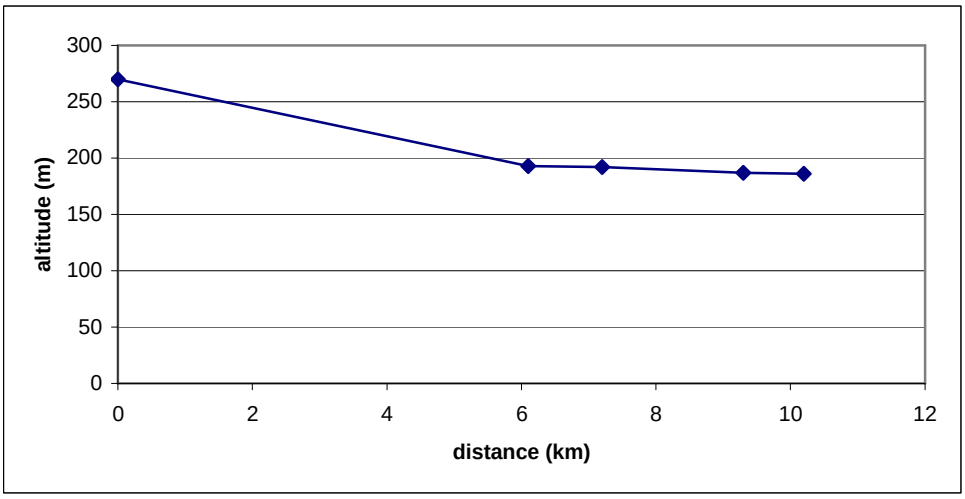

Pente naturelle moyenne sur le tronçon : 8,1‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	Module ($m^3.s^{-1}$)	1/2	1/5	1/10
Le Braconrupt au confluent du Loison	31	0,350	0,029	0,016	/

QUALITE DE L'EAU

Aucune mesure de la qualité de l'eau n'est disponible.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydro	Uniformisation du profil en travers Enfoncement du lit Réduction de la granulométrie moyenne Uniformisation des berges Réduction des caches et abris de berge Réduction, altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression de zones de reprod.	Brandeville Bréhéville	0	3	3
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Brandeville Bréhéville	3	3	2
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Brandeville Bréhéville	3	3	2
Elevage (piétinement)	Colmatage du substrat Déstabilisation, érosion des berges	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Bréandeville Bréhéville Remoiville	0	2	2
Déboisement	Eutrophisation Augmentation de l'ensoleillement Réduction/altération de la ripisylve	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Emigration Dégradation/suppression de zones de reprod.	Remoiville Brandeville	0	2	2
			Bilan des fonctionnalités	3	4	3
			Bilan sur CR et CA	**4**		**3**
			Perte de fonctionnalité (%)	**60**		**55**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	1575	1400	**1400**	**560**	60	Perturbé +	280

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : Réhabilitation du contexte

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Limitation de la pollution urbaine	Plans d'assainissement Dispositifs d'épuration collectif et/ou individuel	Brandeville Bréhéville	354 EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Limitation de l'impact des élevages	Mise aux normes des installations Pose de clôtures et abreuvoirs Communication, sensibilisation	Tout le contexte	3,5 Km 12 abreuv.	**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** **DDAF** AAPPMA FDPPMA AERM
Diversification du milieu	Aménagements rustiques en lit mineur (blocs, seuils, déflecteurs…) Restauration, gestion et entretien de la ripisylve Tri des embâcles	Affluents Braconrupt amont	5000m² 5 Km	**AAPPMA** **FDPPMA** Collectivités CSP

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)*
1	TRF	420	980	70	Perturbé -	41020

* Hors coût d'assainissement et de mise aux normes.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE DIFFEREE

5542-SP- Le Chabot — Salmonicole PERTURBE-

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

Le Chabot est un minuscule contexte (13,5 Km²), en rive gauche de la Chiers. Le réseau hydrographique se limite à un seul cours d'eau : le Chabot, qui prend sa source sur la commune de Flassigny et se jette dans la Chiers au niveau de Montmédy.

Les potentialités initiales sont fortement perturbées par la présence de plusieurs plans d'eau sur les sources et de la traversée d'Iré-le-Sec : dégradation de la qualité de l'eau, obstacle à la montaison…

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5542-SP-
Zone hydrographique	B440
Masse d'eau	FR_RB_B44
Limite amont	Source
Limite aval	Confluence Chiers

Cours d'eau	Le Chabot
Type de contexte	Salmonicole perturbé-
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3211O 3110E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B5
	Huet	Zone à truite, zone à ombre
	AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes	**2005**	Pas de données

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : Montmédy Collectivités Particuliers
Repleupement	TRF

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

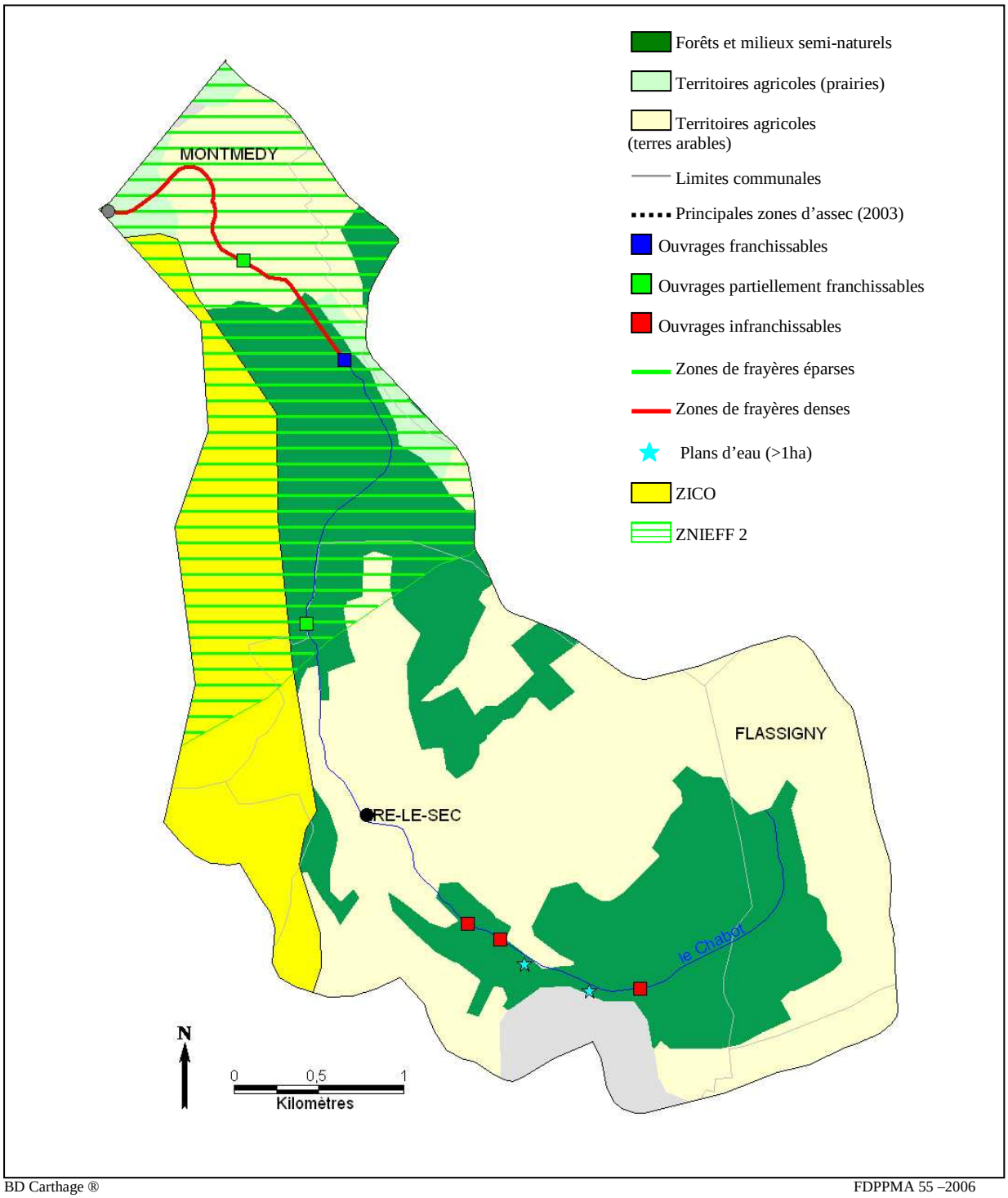

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2006

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
Le Chabot	13,3	8,9	3,6	3,2
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**3,2**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long du Chabot sur le contexte « Chabot » :

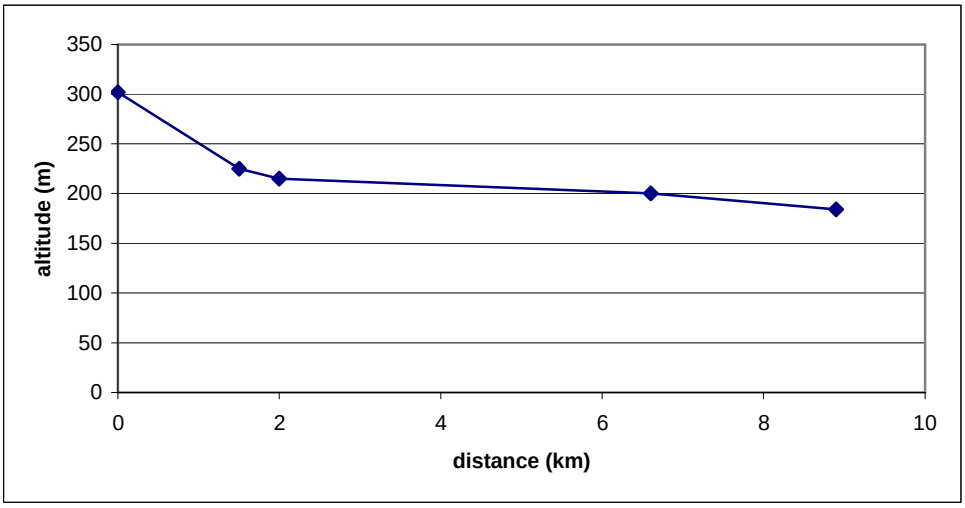

Pente naturelle moyenne sur le tronçon : 13,3‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

Pas de données.

QUALITE DE L'EAU

Pas de données.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Iré-le-Sec Iré-les-Prés	0	1	1
Elevage (piétinement)	Colmatage du substrat Déstabilisation/ érosion des berges	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Suppression/ dégradation de zones de reprod.	Aval Iré-les-Prés	1	0	1
Plans d'eau (retenue)	Réchauffement de l'eau Eutrophisation Elévation ligne d'eau/ ralentissement courant Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Iré-le-Sec	0	2	2
Plans d'eau (digues)	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Iré-le-Sec	0	2	0
Plans d'eau (vidange)	Transport de fines Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Iré-le-Sec	2	2	2
Ouvrages/ barrages	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Iré-le-Sec	0	3	0
			Bilan des fonctionnalités	2	3	2
			Bilan sur CR et CA	**2**		**2**
			Perte de fonctionnalité (%)	**35**		**25**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	1600	1280	**1280**	**832**	35	Perturbé -	256

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : Réhabilitation du contexte

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Limitation de la pollution domestique	Plan d'assainissement Dispositif d'assainissement collectif et/ou individuel	Iré-le-Sec Iré-les-Prés		**Collectivités** **Particuliers** AERM
Limitation du piétinement	Pose de clôtures et abreuvoirs Entretien, gestion de la ripisylve	Aval Iré-le-Sec Iré-les-Prés	4 abreuv. 2,2 Km	**Chambre d'agriculture** **DDAF** **Propriétaires** AAPPMA FDPPMA
Diversification du milieu	Aménagements rustiques dans le lit mineur (seuils, déflecteurs, blocs, sous-berges…)	Section forestière aval Iré-le-Sec	500m²	**AAPPMA** **FDPPMA** Collectivités
Restauration/ création de frayères	Nettoyage de frayères existantes Apport de matériaux à granulométrie adaptés	Section forestière	1000m²	AAPPMA FDPPMA Collectivités
Restauration de la circulation piscicole	Dispositif de franchissement	Iré-le-Sec	1	Propriétaires CSP AERM

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)*
1	TRF	262	1094	85	Conforme	19599

* Hors coût d'assainissement et de mise aux normes.

PROPOSITION DE GESTION
PATRIMONIALE DIFFEREE à 5 ans

5543-SP- La Thonne Salmonicole PERTURBE-

PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE

La Thonne est un petit contexte d'une cinquantaine de Km² situé à l'extrême nord du département de la Meuse. La rivière, de première catégorie, prend sa source en Belgique et conflue avec la Chiers à Thonne-les-Prés, en rive droite.

Sur le contexte la Thonne reçoit une dizaine d'affluents et sous affluents, présentant de bonnes potentialités pour l'accueil et la reproduction de la truite.

Cependant, les travaux réalisés sur les cours d'eau ainsi qu'une pollution agricole et urbaine diffuse limitent actuellement les capacités d'accueil et de recrutement sur le contexte : homogénéisation du milieu, colmatage du substrat…

DEFINITION DU CONTEXTE

Code contexte	5543-SP-
Zone hydrographique	B441
Masse d'eau	FR_RB_B44
Limite amont	Frontière belge
Limite aval	Confl. Chiers

Cours d'eau	La Thonne
Type de contexte	Salmonicole perturbé -
Espèce repère	Truite fario
Carte IGN	3110O 3110E

PEUPLEMENT PISCICOLE DU CONTEXTE

Typologie	**Verneaux**	B4 à B5
	Huet	Zone à truite, zone à ombre
	AERM	r. à eaux vives et fraîches en région calcaire
Espèces présentes	**2005**	Pas de données

HALIEUTISME

Catégorie piscicole	1ère
Gestionnaire	AAPPMA : Avioth Collectivités Particuliers
Repleupement	/

REGIME JURIDIQUE

Police de l'eau	DDE (jusqu'au 31/12/06) DDAF (à partir du 01/01/07)
Police de la pêche	DDAF
Statut foncier	Privé

CARTOGRAPHIE

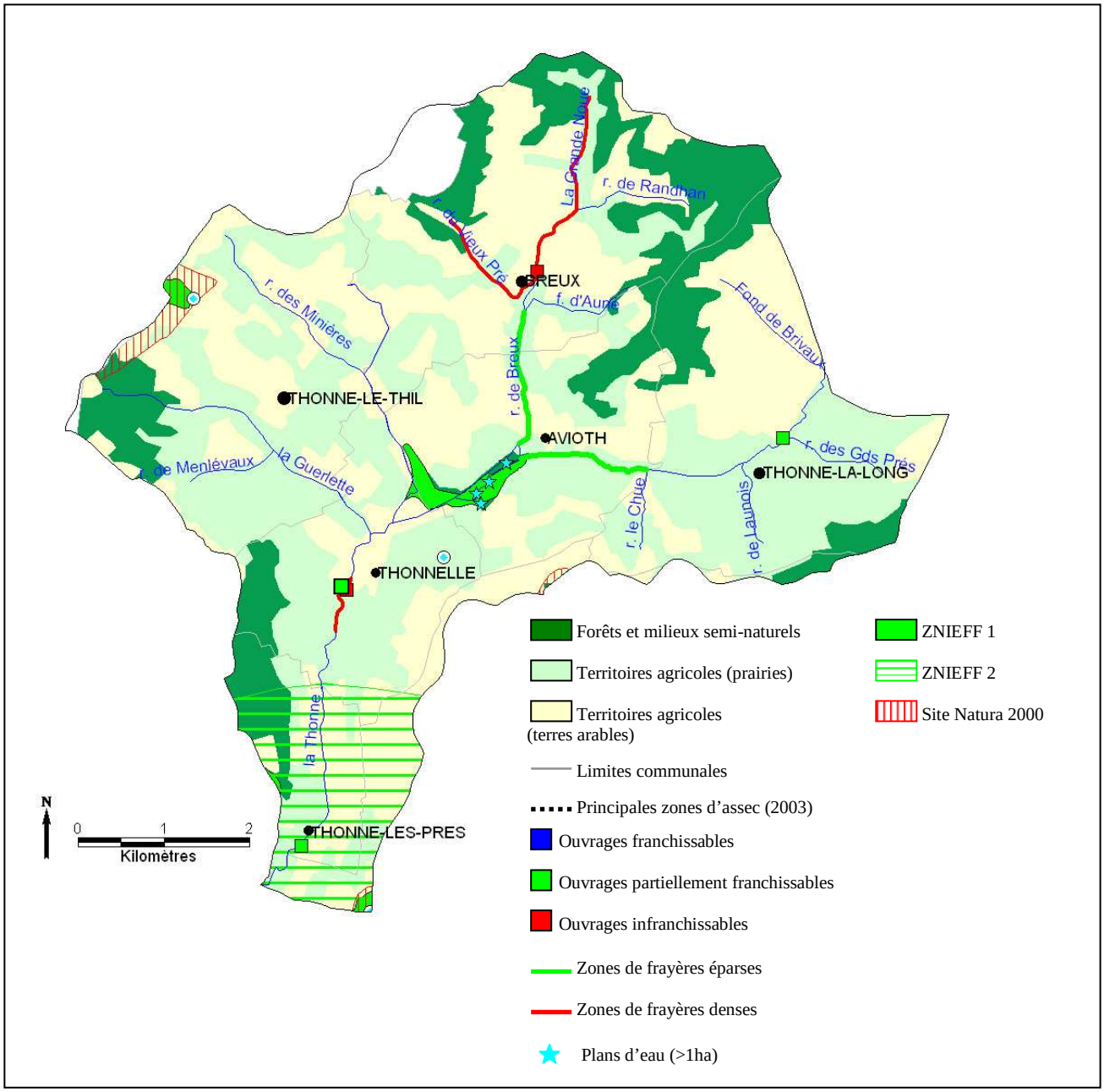

BD Carthage ®
© IGN -2004

FDPPMA 55 –2004

RESEAU HYDROGRAPHIQUE SIMPLIFIE

Cours d'eau	Pente moyenne(‰)	Longueur (km)	Largeur moyenne(m)	Surface (ha)
La Thonne	3,6	11,4	4,5	5
Affluents	31	25,2	1,2	3
SURFACE EN EAU DU CONTEXTE				**8**

CARACTERISTIQUES MORPHODYNAMIQUES

Profil en long de la Thonne sur le contexte « Thonne » :

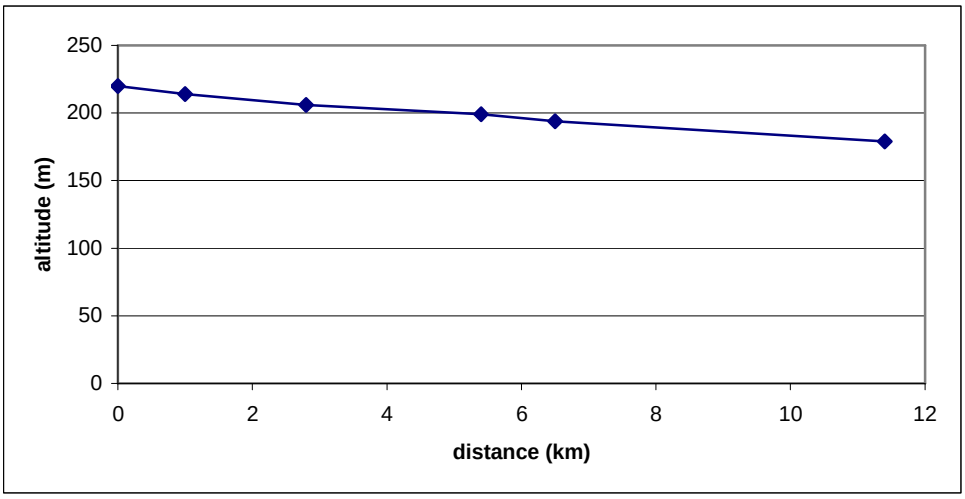

Pente naturelle moyenne sur le tronçon : 3,6‰

CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES

			Débits mensuels fréquentiels d'étiage ($m^3.s^{-1}$)		
	SBV (km^2)	**Module ($m^3.s^{-1}$)**	**1/2**	**1/5**	**1/10**
La Thonne à Thonne-les-Prés	54,6	0,815	0,375	0,30	/

QUALITE DE L'EAU

Aucune mesure de la qualité de l'eau n'est disponible.
Il faut noter que le contexte est très agricole (plus de 65% de SAU) et qu'il n'existe aucun dispositif d'épuration collectif.

FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Travaux hydro	Enfoncement du lit Réduction de la granulométrie moyenne Uniformisation des berges Réduction du linéaire de berge Réduction des caches et abris de berge	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Thonne la Longue +Entre Breux et Avioth	0	2	2
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1	1	1
Elevage (rejets)	Déficit en O2 Eutrophisation Toxicité Colmatage du substrat	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Tout le contexte	1	1	1
Elevage (piétinement)	Colmatage du substrat Déstabilisation et érosion des berges	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Tout le contexte	0	1	1
Plans d'eau (vidange)	Transport de fines Diminution de la transparence Déficit en O2 Colmatage du substrat	Modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Avioth Thonnelle	1	1	1
Drainage z. humides	Accentuation de l'étiage Accentuation de la violence des crues	Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Thonne-le-Thil Thonne-la-Long	0	1	1
			Bilan des fonctionnalités	2	2	2
			Bilan sur CR et CA	**2**		**2**
			Perte de fonctionnalité (%)	**22,5**		**25**

Source : ROM, CSP 2002 (E= éclosion ; R= reproduction ; C= croissance).

POTENTIALITES – ETAT FONCTIONNEL – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE (SET)

Espèce repère	Capacité d'accueil potentielle	Capacité de recrutement potentielle	Effectif potentiel	Effectif actuel	Déficit (%)	Etat fonctionnel	SET
TRF	3550	2400	**2400**	**1872**	22	Perturbé -	480

MODULES D'ACTIONS COHERENTES (MAC)

MAC 1 : Réhabilitation du contexte

Aménagements	Propositions d'actions	Secteur	Quantité	Maître ouvrage/ Partenaires
Limitation de la pollution urbaine	Plans d'assainissement Dispositifs d'épuration collectif et/ou individuel	Tout le contexte	1050EH	**Collectivités** **Particuliers** AERM
Limitation de l'impact des élevages	Mise aux normes des installations Pose de clôtures et abreuvoirs	Tout le contexte		**Propriétaires** **Chambre d'Agriculture** **DDAF** AAPPMA FDPPMA AERM
Diversification du milieu	Aménagements rustiques en lit mineur (blocs, seuils, déflecteurs…) Restauration, gestion et entretien de la ripisylve Tri des embâcles	Thonne la Longue +Entre Breux et Avioth	2 ha	**AAPPMA** **FDPPMA** Collectivités CSP
Limitation de l'impact des plans d'eau	Dispositifs de vidange adaptés (vannes de fond, décanteurs, grilles…)	Avioth Thonnelle	4	**Propriétaires**
Restauration de zones de frayère	Nettoyage de frayères existantes Apport de matériaux à granulométrie adaptée	Tout le contexte	0,2 ha	**AAPPMA** **FDPPMA** Collectivités CSP

EFFICACITE DES MAC ET COUT DE L'INVESTISSEMENT

MAC	Espèce	Gain	Effectif total prévu	Fonctionnalité prévue (%)	Etat fonctionnel attendu	Coût (€)*
1	TRF	524	2396	99	Conforme	41085

* Hors coût d'assainissement et de mise aux normes.

PROPOSITION DE GESTION PATRIMONIALE

ANNEXES

HYPOTHESES DE CALCUL DU P.D.P.G

I. Calcul des populations potentielles et actuelles :

Les populations de poissons adultes d'un contexte sont estimées à partir de 2 valeurs caractéristiques :

La capacité d'accueil, qui est liée à la surface totale en eau du contexte.
La capacité de recrutement, qui est liée à la surface favorable à la reproduction dans le contexte.

I.1. Situation potentielle :

On estime, d'une part les effectifs en poissons adultes que pourrait héberger le contexte indépendamment des potentialités de reproduction, d'autre part le nombre de poissons que le milieu peut normalement produire indépendamment des habitats pour les accueillir. Si la valeur de la capacité d'accueil est supérieure à la capacité de production, c'est que le contexte est déficitaire en zones de reproduction par rapport à l'habitat. Au contraire, si la valeur de la capacité d'accueil est plus faible que la capacité de production, c'est que l'habitat est naturellement limitant par rapport à la reproduction.

Le nombre potentiel de poissons adultes du contexte est plafonné par le facteur le plus limitant et prend donc la valeur la plus faible entre la capacité d'accueil et de recrutement.

La situation potentielle du contexte intègre ainsi les facteurs limitants d'origine naturelle sans tenir compte des facteurs anthropiques de perturbation (pollution, recalibrage, débits réservés non respectés, etc.).

I.1.1. Contextes salmonicoles :

- Données générales :

Milieu :
Longueurs des cours d'eau ou tronçons : mesurées à partie des SCAN IGN.
Largeurs moyennes : estimées à partir de visites de terrain et données bibliographiques (SDVP, Poincarré).
Profil en long théorique : pentes calculées à partir des SCAN IGN. Ces valeurs ne prennent pas en compte les pertes de pente induites par les obstacles transversaux.

Espèce repère :
Espèce repère : Truite fario (TRF)
Truite adulte : 25 cm soit truite âgée de 3 ans
Sont considérées comme adultes (capturables) les truites âgées de 3 ans et plus.

- Capacité d'accueil :

La capacité d'accueil correspond au nombre potentiel de Truites fario adultes (âge ≥ 3ans) présentes, en moyenne, sur la surface en eau du contexte. Elle est calculée à partir d'un découpage du contexte en tronçons considérés comme homogènes d'un point de vue hydromorphologique. Des valeurs guides ont été retenues sur la base de données bibliographiques et de résultats locaux de pêches électriques.

Estimation de la capacité d'accueil en fonction des caractéristiques naturelles du milieu :

Largeur du cours d'eau	**Nombre de TRF adultes/ 100 m²**	
	Bassins Aire/ Saulx/ Ornain/ Meuse	**Bassins Chiers/ Moselle**
< 1 m	2,4	2
1 à 3 m	4,2	3.5
3 à 8 m	6	5
8 à 12 m	3,6	3
> 12 m	1,2	1

Tableau 1 : capacités d'accueil potentielles en truites fario adultes des cours d'eau du département.

Une différenciation a été établie entre les cours d'eau salmonicoles de l'ouest du département et ceux de l'est qui sont naturellement moins productifs (pente plus faible, substrat moins favorable…).

En multipliant ces densités par les surfaces respectives des différents types de rivières présents à l'échelle du contexte, on obtient la capacité d'accueil potentielle du contexte « CA », c'est-à-dire le nombre d'individus adultes que le contexte peut accueillir.

- Capacité de recrutement :

La capacité de recrutement correspond au nombre de truites adultes que le contexte peut produire en fonction de ses caractéristiques hydromorphologiques.

Sur chaque tronçon, on détermine la surface totale des zones favorables à la reproduction de l'espèce. Cette valeur peut être atteinte à partir d'une connaissance précise des habitats ou, en l'absence d'étude, à partir d'une estimation basée sur la prise en compte de la largeur et de la pente des tronçons.

Estimation de la surface potentielle de zones favorables à la reproduction à partir de la largeur et de la pente des cours d'eau :

Largeur en m	**Pente en ‰**	**% théorique de zones favorables à la reproduction**	
		Bassins Aire/ Saulx/ Ornain/ Meuse	**Bassins Chiers/ Moselle**
< 1	> 15	65	35
< 1	< 15	35	25
1 à 3	> 10	25	20
1 à 3	< 10	20	15
3 à 8	> 7	15	10
3 à 8	< 7	10	5
> 8	< 3	5	1

Tableau 2 : proportion de surfaces favorables à la reproduction dans les cours d'eau salmonicoles du département.

Ces valeurs sont ajustées en fonction des particularités naturelles éventuelles : substrat sableux, pente faible … : les petits affluents de l'ouest du département ou des côtes de Meuse offrant de meilleures potentialités de frai (ex : ruisseau de Montplonne).

On estime également, à partir de données bibliographiques ajustées par des observations locales, le nombre de truites adultes que permet de produire 100 m² de frayères.

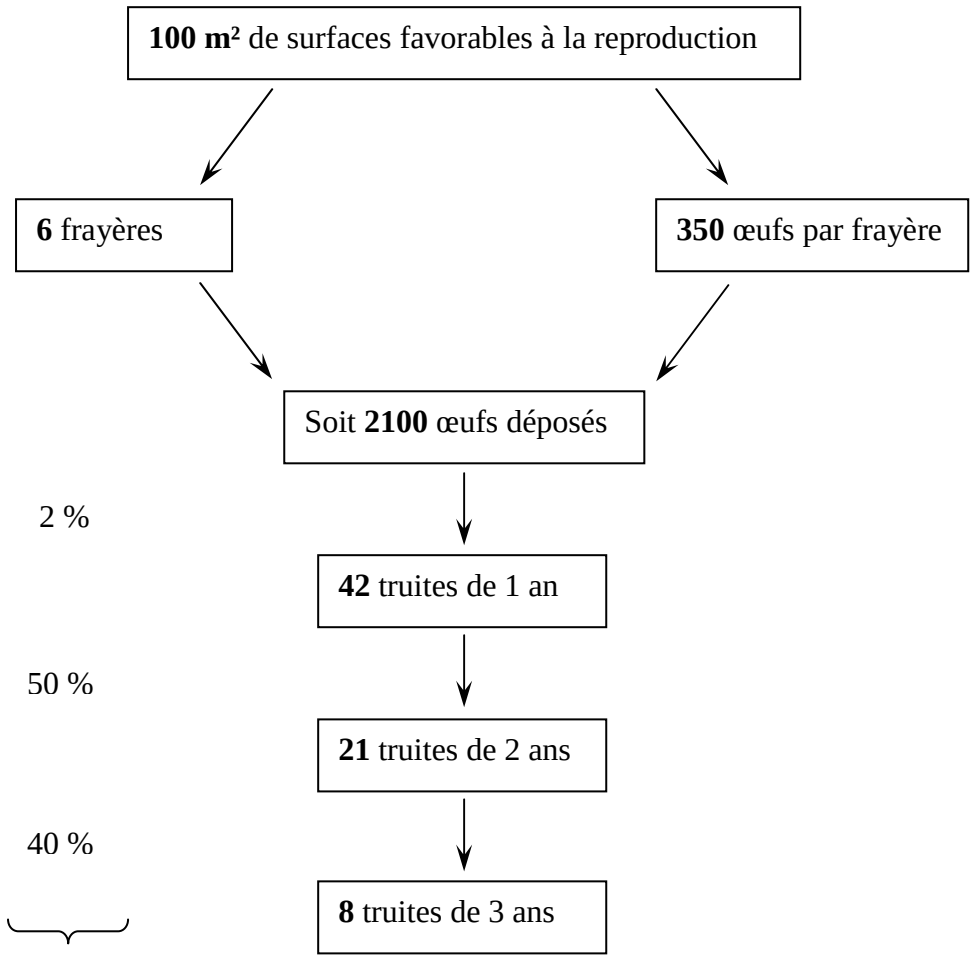

Si les fonctions du cycle vital sont conformes, 100 m² de frayères produisent environ 8 TRF adultes par an. Toutefois, l'exploitation portant sur plusieurs classes d'age, il faut rajouter au nombre de nouvelles truites adultes produites chaque année, les truites adultes issues des années de reproduction précédentes déjà présentes sur le secteur.

Pour ces truites adultes, on estime à 50 % la mortalité annuelle naturelle.

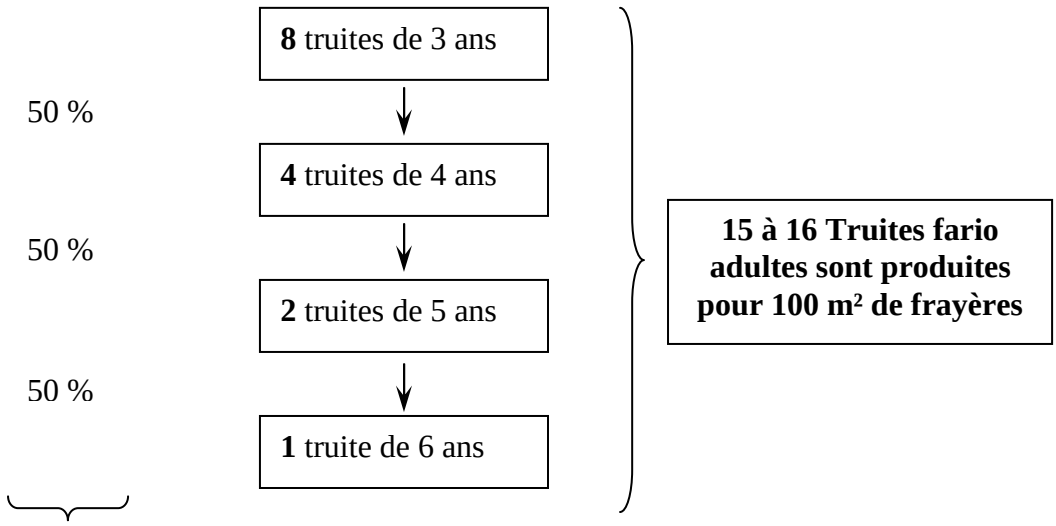

En pratique, le nombre de truites adultes produites par les zones de reproduction d'un contexte est le double de la production annuelle.

Soit environ 16 TRF capturables pour 100 m² de frayères

En conjuguant la production estimée des zones favorables à la reproduction et la part de ces zones sur la surface en eau totale, on obtient la capacité de recrutement potentielle du contexte « CR », c'est-à-dire le nombre d'individus adultes que le contexte peut produire.

1.1.2. Contextes cyprinicoles :

- Données générales :

Milieu :
Longueurs des cours d'eau ou tronçons : mesurées à partie des SCAN IGN.
Largeurs moyennes et zones favorables à la reproduction : estimées à partir de visites de terrain et de données bibliographiques (SDVP, Poincarré).

Espèce repère :
Espèce repère : Brochet (BRO)
Brochet adulte : 50 cm soit brochet âgée de 3 ans
Sont considérées comme adultes (capturables) les brochets âgées de 3 ans et plus.

- Capacité d'accueil :

La capacité d'accueil correspond au nombre potentiel de brochets adultes (âge ≥ 3ans) présents, en moyenne, sur la surface en eau du contexte. Elle est calculée à partir des caractéristiques typologiques et de la structure des peuplements du milieu considéré. Ces données sont obtenues sur la base de l'analyse d'études bibliographiques régionales ou nationales et ajustées en fonction des résultats obtenus à partir d'échantillonnages locaux.

Dans un premier temps, on estime la biomasse de l'ichtyofaune présente sur le contexte :

Celle-ci est comprise, pour le département et suivant le type de milieu, entre 200 à 600 kg/ ha environ (source : pêches électriques et avis de la Brigade Départementale du CSP)..

On estime ensuite la proportion de carnassiers dans le stock des populations piscicoles :

La biomasse de carnassiers correspond à 15 à 20 % de la biomasse totale du contexte.

Il est alors nécessaire d'estimer la structure, en biomasse, de la population de carnassiers : celle-ci est estimée par le résultat des pêches électriques et l'avis des Agents Techniques du CSP de chaque bassin.

Dans une population en équilibre la moitié de la biomasse est composée par des individus adultes (BROa)

Le poids moyen d'un BROa dans une population en équilibre est de 1.2 à 1.5 kg.

Synthèse par bassin des données permettant le calcul de la capacité d'accueil :

Bassin	**Meuse**	**Othain**	**Loison**	**Chiers**	**Moselle**	**Aire**	**Ornain**
Biomasse piscicole en kg/ha	575	300	300	250	300	400	520
Proportion Carnassiers	20	20	20	20	20	10	10
Biomasse carnassiers en kg/ha	115	60	60	50	60	40	52
Répartition carnassiers	50% BRO 10%SAND 40% PER	50% BRO 50% PER	35% BRO 65% PER	50% BRO 50% PER	50% BRO 50% PER	60% BRO 40% PER	70% BRO 30% PER
Biomasse BRO en kg/ha	57,5	30	21	25	30	24	36
Biomasse BROa en kg/ha	28,75	15	11	12,5	15	12	18
Poids moyen BROa en kg	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3
Effectifs de BROa par ha	22	12	9	10	12	9	13

Tableau 3 : capacités d'accueil potentiels en brochets sur les cours d'eau du département.

En multipliant ces densités par les surfaces respectives des différents types de rivières présents à l'échelle du contexte, on obtient la capacité d'accueil potentielle du contexte « CA », c'est-à-dire le nombre d'individus adultes que le contexte peut accueillir.

- Capacité de recrutement :

La capacité de recrutement correspond au nombre de brochets adultes que le contexte peut produire en fonction de ses caractéristiques hydromorphologiques.

Devant la difficulté de définir les zones inondables potentiellement favorables à la reproduction du brochet (fréquence d'inondation tous les 2 ou 3 an minimum), une autre méthode a été adoptée, en concertation avec le CSP : la surface de frayère est estimée à partir de la densité d'annexes hydrauliques du contexte (sur support cartographique) (On admet la possibilité de reproduction dans le corridor principal du cours d'eau).

On estime également, à partir des valeurs issues du groupe de travail PDPG, le nombre de brochets adultes que permet de produire 100 m² de frayères.

Ainsi, pour 100 m² de frayères fonctionnelles, on obtient :

80 Brochetons sur frayères

↓

40 Brochets 0+

↓

20 Brochets 1+

↓

10 Brochets 2+

↓

5 Brochets 3+ auxquels s'ajoutent 2,5 Brochets 4+, etc.

Soit environ 8 brochets capturables pour 100 m² de frayères fonctionnelles

- Situation réelle :

La situation réelle tient compte des facteurs limitants d'origine anthropique qui diminuent le stock de poissons adultes du contexte.
La part respective de chaque facteur limitant est estimée à partir du Réseau d'Observation des Milieux (R.O.M.) réalisé par le CSP en 2002 :

Le ROM donne, pour chaque perturbation et pour les fonctionnalités perturbées par celle-ci (éclosion, reproduction, croissance), un niveau de perturbation compris entre 1 et 5. Ce niveau de perturbation traduit une perte de fonctionnalité par rapport à un état initial, en tenant compte de la force de cette perturbation et son étendue sur le contexte.

Niveau de perturbation	Perte de fonctionnalité
1	< 15 %
2	15 - 30 %
3	30 - 60 %
4	60 - 80 %
5	> 80 %

Tableau 4 : Relation entre le niveau de perturbation et la perte de fonctionnalité.

Le niveau de perturbation d'un contexte pour une fonctionnalité correspond au niveau le plus déclassant et traduit, en pourcentage, la diminution de la capacité de l'espèce repère à effectuer une des phases de son cycle vital. Pour tenir compte des effets d'accumulation, 3 perturbations d'un niveau identique sur une même fonctionnalité sont équivalentes à une perturbation de niveau supérieur.

La classe de qualité du contexte est alors celle de la fonctionnalité la plus déclassante une fois pris en compte ces effets d'accumulation. Cette classe de qualité rend compte de l'état fonctionnel du contexte et traduit sa perte de fonctionnalité totale (Tableau 3) correspondant à la diminution du nombre d'individu de l'espèce repère sur le contexte en comparaison d'un état initial exempt de toute perturbation.

L'état fonctionnel traduit donc la qualité du peuplement de l'espèce repère mais aussi, grâce au caractère intégrateur de cette dernière, la qualité écologique globale du milieu.

Classe de qualité	Perte de fonctionnalité totale	Etat fonctionnel
1	< 15 %	Très bon
2	15 - 30 %	Bon
3	30 - 60 %	Moyen
4	60 - 80 %	Médiocre
5	> 80 %	mauvais

Tableau 5 : Grille d'obtention du niveau de perturbation.

La correspondance entre les classes de qualité ROM (fourchette de valeur plus ou moins large) et le chiffrage d'un pourcentage de perturbation pour le PDPG a été établie grâce à une grille d'interprétation réalisée par la Fédération de Corrèze pour la Pêche et la Protection du Milieux Aquatique :

ROM		PDPG	
Classe de qualité du contexte	**Perte de fonctionnalité**	**Donnée par**	**Correspondance en pourcentage de perturbation**
1	< 15%	-un 1 -deux 1 -trois 1	5% 10% 15%
2	15-30%	-un 2 -deux 2 -trois 2	20% 25% 30%
3	30-60%	-un seul 3 ou quatre 2 -un 3 et un ou deux 2 -deux 3 -trois 3	35% 40% 50% 60%
4	60-80%	-un 4 -deux 4 -trois 4	65% 70% 80%
5	>80%	-un 5 -deux 5 -trois 5 -impossible ?	85% 90% 95% 100%

Tableau 6 : correspondance entre les classes de qualité ROM et le niveau de perturbation PDPG (sources : PDPG Corrèze).

Cette grille d'interprétation donne le chiffrage exact du pourcentage de perturbation en fonction du nombre et des valeurs des notes attribuées aux différentes perturbations recensées sur le contexte lors de l'expertise conduite par les agents du C.S.P.
De plus, pour intégrer les notions de capacités d'accueil et de recrutement propres au P.D.P.G. et faire le lien avec les fonctions vitales du cycle biologique de l'espèce repère, on considère que les effets des perturbations sur la reproduction et l'éclosion affectent la capacité de recrutement et que les effets sur la croissance affectent la capacité d'accueil.
Les taux de perturbation obtenus alors pour la CA et la CR seront retranchés des CA et CR potentielles afin d'obtenir la population actuelle.

Exemple : contexte « Chabot » :

Le tableau suivant dresse la liste des perturbations recensées par le R.O.M., leur impact sur le milieu et l'espèce repère, leur localisation ainsi que la note qui leur est attribuée en fonction de leur impact sur l'Eclosion, la Reproduction et la Croissance.
Le bilan des fonctionnalités globalise pour chaque fonction vitale (éclosion, reproduction, croissance) la classe de qualité finale, en tenant compte des effets cumulatifs (trois perturbations de même niveau correspondent à une perturbation de degré supérieur).
Le bilan sur la capacité de recrutement correspond au regroupement des fonctions Eclosion et Reproduction ; celui de la capacité d'accueil correspond à la fonction croissance.
Enfin, la perte de fonctionnalité est la traduction de la note R.O.M. en un pourcentage selon la grille de correspondance précitée.

Pressions	Impacts mésologiques	Impacts biologiques	Secteur	Evaluation		
				E	R	C
Rejets urbains	Déficit en O2 Eutrophisation Colmatage du substrat Prolifération de la végétation du lit	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Iré-le-Sec Iré-les-Prés	0	1	1
Elevage (piétinement)	Colmatage du substrat Déstabilisation/ érosion des berges	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Suppression/ dégradation de zones de reprod.	Aval Iré-les-Prés	1	0	1
Plans d'eau (retenue)	Réchauffement de l'eau Eutrophisation Elévation ligne d'eau/ ralentissement courant Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Modification du peuplement Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod.	Iré-le-Sec	0	2	2
Plans d'eau (digues)	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Iré-le-Sec	0	2	0
Plans d'eau (vidange)	Transport de fines Colmatage du substrat	Diminution de la capacité d'accueil Diminution de la macrofaune benthique Dégradation/suppression de zones de reprod. Asphyxie, mortalité des œufs	Iré-le-Sec	2	2	2
Ouvrages/ barrages	Obstacle à la montaison	Obstacle à la circulation des géniteurs	Iré-le-Sec	0	3	0
			Bilan des fonctionnalités	**2**	**3**	**2**
			Bilan sur CR et CA	**2**		**2**
			Perte de fonctionnalité (%)	**35**		**25**

Tableau 7 : Recensement des perturbations sur le contexte « Chabot », impact et évaluation.

Les populations actuelles (ou réelles), sont donc ensuite calculées en retranchant aux effectifs potentiels la perte de fonctionnalité :

CA potentielle	Perte de fonctionnalité	CA actuelle
1600 TRFa	25%	1600-25% = 1200 TRFa

CR potentielle	Perte de fonctionnalité	CR actuelle
1280 TRFa	35%	1280 – 35% = 832 TRFa

La capacité de recrutement étant limitante, c'est elle qui détermine la population actuelle à 832 truites fario adultes sur le contexte « Chabot ».

II. Calcul des gains :

La méthode utilisée pour calculer les gains en poissons sur chaque contexte s'inspire de celle utilisée dans le PDPG Corrèze : il s'agit d'appliquer un taux d'abattement à chaque perturbation en fonction des actions engagées dans les MAC (cf. tableau) pour aboutir à un nouveau taux de perturbation du contexte.

Ce nouveau taux de perturbation nous permet alors de calculer la nouvelle population attendue à l'issue des MAC.

Cette méthode se déroule en 4 étapes, illustrées ici avec l'exemple du contexte Wiseppe :

1/ Importance relative des perturbations : pour chaque contexte, on attribue à chaque perturbation un coefficient d'importance en fonction de leur effet sur le contexte, représenté par la note ROM :

Exemple « Wiseppe » :

Perturbation	Score ROM	Importance relative (%)
Travaux hydrauliques	3	20
Rejets urbains	3	20
Rejets d'élevage	3	20
Agriculture	2	13
Piétinement	2	13
Ouvrages	1	7
Plan d'eau	1	7
Total	15	100

2/ Application du taux d'abattement : chaque perturbation se voit attribuer un taux d'abattement en fonction des actions mises en place dans le MAC (cf. tableau récapitulatif), ce qui permet d'obtenir le pourcentage d'amélioration du contexte :

Exemple « Wiseppe » :

Perturbation	Importance relative (%)	MAC 1		
		Actions engagées	Taux d'abattement	Amélioration (%)
Travaux hydrauliques	20	Aménagements rustiques Tri des embâcles Gestion entretien ripisylve	10	(10×20%) = 2
Rejets urbains	20	Plans d'assainissement Dispositifs d'épuration	70	14
Rejets d'élevage	20	Mise aux normes des exploitations	80	16
Agriculture	13	Zones tampons Pratiques raisonnées en bordure de cours d'eau Sensibilisation, communication	35	4,55
Piétinement	13	Pose de clôtures et abreuvoirs	100	13
Ouvrages	7	/	0	0
Plan d'eau	7	/	0	0
Total	100	/	/	50

En appliquant les actions du MAC 1, le contexte Wiseppe est amélioré de 50%.

3/ Calcul du nouveau taux de perturbation :

Nvx Tx perturbation = Tx perturb. initial – (Tx perturb. initial × % amélioration)

Exemple « Wiseppe » : sur les 17,5% de perturbation initiale, 50% vont être améliorés, ce qui correspond à un nouveau taux de perturbation :

Nvx Tx = 17,5 – (17,5 × 50%) = 8,75%

4/ Gain en poissons : le nouveau taux de perturbation nous permet de calculer la nouvelle population piscicole (population attendue après mise en œuvre du MAC) ; la différence entre la nouvelle population et la population actuelle nous donne le gain en poisson apporté par les actions du MAC :

Nvelle pop = pop. potentielle – (population potentielle × nvx Tx perturb.)

Gain en poisson = Nvelle pop. – pop. actuelle

Exemple « Wiseppe » :

Nouvelle population = 8960 – (8960 × 8,75%) = 8176

Gain en truites = 8176 – 7392 = 784 truites.

Remarque : à ce gain calculé par l'abattement des perturbations du contexte s'ajoutent les gains apportés par les aménagements directs telles les restaurations de frayères.

Dans le cas de la Wiseppe, par exemple, la restauration de frayères apporte un gain supplémentaire de 100 truites.

III. Calcul des coûts :

Les tarifs utilisés pour le calcul des coûts de chaque MAC sont présentés dans le tableau récapitulatif des perturbations et des possibilités d'actions.

Ces données résultent d'une synthèse de différents documents, notamment :

- le document provisoire pour le développement d'un cadre méthodologique pour évaluer le coût d'atteinte du bon état des masses d'eau du bassin Rhin-Meuse (AERM/ BRGM)
- Différents devis d'estimation de coûts de travaux réalisés par des communautés de communes (Codecom Val de Meuse et Vallée de la Dieue ; Triaucourt-Vaubécourt…)
- PDPG de l'Eure et des Vosges.
- Etude des facteurs naturels et anthropiques ayant un impact sur la reproduction de la truite fario, Etude du bassin de l'Ornain (ROZANSKA F., 2005)
- Evaluation du coût de création d'un écosystème fonctionnel en cours d'eau (Hydrosphère, CSP, 2004).

Les chiffres retenus ne sont qu'une indication et sont le résultat d'une moyenne entre les différentes données recueillies et d'un ensemble d'actions liées (ex : le coût de création de zones tampons correspond à la moyenne entre le coût de bandes enherbées, ripisylve et haies afin d'estimer un coût global).

Remarques relatives au tableau :

- Les coûts d'assainissement étant extrêmement variables selon le contexte local, le type d'assainissement, les techniques d'épuration, le niveau de rejet exigé… ils ne feront pas l'objet d'un chiffrage dans le PDPG.
- Pour les pratiques agricoles raisonnées, c'est une moyenne de différents types de pratiques culturales qui a été calculée.
- Le coût de la sensibilisation retenu dans le tableau correspond au coût moyen d'une opération de formation collective type ferti-mieux. Cependant, lorsque l'action « sensibilisation, communication » est préconisée dans les MAC, elle vise surtout le dialogue avec les agriculteurs au cours de rencontres, réunions ou la diffusion de plaquettes et/ou panneaux… Cette action ne sera donc pas chiffrée systématiquement.
- Devant la difficulté de connaître réellement le nombre d'UGB à mettre aux normes, l'action « mise aux normes des exploitations agricoles » ne sera pas prise en compte dans le coût global des MAC.
- Le chiffrage du coût des aménagements rustiques dans le lit mineur est le résultat de la moyenne des différentes techniques possibles.
- Entretien et gestion de la ripisylve : cette action englobant un certain nombre d'opérations indissociables (taille, élagage, plantation, coupes…) est chiffrée sur la base d'un forfait selon l'intensité des travaux (codecom Val de Meuse) : nous avons retenu une intensité moyenne.
- Le nettoyage (ou grattage) de frayères envisagé dans les MAC consiste à décolmater mécaniquement et manuellement le substrat. Ces actions localisées peuvent être réalisées par les membres des AAPPMA, avec le soutien de la Fédération et du CSP, sur la base du bénévolat (chantier…), elles ne seront donc pas chiffrées dans le PDPG.
- Il est estimé, pour la création de frayères à truites, qu'1m3 de graviers permet l'aménagement de 6 frayères sur 100m² de cours d'eau ; le coût estimé d'1m3 de graviers est de 40 € (ROZANSKA, 2005).

Perturbations	Propositions d'actions	Effets recherchés	Coût unitaire (€)	Taux d'abattement
Rejets urbains	Augmentation du taux de raccordement Mise en place de plans d'assainissement Dispositifs d'assainissement collectifs et/ou individuels	Améliorer l'assainissement urbain pour supprimer les rejets directs à la rivière	/	70%
Rejets STEP	Amélioration des rendements épuratoires	Obtenir un rejet de la meilleure qualité possible	/	70%
	Choix du point de rejet	Eviter les rejets sur les petits affluents très sensibles à la pollution		
	Entretien et nettoyage du lit et des berges en aval du rejet • tri des embâcles • restauration des berges	Accroître les potentialités auto-épuratrices du cours d'eau	12,20 € / ml	
Apports diffus agricoles	Création de zones tampons • Restauration de la ripisylve • Mise en place de bandes enherbées • Plantation de haies	Filtrer et retenir une partie des engrais, phytosanitaires et MES transitant vers le cours d'eau Limiter le ruissellement sur le bassin versant et réduire ainsi les phénomènes de colmatage…	2970 € / km de berge	35%
	Pratiques agricoles raisonnées2 : • Sens de labour parallèle au cours d'eau • Choix des espèces cultivées en bordure de cours d'eau • Respect des distances d'épandage et conditions de stockage des engrais et fumiers	Limiter le ruissellement direct Privilégier les espèces demandant peu d'engrais et de phytosanitaires afin de limiter leur utilisation Eviter les transferts vers les cours d'eau	200 € /ha /an	
	Sensibilisation, communication	Amener les agriculteurs à pratiquer une agriculture raisonnée au bord des cours d'eau	423 € / agriculteur	
Elevage (rejets)	Mise aux normes des exploitations	Limiter les transferts de MES et matières organiques vers les cours d'eau	452 € / UGB	80%
Elevage (piétinement)	Pose d'abreuvoirs et de clôtures Restauration des berges érodées : - Tressage, fascinage, plantation, peignes…	Limiter l'accès du bétail au cours d'eau afin de diminuer l'érosion des berges et le transport de fines.	310 €/abreuvoir 5 € /m clôture berges : 40 €/m d'aménagement	100%
Rejets industriels	Traitement des effluents et amélioration des dispositifs	Améliorer la qualité des rejets	5600 € / ouvrage	90%
	Re-circulation des eaux	Limiter la quantité prélevée et rejetée		
	Maintenance et contrôle des installations	Vérifier le respect des normes de rejets		
	Sensibilisation, communication	Amener les industriels à traiter leurs effluents		
Rejets piscicultures	Dispositifs de traitement des eaux avant le rejet : - ex : bassin de décantation	Améliorer la qualité des rejets	385 € /m3	70%

Travaux hydrauliques	Aménagements rustiques dans le lit mineur : • blocs • épis • déflecteurs • abris • seuils…	Restaurer la sinuosité du cours d'eau Diversifier les écoulements et les habitats	99 €/ 100m² de cours d'eau aménagé	10 à 30% (en fonction des actions engagées)
	Nettoyage du lit : • tri des embâcles	Donner accès à des sites inaccessibles, restaurer des secteurs propices au frai, à l'alimentation, améliorer l'aspect visuel d'un cours d'eau tout en conservant des embâcles participant à la diversification du lit.	45 €/ opération	
	Végétalisation et restauration des berges : • plantation • tressage • fascinage…	Stabilisation de berges érodées, restauration de la diversité d'habitat	40 €/ m d'aménagement	
	Entretien et gestion de la ripisylve6 : • débroussaillage • élagage • coupes sélectives • plantation…	Restauration des berges, Limitation de l'ensoleillement pour atténuer le réchauffement Diversification du milieu par caches, effets de berges…	6,10 €/ ml	
	Nettoyage de frayères7 : • grattage	Favoriser la survie des œufs grâce à des sites de frai de bonne qualité	3,50 € /100m²	
	Création de frayères8 : • lit de graviers • caisse-frayères…	Fournir un substrat adapté à la fraie	40 €/ 100m² SFR	Gain à calculer en production directe de truite selon le nombre de frayères crées
Plantes invasives (Renouée du Japon)	Arrachage méthodique avec enlèvement des rhizomes et incinération sur place des déchets Plantation immédiatement après d'espèces adaptées : saules, frênes, érables…	Retrouver une végétation rivulaire adaptée permettant la fixation des berges, la création de sous-berges diversifiées et le développement de la biodiversité.		?
Drainage zones humides	Remise en connexion de bras morts	Rendre accessible depuis le lit majeur des anciens bras de la rivière qui permettent la reproduction de nombreuses espèces, notamment le brochet	Mise à niveau + ensemencement : 1050 € /500m² Moine : 2286 € Surveillance : 609 €/an	Gain à calculer en production directe de brochet selon la surface restaurée.
	Restauration de zones humides Protection des zones humides	Rendre à la rivière un fonctionnement hydraulique permettant de stocker l'eau en période de crues et la restituer en période d'étiage Recréer des milieux de grande importance pour la faune et la flore		
	Restauration/ création de frayères à brochets	Créer des zones propices à la frai du brochet restant suffisamment longtemps immergées pour permettre le développement des œufs puis des larves		
	Préservation du lit de divagation, du fuseau de mobilité (étude, acquisition foncière, protection de sites, arrêt de la populiculture…)	Le lit de divagation permet la création naturelle de nouvelles annexes, de zones humides…	Etude : 46000 €	

Retenues/ biefs/plans d'eau	Gestion et entretien de la ripisylve : • débroussaillage • élagage • coupes sélectives • plantation	Créer des abris et limiter les phénomènes de réchauffement et d'eutrophisation	6,10 € /ml	25%
	Dispositifs de vidange adaptés : • vannes de fond • décanteurs • grilles…	Restituer au milieu une eau fraîche et oxygénée, moins riche en matières organique et MES		
	Mise en dérivation	Permettre la libre circulation piscicole Atténuer les impacts	116 € /m² dérivé	
Ouvrages/ barrages	Dispositifs de franchissement	Permettre la libre circulation piscicole	20000 € / m de chute	20 à 50 % en fonction du nombre de barrages traités
	Ouverture des vannes		1524 € (démontage) 0 € avec accord propriétaire	
	Démantèlement		/	
Aménagement/canalisation/ urbanisation	Aménagements rustiques dans le lit mineur: blocs épis déflecteurs abris seuils…	Restaurer la sinuosité du cours d'eau Diversifier les écoulements et les habitats	99 € /100m² de cours d'eau aménagé	10%
	Nettoyage du lit : tri des embâcles	Donner accès à des sites inaccessibles, restaurer des secteurs propices au frai, à l'alimentation, améliorer l'aspect visuel d'un cours d'eau tout en conservant des embâcles participant à la diversification du lit.	45 €/ opération	
	Végétalisation des berges : plantation tressage fascinage	Restaurer des berges de bonne qualité offrant une diversité d'abris et caches, des supports pour les invertébrés, de l'ombrage…	40 €/ m d'aménagement	
	Entretien et gestion de la ripisylve : débroussaillage élagage coupes sélectives plantation		6,10 € /ml	
	Nettoyage de frayères	Favoriser la survie des œufs grâce à des sites de frai de bonne qualité	3,50 € /100m²	Gain à calculer en production directe de truite selon le nombre de frayères crées
	Création de frayères : lit de graviers frayères artificielles	Fournir un substrat adapté à la fraie	40 €/ 100m² SFR	
	Dispositifs de dissuasion			
Extraction de granulats	Remise en communication d'annexes hydrauliques	Recréer des zones propices à la fraie du brochet restant suffisamment longtemps immergées pour permettre le développement des œufs puis des larves	1050 € /500m²	Gain à calculer en production directe de brochet selon la surface restaurée.
	Restauration de frayères			
	Aménagement des anciennes gravières			

Localisation des communautés de communes et compétences

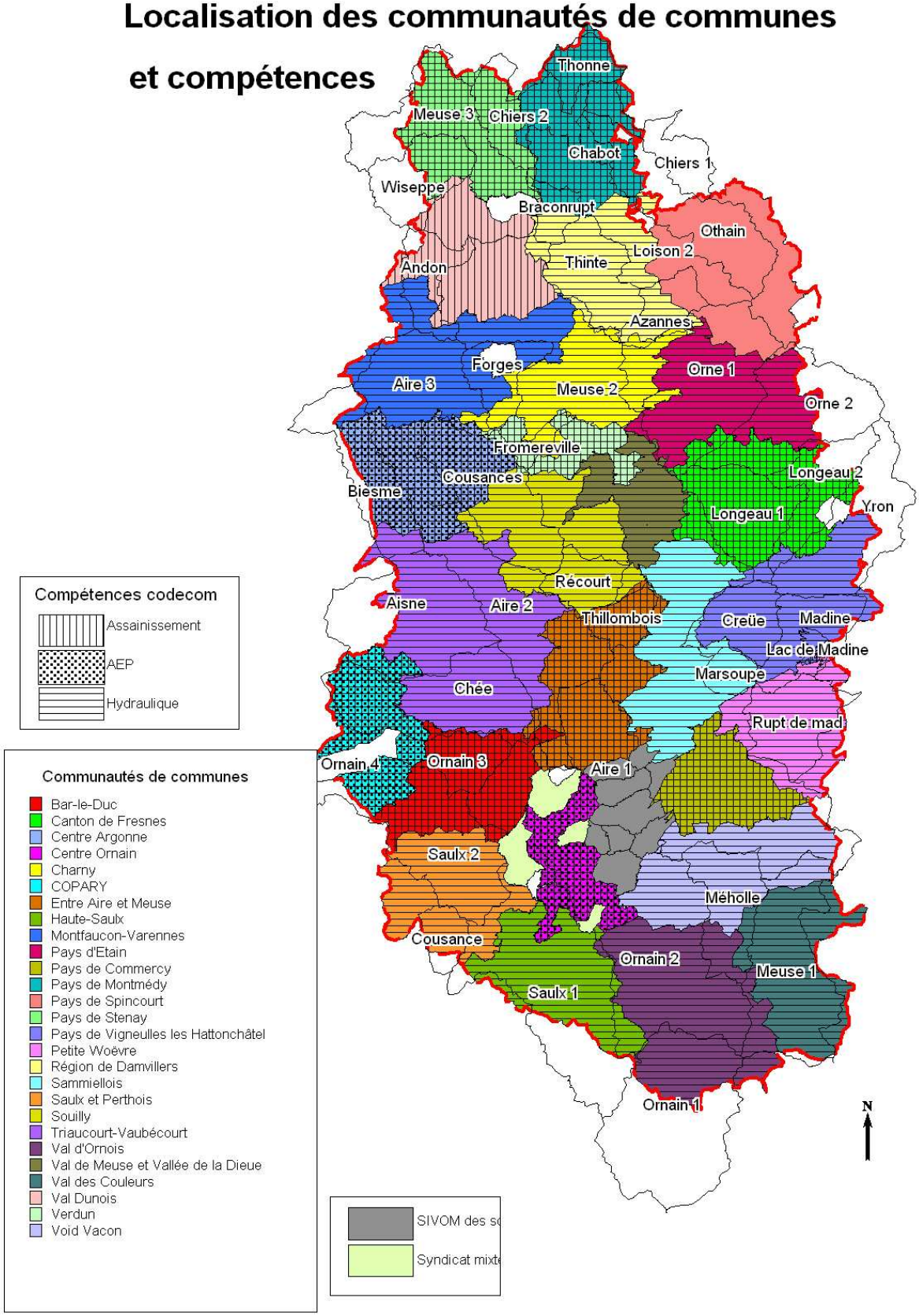

Correspondance masses d'eau superficielles naturelles – contextes PDPG

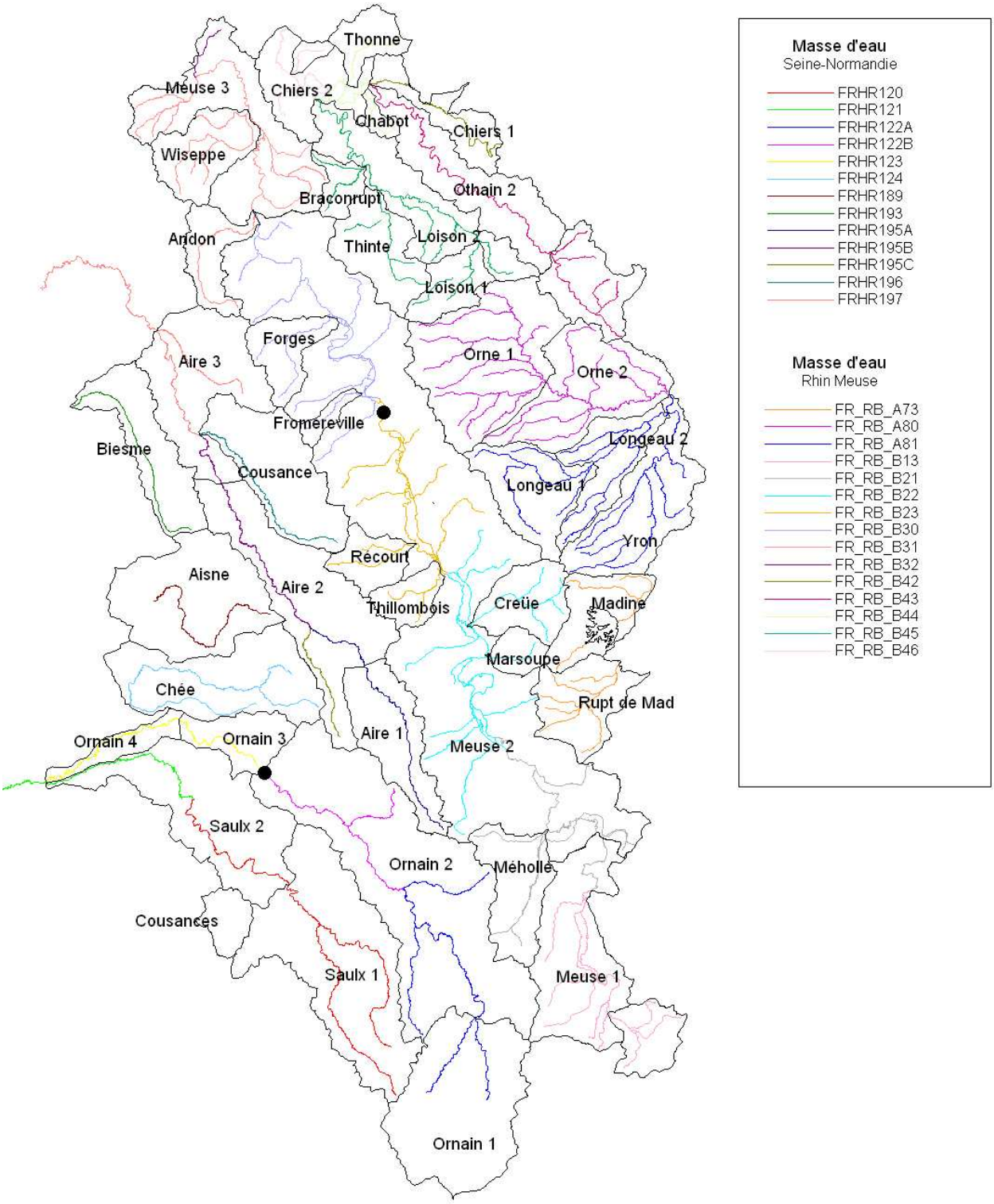

Localisation des « Pays » de la Meuse

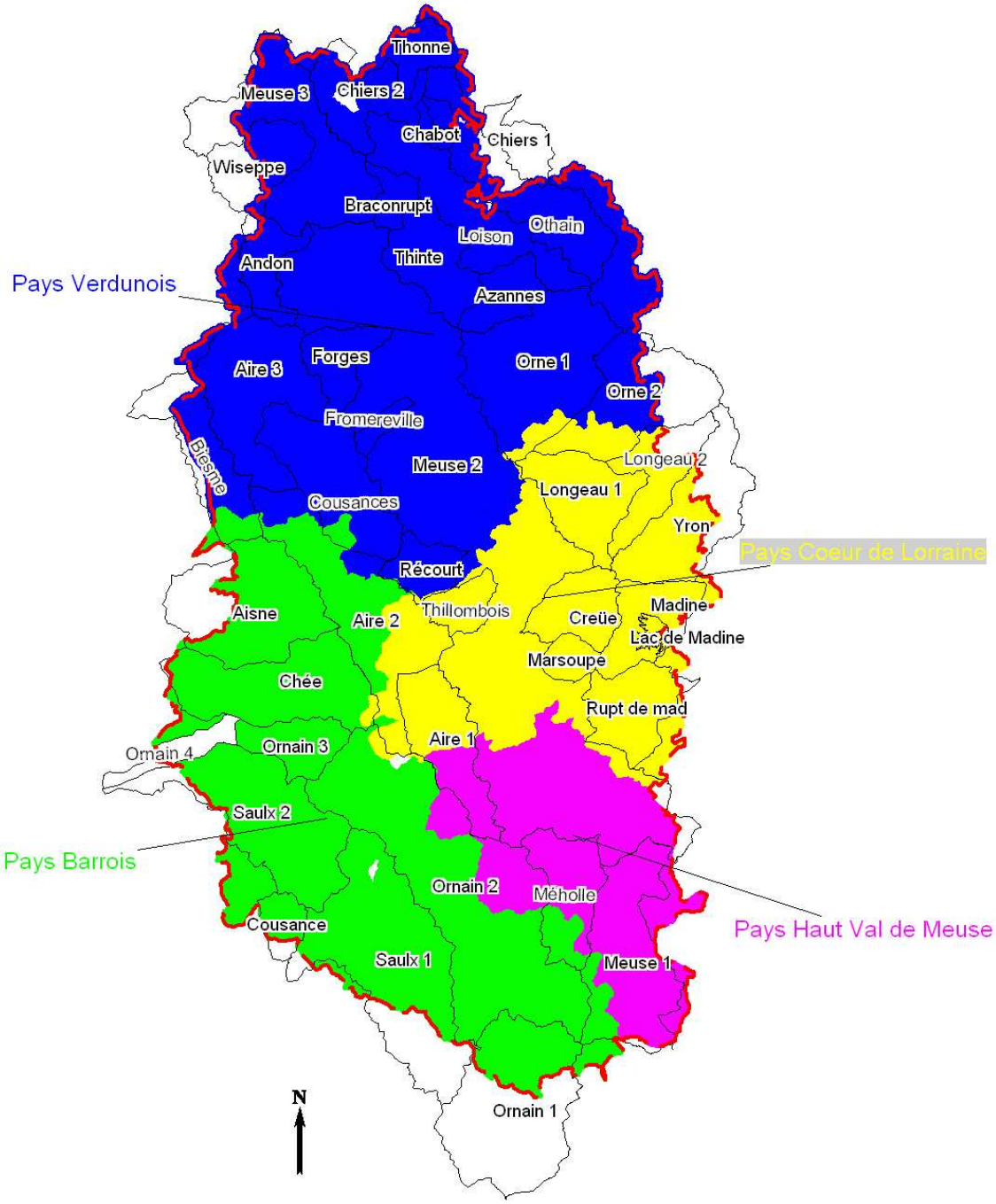

Répartition des AAPPMA sur le département de la Meuse

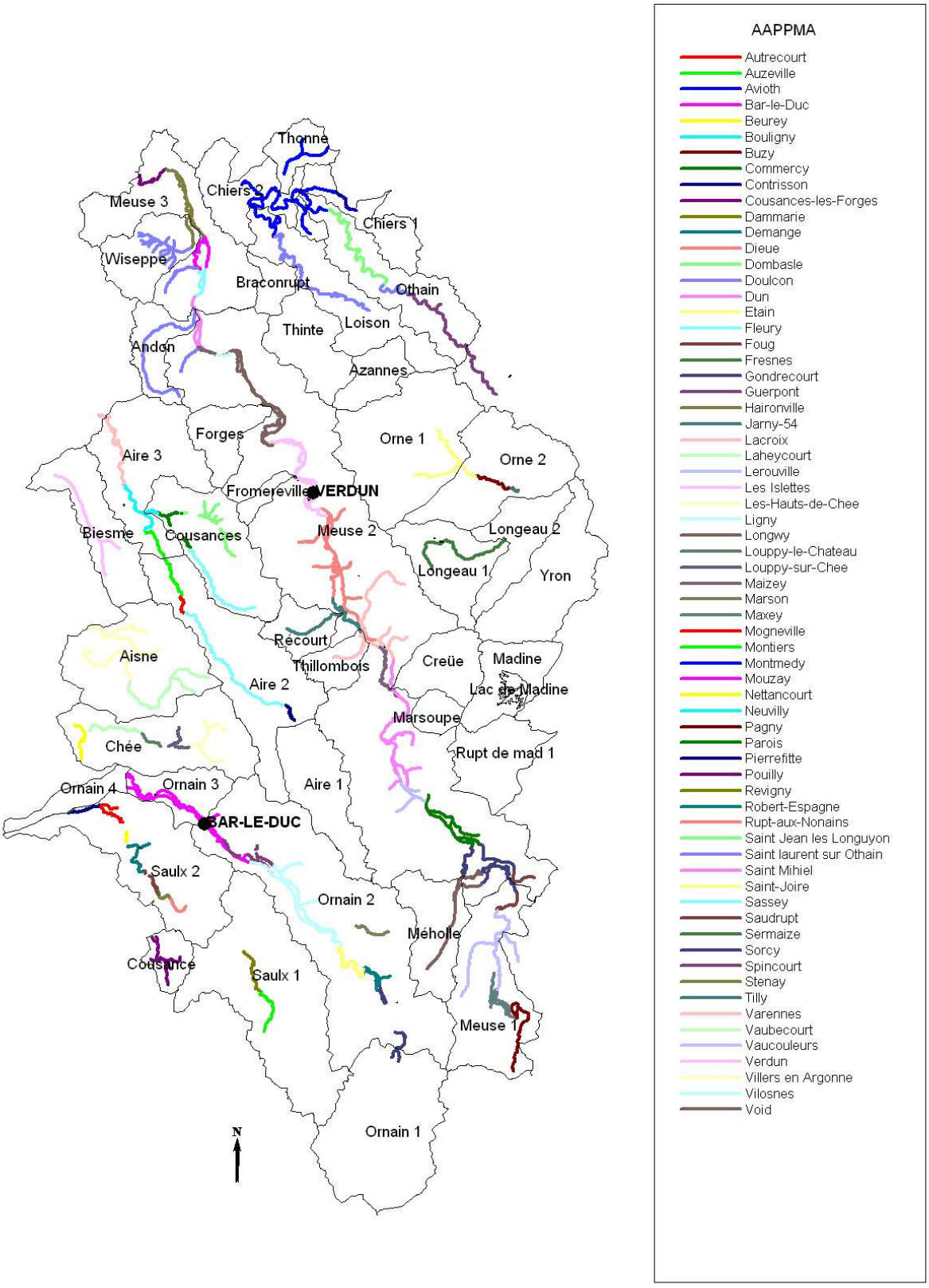

Typologie des cours d'eau du bassin Rhin-Meuse

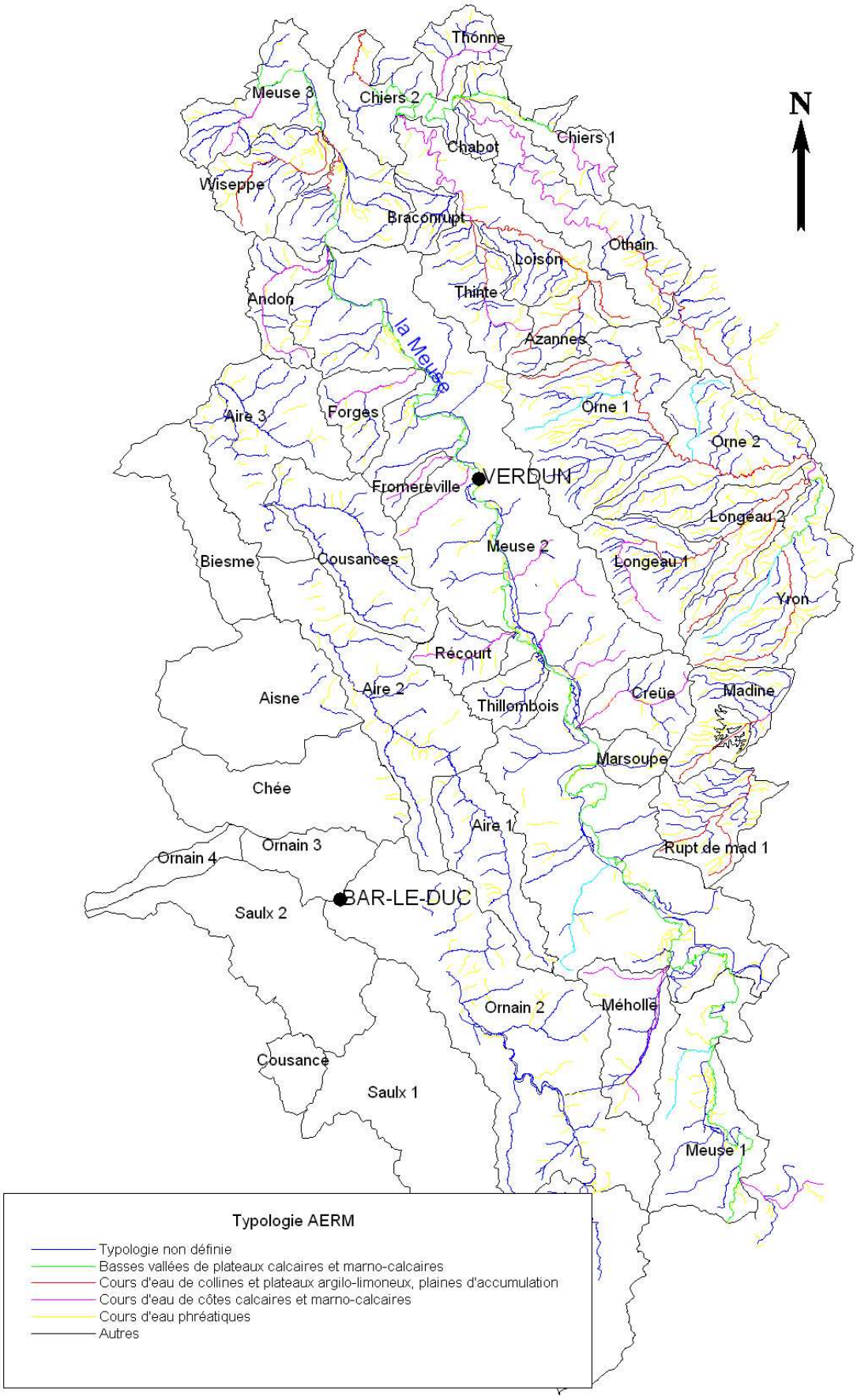

Territoires des Agences de l'Eau et des Ententes et établissements publics :
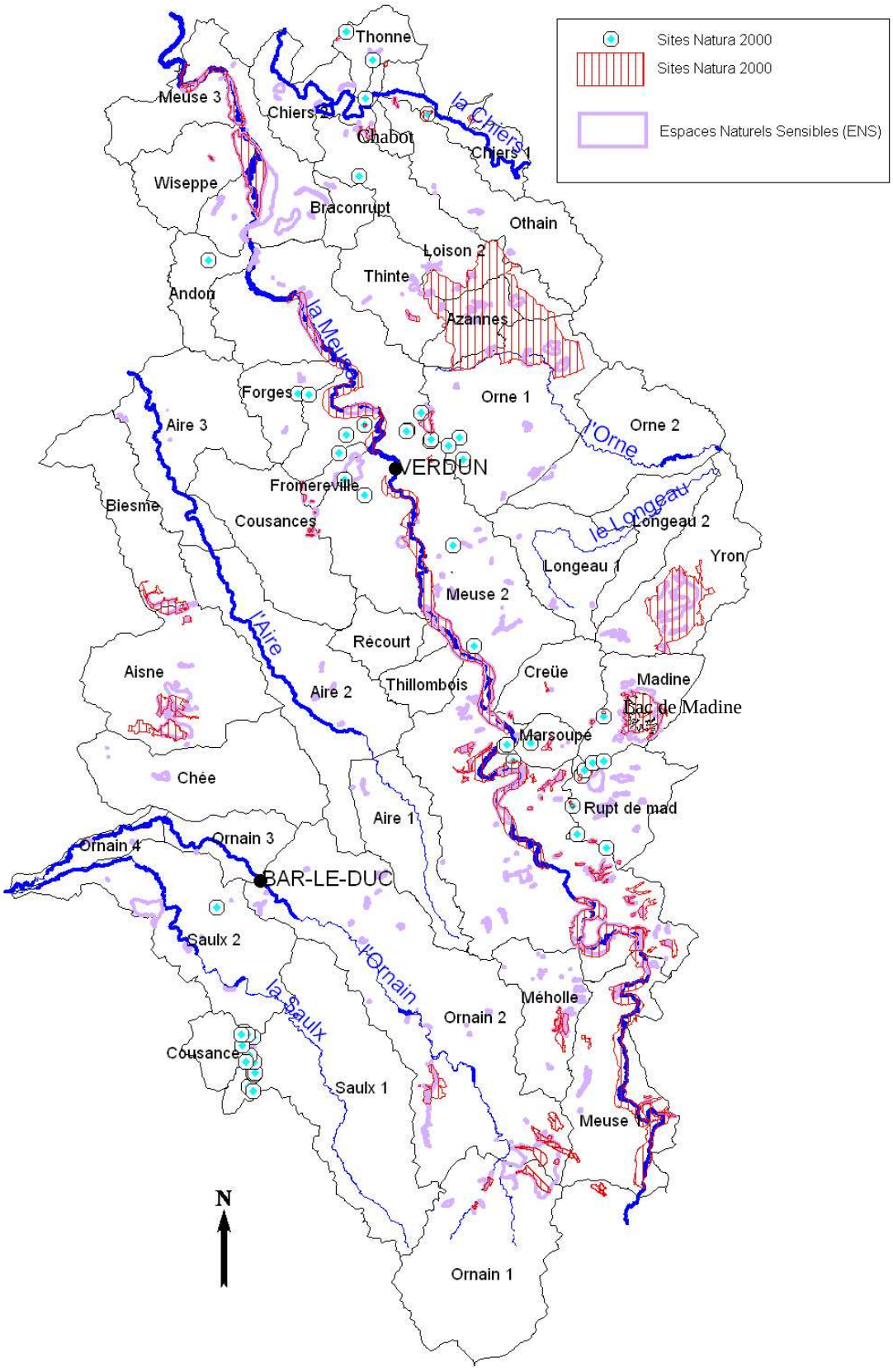
Localisation des sites Natura 2000 et des Espaces Naturels Sensibles